

Université Paris 8
École doctorale Sciences Sociales

Doctorat de Sociologie

Emmanuelle HOAREAU

IMPROVISER SUR SON USAGE DE DROGUES

La subjectivation des expériences de l'usage
de substances psychoactives illicites en rave-parties (1990-2010)

Soutenance le 11 décembre 2017

Thèse réalisée sous la direction de

Mr Michel JOUBERT, Professeur des universités émérite à Paris 8

Jury

Mr Michel JOUBERT, Professeur des universités émérite à Paris 8

Mr Michel KOKOREFF, Professeur des universités à Paris 8

Mme Maria MELCHIOR, Directrice de recherche à l'INSERM (Rapporteur)

Mr Christophe NIEWIADOMSKI, Professeur des universités à Lille 3 (Rapporteur)

Mme Catherine REYNAUD-MAURUPT, Sociologue indépendante au GRVS



Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris - CRESPPA

Cultures et sociétés Urbaines - CSU

59-61 rue Pouchet

75849 Paris Cedex 17

Résumé

La plus haute prévalence de l'usage de substances psychoactives illicites lors de l'entrée dans l'âge adulte a fait l'objet de nombreux travaux interprétatifs, s'inspirant des rites de passage dans d'autres sociétés mais ne considérant pas la spécificité des *cadres de son expérience* dans la nôtre. Cette thèse propose une approche compréhensive de la définition des incidences de cette pratique sur cette période de la vie auprès de trente personnes qui sont sorties en rave-parties entre 1990 et 2010. Il importe en effet de prendre en compte dans l'analyse les évolutions qu'ont connues, au cours de cette période historique, les catégories de pensée de l'usage de produits illicites et les interactions au sein de la rave et avec les représentants de l'État.

A partir du travail de N. E. ZINBERG, cet usage est ici appréhendé comme une *expérience sociale* et la définition de ses incidences comme procédant d'une *subjectivation* selon la définition qu'en donne V. DE GAULEJAC. Après vérification de l'existence de différentes interprétations de l'expérience, il s'agit de mettre au jour les variables explicatives du 'choix' de l'une ou l'autre, et de saisir l'incidence du *rapport au stigmaté* sur le récit de l'expérience et le sens qui lui est donné. La méthode repose sur deux principes de la sociologie clinique : la co-construction du savoir avec les personnes interviewées et l'analyse des effets possibles de l'interaction avec le chercheur sur leurs propos. L'analyse inductive et clinique des récits et des interprétations permet de saisir des variations dans l'expression des *affects* suscités par la conscience de posséder un attribut discréditable, et d'en proposer une explication à partir de la notion de *définition de la situation*.

Mots clés Affects – Cadres de l'expérience – Définition de la situation – Entrée dans l'âge adulte – Expérience sociale – Identité narrative – Rave-party – Sociologie clinique – Stigmaté – Subjectivation – Usage de substances psychoactives illicites

Improvise about one's drugs use. Subjectivation of experience's illicit psychoactives substances use in rave-parties (1990-2010)

Summary

The higher rate of illicit psychoactives substances use during the entering adulthood is currently analysed with reference to rituals of passage to adulthood in other societies but without considering its frame of experience in our. This thesis suggest a comprehensive approach about definition of the impacts of this practice on entering adulthood by thirty persons who went to rave parties between 1990 and 2010. Really, evolutions of the rave and of categories of thought of the use of illicit psychoactives substances during this period have to be considered.

In refer to work's N. E. ZINBERG, this use is defined as a *social experience* and and its individuals meanings are apprehended as results of *subjectivation* such as defined by V. DE GAULEJAC. After vérification of different meanings experience, the goal is incover the explanatory variables to the choice of one or other meaning, by integrating analysis of *relation with stigma*. Method is based on two principles of clinical sociology : the « co-construction » of the knowledge with interviewees and the analysis about impacts of interaction with the researcher on their remarks. The redirection toward a inductive and clinical analysis of stories and meanings provided an understanding of its variations expression of affects on an attribute what bring someone into disrepute, and an explaining its variations by “*définition of situation*”.

Keywords Affects – Definition of situation – Entering adulthood – Frame of experience – illicit psychoactives substances use - Narrative identity – Rave-party — Social experience – Stigma – Subjectivation

Remerciements

Je tiens à remercier Michel Joubert d'avoir accepté de diriger ce travail de thèse et d'avoir eu la patience d'en suivre le déroulement parfois tortueux, sinon incompréhensible.

Merci à Pierre Roche, pour son écoute curieuse et son aide généreuse, pour ce texte sur la subjectivation, soutenant la lutte contre les assauts des passions tristes durant le travail de thèse.

Merci à Michel Kokoreff et Claire Duport pour leurs doutes bienvenus quand je faisais fausse route dans l'analyse clinique, ainsi qu'à Aude Lalande, Marie Jauffret-Roustide et Marie Dos Santos pour leurs suggestions.

Merci à ceux qui m'ont accordé leur temps, d'avoir gentiment accepté que je le grappille, pour cette parole qui m'a aidée à comprendre, à casser mes *a priori*, à explorer de nouvelles pistes, à m'approprier des concepts, et à ceux, professionnels de réduction des risques ou personnes usagères, parfois les deux, côtoyés régulièrement ou seulement croisés ces dernières années, pour ces parcelles de savoir, pour les questions suscitées et les réponses apportées qui ont alimenté le désir de réaliser ce travail, et m'ont faite avancer sur mon propre chemin.

Merci plus particulièrement à Catherine Reynaud-Maurupt pour cette formation rigoureuse à l'écriture et à la méthode sociologiques, au Dr Pierre Toubiana et à Mylène Frappas pour leur parrainage, à Nicole Ducros, Hervé Galvan, Didier Févrel, Stephanie Lombardo, Dr Hans Gadelius, Maela Lebrun, Gilles Foucaud, Sylvie Priez, Eric Schneider, Dr Béatrice Stambul, Dr Marion Thierry-Mieg, Joachim Levy, Julien Poireau, Mathieu Rabouin, Adil Mahil, Anne Marie Montesinos, Mathieu Pastini, Etienne Zurbach, Agnès Cadet Taïrou et l'équipe TREND de l'OFDT.

Merci à mes parents pour m'avoir mise sur la voie de la sociologie et pour m'y accompagner avec tant de confiance, à mes deux frères pour leur soutien aussi taquin que curieux ;

à ma grand-mère Malou pour ces entretiens sur sa vie et ces histoires de vie d'habitants de quartiers populaires de Marseille, qui ont inspiré le goût pour cette voie ;

à David, pour sa patience dans ces journées qui n'en finissaient plus et son réconfort dans les moments d'inquiétude ;

à toute ma famille, à Céline, Raphaëlle, Candice, Béatrice, Bernadette, Malik, Séverine, Guillaume, Maïté, et à inCittà : Audrey, Léo, Manue, Polo, Fred, Yamina, Valéria, pour les encouragements, les questions stimulantes, et pour m'avoir rappelé qu'il y avait autre chose dans la vie que la rédaction d'une thèse... ;

à Mme Pioch, pour ces séances de psychanalyse qui ont à la fois nourri et bordé ce travail.

Et merci aux artistes de la Chanson française, du Rap et du Hip Hop, de la Techno et la musique Classique, pour l'énergie, l'humour et la sérénité, en ces heures où pointaient le doute, le découragement ou la lassitude.

*À l'ami Jérôme Latrobe,
Éducateur spécialisé et sociologue*

*À Robert Vuarin,
Sociologue*

Table des matières

Introduction.....	17
Une approche compréhensive de la définition des incidences de l'usage sur son entrée dans l'âge adulte.....	18
I. Une pratique plus prévalente à la fin de l'adolescence et au début de l'âge adulte.....	18
A) Des <i>ravers</i> qui entrent dans l'âge adulte	18
B) Ordalie ou initiation ?	21
C) L'usage comme expérience ambivalente	24
II. Histoire de l'individu, contexte socioculturel et modalités d'usage	26
A) Improviser son usage, improviser sur son usage.....	26
B) Articuler la dimension subjective de l'expérience et son contexte historique et culturel	29
C) La diversité des pratiques et la période historique : une incidence sur l'interprétation de l'expérience ?	31
III. Expérimenter une sociologie clinique de l'expérience des substances psychoactives	33
A) Prendre en compte l'expression des affects dans l'analyse.....	33
B) Interroger les effets de son implication dans l'objet de recherche	36
C) Rapport au stigmatisme et description de sa pratique	40
Le cadre de la recherche.....	43
Chapitre 1. La subjectivation de l'expérience des substances psychoactives illicites liée à la sortie en rave.....	44
I. Orientations théoriques	45
A) L'expérience des substances psychoactives illicites lors de l'entrée dans l'âge adulte	45
1. « Drug, set and setting »	45
2. L'ambivalence des incidences de l'usage lors de l'entrée dans l'âge adulte	48
3. Une expérience sociale	52
B) Les cadres de l'expérience de l'usage associé à la sortie en rave	55

1. Entre mémorisation et cadres de l'expérience	55
2. La polysémie des cadres de l'expérience	57
3. L'évolution des cadres de l'expérience de l'usage associé à la rave	59
a) Première période : 1990-1995.....	60
b) Seconde période : 1995-2001.....	61
c) Troisième période : 2002-2010	62
C) La subjectivation de la possession d'un attribut discréditable	64
1. L'usage de substances psychoactives illicites et la sortie en rave comme stigmates	64
2. L'ambivalence du stigmatisé à l'égard de son stigmate	67
3. Dissonance identitaire et subjectivation.....	70
II. Considérations méthodologiques	73
A) Les objectifs et les axes de la recherche	73
1. Entre sociologie et anthropologie.....	73
2. Saisir l'articulation entre la définition des incidences de l'usage et les dimensions « objectives » de son expérience.....	74
3. Une sociologie clinique du rapport au stigmate	75
4. Comprendre l'effet de l'interaction avec le sociologue	76
B) Définitions et hypothèses de recherche	78
1. La définition des incidences de l'usage sur son entrée dans l'âge adulte (ou interprétation de son expérience)	78
a) La notion d'expérience de l'usage de substances psychoactives illicites..	78
b) L'hypothèse de recherche : l'interprétation de l'expérience comme subjectivation	79
2. Les hypothèses opérationnelles : les variables de l'interprétation de l'expérience	81
a) Trois types d'interprétation de l'expérience	81
b) Les caractéristiques de l'expérience	82

c) Les catégories de pensée de l'usage et de la rave	85
d) L'interaction avec la sociologue.....	86
C) Les données recueillies et leur traitement	87
1. Le terrain d'enquête : une longue observation de la free-party.....	87
2. Le recrutement des personnes interviewées.....	91
a) A part égale entre réseau personnel et méthode « boule de neige »	91
b) Les critères de constitution de l'échantillon	92
3. Le recueil et le traitement des entretiens.....	95
a) Retranscription, indexation, synthèse	95
b) L'expérimentation d'une posture semi clinique	97
D) La logique d'analyse et l'exposition des résultats.....	100
1. Le passage d'une méthode d'analyse hypothético-déductive à une méthode inductive	100
a) Les limites d'une première analyse hypothético-déductive	101
b) Le récit et l'interprétation de l'expérience comme construction d'une identité narrative.....	103
2. L'exposition des résultats : entre chronologie de l'analyse et mise au jour des logiques narratives	106
III. Transition. Synthèse de la problématique et de la méthode	109
Chapitre 2. Permanences et évolutions dans la sortie en rave	111
I. Repères historiques.....	112
A) L'inscription dans l'histoire des usages festifs de substances psychoactives du XXe siècle	112
1. La lente émergence d'un usage festif de substances autres que l'alcool	112
2. Les années 1950 : rajeunissement et orientation subversive de l'usage festif de substances illicites.....	115
3. Les années 1980 : une faible visibilité scientifique de l'usage festif	118
B) L'émergence des raves en Angleterre	119

1. 1986-1988 : de la House à la Techno	120
2. L'Angleterre, pays de naissance des raves	121
C) L'arraisonnement législatif et médico-social de la rave française : l'origine de la free-party	124
1. Les origines (1988-1994)	125
2. Massification du phénomène et cristallisation d'une tendance légaliste et d'une tendance 'libertaire' (1995-2001)	129
3. La normalisation de la free-party (2002-2010)	135
a) Des enjeux de tranquillité et de sécurité publiques	135
b) L'amendement Mariani : un outil répressif spécifique pour les free-parties	137
c) Octobre 2002 : la négociation entre l'État et les sound-systems	139
d) Épilogue	143
II. Les usages de substances psychoactives illicites associés à la sortie en rave (et en free parties)	145
A) Diversité historique et diversification des pratiques d'usage de substances psychoactives	145
1. Les changements dans l'accessibilité des produits consommés	145
2. Progression du polyusage et des différentes voies d'administration	149
B) Des changements dans les profils des ravers et leurs pratiques d'usage (1989-2010)	152
1. L'évolution des caractéristiques démographiques et socio-économiques des ravers	152
2. Trajectoires, usages problématiques et besoins de santé	155
C) Un déclin de la rave clandestine ?	157
1. L'hypothèse d'une désaffection des significations originelles de la sortie en rave	157
2. L'hétérogénéité historique des significations données à la sortie en rave	161
3. Permanence des fonctions psychosociales de la sortie en rave	167
III. Transition. Une subjectivation de l'expérience déterminée par la période de socialisation à la rave ?	175

Les résultats	178
Chapitre 3. Les traits communs des expériences individuelles	179
I. Définitions des incidences de l'usage sur son entrée dans l'âge adulte et caractéristiques de l'expérience	179
A) Trois définitions	179
1. Une définition « bénéfique » (interprétation I1)	180
2. Une définition « néfaste » (Interprétation I2).....	194
3. Une définition « nulle » (Interprétation I3).....	197
B) La similarité des caractéristiques des expériences individuelles	199
1. Les trajectoires de sortie en rave	199
2. Les trajectoires d'usage de produits illicites	202
3. Les dommages sanitaires et sociaux vécus et les situations sociales actuelles	204
II. L'engagement commun dans des catégories de pensée ambivalentes de l'expérience	207
A) Une problématisation ambivalente de l'usage	208
B) Une définition contrastée de la rave.....	226
C) L'ambiguïté des apprentissages sociaux de la régulation	236
III. Transition. Trois définitions des incidences de l'usage indépendantes des caractéristiques et des catégories de pensée de l'expérience.....	255
Chapitre 4. Des récits similaires des dommages de l'usage vécus	258
I. Des formes communes de structuration des récits.....	258
A) Événements marquants et périodes significatives. L'exemple des relations amoureuses et d'amitié	258
B) Des récits structurés autour de l'identification d'un ou de plusieurs épisodes d'usage « abusif ».....	267
II. Une problématisation similaire d'événements et de périodes d'usage hétérogènes .	278
A) Daniel.....	278
B) Samantha	283

C) Clément.....	289
D) Samuel.....	294
E) Armelle.....	301
F) Jeanne.....	309
G) Mickaël.....	316
H) Coralie.....	320
III. Transition. Une même attention aux aspects négatifs et délétères de l'usage.....	324
Chapitre 5. Variations dans l'expression du rapport au stigmaté.....	326
I. Une expression différente des affects suscités par la possession du stigmaté.....	327
A) La prégnance des affects joyeux dans les récits qui construisent une interprétation « bénéfique ».....	327
1. Les premières fois.....	328
2. Les événements marquants.....	333
3. Les pairs.....	341
B) La prégnance des affects tristes dans les récits qui construisent l'interprétation « néfaste ».....	349
1. Les premières fois.....	349
2. Les événements marquants.....	353
3. Les pairs.....	361
II. Similitudes et différences dans l'évocation de l'épisode d'usage « abusif ».....	371
A) Une expérience d'éloignement avec « l'identité pour soi ».....	371
B) Une mise en exergue des vertus réflexive et cognitive de l'épisode.....	380
C) L'épisode d'usage abusif comme opportunité dans l'apprentissage de la régulation de l'usage... ou pas.....	390
III. Transition. Emprise <i>versus</i> neutralisation des affects tristes suscités par la possession du stigmaté.....	398
Chapitre 6. Deux mises en intrigue de l'expérience.....	400

I. Deux définitions de la situation.....	400
A) Une définition « heureuse »	401
B) Une définition « malheureuse »	415
II. L'élaboration de trois types de médiations symboliques.....	422
A) Harmonie ou disharmonie de sa situation sociale avec l'identité espérée et/ou l'identité héritée.....	423
B) Deux conceptions de l'épisode d'usage abusif	425
C) La définition des pairs et de la rave comme un « autrui généralisé »... ou pas	427
III. Interaction avec le chercheur et construction d'une identité narrative	430
A) Des réactions différentes à l'assignation à la place d'usager de produits illicites	431
B) La définition « bénéfique » : une dé-assignation du stigmaté	436
C) La définition « néfaste » : une acceptation du stigmaté.....	438
IV. Transition. Mise en travail des affects et maniement du stigmaté	442
Conclusion	444
L'interprétation de l'expérience : une improvisation entre maniement du stigmaté et savoir d'expérience.....	
I. Une réorientation heuristique de l'analyse : l'attention aux affects	446
A) Les similitudes entre les récits : un rapport ambivalent au stigmaté	447
B) Les contrastes entre les récits : la neutralisation ou l'emprise des affects tristes	449
C) Dimension cognitive de l'expérience et sentiment de reconnaissance sociale	453
II. Trois réactions à l'assignation.....	456
A) Dé-assignation <i>versus</i> acceptation du stigmaté	456
1. L'élaboration de médiations symboliques différentes	457
2. Deux modalités de maniement du stigmaté	460
B) L'irréductibilité de la construction des récits à des logiques narratives	464
III. Saisir les affects pour objectiver la pratique	467

A) Les affects comme outil épistémologique	467
B) Maniement du stigmatisme et intervention	470
Bibliographie.....	473
Annexes	489
Annexe n°1. Thésaurus.....	490
Annexe n°2. Glossaire relatif au milieu festif techno	504
Annexe n°3. Lexique des produits et du dispositif d'accompagnement des personnes usagères de substances illicites	510
Annexe n°4. Tableau n°1 des caractéristiques démographiques et socio-économiques des personnes interviewées, présentées par ordre de passation des entretiens.....	517
Annexe n°5. Tableau n° 2 de présentation synthétique des étapes des trajectoires d'usage, exposées selon l'année d'initiation à la rave	520
Annexe n°6. Distinction de quatre modes de structuration des récits à partir d'extraits d'entretien	534
Annexe n°7. Les affects dans les récits d'expérience : anecdotes et verbalisation	571

Introduction



Une approche compréhensive de la définition des incidences de l'usage sur son entrée dans l'âge adulte

« Le spécialiste des drogues (...) est une figure entièrement propre à l'époque moderne. Il ne peut naître qu'au sein d'une société où l'image religieuse du monde s'est disloquée, et où, par conséquent, le savoir concernant les implications métaphysiques et le caractère symbolique de l'ivresse et des moyens d'y parvenir s'est perdu »

Rudolf GELPKE

I. Une pratique plus prévalente à la fin de l'adolescence et au début de l'âge adulte

A) Des ravers qui entrent dans l'âge adulte

Au tout début des années 1990, les *raves parties* apparaissent en France : un nouveau style de fête, organisé autour d'un courant musical à l'esthétique et aux procédés de création inédits, la techno. Son écoute et la danse sont associées à l'usage d'ecstasy, qui se diffuse aux États-Unis et en Europe occidentale depuis le début des années 1980, en rupture avec les usages de cocaïne, d'héroïne et de LSD¹. Les raves se distinguent également, souvent, par la sortie de la ville et/ou des lieux commerciaux de la fête (le club, la salle de concert) : elles se déroulent dans des squats, des friches industrielles ou à la campagne. Néanmoins, les valeurs contre culturelles qui y sont associées, les usages d'autres substances psychoactives illicites, notamment de cannabis et de LSD, ainsi que la jeunesse de ses participants, illustrent leur double inscription dans la lignée des concerts et des festivals rock pop, souvent en plein air ou en squat, des années 1960 et 1970, et dans celle des discothèques programmant de la soul, du funk et du disco (GRYNSZPAN E., 1999 ; SHAPIRO H., 2005).

¹En annexe n°3, un lexique décrit succinctement les propriétés pharmacologiques des substances psychoactives illicites citées dans ce mémoire, et celles de quelques autres.

To rave signifie « délirer, divaguer » en anglais² Tandis que *rave up* désigne la « bringue » (HARRAP BOOKS LTD, 1994). En français, « délirer » vient du latin « *delirare* », ayant deux significations : « sortir du sillon » et « déraisonner ». Ce dernier terme fait écho à « divaguer », c'est-à-dire « s'éloigner de la vérité » (DUBOIS J. et al., 1993). Le « sillon » c'est « la bande de terre laissée à un paysan » ; le mot vient de l'ancien français « silier » qui signifie « labourer » (DUBOIS J. et al., 1993). Autrement dit, *raver* c'est sortir des sentiers battus, des habitudes, rompre avec les activités, les lieux et les obligations sociales du quotidien (« sortir du sillon »), et, en vertu des fonctions individuelles et sociales de la fête, modifier temporairement son rapport au monde, de la manière de le vivre et de le penser (« divaguer »).

En l'occurrence, la rave relève d'un « dispositif de modification de l'état de conscience » (FONTAINE A., FONTANA C., 1996), grâce à l'amplification sonore de la musique, au jeu de lumières, à la temporalité de la nuit (NAHOUM-GRAPPE V., 2010) et du week-end, à l'usage de substance(s) psychoactive(s) illicite(s) et d'alcools, que l'on ne retrouve pas ailleurs, sinon dans les grands festivals rock (AQUATIAS S., 2001). L'usage de ces substances dans ce contexte peut être qualifié de « récréatif » selon la définition qu'en donne P. PERETTI-WATTEL (2005). Il est « conventionnel », n'étant pas nécessairement lié à une contestation sociale et culturelle, « festif », c'est-à-dire inscrit dans des temps et des lieux distincts des activités et rôles sociaux du quotidien, « sociable » car lié à une convivialité, soit privée (domicile), soit dans des lieux dédiés officiellement ou clandestinement à la fête (discothèques, salles de concerts, espaces naturels, squats), enfin, « relativement maîtrisé », distinct de l'usage compulsif, quotidien et de dépendance.

Les raves en tant que fête se définissent aussi plus largement par une dimension transgressive (PETIAU A., POURTAU L., GALLAND C., 2009) : transgression relative à l'usage de substances prohibées, à la rupture avec les normes et les codes qui régissent les activités de la semaine (études, travail, responsabilités sociales), mais aussi, pour une partie d'entre elles, à une organisation ne respectant pas la législation sur les rassemblements festifs, la diffusion d'œuvres musicales, les débits de boissons, le respect de la propriété privée. Cette dimension transgressive explique qu'elle attire essentiellement un public qui se situe entre la fin de l'adolescence et le début de la vie d'adulte. Si les *ravers* ont pu être légèrement plus âgés au début des années 1990, jusqu'en 2010 – année de démarrage de cette recherche –, la majorité d'entre eux est âgée entre 20 et 25 ans (SUEUR C. (dir.), 1999 ; IREP, 1999 ; REYNAUD MAURUPT C. (dir.) et al., 2007).

2 Tandis que *rave up* désigne la « bringue » (HARRAP BOOKS LTD, 1994), dont l'étymologie est allemande : « porter un toast », puis « beuverie » (DUBOIS J., MITTERAND H., DAUZAT A., 1993)

Cette caractéristique démographique illustre que l'une des spécificités de l'usage*³ de substances psychoactives illicites est d'être investi majoritairement par des jeunes adultes, âgés de 18 à 30 ans. Si, en population générale, ils concernent des proportions relativement faibles eu égard à ceux de l'alcool et du tabac⁴, leur expérimentation* et leur usage croissent entre 15 et 25 ans, et décroissent de manière exponentielle après 25 ans (OFDT 2015 ; OFDT, 2013)⁵. Le Baromètre Santé de l'INPES détaille la décroissance, d'une tranche d'âge à l'autre, des prévalences d'usage dans l'année de cannabis, de cocaïne et d'ecstasy (OFDT, 2015)⁶, présentée dans le tableau ci-après. De plus, cette décroissance s'observe aussi, dans des prévalences plus faibles, pour les poppers, les champignons hallucinogènes, les colles et solvants, le LSD, les amphétamines et l'héroïne.

Produits	Tranches d'âge			
	18-25 ans	26-34 ans	35-44 ans	45-54 ans
cannabis	28,3%	16,7%	8%	4,4%
cocaïne	3,1%	2,2%	0,6%	0,4%
ecstasy	3,8%	1,3%	0,2%	0%

Tableau n°0. Prévalences par tranches d'âge de l'usage dans l'année de cannabis, de cocaïne et d'ecstasy en 2014 (INPES, cité par OFDT, 2015)

- 3 En annexe n°2, un thésaurus présente les principaux concepts et notions utilisées dans cette recherche, notamment ceux relatifs à l'usage de substances psychoactives signalés par un astérisque.
- 4 En effet, selon l'OFDT (2015), 29% des adultes de 18 à 75 ans fument quotidiennement du tabac et 10% d'entre eux boivent quotidiennement de l'alcool ; tandis que 3% sont fumeurs réguliers* de cannabis, 1,1 % sont usagers actuels de cocaïne, 0,9% usagers actuels d'ecstasy, 0,3% usagers actuels d'amphétamines et 0,2% usagers actuels d'héroïne. Ainsi, sur 50 millions de personnes âgées de 11 à 75 ans, 42,8 millions sont usagers d'alcool dans l'année*, 8,7 millions en sont usagers réguliers* et 4,6 millions sont usagers quotidiens⁵* . D'autre part, 16 millions sont usagers de tabac dans l'année, 13,3 millions en sont usagers réguliers et 13,3 millions en sont usagers quotidiens. L'usage dans l'année de médicaments psychotropes concerne 11 millions de personnes. Enfin, 4,6 millions de personnes fumeraient du cannabis dans l'année, 1,4 millions en fumeraient régulièrement et 700 000 quotidiennement. L'usage dans l'année de cocaïne concerne 450 000 personnes et celui d'ecstasy 400 000 . Au regard des 600 000 expérimentateurs estimés d'héroïne , on estime à 17 millions le nombre d'expérimentateurs de cannabis, 2,2 millions de cocaïne et 1,7 million d'ecstasy.
- 5 Il ne s'agit pas là d'une spécificité française : ces prévalences inégales entre les « jeunes adultes » et les adultes concernent l'ensemble des pays européens (OEDT, 2012).
- 6 Le nombre de répondants pour ces quatre tranches d'âge est respectivement : 1 809 personnes, 2 271 personnes, 3 021 personnes, 3 048 personnes.

En d'autres termes, l'usage récréatif* de substances psychoactives illicites, à l'inverse des substances licites (OFDT, 2013), est plus prévalent dans la période de la vie qui correspond à « l'entrée dans l'âge adulte » (GALLAND O., 2011). Or, l'inscription plus fréquente de cette pratique dans cette période si singulière de la vie peut difficilement être considérée comme une coïncidence fortuite. Aussi, depuis les années 70, l'usage de substances psychoactives illicites chez les adolescents (12-17 ans) et les jeunes adultes (18-30 ans) est appréhendé comme « un symptôme de la crise d'adolescence » (COPPEL A., 2008), révélateur de la difficulté des jeunes à envisager, à opérer et à vivre leur changement d'identité. Il s'expliquerait par le désir d'autonomie, la participation à une sociabilité de pairs, la quête d'aventure, la recherche de ses limites (LE BRETON D., 2000 ; POURTAU L., 2002 ; PETIAU A. et al. 2009).

B) Ordalie ou initiation ?

Le rajeunissement, au cours des années 1960-70, des usagers de cocaïne, opium, héroïne et cannabis comparativement aux décennies précédentes (BACHMANN C., COPPEL A., 1991) est concomitant de changements dans les conditions d'autonomisation socio-économique et d'accès aux rôles d'adulte au sein des sociétés occidentales, à l'origine de l'invention d'une nouvelle classe d'âge, « la jeunesse » (PETIAU A., POURTAU L. et GALLAND C., 2009). Ainsi, depuis les années 70, dans une démarche de relativisation culturelle et de rupture avec le paradigme psychanalytique de l'autodestruction dans son appréhension (RICHARD D., SENON J.-L., VALLEUR M., 2009), des travaux mettent en perspective la congruence de cette pratique et du passage à l'âge adulte avec les rites initiatiques dans d'autres cultures ou époques. En effet, dans une société où cette pratique représente « un artifice pour fabriquer de l'individu, une chimie de promotion de soi » (EHRENBERG A. (dir.), 1991), c'est sans doute à cette période de la vie que cette fonction serait la plus manifeste.

Une première série de travaux recourt à la notion d'ordalie, envisageant l'usage de substances psychoactives illicites comme une confrontation au « signifiant ultime » qu'est la mort (LE BRETON D., 2000). L'ordalie « est le fait pour un sujet de s'engager de façon plus ou moins répétitive dans des épreuves comportant un risque mortel : épreuve, non suicide ou simulacre, dont l'issue ne peut être prévisible. » (RICHARD D., SENON J.-L., VALLEUR M., 2009). Chez D. LE BRETON (2000), cette notion est une métaphore qui s'inspire d'un rite, dans les sociétés européennes médiévales, de probation de culpabilité d'un de ses membres par une communauté, et de « conciliation sociale » d'un groupe confronté à une crise.

Selon D. LE BRETON (2000) et L. POURTAU (2002), dans une société où les rites collectifs marquant les étapes de l'existence individuelle et signifiant à l'individu son changement d'identité *et* la permanence de son appartenance à la communauté dans laquelle il a grandi

ont disparu, cette pratique – comme d'autres conduites à risques - permettrait à l'adolescent ou au jeune adulte de se signifier la valeur de son existence et de lier le sentiment d' « indétermination sociale et symbolique » de son identité, de sa conduite et de son avenir éprouvé à cette période. Or, à l'issue de l'expérience, contrairement à ce qu'il se passe dans les usages ritualisés d'autres sociétés, la société d'appartenance ne « réaffirme (pas) au sujet (...) son appartenance au groupe malgré son inutilité sociale provisoire » (TURNER T. V., 1990). Que vaut l'attribution subjective à l'expérience d'un sens de confirmation de la valeur de son existence sociale et de sa place dans la société d'appartenance lorsqu'elle n'est pas confirmée par la société ?

Si cet argument peut être démonté du fait justement de sa nature métaphorique, on peut questionner le postulat d'une confrontation volontaire à la mort⁷. Cette lecture des usages de substances psychoactives illicites a été forgée dans les années 1970 par deux psychiatres, M. VALLEUR et A. CHARLES NICOLAS, qui recevaient un profil particulier d'usagers : des jeunes ayant généralement un usage de dépendance en injection et dans un état de détresse physique et psychologique. Or, si elle se construit, semble-t-il, autour du risque d'overdose, dans quelle mesure rend-elle compte d'une réalité clinique complexe, irréductible aux pratiques toxicomaniaques, compulsives et de dépendance ? Elle peut être pertinente dans le cas de l'injection d'opiacés ou de psychostimulants, puisque les produits de coupe délétères et, surtout, le dosage aléatoire accroissent le risque d'une overdose létale. Mais tous les usages de produits illicites n'exposent pas à « un risque vital immédiat » (RICHARD D. et al., 2009) et les taux de morbidité liés aux usages de substances dans les raves sont beaucoup plus faibles que ceux liés aux usages ou polyusage en injection (INSERM 1997).

De surcroît, à moins de surinterpréter leur propos sur l'exploration de soi et le désir de « connaître ses limites », les raves n'évoquent pas cette dimension métaphysique de confrontation à la mort, soulignent plutôt les dimensions hédonistes, conviviales et esthétiques de leur pratique (IREP, 1999 ; SUEUR C. (dir.) et al., 1999 ; WILLIAMS L., PARKER H., 2001 ; RACINE E., 2000). En outre, ils sont moins enclins à des usages compulsifs délétères que les personnes accueillies dans les services et structures spécialisés (COSTES J.-M., 2010). Autrement dit, dans quelle mesure le recours à cette métaphore relève moins des significations que les personnes usagères donnent à leur expérience des substances psychoactives illicites, que de la co-construction, avec les professionnels de santé, d'un langage commun sur la pratique ?

7 D'ailleurs, si le rite ordalique peut relever effectivement d'une situation où l'individu peut mourir, par exemple lorsqu'il est plongé plusieurs minutes sous l'eau enfermé dans une cage, il peut aussi consister à lui faire porter des braises à mains nues (LE BRETON D., 2000).

Une seconde série de travaux, centrés sur les *raves parties*, se réfère aussi implicitement à la notion d'initiation, mais en s'intéressant essentiellement à ses dimensions d'expérimentation de soi et de socialisation (FONTAINE A., FONTANA C., 1996 ; MABILON-BONFILS B. et POUILLY A., 2003 ; POURTAU L., 2009 ; MAFFESOLI M., PETIAU A., POURTAU L., CHRISTIAS P., 2007). Le raisonnement se fonde là encore sur l'analogie. Les caractéristiques de la rave et de son public les rapprocheraient des rites d'initiation à l'âge adulte dans d'autres sociétés : le « statut liminaire » des individus, entre adolescence et âge adulte (TURNER T. V., 1990), la mise à l'épreuve physique et psychique dans un espace-temps lui aussi liminaire, séparé du monde ordinaire, et son vécu au sein d'un groupe de pairs, la transgression des normes et codes sociaux ordinaires, enfin, le recours à un dispositif d'induction d'un état de conscience modifié (temporalité de la nuit, sur-stimulation sensorielle et physique, prise de produits). L'inscription de l'expérience des substances psychoactives dans celle, plus globale, de la rave permettrait d'envisager l'usage comme participant de la formation du jeune adulte.

Mais contrairement aux rites de passage à l'âge adulte dans des sociétés africaines ou sud-américaines, la rave et les usages de substances psychoactives illicites qui s'y déroulent ne sont pas organisés en tant que tels par les institutions, mais définis socialement comme leur transgression. Aussi, cette approche présente la même faiblesse que celle de la théorie ordalique. Quand bien même la personne penserait son expérience comme une mise à l'épreuve de ses capacités à s'autonomiser et à s'inscrire dans un groupe, participant de sa socialisation aux rôles sociaux d'adulte, cette interprétation n'est pas validée socialement et « l'initié » n'est pas reconnu comme ayant désormais les qualités d'un adulte (HOAREAU E., 2001). Bien au contraire : l'expérience est appréhendée, au mieux, comme une parenthèse hédoniste et ludique, bien que périlleuse, au pire comme une « conduite pathologique » (JAUFFRET ROUSTIDE M., 2009), une aliénation de l'individu (BERGERON H., 2009), une menace pour l'ordre social (CASTEL R., 1998).

Enfin, d'une part, ces deux paradigmes généralisent les significations individuelles données à l'expérience des substances psychoactives illicites. D'autre part, ils laissent penser qu'ils relèvent plus d'une approche interprétative des observateurs que d'une investigation qualitative auprès des personnes usagères. Enfin, c'est sans doute moins dans le cours de l'expérience, qu'après coup, une fois ce passage à l'âge adulte (à peu près) achevé, que la personne est réellement en mesure d'analyser et de donner sens aux liens complexes entre sa pratique et la manière dont elle s'est construite en tant qu'adulte.

Ainsi, cette recherche s'intéresse à *la définition des incidences de l'usage de substances psychoactives illicites sur son entrée dans l'âge adulte* par des personnes qui sortent ou sont sorties en raves parties au cours des décennies 1990 et 2000. Il s'agit de mettre en œuvre une approche compréhensive de l'analyse rétrospective que les personnes font de leurs prises de produits quant à leurs impacts sur leur « maturation psychologique, (leur)

autonomisation, (leur) socialisation aux rôles d'adulte » durant cette période de la vie (GALLAND O., 2011) ? Toutes les personnes se reconnaissent-elles dans une définition similaire de ces incidences ? Quels éléments ressortissant de la socialisation à l'usage de substances psychoactives illicites, de l'expérience singulière qu'ils en ont, ou de leur situation sociale actuelle, peuvent expliquer l'hétérogénéité de leurs définitions ?

C) L'usage comme expérience ambivalente

Ces deux paradigmes tendent également à occulter l'ambivalence de l'usage, en mettant au centre de l'analyse sa dimension délétère (le paradigme ordalique) ou, au contraire, en s'intéressant au contexte de la pratique quitte à négliger sa dangerosité (le paradigme de l'expérimentation de soi et de la socialisation). Le premier illustre le « pharmacocentrisme » (DECORTE T., 2002) de certains travaux en sciences humaines, qui tendent à dissocier, dans l'analyse, les modalités d'usage* et le ressenti des propriétés pharmacologiques des substances, des conditions de vie et/ou des circonstances de la consommation (IREP, 1999 ; QUEUDRUS S., 2000 ; JAUFFRET-ROUSTIDE M. (dir.), 2004). Le second illustre une approche 'culturaliste', qui se concentre sur les significations culturelles données à la pratique, sans réellement questionner ce que ces significations disent du vécu intime de l'expérience, de la façon dont l'individu vit les modifications qu'elle induit dans le rapport à soi et aux autres (RACINE E., 2002 ; VERCHERE C., 2005 ; REYNAUD MAURUPT C., 2006).

D'autres travaux proposent une approche compréhensive de l'usage en l'envisageant comme une *expérience ambivalente*, contenant, quelle qu'en soient ses modalités, des aspects positifs, voire bénéfiques, et des aspects négatifs, voire délétères pour le corps, les relations aux autres, l'accomplissement de ses rôles sociaux, la crédibilité (ZINBERG N. E., 1984 ; MEASHAM F., ALDRIGE J., PARKER H., 2001 ; SOULET M.-H., 2003 ; HOAREAU E., 2005 ; FONTANA A., 2006). Penser l'usage comme une expérience ambivalente c'est considérer que « Les raisons potentielles d'utiliser des drogues sont quasiment aussi diverses que la totalité des types de motivations de l'ensemble des comportements humains. Les drogues ne sont pas utilisées pour des raisons uniques et spécifiques aux drogues, ni ne le sont majoritairement pas pour des raisons pathologiques » (NICHOLSON T. et al., 2002). Ce qui est éprouvé dans leur expérience est irréductible aux sensations de plaisir, de stimulation, d'apaisement, de désinhibition, d'amplification des sensations, de modification des perceptions et du cours de la pensée qu'elles procurent, ou aux préjudices sur la santé et les relations sociales qu'elles peuvent induire.

Sortant de l'opposition "plaisir et sensations agréables" *versus* "dommages et risques sanitaires", la notion d'ambivalence rompt avec la catégorisation de l'usage de produits illicites comme « comportements à risques » et avec le discours « qui associe les conduites à

risques à des difficultés psychologiques » propres à ces deux « périodes charnières de l'existence » que sont l'adolescence et le passage à l'âge adulte (PERETTI WATTEL P., 2005). Cette catégorisation illustre (CARTUYVELS Y., 2008) la « connotation négative (du risque) dès qu'il est associé à l'idée d'aléa imprévisible ou de menace à conjurer », alors même que « le pari est constitutif de la condition ontologique de l'homme ». En l'occurrence, parce que la prise de risque est « (indivisible) du processus d'individuation » (NEVE J., 2010), de ce cheminement par lequel l'adolescent ou le jeune adulte s'affirme et s'autonomise, en quête d'épanouissement personnel et de reconnaissance sociale, il est préférable de privilégier une analyse qui intègre tout à la fois ses impacts sanitaires et sociaux et les effets positifs recherchés et les bénéfiques psychosociaux que les personnes y trouvent⁸.

En l'absence d'organisation sociale régulant les prises individuelles de substances illicites, cette ambivalence oblige les individus à une réflexivité critique sur leur pratique, à une « reconnaissance renouvelée » de sa dangerosité malgré la considération de ses 'avantages' (SOULET M.-H., 2003). Cette réflexivité s'accompagne de l'acquisition et de l'élaboration de connaissances sur les produits et leurs usages, mais également sur la manière dont son corps et sa psyché y réagissent singulièrement, et sur sa capacité ou ses difficultés à réguler ses prises de produits (LALANDE A., 2000 ; HOAREAU E., 2005 ; FONTAINE A., 2006). Parce que cette dimension cognitive et réflexive de la pratique nourrit les choix individuels des modalités d'usage*, mais inspire également l'analyse rétrospective que l'individu en fait, la notion d' « expérience sociale » de F. DUBET (1994) a été préférée à celle de « pratique ». Autrement dit, la définition de ses incidences sur son entrée dans l'âge adulte est envisagée, en partie, comme la résultante d'une réflexivité à la fois constante dans le temps et changeante dans ses contenus et ses fruits.

8 La conception de l'ambivalence de l'usage dans cette recherche se distingue donc de deux autres types d'approches dans les travaux en sciences humaines et sociales. L'une considère que les deux pôles de cette ambivalence se succèdent dans le temps : les problèmes de santé et les affres de la dépendance suivent « la lune de miel » des premiers temps. La seconde tend à distribuer ces deux pôles selon les produits et/ou les voies d'administration et/ou les logiques d'usage : « usage ritualisé » (collectif) *versus* « usage solitaire » de l'alcool (CASTELAIN J.-P., 1989) ; héroïne *versus* cannabis (DUBET F., 1992) ; « usage récréatif » *versus* « usage problématique » défini, entre autres, par le recours à l'injection (COSTES J.-M. (dir.), 2010).

II. Histoire de l'individu, contexte socioculturel et modalités d'usage

A) Improviser son usage, improviser sur son usage

Il est devenu banal de rappeler l'ancrage de l'usage de substances modificatrices de l'état de conscience dans les modes de vie des êtres humains depuis des millénaires, et la diversité de ses significations sociales et culturelles selon les sociétés (LEWIN L., 1967 ; CLOTHES J., LEWIS-WILLIAMS D., 2001 ; ANDREWS G., VINKENOOG S., 1970). Il est en revanche plus rare que soit soulignée l'articulation étroite entre les « cadres de (son) expérience » (GOFFMAN E., 1990) et la manière dont celui ou celle qui la vit l'interprète, lui donne place et sens au regard de ses autres expériences, en puisant dans ses apprentissages socioculturels (LEVI STRAUSS C., 1997 ; PERRIN M., 1989 ; SUEUR C., BENEZECH A., DENIAU D., LEBEAU B., ZISKIND C., 2000). Or, dans notre société, ces cadres se caractérisent par l'absence d'organisation sociale et symbolique de leur usage. Ceci exige de la part de celles et ceux qui s'y engagent un double travail d'improvisation : une improvisation dans la régulation des prises de produits, une improvisation *sur* ce qui est vécu dans l'usage, ou du fait de son engagement dans l'usage, pour lui donner sens.

Depuis les années 1950, chaque individu a plus ou moins la possibilité de consommer, associer, alterner, substituer un large panel de substances licites et illicites (ZINBERG N. E., 1984 ; BACHMANN C., COPPEL A., 1991). L'absence de ritualisation institutionnelle⁹ des usages se traduit ainsi par des pratiques de « *pick'n mix* » [choisir et associer] (WILLIAMS L., PARKER H., 2001), selon les effets recherchés, les produits auxquels les personnes ont accès dans leur entourage et/ou leur lieu de vie, les « sanctions » et les techniques de « régulation informelle » de l'usage auxquelles elles sont socialisées (ZINBERG N. E., 1984).

Or, force est de constater que la sociologie s'est plus attachée à décrire les mécanismes, les fondements culturels et les effets pervers (non voulus) de la « régulation formelle » des usages de produits illicites – à savoir les lois et les politiques de santé publique en matière de substances psychoactives (ZINBERG N., 1984) –, qu'à leur « régulation informelle » - les techniques d'autocontrôle des prises élaborées par les personnes usagères. Ainsi, en comparaison de la soixantaine de travaux consacrés aux politiques pénales (trente-six références) et aux « politiques de traitement et de réinsertion » (vingt-deux références), H. BERGERON (2009) en recense seulement une vingtaine s'intéressant aux autocontrôles de l'usage (pp.39-57), voire une quinzaine si l'on exclut ceux qui réduisent la régulation à l'arrêt

9 Le terme de ritualisation institutionnelle est utilisé en distinction d'une ritualisation « spontanée » de la part des individus (RIVIERE C., 1996).

de la pratique – celui-ci n'étant *qu'une* des formes possibles de l'autocontrôle (CASTEL R. et al., 1998).

De plus, il n'est pas rare que les ouvrages fassent totalement abstraction de ces pratiques d'autocontrôle (JAUFFRET ROUSTIDE M. (dir.), 2004 ; QUEUDRUS S., 2000). En outre, les travaux consacrés à la régulation informelle et évoqués par H. BERGERON (2009) peuvent cibler les usagers quotidiens, définissant la régulation en terme de « sortie » de la *dépendance* aux opiacés et/ou à la cocaïne (cessation ou forte diminution de l'usage) (CASTEL R. et al., 1998), ou de conciliation de la dépendance avec ses activités et relations sociales non liées à l'usage (ZINBERG N. E., 1984 ; DECORTE T., 2002 ; SOULET M.-H., 2003).

En 1997, faisant référence au travail de N. E. ZINBERG (1984), les auteurs de l'expertise collective INSERM (1997) sur l'usage d'ecstasy soulignaient que l' « on connaît peu de choses sur le contexte social de l'usage » que sont les raves parties, c'est à dire sur l'ensemble des « normes » et « contrôle(s) soci(aux) informels » qui « façonnent les différents styles d'usage ». Depuis, certains travaux consacrés aux raves parties ont décrit les techniques et motivations de la régulation informelle des usages de produits illicites (MEASHAM F. et al., 2001 ; RACINE E., 2000 ; HOAREAU E., 2005 ; REYNAUD MAURUPT C., HOAREAU E., 2011)¹⁰. S'inscrivant dans leur continuité, cette recherche se propose de mettre au jour les « apprentissages sociaux de la régulation » (ZINBERG N. E., 1984) à l'œuvre dans ces fêtes, qui étayent la restriction des prises de produits à la temporalité du week-end et à des contextes festifs (*a priori*) distincts de ceux des études, de l'activité professionnelle, des relations et responsabilités familiales et sociales. Ils permettent, en effet, de mieux saisir les catégories de pensée de l'usage de produits illicites chez les ravers et les choix d'usage individuels, c'est-à-dire les « caractéristiques » (ZINBERG N. E., 1984) ou *modalités** de la pratique individuelle, dans l'hypothèse qu'ils inspirent l'interprétation de l'expérience de l'usage.

En second lieu, parmi les rites de type religieux, thérapeutique, initiatique ou festif qui intègrent la prise de substances psychoactives (PERREAULT M., 2009), ceux qui ont pour fonction de marquer le changement d'identité - notamment lorsque « l'adolescent » ou « l'enfant » devient « adulte » - procèdent à une mise à l'épreuve et à une « seconde socialisation » du candidat à la culture de sa société d'appartenance (LAPASSADE G., 1990 ; TURNER T. V., 1990). L'individu élabore ainsi le sens de son expérience des substances à partir d'un système de représentations collectives, de mythes, de valeurs et de règles, auquel

10 En juillet 2010, la base de données « Toxibase » recense quarante-huit références, françaises et anglaises, de différentes disciplines en sciences humaines et sociales concernant « rave, free-party, teknival ». Si elles traitent divers thèmes (les pratiques d'usage et l'offre de produits psychoactifs dans ces fêtes, leurs conséquences sanitaires, les caractéristiques socio-démographiques des participants et leur perception des risques etc.), aucune, au vu du résumé qui en est fait, ne s'intéresse aux autocontrôles de l'usage.

il est socialisé depuis son enfance et qu'il partage avec l'ensemble des membres sa société d'appartenance (TURNER T. V., 1990 ; PERRIN M., 1989 ; FURST P. T., 1974).

Mais si l'usage ancien de modificateurs de l'état de conscience dans certaines sociétés est « le fruit d'une expérience qui s'étend sur plusieurs générations et qui bénéficie de la caution de la communauté ; [l'usage de substances psychoactives illicites dans nos sociétés modernes occidentales] est, au contraire, le produit d'une série de ruptures, d'incohérences sur le plan existentiel, culturel et social de l'homme contemporain » (R. LUCCHINI cité par FATELA J., 1991). Celui ou celle qui en use ne peut puiser dans un système symbolique collectif lui permettant de donner à son vécu de l'expérience et à son inscription dans son histoire personnelle, des significations qui soient à la fois positives et cohérentes avec l'ensemble de ses apprentissages socioculturels (PERRIN M., 1989). Dans une société qui valorise l'autonomie, l'initiative et *l'empowerment* (DE GAULEJAC V. 2009 ; QUIRION B., BELLEROSE C., 2007), cette pratique est plutôt considérée comme le « stigmate » d'une « infraction aux normes d'identité » (OGIEN A., 1995), et penser son expérience comme une ressource d'autonomisation et de socialisation durant son entrée dans l'âge adulte, c'est se heurter aux représentations dominantes qui l'assimilent à une altération des capacités à agir et penser en individu autonome (A. OGIEN cité par H. BERGERON, 2009).

Aussi, ceux et celles qui s'y engagent sont contraints d'« improviser » son sens (DE GAULEJAC V., 2009), à une « créativité » leur permettant d'élaborer une cohérence entre les catégories de pensée hétérogènes, sinon antithétiques, auxquelles ils sont socialisés dans leurs interactions sociales : usagers de produits illicites, entourage familial, amical ou de voisinage, discours d'entrepreneurs de morale (chercheurs, acteurs de prévention et de réduction des risques, professionnel de santé, ou 'experts' de l'usage), rencontrés physiquement ou entendus *via* les médias (BERGERON H., 2009 ; PERETTI WATTEL P., 2005). A l'instar du musicien qui improvise sur une partition, cette élaboration de sens s'improvise aussi *sur* une expérience à la morphologie singulière (modalités d'usage investies, événements ou périodes ayant concouru à l'allure de la trajectoire d'usage, interférences entre la pratique d'usage et sa santé, ses relations affectives, son activité professionnelle, sa situation économique), mais présentant néanmoins des similitudes avec d'autres expériences individuelles. Autrement dit, la polysémie des cadres de l'expérience laisse envisager la possibilité que les personnes attribuent des significations différentes à leurs expériences singulières quand bien même elles présentent des caractéristiques communes.

B) Articuler la dimension subjective de l'expérience et son contexte historique et culturel

Dans les premiers mois de la recherche, un autre point de départ de la réflexion a été l'étonnement suscité par une réponse de Charlotte DELBO au journaliste Jacques Chancel lors de l'émission *Radioscopie* du 2 avril 1974. Celle-ci fût déportée au camp d'Auschwitz avec d'autres femmes militantes politiques, ayant pour certaines d'entre elles participé aux actions de la Résistance. Elle réagit vivement à une remarque du journaliste suggérant qu'une telle expérience a été uniquement source de souffrances et de peine. C. DELBO affirme plutôt qu'elle lui a également permis de mieux connaître les aspects les plus sombres comme les plus lumineux de l'être humain, renforçant ainsi son engagement politique. Elle souligne que c'est dans l'épreuve même du camp de concentration, des privations et de l'humiliation, qu'elle a trouvé la force et inventé les stratégies pour survivre, transformant le supplice en désir de résister au nazisme, à l'aliénation et à la mort.

Cette réponse faisait étrangement écho – toutes proportions gardées - au hiatus entre les représentations dominantes de l'usage de produits illicites comme une pratique mortifère et aliénante, et d'autre part, sa conception chez les ravers comme ayant été source de changements positifs dans leur personnalité, d'amélioration de leur relations aux autres, d'introspection sur leur vie quotidienne ou leur histoire personnelle, d'acquisition d'une meilleure connaissance de soi (FONTAINE A., FONTANA C., 1996 ; SUEUR C. (dir.), 1998 ; MEASHAM F. et al., 2001 ; HOAREAU E., 2005). Comment expliquer qu'une pratique communément perçue comme délétère, aliénante, discréditante, puisse être pensée par celui ou celle qui s'y engage comme étant, non seulement source de plaisirs et de sensations agréables, mais *bénéfique*, synonyme de *gains*, de *bienfaits* ?

Or, souligner que la socialisation et les conditions d'existence ne suffisent pas à expliquer l'hétérogénéité des manières de conférer du sens à l'expérience, c'est prendre acte de sa dimension subjective, d'une créativité des individus qui puise dans leurs apprentissages socioculturels mais dans des formes d'appropriation qui leur sont singulières. Dans l'expérience des substances modificatrices de l'état de conscience, cette dimension subjective apparaît de manière évidente dans la diversité des choix individuels des modalités d'usage*. Mais elle est également présente dans la manière dont les personnes « se débrouillent » avec le « déconditionnement culturel et social » de la pensée (FONTAINE A., FONTANA C., 1996) qu'elles induisent, et avec « la dissonance technique et normative » que peut susciter l'engagement dans leur usage lorsque sont maintenus les engagements dans des activités et des sociabilités conformes aux normes sociales (CAIATA-ZUFFEREY M., 2002).

Dans un questionnaire passé en rave, une personne citait comme « risque » ou dommage lié à la pratique « *l'impossibilité de redevenir comme avant* » (HOAREAU E., 2005). Lors d'un

entretien dans les jours qui suivent sa première expérience de l'ecstasy, une jeune femme explique « *J'ai pris une fois mais j'ai envie d'en reprendre... y'a eu une évolution (...) tu restes toi mais en même temps tu changes, tu changes d'opinion, du dois intégrer quelque chose de nouveau et tu dois rester toi-même* » [E2, Isabelle, 20 ans, étudiante] (HOAREAU E., 2001). Ces propos témoignent de la difficulté à intégrer cette expérience dans la définition de soi : la personne éprouve un profond changement intérieur, de celui ou celle qu'elle était auparavant, et, en même temps, elle a le sentiment d'être toujours celui-ci ou celle-ci.

Ils illustrent combien les premières expériences de substances psychoactives, y compris d'alcool (NAHOUM GRAPPE V., 2010 ; FONTAINE A., FONTANA C., 1996), peuvent déstabiliser l'image de soi et induire un trouble, plus ou moins profond et durable, dans la manière de se définir en tant qu'individu et de définir sa place et ses rôles dans la société, lorsqu'elles ne sont pas suivies d'un « rite d'incorporation » soutenant l'individu dans le rétablissement des repères cognitifs antérieurs et l'intégration psychique de l'expérience (TURNER V. T., 1990 ; SUEUR C. et al. 2000)¹¹. En outre, concernant les ravers, elle survient dans une période « liminaire » entre adolescence et âge adulte, elle-même source de changements dans la manière dont l'individu se perçoit, et de doute, d'incertitude, de questionnements quant à l'adulte qu'il pourrait, désire ou redoute devenir (LE BRETON D., 2000).

N. E. ZINBERG (1984), psychiatre américain qui s'est appuyé sur les travaux de sociologues interactionnistes de la déviance, a proposé de saisir les choix individuels d'usage de produits illicites en comprenant la manière dont la personne vit et pense les modifications qu'ils induisent sur sa personnalité et sa façon d'accomplir ses rôles sociaux, et en considérant l'absence de régulation formelle de la pratique. Il a ainsi montré que les caractéristiques de la pratique d'usage individuelle se comprennent à l'aune de l'histoire psychoaffective de l'individu et des « sanctions » et « techniques » de régulation informelle de l'usage auxquelles il a été socialisé par ses pairs. De même, il s'agit ici de saisir la définition individuelle des incidences de l'usage sur son entrée dans l'âge adulte en identifiant ses articulations avec la trajectoire d'usage, aux aspects de son histoire et aux interactions que la personne évoque pour « s'expliquer sur » (HANIQUE F., 2007) cette interprétation.

Or, l'expérience intime d'une déstabilisation de l'image de soi et de la définition de sa singularité et de sa place dans le monde fait écho à la stigmatisation de l'usager « possédé » par les effets des substances illicites et aliéné à leur recherche (PERETTI WATTEL P., 2005 ; BERGERON H., 2009). Cependant, aucun des travaux conduits sur les raves ne s'est intéressé

11 C. SUEUR et al. (2000) citent ainsi J. MABIT : « Le problème qui surgit quand il se produit un franchissement brutal des barrières de la rationalité, des conventions sociales, des limites perceptives habituelles, des schémas mentaux, réside dans l'intégration de cette expérience nouvelle. Comment intégrer ces éléments qui tout-à coup, avec leur énorme charge énergétique, émotionnelle, excèdent la capacité de tout un chacun ? Comment métaboliser, ou assimiler ces données explosives pour se construire sur leur base ? ».

au « rapport au stigmaté » (GOFFMAN E., 1963) et au rôle que joue leur façon de vivre la possession d'un « attribut » exposant à « la disgrâce » dans la manière dont ils parlent de leur pratique. Aussi, cette recherche vise également à saisir dans quelle mesure leur interprétation de l'expérience peut être modelée par une posture, au cours de l'interaction avec le chercheur, d'« acceptation du stigmaté » (GOFFMAN E., 1963) de l'usager aliéné à sa pratique ou, au contraire, de son « inversion » (OGIEN A., 1995).

Charlotte DELBO raconte aussi que, malgré une socialisation politique – communiste – et une adhésion communes aux idéaux de liberté, de solidarité, de dignité, nombre de ses compagnes se sont laissées envahir par la tristesse, l'égoïsme, la résignation, et ne sont « pas revenues »¹². Ceci rappelle une interrogation de R. CASTEL (1998) et de ses collaborateurs : comment expliquer que, dans des conditions sociales et culturelles d'existence similaires, les individus « reconceptualisent leur expérience de l'usage » et sortent d'un style de vie structuré par la dépendance à un produit aux termes de différentes durées d'engagement dans l'usage ? Comme en réponse, V. DE GAULEJAC (2009) souligne que « l'individu est à la fois socialement fabriqué et acteur de ce processus, [qu'il] est producteur de ce qui le produit », et que l'injonction contemporaine à l'autonomisation le contraint à « (mettre) de la cohérence et de l'unité là où règnent la contradiction et la diversité ». L'intégration dans l'analyse de cette activité, intellectuelle et psychique, de « subjectivation » (DE GAULEJAC V., 2009) vise ainsi à saisir comment les individus peuvent donner des significations différentes à leur expérience sociale et un sens positif à la possession d'un stigmaté.

C) La diversité des pratiques et la période historique : une incidence sur l'interprétation de l'expérience ?

La rave-party constitue un terrain d'étude privilégié pour l'étude de la diversité des pratiques d'usage de substances, puisque, depuis les premières années de leur apparition, les pratiques et trajectoires d'usage y sont relativement hétérogènes et n'ont cessé de se diversifier entre le milieu des années 1990 et 2010¹³ (SAUNDERS N., 1996 ; SUEUR C. (dir.), 1999 ; IREP, 1999 ; VERCHERE C., 2005). Des travaux expliquent cette diversification soit par l'évolution de l'offre de produits, soit par l'évolution des significations données à leur usage, corrélativement à la normalisation des raves (SUEUR C. (dir.), 1999 ; FONTAINE A. et al., 2001 ; COSTES J.-M. (dir.), 2010 ; SUDERIE G., HOAREAU E., MONZEL M., 2010).

Mais la première explication par le seul mécanisme de l'offre néglige que tous les ravers ne consomment pas tous les produits disponibles en rave, ni ne les consomment à une

12 L'expression est une paraphrase du titre d'un de ses livres, *Tous ne reviendront pas*.

13 Depuis 2010, les usages de produits dans les fêtes techno ont continué d'évoluer.

fréquence et dans des quantités similaires (HOAREAU E., 2005 ; REYNAUD MAURUPT C. et al., 2007). Elle laisse également un point aveugle : l'étendue du polyusage, pour une personne ou au sein d'un espace de consommation tel que la rave, ne dit rien de la façon dont est « problématisé » (SOULET M.-H., 2002) l'ambivalence de l'usage. En l'occurrence, l'hétérogénéité des pratiques individuelles posent la question de l'articulation entre d'une part, cette problématisation et les caractéristiques de la trajectoire d'usage - envisagées comme fruits de cette problématisation -, et, d'autre part, les significations qu'une personne donne à son expérience. Dans quelle mesure les choix qu'elle a fait en termes de « sélection, prédilection, abandon ou exclusion » de tel ou tel produit ou modalité d'usage* (HOAREAU E., 2005), et les événements ou périodes, heureux ou malheureux, qu'elle estime avoir vécus à cause de sa pratique participent-ils de la définition de ses incidences sur son entrée dans l'âge adulte ?

La seconde explication se construit sur les évolutions qu'a connues la rave, plus ou moins concomitamment à l'évolution de l'offre et des usages de produits en son sein et à son « arraisonnement législatif » (SEVIN J.-C., 2010) et médico-social. Ainsi, il est fréquent d'entendre des ravers de différents âges déplorer une déperdition des valeurs originelles, qui se traduirait par une centration des significations de la sortie en rave sur la prise de produits illicites et par une moindre attention aux dommages et aux risques qu'elle est susceptibles d'induire. Certains travaux ont proposé une analyse similaire : la désaffection pour l'ecstasy, le LSD et le cannabis des débuts et la progression de l'usage de stimulants et d'opiacés illustreraient un désintérêt croissant, au fil du renouvellement des participants, pour les significations festives de l'usage et sa dangerosité (FONTAINE A., FONTANA C., 1996 ; SUDERIE G. et al., 2010 ; COLETTE T., 2002).

J. P. CASTELAIN (1989) a montré que la période historique, du point de vue de l'organisation du métier de docker et de la prégnance ou du recul de l'idéologie marxiste et des valeurs corporatistes, a influé sur la perception et l'acceptabilité sociale de l'alcoolisation abusive chez les dockers du Havre. Jusqu'aux années 1960, ce type d'alcoolisation est un signe – *valorisant* – d'appartenance professionnelle, participant de la lutte des classes ; avec l'individualisation du rapport docker/ employeur dans les années 1970, il devient le stigmaté – *honteux* - d'un individualisme pathologique et d'une aliénation au mode de production et d'exploitation capitaliste.

Or, l'hypothèse selon laquelle la normalisation de la rave, passée d'une pratique festive confidentielle et, souvent, clandestine, à une pratique de masse intégrée dans les lieux officiels et commerciaux du divertissement, a participé de profonds changements dans la façon de donner sens à l'usage de produits illicites qui s'y inscrit n'est pas étayée par une sociologie compréhensive des significations à l'usage par des personnes l'ayant découverte à différentes périodes historiques. Reste que ces changements historiques invitent à distinguer

plusieurs « périodes de socialisation » (BOUHNİK P., TOUZE S., VALLETTE VIALARD C., 2002) à la rave, et à comparer la manière dont les différentes générations de ravers pensent l'ambivalence de l'usage de produits illicites et donnent sens à son expérience.

III. Expérimenter une sociologie clinique de l'expérience des substances psychoactives

A) Prendre en compte l'expression des affects dans l'analyse

La sociologie actuelle de l'usage de produits illicite tend à « biologiser » l'usager (PERETTI WATTEL P., 2005), en excluant de l'analyse tout ce qui déborde des thèmes de recherche ayant trait aux aspects techniques, pharmacologiques et socioculturels de l'usage, tout ce qui peut relever de l'expression des affects et de la réflexivité qu'il peut susciter. Mais pour peu que l'on se montre à l'écoute, qu'on leur en laisse le temps, qu'on leur signifie que leur propre analyse est digne d'intérêt, les personnes ne parlent jamais seulement de leurs modalités d'usage, des effets qu'elles recherchent ou redoutent, de ce qu'elles éprouvent, ou des « bonnes raisons » qu'elles ont de consommer (BECKER H. S., 1986).

Elles replacent leur prise de produits dans leur histoire personnelle et dans la perspective de leurs autres lignes biographiques. Ce qu'elles disent de leur pratique dépasse généralement les attendus du guide d'entretien parce que justement elles « s'expliquent » (HANIQUÉ F., 2007) quant aux liens qu'elles identifient – parfois au moment même de l'entretien, par le seul mécanisme de la verbalisation – entre leurs choix d'usage et leur histoire, leur éducation, leurs relations affectives, leur parcours professionnel, leur choix de style de vie, leurs projets. La compréhension qu'elles ont de leur personnalité, des effets du produit sur leur personnalité, leur façon d'être en relation à l'autre, et d'accomplir ses activités et rôles sociaux leur permet ainsi d'expliquer leurs modalités d'usage (ZINBERG N. E., 1984) .

V. DE GAULEJAC (2009) rappelle qu'« Il y a bien une spécificité au cœur de l'être de l'homme, un élément irréductible qui le caractérise au-delà des cultures, des civilisations, des langages, des contextes historiques. Quelque chose qui l'anime, comme être de désir, actif, capable de création, de volonté et de réflexion. Si bien qu'on ne peut jamais le réduire à un organisme de mammifère socialement programmé. Pour saisir la totalité de son existence, on doit analyser l'ensemble des éléments génétiques et sociaux qui le constituent, mais également la part de singularité longtemps assimilée au « caractère », au « tempérament » ou à la

« personnalité » »¹⁴. Par conséquent, si « pour un sociologue, la signification des conduites humaines est inséparable du système de relations sociale dans lequel elles s'inscrivent » et « les attitudes, les conduites, les comportements ne peuvent être compris indépendamment des conditions sociales qui les rendent possibles » ; sa tâche est de « comprendre ce que l'individu fait de ce qu'on a fait de lui ».

Pour F. HANIQUE (2009), « La mise en pratique d'une véritable posture compréhensive » consiste donc à amener le sujet à « s'expliquer (...) à construire son propre point de vue sur lui-même et sur le monde, et à rendre manifeste le point, à l'intérieur de ce monde, à partir duquel il se voit lui-même et voit le monde ». Il ne s'agit pas ici de déduire, selon une approche hypothético-déductive, les bénéfices psychosociaux que les ravers retirent de l'usage de substances illicites du seul fait qu'ils s'y sont engagés à une « période d'indétermination sociale et symbolique » (LE BRETON D., 2000) – le passage à l'âge adulte. Mais de considérer ce que dit la personne sur son usage de produits illicites comme l'expression d'une « réflexivité » (D'ARRIPE A., ROUTIER C., 2013) sur l'expérience singulière qu'elle en a et de la façon dont elle l'affecte.

Au risque d'une simplification excessive, on peut dire que le terme de « clinique » (« être au plus près ») renvoie à une posture visant à favoriser, au moment de l'entretien, la verbalisation de « la dimension psychique des rapports sociaux » (DE GAULEJAC V., HANIQUE F., ROCHE P. (dir.), 2007), afin de l'intégrer ensuite dans l'analyse du sens donné à l'expérience sociale. Il s'agit de saisir les affects et la réflexivité que suscitent le fait d'être inscrit d'une certaine manière dans les rapports sociaux, et le sentiment de cohérence ou de dissonance qu'éprouve l'individu entre cette inscription et la façon dont il se définit, avec une histoire, une personnalité, des goûts, des qualités, des aspirations singuliers.

Il s'agit encore de vérifier le bénéfice heuristique à intégrer, dans l'analyse des discours sur l'usage de produit illicites, les « affects tristes » que suscite la conscience de posséder un attribut discréditable, et, le cas échéant, leur « neutralisation et leur transformation » en « affects joyeux » (ROCHE P., 2007). En quoi la manière dont la possession d'un stigmat affecte la personne et la réflexivité qu'elle lui inspire sur son expérience éclairent-elles sa manière de la raconter et de lui donner sens ? D'un point de vue sociologique, cette compréhension des affects et de la réflexivité ne prend sens qu'à condition, d'abord, de les appréhender comme des *indices* – non comme des *données* transparentes, suffisantes à expliquer le récit et l'interprétation - de la façon dont la personne vit l'assignation à la place

14 V. DE GAULEJAC (2009) souligne ainsi que « quand bien même, on considère (les) aspirations, (les) motivations, (les) croyances, (les) goûts et (les) façons de penser (de l'individu) comme des dispositions socialement conditionnées, on doit constater qu'il ne se réduit jamais à l'ensemble des déterminations sociales et des processus de socialisation qui le constituent. (...) Il s'agit donc de comprendre ce qui intervient au-delà des régularités objectives qui déterminent les conduites probables de tel ou tel individu ».

de « l'individu discréditable » (GOFFMAN E., 1963). Elle n'a de sens, ensuite, que mise en perspective avec les analyses d'autres entretiens individuels, de telle sorte que puissent être repérés des invariants dans l'expression du « rapport au stigmaté » (GOFFMAN E., 1963), permettant de distinguer les différentes interprétations de l'expérience et de mettre au jour des éléments de réponse à cette diversité.

Cette partie aurait pu s'intituler « Pour une sociologie clinique de l'usage de substances psychoactives illicites ». Mais si l'une des intentions de cette recherche est de promouvoir cette approche, un tel titre pouvait suggérer le projet qu'elle se substituât à la sociologie plus 'classique' de leurs usages, telle qu'ont pu réaliser H. S. BECKER (1986), R. CASTEL et A. COPPEL (1991), D. DUPREZ et M. KOKOREFF (2000), P. JAMOULLE (2000), P. BOUHNIC, C. VALETTE-VIALARD et S. TOUZE (2002), ou encore C. REYNAUD MAURUPT (2006). Ces deux approches sont ici envisagées comme complémentaires et se nourrissant mutuellement. Parce que c'est en la situant dans ces dimensions collectives qu'il est possible d'appréhender l'expérience individuelle dans une perspective sociologique, et qu'à la réduire à sa seule dimension subjective, l'analyse verserait dans un psychologisme qui aurait peu à voir avec la sociologie – ni non plus avec la psychologie. Ensuite, parce qu'intégrer dans l'analyse cette dimension subjective a pour enjeu de mieux appréhender la complexité des formes d'appropriation individuelles des conditions historiques, sociales et culturelles dans lesquelles les personnes s'engagent dans l'usage, en choisissent les modalités, et à l'aune desquelles elles lui donnent sens.

S'efforcer de favoriser l'expression des affects et de la réflexivité, de les comprendre et de s'appuyer de dessus pour procéder à l'analyse est un exercice périlleux qui a conduit à privilégier l'expression d' « *expérimentation d'une sociologie clinique* » à celle de « *sociologie clinique* ». Car lors du démarrage de cette thèse, si j'avais commencé à la découvrir de manière tout à fait empirique, en participant à deux études (ROCHE P., 2010 ; ROCHE P., HOAREAU E., 2009), j'ignorais tout de ce qu'est l'analyse sociologique de type clinique.

Expérimenter c'est sortir des sentiers arpentés d'ordinaire, s'essayer à une autre manière de procéder aux analyses individuelles et générale des entretiens, en m'appuyant sur l'ouvrage dirigé par V. DE GAULEJAC, F. HANIQUE et P. ROCHE (2007) quant aux postulats et enjeux théoriques, méthodologiques et épistémologiques de la sociologie clinique, et sur quelques travaux de sociologues cliniciens (DE GAULEJAC V., 2009 ; NIEWIADOMSKI C., 2000 ; ROCHE P., 2005). En l'occurrence, c'est prendre le risque d'aller trop loin, de s'empêtrer dans une approche psychologisante n'ayant pas grand-chose à voir avec l'analyse sociologique de type clinique. Il a donc fallu envisager l'éventualité de tâtonner, de me fourvoyer dans la manière de 'conduire' les entretiens et dans leur analyse, d'accepter d'abandonner une partie du matériau recueilli et des premières analyses, avant d'arriver à une recherche qui 'tienne la

route' d'un point de vue sociologique. « Expérimenter » c'est signifier l'absence de prétention à réussir l'initiation.

B) Interroger les effets de son implication dans l'objet de recherche

C'est également mon implication personnelle dans l'objet de recherche qui explique le choix d'une démarche en partie clinique. Selon D. NAUDIER et M. SIMONET (2011), l'analyse des pratiques de la recherche révèlent « un chercheur situé, ancré dans des réalités sociales, politiques, institutionnelles, économiques aussi, et celui d'un savoir produit dans des configurations historiques singulières, par les imbrications tout à la fois politiques, scientifiques et biographiques de ceux qui les portent' ». Or, « c'est en acceptant de penser ces engagements et non en les laissant dans l'ombre du savant, justement, que l'on peut faire œuvre de science ». Pour ce faire, il s'agit « d'éviter un double écueil : celui de l'épanchement narcissique et celui de la dissimulation des engagements au nom de la norme de neutralité. L'un comme l'autre finalement naturalisent et individualisent à la fois l'activité scientifique ».

Pourquoi choisir les participants aux *raves parties* pour comprendre comment les personnes peuvent penser les incidences de leur usage de produits illicites sur leur entrée dans l'âge adulte ? Une première réponse renvoie à une remarque de N. E. ZINBERG (1984) quant la nécessité d'étudier comment les personnes régulent leurs usages de produits psychoactifs pour mieux comprendre les processus d'inscription dans un usage abusif, considérant que même les personnes ayant un usage compulsif ou de dépendance font des choix de consommation qui procèdent, de fait, d'une régulation des prises. Or, les travaux en sciences humaines s'intéressent¹⁵ beaucoup plus aux personnes ayant un usage qui tend à structurer leur style de vie et à induire une grande vulnérabilité sanitaire et sociale, alors même que celles auxquelles la pratique ne pose pas ou peu de problèmes représentent la partie invisible de l'iceberg. D'autre part, c'est avec les *raves parties*, milieu qui m'intéresse bien plus que celui des discothèques, que d'anciennes interrogations sur le désir de l'être humain de modifier son état de conscience ont trouvé à se déployer, à se complexifier, à s'organiser.

A l'automne 1999, je commence à préparer une maîtrise de sociologie sur un système participatif de gestion du budget municipal à Porto Alegre, au Brésil. En novembre, sur un coup de tête, j'accepte la proposition d'un ami de se rendre dans une *free-party**, rave clandestine organisée par le fameux *sound-system** *Spiral Tribe*, dans les Cévennes. Le choc suscité, à la fois, par l'esthétique musicale (une musique répétitive, hypnotique, et amplifiée) et les dimensions sensibles de la rave (un espace ouvert en pleine nature, l'absence

15 A l'exception de ceux consacrés aux usages chez les adolescents ou aux usages de l'alcool.

d'horaires fixes, la liberté de mouvement dans la fête et entre la fête et les environs, un dispositif de danse collective sur une musique répétitive similaire à ceux de sociétés africaines - j'avais notamment vu un film de Jean ROUCH), et ses dimensions symboliques subversives (autonomie dans l'organisation et la gestion de la fête, sortie des lieux marchands du concert et du divertissement, appropriation éphémère d'un espace, valorisation du nomadisme et de l'anti-productivisme...) me décide, après quelques mois, à changer d'objet et de domaine de recherche - de l'action politique et des processus de décision politique à la déviance et à la santé publique. Cette fois, le choix ne relève pas d'un coup de tête. S'il renvoie à des événements et enjeux relatifs à mon histoire - qu'il n'est point besoin d'étaler ici -, j'évoquerai uniquement l'état d'esprit dans lequel j'ai commencé à étudier les usages de produits illicites et les cadres dans lesquels j'ai poursuivi.

Quelques années auparavant, le « revival seventies » dans les médias et la mode avait suscité de premières questions quant aux liens entre création musicale et usages de « drogues », essentiellement à propos de *Pink Floyd*, dont mes parents avaient quelques disques, mêlés à ceux de Brassens, Brel et Ferré. A la même époque, je suis intriguée par la musique électronique de Jean-Michel Jarre, et celle d'une émission sur *Radio Grenouille* - radio associative marseillaise. Il y eut aussi, entre autres, le film *L627* de Bertrand Tavernier (1992) et l'album *La Marmaille Nue* de Mano Solo (1993), évoquant le versant mortifère de l'usage de produits illicites. Au lycée, j'apprends, déconcertée, que des génies de la littérature française se sont essayés à ce qui serait des « paradis » mais « artificiels » : Rimbaud, Maupassant, Baudelaire... Enfin, des cours d'ethnologie à la fac évoquant les usages ritualisés de modificateurs de l'état de conscience alimentent ma curiosité .

Mais ce ne sont pas seulement ces questionnements qui ont ressurgi lors de la découverte de la free-party. Entre 1993 et 1996 (l'époque du lycée), les articles et reportages sur les raves se multiplient. Je m'étonne du contraste entre leur disqualification fréquente, notamment lorsqu'elles sont illégales, comme des lieux dédiés au nihilisme, à l'égoïsme et à l'autodestruction, et cette tolérance, parfois railleuse, accordée aux usages des écrivains, poètes et musiciens renommés et des personnalités du show-biz. Cet étonnement s'inscrivait dans un autre registre d'interrogations, plus ancien, inspiré par mon éducation familiale, quant à ce qui conduit les humains à stigmatiser, discriminer et exclure celui ou celle qui est différent/e ou fait des choix différents.

De plus, après la première free-party et les premières conversations avec des *teufers*, s'ajoutait l'impression que ce que je lisais ou entendais à l'époque sur l'usage de produits psychoactifs illicites, qui se référait généralement à la notion mortifère de « toxicomanie », me semblait très éloigné de la dimension hédoniste, récréative et contre culturelle de la pratique des ravers. Si je ne contestais pas la réalité d'usages mortifères, je *m'engageai* dans

ce champ d'étude avec l'intention de déconstruire des représentations pathologisantes et, de fait, disqualifiantes, me semblant inadéquates à décrire le rapport à l'usage dans les raves.

Je réalise donc ma maîtrise (HOAREAU E., 2001), dans une perspective similaire à celle de cette recherche, puis un DEA sur la stigmatisation de l'usage perçu comme abusif chez les participants aux free-parties (HOAREAU E., 2004). Durant ces années, je sors régulièrement dans des free-parties et des *teknivals** et passe des moments avec des amis ou connaissances qui s'y rendent. Au début du DEA, par l'intermédiaire de Mr Vuarin, mon directeur de maîtrise, Mme Frappas et le Dr Toubiana de la Direction de la Santé Publique de la Ville de Marseille me sollicitent pour réaliser une recherche-action avec *Le Tipi* et *Aides*, quant à l'impact des interventions de réduction des risques sur les pratiques d'usage de substances psychoactives des participants aux raves légales et illégales (HOAREAU E., 2005). Dans ce cadre, je réalise de l'observation participante au sein des interventions des deux associations.

Lorsqu'il s'achève, je poursuis mon engagement bénévole avec la Mission rave de *Médecins du monde* jusqu'en 2012. Cet engagement est motivé par le désir d'aider les personnes à se protéger et à protéger leur entourage des dommages et des risques liés à leur pratique. Il se fonde aussi sur un positionnement quant à la liberté de chacun à disposer de son corps et à modifier son état de conscience, dans la limite de ne pas nuire à autrui – sans pour autant adhérer à l'idée d'une *légalisation* de tous ou partie des produits illicites.

Après le DEA, je cesse mes études, pour des raisons financières, mais surtout car la difficulté à prendre du recul à l'égard de mon objet de recherche (mon attachement aux dimensions esthétiques, sensibles et symboliques de la rave et mon désir de déconstruire les représentations stigmatisantes sur les personnes usant de produits illicites) me semble incompatible avec une réelle démarche scientifique. Toutefois, je reste dans la perspective de travailler dans ce champ de recherche – voire de réaliser une thèse de sociologie un jour ou l'autre. Ainsi, à partir de 2005 et jusqu'à aujourd'hui, je contribue à ou réalise différents travaux, sur les usages de substances illicites des ravers, mais également des personnes reçues dans les Centres d'Accompagnement et d'Aide à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues* et dans les Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention des Addictions*.

Cette transformation progressive d'une curiosité et d'un engagement personnels en activité professionnelle n'évacue pas la nécessité de problématiser l'intersubjectivité dans les entretiens réalisés pour cette recherche (DE GAULEJAC V., HANIQUE F., ROCHE P. (dir.), 2007). Plus sans doute que les phénomènes bénéficiant d'une meilleure acceptabilité sociale, l'usage de substances psychoactives illicites – comme d'autres pratiques déviantes - suscite, chez le chercheur, des affects d'une acuité d'autant plus grande qu'ils ne naissent pas uniquement d'une connaissance abstraite, livresque du phénomène et de positionnements

normatifs et idéologiques. Lorsqu'ils s'enracinent aussi dans ce qu'il a lui-même vécu ou dans ce qu'ont vécu certains de ses proches, ils sont probablement d'autant plus prégnants dans sa construction de la recherche et lors du *face-à-face* avec les personnes. Si l'on peut tenter d'en limiter l'expression lors de la rédaction du rapport et par une préparation minutieuse du champ sémantique utilisé dans les questions et les relances de l'entretien, ils peuvent ressurgir à tout moment, notamment sous forme de réaction aux propos des personnes interviewées, orientant en retour leurs propos et l'analyse qui en sera faite.

Ce postulat méthodologique revient à considérer qu'en tant que situation d'interaction (JOSEPH I., 1998), l'entretien en sociologie est un « cadre » (GOFFMAN E., 1991) qui participe de la manière dont la personne raconte et interprète son expérience. D'ailleurs, la personne usagère de produits illicites « est probablement entré(e) en contact avec un ensemble de façons de parler de la drogue », et elle « (choisit) les mots dont (elle) se sert dans la formulation de ses énoncés en fonction de significations qui sont spécifiquement accolées à l'usage de drogue dans tel ou tel contexte d'action » (CASTEL R., 1998). On peut ainsi admettre qu'elle construit son discours en considérant que certains propos sont socialement plus acceptables que d'autres, ne retiendront pas la même attention de la part du chercheur, ni n'auront le même statut dans son analyse, voire l'exposeront au discrédit. Ceci implique que ce qu'elle dit de son expérience n'est jamais son reflet fidèle, mais une « fiction » qu'elle raconte sur elle-même à son interlocuteur (TAÏEB O., 2011), qu'il importe d'analyser dans la perspective de leurs « attentes de rôles » (JOSEPH I., 1998) réciproques.

Néanmoins, c'est aussi « à partir des expériences de sa vie, des connaissances déjà accumulées, que le chercheur trouvera les ressources de la compréhension et de l'interprétation de ce qu'il voit, entend et ressent », (HANIQUE F., 2009). Et, c'est en reconnaissant ce qu'il engage de lui-même dans la recherche, c'est-à-dire ses positionnements, ses affects, ses propres « savoirs d'expérience » (RHEAUME J., 2007), qu'il peut les distinguer de ce que raconte et pense l'autre de sa propre expérience. Ainsi, j'ai d'abord considéré que mes connaissances sur les raves, les pratiques, les codes, les rapports à la musique, à l'espace et au temps qui s'y inscrivent, me permettaient de mieux atteindre et saisir le sens de l'expérience pour les personnes. Mais au fil du temps, ces mêmes connaissances, mon langage et mes réactions me sont apparues comme susceptibles d'exprimer un positionnement bienveillant sur l'usage de produits illicites et sur les raves qui puisse autant (ou presque) heurter les personnes et susciter des réactions défensives qu'un positionnement qui disqualifierait (implicitement) leur pratique.

Les enjeux épistémologiques d'une sociologie clinique de l'usage de substances psychoactives illicites sont donc aussi déontologiques. Le discours 'savant' sur une expérience est d'autant plus susceptible d'être en décalage avec le discours 'profane' et faire violence au sens que les personnes lui donnent qu'elle se situe aux marges des normes et des

catégories de pensée dominantes (FAVRET SAADA J., 1985). De plus, parce que l'estime de soi de « l'individu stigmatisé » s'affermite ou s'étiolle dans le regard qu'autrui porte sur lui (GOFFMAN E., 1963), parce qu'accepter d'être interviewé à propos d'une expérience disqualifiée socialement peut être motivé par un désir de reconnaissance de la façon dont on l'a vécue, l'interaction avec le/la sociologue peut être vécue, selon sa posture dans l'entretien, comme un moment de disqualification sociale.

Privilégier une « démarche de co-construction du savoir » avec la personne interviewée, considérée comme « sujet connaissant » (DE GAULEJAC, F. HANIQUE, P. ROCHE (dir.), 2009) c'est réduire le risque de procéder à une analyse « hors sol », déconnectée de la façon dont elle a vécu l'expérience. C'est aussi aller à rebours de cette imagerie de l'utilisateur qui, sous l'effet conjoint des substances et de la socialisation par ses pairs à des catégories de pensée positives de leur usage, aurait « perdu [sa] liberté de décision » (REYNAUD M., 2013). Accorder à sa parole un autre statut que ceux d'un produit d'une contre-culture, d'une mystification des substances psychoactives, d'une rhétorique de justification de la déviance et de « neutralisation de la norme » (PERETTI-WATTEL P., 2005), c'est considérer qu'il dispose d'une expertise complémentaire à celle du chercheur (RHEAUME J., 2007), et traduire en actes le projet d'infirmer son appréhension culturelle comme aliéné à sa pratique.

C) Rapport au stigmaté et description de sa pratique

Lors d'entretiens menés en tant que bénévole de réduction des risques dans les raves, j'ai observé différentes attitudes dans la manière dont les personnes parlaient de leur pratique d'usage de produits illicites. Ces attitudes apparaissaient si régulièrement et de façon si marquée, qu'au fil des années, j'en suis venue à en identifier trois catégories. Certaines personnes exprimaient de la *contrition*, voire de la *culpabilité*, et disaient, avec un ton que je percevais souvent comme peu authentique, « il faut que j'arrête ». D'autres n'exprimaient, au contraire, aucune gêne, parlaient avec *assurance*, voire une pointe de *fierté*, de leurs prises de produits, et affirmaient un présomptueux « je gère » restant à vérifier. D'autres encore, souvent plus âgées (autour de la trentaine et plus) et/ou ayant une expérience plus ancienne, parlaient facilement des satisfactions et des désagréments retirés de l'usage, et évoquaient avec *pragmatisme* leurs difficultés dans la gestion des effets et/ou la régulation des prises, et les techniques et stratégies qu'elles mettaient en place pour y pallier.

Or, si cette dernière attitude semblait donc relever d'une objectivation de leur rapport aux produits, les deux autres laissaient planer le doute quant à leurs capacités et difficultés réelles de gestion des effets et de régulation des prises. La première laissait supposer un rapport problématique à l'usage et des dommages peu ou prou importants ; tandis que la seconde laissait penser exactement l'inverse. Mais dès lors que ces premiers échanges

évoluaient en entretien permettant de connaître assez précisément les modalités d'usage de la personne, apparaissait souvent un paradoxe. L'expression de la contrition et de la culpabilité s'articulait souvent à une occultation de l'absence de dommages, en vertu d'un niveau d'usage* relativement maîtrisé en termes de fréquences, contextes et quantités de consommation. En revanche, l'assomption de la pratique, voire sa revendication masquaient souvent, des difficultés dans la régulation de l'usage et/ou dans la capacité psychique à supporter les effets de certains produits, voire des dommages plus ou moins graves.

Or, ces différences dans l'expression du « rapport au stigmaté » (GOFFMAN E., 1963) (assomption *versus* honte) et ces deux formes d'escamotage de la pratique (exagération *versus* dévalorisation de ses capacités à supporter, physiquement ou psychologiquement, les effets de certains produits et/ou à réguler leurs prises) traduisaient différentes façons d'envisager l'interaction par un.e intervenant.e de réduction des risques. Ainsi, la gêne et l'auto-condamnation de leur pratique disparaissaient au fil de la conversation lorsque les personnes étaient rassurées quant au fait que je ne les jugerai pas en raison de leur usage. Tandis que la légère arrogance de ceux qui affirmaient que leur pratique ne leur posait aucun problème s'amenuisait progressivement quand ils comprenaient, également, que je ne les jugeais pas quand bien même je saisisais, avec eux, des difficultés dans leur rapport à la pratique. Enfin, ces deux attitudes suggéraient que c'était leur première rencontre avec un intervenant de réduction des risques, alors que les plus âgés et/ou ceux ayant un usage ancien et une attitude *pragmatique* évoquaient souvent des rencontres antérieures.

Ces attitudes rappellent que les personnes usagères de produits illicites – de même, sans doute, que celles qui abusent de produits licites – craignent souvent d'être jugées par un « entrepreneur de morale » (BECKER H. S., 1985) qui promeut la préservation de sa santé, dès lors qu'elles méconnaissent son positionnement (acceptation ou condamnation) sur leur pratique. Des travaux ont ainsi montré que l'insistance sur sa dangerosité, au détriment de l'évocation de ce que les personnes y trouvent de plaisant, voire de bénéfique, et « Le choc, ou la confrontation, entre messages de prévention primaire (« la drogue c'est de la merde, n'y touchez jamais ») et premières expériences de consommation » (LALANDE A., 2007) alimentent non seulement leur défiance à l'égard de l'information de prévention et de réduction des risques et de ceux qui la diffusent, mais aussi un déni des risques et du besoin d'aide (COPPEL A., 2000 ; PERETTI WATTEL P., 2005). Ainsi, les ravers n'abordent « jamais spontanément » la « notion du risque » pour parler de l'usage, sinon lorsque le chercheur interroge la définition qu'ils en ont et leurs opinions sur « la dangerosité » des substances (VERCHERE C., 2002), parce que la conception contemporaine mortifère de la prise de risque leur semblerait inadéquate au regard de leur expérience (CARTUYVELS Y. (dir.), 2008 ; LALANDE A., 2007).

Par ailleurs, lors d'entretiens conduits avec des personnes qui sollicitent les CAARUD*, où je me présentais ou étais présentée comme « sociologue » ou « enquêtrice » - parfois confondue avec une « journaliste » -, j'observais que l'expression de honte, de culpabilité et de contrition en lien avec l'usage de produits illicites était sans commune mesure avec celle des ravers : quasiment systématique, plus virulente et développée, rarement pondérée par l'expression d'affects gais, si ce n'est à travers l'évocation du plaisir qu'il procure. Certes, cette déferlante d'affects tristes peut s'expliquer par des histoires de vie généralement bien plus douloureuses, des situations sociales et sanitaires plus dramatiques que celles des ravers, et un cumul d'« attributs discréditables » (GOFFMAN E., 1963) (des origines sociales plus souvent populaires et liées à l'immigration maghrébine, une polyconsommation quotidienne, une pratique d'injection, des stigmates physiques laissés par l'usage et la précarité, le besoin du soutien de professionnels de santé et du travail social).

Cependant, « L'interview sociologique porte à la fois les marques des interprétations officielles (qu'elles soient médicales, répressives ou émanant d'associations auxquelles l'individu a appartenu) et celles de sa personnalité la plus intime » (CASTEL R., 1998). Autrement dit, l'expression des affects suscités par « la conscience d'être discréditable » (GOFFMAN E., 1963) relève, en partie au moins, d'une manière de construire l'interaction avec le sociologue, confondable lui aussi avec un entrepreneur de morale. Mais s'il est d'usage, dans l'intervention de réduction des risques comme dans la recherche en sciences sociales, de distinguer les significations que la personne donne à sa pratique de ses modalités concrètes et de ses conséquences, il est rare que soit questionnée l'incidence sur son discours de la désapprobation culturelle de l'usage de produits illicites et de la stigmatisation de l'usager.

Or, ce qu'elle dit de son aisance ou de ses difficultés à supporter les effets de certains produits et à réguler leurs prises demande à être analysé dans l'hypothèse qu'elle craigne d'être disqualifiée par son interlocuteur et qu'elle s'approprie cette éventualité en « acceptant le stigmat » (GOFFMAN E., 1963) ou en l'inversant. Cette recherche se propose ainsi de vérifier si comprendre le rapport au stigmat, construit par la personne dans le cadre de l'entretien sociologique ou de réduction des risques, permet de mieux objectiver ses capacités de régulation de l'usage et les conséquences néfastes de sa pratique, et d'améliorer la pertinence de l'intervention de réduction des risques.

Le cadre de la recherche



Chapitre 1. La subjectivation de l'expérience des substances psychoactives illicites liée à la sortie en rave

*« Comme j'écrirais bien si je n'étais pas là !
si, entre la feuille blanche et le bouillonnement des mots ou des histoires
qui prennent forme et s'évanouissent sans que personne ne les écrive,
ne s'interposait l'incommode diaphragme qu'est ma personne !
Le style, le goût, la philosophie, la subjectivité, la formation culturelle, et le vécu, la
psychologie, le talent, les trucs du métier : tous les éléments qui font que j'écris est
reconnaissable, me semblent une cage qui restreint mes possibilités.
(...) Ce n'est peut-être pas pour être le porte-parole de quoi que ce soit de défini
que je voudrais m'annuler moi-même.
Seulement pour transmettre le scriptible qui attend d'être écrit,
le racontable qui n'est raconté par personne. »*

Italo Calvino

La définition des incidences de l'usage de substances psychoactives illicites sur son entrée dans l'âge adulte et le récit dans lequel elle s'inscrit ne peuvent être considérés comme le reflet exact de ce qui a été vécu, mais comme le fruit de sa relecture, de son analyse rétrospective à l'aune du présent et en fonction de la socialisation de l'individu. Aussi, son interprétation, du point de vue des impacts de sa pratique sur sa trajectoire professionnelle, ses relations affectives, sa santé, exige d'être analysé relativement aux caractéristiques de la pratique d'usage individuelle et à leur évolution dans le temps et à la façon dont la personne pense son inscription dans son histoire, mais aussi à ses cadres, et au rapport ambivalent au stigmaté que l'individu discréditable construit au cours d'une interaction avec un interlocuteur qui sait qu'il possède cet attribut.

I. Orientations théoriques

A) L'expérience des substances psychoactives illicites lors de l'entrée dans l'âge adulte

1. « Drug, set and setting »

Plutôt que partir d'une définition théorique et universelle de l'usage et de l'abus, N. E. ZINBERG (1984) a proposé d'expliquer pourquoi une personne en vient à utiliser une substance psychoactive illicite, à en user modérément ou à en abuser, en prenant en compte trois variables¹⁶ : les propriétés pharmacologiques des produits (*drug*), le contexte physique et social dans lequel l'usage s'inscrit (*setting*), et l'attitude de la personne au moment de la prise, soit sa personnalité et ses attentes à l'égard des effets des substances (*set*)¹⁷.

Chaque pratique d'usage individuelle peut être appréhendée comme un « pattern »¹⁸, une configuration de « caractéristiques objectives », issues de la sélection et de la combinaison de différentes modalités d'usage qualitatives et quantitatives : les effets pharmacologiques de la substance utilisée/ privilégiée, ainsi que les quantités et fréquences de l'usage et son contexte social et matériel, c'est-à-dire la voie d'administration utilisée, les moments, les lieux, et les personnes avec lesquelles le produit est consommé. Les individus choisissent ces modalités, au-delà de la recherche des effets pharmacologiques proprement dits, en fonction de leurs attentes quant à la manière dont ces effets viennent modifier leur personnalité¹⁹, sa relation à l'autre et l'accomplissement de ses activités et rôles sociaux.

16 « *in order to understand what impels someone to use an illicit drug and how that drugs affects the user, three determinants must be considered :drug (the pharmacologic action of substance itself), set (the attitude of the person at the time of use , including his personality structure), and setting (the influence of the physical and social setting within which the use occurs)*” (ZINBERG N. E., 1984, 5).

17 “*All three variables – drug, set, and setting – must be included in any valid theory of drug use. It is necessary to understand in every case how the specific characteristics of the drug and personality of the user interact and are modified by the social settings and its controls*” (ZINBERG N. E., 1984, 15)

18 ‘Pattern’ est traduisible par « manière », « modèle » ou « patron » (Harrap’s compact. Dictionnaire, 1994). L’analogie avec la couture (agencement de proportions, de volumes, de motifs et de longueurs) rend compte de la diversité et de la complexité des formes d’agencement des caractéristiques des pratiques d’usage. En français, il pourrait se traduire par « configuration des modalités d’usage »

19 Après avoir demandé aux personnes de se définir à partir d'une grille d'objectivation des traits de personnalité construite par des psychiatres, N. E. ZINBERG a relié cette définition à celle qu'elles donnent des effets qu'elles recherchent ou qu'elles désirent limiter ou éviter.

Cette dimension subjective de la définition des effets positifs ou négatifs sur ses attitudes, ses conduites et la satisfaction de ses obligations sociales, introduit l'idée de bénéfices et de préjudices *psychosociaux* de l'usage en distinction de ceux qui sont *sanitaires* et *sociaux*. Ainsi, les ravers peuvent évoquer l'amélioration de la « sociabilité » et de la « confiance » en soi²⁰, une meilleure attention à l'autre, une plus grande authenticité et aisance dans l'expression personnelle et la participation au groupe de pairs (MEASHAM F. et al., 2001 ; HOAREAU E., 2005). De même, ils définissent les préjudices en termes de désinhibition de l'agressivité et de la violence, d'artificialisation des relations durant la fête, de mise en danger d'autrui (notamment sur la route), de donner un mauvais exemple aux plus jeunes (HOAREAU E., 2005).

La définition de effets attendus se comprend à l'aune de l'histoire psychoaffective de l'individu dans la mesure où celle-ci participe de la formation de sa personnalité, et des traits de personnalité qu'il souhaite renforcer ou atténuer par la prise de substances (ZINBERG N., 1984). Toutefois, pour N. E. ZINBERG, ce sont moins la personnalité et les propriétés pharmacologiques des substances que le contexte qui explique les modalités d'usage d'un individu et le fait que son usage de produit est « contrôlé » ou pas, abusif ou modéré. Ce contexte renvoie à « l'appréhension culturelle de la pratique de modification de l'état de conscience » via le recours à des substances psychoactives et aux « régulations formelles » et « informelles » de l'usage qu'elle implique. Les premières relèvent des lois et des politiques de santé publique ; les secondes d'« apprentissages sociaux de la régulation » qui ont généralement²¹ pour fonction d'étayer la gestion individuelle des quantités et des fréquences des prises de produits de telle sorte d'en limiter les conséquences néfastes sur la santé, les relations affectives, les activités et rôles sociaux.

En effet, en l'absence de ritualisation, d'organisation sociale des temporalités, contextes et quantités de consommation de produits illicites à laquelle procèdent certaines sociétés (HOFFMAN A., SCHULTES R. E., 2000 ; FURST P. T., 1974), les personnes usagères élaborent leurs propres « rituels » ou techniques et savoir-faire, et leurs propres « sanctions » ou « maximes » (« un verre ça va, deux verres bonjour les dégâts »). L'individu est socialisé dès son enfance aux apprentissages de la régulation qui encadrent la pratique d'alcoolisation. Lorsqu'il est initié à l'usage de produits illicites, il en découvre de nouveaux, transmis par les pairs - les autres usagers -, et qui parfois reformulent ceux relatifs à l'usage d'alcool. Ces

20 Certains parlent aussi de « bien-être », qui va au-delà de la sensation de plaisir, exprimant un changement heureux dans le rapport à soi et au monde, voire de la vertu thérapeutique de l'usage (HOAREAU E., 2005 ; SUEUR C. (dir.), 1998).

21 N. E. ZINBERG (1984) souligne que certains rituels et maximes n'ont pas d'efficacité en termes de réduction des dommages et des risques liés à l'usage de substances psychoactives.

sanctions et rituels tiennent compte de la spécificité des dommages et des risques liés à l'usage de produits illicites, qu'ils relèvent de leurs propriétés pharmacologiques ou de l'illégalité de leur usage (être repéré par des non consommateurs ou des agents de police).

D'autre part, les pratiques d'usage des participants aux raves parties s'inscrivent dans un contexte qui favorise le *polyusage*, soit le fait de « consommer au moins deux produits psychoactifs », y compris l'alcool²² (COSTES J.-M., 2010). En effet, depuis les années 1950, une offre de plus en plus diversifiée de produits psychoactifs licites et illicites favorise les pratiques de « pick'n mix » (WILLIAMS L., PARKER H., 2001). En l'occurrence, les *ravers* usent pour la plupart d'alcool et/ou de cannabis, et ils sélectionnent et hiérarchisent les modalités d'usage comme étant privilégiées (les plus utilisées, voire les seules), opportunes (car moins appréciées que les premières, ou « à défaut de » ou selon les opportunités), ou exclues (avant toute expérimentation, ou après une expérimentation insatisfaisante, ou encore après un usage prolongé devenu inintéressant ou trop problématique) (HOAREAU E., 2005). Ces modalités d'usage, notamment les produits utilisés, les quantités consommées au cours d'une session d'usage* et les voies d'administration peuvent changer d'une rave à l'autre et évoluer dans le temps (SUEUR C. (dir.), 1999 ; VERCHERE C., 2005 ; HOAREAU E., 2005).

De même, la définition subjective des incidences de l'usage sur son entrée dans l'âge adulte est ici appréhendée dans la double perspective de l'histoire singulière de l'individu et du contexte socioculturel de sa pratique. L'analyse que la personne fait des incidences de sa pratique sur cette période de la vie s'élabore sur un substrat que sont les modalités d'usage investies au cours de la trajectoire d'usage, les bénéfices et préjudices de l'usage sanitaires, sociaux et psychosociaux que la personne estime avoir vécus, et certains éléments biographiques, qui expliquent, selon elle, ses choix et ses changements de modalités d'usage au cours de la trajectoire et son interprétation de l'expérience. Contrairement à N. E. ZINBERG, il ne s'agit pas de s'intéresser à la personnalité des individus et de mobiliser une définition psychiatrique et savante des différents types de personnalité. Il s'agit plutôt de considérer que la manière dont les personnes donnent sens à leur expérience s'explique par certains aspects de leur histoire individuelle et familiale et par les événements ou les périodes ne relevant pas *stricto sensu* de la trajectoire d'usage mais qui lui sont concomitants ou consécutifs.

22 La définition du polyusage par l'OFDT intègre le tabac sous forme de *cigarettes*, en distinction des *joints* contenant du cannabis (COSTES J.-M., 2010). Dans cette recherche, ce produit n'est pas pris en compte, au regard de la complexification du recueil de données et de l'analyse que cela aurait impliqué.

2. L'ambivalence des incidences de l'usage lors de l'entrée dans l'âge adulte

Appréhender le sens que les personnes donnent à leur usage de substances psychoactives illicites à l'aune de leur histoire implique de prendre en compte son inscription dans la période d'entrée dans l'âge adulte. Depuis le début des années 1990, les participants aux raves sont âgés entre 16 et 35 ans, et la majorité entre 20 et 25 ans (cf. chapitre II), illustrant la plus haute prévalence de cette pratique chez les 18-25 ans (OFDT, 2015). L'augmentation, au cours des années 1960-70, de la prévalence des usages de substances psychoactives illicites chez les jeunes adultes, est concomitante de changements dans les conditions d'entrée dans l'âge adulte au sein des sociétés occidentales.

Selon O. GALLAND (2011), la notion d'« entrée dans la vie adulte » articule « trois critères qui correspondent à des changements fondamentaux de statuts : le début de la vie professionnelle, le départ de la famille d'origine, le mariage ». Au début du XXe siècle, « sous l'influence de la psychologie naissante, la jeunesse est définie comme un *processus de maturation psychologique*, un passage difficile, un moment de crise marqué par le trop plein des pulsions sexuelles, du sentiment et de l'idéal ». « Le second XXe siècle » va « (mettre) l'accent sur les conditions sociales différentielles » dans lesquelles s'effectue cette « transition » vers les statuts d'adulte : « la jeunesse devient un *processus de socialisation* ».

A partir des années 1950, l'allongement de la période de la vie entre l'enfance et la stabilisation de la situation d'adulte, liée notamment à l'allongement de la scolarité et de la formation professionnelle, s'accompagne alors de « la déconnexion des seuils de passage au statut adulte » : stabilisation de la vie professionnelle, décohabitation, fondation d'une famille. Le modèle traditionnel de l'entrée dans la vie adulte se caractérise par « la relative synchronie du franchissement » de quatre seuils : fin des études et départ de chez les parents, début de la vie professionnelle et mariage ou vie en couple. Au cours des années 1960, on assiste à la désynchronisation de ces étapes : la décohabitation et/ou la mise en couple se fait avant la fin des études et l'accès à l'emploi, et le temps entre formation du couple et naissance du premier enfant est de plus en plus long. Ainsi, s'impose peu à peu une définition de « la jeunesse » comme une « phase de préparation à l'exercice des rôles d'adulte ». Elle « se distingue de l'enfance par une autonomie relative à l'égard des parents sans avoir accédé aux statuts et aux rôles adultes : une autonomie des goûts qui s'exprime à travers une culture juvénile spécifique ; une autonomie de fréquentation qui se manifeste par le fait de choisir ses amis et de les voir hors du contrôle des parents ».

O. GALLAND (2011) souligne que si la déconnexion entre mise en couple et accès à l'emploi peut s'expliquer par la précarisation de l'emploi et les difficultés accrues pour les jeunes d'y accéder, elle n'explique pas l'accroissement de l'écart temporel entre la formation du couple

et la naissance du premier enfant. Ce constat le conduit à l'hypothèse d'une « transformation dans le processus de socialisation » qu'est la jeunesse. On serait passé d'un « modèle d'identification » au groupe d'appartenance à un « modèle d'expérimentation », caractérisé par « une distance croissante entre le groupe d'appartenance et le groupe de référence ». Cette hypothèse met en exergue combien la jeunesse est une période particulière du processus d'individuation.

Pour P. ROCHE (2007) « L'individuation est ce processus permanent par lequel la société en se faisant fait de l'individu, transforme le *il y a* en *celui-ci* ou *celle-là*, sachant que l'individu est à la fois produit et producteur de ce qui le produit, donc de lui-même ». V. DE GAULEJAC (2009) rappelle que « La question de l'individu est inséparable de la question du sens. Sens que les autres attribuent à ses positions, ses conduites, son existence. Sens que lui-même attribue à sa place, son comportement, ses idéaux, ses projets ou sa vie ». L'individuation est donc aussi ce processus par lequel un individu se définit comme un être singulier, dans l'interaction avec les autres et la façon dont ils le perçoivent.

« Chaque individu tente de se définir comme un soi-même à partir d'éléments disparates. D'un côté les désirs, les projections, les attentes, les aspirations de son entourage, de l'autre, les normes, les codes, les habitus, les modes de classement que chaque milieu produit pour désigner et reconnaître chacun des membres qui le composent. "Nous ressemblons tous à l'image qu'on se fait de nous", écrit Louis Borgès, pour rendre compte de la dualité entre ce qui nous pousse à "être soi-même" et ce qui vient des autres dans la constitution de soi » (DE GAULEJAC V., 2009)²³. Ainsi, la jeunesse est aussi une période dans laquelle l'individu s'affirme et tente d'être reconnu, notamment par ses parents et par ses pairs, pour la personne qu'il estime être, ayant une personnalité, des qualités, des centres d'intérêts, des goûts, des aspirations qui lui sont propres. Cette affirmation passe des choix de relations amoureuses ou d'amitié, d'orientation professionnelle, de pratiques culturelles, de positionnements idéologiques et normatifs.

Par ailleurs, depuis les années 70, l'usage de substances psychoactives illicites dans cette période de la vie est catégorisé comme « comportements à risques » ou « conduites à risques » au regard de sa dimensions délétère (COPPEL A., 2008). Toutes les conduites à risques ne sont pas définies socialement de la même manière (LE BRETON D., 2000 ;

23 Pour V. DE GAULEJAC (2009), le processus d'individuation est exacerbée dans les sociétés modernes capitalistes : « Les modes de production des individus sont différents selon les époques et les structures sociales. Dans les sociétés pré-capitalistes, l'individu est peu singularisé, soumis à la tradition, inséré dans un groupe qui détermine ses conduites. (...) La société capitaliste (...) crée un marché des travailleurs, qui peuvent vendre leur force de travail au plus offrant. Ces « roulants » sont à la fois plus libres, puisqu'ils ne sont plus condamnés à l'identité assignée au départ, et plus contraints puisque soumis « aux lois du marché » qui s'imposent à eux ».

RICHARD D. et al., 2009). Si certaines, tels que les sports extrêmes et des séjours d'entreprise incluant des mises à l'épreuve, sont valorisées en référence aux valeurs contemporaines de l'initiative individuelle, de la performance et de la mise à l'épreuve de soi ; d'autres sont plutôt disqualifiées : la conduite sans casque, les troubles alimentaires, l'usage de produits illicites... Or, une telle différence dans l'acceptabilité sociale de la prise de risque occulte sa dimension ambivalente et le fait qu'elle fait condition pour l'être humain, notamment lors du passage à l'âge adulte (CARTUYVELS Y. (dir., 2008).

Selon J. NEVE (2010), l'être humain « ne peut échapper au devoir de se réaliser soi-même, c'est-à-dire de faire de soi ce qu'il est. Vivre consiste donc à faire des choix et qu'est-ce qu'un choix sinon la prise de risque, le risque d'engager son être, de le jeter au monde »²⁴. « Prendre un risque, (c'est) poser un choix dans un contexte d'incertitude, prendre le risque de perdre ce que l'on est, sans certitude de pouvoir y gagner quelque chose ». La prise de risque est ainsi « (indivisible) du processus d'individuation », parce qu'elle implique de « sortir de soi, de chez soi, d'être un sujet singulier, de parler en son propre nom, de se séparer, de sortir du milieu familial, du groupe, de sa religion ou de son parti, ou de tomber amoureux, de se droguer ou d'arrêter de se droguer » (NEVE J., 2010). Elle est synonyme d'autonomisation à l'égard des attentes et des prescriptions de l'adulte, de socialisation au sein d'un groupe de pairs, d'apprentissages de compétences, savoirs et savoir être.

Lors de l'entrée dans l'âge d'adulte, le risque est à la fois « synonyme de liberté et de réflexivité, d'invention et d'émancipation » (NEVE J., 2010). En se mettant à l'épreuve, l'individu apprend à connaître ce à quoi il s'affronte, mais aussi ce qu'il engage dans cet affrontement. En confrontant à des expériences sociales, physiques ou émotionnelles ignorées jusqu'ici, elle permet de mieux connaître ses manières de s'engager (ou pas) dans certaines situations, sa façon d'agir, de réagir à et d'interagir avec son environnement, ses capacités ou ressources et ses faiblesses ou vulnérabilités physiques, intellectuelles, psychosociales.

Elle participe de l'élaboration de connaissances sur sa personnalité et sa vie intérieure, sur sa relation à l'autre et sur le monde. Elle suscite une réflexivité sur soi et sur son positionnement par rapport à des normes, des valeurs, des pratiques, qui contribue à la formation de ses goûts, de ses choix de style de vie et de ses projets quant à sa vie d'adulte. Ces dimensions sociales, psychosociales et cognitives participent de l'évolution de la

24 J. NEVE (2010) souligne cependant avec finesse qu' « il importe de ne pas tomber dans l'angélisme ou de trop vite condamner ceux que l'on estime incapable du moindre risque » car la prise de risque nécessite « des protections, des milieux sociaux et environnementaux suffisamment solides et protecteurs pour étayer l'expérience de soi » (F. NEYRAT). Dans un contexte social, où la prise de risque devient aussi prescription sociale alors même que ces protections font défaut, ne pas prendre de risque peut alors relever d'un « acte de résistance », voire de « désobéissance civile ».

représentation que l'individu a de lui-même, de sa relation au monde, de la place qu'il y occupe, et de celle qu'il pourrait y occuper. Elles donnent à la prise de risque une fonction structurante dans la sortie de l'adolescence et la construction de la personnalité et de l'identité d'adulte (NEVE J., 2010).

C'est aussi en ce sens que l'usage de produits illicites peut être considéré comme une pratique ambivalente. Cette ambivalence est très probablement éprouvée dans toute pratique d'usage²⁵, quand bien même cette épreuve se fasse à des intensités et sous des formes différentes, selon les modalités d'usage privilégiées, la durée de la pratique, la variété et l'ampleur de ses incidences. Elle est *a minima* un complexe inextricable de plaisir et d'effets positifs recherchés (stimulation, endurance, détente, modification du cours de la pensée et des perceptions, désinhibition, induction d'un état de *transe...*), et d'effets secondaires non recherchés (fièvre, anxiété, difficulté à se mouvoir, à se concentrer, à parler, confusion mentale et perceptives en 'montée' des effets, épuisement psychique et physique, voire sentiment dépressif en 'descente' des effets...). Les bénéfices psychosociaux éprouvés peuvent s'accompagner de préjudices sanitaires²⁶ et sociaux²⁷ du fait d'une difficulté à gérer ses prises de produits, voire du manque qu'ils peuvent induire.

Les personnes usagères de substances illicites qui sortent en rave ou en *club** techno ne définissent pas cette ambivalence dans le seul registre pharmacologique, c'est-à-dire physique et psychologique, mais aussi dans un registre introspectif et cognitif. Elles décrivent la prise de recul critique sur sa vie quotidienne et ses rôles sociaux, une « remise en question de ses schèmes de pensée », une meilleure connaissance de soi (FONTAINE A., FONTANA C., 1996 ; SUEUR C. (dir.), 1998 ; HOAREAU E., 2005)²⁸. En outre, bénéfices et préjudices psychosociaux, sanitaires et sociaux confrontent à la tension entre principe de réalité et principe de plaisir, tension constitutive de sa relation aux autres, à ses rôles sociaux, aux

25 Sont donc exclus ici les cas d'expérimentations (une fois) vécues uniquement sur le mode traumatique ou du désintérêt, au point de décourager l'engagement dans la pratique

26 Fatigue physique et psychique, troubles de la perception et de la mémoire, déstabilisation des systèmes vitaux (alimentaires, de sommeil, hormonaux), états anxieux, paranoïaques ou dépressifs, dépendance, accidents (chute, noyade, accidents routiers), contamination aux hépatites, surdose, désinvestissement des études et/ou du travail, endettement, dégradation des relations affectives...

27 Détérioration des relations affectives et sociales, problèmes financiers, désinvestissement de la scolarité ou absentéisme au travail, sanctions pénales...

28 Certains auteurs, dont le discours est moins suspect d'une idéologisation de l'usage par adhésion à une contre-culture, s'appuyant sur leur expérience personnelle et une érudition littéraire et/ou historique, évoquent autant les dimensions entropiques, asservissantes et mortifères de l'usage, que ses dimensions créatives, introspectives et cognitives (JÜNGER E., 1991 ; MICHAUX H., 1967 ; WOLFE T., 1996 ; GNOLI A. et VOLPI F., 2004).

normes et aux valeurs (FONTAINE A., 2006)²⁹. Cette ambivalence oblige à développer une réflexivité critique sur sa pratique pour en limiter les incidences néfastes tout en préservant la possibilité de ressentir les effets recherchés (SOULET M.-H., 2003).

3. Une expérience sociale

Choisir une approche rétrospective (après plusieurs années d'usage) et compréhensive de l'usage et prendre en compte dans l'analyse sa dimension subjective (le vécu de ses effets psychosociaux) ont conduit à l'appréhender comme une « expérience sociale » telle que la définit F. DUBET (1994). D'après le sociologue, les mutations sociales et politiques qu'ont connues les sociétés occidentales au cours du XXe siècle obligent à considérer l'autonomie relative de pensée et d'agir dont disposent les individus vis-à-vis du système social. En effet, « Les acteurs ne s'engagent pas totalement et construisent un quant à soi les poussant à agir par excès ou par défaut au regard de ce qu'exigerait leur rôle ou leur rationalité instrumentale ». Cette rupture épistémologique dans les théories sociologiques³⁰, à laquelle a largement contribué la sociologie interactionniste, acte la « séparation entre la subjectivité de l'acteur et l'objectivité du système » et le « refus de l'idée d'une socialisation totale » de l'individu. Elle implique de substituer la notion d'« action sociale » par celle d'« expérience ».

Pour F. DUBET (1994), l'expérience sociale est autant « une manière d'éprouver » qu'« une activité cognitive ». Elle réside dans ce phénomène « d'être envahi par un état émotionnel suffisamment fort pour que l'acteur ne s'appartienne pas vraiment tout en découvrant une

29 A propos de l'activité professionnelle, A. FONTAINE (2006) évoque la « tension entre le désir de s'extraire du monde, de se déconnecter, et celui de s'y intégrer, de s'y adapter, tension dans le passage d'une identité sociale à une autre parfois radicalement opposée, tension entre la transgression et l'acceptation des normes. Tension enfin entre le principe de plaisir et le principe de réalité [de la théorie freudienne] (...). De cette dynamique d'échange entre idéalisation et réalité, subjectivité et objectivité (...) naît la recherche permanente de compromis » entre usage de 'drogues' et travail.

30 Articulant trois concepts, la société, l'acteur et l'action sociale, la sociologie classique concevait « la société [comme] un système d'action et l'action [comme] (résultant) de l'intériorisation du système par les acteurs » (DUBET F., 1994). L'« évolutionnisme des sociologues (affirmant) l'association naturelle du développement économique, de la modernisation sociale et de la démocratie politique » et la « représentation » fonctionnaliste de la société, selon laquelle la société est « un système dans lequel l'utilité de chaque élément assure l'intégration de l'ensemble » se sont affaiblis au rythme de la production de connaissances. De plus, la mondialisation culturelle et économique ne permet plus de définir la société à l'échelle de l'État nation, de ses frontières et de son histoire, et la désindustrialisation des pays occidentaux riches au cours des années 70-80 a désamorcé la lutte des classes et fait éclater la structure des relations sociales non seulement dans la division du travail, mais également dans la consommation de biens et les pratiques culturelles. La complexification de l'analyse holistique d'une société qui en a résulté s'est traduite par le « déclin de l'individu de la sociologie classique », conçu comme « n'existant que par son incorporation du système, des valeurs et des normes qui structurent sa personnalité » (DUBET F., 1994).

subjectivité personnelle ». Cependant, elle n'est pas réductible à « une manière d'incorporer le monde à travers des émotions et des sensations », car elle « appelle un code cognitif désignant les choses et les sentiments, identifiant des objets dans le stock culturel disponible ». Elle est aussi une « manière de construire le réel et surtout de le vérifier, de l'expérimenter (...) à partir des catégories sociales de l'entendement et de la raison ». Elle est donc « socialement construite », puisque « le discours des acteurs sur l'expérience emprunte aux catégories sociales de l'expérience » et qu'elle n'existe vraiment que dans la mesure où elle est reconnue par d'autres, éventuellement confirmée et partagée par d'autres ».

D'autre part, analyser l'usage de substances psychoactives comme une expérience sociale c'est considérer, comme V. DE GAULEJAC (2009), qu' « un individu est à la fois l'incarnation de « sa » société et un être totalement singulier, à nul autre pareil, à la fois semblable à tous ceux qui partagent sa condition et différent de tous les autres, à la fois pur produit d'un contexte socio-historique dans lequel il émerge et un être à part dont l'existence est incomparable, en création permanente ». Sa formation psychique et son existence sociale dépendent de l'action de déterminations sociales, culturelles, économiques, relatives au contexte historique et au milieu social et familial dans lequel il naît, aux attentes et prescriptions qui sous-tendent les rapports sociaux dans lesquels il est pris, aux ressources auxquelles il peut accéder et à la marge d'autonomie dont il dispose.

Mais dans le même temps, il « prend conscience de lui-même et tente de se construire comme un être singulier capable de penser, de désirer, de s'affirmer » (DE GAULEJAC V., 2009). Parce que ces mêmes déterminants suscitent une réflexivité et des affects, il se met en mouvement, il façonne son existence, contournant ou utilisant à son avantage ces mêmes déterminants, élaborant ou s'appropriant des « supports sociaux » (JOURBERT M., 2005) que sa famille, son milieu social, son éducation ne lui ont pas apportés. Il fait des choix et agit en fonction de la compréhension qu'il a de son histoire, de sa personnalité, de ses goûts, de ses valeurs et de ses aspirations à la reconnaissance sociale, et de sa façon de se définir.

Aussi, V. DE GAULEJAC, F. HANIQUE, P. ROCHE (dir., 2007) soulignent la nécessité de saisir « la dimension existentielle de l'expérience sociale » pour la comprendre. « Les individus sont engrenés dans les rapports sociaux de façon non pas contingente mais nécessaire. C'est pourquoi la prise en compte de la manière dont ils les vivent, se les représentent, les assimilent et contribuent à les reproduire ou à les transformer (...) est strictement nécessaire à la compréhension des rapports sociaux eux-mêmes ». Ceci implique de prendre en compte dans l'analyse « le désir, les affects, les sentiments, les émotions, la sexualité, les fantasmes et la subjectivité » (GAULEJAC V., 2009). Cependant, face au risque de « noyer la sociologie dans la clinique », il ne s'agit pas de « céder » sur le principe du « primat du social sur le psychisme ou encore des rapports sociaux sur l'individu » (DE GAULEJAC V., F. HANIQUE, P. ROCHE (dir.), 2007). Mais de considérer la « récursivité » des rapports entre l'individu et la

société : « Les rapports sociaux préexistent aux individus qui s’y trouvent pris et produits mais ne (mettent) point en cause la capacité de transformation de ces derniers ».

En d'autres termes, comprendre les significations que l'individu donne à son expérience de l'usage de substances illicites exige à la fois de considérer la place à laquelle elle l'assigne dans les rapports sociaux – en l'occurrence à celle de « l'individu discréditable » (GOFFMAN E., 1963) –, et comment il vit cette assignation. Cette assignation implique des positionnements ou repositionnements vis-à-vis des lois, des pratiques culturelles et styles de vie dominants, des attentes sociales et des normes de santé, que l'individu construit relativement à son histoire, aux représentations et connaissances qu'il a de lui-même et à la façon dont il désire ou redoute d'être perçu par autrui. L'engagement dans la pratique suscite ainsi une « réflexion sur l'action passée et en cours (...) qui permet d'évaluer la situation, de générer de nouvelles connaissances, d'insérer ces nouveaux apprentissages dans le bagage de savoir commun, pour venir modifier l'action par la suite » (D'ARRIPE A., ROUTIER C., 2013). Cette réflexivité explique ses choix de modalités d'usage* et leur évolution au cours de la trajectoire.

M.-H. SOULET (2003) rappelle, en effet, que « L'absence de principe normatif commun et de culture collective de la gestion (de la consommation de drogues) contraint [l'acteur] à agir et à développer une réflexion critique sur sa propre activité afin de produire des formes, toujours spécifiques, personnalisées en même temps que contextualisées, d'articulation de logiques hétérogènes ». La personne usagère problématise sa pratique, « en termes de rapport coûts/avantages, autant symboliques que pratiques ». Cette « problématisation » est dialectique, procédant de « la reconnaissance renouvelée du danger potentiel, social (dégradation de ses relations affectives et sociales, endettement, perte d'emploi et de logement, sortie/ exclusion de certains réseaux de sociabilité), sanitaire et légal, que fait encourir la consommation », tout en reconnaissant ce qui est vécu comme agréable, fonctionnel, plus-value en termes d'état de conscience, d'activité physique et de sensations.

Or, cette réflexivité est irréductible à une pure activité intellectuelle. Elle naît aussi de ce qui affecte la personne lorsqu'elle s'engage dans l'usage, dans une sociabilité d'usagers, dans un style de vie peu ou prou structuré par l'usage : problèmes de santé, modification de la personnalité, perturbations dans l'accomplissement de ses activités et rôles sociaux (études, travail, parentalité), changement de mode de vie ou de ses projets professionnels, tensions avec l'entourage nées de sa désapprobation de la pratique et/ou de ses incidences sur l'existence physique et sociale de la personne... Surtout, la stigmatisation de l'usager de produits illicites (GOFFMAN E., 1963) implique une dimension émotionnelle singulière de son expérience. L'exposition à la disqualification sociale, voire le sentiment d'être disqualifié socialement du fait de sa pratique, peuvent induire des affects de honte, de culpabilité, de

mésestime de soi, qui influent sur sa conception de l'usage de substances illicites de ses incidences, et qui sont susceptibles de l'amener à des remaniements dans sa pratique.

B) Les cadres de l'expérience de l'usage associé à la sortie en rave

1. Entre mémorisation et cadres de l'expérience

L'expérience renvoie à deux temporalités : celle de chaque événement et séquence qui la composent, affectant et faisant réfléchir l'individu ; celle de sa totalité, des premiers instants jusqu'aux derniers lorsqu'elle est unique, ou des événements ou périodes qui la jalonnent, lorsqu'elle s'étire sur plusieurs jours, mois ou années³¹. Dans ce second cas, elle peut être considérée comme achevée ou encore en cours par la personne. L'« Interpréter » c'est l'« expliquer » (DUBOIS et al., 1993) : c'est rendre compte des faits et leur conférer un sens global par rapport à d'autres expériences, en définir les dimensions spécifiques ou communes, et lui attribuer une valeur (positive, négative ou mitigée) relativement aux bénéfices et préjudices que l'individu estime en avoir retirés, et en puisant dans les catégories de pensées auxquelles il a été socialisées et qu'il s'est appropriées.

Si donner sens à l'expérience c'est l'appréhender dans sa globalité, considérer l'ensemble des événements et séquences qui en relèvent et les faits et évolutions que l'on y associe, l'élaboration de ces significations dépend, en partie, de l'activité de la mémoire. Or, celle-ci se caractérise par « une capacité de synthèse, de recomposition, de transformation, de métamorphose. Et d'oubli. La signification de nos souvenirs émerge non seulement de ce que nous avons perçu, mais aussi de ce que nous avons ressenti, compris, appris, effacé, oublié et réinventé, faisant naître en nous des récits qui ne cessent de se transformer et de nous transformer » (AMEISEN J.-C., 2012). Cette nature sélective et affective de la mémorisation de l'expérience implique deux choses quant à son récit et au sens qui lui est donné.

Ceux-ci ne renvoient pas à la totalité des instants ou des événements vécus, mais à ceux que la personne a le mieux mémorisés car ils l'ont particulièrement affectée et/ou déstabilisée dans ses représentations, ses opinions, ses positionnements, ses choix. La mémoire a un 'effet loupe' sur certains événements ou périodes, laissant dans l'ombre un certain nombre d'autres. Ensuite, le récit et l'interprétation de l'expérience sont influencés, modelés par les

31 Par exemple, un premier saut en parachute d'un novice dans le cadre du loisir correspond à la première configuration (différents instants d'un événement) ; une pratique régulière du parachutisme dans un cadre professionnel renvoie à la seconde (plusieurs sauts ou événements liés sur une période de plusieurs mois ou années).

sensations, les émotions et les affects, ainsi que par les interrogations, les perturbations, voire les bouleversements, dans ses conceptions de soi, de ses relations à l'autre, de sa place dans le monde qui ont été vécus au cours de l'expérience. Ainsi, le récit du souvenir et les significations qui lui sont données sélectionnent et recomposent les faits vécus, et expriment aussi les affects qu'ils ont suscités.

De plus, ils s'élaborent aussi à la lumière du présent. « Freud (écrivait) que le présent recolore le passé. Que nous reconfigurons nos souvenirs. (Il) appelait ce phénomène *nachträglichkeit*, la reconstruction rétrospective, après coup, de nos souvenirs, leur capacité à avoir été modifiés par ce qui nous est survenu par la suite » (AMEISEN J.-C., 2012). Ainsi, comprendre le sens donné à l'expérience de l'usage suppose de le saisir à l'aune de « la définition de la situation » telle qu'elle est donnée par la personne usagère pour expliquer son interprétation. Pour C. VERCHERE (2005), cette définition « renvoie, pour chaque individu interrogé, à la manière de se définir, de définir les autres, de se situer dans le temps et dans un environnement, en tenant compte de la dimension temporelle et sociale qui cimenter les interactions ». Ici, *cette définition renvoie à la fois à la qualification de sa situation sociale (niveau de qualification, activité professionnelle, situation économique, vie conjugale ou familiale) et, parce qu'est pris en compte la dimension subjective de l'expérience, à la manière dont l'individu se définit avec une histoire, une personnalité, des compétences, des aspirations particulières.*

D'autre part, C. VERCHERE s'inspire de la notion de « définition de la situation » chez W.I. THOMAS et F. ZNANIECKI. Elle est « le moment préalable à l'action au cours duquel l'individu examine la situation à laquelle il fait face et réfléchit à ce qu'il souhaite faire. (...) l'action n'est pas la réponse automatique à un stimulus, mais (résulte) d'un point de vue particulier sur une situation donnée »³². Autrement dit, la définition de la situation s'élabore en partie en fonction de la situation d'interaction. Lors de l'entretien sociologique, la personne interviewée raconte et interprète son expérience sociale relativement à ce qu'elle pense de sa situation sociale actuelle, mais aussi à l'analyse qu'elle fait de la situation d'interaction avec le sociologue, selon comment il se présente et comment elle peut réciproquement se présenter – le « répertoire de rôles » (JOSEPH I., 1998) que lui ouvre cette présentation.

Toute situation d'interaction peut effectivement être envisagée comme un « cadre », « un « dispositif cognitif et pratique d'organisation de l'expérience sociale qui nous permet de

32 Le choix d'explicitement cette définition chez W. I. Thomas a été fait dans les derniers moments de la rédaction de la thèse. Stratégiquement au regard de « l'urgence » à achever cette rédaction, la recherche par internet semblait le plus commode. Parmi les différentes définitions qui en ont été trouvées, celle qui a été retenue est celle de B. COULMONT (2015), se référant à W.I. THOMAS, *The Unadjusted Girl*, Montclair (NJ), Patterson Smith, [1923], 1969, 41. Dénichée sur la page consacrée à W. I. THOMAS sur Wikipedia, elle n'est cependant pas nécessairement la plus fidèle à celle du sociologue américain.

comprendre ce qui nous arrive et d'y prendre part » (JOSEPH I., 2010). Selon E. GOFFMAN (1991), « Dans nos sociétés occidentales, identifier un événement (c'est) faire appel à un ou plusieurs cadres ou schèmes interprétatifs que l'on dira primaires parce que, mis en pratique, ils ne sont pas rapportés à une interprétation préalable ou originaire ». Ces cadres se caractérisent par « la polysémie » et « permettent de localiser, de percevoir, d'identifier et de classer un nombre infini d'occurrences entrant dans leur champ d'application ». Lorsqu'une personne raconte son histoire, elle mobilise des « schèmes interprétatifs » (GOFFMAN E., 1991) qu'elle partage (ou pense partager) avec son interlocuteur et « 'cadre' son récit par des anecdotes significatives qu'elle garde en mémoire, qui organisent son expérience et la rendent publique » (JOSEPH I., 1998).

De même, l'interprétation de l'expérience de l'usage dépend en partie de la façon dont chacun des participants de l'interaction (la personne interviewée et le chercheur) l'interprète pour y prendre part, la construire en 'choisissant' – plus ou moins sciemment – ce qu'il va dire et comment. Ainsi, d'une part, la définition de la situation de la personne usagère témoigne de la façon dont elle analyse les fruits de son expérience de l'usage sur son entrée dans l'âge adulte, en termes de maturation psychologique, d'autonomisation, de socialisation aux rôles d'adulte, et d'affirmation de soi comme un individu ayant une personnalité, des goûts, des aspirations, des positionnements normatifs et idéologiques, des choix de style de vie singuliers. D'autre part, elle exprime aussi comment la personne décrypte et vit la situation d'interaction avec le sociologue, et le rôle qu'elle construit en fonction des attentes qu'elle lui prête.

2. La polysémie des cadres de l'expérience

Dans le cadre des rites d'initiation à l'âge adulte intégrant la prise de substances psychoactives, l'individu vit et donne sens à leur expérience en puisant dans des schèmes interprétatifs qu'il partage avec ceux qui vivent la même expérience – les pairs – et aussi avec l'ensemble des membres de sa société. Cette inscription de l'expérience individuelle dans la culture d'appartenance, sa « cohérence symbolique » (CAITA ZUFFEREY M., 2002) avec les représentations, les valeurs, les normes et les catégories de pensée collectives, et le fait qu'elle soit le support d'une reconnaissance sociale du statut d'adulte expliquent qu'elle ne peut avoir, *a priori*³³, qu'une signification positive pour celui ou, plus rarement, celle qui la vit. En revanche, dans notre société, s'engager dans l'usage de produits psychoactifs illicites, c'est-à-dire le poursuivre après une première expérience, exige de l'individu qu'il déconstruise les catégories de pensée dominantes qui en font une conduite pathologique,

33 Les travaux qui s'intéressent à ces rites (LEWIN L., 1967 ; TURNER V. T., 1990 ; LAPASSADE G., 1990 ; FURST P. T., 1974) n'évoquent pas la possibilité de variations individuelles dans le sens qui lui est donné.

symptôme de troubles psychiatriques, et leur en substitue d'autres, permettant de penser positivement sa pratique (BECKER H. S., 1985).

En effet, les cadres de l'expérience de l'usage de produits illicites se caractérisent par la polysémie : les interactions avec d'autres usagers, avec des membres de l'entourage familial, amical ou professionnel, avec des professionnels de santé ou de l'application de la loi, avec un chercheur en sciences sociales, ne socialisent ni n'impliquent nécessairement la mobilisation des mêmes schèmes interprétatifs. Une partie de ces cadres renvoie à la désapprobation culturelle des usages non thérapeutiques des substances psychoactives classées comme stupéfiants et à une « appréhension culturelle dominante de la pratique récréative de modification de l'état de conscience » *via* ces substances comme une « conduite pathologique » (ZINBERG N. E., 1984). Cette désapprobation culturelle aurait pour double origine « les principes d'inviolabilité et d'unicité de l'enveloppe corporelle » dans les religions monothéistes et une prescription « intime à chacun de ne point tenter d'échapper aux lois qui régissent le monde naturel du vivant » (BERGERON H., 2009). « (En neutralisant) l'intention, la conscience ou raison », l'usage de modificateurs de l'état de conscience autre que l'alcool exposerait l'individu au risque de « laisser son corps s'émanciper du gouvernement de l'esprit », transgressant ainsi le principe de « la distinction entre le règne humain et le règne animal » au fondement des sociétés humaines (BERGERON H., 2009).

Cette « pathologisation » (JAUFFRET ROUSTIDE M., 2009) de l'usage de produits illicites tend à réduire son expérience à une « aliénation de l'autonomie de pensée et d'action » (OGIEN A., 1991). Selon A. OGIEN, elle alimente une définition de l'utilisateur de substances illicites par « quatre caractéristiques liées entre elles : l'animalité, l'immoralité, l'irresponsabilité, la déchéance » (FONTAINE A., 2006). En effet, « la croyance en la dualité corps/ esprit » empêche de « concevoir un sujet social tout entier agi par des causes physiques sans qu'aucune intention, conscience ou raison (neutralisées à l'occasion) ne puisse plus le gouverner. L'individu doit s'attacher à n'être point esclave de lui-même, à ne guère laisser le corps s'émanciper du gouvernement de l'esprit, condition fondamentale de la distinction entre les règnes humain et animal » (BERGERON H., 2009). Ceci se traduit, dans les discours de certains experts et entrepreneurs de morale, par une « biologisation » de l'utilisateur de produits illicites : celui-ci « serait dépossédé de lui-même par (leurs) propriétés psychoactives, il serait en quelque sorte possédé par un démon chimique » (PERETTI WATTEL P., 2005).

Toutefois, cette appréhension culturelle dominante inspire ou, du moins, n'empêche pas que s'élaborent des catégories de pensées alternatives, qui la déconstruisent, la nuancent ou la contredisent. Ainsi, l'engagement dans l'usage de cannabis nécessite, outre un processus d'apprentissage des effets et d'apprentissage technique, d'« acquérir un point de vue émancipé » « des représentations traditionnelles qui définissent la pratique comme une

violation d'impératifs moraux fondamentaux, comme un acte conduisant à la perte de contrôle de soi, à la paralysie de la volonté et finalement à l'asservissement à la drogue » (BECKER H. S., 1986, 84). Dans leurs interactions, les individus déviants en général, les usagers de substances illicites en particulier « (développent) une culture constituée autour des problèmes qui découlent des différences entre leur définition de ce qu'ils font et la définition acceptée par les autres membres de la société. Ils développent une conception d'eux-mêmes et de leurs activités déviantes, ainsi que de leurs relations aux autres membres de la société »³⁴.

A. OGIEN (1991) identifie ainsi, parmi les quatre figures³⁵ à partir desquelles s'organisent « les descriptions de la drogue et de la toxicomanie » depuis la fin du XIXe siècle, celle de « la quête individuelle », qui renvoie au « ravissement », unique figure connotée positivement. Il évoque aussi celles d'outils de « [développement] de la connaissance de soi et [d']interrogation sur la condition de l'homme moderne » proposées par les écrivains E. JÜNGER, H. MICHAUX ou O. PAZ. Ainsi, dans les années 60, le slogan “turn on (s'ouvrir), tune in (s'accorder) drop out (s'évader)”, associé à l'usage de LSD, promeut de “changer sa propre perception de la vie pour changer la vie même” (BOUYXOU J.-P., DELANNOY P., 2004). Liées au développement des neurosciences, « le plaisir » comme sensation et « l'hédonisme » comme jouissance de l'instant, sont des catégories relativement plus récentes (NENCINI P., 2002), bien que présentes dans certains écrits des philosophes grecs (SISSA G., 1997). Enfin, les usagers actuels du LSD et d'hallucinogènes naturels (champignons, salvia, ayahuasca...) font souvent référence à la philosophie du développement personnel et à la psychothérapie (PERREAULT M., 2009 ; REYNAUD MAURUPT C., 2006).

3. L'évolution des cadres de l'expérience de l'usage associé à la rave

Les évolutions historiques qu'ont connues la rave et son traitement politique et médiatique (cf. Chapitre 2) exigent de prendre en compte dans l'analyse l'évolution historique des cadres de l'expérience de l'usage de substances illicites associé à la sortie en rave. En effet, la « période de socialisation à l'usage » explique en partie les significations qu'une personne lui donne (BOUHNİK P. et al., 2002). Ces significations dépendent du « contexte d'engagement » dans la pratique, c'est à dire à « la manière dont les produits circulent et dont leur mode d'administration fonctionne », aux « représentations propres à certains milieux », aux « courants de pensée », et au « positionnement ambiant à l'égard des drogues », véhiculés

34 H. S. BECKER (1986) ajoute « Dans la mesure où ces cultures existent à l'intérieur de la culture de la société globale, mais en se distinguant d'elle, on les appelle souvent des sous cultures ».

35 Les trois autres étant « la possession », la « déchéance », « le détachement » (OGIEN A., 1991).

dans les discours publics, les interactions et les œuvres culturelles. Les personnes usagères parlent de leur pratique en référence aux discours des entrepreneurs de morale qu'ils rencontrent ou qu'ils entendent dans les médias (PERETTI WATTEL P., 2005) et à ceux tenus par des artistes ou des auteurs, ou aux catégories de pensée qu'ils expriment dans leurs œuvres (livres, films, chansons...) ³⁶ (BOUHNİK P., 2002) ³⁷.

Entre la fin des années 1980/ début des années 1990 (période d'apparition des *raves*, évolution des soirées privées *acid house** en France) et 2010 (année de début de cette recherche), il est possible de repérer trois périodes de socialisation à l'usage de produits illicites et à la rave. Cette distinction s'opère en croisant les étapes de « l'arrondissement législatif » de la rave clandestine (SEVIN J.-C., 2010) avec les changements dans les catégories de pensée l'usage de substances illicites et dans les définitions sociales de la rave durant cette période, la diversification des pratiques d'usage des ravers, l'évolution de leurs rapports avec les professionnels de l'application de la loi, et de la présence, dans l'espace de la rave, des acteurs de santé communautaire.

a) Première période : 1990-1995

Durant cette période, l'usage de substances psychoactives illicites est essentiellement appréhendé en termes de « toxicomanie »* ou de « dépendance » (BERGERON H., 2009). Construite au XIXe siècle, notamment à partir de la figure de l'injecteur d'héroïne, la « toxicomanie » est perçue comme une psychopathologie (YVOREL J.-J., 1992), synonyme de dépendance, de maladie (SIDA), de désaffiliation sociale et de déchéance morale. Aussi, lorsque les raves émergent, les différences majeures entre les usages et les usagers d'ecstasy, de LSD, d'amphétamines et de cannabis qui s'y inscrivent et le stéréotype de l'injecteur poly-

36 En ce qui concerne les œuvres véhiculant des représentations plutôt négatives de l'usage, on peut citer *Flash* de Charles DUCHAUSSOIS, *Moi, Christiane F., droguée, prostituée* de K. HERMANN et H. RIECK, *L'Herbe Bleue* de B. SPARKS, les films *L627* de Bertrand Tavernier, et *Requiem for a dream* (2000) de D. Aronofsky, ou encore les chansons *La blanche* de Renaud, *La femme de ceux qui n'en ont pas* de Mano Solo, *Le sachet blanc* de IAM, *Apocalypticodramatic* de Tryo. Les catégories de pensée positives se retrouvent également dans nombre d'œuvres culturelles telles que : *Les portes de la perception* d'A. HUXLEY, *Approche, drogue et ivresse* de Ernst Jünger, les films *Easy Rider* de Dennis Hopper, *Les frères pétard* (1986) de H. Palud et *Las Vegas Parano* (1998) de T. Gillian, les chansons *Lucy in the sky with diamonds* des Beatles et *Mangez moi* de Billy the kick. A ces références, peuvent être ajoutées des œuvres qui proposent plutôt une représentation ambivalente de l'usage: les films *Trainspotting* de BOYLE et *Requiem for a dream* (2000) de D. Aronofsky, le livre témoignage *Acid test* de T. WOLFE, la chanson *Rehab* de Amy Whinehouse... ou encore les chansons *Tanson du bambou* de Massilia sound-system, *Depuis que je fume p'us de shit* et *Depuis que je r'fume du shit* de Stupeflip.

37 Les «référents culturels» de l'usage de substances illicites renvoient à ses «repères qualitatifs relatifs au contexte culturel (représentations propres à certains milieux, courants de pensée, positionnement ambiant à l'égard des drogues) » (BOUHNİK P. et al., 2002).

usager des années 1980, expliquent sans doute que les autorités (gouvernement, maires et préfets) ne réagissent pas dans un premier temps face au phénomène.

Selon l'expertise INSERM sur l'ecstasy (1997), jusqu'à la circulaire de 1994, la *rave* est généralement définie par les médias culturels comme une *avant-garde culturelle*. Les articles, rares, essentiellement dans la presse culturelle (*Actuel*, *Traxx*) s'intéressent moins à l'usage d'ecstasy, qu'à l'innovation esthétique et technologique que représente la musique techno, et à l'ambiance festive de la rave. A partir de 1992-1993, les raves se multiplient ; aussi, la presse généraliste s'empare du sujet et les articles évoquent plus souvent les expériences négatives de certains usagers (INSERM, 1997).

A partir de cette époque, apparaissent les premières annulations préfectorales (EPTSEIN R., FONTAINE A., 2006) et les interactions entre ravers et professionnels de l'application de la loi (gendarmes, policiers municipaux, préfets, Compagnies Républicaines de Sécurité (C.R.S.), douaniers), venus contrôler les ravers ou empêcher la tenue de la rave se multiplient à ses abords ou à l'intérieur. Dans le même temps, apparaissent aussi les premières initiatives, individuelles ou en petits groupes, de ravers diffusant des brochures de prévention et mettant à disposition de l'eau et des aliments énergétiques.

b) Seconde période : 1995-2001

Avec le référentiel de réduction des risques en 1993-94, apparaît la notion d'« usage de drogue » suggérant que l'usager est « un individu responsable et autonome, capable d'adopter des comportements de prévention » (JAUFFRET ROUSTIDE M., 2009). En 1998, les rapports PARQUET et ROQUES contribuent à cette évolution des représentations « en distinguant différents rapports à l'usage » : « usage simple », « usage nocif », « usage de dépendance » (JAUFFRET ROUSTIDE M., 2009). Le terme « usage » évoque uniquement l'absorption de substances psychoactives dans le but de ressentir certains effets³⁸, sans préjuger de son caractère pathologique ou mortifère. Sa diffusion relève d'une « reconnaissance (...) de l'usage de stupéfiants comme un fait anthropologique commun aux sociétés occidentales » (BERGERON H., 2009), nuancant sa définition psychopathologique.

A partir de 1995, suite à la circulaire interministérielle de décembre 1994, la répression des raves et les interactions, parfois violentes, entre ravers et forces de l'ordre se généralisent. Ce climat favorise l'augmentation du nombre d'articles et de reportages consacrés aux rave, notamment de ceux qui insistent plus sur les problèmes de santé et de tranquillité publiques que posent les raves clandestines, que sur leurs dimensions esthétiques et festives

38 « Usage » vient de l'ancien français *us*, participe passé substantif du latin *uti*, « se servir de » (DUBOIS J., MITTERAND H., DAUZAT A., 1993), exprimant l'idée de recours à un moyen pour parvenir à une fin.

(HOAREAU E., 2005). Ils tendent à construire ainsi un stéréotype de la rave comme « supermarché de drogues » et « espace de non droit » et de « triomphe du nihilisme ».

Parallèlement, une partie des ravers politisent leur discours, revendiquant le « droit à la fête libre », et certains médias (*Libération*, *Le Monde*) soulignent les aspects liberticides de la circulaire. Ainsi, les uns et les autres tendent à définir la rave, notamment lorsqu'elle est clandestine, comme *une contre-culture*, articulant « contestation pratique des valeurs de la société capitaliste et technocratique » - telle que la pratiquaient les *beatniks*, et promotion de « la drogue comme outil offensif de modification des consciences » - comme le revendiquaient les hippies (MIGNON P., 1991).

Une nouvelle circulaire, en 1998, reconnaît les raves comme expression d'une culture à part entière et incite les autorités à tolérer celles organisées dans le respect des lois. Le discours journalistique se clive d'autant plus, selon que le caractère illégal et clandestin de la rave soit assimilé à une innovation culturelle ou à une entorse aux lois de la République et du marché de la fête et de la production musicale.

Entre 1995 et 1997, des ravers s'organisent en associations de santé communautaire et de réduction des risques, intervenant le plus souvent dans es raves clandestines. Si tous les ravers ne les sollicitent pas, leur présence dans l'espace et les temporalités mêmes de l'usage de produits illicites a pour effet de rappeler sa dangerosité et sensibilise à la mise en œuvre de techniques de réduction des dommages et des risques³⁹ (HOAREAU E., 2005). A cette période, l'offre et les consommations de cocaïne, d'amphétamines et de champignons hallucinogènes s'accroissent ; l'héroïne devient plus visible et la kétamine fait son apparition.

c) Troisième période : 2002-2010

La circulaire de 1998 sur les raves parties ne faisant que modérer celle de 1994 (cf. chapitre 2), c'est le décret de 2002 qui ouvre la troisième période.

Depuis la fin des années 90, dominant deux conceptions de l'usage : l'addictologie et la réduction des risques (JAUFFRET-ROUSTIDE M., 2009). Ceci se traduit par la substitution

39 Les intervenants de réduction des risques en milieu festif soulignent aussi ce rôle indirect (HOAREAU E., 2005). Aline (Entretien 6) décrit très bien cet effet : « le Tipi j'ai jamais trop aimé y aller mais ça existait, c'était là, y'avait de la réduction, c'était tout bien ancré en moi parce qu'on passait vous voir... Et je me suis rendue compte des années plus tard que (...) moi, depuis le début de mes teufs, y'a le Tipi, si c'est pas le Tipi, c'est une autre, mais y'a toujours le côté réduction des risques. Après avoir dépassé le côté « c'est de la drogue, faut pas que j'en prenne », parce que c'était évident que j'allais continuer à en prendre, je suis passée à (riant) « c'est de la drogue il faut faire attention ». (...) ça fait peut être juste le lien à la réalité dans le sens où quand il y a que la drogue et le son, tu perds pieds... y'a moyen en tous cas que tu te laisses aller, que tu perdes complètement pied avec la réalité. Du coup, le fait de cette présence-là, avec un endroit où tu peux te caler, avec des boissons, avec des machins, sans même que tu y ailles, c'est un peu un représentant de la réalité».

progressive, au cours des années 2000, des termes de « toxicomanie »* ou de « dépendance » par ceux d'« addiction »* et d'« usage »* (BERGERON H., 2009) dans les discours publics et les productions scientifiques et/ou journalistiques de professionnels de santé, de chercheurs et d'acteurs politiques.

La notion d'« addiction », réintroduite par le rapport ROQUES (1998), déconnecte la dangerosité sanitaire et sociale des substances de leur statut licite ou illicite. Mais son étymologie⁴⁰ et sa référence à une définition culturelle du cerveau comme « l'organe suprême » (SANCHEZ M., 2003) procèdent à une « pathologisation » de l'usage et rend suspecte toute conduite de plaisir de mener à la dépendance (JAUFFRET ROUSTIDE M., 2009). Construite sur l'avancée des connaissances en neurosciences quant aux modifications du système de récompense qu'induisent les substances psychoactives, elle tend à réduire leur usage à une relation obsessionnelle et mortifère au produit, s'opposant ainsi à la représentation de l'utilisateur capable de réflexivité et de responsabilisation quant aux dommages induits par sa pratique.

Avec la circulaire de 1998, les interventions des forces de l'ordre se concentrent peu à peu sur les raves clandestines - ou « free parties » (KOSMICKI G., 2010). Deux tendances apparaissent, selon les équipes qui interviennent, que le décret de 2002 va renforcer : d'un côté, une pacification, les forces de l'ordre ne cherchant pas nécessairement à faire cesser la fête ; de l'autre, une augmentation des saisies du matériel de sonorisation, légalisées par le décret de 2002.

En effet, ce décret soumet l'organisation de tout événement festif à une obligation de déclaration préalable en préfecture, sous peine d'amendes et de confiscation du matériel de sonorisation. Au cours des années 2000, il a pour effet une nette diminution du nombre de raves clandestines (DUMONT L., 2008). Concomitamment, la musique électronique devient dominante dans la programmation musicale des discothèques, et les festivals de musiques électroniques deviennent plus réguliers. Cette rentrée dans les rangs explique en partie la diminution du nombre d'articles et reportages consacrés et aux raves, et la généralisation d'un ton bienveillant chez les journalistes.

Ces évolutions suggèrent que la rave et ses avatars sont désormais plutôt perçus comme n'étant pas inscrits dans une logique contestataire des valeurs et des normes dominantes. Ils seraient de l'ordre d'une sous culture, « renvoyant à des ensemble cohérents d'objets, de

40 « Manie » venant de « *mania* » (la « folie »), « toxicomanie » signifie la « folie du *toxikon* » - ce dernier terme étant étymologiquement neutre : « remède » ou « poison » (ROSENZWEIG M., 2000). « Addiction » dans son acception anglo-saxonne contemporaine désigne « un attachement exclusif à quelque chose », mais il a pour origine un ancien terme juridique français signifiant « la situation d'asservissement dans laquelle tombait un vassal incapable de régler ses dettes à son suzerain » (RICHARD D., SENON J.-L., 1999).

valeurs, de pratiques, nés dans une culture de classe, en empruntant des éléments mais visant à mettre à distance cette culture » (MIGNON P., 1991)⁴¹. Cette hypothèse s'étaye de la pacification relative des rapports avec les forces de l'ordre et le rassérèment des discours journalistiques les plus virulents dans les années précédentes.

Il est possible que cette période soit synonyme de diminution de la probabilité des participants aux raves clandestines d'interagir avec un dispositif de réduction des risques dans la rave. En effet, le décret de 2002 se traduit aussi par une diminution du nombre de participants et une dispersion des raves clandestines, rendant plus difficile leur couverture par les associations (HOAREAU E., 2005 [2]). En outre, au cours des années suivantes, celles-ci sont plus souvent sollicitées pour intervenir dans des raves légales en salle de concert ou en festivals, ou cessent d'intervenir dans des raves.

Enfin, cette décennie voit également diminuer l'usage de comprimés d'ecstasy, mais progresser l'usage par voie nasale, susceptible de favoriser la contamination à l'hépatite C., et l'usage de produits bien plus addictifs que l'ecstasy, le LSD et le cannabis : amphétamines, cocaïne, kétamine et héroïne (SUDERIE G., HOAREAU E., MONZEL M., 2010).

C) La subjectivation de la possession d'un attribut discréditable

1. L'usage de substances psychoactives illicites et la sortie en rave comme stigmates

Selon E. GOFFMAN (1963), « La société établit des procédés servant à répartir en catégories les personnes et les contingents d'attributs qu'elle estime ordinaires et naturels chez les membres de chacune de ces types de catégories ». Ces catégorisations sociales permettent à l'être humain d'ordonner et de donner du sens à la diversité des caractéristiques physiques, psychologiques, sociales, culturelles des individus qui l'environnent. Ainsi, l'"identité sociale virtuelle" renvoie à l'ensemble des attributs associés à une catégorie sociale déterminée et qui sont attendus d'un membre de cette catégorie. Ces attributs peuvent être « personnels tels que 'l'honnêteté' » ou « structuraux comme la profession ».

41 En l'occurrence, en présentant l'ecstasy comme une « pilule de l'amour » et de l'universalisme, permettant de transcender les appartenances socio-économiques, culturelles, religieuses, de classe d'âge (MIGNON P., 1991 ; FONTAINE A., FONTANA C., 1996), les ravers tendent à proposer une sortie de la lutte des classes. Cette hypothèse s'étaye de l'appartenance socioprofessionnelle de leurs parents qui invite à circonscrire le phénomène des raves à la classe moyenne (professeurs, travailleurs sociaux), aux franges 'supérieures' des milieux populaires (employés administratifs, petits et moyens entrepreneurs, techniciens) et aux franges 'inférieures' des milieux aisés (cadres d'entreprise, médecins).

En revanche, « l'identité sociale réelle renvoie "à la catégorie et aux attributs dont on pourrait prouver qu'(un individu) les possède en fait" ; ils ne sont pas immédiatement visibles, mais peuvent se découvrir au cours de l'interaction. « Tout le temps que l'inconnu est en notre présence, des signes peuvent se manifester montrant qu'il possède un attribut différent des autres membres de la catégorie de personnes qui lui est ouverte, et aussi moins attrayant, qui, à l'extrême, fait de lui quelqu'un d'intégralement mauvais ou dangereux, ou sans caractère. (...) un tel attribut constitue un stigmat, surtout si le discrédit qu'il entraîne est très large ; parfois aussi, on parle de faiblesse, de déficit ou de handicap ».

Le « stigmat » procède d'un décalage, d'« un désaccord particulier entre les identités sociales virtuelle et réelle » d'un individu. Néanmoins, « tous les attributs déplaisants ne sont pas en cause, mais ceux-là seuls qui détonnent par rapport au stéréotype que nous avons quant à ce que devrait être une certaine sorte d'individu ». « Le mot de stigmat servira donc à désigner un attribut qui jette un discrédit profond, mais il faut bien voir que c'est en termes de relation et non d'attributs qu'il convient de parler ».

E. GOFFMAN distingue trois types de stigmates : « les monstruosité du corps », les « stigmates tribaux que sont la race, la nationalité ou la religion » et « les tares du caractère ». Ces tares, « aux yeux d'autrui, prennent l'aspect d'un manque de volonté, de passions irrépressibles ou antinaturelles, de croyances égarées et rigides, de malhonnêteté ». « On (en) infère l'existence parce qu'on sait que (l'individu) est ou a été, par exemple, mentalement dérangé, emprisonné, drogué, alcoolique, homosexuel, chômeur, suicidaire, ou d'extrême gauche ». L'usage de produits illicites relève de cette dernière catégorie de stigmat.

La personne usagère de ces substances « serait réputé(e) avoir perdu les qualités essentielles qui font un sujet social digne et respectable » (BERGERON H., 2009). La rave étant définie socialement comme une fête où l'accessibilité et l'usage de différents produits illicites sont plus développés que dans d'autres contextes festifs, le fait d'y sortir expose aussi à l'éventualité de se voir attribuer ces tares de caractère. Si l'usage de produits illicites expose au discrédit celui ou celle qui s'y engage, ce n'est donc pas seulement parce qu'il transgresse la loi. C'est aussi parce qu'il constitue « une infraction aux normes sociales d'identité » (OGIEN A., 1995) qui promeuvent un sujet souverain de lui-même.

La désignation de l'usager de produits illicites comme ayant aliéné son autonomie de pensée et d'action (A. OGIEN in FONTAINE A., 2006) est « le signe d'une culture (...) qui valorise les notions d'intégrité de la personne humaine, de pleine conscience, d'autonomie de la volonté et d'une nature souveraine. Le sujet moderne et « normal » n'aurait guère besoin d'artifice » (BERGERON H., 2009). De surcroît, l'injonction contemporaine à l'autonomisation (DE GAULEJAC V., 2009) tend à exacerber le « désaccord » entre cet attribut qu'est l'usage de produits illicites et l'autonomie exigée des individus. « L'individu hyper moderne est enjoint

de se présenter comme un homme libre, responsable, créatif, capable de faire des projets, et en même temps de se couler dans des modèles (être bon élève, diplômé, bien dans sa peau...), des contraintes (concours, sélections, embauche..), des normes très strictes. On lui prescrit d'être autonome, mais la conquête de l'autonomie passe par l'acceptation de cadres, l'incorporation d'habitus, l'intériorisation de façons de faire et de façon d'être » (DE GAULEJAC V., 2009).

D'autre part, E. GOFFMAN (1963) souligne que « Le normal et le stigmatisé ne sont pas des personnes mais des points de vue. Ces points de vue sont socialement produits en vertu de normes insatisfaites qui influent sur la rencontre ». Le stigmaté est un co-construit de « contacts mixtes », qui ressort d'abord de « l'embarras que suscite l'interaction avec des personnes supposées normales » (OGIEN A., 1995). « Ainsi, posséder un stigmaté n'est pas une condition suffisante pour produire un déviant : c'est le type de rapport social dans lequel le stigmaté est pris qui peut conduire à ce qu'il soit appréhendé comme tel ». Par là, « (GOFFMAN) suggère qu'il serait analytiquement plus avisé de considérer qu'il n'existe pas de déviants, mais que certains types d'individus sont placés en situation de posséder un stigmaté plus ou moins visible, d'avoir de plus ou moins grandes possibilités sociales de contrôler une information [sur soi] discréditante, de se trouver dans des contextes plus ou moins propices à la gestion d'une identité souillée ».

Ainsi, le « stigmaté » et le « normal » relèvent d'une construction de rôle au cours de l'interaction. E. GOFFMAN (1963) parle de « maniement du stigmaté », car « le rôle du normal et le rôle du stigmaté appartiennent au même complexe : deux coupons de la même étoffe ». En effet, « la notion même de différence *honteuse* présuppose une similitude sur un point crucial : les croyances relatives à l'identité ». Par conséquent, « il est probable que le stigmaté comme le normal présentent la même disposition mentale (...). Par suite, celui qui sait jouer l'un de ses rôles a tout l'équipement requis pour jouer l'autre, et en a bien souvent, d'ailleurs, l'expérience ». La personne peut donc construire un rôle relevant d'une « acceptation du stigmaté » (GOFFMAN E., 1963) ou, au contraire, de son « inversion » (OGIEN A., 1995).

En effet, E. GOFFMAN souligne la « dimension essentiellement cognitive » des effets de la désignation (OGIEN A., 1995). La carrière morale du déviant se caractérise par un « mouvement de va et vient » entre « situation de dégradation de statut » lié à sa désignation par autrui comme porteur d'un stigmaté et « significations intimes, que chacun entretient précieusement et secrètement, image de soi et sentiment de sa propre identité ». « La carrière morale » de l'individu stigmaté réside en un « cycle des modifications qui interviennent dans la personnalité » et de « modifications du système de représentations par laquelle l'individu prend conscience de lui-même et appréhende les autres ». En ce sens, la

désignation comme déviant implique « l'apprentissage d'un rôle par le déviant et des manières qu'il s'agit d'adopter lorsqu'on l'endosse » (OGIEN A., 1995).

L'acceptation du stigmaté renvoie à ce phénomène dans lequel « ceux qui sont en rapport avec (l'individu stigmatisé) manquent à lui accorder le respect et la considération que les aspects non contaminés (par le stigmaté) de son identité sociale les avaient conduits à prévoir pour lui et l'avait conduit à prévoir pour lui-même ; et il fait écho à ce refus en admettant que certains de ses attributs le justifient » (GOFFMAN E., 1963). Dans l'inversion du stigmaté, « l'individu se dévoile volontairement et modifie radicalement sa position, de l'obligation de manier une information délicate passant à la nécessité de contrôler une situation sociale gênante »⁴².

Ceci implique d'envisager la possibilité que la personne usagère de substances illicites est consciente d'être discréditable selon ce qu'elle dit de sa pratique et la manière dont elle donne sens à son expérience. Autrement dit, la manière dont la personne raconte et interprète son expérience de la possession de cet attribut discréditable qu'est l'usage de produits illicites doit être analysé relativement à son cadre. En effet, la subjectivité du chercheur (ses réactions intellectuelles et émotionnelles, ses attitudes...) et à sa manière de se présenter (sa manière de se définir, sa définition des thèmes de la recherche, ses vêtements, son langage...) contribuent à forger les « attentes de rôle » (JOSEPH I., 1998) de la personne interviewée à son endroit et à élaborer son discours en conséquence (DE GAULEJAC V., HANIQUE F., ROCHE P. (dir.), 2007). PINÇON M., PINÇON CHARLOT M., 1997).

2. L'ambivalence du stigmaté à l'égard de son stigmaté

Les participants aux raves peuvent désigner un pair comme « perché », en référence à une norme de l'usage « festif » (HOAREAU E., 2004). Est ainsi stigmaté celui qui abuse de produits et/ou n'en gère pas les effets : il montre une image dégradante de lui-même (ivresse telle qu'elle gêne l'élocution et la motricité, souillures des vêtements, attitude inconvenante, irrespectueuse envers autrui...), ou bien, celui dont la conduite et les propos, incohérents, fantasques, irrationnels, laissent supposer des troubles psychopathologiques, le rendant incapable de supporter/ gérer la modification de son état de conscience (HOAREAU E., 2004)⁴³. Stigmatiser un pair comme « perché », ou distinguer sa pratique d'usage de produits

42 A.OGIEN (1995) prend l'exemple du slogan « Black is beautiful » dans le contexte de lutte des 'afro-américains' contre les discriminations 'raciales'.

43 Il existe un autre usage, à la fois plus taquin et affectueux, de ce terme. Dans certaines situations d'interaction, plutôt hors de la rave, une personne peut se voir qualifiée de perchée parce qu'elle tient un discours dont le contenu idéologique, éthique, mystique, est perçu comme très éloigné de ce qu'il semble possible et réalisable dans le monde d'aujourd'hui. Dans ces cas, le décalage n'est pas interprété comme le symptôme d'une perception pathologique du réel, et n'est pas nécessairement relié à l'usage, quand bien

illicites de celles d'autres stéréotypes négatifs tels que le « poivrot » ou le « toxicomane » (RACINE E., 2000), c'est exprimer ses peurs, son dégoût, son mépris à l'endroit de pratiques d'usage estimées différentes et moins acceptables que les siennes.

Si l'on se réfère à E. GOFFMAN (1963), ces formes de désignation et de distinction de la part de personnes pourtant également engagées dans un usage de produits illicites illustrent « l'ambivalence » du rapport qu'entretient l'individu discréditable à son stigmaté. « Envers ceux qui sont plus évidemment atteints que lui, (l'individu discréditable) peut adopter la même attitude que les normaux adoptent à son égard », attitude « renégate » qui exprime le sentiment de sa propre infamie ». Aussi, E. GOFFMAN propose d'utiliser la notion d'« identité pour soi », distinguée de « l'identité sociale » et de « l'identité personnelle »⁴⁴ « pour analyser ce que l'individu ressent à l'égard de son stigmaté et ce qu'il en fait ».

Elle est « une réalité subjective, réflexive nécessairement ressentie par l'individu en cause ». Il s'agit d'une « identité "sentie", c'est-à-dire le sentiment subjectif de sa situation et de la continuité de son personnage que l'individu en vient à acquérir par suite de ses diverses expériences sociales ». E. GOFFMAN souligne ainsi que « certes, l'individu se sert pour édifier son image de lui-même des mêmes matériaux que les autres ont déjà utilisés pour lui bâtir une identification sociale et personnelle. Il n'en exerce pas moins une grande liberté quant au style de la construction ». Or, « puisque l'individu stigmatisé vivant dans notre société acquiert inévitablement certains critères d'identité qu'il s'applique à lui-même, même s'il échoue à s'y conformer, il ne peut qu'éprouver un sentiment d'ambivalence à l'égard de sa propre personne ».

De fait, « Allié ou non à ses semblables⁴⁵, (il) manque rarement à manifester l'ambivalence de ses identifications lorsqu'il voit l'un de ceux-ci exhiber sur le mode baroque ou pitoyable, les stéréotypes négatifs attribués à sa catégorie. Car, en même temps que partisan des normes sociales, il est dégoûté par ce qu'il voit, il s'y sent retenu par son identification sociale et psychologique au coupable, de telle sorte que la répulsion se transforme en honte,

même la désignation s'exerce entre ravers ou anciens ravers (HOAREAU E., 2004). Enfin, l'usage de ce terme s'est largement répandu chez des personnes éloignées de la rave : lors d'une manifestation anti loi Mariani organisée par les sound-systems en mai 2001, je l'ai entendu chez des pré-adolescents du centre-ville de Marseille, apparemment issus des milieux populaires.

44 L'identité sociale et l'identité personnelle « ressortissent au souci qu'ont les autres de définir un individu ». L'identité sociale est « (ce que l'on peut) prévoir (de) la catégorie à laquelle il appartient et les attributs qu'il possède (...) (Elle) relève donc « d'anticipations que nous transformons en attentes normatives ». L'identité personnelle est déduite de l'ensemble des « signes patents ou porte-identité » d'une personne (comme le macaron sur une voiture indiquant la profession), de la « combinaison unique de faits biographiques qui finit par s'attacher à l'individu à l'aide précisément des supports de son identité ».

45 Par alliance, E. GOFFMAN entend le « choix (de) ses amis, ses partenaires sexuels ou son conjoint ».

et la honte en mauvaise conscience de l'éprouver ». Dans des situations d'interactions avec « des normaux », il peut éprouver de « la honte », de « la culpabilité », de « la mésestime de soi », et en même temps, un attachement à son attribut discréditable parce qu'il l'a reconnu et intégré dans son identité pour soi.

Cette ambivalence peut se formuler en termes d'affects ambivalents éprouvés à l'égard d'une assignation sociale – celle d' « individu discréditable » (GOFFMAN E., 1963), d'un rapport au stigmaté où se mêlent des « affects joyeux » et des « affects tristes » (ROCHE P., 2007). S'appuyant sur Spinoza, P. ROCHE (2007) souligne que l'être est animé de « passions tristes » et de « passions gaies ». La valeur ou tonalité positive/ négative des affects renvoie autant à leur caractère « joyeux » ou « tristes » qu'à leur impact sur/ leur articulation avec la puissance d'agir du sujet : les premiers affects l'étaient, la renforcent, les seconds l'inhibent, la découragent.

P. ROCHE (2007) cite SPINOZA qui, prenant l'exemple du sujet du roi, propose une lecture « politique » des affects. « Nous ne serions, selon lui, point sujets assujettis si nous n'étions point remplis de passions tristes », à commencer par « la crainte » ou, à l'inverse, l'attente d'une récompense. « C'est la tristesse (...) qui nous tient, nous fixe dans l'impuissance, dans le pâtir plutôt que dans l'agir » ; tandis que la « joie », les affects « positifs, actifs, émancipateurs » relèvent de « la résistance » à des forces qui l'asservissent et sont sources d'anxiété, de sentiment d'humiliation, de malaise, de négation de soi. Lorsque l'individu peine à se dégager de l'emprise d'une assignation sociale, les affects qu'elle suscite peuvent se transformer en « passions tristes », qui inhibent l'agir, la capacité à s'affirmer, à affirmer son point de vue et ses désirs, à faire des choix et à prendre des initiatives.

Mais la façon d'être affecté par l'assignation sociale varie selon « l'évolution des situations » et « la singularité des individus » (ROCHE P., 2007). Parce que les affects qui animent l'être forment « système », au sens où chacun d'entre eux s'articule à des « contre affects », pouvant le contenir ou en modifier les effets. Si, en contexte de travail, « l'anxiété » peut inhiber l'action, associée à une « fierté professionnelle, elle peut être source d'une « dynamisation de l'activité, d'une production identitaire, et être très fonctionnelle du strict point de vue des exigences requises par la maîtrise du poste de travail ». En outre, selon ses ressources affectives, intellectuelles et sociales, l'individu peut « neutraliser » les affects tristes par la mobilisation de contre affects, voire les « transformer » en affects joyeux et positifs, soutenant l'action. Dès lors, le fait d'être discréditable n'empêche pas la personne d'éprouver des affects joyeux à l'égard de son stigmaté (son usage des produits illicites), ni de transformer les affects tristes que peut susciter la situation d'interaction en affects joyeux.

3. *Dissonance identitaire et subjectivation*

L'engagement dans l'usage de produits psychoactifs illicites expose également à des conflits et des tensions entre cette pratique et les autres éléments par lesquels l'individu définit son identité, si ce n'est chez l'ensemble des usagers, au moins chez ceux qui maintiennent leur implication dans des univers sociaux et normatifs conformes aux conventions sociales. En effet, A. OGIEN (1995) souligne que « la vie d'un individu peut rarement être appréhendée comme une histoire linéaire, homogène et définitive ». La déviance n'est que l'une des « lignes biographiques » qui composent son identité : celle-ci pouvant être aussi définie simultanément à partir de ses appartenances sociales, ethniques, professionnelles, nationales, religieuses...

Dans l'expérience toxicomaniaque, l'usage de produits tend à recouvrir l'ensemble des autres lignes biographiques de l'individu pour devenir le principal dénominateur par lequel il se définit et autrui le définit (OGIEN A., 1995). Mais, à l'exception d'une minorité d'entre elles, les personnes qui sortent en rave préservent leurs autres engagements socio-normatifs : dans la scolarité, les études et la formation professionnelle, dans l'activité professionnelle, dans des sociabilités d'où l'usage de produits illicites est absent : familiale, amicale, ou de loisir (sport, culture, activité associative...).

Or, M. CAIATA ZUFFEREY (2002) observe que les usagers de cocaïne et d'héroïne « intégrés », c'est-à-dire « dont le mode de vie ne se réduit pas à la recherche et à l'usage de produit », peuvent éprouver une « dissonance identitaire » entre cette pratique et leurs autres engagements. L'usage de produits illicites est alors synonyme de « tension technique des lignes biographiques », puisqu'il nécessite des activités d'approvisionnement, de consommation, et de digestion physique et cognitive des effets « difficilement conciliable(s) avec d'autres activités et mondes sociaux ». Dès lors, ils « doivent mettre en place des stratégies de gestion qui (leur permettent) de limiter au maximum les conséquences de cette conduite ». De surcroît, en étant « une conduite en contradiction normative avec la culture dominante », cette consommation « crée une dissonance au niveau du système de valeurs et de représentations de l'individu », qui peut être source de doute, d'incertitude, d'anxiété et de malaise dans le rapport à soi, aux autres et à ses engagements sociaux. Lorsqu'ils éprouvent cette « dissonance identitaire », les usagers de produits illicites intégrés peuvent s'inscrire dans deux configurations.

La première relève de « la domination de la drogue sur les autres lignes biographiques » : « l'investissement en temps, en argent et en énergie pour s'approvisionner et consommer est extrêmement important ». « La substance représente la médiation avec la réalité, elle apaise les tensions psychiques et accroît les performances individuelles, dans le but de mieux résister à des contraintes sociales lourdes ». Cette consommation relève d'une « logique

d'aménagement du réel » : « la drogue (...) constitue la porte d'accès à l'univers de la conformité ». L'individu éprouve alors une « schizophrénie identitaire » entre les activités, les sociabilités et les significations associées à son usage de produits illicites, et à celles relevant de la conformité aux normes et aux attentes sociales dominantes.

Dans la seconde configuration, « L'usage de drogues, tout en étant marquant et parfois même revendiqué, (est) une pratique relativement peu envahissante ». Ici, les individus « cultivent un rapport paisible et dépourvu de sentiments de culpabilité avec le produit, en entretenant par ailleurs une série d'activités, de valeurs, de projets, d'intérêts indépendants de la consommation ». « La signification positive, mais non totalitaire » donnée à l'usage rend compte d'un « travail de production symbolique autour de la consommation ». En effet, « toute une série de valeurs (justifient) l'usage, souvent très conforme à la culture dominante : soin de soi, bien être, divertissement, performance, convivialité, authenticité, recherche de l'événement, etc. Comme la consommation renvoie à des significations collectives reconnues, la personne considère sa pratique comme censée, mais aussi comme tout à fait normale ».

Ainsi, « le conflit de normes engendré par la coexistence de l'univers de la drogue et de l'univers de la conformité est résorbé, puisque à travers ce travail de conceptualisation sur sa propre consommation, l'individu parvient à s'approprier sa conduite et à la rendre cohérente avec sa trajectoire et son mode de vie ». Bien plus, cette « résolution de la dissonance technique et normative », qui consiste à « aménager une place [à l'usage de substances illicites] à l'intérieur de son propre système de normes et de valeurs » (CAIATA ZUFFEREY M., 2002), permet d'élaborer un rapport « serein » à la pratique (SOULET M.-H., 2003).

Le concept de *subjectivation* tel que le propose V. DE GAULEJAC (2009) rend compte de ce phénomène d'« improvisation », d'« invention continuelle de médiations face aux contradictions, sociales, familiales et psychiques » qui traversent l'individu – telles que celles dont est synonyme l'engagement dans l'usage de produits illicites. Cette nécessité de la subjectivation naît des spécificités de la construction identitaire dans la société contemporaine. « Dans les sociétés pré-capitalistes, l'individu est peu singularisé, soumis à la tradition, inséré dans un groupe qui détermine ses conduites. Dans les sociétés industrielles, les individus se différencient, affirment leur singularité, développent leur personnalité. Avec la modernité, l'individu devient un être de raison, un citoyen, un sujet de droit, un acteur à part entière qui peut intervenir sur son destin ».

En l'occurrence, « Lorsque la société passe d'une structure hiérarchique stable à une structure réticulaire mobile, les identités vacillent, renvoyant à chaque individu le soin de construire la cohérence et la stabilité qu'elle ne lui assure plus. Chaque individu est renvoyé à lui-même pour « se faire une situation », donner du sens à sa vie, définir son identité, produire son existence ». Mais, « dans une société constituée de mondes sociaux multiples

et différenciés, les processus de socialisation ne sont pas homogènes et cohérents. Les individus sont confrontés à des injonctions différentes selon les contextes, les institutions, les milieux ». Ainsi, l'identité apparaît comme « constituée de multiples éléments à partir desquels (l'individu) construit une présentation de lui-même [qui] peut varier en fonction des circonstances et des moments ». Elle « se construit et se transforme tout au long de l'existence sous l'influence d'autrui, à travers de multiples appartenances auxquelles l'individu peut se référer dans son histoire ».

Par conséquent, les individus sont confrontés à des « conflits liés à leur multi-appartenance, à l'hétérogénéité des univers sociaux qui les traversent, à la coexistence de classes sociales opposées, de cultures et de religions multiples et différentes, de conflits de valeurs « qui divisent les acteurs entre eux et au fond d'eux-mêmes » (MALRIEU) ». « Dans la mesure où ces contradictions confrontent l'individu à des risques d'incohérence, des disjonctions, des coexistences d'éléments hétérogènes, des identifications conflictuelles, le sujet émerge pour tenter de donner du sens à ces discordances, pour inventer des formes de médiations entre les différentes formes du social auxquelles il est assujéti ». La subjectivation est ce processus par lequel l'individu « se déprend des façons d'être et des habitus qu'il a dû incorporer à un moment donné afin d'en acquérir d'autres qui lui semblent plus pertinents à un autre moment. Il doit alors remettre en question telle ou telle croyance, tel ou tel élément de son système de valeurs, telle ou telle façon de penser qui lui semble inadéquate ».

Or, « plus l'individu est renvoyé au sentiment qu'il est responsable de ce qu'il devient, plus il cherche des confirmations, des signes, des messages, des indications sur ce qu'il est. Il a besoin qu'on lui dise ce qu'il vaut, qu'on le rassure sur ses capacités, sur sa consistance, sur son identité. (...) L'idéologie de la réalisation de soi-même condamne le sujet à une recherche permanente de signes de reconnaissance positifs pour se sentir exister socialement ». En d'autres termes, la subjectivation relève d'une production de sens permettant à l'individu de se défaire d'assignations identitaires contradictoires, d'élaborer en tous cas des médiations lui permettant d'élaborer une définition cohérente, congruente et sereine de lui-même et de se sentir reconnu socialement pour celui qu'il est – qu'il estime être⁴⁶. En d'autres termes, *la*

46 A partir des trois dimensions de la reconnaissance sociale distinguées par Hegel, V. DE GAULEJAC (2009) en définit quatre. « La *reconnaissance juridique* recouvre les conditions requises pour être respecté en droit et en dignité dans une communauté sociale. La *reconnaissance dans l'amour*, c'est-à-dire l'affection qui fonde l'estime de soi, permet de se révéler à soi-même sous le regard de l'autre. La *reconnaissance sociale*, c'est-à-dire l'estime manifestée par des gratifications sociales qui fondent l'existence sociale de chaque individu, son appartenance à un groupe, son identité sociale, son utilité pour une communauté donnée ». Enfin, pour V. DE GAULEJAC, la conception d'un « sujet réflexif » implique « la reconnaissance de sa capacité à comprendre les situations auxquelles il est confronté, *reconnaissance cognitive* de l'individu dans sa quête pour produire de la connaissance sur le monde, sur lui-même et, en conséquence, la reconnaissance de son pouvoir d'agir sur son environnement ».

définition des incidences de l'usage de produits illicites sur son entrée dans l'âge adulte est envisagée comme procédant de l'élaboration de médiations symboliques, qui visent à donner sens à la possession d'un attribut discréditable relativement à la définition de la situation – à la façon dont l'individu se définit comme un être singulier et dont il définit sa situation sociale.

II. Considérations méthodologiques

A) Les objectifs et les axes de la recherche

1. Entre sociologie et anthropologie

Le principal objectif de cette recherche est de comprendre comment, dans notre société, les personnes donnent sens à leur expérience de l'usage de substances psychoactives illicites au regard de leur « entrée dans l'âge adulte » (GALLAND O., 2011). Le fait que cette pratique soit plus prévalente dans cette période de la vie et qu'elle présente donc une caractéristique commune avec les rites de passage à l'âge adulte, dans d'autres sociétés que la nôtre, qui intègrent une expérience de modification de conscience, avec ou sans substances psychoactives, est ici considéré comme non anodin. Autrement dit, cette similitude suggère que l'expérience se prêterait particulièrement bien, ici et là-bas, à son interprétation comme contribuant au processus de maturation psychologique et intellectuelle, de socialisation aux rôles d'adulte, d'autonomisation socio-économique et dans ses choix culturels, affectifs, professionnels, de style de vie, et d'individuation, d'affirmation de soi en tant qu'individu unique.

Néanmoins, une telle approche ne peut faire l'économie d'une prise en compte des cadres de l'expérience. Quand bien même elle n'est ni organisée, ni reconnue comme telle socialement, mais expose au discrédit, cette pratique peut-elle être pensée, et à quelles conditions, comme ayant aidé à « se définir d'un côté à partir de la façon dont il est désigné par autrui, des comparaisons et des normes qui définissent l'existence sociale et, de l'autre, (à affirmer) son être propre » (DE GAULEJAC V., 2009) ? Est-elle analysée comme ayant contribué positivement à ses choix d'orientation professionnelle, de style de vie, de positionnements culturels et/ou idéologiques, qui participent de son épanouissement personnel et de la façon dont on est reconnu socialement ? Ou, au contraire, comme ayant empêché d'occuper une place qui satisfasse ses aspirations à la reconnaissance sociale, en ayant eu des impacts négatifs sur sa santé, ses relations affectives, sa scolarité, sa formation professionnelle ? Est-elle enfin nécessairement pensée comme ayant eu un impact sur cette période qui a contribué à l'adulte que l'on est devenu ?

Il s'agit de situer le discours sur l'expérience dans son contexte culturel et historique. Cela signifie une analyse de son récit et de son interprétation à l'aune de l'appréhension culturelle dominante de l'usage de produits illicites comme aliénation de l'individu (BERGERON H., 2009), de la socialisation par les pairs à des catégories de pensée positives de cette pratique (BECKER H. S., 1985), et de l'injonction contemporaine à l'autonomie et à l'autonomisation (DE GAULEJAC V., 2009). Cette polysémie des cadres de l'expérience permet-elle, et à quelle condition, une subjectivation de la possession de cet attribut discréditable comme un élément positif de son identité ? Ceci implique de **saisir les interactions et les catégories de pensée de l'usage de produits illicites et de la rave, en tant que contexte de cet usage, que les personnes évoquent et mobilisent pour construire leur interprétation de l'expérience.**

2. Saisir l'articulation entre la définition des incidences de l'usage et les dimensions « objectives » de son expérience

La polysémie des cadres de l'expérience de l'usage de produits illicites implique également d'envisager la possibilité que coexistent **différents types d'interprétation de l'expérience**, de les mettre au jour et de comprendre **quels éléments, relatifs à l'expérience des substances ou à l'histoire personnelle, permettent d'expliquer le choix de l'un ou de l'autre**. Or, si elle repose sur une appropriation de définitions sociales et culturelles de l'usage, l'interprétation de l'expérience n'est pas déconnectée de ses dimensions concrètes. En effet, dans la mesure où la manière de donner sens au vécu de l'usage de produits illicites n'est compréhensible qu'à l'aune de l'histoire de l'individu (ZINBERG N., 1984 ; DE GAULEJAC V., HANIQUE F., ROCHE P. (dir.), 2007), l'interprétation de l'expérience s'analyse dans la perspective des événements, périodes ou évolutions, que la personne évoque pour « s'expliquer » (HANIQUE F., 2007) sur cette interprétation.

D'une part, ceci implique de **reconstituer les trajectoires d'usage individuelles**, c'est-à-dire, pour chaque personne, les modalités d'usage et leur évolution dans le temps, ainsi que les incidences sanitaires, psychosociales et sociales auxquelles elle a été confrontée, afin de saisir les liens (ou articulations) entre les caractéristiques de la pratique d'usage et l'interprétation de son expérience. Mais cela demande également de saisir **la trajectoire de sortie en rave** (période de socialisation et modalités d'engagement dans la rave), et de mettre au jour les **caractéristiques de la situation sociale actuelle** (logement, niveau de qualification, revenus, situation amoureuse/ familiale) – sur lesquelles s'élabore la définition de la situation.

D'autre part, cela exige de **saisir ce qui a affectée et fait réfléchir la personne sur sa pratique qui inspire plus particulièrement son interprétation de l'expérience**. Il peut s'agir d'« anecdotes significatives » (JOSEPH I., 2010) relatives à l'usage, comme d'événements ou périodes relatifs aux autres lignes biographiques : les relations aux parents, relations

amicales et amoureuses, la scolarité et la formation professionnelle, l'activité professionnelle, les problèmes de santé, les engagements dans des pratiques culturelles, sociales ou politiques... En l'occurrence, considérer les cadres de l'expérience implique également de vérifier si **l'occurrence et la gravité d'événements exposant à la désignation et suscitant le sentiment d'être discrédité** (épisodes d'abus, désinvestissement de la scolarité, interactions avec des agents de police, demande d'aide à l'arrêt ou à la diminution de l'usage...) peuvent expliquer le choix de telle interprétation plutôt qu'une autre.

3. Une sociologie clinique du rapport au stigmaté

Privilégier une posture clinique dans la conduite de l'entretien et dans l'analyse du récit et de l'interprétation de l'expérience signifie ici comprendre la façon dont est vécue l'assignation à la place de l'individu discréditable, de l'usager aliéné à sa pratique. Intégrer dans l'analyse **l'expression des affects suscités par la possession d'un attribut discréditable** vise à répondre à une double interrogation. Dans quelle mesure le récit de l'expérience et la définition de ses incidences sur son entrée dans l'âge adulte sont-ils inspirés par le rapport au stigmaté ? Dans quelle mesure l'interaction avec le sociologue contribue-t-il à l'expression, plutôt « sereine » (SOULET M.-H., 2002) ou, au contraire, tourmentée, voire honteuse de ce rapport au stigmaté ?

Saisir ces affects éprouvés par l'autre parce qu'il a conscience de posséder un attribut discréditable implique d'engager sa propre subjectivité, sa propre sensibilité. C'est en acceptant de « se laisser affecter » par la manière dont la personne vit une expérience, dont elle l'affecte et la fait réfléchir quant à la place à laquelle elle l'assigne dans les rapports sociaux, que le chercheur peut éviter de 'plaquer' ses propres catégories et présupposés analytiques, susceptibles de réduire, d'écraser, de polluer le sens qu'elle lui donne (FAVRET SAADA J., 1985). C'est en se laissant affecter qu'il peut opérer un « déplacement subjectif » (ROCHE P., 2007) vis-à-vis de ses propres manières d'appréhender et d'être affecté par l'expérience de l'autre, qu'il peut saisir ce que lui-même ne pense, ni n'éprouve à l'égard de cette expérience.

« En dehors des mots, en deçà des mots – avant les mots – nous avons cette étrange et merveilleuse capacité, en entendant le son de la voix (des autres), de ressentir ce qu'ils expriment de leur monde intérieur. (...) Il y a, dans notre langage oral, une mélodie, un rythme, un tempo, un timbre et une vibration de la voix qui expriment le contenu émotionnel que nous voulons transmettre par la parole » (AMEISEN J.-C., 2016). Comprendre le rapport au stigmaté nécessite de saisir les affects qui s'expriment dans **les choix de vocabulaire et le récit d'anecdotes**, mais également à travers **la voix et le corps, les mimiques du visage, les postures corporelles, les gestes, voire une verbalisation explicite.**

4. Comprendre l'effet de l'interaction avec le sociologue

Des entretiens réalisés en amont de cette recherche (cf. introduction) ont été l'occasion d'observer que, selon ce qu'il laisse suggère de ses propres opinions ou affects à l'égard de l'usage de produits illicites, le sociologue ou l'intervenant de réduction des risques alimente ou désamorce la crainte de la personne usagère d'être disqualifiée au cours de l'interaction. Cette éventualité peut l'amener à adopter une posture défensive se traduisant par une minimisation des aspects négatifs de l'usage auxquels elle a été confrontée, ou, à l'inverse, à une gêne, un sentiment de culpabilité qui la pousse à exagérer ces mêmes aspects dans l'idée, cette fois, que leur mise en exergue permette de « faire passer son écart de conduite » (OGIEN A., 1995) – selon l'adage « faute avouée, faute à moitié pardonnée ». Aussi, il importe de **prendre en compte que ce que je suggère, à travers ma présentation et ma façon de conduire l'entretien, de mon rapport à l'usage de produits illicites et à la rave** participe peu ou prou de la manière dont les personnes construisent leur récit et leur interprétation de l'expérience.

Choisir une démarche de « co-construction du savoir » (DE GAULEJAC V., HANIQUE F., ROCHE P., 2007) vise à pouvoir distinguer, lors de l'analyse, les caractéristiques de l'expérience individuelle du rapport au stigmaté que la personne construit au cours de l'interaction. Recueillir, tant que faire se peut, une parole sincère de la personne sur son expérience, objectivant au mieux ses modalités d'usage et les dommages sanitaires et sociaux auxquels elle a été confrontée, et favoriser l'expression de ses pensées et de ses affects à l'égard de l'usage qui soit le plus possible congruente avec la façon dont elle vit la possession de cet attribut discréditable lors de l'interaction avec le chercheur, doit permettre de **saisir « le point de vue » sur le stigmaté (GOFFMAN E., 1963) qu'elle construit au cours de l'interaction.**

Concrètement, ceci implique de lui signifier la valeur de sa parole en tant que telle, la légitimité de son point de vue, quel qu'il soit, le fait que sa propre approche de l'usage en tant que sociologue ne corresponde pas nécessairement à l'expérience qu'elle en a, bref, « la complémentarité » de son « savoir d'expérience » avec le « savoir académique et universitaire » (RHEAUME J., 2007). Ceci suppose également d'éviter un vocabulaire se référant à des catégories de pensée stigmatisant l'usage de produits illicites, afin de désamorcer la crainte éventuelle d'être jugé et que mon analyse stigmatise l'expérience (en insistant plus sur ses aspects délétères), et d'éviter que dans une réaction défensive les personnes en donnent une représentation trop embellie ou trop atroce. Réciproquement, il importe d'utiliser un langage qui ne soit pas trop proche des catégories de pensées qui valorisent l'usage, afin de ne pas encourager un discours de « justification de la pratique » et de « neutralisation de la norme » (PERETTI WATTEL P., 2005) ou, au contraire, un discours qui

la dénigre complètement, qui caricatureraient l'expérience vécue⁴⁷. Je me suis donc efforcée de proposer une lecture ambivalente de l'usage en parlant d'« *aspects positifs et négatifs* », en évoquant à la fois des « *conséquences* » et des « *bénéfices* », plus propice à encourager une analyse critique de l'expérience, n'accordant pas plus d'attention à son versant positif, voire bénéfique, ou à son versant négatif, voire délétère.

Ceci suppose aussi d'accompagner la personne dans la verbalisation de l'analyse qu'elle fait et de la compréhension qu'elle a des interférences, complexes et dynamiques, heureuses ou malheureuses, entre d'une part, son engagement dans l'usage de substances illicites, le choix de ses modalités et, le cas échéant, son désengagement de l'usage, et, d'autre part, l'évolution de sa personnalité et ses trajectoires scolaire, professionnelle, socio-affective et socio-économique. En effet, il s'agit de comprendre dans quelle mesure le point de vue qu'elle construit sur son attribut discréditable au cours de l'interaction avec le sociologue s'élabore aussi, en partie, sur les affects et la réflexivité critique sur soi et sur sa place dans les rapports sociaux qu'ont suscité ces interférences.

Ceci exige enfin de mettre en œuvre une « réflexivité réflexe » (HANIQUE F., 2007)⁴⁸ dans le déroulement même de l'entretien, de comprendre, en temps réel, « les attentes de rôle » (JOSEPH I., 1998) de la personne interviewée à son propre endroit. S'attend-elle à ce que le chercheur, au regard de sa présentation, soit bienveillant à l'égard de son expérience ou, au contraire, qu'il la juge ? Et dans quelle mesure cette attente oriente, modèle son récit et son interprétation de l'expérience ? Le « réflexe » réside dans l'expression tactique mais sincère, d'opinions et d'émotions et dans la démonstration de ses connaissances sur les usages de produits illicites, les acteurs, les valeurs et les pratiques dans les raves, afin de désamorcer les attentes particulièrement susceptibles de biaiser le récit et l'interprétation de l'expérience. *In fine*, s'efforcer de comprendre les attentes de rôle de la personne interviewée – impossibles à vérifier faute de questionnement explicite – à partir de ce que j'ai exprimé de mon propre rapport – professionnel mais aussi personnel - à l'usage de produits illicites et à la rave vise à comprendre dans quelle mesure et selon quelles modalités le cadre de l'interaction influence la manière dont la personne confère du sens à son expérience.

47 Ainsi, lors du lancement de l'entretien, il n'était pas demandé aux personnes d'évoquer les « *conséquences négatives* » ou les « *préjudices* » de leur pratique, ni leurs expériences de « *perte de contrôle* » des prises de produits ou les périodes où elles en ont « *abusé* ». J'ai parfois utilisé ces termes lorsqu'elles les avaient déjà elles-mêmes utilisés, ou quand la relation de confiance s'était nouée et qu'ils permettaient de faire une relance en reformulant leurs propos. Ceci n'a pas empêché que lorsque j'ai posé la question des « *conséquences* », elles ont répondu généralement par la négative ou en évoquant des préjudices dont elles avaient déjà parlé.

48 F. HANIQUE (2007) cite Pierre BOURDIEU.

B) Définitions et hypothèses de recherche

1. La définition des incidences de l'usage sur son entrée dans l'âge adulte (ou interprétation de son expérience)

a) La notion d'expérience de l'usage de substances psychoactives illicites

L'expérience de l'usage de produits psychoactifs illicites peut être définie en quatre dimensions, mettant en exergue l'impossibilité de distinguer le récit et l'interprétation des faits des affects et de la réflexivité qu'ils ont induits. En effet, J.-C. AMEISEIN (2012) souligne qu'« Il y a dans nos souvenirs conscients, tant de dimensions qui se mêlent. La dimension de ce qui s'est produit. La dimension spatiale – le souvenir du lieu. La dimension temporelle – le moment de notre vie. La dimension du contexte – les liens avec d'autres événements que nous avons vécus. La dimension émotionnelle - ce que nous nous attendions à ressentir, et ce que nous avons senti. La dimension cognitive – ce que nous avons appris. Et il y a cette sensation de familiarité et d'authenticité – c'est à nous que c'est arrivé – c'est nous qui l'avons vécu. ».

L'expérience contient une *dimension pratique et factuelle*. Elle renvoie aux modalités d'usage* à un temps t de la trajectoire et à leur évolution au cours du temps - les modalités à chaque étape sont définies relativement à celles investies dans l'étape antérieure et dans l'étape ultérieure. Elle renvoie également aux faits qui sont reliés à l'usage par la personne : épisodes particuliers dans le vécu physique ou psychologique des effets des produits, événements ou périodes en termes de modalités d'usage et/ou d'incidences sanitaires et sociales de l'usage, événements ou périodes dans ses autres lignes biographiques (scolarité et formation professionnelle, activité professionnelle, relations familiales, amicales, amoureuses, état de santé, situation économique - niveau et régularité de revenus, type d'habitat), qui de son point de vue ont interféré sur sa trajectoire d'usage.

L'expérience contient une « *dimension émotionnelle* » (DUBET F., 1994), relative aux affects qu'ont suscités les faits qui jalonnent l'histoire individuelle des prises de produits ou ceux que la personne met en lien avec ses prises de produits, notamment les interactions au cours desquelles la personne s'est sentie discréditée du fait de son usage. Cette dimension émotionnelle exige de souligner, qu'outre la limitation du récit par la durée et la non répétitivité de l'entretien, la propriété sélective et affective de la mémoire (AMEISEIN J.-C., 2012) induit que son récit décrit les faits qui ont plus particulièrement affecté la personne, qu'il s'agisse de rencontres et d'interactions, d'œuvres culturelles, ou d'épisodes heureux ou malheureux.

Il importe aussi de considérer la « *dimension cognitive* » de l'expérience, le fait que son récit et la définition de ses incidences sur son entrée dans l'âge adulte s'élaborent en fonction des catégories sociales d'entendement de l'expérience auxquelles la personne a été socialisée et de la réflexivité suscitée par ce qui a été vécu (DUBET F. 1994). Ils se construisent en référence à des cadres de l'expérience de l'usage de produits illicites et de la rave, en tant que contexte de cet usage, qui sont polysémiques. Ils procèdent également de la façon dont la personne « problématise » l'usage de produits illicites (SOULET M.-H., 2002) au jour de l'entretien, au regard des connaissances sur les substances, sur ses réactions à leurs effets, sur ses capacités de régulation de leurs prises qu'elle a accumulées au fil du temps. Ils se nourrissent, enfin, de sa « définition de sa situation » (VERCHERE C., 2005), c'est à dire de son appréciation et de son analyse critique des caractéristiques socio-affectives, professionnelles et socio-économiques de sa situation.

Par conséquent, une dimension connexe peut être ajoutée à cette définition de l'expérience : *la non exhaustivité de son récit* (RICOEUR P., cité par O. TAÏEB, 2011). Ce qu'en dit la personne n'est jamais le reflet exact de ses dimensions pratiques (modalités d'usage) et factuelles (interactions, événements et périodes reliés à l'usage) parce qu'il est modelé par sa dimension émotionnelle et cognitive, et par les affects éprouvés et les réflexions qui naissent ou sont renforcés par l'interaction avec le chercheur.

Enfin, par commodité de lecture, la longue formulation de l'objet de recherche - « la définition des incidences de l'usage sur son entrée dans l'âge adulte » - sera parfois substituée par l'expression plus 'légère' d'« interprétation de l'expérience ». En effet, d'une part, cette définition procède d'une interprétation au sens où elle se construit sur la mobilisation subjective (sélective, selon ses apprentissages socioculturels et son histoire) de catégories de pensée et consiste à attribuer une signification à ce qui a été vécu. D'autre part, la qualification des incidences de l'usage dépendant de la mémorisation du vécu et des affects et de la réflexivité qu'il a suscités, elle est le fruit de la subjectivité et reflète moins les faits eux-mêmes que la manière dont ils sont pensés et affectent encore la personne aujourd'hui.

b) L'hypothèse de recherche : l'interprétation de l'expérience comme subjectivation

Au regard des spécificités de la construction identitaire dans la société contemporaine, l'interprétation de l'expérience de la possession d'un attribut discréditable est appréhendée comme le fruit d'une *subjectivation* (DE GAULEJAC V., 2009). Celle-ci est *une production de sens permettant à l'individu de résoudre les contradictions entre ses différentes appartenances sociales, et de se défaire ainsi d'assignations sociales en élaborant une définition de son identité qui ne soit pas conflictuelle mais cohérente, et congruente avec la*

manière dont il se définit en tant qu'individu, ayant une histoire, des qualités, des aspirations, des goûts singuliers. Cette recherche part ainsi de l'hypothèse que la définition des incidences de l'usage des substances psychoactives illicites sur son entrée dans l'âge adulte, envisagée comme subjectivation, qui dépend des caractéristiques de l'expérience, des catégories de pensée de la pratique, et de la mise en travail des affects induits par la conscience de posséder un attribut discréditable.

La vérification de cette hypothèse repose sur l'articulation de trois définitions de la subjectivation. Si c'est celle de V. DE GAULEJAC (2009) qui est privilégiée, lui sont agrégées, dans une logique de complémentarité, celles de F. DUBET (1994) et de P. ROCHE (2007). En effet, avec la notion d' « identité négative », V. DE GAULEJAC (2009) aborde la question de la disqualification sociale uniquement sous l'angle de l'appartenance communautaire, de type religieuse, nationale, familiale ou encore résidentielle, et non des expériences sociales qui y exposent⁴⁹. En outre, cette notion décrit donc *l'un des résultats possibles* du travail de production de sens à l'égard de la possession d'un attribut discréditable, c'est-à-dire un conflit identitaire entre la définition que l'individu a de lui-même et le prisme - celui du stigmat - à travers lequel il estime être reconnu socialement. Aussi, le recours à deux autres définitions de la subjectivation permet d'intégrer dans l'analyse la polysémie des cadres de l'expérience et l'ambivalence des affects suscités par la possession d'un attribut discréditable, et vise à mieux prendre en compte la créativité et la latitude dont disposent les individus pour donner sens à son expérience, et à mieux saisir pourquoi lui sont conférées différentes significations.

F. DUBET (1994) conçoit l'individu comme un « sujet *critique* confronté à une société définie comme un système de production et de domination » et capable d'une réflexivité sur sa propre conduite. Ici, la « (logique de) subjectivation » renvoie à la construction et à la préservation d'un « quant à soi » à l'égard des institutions et des rapports sociaux susceptibles de l'aliéner de le « déposséder de son autonomie » en le réduisant à ses rôles sociaux et à un simple « agent » de rapports sociaux et d'intérêts qui s'imposent à lui. Elle est un mouvement dialectique d'engagement et de déengagement de l'individu. C'est par son « engagement dans [l'identification à] une définition culturelle du sujet », capable de « créativité », que l'individu se dégage de rôles sociaux « imposés » et qu'il restaure sa « capacité d'être sujet », de faire des choix et d'agir en vertu de son adhésion à des principes, des idées, des valeurs. En d'autres termes, l'individu est capable de s'engager dans des

49 « Lorsque l'une de ses appartenances est stigmatisée, l'individu est confronté à une image négative qui le met dans une contradiction entre ce qu'il lui faut être pour se faire reconnaître socialement et l'affirmation de ses origines au fondement de son identité ». C'est une définition de soi « par un manque. Ce manque peut devenir l'élément principal de (son) identité sociale, en particulier dans son rapport aux institutions » (DE GAULEJAC V., 2009).

catégories de pensée de l'expérience lui permettant de penser sa place dans les rapports sociaux autrement que ne la définissent les catégories de pensée dominantes.

La notion de subjectivation développée par P. ROCHE (2007) relève d'un « processus (...) par lequel un individu (ou un groupe, ou encore une classe) parvient parfois à occuper d'autres places que celles qui lui ont été socialement, institutionnellement assignée »⁵⁰. Ce processus de « dé-assignation » n'est possible « qu'à condition d'être un peu moins sous l'emprise des passions tristes », d'être dans « le rejet des représentations dominantes, le déplacement subjectif [dans d'autres places], et (la) transformation des affects négatifs en affects positifs ». La subjectivation est ainsi irréductible à une production de sens, à une activité purement intellectuelle : elle nécessite une *mise en travail* des affects suscités par l'assignation à une certaine place dans les rapports sociaux. C'est-à-dire leur compréhension par l'individu, leur analyse critique, et la « neutralisation » (ou contention) des « affects tristes » par la mobilisation de « contre affects » ou leur « transformation » en « affects joyeux ».

2. Les hypothèses opérationnelles : les variables de l'interprétation de l'expérience

a) Trois types d'interprétation de l'expérience

Dans les sociétés ayant ritualisé l'usage de substances psychoactives illicites, les significations données à son expérience peuvent sans doute subir des variations d'une personne à l'autre, mais elles se réfèrent toujours à un cadre d'interprétation unique, puisant dans la même version de l'histoire collective, dans les mêmes mythes, valeurs, symboles, règles de la vie sociale. En l'occurrence, dans celles qui l'organisent comme une expérience initiatique marquant le passage du statut et des rôles de l'enfant/ adolescent à ceux de l'adulte, les initiés ne peuvent qu'éprouver de la jubilation, du contentement et de la fierté, puisqu'ils ont affronté l'épreuve avec succès (ne pas avoir abandonné en cours de route, avoir maîtrisé sa peur, avoir accompli les tâches imposées...), ont acquis de nouveaux savoirs sur l'histoire et l'organisation sociale de leur société auxquels les non-initiés n'ont pas accès, et sont désormais reconnus comme un adulte (LAPASSADE G., 1990 ; TURNER V. T., 1991).

En revanche, la polysémie des cadres de l'expérience de l'usage de substances psychoactives illicites dans notre société laisse supposer que, non seulement, les individus qui en font l'expérience peuvent lui donner un sens différent de celui donné par ceux qui ne la vivent

50 P. ROCHE (2007) souligne que, dans cette approche, le sujet n'est pas « donné, premier, autonome, transparent à lui-même, doué du libre arbitre, au principe de ses représentations et actions ». Il n'émerge « qu'à partir de ce mouvement par lequel il nie, détruit puis recompose sans cesse ce qui le présuppose, ce qui le détermine ».

pas, mais eux-mêmes peuvent lui conférer des significations hétérogènes. En outre, si cette pratique expose à la disqualification sociale et peut induire de la honte, de la culpabilité et de la mésestime de soi (GOFFMAN E., 1963), les individus peuvent être affectés différemment par la possession de cet attribut puisqu'ils disposent de ressources différentes pour neutraliser ou transformer ces affects tristes (ROCHE P., 2007) et se dé-assigner de la place de l'individu discréditable - l'usager aliéné à sa pratique.

Ainsi, plutôt qu'envisager qu'il n'existerait qu'une forme unique d'improvisation du sens de l'expérience, on peut supposer qu'il existerait *a minima* trois types d'interprétation : certaines personnes pensent que l'usage a eu un effet bénéfique du point de vue de leur entrée dans l'âge adulte ; à l'inverse, d'autres pensent qu'il a eu un effet néfaste ; d'autres encore pensent qu'il n'a pas eu de réelle incidence sur cette période.

b) Les caractéristiques de l'expérience

Les affects suscités par la conscience d'être discréditable naissent du simple fait d'être engagé dans l'usage de produits illicites, mais aussi des actes, événements ou périodes qui caractérisent cet engagement chez une personne. En effet, la dimension émotionnelle et cognitive de l'expérience, qui inspire son interprétation, est liée en partie à sa dimension pratique et factuelle. Aussi, celle-ci donne sens à son expérience non seulement à partir de ses catégories sociales d'entendement, mais également en fonction des faits qui l'ont plus particulièrement marquée, l'affectant ou la faisant réfléchir sur elle même ou sur sa pratique avec une intensité particulière.

Autrement dit, *la définition des incidences de l'usage sur son entrée dans l'âge adulte dépendrait des caractéristiques de l'expérience individuelle*. Le postulat qui sous-tend cette hypothèse étant que ces caractéristiques favoriseraient peu ou prou l'adhésion à des catégories de pensée positives de l'usage et exposeraient plus ou moins à la désapprobation sociale qui, elle, conforterait les catégories de pensée négatives auxquelles la personne a été socialisée.

Ces caractéristiques renvoient d'abord à la *trajectoire de sortie en rave*, décrite en termes de période de socialisation à la rave, de durée des sorties et de modes d'engagement dans la rave. D'une part, si la « période de socialisation » à l'usage de substances psychoactives illicites ne détermine pas les significations qui lui sont données, elle participe néanmoins de leur élaboration (BOUHNİK P. et al., 2002). Or, entre 1990 et 2010, trois définitions sociales de la rave, véhiculées dans les interactions avec les pairs, avec les entrepreneurs de morale (professionnels de l'application de la loi, professionnels de santé interviewés et acteurs de santé communautaire) et les médias, se sont succédées : une avant-garde culturelle (début des années 1990), une contre-culture (deuxième moitié des années 1990), une sous culture

(décennie 2000). Or, la socialisation à une définition avant-gardiste ou contre culturelle de la rave pourrait favoriser l'attribution d'en sens positif à l'expérience.

D'autre part, tous les ravers ne s'engagent pas de la même manière dans la sortie en rave. Si la durée moyenne de sorties est de trois ans (RACINE E., 2002), certains peuvent s'y rendre seulement quelques mois, et d'autres, plus de dix ans. De plus, selon les personnes, les fréquences de sortie peuvent être quasi hebdomadaires, mensuelles, ou quelques fois dans l'année. De surcroît, la sortie en rave renvoie à une diversité de « modes d'engagement » (GICQUEL C., 2007) : simples « danseurs » appréciant la musique et les sensations procurées par le dispositif et l'ambiance de la rave⁵¹, ou « activistes », bien moins nombreux, s'impliquant dans l'organisation de raves⁵² et/ou dans une association de santé communautaire de type autosupport^{*53}. A ceux-là, les observations de terrain permettent d'ajouter une minorité *d'opportunistes* qui peuvent apprécier les caractéristiques de la rave, mais la considèrent d'abord comme un contexte d'usage de produits illicites, tout aussi voire moins appréciable que d'autres. La durée de sortie en raves, le nouement de relations d'amitié avec des organisateurs de rave et le passage d'un rôle passif de danseur à des rôles qui tiennent plus de son organisation peuvent être considérés comme les signes d'une adhésion à des catégories de pensée positives de l'usage et de la rave.

Les caractéristiques de l'expérience sont aussi relatives à l'ancienneté (ou durée) de l'engagement dans l'usage, aux modalités d'usage investies au cours de la trajectoire, aux modalités d'usage actuelles, et aux dommages sanitaires et sociaux vécus.

Dans un contexte historique et social – la rave – qui favorise le polyusage (WILLIAMS L., PARKER H., 2001), *la pratique d'usage individuelle de substances psychoactives licites et illicites est une combinatoire, à un temps t de la trajectoire, de différentes modalités d'usage*⁵⁴. Sept types de modalités sont discriminées : le(s) produit(s) consommés, la ou les

51 Certaines personnes dansent peu, voire pas du tout, même si elles se mêlent aux autres danseurs sur le dance-floor et apprécient les sensations procurées par la musique.

52 L'usage-revente* de produits illicites pourrait aussi être envisagé comme une forme d'implication dans l'organisation et la réussite de la rave, notamment lorsque le revendeur est membre d'un sound-system ou d'un groupe d'organisateur, mais aucune personne interviewée pour cette recherche n'en parle ainsi. Il concerne huit personnes, ponctuellement ou régulièrement sur plusieurs années (César, Carla, Pétula, Christophe, Thomas, Paul, Michele, Suzie). Sept d'entre elles en ont vendu à des personnes qui peuvent ou ont pu sortir en rave (Jeanne, Mylène, Mickaël, Coralie, Guillaume, Audrey, Alessandro).

53 Ici il s'agit du Tipi, de la Mission rave de Médecins du monde et du Bus31/32.

54 La notion de modalités d'usage s'inspire de celle de « caractéristiques objectives de la pratique » proposée par N. E. ZINBERG (1984). Mais au regard de l'évolution des pratiques d'usage individuelles au cours de la trajectoire d'usage (BECKER H. S., 1985 ; REYNAUD MAURUPT C., HOAREAU E., 2010) cette notion tend à figer la pratique dans le temps. En outre, N. E. ZINBERG (1984) n'aborde pas la question du polyusage au

voies d'administration, la quantité de produit consommé et les associations de produits au cours d'une *session d'usage*⁵⁵, la fréquence des sessions d'usage de chaque produit (quotidien, chaque week-end, occasionnellement dans le mois, ou dans l'année), le ou les contexte(s) sociaux (solitaire/ collectif, à domicile/ lieu festif/ lieu de travail/ espace public), le(s) contexte(s) matériel(s) (lieu physique et temporalité dans la journée et dans la semaine). A cela s'ajoute le *niveau d'usage* d'un produit donné, soit la quantité au cours d'une session d'usage, la fréquence de cette session, pendant un *épisode d'usage* de quelques mois à plusieurs années. Ainsi, la *trajectoire de polyusage* s'apparente à une série de choix successifs de modalités d'usage, susceptible d'être marquée par des permanences et des changements.

Or, l'acceptabilité sociale de ces modalités d'usage chez les ravers est inégale⁵⁶. L'ecstasy, le LSD, la cocaïne et les amphétamines sont des produits valorisés tandis que l'héroïne, la kétamine et le free-base* sont souvent diabolisés. L'usage restreint à la rave et à d'autres contextes festifs du week-end sont acceptés tandis que l'usage solitaire et l'usage en semaine sont plutôt stigmatisés. Plus le panel de produits utilisés, notamment lors d'une session d'usage, est étendu, plus la personne peut être désignée comme ayant un usage abusif. En outre, ces modalités exposent inégalement aux difficultés inhérentes à la gestion des effets des produits – notamment les hallucinogènes* - et à la régulation de leurs prises, et sont plus ou moins propices à la survenue de dommages. Aussi, l'engagement dans une pratique d'usage, parce qu'il peut favoriser une élévation du niveau d'usage du produit vendu (BENSO V., 2006), peut argumenter la désignation d'un usage abusif. L'exposition à cette désignation est d'autant plus grande avec l'usage de produits illicites (sauf cannabis) hors cadre de la rave, le recours à la voie intraveineuse, les périodes d'usage quotidien ou pluri-hebdomadaire.

A l'inverse, le désengagement de l'usage, *via* l'arrêt de l'usage ou la diminution des fréquences de session d'usage d'un ou de plusieurs produits peut faire l'objet d'une

cours d'une session de consommation, ni celle des niveaux d'usage différents de chaque produit. Il ne prend donc pas en compte que d'une session d'usage à l'autre, la personne ne consomme pas toujours les produits exactement de la même manière. La notion, plus pragmatique, de modalités d'usage rend mieux compte du caractère relativement provisoire et plastique de cette combinatoire (ou configuration) individuelle, en fonction des moments, des lieux, de l'entourage, de la période de la vie, et des enjeux dont ils sont synonymes.

55 Une session d'usage peut durer quelques heures (souvent une soirée, voire une nuit) ou plusieurs jours.

56 Les « sanctions » et « rituels » transmis par les pairs assurent également une fonction de « confirmation sociale » ou de réprobation des modalités d'usage, qui contribuent à la manière dont l'individu conçoit et donne sens à sa propre pratique (SOULET M.-H., 2003 ; ZINBERG N. E., 1984).

valorisation. D'où l'intérêt de considérer les modalités d'usage actuelles et leur incidence éventuelle dans l'interprétation.

D'autre part, les personnes peuvent attribuer à leur pratique des dommages sur leur santé psychique ou somatique, leurs relations affectives, leur scolarité, leur formation professionnelle, leurs responsabilités sociales, ou encore des problèmes d'ordre judiciaires - lorsqu'elles ont été arrêtées ou jugées pour des faits liés à l'usage ou à la vente de produits illicites.

Autrement dit, selon leurs choix d'usage et les dommages sanitaires et sociaux qu'elles ont vécus, les personnes ont plus ou moins vécu des interactions de désapprobation sociale de leur pratique par des pairs, par leur entourage non consommateur ou par des professionnels de la loi ou de la santé, et donc plus ou moins susceptibles d'éprouver de la honte et de donner un sens négatif à l'expérience.

Enfin, l'interprétation de l'expérience étant envisagée dans la perspective du présent et de la définition de la situation, ses caractéristiques relèvent également de la situation sociale actuelle de la personne. Cette situation peut être décrite à partir de plusieurs indicateurs socio-économiques : le niveau de qualification et la régularité de l'activité professionnelle, le type de logement (autonome, squat, structures d'hébergement d'urgence), le type de revenus (issus du travail ou relevant de prestations sociales, ou de la mendicité), ou encore, le fait d'être en couple ou d'avoir fondé une famille. Or, plus cette situation sociale est proche des attentes sociales à l'égard de l'adulte (niveau de qualification élevé, activité professionnelle régulière, logement autonome et revenus issus du travail, vie conjugale ou fondation d'une famille), plus la personne pourrait penser positivement son expérience.

c) Les catégories de pensée de l'usage et de la rave

GOFFMAN (1963) suppose qu'après avoir appris à connaître le point de vue des normaux et compris qu'il n'y correspond pas, l'individu stigmatisé « apprend à faire face à la manière dont les autres traitent le genre de personnes auquel il apparaît désormais qu'il appartient ». Les autres usagers de substances illicites l'aident à déconstruire les représentations péjoratives de la pratique auxquelles il a été socialisé et qui pourraient décourager son engagement dans l'usage (BECKER H. S., 1985).

Ainsi, l'engagement, via la socialisation par les pairs, dans des définitions positives ou, au moins, ambivalentes de l'usage de produits illicites et de la rave expliquerait, en partie, la manière dont sont définies les incidences de l'usage sur son entrée dans l'âge adulte.

En ce qui concerne les ravers, les pairs sont, à la fois, les personnes avec lesquelles est partagé le même statut liminaire, entre adolescence et âge adulte (TURNER V. T., 1990)⁵⁷, et l'ensemble des usagers de substances illicites, car engagés dans un rapport identique à la Loi de 1970 sur l'usage de stupéfiants, que la personne a pu rencontrer dans d'autres contextes sociaux que celui de la rave. C'est en s'inspirant de ces interactions que l'individu peut s'« engager dans une définition culturelle » (DUBET F., 1994) de l'usage de produits illicites et de la sortie en rave - en tant que contexte de cet usage -, en rupture avec leurs catégories de pensée dominantes - pathologiques, délétères et nihilistes.

d) L'interaction avec la sociologue

Intégrer dans l'analyse les postulats épistémologiques de la sociologie clinique et choisir une approche compréhensive, implique de prendre en compte dans l'analyse la façon dont je me suis présentée aux personnes et de considérer que leur définition de la situation s'élabore en partie à l'aune de cette présentation. En effet, « la définition de la situation » (VERCHERE C., 2005), c'est-à-dire l'analyse critique qu'une personne fait de sa situation sociale actuelle et la façon dont cette situation l'affecte, doit être replacée dans la perspective de l'interaction avec le chercheur et analysée en fonction de la manière dont celui-ci se présente. Autrement dit, *l'interaction avec la sociologue participe de la manière dont une personne définit les incidences de son usage de produits illicites sur son entrée dans l'âge adulte.*

M'appuyant sur mon expérience de bénévole de réduction des risques (cf. introduction), j'envisageai la possibilité de susciter chez la personne interviewée la crainte d'être disqualifiée au regard de ce qu'elle pourrait dire au cours de l'entretien, soit par moi-même, soit par les lecteurs ou auditeurs de mon travail – la personne interviewée ne s'adressant jamais uniquement au sociologue (CASTEL R., 1998). Afin d'éviter de susciter cette crainte et de la désamorcer au cours de l'entretien, j'ai combiné deux stratégies, même lorsque la personne me connaissait déjà et/ou *semblait* indifférente à mon opinion sur sa pratique.

Lors de la sollicitation des personnes (directement par téléphone, ou par personne interposée) puis du lancement de l'entretien, je me suis présentée de trois manières : comme étudiante, doctorante en sociologie (j'expliquais que c'était dans le cadre de la thèse) et travaillant depuis plusieurs années dans des « enquêtes » et des « études » sur les usages de produits illicites, comme étant sortie en rave au moment de ma maîtrise et de mon DEA de sociologie dix ans auparavant, enfin, comme bénévole au sein d'associations de réduction des risques en rave. Je ne disais rien quant à l'éventualité de sorties en rave dans le cadre du loisir (hors des études, du travail et de l'engagement dans la réduction des risques), ni du fait

57 Quand bien même un certain nombre de ravers (les plus de 25 ans) peuvent être considérés comme ayant dépassé cette période.

que je sois, que je fus, ou que je n'ai jamais été usagère de substances illicites. En revanche, je suggérais mon attachement aux caractéristiques de la rave et ma proximité à des ravers en évoquant ma surprise lorsque j'ai découvert cette fête, la longévité de mon intérêt à son endroit et la diversité des formes qu'il a prises, enfin, mes connaissances des usages des produits, des valeurs, des codes, des acteurs et de l'histoire de la rave. Enfin, chaque fois que cela me semblait nécessaire, notamment lorsque la personne exprimait de la gêne ou de la contrition à l'égard de sa propre pratique, j'exprimais de la bienveillance à l'égard de l'usage de substances illicites et de la rave en choisissant mes mots, en exagérant ou en ne retenant pas l'expression de mes émotions ou de mes opinions en réponse à certains propos.

Autrement dit, je me suis présentée dans trois rôles - « l'intellectuelle », « l'entrepreneuse de morale » et « la paire » -, dans l'idée qu'ils se pondèrent entre eux et que je ne sois perçue ni comme trop proche des ravers et de leurs usages de produits illicites, ni comme étant très éloignée d'eux et prompte à porter un jugement négatif sur leurs pratiques. Mais cette stratégie ne désamorçait pas pour autant les attentes de rôles que les personnes percevaient à leur endroit et il importait de comprendre dans quelle mesure ma présentation personnelle influait de toute façon sur le récit et l'interprétation de l'expérience.

C) Les données recueillies et leur traitement

1. Le terrain d'enquête : une longue observation de la free-party

Le terrain d'enquête est celui des raves clandestines de la tendance *acidcore*, un style musical né en Angleterre à la fin des années 1980-début des années 1990, très différent de la *house music* (ou *techno house*) des discothèques. À partir de 1995, les raves clandestines sur lesquelles s'est focalisée mon observation prennent peu à peu la dénomination "free-party" dans lesquelles l'*acidcore* des débuts évolue vers le *hardcore*, style musical au tempo plus rapide et aux sonorités plus 'lourdes' (avec une basse plus présente et des sons médiums et aigus plus discrets) (GRYNNNSZPAN E., 1999). Or, le public de la free-party tient un discours sur l'usage de substances illicites et sur la rave plus explicitement et plus franchement contestataire des lois relatives à l'usage de stupéfiants et à l'organisation d'événements festifs que celui des discothèques ou des raves légales (GRYNNNSZPAN E., 1999 ; BEAUCHET A., 2001 ; HOAREAU E., 2005). Ainsi, d'un strict point de vue méthodologique, s'intéresser particulièrement à la free-party vise à explorer au mieux les liens entre socialisation par les pairs à ces pratiques et interprétation de l'expérience individuelle de l'usage.

Cependant, la construction de cette recherche ainsi que l'analyse ne peuvent se comprendre isolément des plus de dix années d'observation des free-parties et des interactions qui s'y construisent, des pratiques qui s'y déroulent et des trajectoires d'usage qui s'y inscrivent plus

ou moins durablement, à l'occasion de sorties dans ces fêtes ou lors de conversations avec des *teufers* dans des soirées privées (dans un domicile) ou dans d'autres contextes. Enfin, le choix de ce terrain découle du recrutement des personnes interviewées, lui-même étant lié à mon rapport à la rave : la mobilisation de mon réseau personnel favorisait inévitablement une surreprésentation de personnes qui participent ou ont participé à des free-parties, au détriment de participants à des raves légales de la tendance *trance goa* et *techno house* quasiment absents de mes relations.

Cette observation s'est déroulée dans trois cadres différents. Lors d'une première période (1999-2003), j'ai intégré un "groupe de pratique" (XIBERRAS M., 1989) qui privilégiait les free parties afin de réaliser une maîtrise de sociologie consacrée – déjà - à l'inscription de cette sortie et des usages de produits illicites dans la période de passage à l'âge adulte, puis un Diplôme d'Études Appliquées de sociologie, s'intéressant aux situations dans lesquelles un teuffer est stigmatisé par les autres comme « perché » (HOAREAU E., 2004). Dans ce groupe de pratique, s'immisçaient parfois les membres d'autres groupes de pratique, se rendant eux aussi en free-parties et teknivals*.

En 2003, j'ai commencé à intervenir, en tant que bénévole, dans des dispositifs de réduction des risques (stand et/ou *chill out**) installés dans des free parties (et teknivals*) ou des raves légales. Dans un premier temps, ce bénévolat s'inscrivait dans la réalisation d'une recherche action, financée par la Direction de la Santé Publique de la Ville de Marseille et en partenariat avec Aides et Le TIPI, sur "L'impact de la réduction des risques dans les espaces festifs techno de la région PACA en 2003-2005" (HOAREAU E., 2005). Cette expérience a permis d'autonomiser mon observation des groupes de pratique que je côtoyais jusque-là, en rencontrant des personnes aux pratiques et aux parcours d'usage hétérogènes, et en découvrant le public des raves légales et des clubs, ses pratiques et son discours sur l'usage et sur la rave⁵⁸. J'interromps mes études après le DEA, notamment parce que mon rapport engagé à la free-party me semble incompatible avec une réelle démarche sociologique.

Elle a également permis de me familiariser avec l'histoire, les principes fondamentaux, les outils et les enjeux de la réduction des risques liés aux usages de substances illicites. J'ai plus particulièrement été intéressée par la référence des intervenants de Aides et du TIPI au *counselling** de Carl Rogers, en tant que technique d'entretien clinique, visant à étayer la personne dans sa régulation de l'usage à partir de sa propre connaissance de son rapport aux produits. Ainsi, à la fin de la recherche-action, j'ai poursuivi cet engagement, au sens

58 Vingt observations de raves légales ou illégales, cent vingt-trois questionnaires, de multiples entretiens informels sur le stand avec des ravers et les intervenants de réduction des risques ont été réalisés, auxquels s'ajoutent la participation aux débriefings de soirée avec l'équipe d'intervention et des réunions avec les partenaires et le financeur de la recherche (salariés et bénévoles du Tipi et de Aides, et les acteurs de la Mission sida toxicomanie de la Ville de Marseille).

politique et éthique du terme, dans la santé communautaire auprès des ravers et teufers avec le TIPI. Militer pour le droit des personnes usagères de substances psychoactives illicites à protéger leur santé et celle de leur entourage supposait pour moi, à ce moment-là, une implication personnelle dans la mise à disposition d'informations et d'outils de réduction des risques et la proposition d'une disponibilité d'écoute et de discussion critique sur leur pratique d'usage.

En 2006, j'ai quitté le TIPI pour la Mission rave de Médecins du Monde, dont le dispositif (un stand plus qu'un chill-out*) et la posture d'intervention me convenaient mieux, me semblant plus adéquats à la conduite d'entretien de type *counselling* sur l'usage de produits. Je le suis restée jusqu'en 2012. En six ans, j'ai participé en moyenne à quatre interventions par an, essentiellement dans les free-parties et les teknivals clandestins ou officiels et parfois lors de raves légales à Marseille, aux Docks des Sud (grande salle de concert). Entre 2011 et 2013, j'ai également participé à quelques interventions dans des soirées légales (Docks des suds, salles de concerts) au sein du dispositif Plus Belle La Nuit de l'association Bus 31/32. Très souvent, les personnes rencontrées sur le stand sortaient ou étaient sorties en free-party.

A partir de 2008, ces interventions ont fait l'objet de prises de notes régulières sur les pratiques, les problématiques rencontrées par les personnes en termes de dommages et/ou de difficultés de gestion des effets ou de régulation de l'usage, leurs analyses critiques et leurs positionnements sur l'usage. De plus, la conduite d'entretiens individuels (en binôme avec un autre intervenant) dans le cadre du dispositif d'analyse de produits illicites de la Mission Rave, bénéficiant de plusieurs années de pratique de l'entretien semi directif pour des enquêtes sociologiques, a particulièrement enrichi ma connaissance des pratiques, des trajectoires et des incidences de l'usage de substances illicites chez les participants aux raves. Les entretiens réalisés alors que je commençais cette recherche (2011) ont ainsi contribué aux intuitions quant aux pistes d'analyses et de compréhension de l'interprétation de l'expérience de l'usage.

En effet, ce bénévolat était également motivé par la poursuite de l'observation et de la compréhension des parcours de vie des personnes usagères et des pratiques d'usage dans le milieu festif techno. Ainsi, à partir de 2004 et jusqu'en 2008, je participe à différentes enquêtes et études sur les usages de produits illicites, dans le cadre du pôle TREND de l'OFDT (REYNAUD-MAURUPT C., AKOKA S., 2004 ; REYNAUD MAURUPT C., 2006 ; REYNAUD MAURUPT C., 2009 ; REYNAUD MAURUPT C., HOAREAU E., 2011). Les notes d'observation prises à partir des questionnaires et des entretiens semi directifs réalisés, relevant donc de l'ethnographie indirecte des pratiques dans les raves, sont également alimentées par les observations faites dans le cadre du bénévolat ou recueillies auprès d'autres bénévoles avec lesquels j'interviens.

De 2008 à 2010, je réalise l'enquête TREND pour le site de Marseille – hors le recueil de données auprès des personnes usagères. Celle-ci me permet d'élargir l'observation aux usages des personnes en grande précarité, poly-usagères au quotidien et souvent injectrices, et de mettre en perspective ces données avec celles, bien différentes, recueillies dans l'espace festif. Elle est aussi l'occasion de discuter avec des professionnels de santé et des bénévoles de réduction des risques, intervenant dans des CAARUD, des CSAPA, ou/et dans les fêtes techno et d'autres types de lieux festifs (squats, salles de concerts, discothèques). Dans les années suivantes, je conduis des entretiens sur d'autres pratiques d'usage que celles liées aux raves : l'injection (Enquête ANVS Coquelicot de 2011), l'héroïne (KOKOREFF M. (coord.), 2016), les pratiques des personnes reçues en CAARUD et en CSAPA (HOAREAU E., GONDARD E., 2015).

Cette expérience professionnelle et celle liée au bénévolat dans la réduction des risques m'ont aidée à relativiser la représentation positive de l'usage de substances illicites que peuvent donner les pratiques majoritairement restreintes au contexte festif et peu incidentes sur la santé et la situation sociale des ravers, et de mieux saisir la singularité des pratiques associées à la rave dans l'histoire et le paysage actuel des usages de substances psychoactives licites et illicites. En outre, durant toutes ces années et jusqu'à aujourd'hui, j'ai rencontrés de nouveaux groupes de pratique sortant en free-parties, et pris des nouvelles de personnes que je côtoyais au début de mes études de sociologie - environ trois groupes⁵⁹ – ou que j'avais interviewées dans le cadre d'enquêtes. Ainsi, j'ai pu suivre de loin, pour un certain nombre de personnes, sinon les pratiques d'usage individuelles précises, du moins les trajectoires biographiques et les trajectoires d'engagement/ désengagement de la sortie en free-party, permettant parfois d'inférer l'évolution de leurs usages de produits.

Enfin, à ces données 'classiques' de la sociologie, s'ajoute une pratique photographique de 2001 à 2013 (année de la dernière observation), irrégulière, visant à représenter ce qu'il peut se passer en free-party. Il s'agissait de déconstruire deux stéréotypes très prégnants dans le discours médiatique et les représentations communes sur la rave : l'individualisme et la solitude des participants, ainsi que la focalisation de leur attention et de leur pratique festive sur les substances psychoactives et le « mur de son » (l'échafaudage d'enceintes). Je me suis attachée à montrer les interactions entre participants - le matin ou en tout début de soirée, mais qui s'observent également la nuit -, tout en essayant de rendre compte des différents espaces de la fête. C'était aussi le moyen de contourner l'impossibilité technique de montrer l'ambiance de la nuit. « Le son de la free-party » (GRYNSZPAN E., 1999) est aussi celui du

59 L'un de ces groupes de pratique – évoqué par Aline – a d'ailleurs créé un sound-system, dont l'activité a duré approximativement six ans, et j'ai eu l'occasion par intermittence de recueillir des informations quant à l'évolution du rapport à la free-party de certains de ces membres, notamment ceux recroisés dans le cadre du bénévolat.

brouhaha permanent des voix des participants - conversations et rires, interpellations, vente de produits à la criée et transactions, cris de joie des retrouvailles, disputes et bagarres, cris d'exultation, d'encouragement ou de vilipendage du DJ.

2. Le recrutement des personnes interviewées

a) A part égale entre réseau personnel et méthode « boule de neige »

L'échantillon des personnes rencontrées s'est d'abord constitué de lui-même en respectant les critères exposés ci-après, puis la sélection a été plus stricte. En effet, connaissant, plus ou moins, treize d'entre elles qui faisaient partie de mon réseau professionnel, associatif ou amical, j'étais au fait approximativement de la concordance de certains aspects de leur expérience avec les critères de recrutement. Treize autres personnes ont été recrutées par les treize premières, et les quatre dernières l'ont été par d'autres personnes de mon réseau personnel, soit de leur propre initiative, soit sur ma demande. En d'autres termes, lorsqu'elles ont accepté de participer à la recherche, la plupart des personnes avait connaissance, bien que de façon plus ou moins précise, de ma proximité aux rave, au moins en tant que bénévole de réduction des risques et de mon positionnement bienveillant sur l'usage que suggérait cet engagement.

Aux dires des personnes, deux des principales motivations à participer à l'étude étaient de contribuer à une meilleure compréhension de l'usage récréatif de produits illicites afin d'améliorer la politique de santé publique, et de *me* rendre service. La troisième motivation la plus fréquente a sans doute été la curiosité à l'égard de l'entretien lui-même : curiosité quant à ce que peut être un entretien en sociologie, curiosité quant à ce qu'apporterait la verbalisation de son expérience généralement tue, sinon tabou, dans la vie quotidienne. En l'occurrence, dans le cours même de l'entretien, certaines l'ont saisi comme une opportunité pour faire le point sur leur rapport à la pratique.

Deux personnes ont refusé de s'y prêter. L'une, âgée de 33 ans et éducatrice spécialisée, bénévole à la Mission rave de Médecins du Monde, a expliqué que ce n'était « pas le moment » pour elle ; j'en ai aussi déduit qu'elle ne désirait pas parler d'une expérience intime à quelqu'un qu'elle côtoyait régulièrement. La seconde, âgée de 25 ans et étudiante en œnologie, ayant suivi un traitement de substitution aux opiacés, a accepté, mais n'est pas venue au rendez-vous ; lorsqu'elle m'a rappelée et j'ai insisté pour qu'elle me dise franchement si elle en avait envie, elle a finalement décliné ma demande.

Ainsi, entre décembre 2011 et décembre 2012, trente et une personnes ont été interviewées sur le critère d'avoir participé à des raves clandestines, même si cette participation est révolue, et trente de ces entretiens ont été analysés. J'ai écarté l'entretien de Marc, 31 ans et

officier de marine marchande, au regard de son contenu⁶⁰. Fumeur quotidien de cannabis, celui-ci s'est rendu une seule fois, plusieurs années auparavant, dans une rave (clandestine) et y a découvert les effets de l'ecstasy dans une voiture (c'est-à-dire pas dans la fête et en écoutant la musique) avec des connaissances qui ne l'ont apparemment pas accompagné dans cette initiation. Il n'a depuis jamais pris d'autres produits illicites que la cocaïne, en soirées privées et concerts. D'autres entretiens auraient pu subir le même sort (Joseph, Maud) ; mais le contraste de leur expérience des produits avec celle des autres personnes contribuait aussi à la compréhension du sens donné à leur expérience.

b) Les critères de constitution de l'échantillon

L'échantillon devait donc être composé de personnes qui participent ou ont participé à des raves clandestines. Elles devaient y avoir été initiées entre 1990, année approximative où les soirées privées *acid house* ont muté en « rave », fêtes avec un prix d'entrée systématique et accueillant un public plus important (SUEUR C. (dir.), 1999), et 2010, année de lancement de cette recherche. Ce premier critère de recrutement a d'abord posé plusieurs problèmes : fallait-il définir une durée et une fréquence minimales de participation aux free parties ? Fallait-il choisir une définition puriste de cette participation et exclure les personnes qui ont inscrit leur consommation de produits illicites dans d'autres espaces festifs dans la même période où elles sortaient en free parties? Était-il pertinent d'inclure des personnes qui fréquentaient les raves clandestines de la tendance *transe goa* ou *techno* du début des années 90 ou était-il préférable – et possible - d'interviewer seulement les personnes qui privilégiaient les raves clandestines de la tendance *hardcore* - les "free-parties" ?

En fait, au regard de la diversité des degrés d'adhésion au dispositif matériel et aux valeurs associées à la rave et de la fréquentation indifférente des clandestines et des légales pour une grande partie des ravers, et ce, dès le début des années 90 (REYNAUD MAURUPT C. et al., 2007 ; EPSTEIN R., FONTAINE A., 2006), le seul critère qui transcendait cette hétérogénéité était la sortie dans des raves clandestines, quels qu'aient pu être sa durée dans le temps et sa fréquence, et quels que soient les contextes d'usage investis auparavant ou par la suite. Par ailleurs, dès les premiers entretiens, il est apparu que ce critère permettait de recruter des personnes ayant eu des rapports différents à la rave clandestine et de rendre compte de la diversité des agencements entre l'usage de produits, les significations données à l'usage et à la rave, et l'interprétation rétrospective de leur expérience. Ainsi, ont été exclues dès le départ des personnes qui sortent ou sortaient uniquement dans les discothèques et/ou les raves légales. A l'exception de quatre personnes

60 Je l'ai également écarté pour des raisons techniques : l'entretien dure 3h30, contient de nombreuses redites qui rendaient d'autant plus fastidieuse la retranscription, et trop souvent Marc ne répond pas à certaines questions ou relances.

(Pétula, Jeanne, Maud, Julien), les personnes interviewées ont privilégié les raves clandestines.

Dans cet échantillon, les personnes qui se sont impliquées dans le milieu festif techno à titre personnel (hors salariat) semblent particulièrement nombreuses : six sont ou ont été bénévoles de réduction des risques – essentiellement dans les free-parties – et quatre participent ou ont participé à l’organisation de fêtes (DJing*, VJing*, logistique, coordination, revente de produits illicites⁶¹). Ensemble, elles représentent donc un tiers de l’échantillon. Or, il semble qu’une proportion bien supérieure aux deux tiers des ravers restent de ‘simples’ fêtards, plus ou moins danseurs, plus ou moins consommateurs de substances. De même, s’il est difficile de proposer une estimation, le nombre de teufers qui s’engagent dans la santé communautaire au-delà de leur seul groupe de pratique* est très vraisemblablement inférieur à un cinquième de l’ensemble des teufers.

Ensuite, mettre au jour le rôle de la période de socialisation dans l’interprétation de l’expérience impliquait d’interviewer des personnes initiées à la rave aux trois périodes de son arrondissement législatif et sanitaire telles que je les ai distinguées. Ainsi, neuf personnes ont été initiées à la pratique festive techno entre 1991 et 1995 – dont quatre en 1995, soit quelques mois après l’élaboration et la médiatisation de la circulaire de la MILAD (décembre 1994) ; onze personnes l’ont été entre 1996 et 2001 (dont cinq en 2000) ; dix l’ont été entre 2002 et 2011. La durée de l’expérience de l’usage associé à la fête techno dans ses différentes formes (rave-parties/ festival électro, free-parties/ teknival, clubs/ discothèques, soirées privées) varie de quelques mois pour la plus courte (Maud), à vingt ans pour la plus longue - dont quinze ans dans le cadre d’un mode de vie traveller (César).

D’autre part, il s’agissait de vérifier l’existence d’un lien entre le type de modalités d’usage investies, la morphologie de la trajectoire d’usage (type d’étapes en termes de modalités d’usage) et les événements marquants en termes de dommages sanitaires et sociaux au cours de la trajectoire d’usage d’une part, et d’autre part, l’interprétation de l’expérience. Cela rendait nécessaire le recrutement de personnes aux pratiques et aux parcours d’usage variés et susceptibles de les avoir exposées à différents types d’événements marquants. Ainsi, les trente personnes rencontrées ont privilégié des produits différents ; sept pratiquent ou ont pratiqué le *free base* ; trois pratiquent ou ont pratiqué l’injection.

Par ailleurs, l’usage peut s’épancher hors du contexte de la rave (FONTAINE A., FONTANA C., VERCHERE C., VISHI R., 2001), notamment pour des occasions particulières (soirées entre

61 La revente de produits illicites peut être investie ponctuellement par un sound-system pour financer le matériel de sonorisation ou d’éclairage, le carburant pour le groupe électrogène, ou encore le paiement d’amendes écoupées antérieurement pour organisation illégale de rave. Cependant, l’essentiel de la revente de produits illicites relève d’initiatives individuelles, indépendamment de l’organisation de raves.

amis pour des anniversaires, des jours de l'an, des mariages, des pendaisons de crémaillère...), et/ou par « épuisement de l'expérience » (CASTEL R., 1998) de la rave, et à la faveur de l'accès au logement personnel (dont les personnes ne disposent généralement pas lors de leurs premières sorties en rave, entre 16 et 20 ans). Ainsi, afin de rendre compte de l'hétérogénéité des trajectoires d'usage, j'ai intégré, dans leur reconstitution et leur analyse, les consommations lors de sorties dans les raves légales, les concerts, les festivals et les soirées privées (consommation en couple au domicile, soirées entre amis..), et sur le lieu d'activité professionnelle.

Un autre critère de recrutement a été celui la durée de la trajectoire d'usage depuis les premières prises de produits illicites. En effet, la maîtrise de sociologie (HOAREAU E., 2001) a été l'occasion de réaliser que les personnes peuvent difficilement expliciter les bénéfices et les préjudices de leur expérience sur leur passage à l'âge adulte, lorsqu'elles se situent encore dans cette période transitoire *et* que leur expérience des produits est relativement courte (moins d'un an). En l'occurrence, pour que l'interprétation de l'expérience relève moins de la justification de la prise de risque et de la transgression que de l'analyse critique de ses bénéfices et préjudices, je postulai qu'elles devaient avoir eu le temps de vivre une diversité d'événements heureux et malheureux liés à l'usage et qu'elles ne devaient plus être dans la lune de miel et l'idéalisation de la pratique des débuts. Aussi, les personnes recrutées devaient avoir au moins trois ans d'usage de substances illicites autres que le cannabis, quels qu'en aient pu être les contextes d'usage.

Un quatrième type de critères relevait des caractéristiques démographiques et socio-économiques, dans l'hypothèse qu'elles participent de la manière d'interpréter l'expérience.

Un nombre quasi identique de femmes (N = 14 pers.) et d'hommes (N = 16 pers.) a été rencontré. Ce qui ne reflète pas la répartition des genres dans l'espace festif techno puisque, selon les événements, la proportion de femmes varie entre un tiers et la moitié des participants. D'autre part, l'âge était plus un résultat du critère de la période de socialisation et de la durée de l'usage qu'un critère en soi. En effet, je n'ai pas fixé d'âge maximum au recrutement. Au regard de la « déconnexion des seuils d'entrée dans l'âge adulte » (GALLAND O., 2011), il semblait difficile de fixer un âge auquel l'accès aux rôles et au style de vie de l'adulte puisse être considéré comme achevé. Quatre personnes sont âgées entre 21 et 24 ans et sept personnes entre 25 et 29 ans ; dix personnes sont âgées entre 30 et 34 ans et cinq entre 35 et 39 ans ; quatre personnes sont âgées de 40 et plus (le plus âgé a 46 ans).

Postulant que la profession des parents était peu déterminante dans l'engagement dans l'usage de produits, la morphologie de la trajectoire d'usage et l'interprétation de l'expérience, je ne l'ai pas questionnée dans les onze premiers entretiens. Dans certains cas, les personnes l'ont spontanément citée pour situer le milieu dans lequel elles ont grandi et l'éducation qu'elles ont reçue. Dans d'autres cas, j'ai recroisé les personnes et demandé

l'information. Enfin, dans certains entretiens, j'ai senti que le sujet des parents était douloureux, notamment lorsqu'il était tabou, et n'ai pas osé poser la question, de crainte de « remuer le couteau dans la plaie ». Il reste que la composition de l'échantillon reflète le fait que les participants de raves clandestines semblent plus souvent issus des classes moyennes que des milieux populaires et aisés – plus présents dans les lieux festifs conventionnels (EPSTEIN R., FONTAINE A., 2006 ; HOAREAU E., 2010).

D'autre part, cet échantillon tend à sur-représenter deux profils de personnes. Les personnes titulaire au moins du Bac (vingt-et-une personnes) et ayant une activité professionnelle stable (vingt-quatre personnes) sont plus présentes que dans l'enquête de C. REYNAUD MAURUPT et al. (2007). Dans celle-ci, les personnes en cours d'études supérieures ou titulaires d'un diplôme d'études supérieures y représentent 50% de l'échantillon et 41% ont eu une activité rémunérée au cours des six derniers mois. L'écart est encore plus grand lorsque l'on compare avec la situation des personnes qui fréquentent les raves clandestines – 32,6% font ou ont fait des études supérieures après le bac et 33% ont eu une activité rémunérée au cours des six derniers mois (REYNAUD MAURUPT C. et al., 2007). Ce décalage s'explique en partie par le fait que, dans cet échantillon, quinze personnes ont plus de 30 ans : elles ont fini leurs études et sont bien insérées professionnellement. Ainsi, les personnes de moins de 30 ans, peu ou non diplômés, qui fréquentent ou ont fréquenté les free-parties sont vraisemblablement sous représentés.

Enfin, seulement un tiers des personnes (N = 10) a toujours vécu à Marseille et a fréquenté essentiellement les fêtes de la ville et de ses environs. A l'exception de deux d'entre elles, interviewées à Salon-de-Provence et à Cavaillon (Vaucluse), toutes les autres ont aménagé à Marseille pour leurs études ou leur travail - ou celui de leur conjoint.

En annexe n°4, le tableau n°1 présente ces caractéristiques pour chaque personne, par ordre de passation des entretiens.

3. Le recueil et le traitement des entretiens

a) Retranscription, indexation, synthèse

Les trente entretiens sont d'une durée moyenne de 2h30. Le plus court dure une heure, le plus long quatre heures ; vingt-deux durent entre 2h et 3h. Il ne s'agit pas là de montrer une quelconque performance, mais l'ampleur des données recueillies, et le temps pris à comprendre ce que la personne ressent ou a pu ressentir, pense ou a pu penser à l'égard de son stigmat, et à mettre au jour les éléments biographiques qui sont intervenus ou interviennent dans sa manière de penser son expérience.

Ils se sont généralement déroulés au domicile de la personne : une manière indirecte de connaître son univers, mais surtout une façon de favoriser son aise pour parler et sa

disponibilité – surtout quand je me suis aperçue que l’entretien pouvait durer plus que ce que j’envisageais au début (1h30 à 2h maximum). Six ont eu lieu dans un parc, trois dans un salon de thé, un dans le local d’une association de réduction des risques, un dans la voiture de la personne où elle vit par intermittence (Rémi).

Dans un premier temps, ils ont été retranscrits au mot à mot. La retranscription s’ouvre sur une présentation succincte du mode de recrutement de la personne et une description de l’ambiance et de la dynamique de l’interaction. Les entretiens ont été anonymisés ; cependant, les pseudonymes ont été choisis pour leur proximité culturelle avec le prénom des personnes. Par exemple, l’origine biblique, anglo-saxonne ou italienne des prénoms, ainsi que leur caractère générationnel (ex: Daniel *versus* Julien) a été conservée.

Ensuite, ils ont fait l’objet d’une indexation thématique dans une base de données gérée par le logiciel libre *Weft QDA*, qui a permis de classer les extraits d’entretiens par : étape des trajectoires, significations de l’usage et de la rave, apprentissages socioculturels, problématisation de l’usage, types d’interprétation. Mais par la suite, la logique de l’analyse inductive s’est traduite par l’émergence de nouvelles catégories d’analyse qui n’ont pas trouvé place dans cette base.

Dans un troisième temps, ils ont chacun fait l’objet d’une synthèse. Pour les neuf premiers, cette synthèse a été thématique, ce qui a permis de stabiliser et de hiérarchiser les axes de la recherche. Pour les vingt-et-un suivants, cette synthèse résumait chronologiquement la trajectoire d’usage en mettant en exergue les contenus relevant des axes de la recherche. Quinze entretiens ont fait l’objet d’une analyse approfondie à partir des thèmes de la recherche afin de mieux saisir les ressorts sociaux (interactions et référents culturels) et subjectifs (affects et réflexivités éprouvés dans les événements marquants, à l’égard de la pratique et de sa situation actuelle) de l’interprétation.

Ces entretiens ont été choisis au regard de leur capacité à témoigner, dans leur ensemble, de l’hétérogénéité des trajectoires d’usage chez les personnes interviewées, tout en prenant en compte la période de socialisation à la rave et le caractère explicite de la définition des incidences de l’usage sur son entrée dans l’âge adulte. Ils ont aussi été sélectionnés pour leur richesse, c’est-à-dire contenant suffisamment d’éléments sur l’histoire personnelle et familiale et sur les affects et la réflexivité suscités par l’expérience, pour comprendre le sens que la personne donne à l’engagement dans cette pratique et l’interprétation qu’elle en fait. Dans chaque synthèse, apparaissent la quasi-totalité des éléments relevant de l’histoire individuelle ou familiale que la personne a évoqués, bien que certaines personnes les développent plus que d’autres.

A l'exception des huit décrites dans les chapitres suivants, une reconstitution qualitative des trajectoires, c'est-à-dire à partir d'extraits d'entretien réorganisés par ordre chronologique, est exposée en annexe n°6.

b) L'expérimentation d'une posture semi clinique

La technique d'enquête utilisée relevait de l'expérimentation d'un entretien semi directif à partir d'une posture clinique, afin de saisir au mieux comment l'interprétation s'enracine dans ce qui a été vécu et dans les affects induits par la conscience de posséder un attribut discréditable. J'ai découvert la posture clinique de type *counselling*, tel que l'a conçue Carl Rogers (SCHNEIDER-HARRIS J., 2007 ; JACOBI B., 1995), via des formations *ad hoc* ou des échanges plus informels, dans le cadre de mon implication dans les associations de réduction des risques ou avec des professionnels de réduction des risques utilisant cet outil, notamment l'association *Accès à Marseille*. Je me suis efforcée d'observer cette posture lors des entretiens réalisés dans les raves dans le cadre d'interventions de réduction des risques. Cependant, en imposant mes propres thèmes de recherche au lieu de laisser les personnes choisir leur propre angle d'approche de leur expérience, je suis restée dans une perspective relativement directive. Aussi, la technique utilisée dans cette recherche pourrait être qualifiée d'*entretien semi clinique*.

Cette posture s'inspire également de ma propre expérience de la psychanalyse. Celle-ci m'a familiarisée avec la dimension suggestive et polysémique des attitudes et des mots qu'utilise une personne qui se raconte, renvoyant à certains pans et événements de son histoire et au sens qu'elle leur a donné. Lorsqu'il m'était possible de prendre suffisamment de recul pour observer la posture de l'analyste – 'mon' analyste –, cette expérience m'a aussi aidée à comprendre les effets que l'interaction peut avoir sur la parole de chacune – les phénomènes de transfert et de contre transfert. Cependant, alors qu'un grand nombre de sociologues cliniciens se réfèrent à la psychanalyse (DE GAULEJAC V., HANIQUE F., ROCHE P. (dir.), 2007), cette posture ainsi que l'analyse des entretiens ne se nourrissent pas de lectures d'ouvrages de cette discipline. Elle s'appuie seulement sur une appropriation empirique, une connaissance éprouvée et non théorisée - donc floue, parfois confuse - de quelques notions, et sur les ouvrages de V. DE GAULEJAC, F. HANIQUE, P. ROCHE (dir., 2007) et de V. DE GAULEJAC (2009). Ce choix de non-lecture visait à *réduire le risque* de verser dans une analyse psychologisante ou psychanalysante, même si ne je suis pas toujours parvenue à éviter cet écueil.

S'il est difficile de repérer en quoi ces différentes expériences influencent cette recherche, il est possible d'évoquer leurs traductions concrètes. J'ai conduit les entretiens et procédé à leur synthèse respective en m'efforçant de m'inscrire dans une logique de co-construction du savoir. J'ai proposé aux personnes de me parler de leur « expérience de l'usage et de la place

qu'elle a eu dans (leur) passage à l'âge adulte", en les invitant et en les aidant à verbaliser ce qu'elles ont éprouvé et pensé au cours de leur expérience et à exprimer leur analyse critique de l'usage de produits illicites en général et de leur pratique en particulier. Je leur ai demandé de raconter « l'histoire » de leurs prises de produits psychoactifs, depuis la première ivresse alcoolique ou la première prise de cannabis jusqu'au jour de l'entretien – certaines ont également mentionné leurs usages de médicaments psychotropes –, considérant que la première étape de la trajectoire commence avec la découverte de la rave clandestine, mais prenant en compte les pratiques d'usage antérieures.

La consigne était donc de faire un récit de manière 'classique', explicitant les modalités d'usage caractérisant chaque étape : produits privilégiés, consommés à l'occasion ou exclu, fréquence et quantités consommées, voies d'administration, contextes (personnes présentes, lieux et temporalités, dans ou hors de la rave..). Mais elle était également d'explicitier le processus de décision et les motivations sous-jacents au choix et au changement des modalités d'usage (et d'étape). Les personnes étaient ainsi invitées à me raconter ce qui se passait dans leur vie concomitamment, indépendamment ou en lien avec l'usage : scolarité, orientation professionnelle, problèmes de santé, rencontres et ruptures amicales ou amoureuses..., notamment ce qui leur semblait important pour comprendre leur trajectoire d'usage. Enfin, elles en sont parfois venues spontanément à expliciter des aspects de leur histoire personnelle et familiale qui, pour elles, contribuent aux choix ou à l'évolution de leurs modalités d'usage, à leur point de vue sur leur pratique et ses dommages potentiels ou avérés, à leur manière d'interpréter son expérience.

Un second thème était celui des « rencontres » et des « personnes », ou des « livres, des films, des chansons », ou encore « des anecdotes » qui les ont suffisamment marquées pour participer de leur conception de l'usage de substances illicites et de leurs choix de ses modalités. Il s'agissait ainsi d'appréhender les définitions culturelles et catégories de pensées de l'usage ainsi que les apprentissages sociaux de la régulation (sanction et rituels) à l'aune desquels elles interprètent leur expérience et construisent l'interaction avec la sociologie. Le troisième thème était celui de la définition du "rôle" ou de "la place qu'a eu l'expérience de l'usage de substances illicites et/ou la rave dans sa construction en tant qu'adulte, dans l'adulte qu'elle est devenue ».

Par ailleurs, quel que soit le degré de synthèse de l'entretien, il s'agit d'un travail de reconstitution historique et clinique de l'expérience individuelle. Si certaines personnes distinguent et définissent très clairement la chronologie de leurs prises de produits (la durée et les caractéristiques de chaque étape) ; d'autres ont du mal à gérer le fil de leurs pensées et/ou à appréhender les temporalités de leur expérience. D'ailleurs, il est fréquent que plusieurs périodes se succèdent rapidement ou se juxtaposent dans le récit, et que des phénomènes de flash-back ou de projection dans une étape ultérieure perturbent sa

chronologie. A cela s'ajoutent mes propres demandes d'explicitation ou de développement qui contribuent à brouiller la linéarité du récit. Ainsi, il a souvent fallu réorganiser les extraits d'entretien dans un ordre chronologique, afin de faciliter la lecture de la trajectoire⁶². Lorsque la définition des modalités d'usage était trop évasive pour en distinguer les étapes, celles-ci ont été reconstituées à partir d'indicateurs que sont les adverbes de situation spatio-temporels (« là », « jusqu'à », « après »/ « ensuite », « à partir de », « pendant »), des formules exprimant la continuité ou le changement des modalités d'usage ou du rapport à l'usage (« là pareil », « j'ai commencé »), ou encore un récit d'anecdote évoquant les modalités d'usage ordinaires à cette période.

D'autre part, il s'agissait de reconstituer les trajectoires d'usage en croisant les modalités qu'elles me décrivaient et ce qu'elles repéraient elles-mêmes comme des *séquences significatives* et des *événements marquants* dans leur trajectoire. Ces séquences et ces événements, identifiés relativement à l'évolution de leur pratique et de leur rapport à la pratique, ont permis de mettre au jour différents modes de structuration des récits. Cette reconstitution a consisté également à intégrer dans la synthèse de chaque entretien, à la fois, les éléments biographiques (des évolutions et événements dans leurs autres lignes biographiques, des aspects de leur histoire familiale et de leur éducation) qu'elles ont évoqués, et, de manière brute, sans reformulation, des propos verbalisant les affects et la réflexivité à certains moments de leur trajectoire.

Ce travail de reconstitution est d'autant plus fastidieux qu'il exige de la rigueur pour ne pas construire des étapes de manière artificielle, ni sur- ou més-interpréter les propos de la personne, tout en confrontant à la nécessité de faire des choix de découpage et d'interprétation lorsque la personne n'explique pas suffisamment ses propos – et que je ne lui ai pas demandé de le faire. Mais intégrer dans la synthèse de manière brute, sans reformulation, les affects et la réflexivité verbalisés et les éléments biographiques évoqués limite ces risques autant que cela sert l'analyse. L'investigation au plus près des propos de la personne et la créativité dans la mise en forme, qui requièrent une compréhension fine de ce qu'elle a vécu et de ce qu'elle pense au jour de l'entretien, rendent ainsi ces tâches aussi délicates et complexes que palpitantes, voire ludiques.

62 Par exemple, des propos exprimés à un temps 1 de l'entretien sont mis à la suite ou insérés dans des propos tenus à un temps 4 ; des précisions sur une étape précédemment décrite sont réinsérées dans le cours de cette description.

D) La logique d'analyse et l'exposition des résultats

La méthode d'analyse a relevé, dans un premier temps, d'un raisonnement hypothético-déductif, mais sa confrontation aux récits de l'expérience et aux significations que lui donnent les personnes a rapidement rendu évidente la nécessité de développer également une analyse inductive, d'ailleurs plus adéquate à une démarche de co-construction du savoir sur l'expérience.

1. Le passage d'une méthode d'analyse hypothético-déductive à une méthode inductive

Formuler des hypothèses de recherche paraît relativement incohérent avec la démarche inductive et de co-construction du savoir sur l'expérience dont est synonyme la sociologie clinique (DE GAULEJAC V., HANIQUE F., ROCHE P. (dir.), 2007). Construire des hypothèses relève en partie d'une démarche de vérification de catégories d'analyse pré-construites au recueil des données, susceptible de laisser peu de place à l'émergence de l'inattendu, de la contradiction, de l'invalidation. Mais ce serait négliger la récursivité des étapes et l'absence de chronologie linéaire du processus de recherche, et le fait que le recueil de données et les premières analyses aident à circonscrire l'objet et les axes de la recherche, à affiner les choix théoriques et méthodologiques initiaux, souvent confus, qui cadrent l'analyse.

D'autre part, le chercheur ne s'engage jamais tout à fait de façon naïve et innocente dans la recherche. Le choix des personnes interviewées, la définition des axes de recherche, la construction du cadre théorique et méthodologique, sont toujours élaborés en référence à ses connaissances et travaux antérieurs, à ses représentations et à ses positionnements idéologiques et théoriques. Cet arrière fond constitué de catégories de pensée personnelles et d'intuitions sociologiques, qui balise le champ analytique final, est parfois tellement ancien qu'il est difficile de les identifier et d'en reconnaître les effets, sinon une fois le recueil de données engagé et les premiers résultats esquissés. C'est à la faveur de l'écoulement du temps et du rôle de tiers entre lui et 'sa' recherche que jouent les personnes interviewées et d'autres interlocuteurs (pairs de la recherche, proches), qu'il peut prendre du recul sur sa construction et saisir les partis pris qui la fondent depuis son lancement.

Le processus de recherche est ainsi animé par un dialogue permanent entre hypothèses et induction, concepts et observations, données recueillies et élaboration de la problématique. Ainsi la problématique de cette recherche a été construite avant et au tout début du recueil de données dans des formulations maladroitement, parfois proches de la lapalissade ou paraphrasant les références théoriques ; mais elle n'a pu être clairement énoncée qu'au fil

des rédactions successives de cette thèse⁶³ et de l'organisation (hiérarchisation et articulations) progressive des idées. En l'occurrence, c'est après l'élaboration de la matrice de résultats que les hypothèses, présentes dès le début, mais indifférenciées dans le magma d'intuitions, de connaissances établies et de choix théoriques et méthodologiques, ont pu être dégagées, reprises et reformulées.

a) *Les limites d'une première analyse hypothético-déductive*

Dans un premier temps, j'ai pu vérifier l'existence de trois types de définition des incidences de l'usage sur son entrée dans l'âge adulte en articulant l'analyse des arguments, opinions et champs sémantiques utilisés par les personnes, avec une compréhension sensible, empathique des affects exprimés dans ces propos ou verbalisés explicitement. Ainsi, la catégorisation des définitions individuelles à partir de l'hypothèse qu'il en existe trois, a été bordée par la prise en compte de la tonalité (heureuse ou malheureuse) et l'intensité des affects exprimés tout au long de l'entretien - et pas seulement au moment de la définition des incidences de l'usage. En effet, ces affects aident parfois à décoder les propos et à saisir la cohérence des propos que les personnes tiennent sur leur expérience. Dans certains cas, ils semblaient paradoxaux, empreints de catégories de pensée positives de l'usage de produits illicites et de la rave mais procédant à une analyse négative de ses incidences. Dans d'autres, s'exprimaient des catégories de pensée positives sur l'usage et la rave mais le refus de leur attribuer de réelles incidences sur son entrée dans l'âge adulte.

Mais dans un second temps, il est apparu que le même type d'interprétation est investi par des personnes qui ont des trajectoires d'usage hétérogènes, sont actuellement dans des situations sociales assez diversifiées, investissent des définitions similaires de l'usage, et ont été socialisées à la rave à chacune des trois périodes de son histoire. Autrement dit, ces résultats infirmaient l'hypothèse d'une détermination de l'interprétation par la période de socialisation, les caractéristiques de la trajectoire d'usage et la situation sociale actuelle. En fait, reconnaître une telle infirmation relevait de la méthode de « l'induction analytique » telle que la présente H. S. BECKER (2002)⁶⁴ en référence G. H. MEAD et H. BLUMER. Cette

63 On pourrait ajouter que multiplier les textes, privilégiant des angles d'approche différents et développant inégalement les mêmes thèmes, ajoute parfois plus de confusion que de clarifications.

64 Si la méthode de l'induction analytique m'avait particulièrement intéressée lors de la lecture, en 2007 ou 2008, (*Des ficelles du métier* de H. S. BECKER (2002) ; elle ne m'est revenue en mémoire qu'en réfléchissant à la logique de présentation des résultats. Autrement dit, j'ai procédé à une approche inductive sans m'y référer. Si ce « resurgissement du souvenir » (AMEISEN J.-C., 2010) avait eu lieu plus tôt, j'aurais sans doute intégré dans l'analyse l'expérience de Marc, le vingt-deuxième entretien. Son expérience déviait trop par rapport aux axes de la recherche, notamment du point de vue de la trajectoire d'usage, de l'engagement dans la rave et du rapport à la musique, mais de nombreux éléments auraient permis que son analyse étaye et affine, sur le modèle du contre-exemple, les résultats obtenus à partir des autres entretiens.

méthode considère « l'importance du cas négatif, de l'exemple qui contredit votre hypothèse, comme clé du progrès de la connaissance scientifique. Le point fondamental est que le fait de découvrir que vos idées sont fausses est la meilleure manière d'apprendre quelque chose de neuf » (BECKER H. S., 2002).

H. S. BECKER (2002) explique : « Lorsque vous faites de l'induction analytique, vous élaborez et testez votre théorie cas après cas. Dès que vous avez collecté des données sur votre premier cas, vous formulez une explication qui s'y applique. Puis lorsque vous avez des données sur votre deuxième cas, vous lui appliquez votre théorie. Si elle explique ce deuxième cas de manière satisfaisante, pas de problème, votre théorie est momentanément confirmée et vous pouvez passer au troisième cas. Lorsque vous tombez sur un « cas négatif », c'est-à-dire un cas que votre théorie échoue à expliquer, vous modifiez votre explication en intégrant tous les éléments nouveaux que ce cas embarrassant vous suggère⁶⁵ ». Ainsi, « le point fort de l'induction analytique (IA) est qu'elle permet de découvrir ce qu'il faut ajouter ou enlever à une explication pour qu'elle fonctionne ».

Un premier cas négatif des hypothèses d'une détermination de l'interprétation par la période de socialisation à la rave et les catégories de pensée de l'usage de produits illicites est apparu dès les entretiens exploratoires. Si Caroline et Rémi ont découvert les raves et les produits de synthèse à deux périodes historiques différentes (Caroline en 1999 et Rémi en 2006), ils donnent néanmoins des significations très similaires à leur pratique d'usage et à la rave. En l'occurrence, le huitième entretien (Paul) représente un autre cas négatif puisqu'il interprète négativement son expérience alors qu'il a été initié à la rave clandestine en 1995 et qu'il s'engage dans des définitions positives de l'usage de produits illicites et de la rave. Le troisième entretien, celui de Pétula, représente un cas négatif de l'hypothèse d'une détermination de l'interprétation par les modalités d'usage et les événements marquants vécus. En effet, son haut niveau de polyusage et les graves problèmes de santé auxquels il a contribué, ne l'empêchent pas de donner un sens positif à son expérience. C'est aussi le cas de Guillaume, le douzième entretien, qui, en outre, vit en situation de grande précarité.

Cette réfutation d'une partie des hypothèses obligeait donc à poursuivre l'analyse pour dégager, de manière plus inductive, mieux « fondée empiriquement » (DEMAZIERE D., DUBAR C., 2007), des pistes de compréhension de l'interprétation subjective de l'expérience.

65 En fait, H. S. BECKER (2002) termine ainsi sa phrase : « ou bien vous modifiez la définition de ce que vous voulez expliquer de manière à exclure ce cas récalcitrant de l'univers des choses à expliquer. Les chercheurs excluent ainsi fréquemment de nombreux cas et, une fois qu'ils les ont redéfinis comme n'étant pas ce que leur théorie s'efforce d'expliquer, ils les oublient plus ou moins complètement. ».

b) Le récit et l'interprétation de l'expérience comme construction d'une identité narrative

Dès les tous premiers entretiens, est également devenue évidente la nécessité de prendre en compte dans l'analyse le fait que le souvenir de l'événement n'est pas son reflet exact (AMEISEN J.-C., 2010). Non seulement, le cadre temporel de l'entretien (unique et de quelques heures) empêche de décrire l'expérience de manière exhaustive, mais il n'est jamais uniquement un témoignage sur les faits. La façon de les raconter est aussi l'occasion d'une verbalisation de ce qui est ou a été éprouvé et réfléchi et, dans le cas de l'usage de produits illicites, d'exprimer ses ressentis et ses pensées à propos de la possession d'un attribut discréditable. L'histoire que la personne raconte de ses usages de substances est une restitution de ce vécu filtré par les affects et les réflexions éprouvés à l'époque des faits et au moment de les raconter.

En outre, interroger les effets de ma présentation et de ma subjectivité exigeait aussi de considérer que la manière dont les personnes s'approprient les thèmes que je leur propose et réagissent à mes propos, de même que mes propres choix de les relancer sur tel ou tel thème et mes propres réactions, parfois réfléchies et stratégiques, parfois spontanées et impulsives, procèdent en partie d'attentes de rôle au cours de l'interaction. En d'autres termes, ce que les personnes disaient de leur expérience apparaissait d'abord être de l'ordre d'un *récit*, mettant en exergue certains de ses aspects, au détriment d'autres, oubliés ou considérés comme peu significatifs, anecdotiques, voire volontairement occultés.

D'autre part, la présentation de l'entretien lors de la prise de contact et les propos introductifs de son lancement orientent le récit de l'expérience. Après avoir demandé à la personne de raconter « l'histoire de (ses) usages de produits » à partir de quelques sous thèmes, j'annonçais que le « dernier » thème serait le rôle « positif, ou négatif, ou l'absence de rôle » de cette expérience a eu dans son « passage à l'âge adulte » et par rapport à « l'adulte qu'elle est devenue ». Averties que le thème qui conclurait l'entretien serait la qualification des incidences de l'usage sur leur entrée dans l'âge adulte, elles ont d'autant plus été portées à construire leur récit comme une élaboration progressive de la réponse à cette question. Ainsi, j'ai favorisé la construction des récits sur le modèle de la causalité : expliciter ce qui, dans l'expérience, peut expliquer tout ou partie de sa personnalité et des caractéristiques de sa situation actuelles.

Néanmoins, les personnes ont déjà pu se poser la question de la place de l'usage dans leur existence et leur entrée dans l'âge adulte en ces termes. D'ailleurs certaines d'entre elles s'étaient auparavant prêtées à un exercice similaire de récit et d'explication de leur pratique auprès d'un professionnel : psychanalyste ou psychologue (Caroline, Daniel, Line), psychiatre (Pétula, Clément, Chloé), médecin prescripteur de traitements de substitution et/ou

travailleur social (Jeanne, Rémi, Guillaume, Alessandro). Autrement dit, si mes thèmes de discussion et mon orientation théorique (l'articulation entre entrée dans l'âge adulte et usage de substances illicites) restreignaient le champ des possibles en terme de lecture rétrospective et d'analyse de l'expérience, ils ont probablement favorisé une polarisation des récits et des interprétations, une exacerbation des points de vue que les personnes avaient déjà sur leur expérience.

Ainsi, pour P. RICOEUR le récit et l'interprétation de l'expérience relèvent d'une *mimésis*, c'est-à-dire d'un « processus de représenter (qui) n'est pas une réplique à l'identique » de ce qui a été vécu et qui « produit quelque chose qui est l'agencement des faits par la mise en intrigue » (TAÏEB O., 2011). En effet, « L'histoire d'une vie ne cesse d'être re-figurée par toutes les histoires véridiques ou fictives qu'un sujet raconte sur lui-même. Cette refiguration fait de la vie elle-même un tissu d'histoires racontées » (TAÏEB O., 2011). En l'occurrence, « La personne, comprise comme personnage du récit, n'est pas une entité distincte de ses "expériences". (...) Le récit construit l'identité du personnage, qu'on peut appeler identité narrative, en construisant celle de l'histoire racontée. C'est l'identité de l'histoire qui fait l'identité du personnage »⁶⁶ (TAÏEB O., 2011).

A partir de cette redéfinition des récits et de l'interprétation de l'expérience comme relevant de la construction d'une « identité narrative », il s'agissait de recourir à une analyse inductive des entretiens proche de la méthode proposée par C. DUBAR et D. DEMAZIERE (2007)⁶⁷, afin d'assurer le « caractère empiriquement fondé de la théorie finalement produite ». Cela signifiait mettre au jour et rendre compte des différences dans les récits selon qu'ils construisent *in fine* une définition positive ou négative des incidences de l'usage sur son entrée dans l'âge adulte. Il ne s'agissait plus de partir des caractéristiques de la trajectoire d'usage et de la situation sociale actuelle ou des catégories de pensée de l'expérience, mais de saisir le point de vue des personnes sur leur situation actuelle et la manière dont elle les affecte, relativement aux caractéristiques de cette situation et à la manière dont je me suis présentée.

Cette seconde phase (inductive) d'analyse des récits s'est déroulée en trois étapes. D'abord, il s'est agi de « dégager la structure du discours collecté par l'entretien » (DUBAR C., DEMAZIERE D., 2007). Ici, ce qui a été retenu comme structurant, en partie, les entretiens

66 O. TAÏEB (2011) cite ici Paul RICOEUR dans la cinquième étude de *Soi-même comme un autre*.

67 Pour justifier cette méthode, C. DUBAR et D. DEMAZIERE (2007) avancent que « la posture sociologique la plus féconde et la plus légitime face à des productions langagières n'est ni une démarche illustrative puisant dans les paroles transcrites comme dans un réservoir d'exemples à l'appui de ses propres croyances ni la démarche restitutive consistant à livrer des entretiens comme des matériaux parlant d'eux-mêmes, mais une démarche analytique permettant de mettre au jour le processus interactif d'appropriation de formes sociales et son caractère toujours provisoire et inachevé ».

c'est l'ambivalence du rapport au stigmaté dans la mesure où toutes les personnes l'expriment. Les champs sémantiques et les catégories de pensée, les choix d' « anecdotes significatives » (JOSEPH I., 1998), la verbalisation ou l'expression par le visage ou le corps des affects et de la réflexivité éprouvés au cours de l'expérience (par le passé) ou aujourd'hui constituent autant d'indices de ce rapport au stigmaté. C'est donc à ce niveau que l'approche clinique s'est plus particulièrement déployée, à travers l'exploration des affects suscités par la possession d'un attribut discréditable.

Dans le même temps, il a fallu élaborer « une chaîne de traductions et de nominations » (DEMAZIERE D., DUBAR C., 2007) des propos des personnes. En effet, la « composante centrale de l'induction réside dans la réduction du matériau brut, mais aussi dans les premiers codages, puis les premières conceptualisations : c'est une traduction d'occurrences en mémentos, puis en catégories analytiques, puis en concepts abstraits ». Ce processus, qui passe de « catégories naturelles » du langage à des « catégories émergentes », puis à des « catégories conceptuelles » enfin à des « catégories abstraites », se déroule en trois étapes.

« La première opération de traduction/ nomination apparaît dès le moment où des données sont collectées ». Elle consiste à « coder les informations, formulées dans le langage ordinaire des acteurs, pour les traduire en mémentos et en catégories ». Ce codage « est à la fois un classement (telle occurrence est rattachée à telle catégorie), une agrégation (une catégorie regroupe différentes – le maximum d' – occurrences) et une traduction, puisque les catégories doivent bien être mises en mot, explicitées ». A ce « moment où la théorisation est encore fragmentaire, où la collecte des données n'est pas arrêtée, les processus de nomination empruntent au langage ordinaire et au langage du chercheur ». Ces « catégories émergentes » renvoient ici à la « définition des incidences de l'usage sur son entrée dans l'âge adulte », à l' « entrée dans l'âge adulte », aux « événements marquants » et aux « périodes significatives », à « l'épisode de perte de contrôle » ou « d'usage abusif », aux « affects joyeux ou tristes », enfin, à la « définition de la situation ».

La seconde opération « débute (...) quand le chercheur travaille moins son matériau brut (chaque observation étant reliée à une catégorie émergente) que ses propres formulations provisoires ». Ainsi, « les catégories émergentes sont reliées entre elles plus étroitement que dans la phase précédente, jusqu'à former un système plus cohérent et plus intégré d'hypothèses, éparses à l'origine ». Ce « (déplacement du) regard des catégories vers les relations entre elles » « s'accompagne de la formulation de concepts d'un niveau supérieur », « dans la terminologie du chercheur, et (qui) peuvent s'appuyer sur d'autres travaux de recherche ». Ainsi, « on quitte le langage ordinaire », mais « il n'est pas oublié, (devenant) plus périphérique dans la théorisation ». Cette étape renvoie, ici, aux notions de de « rapport au stigmaté », d'« engagement dans une définition culturelle de l'expérience » (DUBET F., 1994), d'« emprise » et de « neutralisation des affects tristes » (ROCHE P., 2007),

d' « identité acquise », « d'identité espérée », et d' « identité héritée » (DE GAULEJAC V., 2009), d' « autrui généralisé » (DUBAR C., 2014) et de « santé » chez G. CANGUILHEM.

« La troisième opération de traduction / nomination est celle qui aboutit à une *grounded theory* ». « Elle consiste à resserrer la consistance logique de la théorie par un processus de conceptualisation et d'abstraction ». « La terminologie est ici réduite » car « l'objectif est d'atteindre une intégration maximale de la théorie autour d'une catégorie centrale qui condense les principales dimensions de l'analyse ». Ici, la catégorie centrale de l'analyse est le concept de « subjectivation », à laquelle viennent s'articuler celui d' « identité narrative » de P. RICOEUR et la notion de « maniement du stigmaté » (GOFFMAN E., 1963).

2. L'exposition des résultats : entre chronologie de l'analyse et mise au jour des logiques narratives

Après le prochain chapitre consacré à l'histoire de la rave clandestine en France, les quatre chapitres suivant présentent les résultats de la recherche selon une logique d'exposition visant à répondre à deux objectifs.

En premier lieu, elle a pour finalité de restituer la chronologie de l'analyse afin de rendre compte des étapes successives du raisonnement et des apports heuristiques d'une réorientation de l'analyse vers une méthode inductive en cours de recherche. En l'occurrence, l'induction analytique, en tant que démarche d'élimination successive de plusieurs hypothèses au fil de leur invalidation par les données de terrain⁶⁸, « explique le résultat spécifique auquel (elle) s'intéresse en décrivant les étapes d'un processus qui aboutit à ce résultat ». D'où le choix d'exposer l'invalidation des hypothèses relatives aux caractéristiques de l'expérience et à ses catégories de pensée.

En second lieu, elle vise à illustrer les similarités et les contrastes dans les logiques narratives du récit de l'expérience, selon qu'elles construisent une définition « bénéfique » ou une définition « néfaste » des incidences de l'usage sur son entrée dans l'âge adulte. Ce choix met mieux en évidence ce qui différencie les personnes du point de vue des articulations entre leur interprétation de l'expérience et, d'autre part, les caractéristiques de leur expérience, leur rapport au stigmaté, lisible notamment dans l'expression des affects, et leur définition de la situation.

Ainsi, afin de faciliter la comparaison des récits, les citations d'entretien sont identifiées par le pseudonyme, l'âge, l'activité professionnelle, mais aussi par l'année de découverte la rave/free-party, et par le type de définition des incidences de l'usage 'investi' par la

68 H. S. BECKER l'a lui-même utilisée dans son étude sur la consommation de marijuana pour le plaisir (BECKER H. S., 1985). Il mentionne également le travail de A. LINDESMITH sur la dépendance aux opiacés.

personne. L'interprétation « bénéfique » est signalée par I1, l'interprétation « néfaste » par I2, et l'interprétation « nulle » par I3. De plus, les citations sont exposées par ordre chronologique de l'année d'initiation à la rave – en commençant toujours par les personnes qui y ont été initiées le plus anciennement. Par rapport à une présentation dans un ordre aléatoire ou selon la chronologie de passation des entretiens, ceci vise à faciliter pour le lecteur le repérage des différentes personnes, grâce à une esquisse progressive des caractéristiques de leur expérience et de leur rapport au stigmaté.

Le premier chapitre consacré aux résultats – chapitre 3 - présente d'abord les trois types de définitions des incidences de l'usage sur son entrée dans l'âge adulte tels qu'ils ont été co-construits avec les personnes. Ensuite, il montre comment a été partiellement invalidée l'hypothèse initiale de la recherche quant au rôle déterminant, dans ces définitions, de la trajectoire de sortie en rave, de la trajectoire d'usage, de la situation sociale actuelle, et de l'engagement dans des catégories de pensée positives de l'usage et de la rave.

Le chapitre 4 explore dans quelle mesure l'interprétation de l'expérience pourrait s'expliquer par une attention différente à la dimension délétère de l'usage : si les personnes interprètent différemment leur expérience, est-ce parce qu'elles accordent une attention inégale aux dommages auxquels elles se sont exposées ou ont été réellement confrontées ? Pour répondre à cette question, une première partie analyse la structuration des récits du point de vue de l'identification d'un ou de plusieurs épisodes d'usage abusif ; et une seconde partie procède à l'analyse clinique de huit entretiens de personnes qui interprètent leur expérience comme « bénéfique » ou « néfaste » afin de comparer leur problématisation des mauvaises expériences avec les produits et des dommages vécus.

Le chapitre 5 s'intéresse plus particulièrement aux variations de contenu des récits du point de vue de l'expression du rapport au stigmaté, en l'occurrence de l'emprise ou de la neutralisation des affects tristes suscités par la conscience d'être discréditable. L'analyse se concentre là aussi sur les récits qui construisent l'interprétation « bénéfique » ou l'interprétation « néfaste » car l'expression des affects y est plus exacerbée, donc plus facile à comparer, que dans les récits construisant l'interprétation « nulle ». Cette expression des affects est explorée, d'abord, à partir des anecdotes significatives qui sont évoquées, puis du récit de l'épisode d'usage abusif et de la description de ses modalités d'usage actuelles.

Le sixième et dernier chapitre vérifie d'abord que les variations dans les contenus des récits et de l'interprétation de l'expérience renvoient à différentes définitions de la situation par les personnes. Dans un second temps, il montre que ces définitions de la situation permettent d'expliquer ces variations comme relevant de médiations symboliques, par le biais desquelles les personnes expriment leur sentiment que leur engagement dans l'usage de produits illicites, qu'il soit révolu ou toujours actuel, a participé de la cohérence ou de la dissonance de leur situation sociale actuelle avec la façon dont elles se définissent. Enfin, la dernière

partie propose une analyse de ces médiations symboliques comme procédant de modalités différentes du maniement du stigmaté face au sociologue.

Une telle logique d'exposition, attachée à rendre compte de la non linéarité de la méthode d'analyse, peut paraître erratique, tortueuse, voire peu adéquate à une présentation claire et synthétique des résultats. Aussi, la conclusion aura plus particulièrement pour fonction de les présenter, non pas selon la chronologie de l'analyse, mais de telle sorte de rendre compte de la cohérence interne des récits comme procédant à la construction de deux identités narratives d'usager de substances psychoactives illicites.

III. Transition. Synthèse de la problématique et de la méthode

En référence au travail de N. E. ZINBERG (1984), cette recherche vise à mettre au jour les définitions que donnent les ravers des incidences de leur usage de substances psychoactives illicites sur leur « entrée dans l'âge adulte » (GALLAND O., 2011), dans la double perspective de la façon dont ils se définissent en tant qu'individu et des « cadres de l'expérience » (GOFFMAN E., 1991). D'une part, les personnes interprètent cette expérience ambivalente, relativement à la façon dont elles envisagent leur histoire, leurs qualités, leurs aspirations, leurs goûts, leur parcours scolaire et professionnel, l'évolution de leur état de santé, et à leur « définition de la situation » (VERCHERE C., 2005) – la définition de leur situation sociale actuelle. D'autre part, la polysémie des cadres de l'expérience de l'usage de produits illicites et de la sortie en rave, et leur évolution entre 1990 (année d'apparition des raves en France) et 2010 (année de début de cette recherche) impliquent de distinguer trois « périodes de socialisation » (BOUHNIC P. et al., 2002) à la rave (1990-1995 ; 1996-2001 ; 2002-2010), et d'envisager l'existence de différentes interprétations de l'expérience.

Il s'agit de comprendre cette interprétation selon les postulats théoriques et méthodologiques de la sociologie clinique, en privilégiant une posture de co-construction du savoir et en saisissant la « dimension existentielle » de l'expérience (DE GAULEJAC V., HANIQUE F., ROCHE P. (dir.), 2007), soit la manière dont la personne vit, pense, est affectée par la place à laquelle elle l'assigne dans les rapports sociaux. Or, l'infraction aux lois et, surtout, aux normes sociales d'identité qui promeuvent un sujet souverain de lui-même (OGIEN A., 1995), ainsi que l'injonction contemporaine à l'autonomisation (DE GAULEJAC V., 2009) assignent l'utilisateur de produits illicites à la place de l'individu discréditable. Néanmoins, son « rapport au stigmaté » peut être « ambivalent » (GOFFMAN E., 1963). Si sa possession suscite de la « honte », de la « mésestime de soi » ou de la « culpabilité », l'individu peut mettre en travail ces « affects tristes », les « neutraliser » voire les « transformer » en « affects joyeux » (ROCHE P., 2007).

D'autre part, la « dissonance technique et normative » avec les engagements sociaux et normatifs non liés à l'usage (CAIATA-ZUFFEREY M., 2002) que peut induire l'engagement dans l'usage de produits illicites illustre les contradictions normatives, éthiques, psychiques auxquelles l'individu de la société contemporaine est confronté du fait de sa multi appartenance (DE GAULEJAC V., 2009). L'interprétation de l'expérience de la possession d'un attribut discréditable est donc envisagée comme le fruit d'une « subjectivation », au sens d'élaboration de « médiations symboliques » permettant à l'individu de résoudre ces contradictions et d'élaborer une définition cohérente, congruente et sereine de lui-même (DE GAULEJAC V., 2009). Toutefois, prendre en compte les cadres de l'expérience et les

affects suscités par la possession du stigmat invite à recourir aussi aux définitions de la subjectivation de F. DUBET (1994) – un dégageant de rôles sociaux « imposés » par l'engagement dans des catégories de pensée - et de P. ROCHE (2007) – un processus de « désignation » par la neutralisation et la transformation des affects tristes.

Enfin, les propriétés sélectives et affectives de la mémoire (AMEISEN J.-C., 2012) impliquent que le récit s'élabore en fonction de la façon dont les faits ont été vécus et de ce qui a été vécu *après*, de ce qui est vécu *aujourd'hui*. Aussi, dans une perspective rétrospective, l'usage de produits illicites est envisagé comme une « expérience sociale », contenant une « dimension cognitive » et une « dimension émotionnelle » (DUBET F., 1994), étroitement articulées à sa dimension pratique et factuelle, et dont l'interprétation s'éclaire à l'aune de la définition de la situation. En effet, l'entretien sociologique constitue aussi un « cadre », relatif en partie à la subjectivité du chercheur et à sa manière de se présenter (DE GAULEJAC V., HANIQUE F., ROCHE P. (dir.), 2007), que la personne analyse pour construire son discours. Autrement dit, les trois rapports à la rave (sensible et idéologique, professionnel, militance de réduction des risques) dans lesquels je me suis présentée expliquent en partie le rapport au stigmat qui s'exprime dans le récit et l'interprétation de l'expérience.

Ainsi, il s'agit de vérifier si *la définition des incidences de l'usage des substances psychoactives illicites sur son entrée dans l'âge adulte dépend des caractéristiques de l'expérience, des catégories de pensée de la pratique, et de la mise en travail des affects suscités par la conscience de posséder un attribut discréditable*. Ceci suppose de mettre au jour les différents types d'interprétation de l'expérience et ce qui permet d'expliquer le 'choix' de l'un ou l'autre. L'analyse compare trente entretiens réalisés avec des personnes aux expériences variées, socialisées aux trois périodes historiques de la rave, et s'appuie sur une observation des raves, essentiellement les clandestines (« free-parties »), depuis 1999.

La démarche d'analyse a d'abord été hypothético-déductive, comparant les caractéristiques de l'expérience - trajectoires d'usage, trajectoire de sortie en rave, situations sociales actuelles - et ses catégories de pensée. Mais l'invalidation partielle de l'hypothèse de recherche dès les premiers entretiens a ensuite conduit à une analyse proche de « l'induction analytique » (BECKER H. S., 1985), s'attachant à saisir les variations des récits du point de vue de l'expression du rapport au stigmat et à les éclairer par la définition subjective de la situation. De plus, les propriétés de la mémoire supposait d'envisager les récits comme procédant à la construction d'une « identité narrative » (P. RICOEUR, dans O. TAÏEB, 2011). Ainsi, la présentation des résultats suit les étapes successives de l'analyse et vise à expliciter les variations dans les récits selon l'interprétation de l'expérience qu'ils construisent. Le chapitre suivant introduit la question du lien entre ces variations et la période de socialisation à la rave en décrivant les évolutions et permanences historiques de la sortie en rave.

Chapitre 2. Permanences et évolutions dans la sortie en rave

*« (...) mais même sans être sûr de « l'histoire »,
il paraît totalement sensé de penser que de temps à autre,
l'énergie de toute une génération mûrit en une longue et belle fulguration,
pour des raisons que personne ne comprend sur le coup -
et qui rétrospectivement, n'explique jamais ce qui s'est en fait passé »*

H. S. Thompson

Selon le musicologue E. GRYNNSZPAN (1999), « la techno est née dans les clubs (à Ibiza, Détroit, Chicago et Londres), puis elle a enfanté une fête spécifique – la rave – entièrement organisée autour de la musique dans un lieu emprunté pour l'occasion. La rave est devenue le lieu idéal pour fêter une musique provoquant un enthousiasme trop intense pour s'exprimer entre les quatre murs institutionnalisés des clubs (...), soumis à la Loi et étroitement surveillés par la police ». Ainsi, « nombre de ravers considèrent que l'essence de la musique est imperceptible en dehors du contexte de la fête ». La psychanalyste et danse-thérapeute F. SCHOTT BILLMAN (2000) définit ainsi la techno comme « une musique de danse de groupe à pulsation électronique » : « chacun danse pour soi mais le mouvement est ponctué d'événements collectifs », lorsque les danseurs partagent une « forte émotion musicale ».

En France, au cours de la décennie 1990, la fête techno va prendre différentes formes : clubs, raves* et free-parties*, mais aussi parades* techno en plein jour, teknivals*, et festivals de musique électronique (RACINE E., 2000). Ce caractère polymorphe résulte à la fois de l'évolution des interactions entre les autorités et les acteurs de la rave et de l'hétérogénéité des significations que les personnes donnent à l'association musique techno, dans ses différents courants, et usage récréatif de produits illicites. A cela s'ajoutent des évolutions internes, liées à la diversification des profils démographiques et socio-économiques des ravers et des usages de substances psychoactives illicites.

Pour autant, quelles que soient les époques, quel que soit son degré de transgression – des seuls usage et vente de produits illicites, à la clandestinité et à l'illégalité dans lesquelles, en outre, ces pratiques se déroulent -, la rave reste un « dispositif de modification de l'état de conscience » (FONTAINE A., FONTANA C., 1996) qui attire majoritairement des jeunes adultes, entre 16 et 28 ans. En ce sens, elle est d'autant moins réductible à ses

caractéristiques matérielles, esthétiques, culturelles, symboliques et à un contexte d'usage de substances psychoactives illicites. En tant que fête et parce que son expérience est généralement vécue lors du passage à l'âge adulte, elle assure des fonctions sociales, individuelles, psychosociales, de l'ordre de l'étayage de la maturation psychologique, de l'individuation et de la socialisation. Ce paradoxe, entre évolutions et permanences historiques, pose la question de changements, au fil des périodes historiques, dans la manière de conférer du sens à la sortie en rave et aux usages de substances psychoactives qui s'y inscrivent - ou s'en épanchent.

I. Repères historiques

A) L'inscription dans l'histoire des usages festifs de substances psychoactives du XXe siècle

Il est d'usage de dater l'apparition des raves parties par l'interdiction des soirées techno se déroulant dans les clubs anglais à la fin des années 1980. Cependant, comprendre leur émergence et leur expansion en France implique de la situer dans une histoire des usages festifs de substances psychoactives associés à certains courants musicaux et des pratiques festives reposant en partie sur l'appropriation libre de lieux abandonnés par les acteurs politiques et économiques.

1. La lente émergence d'un usage festif de substances autres que l'alcool

Au cours du XIXe siècle, la colonisation des pays d'Afrique du nord et de certains pays d'Asie, ainsi que l'installation de comptoirs dans ceux qui ne sont pas colonisés, puis la mise en place de régies de commercialisation aux mains des pays colonisateurs, se traduisent par l'importation en Europe de l'opium et du cannabis (BACHMANN C., COPPEL A., 1991). La synthèse de la cocaïne en 1855 puis celle de l'héroïne en 1874 élargit encore le panel des substances psychoactives utilisées en Europe occidentale. Dès les premiers temps, l'usage de ces produits se fait soit dans un cadre médical, soit, chez les ouvriers, dans une recherche d'atténuation des douleurs et de la fatigue induites par les cadences du travail industriel, soit chez quelques intellectuels et artistes, dans une logique exploratoire, entre expérimentation de nouvelles perceptions et imaginaires, et ludisme. Ces usages sont le plus souvent collectifs et occasionnels, mais déjà apparaissent des usages solitaires problématiques, puis relevant de la pharmacodépendance (BACHMANN C., COPPEL A., 1991).

C'est au début du XXe siècle que se développent réellement des usages récréatifs de substances autres que l'alcool, associés à la fête et à la musique. Dans les années 1920, l'émergence et la diffusion du jazz, du tango, de la salsa, du swing, dans des lieux festifs 'underground' où se retrouvent artistes du music-hall, écrivains et peintres avant-gardistes, commerçants, prostitué-es, homosexuels... s'accompagne de l'usage de cocaïne. Ces soirées des « années folles » où se côtoient des membres de catégories sociales particulières ont lieu dans certains établissements de nuit à Paris, Marseille, Bordeaux (BACHMANN C., COPPEL A., 1991), dans des bars clandestins aux États Unis durant la prohibition de l'alcool, dans des entrepôts en Angleterre (SHAPIRO H., 2005). L'usage d'alcool et de cocaïne accompagne l'après première guerre mondiale et, notamment celui de cocaïne, permet de danser, de parler de longues heures, et, sans doute, d'élaborer, à la faveur des bouleversements sociaux et économiques que la guerre a engendrés, de nouvelles manières de vivre le rapport au travail et au quotidien, où le loisir et le plaisir occuperait une plus grande place.

Jusqu'aux années 60, l'usage d'héroïne reste confiné aux contextes privés, soit solitaires, soit rassemblant quelques personnes dans une ambiance feutrée, rappelant celle des fumeries d'opium (BACHMANN C., COPPEL A., 1991). Son usage dans un contexte festif émerge dans les années 50 aux États Unis, d'abord chez les beatniks, puis au cours des années 60 chez les hippies pour amortir les descentes de LSD et/ou d'amphétamines. Son usage devient d'autant plus répandu dans les années 70, accompagnant l'écoute du rock et du punk.

Les amphétamines, synthétisées en 1887 et commercialisées en 1930, sont d'abord utilisées dans une logique utilitariste, du fait de leurs propriétés de stimulant physique et intellectuel, de coupe faim, et d'amélioration de l'endurance. Au cours de la seconde guerre mondiale, elles sont utilisées en Angleterre, au Japon et en Allemagne, principalement par les militaires, notamment les aviateurs, mais aussi, dans certaines régions, par les populations civiles (BACHMANN C., COPPEL A., 1991). Leur usage récréatif s'étend au début des années 1950, un peu partout en Europe et aux États-Unis, notamment chez les étudiants qui l'utilisent dans les périodes d'examen. Ce n'est que dans les années 60, que se diffuse son usage dans les concerts rock et les concerts pop music, puis, au cours des années 70, plus particulièrement dans les concerts punks (BACHMANN C., COPPEL A., 1991).

Le LSD, synthétisé en 1938, fait d'abord l'objet de trois types d'expérimentation au cours des années 50 : militaire, dans l'idée de l'utiliser comme un sérum de vérité dans un contexte de « guerre froide » - auprès de cobayes volontaires, mais dans des conditions éthiques douteuses ; dans le milieu psychiatrique, où l'induction de psychose artificielle vise à mieux comprendre le mécanisme de la schizophrénie ; scientifique et/ou esthétique, chez des écrivains, des artistes et des chercheurs, comme outil d'accès à d'autres perceptions du monde (PELLERIN S., 2000 ; JÜNGER E., 1991). Son usage festif se répand aux États Unis à

partir des années 60, notamment grâce au prosélytisme naïf (sinon irresponsable) de deux acteurs et à leur médiatisation.

En 1963, le professeur de psychologie Timothy Leary fonde la '*Fédération for Internal Freedom*', promouvant la culture du soi grâce à l'usage de LSD et proposant ainsi une liturgie à l'expérience psychédélique (BACHMANN C., COPPEL A., 1991). En 1964-65, le groupe de musique Merry Pranksters - 'joyeux lurons' -, fondée par l'écrivain Ken Kesey, sillonne le pays dans un bus bariolé diffusant de la musique et organise des « *acid test* ». Ces événements associent musique amplifiée - principalement du rock expérimental -, décor psychédélique, jeux des lumières incessants et projections vidéo ; les gens sont invités à se déguiser et à expérimenter le LSD, mis en disposition sous forme d'*acid punch* dans des saladiers et des bouteilles (WOLFE T., 1991). Outre le LSD, ces fêtes donnent lieu à des consommations de marijuana, d'amphétamines et, dans une moindre mesure, d'héroïne.

Le MDMA, molécule principale du comprimé d'« ecstasy », a été synthétisé en 1912 et, comme les amphétamines, son usage concerne d'abord les soldats allemands durant la première guerre mondiale. Ce n'est que dans les années 1970 qu'elle commence à être utilisée dans d'autres contextes, à commencer par des clubs américains diffusant de la soul et de la house à Chicago et à New York (RICHARD D., SENON J.-L., VALLEUR M., 2009). Elle est bientôt expérimentée en psychothérapie, car elle aiderait à dénouer des conflits ou blocages psychiques. Elle est aussi utilisée dans une quête néo-mystique chez certains groupes qui promeuvent la philosophie New Age (PERREAULT M., 2009). Enfin, au début des années 80, son usage apparaît, puis se répand dans des fêtes organisées dans certains lieux touristiques exotiques de la jeunesse (dorée) occidentale - Ibiza69 (Espagne), Goa (Inde) (SAUNDERS N., 1996). Cette expansion de son usage suscite en 1985 son interdiction par la Drug Enforcement Administration. Si son usage reste d'abord confidentiel du fait notamment de son prix et de sa faible disponibilité, il se développe dans les années 1990 à la faveur du phénomène des raves (EPSTEIN R., FONTAINE A., 2005).

Outre l'évolution de leurs contextes et logiques d'usage, tous ces produits ont en commun de faire l'objet d'une prohibition de plus en plus restrictive, jusqu'à l'interdiction sous peine de poursuites judiciaires, au fil de conférences et de conventions internationales successives entre 1909 (Conférence de Shanghai) et 1988 (Convention de Vienne).

69 Sur une bande originale composée par Pink Floyd, le film *More* de B. SHROEDER (1969), décrit ce tourisme de de jeunes américains aisés à Ibiza, mêlant proximité à la nature et fêtes où se consomment alcool, cannabis, LSD, amphétamines et héroïne.

2. Les années 1950 : rajeunissement et orientation subversive de l'usage festif de substances illicites

Au cours des années 1960-70, les usagers de cocaïne, opium, héroïne et cannabis rajeunissent comparativement à ceux du XIXe siècle et de la première moitié du XXe siècle (BACHMANN C., COPPEL A., 1991). En effet, l'usage de ces produits s'étend au-delà des mondes artistiques, militaires, médicaux et, à partir de la loi de 1916⁷⁰, des milieux du trafic et de la prostitution qui étaient les principaux concernés jusque-là (RETAILLAUD BAJAC E., 2010), pour se diffuser chez les jeunes (20-30 ans essentiellement), étudiants, travailleurs ou inactifs. Ce déplacement est si notable qu'il se traduit par l'apparition d'un nouveau stéréotype de l'usager de « drogues » : celui du « jeune », remplaçant ceux de « la morphinée », du dealer et du policier luttant contre les trafics (BACHMANN C., COPPEL A., 1991 ; DE TAILLAC C., 2007). Néanmoins, il concerne plutôt des personnes issues de milieux aisés, disposant à la fois des revenus et des réseaux nécessaires à l'accès au produit⁷¹. Ce n'est qu'à partir de la fin des années 70, que les profils socio-économiques de ces jeunes se diversifient, notamment avec la diffusion de l'usage d'héroïne dans les milieux ouvriers, frappés de plein fouet par la désindustrialisation (MAUGER G., 1984 ; BOUHNIC P. et al., 2002).

Ce rajeunissement des usagers, couplé à la diffusion de la culture Beatnik dans les années 50, marque un tournant dans les significations de l'utilisation des 'drogues' dans les sociétés occidentales modernes et la place qu'elles y occupent. Contrairement aux usages antérieurs du XIXe siècle et de la première moitié du XXe siècle, les significations et finalités hédoniques, festives, esthétiques, néo mystiques de l'usage prennent une tonalité subversive. « Auparavant, le produit s'intégrait à une sous culture criminelle » (BACHMANN C., COPPEL A., 1991) ou était investi d'une fonction adaptative aux contraintes du mode de vie et aux rythmes du travail de la société industrielle (XIBERRAS M., 1989). Par contre, « dans les années 50, les jeunes, déviants plutôt que délinquants, rompent les amarres avec la tradition » et, si pour une partie d'entre eux, la recherche d'émancipation s'exprime dans un militantisme politique, d'autres la trouvent dans la musique, l'alcool et le cannabis (BACHMANN C., COPPEL A., 1991).

70 Si une loi de 1845 réglementait déjà le commerce de « substances vénéneuses », la loi de 1916 prohibe à la fois l'achat, la vente, l'emploi, l'usage en société, le fait de faciliter cet usage mais aussi de se faire délivrer les substances au moyen d'ordonnance fictive. Elle introduit la notion d' « usage de stupéfiants » et vise différents produits : opium, morphine, cocaïne, haschich (YVOREL J.-J., 1992).

71 Le film *Après Mai* d'O. Assayas (2012) suggère qu'il s'agit en effet d'une certaine jeunesse parisienne.

Au cours des années 60, « Portées internationalement par la musique », les valeurs promues par les artistes beatniks des années cinquante (que sont) l'exploration de l'espace intérieur, la quête d'émotions esthétiques, la recherche de l'authenticité, la liberté du nomadisme » se démocratisent (COPPEL A., 2010). Ces valeurs remettent en question le productivisme, le capitalisme, la division sexuée des rôles sociaux, l'autorité des parents, la morale dominante. C'est surtout dans la seconde moitié des années 60 que l'usage de substances psychoactives, essentiellement de cannabis, mais aussi d'héroïne, de LSD et d'amphétamines, se propage dans la jeunesse américaine et européenne, même s'il n'en concerne qu'une très faible proportion (BACHMANN C., COPPEL A., 1991). En France, si le nombre de jeunes usagers de cannabis et d'héroïne augmente brusquement en 1966-68, ils restent une « infime minorité » : seulement 2 000 sont alors recensés dans les services de soins, essentiellement à Paris (BACHMANN C., COPPEL A., 1991). Avec l'expansion du nombre, s'accroît la visibilité des usages problématiques, des conséquences sanitaires et sociales de l'usage, et des relations de dépendance aux produits. En 1969, l'ouverture de la première *free clinic** française à Paris, *l'Abbaye*, rend visible "quelques centaines" de jeunes consommateurs d'amphétamines, héroïne, cannabis, morphine, en demande de soins et d'écoute (KEMPFER J., 2010).

Ce n'est qu'avec les désillusions de 68 et « la mort du gauchisme que naît une drug culture », attirant un nombre plus important de jeunes (BACHMANN C., COPPEL A., 1991) et que se dessinent deux modes d'expression de cette signification subversive. La mise en perspective du mouvement pop music et psychédélique avec le mouvement punk, qui naît au cours des années 70, révèle les fractures idéologiques, esthétiques et matérielles dans l'usage de substances illicites, que l'on retrouvera chez les ravers. Dans le contexte des guerres de décolonisation et de guerre froide par pays interposés, les hippies des années 60 prônent la non-violence et le pacifisme. Héritiers des beatniks, ils « rejettent les fondements de la civilisation occidentale pour adopter un retour à la nature », refusent l'individualisme et les « valeurs de la propriété privée, de la société de consommation ou de l'aliénation matérialiste » (XIBERRAS M., 1989). « Privilégiant une philosophie de l'être plutôt que de l'avoir », attachés à « une vie construite sur l'aventure », dans une quête de libération du corps et de la pensée, ils privilégient le cannabis et les psychédéliques (LSD, mescaline...) (XIBERRAS M., 1989).

L'usage de substances change de signification pour une partie de ces jeunes consommateurs, avec la "gueule de bois" et l'amertume de l'après 1968, la déclaration de la "guerre à la drogue", puis la première crise pétrolière de 1973, et l'émergence de la musique planante, incarnée notamment par le groupe *Tangerine Dream*. Les plus âgés, ceux qui ont grandi avec l'utopie hippy, ont « 25 ou 30 ans et pas d'avenir. Alors on s'enfonce un peu plus dans la défonce et le cynisme désabusé » (BOUYXOU J.-P., DELANNOY D., 2004). Parce qu'ils sont

« devenus sceptiques sur les vertus de l'ouverture de la conscience », que les bad trip épargnent peu de monde, et parce qu'ils cherchent à « panser les plaies évidentes de [leur échec] », les hippies consomment « un peu moins de LSD et un peu plus d'opiacés » (BOUYXOU J.-P., DELANNOY D., 2004). Les plus jeunes, ceux qui atteignent la vingtaine dans le courant des années 70, s'opposent avec « mépris » aux « baba cool », « mouvement trop doux et trop mou qui n'a su opposer que des fleurs aux fusils de l'occident » (XIBERRAS M., 1989). Cette nouvelle génération se radicalise, désabusée quant aux possibilités de changement social, irritée par la prohibition de l'usage privé de certaines substances et l'interdiction de concerts et festivals de pop music et de rock, dégoûtée devant une crise économique qui exclut d'abord les plus jeunes, les plus marginaux, les moins diplômés (BOUYXOU J.-P., DELANNOY D., 2004).

A partir de 1974-75, cette radicalisation s'exprime notamment dans un look où domine le noir et les vêtements près du corps par opposition aux vêtements amples et colorés des hippies, et dans l'adhésion à un nouveau courant musical, le *punk*, qui véhicule une philosophie de destruction de l'ancienne société pour construire un nouvel humain (XIBERRAS M., 1989). Elle se traduit aussi dans des usages excessifs de cannabis et, surtout, d'alcool, de morphine, d'amphétamines (produits encore légalement accessibles à l'époque) (KEMPFER J., 2010). L'injection devient « un ultime défi à la médiocrité (...). Un défi d'hommes libres, trop exigeants, qui refusent de se laisser abattre » (BOUYXOU J.-P., DELANNOY D., 2004). Néanmoins, le punk s'inscrit aussi dans une quête de plaisir et d'intensité. Il relève d'une « culture danse toute la nuit » très « alimentée » chimiquement » par la prise d'amphétamines (SHAPIRO H., 2005), et l'héroïne n'est d'abord utilisée que pour amortir la descente de « speed » - avant de piéger les plus assidus et/ou les plus fragiles (COPPEL A., 2010).

Ainsi, la signification subversive de l'usage s'élabore dans l'ambivalence, entre hédonisme prudent et excès mortifère, et s'incarne dans des esthétiques musicales et vestimentaires, parfois radicalement, opposées. L'usage récréatif de substances psychoactives en association avec l'écoute d'une musique et la pratique de la danse s'inscrit dans deux types de rapport, conformiste ou transgressif, avec les normes dominantes. L'usage de cocaïne et d'opium dans les lieux interlopes de certaines villes françaises au début du XXe siècle, en concernant autant des professions placées dans le haut de l'échelle sociale de la richesse et/ou du prestige (médecins, officiers militaires, artistes, écrivains...) que des activités illicites en est une première illustration.

Ce que P. MIGNON (1991) a défini comme les vagues successives d'une "démocratisation de la bohème" aux Etats Unis et en Angleterre, via le vecteur culturel de la musique, en est une seconde. Si l'usage de marijuana et de l'alcool, alors prohibé, est répandu chez les jazzmen américains des années 30, les années 1940-50 voient la diffusion de l'usage d'héroïne chez

les artistes, puis le public, des clubs de jazz (MIGNON P., 1991). “Sous sa forme populaire, avec le développement des beatniks, la fréquentation des clubs où on écoute du jazz et du folk et la consommation de tout ce qui dérègle les sens (de la façon la plus ordinaire, la marijuana, l’alcool ou les amphétamines) entrent dans un projet explicite de contestation pratique des valeurs de la société capitaliste et technocratique” (MIGNON P., 1991). « Les écrivains beats comme Burroughs ou Ginsberg définissent les conditions de la quête d’une autre vie et d’une sortie de la société bureaucratique : les voyages dans les espaces intérieurs ou extérieurs, l’idéal de la maîtrise ou de la perte de soi, et la fascination de l’échec » (MIGNON P., 1991).

En revanche, “l’irruption du rock’n roll dans les années 50 ne se situe pas dans le sillage du jazz ou de la *beat generation*. (...) L’idée de transgression qui nourrit les représentations de la *beat generation* est étrangère à la culture rock des années 50. Même s’il définit des références et des codes totalement hermétiques au monde adulte, le rock de l’époque n’en reproduit pas moins la dimension expansive de la société américaine. Les données constitutive de cette société (voiture, argent, femmes) ne sont pas rejetées mais investies d’une volonté de vivre qui fait défaut au monde adulte. (...) Les consommations d’alcool et d’amphétamines prennent leur sens dans (la) perspective où le travail est une composante essentielle de l’ivresse ou de la défonce” (MIGNON P., 1991)⁷².

Par le canal des œuvres musicales et littéraires – on lit Kerouac et Ginsberg (BACHMANN C., COPPEL A., 1989) - et de la couverture médiatique du Jazz, puis du Rock et de la Pop music en Europe continentale, ces usages de substances, idées et esthétiques anglo-saxonnes ont, sans doute, inspiré les pratiques festives qui se développeront dans les années 60 et 70 en France. Les discours, explicites ou implicites, sur les substances psychoactives qu’ils véhiculent viennent en outre résonner avec une littérature française, initiée par Charles Baudelaire et Théophile Gautier, poursuivie par Rimbaud et Verlaine, puis par Jean Cocteau et Henri Michaux.

3. Les années 1980 : une faible visibilité scientifique de l’usage festif

Ce rapide historique des usages festifs de substances illicites en France s’est heurté à la difficulté de trouver des travaux en sciences humaines décrivant et analysant ceux qui ont eu cours dans les années 1980 avant l’émergence des raves et l’expansion des clubs diffusant de la techno au début des années 1990. En fait, il semble que ce soit surtout les usages de dépendance à l’héroïne chez des personnes en situation de grande précarité ainsi que les

⁷² Le film *Grease* de R. Kleiser (1978) met en scène cet hyper conformisme d’une jeunesse qui s’inscrit néanmoins en rupture avec la société adulte.

usages dopants de médicaments ou d'alcool qui aient attiré l'attention des chercheurs comme celle des journalistes. Pourtant, la décennie 1980 est aussi celle des discothèques, des concerts et des festivals de rock, de punk, de disco, de reggae. Ainsi, nombre d'usagers d'héroïne ont initié cette pratique dans ces cadres là (KOKOREFF M. (dir.) 2016).

En revanche, les entretiens réalisés dans le cadre de cette recherche ont permis d'esquisser des pistes quant aux contextes festifs d'initiation à l'usage de produits illicites parce qu'ils abordent des consommations ayant eu lieu entre 1986 et 1991. Ainsi, César évoque les consommations de cannabis, d'ecstasy, de cocaïne, d'héroïne et de LSD dans les discothèques d'une station balnéaire huppée de la Côte d'azur⁷³. Clément parle de consommations de cannabis dans les concerts reggae sur des péniches parisiennes, ou dans des Maisons des Jeunes et de la Culture et des salles de concerts, ainsi que de prises d'amphétamines légales (Dinatel®) dans des petits concerts punk sur la Côte d'Azur. Daniel évoque également des consommations de ses amis dans les concerts et discothèques rock à Paris : cannabis, Dinatel®, LSD. Samantha parle de ses prises de LSD, d'ecstasy, de poppers dans des concerts de New Ave et d'Electro Body Music (EBM). Carla décrit ses premières consommations de LSD dans des discothèques niçoises. Enfin, les concerts où l'on consomme des amphétamines et de l'alcool principalement, parfois du LSD, ont aussi lieu dans les squats des grandes villes (Paris, Marseille, Toulouse) et les catacombes parisiennes (KOSMICKI G., 2010).

B) L'émergence des raves en Angleterre

D'après E. GRYNNSZPAN (1999), il existe « deux grands paradigmes de la techno ». D'un côté, « La techno directement dans la lignée de la *dance music* et qui est destinée à être écoutée dans les clubs. Les courants de techno concernés sont ceux qui restent le plus proche de la *house (garage, deep)* et de la *techno* américaine de la fin des années 80⁷⁴. Musicalement c'est la partie la plus 'traditionnelle' du point de vue du son, et celle qui est aussi la plus populaire. Le bruit n'est pas mis en avant et les mélodies sont très présentes ». De l'autre, « La techno dont l'histoire est marquée par le rejet des clubs (styles *hardcore, acidcore, goa* et *trance*). Ces musiques sont liées au phénomène des raves illégales » et sont « les plus novatrices en termes de bruit ».

73 César m'a demandé d'anonymiser ce village de crainte d'être lui-même reconnu, étant amené à exposer ses sculptures et à présenter son parcours.

74 Le terme générique « techno » renvoie à différents styles musicaux, dont la *techno*. Ainsi, lorsque sera mentionné un style spécifique, il sera indiqué en italique ; tandis que le terme « techno » renverra à ce courant musical en général.

1. 1986-1988 : de la House à la Techno

E. GRYNZSPAN (1999) a proposé une histoire de l'apparition de la *techno*, le courant de musique électronique le plus diffusé dans les raves, qui permet de mieux situer historiquement leur apparition en Angleterre, puis dans d'autres pays occidentaux. En 1986, deux DJs américains introduisent deux changements majeurs dans la création musicale, à la fois esthétiques et techniques : l'utilisation de l'électronique et la pratique du 'mix'. «Fatigués par les sons disco et attirés par la musique électronique venue d'Europe (Kraftwerk, Front 242, Tangerine Dream...) (ils) commencent à expérimenter de nouveaux sons mêlant sons de synthétiseurs et vocaux féminins [sur une rythmique répétitive où les basses sont très présentes]". Le mix "(élargit) considérablement les possibilités d'expression des DJ's, qui se limitaient auparavant à enchaîner les disques plus ou moins abruptement mais sans jamais les fusionner". Cette double innovation institue un nouveau courant musical, la *House music*, du nom du club, le *Warehouse* (entrepôt) à Détroit où, comme plus tard à Chicago et New York, elle fait ses premiers pas.

La techno apparaît peu de temps après, en 1988, avec la suppression de la quasi-totalité des voix et leur remplacement par des échantillons sonores, créés avec des machines ou puisés dans d'autres morceaux de différents courants musicaux. La technique de l'échantillonnage permet d'avoir un fond sonore permanent, en boucles, et de jouer simultanément avec les autres sonorités ; mais aussi de supprimer celles d'origine humaine et de ne laisser que des sons électroniques. Cette musicalité en boucle permet à la pulsation, déjà très présente dans le disco puis dans la house, de prendre d'autant plus d'importance dans la construction sonore et dans la danse qui l'accompagne. Ainsi, la techno "tire métaphoriquement son nom de la technologie à laquelle elle doit son existence" et se veut "aussi mobile que sa source", tandis que "la house est liée à un espace fermé et fixe (club, entrepôt) ». Enfin, la techno se caractérise au-delà de la longueur des morceaux, par la possibilité d'une musique continue, infinie, puisque « les morceaux sont fondus les uns dans les autres » : ce qui permet de danser pendant des heures sans interruption.

« Le monde de la techno n'appartient pas à une seule et unique mouvance. C'est un résultat. Le fruit d'expériences menées par Boulez, Derrick May [un des fondateurs de la musique techno], les gens de Spiral Tribe (cf. ci après), the Advent, et certainement des groupes de rock comme Pink Floyd » (le DJ Laurent Garnier, cité par GRYNZSPAN, 1999). Cet inventaire à la Prévert permet de légitimer une musique fortement décriée au début des années 90, essentiellement parce qu'elle substitue la machine (synthétiseur, boîte à rythme, ordinateur, platine de disque) aux instruments de musique. Se réclamer d'un « héritage idéal, consensuel et éclectique » fait penser « à une sorte de justification des musiciens techno au regard d'une musique qu'ils ne se sentent pas tout à fait en mesure d'expliquer ».

Cependant, les innovations esthétiques, techniques et formelles sur lesquelles se crée la techno puisent effectivement dans plusieurs courants musicaux plus anciens.

La techno s'inspire de la musique électronique européenne, notamment celles de Kraftwerk pour « la perfection de la répétition et les sons synthétiques » et de Tangerine Dream ; mais aussi des musiques populaires noires américaines (funk, disco, rythm'n blues, soul, jazz). Elle puise plus particulièrement ses racines dans le disco, « première musique de danse destinée aux clubs (...) à accorder autant d'importance au support (disque) vinyl » et l'électro, « première musique à reposer entièrement sur les instruments électroniques ». Elle s'inspire également de l'Electronic Body Music (ou New Awe), le « pendant européen et blanc de l'électro américain : une musique de danse exclusivement basée sur une instrumentation électronique ». Ce courant, qui existe depuis le début des années 80 avec Joy Division, New Order ect., connaît une popularité maximale à la fin de la décennie avec Depeche Mode.

Enfin, la musique industrielle, née en 1976 en même temps que le punk, utilise «abondement (...) des instruments électroniques pour produire une musique agressive et saturée », en rupture avec les groupes pop créant « des atmosphères planantes avec des sons vaporeux ». Outre « l'utilisation du bruit », la musique industrielle « se dégage des critères de marché imposés par l'industrie musicale en produisant des morceaux dont la longueur excède le plus souvent les dix minutes, principe repris par la techno ». Ce courant a plus particulièrement influencé l'*acid house* des Spiral Tribe, puis le hardcore en France.

2. L'Angleterre, pays de naissance des raves

Avant son émergence en France, c'est d'abord en Angleterre, aux Pays Bas et en Allemagne que les fêtes sur fond de musique techno vont se développer. A la fin des années 1980, la danse sur fond de *house music* et de *techno* et l'usage d'ecstasy se développent dans les clubs et les squats anglais. Ces deux types d'espace donnent à voir deux projets chez les organisateurs de rave anglais : d'un côté, ceux qui se préoccupent du *confort* des participants et se soucient de gagner de l'argent (joindre l'utile à l'agréable) – ce qui implique de respecter certaines lois sur les événements festifs ; de l'autre, ceux qui privilégient l'absence de contrôle social des conduites par des personnes extérieures au groupe de pairs (service de sécurité, contraintes d'horaires et de liberté de circulation...) et un cadre dépouillé pour centrer l'attention des participants sur la musique. H. SHAPIRO (2005) explique que dans l'Angleterre des années 80, « deux courants larges et distincts de la « culture » jeune se sont rejoints pour former un ensemble flou et disparate fédérant musique, mode et drogues, créant ce qui fut appelé la culture rave : le courant « intérieur » des discothèques et le courant « extérieur » des *be-in* et des happenings de la côte ouest des États-Unis des années 1960 ».

Au début des années 70, les clubs (discothèques) se développent, offrant un lieu de pratique de danse stimulée par la prise d'amphétamines, au son du Punk et du Northern soul, puis, à partir du milieu des années 80, du New Ave. A côté, se développent également "un fort réseau de clubbers en milieu gay, un mouvement néo-punk centré autour des Nouveaux romantiques et, très brièvement, un mouvement néo-psychédélique". Au début des années 80, des fêtes illégales et clandestines, diffusant du Punk ou du New age, apparaissent également dans des hangars désaffectés par la première vague de désindustrialisation anglaise. Synonyme de moindres contraintes financières et administratives par rapport à l'organisation de fêtes dans des établissements festifs commerciaux (discothèques, salles de concert), la stratégie de ces *wharehouses parties* est empruntée aux afro caribéens, confrontés au refus des salles de concerts de les accueillir pour des fêtes *reggae, ska* et *ragga*.

Les grands rassemblements musicaux en plein air (*drop out*) organisés par des entrepreneurs musicaux dans les années 60 aux Etats Unis s'exportent en Angleterre au cours des années 70, avec le festival de l'île de Wight (1970), puis de Stonehenge (1974). Ces festivals donnent lieu à la « fusion de l'idéalisme hippie et de la politique des punks » (SHAPIRO H., 2005). Durant la décennie, nombre de ces derniers deviennent alors nomades (« *travellers* »), vivant dans des camions, des bus et des roulottes ; ce sont eux qui organisent les premiers festivals gratuits en réaction aux grands festivals rock payants (LAFARGUE DE GRANGENEUVE L., 2010). Au cours des années 80, la désindustrialisation, la récession économique, mais aussi l'expulsion des squats et la suppression des aides sociales par le gouvernement Thatcher accroît le nombre de personnes vivant dans des habitats précaires et/ou mobiles. Devenir *traveller* est à la fois une réaction politique (*sortir* d'une société fondée sur le travail et la précarisation d'une frange de la population, via d'abord la remise en cause du modèle de sédentarité) et une stratégie de survie économique (FREDIANI M., 2009).

Selon H. SHAPIRO (2005) « Vers la fin des années 1980, le mouvement des clubbers s'essouffla » : le *Disco*, le *Funk*, le *Rock*, la *New Ave* lassent le public. Mais l'arrivée de la musique *House*, de la *Techno* et du *Garage* en provenance des Etats Unis et le retour de DJs ou de clubbers britanniques qui les ont découvertes dans les discothèques d'Ibiza, renouvelle la pratique du *clubbing*. « En 1987, une génération totalement nouvelle de discothèques fit son apparition » : elles diffusent de la *house* auprès d'un public qui, pour une partie, connaissait ou consommait déjà du MDMA. Dès le début des années 80, son usage s'est en effet diffusé dans la jeunesse des classes moyennes américaines et anglaises, et plus particulièrement dans le milieu gay (REDHEAD S., 1992). A partir de 1988, ce nouveau *clubbing* est l'objet d'un engouement croissant chez les jeunes anglais, stimulé par la médiatisation du morceau « *Summer of love* », référence au festival d'été de Woodstock en 1967.

Cependant, selon G. KOSMICKI (2010), dès 1987, de même que les premiers concerts de hip hop et de rap, la *house music* se joue aussi clandestinement dans les entrepôts désaffectés, parfois à l'initiative d'une organisation de trafic de produits illicites. L'histoire de ces lieux festifs underground se traduit par l'hétéroclité du public des premières raves : s'y côtoient punks et rappeurs, rockers et clubbers, new avers et gays. Ainsi, les raves se développent en référence au DIY, "Do It Yourself", promu par le Punk depuis la fin des années 70, et qui va accompagner l'émergence d'entrepreneurs de raves, souhaitant reproduire ce qu'ils ont vécu à Ibiza. L'appropriation temporaire et illégale d'entrepôts répond à un triple souci : installer un dispositif festif "attrayant", confortable et novateur par rapport aux discothèques, sans pour autant s'embarrasser des formalités légales qu'impose l'organisation d'une fête accessible via une information publique. Cette indépendance implique d'éviter que la police n'intervienne et ne l'annule pour non-respect des différentes législations (SAUNDERS N., 1995). Ces objectifs vont être atteints grâce à la stratégie élaborée par l'un de ces jeunes organisateurs, qui inspirera les organisateurs de la free-party française.

"COLSTON HAYTER mis au point un système de communication appelé TVAR (Telephone Venue Address Releasing). (...) dans la journée, une équipe de production était chargée d'investir un lieu (entrepôt ou hangar sur un aérodrome). Dans le plus grand secret, on installait des générateurs, des systèmes d'éclairage et de sonorisation, des lasers, des barrières, des extincteurs, des toilettes portables, des stands, des distributeurs de boisson et même un poste de secours. A l'aide d'un téléphone cellulaire, COLSTON HAYTER appelait ensuite un ordinateur, qui numérisait et enregistrait ses instructions quant au lieu de rendez-vous, en général un endroit quelconque à la périphérie de Londres. (...) Ce numéro était imprimé sur les invitations (*flyers*). A l'heure dite, les intéressés (et aussi la police) appelaient le numéro en question, et, en l'espace de quelques minutes, les participants dans tout le sud-est de l'Angleterre sautaient dans leur voiture et roulaient vers le lieu de rendez-vous. (...) Une fois atteint le seuil fixé – un millier de voiture par exemple - COLSTON HAYTER envoyait un nouveau message indiquant le lieu. Face à cette affluence, la police était bien incapable d'arrêter le convoi" (SAUNDERS N., 1995).

L'audience croissante de la *House music* et du *Garage* dans les clubs prisés par la jeunesse anglaise, leur rupture esthétique et technologique avec les styles musicaux liés au rock et à la pop, les consommations de LSD et, plus encore, la forte augmentation de la consommation d'ecstasy chez la jeunesse britannique (SAUNDERS N., 1995), attirent rapidement l'attention des médias. C'est plus particulièrement la médiatisation du premier décès survenu après une prise d'ecstasy qui suscite une « panique morale » à l'égard des raves et de l'ecstasy (REDHEAD S., 1992). Aussi, en 1988, M. Thatcher et son gouvernement déposent une loi obligeant les clubs à fermer à deux heures du matin ; puis les interdictions de soirées *acid house* dans les clubs se multiplient.

« Pour continuer à faire la fête les gens sont obligés de *battre la campagne* (« raver »), de faire la fête dans des hangars, des usines désaffectées, des champs etc. » (GRYNSZPAN E., 1999). « Les *warehouse parties* du début de la décennie se multiplient », essentiellement dans les zones périurbaines et les squats des centres villes, immeubles abandonnés par les usines ou dont ont été expulsées les familles ouvrières paupérisées (KOSMICKI G., 2010). En effet, une partie des ravers fait le choix de la clandestinité et, s'inspirant des systèmes de sonorisation mobiles mis au point par les Jamaïcains immigrés, confrontés aux mêmes difficultés de disposer de lieux de concert, certains de ceux qui organisent alors déjà des raves créent les premiers sound-systems techno.

A partir de 1989, les premiers sound-system techno sortent des villes pour organiser des raves, s'inscrivant dans l'histoire des *acid test* des Merry Pranksters et des *drop out* des années 1970. Lors des étés de 1989 et 1990, l'*acid house* apparaît dans les grands festivals d'été organisés par les travellers : ce sont les premières raves en plein air, clandestines et payantes. En mai 1992, le premier festival techno gratuit a lieu à Castelmorton, à l'initiative de plusieurs sound-systems, notamment les Spiral tribe : il réunit 20 000 personnes (KOSMICKI G., 2010). A la suite de cet événement, une partie des sound-systems adoptent le mode de vie nomade des travellers, comme technique d'échappement au pouvoir politique.

Mais lors de ce festival également, plusieurs travellers sont arrêtés, leurs véhicules cassés, et plusieurs membres des Spiral Tribe se voient confisquer leur matériel de sonorisation et comparaitre devant une cour de justice. Fin 1992, lorsqu'ils préfèrent s'expatrier en France, dans le Massif central et à Paris, où ils ont des contacts dans différents squats (Entretiens de Carla, César et Samuel), les raves s'y développent depuis deux ans. En novembre 1994, le parlement anglais vote une nouvelle clause du *Criminal and Justice Order Act*, autorisant les policiers à faire cesser une rave – définie comme le rassemblement de cinq participants et plus, autour d'un système de sonorisation amplifiée diffusant de la techno - et à contraindre les participants à quitter les lieux. Suite à cette vague de répression, nombre de ravers retournent dans des clubs urbains qui, entre temps, ont de nouveau obtenu l'autorisation d'ouvrir toute la nuit et de diffuser de la house et de la techno (REDHEAD S., 1992).

C) L'arraisonnement législatif et médico-social de la rave française : l'origine de la free-party

En France, la rave va aussi se développer dans les lieux commerciaux de la fête et du divertissement et dans des lieux appropriés pour l'occasion. A partir de 1996, confrontés à une logique répressive de l'État et des autorités locales, une partie des ravers revendiquant l'indépendance va substituer le terme de *free-party* (clandestine) à celui de *rave-party*. D'ailleurs, la scission entre un courant légaliste et un courant subversif, d'où naît la *free-*

party, serait une spécificité franco-britannique : la rave n'a pas connu une évolution similaire aux Pays Bas et en Allemagne (TESSIER L., 2003). Néanmoins, si les raves légales font l'objet d'une « normalisation », au sens de « commercialisation » à partir de l'instruction de 1998 (EPSTEIN R., FONTAINE A., 2006), dans les années 2000, c'est au tour des free-parties d'être normalisées, selon des modalités différentes. Cet « arraisonnement législatif » (SEVIN J. C., 2010) invite à une approche périodique de l'histoire de la rave à partir des textes successifs dont elle fait l'objet entre 1995 et 2002.

1. Les origines (1988-1994)

A la fin des années 1980, en France, les premières soirées *House music* sont des soirées privées, « organisées par des personnes revenant de Goa (Inde), souvent d'anciens hippies, tout au moins des gens ayant connu l'époque psychédélique des années 1960-70 » (SUEUR C. (dir.), 1999). Elles réunissent « des marginaux, des intellectuels, ou des artistes », âgés plutôt entre 30 et 50 ans, qui, sur une musique House ou Goa, parfois ramenée d'Ibiza, consomment de l'ecstasy. En 1988-1989, apparaissent les premières soirées house dans des discothèques « ersatz des premières raves » (Carla, E21), surtout à Paris mais aussi dans certaines villes de province, notamment sur la côte d'Azur (Entretiens Carla et César).

Apparaissent également les premières raves dans des lieux (entrepôts, péniches, Fort de Champigny en région parisienne) dont la location ainsi que la logistique d'éclairage et de sonorisation impliquent une participation aux frais d'organisation - que les premières soirées privées ne requéraient pas ou à un coût moindre (FONTAINE A., FONTANA C., 1996). En effet, l'engouement d'un nombre croissant de personnes et l'émergence continue de nouveaux DJ's, il a fallu passer de l'échelle de la soirée privée dans un domicile (quelques dizaines de personnes) à des lieux plus appropriés, c'est à dire plus grands, non habités et plus éloignés d'un voisinage susceptible de se plaindre pour le bruit, les allées et venues des participants, le garage des véhicules etc. Ainsi, la clandestinité d'une partie des raves n'est pas uniquement une réaction à la volonté d'éradication des autorités : les clandestines apparaissent en 1991 (EPSTEIN R., FONTAINE A., 2006), avant la systématisation de leur répression et le développement des 'grosses' raves commerciales. En 1993, naissent les premiers sound-systems français, voués à l'organisation de raves clandestines, et le premier teknival a lieu en mai (KOSMICKI G., 2010).

A cette époque, l'information sur le lieu, la date et le *line-up*⁷⁵ de la rave et sur ses spécificités esthétiques, idéologiques et organisationnelles passe essentiellement par le bouche à oreille d'un initié à un novice et par les *flyers* (tracts) donnés de main à la main ou

75 Le *line up* est la programmation d'une rave, l'ordre de passage des différents DJ's qui s'y produisent, précisant généralement le style techno qu'ils vont jouer.

mis à disposition par les premiers disquaires qui se sont intéressés à la techno. Aussi, dans la première moitié des années 90, les raves restent cantonnées à des cercles d'initiés. Cependant, dès 1990, certaines raves réunissent plus de 1000 personnes et pour la première fois une rave est annoncée par la radio (SUEUR C. (dir.), 1999). Ces « grosses raves » ont lieu dans des établissements festifs classiques (clubs/ discothèques, salles de concert), respectent les différentes législations encadrant la fête (sécurité, hygiène, droit du travail, débit de boissons, paiement de droits de diffusion de la musique...) et sont parfois appelées « les payantes » par les participants (Entretien César). En effet, elles relèvent d'un modèle mercantile de la fête (prix d'entrée élevée, stands de vente de vêtements et produits alimentaires, sponsoring par des marques de boisson et de vêtements, et par des distributeurs culturels (type Fnac) et sécurisés par des organismes sanitaires (Pompiers, Croix Rouge, Protection Civile). etc.)

Ce paradoxe entre confidentialité de la rave et les centaines, voire les milliers de participants, qu'elle peut réunir dans certains lieux s'explique par la propension des ravers à faire des dizaines, voire des centaines de kilomètres pour se rendre à une fête dont le concept, à l'époque, n'est pas encore très répandu. D'ailleurs, à l'époque, des bus ralliant les villes ou des navettes ralliant les centres villes aux lieux en pleine campagne où elles se déroulent sont rapidement mis en place. Même lorsque les raves se développeront sur l'ensemble du territoire, cette capacité des ravers à faire de longs déplacements restera une constante, notamment pour les teknivals et les « grosses raves », car c'est aussi « le voyage vers l'ailleurs » géographique qui donne sens à la sortie en rave (EPSTEIN R., FONTAINE A., 2006).

Officielles ou clandestines, les raves proposent un « dispositif de modification de l'état de conscience », qui repose sur un système de sonorisation amplifiée de la musique, des jeux de lumières colorées et syncopées, une temporalité essentiellement nocturne (de 22h jusqu'au matin), la rupture avec les lieux du quotidien, par le déplacement hors de la ville et/ou une décoration sur un thème particulier, et l'accessibilité de substances illicites (FONTAINE A., FONTANA C., 1996). Cependant, ces produits ne sont pas largement distribués au public par les organisateurs, mais vendus par des personnes n'ayant pas nécessairement de lien avec eux, parfois dès l'entrée de la rave. Dans de petites raves, où l'interconnaissance des participants est élevée, il arrive qu'un *acid punch*, un punch sans alcool mais contenant du LSD, soit en libre accès (Entretien de Samuel, ayant découvert la rave en 1995). Dans le contexte des décennies 1980-90, où il est toujours possible de se voir refuser l'entrée dans une discothèque sur des critères vestimentaires, de la couleur de peau ou de l'origine socio-économique, une autre caractéristique de la rave est l'absence de discrimination à l'entrée (KOSMICKI G., 2010).

Selon le musicologue G. KOSMICKI (2010), au début des années 90, « On trouvait les mêmes valeurs de liberté dans ces deux univers très proches [de la rave légale et de la rave

clandestine], et parfois même confondus, au commencement. Il était très fréquent (...) de croiser les mêmes publics dans l'un ou l'autre type de soirées ». Mais dès 1992, au moins à Paris, les fêtes clandestines, organisées sur le mode de la débrouille, doivent être distinguées entre une scène *transe goa*, inscrite dans la filiation du New age, et une scène *acid core*, qui donnera naissance à la *free-party*. Carla et Daniel, qui ont tous deux découvert la rave en 1992, témoignent des motifs de prédilection, respectivement, pour les soirées *acid core* et les soirées *transe*.

« en montant à Paris c'est là qu'on a commencé à aller en teuf, parce que les petites fêtes qu'on faisait à Nice (en discothèque) ça n'avait pas grand-chose à voir, c'était les prémisses des grosses raves qu'il y a eu ensuite à Paris en 92 (...) On écoutait déjà un peu de techno, on était monté avec nos K7. On a commencé à aller en free, (...) avec de la techno un peu molle, c'était vachement coloré, y'avait des tentures partout, un peu hindi [*Les Gaïa ?*] Ouais, les Gaïa, (...) c'était pas en salle, c'était dans des lieux près de Paris, on y allait en camion, dans des petites navettes, mais pas des trucs loués par un organisme, c'était vraiment de la démerde, on chargeait les camions, on se donnait des rencards.(...) Après, y'a eu de grosses teufs organisées à Paris, avec Liza'n Elias et Leny Dee (Dj's *acidcore* et *hardcore*) (...) ça c'était les soirées payantes et bien organisées. Puis assez rapidement y'a eu les premières free, les Spiral (...) c'était une musique qui nous plaisait énormément, on avait vraiment trouvé le son qu'on aimait, une espèce de mélange entre le hardcore et (...) cet espèce de son ragga, dub, hip hop (...) et puis surtout des lieux incroyables, à la fois dans la nature et aussi des lieux très urbains, genre des sous-sols avec des piliers, où ils avaient bien pris soin de tagger twenty three sur chaque pilier⁷⁶, donc y'avait pas de doute c'était bien les Spiral » [Carla, 42 ans, 1990].

« Le côté free-party j'étais pas très fan quand même, le fait que ce soit dehors, mais qu'il y ait pas vraiment de sécu. Si la musique était plus calme, tu sentais des trucs aussi plus hardcore dans le comportement des gens, c'était plus déjà rasé-casquette, c'était sympa mais j'étais moins dans le son qu'avec la transe, j'étais vite fatigué, du coup je me posais pour discuter, bon comme je fumais pas de pétards, je me faisais chier, pfff, même l'alcool, j'ai jamais picolé beaucoup. Passer les nuits dehors, je kiffais moyennement. (...) Puis le côté rebelle ça me gavait un peu (...) Je retrouvais beaucoup ce que je reprochais aux punks par rapport aux gothiques, parce que les gothiques, bon, ils étaient dark, mais y'avait un certain style, ils s'habillaient, machin. Tandis que les punks, les français en tous cas, ils ressemblaient plus à des clodos qu'à des punk anglais et puis le côté " je chie sur la société sans rien apporter ", je revivais ça avec les free parties : ils dénonçaient beaucoup, ils créaient pas grand-chose [*Et pour toi, d'autres milieux comme les gothiques ou la transe par exemple c'est des milieux qui proposent quelque chose ?*] Je trouve, ne serait-ce que par les décors, alors ça, pareil, ça a toujours été la guéguerre, dans les teufs transe, on fait payer, mais y'a de la déco, y'a du visuel, y'a des performances (...) [*Et dans le milieu transe on consommerait moins ?*] On consomme différemment, je trouve, en quantité je suis pas sûr qu'on consomme moins, mais... y'a plus de savoir vivre, les gens s'engueulent moins, y'a moins de clébards... Alors inversement, les free-partieux reprochent aux transeux d'être les bobos de la techno (...) Je me sentais bien plus à l'aise, en sécurité en teuf transe, rien que voir des pitbulls partout, bon, moi j'aime pas spécialement les chiens, pour moi voir un pitbull ou une kalachnikov ça me fait le même effet, c'est une arme, c'est pas un

76 Les Spiral Tribe ont fait du chiffre 23, un de leur signe de reconnaissance

animal, le nombre d'accidents qu'il y a eu avec les pitbulls (...) Pareil pour le dernier teknival que j'ai fait, on était à Blois, en Normandie, qui s'est pas trop mal passé, qui était pas trop mal aussi, on était presque revenu à des trucs moins hardcore que les années d'avant justement parce qu'il y avait la drum'n bass qui était arrivée, qui était un peu plus cool, un peu plus proche du reggae. Et je me souviens d'un truc carrément reggae dans l'après midi, où les flics avaient débarqué avec les boucliers, les machins, on était assis par terre, bien peace, avec les flics en face, globalement, je trouvais ça un peu violent » [Daniel, 46 ans, designer industriel, 1992]

Les raves clandestines privilégient la sortie hors de la ville (dans le « décor » d'une forêt, d'un champ, d'un château, d'une carrière, ou d'une grotte) ou le détournement de lieux urbains ou industriels (transformer des anciennes usines ou des bâtiments commerciaux en lieu de fête) et le secret sur le lieu (l'information est délivrée au dernier moment par "un passeur", attendant les ravers à un lieu de rendez-vous donné par le bouche à oreille ou par flyer). Avant le procès des Spiral Tribe et leur exil en France en 1992, la répression des raves anglaises reste vraisemblablement ignorée de la plupart des ravers français et, en France, il est encore relativement facile pour les organisateurs de rave de louer une salle. Aussi, la dimension autogérée et clandestine de la rave, c'est à dire par un groupe de personnes décidant de s'investir dans son organisation et dans la musique techno sans recourir à des sponsors, des subventions culturelles et à un service de sécurité n'a sans doute pas encore de signification subversive.

Cependant, cette clandestinité relève de considérations pratico-idéologiques et économiques. En effet, la rave autorise une liberté de conduites, à commencer par les transactions et les usages de produits illicites, et une liberté de circulation entre l'intérieur et l'extérieur de la fête, qui sont contraintes par les murs, les horaires d'ouverture et le service de sécurité dans les discothèques et les salles de concert. En outre, à l'époque, une partie des ravers et des organisateurs de raves sont issus du punk rock et privilégient l'indépendance à l'égard des institutions culturelles et des sponsors commerciaux que l'on retrouve dans ces lieux. Cette indépendance permet une souplesse plus grande dans l'organisation, puisque non soumise aux autorisations préfectorales ou municipale, et un moindre investissement de départ, réduisant le risque de ne pas rentrer dans ses frais. De fait, la clandestinité est synonyme d'infractions aux différentes législations encadrant les événements festifs, la diffusion d'œuvres musicales, les débits de boisson, la propriété privée et le travail (rémunération des organisateurs, des DJs, des VJ's*, des performers, des barmen...).

Comme en Angleterre, la multiplication des raves, « le bruit » auquel est réduit la musique techno dans ses différents courants (GRYNNSZPAN E., 1999), les nuisances pour la tranquillité publique et l'inquiétude que suscite l'usage d'ecstasy et qu'exacerbent sa nouveauté dans le paysage des pratiques d'usage française et la méconnaissance des incidences sanitaires, attirent bientôt les foudres des autorités locales. A partir de 1993, on assiste aux premières

interdictions ou annulations préfectorales ou municipales de raves, les autorisations des responsables d'établissement festif ou des préfets deviennent plus difficiles à obtenir, et certaines raves, légales ou illégales, sont interrompues par les gendarmes ou la police. Ces interdictions et ces annulations sont parfois liées aux initiatives et pressions de certains patrons de discothèque, inquiets de la fuite de leur clientèle vers un univers musical qu'ils maîtrisent encore mal et programment peu dans leurs établissements (POURTAU L., 2009 ; BEAUCHET A., 2002).

Cette vague de répression n'empêche pas que se tiennent cette année-là le premier teknival (mai, à Beauvais), les premières grandes raves dans le sud du pays durant l'été, et une free-party en marge du festival des Eurockéennes de Belfort qui « inaugure une série de fête chaque année sur le même principe » aux abords festivals rock ou de « grosses raves » (SUEUR C. (dir.), 1999 ; KOSMICKI G., 2010).

2. Massification du phénomène et cristallisation d'une tendance legaliste et d'une tendance 'libertaire' (1995-2001)

En décembre 1994, cette volonté de juguler l'essor des raves, voire de les faire disparaître, va être relayée par la Mission de Lutte Anti-Drogue⁷⁷, rattachée au ministère de l'intérieur. Elle édite une circulaire, intitulée « les raves des situations à haut risques », qui cible autant les raves clandestines que les officielles, celles qui se déroulent dans des lieux « insolites et isolés », comme celles qui ont lieu dans « des établissements pouvant recevoir un public plus ou moins important après accord des autorités administratives » ou dans des discothèques. Elles généreraient « des situations extrêmement préoccupantes (...) au plan de l'ordre, de la sécurité et de la santé publique ». Elles profiteraient au développement d'un marché maffieux de substances illicites et menaceraient la jeunesse. En effet, elles représentent de « vastes rassemblements organisés le plus souvent sans souci des conditions de sécurité et de salubrité, (qui sont) des lieux de trafic et de consommation de drogue », à savoir « l'ECSTASY, le LSD, le Cannabis ou les SMART-DRINK » et, dans une moindre mesure, les amphétamines, la cocaïne et l'héroïne.

Selon L. LAFARGUE DE GRANGENEUVE (2010), cette circulaire « entérine une pratique déjà en vigueur depuis quelques années : les événements illégaux comme les soirées légales font l'objet de mesures répressives ». Dans les mois qui suivent, on assiste à une augmentation du nombre de refus d'autorisation, des interdictions préfectorales ou municipales, et autour de certaines raves clandestines, à un déploiement policier visant, sinon à les interrompre, au moins à empêcher les participants d'y accéder. Ce sont surtout les raves légales qui subissent

77 La M.I.L.A.D. devient Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et Toxicomanies en 1998, puis Mission Interministérielle de Lutte contre les Conduites Addictives en 2013.

la répression puisqu'il est plus difficile et plus coûteux d'accéder à l'information sur les clandestines, et plus compliqué de les interrompre lorsque plusieurs centaines ou milliers de participants sont déjà présents et que le rapport de force est défavorable aux gendarmes ou aux policiers. Souvent annoncées la veille de l'événement, les interdictions de soirées en attente d'une autorisation ou l'ayant déjà reçue placent les organisateurs dans des positions délicates vis-à-vis des DJ.'s et de leur public, et dans des situations financières difficiles (endettement, faillite). Dans certaines raves, ont lieu des affrontements physiques avec les forces de l'ordre : jets de bouteille, de pierres *versus* coups de matraque.

Mais si la répression affaiblit économiquement certains acteurs du mouvement techno, celui-ci continue à prendre de l'ampleur tant en terme de nombre de raves que de participants. Ainsi, en décembre 1995, la rave Planète, qui clôture les Transmusicales de Rennes, accueille 10 500 participants (SUEUR C. (dir.), 1999). Cette massification du phénomène techno à partir de 1995 relève de plusieurs facteurs : l'organisation et la publicisation (affiches, articles de presse, flyers disponibles chez des disquaires, dans des bars, via les distributeurs culturels type Fnac) de raves géantes rassemblant plusieurs dizaines de milliers de participants, l'arrivée d'une nouvelle génération de ravers, plus jeune que la précédente (EPSTEIN R., FONTAINE A., 2006). A cela s'ajoute un développement de leur couverture médiatique, suite à l'alarme donnée par la M.I.L.A.D. : leur dimensions sulfureuses (usage de produits illicites, musique étrange, clandestinité) font des raves un nouveau thème à sensation, stimulant l'audimat et attirant le lectorat. En outre, de nouveaux acteurs s'impliquent dans leur organisation. « Les propriétaires et gestionnaires de club prennent le relais, multipliant les soirées techno et se spécialisant pour certains sur ce créneau. Ils sont rejoints par des entrepreneurs de spectacles – qui pour certains ont fait leur classe dans l'organisation des raves illégales» (EPSTEIN R., FONTAINE A., 2006).

Selon G. KOSMICKI (2010), « La séparation s'est consommée entre la scène française dite 'commerciale' et la scène free aux alentours de 1996 ». Cette année-là, suite à une énième interdiction (la rave Polaris à Lyon), est créée Technopol, association de promotion de la culture techno : les organisateurs de raves 'légalistes' prennent la parole dans les médias en faveur de la reconnaissance culturelle du mouvement techno. Ils insistent sur l'irréductibilité de la rave au stéréotype 'techno=drogue' en insistant sur ses innovations esthétiques et musicales et sur le professionnalisme de ses acteurs et en minimisant les usages de produits illicites. L'association intente des procès aux municipalités ayant empêché ou annulé certaines raves, multiplie les communiqués de presse, participe à des réflexions sur le statut de D'Jay avec la S.A.C.E.M. - l'institution qui régleme la production, la diffusion et la commercialisation des œuvres musicales en France -, et à des réunions interministérielles (Intérieur, Santé, Culture, Jeunesse et Sports) afin d'élaborer une charte d'organisation d'événements techno. En 1996, deux premières manifestations de sound-systems techno et

de ravers, puis deux autres en 1997, défilent à Paris sous les slogans « laissez-nous danser », en réaction à l'annulation de raves ou à des procès d'organisateur (RACINE E., 2002).

Cette stratégie de communication et de négociation avec les institutions visant à changer l'image des raves et des ravers auprès de l'opinion publique et des décideurs politiques est d'une certaine manière relayées par le battage médiatique autour des raves, notamment les commerciales, qu'a encouragé la circulaire de la M.I.L.A.D. Ainsi, « sous l'effet du 'lobbying' des acteurs de la techno, du succès international des DJs français [la « french touch »] » et, sans doute, de l'observation par les acteurs politiques de la tolérance de leurs voisins d'Europe du Nord (Allemagne, Suisse, Hollande, Belgique), « la rave obtient à partir de 1997 une certaine reconnaissance de la part des responsables des politiques culturelles » : l'ancien et l'actuel ministre de la culture, Mme Trautman et Mr Lang se positionnent en sa faveur (EPSTEIN R., FONTAINE A., 2006). En l'occurrence, en 1998, à la suite de celles de Londres, Berlin et Zürich, la première *Techno Parade* est organisée par Technopol et réunit plusieurs milliers de participants.

Cette reconnaissance se concrétise en 1999 dans une nouvelle circulaire (« Instruction du 29 décembre sur les manifestations techno ») et signée cette fois conjointement par les ministères de l'Intérieur, de la Défense et de la Culture⁷⁸. Elle vise à préciser “les règles de conduite” que devront respecter les organisateurs afin que la rave ne constitue “pas d'atteintes à la tranquillité des populations et à l'ordre public, ni à la sécurité des participants”. Néanmoins, elle distingue “les manifestations faisant l'objet d'une demande d'autorisation”, à l'instar des événements festifs rock par exemple, et “les manifestations ne faisant pas l'objet d'une demande d'autorisation”. Ainsi, elle continue à prescrire aux forces de l'ordre et aux autorités locales, pour “les organisateurs qui continueront malgré tout à agir de manière clandestine (...) de constater éventuellement les infractions aux règles liées à l'autorisation administrative préalable de l'ordonnance du 13 octobre 1945 et à l'obligation de déclaration préalable prévue par le décret du 31 mai 1997, sans exclure la dissolution de rassemblement”.

Parallèlement, entre 1996 et 1998, de nombreux organisateurs, non-inscrits dans une logique de sound-systems, renoncent à organiser des raves clandestines au regard des risques pénaux et financiers : destruction ou confiscation du matériel de sonorisation, amendes, non remboursement des frais de location lorsque la fête est annulée ou interrompue par les forces de l'ordre). Il semble aussi que les liens entre certains

78 Son préambule acte d'ailleurs que “les manifestations rave et techno, considérées comme un simple phénomène de mode tendent à devenir, comme le montre l'actualité, un véritable phénomène de société” et que “de clandestines qu'elles étaient jusqu'alors, ces manifestations, de par la volonté même de leurs organisateurs, se veulent désormais organisées et reconnues, à l'issu d'une autorisation qui en attestera toutes les garanties de sécurité nécessaires”.

organiseurs de grosses raves légales (dans des discothèques, palais des sports, parc des expositions...) et le milieu du grand banditisme (COLOMBIE T., LALAM N., SHIRAY M., 2000) aient contribué à la disparition des raves clandestines. Samuel, interviewé pour cette recherche, ancien membre d'un groupe d'amis organisateurs de raves en 1996-97, raconte qu'ils ont été racketés, sous la menace d'armes, de la totalité des bénéfices de l'entrée d'une rave par un organisateur concurrent de rave commerciale, dont le père, avocat, était lié au banditisme. Ce racket les a empêchés de payer les DJs et le service de sécurité, les a discrédités auprès du public, ignorant ce qu'il s'était passé et se sentant lésé du fait que certains DJs n'ont finalement pas joué car ne pouvant plus être payés, et les a découragés de continuer. Si les raves clandestines hardcore y ont échappé, c'est parce qu'en fonctionnant sur le principe du prix libre à l'entrée et de vente d'alcool à prix bas, elles rapportaient trop peu.

Ce désengagement de certains organisateurs de raves clandestines suite à la circulaire de 1995 se traduit par l'arrivée massive de leur public dans les raves *acid core* attachées à l'indépendance (KOSMICKI G., 2010). Il pouvait les fréquenter auparavant, alternant avec les raves dominées par la *transe goa*, la *house* et la *techno*, mais les privilégie désormais pour leur cadre et caractère autogéré. Cette arrivée est concomitante d'une répression qui culmine en 1997, avec plusieurs arrestations d'organiseurs de raves clandestines et confiscations de matériel de sonorisation, et qui favorise une radicalisation des ravers qui privilégie l'autonomie dans la manière d'organiser et de vivre la fête (KOSMICKI G., 2010 ; RACINE E., 2002). Les missions rave de Médecins du monde (SUEUR C. (dir.), 1999) soulignent que sur deux années d'observation-intervention (1997-1998), les forces de l'ordre étaient présentes aux abords de chaque rave ou teknival qu'elles ont couvertes – soit 134.

Ainsi, la circulaire de 1995 a aussi pour effet de renforcer l'attachement des ravers à l'indépendance, à la liberté de mouvement et d'agir et à la clandestinité. Entre 1995 et 1997, une vingtaine de sound-systems français sont créés sur le modèle anglais, venant s'ajouter à la dizaine apparus entre 1993 et 1995 (KOSMICKI G., 2010). Selon le musicologue E. GRZYNSZPAN (1999), la réaction à la répression s'exprime dans l'apparition du terme *free-party* et dans une hégémonie grandissante du *hardcore*. Les ravers reprennent le terme "free-party", importé par les sound-systems anglais pour désigner les raves qui ne se déroulent dans des lieux aux droits d'entrée élevés et élitistes, et suggérer l'idée prix modique ou de prix libre – plus que celle de gratuité. Dans ce contexte de tension avec les autorités, « free » exprime aussi la liberté et la notion de « fête libre » à l'égard des lois et de la quête de profit. Au fil des années, chez les participants aux free parties, le terme de 'teufer' désignant initialement le participant aux 'teufs' ou raves, légales ou clandestines, va supplanter celui de 'raver' – désignant dès lors le participant aux raves légales.

« La radicalité de la free-party avait besoin d'un son qui se distingue complètement du reste du mouvement » et des autres courants musicaux (*house, gabber, trance goa*). « Le modèle, pour tous les sound-systems (français) a été la Spiral Tribe qui jouait à ses début (...) de *l'acid core* ». Le *hardcore* est un « son très agressif et aux tempi rapides (qui) a rapidement éloigné les amateurs de house et de transe ». Par rapport aux autres styles musicaux techno, le *hardcore* se caractérise par une accélération du rythme, une moindre importance des nappes sonores au profit de sons minimalistes et aigus, une plus forte présence de la basse, et enfin par le bruit, la disharmonie et les sons agressifs. Ainsi, pour leurs organisateurs, dont les plus anciens viennent souvent du punk, la rave relève de « l'attentat sonore » (RACINE E., 2002) : en sortant des cadres du quotidien, des lieux ordinaires de la fête, en s'émancipant de l'esthétique musicale techno dominante, l'événement doit susciter un bouleversement de la pensée.

Cette radicalisation est également lisible dans l'organisation de contre événements aux abords de grands événements festifs commerciaux, autant sans doute dans l'intention d'attirer leur public que dans une logique de mise en scène et de démonstration de force d'un univers musical (premier teknival des *Transmusicales* de Rennes en 1997, teknival *Fuck techno parade* et *Fuck Boréalis* en opposition à la *Boréalis* en 1998, teknival *Fuck Printemps de Bourges* en 1999).

Par ailleurs, parallèlement à la persévérance des free parties et au retour de la plupart des ravers privilégiant la house et la techno dans les discothèques, les salles de concerts et autres palais des sports, perdurent également des raves clandestines diffusant de la transe⁷⁹.

D'autre part, le cadre légal qu'introduit l'instruction de 1998 implique pour les organisateurs des contraintes administratives et un coût qui ne sont supportables qu'en passant par du sponsoring et la location de lieux festifs beaucoup plus banals du point de vue des ravers - salle de concerts, discothèque, parc des expositions... Mais « c'est précisément ce type de schéma d'éviction progressive des lieux traditionnels et de recherche perpétuelle 'de nouveaux lieux de fêtes' qui a mis certains jeunes français, et avant eux certains jeunes britanniques, dans la situation où l'organisation de fêtes illégales devient l'option la plus évidente » (TESSIER L., 2003). Ainsi, pour une partie des organisateurs de raves, « Le choix de l'illégalité (...) résulte d'un banal calcul rationnel de type coût/ avantage/ risque » (LAFARGUE DE GRANGENEUVE L., 2010). Ainsi, à partir de 1996, on observe une « multiplication des

79 A partir de 1996, « les milieux *trance* (...) ont été de plus en plus isolés et tout le mouvement de la free-party s'est regroupé avec les teknivals (...) y'a eu plusieurs sortes de musique tout à coup et de gens qui se regroupaient (par style de musique privilégié) » (Nicole DUCROS, chargée de projet festif au Tipi, in HOAREAU E., 2004).

free-parties (...) organisés à distance des grands centres urbains, en pleine forêt ou dans les zones industrielles abandonnées » (SUEUR C. (dir.), 1999)⁸⁰.

Cette multiplication est favorisée par des stratégies de contournement de la surveillance policière. En 1995, est créé le site internet Kanyar proposant un agenda des free-parties et teknival dans le sud de la France⁸¹. A partir de 1996, il conditionne l'accès à l'agenda à une inscription sur « la K-liZt », elle-même n'étant possible que si l'on « montre patte blanche » (KOSMICKI G., 2010). Plus généralement, l'information sur les soirées circule beaucoup plus discrètement que celle des raves légales : pas d'affichage public, ni mise à disposition de flyer chez les disquaires. Il s'agit de flyers plus discrets (format d'une carte de visite et noir et blanc, plutôt que des motifs très colorés au format 15x10cm) qui circulent de main à la main entre initiés et indiquent uniquement le nom du sound-system, la date et le numéro d'une boîte vocale qui ne sera ouverte pour indiquer le lieu et l'itinéraire qu'après 22h-23h le jour même – lorsque le sound-system et d'autres participants seront déjà installés. « Il suffisait donc de rester discrets jusqu'à ce que la fête ait vraiment démarré, car une fois lancés, ils savaient qu'on ne tenterait pas de les arrêter. C'est ce 'dispositif' (...) qui a concrètement permis aux free-parties de perdurer pendant des années » (TESSIER L., 2003). En outre, la répression a incité les organisateurs à s'éloigner toujours plus des grandes villes, les rendant d'autant plus difficilement accessibles aux forces de l'ordre. Par exemple, en 1995-1996, nombre de raves clandestines se tenaient dans la campagne aixoise, à quelques dizaines de kilomètres de Marseille (KOSMICKI G., 2010) ; quelques années plus tard, le public marseillais et aixois se rend plutôt dans des free parties qui se tiennent dans le Var ou le Vaucluse.

Enfin, entre 1995 et 1997, des ravers créent des associations et actions de santé communautaire ciblant les raves (Tipi, Techno +, Keep Smiling, Spiritek, Agoratek). Confrontées aux complications psychiatriques liées à l'usage et décidées à reproduire les expériences hollandaise et anglaise de l'analyse de produits* (ecstasy, LSD, cocaïne) *in situ*, mais lucides quant à leur faible poids politique pour défendre cet outil tendancieux, suspecté de prosélytisme, Techno+ et Le TIPI sollicitent le soutien de Médecins du Monde, qui crée alors plusieurs "missions raves" (Nicole DUCROS, chargée de projet festif au Tipi, Entretien, juillet 2004)⁸². Ces associations multiplient leurs interventions durant la fin des années 1990,

80 Les chiffres du Ministère de l'Intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales, 2003) montrent que le nombre de raves clandestines est relativement stable entre 1995 et 2000 : 576 en 1995, 666 en 1996, 608 en 1997, 578 en 1998, 487 en 1999 et 582 en 2000. Mais il est probable que cela reflète moins la réalité, que la difficulté des forces de l'ordre à les recenser.

81 Adossé au label éponyme créé en 1993, il vise à « promouvoir une espèce de techno méditerranéenne, une sorte de punk électro du sud » (KOSMICKI G., 2010)

82 Médecins du monde est aussi à l'initiative des premiers programmes d'échange de seringues et du premier bus d'accès bas seuil à la méthadone avant leur institutionnalisation.

étant mieux informées que les forces de l'ordre sur la tenue de free parties, car elles y sont sollicitées par les organisateurs et elles comptent dans leurs équipes des bénévoles issus de ce milieu et en lien avec des sound-systems.

3. La normalisation de la free-party (2002-2010)

a) Des enjeux de tranquillité et de sécurité publiques

La circulaire de 1999 témoigne aussi de la prise de conscience, par certains acteurs politiques, des enjeux économiques et sanitaires que représente le mouvement techno (RACINE E., 2002). La répression des raves, légales ou clandestines, qui la précède, n'est pas étrangère aux intérêts économiques des gérants de discothèques qui, comme en Angleterre, constatent qu'elles les privent d'une partie de leur public (REDHEAD S., 1992). Ainsi, selon E. RACINE (2002), l'annulation en 1996 de la rave Polaris prévue à Lyon (deux jours avant sa tenue) fait suite à un communiqué de l'Association des Discothèques de Lyon et de la Région (A.D.L.R.) envoyé à la mairie centrale, à la préfecture et aux médias. Ce texte ne dénonce pas seulement la consommation « systématique » de produits stupéfiants dans « les soirées rave », mais précise que celles-ci « prélèvent du chiffre d'affaire sur les entreprises locales et les mets en difficulté » - suite à l'interdiction, l'ADLR se fend même d'un courrier de remerciement au maire.

L'instruction de 1999 se traduit par un re-ciblage des interdictions et de l'intervention des forces de l'ordre sur les organisateurs de rave qui ne font « pas l'objet d'une demande d'autorisation » - les free parties. Elle prend acte des bénéfices économiques qui peuvent être retirés de leur autorisation dans les lieux commerciaux de la fête et du concert. E RACINE (2002) souligne en effet que le développement ininterrompu du nombre de participants et d'événements, tant légaux que clandestins, permet à un « marché économique techno » de se constituer : disques, production d'événements, mais aussi vêtements, accessoires de mode, matériel de sonorisation et d'éclairage. Or, ce marché échappe encore aux grands distributeurs culturels type Fnac. En outre, à partir de 1997, certains DJ's français (Daft punk, Laurent Garnier) commencent à avoir une renommée internationale et plusieurs raves réunissent un nombre particulièrement élevé de participants : 6 000 pour la D Mention, 20 000 pour la Boréalis et 14 000 pour celle des Transmusicales de Rennes. En 1998, la première Techno parade de Paris attire 130 000 personnes.

La rave clandestine préoccupe aussi les politiques en étant un lieu particulier de vente et d'usage des substances illicites. Il ne s'agit pas là d'une spécificité : ces pratiques s'observent dans les raves légales et les clubs, mais aussi les festivals et les concerts rock - bien que leur visibilité y soit moindre (SUEUR C. et al., 1998 ; HOAREAU E., 2005 ; AQUATIAS S., 2002). La clandestinité de la free-party et son éloignement des centres urbains implique l'absence de

secouristes dans l'espace même de la fête ou relativement proches, et l'inorganisation fréquente du parking des véhicules se traduit souvent par une occupation des voies d'accès et des abords du site qui complique l'accès des services de secours en cas de problème. En revanche, c'est dans les free parties que la présence d'associations de santé communautaire, dont les équipes sont essentiellement constituées de ravers, est la plus régulière : les organisateurs de rave légales et les gérants de discothèques ayant à l'inverse à dissimuler l'usage de produits illicites – que la présence d'associations ad hoc auraient pour effet d'afficher. De fait, travaillant avec les organisateurs de la free-party, ces associations contribuent à la sécurisation du site festif et à la mise en place de procédures facilitant l'intervention éventuelle de secouristes ou l'évacuation de personnes en situation d'urgence médicale.

A cela s'ajoutent des enjeux de sécurité et de tranquillité publique. Les riverains des raves se plaignent en effet souvent des nuisances sonores et de conduites malencontreuses, ou franchement néfastes des ravers : destruction de récoltes, dégradation de sites naturels par abandon de déchets, graphitis et, plus rarement, siphonnage de carburant dans les réservoirs de véhicule et vols à l'étalage dans les commerces. Le stationnement de véhicules à l'entrée du site festif, en bord de route ou en pleine voie lorsqu'il y a un doute sur la localisation, la circulation de ravers sur la route, rentrant en stop chez eux ou partis faire des courses alimentaires ou alcoolisées à l'agglomération la plus proche, posent également des problèmes en termes de sécurité routière. Enfin, les raves clandestines peuvent avoir lieu dans des endroits qui exposent particulièrement à des risques d'accidents : chutes, noyades, ou blessures suite à la manipulation de matériaux ou aux déambulations dans des sites industriels abandonnés.

Les organisateurs de free parties pointent eux mêmes ces aspects négatifs : « Depuis huit ans que la free-party a débarqué en France, nos vies en ont été changées. Mais des ombres planent sur le mouvement (déchets, violence, répression, fuck attitude, découragement...) » (www.3boom.net, 2002). De plus, l'ampleur de ces nuisances s'est vraisemblablement accrue avec l'augmentation de leur fréquence et du nombre de participants : les free-parties sont passées d'une moyenne de 100 participants au début des années 90 à 3 000 participants et les teknivals de quelques centaines à plus de 10 000 'teufers' en 2000 (KOSMICKI G., 2010). Outre la mécanique du nombre, cette massification des free parties est synonyme d'un plus grand anonymat et d'un moindre contrôle des pairs sur les conduites de chacun, d'une plus grande difficulté à faire respecter les valeurs d'autogestion et de responsabilisation vis à vis du site festif et du voisinage.

Ce n'est donc pas un hasard si le troisième texte visant à encadrer la gestion des raves clandestines par les forces de l'ordre est une proposition d'amendement à la loi sur la sécurité intérieure. Prenant exemple sur la stratégie du gouvernement britannique face au

développement des raves clandestines, cet amendement impose la déclaration en préfecture de tout « rassemblement festif », sous peine de confiscation du matériel de sonorisation par les forces de l'ordre - ce qui représente plusieurs milliers de francs, investis par l'ensemble ou plusieurs des membres d'un sound-system. Cette proposition, faite en avril 2001 par le député Mariani, député du Vaucluse, n'est pas innocente de tout conflit d'intérêt. Thomas Mariani est proche du milieu de la nuit (les discothèques) de la région méditerranéenne et s'est « signalé au cours de la législature par le dépôt de plusieurs amendements particulièrement favorables aux établissements de nuit (bars et clubs) » (EPSTEIN R., FONTAINE A., 2006). En outre, cette « entreprise morale » offre une couverture médiatique à son activité politique, dont il n'avait jusque-là jamais bénéficiée (POURTAU L., 2005). Reste que « l'écho donné à cet amendement » par certains parlementaires met en évidence leur interpellation récurrente, via leur mandat de maire, par les agriculteurs et les riverains qui peuvent subir les conséquences de ces fêtes (LAFARGUE DE GRANGENEUVE L., 2010).

b) L'amendement Mariani : un outil répressif spécifique pour les free-parties

Cependant, habitués aux difficultés d'obtention d'une autorisation administrative lorsqu'ils tentent d'organiser une rave légales, n'ayant pas oublié les annulations ou les interdictions de dernière minute de raves déjà autorisées, et confrontés à une plus forte stigmatisation médiatique que les raves, à l'esthétique et aux valeurs plus policées, moins subversives, les acteurs de la free-party ne se font pas d'illusion quant à l'issue positive d'une telle procédure d'autorisation administrative.

Aussi, en mai 2001, ils organisent des manifestations festives (en musique) dans certaines grandes villes du pays (*street-parties*) – Paris, Marseille, Toulouse, Lyon, Nantes. Le symbole est fort : la free-party, avec sa musique, sa danse et son esthétique, entre dans la Cité en plein jour pour réclamer le « droit à la fête libre ». Les manifestants demandent la suppression de l'amendement et une reconnaissance de la free-party, de sa musique *hardcore* et de son attachement à l'autogestion et à l'autonomie financière équivalente à celle dont ont bénéficié les raves de la tendance house et techno. Ils réclament l'instauration d'un cadre légal spécifique pour ses organisateurs qui, en référence à la notion de Zone d'Autonomie Temporaire (BEY H., 1991), ne souhaitent pas percevoir des subventions, ni se soumettre aux contraintes administratives qu'elles impliquent, et privilégient les associations de santé communautaire aux services de sécurité et aux secouristes d'organismes sanitaires (Croix rouge, Protection civile...).

Le Collectif des sons qui se crée en mai 2001 et réunit des sound-systems de toute la France en vue de négocier avec l'Etat, montre que cet amendement officialise une pratique déjà existante. En effet, la plus ancienne saisie recensée, celle du système son de Voodooz Circus,

date de 1999 et de septembre 2000 à mai 2002, sont recensées vingt-quatre saisies dans douze départements différents (www.3boom.net, « la liste des sound-systems saisis », 18 janvier 2003). Ces « manifestives » (3boom.net) ne sont donc pas seulement une réaction à un projet de loi. Elles sont aussi l'expression d'un ras-le-bol par rapport aux interventions, parfois violentes, de la police, auxquelles nombre de ravers ont assisté. Ces interventions ont lieu en début de soirée ou dans la matinée de dimanche, et peuvent susciter la panique et les bad trips chez des participants qui ont consommé des produits psychoactifs. Elles sont souvent synonymes de confiscation, voire de destruction, du matériel de sonorisation, souvent en partie loué – ce qui génère des difficultés financières pour le rembourser au loueur. Elles sont aussi parfois synonymes d'affrontements avec la Gendarmerie ou les C.R.S. : tirs de bombes lacrymogènes, casse de véhicules, coups de matraque d'un côté, jets de bouteilles et de pierres de l'autre.

Mais, souligne L. LAFARGUE DE GRANGENEUVE (2010), L'amendement dit 'Mariani' divise les parlementaires, parfois au-delà des clivages politiques. « De très nombreux parlementaires socialistes, Vert et communistes s'y opposent », refusant « le traitement sécuritaire d'une manifestation avant tout festive ». Tandis que « pour (ses) partisans, il s'agit non seulement de lutter contre les nuisances (produites par) les raves, mais également de protéger la jeunesse contre elle-même », notamment de l'usage de substances psychoactives illicites. Le gouvernement préfère jouer l'apaisement et l'amendement est retiré du projet de loi fin juin 2001. Au cours de l'été 2001, les free-parties font de nouveau l'objet d'une forte médiatisation, relancée par les débats politiques autour de l'amendement. Les attentats du 11 septembre à New York permettent au législateur de justifier un « virage sécuritaire qui s'étend sur des problèmes qui n'ont aucun lien avec la question du terrorisme, y compris les rassemblements festifs », donnant un aspect « fourre-tout » à la Loi sur la sécurité quotidienne. En outre, se profile l'élection présidentielle de printemps 2002 et le gouvernement ne veut pas être accusé de laxisme.

Aussi, en octobre 2001, l'amendement est intégré au projet de loi dont les décrets d'application paraissent en mai 2002 : la demande d'autorisation préalable pour l'organisation d'une free-party devient nécessaire au-delà d'un seuil de 250 participants attendus. Or, à l'époque les free-parties rassemblent entre 500 et 3 000 personnes et les teknivals plus de 10 000 personnes⁸³. L'objectif latent de l'amendement est, sinon de mettre les organisateurs en difficulté puisqu'il leur est quasiment impossible de prévoir à l'avance le nombre de participants (cela dépend de l'ampleur du bouche à oreille, de la tenue d'autres

83 En été 2001, on estime à 15 000 participants à celui de Marcillac, 25 000 à celui des Vieilles Charrues, 15 000 à Florac (KOSMICKI G., 2010).

free parties, des intempéries, de la précision des indications données sur la boîte vocale etc.), au moins de réduire le nombre de participants à chaque événement.

Durant l'été 2002, les forces de l'ordre expérimentent mieux la double efficacité de cet outil : l'arrêt de la fête, puisque « couper le son c'est quasiment mettre fin à la manifestation festive » immédiatement, et l'effet de dissuasion sur les organisateurs, vu le coût élevé du matériel de sonorisation, « généralement objet d'un investissement de plusieurs années » (LAFARGUE DE GRANGENEUVE L., 2010). C'est aussi s'attaquer au cœur symbolique et économique du mouvement techno hors club : la mobilité du matériel de sonorisation est ce qui lui a permis d'éclorre et de se développer, et ce grâce auquel les organisateurs (via la donation, le bar, les stands de disques et de vêtements) se défraient l'investissement de départ (matériel de sonorisation, gazole, nourriture, achat et/ou location de groupe électrogène et de matériel supplémentaire). Au cours du second semestre 2002, près d'une quarantaine de nouvelles saisies sont recensées (3boom.net ; EPSTEIN R., FONTAINE A., 2006).

Ainsi, à partir de mai et durant tout l'été 2002, de nombreux sound-systems ne prennent pas le risque de sortir leur matériel (EPSTEIN R., FONTAINE A., 2006). Pour autant, les sound-systems et les teufers ne s'avouent pas vaincus. Certaines tentatives de confiscation du matériel sont ainsi déjouées par les participants qui s'interposent entre la gendarmerie et le sound-system. Surtout, en août 2002, à l'initiative de l'un des personnages historiques du mouvement free-party en France, Alan Blinkhorn, une partie des sound-systems décide de faire un coup de force, afin vraisemblablement, d'imposer à l'État l'ouverture d'un dialogue. Le 12 août est annoncée aux journaux télévisés une opération escargot de centaines de teufers dans le sud de la France pour le 15 août. Les médias alimentent le suspense pendant trois jours, en répétant l'information et en revenant sur les décisions politiques qui ont jalonné l'histoire de la rave-party. Le 15, une colonne de véhicules s'achemine vers le Col de Larche, situé sur la frontière franco-italienne : le teknival s'installe en Italie, à une centaine de mètres de la frontière. Des milliers de teufers, informés dès le jeudi et en temps réel par les médias, parviennent peu à peu sur le site, malgré les tentatives vaines de la gendarmerie d'en bloquer les accès et quelques affrontements qui en résultent. A la fin du teknival, les sound-systems et les derniers participants laissent les poubelles sur la frontière... côté français.

c) Octobre 2002 : la négociation entre l'État et les sound-systems

Le pari est réussi : en octobre 2002, souhaitant éviter un nouveau fiasco médiatico-politique et des drames liés à l'affrontement entre teufers et CRS ou gendarmerie, le ministre de l'intérieur Mr Sarkozy invite le Collectif des Sound-system à des négociations. Selon L. LAFARGUE DE GRANGENEUVE (2010), « De toute évidence, le ministère de l'Intérieur

abandonne l'idée de triompher facilement des free parties ; il s'agit plutôt de trouver un compromis » et l'idée générale qui prévaut dès lors « c'est déjà de ne pas fixer d'interdit général et absolu sur tout ce qui concerne les rassemblements festifs à caractère musical ». Après plusieurs mois de rencontres et d'échanges au cours desquels les deux parties apprennent à se connaître, deux axes de travail émergent : la mise en place de teknivals officiels et la tolérance à l'égard des petites free-parties, rassemblant moins de 500 personnes.

Pour le Ministère de l'intérieur, cherchant à éviter la confrontation avec les teufers, « les petits rassemblements qui se situent à la limite de la légalité ne représentent pas un danger majeur ; il convient donc de les surveiller, mais sans faire usage de la force si ce n'est pas nécessaire ». Sensibilisées également par les sound-systems et les associations de réduction des risques et de santé communautaires qui y interviennent, les autorités sont également devenues conscientes que l'interruption d'une fête en pleine nuit démultiplie les prises de risques des participants : départ du site alors qu'ils sont encore 'sous' les effets des produits, crises de panique pouvant évoluer vers un état nécessitant l'intervention médicale... Jusqu'en 2006, il est ainsi recommandé une certaine tolérance envers les événements qui dépassent le seuil de 250 participants mais n'excèdent pas 500 personnes. A partir de 2006, le seuil est « fixé à 500 personnes, mais la tolérance est à mille » et les saisies de sound-systems et/ou l'interruption des fêtes deviennent plus rares.

Le teknival est la forme festive qui pose alors le plus de problème à l'Etat et aux élus locaux, non seulement en termes d'ampleur du phénomène (de 10 000 à 20 000 participants sur deux-trois jours et des nuisances démultipliées à hauteur de leur nombre), que d'inadéquation du décret 2002 (comment opérer une saisie du matériel avec un rapport de force aussi défavorable pour les forces de l'ordre ?). Aussi, l'Etat propose l'organisation de trois à quatre teknivals par an en coopération avec les sound-systems : l'Etat se charge de trouver un site approprié, généralement un aérodrome, facilitant l'accès des secours, l'approvisionnement des citernes d'eau, l'installation et le nettoyage des toilettes chimiques et le passage de la DDE pour le ramassage des ordures. Si le 31 décembre 2002, le premier teknival négocié avec les autorités locales a lieu à Fos-sur-Mer, près de Marseille ; le premier mai 2003, le premier teknival organisé dans la coopération entre l'Etat et le Collectif des sound-systems est organisé sur l'aérodrome de Marigny.

Cette légalisation de certains teknivals et la médiatisation qui l'accompagne participe sans doute de « l'explosion » du nombre de participants : celui-ci passe de 5 000 (pour les plus confidentiels) à 20 000 personnes dans les illégaux à la fin des années 90, à 30 000 (Larzac 2003) et 90 000 personnes dans les teknival légaux (Chambley 2004, Chavagnes en 2006). Ce « changement d'échelle » (RACINE E., 2002) est dû, certes, à l'arrivée d'une nouvelle génération de teufers, mais il est aussi significatif de leur normalisation : dès le teknival du

Larzac en 2003, la présence de curieux, de tous âges, riverains de la fête, qui viennent s’y promener dans la journée, parfois en famille ou entre amis, en témoigne. Certains ravers ont ainsi été initiés à la rave lors de free parties ou de teknivals légaux⁸⁴, sur lesquels l’information était facile à trouver dans les médias (Entretien de Rémi)⁸⁵.

Ces événements légaux, rapidement rebaptisés ‘sarkoval’ par les teufers, sont largement critiqués par ces derniers car ils vident de son sens la notion de ‘fête libre’ et d’underground et en modifient profondément la forme. En effet, ils se caractérisent par l’importante présence policière aux abords du site, la présence de personnes, attirées par les médias, dont les motivations sont moins les dimensions esthétiques et idéologiques de la free-party que le ‘tourisme’ (fêtards qui privilégient habituellement les concerts ou les discothèques, ou riverains curieux) ou le profit (commerçants de nourriture, dealers), la structuration de l’espace autour d’un axe central (la piste de l’aérodrome) qui rompt avec sa structuration traditionnelle (au rythme d’arrivée et au gré des affinités entre participants et de leur désir de positionner leur véhicule plus ou moins près des enceintes), l’importance des coûts pour les collectivités locales et, le cas échéant, la réquisition de terrains agricoles contre compensations financières. Concernant ces deux derniers aspects, dans les interviews données à la presse, les sound-system dénoncent le côté aberrant de faire supporter les coûts d’une fête par l’ensemble de la population, soulignent qu’un approvisionnement en eau et une gestion des déchets autogérés par les participants sont moins coûteux, et que la réquisition de terres alimentent la stigmatisation de la free-party.

La mise en place d’un cadre législatif, que les teufers décrient toujours, mais qui les autorise néanmoins à se réunir hors du respect de toutes législations sur la fête (sans compter celle sur les stupéfiants) s’est traduite par une pacification des relations avec la gendarmerie, la police municipale et les autorités locales (Préfet et maires). Celles-ci ne tentent plus

84 Lorsqu’il s’agit de teknivals, les journalistes ont, de plus, la possibilité de couvrir l’événement dans la journée, donnant ainsi une représentation plus ‘civilisée’ de l’univers de la free-party/ teknival, que celle donnée par les reportages faits dans la nuit au cours des années 90. Au lieu de silhouettes incertaines et d’une ambiance survoltée devenant anxiogènes par les jeux d’ombres et de lumières, la visualisation des visages, des couleurs et de l’activité plus calme de la journée donne une représentation moins inquiétante de ces fêtes souvent qualifiées de ‘sauvages’ dans les années 90. La durée sur trois ou quatre jours laisse, en outre, le temps à des personnes, qui ne disposent pas encore des relations nécessaires, d’accéder à l’information sur le lieu. Cependant, le fait que, dans les années suivantes, le nombre de teknivaliers revient aux niveaux d’avant la loi de 2002, confirme que nombre de ces personnes arrivées dans les teknivals grâce aux médias ne se sont pas engagés dans la sortie en rave.

85 Ceci a été observé au teknival du jour de l’an 1999/ 2000 à Aix en Provence, où des ravers ont découvert le lieu grâce au reportage de France 3 le 1er janvier, au teknival du Col de Larche, couvert deux jours en amont de sa tenue et indiquant son lieu, ou encore pour la free-party de Cabasse (Var), en novembre 2003, dont l’organisation en accord les autorités locales a également été médiatisée avant la fête.

nécessairement de faire cesser la fête dès le début de soirée, mais le négocient pour le dimanche midi, évitant ainsi de susciter la colère et les réactions violentes des teufers. Bien plus, la présence routinière, à des fins d'encadrement et non de répression, des gendarmes et des policiers municipaux lors des teknivals officiels favorisent leur acceptation par les ravers et le nouement de dialogues sympathiques dans l'espace même de la fête. Ces rapports cordiaux existaient aussi dans les années 90, mais ils étaient plus rares et les forces de l'ordre n'osaient pas toujours s'aventurer en pleine nuit (et en tenues) à l'intérieur de la rave – parfois à juste raison. Si l'on poursuit l'hypothèse de E. GRYNNSZPAN (1999) selon laquelle l'évolution de l'*acid core* vers le *hardcore* est en partie liée au contexte de répression des raves, cette évolution positive des rapports avec les forces de l'ordre expliquerait en partie l'apparition, dans la première moitié des années 2000, de la *hardtek* et de la *tribe*, des courants musicaux plus lents, plus colorés et plus gais, se rapprochant parfois de l'*acid core* des « débuts ».

Reste que les saisies de matériel de sonorisation et l'émergence d'un conflit avec les teufers dépend aussi des équipes de professionnels de la loi qui interviennent et des orientations que leur donne le préfet. Après l'amendement Mariani, et jusqu'à aujourd'hui, ce dernier peut privilégier une approche répressive : contrôles routiers (permis, assurance, alcoolémie, tests salivaires), amendes pour parcours sur des chemins de Défense des Forêts Contre les Incendies, stationnement illégal (dans la campagne...), relevés des plaques d'immatriculation, amendes pour les organisateurs, voire saisie. Ou bien, il peut s'en tenir aux contrôles routiers et les coupler à une approche sanitaire : mise en place d'un Poste médical avancé (pompiers et secouristes), mise à disposition de bouteilles d'eau et de bennes à ordures pour être remplies par les participants pendant la fête. De même, les forces de l'ordre ne confisquent pas nécessairement le matériel de sonorisation (ou celui qui a été loué) quand bien même le seuil légal de participants hors demande d'autorisation préfectorale (500) est peu ou prou dépassé ; à l'inverse, d'autres peuvent le saisir alors que ce seuil est respecté ou à peine dépassé.

L'application de l'amendement Mariani s'est traduite effectivement par une forte diminution du nombre de fêtes illégales entre 2001 et 2006. Dans le contexte de sa discussion au parlement entre 2001 et 2002, ce nombre chute de moitié, passant de 712 à 372 ; alors que de 1995 à 2000, il se situait entre 487 et 582 par an (Ministère de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales, 2003). Ensuite, en zone gendarmerie nationale, le nombre de free-parties diminue encore de moitié, passant de près de 350 à moins de 150 en 2006 (DUMONT L., 2008). Cependant, toutes les free parties sont loin d'être comptabilisées, car suffisamment cachées, et d'autres éléments explicatifs que la mise en œuvre de la loi sont à prendre en compte. En premier lieu, après 2002, l'intérêt des médias – et de leur public ? - pour les free parties s'amenuise, comme auparavant pour les raves, et les entrepreneurs de

morale se font rares, n'étant plus face à un phénomène nouveau qu'il serait encore possible de juguler, mais qui s'est inscrit dans l'économie de la fête et dans la loi.

D'autre part, le début des années 2000 est aussi marqué par l'apparition de fêtes organisées par des DJ's ou des sound-systems issus de la free-party dans des lieux loués (salles de concerts, boîtes de nuit, salles de fêtes privées ou municipales) (HOAREAU E., 2005). S'il s'agit là d'une stratégie d'évitement des risques judiciaires et financiers par les organisateurs, ceci révèle aussi un début de commercialisation des free-parties – bien qu'à des tarifs moins élevés que les raves : les DJ's, les courants musicaux diffusés (*hardcore, speedcore, tribe*) comme les participants sont issus de la free-party. Pour un certain nombre de ces DJ's (y compris des acteurs historiques de la free-party), ce choix renvoie à une logique de professionnalisation : si l'activité de nombre de DJ's ne dépasse pas celle de l'amateur, aussi doué soit-il, et d'une passion conciliée avec une activité professionnelle distincte, d'autres ont choisi de gagner leur vie grâce à elle. Par ailleurs, à la même époque, en réaction aux free parties de plus de 1000 personnes (jusqu'à 3 000 parfois) qui se sont multipliées à la fin des années 90, dont la gestion est plus compliquée et l'ambiance moins souvent conviviale, une partie des organisateurs et des participants sont retournés à de petites fêtes, dénommées « calages »*, variant de 50 à 150 teufers, sur lesquels l'information est peu diffusée.

d) Épilogue

Certes, l'arraisonnement législatif a atteint son objectif de juguler et de canaliser les pratiques festives associées à la rave clandestine. Mais on ne peut négliger qu'au terme de quinze années d'existence en France (1992-2006), les raves dans leur ensemble, les free parties en particulier, ont sans doute perdu de leur attractivité auprès des nouvelles générations de moins de 30 ans. Leur histoire française s'inscrit dans un double mouvement qui a participé de leur *banalisation* : leur médiatisation et l'attention puis le désintérêt croissant des politiques, des médias et d'acteurs de santé d'une part et, d'autre part, l'intégration de la musique électronique dans l'ensemble des lieux festifs (discothèques, festivals, expositions...) et dans nombre de productions culturelles de la vie quotidienne (jingles de radio, spots publicitaires, génériques de films et d'émission de télévision, musique de fond dans les salles de sports et les magasins etc.).

La musique de danse à pulsation électronique est bien mieux acceptée socialement qu'au début des années 90 et les raves ont perdu cette dimension sulfureuse et mystérieuse qu'elles avaient dans les années 1990 et qui a certainement participé de leur massification et de leur multiplication. Quand bien même elles gardent, dans les représentations collectives, une dimension non conventionnelle du fait de leur association avec les substances illicites, elles sont devenues des fêtes *normales*. Pour autant, selon des associations de réduction des

risques (Bus3132, Techno+), il semble qu'au cours des années 2015 et 2016, les saisies de matériel de sonorisation soient reparties à la hausse, expliquant en partie l'organisation, en mars 2017, de manifestations, notamment à Paris, Rennes, Toulouse et Marseille, revendiquant la reconnaissance de la free-party.

En 2010, la scène festive techno n'est plus celle qu'elle était dans les années 90. Elle est aujourd'hui majoritairement représentée par les discothèques, où la house et la techno sont devenues les courants musicaux hégémoniques. Les grandes raves de plusieurs centaines ou milliers de personnes sont moins nombreuses que dans les années 90 et leur décoration et animation par des performers se sont nettement appauvries. Les festivals de musique électronique sont apparus dans différentes grandes villes, attirant un public éclectique, mélange *d'aficionados* de la techno et de personnes qui s'y rendent comme elles se rendent dans des événements festifs proposant d'autres styles musicaux que la techno. Quant aux raves clandestines, une petite partie d'entre elles diffusent de la *trance goa* et les courants qui en sont issus (*spytrance, hardtrance, full on*) ; tandis que les free parties – diffusant du *hardcore, hardtek, tribe, speedcore* - rassemblent plus rarement deux ou trois milliers de personnes, et plutôt quelques centaines (« teuf ») ou dizaines (« calages »*) de participants, et que la plupart des teknivals sont des événements légaux.

Cette démultiplication des formes et des lieux où est jouée de la musique techno (de la house au *hardcore*, en passant par la *trance goa*, la *house*, la *techno*) brouille les frontières, tant entre légal et illégal (teknival clandestin/ teknival officiel), que sur les plans esthétique et idéologique (musique et public de free-party dans des lieux officiels de la fête). Elle questionne aussi les significations données à la sortie en rave ou en free-party dans la mesure où les 'teufers' peuvent sortir dans différents types de fête techno, tant à une période de leur vie qu'à l'échelle de l'ensemble de leur trajectoire d'usage, quand bien même ils en privilégient un – le seul tabou restant la sortie dans les discothèques et clubs diffusant de la house. Cette « porosité des espaces » festifs techno (REYNAUD MAURUPT C. et al., 2007) illustre que ce sont la musique, la danse, la convivialité du groupe de pairs et la prise de produits qui restent les motivations premières à la sortie en soirée techno. La cohérence de l'événement festif avec l'adhésion à des valeurs (l'apparence et la séduction, l'hédonisme et le refus de la fête mercantile, la contestation politique et l'expérimentation) n'étant un critère de choix de l'événement que pour une frange minoritaire de puristes se définissant comme « clubber », « raver » ou « teufer ».

II. Les usages de substances psychoactives illicites associés à la sortie en rave (et en free parties)

Au cours des décennies 1990 et 2000, les profils socio-démographiques et économiques des ravers deviennent un peu plus hétérogènes et, surtout, on assiste à une diversification de l'offre et des usages de substances psychoactives illicites dans les raves, notamment les clandestines. Ces évolutions ainsi que le renouvellement constant du public – lié à l'arrivée de plus jeunes et au départ progressif des plus anciens – donnent lieu chez les ravers à un discours déplorant la désaffection des significations originelles de la sortie en raves (courants *techno* et *transe goa*) et en free parties (courant *hardcore* et *hardtek*).

Mais si les valeurs, les codes et les règles sur lesquels s'élaborent ces significations ont pu effectivement subir quelques variations dans le temps, la récurrence de ce discours, la diversité historique des significations données à la sortie en rave, la permanence de ses caractéristiques matérielles et symboliques (la transgression), et le fait qu'elle attire toujours essentiellement des personnes qui entrent dans l'âge adulte, accréditent plutôt l'hypothèse de la permanence de ses fonctions psychosociales et, par conséquent, des significations qui lui sont données.

A) Diversité historique et diversification des pratiques d'usage de substances psychoactives

1. Les changements dans l'accessibilité des produits consommés

Au début des années 1990, contrairement aux articles de l'époque sur les raves qui mentionnent exclusivement l'ecstasy, la circulaire de la MILAD en 1995 présente l'ecstasy, le LSD, les amphétamines, le cannabis et les smart drinks* comme les principaux produits utilisés, mais évoque également l'usage d'alcool, d'« *héroïne, cocaïne, speed ball* » et précise que « *de nombreuses seringues usagées sont généralement retrouvées sur les lieux à l'issue des raves* ». Si l'on peut soupçonner les forces de l'ordre d'exagération et de dramatisation des prises de risque, leurs observations sont corroborées par Médecins du monde quatre ans plus tard. Selon C. SUEUR (dir.) (1999), entre 1990 et 1997, on observe « une diversification de l'offre (de produits) » et « le développement de l'usage d'hallucinogènes » - essentiellement le LSD, mais aussi les champignons hallucinogènes, la datura, et l'apparition

de la kétamine⁸⁶ -, « l'usage de plus en plus important de stimulants, essentiellement cocaïne et amphétamines », « le développement de l'usage de substances sédatives dites relaxantes », à savoir les opiacés (héroïne, opium, rachacha) et les médicaments psychotropes⁸⁷.

Ainsi, en 1997-1998, les prévalences d'usage des différents produits consommés dans les free parties et les raves sont les suivantes : 81% des personnes boivent de la bière (669 répondants), 47% boivent du vin (580 rép.) et 69% des alcools forts (616 rép.) dans les fêtes ; 90% a déjà pris du cannabis (901 rép.) ; 70% a déjà pris de l'ecstasy (896 rép.) ; 63% a déjà pris du LSD (894 rép.) ; 56% a déjà pris de la cocaïne (896 rép.) ; 50% a déjà pris des amphétamines (886 rép.) ; 28% a déjà pris des plantes hallucinogènes (888 rép.) ; 25% a déjà pris de l'héroïne (887 rép.) ; 22% a déjà pris de l'opium/ rachacha (885 rép.) ; 15% a déjà pris de la kétamine (870 rép.) ; 10% a déjà pris du crack/ free base (870 répondants)⁸⁸. De même, l'enquête de l'IREP (1999) conduite en 1998 évoque « la place importante du LSD, de la cocaïne et des amphétamines aux côtés de l'ecstasy », qui reste le premier produit consommé dans les raves et les free parties. Mais sur 163 personnes interrogées, âgées entre 18 et 48 ans⁸⁹, les trois quart (72%) ont déjà pris aussi de la cocaïne, un tiers des amphétamines (36%), un tiers de l'héroïne (32%) et quelques-uns (4%) de la kétamine⁹⁰.

86 Ces observations peuvent être complétées par les témoignages de DJ's de free parties qui datent de 1996 l'arrivée de la kétamine dans ces fêtes et de 1998 une prise d'ampleur significative de son usage au point de modifier l'ambiance festive (KOSMICKI G., 2010).

87 De même, en 1996, N. SAUNDERS (1996) cite un article explicitant qu'entre 93 et 94, l'usage d'alcool, de cocaïne, d'amphétamines et de kétamine a augmenté chez les ravers anglais. Autrement dit, ces pratiques d'usage ne sont pas *nouvelles* mais en expansion ; bien qu'il s'agisse de la scène anglaise, il est probable que les mêmes nuances doivent être apportées aux pratiques festives techno françaises.

88 Si le nombre de répondants n'est pas identique d'un produit à l'autre, le fait qu'il varie seulement de 870 à 901 répondants laisse penser que ces variations influent peu sur les pourcentages d'usage. D'autre part, les résultats de ces deux enquêtes ne discriminent pas l'expérimentation (au moins une fois dans la vie) de l'usage occasionnel (moins de cinq fois dans l'année) ou régulier (au moins une fois par mois), du fait de la formulation de la question par l'IREP (« as-tu déjà consommé x produit ? ») et du recours au passé composé par les chercheurs de la Mission rave (« as-tu consommé X au cours des trois derniers mois ? »). Néanmoins, ils donnent des indications quant aux prévalences d'usage de chaque produit dans les raves à cette époque.

89 La totalité a déjà pris de l'ecstasy et la quasi-totalité du cannabis (99%) (IREP, 1999)

90 En outre, l'initiation de l'usage de ces produits entre 1993 et 1997 concerne 57% des personnes qui ont déjà pris de l'ecstasy, 52% de celles qui ont déjà pris des amphétamines, 47% de celles qui ont déjà pris de la cocaïne, 36% de celles qui ont déjà pris du LSD et 34% de ceux qui ont déjà pris de l'héroïne. Ce caractère récent de l'initiation à ces trois derniers produits chez nombre de ravers laisse penser qu'elle a eu lieu en lien avec la sortie en raves, pendant ou après une rave, avec d'autres ravers.

Les résultats de l'IREP et de Médecins du Monde⁹¹ peuvent être comparés à ceux de l'enquête réalisée en 2004-2005 par REYNAUD MAURUPT C. et al. (2007) quant aux usages de 476 participants de l'espace Alternatif (rave + free parties et teknival). Il n'apparaît pas d'évolution dans l'expérimentation* du cannabis (98,9% *versus* 99% dans l'enquête de l'IREP et 90% dans celle de Médecins du monde), de l'ecstasy (92,8% *versus* 100% dans l'enquête de l'IREP et 70% dans celle de Médecins du monde), du LSD (71,4% *versus* 63% dans celle de Médecins du monde). En revanche, se dessine une nette hausse de l'expérimentation entre 1997 et 2004 concernant les champignons hallucinogènes (81,1% *versus* 28% dans l'enquête Médecins du monde), la cocaïne (81% *versus* 72% dans l'enquête de l'IREP et 56% dans l'enquête Médecins du monde), les amphétamines (77,7% *versus* 36% dans l'enquête de l'IREP et 50% dans l'enquête Médecins du monde), l'opium/ rachacha (52,2% *versus* 22% dans l'enquête Médecins du monde), du crack/ free base (41,1% *versus* 10% dans l'enquête Médecins du monde), l'héroïne (40% *versus* 32% dans l'enquête de l'IREP et 25% dans l'enquête Médecins du monde) et la kétamine (32,1% *versus* 4% dans l'enquête de l'IREP et 15% dans l'enquête Médecins du monde).

Cependant, tous ceux qui expérimentent un produit ne renouvellent pas nécessairement l'expérience, soit parce qu'elle n'a pas été agréable et/ou intéressante, voire elle a été effrayante – notamment dans le cas des hallucinogènes -, soit parce que l'opportunité ne s'est pas représentée – ceci étant vrai surtout pour les produits les moins accessibles dans le milieu techno : héroïne, opium/ rachacha (HOAREAU E., 2005) – soit, dans le cas du free base, parce qu'ils ne disposent pas des savoir-faire nécessaires à sa fabrication (REYNAUD MAURUPT C., HOAREAU E., 2010). De fait, l'enquête de C. REYNAUD MAURUPT et al. (2007) montre que la hausse de la prévalence d'usage de certains produits n'est pas à hauteur de leurs niveaux d'expérimentation : 88,2% des 476 personnes ont fumé du cannabis (98,9% d'expérimentation), 53,8% a consommé de l'ecstasy (92,8% d'expérimentation), 50% de la cocaïne (81% d'expérimentation), 29% des amphétamines (77,7% d'expérimentation), 23,5% du LSD (71,4% d'expérimentation), 15,5% de l'héroïne (40 % d'expérimentation), 13,4% du crack/ free base (41,1% d'expérimentation), 8,6% de l'opium/ rachacha (52,2% d'expérimentation) et 6,5% de la kétamine (32,1% d'expérimentation).

Autrement dit, si l'accessibilité d'autres substances que celles qui étaient 'originellement' consommées dans les raves parties (cannabis, ecstasy, LSD, amphétamines) a augmenté au cours des décennies 90-2000, les personnes ne consomment généralement pas toutes les substances ni toutes les quantités qu'elles pourraient consommer que ce soit en rave-party ou dans d'autres contextes (ZINBERG N. E., 1984 ; HOAREAU E., 2005). Elles ont plutôt

91 Dans ces deux enquêtes, le recueil de données a eu lieu essentiellement dans les raves, les free parties et les teknivals et n'a quasiment pas concerné les usages associés à la sortie en discothèques et en clubs techno (IREP, 1997 ; SUEUR C. (dir.), 1998).

tendance à pratiquer le “pick’n mix” (WILLIAMS L. and PARKER H., 2001), c’est à dire à sélectionner les produits qu’elles consomment, à privilégier quelque(s) un(s), à ne prendre d’autres qu’à l’occasion, selon les circonstances, et abandonner ou exclure certains (HOAREAU E., 2005). Cette sélection peut varier selon les moments de la vie (HOAREAU E., 2005) et les étapes de la trajectoire (cf. résultats).

D’autre part, il ne s’agit pas non plus de céder à une représentation boulimique du polyusage : tous les produits ne sont pas consommés au même moment, ni systématiquement à chaque session de consommation (ou sortie en rave). La temporalité des prises varie selon les produits. L’alcool et le cannabis peuvent être pris tout au long de la nuit, à intervalles plus ou moins réguliers (mais non calculés). Tandis que les stimulants, le LSD ou la kétamine seront pris, souvent de manière fractionnée (un quart de LSD, une trace sur un pochon d’un gramme), au cours de la nuit. Enfin, les opiacés seront plutôt pris en fin de soirée (dans la matinée, voire dans l’après-midi) pour amortir la descente des stimulants, de même que le cannabis. Néanmoins, ces temporalités diffèrent selon les goûts personnels, les produits privilégiés, les produits pris dans les minutes ou heures précédentes, l’heure prévue de départ de la rave et celle du retour aux obligations sociales.

L’étude de REYNAUD MAURUPT C. et al. (2007) est la dernière enquête quantitative réalisée sur l’espace festif techno. Depuis, seule l’enquête qualitative Tendances Récentes et Emergentes et Nouvelles Drogues de l’O.F.D.T renseigne sur les évolutions plus récentes en matière de produits consommés dans cet espace. En 2010, celle-ci (COSTES J.-M. (dir.), 2010) mettait en exergue qu’au cours des années 2000, dans les free parties et les teknivals, les usages de cocaïne, de free base/ crack et d’amphétamines ont continué à progresser, l’usage de kétamine s’est franchement installé, et la présence d’héroïne – souvent dénommée « rabla » - s’est accrue – bien qu’en moindres proportions que les stimulants. D’autre part, à partir de 2007-2008, sont apparus de « nouveaux produits de synthèse », aux effets généralement stimulants, plus rarement cannabiques.

Il s’agit de molécules parfois anciennes mais qui n’étaient pas disponibles sur le marché, et qui sont achetées sur le net. Depuis 2007, 60 nouvelles molécules ont été détectées en France, dont les incidences sanitaires à moyen et long terme ne sont pas toujours bien connues. Si leur usage concerne essentiellement le milieu festif gay, leur présence dans les raves s’est probablement progressivement accrue. Leur identification et l’estimation de la prévalence de leur usage restent cependant compliquées. D’une part, elles peuvent être vendues sous une appellation de produits plus ‘classiques’ (cocaïne, MDMA, amphétamines), d’autant que leur apparence diffère peu de ces produits. D’autre part, les personnes ne connaissent jamais exactement la composition de leurs produits. En l’occurrence, le faible développement des dispositifs d’analyse de produits psychoactifs, pour des raisons à la fois légales (une seule technique est autorisée depuis la loi de santé publique de 2004) et

économiques (coût du matériel pour les associations), ne permet pas une veille rigoureuse sur la circulation de ses substances et leurs incidences sanitaires.

2. Progression du polyusage et des différentes voies d'administration

L'accroissement des pratiques de polyusage dans les raves au cours des décennies 90-2000 (COSTES J.-M., 2010) est observée par l'enquête TREND qui bénéficie, à la fois, d'une triangulation du recueil de données – les observations d'usagers sont croisées avec celles de professionnels et de bénévoles de santé dans les raves – et d'une observation annuelle permettant des comparaisons sur plus de dix ans – 1999-2014. Cependant, en 1997-1998, l'IREP (1999) observait déjà des pratiques de polyusage. Outre l'alcool, le cannabis et le tabac, étaient déjà également consommés, après, simultanément ou en substitution à la prise d'ecstasy, des amphétamines et/ou de la cocaïne, et/ou du LSD, ou plus rarement, de l'héroïne, des médicaments psychotropes, de la kétamine.

En 1999, SUEUR C. (dir.) (1999) montre qu'au cours de la dernière soirée techno, parmi les 101 personnes qui ont pris de l'ecstasy seulement la moitié (47%) ne l'a pas associé à un autre produit (hors alcool et tabac) ; sur 120 personnes ayant pris de la cocaïne, 4% ont consommé seulement ce produit ; sur 41 personnes ayant pris du LSD, un cinquième l'a associé à un autre produit. En 2004-2005, dans l'enquête de C. REYNAUD MAURUPT et al. (2007), 69,9% des 469 répondants parmi des participants de raves et free parties ont associé plusieurs produits (dont l'alcool et le cannabis, hors tabac). Le nombre moyen de produits mélangés s'élève à 3,4 dans l'ensemble des types de soirées techno : l'alcool et/ou le cannabis sont les plus présents, puis viennent l'ecstasy et/ou la cocaïne.

L'association de tabac, de cannabis et d'alcool s'explique en partie par le fait que nombre d'usagers en sont usagers quotidiens (tabac et cannabis notamment) ou réguliers. Les autres associations ne relèvent généralement pas d'une « surenchère » dans la prise de produits, mais assurent des fonctions de « régulation des effets » des autres substances précédemment ou conjointement consommées⁹² (FONTAINE A. et al., 2001). Ces associations peuvent effectivement viser à « obtenir un effet spécifique » avec deux produits déterminés, notamment lorsqu'ils ont des effets complémentaires, tels que ecstasy + amphétamines (stimuler par rapport à l'effet 'coupe jambes' du MDMA/ ecstasy) ou ecstasy + LSD (obtenir des modifications sensorielles que le MDMA ne procure pas), ou antagonistes tels que cocaïne ou amphétamines + héroïne ou kétamine (obtenir une stimulation physique tout en ressentant les effets de détente, ou inversement). Elles peuvent aussi avoir une

⁹² La notion de régulation est donc utilisée ici dans un tout autre sens que celui développé dans le cadre de cette recherche (cf. thésaurus).

finalité de potentialisation des effets pour « se déchirer la tête » (FONTAINE A. et al., 2001), ou au contraire, d'adoucissement de la descente des effets d'un ou de plusieurs produits, en recourant à des produits calmants et de détente physique et psychique (cannabis en premier lieu, médicaments antidépresseurs ou somnifères ou encore l'héroïne).

D'autre part, ces associations relèvent parfois d'un « cumul non intentionnel » (FONTAINE A. et al., 2001). En effet, ce sont souvent des prises liées à la convivialité festive, notamment à l'occasion de retrouvailles avec un ami ou de rencontre d'une nouvelle personne : comme il peut être difficile de refuser un verre d'alcool dans un bar ou une soirée privée ; dans le milieu festif techno, il est parfois délicat de refuser le don d'un « trait » de cocaïne ou d'amphétamines, ou d'un « quart » de comprimé d'ecstasy ou de buvard de LSD. Elles peuvent aussi être liées à une opportunité d'expérimenter un produit qui n'a jamais été consommé jusqu'ici, et/ou qui est difficilement accessible d'ordinaire (difficile à trouver sans disposer de relations, prix élevé). Enfin, ce peut être des prises accidentelles : un produit est consommé pour un autre (un produit vendu pour un autre, un produit dans un pochon trouvé par terre est pris, par exemple, pour du speed alors qu'il s'agit de kétamine) ou un produit est coupé à d'autres produits psychoactifs. Enfin, au sein d'un groupe de pratique, ces prises peuvent relever de l'art « d'accommoder les restes » (FONTAINE A. et al., 2001) : en fin de soirée, les personnes mettent en commun ce qu'elles ont acheté individuellement – il s'agit aussi d'une technique de régulation puisque cela évite de rentrer chez soi le dimanche en ayant pas la possibilité de consommer seul dans la semaine.

La troisième évolution majeure dans les usages de substances chez les ravers et les teufers réside dans la diversification des voies d'administration. Dans les années 1990, la voie d'administration dominante était la voie orale (ecstasy, LSD, plus rarement amphétamines), puis, dans une moindre mesure, la voie nasale (amphétamines, cocaïne). Au cours des années 2000, la progression de l'usage de stimulants, d'opiacés et de kétamine, et une désaffection pour les comprimés d'ecstasy, au bénéfice de sa galénique poudre dite « MDMA » a favorisé le recours à la voie nasale ('sniff'). L'OFDT souligne également que la prévalence des pratiques d'inhalation pulmonaire pour la cocaïne ("free base"), l'héroïne ("chasser le dragon"), ou plus rarement le MDMA et les amphétamines, ainsi que celles d'injection (héroïne, cocaïne, kétamine) ont également augmenté dans les années 2000 (COSTES J.-M. (dir.), 2010).

Cependant, là encore, l'ancienneté de leur utilisation dans le milieu festif techno implique de nuancer le constat de leur expansion. En 1998, selon l'enquête de C. SUEUR (dir.) (1999), le recours à l'inhalation pulmonaire concernait 9% de 274 usagers d'amphétamines, 10% des 870 usagers de cocaïne, et 37% des 191 usagers d'héroïne ; si l'inhalation de MDMA n'est pas rapportée cela ne signifie pas qu'elle n'existe pas (SUEUR C. (dir.), 1999). Le recours à

l'injection concernait 2% de 296 usagers d'amphétamines, 3% des 417 usagers de cocaïne et 12% des usagers d'héroïne.

En 2004-2005, l'enquête de C. REYNAUD MAURUPT et al. (2007) montre que, dans l'ensemble des espaces de musique électronique confondus⁹³, La voie nasale a concerné 98% des 506 usagers de cocaïne, 17,8% des 450 usagers d'ecstasy/MDMA, 86,7% des 180 usagers d'amphétamines, 100% des 35 usagers de kétamine et 90,5% des 95 usagers d'héroïne. L'usage par voie pulmonaire a concerné 9,7% des 506 usagers de cocaïne, 1,1% des 450 usagers d'ecstasy/ MDMA, 2,2% des 180 usagers d'amphétamines et 30% des 95 usagers d'héroïne. L'usage en injection a concerné 0,6% des 506 usagers de cocaïne et 7,4% des 95 usagers d'héroïne⁹⁴.

Certes, l'injection est devenue plus visible dans les raves et les free parties, mais elle y reste une pratique marginale. En 2004-2005, 63,9% des personnes sortant en rave et/ou en free-party ont consommé par voie nasale au cours du dernier mois (85,1% au cours de la vie) tandis que 1,5% d'entre elles ont consommé par voie injectable (8,5% au cours de la vie) (REYNAUD MAURUPT C. et al., 2007). Si TREND (COSTES J.-M. (dir.), 2010) observe une expansion de la voie injectable et de la voie pulmonaire, c'est effectivement parce que ces pratiques peuvent concerner, à un rythme souvent occasionnel, des personnes, âgées entre 20 et 40 ans, ayant un logement personnel et une activité professionnelle sinon continue, du moins régulière. Mais c'est aussi sans doute parce que la précarisation des conditions d'accès et de maintien dans l'emploi et le logement pour les plus jeunes au cours des années 2000, a pu se traduire par l'évolution de leurs usages de produits vers des pratiques plus à risques. Enfin, la mise à disposition sur les stands des associations de réduction des risques dans les free parties et les teknivals de *kit d'injection** à partir des années 2000⁹⁵ et du *kit base** à partir de 2008-2009 a forcément favorisé un accroissement du nombre perçu de personnes recourant à ces pratiques.

93 L'usage par voie orale concerne essentiellement le cannabis (4% des 993 usagers), l'ecstasy/ MDMA (96,2% des 450 usagers), le LSD (100% des 151 usagers) et les champignons hallucinogènes (98,2% des 168 usagers) (REYNAUD MAURUPT C. et al., 2007).

94 Bien évidemment, le fait que dans cette enquête, comme dans celle de Médecin du monde, aucun usager d'ecstasy ou de kétamine ne déclare un usage en injection ne signifie pas qu'il n'en existe pas.

95 Pendant longtemps, les associations ne rendaient pas visible le kit d'injection sur le stand, qui n'était donc accessible que sur demande de l'utilisateur. La discrimination de cet outil de réduction des risques était liée à la fois au constat de la rareté des pratiques d'injection chez les ravers et les teufers, au positionnement de rejet de nombreux intervenants à l'égard de cette pratique, et à la crainte que sa mise à disposition favorise l'expérimentation de l'injection chez des novices.

B) Des changements dans les profils des ravers et leurs pratiques d'usage (1989-2010)

1. L'évolution des caractéristiques démographiques et socio-économiques des ravers

Dans les années 1985-89, les soirées privées où se prend de l'ecstasy sur fond de *house music*, réunissent des personnes de 30-50 ans, issues du milieu gay et/ou « du milieu des professions artistiques et intellectuelles travaillant dans le secteur de la culture populaire de masse : musique pop, stylisme » et journalisme, ou encore de groupes marginaux 'ex-hippies' (INSERM, 1997 ; SUEUR C. (dir.), 1999). A partir du début des années 90, on assiste au rajeunissement continu des ravers, au point qu'au milieu de la décennie la majorité d'entre eux est âgée entre 20 et 25 ans (SUEUR C. (dir.), 1999). Ce rajeunissement s'explique vraisemblablement d'abord par le départ des plus âgés et des plus anciens mélomanes de *house music*, au fur et à mesure que les raves se massifient, attirent non plus des amis ou des amis d'amis mais des inconnus, demandent un prix d'entrée de plus en plus élevé. Ensuite, dans la seconde moitié des années 90, la « rurbanisation » des raves après la circulaire de 1995 (diminution des raves en pleine campagne, augmentation dans les discothèques et salles de concerts), ainsi que la baisse de leur prix d'entrée ou le principe de la donation dans les raves clandestines les rendent plus accessibles aux plus jeunes, aux moins argentés et/ou ne disposant pas d'une voiture.

Néanmoins, dans mesure où la durée moyenne de fréquentation des fêtes techno est de trois ans (RACINE E., 2002), le départ d'anciens et l'arrivée de nouveaux participants n'est pas synonyme d'un renouvellement complet du public. Au cours des décennies 1990-2000, différentes générations de participants, initiées à des années différentes de la fête techno se côtoient dans une rave, un teknival ou un festival de musique électronique, quand bien même la représentativité de chaque génération peut varier. En 1997, la Mission rave de Médecins du monde enquête auprès de plus de 800 participants de soirées techno (SUEUR C. (dir.), 1999). Ceux des free-parties et des teknivals sont surreprésentés : 56% des questionnaires sont administrés dans ces fêtes *versus* 22% passés dans les raves. Sur 768 répondants, dont 70% sont des hommes, 52% sont âgés de 20 à 24 ans, 23% ont moins de 20 ans (5% ont moins de 18 ans), 17% sont âgés de 25 à 29 ans et 7% ont plus de 30 ans. Près de dix ans plus tard, l'étude de C. REYNAUD-MAURUPT C. et al. (2007) réunit les personnes privilégiant les free parties avec celles qui préfèrent les raves légales en une seule catégorie –

espace festif « Alternatif »⁹⁶: sur 476 personnes, dont 66% sont des hommes, la moyenne d'âge se situe à 23,1 ans.

Ce rajeunissement est synonyme d'une forte augmentation de la proportion d'étudiants et de personnes sans activité professionnelle. En 1997, sur 837 répondants de l'enquête réalisée par Médecins du monde (SUEUR C. (dir.), 1999), 37% sont étudiants, 32% sont salariés (CCD/ CDI), 7% sont en stage de formation, 15% au chômage, 4% perçoivent le RMI, 14% sont dans une autre situation (par exemple : militaires, activité libérale, artisan...). Sur 822 répondants, 48% sont logés chez leurs parents, 45% disposent d'un logement personnel, 2% vit dans des communautés, et on peut considérer que 5% a un logement précaire (2% un logement mobile, 2% vit en squat, 1% vit en foyer ou à l'hôtel). En 2004-2005, dans l'étude de C. REYNAUD MAURUPT et al. (2007), sur 476 personnes privilégiant les raves et/ou les free parties, 32,6% des personnes a fait des études supérieures. Au cours des six derniers mois, 17,5% ont été étudiants et 33,5% ont eu une activité rémunérée continue ; 51% était sans activité, bénéficiant ou pas de prestations sociales (ASSEDIC, RMI). 41,4% des personnes ont un logement personnel et 1,5% n'a aucune couverture sociale – indicateur d'une situation de grande précarité.

Par ailleurs, en 2004-2005, comparativement aux personnes interrogées en bar musical ou en discothèque électro, « Dans l'espace Alternatif, les personnes sont plus jeunes, ont moins souvent un enfant à charge, et ont moins de ressources. Elles ont moins souvent fait d'études supérieures, et ont moins souvent une activité professionnelle stable au cours des six mois avant l'enquête⁹⁷. En ce qui concerne le logement, elles vivent plus souvent chez leurs parents (38 % *versus* 22% tous espaces confondus), et connaissent plus souvent des conditions de vie précaires (hébergement chez des amis, en institution, en camion, en squat, dans la rue) (50 % *versus* 8, 3% tous espaces confondus) » (REYNAUD-MAURUPT C. et al., 2007). Ainsi, en 2007, le public des raves et des free parties est moins souvent étudiant, occupe plus souvent une activité professionnelle, continue ou intermittente, est moins souvent logé par la famille, dispose plus souvent d'un logement personnel ou vit plus souvent dans un logement précaire, qu'il ne l'était en 1998.

Les ravers se distinguent ainsi des profils d'utilisateurs de substances illicites habituellement décrits dans les travaux en sciences humaines, les plus visibles dans l'espace public et les

96 Cette catégorie est aussi importante numériquement que celle qui fréquente les bars électro (« Soirées urbaines ») ou celle des clubs (« Clubbing »), mais supérieure à celle des discothèques accessibles seulement sur cooptation (« Sélect »).

97 En effet, 49 % des inactifs de l'échantillon (8,2% tous espaces confondus) ont été rencontrés dans l'espace Alternatif, de même que 39 % de ceux qui ont une activité rémunérée intermittente (30,1% tous espaces confondus).

structures de soins spécialisées : personnes généralement issues de milieux populaires, en situation de désaffiliation sociale et de misère économique (absence de logement, revenus faibles ou inexistant), pratiquant généralement l'injection, et ayant un état de santé très détérioré (problèmes de santé somatique récurrents, comorbidités psychiatriques, contamination par l'hépatite C et/ou le VIH).

Néanmoins, dès 1996, ceux que l'on qualifie de « jeunes zonards », personnes de moins de 30 ans, voire de moins de 20 ans, en situation de grande précarité, usagers de produits psychoactifs, ont commencé à être plus visibles dans les free parties et teknivals) à prix libre qui se multiplient, notamment aux abords des grands festivals (CHOBEAUX F., 2011). Leur « errance » ou leur itinérance de ville en ville, de fête en fête, au gré des opportunités (connaissances, possibilité d'emploi, d'hébergement...) ou de la disparition de ces opportunités, est devenue un mode de vie suite à une trajectoire marquée par la rupture de liens familiaux (souvent en lien avec un placement en institution) ; ils travaillent peu et vivent le plus souvent en squats. Si des ravers et des teufers peuvent être concernés par le polyusage abusif et les usages de dépendance, les pratiques d'usage de ces 'zonards' se distinguent par des niveaux d'usage et de prise de risque particulièrement élevés : alcoolisation quotidienne, polyusage régulier si ce n'est quotidien, pratique d'injection et/ou du free base fréquente, abus. Au cours des années 2000, la visibilité de ces jeunes personnes qui fréquentent, outre les raves clandestines, les squats et l'espace festif rock alternatif/punk, s'accroît dans les grands centres urbains et les structures spécialisées dans l'accueil et l'accompagnement de personnes usagères de drogues (COSTES J.-M., 2010).

Ces jeunes se rapprochent ainsi d'une autre minorité de ravers, âgés d'une trentaine d'années et plus, initiés à l'usage dans les années 80, usagers d'alcool et/ou de 'drogues de rue', pratiquant ou ayant pratiqué l'injection (IREP, 1997). Bien que leurs parcours de vie et leurs ressources sociales soient différentes, ils se rapprochent aussi des voyageurs, souvent plus âgés, initiés à l'usage de 'drogues' illicites dans les raves, qui définissent leur identité en référence au mouvement techno alternatif et ont adopté le mode de vie itinérant en camion sur le modèle des voyageurs anglais et autour d'une activité professionnelle relativement régulière (emplois saisonniers, emploi en tant qu'intermittent du spectacle). Certains de ces voyageurs voyagent ensemble dans leur véhicule respectif et se sont parfois réunis autour d'un sound-system, formant une 'tribu'. L'itinérance est à la fois expérimentation d'un autre mode de vie, en cohérence avec les valeurs de la free-party, et, bien souvent, une stratégie d'adaptation aux difficultés administratives, économiques, voire psychologiques, d'accès et de maintien dans un logement et un emploi. Néanmoins, il est probable qu'au fil des ans, certains 'zonards', plus intéressés aux valeurs de la free-party que d'autres et/ou apportant des compétences spécifiques (en mécanique, électricité, logistique, trafics divers alimentant le financement collectif), aient été intégrés dans certains sound-systems.

2. Trajectoires, usages problématiques et besoins de santé

Les participants aux raves et aux free parties justifient leurs usages de produits psychoactifs illicites par son caractère « festif », sa dimension récréative, hédoniste et sa restriction à la temporalité du week-end, dans une logique de distinction par rapport aux usages de dépendance du « toxicomane » (HOAREAU E., 2004 ; RACINE E., 2001). Néanmoins, certains d'entre eux peuvent connaître des épisodes d'usage excessifs et des périodes d'usage compulsif, voire de dépendance, essentiellement avec le MDMA, la cocaïne, les amphétamines ou l'héroïne.

En 1999, l'IREP (1999) note que « *Pour beaucoup, cette consommation [d'ecstasy] reste occasionnelle et bien limitée* ». Mais il existe aussi des « *consommateurs malheureux* », passant par des épisodes de consommation intensive, « *indépendante des sorties (en club, rave, ou boîte) et (s'exportant) dans le cadre de la vie quotidienne et du travail* ». Avant d'adopter les pratiques d'usage de substances de synthèse (MDMA, LSD) des raves, certains participants ont d'ailleurs connu une période de dépendance à d'autres produits, notamment l'alcool et/ou l'héroïne (IREP, 1999). De même, C. SUEUR (dir.) (1999) distingue « grossièrement » deux types d'usagers : une majorité de « modérés, pour lesquels la quantité est fonction du produit et la fréquence de consommation des occasions » généralement le week-end ; une minorité d'usagers « qui ne comptent pas, pour qui l'usage de produits est plus systématique [se rapprochant] de la dépendance (...) et qui sort du contexte récréatif ».

D'autre part, C. VERCHÈRE (2005) a déconstruit l'image d'Épinal selon laquelle tous les participants aux raves auraient une trajectoire d'usage relativement régulé et modéré de produits psychoactifs licites et illicites, commençant avec l'initiation aux raves et s'achevant avec la fin de leur fréquentation. La majorité des trajectoires⁹⁸ commence effectivement par les expérimentations d'alcool, tabac, cannabis, voire de médicaments psychotropes à l'adolescence et se poursuit dans l'expérimentation voire l'usage de différentes substances dans le contexte des raves et free parties. Mais elles peuvent évoluer vers trois types d'une nouvelle étape : « implication dans le contexte festif » (organisateur, DJ et VJ, acteur de

98 Après les premières expérimentations de produits à l'adolescence, une minorité de trajectoires se poursuit dans l'installation des consommations occasionnelles, ou régulières, voire abusives de produits psychoactifs (amphétamines, médicaments, héroïne, cocaïne...) hors contexte festif techno ; puis évolue vers une troisième étape caractérisée par l'arrêt des consommations problématiques et la reprise de consommations récréatives de substances de synthèse (LSD, ecstasy, kétamine) dans le contexte festif techno. Ce type de trajectoire peut avoir deux autres issues hors contexte festif techno : soit la poursuite des consommations problématiques et l'aggravation des conséquences sanitaires et sociales, soit l'arrêt des consommations problématiques et l'entrée dans des usages occasionnels de stimulants ou d'hallucinogènes (VERCHÈRE C., 2005).

prévention) et forte régulation des usages, « sortie du contexte festif et diminution voire arrêt des consommations de certaines substances », enfin, augmentation de la consommation de certains produits dans et hors contexte festif.

Il n'en reste pas moins qu'à l'exception de celles dont la situation de grande précarité socioéconomique et sanitaire et/ou la pratique d'injection nécessitent la sollicitation des structures et services spécialisées (accès aux droits, matériel stérile d'injection, soins médicaux et psychiques), les personnes usagères de l'espace festif techno sont peu visibles dans les CAARUD* et les CSAPA*. En effet, elles éprouvent rarement le besoin d'une aide à l'arrêt de l'usage, et, le cas échéant, elles privilégient une « sortie autocontrôlée » (CASTEL R., 1998) de l'usage problématique d'un ou de produits illicites.

Ainsi, dans l'enquête réalisée par C. REYNAUD MAURUPT et al. (2007), une personne sur sept parmi celles qui fréquentent l'espace festif « Musique électronique » (N = 150 / 833 pers.) et une personne sur quatre parmi celles qui privilégient les raves clandestines ou officielles (N= 69/ 275 pers.) déclarent avoir eu besoin d'un soutien ou d'un conseil au cours de l'année passée. « Ceux qui ont obtenu de l'aide (n=98) l'ont principalement trouvée auprès de leur amis ou d'un ami (59,2 %). Les autres citent un professionnel de santé (médecin généraliste, médecin psychiatre, psychologue, pharmacien) (23,5 %), une structure de soins (centre psychiatrique, centre de désintoxication) (8,2 %), leur famille (8,2 %) ». Par exemple, le plus souvent, les usagers récréatifs de cocaïne bien insérés socialement, qui généralement sortent ou sont sortis en rave et free-party, résolvent d'eux même les périodes de perte de contrôle de l'usage et, après leur entourage amical, sollicitent plutôt les médecins généralistes ou un psychothérapeute/ psychiatre/ psychanalyste, que les structures spécialisées (REYNAUD MAURUPT C., HOAREAU E., 2010).

Enfin, selon les Missions rave de Médecins du monde (SUEUR C. (dir.), 1999), dans l'espace même de la rave et de la free-party, les demandes de soins relèvent principalement de problèmes somatiques ordinaires (maux de tête, de ventre, malaises...) de la bobologie (blessures occasionnées par des chutes, des brûlures, de type entorses ou, plus rarement, par des rixes), et de la réassurance psychologique pour des personnes en proie à des *bad trips** (crises d'angoisses aiguës). Les évacuations d'urgence vers les services hospitaliers sont rares, liées à des surdoses d'alcool (coma éthylique) ou d'opiacés, à des réactions physiologiques aussi graves qu'inhabituelles à un produit, à des blessures graves occasionnées par des coups de couteau lors de bagarres.

C) Un déclin de la rave clandestine ?

1. L'hypothèse d'une désaffection des significations originelles de la sortie en rave

Au cours de plus de dix années d'entretiens formels ou informels réalisés avec des participants et des intervenants associatifs de santé communautaire en réduction des risques, j'ai observé de manière récurrente un discours déplorant la désaffection des valeurs, des codes et des règles originelles de la rave clandestine ou de la free party⁹⁹. Cette désaffection concernerait les personnes l'ayant découverte plus récemment et/ou dont les pratiques d'usage ne se centrent pas sur les produits historiques de la rave – ecstasy, cannabis, LSD.

Quels que soient son locuteur et le moment de son émission, ce discours sur la déclin de la rave par rapport à ce qu'elle était à ses débuts¹⁰⁰ se construit en référence aux mêmes phénomènes historiques. Est d'abord évoqué le renouvellement des participants, en l'occurrence l'arrivée de « curieux » ou « touristes » et de « jeunes » - c'est-à-dire plus jeunes que l'observateur lui-même, quand bien même celui-ci peut avoir une vingtaine d'années¹⁰¹ - qui découvrent la rave.

« Aujourd'hui, il y a beaucoup plus de gens qui y vont. Il y a des minots de 16-17 ans qui prennent et qui comprennent rien » (HOAREAU E., 2001, Ent. 10)

99 Je l'ai repéré une première fois en 2000, chez deux jeunes hommes initiés aux raves en 1992-1993 (HOAREAU E., 2001, Ent. 8 et Ent. 9) et dans les forums de sites internet s'inscrivant dans la mouvance free-party (kanyar.org, 3boom.net). Je l'ai retrouvé en 2003-2004 dans les réponses aux questionnaires auprès de participants à des free-parties et/ou à des raves exprimant leurs opinions sur l'évolution de ces fêtes (HOAREAU E., 2005). Entre 2005 et 2013, il a été régulièrement observé lors d'interventions bénévoles avec la Mission rave de Médecins du monde, ou dans le cadre d'une participation à des enquêtes sur les usages récréatifs (Enquête TREND et Recherches de l'OFDT). Il apparaît également dans des extraits d'entretiens de la recherche action de Médecins du monde en 1999 (SUEUR C., 1999) et de l'ouvrage de G. KOSMICKI (2010).

100 Ces débuts sont rarement définis de manière explicite : fin des années 80 et tout début des années 90 lorsqu'elles n'avaient pas encore le nom de "raves", cette dénomination n'ayant pas encore émergé outre-Manche ? Vers 1992-93, lorsqu'il est devenu facile d'identifier clairement ces caractéristiques organisationnelles et esthétiques ? Concernant le discours plus spécifique porté sur les free parties d'aujourd'hui, est-il fait référence au début ou au milieu des années 90, lorsque les différences matérielles et symboliques (normalisation *versus* subversion) entre raves house et techno ("rave") et raves acid core (futures "free-party") se sont radicalisées ?

101 Ces jeunes seraient plus jeunes que lorsque l'observateur a lui-même découvert la fête techno – celui-ci, oubliant qu'il a lui-même vieilli, a tendance à les voir plus jeunes que ce qu'ils ne sont.

« De plus en plus de jeunes qui se droguent de plus en plus tôt et de plus en plus abusivement » (HOAREAU E., 2005, réponse à questionnaire)

« De plus en plus de jeunes qui sont là pour vendre même de la merde » (HOAREAU E., 2005, réponse à questionnaire)

« [La médiatisation des fêtes techno] draine beaucoup de gens qui n'ont rien à faire là : jeunes ados, curieux ou d'autres qui ne viennent que pour la drogue » (HOAREAU E., 2005, réponse à questionnaire)

« Je sais qu'au début, quand j'allais en teuf, tout ce qui était opiacés, surtout l'injection, c'était pas bien vu et en l'évolution de quelques années, au Tipi on se faisait dépouiller de tous nos kits, c'était des petits jeunes, voilà un nouveau public qui arrivait sur un autre mode de consommation » (Caroline, Ent exploratoire 1, avril 2011)

“Petits jeunes”, novices ou “touristes”, qui présentent des signes évidents (vestimentaires, attitudeaux, discursifs) d'une découverte récente de la rave, la fréquenteraient uniquement comme un lieu d'approvisionnement et de consommation de produits illicites qui expose peu aux risques de contrôle et d'interpellation policiers. En l'occurrence, ces nouvelles générations se préoccuperaient uniquement de prendre des produits quels qu'ils soient, délaissant les modalités d'usage historiques de la rave - l'usage par voie orale d'ecstasy, de LSD et, dans une moindre mesure, d'amphétamines -, au bénéfice des autres produits (cocaïne sniffée ou basée, héroïne, kétamine, champignons et plantes hallucinogènes). Il est ainsi très fréquent d'entendre une mise en cause de la kétamine, dont les effets à certaines doses altèrent considérablement les capacités à communiquer et à se mouvoir, dans ce changement. Ceci se traduirait en outre dans un changement de l'ambiance festive : elle serait moins conviviale, polluée par la recherche et l'appréciation égoïstes des effets des produits.

« Changement du public, beaucoup plus tourné vers les drogues que vers la musique » (HOAREAU E., 2005, réponse à questionnaire)

« Ça fait longtemps que l'ambiance a changé, pour moi 97. Elle est plus commerciale, moins subversive » (HOAREAU E., 2005, réponse à questionnaire)

« Ambiance défoncée : plus de valeur chez l'homme » (HOAREAU E., 2005, réponse à questionnaire)

« Tu voyais bien ceux qui étaient [au teknival du Larzac en 2003] parce que ça avait pris beaucoup d'ampleur. Alors je dis pas qu'ils aimaient pas ce type d'événement, ils devaient certainement aimer, mais tu voyais plus un côté « consommer la fête, consommer des produits », et puis une fois que j'en pars, ma petite semaine reviens à la normale (...) *[Et du coup les effets recherchés dans la consommation ?]* Ah j'ai pas l'impression qu'ils s'en servent d'outil, non, j'ai pas l'impression. Plutôt l'échappatoire » (...) *[Tu veux dire qu'il y a des gens qui vivent (la free-party) pas aussi fort que ce que toi tu as pu la vivre ?]* Pas forcément dans la sensation du son ou dans la sensation de l'usage de la drogue, mais plus dans le côté valeurs, (...) « Tu sais pourquoi ils sont là, à se faire chier, à poser du son en

pleine nature ? Non ? Tu t'es pas posé la question, ah bon. T'as juste envie de faire une teuf dans ton week end » » (Caroline, entretien exploratoire 1, avril 2011)

« Cette drogue, elle a changé la mentalité des teufs, comme la pomme pourrie qui pourrit le panier de bonnes pommes. Depuis qu'il y a la kéta, la rave a pris une ampleur destructive (...) C'est quelques drogues comme la kéta qui ont pourri les raves » (HOAREAU E., 2001, Entretien 10)

« Il y a eu une scène rave avant la kétamine, et une scène rave après » (KOSMICKI G., 2010)

Ces évolutions sont expliquées par trois éléments du contexte historique. Les médias, en ayant plus souvent insisté sur les différentes infractions à la loi, notamment celle sur les stupéfiants, qui caractérisent la rave et la free-party, auraient favorisé l'arrivée de novices moins intéressés par leurs dimensions esthétiques et idéologiques que par l'importante accessibilité de produits illicites. De plus, la mise en place d'un cadre législatif spécifique contraignant les organisateurs et le financement par l'État des acteurs de réduction des risques aurait corrompu les valeurs originelles d'autogestion, d'expérimentation et d'autonomie à l'égard des institutions qui favorisaient la responsabilisation individuelle quant à l'usage de produits et à celui de ses pairs. Enfin, les « anciens » (la première génération d'organisateur, de DJ's et de danseurs) n'auraient pu assurer leur rôle de transmission, du fait du nombre toujours croissant de participants au cours des années 90 et d'une tendance à l'entre soi favorisée par l'anonymisation des fêtes qui en a résulté.

« Avant en teuf, on apprenait les us et les coutumes des instigateurs. Aujourd'hui les gens nouveaux imposent de nouvelles de nouvelles normes : ils sont plus nombreux que les teufers. Il y a une perte de valeurs et de signification. (...) L'augmentation du nombre de personnes et la médiatisation ont amené de nouvelles normes prises par les novices comme les normes du mouvement. Bon, c'est le principe de la récupération » (HOAREAU E., 2001 Entretien 9)

« À partir du moment où ça a été contrôlé, le côté festif est parti » (HOAREAU E., 2005, réponse à questionnaire)

« Beaucoup trop de médiatisation qui ont ramené des personnes indésirables, notamment par rapport à la drogue » (HOAREAU E., 2005, réponse à questionnaire)

« La médiatisation a fait beaucoup de mal au mouvement techno : assimilation de la techno à la drogue » (HOAREAU E., 2005, réponse à questionnaire)

[À propos du teknival de Courcelles en 1997, le premier à être passé de 3-4000 participants à 15 000] « Tu es paumé là-dedans, ça devient une ville, les messages ne peuvent plus passer » (KOSMICKI G., 2010)

« [Pourquoi ça c'est pas fait cette transmission ?] Je pense que les anciens ils ont été complètement débordés et ils s'imaginaient pas du tout que ça allait prendre cette

tournure-là. Ceux qui ont pu le faire l'ont fait, comme certains ont pu le faire avec moi »
(Caroline, entretien exploratoire 1, avril 2011)

Autrement dit, les nouveaux venus – quelle que soit la période à laquelle ils sont arrivés - rabattraient les significations de la sortie en rave et en free partie à la seule prise de produits, alors qu'historiquement cette pratique n'y aurait été qu'un ingrédient de la fête, un instrument pour améliorer ses relations aux autres et favoriser l'induction d'une transe *via* la danse. Cette réduction supposée des significations données à la sortie en rave signerait une moindre attention à la musique, un moindre souci de participer à la convivialité de la rave, et le passage d'une quête de *modification* du rapport à soi, à l'autre et au monde à la recherche d'un état de « défonce », d'une anesthésie nihiliste de la conscience de soi et du monde (SUDERIE G. et al., 2010). Autrement dit, alors qu'auparavant les usages de substances assuraient des fonctions individuelles et sociales positives, ces fonctions auraient aujourd'hui – quel que soit cet « aujourd'hui » - disparues et/ou seraient désinvestis, les pratiques d'usage étant différentes, plus risquées et dommageables, et le rapport aux substances étant uniquement consumériste.

Or, si ce discours est tenu par des personnes qui y ont été initiées à des périodes historiques différentes, ayant des âges et des durées d'expérience de la rave différents, il s'élabore sur une mystification des pratiques festives qui auraient eu cours à une époque antérieure. En effet, non seulement, il fait référence à une époque révolue - souvent le début des années 1990 – au cours de laquelle tous les ravers auraient donné des significations hédonistes, conviviales, esthétiques, désinhibitrices à leurs usages de substances dans le cadre de la rave, et les usages les plus à risques et les plus mortifères auraient été inexistantes. Mais il ignore ou occulte systématiquement l'hétérogénéité historique des pratiques d'usage (cf. infra) et des significations données à l'engagement dans la rave et/ou la free-party (FONTAINE A., FONTANA C., 1996 ; GICQUEL C., 2007 ; KOSMICKI G., 2010).

D'autre part, selon E. RACINE (SUEUR C. (dir.), 1999), le désinvestissement de la rave, après quelques mois ou années de fréquentation, se nourrit d'« une nostalgie des premiers moments » et du « constat d'une détérioration des produits, des relations, des événements, de la musique, ect. ». Cette « désidéalisaiton de la rave » s'explique par le fait qu' « au cours des événements, l'individu remarque davantage les altercations occasionnelles, les éventuels participants 'usés' par les excès de substances (et leurs effets sur lui-même), les fêtes qui ne tiennent pas leur promesse (qualité des artistes, de la sonorisation, de la décoration ect.) ». En outre, « les velléités de changement social à l'aide de ce 'mouvement', qui germent fréquemment dans ces moments d'enthousiasme, s'estompent », lorsque la personne réalise qu'il est difficile d'en traduire les valeurs dans sa vie quotidienne et que ses discussions avec des pairs lui font comprendre la diversité des degrés d'adhésion aux significations subversives de la rave.

La désillusion naît aussi sans doute de la prise de conscience que le discours des pairs sur « l'usage festif », au sens d'usage modéré et excluant les modalités les plus à risques relève plus de la promotion d'une norme (HOAREAU E., 2004) que d'une objectivation des pratiques d'usage dans les raves. La grille de lecture de la décadence permettrait aussi de construire une cohérence entre sa socialisation et son appropriation d'une définition de l'usage de substances illicites comme étant positif et pouvant être régulé, et la découverte, au fil du temps, de l'irréductibilité de son ambivalence, de ses préjugés, et du fait que cette fête abrite des pratiques plus hétérogènes, parfois mortifères, que ne le suggère l'idée d'usage « festif ». Il semble ainsi que ce discours exprime d'abord le « sentiment d'épuisement de l'expérience » (CASTEL R. et al., 1991) de son locuteur, son désenchantement à l'égard de la rave. Il se construit sur la lassitude et une meilleure (re-)connaissance de ses dimensions négatives que, dans les premiers temps, il ne vivait et/ou ne percevait pas, tout envahi qu'il était par l'euphorie des débuts et pas encore accoutumé à la surstimulation sensorielle de la fête et aux effets des substances pour observer vraiment ce qu'il se passait autour de lui.

2. L'hétérogénéité historique des significations données à la sortie en rave

Certes, chez les personnes interviewées dans cette recherche, la “surprise de la techno” (SEVIN J.-C., 2010) est éprouvée différemment selon la période de socialisation à la rave. Chez les deux plus anciennes (1990-1995 et 1996-2000), la rave et les styles musicaux qui y sont joués (*acidcore, transe, hardcore, hardtek, jungle*) étonnent et suscitent un choc émotionnel, esthétique et idéologique systématiquement. Chez la troisième génération (2001 à aujourd'hui), qui souvent les a d'abord découvertes via les nouvelles technologies de communication, la musique étonne moins, même si elle prend une autre envergure avec le système d'amplification sonore. En revanche, la situation d'écoute et la pratique de la danse restent, elles, une découverte. Même chez ceux qui ont du mal à la comprendre et à la ressentir dans les premiers temps, cette dimension émotionnelle et physique inordinaire de la musique est un puissant déclencheur de l'adhésion à la free-party. Chez les plus anciens, ce nouveau courant musical et ce nouveau type de fête vient marquer la fin d'un cycle d'émergence/ diffusion/désaffection pour ceux nés dans les années 70-80.

Mais ce discours du déclin de la rave néglige ou méconnaît l'hétérogénéité historique des significations que les ravers ont données à leur sortie en rave. A la fin des années 80, les amateurs d'*acid house*, où qu'ils l'écoutent, rationalisent leurs usages déviants d'ecstasy et de LSD comme des outils « de conversion aux idéaux d'une société pacifiée » et de « réunion pacifique des masses les plus hétérogènes » (MIGNON P., 1989). Cependant, en Angleterre comme en France, les soirées *house* ou *techno* apparaissent simultanément dans des discothèques et des squats, et accueillent, certes, essentiellement des jeunes issus de la

classe moyenne, mais également des personnes de milieux ouvriers et aisés (KOSMICKI G., 2010 ; FONTAINE A., FONTANA C., 1995).

A ceci se juxtapose la diversité de la socialisation politique et des apprentissages socioculturels antérieurs à la rave, intra familiaux ou au sein des groupes de pairs adolescents. Si une partie des premiers acteurs (organisateur, DJ ou danseurs) ont d'abord été, pendant leur adolescence, un public du *Punk rock* (KOSMICKI G., 2010), ou du *Reggae*, d'autres ont préféré des styles musicaux moins contestataires tels que la *New Ave*, le *Funk* ou le *Disco* – comme l'illustrent les entretiens de Carla, Clément, Samantha et Daniel. Les ravers socialisés antérieurement à des idéologies subversives et/ ou à des courants musicaux contre culturels sont d'autant plus susceptibles d'attribuer des significations politiques à la rave ; tandis que d'autres ne lui donneront d'autre sens que celui de la fête, l'appréciation d'un esthétisme musicale et du plaisir de danser¹⁰². En d'autres termes, cette hétérogénéité des lieux et des publics esquisse une ambiguïté relative de la rave, entre pur hédonisme et contestation sociale mâtinée d'hédonisme, qui s'est de fait transmise de générations en générations de ravers, au fil des interactions avec des initiés plus âgés ou des novices.

En effet, cette ambiguïté est également liée au fait que la transmission des valeurs à la fois contestataires et hédonistes qu'a pu avoir la 'rave-party gratuite' telle qu'a été élaborée plus ou moins précisément par les Spiral Tribe et d'autres sound-systems précurseurs n'a pas donné lieu à la constitution d'un langage et d'un corps de valeurs et de normes formalisés et explicités sur des supports largement diffusés. Elle n'a pas bénéficié de la création d'un champ sémantique systématiquement utilisé dans des affiches, tracts ou livres, ou encore de paroles posées sur de la musique comme cela s'est passé avec le rock psychédélique et le punk.

A l'exception de l'injonction à « se respecter », « respecter le site » et à venir avec un « état d'esprit positif », les flyers n'indiquent souvent que le nom du sound-system, la date et le numéro de boîte vocale sur laquelle sont enregistrés le lieu et l'itinéraire. Les morceaux ou disques joués par les DJ's peuvent contenir des échantillons de paroles empruntées à des films ou des dessins animés, et les thèmes des vidéo-projections peuvent emprunter à plusieurs registres symboliques (les 'drogues', le voyage, la ville, l'alliance de l'homme et de la machine, le rapport à la police ou aux professionnels de santé – notamment les psychiatres), mais aucun vocabulaire, ni slogan n'explicitent les idées auxquels ils renvoient. Cette transmission est donc diffuse, au gré des échanges que les teufers peuvent avoir à l'occasion

102 En revanche, les ravers nés dans les années 80 ou 90 pour les plus récemment initiés, ont été plus souvent socialisés à des courants musico-idéologiques moins ouvertement contestataires (pop music, hip hop, variété française), à l'exception du rap, ou bien ont écouté des artistes qui ne donnent plus une signification contestataire à leur œuvre musicale (rock, rap).

d'une discussion, d'une transaction (achat de produits, d'alcool, de nourriture, de disques, de vêtements), à propos de la performance d'un DJ, d'un VJ, d'un jongleur etc., lors de l'observation commune d'autres ravers, favorisant ainsi une élaboration et une appropriation libres des significations données aux raves.

Par ailleurs, en France, les vecteurs de socialisation à la rave et leur évolution dans le temps impliquent nécessairement que cette ambiguïté originelle soit appropriée différemment, donnant lieu à l'élaboration de significations différentes à la pratique de danse sur fond de musique techno, en association à la prise de produits illicites. La médiatisation accrue dont les raves font l'objet à partir de 1995, couplée aux difficultés accrues à obtenir une autorisation pour l'organiser, participe de leur massification, puisqu'elle attise la curiosité de personnes qui ne s'y seraient pas rendues auparavant. Les plus anciens ravers, notamment les organisateurs de free-party, soulignent que face à cette arrivée massive de personnes ils n'ont pas pu assurer correctement la transmission des valeurs et des principes d'autogestion (« respect de soi, de l'autre et du site ») et de contestation des normes dominantes, qu'impliquent son organisation hors des murs de la ville et du confort des clubs, la transgression des lois et le refus de se voir privés de la liberté d'écouter de faire la fête sur fond de techno (KOSMICKI G., 2010)¹⁰³. Il est ainsi fréquent d'entendre les plus anciens (initiés avant 96-97) regretter les petites raves clandestines (entre 100 et 300 personnes) du début des années 90, et dire qu'ils privilégient aujourd'hui les calages*, dans lesquels la convivialité est plus grande et l'intégration des novices plus facile.

D'autre part, jusqu'aux années 2000, étant données les difficultés d'accès à l'information sur les raves avant la démocratisation de l'usage d'internet, on n'y arrive pas par hasard, parce qu'"on a vu de la lumière", comme cela peut se faire dans les lieux festifs classiques. La première fois est précédée d'une initiation orale par un ami ou une connaissance qui a eu l'occasion de s'y rendre. L'explicitation des raisons de son enthousiasme a trait au dispositif technique d'induction d'un état de transe (musique amplifiée, jeu de lumière, lieu extra quotidien, produits psychoactifs très disponibles). Mais s'y expriment aussi des valeurs et un positionnement idéologique, allant du pur hédonisme à la subversion libertaire, notamment lorsque « l'initié » rapporte une conversation avec 'un ancien', lui ayant expliqué l'histoire des relations de la rave clandestine, en Angleterre ou en France, avec les forces de l'ordre. Dans un contexte où la musique électronique et plus encore les raves clandestines sont encore stigmatisées (comme diffusant de la « non musique » ou de la musique de

103 De fait, la méconnaissance de ces novices complique la gestion de l'événement (organisation et sécurisation de l'espace, paiement de la donation, gestion des déchets, gestion des personnes qui entrent dans le périmètre du sound-system pour voir de près la performance du DJ) (« Lettre au journaliste », www.3boom.net, août 2002 ; « média et free-party », www.3boom.net, novembre 2003) (KOSMICKI G., 2010).

‘sauvages’, fêtes-prétexte pour ‘se droguer’), le bouche à oreille, moteur essentiel à l’expansion des raves dans les années 90 est un canal par lequel se transmet le plaisir de sortir en rave et s’opère la conversion des sceptiques (SEVIN J.-C., 2010).

Or, selon R. EPSTEIN et A. FONTAINE (2006), à partir de la fin des années 90, l’apparition des premiers sites internet spécialisés sur les raves (*trance goa*) ou les free parties (*acid core*) (technopol.org, kanyar, freetekno.fr, shockraver, defcore etc.) mettant à disposition les codes des boîtes vocales rend inutile « l’inscription préalable dans des réseaux constitués de ravers ». Au début des années 2000, dans un contexte de brusque augmentation du nombre de connexions à internet et du nombre d’internautes en France, on assiste à « l’inflation (notable) de pages consacrées aux raves au cours des années 2001-2003”¹⁰⁴. Ces sites proposent un agenda des fêtes et des morceaux de musique et des forums de discussion sur différentes thématiques (usage de produits, créativité musicale, gestion des fêtes, rapport aux forces de l’ordre...) et des récits de soirées (*report*), rédigés le plus souvent par des teufers non organisateurs. Il est ainsi possible d’accéder à l’information sur les prochaines raves et aux boîtes vocales, sans qu’il soit nécessaire de lire les récits de soirées ou les forums, dans lesquels s’expriment, se rappellent et sont réappropriées les valeurs, les idées, les codes et les normes en vigueur dans les raves. Ce qu’introduisent les sites internet c’est la possibilité de se rendre en rave , sans avoir à passer par une étape de cooptation et d’initiation par les pairs.

Enfin, dans les années 2000, comme ce qu’il se passe dans d’autres types de rassemblements, on assiste également à une nette augmentation du nombre d’appareils photos et de caméras numériques dans les free parties et les teknivals. Elle est synonyme d’une démultiplication du nombre d’images et de vidéos enregistrées *in situ* et susceptibles d’être montrées ensuite à l’entourage amical, ou d’être « partagées » via les sites internet spécialisés ou les réseaux sociaux (facebook, myspace) avec des personnes déjà initiées ou encore novices. Là encore, la diffusion et la visualisation de ces *images* et de ses *sons* n’appelle pas forcément un langage sur l’expérience explicitant les significations éthiques et idéologiques plus ou moins clairement attribuées à la rave clandestine. Ceci d’autant plus qu’à cette époque, sa normalisation (création d’un cadre législatif ad hoc, médiatisation bienveillante quasi systématique, domination des musiques électroniques dans l’ensemble des types de lieu festif) réduit la nécessité de justifier sa fréquentation.

Cette ambiguïté originelle ainsi que l’évolution des vecteurs de socialisation à la rave clandestine ou free-party impliquent que la sortie en rave et les usages de produits illicites

104 “+ 72% pour les pages comprenant le mot clé free-party, + 128% pour celles comprenant le terme ‘teknival’ alors que dans le même temps, le nombre total de pages recensées par le moteur Google n’augmentait que de 45% » (EPTSTEIN R., FONTAINE A., 2006)

qui y sont associés puissent recouvrir des significations différentes. G. KOSMICKI (2010), DJ et musicologue, souligne que « Certains [DJ et participants aux free parties] l'interprètent comme profondément contestataire », quand d'autres « n'y voient que de simples pratiques hédonistes et la revendication d'espaces de liberté pour en jouir » et même les « historiques », notamment certains membres des Spiral Tribe, « ne se rendaient pas compte que c'était de la politique. De l'alternatif, oui ». En France, à partir de 1993-94, dans le contexte de rapports conflictuels parfois violents avec les forces de l'ordre, cette dimension alternative prend pour certains ravers la signification d'un acte politique : la revendication d'un « droit à la fête libre » prend une connotation subversive. A la fin des années 90, certains ravers définissent la free partie comme une « T.A.Z. », Temporary Autonomous Zone, développée par H. BEY (1997), « une insurrection sans engagement direct contre l'Etat, une opération de guérilla qui libère une zone (de terrain, de temps, d'imagination) puis se dissout, avant que l'Etat ne l'écrase, pour se reformer ailleurs dans le temps et l'espace »¹⁰⁵. Or, parallèlement, une majorité de *clubbers* et une partie des ravers dénigrent cette dimension contestataire de la rave (BEAUCHET A., 2001 ; HOAREAU E., 2005).

Ainsi, pour A. BEAUCHET (2001) et E. HOAREAU (2005), depuis au moins la fin des années 90 et la possibilité de distinguer un espace festif techno légal (clubs, raves house techno et festival électro) et un espace festif techno clandestin (rave transe goa essentiellement, free parties et teknivals hardcore), il semble que les significations collectives données à l'usage de substances illicites diffèrent entre leur public respectif. La recherche d'un état de « transe » concerne autant les ravers qui préfèrent les raves légales que les teufers qui privilégient les free parties – mais peu les clubbers, trop attentifs au contrôle de leur apparence. Cependant, les premiers inscrivent l'usage dans un hédonisme qui vise le bien-être et la rupture avec le quotidien ; tandis que chez les seconds, cet hédonisme s'inscrit dans une recherche d'expérimentation de soi, de son rapport à l'autre et au monde, qui peut passer par la subversion des normes et des lois et la quête de rupture avec ses schèmes de pensées et ses attitudes ordinaires.

D'ailleurs, ces derniers portent souvent des tenues vestimentaires beaucoup moins conventionnelles dans les free parties, s'inspirant des mouvements punk et psychédélique, à travers le choix des couleurs (sombres ou très colorées), des vêtements (larges, ne moulant pas les formes du corps, ni ne contraignant ses mouvements), des coiffures (dreadlocks, rasage, tresses), des chaussures (sandales, Dock Marteens), des accessoires (chapeaux,

105 L'expression de « ZAD », « Zone A Défendre », utilisée pour désigner l'espace occupé par des opposants au projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes à Nantes, et reprise ensuite par d'autres personnes sur d'autres projets à Sivens, Boiron, Agen..., est généralement présenté comme un détournement du terme technique « Zone d'Aménagement Différé ». Mais il y a fort à parier que leurs acteurs, dont certains sortent ou sont sortis en free parties et teknivals, s'inspirent aussi de H. BEY (1991).

foulards..). Pour autant, les couleurs fluo, les baskets, les déguisements, les tenues sexy des premières raves, ainsi que les tenues beaucoup plus ordinaires sont également présents.

D'autre part, les participants de free parties considèrent que celles-ci autorisent une liberté plus grande dans la manière de faire la fête. En l'occurrence, ils ont une plus grande propension à dénoncer l'arbitraire d'un cadre législatif de l'utilisation de substances psychoactives, sans rapport avec leur dangerosité sanitaire et sociale respective, et à revendiquer l'usage de produits illicites au nom de la liberté à disposer de son corps et de sa psyché, dans la limite de ne pas nuire à autrui (HOAREAU E., 2005).

Cette liberté s'éprouve dans l'absence de contrôle des pratiques d'usage et de revente de produits, mais aussi des déplacements, par un service de sécurité et des règles d'entrée et de sortie du site festif. Les ravers peuvent entrer et sortir du dance floor à volonté, s'éloigner des enceintes pour discuter, ménager ses tympans ou se reposer, partir à leur véhicule pour diverses tâches (prendre/ quitter un vêtement, chercher à boire, discuter, rouler un joint, sniffer une trace) ou, au petit matin, aller se promener dans les alentours pour se détendre avant de prendre la route. Il n'existe d'autre contrôle social des conduites que celui des pairs : la sécurité des personnes et des biens est considérée comme relevant de la responsabilité de chacun et les injonctions à respecter autrui, à faire attention à sa santé, à préserver le site, viennent seulement des autres participants.

Par leur mode de vie nomade, en contact permanent avec la nature du fait même de leur habitat, mais aussi leurs usages de produits, généralement perçus comme excessifs – souvent à raison -, les voyageurs¹⁰⁶, surtout lorsqu'ils sont anglais, incarnent cette dimension subversive. Leur style de vie est perçu comme un exemple des plus aboutis de la liberté, à travers l'idée de voyage permanent à laquelle ils sont associés et la précarité de leurs conditions de vie. Celles-ci symbolisent un détachement, sage et insolent, à l'égard des valeurs et des normes dominantes qui régissent le quotidien des sociétés occidentales : sédentarité et urbanité, activité professionnelle permanente pour des loisirs perlés, productivisme et matérialisme, carriérisme, enrichissement personnel... Quelle que soit la période de socialisation, ils suscitent une fascination, de l'ordre de l'admiration ou du mépris : entre fantasmes et réalité, ils représentent ce qui n'est pas osé et osable pour d'autres.

Néanmoins, chez les acteurs de la free-party, « il y a ceux qui ne voient rien de contestataire dans la techno [underground] et cette position est soit revendiquée, soit critiquée » et ceux pour lesquels, elle « possède des potentialités subversives qui sont peu, pas ou mal exploitées » et « ne parvient pas à proposer une alternative viable » (SUEUR C. (dir.), 1999).

106 Le terme a été approprié par les ravers français pour désigner ceux qui choisissent ce mode de vie.

L'observation, depuis le début des années 2000, des rapports à la free-party des membres de différents groupes de pratique (cf. recueil de données) révèle que pour une partie d'entre eux, la prédilection pour l'esthétique musicale, la transgression des lois, le libre accès à un lieu naturel ou post industriel, l'absence de service de sécurité, la disponibilité des produits illicites n'implique pas qu'ils pensent la free-party comme un espace de subversion des normes et valeurs dominantes et d'expérimentation de nouveaux modes d'organisation sociale et de relations humaines. Ils y apprécient d'abord la liberté qu'ils y trouvent et le fait qu'elle réponde mieux à leurs goûts culturels et à leurs engagements normatifs que les lieux plus classiques de la fête : discothèques et salles de concert.

Enfin, comme le suggère C. GICQUEL (2007), l'hétérogénéité des modes d'engagement des participants dans la free-party traduit cette diversité des significations qui lui sont données. « Les activistes » militent pour sa défense et sa promotion, via la création d'un sound-system et l'organisation de fêtes, et/ou la création d'un collectif visant à dialoguer avec les pouvoirs publics, ou encore, l'implication dans les associations de santé communautaire et d'autosupport. « Les affectifs », une majorité des participants, sont « principalement motivés par la fête et le plaisir qu'elle procure » et « s'intéressent faiblement à la dimension contestataire de la free-party », tout en appréciant « la fraternité » et « l'harmonie » dont est synonyme sa clandestinité. « Les entrepreneurs » se distinguent entre « artistiques », qui « souhaitent se professionnaliser dans le milieu musical et culturel », et envisagent la free-party comme « permettant l'accès à un domaine de compétences de manière autodidacte, sans passer par les écoles onéreuses d'ingénieur du son ou de réalisateur » ; et « commerciaux » qui « cherchent à gagner de l'argent (...) sans éprouver un intérêt particulier pour ces manifestations » en vendant de la nourriture, des boissons ou des produits illicites - la revente de produits illicites est cependant assurée par des personnes inscrites dans ces différents modes d'engagement.

3. Permanence des fonctions psychosociales de la sortie en rave

Parce qu'elle représente un « dispositif de modification de l'état de conscience » (FONTAINE A. et FONTANA C., 1996) et une « fête transgression » (POURTAU L., 2009) pour des personnes qui entrent alors dans l'âge adulte, la rave assure des fonctions d'étayage de la socialisation et de l'individuation.

Quand « des individus qui participent à des activités déviantes ont la possibilité d'entrer en interaction, ils sont portés à développer une culture constituée autour des problèmes qui découlent des différences entre leur définition de ce qu'ils font et la définition acceptée par les autres membres de la société. Ils développent une conception d'eux-mêmes et de leurs activités déviantes, ainsi que de leurs relations aux autres membres de la société. (...) Dans la

mesure où ces cultures existent à l'intérieur de la culture de la société globale, mais en se distinguant d'elle, on les appelle souvent des sous cultures » (BECKER H. S., 1986). La rave clandestine est ainsi un lieu de socialisation à une sous culture en rupture avec certaines des normes, des valeurs et des catégories de pensée de l'usage de substances psychoactives illicites, auxquelles les individus ont été socialisés durant leur enfance et leur adolescence.

De ce point de vue, la rave socialise, de manière paradoxale, à une "norme de consommation" en free-party (BENSO V., 2006) et à une sanction de « l'usage festif ». Cette sanction promeut, sinon la modération, du moins la gestion de ses propos et de sa conduite pendant la manifestation des effets des produits (HOAREAU E., 2004). Elle suggère aussi que l'usage de produits illicites – hors cannabis - doit être circonscrit à un contexte de fête et à la temporalité du week-end (raves parties, concerts et festivals), c'est à dire ne pas être quotidien et rester distinct des activités et des obligations de la semaine. Au sens élargi, il peut être "récréatif" (PETIAU A. et al., 2009) et s'inscrire dans des soirées liées à un événement particulier (anniversaire, concert, nouvel an..), ou des soirées ordinaires du week-end, chez un ami ou en extérieur.

La norme de consommation se manifeste dans le fait que leur usage concerne la majorité des ravers et dans les pratiques de don et de contre-don de produits aux personnes avec lesquelles on est venu à la fête ou que l'on y a rencontrées. Dans ce contexte d'hyper accessibilité et de survisibilité des usages de produits illicites, celui qui ne prend aucun produit de synthèse, ponctuellement ou régulièrement, suscite l'étonnement, l'incompréhension, voire des remarques sur l'incapacité à « se lâcher », à faire la fête, à accepter les effets désinhibants et modificateurs des produits, quitte à risquer de se montrer sous un autre jour que d'ordinaire. L'abstinence priverait de sensations et d'effets agréables, mais aussi du plaisir de les partager avec ses amis, et d'une participation pleine à la fête grâce au lâcher prise qu'induisent les produits. Si la consommation est normative c'est qu'elle participe de la convivialité de la fête : consommer c'est s'inscrire dans des échanges circulaires, monétisés (achat à un revendeur) ou de don/ contre-don (entre amis, connaissances, ou simple rencontre), et le temps de la prise, qu'il soit partagé avec une ou plusieurs personnes, est l'occasion de discussion sur des sujets divers.

Cependant, cette socialisation est irréductible à l'acquisition de savoirs, de savoirs-faire et de savoirs-être relatifs à l'usage de substances psychoactives illicites et à la sortie ou à l'organisation de raves, et à des catégories de pensées permettant de donner une signification positive à ses pratiques déviantes. T. TRILLES et B. THIANDOUM (2003) évoquent la vertu de « socialisation » que contient l'usage de substances psychoactives dans le contexte de la rave, dans la mesure où la fête a pour fonction de réguler les tensions sociales et de favoriser ainsi la rencontre de l'autre et la construction de relations. La pratique de danse, l'usage de substances et la participation à la fête impliquent des échanges, synonymes

d'acquisition de connaissances, de compétences et de savoirs-être dans la relation à l'autre. En l'occurrence, selon A. PETIAU et al. (2009), la rave s'inscrit dans une société où « les identités et les statuts sont moins hérités de la famille d'origine que construits par les jeunes eux-mêmes, par essais et erreurs, au travers d'expérience sociales et d'affinités électives ». Elle relève de ces « lieux d'expérimentation mis en place par les jeunes eux-mêmes, (...) espaces de socialisation où se réalisent les expériences, où se construisent les identités ».

La sortie en rave est synonyme d'intégration dans un groupe de pratique : elle s'effectue généralement avec les mêmes personnes, auxquelles peuvent s'ajouter ponctuellement ou durablement de nouvelles. Elle est synonyme aussi de rencontres, voire de nouement de liens d'amitié ou d'amour. Le déroulement de la rave est éminemment collectif : le trajet et le premier tour dans la fête, l'achat et la prise de produits, la danse et les pauses entre deux sessions de danse se font le plus souvent à plusieurs, au moins à deux. Les pourtours du dance floor et, dans une moindre mesure, le dance floor lui-même sont les lieux d'une conversation permanente, incessante tout au long de la nuit et plus encore dans la matinée et l'après-midi qui suit. L'observation des autres (leur look, leur état, leur manière de danser...) - une des activités favorites des ravers -, la découverte et la contemplation du lieu dans lequel se déroule la fête, l'appréciation de la musique, les retrouvailles avec un-e ami-e que l'on n'a pas vu-e depuis longtemps, la lecture de brochures de réduction des risques occasionnent des débats, l'expression d'émotions, des plaisanteries, des joutes verbales, des récits d'expériences, le partage de projets et de rêves.

Les sujets vont de la fête elle-même et des produits pris cette nuit-là, aux préoccupations de la vie quotidienne : les études, le travail, les relations de couple, les conflits avec les parents, la place et les conséquences l'usage de produits illicites et la sortie en rave dans sa vie quotidienne, en passant par les commérages ou le dernier album de tel ou tel artiste. A travers ces échanges, notamment avec des personnes qu'elles connaissent peu ou qu'elles viennent de rencontrer, les personnes découvrent des personnalités, des positionnements normatifs, des pratiques culturelles, des choix de métier et de style de vie, des histoires de vie, parfois très différents des leurs. Ces discussions et ces interactions participent de la formation de la pensée et de compétences psychosociales, et de l'acquisition d'une culture générale sur les pratiques de loisir, les métiers, les styles de vie, les histoires de vie d'autres personnes¹⁰⁷.

107 Ces échanges et ces conversations s'observent beaucoup plus en free parties où les personnes ont la possibilité de se mettre à distance des enceintes pour discuter, notamment dans les véhicules. A tel point, qu'il est fréquent que la proportion de discuteurs soit plus élevée que celle des danseurs, et qu'à quelques dizaines de mètres on entend un brouhaha de voix se mêlant à la musique aussi amplifiée soit elle. C'est moins le cas dans les raves ayant lieu en intérieur, où le volume sonore est, de fait, souvent plus élevé (les moyens matériels investis par l'organisation étant souvent plus importants), et où les allées et venues entre

D'autre part, la rave clandestine est une « fête transgression » (POURTAU L., 2009) au sens où elle relève de la transgression des lois et de la distanciation avec les normes de santé dont procède l'usage de substances illicites (BERGERON H., 2009). Elle est aussi, du fait de sa temporalité nocturne (au-delà de la soirée) et de son déroulement hors des espaces ordinaires de la ville et des activités de la semaine, un espace liminaire qui fonctionne selon des codes, des règles et des valeurs partiellement différents de ceux de la vie quotidienne (TURNER V. T., 1990). Aussi, à l'intérieur, à la faveur des effets des produits, de l'ivresse de la fête et de l'entre soi d'un groupe avec lequel sont partagés *a minima* des pratiques culturelles (usage de produits illicites, écoute de musiques électroniques, danse...) et des positionnements normatifs (sur les lois relatives aux rassemblements festifs, aux stupéfiants, à la propriété privée...), l'individu s'autorise des conduites, des attitudes, des raisonnements, des idées, des rêves et des projets différents de ceux qu'il peut avoir dans sa vie quotidienne.

Cette dimension transgressive est partagée au sein d'un groupe de pairs, de personnes placées elles aussi dans un « statut liminaire », entre adolescence et âge adulte (TURNER T. V., 1990). Son choix n'est pas vécu de façon solitaire, mais fait l'objet de discussions collectives, surtout dans les premiers mois de sorties en rave, lors des temps de repos et de redescende au petit matin, ou de soirées chez l'un ou l'autre membre du groupe de pratique. Cette réflexion critique élaborée avec les pairs aborde les (bonnes) raisons d'user de produits illicites et de se rendre en rave, sur les dommages et les risques et les contradictions normatives auxquelles ils exposent. Ces échanges nourrissent les interrogations et l'analyse de l'individu quant aux incidences possibles ou avérées de sa pratique, les choix qu'il fait pour la concilier avec les activités et les sociabilités du quotidien, et l'élaboration du sens qu'elle a pour lui. Ils stimulent sa réflexivité quant à son propre positionnement vis-à-vis des lois, des valeurs et des normes dominantes, mais aussi quant à la place dans la société qu'il occupe à ce moment-là de sa vie et à celle qu'il aimerait occuper en tant qu'adulte, quant à la voie professionnelle dans laquelle il s'inscrit et à son style de vie, et quant à ceux qu'il pourrait avoir.

Ainsi, C. GICQUEL (2007) suggère que la rave étaye l'individuation, entendue comme processus d'affirmation de soi et de quête de reconnaissance par autrui de son individualité. En étant indissociable d'une implication dans les relations avec les autres participants, la sortie en free-party permet à chacun de « se faire une place [dans le groupe] pour être reconnu et avoir le sentiment d'exister ». En effet, les personnes se rendent rarement seules en rave, et ont la quasi-certitude d'y retrouver des amis et des connaissances, d'y faire des rencontres. Les espaces situés autour du dance floor, ou un peu plus éloignés, autour et dans

dedans et hors de la salle ne sont souvent pas libres avant 4-5h du matin, voire sont impossibles avant l'arrêt de la fête.

les véhicules, sont le lieu d'une convivialité liée aux transactions de produits (achat, don/contre don, échanges) et à la dimension le plus souvent collective (au moins à deux-trois personnes) de leur prise. Le temps de cette convivialité ne se restreint souvent pas à la préparation du joint, du bong*, des traces ou des pipes de free base* : il s'étire ensuite dans ou devant le véhicule, ou sur le dance floor* à travers la poursuite de la conversation et des échanges de mimiques et de gestes visant à partager avec l'autre ce que l'on ressent ou pense. Cette convivialité relève aussi du partage usuel de boissons (alcool, jus de fruits, eau et café pour ceux qui ont pris un réchaud) et, dans une moindre mesure, de nourriture (biscuits salés, fruits secs, pain, fromage et charcuterie), entre membres du groupes de pratique comme avec des personnes que l'on vient de rencontrer.

Pour C. GICQUEL (2007), la signification de la sortie en rave réside « entre rejet de l'institutionnel et institution de soi ». En s'inscrivant à la fois dans une époque caractérisée par l'injonction à « la performance, en tant qu'acte, réalisation et même (dé)mesure, prônée et même inhérente à nos sociétés individualistes, capitalistes et démocratiques », et dans la transgression des lois et normes dominantes, « la free-party représente une technique paradoxale d'individuation dans un cadre spatio-temporel particulier ». Elle illustre par excellence une société où « l'individu n'est plus institué mais le devient au moyen de l'altérité, de la relation et de l'expérimentation. (...) Il cherche à sortir du lot, des lieux balisés, aseptisés, à s'écarter de la norme, de l'institutionnel en s'aménageant une 'zone d'autonomie temporaire' nécessaire au processus de subjectivation ». Sa dimension transgressive implique que « La free-party questionne le lien social, le droit de disposer de soi et le devoir d'appartenance à la société à une société, les limites entre le libre et le lié, le privé et le public, l'individuel et le collectif ».

La rave participe de l'individuation au sens d'expérimentation de soi et d'affirmation de ses positionnements culturels, normatifs, idéologiques. Le temps d'une nuit ou de plusieurs jours, la prise de risque liés à l'usage de produits et à la sortie hors de la ville, synonyme d'affranchissement des services du quotidien (commerces de proximité, pharmacies, guichet de banque, secours...), impliquent un apprentissage de l'autonomie dans la gestion des besoins primaires : prévoir des vêtements adaptés à la saison, la boisson et la nourriture, se mettre à l'abri, veiller à sa sécurité, à se ménager des temps de repos, surtout si l'on conduit et/ou si l'on travaille ou étudie dans les jours suivants. A cela s'ajoute la dimension expérimentale propre à l'usage de produits psychoactifs. Il nécessite une observation des effets sur son corps, ses perceptions et le cours de sa pensée, sa relation aux autres, ainsi qu'une réflexivité sur son « rapport aux plaisirs » (LALANDE A., 2000), et une responsabilisation face aux effets non recherchés, aux dommages et aux risques, synonyme d'élaboration de techniques et de stratégies permettant de les éviter ou de les réduire.

Elle est support à l'individuation en ce qu'elle véhicule des pratiques et des codes que l'individu peut s'approprier pour mettre en scène son adhésion à un style de fête communément associé à l'usage de produits illicites et se distinguer ainsi de ses parents, des adultes ou encore de jeunes adultes ayant fait d'autres choix culturels. Adopter certains signes (à commencer par l'écoute de musique techno à fort volume) ou toute une panoplie de signes d'appartenance culturelle (piercings, tatouages, casquette, coiffures particulières, vêtements larges, solides, militaires), s'absenter du foyer familial tout un week-end ou presque et des repas familiaux dominicaux, revenir en portant sur le visage (traits tirés, expressions du regard inhabituelles...) et les vêtements (boue, taches, déchirures) les stigmates d'une nuit passée à « battre la campagne » (GRYNNSZPAN E., 1999) et prendre des produits psychoactifs incertains, c'est afficher certains choix et remettre en questions de lois ou de codes sociaux.

Enfin, selon A. Fontaine et C. Fontana (1996), la rave, surtout lorsqu'elle est clandestine, constitue un dispositif de modification de l'état de conscience, similaire aux « dispositifs de transe » dans d'autres cultures (LAPASSADE G., 1990). En effet, elle s'organise autour de différents inducteurs qui favorisent, à différents degrés selon les individus, la rupture avec l'état de conscience ordinaire, les manières de percevoir et d'appréhender le réel, et les attitudes, les manières de se conduire et d'interagir avec les autres. Le premier de ces inducteurs est la sortie de la ville et l'éloignement des espaces de la semaine, « le secret » sur le lieu de la rave et « l'aventure » qui réside dans le fait de trouver son chemin jusqu'à elle, à partir de la boîte vocale, des indications données par le passeur¹⁰⁸ ou des amis déjà sur place, des indices laissés par les organisateurs (rubalise accrochée aux arbres, ballons, graphittis..).

La surstimulation sensorielle induite par un environnement inconnu dans lequel il faut apprendre à se repérer en pleine nuit, l'immersion dans une foule en effervescence, les jeux de lumière, constants, irréguliers ou stroboscopiques, enfin, la musique techno amplifiée, répétitive, composée de sons dont les couleurs et les enchaînements sont imprévisibles, et qui ne s'arrête *jamais* durant la nuit, sauf problème technique, constituent un second inducteur. Les deux autres inducteurs sont la prise de substances psychoactives, dont les effets de modification de l'état de conscience sont plus ou moins intenses, selon qu'il s'agisse de l'ecstasy/MDMA* et des psychodysléptiques (LSD*, plantes et champignons hallucinogènes*, kétamine*) ou des stimulants et des opiacés, et la pratique de la danse. En effet, celle-ci, « à la longue, entraîne des troubles de l'équilibre et des modifications de l'état

108 Les boîtes vocales indiquent parfois un lieu de rendez-vous avec un « passeur », une personne de l'organisation qui donnera les dernières indications pour parvenir à la rave.

du danseur au niveau physiologique et psychologique » et « permet le déploiement d'un enthousiasme grandissant » (FONTAINE A., FONTANA C., 1996).

Or, ce dispositif de modification de l'état de conscience participe d'un « dédoublement du je » : en effet, « le trait commun aux états modifiés de conscience » est l'expérience de « dédoublement » du sujet, soit une expérience à travers laquelle « le sujet qui change et se voit changer, paraît observer ce changement à partir d'un point qui lui reste fixe, reste éveillé, reste attaché à la terre ferme pendant qu'une autre 'partie' de lui-même (...) joue à se laisser aller à ce dérèglement » (LAPASSADE G., cité par FONTAINE A. et FONTANA C., 1996, p.56).

L'expérience est synonyme d'observation de soi *sous effet* des substances¹⁰⁹ et de comparaison entre la personnalité, la manière de se mouvoir, de s'exprimer et d'interagir dans un état de conscience ordinaire et celles que l'on peut avoir dans un état de conscience modifiée¹¹⁰. L'observation de l'amplification ou, au contraire, l'atténuation des sensations, des émotions et des pensées et les changements dans ses manières de communiquer et d'agir qu'induisent le dispositif de la rave est donc propice à l'analyse de ses façons d'appréhender et d'être affecté par certaines situations et événements, durant la manifestation des effets psychoactifs ou lorsqu'il est dans un état de conscience ordinaire. La modification de l'état de conscience s'accompagne, en outre, le temps de la manifestation des effets des substances, d'une ré-élaboration de repères cognitifs dans le rapport à soi, à l'autre, aux normes, et d'une désinhibition de la parole et de l'expression du corps et des désirs.

L'expérience favorise ainsi une introspection sur sa personnalité, son histoire personnelle et sur sa vie d'adulte, qu'une partie des ravers recherchent explicitement (FONTAINE A., FONTANA C., 1995 ; HOAREAU E., 2001). L'observation de soi et la comparaison de ses attitudes, de ses manières d'être en relation à l'autre, de ses façons d'appréhender le monde ou de penser son histoire personnelle en état de conscience modifiée avec celles de l'état de conscience ordinaire favoriserait le contournement ou le dépassement d'habitudes de raisonnement, de schèmes de pensée, et de mécanismes de défense et de refoulement qui structurent la réflexion.

109 E. JÜNGER (1991) souligne à propos de son usage de cocaïne : « Avec la dose croissait le risque. Il semble que, dans des situations dangereuses, nous pouvons détacher de nous une instance observatrice. (...) De temps à autre, cet observateur qui apparaît tantôt soit comme un accélérateur, soit comme un modérateur, choisit également la forme d'intervention de la logique, à contrecœur » (p.283).

110 Ce décentrement par rapport à soi se fait cependant à des degrés différents selon qu'il s'agisse de substances apaisantes ou stimulantes, ou de substances psychodysléptiques, plus propices à l'observation de soi et à l'introspection.

En l'occurrence, certains font l'expérience d'une *métanoia*, une remise en question fondamentale de leurs choix quant à leur vie d'adulte (PETIAU A. et al., 2009). Elle peut se traduire par une réorientation totale du mode de vie, vécue comme une harmonisation de ses désirs, de ses positionnements idéologiques et/ou culturels, et de son activité professionnelle (KOSMICKI G., 2010). Ainsi, en relevant de ces expériences dans lesquelles l'individu se socialise, s'éprouve, s'observe et s'interroge sur sa personnalité, sur son style de vie, sur ses désirs, et sur ce qu'il y cherche, trouve, perd ou peut perdre, la sortie en rave et l'usage de substances psychoactives illicites participent de l'évolution des représentations qu'il a de lui-même et de sa maturation psychologique et intellectuelle. Ils contribuent au processus d'individuation, d'affirmation de sa personnalité, de ses goûts, de ses idées, de ses choix de vie auprès de son entourage, à commencer par ses pairs et sa famille.

Cette affirmation de soi s'apprend aussi dans la démonstration de ses choix de consommation, qu'ils versent dans l'excès, dans l'hyper investissement de la norme de consommation, ou, à l'inverse, dans le refus de s'y conformer et dans la modération. En effet, le choix de certaines personnes s'abstenir de tout ou certains produits, soit exceptionnellement ou régulièrement, est respecté et les discours d'incitation explicite sont rarement rapportées et observables, sinon se font de manière tellement caricaturale que l'on peut douter de la sincérité de l'apologue. Au fil de ses refus auprès de son entourage, la personne apprend à faire connaître ses goûts pour tel(s) ou tel(s) produit(s) – y compris le cannabis - et se voit de moins en moins proposer de partager des traces ou un quart de buvard ou de comprimé – jusqu'à plus du tout. En revanche, ne partager que l'alcool, le tabac et/ou le cannabis et ne pas prendre de produits de synthèse, c'est sortir d'une partie des échanges et des pratiques de partage. C'est sans doute aussi renvoyer ses pairs à leurs propres choix de consommation, interroger l'évidence de la prise de produits systématiques en rave, et occuper ainsi la place de l'empêcheur de consommer en rond.

III. Transition. Une subjectivation de l'expérience déterminée par la période de socialisation à la rave ?

La rave-party s'inscrit dans l'histoire occidentale des pratiques festives associant un style musical, et usage d'alcool et d'autres substances psychoactives licites ou illicites. Elle naît en 1990, en Angleterre, lorsque le gouvernement tatchérien engage une politique répressive de l'usage d'ecstasy, sur fond de *house music*, dans les clubs et dans des lieux squattés. L'histoire de la rave française débute en 1989-1990. Son arraisonnement législatif et médico-social par l'État participe de l'émergence progressive de deux styles de rave, aux caractéristiques esthétique, notamment musicale, économique et idéologique différentes : les raves des courants *house* et *techno*, et celles des courants *acid core* et *hardcore*, que leurs aficionados appellent rapidement *free parties*.

Trois périodes dans l'histoire de la rave française peuvent être distinguées entre 1990 et 2010. Dans la première (1989-1995), les raves, où sont diffusées de la *house*, de la *techno* et de la *transe goa*, restent confidentielles, se déroulant légalement dans des discothèques ou des lieux loués, ou clandestinement dans des lieux appropriés illégalement. En 1992, le sound-system* *Spiral Tribe* organise les premières raves *acid core* clandestines au prix d'entrée libre (« free-party »). Comme en Angleterre, le succès que rencontrent notamment les raves illégales préoccupe bientôt les pouvoirs publics et à partir de 1993, apparaissent des refus d'autorisation et des annulations administratives.

Dans la seconde période (1995-2001), inaugurée par une circulaire de la M.I.L.A.D. (1994), la répression se systématisait, avec des interruptions, parfois violentes, par les forces de police. Une majorité de participants et d'organisateur se rabat alors sur les raves légales ; une minorité privilégie d'autant plus les clandestines : les *transe goa* qui se raréfient et/ou les *free parties hardcore* qui prennent une signification subversive et se multiplient. Entre 1995 et 1996, à la suite des premières initiatives de ravers, naissent les associations de santé communautaire et de réduction des risques dédiées aux raves. En 1999, une nouvelle circulaire reconnaît la « culture techno » et instaure un cadre favorable aux organisateurs de rave qui respectent les différentes législations sur la fête.

Au cours de la troisième période (2002-2010), les *free-parties* sont également reconnues avec la mise en place d'un cadre législatif spécifique. Suite à un coup de force des sound-systems en été 2002, contre l'amendement Mariani et la Loi de sécurité quotidienne, l'État négocie avec le Collectif des sound-systems la mise en place de teknivals légaux et la tolérance à l'égard des free-parties de moins de 500.

Par ailleurs, entre 1990 et 2010, on assiste à une diversification relative des usages de substances illicites dans les raves clandestines et à l'accroissement de la présence de

personnes de moins de 25 ans et de celles en grande précarité. Ces évolutions alimentent, chez des ravers qui y ont été socialisés à différentes époques, un discours déplorant le déclin de la rave, exprimant sans doute surtout un « sentiment d'épuisement de l'expérience » (CASTEL R., 1998). En outre, l'hétérogénéité historique des significations données à la sortie en rave et la permanence de ses fonctions psychosociales de socialisation, d'étayage de l'individuation et de la régulation des tensions individuelles, que suggère la permanence de son dispositif matériel et social, tendent à infirmer l'hypothèse d'un changement profond du sens donné à l'usage de produits illicites dans ce contexte.

A l'instar des acteurs de la rave-party, certains chercheurs ont interprété la diversification des pratiques d'usage et l'évolution de son public, à la fois, comme le signe d'une désaffection à l'égard des valeurs et des significations originelles de la rave, et la conséquence de l'évolution de ses rapports avec l'État (FONTAINE A. et FONTANA C., 1996 ; SUDERIE G. et al., 2010 ; HOAREAU E., 2005)¹¹¹. Cette affinité avec le discours nostalgique et mystificateur d'une époque originelle de la rave chez ses acteurs (organisateur, participants, intervenants de santé communautaire) conduit à se demander ce que doit cette analyse à la proximité des chercheurs à leur terrain d'étude et à leur propre désenchantement quant à ce que peut laisser espérer une contre-culture en terme de changement social.

D'autre part, le constat de la diversification des usages et des profils d'utilisateurs est aussi un effet de l'observation elle-même et d'une visibilisation croissante de leur diversité historique. Non seulement, aucune enquête ne les a objectivés avant les travaux de l'IREP (1999) et de C. SUEUR (dir.) (1999), mais leur connaissance n'a cessé de s'étoffer à partir de 1995 : la rave est de plus en plus investie par des étudiants et des chercheurs en sciences sociales, les associations de santé communautaire, et le dispositif TREND de l'OFDT (observation systématique à partir de 1999). Chez les intervenants de réduction des risques, généralement anciens ravers, le déplacement dans un rôle d'acteur de prévention et de sécurisation favorise une objectivation de la diversité des usages dans les rapports d'activité et les plaidoyers en faveur de la mise en œuvre d'actions de réduction des risques en rave. En outre, avec le temps et la multiplication des moments d'observation, s'accroît la diversité des informateurs rencontrés, porteurs d'autant de récits différents relatifs à l'usage.

111 Dès 1996, FONTAINE A. et FONTANA C. (1996) soulignent la présence d'« adeptes de la défonce », « un nombre d'individus croissant [qui] consomment des drogues non pas pour accompagner la fête mais qui vont en rave pour en prendre ». En 2010, G. SUDERIE et al. (2010) avancent que « Si les drogues de synthèse furent longtemps la référence, l'émergence de nouveaux usagers, du fait de l'arrivée de nouvelles générations peu marquées par l'expérience originelle des fondateurs et l'ouverture de cet espace à d'autres milieux festifs [public des discothèques ou des festivals] et urbains [personnes usagères en grande précarité], a diversifié les molécules consommées et les modalités d'usage ».

Enfin, cette hypothèse d'une désaffection progressive des valeurs, des codes et des règles données à la rave et des significations données à l'usage de substances psychoactives illicites dans son cadre n'a pas été vérifiée par une analyse comparative de celles que leur attribuent des personnes qui y sont sorties à des périodes historiques différentes. Or, entre 1990 et 2010, la rave connaît des évolutions synonymes de changements des cadres que les personnes sont susceptibles de mobiliser pour construire leur interprétation de l'expérience de l'usage lors de l'interaction avec le sociologue. En effet, à l'évolution des catégories de pensée dominantes de l'usage de produits illicites et de la rave (cf. Chapitre 1), s'ajoute celle des interactions en son sein : hétérogénéisation socio-démographique des participants et diversification de leurs pratiques d'usage, arrivée des associations de réduction des risques, durcissement puis pacification des relations avec les forces de l'ordre, massification des fêtes amplifiant l'anonymat des relations festives. Comparer les définitions individuelles des incidences de l'usage sur son entrée dans l'âge adulte selon la période historique de socialisation à la rave vise ainsi à vérifier si elles varient effectivement en fonction des contextes historiques d'interactions dans lesquels s'est inscrite la pratique.

Les résultats



Chapitre 3. Les traits communs des expériences individuelles

Ce chapitre explicite d'abord les différentes définitions des incidences de son usage de substances psychoactives illicites sur son entrée dans l'âge adulte qui ont été co-construites avec les personnes interviewées. Leurs propos ont été catégorisés à partir de l'hypothèse qu'il existe *a minima* trois types de définition : une positive (des incidences essentiellement bénéfiques), une négative (des incidences essentiellement préjudiciables), une nulle (une absence d'incidences).

Les récits recueillis pour cette recherche illustrent la diversité des trajectoires de polyusage des personnes qui sortent ou sont sorties en rave parties. Aussi, ils se prêtent particulièrement à la comparaison des caractéristiques de l'expérience selon le type d'interprétation de l'expérience, de telle sorte qu'il soit possible de vérifier si celui-ci peut s'expliquer par le fait de s'être engagé de telle ou telle manière dans la rave, d'avoir investi telle(s) ou telle(s) modalité(s) d'usage, d'avoir vécu tel(s) ou tel(s) dommage(s) de l'usage, ou d'être dans telle ou telle situation sociale.

De même, la troisième partie procède à la comparaison des catégories de pensée privilégiées pour parler de l'usage de produits illicites, de la rave en tant que contexte de cet usage, et des « apprentissages sociaux de la régulation de l'usage » (ZINBERG N. E., 1984) en son sein, afin de vérifier si elles jouent un rôle déterminant dans l'interprétation de l'expérience.

I. Définitions des incidences de l'usage sur son entrée dans l'âge adulte et caractéristiques de l'expérience

A) Trois définitions

La tonalité positive des réponses des uns à la question des incidences de l'usage sur son entrée dans l'âge adulte, négative des autres, et l'effort d'autres encore pour donner une réponse, comme si elle ne faisait pas sens, permet de vérifier l'existence de trois grandes définitions des incidences de l'usage sur son entrée dans l'âge adulte. Elles sont présentées à partir d'extraits répondant, parfois dès l'ouverture de l'entretien, à la question. L'ensemble de la réponse, parfois donnée en plusieurs temps, est exposée afin de rendre compte au mieux du point de vue des personnes, mais aussi d'esquisser les pistes d'analyse qui y apparaissent et seront développées ensuite. Afin de faciliter la comparaison des récits, dans la cartouche

qui suit l'extrait d'entretien, chaque personne est identifiée, outre le pseudonyme et les données socio-démographiques, par l'année de la première sortie en rave (ou free-party) et par le type de définition des incidences de l'usage ou interprétation de l'expérience (I1, I2, I3).

1. Une définition « bénéfique » (interprétation I1)

Vingt-trois personnes définissent les incidences de leur usage des substances psychoactives illicites comme ayant été bénéfiques du point de vue de leur maturation psychologique, de leur socialisation aux rôles d'adulte et de leur individuation. Cela s'accompagne d'expressions du visage, de tonalité de la voix, de gestes et de postures qui expriment le contentement, la sérénité, la joie, voire une certaine fierté, d'avoir vécu une expérience qui n'est pas commune et reste singulière.

Elles ont le sentiment qu'elle leur a permis de nouer de nouvelles relations, développant ainsi leurs compétences psychosociales. Elles pensent que cette expérience a été source de nouvelles connaissances quant à l'hétérogénéité biographique, culturelle, socio-économique, idéologique des personnes qui composent la société, et analysent ces connaissances comme les ayant rendu plus sensibles à l'altérité, plus attentives et accueillantes à l'égard des différences de l'autre.

Elles disent aussi que l'observation de soi, la nécessité de ré-élaborer des repères cognitifs et d'action qu'implique la modification de l'état de conscience (FONTAINE A., FONTANA C. 1996), de gérer les effets des substances sur sa perception du monde, sa conduite, sa manière de parler et d'interagir, de réguler leur consommation pour limiter ses préjudices sanitaires, relationnels et sociaux, leur ont permis de mieux connaître leur personnalité physique et psychologique. Cette connaissance serait ainsi source d'apprentissage d'une meilleure gestion de leurs émotions, de leurs réactions à autrui ou à un événement, et d'une plus grande attention à leurs corps, à ce qu'il est capable d'endurer, d'un plus grand souci de préservation de soi.

Elles suggèrent aussi que leur engagement dans une pratique déviante les a socialisées à des styles musicaux, à des pratiques festives, à la transgression de certaines lois, à des positionnements idéologiques, et les a confrontées à des conflits de valeurs et de normes, à la nécessité de le concilier avec d'autres engagements scolaires, affectifs, sociaux, à des choix de style de vie. Certaines soulignent que l'usage de substances psychoactives illicites et la sortie en rave clandestine, dans leurs dimensions transgressive, liminaires et de rupture avec les raisonnements et codes cognitifs ordinaires, leur ont permises de se décaler et d'avoir un regard critique sur leurs parcours et les projets d'avenir qu'ils avaient jusque-là ou l'incertitude dans laquelle ils se trouvaient. Ceci, à tel point que leur expérience les auraient aidé à trouver une voie professionnelle dans laquelle ils sont le sentiment de s'épanouir,

parce qu'elle correspond à leur personnalité (la représentation qu'ils en ont), à leurs centres d'intérêts, à leurs positionnements culturels et idéologiques.

Autrement dit, ces personnes expriment, plus ou moins explicitement, que ces connaissances acquises ou élaborées, cette socialisation et cette expérience de la transgression au sein du groupe de pairs, les questionnements, les changements de perspectives, les choix auxquels confronte l'engagement dans la pratique déviante, les ont amenées aussi à s'interroger sur leur rapport aux attentes sociales, notamment parentales, et sur la manière dont elles désiraient vivre leur vie. En leur permettant de mieux se connaître et de se situer plus clairement vis-à-vis des normes et d'autrui, son expérience les aurait aidées à distinguer leurs désirs des attentes de l'entourage, notamment des parents, et à les affirmer à travers notamment des choix d'activité professionnelle et de style de vie.

Il reste que les personnes n'assèment jamais leur interprétation comme une vérité et celle-ci est souvent imprégnée de questionnements, de doute, et d'humilité dans l'affirmation. Ainsi, mettent-elles en exergue la difficulté à démêler ce qui relève spécifiquement de l'usage de substances psychoactives et, d'autre part, de son inscription dans une sociabilité de pairs et de l'ensemble des changements et des choix auxquels confronte l'entrée dans l'âge adulte. Elles soulignent que « c'est un tout », entre l'expérience des produits eux-mêmes, les personnes qu'elles ont été amenées à côtoyer du fait de leur usage et leur contexte de consommation. En l'occurrence, si certaines l'explicitent plus que d'autres, leur analyse rétrospective de l'expérience est généralement plus complexe que ce qu'il n'y paraît au premier abord, car dialectique. C'est à la fois le fait de s'y être investi et celui de s'en être distancié, le fait d'avoir vécu des choses positives et d'avoir vécu des choses négatives, éprouvantes, tristes, qui les amènent à penser qu'elle a été bénéfique.

« Le côté psychanalytique du truc, le MDMA, j'avais lu ça il y a longtemps, on appelle ça une drogue entactogène, qui donne envie de toucher les gens. Dans la famille on est vraiment pas comme ça, on est plutôt froid (...) Du coup j'ai fait une déprime en septembre-octobre sans penser à ça, je pensais que c'était le retour à Marseille, (le festival *transe* en Roumanie c'était tellement bien, je pensais que c'était reprendre le train-train. Et puis chez le psy, ça a fini par remonter cette petite phrase qui m'avait parue sans importance parce que je le savais, en fait j'ai réalisé que c'était ça. Récemment ma mère m'a dit, " il m'a fallu 20 jours avant que je te touche et avant que je te prenne dans mes bras ", et maintenant quand je touche une fille, ça me fait péter les plombs, j'ai le cerveau qui part en vrille, et du coup, le MDMA ça compensait ça, ça me désinhibait, fin ça me faisait passer à travers de cette névrose, et j'arrivais à prendre du plaisir, à toucher des gens que je connaissais pas. Même si c'était juste en teuf, j'avais l'impression d'être comme les autres, alors que normalement je suis vachement en retrait, et ça je le comprends au bout de 20 ans. Donc pendant 20 ans, grosso modo, je tombais amoureux le samedi et puis je me faisais larguer le samedi (s'esclaffe) (...) [*Mais sur l'expérience des produits, sans forcément partir sur un truc psychanalytique, mais ça t'aurait apporté, ça t'apporte quoi par rapport à d'autres expériences de particulier*] ce que ça m'a apporté vraiment de bien à la base c'est de pouvoir faire 12h de teuf sans m'endormir. C'était vraiment un support à

la base, c'était un artifice chimique pour pouvoir profiter de la teuf jusqu'à la fin et surtout quand je fais des visu¹¹², que ça dure longtemps. *[Mais alors du coup je peux pas m'empêcher de faire le lien avec le moment où tu parlais des conso de cannabis, et où tu fumais pas et où, tu l'as dit à un moment donné, t'étais " Daniel celui qui consomme pas ", du coup ça te permettait de plus être dans cette position-là]* Ah beh oui, surtout avec le MDMA, à cause du côté entactogène, on a l'impression d'être en communion avec tout le monde, du coup, là je sortais de ma position de vilain petit canard pour me retrouver au milieu de tous ces gens, avec tout le monde souriant... *[En même temps, pour sortir de cette position de vilain petit canard, tu aurais pu, au lieu de consommer avec eux, aller dans un autre milieu où il y a pas de consommation]* Mhmm ouais, mais j'ai toujours aimé la nuit (il rit), j'ai toujours aimé la musique (...), j'ai jamais été sportif... j'aime la technologie donc quand il y a eu les lasers, les roboscan, ça me parlait aussi, les visu, c'était une musique qui correspondait à son époque, y compris avec la chimie qui allait avec » *[Daniel, 46 ans, designer industriel, 1992]*¹¹³

« tu rencontres la teuf donc tu lâches ton monde que tu avais d'habitude et puis voilà, tu te lances à corps perdu là-dedans (...) *[quelle place ça a eu par rapport à ton éducation, à ton histoire... sans forcément rentrer dans de la psychanalyse]* Moi ça a eu une grosse, grosse place quand même, (...) dans le sens où plein de fois je me suis dit " j'arrête tout, je saute dans mon camion et je me casse comme les autres ! " (Elle rit) (...) *[Cette expérience elle a eu quelle place ? Par rapport à toi, ton évolution, ce que tu es aujourd'hui ?]* Je pourrais pas dire en pourcentage, mais je pense plus de 75% ma personnalité, pour moi, ça fait partie de ma vie et ça fera toujours partie de ma vie (...) *[par rapport à ton enfance, tu me dis qu'elle a pas été très heureuse, tu as l'impression que cette expérience elle t'a fait du bien, par rapport au regard que tu as sur toi par exemple ? ou ta relation avec les gens ?]* Ouais, quand même c'est un milieu où tu as quand même intérêt à t'imposer un peu sinon tu te fais vite écraser, tu te fais vite bouffer, donc ça a quand même servi à s'affirmer dans le bon sens, ça a quand même permis de développer cette capacité à dire des fois " oh, t'es bien gentil " ou... (...) ça te fait grandir aussi, c'est sûr, mais après c'est pas forcément malsain. (...) Si c'était à refaire, je pense que je me mettrais moins de barrières, ça c'est sûr, vraiment cette histoire d'éducation qui m'a bloquée dans certains trucs, vraiment j'essaierais de les faire complètement exploser dès le début (...) certains que j'ai connus ils avaient jamais fait d'étude et eux ils ont jamais eu une once de scrupules à faire ce qu'ils faisaient *[T'as pas de pression]* Aucune pression, ni de pression de tes parents qui vont te dire " ah mais non, t'as fait des études, t'as fait ci, t'as fait ça ", ou tes frangins, tes sœurs, ou je ne sais qui (...) vivre les produits sans avoir ces barrières-là, c'est pas aller plus loin dans...*[Dans la prise de risques ou tout ça]* Non, voilà, c'est pas prendre plus de risques » *[Samantha, 38 ans, guide conférencière, 1992]*

« Depuis l'âge de mes 16 ans, j'ai fait mon apprentissage, j'ai eu mon BEP, j'ai toujours bossé, la drogue ça m'a jamais empêché de faire quoi que ce soit dans ma vie

112 Daniel est VJ, Video Jockey : pendant la rave, il projette des mix d'images qu'il a préparés mais qu'il recompose aussi durant sa prestation.

113 A la première lecture, la réponse de Daniel – comme celle de Pétula - renvoie plus aux fonctions psychosociales de l'usage dans le cours de l'expérience qu'à l'analyse rétrospective de ses incidences, et à leur appropriation du terme de « place » de l'usage que j'utilise – qui peut être entendu au sens de « fonctions ». Cependant, la deuxième partie de sa réponse aborde ses goûts culturels à partir desquels il a construit en partie son identité.

professionnelle, ni de me lever le matin (...) [*Qu'est-ce que ça t'a apporté dans ta vie ?*] Déjà... je sais pas si c'est vrai ou pas, mais enfin pour moi, ça m'a fait mûrir, tout ce qui est LSD, quand j'avais pris ça le week-end, la semaine d'après, j'avais mûri un peu plus et puis j'avais peut être l'esprit un peu moins adolescent, bon je parle vraiment des acides, parce que vraiment comme on dit, ça t'ouvre des trucs dans ta tête (il rit) (...) Puis après vraiment ce que ça m'a apporté en bien, à part ça, c'est de bons souvenirs parce qu'on a fait des fêtes très bonnes grâce à ça, mais après j'ai toujours l'image de mes trois amis qui s'en vont en psychiatrie. Donc tu vois, tout le bien, toutes les choses trop bien que j'ai vécues, sans me faire de bad trip ni rien, quand je pense à mes trois amis proches qui sont partis en psychiatrie, franchement c'est dur. (...) je suis content d'avoir vécu tout ça très jeune, et je pense, que ça m'aurait fait plus de mal aujourd'hui si j'avais attaqué en plein les drogues dures tard. Bon, je sais pas, peut être que je me trompe... » [Christophe, 32 ans, marin mécanicien, 1995]

« en fait, je trouve que globalement c'est très positif, (...) je suis sûr que ça m'a apporté plein de choses en termes de perception, d'état d'esprit dans la fête, où tout de suite tu peux vite te mettre dans un niveau festif, quand t'es bloqué dans un état un peu statique... (...) quand je vais dans des soirées, quand ça m'arrive, je me remets facilement dans un état d'esprit comme ça. Puis je pense par rapport à la perception de plein de choses, globalement de la vie, toute façon on est plus ouvert (...) T'as des chemins de vie qui font que t'as la possibilité d'aller vers là, après tu te laisses plus ou moins porter par la vie. (...) Tout est possible au final, tout dépend de l'énergie que tu y mets à ce moment-là, ou de la volonté que tu peux avoir à tel ou tel truc, ça, ça dépend des parcours de vie, de chacun... Moi, si j'avais suivi le parcours de vie dans lequel je m'étais lancé à ce moment-là¹¹⁴, je serais sûrement en train de bosser pour une grande banque d'affaires, en train de faire des algorithmes pour prédire des krachs boursiers (il rit) mais au final j'ai fait un choix de me dire " ouais, je suis pris dans une école d'ingénieur, mais je vais pas y aller parce que au final c'est autre chose qui m'intéresse ". C'est sûrement parce qu'il y a eu d'autres événements dans ma vie qui ont fait que je voulais aller vers autre chose » [Jules, 40 ans, sociologue, 1995]

« Super expérience, ouais ! Je regrette rien. Attention, j'en chie, parce que quand t'as eu une étiquette entre guillemets, 'tention ça pèse, le produit il m'a tapé sur la tête... mais je sais pas si j'aurais été autant ouvert, si j'avais eu une vie carrée, jamais j'aurais goûté à tout ce que j'ai goûté, par tous les chemins par lesquels je suis passé, et je le regrette pas, au moins j'ai une vie bien pleine. (...) Ma trentaine elle commence trop bien, de 20 à 30 ans, tu te cherches encore (...) [*Dans ton histoire au sens large cette expérience elle aura eu quel rôle ?*] Ça a changé ma vie (il rit). C'est tout. Ça a changé ma vie. Une autre perception des choses, voir les choses autrement... des fois, dans nos vies, de (pas) voir le bout de notre nez, ça m'a permis de voir autre chose, des bons trucs et des mauvais, et c'est ce qu'il y a de bien, au moins t'en tires une bonne..., t'as des trucs qui excellent, dans l'art ou dans le machin, qui te font dire " putain ce milieu, c'est un truc de fou !" (...) J'ai perdu du temps, on perd du temps aussi avec la défonce. Entre nous, j'aurais pu avoir une autre vie. J'aurais pas touché à ça, oh pauvre ! » [Thomas, 32 ans, conducteur d'engins, 1996]

« [*Et si aujourd'hui tu faisais un bilan sur la place que ça a eu cette expérience dans ta vie...*] Enorme. Je pense que c'est ce qui m'a façonné le plus. Maintenant je suis ce que je

114 Jules évoque moins ses expériences de LSD et d'ecstasy en free-party que la période, en terminale, au cours de laquelle il a commencé à fumer régulièrement du cannabis.

suis surtout pour mon histoire de consommation¹¹⁵, avec ma consommation je suis arrivé à une sensibilité sur certaines choses et une conscience d'autres, que je trouve que sans, c'est pas possible d'avoir. Ceux qui n'ont pas consommé ne peuvent pas arriver à comprendre certaines choses. Et à côté de ça, aussi des multiples vies qu'il y a à côté : de dormir à la rue, de partir sans le sous, de prendre le train sans ticket ou... non, je trouve que la consommation de drogues a été l'expérience la plus marquante de ma vie (...) La question consommation m'a fait beaucoup réfléchir sur moi-même... moi, la kétamine ça m'a fait comprendre des choses psychanalytiques sur moi-même, (...) par exemple, j'ai découvert que l'une de mes peurs c'est la solitude parce que beaucoup de fois, quand j'étais en K-hole*, moi je suis seul, moi je suis terrifié parce que je suis seul, parce que " ça va ne jamais terminer ça, j'ai pas les potes autour de moi "... C'est pas que ça suffit de prendre de la drogue, ça suffit pas, il faut prendre de la drogue et après réfléchir sur ce que tu es en train de faire [*Sur ce que tu as ressenti*] oui, le problème c'est toujours la façon dont tu prends certaines choses, comment tu interprètes...» [Michele, 28 ans, étudiant anthropologie, 1998]

« En fait, après, la free-party ça a inspiré pas mal de choses qui ont un petit peu initié ma voie professionnelle. Donc je me suis initiée à la manipulation d'objets enflammés. Après avec d'autres personnes que j'avais rencontrées en free-party ou dans des festivals de théâtre de rue, on a monté une association qui s'appelle La Tête dans les étoiles (...) Pour résumer c'est ce milieu-là et le fait d'avoir pris des drogues psychoactives qui m'ont activé certains raisonnements, qui ont fait ce que je fais aujourd'hui (...) le LSD ça m'a vraiment servi à casser, à déstructurer toutes les bases que j'avais parce que si je déstructurais pas ça, je pouvais pas avancer, en tous cas comme je le voulais, comme j'avais l'impression de le vouloir. Tu te sens bloquée par toute ton éducation, par tout ce qui a déjà été mis en place et c'est des choses vachement fortes qui t'ont construite, donc il fallait quelque chose de vachement fort pour le déconstruire. (...) Et puis, les produits aussi, quand t'es dans une grosse montée, t'as un produit qui pousse, qui décuple les émotions, les sensations... tu vis parfois des moments d'émotion à haute tension, et finalement l'usage de drogues ça t'apprend un peu à être capable de réagir face à ces situations à haute tension émotionnelle, maintenant il se passe un accident devant moi, une situation assez grave, ou une situation qui pourrait vraiment te faire péter les plombs et te mettre en mode angoisse... ou en mode hystérie, au contraire moi, y'a comme un truc qui se pose de hyper calme et serein. (...) y'a pas mal de gens qui m'ont dit " j'aime bien travailler avec toi parce que tu désamorces bien ", je sens quand quelqu'un est en tension. C'est des choses qui sont devenues plus sensibles pour moi » [Caroline, 30 ans, intermittente du spectacle, 1999]

« ce genre d'expérience, je me rends compte que c'est des trucs que très peu de gens ont vécu et que vu que ça s'est quand même bien terminé, moi ça reste une expérience ri(golote)(...) mais même ces souvenirs là où je me suis tapée un mauvais délire, où j'étais dans un endroit trop glauque, avec deux loques qui en valaient pas la peine, bref, mais même ça, j'ai que gagné là dedans, 'fin en tous cas j'ai rien perdu¹¹⁶ (...) Rapidement j'en ai fait une expérience où tu en rigoles, de ce que tu peux faire par inconscience ou bêtise, de l'état dans lequel tu peux te mettre sans même te rendre compte. Je savais même pas que c'était possible d'avoir des hallucinations comme ça (...) c'est vrai que sur le moment c'était pas cool mais bon, j'en ai réchappé, je suis pas folle, je suis pas en HP. (...) j'ai

115 Michele est italien, il vit à Marseille depuis quelques années et il fait encore des erreurs de français.

116 Aline évoque une expérience au datura et une prise de LSD.

l'impression d'avoir vécu toute une vie avec ces années. Il y a quand même des sensations – je fais de la pub pour la drogue, non mais sans déconner ! – y'a quand même des sensations, t'as beau essayer de les décrire ... bon, c'est comme ça dans la vie en général : ce que tu vis, ça t'est propre mais il y a quand même des sensations tellement fortes qu'on a vécues, quand on consomme de la drogue on a des sensations forcément différentes...(...) je me dis que c'est bien que l'on ait évolué en se distanciant de ce milieu-là et moi ça m'apporte beaucoup de liberté [*En fait, si je comprends bien c'est quelque chose qui t'a permis de découvrir, c'est un grand mot, mais de mieux la gérer ta liberté*] D'en créer une, déjà. Dans mon esprit de me créer une plus grande liberté et liberté qui m'a permis de découvrir beaucoup de choses et beaucoup de sensations (...) j'ai toujours été dans la norme, même depuis le début des teufs, j'ai fait le lycée, jamais redoublé, passé mon bac avec mention, j'ai fait deux premières années d'histoire de l'art à la fac, j'enchaîne sur une prépa d'assistante sociale, trois ans d'assistante sociale, j'ai mon diplôme et j'enchaîne sur six ans de B. (association dans laquelle elle travaille) et là je viens d'obtenir mon diplôme de tutrice, (...) j'ai toujours eu d'excellentes relations avec mes parents, j'ai jamais été désocialisée, j'ai jamais consommé au point que ça m'a empêchée de travailler, empêchée de vivre... Des déprimés comme tout le monde, mais j'ai jamais eu l'impression d'avoir eu des problèmes psychologiques, psychiatriques qui soient liés à la drogue (...) On apprend à jongler, j'ai toujours été dans la norme mais parallèlement ces années-là, on a fait des teufs, on a commencé à acheter du shit, à aller dans les cités, donc on a appris à préparer les contrôles de flics, apprendre à cacher, dissimuler... ensuite, le temps a évolué, j'ai fréquenté les squats, y'a vraiment eu ce va et vient entre la norme et la pas-norme et du coup, c'est vrai que de jamais tomber ni dans l'un, ni dans l'autre, ça t'apporte ce fameux espace de liberté [*cette conso, qu'est-ce que ça a joué dans ta vie entre ses dix-sept ans et aujourd'hui ?*] (Réfléchi) j'ai toujours tendance à dire que de toutes façons, ça a joué tout et rien en même temps. Tout parce que pendant des années ça a fait partie intégrante de ma vie, beaucoup, tous les week-ends (...) ça a fait tellement partie de ma vie que je serais pas ce que je suis aujourd'hui si j'avais pas fait ça. Mais en même temps ça a pas non plus d'incidence sur mon évolution dans la vie normale des adultes et tant mieux. (...) Mais c'est sûr ça a eu des incidences sur tout, sur tout, sur tout. Sur ma vie amoureuse aussi, et peut être même sur la conception de la vie,(...) garder une petite ouverture d'esprit de bien se rappeler que tout n'est pas forcément sous nos yeux » [Aline, 30 ans, assistante sociale, 2000]

« [*Alors tu dirais que ça a eu quelle place toute cette conso, par rapport à ton histoire, à ta personnalité... ?*] Je suis très contente d'avoir vécu tout ça parce que d'abord j'ai rencontré plein de gens, j'ai rencontré des gens très bien, j'ai rencontré des gens moins bien, et partagé de bons moments, et puis voilà, encore une fois, j'en ai pas souffert finalement, y'a eu des périodes moins rigolotes mais je vois surtout ça comme des expériences. Mes parents m'ont élevée vraiment dans la tolérance et dans l'accueil de l'autre, dans l'accueil de la différence mais je pense que d'avoir fréquenté des gens aussi différents, et puis d'accepter aussi leur parcours, (...) je pense que ça a continué encore à m'enrichir et à être tolérante. Après je suis très bien entourée et je pense que j'aurais pu beaucoup moins bien vivre tout ça si j'avais pas la famille que j'ai, (...) en étant toujours présent sans être intrusif non plus dans ma vie. J'ai des amis aussi, j'ai un boulot, j'ai fait des études aussi qui me permettent peut être aussi d'appréhender... de réfléchir, de me poser des questions sur ce que je suis, donc voilà, je me dis « j'ai des atouts et j'ai eu de la chance pour vivre toutes ces expériences relativement bien... J'échangerais pas ce parcours là pour un autre, parce qu'il s'est bien passé » [Suzie, 37 ans, chargée de projets en santé, 2000]

« [*Quelle place elle a eu cette expérience sur ton évolution, sur ta personnalité, sur ce que tu es aujourd'hui, sur tes choix?*] ça m'a peut-être permis de prendre du plomb dans la cervelle parce que ça m'a fait vivre des expériences qui sont pas toujours rigolotes, perdre des copains, des choses comme ça, avoir des galères aussi, sentimentales, de thunes, de faire un peu de squat, donc ça m'a fait un peu apprendre la vie parce que mes parents, je suis fille unique, ont essayé de me protéger vachement.(...) A l'adolescence tout ça, j'étais assez renfermée, (...) donc ça m'a fait une personnalité vachement plus avenante, qui arrive à avoir l'air d'avoir confiance en soi (...) Mes parents sont pas particulièrement ouverts d'esprit, notamment mon père, donc ça m'a permis d'avoir une plus grande ouverture d'esprit sur les gens, sur la société, sur les cultures parce que tu rencontres plein de gens différents dans ces milieux-là, qui ont vécu plein de choses différentes (...) donc ça c'est le côté positif. Après je pense que ça m'a aussi fait perdre un peu de temps dans mes choix de vie parce que j'avais plus l'esprit à faire la fête et à me défoncer qu'à faire autre chose, je pense que les choix de vie que j'ai fait après j'aurais pu les faire plus tôt.(...) maintenant je vois, j'ai 30 ans, je viens à peine de signer un CDI, où je gagne pas très bien ma vie dans une pépinière, si je m'étais bougé le cul un peu plus tôt peut être que j'aurais une meilleure situation, que je pourrais envisager de faire ma propre pépinière, je regrette un peu.(...) Mais ça m'a beaucoup apporté parce que j'ai fait des magnifiques rencontres, j'ai rencontré des gens qui sont des amis à moi maintenant avec qui on a partagé des chouettes choses, des belles choses, des mariages, des naissances... (...) Le fait de consommer, ça m'a permis de me désinhiber, d'avoir moins cette méfiance et d'aller plus facilement vers les gens. (...) Je pense que j'ai toujours été comme ça après, j'en sais rien mais ça m'a filé un petit coup de pouce sur le moment quand je suis arrivée dans l'inconnu pour apprendre à plus m'intégrer rapidement dans les masses¹¹⁷ (...) si tu suis le modèle de tes parents... j'aurais peut être pas fait grand-chose au final dans ma vie alors que là... [*Tu serais partie sur un truc d'hôtelière*] Ouais, le truc tout basique, " vas-y tu reprends la suite de tes parents, tu te fais chier, tu reste à Maussane, tu fais rien, tu vois rien... » voilà j'ai un peu bougé, j'ai un peu vu des trucs, j'ai partagé des choses, j'ai fait des expériences, j'ai rencontré des gens qui ont partagé leur expérience, ça c'est bien, je l'aurais peut-être pas fait, ou pas autant en tous cas » [Mylène, 30 ans, hortultrice, 2000]

« je pense que ça a répondu à mes questions de curiosité, à vouloir essayer certaines choses, qui fait que maintenant en tant qu'adulte, je regrette aucune de mes expériences, qu'elles soient bonnes ou mauvaises... (...) ça a pas détérioré de relations avec mon entourage, ça a été l'opportunité de connaître des milieux que j'étais pas forcément disposée à rencontrer a priori (...) Je le considère encore comme un enrichissement parce que vraiment j'ai encore le recul et j'ai pas de dépendance, mais par contre si jamais je rentrais dans une dépendance par contre là je le prendrais pas de la même manière. (...) Après savoir si ça m'a apporté plus une ouverture d'esprit ou pas, franchement pfff... je dirais que c'est plus le cannabis, parce que ça fait partie de moi, ça fait partie de ma vie depuis plus longtemps (...) La fumette, la drogue ça t'amène aussi à côtoyer des gens bien sympa, bien rigolos, que tu peux pas forcément côtoyer ailleurs, ou que tu aurais pas côtoyés si tu consommes pas. (...) ça m'a effectivement fait comprendre que j'étais effectivement très curieuse, qu'il faut dans tous les cas que je me surveille, que je me méfie de moi, il faut quand même que je garde la bride (elle rit), c'est pas papa-maman qui vont

117 Mylène est arrivée du Cantal au moment de son entrée en faculté de Lettres à Aix en Provence, période où elle recommencé à sortir en free-party – elle avait découvert les calages deux trois ans auparavant.

me surveiller (...) Découvrir que au final je suis assez bien avec moi-même, je suis assez bien dans ma tête, je suis assez bien dans mon corps, que j'arrive à m'écouter aussi, " non, là tu prends pas de drogues, parce que t'es pas assez bien, tu vas pas le prendre de la meilleure des manières, donc non ". Ouais, peut être que ça m'a amenée à plus m'écouter, à plus savoir ce dont j'avais envie, ce dont j'avais besoin et ce que je voulais pas aussi (...) Y'a aussi le côté maturité, tu te connais mieux juste parce que les années passent, mais je pense que oui, les drogues m'amènent à me poser des questions du " beh tiens comment tu vas ces derniers temps ? " » [Audrey, 28 ans, chargée d'étude aménagement du territoire, 2001]

« j'en garde une bonne expérience, pas forcément de regret, limite, je me dis que si il y avait pas eu cette période d'oisiveté, entre guillemets, ma vie elle en serait pas à ce qu'elle est là. Peut-être que je me serais juste calé dans un rang et que j'aurais fait comme tout le monde entre guillemets, entre temps j'aurais eu ma petite maison à crédit, ma femme, mon boulot et mon chien... Alors que maintenant grâce au tournant que ça a mis dans ma vie, cette oisiveté instinctive au final, elle m'a amenée à faire des choix, et au final je me rends compte que j'aime ce côté où j'ai pas d'attaches, (...) du jour au lendemain, je vais prendre mon sac à dos et je vais me casser, ça m'a fait ça, y'a deux ans, je suis parti deux ans vivre dans le nord machin (à Lyon), (...) J'ai fait des tas et des tas de taf différents, en trafiquant mon CV, en m'adaptant à chaque fois, et au final, je me rends compte que ça amené à plein de bonnes choses, et ça m'a amené à découvrir des choses et des sensations que si ça se trouve, si j'étais resté dans le chemin normal, bien fermé, bien catégorisé que mon éducation m'a donné, beh j'aurais peut-être pas connu ça, j'aurais peut-être pas eu cette curiosité à aller de l'avant, et à découvrir l'autre et autre chose, je me serais cantonné à être carrossier toute ma vie et voilà (...) En tous cas ça m'a donné envie de casser cette porte du pseudo conventionnel, et d'aller à chaque fois plus loin, à pousser mes limites dans la vie, autant dans le domaine évolution personnelle que dans le domaine sentimental, dans le domaine géographique, dans le domaine de ma personnalité... (...). Disons que ça a participé à mon éveil, (...) C'est pas du domaine de la sensation, mais plus du domaine de la perception de l'autre, de la perception de l'environnement, de la perception des choses, de manière générale... j'observe beaucoup les humains, j'adore observer les humains, les caractères, leur manière de penser, essayer de comprendre l'autre, (...) j'ai l'impression que ça m'a amené cette petite étincelle à tout le temps fouiner. Peut-être que de m'être fouiné à l'intérieur, ça m'a donné envie de fouiner à l'extérieur, autour de moi en tous cas, du coup ça me plaît. (...) Moi je te parle de mon expérience (...), Pierre, Paul ou Jacques, ne peuvent pas avoir le même discours. (...) Y'a eu une toute petite période où c'était négatif, mais pour le reste, y'a eu pas mal de bon, (...) peut être qu'à 45 ans, je te dirais que " au final ça m'a pas apporté tant de bonnes choses que ça parce que maintenant j'ai un cancer au cerveau " (rit), mais pour l'instant j'en suis pas là, (...) j'ai pas à me plaindre de mon expérience avec les drogues, on peut pas dire que ça m'a abîmé » [Aurélien, 30 ans, petits boulots en intérim, 2003]

« [Est ce que tu dirais que ça a changé quelque chose dans ta vie cette conso ? changer c'est peut être un grand mot] non, ça a pas changé ma vie... ça a fait juste que renforcer mes désirs de curiosité et ça a accompli ce que je voulais au fond de moi, ce que je voulais faire [D'accord, ça a donné une base concrète à...] Ouais, voilà, c'est plutôt ça [A ce que tu as envie de faire ou d'être, à ta façon de voir la vie] Ouais, c'est ça, c'est plutôt ça (...) puis bon, quelque part dans la drogue, quand tu choisis tel ou tel produit, tu amorces un peu ta personnalité (...) donc voilà ça fait que accentuer ta personnalité » [Line, 23 ans, vendeuse en magasin de design, 2006]

« [*Qu'est ce tu dirais que cette expérience elle a apporté dans ta vie ? pas forcément que la dépendance, mais tout, tous les produits*] mon rapport avec les drogues en général, je le vis toujours comme (...) une chose intéressante qui d'une certaine façon peut te donner des opportunités de voir dans des perspectives différentes, dans une façon plus complexe, si tu arrives un peu à contrôler (...) je crois que l'opium m'a fait sortir des choses de moi vraiment intéressantes mais après quand j'ai fumé dans la quotidienneté, ça a commencé à faire sortir toutes les choses les plus mauvaises [*Le côté égoïste*] oui, le côté égoïste, le côté de la matérialité, toutes les choses pour arriver à satisfaire ce plaisir... c'est comme une chose matérielle, quelque chose qui m'empêchait vraiment de voir les choses importantes, il y avait cette substance qui en fait est devenue plus qu'une substance, elle est devenue moi, elle est devenue une partie de moi avec mon égoïsme plus ou moins et... peut-être que ça je me suis rendu compte » [Alessandro, 26 ans, étudiant anthropologie, 2006]

« la prise de drogues, ça m'a aidé à un moment donné à élucider le grand mystère des normes sociales, à savoir une norme sociale ça peut être quelque chose que tu dis mais pas nécessairement quelque chose que tu fais (...) La drogue c'est l'élément fondamental qui m'a appris ça. C'est pas vrai, c'est pas si dangereux que ça [*Et toi ça te permet d'interroger ton rapport à la norme ?*] Oui, parce que dans mon éducation, la drogue c'est le mal (...) La drogue dans tous les cas m'a aidé à ouvrir le panel de mes sensations et de mes réflexions, à modifier mes perceptions de manière radicale, de manière plus que plaisante. (...) moi ça m'a réellement aidé à me construire, à me forger un espèce d'orgueil à l'épreuve des balles, parce que du coup maintenant je n'ai plus de représentations, c'est du savoir. (...) ça teste tes limites. On parlait tout à l'heure de se lâcher ou pas se lâcher. Je sais que même sous drogue, même sous carton, sous l'emprise d'une drogue puissante, tout de même tu restes en veille, et ça m'a appris que moi si je dois travailler sur quelque chose me concernant, c'est cette notion de veille et de contrôle, qu'est-ce que ça révèle chez moi ? C'est-à-dire si je prends une drogue et que je me détruis la tête, pourquoi dans un environnement où tout le monde est mort (= fatigué, avachi etc.), je persiste de toute manière à garder en tête une bouée de sauvetage ? Pourquoi ? Ça m'interroge sur mes propres mécanismes de défense : qu'est ce qui fait qu'à ce moment-là je réfléchis quand même à ma condition d'être humain alors que tout est fait pour que je le fasse pas ? Ça pose beaucoup de questions sur ma relation avec l'autre. Pourquoi quand je prends une drogue, pourquoi je me sens mal à l'aise quand je la prends dans cette condition-là ? Pourquoi je me lâche pas ? » [Julien, 24 ans, étudiant en psychosociologie, 2007]

« [*Pour toi, ça a eu quelle place toutes ces expériences sur ton évolution ?*] moi, si je devais refaire ma vie, si je devais recommencer à zéro, je la referai pareil parce que ça a fait de moi ce que je suis aujourd'hui, du coup j'ai pu comprendre beaucoup de choses sur moi, sur la vie en général, sur les gens en général et du coup aussi me dire que finalement personne fera ma vie à ma place et au moins j'ai fait des expériences. (...) j'ai pu faire de très belles rencontres, de très mauvaises rencontres, et ça m'a permis de me découvrir aussi sur le fait que je sais m'entourer de gens, bien ou pas, de faire le tri, (...) Dans le sens où quand j'étais plus jeune, je donnais tout, je faisais tout pour tout le monde et les problèmes des personnes je les prenais pour les miens et je me laissais quand même influencer sur des choses, alors qu'au jour d'aujourd'hui je vais pas forcément me laisser influencer (...) L'homosexualité ça a été un truc que j'ai enfoui en moi parce que j'entendais le discours de « c'est pas bien, c'est pas normal », (...) au lycée, les gens me voyaient très proche des filles et du coup ils me disaient "t'es lesbienne", et ça m'a emmenée à me poser la question en fait (...) j'ai assumé j'allais sur mes 18 ans [*cette période où tu étais dans la rue, où tu*

prenais des produits c'était une période où tu te détachais de ta famille, de tout ce que tu entendais sur les produits, ou les piercings ou l'homosexualité] parce que ça a suscité des questions en moi de rencontrer des personnes qui sont tout l'inverse de ce que mes parents... [Incarnaient] Ouais, de ce que j'ai pu entendre (...) Je me suis positionnée en fait, j'ai découvert qui j'étais et j'ai appris à peut-être moins prendre les choses à cœur, à me protéger (...) Ça m'a beaucoup aidé à comprendre des choses sur moi, qui m'ont fait avoir des discussions avec des personnes plus âgées et posées dans leur tête (...) Quand je vais voir quelqu'un qui est pas bien, il va me dire " ça va pas pour ça ", ne pas lui dire " ah bon d'accord ", je vais chercher d'où ça vient en fait. Du coup, ça m'a appris à chercher plus loin en fait (...) Je pense que si j'avais pas eu cette expérience, au jour d'aujourd'hui je pense que je ferais ce que ma mère avait envie que je fasse. J'aurais eu mon bac, je serais en fac, et je saurais pas trop..." [Maud, 21 ans, étudiante monitrice éducatrice, 2011]

La définition « bénéfique » des incidences de l'usage se distingue chez sept personnes, à tel point que dans un premier temps il a été envisagé d'en faire un registre d'interprétation spécifique¹¹⁸. En effet, il se dégage de ces extraits d'entretiens une intensité dans l'expression des affects positifs à l'égard de l'expérience qui paraît moindre dans les précédents. Cette intensité est lisible dans trois indicateurs : le recours au conditionnel, à travers le choix de ce temps de conjugaison (« si j'étais pas », « si j'avais pas ») ou d'un verbe qui marque la relation de causalité entre l'usage et la situation actuelle (« permettre », « falloir »), et/ou le tabou durant la totalité (César, Pétula) ou presque (Armelle, Guillaume) de l'entretien sur un événement majeur dans l'histoire personnelle et dont on peut raisonnablement penser qu'il fait référence dans l'interprétation, enfin, le recours à une sémantique évoquant la vie et la mort (« se suicider », « survivre », « crever », « destruction », « se foutre en l'air », « vivre »).

En fait, ces indices ne le sont qu'en regard des éléments de l'histoire familiale, au moment de l'adolescence, que la personne évoque ou, dans le cas de César, suggère, et de l'ensemble de l'entretien. Ils semblent se référer – les personnes ne l'explicitent jamais ainsi – à des relations familiales et/ou à des événements qui ont été source de grand mal être et qui, à une époque au moins, bridait l'agir et l'affirmation de soi, et, pour César, Armelle et Guillaume, le désir de vivre.

Ainsi, tout jeune adolescent (10-11 ans), César a été confronté au décès de sa mère – que j'ai appris par une de ses amies. A 13 ans, Clément a vécu un sentiment d'abandon parental lors de l'internat au collège, lié à l'éloignement géographique (plusieurs centaines de kilomètres) de ses deux parents, séparés trois ans auparavant, et de sa sœur aînée. Armelle a été confrontée au décès de son père à 13-14 ans. Guillaume a subi un viol par son beau-père vers ses 12 ans ; son interprétation renvoie plus à la « fonction homéostatique » (BOUSTANY

118 Si je ne l'ai finalement pas fait, c'est que la construction de cette catégorie posait problème – sauf dans les cas de Guillaume, de Chloé et de Coralie. Elle relevait plus d'une déduction à partir de ce que je savais de l'histoire de la personne (qu'elle me révèle pendant l'entretien, ou que je sais par ailleurs dans le cas de César), que de son élaboration d'un lien entre cette histoire et son interprétation.

A., 1998) qu'a eue l'usage pendant des années qu'à ses incidences sur son entrée dans l'âge adulte. Dans le cas de Chloé, ses pensées morbides à l'époque du lycée pourraient être liées à un syndrome dépressif et au rôle de la personne en souffrance auquel elle est renvoyée depuis son enfance par ses parents (les premières consultations de psychologue datent de l'école primaire). Pétula ne dit rien de son histoire familiale, mais elle évoque une rupture des liens avec sa famille à deux reprises (notamment lorsqu'elle relie sa deuxième décompensation psychiatrique au fait d'avoir eu soudain des nouvelles de sa famille) et un syndrome dépressif antérieur à l'usage des produits de synthèse, voire du cannabis (elle ne date pas son apparition).

« je les gardais pas longtemps les camions¹¹⁹, que des couilles, des histoires pas possibles dans des endroits pas possibles (je ris) à rencontrer des gens pas possibles... j'ai ça en moi, avec tout ce que ça comporte de rencontres... (...) de sentir que tu vis quand même quelque chose de particulier assez marginal on va dire, pour ça, c'est super. Je suis pas allé à l'école, j'ai pas fait d'études, je sais à peine écrire, mais par contre, voilà, j'ai une expérience de vie que je regrette pas. Cette vie électronique, psychédélique, alternative m'a fait vivre les pires aventures de la vie ! En bien, en mal, en tout, hein, c'est « là je prends », ça a été puissant dans tous les sens. Et je m'en sors pas mal, je sculpte, je vais plus dans les fêtes, je consomme plus, je bois presque pas, j'ai une vie saine, relativement saine, tout pour l'art. (...) et il a fallu que je passe par ces expériences pour en arriver là, ça a été un cheminement comme plein d'autres cheminements différents. (...) Moi, à 25 ans, j'étais pas à 'l'école des Beaux-Arts, j'étais en train de faire le con je sais pas où (...) Des fois je regrette, je me dis « putain, si j'avais commencé plus tôt, vraiment « j'apprends ça, ça devient mon métier, je rentre à l'école des Beaux-Arts ou... », bon, (...) je suis même pas allé en 5e, mon CAP (d'ébéniste) je suis pas allé jusqu'au bout, (il rit) ah ! j'ai l'école de la rue, beaucoup la démerde, avec ce côté artistique qui était toujours là [*ça a eu quelle place, ça a joué quel rôle à une certaine période de ta vie ?*] ça a été magique, super fort, ça m'a permis de vivre des choses que sans ça j'aurais pas vécues... (...) ça m'a amené à tout ce déroulement, magique. Je regrette rien, ça m'a modifié psychologiquement, j'en prends conscience, je suis pas le même que si j'avais pas consommé. Dans le sens où je peux m'énerver très vite, je suis très à fleur de peau... La drogue m'a aiguisé, je me sens aiguisé. Coupant. Ça peut avoir des avantages, moi je sais que au niveau de la compréhension des choses, je pense que ça m'a aidé à prendre une hauteur des choses. Je pense que c'est au niveau du LSD. (...) Je regrette rien, ça serait à refaire je dirais avec moins, moins de consommation [*Pourquoi ?*] Parce que ça m'a fait souffrir (...) Tant j'ai été super au top, mais tant j'ai failli me suicider, je le dis avec beaucoup de facilité parce que c'est comme ça, tant mieux parce que je l'ai pas fait, (...) je mets pas de tabou là-dessus, c'est comme ça, c'est mon parcours (...) Par rapport à ce parcours-là, que j'ai eu, j'aurais pu mal finir... en HP, mort suicidé... la sculpture m'a sauvé la vie » [César, 41 ans, jardinier et artiste sculpteur, 1992]

« Les drogues, écoute, ça a eu des places différentes selon les moments de ma vie. (...) En tous cas ça a forcément eu un impact sur le développement, sur l'adolescence, le truc de prendre des prods et d'avoir des expériences un peu de psychotropes, et notamment de

119 César a vécu en camions pendant 15 ans, comme un *traveller*.

psychadéliques¹²⁰. Forcément ça te montre des choses, ça doit avoir des conséquences après, mais je sais pas vu que j'ai pas eu d'autres vies donc je peux pas comparer (...) mais j'imagine que ça a eu forcément un impact sur la manière de se faire une idée sur le fonctionnement du monde, et aussi dans le développement de tes relations. C'est le contexte et les gens qui font que tu vas découvrir tel prod, et après c'est le fait de consommer des prods qui va te faire rencontrer des personnes, donc forcément ça a une influence sur ta vie, je pense. [*Et cette période de dépendance à l'alcool ?*] Ouais. Boh ça c'était un cauchemar. (...) [*Mais ça, on en retire quelque chose d'une expérience comme ça*] Oui, oui, c'est sûr. J'ai été obligé de passer par des trucs où j'ai été obligé de complètement transformer ma vie et ma manière d'appréhender les choses, et la manière dont je voulais construire mon quotidien, «*quelles sont les priorités dans ma vie ? Qu'est-ce que je veux ? Qu'est ce qui est important ?*» (...) Ça m'a emmené en face de ce questionnement-là, c'était obligé, et après il y a des choses qui sont arrivées aussi mais ça a été aussi déterminé par ça ; voilà, c'est à partir de ce moment-là que je me suis mis à pratiquer la méditation, des petits trucs comme ça qui aujourd'hui occupent une grande place dans ma vie (...) Donc un peu une recherche spirituelle on va dire, à laquelle j'aurais jamais pensé m'intéresser avant, en bon punk nihiliste que j'étais (...) J'aurais pas pu être bien et confortable dans ma vie si j'avais pas traversé tout ce bordel, si j'avais pas tout explosé. J'étais dans un mode de fonctionnement, notamment quand j'étais à Marseille, j'étais à fond de boulot, à vouloir m'occuper des gamins en même temps, me défoncer la gueule, c'est un truc, c'est pas possible. Tu peux pas vivre comme ça. C'est trop. J'ai pas trouvé d'autres moyens de passer à autre chose que de tout détruire, c'est passé par ça. Puis après de construire autre chose et de voir qu'il y avait d'autres choses importantes » [Clément, 41 ans, médecin, 1992]

« j'ai jamais vraiment souffert, mis à part mes deux décompensations... mais peut être que j'aurais pas été plus heureuse si j'avais pas consommé, je me suis beaucoup amusée quand même. (...) Ce que ça m'a apporté ? Ça a été un doudou. J'ai toujours été un peu en souffrance familiale... la drogue m'a accompagnée, m'a tenu la main jusqu'à ma deuxième décompensation. Est-ce que j'aurais été hospitalisée, est-ce que j'aurais eu ces décompensations, si j'avais pas consommé de drogues ? Je ne pense pas mais quelque part ça m'a aussi apporté parce que ça m'a permis de toucher le fond et de savoir... Aujourd'hui je suis remontée. (...) ça m'a fait du bien finalement parce qu'aujourd'hui je consomme plus, je prends plus de médicaments, ça m'était plus arrivé depuis des années, je suis plus suivie en psychothérapie. Donc autant ça m'a fait du mal, autant j'en ai eu besoin. Je referai exactement le même parcours demain si j'avais l'occasion de recommencer ma vie. (...) ça a vraiment rythmé ma vie en général, ça a conditionné mes relations, ça a même rythmé mes journées. Très souvent dans la journée je subissais des choses, on va dire du stress, tout ça, en me disant " je m'en fous, à telle heure je suis chez moi avec mon petit joint" donc voilà c'était vraiment mon doudou et cela dit je suis contente aujourd'hui de m'être émancipée de ça. [*C'est quelque chose qui t'a aidée à...*] C'est quelque chose qui m'a aidée à survivre, y'a des moments j'avais vraiment l'impression de survivre... (...) [*Ça t'a aidée à devenir adulte*] Alors je sais pas si c'est ça qui m'a aidée à devenir adulte ou si c'est le fait d'avoir réussi à m'en passer. Peu importe. Mais c'est vrai qu'il y a quelque chose de l'ordre de ça (...) C'était vraiment un truc moelleux, affectif, que ce soit en soirée, en étant beaucoup plus expressive, ou alors en étant à la maison par exemple, en fumant, où j'étais

120 « Psychadéliques » ou « psychédéliques » : les deux termes sont utilisés pour désigner essentiellement le LSD et les plantes et champignons hallucinogènes, ou plus rarement, l'ecstasy.

dans un cocon (...) et quand je sortais, c'était pas la même drogue mais du coup ça me socialisait, ça me faisait rencontrer, ça me mettait dans un contact très spontané, je parlais à tout le monde » [Pétula, 38 ans, chargée de communication sans emploi, 1995]¹²¹

« je trouve que c'est un peu du temps perdu pour pas grand-chose, après voilà, ça forge, ça a forgé ce que je suis aujourd'hui. (...) J'ai eu ce truc aussi, quand j'étais minote, de mal être total et puis à 21 ans j'ai décidé de vivre aussi, quoi, y'a eu plusieurs coups de prise de conscience (...) C'est clair que ça m'a apporté aussi des choses positives, là je parle de choses négatives en termes de relationnel, en termes de pertes d'amis... c'est un peu con ce que je vais dire, mais l'ouverture des portes, machin, les premiers gros sentiments de bien-être c'était sous l'effet des stupéfiants quand même, c'est un peu grave de dire ça, mais bon, de se retrouver dans un milieu où on se sent bien aussi, ça c'est les choses positives que ça m'a apporté. (...) (A propos d'une jeune femme usagère quotidienne de cocaïne qui a failli aménager dans le squat où elle vit) j'ai vu que toute l'expérience que j'ai eue m'a servie, quoi, c'est pas la même chose l'occasionnel festif et un truc ultra régulier, quotidien, ça met pas la même ambiance... (...) Ouais, peut être que ça m'a apporté aussi une critique de la société... bon, ça je l'ai toujours eu mais... (...) Je dirais que ça m'a appris à, je pense, à faire attention à moi, c'est bizarre, hein, mais c'est comme ça, à me réveiller à la vie peut être aussi, je suis pas sûre que ça soit vraiment en question ce truc-là, j'en sais rien... Sur la construction de l'identité, par rapport à tout ça, toute façon j'ai évolué avec ça donc... et d'un point de vue relationnel, affectif par rapport aux autres, (...) aujourd'hui la confiance en moi c'est sorti de tout ça aussi, je sais pas, peut-être je me sens un peu plus forte du coup (...) Je suis contente d'être passée à autre chose, et en même temps je suis contente aussi d'être passée par là finalement parce que j'aurais pas pu faire autre chose à cette époque-là. Il a peut-être fallu tout ça pour... je sais pas (...) c'est vrai que mon rêve à 13 ans c'était de partir à Katmandou, de toute façon j'en avais rien à cirer de la vie, je me demandais pourquoi j'étais là, ça servait à rien, donc ça m'allait très bien de finir comme ça, maintenant je suis très contente d'être là (elle rit) et d'être pas du tout partie là-dedans (inaudible) parce qu'on peut crever demain, parce que la vie est courte, parce que là ça va, beh il faut en profiter... je pense que c'est un tout, les produits, les expériences qui vont avec du coup » [Armelle, 33 ans, conseillère conjugale, 2001]

« en fait c'est ce qui fait ce que je suis aujourd'hui, un peu, une part (...) ça m'a apporté une expérience, ça m'a apporté un savoir sur les drogues (...) d'arrêter de consommer (pendant une période), ça a été le début de ma construction en fait. Quand j'ai commencé à consommer j'étais vraiment dans un délire de destruction, et c'est pour ça que quand je consommais, ça me faisait encore plus de mal que de bien (...) J'avais qu'une envie toute façon après ma seconde je voulais arrêter (le lycée) et partir en école de cirque, (...) puis après peut être que j'aurais fait infirmière, mais mes parents voulaient pas ! (elle rit) du coup, j'ai dû terminer le lycée (...) En fait avec mon père, même avant ça, de l'âge de mes 14 ans jusqu'à ce que je me barre, on passait pas un seul repas sans se disputer (...) à la fin, il me virait carrément de la maison en fait (...) Ils m'en ont mis cher mais moi aussi, des cuites à la maison, de leur ai ramenés des zonards, je suis partie sans le bac, je revenais des fois complètement défoncée... Ma mère elle a jeté des habits, des posters qui lui plaisaient pas à l'époque où j'étais ado, c'était très très tendu. C'est pour ça que j'étais très

121 Là encore, Pétula semble évoquer plutôt les fonctions psychosociales de l'usage durant la pratique que ses bénéfiques. Mais la notion de « *doudou* » renvoie à l'idée d'étayage de l'autonomisation vis-à-vis des parents et en ce sens, elle rejoint les définitions des autres personnes.

mal en fait et c'est pour ça que au final je suis tombée sur de très, très mauvaises fréquentations, des manipulateurs. (...) Mon ex avec qui je suis restée un an et demi qui m'a cassé les couilles, bon à la fin ça a fini par des coups et tout (...) Après ras le bol, « bon j'arrête, maintenant je vais apprendre à vivre pour moi vraiment, ni pour mes parents, ni pour un mec, ni pour une pote, ni pour un pote, je veux vivre pour moi » [*Quand tu me dis ça fait partie de moi aujourd'hui, c'est aussi ta personnalité, par rapport à cette période où, au lycée, tu étais gentille avec les gens et tu arrivais pas à t'affirmer autrement*] toutes ces histoires ça a permis de m'affirmer moi, de m'affirmer Coralie parce que sinon au bout d'un moment, ça allait continuer, les histoires comme ça. (...) Avant qu'on parle ensemble, y'avait d'un côté ma conso et d'un côté mes histoires avec les autres, et moi. Mais en fait je me rends compte que tout ça, c'est vraiment lié » [Coralie, 26 ans, étudiante infirmière, 2004]

« Y'a eu des soucis de famille¹²² qui fait que si j'avais pas eu la came je me serais foutu en l'air. On va dire. c'est pour moi quoi [*Ça t'a soutenu*] Ça m'a soutenu, ouais, ça m'a fait penser à autre chose quoi, pour oublier certaines choses ou (s'esclaffe) me dire que c'était pas si grave, j'en sais rien, vraiment.. je sais pas vraiment ce que ça m'a fait, j'ai jamais réfléchi sur le psycho ce que ça m'avait... j'ai jamais trop cogité là-dessus, je sais que j'aurais pas eu la came je serai plus là ou j'en serais pas là ou... j'en sais rien où je serais mais pas comme ça, quoi, je serais en prison déjà, sûrement quoi, j'aurais fait un mort je pense, ça c'est sûr (...) après y'aurait pas eu la came, je sais pas comment il faut le tourner le truc mais... j'aurais arrêté de continuer ou j'aurais continué d'arrêter, un truc comme ça quoi, (s'esclaffe) en tous cas je serais pas là, soit je serais mort, soit je serais en prison, dans tous les cas c'est ça. (...) les soucis qui m'ont fait venir à ça, j'ai jamais eu envie d'en parler ni avec un psy, ni avec un éduc, tu vois, déjà, (...) Ça a remplacé mon envie de vivre l'héro, ça l'a remplacée, on va dire... (...) ça m'aidait justement, je sais que si y'avait pas eu la came, 'fin soit ça, soit l'alcool, soit quelque chose, je serais pas allé travailler, j'aurais rien fait de ma vie, (...) je peux pas te dire si c'est des bonnes expériences ou quoi, pour moi ça m'a aidé dans certains cas, pas dans d'autres » [Guillaume, 20 ans, sans emploi, 2004]

« Ça a été un médium à un moment donné dans ma vie, ça a été un support, je me suis appuyée dessus. (...) Comme quand je vais faire un dessin, c'est un médium pour faire passer des choses. (...) [*Tu as dit " ça a mis en exergue certains trucs ", (...)*c'est qu'est-ce que la consommation fait surgir directement ou indirectement] ton rapport avec le monde, et avec tes envies et avec tes projets,... soit ça te coupe et tu revois les personnes que tu connais d'avant et qui te remettent tes projets dans ta tête, dans ce que tu étais avant, ça fait le choc. Soit ça te coupe pas. Ça met en exergue à un moment donné... [*Où tu en es*] Ouais. Où tu en es et qu'est-ce que t'as envie (...) à ce moment-là, ça mettait en exergue mon incapacité à vivre pour ma gueule, à vivre pour mes projets et à vivre pour ce que j'avais envie. Parce que je m'étais pas du tout réalisée, j'étais plus dans la masse que " j'existe ". (...) Je prends en positif ce que j'ai fait de cette expérience là, dans le sens où là j'ai trouvé mes projets, j'ai trouvé ma place, même si elle est jamais trop définie et on peut toujours bouger (...) j'ai trouvé du bon son, j'ai trouvé des personnes qui ont été là juste à un moment donné de ma vie, (...) j'ai fait des rencontres qui m'ont construite aujourd'hui et qui font qu'aujourd'hui je sais ce que je veux et ce que je veux pas. C'est quelque chose qui

122 Cet extrait est issu du tout début de l'entretien : Guillaume évoque son viol de manière allusive pendant les trois quarts de l'entretien.

m'a aussi permis de comprendre ça, d'ouvrir mon panel de connaissances et de pas rester dans un milieu, parce que ça peut bouffer le milieu [...] *sur le fait de s'affirmer et d'affirmer ses choix*] ça met en évidence le fait que à un moment donné je peux plus exister pour ce qu'il y a à l'intérieur (le mal être) et ce que je préfère vivre ça m'empêche à un moment donné de vivre pour ce que j'ai au fond de moi et de réaliser mes projets, ça bloque en fait, je me perds. (...) ça m'a permis de grandir aussi parce qu'aujourd'hui je me positionne différemment par rapport à certaines choses, (...) ça m'a permis de m'affiner un petit peu plus, dangereusement mais ça m'a permis d'affiner mes envies et de dire " là je vais, là je vais pas, quoi ", je crois que c'est ça » [Chloé, 28 ans, étudiante en communication, 2004]

2. Une définition « néfaste » (Interprétation I2)

Cinq personnes définissent les incidences de leurs usages de substances psychoactives illicites comme ayant été essentiellement néfastes. Elles pensent que si leurs prises de produits (et leur sorties en raves ou dans d'autres contextes de consommation) avaient été autres, moindres en quantités et en fréquences, elles auraient pu avoir aujourd'hui une situation plus appréciable sur le plan professionnel, économique, ou amoureux.

Cette définition est plus marquée par l'ambivalence, sinon l'ambiguïté. Certes, leurs propos suggèrent une souffrance, une blessure laissée par l'expérience, comme si celle-ci suscitait le sentiment de s'être discrédité, comme si elle avait déstabilisé l'estime de soi. Cette dimension douloureuse n'est jamais explicitement dite : au-delà de la définition elle-même, elle s'éprouve et se comprend dans les expressions du visage, les attitudes, les gestes : gravité, contrariété, tristesse, remords... Des expressions bien éloignées de celles exprimées dans la définition positive.

Néanmoins, ces personnes expriment dans un second temps l'absence, malgré tout, de « regret » - comme si regretter son engagement dans l'usage était, d'une certaine manière, renier les *bonnes raisons* que l'on avait de s'y engager et ce qui a pu être vécu comme positif. Elles reconnaissent, comme pour atténuer la négativité de leurs premiers propos, que toute expérience est bonne à prendre, source de connaissances susceptibles d'être mobilisées un jour ou l'autre. En l'occurrence, elles aussi suggèrent qu'elle a été bénéfique du point de vue de leur maturation psychologique et de leur socialisation, de la meilleure connaissance d'elles-mêmes et du monde qu'elles en ont retirées, d'une plus grande attention à soi et capacité à s'affirmer dans sa relation aux autres.

« [Et toi, toute cette expérience sur les produits, sur la place que ça a eu dans ta vie, dans ce que tu es aujourd'hui, tu le vois comment ?] (...) à tort ou à raison, moi j'en veux à mes parents de m'avoir laissé m'inscrire en CAP (...). Alors c'est peut être une excuse, mais moi ma situation actuelle, même si j'ai fait des études entre temps, je serai toujours en retard. J'ai toujours été décalé par rapport aux autres, quand les autres ils faisaient leurs études moi j'étais en CAP, quand les autres ils étaient chez leur mère, moi j'étais en teuf,

quand les autres machin, moi je squattais, et maintenant quand les autres travaillent, moi je vends des livres (récupérés) sur internet, donc ça fait pas mal (il rit). Si j'avais fait des études, j'aurais été en teuf, c'est sûr, mais je pense que j'aurais eu plus de limites, et puis surtout maintenant je serais moins à la rue¹²³, (...) Regarde, on est là, je fume des joints, à la fin c'est comme une équation la vie, t'as plusieurs facteurs etc. Si tu mets les teufs, plus le fait de commencer ton boulot à 15 ans + ... +... à la fin t'obtiens moi. (...) Et je crois que finalement moi-même, j'ai pas beaucoup de volonté, et si tu veux j'ai toujours dit cette phrase, je l'avais lue dans Tintin, *Coke en stock*, donc tu vois c'est vieux, « je me laisse aller dans la vie » comme Tintin sur sa coquille de noix, (...) aussi bien quand j'allais en teuf que quand j'ai un peu voyagé. (...) J'ai pas construit vraiment ma vie, (...) j'ai 36 ans, tu vois ma situation (il regarde autour de lui : une maison vétuste, très peu de meubles – de récupération -, aucune décoration), moi je vois pas de photo d'enfants, rien du tout, donc tirons les conclusions... Après je suis pas là pour me flageller, me dire que je suis trop laid. Je suis indépendant etc., n'empêche que j'aurais préféré qu'il y ait un pilote dans l'avion. (...) Moi je suis pas un artiste, je dessine un peu mais j'ai rien produit, eux (les organisateurs de la rave) avaient quand même mixé ou même réglé le son, mais toi t'as fait quoi pendant ce temps-là ? Tu t'es drogué, t'as rien fait. Alors on s'en fout, on parle pas de la vie en terme de capitalisation, mais au bout d'un moment l'édifice s'écroule (...) Mon pote G. il s'est acheté des platines, il allait bosser à l'usine mais il a continué à mixer, il a développé quelque chose. Après des gens comme moi qui vont en soirée pour se dévarier, finalement tu te dis « ouais je me suis bien amusé », toute façon je regrette pas, mais... (...) [Tu as pas l'impression que ça te sert dans ta vie, dans ta réflexion, que ça t'as enrichi] Si, ça m'a enrichi, si, si (...) C'est vrai j'ai organisé des teufs, c'est sympa, c'est bien, maintenant on peut pas dire que ça a participé de ma construction, parce que nous des soirées on n'en fait plus, on n'a pas été au bout du truc (...) J'ai un boulot, j'ai une entreprise, c'est pas le problème, mais moi j'ai pas fait ma place dans ma vie comme mon père parce qu'à l'époque tout était possible. (...) avec une barbasse comme ça, il était secrétaire général de mairie avec un niveau d'étude, Bac+2, moi j'ai Bac+5 mais bon... mon père il parle grec ancien et latin, il est beaucoup plus instruit que moi (...), petit à petit il est venu dans le chemin normal, en tous cas dans la normalisation de la famille nucléaire et tout le bordel. Et nous, après la teuf, y'a rien en fait. (...) [Les produits aussi, au-delà de la teuf] (...) j'irai pas en prendre demain, ni après demain, mais c'est vrai que si tu me dis « est ce que tu gardes quelque chose de tes expériences ? », franchement la prise de LSD je pense que c'est... [Au niveau intellectuel ?] Ah ouais, au niveau intellectuel... (...) Après quand tu demandes ce que ça t'a apporté, c'est pas facile, parce que tu mets les choses dans l'ordre, tu vois le résultat de ta vie, tu pourrais facilement imputer ça à ça (...) C'est pas que j'ai honte ou... t'as bien compris, c'est que franchement... Après y'a des trucs qui me satisfont c'est que déjà j'ai pas les dents fracassées, ça c'est quand même une chance » [Samuel, 36 ans, 1995, agent technique en maison de retraite, brocante]

« je regrette rien même si je sais que tout se paye un jour, y'a simplement que quand je regarde ma vie maintenant, je me dis « ces expériences-là m'auront rien apporté », justement c'est le fait que je m'en sois écarté que maintenant j'ai un but, j'ai des projets, qui sont un peu plus terre à terre. (...) j'étais un peu no future, moi c'était plus une guerre contre moi-même [Une guerre dans quel sens ?] En fait, je souffrais et cette souffrance-là elle me prenait tout mon monde, (...) et je pense que c'est une période qui est très égoïste,

123 Une expression à prendre au second degré : Samuel vit dans un appartement et a des revenus réguliers.

où peut être j'étais mal et donc j'avais du mal à m'ouvrir aux autres. Par contre avec la drogue tu es beaucoup plus sociable, tu peux parler, tout ça, tu te sens bien, et c'est qu'une façon de masquer le problème, donc moi, mon expérience drogue est une expérience négative(...) ça me remet dans un contexte d'échec total, que ce soit sentimental, avec les femmes, avec mes parents. (...) Si je pouvais à la limite recommencer, je le referais pas. Ou je le ferais différemment, moins... (...) je suis plutôt fougueux, je suis plutôt irréfléchi dans mes actions, donc je pense qu'en partie si je m'en suis sorti c'est grâce à cette base solide que j'avais avec mes parents. (...) C'est peut être prétentieux, mais c'est vrai que le monde de l'art j'ai une facilité à rentrer dedans et j'ai l'impression que ces expériences-là m'ont permis d'ouvrir et de comprendre des choses. Mais ma vie d'aujourd'hui je suis plus là-dedans, donc finalement ces expériences-là m'apportent rien aujourd'hui, c'est-à-dire que si j'étais intermittent du spectacle, je faisais de la musique, si je me remettais à peindre et tout, ouais, peut être que ces expériences-là m'auraient aidé, même mes expériences passées, ma vie, mes souffrances. (...) Par rapport à ma vie actuelle, ça aurait été plus bénéfique pour moi que je passe pas par ce chemin (...) à la limite si j'avais fait des études ou quoi, peut-être qu'aujourd'hui je serais plus à l'aise, avec une meilleure situation, avec une plus belle maison, peut-être qu'on serait moins dans le besoin financièrement. (...) Après j'allais dire que toute expérience est bonne à prendre, une expérience c'est une expérience, c'est-à-dire que c'est quand même une expérience en plus que tu apprends » [Paul, 33 ans, cariste, 1995]

« [Pour toi, quelle place ça a eu dans ton évolution personnelle toutes ces expériences ?] Euh... (elle réfléchit) hum hum (...) ça putain, c'est compliqué, j'en sais rien, après c'est plus dans des rencontres, le chemin que ça fait prendre, mais... dans mon évolution je pense que la fumette a à peu près bousillé mes études parce que je pense que j'aurais pu faire vraiment d'autres choses, beaucoup mieux, parce que quand j'étais même j'étais plutôt brillante et c'est vrai que je me suis pas mal ensuquée le cerveau en fumant je pense [Donc à partir du lycée] A partir du lycée, ouais, et je pense que j'aurais pu vraiment faire des trucs beaucoup plus... Mais en même temps j'ai toujours pensé beaucoup et j'ai toujours eu du mal à me canaliser dans ma tête et c'est vrai qu'il y a toujours beaucoup de choses en même temps, et c'est vrai que la fumette, y'a ce moment où ça fige, ça abrutit un peu quand même, (...) et c'était agréable parce que j'avais l'impression que ça me calmait et que si je fumais pas je serais tout le temps là (mime l'hyperactivité), et que du coup, je me dis "oh putain, tu serais horrible ", alors que peut être pas. (...) Après j'ai l'impression que les drogues ça fait connaître l'excès et que l'excès comme toujours ça permet aussi d'avoir une capacité d'adaptation aux choses un peu plus développée, quand tu es défoncé aussi, le fait de se gérer, de gérer le produit, de gérer les autres aussi, j'ai l'impression aussi que ça t'apporte aussi de... [Du répondant] Ouais, peut-être. Du coup, de devoir me gérer même quand j'ai consommé des trucs, je suis pas facilement déstabilisée (...) Après dans mon évolution personnelle... ça fait de moi ce que je suis aujourd'hui c'est évident, dans mes excès, des choses comme ça » [Jeanne, 29 ans, jeune diplômée Assistante sociale, 2000]

« Déjà ça m'a fait réaliser que je tenais plus à moi que ce je pensais, parce que y'a des choses que je veux pas faire, autant par rapport à l'héro, si je m'aimais autant pas que ce que je le dis, du coup je serais dedans aussi, donc prendre conscience de moi aussi, de ce que je suis, de ce que je peux apporter aux autres... (...) des responsabilités que j'ai aussi en tant qu'adulte, en tant que travailleur (...) [C'était quoi tes centres d'intérêt quand t'étais ado?] j'avais plein de choses, je faisais la collection de fossiles, j'allais dans la colline pour en trouver, je faisais beaucoup de tir à l'arc, puis voilà, du jour au lendemain, y'avait plus qu'un seul truc qui comptait c'était la fumette, ça aussi je pense que c'était lié

à l'adolescence, c'était le seul truc que j'avais pas le droit donc... au début, je faisais des recherches sur les plantes, ou ci, ou là, après je faisais plus que des recherches sur la ganja, sur comment la cultiver, comment la consommer de toutes les façons possibles (...) [*Ça c'est quelque chose de négatif dans ton expérience*] Complètement. (...) y'a pas grand-chose en positif, non, oui, peut être ça m'a fait un petit peu grandir, mûrir, parce que je me suis aperçu des choses dont j'étais capable et des choses dont j'étais pas du tout capable, ça m'a fait évoluer dans le sens où à un moment je me suis dit « choisi ton chemin » et j'ai choisi celui qui pour moi paraissait le bon. (...) La consommation en elle-même ça m'a rien apporté de bon (...) J'étais quand même sur une corde raide, du coup, je pense que j'ai fait les bonnes rencontres, du coup j'ai pas basculé dans l'extrême, même si j'en étais pas loin. Mais c'est vrai que, vu ma mentalité de vouloir découvrir toujours..., de vouloir aller plus loin et tout ça, selon les personnes que j'aurais rencontrées j'aurais pu aller trop loin (...) [*C'est une expérience que tu regrettes en général ou...*] Je la regrette pas du tout, au contraire, je me suis beaucoup amusé, c'était très bien, mais je pense pas que ça été bénéfique non plus, ça n'a pas été négatif parce que je suis arrivé à pas trop, trop dérapé, en tous cas au moment où j'ai dérapé vraiment trop, à me remettre droit, mais ça m'a pas apporté des choses... » [Mickaël, 27 ans, étudiant moniteur éducateur, 2002]

« [*Et aujourd'hui quand tu regardes ton parcours sur les conso comment tu le regardes ?*] Elle a plus été néfaste qu'autre chose dans mon parcours, j'ai des supers moments, tout ça, mais sur la durée ça a été la cata, (...) j'habite dans ma voiture, j'ai quasiment aucune possession matérielle, j'ai plus du boulot, j'ai rien envie de faire, le bilan est pas positif, mais je regrette rien, rien du tout, franchement je referais tout pareil (...) Je suis quand même content, j'ai appris plein de choses, j'ai vécu plein de trucs, peut être un peu trop tôt mais... (...) Ce que je regrette... j'ai l'impression que ça me grignote de l'intelligence, des fois j'ai l'impression de dire des trucs un peu bêtes ou de pas trouver mes mots... (...) J'ai fait tous les trucs un peu trop tôt, déjà j'ai eu mon appart vachement tôt, j'ai pris des drogues vachement tôt, j'ai fugué vachement tôt, j'ai pas assez attendu, j'ai toujours eu des fréquentations plus âgées que moi donc je voulais vivre les choses au même moment qu'eux donc eux ils avaient à peu près l'âge mais moi, pas (...) [*Tu penses que ça peut te servir (cette expérience) ?*] Ah ouais, j'espère bien, j'espère bien... on fait rien pour rien, tu vois ce que je veux dire, tout ce qu'on fait, ça nous sert à un moment » [Rémi, 21 ans, sans emploi, 2006]

3. Une définition « nulle » (Interprétation I3)

Si dans un premier temps, plusieurs personnes interviewées peinent à répondre à la question de la « place » ou du « rôle » de l'expérience dans leur passage à l'âge adulte, deux personnes semblent plutôt refuser de lui reconnaître une incidence sur cette période.

La définition est donc « nulle »¹²⁴, non en termes d'évaluation de l'intérêt ou de la vacuité des prises de produits psychoactifs illicites, mais de leur analyse comme ayant été moins centrales dans leur formation d'adulte que d'autres pratiques initiées elles aussi à

124 La qualification de cette définition est difficile, hésitant entre « neutre » ou « indifférente » ; celui de « nulle » ne paraît pas nécessairement plus adéquate et convaincante.

l'adolescence : la foi religieuse pour Carla, catholique pratiquante (comme son mari), et la musique pour Joseph.

Cette définition est donc plus neutre, ni valorisante, ni dénigrante. Pour autant, elle ne peut pas non plus être envisagée comme étant plus sincère, moins suspecte « d'idéologie du stigmatisme » (GOFFMAN E., 1963). D'ailleurs, comme les autres personnes, elles évoquent la dimension de socialisation et d'acquisition de connaissances contenues dans l'usage de produits illicites. En outre, ils évoquent des bénéfices qui se rapprochent de ceux décrits par d'autres personnes : les propos de Carla, qui a également perdu son père à la fin de l'adolescence (à 18 ans), sont similaires à ceux d'Armelle, et les dires de Joseph, qui articule étroitement usage et quête sensible et philosophique, de ceux de Jules.

« [Et tu donnes quelle place à toute cette expérience aujourd'hui ? Sur ce que tu es aujourd'hui, sur ta vie...] je me suis parfois interrogée sur le fait que la prise de LSD ait pu modifier ou non un système de pensée, je me suis dit que y'a des choses que j'envisage maintenant d'une certaine manière parce que j'ai pris du LSD, ça je sais pas, c'est des questions que je me pose : est-ce que ça n'a pas influencé d'une certaine manière ma conduite, puis tout en fait, ma façon de penser ? Puisque j'ai pas eu de mauvaises expériences et que maintenant quand je t'évoque ça, ça me fait des bons souvenirs, j'ai pas de traumatismes... donc si ça a pu influencer mon système de pensée c'est dans le sens où, maintenant que j'essaie de calquer une expérience mystique : est ce qu'il y aurait pas eu un phénomène d'ouverture d'esprit par exemple ? d'être plus tolérant, d'être ouvert aux expériences que peuvent avoir certains chamanes, ect... bien que ça ne m'intéresse pas, mais je suis réceptive à ce genre de recherche. C'est pas que je l'étais pas mais je me dis « est ce qu'on l'est quand on n'a jamais rien pris ? », c'est plutôt dans ce sens-là (...) C'est une expérience qui fait partie de moi, elle est pas marquante dans le sens où ça marque pas ma vie actuelle » [Carla, 42 ans, sans activité professionnelle, 1992]

« [Ça a eu quelle place cette expérience des produits dans le passage de la jeunesse à l'âge adulte ?] Ça a eu quelle place ? Je sais pas si... On va dire ça forme la jeunesse (...) au début, j'étais dans des recherches d'impact sur les perceptions, toute une réflexion autour de ça, mais j'ai jamais posé une méthodologie dessus donc évidemment c'est des moments de plaisir et d'insouciance, de fait. Ça veut pas dire que ces moments-là ne seront pas utilisés a posteriori dans des trucs qui n'ont justement rien à voir avec cette insouciance, voire à l'opposé, mais dans le moment présent pas forcément (...) On était dans les prépa où ça bosse beaucoup¹²⁵, donc tu t'octroies quand même de temps en temps, évidemment pas quotidiens, des moments où tu te retrouves, on était trois en fait à fumer (du cannabis), la soirée c'était de la discussion de comptoir poussée quand même parce que tu baignes dans des millions de références, de bouquins, d'auteurs, de théories que t'explores parce que c'est le quotidien de tes études, on passait des nuits entières à fumer et à philosopher de comptoir, mais qui allait assez loin, c'était des grosses réflexions sur le monde, ça je trouve que ça a été constitutif, après dans quelle mesure j'en sais rien » [Joseph, 30 ans, chargé de projet milieu festif dans un CAARUD, 2003, I3]

125 Joseph a préparé Math Spé.

B) La similarité des caractéristiques des expériences individuelles

C'est « L'analyse différentielle » des récits de trajectoires d'usage de personnes « sorties » de la « toxicomanie » à laquelle ont procédé R. CASTEL et ses collaborateurs (1998) qui a servi de modèle à la comparaison des caractéristiques de l'expérience. D'une part, elle repose sur le regroupement de caractéristiques présentées dans deux tableaux en annexe : « Tableau n°1 des caractéristiques démographiques et socio-économiques des personnes interviewées » (annexe n°4) et « Tableau n°2 de présentation synthétique des étapes des trajectoires d'usage exposées par année d'initiation à la rave » (annexe n°5). D'autre part, elle est présentée sous formes de tableaux thématiques, la variable dépendante étant le type d'interprétation de l'expérience. Il convient de rappeler que ces caractéristiques sont de l'ordre du récit : les personnes n'ont pas été exhaustives notamment en ce qui concerne leur trajectoire d'usage et les dommages sanitaires et sociaux. La comparaison se construit donc sur ce qui les a le plus marquées dans leur expérience et sur ce qu'elles veulent ou peuvent en dire.

1. Les trajectoires de sortie en rave

En premier lieu, chaque type d'interprétation de l'expérience est 'investie' par des personnes dont les trajectoires de sorties en rave peuvent différer (cf. tableau n°3). Celles-ci ont été comparées du point de vue de l'année de découverte de la rave, de la durée des sorties en rave¹²⁶ et du ou des modes d'engagement dans la rave.

Pour simplifier la comparaison, ce n'est pas l'année mais la période historique de socialisation à la rave qui a été retenue. Trois périodes, relatives à l'arraisonnement législatif et médico-social de la rave, ont été distinguées : 1990-1995, 1996-2001, 2002-2011.

126 La fréquence de sortie reste complexe à décrire de manière détaillée pour l'ensemble de l'échantillon dans la mesure où non seulement le rythme de sorties n'a pas toujours été demandé précisément et où il a changé, parfois plusieurs fois, pour une même personne au cours de la trajectoire. Dès les premières semaines qui suivent sa découverte, s'il est fréquent que les personnes sortent en rave tous les week-ends ou presque (César, Samantha, Daniel, Samuel, Christophe, Thomas, Michele, Caroline, Aline, Mylène, Aurélien, Coralie, Chloé, Line) ; d'autres s'y rendront toujours de manière irrégulière et/ou par période (Jeanne, Mickaël, Audrey, Alessandro, Julien) - par exemple, deux week-end d'affilée puis aucune rave pendant un ou plusieurs mois. Passée cette première phase (entre quelques mois et trois ans), une partie des personnes continue à s'y rendre fréquemment (une à deux fois par mois), tandis que d'autres s'y rendent occasionnellement (moins de dix fois par an), et que d'autres encore cessent complètement d'y sortir. Néanmoins, les données montrent que cette assiduité ne conditionne en rien la définition des incidences de l'usage sur son entrée dans l'âge adulte.

De même, trois catégories de durée de sorties en rave ont été construites : de quelques mois à trois ans, entre quatre et dix ans, et plus de dix ans¹²⁷.

D'autre part, trois modes d'engagement dans la rave ont été distingués (cf. les hypothèses opérationnelles) : les *danseurs*, qui ne sont jamais ou qu'exceptionnellement sortis du rôle de fêtard ; les « *activistes* » qui ont décidé de s'investir dans l'organisation de raves et/ou dans des associations communautaires de réduction des risques¹²⁸ pour aider leurs pairs à éviter les mauvaises expériences avec les produits ; enfin, les *opportunistes* qui n'affectionnent pas particulièrement la rave-party et la considèrent soit comme étant d'abord un contexte d'usage de produits illicites, soit comme un contexte d'activité professionnelle¹²⁹.

Enfin, les récits évoquent fréquemment aussi des usages de produits illicites dans d'autres contextes que celui de la rave : fêtes ou soirées privées (avec des amis au domicile), discothèques, concerts, clubs*, festival, bars, lieu de travail, pleine nature, en couple ou en solitaire au domicile. Or, lorsque l'on croise la fréquence d'inscription de l'usage dans la rave relativement à celle dans d'autres contextes, et les rôles qui y ont été ou y sont encore occupés, il est possible de distinguer *a minima* trois types d'articulation entre la trajectoire d'usage et la trajectoires de sorties en rave¹³⁰.

Les *trajectoires de danseur* sont majoritaires (seize personnes), elles se caractérisent par deux mouvements relativement parallèles, sinon simultanés, d'engouement puis de désengagement progressif de l'usage de substances illicites et de la sortie en rave (Clément, Carla, Jules, Paul, Samuel, Caroline, Aline, Jeanne, Suzie, Armelle, Audrey, Aurélien, Coralie,

127 Dix personnes sont sorties en rave entre quelques mois et trois ans : Samuel, Jules, Paul, Armelle, Jeanne, Joseph, Alessandro, Chloé, Maud ; quatorze personnes y sont sorties entre quatre et dix ans : Clément, Carla, Pétula, Caroline, Aline, Suzie, Audrey, Mickaël, Aurélien, Coralie, Guillaume, Rémi, Line, Julien), et sept personnes y sont sorties plus de dix ans : César, Samantha, Daniel, Christophe, Thomas, Michele, Mylène

128 Il s'agit du *Tipi*, de la Mission rave de *Médecins du monde* et du *Bus31/32*.

129 L'engagement dans les interventions de réduction des risques est généralement motivé aussi par le désir d'utiliser ses propres expériences, heureuses ou malheureuses, comme une ressource permettant d'aider ses pairs à vivre les premières et à éviter les secondes. C. GICQUEL (2007) n'inclut pas l'engagement dans les associations de santé communautaire dans sa typologie.

130 Treize personnes sont restées uniquement des *danseurs* : Samantha, Clément, Jules, Pétula, Aline, Suzie, Audrey, Armelle, Guillaume, Chloé, Rémi, Julien, Maud) ; neuf sont devenues des *activistes* s'investissant dans l'organisation de rave (César, Daniel, Carla, Samuel, Christophe, Thomas, Michele, Mylène, Line) et/ou dans des associations communautaires de réduction des risques (César, Clément, Caroline, Coralie, Aurélien) ; six apparaissent plutôt comme des *opportunistes*, appréhendant la rave comme étant d'abord un contexte d'usage de produits illicites (Paul, Jeanne, Mickaël, Alessandro), soit comme un contexte d'activité professionnelle (Jules, Joseph) . Sur la représentativité de ces trois groupes, voir « Le recrutement des personnes interviewées ».

Line, Julien, Chloé)¹³¹. Les prises de produits illicites autres que le cannabis démarrent ou, pour les plus anciens (Carla et Clément), deviennent bien plus régulières avec l'engagement dans la sortie en rave, et régressent corrélativement à la baisse de sa fréquentation. La diminution ou l'arrêt des sorties en rave n'empêche toutefois pas la poursuite d'un usage plus ou moins occasionnel de produits illicites dans des contextes festifs ou récréatifs privés.

Les *trajectoires d'activiste* sont moins fréquentes (sept personnes), elles sont des variantes des premières et se caractérisent à la fois par une implication dans l'organisation de rave (César, Daniel, Thomas, Christophe, Michele, Mylène) et/ou les réseaux de sociabilités autour des organisateurs de rave (Samantha). A l'exception de Daniel, elles se caractérisent également par des niveaux de polyusage généralement plus élevés que chez les premiers, avec plusieurs périodes de polyusage plurihebdomadaire et parfois par le choix d'un mode de vie traveller, permanent ou périodique (César, Samantha). C'est dans ce groupe que la rave a pu être pensée, à certains moments de la trajectoire, comme relevant d'un style de vie, élément structurant de son style de vie.

Dés lors que ces deux premiers types de trajectoires sont agrégées en une seule catégorie au regard d'un attachement affectif commun à la rave (23 personnes), les *trajectoires d'opportuniste* apparaissent minoritaires (sept personnes). Elles se distinguent par une trajectoire d'usage peu ou prou déconnectée de celle de la sortie en rave, l'usage s'inscrivant plutôt dans d'autres types de soirée techno (clubs, soirées en appartements ou dans des bars musicaux) ou au domicile (Guillaume, Joseph, Jeanne, Mickaël, Alessandro, Rémi, Maud).

	Interprétation « bénéfique »		Interprétation « néfaste »		Interprétation « nulle »	
Période de socialisation à la rave	1990-1995	7 pers.	1990-1995	2 pers.	1990-1995	1 pers.
	1996-2001	7 pers.	1996-2001	1 pers.	1996-2001	1 pers.
	2002-2010	8 pers.	2002-2010	2 pers.		0 pers.
Durée de sortie en rave	-3 ans	5 pers.	- 3 ans	3 pers.	- 3 ans	1 pers.
	3 à 10 ans	11 pers.	3 à 10 ans	2 pers.	3 à 10 ans	1 pers.
	+ 10 ans	6 pers.	-			
Type de trajectoire	Danseur	11 pers.	Danseur	1 pers.	Danseur	0 pers.
	Activiste	11 pers.	Activiste	1 pers.	Activiste	1 pers.
	Opportuniste	1 pers.	Opportuniste	3 pers.	Opportuniste	1 pers.

Tableau n°3. Comparaison de la trajectoire de sortie en rave selon le type d'interprétation

131 Ce désengagement progressif peut néanmoins être concomitant d'un engagement comme bénévole de réduction des risques (Coralie, Aurélien).

2. Les trajectoires d'usage de produits illicites

De même, les trajectoires d'usage ne distinguent pas les personnes selon leur interprétation de l'expérience, qu'elles soient comparées du point de vue de leur durée, du nombre de produits consommés et de l'engagement dans une pratique d'usage revente (cf. tableau n°4), des modalités d'usage qui exposent plus fortement à la désapprobation sociale de l'entourage (cf. tableau n°5), des périodes d'usage quotidien ou pluri-hebdomadaire (cf. tableau n°6), ou encore des modalités d'usage actuel de produits illicites (hors cannabis) (cf. tableau n°7).

Deux types de durée de la trajectoire sont ici considérées, intégrant ou pas le cannabis dont l'usage a généralement commencé plusieurs années avant l'initiation d'autres produits.

Le nombre de produits consommés sont ceux qui ont été pris au-delà d'une expérimentation unique au cours de la trajectoire - mais dont l'usage a pu cesser au jour de l'entretien. Ce nombre inclut le cannabis.

L'usage-revente consiste à vendre le produit ou l'un des produits que l'on consomme. Les personnes interviewées ont pu s'engager dans cette pratique avant la sortie en rave, notamment avec le cannabis, et ont pu vendre dans d'autres contextes que celui de la rave – soirées privées, concerts.

	Interprétation « bénéfique »		Interprétation « néfaste »		Interprétation « nulle »	
Durée trajectoire d'usage de SPI	- 10 ans	3 pers.	- 10 ans	1 pers.	-10 ans	0 pers.
	10-15 ans	8 pers.	10-15 ans	3 pers.	10-15 ans	1 pers.
	+ 15 ans	12 pers.	+ 15 ans	1 pers.	+ 15 ans	1 pers.
Durée trajectoire d'usage de SPI hors cannabis	- 10 ans	5 pers.	- 10 ans	2 pers.	-10 ans	0 pers.
	10 à 15 ans	10 pers.	10 à 15 ans	2 pers.	10 à 15 ans	1 pers.
	+ 15 ans	8 pers.	+ 15 ans	1 pers.	+ 15 ans	1 pers.
Nb de SPI consommés durant la trajectoire (Dont cannabis)	1 à 3	1 pers.	1 à 3	1 pers.	1 à 3	0 pers.
	4 à 5	9 pers.	4 à 5	2 pers.	4 à 5	2 pers.
	6 et plus	13 pers.	6 et plus	2 pers.	6 et plus	
Pratique d'usage revente de SPI	Cannabis	6 pers.	Cannabis	3 pers.	Cannabis	0 pers.
	Autres SPI	8 pers.	Autres SPI	1 pers.	Autres SPI	1 pers.

Tableau n° 4. Comparaison de la durée de la trajectoire d'usage, du nombre de produits utilisés et de l'engagement dans une pratique d'usage revente selon le type d'interprétation

Les modalités d'usage qui exposent plus particulièrement à la désapprobation sociale et à des dommages sanitaires et sociaux retenues ici sont : l'usage de produits illicites (sauf le cannabis) hors du cadre de la rave et du week-end - c'est-à-dire en semaine quel que soit le lieu -, l'usage détourné de médicaments psychotropes (hors prescription) ou leur mésusage (sur prescription mais en des dosages supérieurs à la prescription), l'usage par voie intraveineuse, et l'usage de cocaïne basée (*crack/ free base**).

	Interprétation « bénéfique »	Interprétation « néfaste »	Interprétation « nulle »
Usage de SPI hors cadre du week-end et de la rave	14 pers.	5 pers.	0 pers.
Usage détourné ou abusif de médicaments psychotropes	4 pers.	pers.	0 pers.
Pratique d'injection	2 pers.	1 pers.	0 pers.
Pratique de free base/ crack	3 pers.	1 pers.	0 pers.

Tableau n° 5. Comparaison des modalités d'usage les plus dommageables et exposant le plus à la désapprobation sociale selon le type d'interprétation

Si les quantités n'ont pas été suffisamment renseignées, les personnes ont pu décrire des périodes d'usage quotidien ou pluri-hebdomadaire* (sortant du cadre du week-end, voire quasiment quotidien) d'un ou de plusieurs produits. Cumulées à celles du week-end, ces consommations en semaine dénotent *a priori* des niveaux de consommation plus élevés que chez les personnes qui les restreignent au vendredi soir, au samedi soir et au dimanche. D'ailleurs, ces périodes d'usage à fréquence quotidienne ou pluri-hebdomadaire sont celles que les personnes qualifient en termes d' « abus » ou d' « excès » (cf. chapitre 4).

Pour simplifier la comparaison, les produits ont été regroupés par classes d'effets pharmacologiques¹³². Celle de stimulants concerne l'usage d'ecstasy/ MDMA*, ou de cocaïne, ou d'amphétamines ; celle d'usage d'opiacés concerne l'héroïne et l'opium. Ont été exclus le LSD, les champignons et les plantes hallucinogènes, et la kétamine, pour lesquels les usages pluri-hebdomadaires* sont plutôt rares chez les ravers. Les niveaux d'alcoolisation quotidiens ou presque (pluri-hebdomadaire) de certaines personnes, notamment de Clément, et l'usage quotidien de cannabis chez un grand nombre ont conduit à s'intéresser à l'alcool et au cannabis.

132 La comparaison ne rend pas compte du fait que quelques personnes (César, Samantha, Jeanne...) ont pu prendre différents produits à cette (ou ces) période(s).

	Interprétation « bénéfique »	Interprétation « néfaste »	Interprétation « nulle »
Période usage quotidien ou plurihebdo. de cannabis	21 pers.	4 pers.	2 pers.
Période d'usage quotidien ou plurihebdo. de stimulants	7 pers.	4 pers.	0 pers.
Période d'usage quotidien ou plurihebdo. d'opiacés	4 pers.	1 pers.	0 pers.
Période d'usage quotidien d'alcool	8 pers.	0 pers.	0 pers.

Tableau n°6. Comparaison des périodes d'usage quotidien ou pluri-hebdomadaire selon le type d'interprétation

Enfin, concernant les modalités d'usage actuelles de produits illicites, trois fréquences de sessions d'usage sont distinguées : une fréquence quotidienne (ou presque), une fréquence mensuelle (une à deux fois par mois) - donc essentiellement restreint au week-end -, et une fréquence occasionnelle, allant de trois-quatre fois par an à une fois par an.

	Interprétation « bénéfique »		Interprétation « néfaste »		Interprétation « nulle »	
Fréquence d'usage du cannabis	Quotidien	11 pers.	Quotidien	3 pers.	Quotidien	1 pers.
	Mensuel	4 pers.	Mensuel	1 pers.	Mensuel	1 pers.
	Occasionnel	1 pers.	Occasionnel		Occasionnel	
Fréquence d'usage des autres SPI	Quotidien	1 pers.	Quotidien	1 pers.	Quotidien	2 pers.
	Mensuel	8 pers.	Mensuel	0 pers.	Mensuel	
	Occasionnel	12 pers.	Occasionnel	1 pers.	Occasionnel	
SP licite ou illicite dont l'usage a été cessé	Cannabis	5 pers.	Cannabis	1 pers.	Cannabis	1 pers.
	Stimulants	6 pers.	Stimulants	2 pers.	Stimulants	
	Psychodys.	5 pers.	Psychodys	2 pers.	Psychodys	
	Opiacés	2 pers.	Opiacés	1 pers.	Opiacés	

Tableau n°7. Comparaison du niveau d'usage actuel selon le type d'interprétation

3. Les dommages sanitaires et sociaux vécus et les situations sociales actuelles

Enfin, la gravité des dommages sociaux vécus (cf. tableaux n°8 et n°9) et la situation sociale actuelle (cf. tableau n°10) n'ont également pas d'incidence sur la façon d'interpréter l'expérience. Les dommages sanitaires et sociaux vécus au cours de la trajectoire ont généralement été évoqués spontanément par les personnes, puisque je leur ai rarement proposé ce thème (cf. chapitre 1 « Comprendre l'effet de l'interaction avec le sociologue »).

La comparaison des dommages sanitaires distingue ceux d'ordre psychique de ceux d'ordre somatique. Les premiers renvoient à ce qui est décrit comme un état dépressif ou une amplification de symptômes dépressifs antérieurs, ou à des troubles de type schizophrénique ou paranoïaque, mais dont, en l'absence de diagnostic médical hormis dans le cas de Clément, on ne peut que supposer l'existence. Une prise en charge dans un service psychiatrique constitue un indicateur plus fiable. Est donc exclu ce qui relèverait plutôt des effets secondaires de l'usage (irritabilité, fatigue, agressivité, paranoïa, troubles de la mémorisation ou de l'attention, dissociation...). Les dommages somatiques sont plus faciles à objectiver : épuisement, amaigrissement, bronchite, colite néphrétique, paralysie du système respiratoire..., ou encore un état de dépendance à un produit, défini par l'expérience du manque, et, le cas échéant, par sa prise en charge médicale.

	Interprétation « bénéfique »	Interprétation « néfaste »	Interprétation « nulle »
Symptômes dépressifs ou amplification de symptômes dépressifs antérieurs	4 pers.	3 pers.	0 pers.
Troubles psychopathologiques (?)	3 pers.	0 pers.	0 pers.
PEC psychiatrique	1 pers.	1 pers.	0 pers.

Tableau n°8. Comparaison des dommages sanitaires psychologiques de l'usage, selon le type d'interprétation

	Interprétation « bénéfique »	Interprétation « néfaste »	Interprétation « nulle »
Dommages somatiques	7 pers.	2 pers.	0 pers.
Aggravation de problèmes de santé non induits par l'usage	4 pers.	0 pers.	0 pers.
Expérience du manque (alcool ou produit illicite)	4 pers.	1 pers.	0 pers.
PEC sevrage (cure, substitution..)	3 pers.	1 pers.	0 pers.

Tableau n°9. Comparaison des dommages sanitaires somatiques de l'usage, selon le type d'interprétation

Les dommages sociaux renvoie au désinvestissement de la scolarité (lycée, université), et/ou de la formation professionnelle, à l'absentéisme au travail et/ou à la perte d'emploi, à la détérioration de ses relations affectives (familiales, amicales, amoureuses et conjugales), ou encore à la citation en procès pour une activité d'usage-revente* de produits illicites.

	Interprétation « bénéfique »	Interprétation « néfaste »	Interprétation « nulle »
Désinvestissement scolarité ou formation professionnelle	4 pers.	5 pers.	0 pers.
Absentéisme au travail, perte d'emploi	1 pers.	0 pers.	0 pers.
Détérioration des relations affectives	1 pers.	0 pers.	0 pers.
Procès pour revente de SPI	2 pers.	0 pers.	0 pers.

Tableau n° 10. Comparaison des dommages sociaux de l'usage, selon le type d'interprétation

Enfin, le tableau n°11 montre que le niveau de qualification, la régularité de l'activité professionnelle, le type de logement ou de ressources financières ne permettent pas de distinguer des personnes qui interprètent différemment leur expérience.

	Interprétation « bénéfique »		Interprétation « néfaste »		Interprétation « nulle »	
Niveau de qualification	Sans qualif.	4 pers.	Sans qualif.	3 pers.	Bac à Bac+ 3 Au-delà Bac+3	1 pers. 1 pers.
	CAP-BEP	2 pers.	CAP-BEP	0 pers.		
	Bac	3 pers.	Bac	0 pers.		
	Bac à Bac+ 3	7 pers.	Bac à Bac+ 3	1 pers.		
	Au-delà Bac+3	7 pers.	Au-delà Bac+3	1 pers.		
Régularité de l'activité profession.	Permanente	12 pers.	Permanente	1 pers.	Permanente Inexistante	1 pers. 1 pers.
	Précaire	3 pers.	Précaire	1 pers.		
	Inexistante ¹³³	0 pers.	Inexistante	1 pers.		
	Étudiant ¹³⁴	6 pers.	Étudiant	2 pers. ¹³⁵		
Logement	Log. perso.	22 pers.	Log. perso.	4 pers.	Log. perso	2 pers.
	Sans logement	1 pers.	Sans logement	1 pers.		
Type de ressources financières	Activité prof.	19 pers.	Activité prof.	2 pers.	Activité prof.	1 pers.
	ASSEDIC	2 pers.	ASSEDIC	0 pers.		
	Divers ¹³⁶	1 pers.	Divers	1 pers.		

Tableau n°11. Comparaison de la situation sociale actuelle selon le type d'interprétation

133 L'item « inexistant » renvoie à l'absence totale d'activité professionnelle, distinguée du chômage indemnisé.

134 Pour les étudiants, c'est ce statut qui a été privilégié, même s'ils peuvent connaître des périodes de travail.

135 L'une des deux personnes (Jeanne) est en fait diplômée depuis une semaine lorsque je l'interview.

136 « Divers » renvoie au cumul de plusieurs sources de revenus : petits boulots non déclarés et/ou aides ponctuelles d'association, et/ou aide de l'entourage, et/ou mendicité, et/ou revente de produits illicites.

II. L'engagement commun dans des catégories de pensée ambivalentes de l'expérience

« Une fête sans drogue et la fête est plus folle ? Je ne suis pas sûr, non plus, ça me semble pas utopique mais plutôt dystonique, tout aussi pathétique, c'est une idée qu'aucun totalitarisme (à part celui des talibans) n'a jamais envisagé. Il ne faut pas oublier la mesure de ce que les psychotropes ont apporté de positif à l'humanité. Ce n'est pas parce que la culture occidentale applique des logiques dépourvues de magie, réduites à la quête du profit et d'hédonisme égoïste, que nos fêtes ne doivent pas être l'occasion de montrer qu'il existe une authentique toxicophilie raisonnée et psychiquement enrichissante (minoritaire, mais plus discrète aussi car moins ostentatoire). On ne peut prôner de changement de législation sur les drogues qu'en promouvant en même temps une nouvelle éthique de consommation qui rende les usagers responsables, qui leur fasse prendre conscience que les écarts dans la vie sont une façon d'équilibrer le quotidien mais pas une fin en soi. (...) A nous d'inventer une solution qui dépasse le bien-mal, les drogues offrent des perspectives bien plus riches »¹³⁷.

Quelle que soit leur interprétation de l'expérience, les personnes n'adoptent jamais un discours de « déni du risque » lié à l'usage de substances psychoactives illicites (PERETTI WATTEL P., 2005) ou, au contraire, un discours évoquant essentiellement sa dimension mortifère. Elles s'engagent systématiquement dans sa « définition culturelle » (DUBET F., 1994) comme une pratique ambivalente. De même, indépendamment de leur période de socialisation à la rave et de leur mode d'engagement, elles en donnent toutes une définition contrastée et évoquent l'ambiguïté des apprentissages sociaux de la régulation de l'usage chez les ravers.

¹³⁷ Message de Jeyce, le 27 août 2002 sur le forum intitulé "des teufs 'o% défonce' ???", www.3boom.net

A) Une problématisation ambivalente de l'usage

Tous les récits procèdent à une « problématisation » de l'usage de substances psychoactives illicites (SOULET M.-H., 2002) comme une pratique ambivalente, génératrice de bénéfices et de préjudices, une partie ayant été effectivement éprouvés, d'autres plutôt observés chez des pairs. Cette évocation renvoie aux propriétés pharmacologiques des produits du point de vue de l'état de conscience et de la santé mais aussi des effets sur la relation aux autres, en référence implicite à « un dispositif de savoirs » (LALANDE A., 2000), croisant des savoirs objectifs, des savoirs empiriques, des représentations sur les produits, des croyances.

Même les plus jeunes et/ou les moins expérimentés - sans doute plus susceptibles d'adopter une attitude de déni des risques -, même ceux dont l'usage très occasionnel et modéré a pu leur permettre d'éviter ses aspects délétères, ne parlent jamais uniquement de plaisir, de sensations agréables, et de bénéfices du point de vue de la relation aux autres. D'ailleurs, leur évocation est souvent rapidement modérée par une remarque sur les sensations ou les conséquences négatives ou le caractère délicat de la gestion des effets et de la régulation des prises de produits.

C'est en expliquant leurs choix de modalités d'usage et leur changement au cours de la trajectoire par les sensations et les modifications du cours de la pensée et de l'activité motrice qu'elles recherchent et celles qu'elles redoutent dans leur pratique, que les personnes s'engagent le plus explicitement dans sa définition ambivalente.

« *[Et la kéta ?]* J'ai essayé mais ça m'a gonflé, j'ai fait un ou deux bons délires... mais en général c'était le coup de massue, tu parles plus, tu peux plus rien faire, t'es par terre, moi je bougeais plus, t'es comme ça (affaissé, hagard) *[C'est pas ça que tu recherches]* Non, moi il faut que pchhhh ! Monter aux arbres, pshii tu montes sur le mur, en pleine possession de tes réflexes bam ! Tu te rattrapes à des trucs comme ça ! Moi c'est ça que j'ai aimé, je me sentais un super héros, la kéta tu te sens un mollusque (mime quelque chose qui fond) slurp ! » [César, 41 ans, jardinier et artiste sculpteur, 1992, I1]

« J'avais des peurs par rapport à mon cerveau, parce que moi, quand même, je voulais bien faire de la socio, faire de la recherche c'était pas très clair peut être mais j'avais pas envie d'avoir des séquelles cognitives, j'avais pas envie d'être un légume, de trop prendre de trucs et du coup d'être pas très rigoureux, de planer, donc... » [Jules, 40 ans, sociologue, 1995, I1]

« C'est vrai que le LSD, c'était quoi la marque ? C'est un révélateur de conscience etc. à la limite c'est même plus de la drogue. Après j'irai pas en prendre demain, ni après demain, mais c'est vrai que si tu me dis « est ce que tu gardes quelque chose de tes expériences ? », franchement la prise de LSD je pense que c'est... *[Au niveau intellectuel ?]* Ah ouais, au niveau intellectuel... c'est indescriptible, toute façon (...) Y'a une anomalie entre la dangerosité du truc, parce que c'est hyper dangereux, la puissance et le prix. Faut être complètement dingue, faut être bête, t'imagines, tu peux en vendre à un mec il va... à l'after de la Boréalys, j'ai vu un mec se jeter devant moi, j'y étais, il est mort. Bon je le connaissais pas, (...) y'avait 10 000 personnes, ils étaient débordés en fait, un mec qui

avait pris je sais pas quoi, y'avait une espèce de colline, on l'a tous vu, il s'est jeté, « je vais faire l'avion », au revoir. » [Samuel, 36 ans, 1995, sans emploi, I2]

« L'héro c'est un produit que j'aime bien parce que le côté pfouuuuh (relâchement), le côté chamallow. On dit « ouais, la came c'est pas bon », mais pourquoi c'est pas bon ? Parce que c'est trop bon, c'est trop bon ! (...) Alors ce que je fais, cette année je l'ai pas fait, la dernière fois c'est pendant les fêtes de fin d'année. Juste avant la Noël, je suis passé voir un collègue, « fais-moi un meuge*, je sais que pendant les fêtes, je vais me mettre la couenne, feu ! » (...) [*C'est un peu un rituel alors, une fois par an*] Je me tape un délire, voilà. C'est un truc que j'ai testé jeune, je connais, je sais où il faut pas... comment il faut le prendre, je me mets une couenne et je m'arrête là (...) il faut être con pour se foutre dedans ! T'en profite puis arrête-toi¹³⁸ ! » [Thomas, 32 ans, conducteur d'engins, 1996, I1]

« Au bout de quatre-cinq ans de teufs, y'a tout le monde¹³⁹ qui est parti en couilles, il a commencé à y avoir des embrouilles de merde pas possibles (...) Je me suis dit " il faut faire une pause, ça va plus, c'est quoi ce bordel ?! " (...) Je continuais à sortir, à faire des concerts, des apéros, normal, d'avoir une vie, mais en ayant effacé ça de mon existence, la teuf et les prods. Ces deux ans sont passés, ils m'ont fait grave de bien parce qu'ils m'ont permis de prendre du recul sur ce qu'il s'était passé et sur le mal entre guillemets qu'on s'était infligé (...) (Aujourd'hui) Je fais tout pour le faire bien, alors on n'est sûr de rien, on sait pas avec quoi sont coupés nos produits, on sait pas si dans 20 ans ça va nous faire des cancers généralisés » [Aurélien, 30 ans, intérimaire 'multiposte', 2003, I1]

Il y a une partie des gens, ça peut être des particuliers, des médecins... qui diabolisent un peu la consommation en général [*Qui diabolisent c'est-à-dire ? Par rapport à ton expérience, ils...*] Ils ne voient que la déchéance humaine et le chétane (il s'esclaffe) (...) Après il y a ceux qui voient un état d'esprit, une façon de s'ouvrir, surtout avec les psychotropes¹⁴⁰, une façon de développer son sens artistique, de s'ouvrir de nouveaux horizons (...) Après il y a le discours « c'est pas bien mais j'adore ça », « c'est mauvais, ça me détruit, mais j'adore ». C'est une partie de mon discours, c'est mon discours sur la consommation quotidienne, tu vois ? [*Oui, mais pourquoi alors justement ?*] Parce que je me rends compte que physiquement et psychologiquement ça m'abîme mais j'ai besoin de m'évader souvent et pour moi ça reste le moyen le plus efficace. » [Rémi, 21 ans, sans emploi, 2006, I2]

Cependant, aucune personne ne s'en tient à une approche purement pharmacologique des bénéfices et des préjudices de l'usage, à travers la description des sensations physiques, perceptives et psychiques liées à la modification de l'état de conscience (sérénité, stimulation, anxiété, détente, changement des perceptions et du cours de la pensée...) qui sont recherchées et des conséquences sur la santé qui ont été éprouvées ou redoutées.

138 Thomas évoque un ami d'enfance avec lequel il a fait ses premières années de sortie en rave et qui est devenu dépendant à l'héroïne il y a quelques années.

139 Aurélien parle de son groupe d'amis d'enfance avec lequel il a découvert les free parties.

140 Les ravers utilisent souvent le terme de « psychotrope » pour désigner les substances dites « hallucinogènes », c'est-à-dire les psychodysléptiques*.

Comme N. E. ZINBERG l'a souligné (1984). En effet, toutes évoquent leur vécu des effets à l'aune de traits de leur personnalité qu'elles considèrent majeurs¹⁴¹ et de la manière dont elles sont perçues et appréciées par autrui. La prédilection pour un produit est expliquée par le sentiment qu'il amplifie, désinhibe ou modère positivement une manière d'être en relation avec autrui.

« la cocaïne, c'est pareil, je me sentais plus intelligente, clairement, je me trouvais aussi beaucoup plus drôle, je trouvais que j'avais beaucoup d'amour (...) Avec la cocaïne tu danses beaucoup moins, tu parles beaucoup plus et tu t'écoutes pas les uns les autres, c'est pas du tout le même caractère festif (que l'ecstasy), mais alors rien à voir. Puis tu n'aimes pas les gens sous cocaïne, tu n'aimes que toi (elle rit) » [Pétula, 38 ans, chargée de communication sans emploi, 1995, I1]

« (l'ecstasy) moi ce que j'aimais bien c'est que c'est un truc qui te rend super empathique, t'es réveillé, t'es bien mais t'es pas non plus dans le speed. (...), où t'avais envie de parler avec tout le monde, t'étais joyeux, ça durait longtemps. (...) Moi ce que je recherche maintenant avec la MD c'est l'échange avec les gens, cette espèce de catalyseur où tu vas sortir tout ce que tu veux sortir, et j'aime bien, je trouve ça plutôt agréable » [Clément, 41 ans, médecin, 1992, I1]

« Moi j'aime bien la drogue qui speede, qui va te faire faire des choses ou qui va t'emmener, te faire voyager, d'un coup tu vas générer un comportement un peu plus cool, tu peux parler, tu peux être en relation » [Jeanne, 29 ans, jeune diplômée Assistante sociale, 2000, I2]

« On me disait que le MD c'est la drogue de l'amour, effectivement j'ai ressenti que c'est la drogue de l'amour parce que je suis quelqu'un de très asocial et de pas du tout tactile, et (elle s'esclaffe) c'est vrai que quand tu découvres (candide) " oh, j'ai de l'amour en moi, j'ai envie de donner à des gens autour et j'ai envie de les prendre dans mes bras ". Même avec l'alcool, j'arrive à garder mes distances, à pas être tactile, et là avec le MD (extasiée) " ah c'est beau d'avoir cet amour en soi et de vouloir le transmettre, moi qui ai beaucoup de mal à communiquer mon amour... » [Audrey, 28 ans, chargée d'étude aménagement du territoire, 2001, I1]

« La coke ça me fait vachement parler, donc je me rattrape du temps où j'ai pas assez parlé [*C'est d'être plus à l'aise*] Ouais, plus sûr de moi. Avant que j'en prenne, on me disait « d'un coup tu te sens le roi du monde », moi ça m'a jamais fait ça, j'ai toujours été autant respectueux des autres, jamais senti supérieur aux autres, mais c'est vrai que je me sentais plus sûr de moi dans le sens où ça me donnait de l'assurance en moi » [Mickaël, 27 ans, étudiant moniteur éducateur, 2002, I2]

« (LSD) je me rappelle d'une fois, où on s'était tapé un délire sur une mobylette dans les champs (en free-party). Ça a été une partie, puis assez rapidement on est revenu à une phase toute posée, à se balader, sentir les choses, observer, écouter [*Contemplative*] Très contemplative [*Un peu ta démarche*] C'est un peu ma démarche, ma personnalité aussi (il rit) » [Joseph, 30 ans, chargé de projet milieu festif dans un CAARUD, 2003, I3]

141 Certaines personnes, notamment Daniel, évoquent également l'articulation entre leur personnalité et leur appréciation ou rejet des différents courants de la musique techno.

« Je suis quelqu'un qui réfléchit tout le temps à tout, pour pas blesser les gens, pour faire les choses bien, qu'il y ait pas de problème, pas pour que ce soit parfait mais pour que les choses se passent bien en fait et du coup les gens se raccrochent beaucoup à moi finalement, je suis le bureau des pleurs souvent. Et (quand je prends des produits) c'est peut-être des moments où je dis " merde, je m'occupe de vous tout le temps, occupez-vous de moi ". Peut-être. C'est une manière de lâcher prise sur tout ce qui peut se passer dans ma vie » [Maud, 21 ans, étudiante monitrice éducatrice, 2011, I1]

Ainsi, dans le contexte particulier de la rave¹⁴², les bénéfiques ressentis ne renvoient pas seulement à la désinhibition de l'expression personnelle et au lâcher prise par rapport à la vie quotidienne, mais aussi à l'amélioration de ses capacités à participer aux échanges et de son acuité intellectuelle et émotionnelle dans la communication avec autrui et de sa capacité à signifier son affection à certains proches. « La logique d'imitation » (VERCHERE C., 2005) des modalités d'usage des autres membres de son groupe de pratique* peut viser ainsi le partage avec ses amis les sensations liées à la fête, à la musique et aux produits.

« (ecstasy) la troisième fois, j'ai dit « putain ! » je voyais comment ils étaient, ils donnaient trop envie, ils se sautaient tous dans les bras à se rouler des galoches, « ça a l'air bien leur machin » (...) Moi j'étais là plein de Dinatel®¹⁴³ (tendu) et blabla blabla, j'avais l'impression de les souler en fait (il rit) [*T'étais en décalage*] Ah ouais j'étais en décalage [*C'est ça aussi qui joue*] Ah ouais ! » [Clément, 41 ans, médecin, 1992, I1]

« le côté soft des ecstasy, ça me convenait bien, puis ça changeait de la bière, c'était pas la même ambiance, l'ambiance que ça créait par rapport au milieu rock, où les concerts s'arrêtent à minuit, tout le monde est bourré et tout le monde s'engraine pour une bière renversée ou des conneries, là tout le monde était super peace, tout le monde rigolait, rien que le ressenti de l'ambiance, ça donnait envie d'en prendre » [Daniel, 46 ans, designer industriel, 1992, I1]

« ce que je cherche c'est tenir le coup, être éveillé, avoir ma tête entièrement. Tout ce qui me fait perdre la tête, on peut dire, où c'est pas moi qui maîtrise, au jour d'aujourd'hui, je prends plus, parce que j'aime bien que ce soit moi qui contrôle mon corps, et être lucide. Surtout quand tu organises des soirées où tu as 1000, 1500 personnes, j'estime c'est à nous à montrer l'exemple et à être lucides si il se passe quelque chose dans la soirée, et que tout le monde soit pas complètement à l'ouest et que personne sait quoi faire en cas de gros souci. Parce que quand même on est responsable de ces 1000 ou 1500 personnes» [Christophe, 32 ans, marin mécanicien, 1995, I1]

« c'est une période de ma vie qui est très égoïste, où peut être j'étais mal et donc j'avais du mal à m'ouvrir aux autres, par contre avec la drogue tu es beaucoup plus sociable, tu peux parler, tu te sens bien quand tu vas en teuf, tu vois tout le monde s'exprimer sans pudeur, ça c'est la drogue, c'est peut être un bon côté de la drogue qui désinhibe » [Paul, 33 ans, cariste, 1995, I2]

142 Les personnes évoquent également des bénéfices relatifs à l'usage quotidien de cannabis, en termes de canalisation de la pensée, de l'activité physique ou de l'humeur.

143 Il s'agit d'un médicament amphétaminique encore disponible sur le marché à l'époque (1992).

« mes premières vraies free je les ai faites avec du shit, je tirais des bongos*, et je picolais, mais à midi j'étais toujours devant le son (...) au bout d'un moment tu te rends bien compte que tu peux pas faire un teknival pendant trois, quatre jours si tu prends rien, c'est sûr que tu en profiteras pas, sur les quatre jours, tu vas dormir deux jours, du coup au bout d'un moment, tu te dis " bon, un petit peu, histoire de tenir le coup, d'en profiter ", parce que t'as envie de tout faire et de tout voir, parce que t'es jeune et que c'est nouveau » [Mylène, 30 ans, horticultrice, 2000, I1]

« C'est pas la même défonce, la coke c'est vrai que ça excite mais pas autant que le speed, ça maintient éveillé et ça rend sûr de soi, c'est agréable, c'est moins agressif que le speed. Le speed ça m'a jamais rendue autant agressive que l'alcool quand même (...) [*C'est quoi que tu aimes bien dans le MD et le speed alors ?*] c'est le fait d'être au taquet, d'être maintenue toute la soirée, de pas être fatiguée, puis de parler aussi (elle rit), bon des fois je saoule un peu trop mes potes, mais c'est marrant, je me trouve marrante quand je suis sous speed (elle rit) [*Tu parles plus qu'en temps normal ?*] Ouais, carrément plus » [Coralie, 26 ans, étudiante infirmière, 2004, I1]

« je reste pas à jeun si je vais en teuf, il faut que je m'empègue [*Pourquoi il faut que tu t'empègues ?*] Ah non, il faut les supporter ! Là c'est des détails pratiques, rester sept heures avec des mecs perchés toute une soirée, avec une musique... le hardcore il faut l'apprécier, surtout qu'à 3h tu as tes rythmes circadiens et semi circadiens qui se combinent, du coup tu as une espèce de vieille claque dans ta gueule, et si tu as rien pris, tu vas dormir juste, tu en peux plus... une béquille ! Juste un peu de gnôle, mais si tu as rien pour les supporter, les mecs tu les envoies péter ! (...) En fait, le but de l'univers des free c'est de déconnecter, de décompresser, si tu me laisses, moi, avec le même état d'esprit que la journée, à fonctionner à plein régime, regarder les gens, écouter ce qu'ils me disent... t'as déjà écouté un mec complètement ivre essayer de te parler ?! Mais j'arrive plus à faire semblant de sourire à un moment donné, donc j'y vais pas à jeun » [Julien, 24 ans, étudiant en psychosociologie, 2007, I1]

La prise en compte de l'ambivalence de la pratique se traduit également dans l'exclusion de certaines modalités d'usage. Si certaines sont souvent exclues avant toute expérimentation – essentiellement l'injection, l'héroïne et le crack/ free base -, d'autres sont abandonnées suite à une expérimentation ou à un usage prolongé (HOAREAU E., 2005). Une expérimentation inintéressante, désagréable, ou effrayante - notamment avec les hallucinogènes -, une session d'usage d'un produit habituellement consommé qui s'est mal passée, un épisode d'usage, de quelques semaines à plusieurs mois, vécu comme abusif, une analyse des préjugés comme trop élevés ou supérieurs aux bénéfiques, motive à modérer ou à cesser, temporairement ou définitivement, la modalité en cause – généralement le produit ou la fréquence d'usage¹⁴⁴.

144 Le désengagement progressif de l'usage (espacement des sessions d'usage, abaissement des quantités prises et restriction du panel de produits consommés) au-delà de 25 ans, plus tardif chez certaines personnes (César, Samantha, Daniel) est également souvent expliqué par un "épuisement de l'expérience" (CASTEL R., 1998) de l'usage et du contexte de la rave.

« récemment le MD je ressentais de moins en moins la montée, je ressentais vraiment fort le down* du mardi et quand je faisais la balance entre ce que ça me faisait au niveau positif et ce que ça me faisait au niveau négatif, je trouvais que c'était moins intéressant parce que j'ai jamais voulu que tout ce qui est dope prenne trop de place dans ma vie, que ça m'empêche de faire ce que j'avais envie de faire [*Là tu avais cette impression ?*] Ah ouais, quand j'étais trop nase, quand je déprimais trop, je trouvais que ça valait pas le coup. En plus comme je suis en moto il faut que je fasse gaffe quand même aux quantités que je prends ou à l'heure à laquelle je pars » [Daniel, 46 ans, designer industriel, 1992, I1]

« L'héro j'ai jamais testé [*Y'a une raison ?*] Oui, le flip. Ah le vieux mythe " l'héroïne t'accroches super vite ", tout ça... Peut-être que j'essaierai un jour, pas par injection ça c'est sûr, mais pour voir, c'est la curiosité. Y'a un pote il y a pas longtemps qui m'a dit " t'es pas gourmande, t'es gourmet des drogues ", je lui ai dit " c'est un peu ça " » [Caroline, 30 ans, intermittente du spectacle, 1999, I1]

« [*La base (cocaïne basée)*] Non. Ça jamais [*Ça t'intéresse pas ?*] Non, après y'a des produits, je trouve qu'il y a un rituel que j'ai trouvé glauque à mourir, dans un appartement tout sombre, tous renfermés, tous complètement défoncés « puis encore un peu plus de défonce parce que ça fait seulement 24h d'affilée qu'on se défonce, donc on va continuer encore un peu », donc ouais ça m'a pas plût. Comme la kétamine. Où mes potes m'ont beaucoup fait rire mais moi non [*T'as pas essayé ?*] Non. Et puis alors ça m'attire pas du tout, mais alors pas du tout. Après on a eu des trucs bien glauques parce qu'on a eu pas mal de morts autour de nous ou des graves accidents, entre les chutes de je sais pas combien d'étages avec handicapé à vie, sans pouvoir parler, rien du tout, ça c'est bon, on l'a fait. On a fait la noyade, la pendaison, les coups de poignard donc... et à chaque fois, la kétamine est jamais bien loin » [Suzie, 37 ans, chargée de projets en santé, 2000, I1]

« la limite, parce que j'en ai une quand même (s'esclaffe) bon pourtant j'ai injecté du Subutex®, mais moi je me verrais pas injecter du speed par exemple, c'est vraiment trop crade, puis l'odeur, puis l'acidité, même si effectivement l'héroïne et la cocaïne c'est acide, ça fait partie de tous les produits, mais pour moi le speed il a quelque chose de corrosif, ça m'arrive des fois d'avoir un sachet de speed et d'être obligé de remettre un sachet parce que le speed a troué le sachet, donc je me dis ça dans le corps, directement dans le sang... non je peux pas » [Rémi, 21 ans, sans emploi, 2006, I2]

« [*Et l'injection...*] Non, jamais. (Souriant) J'aime pas les aiguilles (...) ça me dégoûte, surtout souvent ça se fait tourner les trucs, moi j'ai toujours eu la grosse crainte du SIDA alors pourquoi je sais pas... » [Maud, 21 ans, étudiante monitrice éducatrice, 2011, I1]

Les personnes relient l'évolution de leur problématisation de la pratique et de leurs modalités d'usage à une meilleure connaissance et/ou prise en compte des préjudices sur la santé physique et psychologique et au désir d'éviter totalement certains d'entre eux ou de réduire ceux qui semblent inévitables (HOAREAU E., 2005). En effet, certains de ces préjudices sont plutôt appréhendés, avec un certain fatalisme, comme des *dommages* : il est difficile, voire impossible, d'en contrôler l'apparition, mais ils sont peu délétères, en deçà d'un certain niveau d'usage* et d'une certaine durée. Ils renvoient à l'amaigrissement et à l'épuisement, au dérèglement des cycles naturels du sommeil et de l'alimentation – notamment suite à un teknival* -, aux troubles psychiques (dépression, paranoïa, anxiété,

agressivité...) et cognitifs (difficultés de compréhension et de communication, de distinction entre réel / imaginaire), lors des phases de montée* ou de descente* des effets, enfin, à l'accoutumance, synonyme d'amplification des dommages et risques possibles. Une autre catégorie de préjudices est plutôt perçue en termes de *risque*, dont la survenue est à la fois plus aléatoire et plus mortifère, et qui suscitent une attitude bien moins complaisante : l'accident psychiatrique, l'overdose létale, l'installation d'une dépendance, un processus de désaffiliation – entendu comme effet collatéral d'une dépendance aux produits.

« J'ai commencé à réaliser que c'était pas très sain parce que C. ma coloc, a fait une polynéphrite, elle a passé 15 jours à l'hôpital, on a eu peur qu'elle meure parce qu'on savait pas au début ce qu'elle avait. (...) Le docteur a dit aussi " votre polynéphrite c'est pas forcément lié, mais si vous commencez à avoir des problèmes de rein, avec toutes les cochonneries que vous vous mettez dans le nez, c'est pas la meilleure chose, ce serait bien que vous réagissiez, faut se calmer ". Donc on a arrêté de fréquenter tous ces gens, on a arrêté de consommer de la cocaïne » [Pétula, 38 ans, chargée de communication sans emploi, 1995, I1]

« (LSD) quand tu es un groupe de quinze ou seize pendant trois-quatre ans et qu'il y en a trois qui s'en vont en psychiatrie, c'est fini pour eux, ils se sont fait des bad trips, c'était des amis proches, moi, à partir de là, j'en ai plus jamais pris » [Christophe, 32 ans, marin mécanicien, 1995, I1]

« j'avais (acheté) deux grammes, j'ai essayé de la fumer, j'ai essayé de la taper, ça me faisait rien, à un moment je regarde le mec, je lui dit " oh ! Tu me piques ? "¹⁴⁵, je me suis fait faire quatre piqûres, j'ai rien ressenti (...) Le lendemain je me suis senti vachement coupable, je me suis regardé dans le miroir, je me suis dit " putain, t'arrives à 25 ans, tu commences à te piquer à l'héroïne, mais t'es con ou quoi ?! " [*Pourquoi tu t'es fait la morale ? Dans quel sens ?*] Dans le sens, où je trouve que c'est con, c'est un risque qu'il faut pas courir » [Michele, 28 ans, étudiant anthropologie, 1998, I1]

« c'était en 2005, c'est vrai de te dire (soupir) " je vais me mettre la race pendant six jours (dans un festival transe), pfff " [*C'est fatigant*] Ouais. Et puis même, de toujours, ça a pas été ce qui me plaît non plus, je tiens au cycle naturel de la vie, du sommeil, de la nourriture, tout ça c'est important pour moi, et passer six jours sans dormir et sans manger, peut-être je l'ai fait une fois, comme ça, mais c'est pas quelque chose qui me plaît. C'est important de dormir, de manger, de se respecter, puis de pas trop maigrir non plus [*C'est pour se protéger en fait*] Oui, pour garder sa bonne santé parce qu'il était pas question que j'y perde ma santé non plus » [Aline, 30 ans, assistante sociale, 2000, I1]

« Ce qui a remis en cause ma consommation, c'est mon physique, c'est que tu as des maladies que tu devrais pas avoir, genre bronchite asthmatiforme, genre coliques néphrétiques parce que tu fais que te défoncer, que ton rein il morfle, que tu bois que de l'alcool, tu bois pas d'eau, c'est ce genre de choses, de me retrouver toute squinch (maigre) parce que je mangeais plus, je faisais que me défoncer la gueule, c'est ça moi qui m'a fait réagir.. » [Mylène, 30 ans, horticultrice, 2000, I1]

145 Michele a eu auparavant une pratique d'injection de kétamine pendant quelques années.

« Le LSD ça me tente parce qu'il y a une véritable approche visuelle avec ce qui t'entoure, et ça, j'aimerais bien voir ce que ça fait, ça m'intrigue fortement (...) ça fait un moment en fait que j'ai envie de tester le LSD et les champi, et j'avais pensé à ça quand j'étais en dépression, mais j'étais tellement dans un mal être que ça m'avait freinée. Je me disais « mais si tu fais ça, dans quel état tu vas te mettre ?! » [Line, 23 ans, vendeuse en magasin de design, 2006, I1]¹⁴⁶

Enfin, des problèmes de santé indépendants de l'usage, mais qu'il est susceptible d'amplifier, peuvent faire évoluer le regard sur sa pratique ou conforter une évolution déjà engagée et motiver la mise en œuvre de soins appropriés, ainsi qu'une modification de sa pratique.

« J'ai fait quelques grosses dépressions nerveuses, limite du supportable. Première je me suis relevé, deuxième je me suis relevé, la troisième ça a été la plus dure, je me suis relevé, j'ai jamais pris d'antidépresseur. Bon, ça fait mal. Alors quand c'est comme ça j'arrête de fumer, j'arrête tout parce que quand je fume un joint ça va pas du tout, après c'est... (Mime une chute). (...) rien du tout à part l'alcool, mais l'alcool aussi à un moment j'ai eu décalé « putain tu es en train de... finis pas alcoolique, ça serait trop con ! » (...) [*Et ces épisodes-là de dépression, toi, c'était plutôt lié à des prises de LSD ?*] Non, moi c'était à un moment où j'étais dans une fragilité psychologique¹⁴⁷ et le fait d'avoir consommé toutes ces années et avoir ça en moi, ça m'a sûrement accentué le truc (...) Mais quand t'es dans un moment comme ça, en plus avec le produit, ça va pas arranger les choses, au contraire. (...) Et puis j'en avais pas envie, moi j'étais dans la paranoïa, quand t'es dans la paranoïa, tu vas pas prendre un produit, tu sais que ça va être encore pire ! [*Plaisantant*] *Tu sautes sur quelqu'un*] (Sérieux) Non, tu te tues. Moi je savais que j'étais autodestructeur, je fais de mal à dégùn¹⁴⁸, moi je m'autodétruis, c'est mon caractère » [César, 41 ans, jardinier et artiste sculpteur, 1992, I1]

«Après y'a eu une période où j'en prenais moins, mon corps il réagissait plus comme il faut donc... j'étais un peu obligée parce que mon corps m'a dit " stop ". Même si j'étais pas dans un délire d'abus et vraiment de sabotage de mon corps, il y avait plein d'autres choses autour qui faisaient que je me sabotais donc si tu rajoutes ça par-dessus, ça fait pas un bon résultat (...) A arriver au souci de santé [dysfonctionnement de la thyroïde] où là c'était " soit tu te calmes, soit je pensais que j'allais en HP, soit je pensais que j'allais crever, parce que je sentais mon corps s'éteindre (...) un souci de santé qui faisait que ça partait dans une espèce de réactions en chaîne dès que je prenais un peu de drogues. Donc après je me suis soignée. » [Caroline, 30 ans, intermittente du spectacle, 1999, I1]

Comme les bénéfices de l'usage, les préjudices peuvent aussi être définis en termes d'exacerbation d'un aspect de sa personnalité que la personne n'apprécie pas, ou d'attitude moins authentique ou désagréable envers autrui. Ainsi, l'abandon d'un produit ou sa

146 Line évoque la période à laquelle elle a commencé à sortir en free-party, et qui, d'après elle, était une période de dépression qui avait commencé plus d'un an avant ces sorties.

147 Si des symptômes dépressifs peuvent être induits par l'usage régulier de certains produits, chez César, il semble que les périodes d'état dépressif – dont il ne date pas l'apparition - soient d'abord liées au décès de sa mère lorsqu'il avait 10 ans.

148 « Je fais de mal à dégùn » : « je fais de mal à personne »

restriction au contexte privé (soirée entre amis, en solitaire chez soi) peut être lié à une analyse de ses effets comme inadéquats à la qualité et à la richesse des échanges avec les autres et à la contribution à ce que la rave soit une « *belle fête* » (Christophe), satisfaisant au mieux les attentes de tous et évitant au mieux une ambiance tendue et peu conviviale, qui favorise les bagarres et l'indifférence aux éventuels malaises, problèmes de gestion des effets et risques d'accident chez les pairs.

« En fait c'est beaucoup le LSD, très vite plus axé sur le LSD, l'ecstasy j'en ai pris un peu mais ça m'a gonflé... [*Pourquoi ?*] Trop bisounours, quitte à être hypocrite (...). Je te donne l'exemple de mon ecsta à 17 ans, c'était au Papagayo¹⁴⁹ je m'en rappelle, j'avais un ennemi juré, un copain au primaire, à chaque sortie on se mettait sur la gueule, à coup de cartable, on se supportait pas, et ce soir-là, il était là dans la boîte et (gentil) on a discuté, lalali lalala (je ris) tu vois c'est ce côté-là, d'un coup tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil, mais pas tout le monde il est beau, pas tout le monde il est gentil » [César, 41 ans, jardinier et artiste sculpteur, 1992, I1]

« Le LSD, ça a plus tendance à me renfermer qu'autre chose, donc vu ma personnalité, ça faisait pas avancer le schmilblick » [Daniel, 46 ans, designer industriel, 1992, I1]

« (La cocaïne) je dis hardcore aussi parce que ça jouait beaucoup évidemment sur nos personnalités, moi je tapais pas de pipe^{150*}, mais eux, à se taper des pipes toute la journée, plus l'alcool, c'est assez important aussi, ça accentue beaucoup l'agressivité. (Son compagnon) pouvait se passer des jours entiers à se taper des pipes, donc ça quand même ça met dans des états d'agressivité assez extrême [*D'anxiété, de parano*] Ouais, parano, tout ce que tu veux » [Samantha, 38 ans, guide conférencière, 1992, I1]

« La coke je pense c'est une dope intellectuelle, peut être y'a un moment ça se retourne contre soi, mais c'est une dope intellectuelle, ça te réveille, t'es vif » [Paul, 33 ans, cariste, 1995, I2]

« La coke, ça s'est assez régulier, et ça commence à me gonfler aussi parce que chaque fois qu'on fait une soirée, la coke passe devant et ça m'emmerde, puis y'a plus de partage parce que c'est terriblement cher, tout le monde est dans son petit coin avec son pochon... ça crispe les relations, ça les fausse aussi, je me retrouve plus trop dans ces situations et j'en ai plus trop envie. De temps en temps, quand c'est dans un bon contexte, que c'est sympa, festif, je dis pas non (...) Après me retrouver avec des gens que je connais pas trop, dans un endroit enfermé, et prendre de la coke pour se parler comme si on se connaissait depuis 100 ans et tout ça sur un truc complètement creux, où il en restera rien, non, pfff, j'ai pas envie » [Suzie, 37 ans, chargée de projets en santé, 2000, I1]

« Ça me reprenait aussi toute l'assurance que j'avais acquise aussi, ça te donne de l'assurance aussi la coke, et quand t'en as pas tu repars à..., ça te reprend plus que ça t'a donné à un moment » [Armelle, 33 ans, conseillère conjugale, 2001, I1]

149 Une discothèque de la Côte d'Azur.

150 Samantha fait référence à la pipe à crack/ free base*.

« moi, à des moments j'ai été un peu méchant avec les gens, je crois qu'il y a un moment où tu pars avec des bonnes intentions et au final la drogue elle te met dans des états que t'imaginai pas, que tu désirais pas au départ (...) Je suis pas du genre énervé, j'suis pas d'un naturel agressif, mais pourtant y'a des produits qui m'ont amené à..., donc je me dis si j'avais été d'un naturel bagarreur et agressif, j'aurais pu être vraiment pas cool (il s'esclaffe)
» [Rémi, 21 ans, sans emploi, 2006, I2]

Par ailleurs, les personnes soulignent qu'elles ont aussi problématisé la pratique, choisi les modalités de leur propre pratique et élaboré les significations qu'elles lui donnent en s'appropriant des discours et les pratiques de membres de leur entourage, usager ou non de produits illicites, et certains de ceux observés dans des œuvres culturelles¹⁵¹.

Les conceptions de l'usage de produits licites et illicites auxquelles elles ont été socialisées au sein de leur entourage familial, amical, de voisinage et les pratiques qu'elles y observent, avant ou au moment de leur propre engagement dans l'usage sont parfois très hétérogènes. Certaines personnes grandissent dans un environnement qui tolère, voire les familiarise à l'usage de produits illicites, au point parfois que leur statut légal semble devenir négligeable. D'autres sont confrontées à une interdiction intransigeante des parents, voire de la fratrie, qui se fonde sur des représentations essentiellement mortifères de l'usage. Enfin, dans certaines familles règne le tabou, même lorsque les parents semblent savoir que leurs enfants usent de produits illicites¹⁵². Pour donner sens à leur propre pratique, les personnes se positionnent alors différemment vis-à-vis des récits d'expérience, des propos et attitudes de leurs parents, ou des pratiques observées dans leur famille.

« J'avais pas du tout d'a priori négatif sur (le cannabis) parce que j'ai une grande sœur, qui a 5 ans de plus que moi, qui fumait des pet' à gogo tout le temps (...) Au bout d'un moment je lui ai dit et vraiment je m'attendais à ce qu'elle me dise « c'est pas bien nana », et « wah ! C'est génial, viens on se fume un pétard ! » (Rires). D'ailleurs, le plus drôle, c'est que elle, elle avait rien à fumer mais on était chez ma mère et le mec de ma mère à cette époque-là, il fumait, pas avec ma sœur, mais elle le savait et il avait un gros paquet d'herbe, donc on est allé taper dans leur stock (il rit) pour faire notre pet. (...) En plus y'avait pas trop de discours « attention, c'est dangereux, machin », moi dans mon éducation je l'ai jamais eu, de toute façon je considère que j'ai jamais eu d'éducation tout court de mes parents. (...) Puis après on prenait ces médocs chez moi, dans le cabanon au fond du jardin. Je sais que (mon père) il a retrouvé des boîtes de médocs vides, il disait rien » [Clément, 41 ans, médecin, 1992, I1]

151 Dès le lancement de l'entretien, il était demandé aux personnes de préciser s'il y avait eu des « rencontres, des personnes », « des livres, des films » qui les avaient particulièrement « marquées ». Par la suite, soit leur évocation était liée à la dynamique d'association d'idées ou d'explication de son point de vue sur l'usage, soit au fait que j'avais redemandé de le préciser.

152 Dans cet échantillon, il semble que c'est le tabou sur l'usage qui prédomine dans les relations parents/enfants et que mieux les parents connaissent les différents usages possibles des produits et leurs effets positifs et négatifs, plus ils en parlent à leurs enfants et plus leur discours semblent recevable car pertinent pour ces derniers.

« Puis on va dire en drogues, ce qui a été..., moi, dans ma vie, j'ai un grand frère qui est tombé dans l'héro... ça j'ai jamais supporté. (...) Je sors d'une famille où j'ai un père qui a toujours dit " moi, si mes enfants se droguent ou si ils vendent de la drogue, je leur mets une balle dans la tête ". A l'image de nos parents, que ce soit shit ou héro, c'est la même chose. (...) Dans mon quartier, quand ils ont su que je partais faire des raves parties, les grands ils ont commencé à me dire " oh ! Il faut faire gaffe à ce que tu fais ", bon, c'est bien, ils m'ont expliqué, ils m'ont fait peur, à me dire " tu veux être comme nous aujourd'hui ? " Les paroles d'un grand de mon quartier, il m'a dit " regarde, moi, j'ai tout raté dans ma vie, aujourd'hui je suis séropositif, tout ça enfin pour quoi ? ", bon c'est bien au final qu'on me fasse peur, et c'est vrai, il faut être entouré » [Christophe, 32 ans, marin mécanicien, 1995, I1]¹⁵³

"[Et tu m'as parlé plusieurs fois de ta maman, tu en as déjà parlé avec elle de tes conso ?] Non, pas du tout. Je pense qu'elle a capté que je fumais des pet's (...). Y'a aussi des scènes, fin de l'adolescence, j'avais une chambre au rez-de-chaussée, qui était un peu indépendante de la maison, parce qu'ils vivaient en haut. Y'avait le garage, donc c'était le lieu où on se retrouvait avec mes potes pendant les soirées, on était 4-5, on fumait des pet', ça puait, ça sentait fort ! Ma mère qui rentre « bonsoir, les jeunes, ça va ? ». Elle savait qu'on fumait des clopes, je pense qu'elle devait sentir que c'était pas (rit) *[Elle devait s'en douter mais elle t'a jamais rien dit]* Non, puisque à l'époque j'avais pas de problème" [Jules, 40 ans, sociologue, 1995, I1]

« c'est vrai que pour mes parents, le joint c'était pas vraiment un problème. Ma mère elle a fumé deux-trois fois de l'herbe » [Samuel, 36 ans, sans emploi, 1995, I2]

« j'ai vu les mecs, les tox qui ont froid, ils étaient tous dedans, les Sub(utex®) et tout... (...) y'a plein de mafieux¹⁵⁴ en fait à X (...) Quand ils m'ont saucissonné, c'est le genre de gars, tu lui dois 50 balles, le mardi tu dois passer à 4h, si tu passes pas le mardi à 4h, y'a pas bon pour toi. (...) Suivant les sous qu'il y a, ils creusent un trou, ils t'amènent, ils te disent " y'a la chaux, y'a le trou, on fait comment ? Ils sont où tes sous ? ". Ah ouais, y'en a quelques-uns de mon bled, qui étaient un peu caïd quand j'étais au collège, qui se le sont vus faire, à force d'avancer des 100, 200 grammes de c*, de tout se mettre, de tout claquer, d'aller aux putés (...) Au collège, moi, minot, tu prends de la poudre t'es un tox... Les vieux, c'est eux qui tiennent l'affaire et si tu commences à te charger avec ton propre produit... [...*Tu te mets dedans*] Donc faut pas tu prends. (...) [*Mais toi, l'image de poudre égale tox ça t'a pas empêché d'y toucher quand même (à la cocaïne)*] Non, parce qu'après tu casses aussi le schéma » [Thomas, 32 ans, conducteur d'engins, 1996, I1]

« Il y a peut-être beaucoup de choses, j'aurais pu ne pas les faire, ou les faire avec un autre état d'esprit, mais la question c'est pas leur faute (à mes parents), c'est même pas la mienne parce que moi je savais pas ce que c'était, moi personne ne m'avait parlé de ça, et tu te trouves à 15 ans devant un taz, qu'est-ce que tu veux savoir ? Tu sais que tu manges un bonbon et tu te sens bien, et t'es cool, eh ! Tu manges ! (...) Ils m'avaient pas expliqué

153 Christophe a grandi dans les quartiers nord de Marseille, où les usages d'héroïne se sont particulièrement diffusés dans les années 1980.

154 « Le milieu » fait ici référence aux organisations qui, telles que les décrit Thomas, gèrent le trafic de produits illicites, les casinos, les machines à sous dans les bars, la prostitution et certaines discothèques, dans les années 90 et dans le Vaucluse.

pourquoi c'était mal, pas de réduction des risques, c'était mal parce que c'est mal, parce que toutes les drogues c'est mal. » [Michele, 28 ans, étudiant anthropologie, 1998, I1]

« [Tu avais pas d'appréhension par rapport au fait que c'était illégal ?] Pas du tout, mes parents ont appris très tôt que mon frère et moi on fumait. Puis, il faut savoir aussi que mes parents faisaient pousser de la beuh (je ris) et ils avaient une boîte de Petits Bruns® remplie de beuh, et en fait, ils fumaient comme des pompiers quand ils se faisaient des tournois de contrée avec des copains. Avec mon frère, on avait découvert la boîte avant qu'on commence à fumer, on avait commencé à vendre la beuh de mes parents au collègue (je ris), qui évidemment s'en sont aperçus et qui, donc, à ce moment-là, ont décidé d'arrêter de cultiver sur le balcon (...) [Mais ils vous ont parlé du cannabis ?] Ouais. Je pense que mes parents ont tout essayé (...) ils ont pas vécu une expérience communautaire mais ils traînaient en tous cas dans ce milieu-là et les consommations faisaient partie de leur environnement, même si eux consommaient pas régulièrement. (...) ils nous ont dit qu'ils avaient goûté du peyotl, des champignons hallucinogènes... (...) C'était pas quelque chose de tabou, par contre, nos parents nous demandaient de le dire tout simplement parce qu'il y avait des choses qu'il fallait plus ou moins encadrer. Et quand ils ont su qu'on fumait des joints, ils nous ont tout de suite dit « vous allez arrêter le shit, et on va faire pousser sur le balcon, comme ça vous aurez votre consommation et ça vous évite de rencontrer des dealers et de rentrer dans un cercle qui peut être plus dangereux, et puis au moins on connaît la qualité de ce que vous fumez », ça a duré pendant des années. » [Suzie, 37 ans, chargée de projets en santé, 2000, I1]

« moi à 16 ans j'avais jamais vu un joint, j'avais jamais entendu parler du shit par mes frères (...) Une de mes meilleures amies de fac avait appelé mes parents pour dire que je prenais de la coke et mes parents avaient serré comme pas possible, ça avait été hyper violent pour eux, parce que mes parents et la drogue : attention ! Déjà quand mon frère, plus jeune, avait fumé un joint il s'est pris la gifle de sa vie et il a pissé dans un pot pendant six mois¹⁵⁵. Moi ils sont venus mais c'était l'inquiétude " oh là, là, c'est genre la fin du monde, l'horreur, elle est accro dans la came ", de suite ils ont eu une vision super glaucky, comme si j'allais dans les squats... bon. (...) Même quand on était jeune, ils diabolisaient déjà le truc, " tu vas fumer un joint, tu vas fumer de l'héroïne ", ils étaient un peu excessifs » [Jeanne, 29 ans, jeune diplômée Assistante sociale, 2000, I2]

« Depuis que je suis petit, j'ai toujours vu du monde autour de moi boire, j'ai toujours été dans les fêtes avec mes parents, j'ai toujours vu mes parents complètement saouls, (...) donc ça a été la prémisse en gros de mon amour pour la défonce, mais aussi comme ça, j'ai toujours associé ça aux fêtes. (...) (Mes parents) l'ont su (qu'il fumait du cannabis) vers 14-15 ans, on a commencé à en parler vraiment (...) Dans la famille c'est pas trop tabou non plus donc (ils) m'en ont parlé pour m'aiguiller parce que je fumais tous les jours. Je me rappelle qu'ils me disaient surtout « à la limite si tu fumes c'est pas grave que tu fumes à un concert ou à un anniversaire, mais pas que tu fumes dans la journée. C'est comme si tu bois tous les jours : t'es alcoolique, si tu fumes tous les jours t'es toxico ». (...) même mon père fume (du cannabis) » [Mickaël, 27 ans, étudiant moniteur éducateur, 2002, I2]

« Mon père et ma mère s'en sont donné à cœur joie au même âge, mais nous n'avions pas tissé de relations assez proches pour que mes parents me fassent relativement confiance en me disant « écoute, t'as 17 ans, c'est de ton âge, vas-y fume (du cannabis) » [A l'époque tu

155 Son père faisait ensuite analyser l'urine par ses collègues de travail à l'hôpital.

savais qu'ils avaient fumé] Oui, ils ont toujours été d'une honnêteté... (S'esclaffant) déstabilisante. J'ai grandi dans les quartiers nord, et mon père, comme tout jeune qui ne va pas à l'école, se débrouille pour avoir de l'argent d'une manière ou d'une autre, donc il a trempé dans des histoires de drogue, donc même si il a une vision relativement décomplexée du cannabis, il ne pouvait pas tolérer que je puisse avoir la même [*Parce que pour lui c'est mettre le pied dans...*] Voilà, dans un engrenage dont on sait comment on commence, on sait pas comment on finit [*Oui, parce que les quartiers nord c'est le cannabis et l'héroïne dans les années 80*] Voilà, c'est ça, mon père a treize frères et sœurs dont quatre sont morts d'overdose (...) Par contre, du côté de ma mère c'est l'alcool, j'ai une grand-mère qui est alcoolique, puis toute une famille qui est très portée vers les cachets (...) Il suffisait de descendre de la tour de chez mon collègue, de faire dix mètres et de tomber sur une autre tour avec dix mecs qui vendaient (du cannabis) » [Julien, 24 ans, étudiant en psychosociologie, 2007, I1]

« je suis d'une famille où il y avait beaucoup de tabou, où mes parents tout ce qui était drogue on n'en parlait pas, c'était des trucs qui étaient complètement interdits... dès qu'il y avait un pote qui avait un piercing ou un tatouage ça n'allait pas » [Maud, 21 ans, étudiante monitrice éducatrice, 2011, I1]

De même, les personnes décrivent le rôle indirect joué par les pairs dans la définition personnelle des effets recherchés, dans la sensibilisation aux dommages et aux risques liés à l'usage, et dans le choix de ses propres modalités d'usage. Soit la personne se reconnaît dans la pratique d'un autre parce qu'elle y perçoit une similarité dans les effets recherchés, les significations et les limites qu'elle donne ou souhaite donner à son usage. Soit elle se refuse à avoir une pratique similaire, parce qu'elle ne s'y reconnaît pas *et* qu'elle redoute d'être confrontée aux mêmes préjugés et aux mêmes difficultés dans la gestion des effets ou la régulation des prises de produits.

« [*Jamais d'héroïne ?*] Non, j'ai essayé une fois, au Portugal, je l'ai fumé au dragon* comme ça, j'ai dit « plus jamais ! Plus jamais ! » [*Ça t'a pas plu ?*] Non, pour moi ça a été une barrière, j'ai dit « ok j'y vais mais je vais me mettre une barrière » [*Et tu avais vu des gens autour de toi qui...*] Ouais, à X (station balnéaire de la Côte d'Azur), beaucoup, beaucoup... je travaillais comme serveur et comme j'allais chez eux, les mecs, des fois, ils se baladaient à poil dans l'appart, ils se tenaient le garrot... C'était mon chef de rang, je lui tenais le garrot, je tournais la tête comme ça (pendant qu'il injectait) (...) et moi je me suis toujours dit ça... et j'ai tenu, j'ai tenu. Une fois, au Portugal (...) Parce que je les voyais et ça me plaisait pas, ça me plaisait pas. Et puis très vite j'ai vu qu'il y avait beaucoup d'accoutumance là-dessus, très vite tu commençais à t'injecter. Fin années 80 et tout ça, moi j'ai dit « non, non, je veux pas prendre le risque » » [César, 41 ans, jardinier et artiste sculpteur, 1992, I1]

« Une expérience d'un pote avec le LSD, qui était photographe, qui prend une micropointe* dans la teuf, il marchait devant et d'un coup, il est tombé en arrière, il s'est écroulé, le pote de derrière il le récupère, il l'allonge au milieu des gradins. Le mec il nous a raconté après : tout d'un coup, la micropointe est montée et tout d'un coup, y'avait plus de son, plus d'image, il a cru qu'il était mort, (je ne retiens pas un cri d'effroi), genre tout s'arrête, alors qu'il y a de la lumière et du son de pétard, d'un coup poc ! (...) Vraiment il s'est fait peur, je l'ai revu deux, trois fois en teuf, puis après (riant) il s'est fait tellement

peur que je l'ai plus jamais revu (...) Quand il nous a raconté son expérience, après, tout ce qui est micropointe, (LSD) je m'en méfiais, je me disais " putain comment ils font pour prendre des trucs comme ça ? ". J'en ai vus aussi, toujours avec la même bande, en 96, on était descendu dans le Var, une petite teuf entre nous, et puis y'a des mecs qui ont commencé à se battre à coup de pierres dans la gueule, sous trip. Bon, toujours des trucs pas très cool, vu de l'extérieur » [Daniel, 46 ans, designer industriel, 1992, I1]

« (datura) j'avais déjà entendu quelqu'un en parler, il m'avait dit de pas en prendre " surtout n'y touche pas " (...) donc ça m'avait marquée, parce que lui il avait vu ses potes, lui, il avait été dans la même situation que moi j'ai fait avec mes potes, c'est-à-dire qu'il a vu ça de l'extérieur, il m'a dit " ça a été l'horreur, j'ai surveillé leur vie toute la soirée ", et tellement il m'avait expliqué ça je m'étais dit " mais c'est horrible " donc ça m'est resté gravé » [Samantha, 38 ans, guide conférencière, 1992, I1]

« [La cocaïne, tu l'as toujours consommée en sniff ?] Oui ou fumer un petit peu [Fumer, pas baser] Non, fumer dans la cigarette, pas de... surtout pas. Non, parce que j'ai ma fameuse copine crackeuse qui a commencé à consommer des cailloux comme ça, sans trop se rendre compte que le mélange que faisait son pote c'était pas trop trop bon, et que ça allait l'entraîner... elle avait déjà les deux pieds dedans, mais c'était pire » [Pétula, 38 ans, chargée de communication sans emploi, 1995, I1]

« (Datura) j'en ai vus des comme ça en teknival, c'était des Bretons, oh je vois les boules¹⁵⁶ ! Ils en ont mis vingt-cinq dans un truc (une bouteille) comme ça, ils ont bu ça à cinq. Le mec, je le vois " ouais, ça va et tout ", il était collé mais ça va, les pieds par terre, mais son collègue, lui, il mangeait l'herbe par la racine, truc de fou, donc le datura, les expériences à la con des fois... moi, ça j'ai jamais goûté » [Thomas, 32 ans, conducteur d'engins, 1996, I1]

« Ils¹⁵⁷ prenaient beaucoup d'acides et moi ça m'a jamais plût, j'en voyais quelques-uns qui étaient un peu chéper* comme on disait à l'époque, c'est-à-dire qui sont un peu collés, c'est difficile après en terme de réflexion, de parler... (...) et même à 20 ans je me disais " c'est quand même pas bon ", notion de danger quand même, même si je prenais des taz, je limitais quand même les risques » [Jeanne, 29 ans, jeune diplômée Assistante sociale, 2000, I2]

« On avait vu quand même le mal que ça avait fait à certains... P. P., il était rongé ce gars (...) c'était un des grands frères du quartier qui avait dix ans de plus que nous à l'époque, et qui avait une grosse mauvaise expérience de la teuf. C'était le mec abîmé, qui avait trop bouffé (d'ecstasy et/ou de LSD), il avait plus les pieds dans ses baskets, il était à côté de ses baskets, il était perché. [C'est des gens qu'on a en tête] Oui, voilà, oui, c'est des gens qu'on a en tête plus ou moins, c'est la première fois que je reparle de P. depuis peut être 15 ans, il est dans un tiroir de ma tête » [Aurélien, 30 ans, intérimaire 'multiposte', 2003, I1]

156 Thomas parle vraisemblablement des graines que contiennent les fruits du datura.

157 Jeanne parle des personnes avec lesquelles elle allait en free-party

Enfin, les personnages d'œuvres culturelles, les personnalités du monde de l'art et les univers musicaux mentionnés sont également diversifiés. Sont aussi évoqués différents types de connaissances spécialisées sur l'usage des substances psychoactives : médicale, le plus souvent d'ordre psychopathologique, ethnologique (relatif aux formes de ritualisations dans d'autres sociétés), ou, plus rarement, esthétique et philosophique, relative à un questionnement sur le caractère socialisé du rapport cognitif et sensible à la réalité. Ces « référents culturels » (BOUHNİK P. et al., 2002) peuvent susciter la curiosité, voire la fascination, pour l'expérimentation des substances illicites, ou sont appropriés comme des modèles positifs, auxquels on identifie ou souhaite identifier sa pratique. *A contrario* la pertinence ou l'objectivité de certains d'entre eux peut être remise en question, car perçus comme donnant une représentation négative et/ou caricaturale de l'usage en décalage avec sa propre conception ou expérience.

« (A propos de sa première prise d'ecstasy) puis on savait par rapport à la musique, y'avait toujours ce rapport à la musique aussi. Mon cercle musical, ça a toujours l'électronique, j'ai grandi dans l'électronique, mon père à la maison c'était *Pink Floyd, Vangelis, Mike Olfield*, c'était tous les sons psychédéliques des années 60-70, jusqu'à arriver à un âge où j'avais ma propre musique et je commençais à la jouer, et donc la musique y'avait un rapport avec les drogues quand même. *Pink Floyd* déjà je savais que c'était le LSD à fond, d'ailleurs *Pink Floyd* c'était le nom de la tripe à l'époque, « Flamant rose », donc je savais déjà qu'il y avait une connotation psychédélique, drogues, donc c'était venu naturellement » [César, 41 ans, jardinier et artiste sculpteur, 1992, I1]

« J'avais une fascination depuis mes 17 ans - c'est pour ça, la techno ça permet d'exorciser, je pense - pour les années 70. Après je tombais dans les grands trucs, j'aimais bien les *Rolling Stones*. Puis les années 90 c'était une période de revival seventies, y'avait eu le film sur les *Doors*, moi j'étais à fond là-dedans, je détestais tout ce qui était moderne à base de synthétiseurs, j'étais un peu en décalage... J'ai lu Rimbaud, *Une saison en enfer*, c'était pfff ! Génial, c'était énorme, tu vois ça rentrait dans cette constellation de lectures là, Beat Génération, Baudelaire, plus par hobby personnel (...) Burroughs, *Le festin nu*, ça a été " ouahhh ", un choc esthétique, c'était puissant. J'avais un intérêt pour ce qui était drogues, perceptions, Baudelaire, génial *Les paradis artificiels*, j'ai adoré. Je lisais plus que ce que je pratiquais quand même » [Jules, 40 ans, sociologue, 1995]

« j'ai fait des études de psycho et Freud était opiomane [*Et cocaïnomane*] Et cocaïnomane¹⁵⁸, le fait aussi que dans les médias les personnalités, comme Kate Moss¹⁵⁹... parlent de leur consommation a posteriori me rassurait aussi sur le fait que c'était quelque chose de complètement banal, qu'il fallait pas en faire grand cas, que c'était pas grave » [Pétula, 38 ans, chargée de communication sans emploi, 1995, I1]

158 Seule la consommation de cocaïne de Sigmund Freud est connue ; Pétula se trompe de produit.

159 Kate Moss est un mannequin anglaise décrite par les tabloids comme étant une grande consommatrice de cocaïne.

« J'avais vu le DVD de Hendrix à Woodstock et j'avais même pas encore connu les teufs et tout, donc je savais même pas ce que c'était la drogue, à part le shit. Après quand j'ai commencé à faire des teufs, je me suis dit que j'allais me remettre le DVD et quand tu écoutes, pour moi, c'est presque Hendrix qui a créé la première musique techno avec la guitare, tu vois ces sons [Acides] Ah ouais, c'est acide, c'est clair [Tu écoutais ces musiques-là, genre Pink Floyd] Aaah, ouais » [Christophe, 32 ans, marin mécanicien, 1995, I1]

« C'était une première expérience (du LSD) pour tout le monde [Vous aviez peut être lu des choses ou entendu en tous cas, sur la musique ou sur les films] Ouais, *Les Doors*, il prenait des acides Jim Morrison donc c'était forcément lié à ça, on aimait bien aussi les livres, *Les portes de la perception*, *Les paradis artificiels* de Baudelaire... c'est vraiment cet univers-là qui nous plaisait et on est rentrés dedans complètement. En plus, le LSD c'était vraiment la drogue psychédélique des années 70, donc c'était vraiment ce qu'on voulait essayer comme drogue, les acides. » [Paul, 33 ans, cariste, 1995, I2]

« T'as pas une perspective sur le futur. Moi à 16 ans je me disais " à 27 ans, je vais mourir, qu'est-ce que je vais foutre après 27 ans ? La vie c'est terminé ". J'avais fait un calcul scientifique, parce que j'avais pensé Curt Cobain¹⁶⁰ il était mort à 27 ans, tout le monde mourrait à 27 ans¹⁶¹, je me disais, surtout en descente*, " je veux brûler ! Je veux pas m'éteindre peu à peu ! ", c'était des slogans qui te rentraient beaucoup dans la tête » [Michele, 28 ans, étudiant anthropologie, 1998, I1]

« J'avais une culture de la drogue, peu développée, peut être les plantes par les chamanes, les champignons ect..., peut être héroïne dans les films » [Aline, 30 ans, assistante sociale, 2000, I1]

« à 13 ans, j'étais tombée par hasard sur le bouquin *Moi Christiane F., 13 ans, droguée, prostituée* que j'avais sur kiffé dans le sens où il est super bien fait, il t'aborde vraiment la drogue dans le côté "putain, c'est fantastique, c'est merveilleux, c'est féérique et tout ce que tu veux " et d'un autre côté, à dire " mais à chaque fois tu reviens à la réalité ", sans repartir à l'extrême de « t'es obligé de te prostituer pour avoir ta tune, pour avoir ta drogue ». (...) Donc je pense que ça m'a donné une culture à ce niveau-là, de pas se dire c'est que super génial ! Ça m'avait beaucoup intriguée, j'avais lu à l'époque *L'herbe bleue*, après d'autres trucs de mecs qui étaient en HP » [Audrey, 28 ans, chargée d'étude aménagement du territoire, 2001, I1]

« j'ai toujours été attiré par ce qui parlait de la drogue, donc *Trainspotting*¹⁶², y'a un autre film qu'on avait vu avec mon pote qui était *Another Day in Paradise*¹⁶³ (...) et c'est vrai

160 Curt Cobain était le chanteur du groupe de grunge Nirvana.

161 Il fait vraisemblablement référence à Janis Joplin, Jim Morrison et Jimi Hendrix.

162 *Trainspotting*, film de Dany Boyle, raconte les tribulations et les drames d'un groupe d'amis consommateurs d'héroïne.

163 *Another day in Paradise*, film de Larry Clark, raconte comment un adolescent s'implique dans le trafic de produits illicites.

que j'ai toujours aimé ce genre de film » [Mickaël, 27 ans, étudiant moniteur éducateur, 2002, I2]

« [Et tu te rappelles pas ce qui a fait qu'à un moment donné tu t'es dit « je veux essayer toutes les drogues »] Non, c'est peut être venu après le cannabis quand même... après c'est vrai que j'ai regardé beaucoup de films comme *Requiem for a dream*, *Trainspotting*... c'est quelque chose qui m'intriguait, je trouvais ça trop cool » [Coralie, 26 ans, étudiante infirmière, 2004, I1]

« " un produit de toxico ", l'image que t'en as quand t'arrives à 12 ans, qu'on te parle de l'héroïne à l'école, on te parle des produits, quand t'es en « Vie Sociale et Professionnelle », (...) Déjà ils en font une contre apologie, mais... [*Ça crée pas forcément la réticence*] Non, du tout, à la limite, au contraire, ça te pose encore plus un point d'interrogation (il rit). On te dit " c'est pas bien ", t'as envie de voir par toi-même, justement, quand t'es petit, généralement » [Guillaume, 24 ans, emploi non déclaré dans le bâtiment, 2004, I1]

En d'autres termes, l'évocation des pratiques d'usage ou des catégories de pensée d'autrui n'aide pas seulement à expliciter le raisonnement sous-jacent au choix et au changement de ses modalités d'usage. Ils permettent de contextualiser son engagement dans l'usage de substances illicites (et/ou dans les raves clandestines en tant que contexte d'usage) et le choix de ses modalités, de traduire ce qui a été éprouvé ou pensé à certains moments de sa trajectoire quant aux incidences de l'usage sur sa santé et sur sa place dans les relations affectives et sociales, d'expliquer comment ont pu être « neutralisée la norme » (PERETTI WATTEL P., 2005) et mieux appropriés les « savoirs positifs » sur l'usage (LALANDE A., 2000). Leur évocation aide finalement à expliquer comment le sens et les limites de sa propre pratique ont été et sont encore constamment définis, ajustés, modifiés dans la perspective d'autres rapports à l'usage de produits illicites, allant de l'abstinence à l'usage compulsif et à la dépendance, de la récréativité au soulagement d'un besoin.

« j'ai commencé, c'était vraiment récréatif, si on prenait ça c'était pour être dans un Luna Park, dans une fête foraine " waouh !! " mais jamais tout seul, jamais dans mon coin tout seul pour essayer d'oublier, là tu tombes dans la toxicomanie et c'est différent. » [César, 41 ans, jardinier et artiste sculpteur, 1990, I1]

« Pour être honnête, quand je voyais S., ça me donnait envie parce que je connaissais le caractère de S., tout en ayant une petite réticence. Par contre, toute la bande Dr. et compagnie, c'est pas eux qui m'ont du tout donné envie d'aller en teuf [*C'était quoi la différence entre S. et Dr. ?*] je pense que c'était dans leur façon d'aborder la drogue (...) le petit clan là, qui consommait tout le temps, les Dr., P., D., c'était l'époque où ils en avaient tout le temps, une fois ils étaient venus au garage, ils avaient bouffé sept taz chacun¹⁶⁴ (...) Eux ils ont toujours été dans l'hyper consommation, et je dirais après coup dans pas du tout la même consommation que moi j'ai envie d'en faire [*Donc c'est un modèle négatif*] Ah

164 La plupart des personnes prennent entre un et deux ecstasys lors d'une soirée ; une minorité en prend plus. La quantité prise dépend du degré d'accoutumance donc de l'ancienneté et du niveau d'usage, mais aussi de la teneur en produit actif, variable selon les comprimés.

oui, toujours. Eux, G.¹⁶⁵, on en a eu à la pelle des modèles négatifs. Pour moi des modèles positifs c'était des gens avec qui je m'amusais, c'était S., M., E., voire tout le groupe à B. parce que déjà de toute façon ils envisageaient la teuf autrement » [Aline, 30 ans, assistante sociale, 2000, I1]

« moi je suis pas une exploratrice de la drogue, j'ai dû l'être quand j'étais plus jeune parce que t'as envie de tout tester, mais je me suis toujours restreinte à certaines choses et à pas toucher d'autres trucs parce que... quand j'étais ado, j'ai un pote qui est tombé dans la came, tu vois quelqu'un qui a 15-16 ans se détruire comme ça alors que toi tu es pas du tout dans ce milieu-là, je fumais des joints, je picolais » [Mylène, 30 ans, horticultrice, 2000, I1]

« Quand je voyais des potes du lycée qui allaient tous les week-ends en teuf, où tu sentais la destruction physique, la destruction mentale... ce qu'il y a c'est que je l'ai vu assez rapidement dans ma vie. Au lycée, tout le monde avait déjà eu l'expérience d'avoir pris des drogues, d'être allé en teuf et ceux qui y allaient tous les week-ends, ça m'a jamais donné plus envie que ça, t'avais vraiment l'impression que pour eux (snob) " c'est cool d'être considéré comme un teufeur, tous les week-ends de faire partie de ce microcosme ", " ouais, beh moi je préfère pas faire partie de ce microcosme et y aller de manière occasionnelle » [Audrey, 28 ans, chargée d'étude aménagement du territoire, 2001, I1]

« Après les pétards et tout, depuis que je suis tout petit, mes parents ils fument, ils font pousser de la beuh, donc je savais déjà ce que c'était, ce que ça faisait [*Ils t'en avaient parlé un peu*] Ah oui, mon père il vit dans une yourte, c'est à moitié un punk (rit), on parle un peu de tout (...) Les communautés babos où ils fument l'opium, les potes à mon père, j'ai déjà vu quand j'étais petit, dans les tipis (...) Eux ils le prenaient de façon festive et moi j'ai jamais vu ça comme ça » [Guillaume, 20 ans, emploi non déclaré dans le bâtiment, 2004, I1]

« Dans ma famille, la consommation de drogues et tout, c'est pas super bien vu, ne serait-ce que fumer un pétard c'est pas accepté du tout. (...) Mon grand-père, bébé, sa mère elle lui mettait du vin rouge dans le biberon et mes parents ils ont connu ça très jeunes parce que mon grand-père, il travaillait à l'usine, il avait une petite vigne en fait pour se faire son vin pour l'année, donc de toute petite, déjà j'allais faire les vendanges, donc c'est vrai que l'alcool... bon, après j'ai un peu trop consommé. Mon grand-père je sais que quand il était en pleine forme, il buvait un litre et demi de rouge par jour, plus le Ricard® à midi, plus le muscat, tu vois, ça fait pas mal, mais il a jamais été considéré comme alcoolique, même si ma grand-mère elle a jamais trop apprécié sa consommation d'alcool (elle rit). Mes parents, gamine, ils se mettaient la race avec des potes. Des fois, ils finissaient vraiment torchon (...). Mes parents, y'a pas un jour où ils boivent pas un verre de rouge, mais bon en France c'est pas considéré comme de l'alcoolisme. Si ils vont courir, quand ils reviennent, ils boivent une bière puis ils boivent un petit apéro et un verre de rouge au repas » [Coralie, 26 ans, étudiante infirmière, 2004, I1]

« Les films sur la drogue mettent en évidence le lien drogue égale mal, drogue/ mal être, « moi j'ai 13 ans, et je suis une droguée, une prostituée, et j'ai une vie de merde » [*Oui, tu as lu « Christiane F. »*] Je l'ai pas lu. Je me fais un devoir de ne pas les lire avant d'avoir un certain bagage sur la question. Les personnes qui les lisent ont tendance à dire

165 G. est désigné comme *perché** par ses connaissances qui sortent ou sont sorties en free-party.

(pathétique et moqueur) « c'est touchant, *Requiem for a dream* c'est triste¹⁶⁶, il est dur ce film. *Trainspotting* ? Il est dur ce film » mais non ! *Trainspotting* commence quand même en disant que l'un des trucs qu'on oublie c'est le plaisir qu'on a dans la drogue, déjà c'est un discours un peu...décalé, on montre pas ce tableau misérabiliste de la drogue, « les drogués c'est des gens tristes du matin au soir », non ! Juste non, on en vient pas comme ça » [Julien, 24 ans, étudiant en psychosociologie, 2007, I1]

« (Trois personnes qu'elle côtoyait lors de ses premières prises de produits) Quand t'as un qui se rappelle de rien parce qu'il est en permanence défoncé, l'autre qui est mort et l'autre qui a disparu, on sait pas ce qu'il est devenu, j'ai pas envie de devenir comme ça [*Oui, c'est dans ce sens-là que je le dis, tu es marquée dans le sens où c'est parce que tu as vu ça que...*] Ah oui, ce qui m'a fait réagir c'est quand mon pote il est mort (d'overdose d'héroïne), c'est là que ça m'a séchée, c'est là que je me suis dit " si tu continues comme ça, tu vas finir comme lui ", j'en avais pas envie [*Pourtant il consommait pas comme toi, je pense*] Non, il consommait beaucoup plus, puis il se piquait ce mec-là, il consommait de l'héroïne... mais justement je me suis dit que si je continuais comme ça, au fur et à mesure j'allais passer à une étape supérieure et encore et encore et que je finirais comme ça, et c'est pas ça que je voulais » [Maud, 21 ans, étudiante monitrice éducatrice, 2011, I1]

B) Une définition contrastée de la rave

Une partie de la définition de la rave renvoie aux sensations, éprouvées notamment lors des toutes premières sorties, et induites par sa dimension symbolique, son illégalité et sa clandestinité – ou semi clandestinité et semi illégalité lorsque la fête a lieu sur une propriété privée, mais sans respect de la législation sur les événements festifs. Elles renvoient au mystère et à l'initiation à une société secrète, qui contribue à la fonction de la fête de permettre la rupture avec le quotidien (FONTAINE A., FONTANA C., 1996), ainsi qu'au sentiment de liberté que procurent la clandestinité, le contexte en extérieur, la possibilité de circuler sans contrainte, et l'absence, généralement, de professionnels de sécurité. Pour la majorité, ces sensations ont motivé la décision de privilégier les clandestines aux raves organisées dans de grandes salles de concert et aux discothèques. D'ailleurs, à part quelques-unes¹⁶⁷, les personnes interviewées ne sont jamais vraiment sorties en discothèques.

« Ce phénomène d'un coup de se retrouver, (...) c'est caché, on est tous des initiés. T'es là, t'es un initié, t'as la chance d'être là » [César, 41 ans, jardinier et artiste sculpteur, 1992, I1]

« Quand j'ai commencé à faire des teufs, tu te dis " t'es en pleine nature, les gens s'éclatent, y'a de la musique, tu peux ramener ton chien... ", c'était cool. Et puis en plus y'avait le truc

166 *Requiem for a dream* raconte le parcours d'usage de produits illicites d'un trio composé d'un jeune homme, de son meilleur ami, et de sa petite amie, qui commence de façon récréative et finit de manière dramatique. Le récit est doublé du parcours similaire de la mère du premier avec l'usage de médicaments psychotropes, associé à une addiction à un jeu télévisé.

167 César, Daniel, Pétula, Carla, Mickaël, Rémi, Maud

de jamais savoir où tu allais faire une soirée, au début y'avait cette histoire de passeur*, t'arrivais, t'avais le mec qui se planquait (air comploteur) " alors c'est là, vous allez faire ça ", y'avait tout ce truc qu'on connaissait pas finalement en ville : t'as le flyer, tu vas à tel endroit, donc t'arrivais dans des champs, t'arrivais dans des châteaux, y'avait ce truc de nouveauté à chaque fois » [Samantha, 38 ans, guide conférencière, 1992, I1A]

« la première fois qu'on a fait une teuf après avoir fait le pass* pendant trois heures, tu arrives à la teuf, tu vois les trucs, la foule, les camions, ça te fait rêver, tu te dis « comment s'est possible ? » et puis t'avais un camion Loueur de France, en fait ce camion il était tout le temps en teuf, et au bout d'un moment j'ai su qu'il était à un de mes voisins, J. B., et lui il avait du son, des ampli, donc ça avait une explication rationnelle d'être là, beh nous ça nous a fait rêver, avant qu'on sache que c'était lui. [Pourquoi ça vous a fait rêver ?] Le mystère, « qui sont ces gens ? ». Pareil les gens de Montpellier qu'on côtoyait, on n'a jamais su d'où ils sortaient (...) les teufers *Dragon Ball*¹⁶⁸ ils hallucinaient comme nous au début, ils pensaient que derrière les *Dragon Ball*, y'avait une organisation de fous, un truc occulte, secret, des réunions secrètes (...) C'est vrai qu'au début on était là-dedans : « comment c'est possible ? C'est fabuleux », parce que t'as des gens qui amènent du son, des stands, machin, tout est illégal, « waouh ! C'est leur vie, ils font que ça », en fait ils font pas que ça. » [Samuel, 36 ans, 1995, sans emploi, I2]

« Tu te dis qu'il y a plus facilement de flics dans une fête légale, si tu es dans un truc illégal, y'aura pas de flics, les flics ils se font plus facilement repérer et jeter dehors (...) à l'époque en tous cas c'était plus difficile d'envisager qu'il y ait des flics qui débarquent » [Clément, 41 ans, médecin, 1992, I1]

« j'aimais bien les calages dans la nature, à découvrir... puis moi j'adorais cette phase du " on est paumé, où on va ? Il est où le petit signe ? Ah si, y'a un petit bout de tissu sur la branche ", " tu crois que c'est ça ? ", " ouais c'est ça, allez on y va ", voilà c'était tout le petit côté aventure » [Audrey, 28 ans, chargée d'étude aménagement du territoire, 2001, I1]

« Être dans la nature... le concept aussi, le concept de poser du son n'importe où, où on veut, s'approprier une terre pour la soirée, parler avec les gens, danser. Quand c'est du bon son, les caissons je les squatte pendant un petit moment » [Coralie, 26 ans, étudiante infirmière, 2004, I1]

« j'ai tout de suite accroché en fait, j'ai aimé l'ambiance, j'ai aimé déjà que ce soit illégal, l'idée que ce soit un rassemblement de personnes qui étaient plus ou moins dans le même cas de figure que moi, j'ai aimé le son, j'ai aimé le fait que ça soit pas payant, que les gens se retrouvent autour de quelque chose qu'ils aiment, qu'ils partagent, que ce soit en pleine nature, juste de profiter du moment, c'était kiffant » [Line, 23 ans, vendeuse en magasin de design, 2006, I1]

« le plaisir de se dire « y'a plus de code maintenant, y'a plus de flics, y'a plus de murs, y'a juste un mur de son, je suis torse nu avec une bouteille d'alcool que je peux partager avec tout le monde et puis adieu les risques d'infection, je fume un pétard je le passe à mon voisin, je bois dans la même bouteille que tout le monde », j'aime trop, la communauté

168 *Dragon Ball* est le nom d'une série de raves organisées par une équipe d'organisateur. Autre exemple, un autre groupe organisait des *Dolly Parties*.

c'était génial (...) j'aime bien être devant le son en début de soirée, histoire de partir vraiment fort et d'être ailleurs, et puis en fin de soirée je me décale, histoire d'avoir plus de place pour danser, pour m'exprimer (...) pourquoi je vais dans des soirées hardcore ? C'est pour me défouler, vraiment, parce que le hardcore c'est un style de musique, voilà, c'est le défouloir » [Julien, 24 ans, étudiant en psychosociologie, 2007, I1]

Les personnes soulignent souvent que l'intensité émotionnelle et sensuelle du vécu de la rave serait sans commune mesure avec celle qui peut être vécue dans d'autres types de lieux festifs. Elles développent les sensations liées au « dispositif de modification de l'état de conscience » que constitue la rave et qui amplifie la dimension ludique de la fête, notamment dans la déstabilisation des repères cognitifs ordinaires (FONTAINE A., FONTANA C., 1996). Ces sensations sont reliées à la pratique de la danse sur des styles musicaux répétitifs ou leur simple écoute ; des styles qui, jusqu'au début des années 2000, restaient peu accessibles hors de la rave, et par son amplification sonore. Sont aussi évoqués le contact brut avec la nature et, le cas échéant, avec les reliquats de l'ère industrielle (bâtiments d'usine, carrières désaffectés...), et la temporalité de la nuit, propice à l'expression d'aspects de sa personnalité, de pensées et d'affects, contenus le jour (NAHOUM GRAPPE V., 2010).

« Quand tu vas en club, t'es dans un truc où t'es formaté, où il faut rester propre sur toi, ne serait-ce qu'au niveau de la musique : la techno qu'ils te balancent, ils faisaient monter la sauce et dès que ça montait trop, ils redescendaient pour pas que les gens ils partent trop et que ça explose, ça explosait jamais dans les clubs, ça restait soft, gentillet, pour que les gens ils soient bien. On venait pas te faire chier si tu prenais des ecsta mais ça restait tranquillou, tranquille (...) Dans les teufs, quand le mix était super bien fait, ça montait tout doucement et puis VLAAA ! Tout le monde qui hurlait, qui sautait dans tous les sens et ahhaaa ! » [Clément, 41 ans, médecin, 1992, I1B]

« (A propos d'un teknival en Tchéquie) c'est juste des gens qui viennent de la planète entière pour faire la fête en même temps ", y'avait toutes les nationalités, 'fin " toutes " : des Allemands, des Tchèques, des Italiens, des Français..., donc pour expliquer (à mon père) qu'on fait rien de mal, si, on se drogue, mais à part ça, on a juste envie d'être ensemble dans des endroits cool avec nos chiens détachés, où on peut boire des bouteilles si on a envie là maintenant, si on veut dormir par terre, on dort par terre » [Samantha, 38 ans, guide conférencière, 1992, I1]

« Moi j'aimais bien le hardtek, donc c'est plus au début ça. J'aimais pas trop le hardcore ou la jungle. C'est un boum boum mais c'est moins dur que le hardcore et c'est plus souple donc ça m'allait mieux. Donc oui, j'aimais bien aussi, ça dépendait des DJ's, mais je me mettais pas forcément au courant de qui mixait, de toute façon si il y avait une teuf on y allait et soit le son il était bon, soit il était pas bon mais de toute manière on trouvait moyen de s'éclater, de s'amuser, on était entre nous (...) j'avais rien contre me mettre dans le son, danser et tout, même j'allais plutôt volontiers dans le son. [Paul, 33 ans, cariste, 1995, I2]

« la Goa, moi j'aimais vraiment la Goa, c'était vraiment à la mode au début, (fredonnant) tuuuu tuuu tuuu, tu veux qu'on mette de la techno là ? Pour être dans l'ambiance [*Euh... si tu veux, (riant) ça changera de France Info*] » [Samuel, 36 ans, 1995, sans emploi, I2]

« Musicalement moi j'aimais écouter ce son-là, parce qu'à l'époque, on avait pas internet comme maintenant, on avait pas autant de musique qui pouvait tourner comme ça, la musique alternative tu pouvais l'écouter que quand t'avais des DJ's, quand t'avais des mecs qui posaient du son » [Audrey, 28 ans, chargée d'étude aménagement du territoire, 2001, I1]

« [*Qu'est ce qui t'a attirée dans la free-party ?*] Le son. Le son, le fait d'être en extérieur. Quand tu vas en boîte par exemple, ça ferme à 6h et t'as pas forcément envie d'aller te coucher, là ça dure jusqu'au lendemain et t'es épuisé avant que ça se termine en général, du coup tu rentres de toi-même. Et le son. Tout ce qui est hardtek, psy-transe, transe, moi j'aime beaucoup (...) J'en écoutais avant et j'en écoute tout le temps (...). Et du coup, quand tu as des caissons énormes et que tu as du gros son, j'adore ça ; puis t'es en extérieur, c'est cool... y'a toujours des cons mais tu parles avec plein de monde, tu rencontres des gens totalement différents » [Maud, 21 ans, étudiante monitrice éducatrice, 2011, I1]

Les personnes définissent aussi la rave par sa convivialité et une plus grande fluidité dans les relations que dans la vie ordinaire. Au début des années 1990, le mélange de publics privilégiant ordinairement différents styles musicaux, lisible dans les looks, contribue au sentiment que la rave permet de sortir des appartenances sociales et culturelles et d'y vivre des relations plus authentiques et plus tolérantes. Entre mystification d'une ambiance et désinhibition induite par le contexte festif et les effets psychoactifs, cette convivialité particulière est un critère d'estimation de la fête comme réussie/ "géniale ou ratée/ "pourrie". Pour certains, rencontrer, discuter, plaisanter avec des amis ou des inconnus est même plus important que la qualité de la musique et la possibilité de danser. Cette définition de la rave par une convivialité et une authenticité des échanges qui transcendent les appartenances de chacun n'est sans doute pas étrangère au sentiment de partager avec les autres teufers, à la fois, des positionnements culturels et normatifs quant à la transgression de certaines lois et normes dominantes, mais aussi un « statut liminaire » (TURNER V. T., 1991) suscitant les mêmes incertitudes et les mêmes questionnements, confrontant à des choix et à des décisions similaires quant à la construction de sa place et de ses rôles sociaux d'adulte dans la société.

« Ce phénomène d'un coup de se retrouver, de tous faire un break, on est tous égaux, on est tous là pour quelque chose : la fête. On partage, et quand on en a parlé à d'autres potes « non mais attends, il faut arrêter les discothèques !! Puis tu prends ta bagnole, tu cartannes, les ci, les là, les vols, les machins... » on disait « free-party, t'es au bord d'un feu, tu veux aller danser, tu poses ton blouson sur le bord du feu, tu reviens trois heures après, ton blouson il est encore là », c'était ça ! On se regonflait les batteries, ça nous regonflait les batteries pour revenir dans cette merde là, une bonne bouffée d'oxygène, d'un coup (il expire fort) pfouh ! » [César, 41 ans, jardinier et artiste sculpteur, 1992, I1]

« j'avais l'impression d'un truc d'échanges entre les gens, vraiment, moi je ressortais de là avec l'impression que j'avais discuté avec plein de gens et d'avoir entendu plein de trucs intéressants dont je me rappelais absolument pas le lendemain (rires), mais c'était absolument génial » [Clément, 41 ans, médecin, 1992, I1]

« Au début, ça avait rien à voir avec ce que c'est maintenant, c'était plein de gens qui venaient de plein de milieux en fait, t'avais des gothiques, t'avais des punk, c'était un mélange » [Samantha, 38 ans, guide conférencière, 1992, I1A]

« J'aimais bien quand on allait en teuf, on avait notre clan (mime un espace clos) et puis j'aimais bien aller voir des gens, discuter, puis aller dans le son, danser » [Paul, 33 ans, cariste, 1995, I2]

« Après c'est parce que je passais de très bons moments avec mes copines qui elles ne prenaient pas non plus de drogues, puis après on rencontrait énormément de gens, c'était cool » (elle rit) » [Audrey, 28 ans, chargée d'étude aménagement du territoire, 2001, I1]

« J'aimais bien les teufs quand même, parce que j'aime bien la convivialité qu'il y a, pour moi, la teuf, c'est pas que le son, du coup je suis quasiment jamais devant le son, je suis plutôt entre les voitures à aller voir plein de gens » [Mickaël, 27 ans, étudiant moniteur éducateur, 2002, I2]

« J'ai plus passé de temps à papoter avec Pierre, Paul, Jacques, de tout et de rien, à triper^{169*} dans les camions, qu'à simplement bloquer devant le son, faire mon geek devant le son, bien sûr ça m'arrive (...) j'aime ce qu'ils font, je respecte, parce que ça me fait vibrer. Mais, je sais que j'ai passé plus de temps en teuf à découvrir des gens et à m'éclater avec eux, plutôt qu'à rester tout seul dans mon coin à danser, ou alors à danser mais avec eux en rigolant » [Aurélien, 30 ans, petits boulots en intérim, 2003, I1]

« Tu as quand même des gens qui sont bien plus déchirés que toi, c'est impressionnant mais bon c'est rigolo, c'est aussi très festif, y'a des gens qui viennent vers toi, qui te sourient, qui te proposent des boissons, j'ai trouvé ça génial en fait, ils te connaissent pas mais ils te connaissent, ils savent que tu fais partie du lot donc ils t'abordent facilement » [Line, 23 ans, vendeuse en magasin de design, 2006, I1]

Ainsi, l'accessibilité de divers produits illicites est considérée comme n'étant que l'une des composantes de la rave. Leur usage favorise la convivialité, l'appréciation de la musique, la pratique de la danse et une endurance permettant de profiter de la fête toute la nuit, jusqu'au matin ou jusqu'à l'après midi.

« Aux Eurockéennes de Belfort, on m'avait déjà proposé des ecstas, de la coke, des acides, hors de question que j'en prenne, j'étais sensibilisé, je voulais pas me défoncer, fumer du shit ça me suffisait. J'avais un mauvais a priori, après c'est avec la techno, j'ai voulu essayer pour être en plus forte relation avec la techno (...) ça se marie extrêmement bien, le son techno, électronique, plus les sensations, c'est une sorte d'entre capture des deux choses. (...) C'est toute l'approche de Jeanne Favret Saada : être affecté. (...) Je me suis

169 Ici « triper » signifie s'amuser.

fait affecté, dans ma tête c'était ça : essai d'intoxication volontaire¹⁷⁰. J'en avais pas pris, mais j'avais lu des choses. En fait avec la techno, je voyais l'utilité de prendre de la drogue, c'est expérimenter la transe, je faisais un travail là-dessus » [Jules, 40 ans, sociologue, 1995, I1]

« la def¹⁷¹ va avec le milieu, la musique... y'a quand même beaucoup de soirées où j'ai pas pris, mais quand même je me voile pas la face, y'a rarement des personnes qui gobent pas (...) Pour des gens de base, rave = drug, alors que non, " regarde de quoi on parle ", c'est des idées préconçues. (...) "viens quand j'organise quelque chose, tu verras si on est autant cramé " » [Thomas, 32 ans, conducteur d'engins, 1996, I1A]

« c'est une espèce d'espace-temps parallèle, surtout si tu te drogues, où il se passe plusieurs choses, un son, des gens, un voyage psychoactif ou une excitation amphétaminale ou je sais pas quoi, voilà, il y a quelque chose qui se pose. Du moment où tu arrives, la soirée se passe et puis toi tu montes et tu descends¹⁷², et la soirée s'arrête » [Caroline, 30 ans, intermittente du spectacle, 1999, I1A]

« Quand je vais en soirée, j'y vais pour m'amuser, danser et me droguer (...) ça a toujours été le côté amusement, la danse, la rigolade et le côté groupe » [Aline, 30 ans, assistante sociale, 2000, I1]

« En free, c'est aussi se lâcher, c'est la catharsis, c'est perdre vingt litres de flotte, se dépenser, ne penser à rien, se mettre la tête dans les basses, se libérer, sentir le son, les vibrations, je sais qu'il y a tout ça aussi, mais moi c'est pas un truc que j'ai ressenti » [Jeanne, 29 ans, jeune diplômée Assistante sociale, 2000, I2]

« Je me disais pas " ah je vais attendre de me défoncer le week-end, ça va être trop bien ", non, " je vais en teuf ", là j'ai commencé à rencontrer des gens, à aimer l'univers un peu, à aimer la musique. En même temps quand je réécoute des trucs, je me dis " c'était vraiment parce que j'étais défoncée que j'aimais bien ", j'aime bien le breakcore, même encore maintenant, mais le POUM POUM POUM (rythme de la hardtek), ça va, quoi » [Armelle, 33 ans, conseillère conjugale, 2001, I1]

« J'aime beaucoup le LSD, (...) la teuf c'était par rapport à la musique aussi et sous coke ça me faisait pas danser, j'allais parler avec des gens, mais je ressentais pas la musique alors que sous LSD, oui, vachement (...) Tu la ressens, tu la vis, y'a tout qui bouge, le jeu de lumières et tout, c'est la folie ! » [Mickaël, 27 ans, étudiant moniteur éducateur, 2002, I2]

Le sentiment d'une convivialité propre à la rave, sa clandestinité lorsqu'elle est illégale, de l'absence de critères discriminatoires à l'entrée, et la liberté de pratiques et de mouvement expliquent que certaines personnes lui donnent une signification subversive, utilisant parfois

170 La notion d'intoxication volontaire est empruntée à M. XIBERRAS (1989).

171 "La def' » : la défonce.

172 « Tu montes et tu descends » : description de la succession d'une phase d'induction des effets psychoactifs, suivie d'une phase dite 'plateau', puis d'une phase de disparition progressive des effets (cf. lexique).

la notion de zone d'autonomie temporaire (cf. chapitre 2). Celle-ci réside également dans la notion de don, plus présente dans les free parties. « Donner une fête » (POURTAU L., 2009) à laquelle l'accès est gratuit ou se fait sur simple donation* c'est sortir de la logique du profit qui caractérise les discothèques et les raves organisées dans des lieux officiels du spectacle et du concert. C'est aussi rompre avec le principe de prix fixe qui ne tient pas compte de l'inégalité des ressources économiques des ravers. Cette dimension subversive est incarnée par les travailleurs, qui fascinent par leur mode de vie mais aussi par leurs usages de produits, généralement perçus comme excessifs car débarrassés du souci de l'image que l'on donne de soi à autrui.

« On a eu le racisme aussi dans mon bled, " oh négro " (...) tu sais pourquoi je fais des teufs ? Parce que j'ai rarement pu rentrer en boîte (...) c'est le coup à passer des nuits dans la voiture, tu vois ce que je veux dire ? J'ai fait des teufs parce que d'un coup on m'a pris comment j'étais¹⁷³ » [Thomas, 32 ans, conducteur d'engins, 1996, I1]

« Les drogués, c'est nous, c'est la révolution dansante, c'est ouvrir l'esprit, c'est expérimenter, c'est aller plus loin » [Michele, 28 ans, étudiant anthropologie, 1998, I1]

« Ce qu'il y avait de plaisant aussi dans la free-party, c'est ce côté où tu peux vraiment aller faire la fête, évacuer plein de choses et vivre ton moment festif un petit peu comme tu l'entends, alors au milieu d'autres gens, ça veut pas dire que t'es tout seul, ça veut pas dire que tu peux faire ce que tu veux, mais..., le côté libre, le côté autonomie temporaire, le côté TAZ. (...)T'as quand même notion que c'est illégal et sauvage donc y'a un enjeu politique derrière, je pense que tu peux pas vraiment sortir du politique. Après c'est peut-être pas pour ça que tu y vas, c'est pas pour faire de la politique ou parce que c'est politique de faire le choix d'aller dans cette illégalité, dans ces zones d'autonomie temporaire » [Caroline, 30 ans, intermittente du spectacle, 1999, I1]

« Les vieux (DJ's de la free-party) se sont un peu retirés, (...) ils font plus de choses légales dans des lieux couverts où c'est hors de prix, et où t'es enfermé, moi j'aime la free parce que c'est dehors, tu te sens libre, t'as envie de t'éloigner du son, de te promener pour profiter de la nature, promener ton chien, dans le vent wouhh ! Tu peux. Dans une salle tu peux pas fumer, t'es comme ça (serré les uns contre les autres), tu veux aller pisser les chiottes sont dégueulasses, en plus il faut faire la queue pendant trois heures... oh ! T'es un peu propre, tu vas pisser dehors, tu fais un petit trou, ton papier tu l'enterres comme ça on le voit pas » [Mylène, 30 ans, hortultrice, 2000, I1A]

« C'était tout pourri : une free en ville ! première fois que je vois ça et dans une salle en fait, un truc horrible (...) j'avais pas un sou, il fallait payer l'entrée, j'avais halluciné, on avait pas le droit de rentrer de l'alcool, y'avait que des bières à boire, il fallait payer je sais pas combien, y'avait une demie heure de queue pour acheter un verre donc au bout d'une heure on est partis (...) [Tu as été surpris par cette free en ville mais parce que pour toi c'est pas ça la free] Eh non, pour moi c'est dans la forêt, et puis la free c'est libre, donc t'as la donation ce qui est normal... mais voilà après t'es libre à l'intérieur de faire ce que tu veux, si t'as envie d'emmenner de l'alcool... là pour moi, c'était pas une vrai free-party,

173 Thomas est métis antillais.

c'était pour que l'organisateur fasse des sous, c'était pas pour le plaisir de faire du son, de faire danser les gens et de faire la fête avec tout le monde » [Mickaël, 27 ans, étudiant moniteur éducateur, 2002, I2]

Mais l'ensemble des personnes évoquent aussi les tensions, l'agressivité voire la violence qui peut survenir parfois entre les ravers. Ces attitudes et ces conduites seraient à la fois désinhibées par les effets des produits – notamment les stimulants –, favorisées par l'anxiété que peuvent susciter l'immersion dans une foule en un lieu mal éclairé et les produits hallucinogènes, et non contrôlée, contenue par un service de sécurité professionnel. En l'occurrence, l'absence d'agents de sécurité, l'éloignement de services médicaux d'urgence et le site naturel ou post industriel de la fête favorisent le sentiment d'insécurité dans les raves clandestines (HOAREAU E., 2005). D'autre part, certaines personnes soulignent l'ambiguïté de la convivialité dans les raves, due à son imbrication avec les échanges liés spécifiquement à l'achat et à l'usage de produits.

« Je traînais avec des gaillards, c'était les pires dans les sounds systems de France par rapport à la violence, au côté noir de l'underground. Ça y est, ça existe, qui dit drogue, dit business, faut forcément des gens qui en vendent pour qu'il y en ait qui en achètent. Aussi ce qu'il s'est passé c'est que quand les Spiral Tribe nous ont amené ça et que les sound-system ont commencé à se monter en France, ils se sont aperçus qu'à un moment donné avec le sound-system t'as une force, t'as le public qui est là pour toi. Et le problème c'est qu'il y a beaucoup de sound-system qui sont senti cette force et qui ont fait n'importe quoi avec cette force, voilà. Et après y'a le public qui a commencé à s'identifier à ce que certains sound-systems transmettaient comme image. Et là y'a eu un... là c'était à celui qui tire la plus mauvaise gueule comme ça, tu voyais des jeunes plein d'acné, visages d'enfants et (grimaçant) comme ça, parler mal de la bouche, parce que le gars du sound-system c'est ce qu'il faisait, il faisait le lascar (grommèle) « braaaba ! », mais vraiment ! Et puis des gros sound-system ! Pas tous, mais certains. En plus j'étais avec un sound-system c'était des pitbulls ! Ils avaient tous des pitbulls, c'était des pitbulls comme leurs chiens [*Mais c'est quoi ? c'est mentalité mafieuse un peu ?*] Un peu, ouais, caïra, maffia, tous mélangés [*Dans le rapport de force*] Ouais, violence » [César, 41 ans, jardinier et artiste sculpteur, 1992, I1]

« quand t'es en free avec ces camions, ces clébards, cette musique qui est hyper forte, vibrante, ces gens qui sont tous décomposés au fur et à mesure... moi j'ai des souvenirs de free où t'as des bastons, tu peux te faire agresser aussi, à un moment donné ça désinhibe des choses aussi chez des gens qui sont pas forcément bien et la foule en général je trouve qu'elle transforme les gens, déjà que la drogue ça transforme les gens, mais en plus tout ça en foule. Les free (...) pour moi c'est trash » [Jeanne, 29 ans, jeune diplômée Assistante sociale, 2000]

« Dans les teufs y'avait pas toujours ce côté super convivial, en fait, ce qu'il y a c'est que moi je suis allée dans des grosses teufs, vraiment au tout début, et où en fait les gens ils communiquaient pas super entre eux (...) Moi ce qui m'a vachement rebutée dans les teufs c'est de voir la gueule que les gens ont, ils sont tous énervés ! Tu les vois devant le mur de son, ils sont tous comme ça (tendus, mâchoire serrée, je ris), alors ok moi aussi j'ai la mâchoire qui claque quand j'en prends, mais ils sont comme ça ! et puis tu leur parles, ils sont agressifs, les trois quarts ils sont en redescende, ils sont pas bien, t'as la moitié des

couples qui s'engueulent...Y'a une teuf, t'avais un couple qui s'attrapait à coups de hache, (...) juste parce que la meuf elle veut rester avec son mec en soirée, elle était en bad trip, son mec il s'en foutait complètement » [Audrey, 28 ans, chargée d'étude aménagement du territoire, 2001, I1]

« ce jour-là, j'étais dans la voiture, d'un coup j'ai vu un mec passer en courant et une vingtaine qui lui courait après, qui disait « attrapez le, on va le niquer », je sais pas trop ce qu'il s'est passé¹⁷⁴... c'est le côté que j'aime pas en teuf, y'a quand même pas mal de violence » [Mickaël, 27 ans, étudiant moniteur éducateur, 2002, I2]

« moi ce qui me faisait un peu peur en teuf c'était de me retrouver face à des gens qui étaient complètement perchés et qui étaient dangereux, et j'en avais vus en teuf, donc j'avais toujours peur, c'est pour ça que j'y suis jamais allée seule, j'y allais toujours avec des gens de confiance au cas où si un mec venait vers moi, y'avait mes protections derrière (...) (dans les calages*) tu as quand même des délires absurdes avec les gens que tu connais, à pas prendre le risque de me retrouver avec un taré en face qui pige pas mon discours » [Line, 23 ans, vendeuse en magasin de design, 2006, I1]

« J'ai des potes qui me disent qu'avant c'était beaucoup plus *peace*, que les gens se parlaient plus, que la drogue était meilleure (il éclate de rire d'autodérision), que c'était moins perso, qu'il y avait plus une recherche de rencontrer du monde et de partager quelque chose, moins de notion de business. (...) avant c'est vrai qu'il y avait des dealers, mais c'était plus facile de partager la drogue avec tes potes [*Mais ça, ça se fait toujours quand même dans le groupe de gens avec qui tu y vas*] Ouais, mais pas forcément dans l'idée de partager le délire après (...) [*C'est juste on achète à plusieurs pour que ça soit moins cher*] Non, même pas, « pour être sympa, je te paye une trace de ça ou je te paye un carton*... », mais c'est pas forcément pour dire « viens on prend un carton en même temps et on va délirer tous les deux », alors qu'avant y'avait plus une notion de groupe et de « on passe un moment ensemble à prendre la même chose » [Rémi, 21 ans, sans emploi, 2006, I2]

« Ce qui me gêne c'est que dans une teuf, la drogue est l'élément central, c'est la raison pour laquelle on est là, le son aussi, très bien, mais c'est la drogue, c'est-à-dire que les discussions tournent autour de ça (...) c'est-à-dire que je vais te parler, je vais te montrer de l'intérêt parce qu'en retour tu vas m'apporter soit vis-à-vis d'une drogue, soit... tu payes ta trace, je vois que tu payes ta trace depuis tout à l'heure, donc je vais te parler » [Julien, 24 ans, étudiant en psychosociologie, 2007, I1]

« Sur la free-party ce qui ressort toujours c'est on kiffe pour l'ambiance, le son, les gens qui y sont. C'est le monde des bisounours un peu la free. Après ça a un côté vachement glauque aussi, ce qui est un peu paradoxal. Je pense que quelqu'un qui a pas pris de produit, qui se retrouve dans une free, (elle s'esclaffe) il doit avoir un peu peur quand même (...) tu es en plein milieu d'une forêt, dans le noir, avec de la musique qui fait BOUM BOUM BOUM toute la nuit, des gens qui font des choses des fois complètement improbables, tu dois pas être trop rassuré non plus, selon ce qu'ils prennent » [Maud, 21 ans, étudiante monitrice éducatrice, 2011, I1]

174 Généralement, la personne coursée est l'auteure de vol, de casse de véhicule, d'arnaques (par exemple, vente de médicaments ou de poudre détergente pour des produits).

En outre, tous les ravers n'adhèrent pas à la définition subversive de la rave, ou en dénoncent l'artificialité et le fait qu'elle se réduise à une opposition puérile aux forces de l'ordre. Tandis que certains expriment leur désillusion quant à la capacité de la rave à induire un changement social au-delà du temps et de l'espace de la fête, du fait de ces caractéristiques mêmes : éphémère, échappant aux institutions plutôt qu'agissant à l'intérieur d'elles, hors de tout projet politique défini et où l'usage de produits court-circuite ces potentialités. Enfin, certains évoquent la diversité des significations que les ravers lui donnent.

« Moi j'étais dans les raves clandestines parce que c'était plus proche du milieu rock, c'était un peu plus revendicatif quand même (que les raves légales). Mais je m'en foutais un peu de la revendication, c'était pas le but pour moi [*Toi c'était plutôt la musique*] Ouais (...) Y'avait déjà plus un côté rebelle par rapport aux autorités dans ce milieu-là, et ça me gavait un peu parce que ce que j'aimais bien justement c'était la musique électronique avant tout et puis pas de message, dans les premières rave parties, j'aimais bien ça. D'ailleurs à l'origine, la rave-party c'était pas un truc de rebelles, c'était un truc de la *middle class* anglaise où les mecs ils allaient bosser la semaine, ils allaient claquer leurs tunes comme des cons tout le week-end, ils étaient ni des révolutionnaires, ni de la jet set, c'était vraiment des gens qui gagnaient à peu près leur vie » [Daniel, 46 ans, designer industriel, 1992, I1]

« c'était un peu le truc aussi du mouvement au départ, c'était de dire que tu étais dans une zone, pour un temps donné, où t'es en dehors des lois à ce moment-là, (...) Il peut t'arriver d'autres trucs mais en tous cas il peut pas t'arriver de problème avec la police, c'est pas possible. J'ai rien lu vraiment là-dessus, les théories qu'on peut dire sur le milieu techno, ça m'intéresse pas vraiment, moi ce qui m'intéressait c'était d'être dedans, de partager des choses avec des gens. » [Clément, 41 ans, médecin, 1992, I1]

« Même sans drogue aujourd'hui, le hardtek c'est quelque chose que j'aime bien, le hardcore ça m'arrive d'en écouter, (...) j'ai aimé la démarche itinérante qu'il pouvait y avoir, la démarche artistique qu'il peut y avoir aussi, la première idéologie aussi de ses voyageurs qui très vite à mon avis est tombée à l'eau parce qu'il y avait trop de drogues. Mais au départ il y a quand même une volonté d'avoir une vie alternative, de survivre autrement, avec un esprit communautaire, donc y'a plein de choses qui m'attiraient aussi, mais après faut pas se leurrer quand tu es dedans tu vois bien que... [*Ça tourne beaucoup autour des produits*] C'est un peu le cœur du business donc... (...) tu entends des gens qui te disent « y'a pas que ça, la musique et tout... », c'est vrai, mais bon, ça tourne beaucoup autour de ça » [Suzie, 37 ans, chargée de projets en santé, 2000, I1]

« C'est dommage parce que maintenant en teuf s'instaure le capitalisme des dealers et il y a plus trop de partage, c'est un peu comme si on allait en boîte, sauf qu'on paye pas l'entrée et qu'on est dehors, en boîte on nous vend de l'alcool... tu vois ? [*Ouais, on est revenu à des valeurs capitalistes et de consommation*] Ouais, voilà [*Et donc pour toi, au départ c'est pas ça l'esprit de la fête*] Non. Après tout le monde se fait un peu son idée de ce qu'est la teuf. Tout le monde a été séduit par la même chose mais dans leurs idéaux ça a pas la même place forcément. (...) Au début il y avait une idée principale, après je pense que tout de suite, tous ceux qui ont adhéré n'ont pas adhéré pour les mêmes raisons et ne voyaient pas les choses de la même manière, mais je pense qu'au départ, les Spiral et autres avaient quand même une idée bien précise » [Rémi, 21 ans, sans emploi, 2006, I2]

« La free pour moi c'est une immense déception (...) ceux qui y sont allés parlent de la teuf comme d'une zone d'autonomie temporaire, c'est prometteur ! C'est gigantesque ! moi je vais là je me dis « putain ce sont des gens qui vivent soit sur la route, soit ailleurs, qui font des choses que la société réproouve publiquement, ce sont des gens qui transcendent les codes, donc je vais trouver là-bas des réflexions profondes, une mine de sagesse, des gens qui vont me dire « vis ta vie », qui vont m'apporter un autre regard... c'est faux ! Je n'ai pas du tout vu ça, j'ai juste vu des gens qui ont changé des codes pour en reprendre d'autres. Si tu vas en teuf et que tu n'as pas ta petite casquette kaki, ton chien, ton camion, t'es pas accepté » [Julien, 24 ans, étudiant en psychosociologie, 2007, I1]

C) L'ambiguïté des apprentissages sociaux de la régulation

Toutes les personnes évoquent le rôle d'autres ravers, généralement des proches, dans l'évitement qu'une prise de produit tourne au cauchemar ou à l'accident, ou que la pratique évolue vers un usage compulsif ou de dépendance. Les « sanctions » ou les « rituels » quant à la régulation de l'usage (ZINBERG N. E., 1984) sont parfois présentées comme le fruit d'une élaboration personnelle. Mais la récurrence de leur observation dans les échanges entre ravers et les entretiens avec eux¹⁷⁵, le fait qu'ils transcendent les générations (ou périodes de socialisation à la rave) et les pratiques individuelles, et, parfois, leur diffusion par les associations de réduction des risques de type autosupport* révèlent qu'ils résultent d'un apprentissage social.

Une partie de ces rituels renvoie à la sécurisation des prises de produits. Lors de leur première rave¹⁷⁶, les personnes décrivent généralement un accompagnement par les amis ou le/la petit/e ami/e qui les y ont invitées, puisque le novice comme son « guide » ignorent comme il va réagir physiquement et psychologiquement aux effets¹⁷⁷. Les initiés expliquent les effets et ce qui est ressenti, veillent à ce que le novice se sente bien, qu'il n'angoisse pas ni de faire de malaise, le rassurent¹⁷⁸. Une personne déjà consommatrice peut aussi

175 cf. « Considérations méthodologiques », « une longue observation de la free-party ».

176 Jusqu'au milieu des années 1990, les personnes peuvent avoir pris d'autres produits illicites que le cannabis avant de découvrir la rave, comme Samantha ou Clément. Pour les générations suivantes, cette découverte est le plus souvent concomitante à leur expérimentation puisque l'on s'y rend avec une curiosité pour la musique, pour l'ambiance mais aussi pour les produits... et avec la crainte de mal réagir à leurs effets, d'autant plus que l'expérience a lieu dans un environnement inconnu.

177 Certaines évoquent également des conseils données par des usagers ou anciens usagers de produits illicites qui ne sortent pas en rave, parfois avant qu'elles-mêmes ne les découvrent.

178 Ce sont surtout les femmes qui évoquent cet accompagnement : soit elles sont plus souvent et mieux parrainées par leurs pairs, notamment parce qu'il s'agit généralement d'un petit ami qui les initie ; soit elles ont été plus en demande et plus attentives à ce parrainage.

demander à un/e ami/e ou une personne de confiance de veiller sur elle lors d'une première expérimentation d'un produit, ou lorsqu'elle se sent mal suite à la prise de produit(s).

« c'était couru d'avance qu'on allait consommer de l'ecstasy parce que c'était indissociable en fait de l'ambiance (...) cela dit j'ai été prise en charge dans ma première fois (...) on m'a dit de ne pas boire d'alcool sinon ça allait pas être bien du tout, on m'a collé dans les mains une petite bouteille d'eau qu'on allait me remplir régulièrement et j'ai vraiment été accompagnée, parce que les gens me disaient " il faut boire, il faut boire " ect... (...) et on m'a pas lâchée, ça s'est très bien passé » [Pétula, 38 ans, chargée de communication sans emploi, 1995, I1]

« V., avec qui je bougeais en soirée, chaque fois que j'ai été mal " oh Tata, je suis mal ", " vas-y pose toi, couverture, machin, la Tata elle gère". Quand t'es pas intégré dans une soirée, il peut t'arriver des trucs [*Quand t'es arrivé tout seul ou à deux et tu perds ton pote*] combien y'en a qui se sont noyés dans des flaques comme ça. Ou le mec il est mort gelé, son pote il a pas fait attention. Non, il en arrive des conneries... (...) moi qui suis intégré dans ce milieu-là, je connais trop plein de gens, donc évidemment que ça soit ou l'un ou l'autre, des gens que je vois plus (dans la soirée) " oh putain, qu'est-ce qu'il t'arrive ? Ça va ? " » [Thomas, 32 ans, conducteur d'engins, 1996, I1]

« Arrivés là-bas, la question se pose, puis j'avais envie de le compléter avec ce voyage-là de la drogue, et évidemment pour moi c'était LSD sinon rien et effectivement ça a pas été compliqué d'en avoir donc on a été plusieurs à prendre ça, pas tous dans le groupe. On savait aussi qu'il fallait faire attention les uns aux autres, nous c'est ce qu'on a fait » [Caroline, 30 ans, intermittente du spectacle, 1999, I1]

« À chaque fois c'est sécurisant parce qu'il y en avait toujours un finalement qui disait « moi ce soir je consomme pas ou pas trop », on restait sur place quoiqu'il arrive, mais il y avait toujours une sentinelle qui faisait attention que les choses se passent bien. Donc même quand on initiait des gens à des consommations, on le faisait bien, « je suis là, je bouge pas, je t'apporte à boire, maintenant tu vas décoller du son, tu vas venir t'asseoir » ect... » [Suzie, 37 ans, chargée de projets en santé, 2000, I1]

« M. qui m'avait accompagnée pour la première fois, elle faisait énormément attention à moi (...) c'est vrai qu'elle me surveillait partout, quand on marchait elle me tenait par la main pour pas qu'on se perde dans la foule, (...) j'étais assez naïve, mais surtout inexpérimentée de ce genre de choses, donc du coup elle était protectrice, parce qu'elle avait l'habitude, elle prenait beaucoup plus de produits et c'est elle aussi qui a pu me dire " prends en d'abord un petit bout (d'ecstasy), puis après tu vois, et tu en reprends un bout " » [Jeanne, 29 ans, jeune diplômée Assistante sociale, 2000, I2]

« [*Et tu lui (son petit ami) en as parlé comment des teufs, des produits ? Tu l'as un peu initié ?*] Ouais, je suis vachement à faire attention et comme c'est pas un gros consommateur, à me sentir hyper responsable, donc " attends, fais voir ta dose, on va la séparer en deux, voilà, tu prends ça, tu reviens me voir dans trois quarts d'heure. Ça va ? Bon tu peux reprendre ". Mais à faire attention parce que c'est quand même un gros caractériel, je l'ai toujours vu super bien quand il a pris de la drogue, mais c'est juste que je sais pas du tout comment il peut réagir en allant pas bien donc... (...) c'est super rigolo, quand il vient me dire " si, si, vient on reprend ", moi je suis là " tatata ! On limite, hein, finis un peu plus ta perche, limite on va voir quelle heure il est et on en redonne " [Audrey, 28 ans, chargée d'étude aménagement du territoire, 2001, I1]

« avec E. et R., j'étais la petite à protéger quand même, (...) j'arrive dans ce monde-là, je suis curieuse. Pour l'instant, juste des pétards et on boit, à un moment donné, y'a du son qui a été lancé, après quelques temps on se dirige vers la voiture et c'est là où je vois E. et R. sniffer et du coup, moi (excitée) " C'est quoi ? " et " le speed ", donc je demande ce que ça fait, R. me répond "ça va te donner un petit coup de peps » (...) petite trace, voilà et ça pique un petit peu " c'est normal ? ", " ouais, c'est normal, Chloé, t'inquiète pas. Maintenant on va au son » (...) durant la nuit, y'a eu des coups de mou en fait, donc à se poser et à aller revoir E. et R. pour savoir si il y avait encore un petit peu, et oui, il y avait encore un petit peu, donc re-trace. A un moment donné, ils ont pris des ecstas et j'ai dit " moi je peux ? " et ils m'ont dit " non " (elle rit) » [Chloé, 28 ans, étudiante en communication, 2004, I1]

La sécurisation relève aussi de conseils. Ils peuvent concerner l'approvisionnement en produits, c'est-à-dire de techniques dans le contrôle intuitif de leur qualité et dans le choix du revendeur¹⁷⁹. Un autre est celui d'éviter de rester seul, surtout la nuit, au regard des risques de mauvais voyage, d'agression, de tentatives de soumission chimique. Enfin, ils peuvent avoir trait à la sécurité routière, au retour de la rave.

« Les gens qui vont en discothèque, il y a les morts du samedi nuit. Il y a pas les morts du dimanche matin ou du dimanche après-midi, pourquoi ? Parce que (en free-party) si t'es défoncé et que tu peux pas conduire, c'est tes potes qui te disent " mais tu vas où ? Vas-y, reste là, tu dors, quand tu te réveilles tu pars " » [Michele, 28 ans, étudiant anthropologie, 1998, I1]

« Ma pote, elle a un côté vachement ingénu (...) mais « tout le monde il est pas beau, tout le monde il est pas gentil, faut que t'arrête de discuter avec tout le monde et de croire que c'est des copains ! Surtout pas les mecs, fais attention, surtout quand t'es perchée, les garçons ça reste des mecs, ils voient une petite blondinette, elle est trop gentille, elle est trop souriante, elle est trop sympa. Faut pas partir avec n'importe qui, ça tu le fais pas ". Mais ça, moi j'en avais pas conscience quand j'avais entre 20 et 25 ans, comme elle, je me promenais, je parlais... à se retrouver installée dans un camion, les potes qui passaient " mais qu'est ce tu fais là ?! Ça fait je sais pas combien de temps qu'on te cherche ! " (...) [*Quoique c'est vrai aussi pour les mecs*] Moi, j'ai des potes qui sont comme ça aussi " tatati, tatata ", c'est des pies bavasses et pareil, ils sont dans leur monde, j'en ai quelques-uns qui se sont fait dépouiller comme ça en teuf, (...), plus de sacoches, plus de machin, " ah super, t'es content ? T'as gagné ta soirée ? (riant) t'as compris maintenant qu'il faut qu'on reste tous ensemble ?". Y'a eu des fois, où on aurait dû se mettre des laisses entre nous » [Mylène, 30 ans, hortultrice, 2000, I1]

179 Ce contrôle du produit consiste à évaluer l'apparence (couleur, brillance...), l'odeur, la consistance, la réaction lors de la préparation (réduction en poudre de l'amphétamine, transformation de la kétamine liquide en poudre, ajout d'ammoniac ou de bicarbonate pour le free base, ajout d'acide citrique pour l'héroïne...) et n'est pas confirmé par une analyse chimique de la composition réelle (teneur en principe actif, présence d'autres produits psychoactifs, produits de coupe). Le choix du revendeur se fait sur plusieurs critères : son discours de marketing, son âge, son apparence physique ou vestimentaire, ou son appartenance socio-culturelle. Les revendeurs, souvent maghrébins, issus de quartiers populaires et qui fréquentent les raves pour revendre suscitent généralement la méfiance et sont désignés sous le terme de « racailles » - ou « caïra ».

« ça m'est arrivé aussi de tomber une fois sur une nana qui vendait des gouttes (de LSD) (...) ça faisait absolument rien, donc moi j'en ai bouffé une cette fois-là, et après mon pote il connaissait vachement bien et du coup il était venu, « tu vas plus en prendre à elle, c'est pas des vraies gouttes qu'elle a, je sais pas ce que c'est mais attention... » » [Mickaël, 27 ans, étudiant moniteur éducateur, 2002, I2]

« [Toi, tu as eu le sentiment qu'on a veillé sur toi ?] Oui, parce que au moment de partir, je me souviens qu'il y a des gens qui sont venus me voir que je connaissais pas nécessairement « ça va ? Tu vas rentrer ? Tu en as pour trois quart d'heure de route, ça va ? T'as pris assez d'eau ? », spontanément ils me demandent si je vais bien (...) [*ils sont venus te dire ça parce qu'ils savaient que tu avais pris du LSD et que tu en avais jamais pris*] que j'avais pris des produits, peu importe quoi, ils savaient que je faisais partie de la soirée et que j'avais pris, comme tout le monde prend en tous cas, il est coutume, en tous cas dans ce milieu-là, de demander aux gens « bon, ça va ? Tu te sens bien ? Pas trop fatigué ? T'as dormi un peu ? T'as bu, t'as mangé ? » [Julien, 24 ans, étudiant en psychosociologie, 2007, I1]

D'autres descriptions renvoient aux sanctions et rituels d'étayage de la régulation et d'hétérocontrôle de l'usage des pairs¹⁸⁰. L'une des sanctions les plus répandues en rave est celle qui promeut un usage « festif », en distinction d'un usage compulsif et/ou de dépendance (HOAREAU E., 2004 ; cf. chapitre 2). Cette sanction s'accompagne parfois de la stigmatisation de l'usage à visée d'automédication, assimilée à une volonté d'"oubli" et de "fuite" de ses soucis et de ses responsabilités.

Dans une seconde acception, elle suggère que l'usage doit être un outil de participation à la fête, d'appréciation de la musique, et de convivialité. Elle se traduit donc par la stigmatisation de ceux qui passeraient toute la nuit dans leur véhicule, à consommer des produits, ou devant les enceintes (souvent trop près), se noyant, à l'image de Narcisse, dans leur ressenti de la musique¹⁸¹. Ces stéréotypes (GOFFMAN E., 1963) servent surtout à

180 La notion d'hétérocontrôle utilisée ici est légèrement différente de celle de R. CASTEL et A. COPPEL (1991), qui évoquent essentiellement l'hétérocontrôle auquel procèdent de fait les acteurs du secteur médico-social et de l'application de la loi.

181 Cette désignation se fait dans plusieurs vocables : "ceux qui soudent le son", qui ont "la tête dans les enceintes", « les collés du son » ou, plus récemment, les « geek ». Elle renvoie sans doute à une représentation de la musique comme ayant le pouvoir de manipuler les peuples (GRYNNSPAN E., 1999). Elle est peut-être aussi, paradoxalement, liée à une conception du hardcore et de la rave chez ses précurseurs comme "un attentat sonore" (RACINE E., 2002). Chez les plus anciens teufers, c'est à dire ceux qui représentent la charnière entre la génération rock/ punk et la génération techno (fin des années 80-début des années 90), il est fréquent que soit évoquée le pouvoir cognitivo-idéologique de la musique, en référence notamment avec la théorie du Chaos de T. LEARY (1999). Entre mystification de la musique et objectivation des effets du dispositif de modification de l'état de conscience de la rave, notamment lorsqu'il est associé au LSD, sur certaines personnes, cette potentialité à « cramer les cerveaux » est soit pensée positivement comme un outil de rupture avec d'anciens schèmes de pensée et de valeurs et de construction d'une nouvelle société, soit comme un instrument de déstabilisation profonde de l'individu, susceptibles d'altérer ses capacités cognitives.

souligner la dimension mortifère de l'usage lorsqu'il devient une *finalité*, solitaire et extatique, et n'est plus un *moyen* d'amélioration des perceptions, d'implication dans les échanges entre pairs ou, plus rarement, d'introspection.

« la musique ils en avaient plus rien à foutre, c'est devenu un milieu de tox quasiment, la musique et la teuf c'est devenu accessoire quasiment, ça, ça m'a gavé (...) (Quelques années plus tard) on s'est remis à faire des teufs (transe) à Marseille, y'a 5-6 ans, y'a des gens qui ont dit " oh c'est comme les premières teufs, c'était bien, machin ", parce qu'ils avaient constaté eux aussi que ça avait un peu dégénéré, et c'était devenu de la défonce pour la défonce » [Daniel, 46 ans, designer industriel, 1992, I1]

« je saurais pas te dire si c'est moi ou si c'est eux, mais quand même dans la techno il y avait cette image de " on n'est pas des toxico ", à l'époque il y avait quand même ça : c'était pas des tox. Ils prenaient des trucs pour la fête (...) [*Et les conso en appart fin de semaine, ça se faisait aussi à l'époque ?*] Non, non, effectivement c'était pas très bien vu, par exemple, typiquement, les jours où on s'est pris des champignons, on le faisait en petit comité et on invitait pas des gens... non, non » [Jules, 40 ans, sociologue, 1995, I1]

« Quand je dis " festif ", c'est quand tu vas pas dans l'abus. Sauf qu'il y en a beaucoup, ils sont constamment dans l'abus. Donc pour moi à un moment donné c'est plus festif ; même si tu consommes pas tous les jours, même si tu consommes que dans le cadre de la fête. » [Caroline, 30 ans, intermittente du spectacle, 1999, I1]

« y'en a plein comme ça : la montée d'un produit ça les fait dormir (dans la voiture), en fait ils perchent, mais il faut qu'ils se fassent ça dans leur univers (...) et ça m'énerve, des fois je leur dis " mais ça vous sert à quoi de vous droguer si vous allez dormir systématiquement ? Vous profitez même pas de la fête, vous faites deux heures et demie de bagnole, pour sortir une demie heure, pour dormir six heures, pour ressortir une demie heure et pour rentrer chez vous ? "(...) " arrête d'aller en teuf et de te droguer, fais la fête autrement, je sais pas moi, te drogue plus quand tu fais la teuf, t'en profite pas. Tu restes chez toi, tu sors une demie heure, tu fais le tour du quartier, tu bouffes un truc et tu vas te coucher (riant) chez toi, t'es au chaud, t'es pas de traviole sur un siège de voiture " » [Mylène, 30 ans, horticultrice, 2000, I1]

« un autre truc qui me plaisait pas, c'est les gens des premières lignes, là, du son, qui m'ont toujours interpellée, moi, être en soirée et prendre de la drogue c'est quand même dans la recherche d'échanger avec les gens, de communiquer, rigoler, et non, je prends pas de la drogue pour triper toute seule » [Audrey, 28 ans, chargée d'étude aménagement du territoire, 2001, I1]

« je te disais "la drogue, elle a toujours été récréative et pas thérapeutique", quand certains se sont rendus compte que justement elle avait une attrait thérapeutique, je pense que c'est là qu'ils ont eu peur et qu'ils se sont dit « hop, hop, hop, il faut que j'aille loin de ça pour justement me sentir bien et repartir sur d'autres bases plus saines, sans forcément avoir la drogue thérapeutique à mes côtés, sans forcément me droguer pour me faire du bien parce que ça va pas bien » [Aurélien, 30 ans, petits boulots en intérim, 2003, I1]

« mes potes certains étaient de vrais teufeurs, y'en avait même qui faisaient de la musique, qui ont eu des camions plus tard, et eux me disaient « mais t'es pas un vrai teuffer si t'aimes pas la musique » et je leur disais « ouais, c'est vrai », j'aime l'association la musique et la drogue mais sinon... j'écouterai pas tout seul à la maison du son de teuf

(...) j'ai même eu des potes qui me faisaient un peu le reproche dans le sens « tu viens que pour te droguer », c'est pas très bien, parce que, même si à la base c'est pas très sain, c'est malsain (...) ils me disaient « réfléchis à ce que tu fais, est ce que tu as vraiment besoin de venir ? » [*Est-ce que tu consommes pour apprécier la fête et la musique ou est-ce que tu consommes pour consommer, c'est un peu ça ?*] Oui, voilà, c'est un petit peu ça, carrément même » [Mickaël, 27 ans, étudiant moniteur éducateur, 2002, I2]

« y'en a qui ont une aversion pour tout ce qui est addictif, héroïne, cocaïne, machin, t'en as d'autres qui sont à fond là-dessus et pas le reste, t'en as d'autres pour eux la drogue c'est que festif et ça doit pas sortir du cadre festif et si ça sort du cadre festif c'est pas bien, t'es pas comme il faut, tu crains, t'es un déchet. Chacun a des limites différentes puis je trouve que ça bataille un peu tout le temps entre " oui mais toi tu fais pas comme il faut ", tu vois ce que je veux dire ? " toi, tu prends pas que pour le festif donc c'est pas bien, t'es pas comme moi donc tu m'intéresse pas " [Rémi, 21 ans, sans emploi, 2006, I2]

Une autre sanction, articulée à l'injonction à garder un usage « festif », est de « se gérer » ou « gérer ». Elle incite à concilier la recherche du plaisir et des effets des produits avec la nécessité de « se respecter », prendre soin de soi et réduire les risques. Elle s'articule souvent, notamment à l'attention des novices, à la désignation de personnes qui sont « perchées » suite à des prises de produits, lors d'une ou de plusieurs sessions d'usage, dans des quantités qu'elles n'étaient pas en capacité de gérer ; depuis leur rapport à la réalité et aux normes sociales est perturbé, leurs capacités de communication altérées et leurs attitudes et conduites peuvent être désagréables, agressives, voire violents (bousculent les autres, drague intempestive des filles, provocations, endommagement du matériel de sonorisation et des stands...) (HOAREAU E., 2004). Elle peut aussi prendre la forme d'un calcul coût pour la santé *versus* bénéfiques en termes de ressenti des effets recherchés.

« (à propos d'une prise d'un buvard* dont il n'a pas ressenti les effets) tu prends des risques quand même, même si le LSD y'a pas beaucoup de risque au niveau toxique, mais au niveau mental, bon, quand même c'est fort, et là c'était pour rien (...) vraiment le dégoût, tu te dis " merde " (...) [*Par rapport aux risques*] Ouais, à la fatigue, puis tu te dis que tu (s'esclaffe) grilles un petit bout de ton cerveau pour aucun retour en fait. » [Jules, 40 ans, sociologue, 1995, I1]

« Le speed, on va dire que c'est la seule drogue qui est légère, je parle pour moi [*Par rapport au LSD*] Voilà, parce que les montées c'est pas les mêmes. Bon c'est sûr, si les gens consomment un gramme en une heure, au final ils vont être tant tendus que... mais bon, ça, c'est savoir gérer son corps. (...) les gens me disent que toute la nuit, ils prenaient cocaïne, LSD, et tout, et que soit disant le dimanche matin, il leur fallait leur héroïne pour redescendre tranquillement. Bon, je trouve ça très stupide parce qu'à partir du moment où tu te drogues, tu assumes jusqu'au bout, tu vas pas encore plus faire un mélange avec une drogue pour que la descente soit plus souple » [Christophe, 32 ans, marin mécanicien, 1995, I1]

« Quand je me suis rendu compte des trucs des taz j'ai arrêté, quand je me suis rendu compte que le speed ça faisait de la paranoïa, j'ai arrêté. Parce que j'ai eu la chance de rencontrer des gens qui m'ont appris à me droguer. Oui, c'est vrai il y avait la culture de la trace la plus grande, mais par contre, ils étaient tous à me dire " écoute, si t'es pas bien, t'es

en train de gaspiller des sous pour la drogue, on est d'accord ? " On m'a appris à me gérer, à prendre certaines choses, à ne pas faire les autres, on m'avait passé des connaissances, et c'était des gens beaucoup plus grands que moi : 23, 25, 26, 30 ans et qui m'avaient un peu protégé (...) Moi j'ai tapé des rivières de cocaïne, j'ai tapé des cailloux qui faisaient toute la Provence, j'ai jamais tapé personne. Pourquoi ? C'est pas parce que je suis plus cool, c'est pas parce que mon cerveau gère mieux, c'est simplement parce qu'on m'a appris qu'au moment où je me prends la tête avec quelqu'un, à avoir toujours une petite voix dans ma tête qui me dit " hé Michele, t'es défoncé : fais gaffe " » [Michele, 28 ans, étudiant anthropologie, 1998, I1]

« (première prise d'ecstasy) ça a été une super expérience, parce que vraiment je me suis sentie, d'abord, en sécurité avec quelqu'un qui répondait à mes attentes, qui m'expliquait les choses ect... et qui dès le premier jour, m'a dit « dis-toi que tu peux gérer, dis-toi que tu peux contrôler à parler comme ça (bouge et ouvre grand sa mâchoire, déformant son élocution, à la manière des personnes qui ont pris des ecstasy) ». Et effectivement, pas le premier soir parce que j'ai rien contrôlé du tout, mais après, avec le temps, c'est toujours quelque chose qui est possible, « hop ressaisis toi un peu », il y a des choses que tu contrôles pas du tout, mais il y a des effets en fait où tu te rends compte que tu peux contrôler » [Suzie, 37 ans, chargée de projets en santé, 2000, I1]

« je me dis « bon ça va t'es pas débiloche, je suis pas en train de ramper, ou d'être désagréable avec les gens, ou de foutre le bordel dans un restaurant », ça c'est quelque chose qui m'énerve. A un moment donné, j'avais presque envie de dire, si tu consommes tu te gères aussi [*D'accord. C'est un peu une règle de conduite*] Ouais. Après si tu fais attention, y'a des gens qui savent qu'ils sont fragiles, qu'ils gèrent mal les produits, s'ils vont pas faire l'effort de se dire à un moment donné « attention, je me gère parce que je me connais aussi », là je suis un peu fâchée parce que ça veut dire que c'est aux autres de gérer et qu'à un moment donné, je pense qu'on peut aussi être responsable par rapport à ce qu'on prend » [Jeanne, 29 ans, jeune diplômée Assistante sociale, 2000]

« après y'a le fait que toi, fréquentant les trucs de réduction des risques, le Tipi¹⁸² (...) j'ai jamais trop aimé y aller mais ça existait, c'était là, c'était tout bien ancré en moi parce que tu fréquentais, on passait vous voir (...) Depuis le début de mes teufs, y'a le Tipi, si c'est pas le Tipi, c'est une autre, mais y'a toujours le côté réduction des risques. Après avoir dépassé le côté " c'est de la drogue, faut pas que j'en prenne ", parce que c'était évident que j'allais continuer à en prendre, je suis passée à (riant) " c'est de la drogue il faut faire attention " » [Aline, 30 ans, assistante sociale, 2000, I1]

« Les dernières vacances de Noël j'avais passé une semaine à Orange et tous les soirs j'allais voir mes potes et pendant cette semaine où on faisait strictement rien, on s'est quand même tapé pendant deux soirées du MD. Alors effectivement c'est la prise que je déteste, que je veux pas, qui m'énerve le plus, mais j'ai dit " allez ok, on va rigoler" mais nul, ridicule ! [*Mais ridicule pourquoi ? Parce que c'est pas en teuf ?*] Ah, non, dans le sens où on est quatre et on fait rien ! Franchement ça a pas changé notre soirée (...), on est tous reparti de là en se disant (cynique) " c'est cool, je me suis encore foutu un bon produit

182 Le Tipi (Tous Impliqués Pour Innover) est une association créée en 1994 de prévention de la contamination au VIH et au VHC, et d'aide aux personnes concernées. S'inscrivant dans une démarche de réduction des risques, elle a créé plusieurs brochures sur les produits psychoactifs illicites. Depuis 1996, elle propose un stand et un chill out* dans les raves, essentiellement les clandestines.

chimique de merde dans le cerveau pour rien " [*Y'a le côté "ok on s'empoisonne mais... quand même il faut que ça serve à quelque chose, que ça soutienne la soirée "*] Ouais, je me détruis la santé mais il faut que ce soit justifié, il faut que ce soit pour quelque chose » [Audrey, 28 ans, chargée d'étude aménagement du territoire, 2001, I1]

« " Ok, droguez-vous, mais faites le bien " (il rit), " respectez-vous, en fin de compte ", (...) ok, tu fais la fête, tu te drogues, tu fais ce que tu veux, c'est ton corps, ça t'appartient mais fais-le avec un minimum de conscience, et un minimum de respect pour toi et pour les autres en tous cas » [Aurélien, 30 ans, petits boulots en intérim, 2003, I1]

Enfin, en lien avec celles de l'usage « festif » et de la gestion de soi, certaines sanctions sont relatives aux propriétés pharmacologiques des produits et rappellent la nécessité de prendre en compte la spécificité de ces propriétés pour réduire les risques. Il peut ainsi être suggéré de les expérimenter par paliers, selon une échelle de probabilité et de gravité *perçues* des risques, et de connaître suffisamment ses forces et de ses faiblesses dans la gestion des effets et la régulation des prises avant de passer au palier supérieur¹⁸³. Ainsi, l'usage de stimulants est perçu comme le moins risqué¹⁸⁴. Vient ensuite l'ecstasy/ MDMA, plus susceptible d'induire des troubles cognitifs, puis le LSD au regard des risques psychiatriques auxquels il expose. L'héroïne est l'ultime étape étant donné le risque d'overdose et les difficultés à éviter l'évolution vers la dépendance¹⁸⁵.

La sanction la plus récurrente quant à l'usage de LSD est celle du "bon contexte", dans un lieu et une ambiance où l'on se sent à l'aise, entouré de personnes capables d'aider en cas de bad trip*, et du "bon moment", d'être dans une période de sa vie où l'on ne ressent ni mal être, ni grands soucis ou doutes¹⁸⁶. Une autre réside dans la nécessité de canaliser sa pensée, par exemple par l'écoute de la musique et par la danse. La stigmatisation, plutôt chez les plus anciens, des "poudres" - héroïne, kétamine, cocaïne et crack – incite à éviter les produits "à dépendance". La kétamine, connue pour son usage vétérinaire mais dont l'usage, rare, en médecine humaine est méconnu, est perçu comme abêtissant et dégradant car, au-delà

183 Les ravers citent le plus souvent les risques de décompensation psychiatrique ou de troubles psychopathologiques à long terme (« être perché »), puis la dépendance, et enfin, l'overdose (HOAREAU E., 2005).

184 Cette perception est liée à une méconnaissance des risques liés à l'usage des stimulants, de forte modification de l'état de conscience et d'overdose en cas d'abus, et d'entrée dans un usage compulsif.

185 Néanmoins, c'est le datura* qui fait le plus peur aux ravers et qui est le plus rarement expérimenté.

186 C'est une sanction déjà évoquée par N. E. ZINBERG (1984) à propos des utilisateurs de LSD dans les années 1960 et 1970 aux Etats Unis : « set and setting ». Cette ancienneté illustre particulièrement la transmission intergénérationnelle et transnationale des rituels et des sanctions de l'usage.

d'une certaine quantité, les effets se manifestent dans une altération des apprentissages primaires : marcher, parler, comprendre et réagir à l'environnement¹⁸⁷.

« (Héroïne) à Lyon on y touchait pas trop en fait, parce que dans le milieu des teufs c'était pas très bien vu. Moi j'avais des collègues qui en tapaient un peu, qui étaient des teufers aussi, mais c'était pas très bien vu donc ça tournait pas beaucoup [*Ça se parlait pas*] Non, on en parlait pas trop, d'ailleurs si tu disais un tant soit peu, on te disait que ça servait à rien, que c'était "pas fait pour faire une soirée, c'est débile, c'est des tox ", (...) donc y'avait des drogues dites de soirée, où t'étais sensé t'amuser et des drogues qui étaient mal vues parce qu'elles étaient pas faites pour s'amuser » [Samantha, 38 ans, guide conférencière, 1992, I1]

« la première fois où j'ai pris de la cocaïne c'était dans un champ (dans une rave clandestine en 1995), sur le capot d'une voiture. Et ça c'était mal vu, de prendre de la coke. (...) l'ecstasy c'était sympa et tout ça, et la cocaïne, y'avait quelque chose de plus diabolique, d'aller vers quelque chose de plus... passer un peu de l'autre côté, alors que c'était comme des bonbons les ecsta. Mais c'était un premier avis parce qu'après ils y sont tous allés aussi. » [Pétula, 38 ans, chargée de communication sans emploi, 1995, I1]

« (LSD) il faut un minimum de solidité mentale parce que tu peux vite être traumatisé, à un moment donné tu te dis " là c'est force ou faiblesse, soit je flanche, soit je tiens " (...) Là c'était vraiment le bon mariage entre la teuf et la musique, parce que j'avais eu ma montée devant le Dj, et j'avais dansé pendant des heures et comme disaient mes indigènes, je l'avais bien transpiré le produit, parce que le lendemain j'avais aucun...ptt ! [*Séquelle*] Ouais séquelle [*Donc danser ça permet à la fois de faire monter et d'éliminer*] Ouais, d'éliminer, c'est ce que me disaient les potes qui étaient allés assez loin, qui dealaient » [Jules, 40 ans, sociologue, 1995, I1]

« Il avait une liasse de 1 000 trips, j'en ai plus jamais revue, pfff ! Un truc de malade ! Lui il habitait en Ardèche, il faisait ses trips lui-même (...) Et lui je l'ai vu faire, il avait des Pano 400 (microgrammes) et je sais pas si tu as déjà vu, les surdosés c'est écrit derrière [*Non, j'ai jamais vu*] Lui il avait un Bic®, s'il te plaît, et chaque trip « 400 ». (...) derrière il le marquait pour chaque trip¹⁸⁸ [*Il faisait ça pourquoi à ton avis ?*] Pour le dire aux gens je pense, parce qu'il gagnait rien, c'était le même prix que les 200, c'était 50 Frs [*Pour dire aux gens « gères toi, là tu... »*] « Coupe le en quatre. Entier, tu meurs », 'fin tu meurs » [Samuel, 36 ans, sans emploi, 1995, I2]

« (Kétamine) d'une vue extérieure, j'arrive pas à comprendre il est où le bien. Parce qu'au final tu es seul dans ta tête, t'es seul avec ta drogue, dans ton coin, et que à la base tout ce qui est rave, free-party, c'est un échange, c'est l'endroit où tu vas faire la fête, où t'es libre, où les gens ils te regardent pas de la tête au pied, les habits, ou comme tu danses, c'est ouvert, y'a tout le monde qui parle avec tout le monde... Là, avec ces gens qui sont sous ké au final, t'arrives pas à parler, parce qu'en face de toi, y'a personne. (...) cette prise de

187 En deçà, les personnes ressentent des effets d'euphorie, de flottement, de modifications des perceptions, sans que leurs capacités à communiquer, à se mouvoir et à percevoir leur environnement soient très altérées. Cependant, comme dans le cas des « poudres », cette disqualification de la kétamine tend à s'estomper.

188 Il insiste car un buvard de LSD est large de 3- 4 millimètres environ.

drogue doit rester festive, c'est pour que ça soit la fête, tous ensemble et oui, je le redis, c'est pour être ouvert aux autres. » [Christophe, 32 ans, marin mécanicien, 1995, I1]

« 69DB¹⁸⁹ merci ! Je l'ai ramené d'une soirée que j'avais faite avec lui et il m'avait refile un petit livret sur toutes les drogues (...) il m'a dit " my friend, in Glasgow y'a tous mes potes qui sont tombés dans la kéta. Franchement prends de l'acide, t'as pas de manque (...) Et surtout expect ", comme un disque qu'ils ont fait "unexpected », " explore-toi " que au moins le truc il te serve à ça (...) Il m'a dit "évite de prendre des poudres" j'ai suivi son conseil » [Thomas, 32 ans, conducteur d'engins, 1996, I1]

« Au début quand j'allais en teuf, tout ce qui était opiacés, surtout l'injection, c'était pas bien vu (...) on me racontait que quelques années auparavant des injecteurs se faisaient taper sur la gueule ou foutre dehors parce qu'ils voulaient pas de ça dans la teuf » [Caroline, 30 ans, intermittente du spectacle, 1999, I1]

« C. le LSD, c'était pas un truc qui le tentait. S., lui il était déjà au trip, E. (sa meilleure amie) aussi elle attaquait les trips, et moi pendant un temps, je suis restée aux taz, parce que justement le LSD, je savais pas trop [*C'est marrant parce que tu dis " S. il était déjà au trip, E. elle attaquait les trips "*] Oui tout à fait, parce que pour moi c'était une étape [*On commence par un ecsta et ensuite...*] Pour moi, ça s'est passé comme ça, je pense que dans le groupe de C., aussi, ça se passe comme ça, et au final, bon, alors n'ayant pas fait le contraire, je peux pas comparer, mais ça me paraît pas mal (...), je sais pas si j'avais attaqué avec un trip, je l'aurais vécu si bien. Mais moi, ça me paraît cohérent parce que... [*C'est un degré supérieur*] Pour moi, oui, parce que dans le trip t'as plus de chance de moins bien le vivre, le taz c'est facile à gérer, t'as rien à faire... » [Aline, 30 ans, assistante sociale, 2000, I1]

« je m'en rappelle très bien, j'avais discuté avec un mec, qui lui devait avoir l'expérience depuis ses 15 ans, de teufs, de produits, et qui lui était tombé accro à la coke, et qui m'avait dit " ça, fais attention parce que ça te donne beaucoup de choses, ça te reprends mille fois plus " en terme d'assurance, justement, et ça je l'ai vraiment vu, à un moment j'avais l'impression de retourner petite fille [*A perdre confiance en toi*] Ah ouais, complètement. » [Armelle, 33 ans, conseillère conjugale, 2001, I1]

« T'as ceux qui, en général les copains, qui sont assez bienveillants, quand y'avait des traces de speedball* qui tournaient, qui veulent pas que tu le prennes, qui te disent « non, non, prends pas ça, parce qu'en plus t'en as jamais pris », et après tu as ceux qui proposent. Mais en même temps, l'héroïne c'est assez discret, en général ce sont des gens qui sont consommateurs et qui vont consommer entre eux, on t'en propose moins que le reste » [Jeanne, 29 ans, jeune diplômée Assistante sociale, 2001, I2]

« Quand j'ai commencé les teufs, tu disais " kétamine ", on te disait " mais t'es fou ou quoi ? C'est pour les chevaux, c'est pas pour les humains ! T'es taré, tu vas te tuer ! " » [Aurélien, 30 ans, intérimaire 'multiposte', 2003, I1]

« Tant que je consommais la même chose (cannabis, cocaïne, amphétamines), ça changeait pas vraiment, c'est le jour où j'ai consommé la MDMA où ça a changé encore une fois, où,

189 69DB est le pseudonyme d'un DJ membre du sound-system Spiral Tribe.

entre guillemets, j'avais l'impression d'évoluer» [Line, 23 ans, vendeuse en magasin de design, 2006, I1]

« On m'a dit " tu te drogues, mais surtout ne te piques jamais " ça on me l'a dit plein de fois [*Même les gens que tu as vus*¹⁹⁰ à Aubagne ?] Ouais. Même ceux qui se piquaient, ils me disaient " ne fais jamais ça parce que autant la cocaïne, la MD, tout ça, tu peux arrêter, tu peux en prendre comme ça, de temps en temps, sans être accro, autant l'héroïne t'en prends une fois c'est fini " [*Ça c'était dans le milieu de la teuf ?*] Les deux. Dans les deux milieux on me l'a dit plusieurs fois et c'est peut être ça qui a fait que j'ai jamais fait ça » [Maud, 21 ans, étudiante monitrice éducatrice, 2011, I1]

Cependant, les personnes évoquent aussi l'ambiguïté des apprentissages sociaux de la régulation, voire leur effet de renforcement du choix de s'engager dans l'usage de produits psychoactifs illicites (ZINBERG N. E., 1984)¹⁹¹ et, donc, de potentialisation des dommages et des risques auxquels il expose. En effet, maximales et techniques véhiculent, explicitement ou implicitement, des significations positives de l'usage ("festif" versus "thérapeutique" ou de "dépendance") qui étayent la « neutralisation de la norme » (PERETTI WATTEL P., 2005) et confortent le choix d'user de produits illicites. En énonçant des 'bonnes pratiques', ils aident également à éviter les mauvaises expériences et à réduire la survenue de dommages et de risques, susceptibles de décourager la poursuite de la sortie en rave et/ou l'usage. De même, l'engagement dans la sortie en rave suppose que le novice vive bien sa première expérience, à la fois pour le préserver, mais aussi pour lui transmettre son goût pour la rave et lui donner envie d'y revenir - une personne peut d'ailleurs cesser de s'y rendre suite à une prise de produit très mal vécue. Or, en le rassurant, son « guide » le conforte dans son choix de l'expérimentation et, si l'expérience se passe bien, contribue à sa décision ensuite de la répéter¹⁹².

« (ecstasy) mon pote M., au bout de la deuxième fois, je crois, je lui demande, parce que lui il savait¹⁹³, il avait pris des trips avec moi, il savait ce que ça me faisait, donc je lui dis « qu'est ce t'en penses ? », « mais non c'est pas hallucinogène les ecstasy, ça a quand même un petit effet machin », il voulait pas non plus me dire « vas-y » parce qu'il m'avait

190 Entre ses 16 et 18 ans, Maud a fréquenté des personnes en grande précarité, ayant un polyusage en injection. Si elle fumait déjà du cannabis et buvait de l'alcool, c'est avec eux qu'elle commence à prendre du Subutex® et des stimulants.

191 N. E. ZINBERG (1984) soulignait d'ailleurs que tous les rituels et sanctions de l'usage ne visent pas à étayer la régulation individuelle et à éviter la survenue de dommages. Il prenait ainsi l'exemple du *booting* chez les injecteurs, qui consiste, une fois la seringue enfoncée dans la veine, à aspirer du sang puis à le réinjecter, à plusieurs reprises, afin d'augmenter le ressenti des effets - une croyance erronée.

192 Néanmoins, l'expérimentation du produit peut se passer bien, sans que la personne adhère particulièrement à la rave comme dans le cas de Joseph avec le LSD, et certaines personnes découvrent et apprécient la rave sans y avoir expérimenté des produits autres que le cannabis ou l'alcool.

193 cf. chapitre 4

vu partir en couilles et qu'il avait pas non plus envie que ça recommence, donc il me dit « à mon avis, ça va bien se passer, mais t'as qu'à en prendre juste un quart et tu verras bien ce que ça te fait » [Clément, 41 ans, médecin, 1992, I1]

« quand je me suis retrouvé là-bas, bien au moins pendant 5-6h j'ai fait le tour, parce que pour moi c'était nouveau ! (...) mes potes ils ont commencé à me dire " tu vois, lui il a pris un ecsta, lui, il a pris un acide, lui, il marche à la coke ", moi c'est vrai que de voir tous ces gens-là... moi je me suis mis à parler avec eux, et tout, bon je me suis dit au final que " (l'ecstasy) ça a l'air trop bien ! ", parce que les gens ils ont l'air hyper love » [Christophe, 32 ans, marin mécanicien, 1995, I1]

« (Première rave) y'avait un gros punch aux trips*, des jus de fruits et des buvards, alors moi on me l'a dit, mais je pense qu'il y'en a qui se sont fait piéger. C'était pas le but, franchement, mais on te le disait pas [*Parce que c'était implicite, tout le monde savait*] C'était implicite, y'avait pas comme nous aujourd'hui « autant untel il va être perché », non là ils s'en foutaient [*Ils s'en foutaient parce qu'ils savaient pas qu'il y avait ce risque-là ?*] Non, parce qu'ils voyaient pas le risque¹⁹⁴ (...) [*tu faisais partie des plus jeunes*] Ah oui ! De loin [*Et du coup, tu as un encadrement par rapport à une initiation aux effets des produits ?*] Non, ils s'en foutent de ça, c'est de la connerie. Mais bon, ils s'en foutent sans s'en foutre, parce que on était dans notre village, tout le monde se connaissait, donc c'était surtout des potes, et des potes à ma sœur, franchement eux ils sont pas dans la pédagogie parce que c'est des gros bourrins, par contre c'est clair si t'es mal, ils vont t'aider. C'est pas un teknival anonyme, (mimant l'agonie) t'es comme ça « ahaaa » [*Mais quand tu dis ils s'en foutent ça veut dire quoi ?*] J. C. (l'organisateur) arrive, il dealait lui, (...) (mimant le gars défoncé) « ouais, les gaaars, j'ai des trips », il se bave dessus, « tiens ! Tiens ! », lui ça lui fait plaisir, il se dit pas « autant ils serrent¹⁹⁵ », (...) j'en reviens à l'image d'Epinal, mais le gars il est content que tu te dévaries avec ses trips et souvent, il vient te voir dans la soirée « alors ces trips ? », (mimant les effets) « ah je suis dévarié », « ah t'as vu ? Ils sont bons » [Samuel, 36 ans, sans emploi, 1995, I2]

« [*Ça te faisait pas peur (le LSD) ?*] Non, parce que je savais que mes potes étaient là aussi, ils connaissaient pas mal. Moi, c'était le début, ils faisaient quand même vachement attention à moi aussi, j'étais quand même vachement entouré. Notamment E., c'était un bon pote à moi et qui avait eu deux collègues qui avaient perché, donc... au début il était toujours avec moi, il me portait de l'eau, il faisait très attention à moi donc c'est vrai que je me sentais sécurisé aussi quelque part » [Mickaël, 27 ans, étudiant moniteur éducateur, 2002, I2]

« la première fois où j'ai pris du LSD c'était à Grenoble, avec ma pote, elle en avait pris déjà avant, elle m'a bien initiée avant de prendre le carton (...) Elle m'a bien décrit les effets et tout, elle m'a expliqué ce que c'était cette drogue, ce que ça faisait, ça m'a rassurée en fait, ça rassure de savoir ce qu'on va se mettre dans la bouche [*Parce que si elle l'avait pas fait, tu aurais essayé ?*] Je sais pas, peut-être. Parce qu'à cette époque-là, je savais que j'allais y goûter, j'avais vraiment envie de goûter. Du coup peut être que je

194 Concernant l'usage de LSD aux Etats Unis dans les années 1960-70, N. E. ZINBERG (1984) a souligné que l'évocation des sanctions et rituels relatifs à son usage apparaît chez la deuxième génération d'usagers, bénéficiant de l'expérience de la première.

195 « serrer » : faire un bad trip*.

l'aurais fait mais ça se serait pas aussi bien passé, parce que je savais que quoi qu'il se passe, elle serait là en fait (...) avec elle, chaque fois qu'on sortait, on se lâchait jamais, du coup c'est vrai que c'était rassurant. » [Coralie, 26 ans, étudiante infirmière, 2004, I1]

« [La mescaline on t'a accompagnée là ? Comment ça s'est passé ?] Ouais, on était plusieurs à en prendre, c'était la soirée où on a bien rigolé avec les morceaux de pizza [D'accord. Mais là il y avait quelqu'un qui connaissait dans le groupe ?] Oui, toujours ce J., ça fait dix-quinze ans maintenant qu'il va en teuf et, à part la piqûre peut être, qui a du tout tester, donc oui, il connaissait. Il me disait que ça allait déformer un peu la vision des choses, que tu allais moins avoir la notion des distances et la notion des formes. Mais les gens qui ont pu me dire des trucs c'était toujours que des encouragements, j'ai jamais eu de gens qui m'ont dit « attention, ça fait ci, ça fait ça », j'ai jamais pris de drogues qui permettaient qu'on me dise ça, qui déforment réellement ta manière de réagir, ta manière de penser, ta manière de voir les choses » [Line, 23 ans, vendeuse en magasin de design, 2006, I1]

Passée l'initiation, l'ambiguïté du rôle des pairs du point de vue de l'étayage de la régulation individuelle de l'usage s'alimente de la "norme de consommation" de produits illicites en free-party (BENSO V., 2006, cf. chapitre 2). La sanction promouvant un usage festif est elle-même ambiguë au regard du nombre de fêtes dans lesquelles les personnes peuvent consommer. La possibilité de sortir chaque week-end en rave-party, en calage* ou en club, voire plusieurs soirs entre le jeudi et le dimanche, et de consommer dans une fêtes privées (entre amis, dans un domicile) démultiplient les opportunités de consommation. Ainsi, plusieurs personnes parlent de sorties hebdomadaires en rave pendant une période, certaines ayant consommé du jeudi au dimanche en rave, club* et afters* (Samantha, Samuel, Pétula, Suzie, Aurélien).

D'autre part, la convivialité et le jeu de l'expérimentation peuvent dériver vers une émulation, notamment chez les hommes et les plus jeunes (moins de 25 ans), qui favorise la prise de risques. Ainsi, la hiérarchisation des produits et des voies d'administration selon les dommages ou les risques auxquels ils exposent, tend à valoriser le passage à l'étape 'supérieure' comme un signe de sa capacité à se mettre à l'épreuve. Comme dans les compétitions à boire (NAHOUM GRAPPE V., 2010), la surenchère semble avoir pour enjeu de signifier sa capacité à associer les produits, à augmenter les doses, à passer au palier supérieur de prise de risques, tout en restant capable de « gérer » (ne pas perdre la face, ni se dévoiler), et d'interpeller autrui sur sa propre hardiesse – le but n'étant évidemment pas d'atteindre le malaise, le bad trip ou l'overdose, mais de l'éviter.

« (LSD) [Toi tu avais pas d'appréhension particulière ?] Non, puisque j'avais vu que ça c'était bien passé les premières fois, c'était vraiment faire la fête, c'était limite anodin de prendre du LSD, donc ça l'était devenu de fait pour moi aussi. Je savais que c'était quand même quelque chose d'un peu lourd, je voyais bien qu'autour de moi certains n'en prenaient pas (...) à cette époque-là on partageait tous pas mal, hop un petit quart (de buvard de LSD) par ci, un petit quart par là. [Et quand tu dis « on partageait », j'imagine qu'il y avait une finalité, c'était parce que c'était économique, par convivialité ou pour

éviter d'en prendre justement un entier ou... ?] Non, c'était de la convivialité pure, c'était « je veux que tu sois dans le même état que moi, c'est la fête », je pense » [Carla, 42 ans, sans activité professionnelle, 1992, I3]

« si tu vas en teuf et que tu prends pas de drogue, les gens te regardent bizarrement, à la limite c'est " mais qu'est ce tu fais là ? " » [Samantha, 38 ans, guide conférencière, 1992, I1]

« Lui (son compagnon) et ses potes considéraient que l'ecsta ça rendait " ouin, ouin¹⁹⁶ ", c'est-à-dire c'est un peu pour les petites filles, c'est une fausse drogue pour eux, alors que les trips c'est un truc... [Tu dois le gérer] Ouais [Tu te mets à l'épreuve] Voilà, voilà. (...) j'avais envie d'arriver en soirée, tu te marres, tu penses à rien, c'est rigolo, donc oui, à la limite " ouin, ouin ", c'est pas grave, j'assume. Ça me dérangeait un petit peu dans le sens où j'avais l'impression que je régressais un peu. Mais en même temps je me disais " bon qu'est ce tu préfères ? Être dans la cour des grands et te ravager le cerveau, te dire " voilà t'es encore mal dans ta tête ", plutôt que faire une bonne soirée, t'amuser ? ", donc le choix a été vite fait. » [Samantha, 38 ans, guide conférencière, 1992, I1]

« (Ecstasy) pour être bien et du coup participer à ce bien être général, que tout le monde ressent. Si tu consommes pas, rien ne te force, mais tu seras pas aussi bien et du coup tu triperas moins, tu passeras un moins bon moment (...) C'est dit quand on te propose un produit directement, mais sinon c'est pas vraiment dit (...) [Et au contraire, quand tu refuses " tu vas faire ton délire toute seule "] C'est ça, " tu vas être toute seule, tu vas pas t'amuser ", c'est presque un geste altruiste de partager [Ça peut être mal vu aussi de pas consommer] Complètement. Pas mal vu non plus, mais c'est clair que tu seras décalé et que tu seras pas dans cette espèce de groupe, ce regard entendu que tu partages avec les gens qui ont consommé » [Pétula, 38 ans, chargée de communication sans emploi, 1995, I1]

« En Italie, on a beaucoup la culture de la trace la plus grosse, le plus cool c'est celui qui se défonce le plus [Les filles aussi ?] Certaines. Moins, mais il y en a. Chez les mecs c'est plus courant, c'est un truc de viril... (Dédaigneux) " Hé ! Ça c'est une trace de kétamine ?! pfff..." en fait, j'aimais bien, quand on m'offrait une trace d'au moins un demi gramme, moi je faisais des traces d'un gramme de kétamine, tu dis (exagérément embarrassé) " écoute mon pote, je l'aurais accepté, mais c'est trop petit ça, ça va rien me faire, tu la gardes, non vas-y ! Je la veux pas ", parce que c'est " vas-y le petit gamin, t'inquiètes moi je fais des traces plus grands " » [Michele, 28 ans, étudiant anthropologie, 1998, I1]

« J'ai piqué (injecté) la kétamine jusqu'à 21 ans, trois ans au final [Tu l'as fait parce que tu ressentais plus rien en sniff] Oui, et aussi parce que ça a un charme, c'est upgrade [Un niveau supérieur, c'est l'aristocratie (de la rave)] Oui, exactement [tu rentres dans un milieu qui est encore plus fermé au commun des...] C'est ça, exactement. Là, il n'y a plus rien après, bien que c'est pas vrai... (...) [En fait, si t'as pas essayé t'es coincé, t'es un square] C'est encore plus subtil, c'est pas que t'es coincé, c'est " t'es pas autant dans la merde que nous " (...) J'avais arrêté avec le reste, que héroïne, kétamine, opium, alcool, chaque teuf [Pour éviter de faire trop de mélange ou c'est ceux que tu préférerais ?] Non,

196 Il est possible que l'expression « rendre ouin ouin » renvoie au personnage de *Pine l'huître* – dont Ouin-ouin est le surnom -, inventé, dans les années 1990, par Antoine Decaunes pour l'émission *Nulle Part Ailleurs* de Canal+ : un scout niais, souffre-douleur de ses camarades.

j'aimais pas les autres, en plus c'était un peu les trucs d'enfant (...) LSD c'était pour les enfants, les hippies, ceux qui avaient peur d'essayer la vraie drogue, [*Ah la vraie drogue c'est celle qui te met à l'épreuve*] Voilà, exactement [*Parce qu'il y a toute l'accoutumance et la dépendance à gérer*] Ouais » [Michele, 28 ans, étudiant anthropologie, 1998, I1]

« Au petit matin, tu les retrouves, tu parles, " alors t'as pris quoi ? ", " rien ", " Ah ouais ! T'as rien pris !? ", " beh non " [*C'est mal vu de rien prendre dans une soirée ?*] Des fois, oui. Pas que c'était mal vu, ça les étonnait » [Caroline, 30 ans, intermittente du spectacle, 1999, I1]

« alors tu bouffes des taz comme si c'était des bonbons, après tu vas gerber ta mère parce que c'était trop fort et que forcément, à un moment donné, ça, plus l'alcool, plus l'excitation, à un moment beuh ! Tu vomis, " ah super ! ", quand t'es jeune tu le fais, t'es content (euphorique) " ouais, tu sais pas combien j'en ai bouffé le week-end dernier ?! " » [Mylène, 30 ans, horticultrice, 2000, I1]

« en général dans les free, tu proposes toujours, à partir du moment où t'as un produit tu vas le proposer à plusieurs, après y'a des choses que tu vas garder que pour toi parce que c'est excellent ou parce que pour ta propre consommation tu préfères ne pas tout donner et tu vas avoir besoin d'en garder. J'ai vu des gens distribuer tout ce qu'ils avaient, parce qu'une fois que t'as consommé, t'es un peu dans l'euphorie du truc, (euphorique) " ouais ! ", comme quand tu bois des coups et que tu payes ta tournée alors que t'as pas un rond, c'est pareil » [Jeanne, 29 ans, jeune diplômée Assistante sociale, 2000, I2]

« Vu qu'on est souvent en présence de jeunes qui eux sont dans l'euphorie du truc, y'a toujours un rapport à l'expérience, c'est chiant parce que t'es toujours obligé de parler de ton expérience (...) ça peut être une expérience de rien du tout, mais les gens te comparent toujours, je trouve qu'il y a une notion de compétition chez les plus jeunes. Y'avait un jeune l'autre fois dans une soirée chez des amis, (...) on commence à parler de mon traitement (méthadone) et tout de suite " à combien t'es ? Ah moi je suis à plus que toi ! " Comme si être dans le pire des états c'était le mieux, tu vois ce que je veux dire ? [*Ça, y compris en free-party*] Ouais, genre " moi, il me faut deux gramme de speed pour être bien", ce genre de concours complètement inintéressant » [Rémi, 21 ans, sans emploi, 2006, I2]

Par ailleurs, la sanction à respecter les choix d'usage de l'autre¹⁹⁷ (« chacun fait ce qu'il veut ») révèle un "conflit de normes" (ZINBERG N. E., 1984) entre l'hétérocontrôle des pratiques des pairs et l'injonction contemporaine à l'autonomie (DE GAULEJAC V., 2009), qui tend à décourager les attitudes 'interventionnistes' auprès d'un ami en difficulté avec les produits. S'exerçant le plus souvent au sein d'un groupe de pratique* dont les membres sont des amis, l'hétérocontrôle de leurs pratiques se fait dans une bienveillance qui empêche d'inciter de façon directive à réduire le niveau d'usage et de signifier trop explicitement à

197 Avec certaines pratiques, telles que l'injection ou l'usage de kétamine ou d'héroïne, cette injonction de non jugement n'est pas très opérante.

l'autre ses difficultés à réguler ses prises de produits, de crainte de le blesser¹⁹⁸. Ces mêmes liens affectifs rendent délicat de l'exclure de moments d'une consommation qui se caractérise notamment par sa dimension collective, en rave ou dans d'autres contextes ; d'autant qu'il est usuel d'acheter le produit à plusieurs pour limiter son coût. D'autre part, l'attention au niveau d'usage de ses pairs et à la façon dont ils réagissent aux effets ou régulent leur fréquence d'usage dépend parfois de la place occupée dans le groupe de pratique – notamment celle d'usager revendeur – et une personne en difficulté n'est pas toujours aidée par ceux avec qui elle consomme. Enfin, quelques personnes tentent de mettre les autres en difficultés.

« [Tu me disais le trip il faut l'exprimer, le transpirer pour éviter que ça monte à la tête, Toi ce genre de petits conseils t'en as déjà donnés, ou t'en a déjà entendus ?] Ouais, je pense que j'en ai donnés plein, mais alors te les dire là maintenant... je les vois pas comme des règles, c'est très spontané donc... Comme l'histoire de la datura, j'ai conseillé à tout le monde de pas en prendre, ça c'est clair et net, (...) après bon j'estime que chacun est un peu responsable de ce qu'il fabrique, donc des conseils sur la quantités, des trucs comme ça, j'ai pas trop à... c'est rare que je dise " fais attention à ci ", " va pas trop loin " » [Samantha, 38 ans, guide conférencière, 1992, I1]

« on parle beaucoup de ce que les autres font, (...) beaucoup de fois c'est des discours stéréotypés [C'est convenu] Oui [Mais c'est pas animé d'une réelle intention ?] c'est compliqué... oui, c'est animé d'une vraie intention mais... par exemple, on parle de J. avec F., F. dit " écoute, moi je trouve que J. elle fume tous les jours, il faut pas, elle déconne ", moi je dis " t'as raison, elle déconne, en plus elle est en train de craquer à l'école " et après le lendemain, on peut pas s'empêcher d'appeler J. et de dire " oh, moi je pensais aller chercher de la rabla*, tu veux venir ? ; - ouais ". C'est pas que je ne pense pas ce que je dis à F., c'est comme si je me dis " au final, c'est son problème (...) elle est majeure, elle a le droit de faire ce qu'elle veut, et surtout, moi j'ai pas envie d'y aller seul donc peut-être je l'appellerai en dernier, mais je l'appelle quand même, et c'est pas que je l'aime pas, ou que je suis méchant [Ou que tu t'en fous] Ou que je m'en fous. C'est simplement parce qu'au final j'aimerais pas que quelqu'un m'appelle plus parce qu'il pense que je suis en train d'exagérer ma consommation » [Michele, 28 ans, étudiant anthropologie, 1998, I1]

« Toute façon Dr., il les poussait à la consommation¹⁹⁹ puisque ma première teuf, il m'avait dit que si je voulais vraiment sentir l'extase de l'ecstasy il fallait que j'en bouffe trois d'un coup (rires), première teuf, merci du conseil ! » [Aline, 30 ans, assistante sociale, 2000, I1]

« Le fait de fumer 20 joints par jour, personne le savait puisque c'était le matin quand je partais à l'école, à midi, quand j'étais seule le soir chez moi. Et après je leur vendais, je leur donnais de l'herbe, puisque je faisais pousser, j'en avais plein, donc en général, soyons logique et même malheureusement un peu cynique, mais les gens vont pas te dire que tu fumes trop parce que c'est super cool que tu fasses pousser de l'herbe et que tu leur en vendes, c'est comme le mec qui te vend de la coke, le jour où il te dit " je veux arrêter, j'ai

198 On peut aussi supposer qu'elle renvoie implicitement au refus de reproduire le jugement que la société porte sur les usagers de substances illicites.

199 Aline évoque un usager revendeur, Dr., et les amis avec lesquels il se rend en free-party.

envie de m'en sortir ", ça te fait un peu chier quand même » [Jeanne, 29 ans, jeune diplômée Assistante sociale, 2000, I2]

« Mon ex, si j'avais fait un bad trip, il aurait tout à fait été là pour moi, mais par contre je sais qu'il y a un autre pote qui était là à dire " ouah ! Ce que tu m'as filé c'est super fort ! " et mon ex qui était complètement dans sa perche et qui disait " tu te démerdes dans ta perche, moi je peux pas du tout t'aider " En gros, il ne pouvait pas concevoir qu'une personne puisse pas supporter le produit qu'il venait de prendre, donc il avait laissé complètement en plan son pote (...) il était pas bien, il est allé voir mon ex pour avoir trois conseils ou " donne-moi des phrases style 'super, t'inquiètes pas, tout est bien, tout est normal' " et non, il a pas du tout eu ce soutien et mon ex était complètement chéper, lui il avait pris trois fois la dose que ce mec avait pris, donc en gros " j'arrive même pas à comprendre " (...) je pense que c'était aussi le côté " me nique pas ma perche à moi " » [Audrey, 28 ans, chargée d'étude aménagement du territoire, 2001, I1]

« ça m'est arrivé de faire des gros bad trip sous speed et, vu que les copines, elles sortaient avec des potes et tout et que mes collègues mecs, eux ils s'en battaient un peu les couilles en fait (elle rit), j'étais un peu toute seule dans mon coin à bad triper en fait [*Y'a personne qui t'a tendu la main à des moments où tu étais pas bien ?*] Bon, après peut être que je la... [*Tu la prenais pas*] Ouais, à attendre dans mon coin, sans rien dire et attendre que ça passe, aussi [*Je sais pas, c'est toi qui sais ça*]/Ouais, y'a pas grand monde qui m'a tendu la main » [Coralie, 26 ans, étudiante infirmière, 2004, I1]

« E. et R., ils étaient toujours dans la protection, ils faisaient attention à ce que je prenais, sauf que y'a des week-ends, où j'aimais bien partir avec d'autres personnes et là c'était la perche entre guillemets parce que j'étais plus la protégée, on faisait plus trop attention à moi, j'étais adulte et voilà » [Chloé, 28 ans, étudiante en communication, 2004, I1]

« Ça s'est super bien passé, j'étais très bien encadrée, deux amis, qui avaient l'habitude, donc je me sentais en sûreté par rapport à ça, et ils veillaient sur moi, ils me demandaient si ça allait, si j'avais besoin de quelque chose, si... [*D'accord. Ils t'ont pas forcément prévenue sur la quantité mais en tous cas...*] Si, si, quand même, mon copain me disait « vas-y doucement, ça va, c'est ta première fois », mais bon, sans insister non plus » [Line, 23 ans, vendeuse en magasin de design, 2006, I1]

« je suis tout le temps devant le son durant la nuit et arrivé le matin quand il commence à faire jour, je me balade plus facilement, je rencontre des gens, je parle avec eux, je bois le café avec eux, je fais attention aux bouteilles piégées²⁰⁰ [*une bouteille piégée parce que elles sont piégées volontairement ou on t'avertit ?*] Ça dépend des fois. Y'en a qui avertissent pas, mais j'ai toujours eu quelqu'un derrière qui a goûté l'eau avant pour voir si il y avait pas quelque chose dedans. Mais il y en a qui essaient de te faire boire volontairement, ça c'est clair » [Line, 23 ans, vendeuse en magasin de design, 2006, I1]

« Après mon meilleur ami et tout, quand il a su que mon pote m'avait donné ça (mescaline) et que j'en avais jamais pris, du coup ma bande de potes proches m'ont

200 Line parle des *acid punch**, ces bouteilles où sont mélangés un alcool fort, un jus de fruit et quelques buvards de LSD, et qui circulent au sein d'un groupe de pratique. Si elle parle de piège c'est aussi car, dans la dynamique du partage ordinaire des bouteilles dans la free-party, les personnes oublient parfois de préciser à un nouveau venu, ami, connaissance ou rencontre du moment, que la boisson contient du LSD.

surveillée, donc j'étais pas en danger non plus dans le sens où ils en avaient pas pris, ils avaient bu mais c'est tout et ils étaient pas ivres non plus puisque y'en a un qui conduisait de toute façon (...) [*Et celui qui te l'a donné il t'a pas surveillée ?*] Beh non, on l'a perdu dans la soirée » [Maud, 21 ans, étudiante monitrice éducatrice, 2011, I1]

Enfin, l'ambiguïté a aussi des origines structurelles. D'une part, l'absence d'organisation sociale de l'usage qui réglerait les pratiques de chacun laisse d'autant plus de place au caractère subjectif de l'appropriation des interactions avec les pairs. Les personnes peuvent aussi être indifférentes à ce qui est énoncé par des pairs, y compris les sanctions les plus communément partagées. A l'époque des premières consommations notamment, ces paroles ne sont pas toujours prises au sérieux : la personne n'envisage pas qu'un problème puisse lui arriver à elle et/ou que ce problème soit aussi grave que ce qu'on lui en dit. Elle sait alors, plus ou moins précisément, ce qu'elle risque, mais la quête d'expériences nouvelles et le sentiment d'invulnérabilité lié à la jeunesse du corps et à l'inexpérience se conjuguent dans la décision de l'affronter quand même. En outre, le sentiment de sécurité procuré par la présence de pairs un peu plus expérimentés occulte, à la fois, les risques relatifs à l'impossibilité de vérifier leur composition (leur teneur en principe actif de la substance recherchée et la présence d'autres produits psychoactifs ou simples adultérants) et d'anticiper la réaction physique et psychologique singulière de chacun à leurs effets.

« C'était la première fois que je prenais du LSD. Et bon je vois ces petits trucs et j'en prends un et j'attends, j'attends (...) j'en reprends un (hilare, ironique) Ah j'ai regretté ! [*Mais on t'avait rien dit ? « Fractionne »²⁰¹ ...*] Pfff on faisait tous notre expérience, même si y'en a qui avait de l'avance, ils géraient pas quand même non plus... [*C'était un peu chacun de votre côté*] Non, mais on pensait pas à faire de la prévention, on pensait à faire la fête, (...) On était jeunes, t'as 20 balais, t'es tout fou, (sourir) comme beaucoup dans les fêtes. Bon, ça s'est un peu plus démocratisé la prévention (...) mais au début y'avait pas d'outil, pas d'association, y'avait keutchi (rien), même pas dans les discothèques, nulle part, tu voyais rien, c'était consommation, consommation [*mais comme la maman de ton pote qui t'a parlé du cannabis, même si les asso existaient pas à cette époque, tes potes ils auraient pu avoir accès à des infos sur le produit*] il devait y en avoir sûrement, un peu, sûrement les potes m'ont dit « fais gaffe, prends le comme ci », mais bon, après.. » [César, 41 ans, jardinier et artiste sculpteur, 1992, I1]

« [*Vous étiez pas avertis du bad trip*] non, je crois pas non, pas vraiment [*Tu crois que ça aurait changé quelque chose ?*] Je crois pas, je crois que j'étais tête brûlée, je crois que je me serais dit « toute façon il va rien m'arriver, je gère, je gère », je crois pas que ça aurait changé quelque chose. La preuve en est, le mec qui nous a vendu ces fameux trips, il nous l'avait dit » [Clément, 41 ans, médecin, 1992, I1]

« Ce pote M. dans le milieu transe, il connaissait plus de trucs, il y était un an avant moi donc il me guidait. En plus il était fils de hippy donc il était très à l'aise avec tout ce qui

201 Une des techniques de réduction des risques relève du fractionnement des produits : un demi ou un quart de comprimé d'ecstasy ou de buvard de LSD plutôt que leur ingestion complète. Elle permet de pallier à l'impossibilité de connaître le dosage en principe actif.

était dope en tous genres, ça me rassurait de le voir à côté de moi [*Il te parlait des produits*] Ouais, " ça c'est pas mal ", " ça tu peux en prendre un, deux, trois ", " ça c'est bon, vas-y ", " ça c'est le truc d'un pote donc t'inquiète pas " forcément ça aide quand on est rassuré de la provenance des produits. (...) Il me dit " tu devrais essayer, c'est rigolo ", le LSD je m'en méfiais (...) il m'a rassuré sur ce que ça allait me faire, " t'en prends qu'un quart ", c'était une micropointe* si je me souviens bien, il l'a coupée en quatre parce qu'il savait que c'était fort, j'ai pris un quart et puis un demi ecsta » [Daniel, 46 ans, designer industriel, 1992, I1]

« je sais très bien que dans notre situation, tu auras beau dire " faites pas ci " ou " ce serait bien que vous fassiez pas ça ", personne en a rien à foutre, donc il faut que t'acceptes, point. Même si avec Y., ils étaient quinze à venir à la maison à se défoncer, t'auras beau dire " euh... les gars, non, je vous invite à pas faire ça ", tout le monde va te rire au nez, " vas-y casse toi " [*C'est aussi une nana qui dit ça à dix mecs*] non, je pense que même un mec qui leur dirait ça, ils lui diraient " c'est bon, casse toi, si t'es pas content, nous on est là, on fait ce qu'on a à faire et puis point ", donc en gros c'est ça, personne a de leçon à te donner, si t'es pas content, tu t'en vas » [Samantha, 38 ans, guide conférencière, 1992, I1]

« [*Au début tu me disais ça « on se surveillait quand on allait en teuf »*] Ouais, c'est pas qu'on se surveillait, c'est peut-être pas le terme, on était ensemble donc on prenait les mêmes drogues, donc on faisait plus ou moins attention, après je pouvais pas savoir ce que J.-L. se mettait dans la bouche, mais on prenait les mêmes drogues donc si moi ça allait, ça voulait dire que la drogue était bonne » [Paul, 33 ans, cariste, 1995, I2]

« j'ai pas vraiment été initiée par des gens qui connaissaient en fait. Après, une fois que j'ai commencé à faire des teufs, oui, parce que tu rencontres plein de gens et que t'arrives à certaines discussions. Mais avant d'aller en free-party, ceux qui y allaient avant, ils avaient une courte expérience donc ils pouvaient pas vraiment retranscrire... C'est pas très clair » [Caroline, 30 ans, intermittente du spectacle, 1999, I1]

« [*Le buvard tu en as pris une fois à ton insu et... ?*] Et une fois avec Patrick²⁰² [*Mais c'était en appart ?*] Ouais, chez mon collègue, alors là pareil, j'avais le choix entre dehors ou pas dehors, ça a pas d'importance, y'a autant de gens qui disent « faut commencer en intérieur », d'autres qui me disent « faut commencer en extérieur », « écoute je m'en fous, je le fais là où je peux » [Julien, 24 ans, étudiant en psychosociologie, 2007, I1]

« Quand je travaille pas, je continue à proder la semaine, du coup, à part le son, il y a rien qui s'arrête [*Mais si tu continues, c'est pas du festif alors*] Ah non, moi je suis pas forcément consommation festive, je consomme aussi en dehors du cadre des free, des soirées entre potes. Je consomme seul, ça dépend... » [Rémi, 21 ans, sans emploi, 2006, I2]

202 Patrick est un animateur de télévision à propos duquel Julien et son meilleur ami ont beaucoup ri alors qu'ils avaient pris du LSD chez ce dernier.

III. Transition. Trois définitions des incidences de l'usage indépendantes des caractéristiques et des catégories de pensée de l'expérience

Trois définitions des incidences de l'usage sur son entrée dans l'âge adulte ont été co-construites à partir des choix de vocabulaire des personnes, des opinions et des affects qu'elles expriment. La grande majorité (vingt-trois) interprète son expérience comme « bénéfique » (Interprétation I1), car ayant participé de sa maturation psychologique, de sa socialisation aux rôles d'adulte, de son individuation et des caractéristiques de sa situation sociale actuelle (I1). Cinq autres personnes lui attribuent moins franchement ces vertus, et soulignent surtout que leur situation sociale actuelle aurait sans doute été meilleure si elles n'avaient pas, ou pas autant, pris de produits illicites (Interprétation I2). Enfin, deux personnes attribuent à l'usage que celles du premier groupe, mais pensent qu'il n'a en rien contribué aux caractéristiques de leur situation sociale actuelle (Interprétation I3).

Chacune de ces définitions est 'investie' par des personnes ayant découvert la rave aux trois époques de son arraisonnement législatif et médico-social et de l'évolution de son public et des pratiques d'usage en son sein. Ainsi, l'interprétation de l'expérience ne peut s'expliquer par une socialisation à la rave à une époque où sa définition sociale et les catégories de pensée de l'usage étaient dominées par les notions d'avant-garde culturelle et de « toxicomanie » (début des années 1990), de contre culture et d'« usage récréatif » (seconde moitié des années 1990), ou encore de sous culture et d' « addiction » (années 2000).

Ensuite, la trajectoire de sortie en rave, la trajectoire d'usage, les dommages sanitaires et sociaux vécus et la situation sociale actuelle n'expliquent pas l'interprétation de l'expérience. Celles qui l'interprètent comme « bénéfique » peuvent avoir eu une trajectoire de *danseur*, *d'activiste* ou *d'opportuniste* dans la rave et des niveaux de polyusage* particulièrement élevés, avoir vécu des dommages répétés et dramatiques, ou une désignation par des professionnels de santé ou de l'application de la loi. Celles qui la définissent comme « néfaste » ont pu s'engager de la même manière dans la rave et être dans des situations socio-économiques similaires ; leur trajectoire d'usage ne se distinguent pas par l'ancienneté de l'usage, l'étendue du panel de produits consommés, le vécu de périodes d'usage pluri-hebdomadaire, la gravité des dommages vécus ou les niveaux* d'usage actuels.

D'autre part, toutes les personnes expriment, dans leurs catégories de pensée de l'usage de produits illicites, un « rapport ambivalent au stigmaté » (GOFFMAN E., 1963) qui ne permet pas de discriminer les différentes interprétations. Toutes « s'engagent » (DUBET F., 1994) dans une définition ambivalente de l'usage en termes de bénéfices relatifs aux sensations, aux modifications des perceptions, du cours de la pensée et de l'activité physique et aux

changements dans ses rapports aux autres, et de préjudices sanitaires, sociaux et psychosociaux. De même, l'évocation de la rave renvoie toujours à l'appréciation des sensations procurées par ses caractéristiques organisationnelles et sa convivialité, à la critique des tensions, de l'artificialité ou de l'insécurité dans les relations entre ravers, et à l'ambiguïté des apprentissages sociaux de la régulation, entre sécurisation des prises de produits et étayage de leur régulation individuelle, et renforcement des prises de risques.

Ainsi, l'hypothèse de la recherche n'est que partiellement validée. L'interprétation procède bien d'une subjectivation au sens d'improvisation différente à partir de caractéristiques de l'expérience et de catégories de pensée similaires d'une personne à l'autre. Mais ses formes (les types d'interprétation) ne dépendent pas des indicateurs de ces deux variables, chacun pouvant renvoyer aux récits de personnes interprétant différemment leur expérience. Or, outre la pluralité d'interprétation, plusieurs éléments suggèrent des logiques différentes dans la construction de l'interaction avec le sociologue.

Ceci apparaît dans le net déséquilibre numérique entre le nombre de personnes privilégiant chacune des interprétations, et dans le fait que celles qui donnent un sens positif à l'expérience peuvent décrire les plus hauts niveaux d'usage* et les dommages les plus graves. De plus, l'évocation d'interactions et de référents culturels pour s'expliquer sur sa pratique relève de phénomènes de projection dans d'autres pratiques d'usage (logique de curiosité et d'identification ou, à l'inverse, de répulsion et de distinction), élaborés sur des savoirs positifs et empiriques, qui permettent de situer sa propre pratique et le sens qu'on lui donne dans le paysage contemporain des usages de substances et de leurs significations sociales. Enfin, les reformulations modérant la réponse initiale à la question du « rôle » de l'usage dans son entrée dans l'âge adulte sont quasiment systématiques, et pourraient viser à rendre son propos plus recevable par l'interlocuteur – et ses futurs lectorat et auditoire²⁰³.

En d'autres termes, si le rapport ambivalent au stigmaté s'élabore sur la considération systématique des épisodes d'usage malheureux ou des dommages de la pratique, observés sur autrui ou personnellement vécus, il se décline dans des logiques narratives différentes. Dès lors on peut se demander si ces faits ont pu affecter les personnes à des degrés divers et suscité une réflexivité sur la pratique d'une acuité inégale lorsqu'ils sont survenus, au point qu'aujourd'hui ils inspirent une interprétation différente de l'expérience. Est-ce une différence dans le vécu émotionnel et cognitif de la dimension délétère de l'usage qui explique que certaines personnes lui donne un sens négatif ?

203 Éviter de se montrer apologétique, ayant un regard candide et/ou idéologique sur l'usage pour celles qui interprètent leur expérience comme « bénéfique » ; s'abstenir chez celles qui en donnent une interprétation « néfaste », de trop la dénigrer au risque de paraître insincère quant à ce que l'on a vécu et ce que l'on en pense ; ou encore, pour celle qui estime ses incidences « nulles », manifester son détachement à l'égard de toute idéologie (de valorisation ou de dénigrement) en adoptant un point de vue « neutre ».

Chapitre 4. Des récits similaires des dommages de l'usage vécu

Ce chapitre propose de vérifier dans quelle mesure les définitions « bénéfique » et « néfaste » des incidences de l'usage s'expliquent par des logiques narratives accordant peu ou prou d'attention aux aspects délétères de l'usage et au fait qu'il peut compliquer la réalisation de ses activités sociales. Il s'agit de comparer les récits en deux temps : leur structuration et l'expression des affects et de la réflexivité suscités par épisodes d'usage malheureux ou les dommages de la pratique.

Les personnes « organisent leur expérience » (JOSEPH I., 1998) à partir de l'identification d'*événements marquants* et de *périodes significatives*, qui jalonnent leur trajectoire d'usage. Leur évocation permet de « s'expliquer » (HANIQUE F., 2007) sur l'évolution de ses modalités d'usage dans le temps, comme l'illustre notamment l'articulation de certaines de ces évolutions avec des événements ou périodes relatifs à ses relations amoureuses ou d'amitié. La place qu'occupent ceux qui renvoient aux épisodes d'usage qualifiés d'« abusifs » dans la structuration du récit aide à saisir comment ils sont pris en compte dans l'interprétation.

Dans une seconde partie, la comparaison repose sur la synthèse clinique de huit récits : cinq d'entre eux construisent une interprétation « bénéfique » de l'expérience et trois autres, une interprétation « néfaste ». L'évocation d'événements marquants et de périodes significatives aide à s'expliquer également sur la genèse de sa définition des incidences de l'usage sur son entrée dans l'âge adulte, en étant l'occasion de verbaliser la réflexivité et les affects qu'ils ont suscités. Cette verbalisation permet aux personnes d'explicitier la place qu'elles accordent aux épisodes malheureux et aux dommages vécus dans leur interprétation de l'expérience.

I. Des formes communes de structuration des récits

A) Événements marquants et périodes significatives.

L'exemple des relations amoureuses et d'amitié

Les récits peuvent être fluides et précis dans la chronologie comme dans la verbalisation de ce qui a été éprouvé et pensé. En effet, les personnes peuvent avoir déjà réfléchi à l'*histoire* de leurs consommations, précisant parfois qu'elles ont analysé ses différentes phases et son déroulement général (Armelle, Samantha, Michele), ou qu'elles ont déjà eu l'occasion de la raconter avant ma sollicitation, notamment lors de consultations d'un professionnel de santé (Clément, Daniel, Pétula, Caroline, Jeanne, Chloé, Rémi). Pour d'autres, la chronologie est

difficile à reconstituer, les souvenirs à retrouver, les affects et les pensées anciennes à verbaliser, et ils tendent à se laisser porter et à être en attente de mes relances (Christophe, Mickaël, Carla, César), surtout si, habituellement, ils évitent de se remémorer leur histoire avec les produits (Paul, Samuel).

Cependant, aucune personne ne se contente de reconstituer la trajectoire d'usage à partir du simple inventaire de ses modalités d'usage et des dommages de sa pratique, et chacune s'efforce, à plusieurs reprises, de rendre compte de l'évolution de sa manière de problématiser sa pratique. Toutes distinguent et verbalisent des événements marquants et des périodes significatives dans leur trajectoire, dont la description se fait parfois au détriment de l'explicitation précise des modalités d'usage. Leur distinction d'autres événements ou périodes du point de vue des modalités d'usage et/ou des incidences de la pratique procède d'une co-construction. En effet, d'une part, lors du lancement de l'entretien, l'une des consignes données aux personnes était de repérer des « étapes » éventuelles dans « l'histoire » de leurs usages de produits. Une autre était d'explicitier ce qui les a conduites à modifier leurs modalités* d'usage, de verbaliser les « réflexions » et les « ressentis » expliquant le passage d'une étape à l'autre de la trajectoire d'usage.

D'autre part, lorsque ce caractère marquant ou significatif est seulement suggéré, soit il a été vérifié pendant l'entretien auprès de la personne (une demande de précision qu'elle peut vivre comme une redondance agaçante), soit sa qualification a été décidée *a posteriori* lors de la rédaction de sa synthèse – et n'a pas donc pas été confirmée par elle. Cependant, cette qualification pour les besoins de l'analyse s'appuie toujours sur les mots choisis par la personne, telles que les expressions « ça m'a marqué/e » ou « touché/e » pour les événements, et les adverbes de temps pour les périodes. Elle s'appuie également sur une compréhension des affects, verbalisés explicitement ou seulement suggérés, éprouvés à ces moments-là. Enfin, la redondance avec d'autres faits survenus ultérieurement ou précédemment, ou l'explicitation de différences avec les périodes précédentes, aident parfois à saisir ou vérifier ce caractère significatif ou marquant.

Au regard des différents événements mentionnés dans un récit, le caractère marquant de certains d'entre eux peut apparaître comme tel au chercheur parce que la personne le décrit en détail et exprime – par le vocabulaire, des mimiques, des interjections - son intensité émotionnelle et/ou son impact cognitif en terme de problématisation de sa pratique ou d'élaboration de ses significations²⁰⁴. Ces événements relèvent de ce qui a été vécu pendant

204 Néanmoins, certains événements racontés semblent de l'ordre de l'anecdote n'ayant pas eu grand effet sur la conception ou les modalités de la pratique – même si leur évocation est toujours le moyen pour la personne d'exprimer son point de vue sur l'usage. Dans ces cas, ils n'ont pas été intégrés dans la synthèse de l'entretien.

les prises de produits, ou en lien avec leur usage, ou encore de faits survenus 'dans' les autres lignes biographiques, et que la personne raconte comme ayant participé du choix et de l'évolution de ses modalités d'usage. Ils peuvent être vécus comme heureux, drôles, enrichissant ou tristes, effrayants, regrettables. Certains sont uniques, d'autres font écho à des événements similaires.

Ils peuvent renvoyer à des problèmes de santé, à la qualité et aux évolutions de ses relations affectives (familiales, amoureuses, amicales), à une mise en couple ou à une séparation amoureuse, à la stabilisation de l'activité professionnelle ou à son changement, à l'arrivée d'un enfant, ou encore à un procès. Ce peut aussi être des interactions (échanges verbaux ou observations) avec des pairs, des proches, des professionnels de santé ou de la loi, ou, plus rarement, la découverte d'un livre, d'un film, d'une chanson évoquant l'usage de substances illicites, avant ou au tout début de ses usages de produits illicites.

Les périodes sont plus faciles à repérer car elles se confondent souvent avec les étapes de l'évolution des modalités d'usage. Cependant, ce qui peut apparaître comme deux étapes distinctes du point de vue des modalités d'usage, peut être raconté comme une seule et même étape (pas de distinction par exemple d'une étape où les produits de prédilection changent) lorsque la personne privilégie le critère subjectif de sa relation à la pratique, de son « *état d'esprit* » dans l'usage. Cette notion d'état d'esprit se rapproche de celle de « *set* » développée par N. E. ZINBERG (1984), soit "l'attitude de la personne au moment où elle consomme"²⁰⁵. Elle permet aux personnes de nommer, pour une période donnée de la trajectoire, l'articulation entre les effets qu'elles recherchaient et les dommages et risques sanitaires et sociaux auxquels elles s'exposaient du fait de leurs modalités d'usage, et, d'autre part, ce qu'il se passait alors sur le plan de leur scolarité ou de leur formation/ activité professionnelle, de leurs relations avec leurs parents, et/ou leurs amis et/ou leur amoureux/ se, et de leur état de bien être ou mal être physique et/ou psychologique.

La distinction de ces *périodes significatives* dans leur trajectoire d'usage leur permet d'expliquer leurs modalités à cette époque en les contextualisant par ce qu'il se passait alors dans leur vie. La distinction de ces périodes repose ainsi souvent sur un événement²⁰⁶ qui les

205 Le terme d' « attitude » est sans doute une traduction peu appropriée, d'ailleurs N. E. ZINBERG (1984) définit également le « set » par « la personnalité » de l'individu et ses attentes à l'égard des effets du produit. Néanmoins, la personnalité et les attentes ne se confondent pas. En effet, si ces traits de personnalité ne changent pas nécessairement dans le temps, la relation aux substances peut évoluer. Avec l'avancée en âge, la définition des effets recherchés tend à passer d'une logique d'expérimentation à une logique fonctionnelle de participation et d'appréciation de la rave, se traduisant dans une régulation plus haute du niveau d'usage, et une meilleure prise en compte des risques et des dommages (VERCHERE C., 2005).

206 Ici la notion d'événement se rapporte moins à un fait ponctuel, qu'elle ne se rapproche du concept « d'événement narratif » développé par P. RICOEUR, qui souligne que l'évocation d'un fait assure une fonction dans le récit. « L'événement narratif est défini par son rapport à l'opération même de configuration

inaugure ou les clôture. Il peut s'agir notamment de l'engagement dans ou l'arrêt d'une modalité d'usage* (produit, contexte d'usage...) : les personnes peuvent les expliquer par une implication plus grande ou à l'inverse une prise de distance avec des sociabilités d'utilisateurs, parfois rattachée à un style musical, dans lesquels ils s'investissaient jusque là, et dont ils peuvent s'inspirer pour choisir les modalités de leur pratique et en élaborer les significations. Il peut aussi s'agir d'un changement majeur dans ses autres lignes biographiques : arrêt des études ou de l'activité professionnelle, mise en couple ou séparation amoureuse.

La distinction de ces périodes est particulièrement lisible dans l'évocation des premières consommations de cannabis et d'alcool à l'adolescence : entre nostalgie et autodérision, elles sont décrites par l'adrénaline de la transgression, l'exploration ludique des effets et le plaisir de leur partage avec les pairs. En revanche, les usages ultérieurs (souvent quotidien pour le cannabis, et festif pour l'alcool et les produits de synthèse) sont décrits avec moins de légèreté et une plus grande intensité dramatique (détail des faits, verbalisation de la réflexivité plutôt que des affects et sensations). En effet, ils s'inscrivent dans une période de plus grande maturité psychique et intellectuelle et de confrontation à des choix et des enjeux (de formation, professionnels, amoureux, identitaires) qui affinent la problématisation de la pratique.

Comme d'autres travaux l'ont mis en exergue (SIMMAT DURAND L., 2009 ; JAUFFRET ROUSTIDE M., 2008), les récits collectés dans cette recherche peuvent construire des liens de causalité entre ses relations amoureuses et conjugales et les changements qu'a connue leur pratique d'usage au cours du temps. Cependant, l'identification de ces interférences relève sans doute autant d'une analyse que la personne fait de ses liens, que de dimensions genrées du récit de la trajectoire d'usage à travers le prisme de ces relations. En effet, le développement de ce thème, tant chez les hommes que chez les femmes, peut aussi être envisagé comme une manière de témoigner de ses relations aux êtres aimés et d'exprimer son point de vue quant à leur impact sur sa propre pratique d'usage. Cette analyse exploratoire de ces dimensions masculines ou féminines du récit n'apporte pas d'éléments heuristiques spécifiques quant à la manière dont sont définies les incidences de l'usage sur son entrée dans l'âge adulte.

Les récits des circonstances de l'initiation aux produits et/ou à la rave, du changement des modalités d'usage, de la survenue ou de la résolution d'un épisode d'usage abusif peuvent parfois se différencier entre les hommes et les femmes. C'est ce que l'on observe à propos de l'initiation à l'usage de produits illicites, notamment du cannabis, lorsqu'elle est racontée

(de l'expérience vécue) ; (...) il est source de discordance, en tant qu'il surgit, et source de concordance, en ce qu'il fait avancer l'histoire (TAÏEB O., 2011).

comme un événement marquant – et non comme un apprentissage progressif. En effet, les femmes l’inscrivent plus souvent dans la relation avec un petit ami ou dans un groupe de pairs mixtes, qu’au sein d’un groupe de filles, et soulignent son lien avec une mise en couple ou l’attirance pour un garçon. Les hommes la racontent généralement sous l’angle de l’intégration dans un groupe de pairs masculin (ou majoritairement masculin) et de relations d’amitiés datant de l’enfance ou de l’adolescence. Ainsi, les femmes articulent plus souvent leur curiosité personnelle pour l’expérimentation avec *un mimétisme amoureux* des pratiques d’usage de leur compagnon ou du garçon désiré ; tandis que les hommes relient cette curiosité à *un mimétisme d’émulation* entre pairs masculins, qui découvrent les produits au même moment ou presque.

« j’ai rencontré un pote [au lycée] avec qui on est resté collés pendant 4-5 ans, qui était un punk, machin, M., que j’adorais, on était vraiment cul et chemise tous les deux, on prenait souvent des trucs ensemble » [Clément, 41 ans, médecin, 1992]

« (A propos de l’initiation au LSD) C’était mon compagnon de l’époque. C’était avec lui mais on était en groupe. Et lui en avait déjà consommé donc j’étais en confiance, c’est lui qui me l’a donné, c’était avec lui que j’étais à chaque fois, d’ailleurs j’en ai pas pris avec d’autres personnes à ce moment-là, (...) j’avais vraiment l’impression que c’était quelqu’un de solide, j’ai pas eu de doute ni rien » [Carla, 42 ans, sans activité professionnelle, 1992, I3]

« c’est aussi par rébellion (que tu commences à fumer du cannabis), à cet âge-là (16-17 ans) t’as plus envie de t’amuser et faire des trucs qui sont interdits, puis bon y’avait aussi une espèce de fascination pour ces mecs, soyons très clairs, j’étais amoureuse de tous donc... (elle rit) » [Samantha, 38 ans, guide conférencière, 1992, I1]²⁰⁷

« Mes potes (quatre-cinq garçons) fumaient du shit donc je fumais du shit, notamment au lycée » [Jules, 40 ans, sociologue, 1995, I1]

« je me souviens pas vraiment pourquoi j’ai fumé, c’est parce que je voulais fumer avec F. (un garçon qui lui plaisait beaucoup), pour avoir un petit moment privilégié » [Aline, 30 ans, assistante sociale, 2000, I1]

« les nana c’était souvent des satellites, les chéries du moment de Pierre, de Paul, ou de Jacques, mais c’était jamais vraiment des nana du groupe, on était un peu moins d’une dizaine, on était sept lions (il rit), du signe lion, trop marrant, du coup on disait qu’on était une troupe et que voilà, on mordait la vie (il rit), non, c’était marrant ! » [Aurélien, 30 ans, petits boulots en intérim, 2003, I1]

« j’ai rencontré mon meilleur pote T., à 13 ans, qui lui aussi commençait à fumer, donc on a commencé à fumer ensemble, au-dessus du centre culturel, là je fumais le week end. (...). En 3e on commençait à fumer avant les cours tout ça, devant le collège, dans les buissons, derrière (il rit). (...) A l’internat (du lycée), c’est là que j’ai commencé à fumer du matin au soir, et du soir au matin aussi. (...) On buvait tous les soirs la bouteille de

207 Samantha évoque un groupe consommateur de cannabis et d’héroïne.

vodka. (...) on était à trois à toujours être ensemble, à vendre ensemble (du cannabis) et à frapper les bongs ensemble » [Mickaël, 27 ans, étudiant moniteur éducateur, 2002, I2]

« Quand j'étais en première, donc j'avais 17 ans, j'y suis allée... on va dire l'équivalent de une fois par mois à peu près (en free-party), je n'allais plus trop en cours (elle rit). La première chose que j'ai prise sur place, c'est des trucs basiques, de la coke et du speed ... J'ai suivi mon copain qui est toujours mon copain, qui était déjà dedans avant moi et j'ai suivi sa consommation, c'est à dire que j'ai pris tout ce qu'il pouvait prendre, la même dose » [Line, 23 ans, vendeuse en magasin de design, 2006, I1]

Les femmes comme les hommes identifient des liens entre leurs modalités d'usage à certaines périodes de leur trajectoire et leurs relations de couple. Les femmes relient plus souvent les produits qu'elles ont privilégiés et les contextes d'usage qu'elles ont investis avec leur situation de célibat ou de couple et avec les modalités d'usage de leurs compagnons. Elles parlent souvent d'une élévation de leur niveau d'usage (quantités, fréquences, nombre et récurrence des associations de produits) suite à une mise en couple, notamment si leur compagnon est usager revendeur et/ou s'ils s'installent ensemble, et d'un changement de leurs modalités d'usage lié au changement de groupe de pratique*... notamment à la faveur d'une nouvelle idylle ou d'un célibat.

« j'étais déjà plus électro dark (gothique), je traînais déjà avec des gens qui prenaient des drogues dans ce milieu-là. (...) Je les ai quittés pour aller dans des soirées (raves), c'était plutôt cool, donc je les ai rencontrés eux, mon ex et ces potes-là (...) là j'ai commencé à me rendre compte que je connaissais plein de monde (en rave) et qu'il y avait pas de raisons à m'enfermer toujours avec les mêmes personnes, et donc j'ai quitté mon ex et je me suis mise donc avec Y. (...) on était dans le même délire, c'est-à-dire que lui il prenait beaucoup de trip et moi je prenais beaucoup de trip "[Samantha, 38 ans, guide conférencière, 1992, I1]

« (lors d'un festival l'été précédent) kéta speed, cinq jours à fond, matin au soir, j'allais danser, je revenais, on a fait ça pendant cinq jours et vu que j'étais qu'avec des mecs, au début ils faisaient des traces, laisse tomber, tu vois ça au début tu dis " je vais en prendre la moitié " et puis après t'y vas [*C'est-à-dire tu les suis*] Ouais, moi je suis bêtement, c'est l'habitude de suivre les mecs... alors y'a des moments où je fais attention quand même et puis y'a des moments où je suis parce que ça va, à partir du moment où ça va plus aller "ouh là, là, on va peut-être s'arrêter " » [Samantha, 38 ans, guide conférencière, 1992, I1]

“en 2000, je me suis mariée, là j'ai arrêté complètement de sortir en rave. Je sortais plus que dans les bars, parce que lui était barman, donc je me suis retrouvée à évoluer dans le milieu de la nuit. (...) C'était dans des bars plus chics, c'était pas tout à fait le même genre de musique non plus, moins techno dure et plus effectivement électro (rit). Et j'ai continué à consommer de l'ecstasy dans ce cadre-là, mais moins, avec un peu plus de cocaïne. (...) Jusqu'à ce que (ton de conteuse, elle rit) je quitte mon mari pour aller m'installer à Paris et là, ça a été le grand retour de l'ecstasy. J'ai fait beaucoup d'after en soirées électro, notamment les afters *Kit Kat*, des grosses soirées dans des hangars désaffectés. (...) ça a duré trois ans et demi. Après j'ai rencontré un garçon qui lui sortait dans les boîtes du 8^e (à Paris) - j'ai le don de rencontrer des garçons un peu chics -, lui il consommait de la cocaïne essentiellement et ça le dérangeait que je consomme de l'ecstasy. Comme c'était

chimique, il trouvait que c'était dangereux pour moi. Donc je me suis un petit peu adaptée à lui et puis les boîtes du 8^e où on sortait avec ses copains, ça se prêtait pas à la consommation d'ecstasy, y'en avait pas. (...) J'ai fini par quitter ce garçon. (...) Je me suis remise à sortir (en club), je me suis remise à consommer et à consommer de la cocaïne. Ça a duré deux ans et demi. (...) je continuais à fumer (du cannabis) et à prendre de la cocaïne [*Tous les jours*] Quasiment. En plus, je travaillais en production audiovisuelle avec des producteurs qui avaient le nez plein tout le temps. (...) Là, avec (sa copine et colocataire) C. on s'est bien calmées (...) Je me suis dit qu'il fallait que je quitte Paris, parce qu'en fait j'allais pas mieux. Je continuais à fumer beaucoup. (...) mon compagnon que j'ai rencontré un mois après être arrivée (à Marseille), c'est quelqu'un qui boit pas, qui fume pas et qui est un très gros sportif, et qui vivait dans un village. Et à son contact, petit à petit... (elle a arrêté le cannabis)²⁰⁸ [Pétula, 38 ans, chargée de communication sans emploi, 1995, I1]

« je me suis mise avec mon compagnon, (...) lui il fumait énormément de joints et donc je me suis mise à fumer beaucoup, tous les soirs et tous les week-ends (...) (Après une période de sorties en free parties et raves) J'ai calmé parce que j'ai trouvé un chéri qui était pas du tout dans ce truc-là, il était toxico au sport, lui (...) j'avais envie de partager d'autres choses et je trouve ça vachement bien d'aller faire du vélo dans la nature, d'aller se balader (...) [*Ça c'est ce qui caractérise un peu les histoires des filles, le fait d'être avec un mec, ça modifie beaucoup, fin je sais pas si ça modifie beaucoup la conso*] moi je vois finalement à chaque fois c'est les garçons, que ce soit l'ecsta, la coke, le speed, le zamal²⁰⁹. Et les arrêts aussi sont guidés par... [*Quand tu es célibataire*] Ou quand j'ai d'autres fréquentations (...) ça conditionne des façons de vivre [*Des sorties, des fréquentations, des rythmes*] Voilà et du coup, c'est vrai que si tu es tout le temps à côté c'est plus difficile. (...) J'ai eu un compagnon pendant trois ans qui était issu du milieu hardcore, qui revenait de dix ans sur les routes, qui était non seulement toxicomane mais dealer (...) une journée sans consommation n'existe pas. (...) Donc on s'est retrouvé avec des quantités de drogues énormes à la maison, 7kg de speed, des trucs comme ça (...) Et là, j'ai beaucoup, beaucoup consommé de speed » [Suzie, 37 ans, chargée de projets en santé, 2000, I1]

« à un jour de l'an, J.M. le copain de Cl., m'avait vue rouler un pet' et m'avait dit " tu me décois ". Donc là je me suis dit " il faut que je change de groupe " (s'esclaffe). De là, j'ai rencontré S., donc je suis sortie avec lui, et c'est vrai que pour moi, au début, le garage²¹⁰, c'était S. (...) Quand je suis sortie avec C. c'est pareil, il venait souvent au garage, (...) personne allait en teuf à cette époque-là. Quand je me suis séparée de C., j'ai complètement coupé avec le garage, pendant trois-quatre mois (...). Là où (s'esclaffe) j'ai recommencé à fréquenter le garage, je suis ressortie avec C. (...), il y était allé deux- trois fois, et donc ça paraissait naturel que j'aille moi-même en teuf. (...) parce qu'à cet âge-là, faut dire ce qui est, quand t'as un mec, tu le suis. [*Tu avais déjà une curiosité antérieure*]

208 Pétula explique aussi cet arrêt de la consommation de cannabis par une série d'événements : des nouvelles de sa famille avec laquelle elle a rompu depuis plusieurs années, et qui l'ont amenée à faire une tentative de suicide médicamenteuse, l'hospitalisation en psychiatrie qui s'est en-suivie, et les avertissements d'une psychiatre quant au risque de refaire une décompensation psychiatrique.

209 Le zamal est un cannabis qui pousse à La Réunion

210 Une grange aménagée où S. et des amis se réunissent les soirées et le week-end.

Bien sûr, il m'a pas forcée, mais je pense qu'à dix-sept ans, tu sors avec un gars, souvent tu as tendance à prendre son groupe d'amis (...) La première partie de mes teufs, je n'ai consommé que de l'ecsta parce que j'étais avec C., c'est vraiment par rapport au groupe de personnes avec qui j'étais que ça s'est décidé, parce que le groupe avec lequel je restais consommait que des ectas, parce que le LSD, C., il aime pas ça » [Aline, 30 ans, assistante sociale, 2000, I1]

« [Est-ce que tu crois que les fois où tu étais avec un mec ou tu étais célibataire, tu as consommé différemment que ce que tu aurais pu faire si t'avais été avec un autre mec ou célibataire ?] Par moment, oui, par moment, non, ça dépendait avec qui j'étais en fait. Par exemple le premier copain sérieux avec qui on a vécu ensemble, avant on se mettait au taquet la tête, et quand on s'est mis ensemble c'était pareil, voire pire. Et autant, des fois ça m'a calmée dans ma consommation parce que la personne était différente. (...) au final je suis revenue vers quelqu'un à qui je ressemble beaucoup sur la consommation, sur le comportement social, tout ça, les centres d'intérêt, puis au final avec l'âge et tout, on s'auto-suffit donc on se drogue pas (...) ça me coache aussi, moi, pour arrêter, il faut trouver quelqu'un avec qui tu te sentes suffisamment bien pour pas avoir envie de continuer à mener cette vie-là. Avec A. on se suffit bien tous les deux et on n'a pas spécialement envie de se mettre la tête à l'envers, à part de temps en temps quand on sort, alors qu'avec F. ça nous arrivait de taper alors qu'on était que tous les deux. (...) Après c'est vrai que j'ai passé ces trois dernières années en étant seule, et j'ai tendance à plus consommer en étant seule que quand je suis avec quelqu'un » [Mylène, 30 ans, hortultrice, 2000, I1]

Contrairement aux femmes, les hommes ne décrivent jamais le phénomène d'augmentation de leur niveau d'usage suite à une mise en couple, mais plutôt celui inverse de sa diminution. En fait, ils évoquent plus souvent le fait d'être avec une compagne non usagère ou dont le niveau d'usage est plus modéré et un investissement de la mise en couple comme soutenant la régulation de leurs propres prises de produits, favorisant la stabilisation (plutôt que l'augmentation) ou la diminution du niveau d'usage²¹¹.

211 Michele, Aurélien, Mickaël et Alessandro évoquent également une instrumentalisation de l'usage et la revente de produits illicites dans une logique de séduction des filles. Ces pratiques sont vécues comme permettant d'avoir une plus grande assurance en soi, en facilitant la désinhibition de la parole et de la conduite, le soin de son apparence vestimentaire, la capacité financière et la reconnaissance d'un rôle auprès des pairs – celui de leur favoriser l'accès à des produits. Inversement l'usage abusif et ses incidences sur l'apparence physique, la scolarité, la crédibilité, peut être vécu comme une perte de charme. Ainsi, l'usage et la revente chez les hommes s'inscriraient aussi dans des objectifs de conquêtes féminines et de compétition avec ses pairs masculins, pouvant se traduire aussi bien par des phénomènes d'abus, voire de surenchère dans les prises de produits, que par des stratégies de régulation. Cette hypothèse viriliste éclaire ainsi autrement la notion d'"influence des pairs" ou de "phénomène de groupe" : prendre un type de produit ou prendre un produit dans des quantités que l'on ne prendrait pas en d'autres circonstances (seul, en couple, ou avec d'autres personnes) a pour enjeu d'éviter de perdre la face, de se dérober devant l'obstacle et ainsi, de préserver l'honneur et l'amour propre (NAHOUM GRAPPE V., 2010). Michele décrit également chez certaines jeunes femmes Italiennes des attitudes similaires de surenchère dans les prises de risques liées aux usages de produits, laissant supposer leur appropriation de ces normes virilistes. Comme s'il s'agissait de prouver aussi qu'elles peuvent se défendre dans un univers plutôt masculin.

« Le jour où j'ai rencontré M. (sa compagne), pas le jour même mais... je ressentais plus le besoin de rouler un petit joint, je ressentais plus ce besoin-là, j'avais une motivation qui était vraiment, j'avais changé radicalement de route [*Ça c'est arrivé à quel moment ?*] À une époque où ça allait super bien dans ma vie (...) c'est marrant parce que c'était mon but, quoi, j'étais là " ok, ça va mieux, il faut que je travaille, il faut que je trouve une voiture, il faut que je trouve une femme ", et je tombe sur M. et puis sa fille aussi, E., qui à l'époque avait pas un an » [Paul, 33 ans, cariste, 1995, I2]

« Elle a fumé quatre beuz dans sa vie, c'était avec moi, elle a jamais touché à rien dans sa vie, 'fin bref [*Toi tu consommait pas mal mais tu as voulu te mettre avec quelqu'un qui consommait pas*] Ah ouais. Oui, oui, oui [*T'avais peur de quelque chose si tu te mettais avec quelqu'un qui...*] Ouais, ouf ! c'était (il fait le signe d'une envolée) (...) je me suis calée avec la mère à ma petite, parce que je savais qu'avec elle au moins le truc il restait droit (...) La meuf avec qui je suis tombé juste après, elle avait une maîtrise de criminologie (...) elle avait 9 ans de plus que moi (...) l'année que j'ai passé avec elle, j'ai arrêté la teuf, juste fumer. On s'est tapé deux trois délires sous prods avec elle, c'était une Belge, parce qu'elle avait pris grave pendant sa jeunesse, à fond et merci N. ! (...) c'est une meuf qui m'a... " tu sais quoi ? Arrête tout, et fais quelque chose pour toi. Tu vois pas que t'es malheureux, déjà ton enfance et tout, les prods ça agit sur ton comportement tout ça », elle m'a dit " faudrait déjà que tu sois détendu, pour que quand tu prends des prods tu sois bien ", moi je sortais d'un truc, j'étais monté sur ressorts, j'étais nerveux » [Thomas, 32 ans, conducteur d'engins, 1996, I1]

« Après, 21 ans, je me suis engagé, je suis tombé amoureux pour la première fois, et c'était une très jolie fille, folle, mais très jolie fille, et elle prenait MDMA, LSD, elle connaissait pas la kétamine, elle détestait l'héroïne. Donc moi, j'ai arrêté l'héroïne total (...) je continuais à toucher beaucoup de kétamine mais j'avais arrêté les piqûres, parce que là aussi je m'étais rendu compte que je commençais à avoir des problèmes aux bras (...) et je me suis arrêté de piquer la kétamine quand je me suis engagé avec cette fille [*Parce qu'elle aimait pas l'injection*] Oui, elle aimait pas que j'injecte (...) on est resté quatre ans ensemble et moi j'ai jamais plus piqué de la kétamine, par contre depuis qu'on s'est quitté j'ai recommencé à fumer l'héroïne et j'ai toujours bien géré » [Michele, 28 ans, étudiant master 2 histoire, 1998, I1]

« à la rentrée de septembre je suis allé dans l'appart de ma copine, donc c'est vrai que je me calme, même si elle sait tout, y'a pas de souci, mais bon, ça lui fait pas non plus très plaisir quand je me ruine devant elle (...) Du coup elle se faisait vachement de souci pour ma santé et c'était plus par rapport à elle que je me faisais du souci et en même temps je me disais « bon c'est vrai il faut que je fasse des efforts, elle fait des efforts pour que je sois bien, donc il faut que je fasse des efforts pour qu'elle soit bien aussi », c'était pas dans le sens où moi ça me gênait » [Mickaël, 27 ans, étudiant moniteur éducateur, 2002, I2]

« j'ai commencé le traitement (de substitution), parce qu'il y avait aussi cet autre problème de la came [*Parce que là tu commençais à ressentir le manque beaucoup plus fort et beaucoup plus souvent*] Oui, c'est ça, en même temps c'est aussi ma copine qui m'a dit de le faire. C'est moi, mais c'est aussi ma copine qui m'a décidé... elle m'a fait un peu rendre compte de la situation, du problème. (...) Ma deuxième copine, ma dernière, m'a rendu compte de la chose, je m'étais aperçu de la chose mais je la mettais de côté, je voyais pas le problème, (...) je pouvais vivre avec ça, par contre, elle, en fait, elle fume de l'opium, mais elle a jamais été accrochée, elle a toujours utilisé occasionnellement et jamais de

façon... alors je me suis calé dans la perspective de ma copine, j'ai vu ce qui était le problème » [Alessandro, 26 ans, étudiant anthropologie, 2006, I1]

B) Des récits structurés autour de l'identification d'un ou de plusieurs épisodes d'usage « abusif »

Dans les entretiens réalisés dans cette recherche, comme dans ceux réalisés antérieurement dans le cadre d'enquêtes ou d'interventions de réduction des risques en rave et free parties²¹², les personnes évoquent fréquemment les sessions d'usage ou les périodes durant lesquelles où elles ont « abusé » des produits psychoactifs illicites ou « perdu le contrôle » de leur usage, ainsi que l'évolution de leur problématisation de l'usage et des changements de modalités d'usage qui s'en sont suivis. D'ailleurs, outre les « premières fois » (première expérimentation du cannabis ou d'un autre produit illicites, première rave) (GUENO J.-P., 2003) et les premières consommations adolescentes, il s'agit du type d'événement marquant et du type de période d'usage qui ressortent le plus souvent dans les récits recueillis pour cette recherche.

Les personnes peuvent utiliser spontanément les termes d' « abus », de « trop de produits », d' « excès » ou de « perte de contrôle », ou les utiliser en réponse à ma question quant à « un moment où elles ont perdu le contrôle » ou bien « où (elles ont) eu le sentiment d'abuser des produits ». Autrement dit, l'identification de ces épisodes relève, là encore, plutôt d'une co-construction. Elle ne s'appuie pas sur une définition préalable des fréquences et quantités d'usage et des dommages sanitaires et sociaux qui permettrait de qualifier un épisode d'usage comme modéré ou abusif, relevant d'un « contrôle » ou d'une « perte de contrôle » des prises de produits. Il s'agissait plutôt de partir de ce que les personnes elles-mêmes ont considéré à l'époque et considèrent encore aujourd'hui, rétrospectivement, comme un épisode d'usage caractérisé par des quantités et des fréquences consommés et/ou par des effets qui dépassent un seuil vécu et considéré comme acceptable²¹³.

En effet, ces qualificatifs renvoient à deux types d'épisode : une « perte de contrôle des effets » et une « perte de contrôle du niveau d'usage ». Sur trente personnes : six évoquent uniquement un ou plusieurs épisode(s) de « perte de contrôle des effets » (Daniel, Jules, Aline, Audrey, Julien)²¹⁴ ; vingt-deux personnes évoquent un ou plusieurs épisodes de « perte

212 cf. « Une longue observation de la free party » (Chapitre 1)

213 Ce postulat méthodologique est similaire à celui que N. E. ZINBERG (1984) a utilisé pour comprendre la régulation de l'usage.

214 Toutefois, on peut distinguer deux sous-groupes dans ces personnes : ceux dont la fréquence de sortie en rave et l'implication dans les réseaux de sociabilité constitués d'*activistes* (Daniel, Carla, Aline) laisse supposer qu'ils ont pu avoir à certaine période des niveaux d'usage que d'autres ont pu qualifier de « perte de contrôle du niveau d'usage » ; et ceux qui soulignent la rareté et l'irrégularité de leurs sorties en rave

de contrôle du niveau d'usage » (César, Samantha, Clément, Samuel, Pétula, Christophe, Thomas, Paul, Michele, Caroline, Mylène, Guillaume, Suzie, Jeanne, Armelle, Mickaël, Coralie, Aurélien, Chloé, Alessandro, Rémi, Line²¹⁵ et Maud). Enfin, il n'est pas anodin que ce soit les deux personnes (Joseph et Carla) n'attribuant à leurs usages aucune réelle incidence sur leur entrée dans l'âge adulte qui n'en décrivent aucun : cela relève de la cohérence d'un discours qui se distingue par l'absence de reconnaissance du fait que l'usage ait eu un impact majeur sur son histoire.

L'épisode de « perte de contrôle des effets des produits » peut renvoyer à la sensation d'une intensité trop grande des effets, lors d'une session d'usage de quelques heures. Il est souvent désigné, chez les ravers, par des expressions particulières : « faire un bad trip* »/ « bad triper », « percher* »/ « être perché », « être défoncé », « faire une OD » (overdose)²¹⁶ – cette dernière étant plutôt utilisée pour nommer un dépassement physique, et non une difficulté à supporter les changements perceptifs, psychologiques et cognitifs induits par les produits. Dans cet épisode, la personne s'est sentie *dépassée* par les modifications des perceptions et de la pensée, pour apprécier les effets positifs recherchés, et y a réagi psychologiquement et/ou physiquement mal. Cette sensation est toujours expliquée par la prise de quantités de produits trop élevées et/ou par des associations de produits inadéquates, mais elle peut renvoyer à différents produits et associations, différentes fréquences et quantités de consommation. A l'issue de cet épisode ou lorsqu'il s'est répété à plusieurs reprises, la personne peut décider de réduire les quantités qu'elle prend, notamment en espaçant les prises au cours d'une session, ou de cesser définitivement de prendre le produit en cause. C'est notamment le cas lorsqu'elle a l'impression d'être particulièrement vulnérable psychologiquement à ses effets et qu'elle redoute qu'apparaissent des incidences sanitaires plus graves et plus irréversibles.

« c'était un teknival, la nuit tombait donc je suis parti chercher du bois dans la forêt, à un moment je lève les yeux (il éclate de rire) je vois une espèce de dinosaure ! " ouh ! ", (riant) j'ai ramassé mon bois, je suis parti dans l'autre sens, j'ai rien dit parce que c'était un peu ridicule quand même, je me suis dit " putain ! Quand même c'est fort ce truc-là ! " (...) bon, revenu dans le son avec les potes, le début du bad trip est passé mais quand même ça m'a marqué, je me suis rendu compte que ça pouvait vite partir dans un sens pas forcément super festif, (...) le côté perte de contrôle, ça j'aimais pas dans le LSD, j'y allais vraiment par petit bout, je testais (...) [*Le côté perte de contrôle c'est le fait de pas maîtriser la façon dont tu vas voir la réalité par exemple ?*] Ouais, c'est le fait de plus pouvoir gérer, le MD, les taz, je sais que si il se passe quelque chose, je peux me contraindre à redescendre

(Jules, Audrey, Joseph, Julien), dont on peut prendre le risque de déduire que leur niveau d'usage est resté occasionnel et centré sur un produit (hors alcool et cannabis) lors de chaque session.

215 Chez Line, il correspond à une période d'usage quotidien de cannabis, qui a débuté avant qu'elle ne sorte en free-party.

216 Cette énumération n'est pas, loin s'en faut, exhaustive ; d'autant que le vocabulaire évolue sans cesse.

et réussir à lutter contre l'effet, alors qu'avec le LSD, non, y'a pas moyen » [Daniel, 46 ans, designer industriel, 1992, I1]

« Le deuxième soir, j'ai voulu essayer le LSD. Et là j'étais tout seul. J'étais avec un pote qui lui était rentré. (...) j'ai acheté un Hoffman²¹⁷ et tu sais, ils sont hyper forts. Donc il (le vendeur) me dit « prends une moitié, ça suffira » et tout. Donc je commence par prendre une moitié et entre temps... je sais plus ce que j'avais foutu, j'avais du manger un space cake*, c'est ça qui avait dû me rester sur l'estomac. Puis donc j'étais dans le truc et tout, je commence à avoir la montée. Tu sais, c'est vraiment le truc acide, tu le sens dans le bide, tu sens que ça commence à frouff (avec ses mains il mime un remue-ménage dans son ventre), moi ça me faisait vraiment ça, et je me suis dit « bon, beh c'est bon je prends l'autre moitié » (s'esclaffe) et je dansais, et là je commençais vraiment, je me sentais bizarre dans les souvenirs que j'ai, je voyais tout penché, je devais être penché (il rit), « pourquoi ça penche ? » (il rit) Et putain ! Là, y'a eu le groupe électrogène il a pété et là, ah ! Et là ça m'a fait un truc ! Je suis sorti et là c'est le déclic : le produit faisait effet, puh ! J'étais super mal, (...) j'étais hyper paniqué, je m'asseyais pour respirer aahhh (mime une inspiration difficile). (...) Y'a même un (membre du sound-system qui est venu me voir à un moment donné : « ça va ? » (...) Et là, là, j'ai commencé à aller vers le camping, et c'est le truc classique : tu te rends compte que tu peux pas parler avec les gens, parce que t'es à un autre niveau de conscience, tu parles les gens te regardent comme ça (il fait des gros yeux), tu as l'impression que personne te comprends, et t'es vraiment mal, et là je me suis dit « putain, qu'est-ce que je fais ? » (il rit), je suis allé voir la Croix Rouge (...) si il y avait pas eux, j'aurais paniqué toute la nuit (...) J'avais une nuit de sommeil en moins donc j'avais essayé de tenir la journée en mangeant des fruits (il rit), j'avais fait une sieste, je m'étais dit « ça va aller » (Rit), n'importe quoi ! Et l'erreur... j'ai pris une moitié ça m'aurait suffi, j'en ai repris une deuxième et le space cake qui m'a tordu le bide... » [Jules, 40 ans, sociologue, 1995, I1]

« j'estime qu'à 32 ans, bientôt 33, bon j'ai perdu quelques dents au fond comme tout le monde (rit), mais voilà, moi on m'a jamais vu à la ramasse [*Oui, tu as toujours maintenu...*] Ah ouais, ouais, c'est comme l'alcool. Des cuites j'en ai pris, mais jamais à me... [*Détraquer*] Ah ouais. Les seules fois où je me suis plus rappelé c'est les dernières fois où j'ai pu prendre du MDMA et j'ai mélangé ça avec l'alcool (rit), j'ai eu des trous noirs dans la soirée, dont un où je me rappelle plus comment j'ai pu faire mon *live** en fait, je me vois en train d'attaquer mon live et je me vois arrêter. (Il rit) mais entre, non (rires). Bon, à ce qu'il paraît, ça c'est hyper bien passé, tout le monde était super content, mais par contre, ça, j'aime pas » [Christophe, 32 ans, marin mécanicien, 1995, I1]

« Après j'ai arrêté avec le speed aussi, parce que j'ai fait un teknival à Pâques, j'avais 17 ans, donc 2002, un truc comme ça. On avait 5g de speed et cinq taz à vendre, moi et un pote, et on a commencé à taper, manger des taz, n'importe quoi. J'avais rencontré un français en plus, on avait fait la soirée ensemble, moi je lui avais fait des traces de speed, et lui il m'avait offert à manger de la datura et le lendemain je me suis choppé une insolation, donc j'avais la datura qui criait dans mon cerveau, le speed qui montait avec toute la paranoïa et l'insolation, et donc je pétais un câble, je voyais les flics qui faisaient des interpellations, je pensais... Nous, heureusement on avait fait un bar, donc j'étais dans un camion avec mes potes et ils me gardaient tranquille, jusqu'à un moment où je me suis dit « ok, il faut que je bouge parce que ici je vais devenir fou » (...) j'ai eu un moment de

217 Il s'agit d'un buvard de LSD ayant la réputation chez les teufers d'un dosage élevé.

lucidité où je me suis dit « vraiment je dois me casser de là, tout de suite », je suis rentré en stop jusqu'à Milan, parce que vraiment j'étais en train de craquer » [Michele, 28 ans, étudiant master 2 histoire, 1998, I1]

« y'a une espèce de foldingue (...), à chaque fois elle agresse les meufs qui parlent à son mec, "mais je lui ai juste parlé, on a le droit de se parler quand même dans la vie !", et elle m'a pris la tête méchamment alors que moi j'étais droguée jusqu'à la moelle, du coup j'ai complètement bad tripé, j'ai retrouvé ma belle-sœur, j'étais en larmes (...) alors je sais pas si c'est l'accumulation, particulièrement cette fois-là, j'ai pris beaucoup, beaucoup de trucs, plus la meuf qui m'a parlé, qui m'a retourné le cerveau mais vraiment, et bref du coup ça m'a fait vriller (...) je disais "rouge, non vert, rouge", n'importe quoi, c'est eux qui m'ont raconté après et un mec il m'a dit "non, mais c'est bon, rentre chez toi, t'es complètement chéper*" (Elle rit). Et heureusement qu'il y avait ma belle-sœur et donc après, pffuit, elle m'a emmenée au camion, parce qu'elle a entendu que j'étais en incohérence totale, machin, et pour me calmer, elle m'a filé une grosse boulette de rachacha* et effectivement ça ma calmée ! Le lendemain j'ai dégobillé toutes mes tripes parce qu'elle avait mis la dose quand même, mais ça m'a calmée. (...) Et bref, après je gardais tout le temps une boîte de Lysanxia® au cas où je partais en vrille, au cas où je faisais un bad trip, au cas où il y a quelqu'un qui parte en vrille et qu'il faut le calmer, c'est pas avec du Lysanxia® toute façon que tu fais une OD » [Armelle, 35 ans, conseillère conjugale, 2001, I1]

« je pense que ça a dû m'arriver deux fois de perdre le contrôle dans ma vie et ça a été avec l'alcool justement, et jamais avec les produits en tant que tel. (...) La première fois j'avais 16 ans, première cuite, je m'en souviens pas, j'ai eu un trou noir. Après ça m'est plus jamais arrivé jusqu'à y'a deux ans. J'avais trop bu parce que j'étais épuisée, parce qu'à ce moment-là ma tante était en train de mourir, on faisait les soins palliatifs à domicile, puis c'était tragique, ça faisait des mois que je la soignais, que je passais mes journées avec, et que je venais de passer quatre jours à son chevet, que je suis allée faire une fête et que j'ai bu le verre de trop qui m'a complètement fait dérailler, et je ne m'en souviens pas, mon copain de l'époque, J. le docteur, a halluciné parce que je lui ai tout fait, mais tout ! je suis sortie de la bagnole, tombée dans un ravin, je l'ai insulté, un truc qui ne m'arrive jamais parce que je suis une pâte, moi, je suis une fille hyper gentille, et là j'ai été horrible, et je me souviens de rien, je me souviens juste de m'être réveillée dans le lit et de m'être dit « oh putain ! » et quand j'ai vu sa tronche j'ai compris que j'avais carrément pas été cool (...) J. là-dessus (les produits illicites), c'était un plaisir d'aller lui casser les couilles un peu (elle rit). Puis j'étais tellement différente, lui il était super sain, il fumait pas, il faisait du sport, de la rando. Je changeais beaucoup, mais quand même au bout d'un moment, y'a quand même ce que tu es aussi et je pense que j'ai eu besoin de lui montrer aussi... J., comme tous les médecins, j'ai grandi avec des médecins et c'est un peu des petits dieux quand même (...) j'avais bien vrillé pour lui montrer aussi que... parce que je suis quelqu'un d'assez excessif aussi parfois, et que je pouvais aussi des fois... voilà. Et le lendemain on s'est séparé » [Jeanne, 29 ans, jeune diplômée Assistante sociale, 2000, I2]

« [Des bads ou des moments où t'as plus géré ou... ?] Pas réellement, y'a peut-être une fois..., c'était dans la période où c'était tout mélangé (les produits), (...) un soir, mon pote me dit « viens avec moi en scooter, y'a une teuf sur la Corniche²¹⁸, (...) Sur la route, il me dit « tiens mange un bonbon (ecstasy) » (...) c'était une grosse villa sur la Corniche, dans les hauteurs, un truc de malade, j'avais jamais vu ça de ma vie, c'était pas du tout mon

monde²¹⁹ (...) je m'amusais, je tripais, tout se passait bien jusqu'au moment où je me suis assis, ma mâchoire a commencé à partir complètement en couilles, mes yeux ont commencé à partir complètement dans tous les sens, je me suis dit « qu'est-ce qu'il m'arrive ? C'est pas un taz qui m'a fait ça ? », je connaissais très bien les sensations du taz et je savais éperdument que c'était pas ça, y'avait autre chose, y'avait un autre produit, et je sais toujours pas ce que c'est. (...) je me suis dit « y'a un truc qui tourne pas rond », et puis je commence à rentrer dans une espèce de pseudo psychose, je me mets dans mon coin où je me mets à soupçonner tout le monde, un peu à la *Las Vegas Parano*, tu sais, je commence un peu à soupçonner tous les lézards qui étaient autour de moi, t'sais, je voyais plein de petits bourgeois qui étaient tous à 2 000, lâchés, et puis, moi j'étais là, je parlais avec personne, j'essayais de trouver, t'sais, avec le peu de conscience qui me restait j'essayais de trouver la personne qui s'amusait à faire du mal aux gens, (...) j'étais assis juste au bord de la piscine comme ça, je me suis dit « si y'a quelqu'un à droite je le vois, à côté de moi y'a la piscine donc il peut rien se passer » (...) Et puis là, y'a une espèce de gars chevelu qui vient me voir et qui me regarde et qui me dit (moqueur) « ouais, elle est bonne, hein, la gou-goutte²²⁰ ? » (...) là je l'ai regardé (air mauvais) « ah c'est toi le lézard ? (rires) », et là, 'fin c'est parti un peu en couilles mais ça a été hyper rapide, j'étais, tu vois, en mode « t'as pas à me faire ça, je fais du mal à personne, j'ai pas envie qu'on me fasse ça à moi », (...) il me dit « elle est bonne la gou-goutte », d'un air de dire « ouais, t'es passé devant moi à un moment et je t'ai goutté²²¹ », et là je l'ai regardé et puis je l'ai balancé dans l'eau, « tu sais quoi mec ? Maintenant tes gou-gouttes elles sont noyées ! (rires) », et puis je me suis cassé, et là de suite, ça allait mieux (il éclate de rire) (...) la teuf elle a repris son cours, (...) C'est réellement le seul bad dont je me rappelle, si on peut appeler ça un bad, c'est plus un mode parano (...) peut être que si j'avais pas trouvé le lézard, ça se trouve ça m'aurait bien niqué la gueule, ça se trouve je serais resté pendant une semaine comme ça, genre en mode (obsessionnel) « putain ! J'aurais dû le retrouver, j'aurais dû le retrouver, j'aurais dû le retrouver... » [Aurélien, 30 ans, petits boulots en intérim, 2003, I1]

« avec le LSD, j'ai vraiment peur de perdre le contrôle, parce que toutes les notions elles sont changées en fait, tous les ressentis, tous les sens ils sont modifiés, donc c'est ça aussi qui me fait peur, autant ça m'intrigue, j'ai envie, je trouve que c'est une super découverte, c'est une autre manière de se découvrir, de découvrir le monde et tout, mais de perdre le contrôle comme ça d'un coup, de tout, que tout soit modifié, c'est vrai que ça fait flipper » [Coralie, 26 ans, étudiante infirmière, 2004, I1]

« J'ai pris un ecsta à *La Nuit Rouge*²²², alors ça s'est très, très mal passé, des vieilles sueurs froides, une vieille envie de gerber horrible. Tellement que je suis sorti du concert, je me suis dit « il faut que je rentre », je suis rentré chez moi et alors là il s'est passé quelque chose de bizarre, un délire psyché, une vieille parano, j'ai eu peur de mon ombre (il rit) là je me suis dit « ouh là là c'est dangereux là », je suis passé sous le lampadaire et à

219 Aurélien a grandi dans une cité populaire du nord-est de Marseille.

220 « La goutte » désigne une goutte de LSD.

221 Veut-il dire qu'il lui a mis une goutte dans un verre ? Sur la peau ? Il existe en effet une croyance, erronée, selon laquelle le LSD agirait par simple dépôt sur la peau ?

222 Il s'agit d'une soirée techno à la salle de concert marseillaise *Docks des Suds*

ce moment-là mon ombre a tourné, et là j'ai hurlé, hurlé ! J'étais à la Porte d'Aix, tout seul à 4h du matin et je me faisais des parano sur les pauvres blédards qui ramassaient leur... un truc horrible, je suis rentré chez moi j'avais l'impression que ça faisait deux jours que je marchais... une horreur ! » [Julien, 24 ans, étudiant en psychosociologie, 2007, I1]

La sensation d'avoir perdu le contrôle peut également être éprouvée lors d'un épisode beaucoup plus long, de plusieurs semaines, mois ou années. Elle exprime l'idée d'une « perte de contrôle de son niveau d'usage » d'un ou de plusieurs produits, que les personnes peuvent qualifier en terme « d'abus » mais aussi de « toxicomanie » ou de « dépendance ». L'épisode se caractérise par une fréquence des prises quotidienne ou pluri-hebdomadaire d'un ou de plusieurs produits, sortant donc du cadre du week-end et de la fête, et par des quantités peu ou prou élevées lors d'une prise, mais qui, sur l'ensemble de la période considérée, sont nécessairement plus élevées que si l'usage était resté retreint au week-end.

Là encore, l'épisode peut renvoyer à des niveaux de polyusage parfois très différents et à des périodes de durées inégales. Mais il est toujours distingué des périodes significatives qui le précèdent ou le suivent, durant lesquelles les niveaux d'usage étaient moindres et/ou peu ou pas du tout dommageables pour la santé et les activités sociales. Il est systématiquement décrit avec le sentiment d'avoir dépassé un seuil d'acceptabilité en termes de fréquences et de quantités, voire de produits associés, notamment au regard des dommages sanitaires et sociaux vécus ou qui, selon la personne, seraient probablement survenus à plus ou moins long terme. Sa « problématisation » (SOULET M.-H., 2002) relève donc à la fois de l'analyse de ses préjudices avérés ou possibles et de l'évaluation du temps consacré aux activités que suppose l'usage : approvisionnement, consommation, digestion des effets avant la reprise d'autres activités, et participation aux moments de sociabilités entre pairs pour s'approvisionner ou consommer.

« c'est une époque où on allait en teuf pour dealer de la coke (...) Pas franchement de délire autour de ça. C'était voilà, écouler le stock et faire de la conso, donc on était vraiment rentré dans le business pour pouvoir consommer. On n'a jamais été dealer pour s'enrichir, dealer pour consommer. (...) de 20 à 25 ans, cocaïne [*Cinq ans*] Allez on va dire deux ans, deux ans de grosse consommation [*Tous les jours*] C'était plus les vacances d'été (...) (Après) on était moins dans la teuf, on était plus dans les bars glauques... et les soirées privées, donc là c'était un autre univers encore (...) là c'était vraiment l'époque où on commençait à basculer dans la délinquance, à fréquenter des gens du milieu et là on commençait à rentrer dans un terrain assez dangereux, pas pour la santé parce que la drogue que ce soit en teuf ou dans un autre contexte c'est dangereux pour la santé. Mais plus dangereux : prison, embrouilles, tu fréquentes des gens tu crois que c'est des amis, en fait c'est des vampires, c'est un monde qui est particulier. Et ça, cette période-là, c'est plus, je te disais, par rapport à mon frère, c'est plus une époque où en fait j'ai l'impression de l'avoir suivi pour sortir mon frère de là, parce que mon frère était bien dedans. C'était une époque, où moi, à la limite, j'étais dedans, mais c'était plus libre, m'amuser, les femmes, tout ça » [Paul, 33 ans, cariste, 1995, I2]

« j'ai consommé que ça (LSD) pendant 3-4 ans, de 16 ans et demi jusqu'à bien... on va dire 21 ans... mais j'ai jamais trop abusé, c'était un trip dans la soirée, par moitié ou... Voilà, je me suis jamais trop mis de mine. Heureusement, aussi, j'ai jamais trop mélangé avec l'alcool, parce que je sais que ça peut faire tourner la tête encore plus... et puis malheureusement, au fur et à mesure du temps j'ai dû arrêter (...) Bon, entre temps, il s'est mêlé aussi la cocaïne. Ça on va dire, j'ai jamais trop aimé, mais vu que j'avais énormément de gens autour de moi qui en consommaient, j'ai fait un peu comme tout le monde. Après ce que la cocaïne m'a engendré, c'est que, bon, à 17 ans, j'ai vu énormément de gens autour de moi qui en consommaient, moi, je connaissais quelqu'un qui en vendait, donc, inconsciemment, j'ai voulu rendre service à des amis en y allant. Au fur et à mesure, ça a été des quantités... [*De plus en plus grandes*] Voilà. C'est pour ça que d'ailleurs j'ai eu des problèmes de justice (...) on va dire qu'à la suite de ces problèmes de justice j'ai mis un gros frein. J'ai continué à sortir, à mixer dans les soirées et tout » [Christophe, 32 ans, marin mécanicien, 1995, I1]²²³

« Merci ! que je me sois séparé de la mère à ma petite, que j'ai vécu plein de trucs, de remises en question... la meuf avec qui je suis tombé juste après c'était une criminologue, elle avait une maîtrise de criminologie (...) elle m'a attrapé comme un pantin, elle m'a dit « le bonheur c'est pas ça » [*Prendre des risques et tout ça*] Non, mais même sans ça. L'année que j'ai passée avec elle, j'ai arrêté la teuf pendant une année, juste fumer. (...) et merci N. (...) « tu sais quoi ? Arrête tout, et fais quelque chose pour toi. Tu vois pas que t'es malheureux ? Déjà ton enfance et tout²²⁴, les prods ça agit sur ton comportement (...) faudrait déjà que tu sois détendu, pour que quand tu prends des prods tu sois bien » (...) en train de me séparer, machin, la coupure, je comprenais plus rien, la petite, gérer la petite à 23 ans ? j'ai rien compris pendant deux, trois ans. Les potes, à fond dans la guendaï (la fête), d'un coup je me retrouve avec un cosy, tu vois le... « je peux plus mener cette vie-là, j'en suis où ? », d'un coup ça m'a fait mûrir, mon pauvre ! (...) [*Et c'est quand alors que tu sortais tous les week-ends, c'est après le procès ou c'est avant ? pardon, après ta fille ou avant ta fille ?*] Même après ma fille, j'ai continué à sortir mais pas de la même façon, tout en zik... » [Thomas, 32 ans, conducteur d'engins, 1996, I1]

« la seule fois, je te jure, où j'ai consommé pour consommer (quotidiennement) c'était parce que je devais éviter le manque, c'était l'année dernière parce que pouvais pas me faire voir au boulot en manque, et donc tu vois je suis rentré dans ce truc, et c'est pour ça que au bout de trois mois pouf ! J'étais plongé dans l'opium, et là, à un certain moment je me suis regardé dans le miroir et j'ai dit " Michele, t'as squizzé les dépendances pendant toute ta vie et maintenant t'arrives là à te chopper une addiction à l'opium ! Mais t'es con ou quoi ? ", et donc tu vois, je me suis pris une semaine de pause et je me suis sevré. Parce qu'en plus j'aime pas tout ce qui est méthadone, Subutex® j'en ai jamais pris et jamais j'en prendrai » [Michele, 28 ans, étudiant master 2 histoire, 1998, I1]

223 Christophe semble décrire ici l'une des dynamiques de l'usage-revente de cocaïne (BENSO V., 2011 ; REYNAUD MAURUPT C., HOAREAU E., 2010), caractérisée par une augmentation progressive des « quantités » vendues mais aussi de celles qui sont consommées. L'expression « mettre un gros frein » et le fait qu'il « (continue) à sortir » suggèrent une nette diminution du niveau d'usage de cocaïne par rapport à la période précédente.

224 Dès le lancement de l'entretien, Thomas m'explique qu'il a été violé à 4 ans, placé en famille d'accueil, puis adopté par un autre couple. Il suppose qu'il y a un lien entre cette enfance et son entrée dans l'usage.

« on avait 7kg (de speed à la maison) donc autant dire que c'était pas cher du tout (...) Et là, j'ai beaucoup, beaucoup consommé de speed (...) en fait, à chaque fois mon copain il me disait « j'arrive » et évidemment à chaque fois il arrivait jamais parce qu'il était en train de faire ses deals, moi je tournais en rond comme un fauve chez moi et donc je me disais « ah ouais ! C'est comme ça ?! Tiens, moi aussi je vais m'amuser » je me faisais chauffer le speed, je le tapais, parce que moi j'aimais bien le sniffer, et ça me permettait de l'attendre et évidemment quand il arrivait, j'étais au taquet (je ris), super énervée (elle rit), et j'avais terminé (la période)... je faisais 49kg (pour 1,70m environ) (...) et puis la santé psychique aussi, tu dors plus, t'es hyper agressif tout le temps [*Dépressif aussi*] Oui, sûrement t'es aussi un peu dépressif (...) C'était trop régulier, jamais festif, c'était uniquement soit pour suivre un rythme, soit pour tenir, pour passer le temps, pour supporter la situation (...). Ouais, peut être que je me disais qu'il allait se rendre compte aussi et que ça allait provoquer quelque chose. A un moment donné j'intellectualisais même plus le truc, c'était mon rythme (...) c'est souvent aussi des grands moments de souffrance et de mal être. Y'a toujours quand même du plaisir au début (...) (friande) « oh putain, je vais me réchauffer ça, là tranquille, je vais me faire ma petite trace de speed, ça va être bon, là je suis tranquille à la maison ». Et ça partait vraiment comme ça, et en fait je prenais le speed et ça enclenchait un truc de « putain, qu'est-ce que je fous là ? Il est pas encore là ! » et t'appelles, et t'appelles « qu'est ce tu fous ?! Je viens te chercher par la peau du cul ! » et ça (maugréant) « putain ! Ça m'énerve, je vais m'en refaire une » et du coup le plaisir après il partait » [Suzie, 37 ans, chargée de projets en santé, 2000, I1]

« j'avais quand même toujours l'impression de contrôler (il rit), c'est con hein ? Mais c'est vrai qu'avec le recul, beh non, sinon je me serais pas mis dedans (...) je tapais tous les jours de la coke, donc je contrôlais pas plus non plus. Mais vu que c'était moi qui vendais et c'est vrai qu'on était dans une période où on était un peu les rois du monde, vu qu'on avait pas mal de sous, tout l'été on allait sur les plages privées, à manger là-bas, prendre des bouteilles de champagne, donc moi j'avais l'impression de contrôler, fin j'avais l'impression de contrôler tout, alors qu'en fait je contrôlais rien du tout, c'était elle qui me contrôlait » [Mickaël, 27 ans, étudiant moniteur éducateur, 2002, I2]

« au bout de quatre-cinq ans de teufs, y'a tout le monde qui est parti en couilles, (...), il y a commencé à y avoir des embrouilles de merde pas possibles... dislocation de la bande de potes (...) dès que l'équipe s'est disloquée, je me suis dit « il faut faire une pause, ça va plus, c'est quoi ce bordel ?! » [*Ça va plus au niveau de la conso ?*] Au niveau de la conso, tu vois tes potes qui partent en couilles (...) Les fréquences c'était tous les week-ends, des fois la semaine même... et les produits c'était taz, c'était speed, c'était MD, c'était C, c'était champignons, beaucoup, tous ces produits beaucoup (...) on se faisait du mal inutilement parce qu'il y a pas de raison à se droguer autant à des fréquences aussi courtes et avec autant de produits, (...) c'est pas raisonnable, c'est de l'abus » [Aurélien, 30 ans, petits boulots en intérim, 2003, I1]

Or, l'évocation du ou des épisodes d'usage « abusif » de type « perte de contrôle du niveau d'usage » tend à structurer le récit de la trajectoire d'usage selon quatre modalités, relatives à la manière dont est problématisé rétrospectivement l'évolution de son niveau d'usage dans le temps.

D'une part, cette problématisation relève de l'évaluation de *l'occurrence d'épisode(s) d'usage abusif* : en termes de *modération* lorsque la personne n'identifie pas d'épisode d'usage

abusif ou lorsqu'elle en repère un unique ; en termes d'excès, lorsqu'elle considère que l'épisode est relativement constant sur plusieurs années, ou lorsqu'elle en repère plusieurs. D'autre part, elle renvoie à l'ampleur des changements qu'a subis son niveau d'usage (fréquences et quantités de consommation) dans le temps. Lorsque les personnes n'ont pas le sentiment d'avoir profondément modifié leurs modalités d'usage au cours du temps, elles privilégient une construction du récit sous l'angle de la *continuité*. Dans le cas contraire, cette construction se fait sous l'angle de la *discontinuité*²²⁵.

Occurrence d'épisode(s) d'usage abusif Problématisation de l'évolution de son niveau d'usage	Modération	Excès
Continuité	[S1] Absence d'identification d'un épisode d'usage abusif = Constance relative des modalités et modération du niveau d'usage par rapport à celui de pairs	[S2] Suggestion d'un usage abusif sur la quasi-totalité de la trajectoire = Niveau d'usage élevé dès le début, et croissant parfois jusqu'à l'usage quotidien, avant une diminution progressive
Discontinuité	[S3] Identification d'un épisode d'usage abusif = Début de la trajectoire marquée par la modération ou par l'excès, puis élévation du niveau d'usage jusqu'à sa brusque remise en question comme abusif, enfin un niveau d'usage modéré depuis plusieurs années	[S4] Identification de plusieurs épisodes d'usage abusif = Trajectoire marquée par l'alternance de plusieurs périodes d'usage modéré et de périodes d'usage défini comme abusif, avant un désengagement de l'usage

Schéma n°1. Types de structuration des récits selon la problématisation de son niveau d'usage et de son évolution dans le temps

Ainsi, le schéma n°1 montre que peuvent être distingués quatre modes de structuration des récits, présentés dans le tableau ci-après. En annexe n°6, sont présentés des extraits d'entretien des vingt-deux récits n'ayant pas fait l'objet d'une synthèse dans le chapitre précédent. L'organisation de la succession de ces extraits permet de rendre compte de la

225 Comme toute tentative de catégorisation, celle-ci prête à discussion : certains récits de trajectoire (Daniel, Clément, Armelle...) cumulent les critères de deux types de récits, il a donc fallu privilégier l'un des deux en s'appuyant sur leurs similarités ou leurs contrastes avec d'autres entretiens plus aisément classifiables.

manière dont ont été distinguées les étapes des trajectoires et de la façon dont, à partir de cette distinction, ont été catégorisés différents types de structuration des récits.

Le mode de structuration [S1] concerne sept personnes : cinq d'entre elles (Daniel, Jules, Aline, Audrey, Julien) évoquent uniquement un épisode de type « perte de contrôle des effets » et les deux personnes qui définissent les incidences de l'usage comme « nulle » (Carla, Joseph) n'en évoquent aucun. Celles-ci ont tendance à distinguer leur pratique de celles d'un grand nombre de ravers, qu'elles perçoivent comme caractérisées par des fréquences, des quantités et des associations de produits plus élevées que les leurs. Effectivement, c'est dans ce groupe que l'on observe les niveaux d'usage apparemment les plus modérés, en termes de fréquences, de quantités et de produits associés lors d'une session d'usage (Jules, Audrey, Joseph, Julien). Il s'agit, en partie, de personnes qu'E. RACINE (2002) a défini comme des « occasionnels » du point de vue de leur fréquence de sortie en rave (Jules, Audrey, Joseph, Julien) - par distinction des « néophytes » et des « réguliers ».

Le mode de structuration [S2] caractérise huit récits (César, Clément, Samantha, Pétula, Michele, Mylène, Guillaume, Alessandro, Rémi). Leur niveau de polyusage en termes de quantités et/ou de nombre de produits associés lors d'une session d'usage en rave, voire sur des temps récréatifs en semaine est implicitement défini comme particulièrement élevé, voire plus élevé que la plupart des ravers. C'est aussi dans ce groupe que l'on observe une pratique d'injection, révolue (Michele) ou occasionnelle (Guillaume, Rémi). Si ce type de récit n'évoque pas de remise en question profonde de la pratique, il est particulièrement jalonné d'analyses critiques et d'abandons, ou de forte modération, de certaines modalités d'usage (un produit ou, plus rarement, une voie d'administration, un contexte ou une temporalité d'usage), et les dernières années se caractérisent par un niveau d'usage moindre que ceux des années précédentes. Il s'agit surtout des récits de personnes impliquées dans l'organisation de raves (César, Michele, Mylène) et/ou les réseaux de sociabilités autour d'organisateur (Samantha), ainsi que des personnes aux parcours de vie marqués par la désaffiliation (Guillaume, Rémi) et/ou la dépendance (Alessandro²²⁶) ;

Le mode de structuration [S3] renvoie aux récits de dix personnes (Christophe, Paul, Samuel, Thomas, Caroline, Jeanne, Aurélien, Coralie, Line, Maud). Ils se construisent en deux périodes significatives. D'abord, une période de polyconsommation hebdomadaire* (samedi voire le dimanche, pour gérer la descente*) ou pluri-hebdomadaire* (dès le jeudi ou dès le vendredi, samedi et dimanche), souvent cumulée à un usage quotidien de cannabis, qui dure entre

226 Alessandro représente un des profils atypiques identifiés par C. VERCHERE (2005) : une initiation aux autres produits illicites que le cannabis dans le contexte des raves, puis un désintérêt pour les raves et une poursuite de l'usage occasionnel d'opium en contexte récréatif, devenant progressivement solitaire et quotidien.

quelques mois et cinq années environ. Ensuite, une remise en question de sa pratique se traduit, parfois après une abstinence d'usage de plusieurs mois (Christophe, Caroline, Coralie, Line, Maud), par le passage à une fréquence d'usage plus occasionnelle (entre deux-trois fois dans le mois et moins de dix fois par an), une diminution des quantités moindre, et souvent par la prédilection d'un produit (souvent un stimulant) plutôt que des associations ;

La dernière structuration [S4] concerne quatre récits (Suzie, Armelle, Mickaël, Chloé). Ils distinguent plusieurs périodes du fait de niveaux d'usage inégaux et mettent en exergue des périodes d'excès, plutôt articulées aux sorties en rave. Ils se caractérisent aussi par l'absence de linéarité dans l'évolution de la pratique, contrairement à la structuration [S2] et par l'absence d'identification d'une remise en question brusque, profonde et unique comme dans la structuration [S2]. Par contre, chaque période d'usage abusif se clôt par une remise en question de son niveau d'usage.

Si ces différents modes de structuration ne concernent pas le même nombre de personnes, il est difficile d'en tirer des conclusions quant à leur représentativité des différentes « dynamiques » de trajectoires de l'usage (REYNAUD MAURUPT C., HOAREAU E., 2010) chez les participants aux raves. Toutefois, au regard des entretiens réalisés de façon informelle dans le cadre d'intervention de réduction des risques (cf. « le terrain d'enquête), et de la diminution du niveau d'usage après une période de sorties en rave mensuelle ou pluri-mensuelle, qui dure en moyenne trois ans (RACINE E., 2002 ; VERCHERE C., 2005), il semblerait que ce soit la structuration [S3] qui soit la plus répandue.

Or, d'une part, ces quatre modes de structuration ont pour effet de mettre en exergue, soit le fait de ne jamais avoir vécu d'épisode de perte de contrôle du niveau d'usage (structuration [S1]), soit que cet épisode s'est toujours suivi d'une diminution du niveau d'usage qui a pu être brusque (structuration [S2]), progressive (structuration [S3]), ou par à-coups (structuration [S4]). D'autre part, ils apparaissent indépendants de la manière dont la personne définit les incidences de son usage des substances psychoactives illicites sur son entrée dans l'âge adulte, révélant le caractère systématique de l'attention particulière accordée à ce type d'épisode malheureux. La définition « bénéfique » peut renvoyer à des récits qui décrivent le caractère modéré et constant de son usage des produits (structuration [S1]), ou qui soulignent, au contraire, un niveau d'usage particulièrement élevé (structuration [S2]), ou le passage brusque d'un niveau d'usage élevé à un niveau d'usage modéré (structuration [S3]), ou, encore, le passage par plusieurs phases d'usage excessif avant un désengagement progressif de la pratique (structuration [S4]). De même, la définition « néfaste » concerne des personnes dont les récits peuvent être construits selon une structuration [S2] (Rémi), une structuration [S3] (Samuel, Paul et Jeanne), et une structuration [S4] (Mickaël), et il n'est sans doute pas anodin qu'elle ne renvoie pas au récit d'une pratique qui a été constamment modérée [S1].

II. Une problématisation similaire d'événements et de périodes d'usage hétérogènes

La synthèse clinique de huit récits d'expérience a été construite à partir de l'identification d'événements et de périodes qui ont été marquants ou significatifs pour la personne. Une période renvoie à une étape de la trajectoire d'usage, définie à partir de ses modalités d'usage et des qualificatifs et repères de temps qu'elle utilise pour expliciter leur spécificité par rapport à celles des étapes antérieure et ultérieure. Si les usages de produits illicites qui la précèdent sont décrits, la première période (ou étape) commence avec la découverte de la rave. Chaque synthèse s'efforce d'être au plus près des récits : aussi, elle intègre des extraits d'entretiens exprimant les affects et la réflexivité de la personne, et son contenu reflète les thèmes qu'elle a évoqués sans que je les aie nécessairement abordés.

Ces synthèses révèlent, indépendamment de la définition des incidences de l'usage sur leur entrée dans l'âge adulte, une verbalisation similaire de la réflexivité critique et des affects suscités par des événements marquants relevant de réactions désagréables, voire traumatisantes, aux effets des produits, ou par des périodes significatives assimilées à des périodes d'abus, perçues comme exposant trop à certains risques, et parfois effectivement associées à des dommages sanitaires et sociaux. Or, ces réactions et ces dommages peuvent être de gravités très inégales et les modalités d'usage en cause peuvent être très différentes.

Ainsi, cette verbalisation et le (ou les) changement(s) conséquent(s) de ces modalités qui s'en sont suivis (essentiellement sous la forme d'un arrêt définitif ou provisoire d'un ou de plusieurs produits) sont aussi le signe d'une volonté commune des personnes de témoigner de leur prise en compte des aspects négatifs et délétères de l'usage de substances psychoactives illicites qui ont été vécus dans leur manière de donner sens à leur expérience. D'ailleurs, de manière plus générale, quelle que soit l'interprétation de l'expérience, il semble qu'elles taisent volontairement ou occultent inconsciemment les épisodes de « perte de contrôle du niveau d'usage » qu'elles ont problématisés comme abusifs mais qui ne se sont pas traduits par une modification des modalités d'usage. En revanche, elles évoquent plus facilement le fait de ne pas les avoir modifiées suite à une « perte de contrôle des effets » - le plus souvent liée à une prise de psychodysléptiques*.

A) Daniel

Daniel, 46 ans, est designer industriel. Initié en 1992 aux raves, il s'y implique comme V-Jay* depuis 1995. Il définit son expérience comme « bénéfique ».

Daniel grandit à Paris. Entre 14 et 17 ans, il expérimente le cannabis à plusieurs reprises : les nausées et les vomissements systématiques le découragent d'en devenir fumeur. Durant le lycée, le fait d'être le seul de ses amis à ne pas pouvoir participer au « *rituel* » de cet usage, lui donne la désagréable « *impression d'être un cas particulier* » et l'agace, entre frustration et dégoût pour le produit. Cependant, ceci lui permet d'« *apprendre très jeune à dire non* » lorsqu'on lui propose de prendre un produit psychoactif, et d'expérimenter tardivement les produits illicites – alors que ses amis commencent à prendre du LSD et des médicaments amphétaminiques ou opiacés.

Durant le lycée et ses études, il sort dans des concerts rock (notamment gothique), buvant de la bière et de la tequila. A cette époque, une expérience de datura de deux de ses amis qui « *a mal tourné* » et le décès dans un accident de voiture, du frère de sa petite amie, un raver qui avait pris du LSD quelques heures auparavant, contribuent à ce que les expériences de produits illicites ne « *(l'attire) pas plus que ça* ». Ainsi, pour ses amis qui en usent, « *Daniel, c'est celui qui fume pas, donc c'est celui qui se drogue pas* », et ils ne lui en proposent pas. Entre 25 et 26 ans, alors que certains commencent à sortir en rave, il n'est pas attiré par cette musique de « *clubber* », très éloignée de l'esthétique et des valeurs de la culture rock.

- Période significative 1. Sorties occasionnelles en rave hardcore avec prise d'ecstasy (25-26 ans)

Au cours de l'hiver 1991-92, il suit néanmoins des amis dans une rave. L'expérience le laisse « *perplexe, voire dubitatif* », mais sa mélomanie l'amène à la réitérer fin 1992. Cette fois, sa « *bande de rockers* » qui s'ennuie se décide à faire son « *baptême* » de l'ecstasy. Ayant passé la nuit « *à déconner, (à faire) les cons sur la musique* » sans voir le temps passer, leur conception de la rave change. Dans l'année qui suit, Daniel et ses amis se rendent une à deux fois par mois dans les raves *hardcore*, clandestines ou organisées dans des discothèques, car « *le côté dark (...) est plus proche du rock hardcore* ». Il évite de sortir en *after** car il travaille déjà comme designer industriel.

En rave, rassuré par l'accompagnement de son ami M., « *Fils de hippy* », il prend systématiquement un demi-comprimé d'ecstasy. Se définissant comme « *nettement introverti* », le produit lui donne « *envie d'aller vers les gens, leur raconter des conneries* ». Il lui permet d'être plus endurant pour faire la fête toute la nuit et l'aide à « *comprendre le son* ». Cependant, il continue à sortir dans des concerts et des discothèques rock. Au fil des mois, il déprécie les raves *hardcore*, notamment car leur discours subversif supprime l'hédonisme et l'esthétique épurés de toute idéologie qui lui ont plu au début dans les raves. Mais le « *côté hippy* » de la techno transe le « *branche à moitié* ».

- Période significative 2. Sorties bimensuelles en rave transe, usage d'ecstasy et engagement dans le vjing (26-30 ans)

En mai 1994, lors de son premier teknival, il vit une véritable révélation esthétique pour la musique transe qui « *(l')a appelé* » à travers les bois: après le teknival, il ne sort qu'en rave transe et en raves « prog »*²²⁷ à la faveur de nouvelles rencontres avec des « transeux ». Avec leur « *côté peace and love* » et leur look très élaboré, il renoue avec ses premiers goûts pour le courant gothique. La musique transe, plus douce, « *(colle) vachement mieux à (sa) personnalité* » et lui semble plus adéquate à l'appréciation des effets de l'ecstasy.

En 1995, ayant une pratique amateur de la vidéo, il se lance dans la projection d'images et de vidéos en raves avec son ami M., « *pour que les fêtes soient plus belles* ». Pour lui, c'est une façon de participer activement à la constitution du mouvement techno et du courant transe en plein essor. Son usage d'ecstasy devient aussi un outil de créativité car « *t'as tellement ce phénomène d'osmose avec le MDMA avec les gens qu'(il est) sûr que les plus beaux visu qu'(il a) fait c'était sous MD* ».

De 1992 à 1996, sa fréquence de sortie et d'usage d'ecstasy en rave passe de l'occasionnel à tous les quinze jours environ : elle le restera jusqu'à deux ans avant l'entretien. Malgré l'image négative qu'il en a, il prend de la cocaïne « *de temps en temps* », pour être syntone avec l'ambiance, ne pas s'ennuyer et, surtout, ne pas occuper une place à part dans le groupe de pairs. Lors de son deuxième teknival, il expérimente le LSD, bien qu'il s'en méfie un peu. Mais l'hallucination qu'il a (« *une espèce de dinosaure ! « ouh ! »* ») lui fait réaliser que ses effets peuvent « *vite partir dans un sens pas forcément super festif* ». En 1996, il assiste à deux événements négatifs liés au LSD qui confortent sa définition de ce produit « *par le côté perte de contrôle, (qu'il) n'aime pas* » et qu'il ne ressent pas avec l'ecstasy/ le MDMA. Il en évoque seulement deux autres expériences en 2005 et 2011.

Durant ces quatre ans, sa consommation d'ecstasy augmente progressivement mais peu semble-t-il, étant « *assez sensible aux produits, longtemps un demi taz ça (lui) suffisait* ».

227 Daniel parle sans doute de raves dites « progressives », plus fréquentes dans le milieu des années 90.

Au fil de l'avancée de la nuit et de la succession de D-Jay's, les *tempi* des styles techno joués sont progressivement plus rapides, avant de ralentir dans les toutes dernières heures – pour accompagner la descente de produit : « *ça commençait techno en général, ça allait vers le hardcore au milieu et ça finissait transe* ». Par la suite, les raves ont eu tendance à se focaliser sur un style de techno, en lien avec la fragmentation et la consolidation de leurs caractéristiques matérielles, esthétiques et légales. Ceci dit, les DJ jouent dans l'interaction avec les réactions gestuelles, émotionnelles et verbales des danseurs à leur prestation, et la majorité des ravers prenant leurs premiers produits (hors alcool et cannabis) entre 23h et 1h du matin, la phase *plateau* des effets (celle où ils sont à leur maximum) se situe approximativement entre 3h et 5h du matin, rendant l'ambiance sur le dance floor particulièrement électrique, euphorique et concentrée sur les sensations procurées par la musique. Aussi, les raves ont gardé ce rythme nocturne en trois grandes phases.

L'intensité de sa première expérience de MDMA à la *Love Parade* de 1998 et le fait qu'en général il « *prend à peu près la moitié de ce que consomment les gens* » corroborent l'hypothèse que malgré 6 ans de consommation, il ne dépasse pas alors un comprimé par session d'usage. Dans les années suivantes, les quantités continuent à augmenter, mais ses consommations ne sortent pas du cadre de la rave.

- Période significative 3. Usage d'ecstasy et/ou de cocaïne en boîtes drum'n bass (31-33 ans)

En 1997-98-99, « *un peu fâché avec la transe* », dont il trouve l'évolution vers de la *hardtranse*²²⁸ « *un peu nase* », il investit le milieu *drum'n bass**, style qui « *bouge bien* », dans les clubs et discothèques, où il fait des prestations de VJing. Il définit sa consommation par « *plus de coke* », même s'il est toujours « *le petit Daniel, qui était bien gentil, qui prenait pas trop de trucs* ». Il fume une fois de la cocaïne dans une cigarette qui le rend "malade"; mais refuse d'expérimenter le free base qui pour lui est un « *truc de tox* », qui « *(perd) le côté festif* ». Lors d'une rave aux Etats Unis, où il a été invité en tant que VJ, il expérimente « *l'herbal ecstasy** » qui le « *(rend) malade comme un chien* ».

Après deux ans dans le milieu *drum'n bass*, il constate, « *plus que dans le milieu de la transe, que la dope*²²⁹ *(prend) le pas sur tout* », au point que les gens n'arrivent "même plus à gérer ce qu'ils (font)" en musique, technique, VJing ou autre. Aussi, en 1999, la proposition d'un DJ québécois, « *plus transe dans sa musique et dans sa personnalité* » que les autres "pointures" qu'il côtoie, de venir faire du VJing au Québec est pour lui une opportunité de s'en éloigner. En 1999, le dernier teknival où il se rend lui donne le sentiment que « *la musique (est) devenue un endroit où on (peut) se défoncer tranquille* ».

- Période significative 4. Retour dans les rave *transe* et nouvelles expérimentations (33-43 ans)

Au Québec, avec son ami, il ré-éprouve le sentiment de contribuer à l'histoire du mouvement techno. En outre, l'entreprise de prototype industriel dans laquelle il travaille est en difficultés. Ainsi, fin 2000, il s'installe au Québec où il retrouve un emploi. Durant trois ans, il y fait finalement peu de VJing car son matériel est inadapté aux normes québécoises. Il sort en « *soirées house dans les lofts en hiver et soirées transe en été dans la forêt* ». Il y prend de la cocaïne, « *meilleure et moins chère* » qu'en France, et/ou du MDMA, plus difficile à trouver. Il sort souvent en semaine dans des bars musicaux électro qui ferment à 2h du matin et où il prend de la cocaïne ou du GHB, dont il apprécie la brièveté des effets.

228 Un style de *transe* au tempo beaucoup plus rapide, similaire, comme son nom l'indique, à celui du hardcore.

229 Ici « la dope » fait référence à l'ensemble des produits illicites

En 2003, il s'installe à Marseille où il rejoint des amis, dont M., et fait de nouvelles rencontres dans les raves *transe*. Il se refait rapidement une place dans ce milieu en tant que V'Jay et participe à l'organisation de raves. Sa fréquence d'usage de MDMA, toujours en rave, est toujours de deux à trois fois par mois. Par contre, la quantité continue d'augmenter, au moins jusqu'au jour de l'an 2009, où il a « *dû prendre un demi gramme dans la nuit, ça commence à faire* »²³⁰. Depuis, il suggère que les quantités ont diminué.

Si sa consommation reste centrée sur ce produit et un peu de cocaïne, il évoque des expérimentations d'autres produits motivées par la lassitude à l'égard de l'ecstasy. Ainsi, il a pris une ou deux fois des amphétamines, mais ce produit l'encourage à une recherche d'endurance et de performance qu'il ne recherche pas. En 2005, lors d'un festival *transe*, il prend du LSD, car la présentation qu'on lui en fait stimule sa curiosité et l'aide à dépasser ses craintes. Par un concours de circonstances, il en prend plus que prévu - un demi buvard, puis une goutte sur la main²³¹. Il vit l'expérience comme un « *rêve-cauchemar* », même si elle n'est pas traumatisante. L'année suivante, au même festival, il expérimente les champignons mexicains*. Dans les mois qui suivent, il en prend plusieurs fois, car, comme avec le LSD, il apprécie que « *tout pétille et tout est lumineux* » et les « *crises de rire* », tout en étant « *plus facile à gérer* » que le LSD. Il expérimente aussi la salvia*. En 2009, il apprécie quelques fois le 'paradise'²³². En 2010, il expérimente chez lui le DMT*. Il renouvelle l'expérience en 2011, dans un festival *transe* en Roumanie, après avoir pris du LSD et du MDMA : il apprécie la qualité esthétique des modifications visuelles « *super beau, (...) super fin, c'est en 3D* ».

- Période significative 5. La diminution continue du niveau d'usage (43 ans- aujourd'hui)

Depuis deux-trois ans, son regard sur sa pratique change, ressentant moins de plaisir avec le MDMA et plus la fatigue et les effets dépressifs de la descente*. Surtout, il a plus souvent le

230 A titre de comparaison, en 2009, la masse d'un comprimé d'ecstasy était en moyenne de 200 milligrammes, et la teneur moyenne en MDMA de 50mg. Il s'agit cependant de la teneur moyenne la plus faible observée entre 2000 et 2015. En effet, à la fin des années 1990-début 2000, la masse moyenne était d'environ 250 mg, la teneur de MDMA de 70mg (BECK F. (dir.), 2016).

231 L'idée que le LSD est actif lorsqu'il est absorbé par la peau est très répandue dans le milieu techno. Néanmoins, il s'agit plutôt d'une croyance, qui s'inspire de la première prise par inadvertance de son « découvreur », Albert Hoffman. Celui-ci a supputé qu'il s'est mis le doigt dans l'œil ou sur la bouche après avoir touché le liquide (GNOLI A., VOLPI F., 2004). Il se serait agi donc de *muqueuses* et non de la peau extérieure - à moins qu'il ait dissimulé qu'il l'ait tout bonnement et volontairement ingéré ? Ainsi, les personnes, y compris expérimentées, qui affirment avoir ressenti les effets *via* cette voie d'absorption, évoquent un effet placebo – à l'instar de ces malades qui guérissent aussi bien avec un médicament placebo que ceux qui ont pris un 'vrai' médicament.

232 Le « paradise » a été un produit vendu pour un mélange de MDMA et de mescaline synthétique, sous forme de poudre ou de micropointe à la fin des années 2000. Les quelques analyses réalisées ont révélé qu'il s'agissait de MDMA + du LSD ou de MDMA + 2-CB.

sentiment que, lorsqu'il dépasse un certain seuil dans les quantités, sa consommation l'empêche de faire des vidéo projections de qualité. De plus, prendre des quantités exponentielles pour continuer à ressentir les effets recherchés, quitte à amplifier les dommages et les risques, « *ça (lui) ressemble pas* », et l'expérimentation d'autres produits ne « *l'intéresse plus trop* ».

Cette lassitude à l'égard de l'usage s'alimente d'un regard désenchanté sur la rave *transe*, puisque l'enthousiasme de l'expérimentation, de l'aventure collective et l'effervescence créatrice des débuts se sont étiolés. Bien plus, il a le sentiment que la moindre créativité du milieu *transe* laisse aujourd'hui d'autant plus de place à l'usage, notamment chez les plus anciens, transformant la rave « *un peu (en)un rassemblement de déglingués* ». L'arrivée de la *psytranse** favoriserait cette évolution mortifère de la rave, où la *transe* n'est plus « *psychédélique* » mais « *psychotique* ».

Cette « reconceptualisation de l'expérience » (CASTEL R., 1998) s'alimente aussi des questionnements et des réponses nés d'une psychothérapie initiée il y a deux ans – la troisième depuis le Québec. Il comprend aujourd'hui dans quelle mesure les effets « *entactogènes* » du MDMA l'aidaient à « *passer au travers de cette névrose* », qu'il définit par l'introversion, la timidité et l'inhibition du contact physique avec l'autre. S'il continue à sortir en rave *transe*, à y faire du V'Jing et à prendre du MDMA, c'est en alternant ce produit avec d'autres, afin de « *moins (se) charger en un seul produit* ».

B) Samantha

Samantha, âgée de 38 ans, est guide conférencière. Elle a découvert les raves en 1992. Elle définit son expérience comme « *bénéfique* ».

Durant son adolescence, Samantha, ses parents et sa sœur aménagent à St Étienne ; de ses 16 ans à ses 19 ans, elle passe ses vacances en Bretagne. Fascinée par la culture anglaise, elle s'y lie d'amitié avec des jeunes, qui écoutent du punk et consomment du cannabis et de l'héroïne - en injection pour certains. A 16 ans (1990), elle fume quelques fois du cannabis, mais cesse peu après cette consommation car elle fait des chutes de tension. Aussi, « *la première drogue vraiment qu'(elle a) consommée, ça a été l'héroïne* » avec ses amis bretons, la même année. De ses 17 à 19 ans, à St Etienne, elle sort avec un groupe d'amis dans des concerts de rock *gothique*, tendance « *électro dark* ». Elle y prend « *très sporadiquement* » du cannabis, du LSD et/ou de l'ecstasy et/ou du poppers* - chaque prise est espacée de plusieurs semaines.

À 17 ans, après le bac, elle annonce à ses parents qu'elle veut réaliser son rêve d'enfance de faire « *le tour du monde* ». Ceux-ci souhaitant depuis toujours que leurs deux filles étudient, ils négocient: en échange de la poursuite de ses études, ils lui louent un appartement à Lyon.

A l'université, où elle s'inscrit en histoire (1992), elle se lie d'amitié avec une jeune femme, consommatrice de produits illicites, avec laquelle elle prend de temps en temps de l'ecstasy et du LSD dans des concerts gothiques, ou de l'héroïne chez sa copine. Elle commence à se lasser de l'ambiance sombre et du folklore sataniste de certains courants du gothique et finit par quitter « *plus le milieu que ses amis* ».

- Période significative 1. De l'usage occasionnel à hebdomadaire d'ecstasy ou de LSD en rave (19 à 23 ans)

A cette époque, elle sort quelques temps avec un raver, qui l'emmène à sa première rave mais « *c'était un peu le truc raté* ». Peu après, elle sympathise avec un couple homosexuel de commerçants, qui l'y emmène à son tour. L'organisation et l'ambiance sont bien meilleures et « *tout de suite, ça a été l'éclairage, « wouah ! C'est ça que je veux faire !* ». Elle y apprécie le brassage des publics incarnant un idéal du vivre ensemble, la dimension aventurière, le contexte de pleine nature et de liberté de mouvement. Très vite elle y sort une à deux fois par mois, y consommant du LSD ou de l'ecstasy, mais privilégiant le LSD, aux effets plus longs, plus euphorisants et amplifiant le ressenti de la musique car elle veut « *danser, s'éclater, être dans le son à fond* ». Après quelques semaines, sa fréquence d'usage passe de l'occasionnel au pluri-hebdomadaire : elle sort en bar musical ou en club (?) le jeudi et le vendredi, et en rave le samedi.

En 1993, elle commence à rencontrer d'autres ravers et à élargir le périmètre de sortie en sortant dans des raves « *dans le sud* », privilégiant les clandestines. Jusqu'en 1995, l'essentiel pour elle est de se rendre en rave : opportuniste, elle s'y rend avec différents groupes de ravers ou, à défaut, seule en stop. Certains deviennent des amis avec lesquels, en 1994, elle se rend à la Love Parade de Berlin. Cette indépendance s'amenuise au fil des amitiés qu'elle finit par nouer, puis cesse en 1995 lorsqu'elle rencontre un nouveau petit ami. Entre temps, elle a pris ses distances avec ses amis bretons, pour lesquels « *les teufs c'est nul, c'est nul de prendre ce genre de drogues* ».

En 1995, pendant quelques mois, elle se rend en rave avec un petit groupe composé de son petit ami, le frère de ce dernier, son meilleur ami à elle et, parfois, une autre fille. Ces deux frères prennent du LSD régulièrement, y compris apparemment hors contexte festif, dans une quête du « *sens caché des choses* ». Pour Samantha, cette démarche est « *malsaine* » car « *ça ne faisait que réfléchir* » déconstruisant tout et serait liée à une volonté de contrôle des effets des produits, qui exposerait d'autant plus au risque qu'ils deviennent ingérables. Cette conception de l'usage culmine dans une expérience de datura que font son petit ami et son meilleur ami, à laquelle Samantha ne participe pas, échaudée par le récit d'expérience d'une connaissance qui la marque beaucoup. Pendant toute l'après-midi, elle « *surveille* » son petit ami. Le lendemain, elle se retrouve dans une situation similaire avec son meilleur ami, finalement hospitalisé en psychiatrie pendant trois mois.

Avec cet épisode, elle réalise qu'elle a retrouvé avec ce groupe une obsession pour l'intangible et les questionnements ésotériques, favorisant le « *(renfermement) sur (soi)-même* », qu'elle fuyait lorsqu'elle s'est distanciée du milieu gothique. Pour elle, cet état d'esprit contient, au mieux, une attention pour les tréfonds de son âme au détriment de l'appréciation des choses et de la communication avec autrui, au pire le risque d'un délitement des repères dans le rapport à la réalité à force de le questionner. Elle se décide d'autant mieux à quitter son petit ami, qu'elle s'est faite suffisamment de connaissances en rave pour s'y rendre sans lui.

Néanmoins, elle se remet en couple rapidement (1995) avec Y., rencontré dans une free-party, un chauffeur routier qui n'est « *pas de Lyon, donc il connaissait personne, alors qu'elle disait) bonjour à tout le monde* ». Leur prédilection commune pour le LSD fait qu'elle se sent dans le même état d'esprit (« *contexte* ») que lui quant à l'usage. Cependant, si l'incompréhension de Y. face à son choix et la dévalorisation de l'ecstasy chez certains ravers, la font d'abord hésiter, elle finit par cesser définitivement l'usage de ce produit « *parce que là ça commençait à être un peu moins rigolo* ». En effet, en amont de l'épisode de datura, ses expériences avec le LSD ont commencé à se passer mal, et l'épisode « *(lui) a remis les idées en place un peu* ». En fait, depuis, les bad trips se multiplient puis s'aggravent « *en envies de suicide qui (la) poursuivent pendant des heures* ». Ces bad trips sont liés à un sentiment de culpabilité de transgresser le contrat passé avec ses parents (accès à un logement autonome en échange de la poursuite des études), en faisant beaucoup la fête.

- Période significative 2. Un usage pluri-hebdomadaire d'ecstasy en et hors contexte festif (24 à 28 ans)

Lors de son année de maîtrise d'histoire de l'art (1995-96), sa consommation d'ecstasy augmente beaucoup : elle en prend parfois en semaine, hors du contexte festif « *parfois même plusieurs par jour, la journée* ». Cette élévation du niveau d'usage est concomitante du fait que Y., à présent mieux inséré dans la sociabilité techno lyonnaise, « *(se lance) à corps perdu* » dans la fête, en rave et en squats, et « *se défonce du matin au soir* » car « *tous ses collègues (sont) là-dedans* ». De fait, la consommation semble s'inscrire le plus souvent dans des soirées entre pairs : raves, bars musicaux, concerts en squats, soirée chez l'un d'entre eux. Cette année-là, elle étudie peu et ne rend pas son mémoire ; elle refait son année (1996-97).

À ce moment-là, elle réalise que si elle n'assure pas ses études, elle prend le risque que ses parents ne paient plus le loyer de son appartement et qu'elle perde l'autonomie et le mode de vie dont il est synonyme. Elle se sent aussi « *ingrate* » vis-à-vis de ses parents ; tous deux sont issus de milieu ouvrier et son père, titulaire d'un Bac+2, est peu à peu devenu l'un des directeurs d'une grande entreprise de BTP. Ceux-ci se sont « *saigné aux quatre veines* », sacrifiant leurs propres loisirs (cinéma, restaurant, voyages) pour permettre à leurs filles de

faire des études. En outre, de « *nature curieuse* », ses études l'intéressent et elle commence à se lasser de son style de vie et à vouloir diminuer sa consommation. Mais son compagnon n'étant pas du tout dans la même logique, des tensions apparaissent dans leur couple.

De fait, elle continue à concilier ses études avec un usage pluri-hebdomadaire d'ecstasy et/ou d'amphétamines ou de cocaïne, en contextes récréatifs* et festifs. Elle passe son DEA d'histoire de l'art (1997-98), puis son DESS d'archéologie (1998-99), et décide d'arrêter ses études car ce n'est « *plus compatible* » avec un mode de vie structuré autour de l'usage et de la fête. Elle obtient le RMI et Y., qui ne travaille pas à ce moment-là, perçoit les ASSEDIC.

- Période significative 3. Un polyusage quasi quotidien et un mode de vie quasi traveller (28 à 31 ans)

Samantha et Y. achètent alors un camion qui leur permet, pendant deux ans, de « *faire que des teufs* », partant plus souvent, plus loin, notamment à l'étranger, et restant sur le site bien après la fin de la fête, avec d'autres teufers. Aussi, pour elle, les années 1998 à début 2001, notamment les deux années 99-2000, sont « *les années les plus hardcore, les années du n'importe quoi* ». Ils consomment quotidiennement ou presque, parfois plus d'un type de produit : outre l'alcool, des « *taz*, beaucoup de coke, héro, (ils commencent) à taper* de la kéta* ». Contrairement à Y. et certains amis, elle ne base* pas la cocaïne car l'ammoniac est trop toxique – même si elle ne se leurre pas sur la toxicité des produits illicites. C'est une période *hardcore* également au regard des tensions, de l'agressivité et des bagarres que favorise la surconsommation, tant avec leurs amis que dans son couple.

À ce moment-là, ils envisagent de passer à un mode de vie traveller*, notamment lorsque, ayant lâché l'appartement de Samantha, ils vivent pendant quelques mois moitié dans leur camion, moitié chez des amis. Mais Samantha craint qu'en faisant ce choix, Y. étant déjà « *hardcore* », il consomme encore plus, qu'elle doive « *surveiller* » d'autant plus qu'il ne perde rien, ne se blesse ou n'abîme le camion, et qu'une augmentation supplémentaire de la consommation finisse par détruire leur couple. Elle craint aussi de ne pas s'habituer à ces conditions de vie plus sommaires, entre camion et squats. De plus, entre temps, l'envie de réduire sa consommation est revenu et le sentiment de lassitude persiste, amplifiés sans doute par un niveau d'usage et des préjudices plus élevés.

Elle ressent de la confusion dans sa personnalité, se demande dans quelle mesure les produits la perturbent – notamment sans doute au regard de la violence dans ses relations de couple et d'amitié. Elle pense que rompre avec un style de vie sédentaire et organisé autour d'autres choses que la fête et s'insérer d'autant plus dans la sociabilité de la rave amplifierait la déstabilisation de ses repères dans le rapport à soi, à Y., aux autres. En revanche, diminuer sa consommation lui permettrait « *de retrouver réellement qui (elle) est* » et de vérifier si les tensions avec Y. sont dues seulement à un usage abusif, ou révèlent que leur couple ne

fonctionne plus. Mais cette année-là, Y. fracasse leur camion, lors d'un retour de free-party, solitaire et précipité, suite à son premier bad trip. Changer de mode de vie devient possible ; pour Samantha, ceci nécessite de s'éloigner de Lyon « *parce qu'(ils se font) bouffer* », envahir par les sollicitations et les visites de leurs amis.

- Période significative 4. Usage et sorties occasionnelles en rave (31 à 33 ans)

Au premier trimestre 2001, ils s'installent donc dans une petite ville à proximité d'Aix en Provence. Mais après quelques mois, « *la citadine* » déchanté du mythe « *de la petite maison dans la prairie* » : le couple s'ennuie et se retrouve très seul par rapport aux années précédentes, puisqu'il ne se rend plus qu'occasionnellement à Lyon et en free-party. Au bout d'un an et demi, l'envie de renouer avec un mode de vie différent d'avant, mais plus proche de leurs goûts et de leurs habitudes, les décident à déménager en centre-ville de Marseille.

- Période significative 5. Usage occasionnel d'héroïne et de stimulants et sorties occasionnelles en rave, mode de vie semi traveller (33 à 41 ans)

En effet, à cette période, Samantha trouve un emploi dans un musée marseillais. Quinze jours après leur arrivée, ils sympathisent avec un couple de teufers avec lequel ils sont « *en phase* », celui-ci ayant aussi levé le pied sur l'usage et les free parties. Ils consomment occasionnellement des produits tous les quatre, en soirées dans leur appartement ou en free-party.

En 2003, ils rachètent un camion et depuis, apparemment, ils consacrent neuf mois de l'année au travail, et les trois mois de l'été à un mode de vie nomade, allant de teknivals en teknivals à travers l'Europe occidentale. Pour Samantha, cet espacement des prises de produits, dans des pays où le milieu techno a, semble-t-il, l'énergie et l'enthousiasme propres à la période d'émergence d'un mouvement musical, aide à retrouver ses premières sensations en rave. Par rapport à la période lyonnaise, ils sortent moins souvent mais plus loin et leur pratique devient « *vraiment de la polyconsommation* ». Ils sélectionnent moins ce qu'ils prennent et font plus d'associations de produits en une prise²³³ : « *kéta-coke, kéta-héro* ». En effet, le caractère plus occasionnel de la sortie et la durée plus longue de l'événement expliquent une moindre centration sur un produit privilégié, l'offre de produits dans chaque rave s'est diversifiée par rapport à la fin des années 90, et ils consomment en fonction des pratiques des personnes avec lesquelles ils passent le teknival.

Entre 2004 et 2010, son niveau d'usage de kétamine, seule ou associée à d'autres produits, augmente. En 2006, lors d'un teknival, elle connaît un début de paralysie partielle, suite à cinq jours de consommation continue de kétamine et d'amphétamines, au point de ne plus « *pouvoir respirer, parler, marcher* » puisque « *le diaphragme, une partie des poumons, ça*

233 C'est-à-dire un mélange dans la même trace*.

fonctionnait plus ». Ayant eu « *très peur* », durant les deux derniers jours du teknival, elle cesse toute consommation et boit uniquement de l'eau. L'avertissement étant seulement « *physique* », elle reprend l'usage de kétamine dans les semaines qui suivent. Mais la dissociation corps/ esprit qu'induit ce produit à certaines doses, qui l'amusait au début, évolue bientôt en un état identique à celui vécu avec le LSD. De nouveau, elle éprouve le questionnement sans fin, la culpabilité et l'anxiété quant au potentiel décalage entre sa conduite et ce qu'attend son entourage, à la « *honte* » qu'elle pourrait éprouver si elle s'en apercevait. Elle commence à freiner la prise de ce produit, puis la cesse complètement fin 2011 « *parce que dès que ça touche au mental « ouh là ! C'est bon, stop* ».

L'été qui précède l'entretien (2012), lors d'un teknival en Tchéquie, en pleine nuit, Y. chute d'une falaise : étant donné la hauteur (plusieurs dizaines de mètres) et la présence de multiples rochers, il est miraculeux qu'il ne soit pas mort. Il subit plusieurs opérations en Tchéquie et en France, suivies de plusieurs mois de rééducation. Samantha n'ayant pas le permis poids lourd, c'est son père qui rapatrie le camion avec elle. Cet événement est de nouveau l'occasion de réaliser, qu'avec l'usage de produits, « *en une seconde ta vie bascule* » mais n'entame ni son envie ni celle de Y. de poursuivre la sortie en free parties et teknivals.

Au jour de l'entretien, son attachement à la free-party et à sa liberté de mouvement, lui font redouter de passer en CDI à temps plein, car son contrat actuel autorise son mode de vie nomade trois mois par an. Pour la même raison, mais aussi de crainte de reproduire les mauvaises relations qu'elle a eues longtemps avec sa mère, elle ne désire pas avoir d'enfant. Elle définit sa consommation par un caractère plus occasionnel, la recherche « *de sensations plus fortes, sinon (elle) ne se déplace plus* » et la prédilection pour des produits qui la « *ramènent aux premiers instants, où tu dansais, où t'étais cool, les instants où tu te prenais pas la tête* » : amphétamines, MDMA et héroïne, produits qui empêchent « *que cette culpabilité (vis-à-vis de sa pratique) vienne au-devant* ». Elle évoque toujours un sentiment de lassitude, mais l'espacement temporel et la sélection des événements festifs en fonction de leur qualité aident à le dépasser en ravivant d'anciennes sensations, et rend difficile de « *(se) dire « stop, c'est fini, ma vie a changé, j'y retoucherai plus* »».

- Période significative 6. Usage occasionnel de MDMA, héroïne, amphétamines, et raréfaction des sorties en rave (41 à 45 ans)

Près de quatre ans après l'entretien, début 2016, Samantha m'apprend qu'avec Y., ils ne sortent plus beaucoup en free-party, mais continuent à faire des concerts. L'été précédent, ils n'ont apparemment pas fait la tournée des teknivals d'Europe, mais sont partis en voyage au Kenya. Elle va bientôt signer un CDI pour le même poste au musée et prépare un concours de la fonction publique. L'analyse de son entretien n'intègre pas ces nouveaux éléments,

insuffisants à expliciter l'évolution du point de vue de Samantha sur ses usages de produits et ses sorties en free-parties.

C) Clément

Clément, 41 ans, est médecin. Initié en 1992 aux raves, il intervient bénévolement au sein de la Mission rave depuis deux ans. Il définit son expérience comme « bénéfique ».

Clément commence à fumer du cannabis à 15 ans, dans un « *contexte de famille un peu spécial* ». Ces parents s'étant séparés lorsqu'il avait 12 ans, il reste d'abord avec son père, pharmacien ; sa mère, sophrologue, et sa sœur, de 5 ans son aînée, aménagent à Paris. Lorsque le divorce est prononcé, son père part vivre sur la Côte d'Azur avec sa nouvelle femme. Entré au collège en internat peu avant, Clément se « *retrouve tout seul à Orléans, pendant un an et demie* ». Pour lui, c'est « *une période qui a quand même déterminé plein de choses et plein de problèmes, de souffrance* ».

Lorsqu'il expérimente le cannabis, il boit déjà régulièrement de l'alcool et « *(se prend) des murges de temps en temps* » avec ses amis de l'internat, dont certains fument déjà du cannabis. A cette période, sa sœur fume des joints « à gogo », vit avec des « *rasta qui (...) (font) que vendre de l'herbe* » et l'emmène parfois dans des concerts reggae à Paris. Le premier soir où il fume, il a déjà bu pas mal, et « *(se prend) une grosse charge* », au point de vomir dans son sommeil sans s'en apercevoir et ne pas arriver à se lever. Par la suite, fumer un joint le soir avec son collègue de chambre est devenu « le petit rituel ». Quelques mois plus tard, il fume quotidiennement avec ses amis, ayant « *toujours un gros paquet d'herbe sur lui* », grâce aux amis de sa sœur, avec laquelle il fume régulièrement. C'est une consommation « *vraiment festi(ve)* », « *jamais tout seul* » et souvent en concerts : il commence alors à écouter du punk rock, il est « *rasé sur les côtés, avec la crête, les Doc (Marten's) et tout* ».

- Période significative 1. Usage quasi quotidien de cannabis et usage régulier d'alcool et de médicaments (16 à 18 ans)

Après sa seconde, il part vivre chez son père, sa belle-mère et leurs deux petites filles, à St Tropez. Pour Clément, « *par rapport aux consommations, ça a été un peu une étape cruciale* », encore une fois dans un « *contexte (...) un peu particulier* ». Dans sa bastide, son père n'a pas prévu de chambre pour lui ; après quelques semaines d'attente, il décide de s'installer dans « *un cabanon en parpaings au fond du jardin* », sans fenêtre, où il installe l'électricité. Pendant deux ans, il ne vit quasiment pas dans la maison, son père lui donnant

un peu d'argent. A la rentrée en première, son look punk « à la Robert Smith²³⁴ » explique que « forcément il a rencontré des gens qui étaient un peu marginaux ».

Avec une dizaine de ces amis, pendant deux ans, le week-end et parfois en semaine, Clément boit régulièrement de l'alcool et prend des médicaments psychotropes dans le cabanon, achetés par l'intermédiaire de ses copains à son père, peu regardant sur les ordonnances. Outre les benzodiazépines, les médicaments opiacés ou amphétaminiques, ils fument du cannabis quotidiennement ou presque, et prennent quelques fois du datura, retiré des cigarettes Louis Legras. A un moment, « le sport c'était : on regarde dans le Vidal®, on regarde les effets secondaires des médicaments et on essaye », et ils cherchent à « se mettre carton », notamment avec les médicaments aux effets hallucinogènes. La pratique relève d'une « punkitude », à la fois ludique et expérimentale (« on essayait des trucs, parce qu'on trouvait ça marrant »). « (Se revendiquant) punk » et « écoutant les Bêru²³⁵ à fond », Clément l'inscrit dans un contexte local marqué par l'absence de lieux festifs correspondant à leurs goûts musicaux, dominé par les discothèques, et la rareté de concerts punks – où ils prennent alcool, cannabis et Dinatel®.

Au terme d'un an, ils expérimentent à plusieurs reprises le LSD, « dans les collines, au bord d'une rivière ou d'un lac », préférés aux appartements, car « c'est plus sympa d'être dehors, de triper sur les arbres, les elfes ». Coutumier des effets hallucinogènes, Clément est plutôt surpris par les séances de rire interminables que suscite le produit et l'absence de malaise, d'« une espèce d'angoisse », éprouvé plusieurs fois avec les médicaments. Un soir, bien que le vendeur leur ai conseillé de le fractionner* car le dosage serait élevé, il prend un buvard entier avec un autre ami, en présence de quinze connaissances qui n'en ont pas pris. L'expérience vire au cauchemar : une bouffée délirante caractérisée par le mysticisme et un « fonctionnement paranoïaque » qui dure toute la nuit, jusqu'à ce qu'un médecin, appelé par ses amis, lui injecte du Tranxène®. Dans les mois suivant, il reprend du LSD, mais comme « une fois sur deux (il se) tapais un gros mauvais délire », il décide d'arrêter son usage ; il retente une fois l'expérience dix ans plus tard, tout aussi négative, il cessera définitivement. A la même période, il sniffe à plusieurs reprises de l'héroïne avec M., au bord de la mer : il apprécie beaucoup les effets de bien être, et l'absence de troubles cognitifs comme avec le LSD.

Après cet épisode, pendant la fin de terminale et les deux premières années de faculté de médecine à Nice, « psychiatrique ment (il a) un peu de mal à recoller les morceaux ». Le mal être induit par le sentiment de dépersonnalisation et de doute sur la réalité s'amplifie lors de

234 Le leader du groupe *The Cure*

235 Les *Bêruriers Noirs* : un groupe de punk rock français des années 1980.

l'entrée en faculté, avec le départ de ses amis pour Paris, à l'exception d'un seul. Durant ces deux années, il ne prend plus de médicaments psychotropes. La première année, il « *fume des pet' tout le temps* » et trois-quatre bonges* par jour, dès le réveil. Les sensations paranoïaques éprouvées avec le LSD reviennent parfois quand il a fumé du cannabis, puis systématiquement. S'il continue d'en fumer jusqu'à ses 35 ans, il réduit progressivement les quantités, privilégie les contextes où il est à l'aise et les produits les moins dosés, et développe des techniques pour éviter ou contenir ses sensations. Il rate ses examens et refait son année. Bien que son colocataire vende du cannabis et de l'héroïne, il fume moins pour réussir son année et, se « *méfiant* » de la dépendance, ne prend de l'héroïne qu'occasionnellement.

- Période significative 2. Usage hebdomadaire d'ecstasy et/ou d'amphétamines en rave illégale (19 à 25 ans)

En 1992, il s'inscrit en deuxième année de médecine à Paris pour rejoindre ses amis, qui commencent alors à sortir en rave. Attaché à sa « *punkitude* », à sa bière, son shit et son Dinatel®, associant la techno au milieu gay et à la musique diffusée à la radio, Clément refuse d'abord de les suivre. Il accepte un jour où c'est une rave illégale dans une friche industrielle, dont les organisateurs, les Spiral Tribe, « *pour (lui) c'était vraiment des punks* ». Ce soir-là, il ne prend pas d'ecstasy, appréhendant les effets, mais du Dinatel®, et apprécie de pouvoir danser toute la nuit. Après la troisième rave, se sentant décalé avec l'état (heureux et câlin) de ses amis et curieux, il se décide à expérimenter un demi comprimé d'ecstasy : il est rassuré par la différence des effets avec ceux du LSD et apprécie les effets empathogènes et de ressenti de la musique.

Commencent alors environ cinq ans d'usage d'ecstasy dans le cadre, le plus souvent, de free parties et de teknivals, parfois de raves payantes – il ne sort plus que rarement en concert punk. Il privilégie l'ecstasy, prend parfois des amphétamines (devenues illégales) et de la cocaïne mais, contrairement à ses amis, jamais de LSD. Au début, les sorties en rave sont occasionnelles et les prises restreintes à un comprimé d'ecstasy ; au fil des ans, les sorties et les consommations deviennent hebdomadaires, Clément et ses amis prennent deux, puis trois, jusqu'à quatre ecstasy dans les derniers temps. Cette gradation n'a cependant pas d'incidences sur sa santé et ses études. Il va beaucoup mieux et, les premiers mois à Paris, connaît sa première histoire d'amour qui le « *pose* ». En outre, durant les deux années précédant le concours de l'internat, ses amis lui cachent parfois qu'ils ont prévu de sortir en rave « *pour qu'(il) bosse* ».

En 1995, il rencontre Mn. une nouvelle compagne, qu'il initie à l'ecstasy et qui, durant l'année qui suit, en prend régulièrement avec lui. En 1996, ayant réussi tous deux leur concours d'internat à Marseille, ils s'y installent. Clément a 25 ans et commence à travailler à l'hôpital, mais il s'ennuie rapidement, ses amis étant restés à Paris et il y a alors peu de lieux

festifs à son goût à Marseille. Aussi, pendant deux ans, un week-end sur deux, il part faire la fête à Paris avec ses amis et ils passent leurs vacances d'été avec eux, occasion de se rendre parfois en free-party et teknival.

- Période significative 3. Usage d'ecstasy et/ou de cocaïne dans des squats et des soirées privées (25 à 31 ans)

A partir de 1998, il se lasse des raves et les amis qu'il s'est fait à Marseille n'y vont pas : il se rend de moins en moins à Paris et c'est une période « *ecsta-coke* » lors de fêtes dans de petites salles ou des squats, techno ou rock punk, ou de soirées entre amis. En 1999, naît sa première fille. A cette période, il commence à travailler « *comme un taré* », cumulant son poste d'interne, des cours donnés à la faculté de médecine et la préparation d'une thèse de science. Pour compenser ce surmenage et l'ennui du week-end en famille, tous les samedi soirs il sort et prend des stimulants avec ses amis. Ceux-ci devenant eux aussi parents, certains dimanche sont l'occasion de pic-nics avec les enfants, donnant lieu parfois à des petites prises d'ecstasy ou de cocaïne. Mais c'est aussi une période que des tensions apparaissent avec sa compagne, car il surinvestit son travail, participe peu à la vie de famille, et parce que M. désapprouve sa fréquence de consommations de produits – elle-même finit par les cesser.

- Période significative 4. Usage pluri hebdomadaire puis quotidien d'alcool (31 à 36 ans)

Leur seconde fille naît en 2003. Clément ne modifiant pas son mode de vie, les tensions dans son couple s'aggravent. Il commence à boire régulièrement de l'alcool, puis tous les jours. Il « *(sait) qu'(il) ne va pas bien, mais (il ne sait) pas trop quoi faire (...)* (ayant) une confiance un peu aveugle dans (sa) relation avec Mn. ». En 2005, lorsqu'ils prennent la décision de se séparer, il est « *parti en couilles, mais là bien comme il faut* ». A ce moment-là, le poste de médecin titulaire qu'il mettait en place, n'est finalement pas créé. Il refuse un autre poste proposé par l'hôpital car il ne correspond pas à ce qu'il veut ; il se met en arrêt maladie, puis démissionne.

Sa consommation d'alcool augmente. « *Malheureux* », il devient « *trop casse-couilles, tout le temps à cran, toujours en train de péter les plombs* » et petit à petit ses amis ne veulent plus le voir, à l'exception d'un seul – celui avec lequel il s'était retrouvé à Nice. De fait, il cesse les consommations dans des fêtes. Il tient à voir ses filles, mais bientôt, au vu de son état « *tremblant, un peu transpirant, mais pas bourré* », M. demande au juge une interdiction de son droit de les héberger. Au cours des six mois suivants, Mn. ne respecte pas son droit de visite ; il n'a « *pas la force* » d'y remédier. Mais il appelle ses filles chaque semaine et, par la suite, il ira les voir un week-end sur deux « *(il a) jamais lâché là-dessus* ».

Lorsqu'il vit une histoire avec une femme usagère quotidienne de cocaïne, il se met à en consommer aussi quotidiennement. Il se fait expulser de son appartement et part habiter

chez elle ; mais leur relation est chaotique et à plusieurs reprises, elle le met à la porte et il se retrouve à la rue. Il fait une première tentative de sevrage ; mais lors des sorties du week-end, il boit, puis en vient à cumuler l'alcool, la cocaïne, les benzodiazépines et les antidépresseurs prescrits. Il est hospitalisé en urgence à plusieurs reprises, à moitié conscient, ayant oublié ce qui lui est arrivé dans les heures précédentes, jusqu'à frôler la mort un jour « avec 4,5 grammes d'alcool, (ayant) bouffé une boîte de Seresta® ». Il commence à réaliser que « (son) vrai problème c'est l'alcool ».

Fin 2007, l'ami qui l'héberge appelle son père, qui vient le chercher et l'emmène chez lui dans les Alpes. Chez son père, qui « a toujours beaucoup picolé mais (qui) gère », Clément diminue progressivement les quantités consommées, même si certains jours il boit jusqu'à la grande ivresse. Il cesse les prises de médicaments et de produits illicites et consulte un « psy ». Au bout de quatre mois, il ne boit plus tous les jours, mais veut garder « la possibilité de boire de manière occasionnelle pour faire la fête ». Début 2008, il est embauché à l'hôpital de Rodez. Un week-end sur deux, il recommence à voir ses filles et ses amis à Marseille ; il reprend une consommation occasionnelle et festive de MDMA.

Il boit parfois le soir, mais sa consommation s'élève lors des soirées passées avec une nouvelle compagne à Rodez. Dès qu'elle s'absente, son alcoolisation reprend en journée, incluant parfois de l'alcool à 90°. Un jour de septembre, après un nouvel épisode de forte alcoolisation, sa compagne le fait hospitaliser en psychiatrie dans l'hôpital où il travaille. Son chef de service apprécie la qualité de son travail : il lui conseille une cure à Perpignan, mais l'avertit qu'il ne pourra pas laisser passer un autre événement de ce type. Clément suit la cure pendant deux semaines ; mais la relation avec sa copine s'est dégradée et il recommence à boire tous les jours. Les jours suivants leur séparation, il fait « une pseudo TS (tentative de suicide) » en associant alcool et Skenan®. Ses collègues de travail le trouvent dans le coma ; il se retrouve en réanimation dans l'hôpital où il travaille, puis en psychiatrie ; il est contraint de quitter son poste.

Il choisit une post cure à Paris, « là c'est (lui) qui (a) voulu y aller ». Il y noue une nouvelle idylle avec une patiente, mais c'est « n'importe quoi ». Le jour où ils se séparent, il s'alcoolise beaucoup puis « (va) tout seul se faire hospitaliser en psy parce qu'(il) sentais que ça allait repartir » et, le premier janvier 2009, prend pour la décision de ne plus jamais boire d'alcool parce qu'il réalise que « si (il) boit une fois c'est fini ». Il reboit une fois en décembre 2009, puis plus d'alcool depuis.

- Période significative 5. Usage occasionnel de stimulants et d'opiacés en soirées privées et en couple, abstinence d'alcool (37 à 41 ans)

Depuis trois ans, Clément consomme occasionnellement de la cocaïne ou du speed ou du MDMA et/ou de l'opium en contexte festif. Depuis deux ans, il travaille comme praticien

hospitalier dans un service des maladies infectieuses. Il a rencontré une nouvelle compagne en 2010. Il reçoit ses filles presque un week-end sur deux et pendant les vacances ; il discute « régulièrement » avec elles de sa période d'alcoolisme, car, pour lui, elles en ont souffert et il lui semble important « qu'elles sachent que c'est pas de leur faute ». Il pratique le yoga quotidiennement, dans une recherche spirituelle – pratique qu'il estime bien éloignée du « punk nihiliste » qu'il était plus jeune. Il prend « quelques fois » dans l'année du MDMA lors de soirées passées avec des amis chez l'un deux ou en tête à tête avec son amoureuse.

D) Samuel

Samuel, 36 ans, est diplômé d'un master 2 de sociologie depuis quelques années. Il n'a jamais exercé comme sociologue ; il vit de petits boulots et de revente sur internet de livres plus ou moins anciens récupérés. Il a été initié aux raves en 1994. Il définit son expérience comme « néfaste ».

- Période significative 1. Usage régulier puis quotidien de cannabis (13-16 ans)

Au début de son adolescence, Samuel, ses parents, son frère jumeau et leur sœur aînée de cinq ans plus âgée, aménagent dans un village non loin d'Avignon, « où il y avait beaucoup de drogues ». Ils arrivent de « l'ouest de la France, très rural ». Son père est alors secrétaire général de mairie et sa mère assistante sociale. A 13 ans et demi, il commence à fumer occasionnellement du cannabis avec L., « un bon copain », et sa sœur, dont les copains ont facilement accès à des pains de résine. A cette époque, ses parents l'inscrivent en BEP restauration/ hôtellerie : Samuel explique qu'il ne l'a ni vraiment choisi, ni ne s'y est opposé. La sœur de Samuel et celle de L., plus âgées, sortent toutes les deux avec des revendeurs de cannabis : Samuel et L. grattent en cachette sur le stock de leurs sœurs, et leurs petits amis leur en donnent de temps en temps. Ainsi, Samuel et L. commencent à fumer régulièrement du cannabis, tous les week-ends avec une bande de « potes de la cabane », un groupe d'amis avec lesquels il a construit une cabane l'année de ses 12 ans.

Étant les plus jeunes fumeurs du village, ils suscitent la sympathie des plus âgés, notamment d'un revendeur d'herbe qui leur en donne parfois. Avec L., ils sympathisent aussi avec un couple de 22 ans et, dès 14 ans, se rendent chez eux tous les jours pour fumer. Samuel fait partie de ceux qui ont « des parents plus permissifs que d'autres » : il a l'autorisation de sortir le soir en semaine, ce qui lui permet de fumer et dès ses 15 ans, avec son frère et sa sœur, ils fument dans leurs chambres, situées au premier étage, où leurs parents ne montent jamais. Il suggère que, par la suite, ces différences éducatives des parents s'est traduite par des trajectoires différentes des membres du groupe – sans entrer dans les détails (« Et en fait la bande où on était, y'a des parents qui sont plus permissifs que d'autres, mes parents étaient très permissifs donc on pouvait sortir même la semaine et alors là le shit c'est vrai, la

différence que... là ce qu'ils s'est produit dans notre groupe en tous cas, les gens qui étaient plus libres en tous cas... »). Il estime ainsi que « (ses) parents s'occupaient pas trop de (lui) et en plus (il) travaillait, (ses) parents ils avaient aucune prise sur (lui) ».

Ayant obtenu son BEP restauration (15 ans), il trouve un poste, grâce à une relation de son père, dans le restaurant d'un hôtel ; au sein duquel il travaille deux ans, « (il) aime beaucoup, (il y est) bien ». Lorsque, avec L. ils sont présentés à des revendeurs de cannabis, qui le fument en bong*s, Samuel et ses copains se mettent à fabriquer « *plein* » de bong*s et à en *frapper* tous les jours. Ils se retrouvent tous les week-ends à la cabane, notamment le soir, pour fumer et boire de l'alcool – ainsi, à l'époque de leurs 16 ans, avec son ami L., ils « (*achetaient*) 20 Pelforth® et (ils) les buvaient à deux ». Certains samedi soir, il leur arrive d'aller commettre de menus larcins dans des stades, des écoles, « *jamais chez des particuliers* »... sauf les quelques fois où ils ont volé une voiture. Samuel fume également avec ses collègues, dans le restaurant de l'hôtel où il travaille - le chef lui-même étant « *un alcoolique* » ; de temps en temps, « *comme il a des connexions* », Samuel leur vend du cannabis par morceaux de 10 ou 20g²³⁶. Néanmoins, il poursuit son apprentissage sans problème.

- Période significative 1. Usage pluri-hebdomadaire d'ecstasy et de lsd en rave (16 à 19 ans)

En fin d'année 1994, une connaissance de la sœur de Samuel, J.-C., consommateur d'héroïne en injection, organise une rave dans la villa de ses parents. Alors âgés de 16 ans, Samuel et son ami L. se voient proposer par une connaissance de son village, un ami de J.-C., de faire le pass* et d'y participer. Samuel est flatté de la proposition car « *faire le pass c'était déjà pas mal à (leur) âge, parce que t'étais payé (...) et puis en plus pour toi la dope c'est gratuit* ». Effectivement, J.-C. leur a donné un pack de bières pendant qu'ils faisaient le pass, puis, lorsqu'ils arrivent à leur tour à la soirée, de la MDMA. Samuel découvre la musique techno à cette occasion, garde comme souvenir de cette soirée que « *c'était bien* », mais retient surtout que c'était « *Défonce land* », toutes les personnes ayant pris de l'ecstasy et/ou ayant bu de l'acid punch en libre accès au bar. Quelques mois plus tard, la même connaissance leur propose de nouveau de faire le pass pour la troisième rave *Dragon Ball** de l'année (avril 1995). C'est « *la première fois qu'(avec L. ils) font la teuf* » et que « *le mystère* » dégagé par l'illégalité de la rave et ses organisateurs « *les (font) rêver* ».

Ensuite, Samuel explique qu'avec un groupe de six amis, dont son frère, il « *était (en rave) tous les week-ends tout l'été 95, donc (il s'est) cramé tout l'été 95, ainsi que l'hiver... jusqu'en 97* ». Il y prend systématiquement un ecstasy. N'ayant pas le permis, ils y vont soit en stop soit grâce à des personnes plus âgées possédant une voiture, des connaissances de leur

236 Une « barette » de cannabis pèse environ 2g. Samuel vendait donc des morceaux beaucoup plus gros.

village ou qu'ils ont faites en rave. Il sort surtout dans des raves illégales, organisées avec l'accord du propriétaire du lieu, mais hors respect de la législation sur les rassemblements festifs, qui rassemblent 300 à 1000 personnes, et plus rarement dans des grosses raves organisées dans des lieux loués, avec le soutien de sponsors, accueillant plusieurs milliers de personnes. Son récit est particulièrement émaillé des rencontres qu'il a faites dans les raves avec des gens parfois très différents : de simples ravers mais surtout des organisateurs de rave, des DJ's, des décorateurs, des revendeurs de produits illicites, des disquaires spécialisés dans la techno.

Ainsi, il évoque deux femmes d'une « tribu » de personnes vivant dans les Cévennes, composée d'anciens hippies, consommant du LSD et de l'ecstasy, et de leurs enfants devenus ravers. Ces deux femmes prennent soin des plus jeunes comme eux et tiennent un espace de repos et donnent des gâteaux pour ceux qui se sentent mal. Lors d'une grosse rave légale, à Nice, par un concours de circonstances, il rencontre l'un des organisateurs, issu des milieux très aisés de Nice, qui l'invite dans les backstage. Samuel est surpris par les traces « énormes » de cocaïne qui sont offertes gratuitement aux personnes présentes, alors qu'à l'époque c'est un produit encore très cher²³⁷ et rare en rave ; il comprend que, dans cet espace réservé aux membres de l'organisation et à leurs invités « *c'est 'on dépense l'argent qu'on a gagné dans la teuf pour nous'* ».

Il évoque aussi sa première rave gratuite organisée par les Spiral Tribe, dans le centre-ville de Toulouse, avec un ami qui connaît l'un d'entre eux ; par la suite il fera la connaissance d'autres membres du sound-system. Il prend pour la deuxième fois du LSD (sous forme d'acid punch) et il a « *adoré* » l'ambiance et le principe de gratuité, d'autant qu'expérimenter « *les trips c'est déjà énorme* ». Mais il est aussi très marqué par la présence de novices, entrés par hasard, qui n'ont pas été avertis par les organisateurs que le punch, en accès libre au bar, contenait du LSD, et par l'état dans lequel ils se retrouvent sans comprendre. Par la suite, en rave, au comprimé d'ecstasy du samedi, il associe un buvard de LSD, le prenant par quarts – et non entier en une prise, comme certains de ses amis.

Durant l'été, l'un d'eux, O., a l'idée de vendre des tee-shirts sérigraphiés reproduisant le signe du super héros Flash Gordon, utilisé à l'époque sur certains buvards d'ecstasy, et que Samuel et ses amis « (*trouvent*) *super beau* ». Ils montent ainsi un stand avec un barnum dans les raves pour les vendre – se déplaçant en stop ; cela leur permet d'avoir « *un coin pour dormir* » et lorsque des personnes viennent se reposer dans le fond de leur tente, ils les laissent faire. Quelques temps plus tard, son ami O. toujours, se lance dans la revente

237 Il estime que le prix du gramme à l'époque est de 500Frs – alors qu'un comprimé d'ecstasy coûte 100 à 150 Frs.

d'ecstasy. Samuel lui dit qu'il ne devrait pas le faire et précise plusieurs fois qu'il n'a « *pas tellement vendu personnellement* ».

Mais, il accompagne O. à plusieurs reprises chez le fournisseur, et, il semble officier plus ou moins comme rabatteur²³⁸. En effet, il explique que la fumée de ses joints attire des personnes intéressées par le cannabis, mais auxquelles O. peut parler de ses ecstasys, et qu'étant « *très sociable* » dans la rave, il met O. en contact avec d'autres revendeurs ou fournisseurs d'ecstasy. Samuel, « *(sa) spécialité c'était de trouver de l'herbe et du shit, (...) (son) délire c'était de discuter avec les gens les plus cramés, toute façon ça (l')a toujours attiré, les pires* ». Ainsi, avec O. et un autre ami, il rencontre Y., héroïnomane et usager-revendeur d'ecstasy et de LSD, en grande précarité ; celui-ci leur fait expérimenter l'héroïne, mais Samuel décide qu'« *on (lui) a fait taper une fois, mais pas deux* ».

Cette accessibilité du produit explique sans doute que bientôt Samuel et certains de ses amis en viennent à prendre de l'ecstasy dès le vendredi soir, puis le samedi soir, voire le dimanche, ainsi qu'un buvard de LSD le samedi. Ensuite, ils découvrent les « *vraies* » raves à Montpellier, précédées d'un before* et suivies d'un after*. Dès lors, il leur arrive « *souvent* » de sortir le vendredi soir dans une discothèque techno de Montpellier, de rester sur place jusqu'au samedi début d'après-midi, où ils trouvent des personnes pour les conduire à une rave. Cet été, avec certain(s) de ses amis, il reste parfois sur le lieu de la rave jusqu'au lundi, voire, s'il ne travaille pas, jusqu'au mardi ou au mercredi, c'est à dire jusqu'à avoir les informations sur la rave du week-end suivant, se rendant sur place dès le jeudi. Il explique aussi que dès cet été, il prend l'habitude le mercredi de fumer un ecstasy dans un bong, pour gérer la baisse de moral du deuxième et du troisième jour après la prise ; ses autres consommations, hors celle quotidienne de cannabis, sont circonscrites au week-end.

Avec ses cinq amis et son frère, Samuel crée un collectif d'organisation de raves, les Ranxx, et organisent leur première rave en octobre 1995 ; l'un deux, G., achète des platines et commence à mixer. En étant en rave tous les week-ends, en étant sur place juste avant ou juste après la soirée, en faisant le pass, en s'impliquant dans la vente d'ecstasy, Samuel et ses amis « *connaissent tout le monde* » désormais. Ainsi, sur leur flyer, ils bénéficient du parrainage de l'organisation Dragon Ball. Fin 1995-début 1996, ils organisent une deuxième rave qui attire, comme les Dragon Ball et d'autres, 2-3 000 personnes, car « *c'est alors le plus haut des teufs* ». D'ailleurs, si, d'après Samuel, durant les années précédentes, c'est uniquement pendant l'été qu'il y avait deux à trois raves chaque week-end ; pendant l'hiver 1995-96, leur nombre ne diminue pas – même si elles sont d'importance et de qualité inégales. Ainsi, il explique qu'en hiver « *le massacre continue* », sous entendant ainsi que ses

238 Samuel ne présente pas son rôle en ces termes.

prises de produits répétées et importantes abîment sa santé « *en fait, y'a des gens comme (eux) qui étaient vraiment dedans, il faut le dire, et donc ça continuait* » après l'été.

L'année de ses 17 ans, l'hôtel où il travaillait le licencie parce qu'il est « *trop jeune* ». Il part alors faire une saison (d'hiver ?) dans un hôtel des Alpes. Contrairement à ses amis, Samuel prend rarement de cocaïne, dont il n'apprécie pas les effets ; « *d'ailleurs sur la fin (de ses sorties en rave) (il) était bien vu parce que (s'esclaffe) (il) étais celui qui prenait pas de coke* ». Par contre, au cours de l'année 1996 apparemment, O. change de fournisseur d'ecstasys et celui-ci demande de payer comptant (plutôt que d'être remboursé une fois la vente réalisée). Samuel explique que « *t'es moins tenu, donc t'avais plus tendance à en bouffer deux et tant pis, c'était payé, alors qu'avant il fallait faire gaffe à ramener les tunes* ». Ainsi, O. et ses amis ne font plus attention à tout vendre et, de plus, à cette époque, la teneur en principe actif aurait diminué par rapport à l'année précédente. Ainsi, leur consommation lors d'une session passe de un à deux comprimés, parfois un peu plus. Mais durant l'hiver 1996-1997, Samuel réalise qu'« *à force* » sa consommation pluri-hebdomadaire d'ecstasy « *(lui) fait vraiment du mal* ».

Il est « *accro aux teufs et (il est) accro aux ecsta, mais (il) ne s'en est même pas rendu compte* », puisqu'« *(il) n'en prend pas dans la semaine²³⁹* ». Il estime qu'il « *en prenais pas tant que ça : deux-trois ecsta, un trip, en tout dans le week-end. (Il) étais vachement réceptif* ». Mais il vit alors l'état dépressif induite par un usage prolongé et régulier d'ecstasy : le week-end, il est en rave, il est bien ; mais « *(il pleure) la semaine, (il est) vraiment pas bien* », au point qu'il a « *cru qu'(il allait) aller à l'asile ou...* ». Aujourd'hui, il pense aussi que « *(ses) parents ils ont toujours laissé faire... (lui et ses amis) organisait des teufs et tout donc...* ». Depuis l'été précédent, ils savent effectivement que Samuel sort en rave ; mais lui-même estime que « *(ses) parents ils étaient en dépression et tout, donc c'est un peu logique, si ils avaient pas été en dépression, ils (les) auraient pas laissé faire ça* », c'est-à-dire sortir en rave et prendre de l'ecstasy chaque week-end.

Par ailleurs, ce profond mal être coïncide avec la fin des raves Ranxx : l'avant dernière a lieu fin 1997. F. G., « *fils d'avocat lié au grand banditisme* » qu'ils connaissent depuis des années, organise une grosse soirée commerciale le même soir, avec des DJ internationaux, et craint que les Ranxx, étant « *du côté non commercial justement, Dragon Ball* », bénéficiant du soutien Dragon Ball, attirent plus de monde et fassent périlcliter sa soirée. Dans l'après-midi, F. G. et ses sbires les menacent, armés, une première fois ; ils conviennent d'un arrangement. Mais ils reviennent vers minuit et rackettent les Ranxx des 200 000 Frs de recettes des entrées encaissées, grâce auxquelles ils auraient payé les artistes, le service de sécurité et le loueur du matériel de sonorisation. Samuel et ses amis commencent par protester, mais deux

239 C'est-à-dire à part le comprimé du mercredi (?).

collègues de F. G. le menacent « *d'ailleurs (il se) rappelle ce qu'il (lui) a dit « si tu continues à parler, je vais te retourner la peau à coups de bâton », quand un gars il te dit ça, tu comprends, puis c'est vraiment l'ambiance maffia, donc ils ont tout raqué ».*

De plus, leur service de sécurité, lui aussi armé, ne s'est pas opposé à l'attaque : craignant surtout de ne pas être payé, il s'est finalement retourné aussi contre eux. La plupart des DJ's annulent leur prestation et, ignorant ce qu'il se passe, le public se sent floué ; d'autant que les semaines suivantes, des affiches anonymes dans Avignon dénoncent que « *Ranxx (l') a trahi* ». Désormais, ils sont « *un peu grillés* » : alors qu'avant ils suscitaient la même fascination que les organisateurs de Dragon Ball, « *les gens se sont retournés contre (eux) « les Ranxx c'est des cons, c'est des connards commerciaux alliés à F. G. » et « en soirée après, (dédaigneux) « ah tu fais partie des Ranxx ».*

Financièrement et psychologiquement, le petit groupe a du mal à se remettre. Samuel dit qu'aujourd'hui « *(il) n'a aucune haine, bon sur le moment t'es pas très satisfait* ». Mais cet événement amène les Ranxx à comprendre que « *les teufs c'est devenu* » un nouveau terrain pour le grand banditisme, alors qu'eux-mêmes « *ne veulent pas faire partie du milieu, c'est pas (leur) but, donc finalement c'est pas leur place* ». Néanmoins, ils décident d'organiser, au printemps, une dernière soirée pour rembourser le loueur de matériel de sonorisation, puis de mettre fin à l'aventure. Samuel n'y est pas, car il travaille alors en Suisse.

En effet, début/ printemps 1998 (?), Samuel part avec sa sœur en vacances en Irlande ; il emmène des ecstasys, pour lui, « *là c'est un extrême* ». Sa sœur, « *la pauvre, dur pour elle* », le découvre sur place – elle, fume uniquement du cannabis. Un peu plus tard, Samuel veut conduire la voiture qu'ils ont louée tous les deux ; comme elle lui refuse – alors qu'il a le permis –, il la laisse et finit seul le voyage²⁴⁰. Au retour, « *heureusement pour (lui), (il est) parti en Suisse* » travailler. En fait, au moment où il rentre d'Irlande il semble avoir pris la décision d'arrêter l'ecstasy et le LSD car « *(il était) proche d'être interné* ».

En outre, « *(il) se sent vachement coupable* » car « *(il se dit) mon frère il est clean, ma sœur elle est clean, (lui) il va faire quoi ? Ça va durer combien de temps de prendre des ecstas ?* ». Ayant un frère jumeau, il a « *toujours tendance à se comparer* » : « *(son) frère, lui, il était raisonnable* ». Samuel sous-entend que son frère consommait de moins grandes quantités et sortait moins souvent en rave, mais surtout, contrairement à lui, il a son bac ; tandis que leur sœur, qui ne sort pas en rave, est alors en licence ou maîtrise. Par la suite, en 1998 et 1999, il lui arrive de retourner en rave, en Suisse et en France, mais il fume uniquement du cannabis. A l'époque, il a pu « *tirer un petit trait de coke, vite fait* » dans ces dernières raves ; il a

240 Il ne précise pas plus ce qu'il s'est passé ; mais on peut penser qu'au moment où sa sœur refuse qu'il prenne le volant, il en redescende* des effets de l'ecstasy, ou il les ressent encore.

également fait une ou deux « *soirée champi* » et il a pris une fois un buvard de LSD, mais pas en rave.

- Période significative 3. Usage quotidien de cannabis (19 à 36 ans)

Depuis 1999, « *(il fait) que fumer et ça (lui) manque pas du tout* ». Il continue à travailler en Suisse jusqu'en 2002 environ ; soit près de six années au total. Entre temps, il part vivre plusieurs mois à la Réunion chez un ami ; où il rencontre une amoureuse, qui rompt avec lui lorsqu'il la trompe en Suisse. Il estime aujourd'hui qu'il a « *raté une vie avec elle* ». Il a 23 ans lorsqu'il rentre en France et il commence à squatter des maisons avec un ami, tout en travaillant en intérim. Ils vivent un an et demi dans la même maison squattée avant d'être expulsés.

Ensuite, en l'espace de trois mois, il se fait expulser de quatre squats différents dans des maisons ; il commence à ressentir « *la peur du lendemain* » et « *l'envie de possessions matérielles* ». Il finit par « *toucher les bas-fonds* », à se retrouver dans « la grande marginalité » : il se retrouve seul à squatter le local d'une entreprise, où il fait « *moins 5°C* » l'hiver. Il maintient néanmoins des relations d'amitié et son frère « *l'aide* » à sortir de sa situation. Il se fait finalement virer par les employés de l'entreprise, avec lesquels « *ça s'est très mal passé* ».

Par la suite, il parvient à louer un appartement dans un village proche d'Aix en Provence et à « rem Il décide que s'il veut avoir une autre vie, il faut qu'il fasse des études. Il est également « *très jaloux* » de son frère et de sa sœur qui ont pu passer leur bac et étudier ensuite. De plus, il se dit qu'il a des capacités et qu'il n'a pas envie, s'il a des enfants plus tard, d'avoir à leur dire qu' « *(il a) un CAP et un BEP et que papa il est intelligent, mais il est pas capable de...* ». Aussi, il passe son DAEU, qu'il obtient à 27 ans (en 2002).

Il rencontre alors une compagne « *très, très instruite* », plus jeune que lui, inscrite alors à Science Politique et dont la mère est professeure de sociologie. Cette copine lui fait découvrir la sociologie, alors qu'il envisageait s'inscrire en histoire ou en géographie ; c'est « *grâce à elle* » s'il s'inscrit en DEUG de sociologie, car il n'aurait pas eu la motivation de le faire seul (il compare avec la différence de motivation entre une randonnée à plusieurs et une randonnée seul). Lors de l'inscription, il découvre le schéma du cursus universitaire et il décide qu'il fera un doctorat car « *(son) but c'était d'être le plus instruit de (sa) famille* », son frère et sa sœur ayant un bac+3 et un bac + 4. Pendant les trois années de licence, il obtient la mention bien. A l'époque, il vit « *très bien* » de la vente de livres, notamment anciens, qu'il récupère dans une déchetterie, gagnant 4000 € par mois – il s'offre ainsi, avec sa copine, un voyage aux États Unis. Son activité étant non déclarée, il subit un redressement fiscal ; puis il déclare son entreprise.

Lors de la troisième année de licence, sa copine s'inscrit aussi en sociologie et se retrouve dans la même classe que lui ; un professeur repère ses compétences et l'incite à s'inscrire à Normale Sup. Simon et sa copine aménagent à Paris : lui s'inscrit en master à la Sorbonne - elle à Normale Sup. Mais l'ouverture du master étant incertaine, Simon s'inscrit également en master à Aix en Provence. Il le réalise avec un professeur de sociologie, qui lui demande de faire un terrain « *incognito* » dans un petit laboratoire pharmaceutique proche de Marseille ; il obtient 16/20 à son mémoire.

Au cours de cette année, il se sépare avec sa copine, expliquant que « *elle, ça lui a plutôt et (lui) moins. Elle est restée* » à Paris, tandis que lui est revenu à Aix ; pour lui, cette séparation « *c'était écrit d'avance* ». A la fin de cette année, la déchetterie dans laquelle il s'approvisionnait en livres ferme et il n'arrive pas trouver un accord avec les fournisseurs de livres pour poursuivre son activité. Par la suite, il conserve une petite activité de revente de livres, notamment « *subversifs* ».

L'année suivante (2007-2008), il passe son master 2 avec le même directeur que l'année précédente ; il obtient 10/20. Il « *trouve ça un peu injuste* » et il pense que son directeur « *(l') a lâché* ». Il explique sa mauvaise note par le fait d'avoir peu de données qualitatives par rapport au master 1, et par le fait que son directeur qui, l'année précédente, « *se surinvestissait* » pour l'aider, « *cette année-là, il était jamais là pour le relire* ». Les deux autres membres du jury lui déconseillent de s'inscrire en doctorat.

Il estime aujourd'hui que son directeur de master « *a brisé (son) rêve* », puisque dès l'inscription à la faculté « *c'était son plan de faire le doctorat* ». Au point qu'il se fait ensuite embaucher dans une maison de retraite pendant trois ans afin d'y réaliser une enquête incognito dans l'espoir de reconquérir l'intérêt et la confiance de son directeur de master et de pouvoir ensuite s'inscrire en thèse sous sa direction. Il en écrit un livre, sur lequel, apparemment, son directeur ne lui fait pas de retour ; à défaut, assez satisfait de lui-même, il le publie sur internet. Depuis, Samuel a écrit quelques articles (il ne précise pas les lieux de publication), a travaillé régulièrement, mais jamais en tant que sociologue.

E) Armelle

Armelle, 33 ans, est conseillère conjugale et familiale. Elle a découvert la free-party en 2001 et définit son expérience comme « *bénéfique* ».

- Période significative 1. Usage occasionnel puis quotidien de cannabis, ensuite usage régulier d'air sec (11 à 15 ans)

A l'adolescence, Armelle vit à St Étienne avec ses parents et son frère cadet. Son père tient un bar tabac, après avoir perçu le RMI pendant de longues années, et sa mère est représentante de commerces. En 6^e, elle expérimente le cannabis, « *3-4 pétards dans*

l'année, (en) 5^e un peu plus », en 4^e elle fume tous les jours. A 12 ans, elle est fascinée par les héros de *Flash* et *L'herbe bleue*²⁴¹, précisant « *(qu'elle n'était) pas super en forme à l'époque* ». Sa consommation quotidienne de cannabis en 4^e en joints et en bong*s* est « *un peu l'exutoire pour (lui) éviter de réfléchir à tout ce qui se passait aux alentours* », faisant sans doute référence au décès de son père l'année de ses 14 ans²⁴².

En 5^e, elle commence à inhaler de l'air sec* avec son frère et ses cousins, c'est « *plus récréatif qu'autre chose. La fumette (c'est) plus pour (se) sentir bien* ». Bientôt, ils observent que les solvants* peuvent induire un état onirique; Armelle vit à plusieurs reprises cet état où elle « *décroche* » de la réalité. Pendant quelques mois, elle veut « *réitérer le truc* » et « *(se défonce) pas mal toute seule* ». Jusqu'à un matin, où ayant inhalé le soir, elle ne sait pas si elle a dormi, si les effets se sont prolongés dans des rêves du sommeil ou si elle a passé plusieurs heures « *bloquée dans (ses) rêves éveillés* ». Elle réalise que « *quand même, peut-être qu'(elle) abuse un peu* » et cesse bientôt cette pratique.

Pendant la 4^e et la 3^e, elle est « *à fond de bong*s** » ; les « *premiers bourrages de gueule* » sont « *super occasionnels* ». En 3^e, elle n'est « *pas très sociable* », elle suppose que « *c'est le contexte familial* ». Elle voit peu ses amis fumeurs de cannabis hors du collège ; elle fume chez elle, seule ou avec son frère. Elle se lie d'amitié avec un voisin d'une vingtaine d'années, avec lequel elle discute « *beaucoup* », notamment de musique. Celui-ci injecte l'héroïne. Elle lui demande un jour de lui faire une injection ; il refuse catégoriquement, comme de lui faire sniffer* l'héroïne. Cette année-là, « *(voulant) des anesthésiants mentaux* », elle trouve des Lexomil® dans le sac de sa mère. Jusqu'à l'été, elle en prend « *de temps en temps* », puis seulement « *quand il y a une crise d'angoisse* ».

Au début des vacances d'été, à la sortie d'une boîte, elle fume des joints avec des amis qu'elle voit tous les ans, mais avec lesquels elle n'en a jamais fumé. Elle vit alors ce qui semble être une bouffée délirante* : « *(elle a) vrillé genre crise de schizophrénie, (...) (elle) entendait des voix, une conversation pas forcément centrée sur (elle)* ». Elle se sent « *vraiment super mal* » et « *(croit) tout ce qui se (passe) dans sa tête* ». Ceci ne passe que

241 « *j'avais lu Flash à 12 ans, j'étais tombée dessus par hasard au CDI, wagh... après j'avais lu L'herbe bleue, et même si les histoires sont fracassantes, c'est... [Ça t'a attirée] Ouais, ça m'a attirée* »

242 J'apprends qu'elle a perdu son père à cette époque à la toute fin de l'entretien, lorsque je lui demande la profession de ses parents, éclairant brutalement des allusions qui émaillent deux heures et demie de discussion (« *mes démons* », « *j'avais pas encore réglé ce que je devais régler* »). Aussi, l'analyse de la trajectoire se construit sur une déduction quant à l'évolution de son état d'esprit. Mais son ton et sa mimique exprimant l'évidence suggère que pour elle il y a bien un lien entre cet événement et ses usages de produits à l'adolescence (« *[J'ai besoin de données très concrètes sur la profession de... alors tu m'as parlé de ta maman, et ton papa ?] (Souriant) Ouais, beh mon père est mort quand j'avais 14 ans (elle s'esclaffe) (silence)* »).

lorsqu'elle s'endort. Elle cesse quelques jours de fumer ; lorsqu'elle « réessaie » à plusieurs reprises, le même état revient. Elle arrête de fumer du cannabis – elle ré-essayera dix ans plus tard mais les mêmes hallucinations revenant après quelques sessions, elle cessera définitivement. Entre 15 et 20 ans, elle « fait un rejet » des autres produits illicites, pensant que ce doit être « dix fois pire » qu'avec le cannabis. Elle boit de l'alcool et prend « des cachetons quand ça va pas » parce qu'elle n'a « pas réglé ce qu'(elle) devait régler ».

- Période significative 2. Usage occasionnel puis hebdomadaire d'alcool dans des bars et stades de foot (16-20 ans)

Au moment du lycée, elle perd le contact avec son ami usager d'héroïne. Elle se fait d'autres amis, rencontrés en dehors, « moins babos, pas tellement punk, plutôt redskin », qui consomment du cannabis, mais surtout de l'alcool, essentiellement le week-end, dans des bars, des matches de foot, et des festivals d'été. Leurs sorties et leur usage d'alcool s'inscrit dans une logique ludique d'affrontement aux groupuscules néo nazis et à la police – sans doute par l'intermédiaire de l'implication dans des groupes de supporters. Au regard des années sinistres précédentes, c'est une période qui « (lui) a fait du bien » parce que « ça faisait petit clan, c'était familial » et qu'elle a « super rigolé ». Elle souligne qu'elle a « pas mal abusé de l'alcool » à cette époque, mais plus encore, les deux années suivantes, lorsqu'elle est étudiante et travaille le soir dans les bars et les boîtes de nuit. A cette période, elle s'éloigne de ses amis redskins, lassée de leurs soirées.

Entre 1998 et 2000, dans les établissements où elle travaille, on (ses collègues de travail ?) lui propose plusieurs fois de la cocaïne ou de l'ecstasy, elle refuse car elle redoute d'être incapable de gérer son travail, ayant appris entre temps que le cannabis et les autres produits, c'est « pas du tout les mêmes molécules ». A cette période, son frère et sa belle-sœur lui parlent des raves et free-party qu'ils fréquentent depuis quelques temps. Ses horaires de travail et son petit ami étant « un beauf » qui préfère les bars, elle ne s'y intéresse pas.

- Période significative 2. Polyusage occasionnel puis pluri-hebdomadaire en free-party et soirées privées (20 à 23 ans)

En 2000, un nouveau petit ami et d'autres copains « (l')emmènent » à sa première free-party, où elle retrouve l'ambiance des « festivals libres ». « Rassurée » par son entourage mais ignorant comment elle va « gérer la situation », elle prend la moitié d'un comprimé l'ecstasy. Elle retient de cette première expérience moins le ressenti de la musique (qu'amplifie le MDMA*) que « d'être super bien » et « le côté relationnel », moins « l'ambiance teuf » que la sensation de « petit comité restreint (avec ses amis) où on se sent bien ». Elle découvre qu'elle peut « contrôler la situation » avec l'ecstasy, sans hallucinations ni mal être. Dans les mois suivants, elle sort en free-party lorsqu'elle ne travaille pas. Fin juin 2001, elle part faire la saison d'été comme serveuse sur la côte Basque.

Elle rencontre des teufers dans le camping où elle a planté sa tente. Elle abandonne son emploi lorsque ses employeurs la déplacent du service de midi à celui du soir. Pendant quinze jours, elle passe son temps avec les teufers dans le camping devenu une « *mini teuf constante* » puisqu'il y a de la musique techno et des consommations de produits en permanence. Elle prend de temps en temps « *un peu de trip et un peu de taz* »²⁴³, selon « *ce qui vient* ». Elle retient néanmoins les avertissements d'un teufer sur le risque d'usage compulsif de cocaïne. Mi-juillet, son petit ami lui donne rendez-vous au teknival en Aveyron ; elle s'y rend en camion, avec six garçons rencontrés au camping, qui sortent en free parties depuis cinq ans. Elle se souvient s'être « *(sentie) trop bien* » durant le trajet et avoir beaucoup rit en écoutant les VRP²⁴⁴ après qu'ils aient pris du LSD. Elle passe le week-end avec son petit ami, puis « *retrouve (sa) bande de potes* » lorsqu'il repart. Pendant quelques jours, elle « *(prend) tout ce qu'ils prenn(ent)* » : LSD, ecstasys, amphétamines, cocaïne, héroïne brune*.

Elle est « *euphorique* », « *(met) sa consommation dans un truc festif* », et ne se soucie pas des effets et des risques, jusqu'à sa première prise de kétamine où elle s'étonne de son état hallucinatoire et d'éternuements à répétition. Leur apprenant qu'elle n'a quasiment pas d'expérience des produits, ils lui reprochent alors que « *depuis quatre jours (elle) tape* plein de trucs* » et ne « *(se) pose pas de question* », et soulignent que c'est pour cette raison que « *ça se passe mal* ». Cette réflexion fait écho à celle d'un autre ami du camping, avant le teknival, qui l'a laissée sans voix. Alors qu'il lui parlait des risques liés à l'usage de cocaïne et qu'elle a répondu « *c'est pas grave* », il lui a rétorqué « *ah mais pour toi rien n'est grave, qu'est-ce qu'il t'est arrivé pour que tu dises un truc pareil ?* ».

C'est un déclic : dès les jours suivants, elle se renseigne sur les produits auprès de ses amis²⁴⁵. Sur le trajet du retour, avec la descente* de plusieurs jours de consommation et un « *petit bout de trip* », les mêmes sensations qu'avec le cannabis reviennent, mais passent en parlant avec une copine. Rassurée de voir qu'elle « *(peut) gérer* », elle reprendra par la suite des moitiés ou quarts de buvard sans que les hallucinations et le mal être reviennent – mais restera « *méfiante* ».

Elle passe le mois d'août avec eux, continuant à consommer, puis rentre à St Etienne, ayant besoin de gagner de l'argent. Elle trouve un emploi dans une usine et prépare un voyage au

243 Au regard des pratiques de fractionnement*, « un peu » renvoie sans doute à un quart de buvard de LSD ou à un quart ou un demi comprimé d'ecstasy.

244 Groupe de chansons françaises humoristiques.

245 Sa réaction laisse aussi penser qu'elle réalise qu'elle n'était pas encore sortie de l'état d'esprit morbide de son adolescence.

Pérou avec son petit ami. A l'automne, elle commence une période d'un an et de demi de sortie chaque week-end en free-party avec son petit ami, son frère et sa belle-sœur. Elle y prend systématiquement, outre de l'alcool, différents produits « *mais beaucoup, beaucoup* », du vendredi soir chez l'un d'eux au dimanche soir. Aux ecstasys privilégiés, elle associe, à l'opportunité, cocaïne, amphétamines, LSD, et, pour la redescente le dimanche, rachacha* ou héroïne. En revanche, elle ne consomme « *rien la semaine, ça c'était un truc important pour (elle)* », moins sans doute pour éviter les incidences sur son travail que pour contrôler sa pratique. D'ailleurs, observant son appétence pour la cocaïne, elle ne la prend pas en free base*, craignant de ne pas gérer sa consommation. Elle n'expérimentera jamais l'injection non plus.

Au fil du temps, elle fait quelques connaissances et apprend « *à aimer l'univers un peu, à aimer la musique* » de free-party. Néanmoins, si elle aime toujours le *breakcore*, avec le recul elle pense qu'elle appréciait la *hardtek* seulement parce qu'elle avait pris des produits. En 2002, alors qu'elle a pris « *des trips, des gélules de MD, du speed* », une femme jalouse « *(lui) prend la tête méchamment* » car Armelle a parlé à son compagnon. Dans les minutes qui suivent, elle se retrouve dans un état d'« *incohérence totale* » (« *j'ai débloqué « rouge, rouge, non, vert* »), et en larmes – état dont elle ne se rappelle pas mais qu'on lui a raconté. Sa belle-sœur la calme avec de la rachacha*. Elle explique cet événement par son abus des produits ce soir-là mais surtout par l'attitude de la femme, n'étant pas la première à être très perturbée après avoir discuté avec elle. Par la suite, elle aura toujours sur elle du Lysanxia® au cas où elle fait un bad trip.

Quelques temps après, lors d'une autre fête, avec un ami, ils prennent chacun sept comprimés²⁴⁶ d'ecstasy avant de ressentir les effets. Mais deux personnes auxquelles ils en ont revendu un chacun, reviennent les remercier de la qualité. Ceci lui « *fait prendre conscience quand même qu'(elle) y (va) peut être un peu fort* ». Fin 2002-début 2003, elle n'est « *pas en forme du tout* », anxieuse quant à son avenir professionnel et prend régulièrement des médicaments psychotropes.

- Période significative 3. Arrêt de tout usage de produits, puis usage pluri hebdomadaire puis quotidien de cocaïne (5 mois, 23 ans)

Elle part avec son compagnon pendant cinq mois au Pérou, puis en Bolivie. Les trois premiers mois au Pérou, ils ne consomment aucun produit. Ils ont l'occasion d'expérimenter l'ayahuasca* dans un centre de soins près de Taraputo, avec d'autres occidentaux

246 Généralement, les personnes prennent entre un et deux comprimés, selon les dosages et la prise ou pas d'autres produits.

dépendants à l'héroïne ou à la cocaïne²⁴⁷. Mais, plusieurs éléments la font douter du sérieux de ce centre et suscitent sa méfiance, et, à ce moment-là, elle n'a « *pas envie de voir tous (ses) démons* ». Aussi, elle absorbe le liquide mais « *bloque* » les effets et ne ressent effectivement rien – contrairement à son compagnon.

Durant les deux mois en Bolivie, face à l'opportunité d'une cocaïne de qualité bien supérieure à celle qu'ils prennent en France pour un prix modique, ils en prennent régulièrement pendant un mois. Le deuxième mois, ils en prennent quotidiennement et dans des quantités bien plus élevées que d'ordinaire (« *des diagonales de skeud (CD)* »). La veille de leur retour en France, ils rencontrent une française, injectrice de cocaïne, qui raconte son histoire à Armelle ; celle-ci en retient que l'usage a été « *une béquille* » pour elle, « *sans ça elle aurait pas survécu, elle se serait flinguée avant* ». Quelques semaines plus tard, lorsque Armelle lui rend visite à Paris, elle trouve sur la table plusieurs traces d'un produit qu'elle prend pour de la cocaïne. Mais la femme lui apprend que c'est de l'héroïne blanche et que ce n'est « *pas pour (elle)* », moins parce qu'elles sont prévues pour d'autres personnes, que pour lui signifier qu'elle ne veut qu'elle en prenne.

De retour en France, elle a le sentiment que ce voyage lui a fait un « *bien fou* », bien qu'elle revienne fatiguée et amaigrie : ça lui a « *apporté énormément d'énergie d'être partie* », elle a « *décidé de vivre* ».

- Période significative 3. Usage hebdomadaire de stimulants en free parties et concerts punk, en moindre quantité qu'auparavant (24 à 26 ans)

Durant l'été, elle reprend les consommations de produits et les sorties chaque week-end en free parties avec son compagnon, son frère, sa belle-sœur, et des amis de ces derniers. A cette période, elle apprend la mort de son ami du collège, liée à son usage d'héroïne (une overdose ? un produit frelaté ?) : cette nouvelle renforce sa décision de « *vivre* ». Elle diminue un peu son niveau d'usage : elle associe toujours plusieurs produits, mais fait attention à espacer les prises, réduisant ainsi les quantités. Les premiers mois, elle « *boycotte* » la cocaïne au regard de sa cherté et de sa mauvaise qualité en France, puis en reprend une consommation. En septembre, elle retrouve un emploi et s'inscrit en formation de conseillère conjugale et familiale.

A partir de 2004, ses sorties en free parties diminuent, puis se restreignent aux vacances scolaires « *parce qu'(elle n'a) pas envie de planter (ses) études* ». Elle quitte son compagnon dont l'inactivité professionnelle et dans les tâches domestiques, ainsi que l'usage abusif de cannabis lui donnent « *le sentiment d'être avec quelqu'un de mort* ». Cette année-là, elle

247 Il s'agit sans doute du centre fondé par Jacques Mabit. La thérapeutique croise pratiques de jeûne, usages et rituels indiens, et approches psychothérapeutiques européennes (MABIT J., 2001).

« *rencontre les scènes punks* ». Elle souligne que dans ces concerts, « *tu limites* » puisque ne sont disponibles que l'alcool, du cannabis et des amphétamines, et que la soirée finit à 2h. Ayant aussi moins « *envie de (se) décalquer vraiment tout le temps* », sa consommation tend à se restreindre à l'alcool et à la cocaïne. Elle consomme de la cocaïne chaque week-end en free-party, concert ou soirées techno en salle. Parallèlement, elle s'investit dans quelques « *actions* » politiques – avec des militants anarchistes vraisemblablement - qu'elle ne détaille pas. Elle les cesse fin 2004, lorsqu'elle rencontre un nouveau compagnon, P..

P. prend alors environ 2g par jour d'héroïne par voie nasale, une consommation initiée pour des douleurs dues à une maladie. Il a la garde de ses deux enfants et travaille. Bientôt elle apprend qu'il est vendeur grossiste d'héroïne et de cocaïne ; une accessibilité qui lui évite de passer à l'intraveineuse mais n'empêche pas l'augmentation des quantités consommées – « *12g* » quotidiens en 2008. Pendant quelques mois, à plusieurs reprises, Armelle cache plusieurs kilos de cocaïne chez elle : sa consommation augmente un peu en quantités car le produit est moins coupé que d'ordinaire et gratuit. Si P. consomme de la cocaïne avec elle, il désapprouve qu'elle prenne de l'héroïne, même si c'est « *même pas tous les deux mois* », en retour de soirée, au petit matin. Armelle n'a aucune envie d'initier un usage régulier, ni n'a la sensation d'une appétence particulière pour l'héroïne.

- Période significative 5. Arrêt des sorties en rave et diminution progressive de l'usage (26 à 33 ans)

C'est semble-t-il à partir de 2005 qu'elle cesse progressivement les sorties en free partie. A ce moment-là, elle s'agace du caractère systématique de son usage de cocaïne en soirée. De plus, tant qu'elle fait ses études, elle s'impose de ne pas consommer en semaine et « *il (peut) avoir des quantités énormes, des kilos, un meuj* ouvert, (elle) en (a) rien à cirer* ». Mais elle redoute que lorsqu'elle les aura terminées, elle « *bascule par rapport à la coke* », puisqu'elle en a toujours à disposition et ne la paye pas. En outre, elle est alors entourée de gens qui sniffent de la cocaïne et/ou de l'héroïne. Cette crainte se nourrit aussi du fait qu'à ce moment-là, son frère et sa belle-sœur viennent d'initier un traitement de substitution l'héroïne.

Par ailleurs, sa relation de couple se complique. Les premiers mois, elle « *(estimait) qu'(elle) avait pas à juger (la) consommation* » de son compagnon, étant donnée sa fonction antalgique, et qu'il « *assurait, il bossait, il s'occupait des enfants* ». Mais il a arrêté de travailler, a un rythme de vie décalé, tandis qu'elle travaille, fait ses études, gère les tâches domestiques et s'occupe plus des enfants que lui. Elle se rend compte aussi de ses mensonges et de ses fausses promesses et réalise, après la mort d'un « *minot* », de sa responsabilité dans des accidents ou des décès. Sous la pression d'Armelle, pendant un temps, il suit un traitement méthadone, lui cachant qu'il continue à consommer. Elle lui

« *trouve des rendez-vous* » pour un sevrage avec l'ayahuasca*, l'acupuncture ..., auxquels il ne se rend pas.

Pour se protéger du risque d'une élévation de sa consommation de cocaïne, sans doute aussi pour signifier à son compagnon qu'elle n'accepte plus sa consommation, elle aménage à Marseille pour faire sa 3^e année de formation. Pendant l'année, Armelle sort peu et voit P. tous les week-ends. Elle obtient son diplôme. Lors des vacances d'été (2006) qu'ils passent ensemble, elle mesure encore mieux combien la vie de son compagnon s'organise autour de l'héroïne. Comme il refuse d'arrêter, ils se séparent. Elle part au Brésil trois mois « *pour (se) décrocher de lui* ». Au retour, elle s'installe dans un squat à Marseille et trouve un poste de conseillère conjugale et familiale. Au squat, les consommations de produits sont fréquentes, voir systématiques le week-end ; mais elle privilégie les concerts punk où « *ça se défonce moins que dans les soirées technoïdes* ».

Après quelques mois, P. lui ayant fait croire qu'il a arrêté l'héroïne, ils se remettent ensemble ; puis se séparent de nouveau, quand elle apprend que c'est faux. Début 2008, juste avant qu'elle ne parte en voyage aux Philippines, il prend une peine de quatre ans de prison. A son retour, pendant un an, Armelle prend soin de lui : visites, lettres, mandats, et lui fait passer du cannabis. Durant cette période, elle va « *assez mal* », « *(fait) un peu n'importe quoi en terme d'alcool* », prend des produits sans en avoir vraiment envie, et manque plusieurs fois d'avoir des accidents de voiture. Réalisant que son ex compagnon la méprise, elle décide de rompre les liens ; ce qui l'affecte beaucoup. En juillet 2009, l'un de ses amis se suicide ; ils étaient « *à peu près dans le même état tous les deux sauf que lui il est passé à l'acte* ». Une semaine plus tard, lors d'un barbecue, une jeune femme décède suite à une hydrocution liée à l'usage de kétamine²⁴⁸ ; Armelle tente de la ranimer. Ces deux événements ponctuent une série, depuis deux ans, d'accidents, d'overdoses, d'hospitalisations en psychiatrie, de suicides dans son entourage plus ou moins proche d'usagers de produits illicites.

Mais ces événements « *(lui) ont mis un putain de boost* » et la décident à se détourner de l'usage pour s'intéresser à d'autres « *trucs* », car « *ça t'anesthésie politiquement, même si personnellement t'en as pas l'impression, même si t'as pas l'impression d'être dans un truc d'autodestruction* ». Elle décide de prendre soin d'elle, de rester « *consciente des réalités sociales* » et d'agir. Elle reste évasive, mais la référence au politique, sa fréquentation des concerts punks, ses liens avec des squats où les personnes consomment très peu, laissent

248 Armelle m'explique que la kétamine modifie le système de thermo-régulation du corps. La jeune femme vient de passer plusieurs heures « *en plein cagnard* » lorsque ses amis la jettent dans la piscine : son corps n'a pas le temps de s'adapter au changement de température.

penser que ces « trucs » sont des actions relatives à la lutte contre l'extrême droite et/ou à la défense des droits des personnes exclues.

Depuis, elle consomme essentiellement de l'alcool, sans forcément atteindre l'état d'ivresse et prend deux-trois fois par an, lors d'une fête, de petites quantités d'amphétamines, de LSD ou de MDMA, soulignant qu'elle supporte physiquement moins qu'avant. En 2011, elle a rencontré un nouveau compagnon, sportif, militant politique, fumeur de cannabis sauf en sa présence. Elle voyage en Colombie en partie seule ; elle y prend du yagé* dans un tout autre contexte qu'en 2003 au Pérou. Elle est « *bien entourée* », en confiance avec la famille chez laquelle elle vit depuis quelques semaines et qui l'a « *invitée* » à partager la boisson qu'ils prennent « *comme un remède* ». Depuis la première fois, elle a une « *autre maturité* » et elle a « *réglé des trucs* » - évoquant vraisemblablement le choc provoqué par la mort de son père. Elle « *(se) prend une claque quand même* », mais pendant et juste après les effets, elle se sent « *trop bien* ».

F) Jeanne

Jeanne, 29 ans, vient d'obtenir son diplôme d'assistante sociale. Elle a découvert les free parties en 2001 et définit son expérience comme « *néfaste* ».

Jeanne grandit à Draguignan (Var), avec ses parents et ses deux frères plus âgés. Son père, manipulateur radio hospitalier retraité, Bulgare, est arrivé en France à l'âge de 26 ans, où son frère avait déjà émigré pour ses études de médecine. Leur propre père était directeur de l'hôpital d'Etat où étaient soignés le président et les ministres (années 1950-60) et la famille était « *plus que dans la grande classe pour l'époque en Bulgarie* ». Son père s'étant lié d'amitié avec des médecins, Jeanne a « *grandi dans un environnement où (elle a) toujours eu des médecins autour d'(elle)* ». Sa mère, issue d'une famille de paysans catalans, a aussi émigré jeune en France ; elle est secrétaire administrative dans une mutuelle, à la retraite. L'un des frères de Jeanne est viticulteur, l'autre pompier.

Elle a « *appris à boire la vodka bien comme il faut* », à boire de grandes quantités d'alcool, en gérant la fréquence de telle sorte de ne pas être « *complètement torchado* » et de ne plus maîtriser ce qu'elle dit et fait. Elle relie cet apprentissage à une consommation culturelle de vodka dans la famille de son père et à l'activité de viticulteur de son frère. Durant d'adolescence, sa consommation d'alcool est circonscrite aux fêtes de famille. A 16 ans, elle connaît sa première ivresse avec ses cousins ; elle souligne que c'est la seule, hormis une autre 'accidentelle', 12 ans plus tard.

En seconde, Jeanne fume son premier joint moins par curiosité que pour « *faire comme les autres et pas passer pour une imbécile* ». Elle a en effet le sentiment de connaître cette expérience tardivement à ses pairs. Elle explique avoir reçu « *une éducation sévère, assez*

fermée et du coup la drogue et ce genre de choses (elle) en (a) entendu parler assez tard ». En fait, enfant, elle a assisté à la réaction de son père face à la consommation de cannabis de l'un de ses frères. Ce dernier ayant d'abord nié, leur père lui a imposé un test urinaire qui s'est révélé positif : le frère a dû se plier à des tests pendant six mois, et cesser sa consommation— qu'il a ensuite reprise.

Au début, elle fume du cannabis occasionnellement lors de soirées entre amis, « *avec un côté de jeunes un peu reggae* », et lors de week-ends à « *la campagne* », n'étant « *pas du genre à sortir en boîte* ». À 17 ans, elle entame une consommation quotidienne qui, à part une « *pause* » à 28 ans, n'a jamais cessé. Elle fume alors dès le matin et dans les entre cours, mais ne fait pas comme ses amis qui boivent « *beaucoup d'alcool toute la journée et en cours* ». Elle l'explique par le « *besoin d'avoir une notion de contrôle dans ce que (elle fait), même quand (elle) consomme (...) parce qu'(elle) supporte pas de (se) mettre minable devant les autres* ». Étant « *une élève pas mauvaise* », cette consommation n'est « *pas plus dérangeant(e) que ça* » dans sa scolarité ou sa « *manière d'être* ».

A 18 ans (2000), elle s'inscrit en Lettres à la faculté d'Aix en Provence et s'y installe dans son premier appartement. Après une enfance et une adolescence marquées par une éducation aimante mais très protectrice et contrainte par l'injonction parentale à « *l'excellence* » scolaire, elle découvre et apprécie d'être « *libre pour la première fois* ». Durant cette première année, sa consommation quotidienne de cannabis augmente de « *dix-quinze pétards* », à une vingtaine. A l'université, elle rencontre « *des gens beaucoup plus... différents, issus de la free (party)* », notamment M., avec laquelle elle noue bientôt « *une amitié un peu fusionnelle* ». Elles sont « *à l'opposé l'une de l'autre* » : Jeanne est « *assez sage* » et « *plutôt bonne élève* », M. est « *excessive* », « *à fleur de peau* », fait « *énormément de free* » et prend « *beaucoup d'ecstasy* », parfois les cours.

- Période significative 1. Usage occasionnel d'ecstasy et de cocaïne en free-party (19-21 ans)

Après quelques mois, en 2001, M. lui propose de venir en free-party. Jeanne accepte dans une quête « *d'expérience et d'aventure* », mais aussi parce que M. et ses amis « *(la) fascinent beaucoup* » car ils sont « *blessés des choses, par des histoires assez compliquées* ». Lors de cette première fois, elle est surtout « *impressionnée* » par les « *looks pas possibles, complètement défoncés* », l'ostentation de la vente et de l'usage de produits illicites, et la musique *hardcore* qui « *(la) tend énormément* ». Elle a le sentiment que ce n'est « *pas forcément (son) élément* » et ne se sentira jamais vraiment à l'aise dans ce « *milieu* ». Néanmoins, pendant un an et demi, jusqu'à ses 20 ans environ, elle s'y rend une à deux fois par mois. Elle prend de l'ecstasy, plus rarement, de la cocaïne. Elle n'apprécie pas son expérimentation des amphétamines qui la rendent « *agressive* ».

Un peu complexée à l'époque, sa hantise est « *que les gens aient à (la) gérer, la perte de contrôle c'est quelque chose (lui) fout les jetons* ». Au point que parfois, elle « *disait qu'elle prenait mais le mettait dans sa poche pour pas trop prendre comme (ses copains)* », prendre de moindres quantités. Cette crainte de perdre le contrôle de soi se traduit dans l'exclusion du LSD de sa pratique car « *c'est difficile après en terme de réflexion, de parler* » et une aversion pour la kétamine, « *plus dégradant* » que les stimulants, car ça rend « *complètement sucado*²⁴⁹, *ils se traînent, ils savent plus marcher* »²⁵⁰. Deux anecdotes au début de ses sorties en free-party révèlent que cette crainte s'alimente du sentiment de ne pas y être en sécurité, faute d'en maîtriser les codes et d'adhérer à ses valeurs (« *son élément* »). Un soir, elle essuie par inadvertance des traces de cocaïne en train de circuler sur une boîte de CD, offertes par un jeune homme : elle craint de « *se faire casser la gueule* » - ce qui n'est pas une réaction usuelle à ce type d'accident. Lors de son expérimentation des amphétamines, ayant refusé les avances allusives d'un homme, elle craint qu'il l'agresse ou abuse d'elle, profitant qu'elle soit 'sous' les effets du produit (cf. anecdote ci-dessus)²⁵¹.

Elle continue à passer la plupart de ses autres week-ends en famille ou avec d'autres amis, qui ne consomment d'autres produits que le cannabis et l'alcool. Au terme d'un an, il lui arrive parfois de prendre de l'ecstasy dans d'autres contextes que les free parties – sans doute des fêtes entre amis, au domicile de l'un d'eux. Elle a alors le sentiment que son rapport à l'usage évolue, qu'elle « *(commence) à être à la recherche du produit, quand (elle sortait) il fallait avoir un peu de produit* ».

- Période significative 2. Usage occasionnel d'ecstasy dans des soirées privées (21 à 23 ans)

Elle a réussi son DEUG de Lettres, mais ne se présente pas aux examens de licence. Elle ne relie pas particulièrement cet absentéisme, qui rompt avec sa bonne scolarité de l'enfance et de l'adolescence, à son usage de produits. Elle l'explique plus largement par « *une période assez cool* », d'insouciance, de découverte de l'autonomie, de sociabilité riche. Elle a rencontré un petit ami et part vivre avec lui à Orléans pendant un an – elle ne dit pas si elle y travaille ou étudie. Durant cette année, elle ne sort pas en free-party et prend quelques fois de l'ecstasy lors de fêtes avec son compagnon et des amis. Sa consommation de cannabis

249 Terme qui semble signifier « ensuqué ».

250 Cet état de difficulté à marcher, à parler, à interagir avec son environnement, est induit à certaines doses. Certains recherchent cet état, moins pour ces difficultés en tant que telles, que pour les sensations physiques et cognitives ; d'autres ont appris à connaître les dosages qui permettent de l'éviter ; d'autres encore vont plus loin en recherchant le k-hole*.

251 Cette agressivité a aussi pu être déclenchée par un sentiment d'incompréhension suite à une attitude de Jeanne qui aurait suscité de faux espoirs.

semble diminuer. A 23 ans, elle quitte son compagnon pour s'installer à Marseille et suivre la formation d'assistante sociale.

- Période significative 3. Usage hebdomadaire ou pluri-hebdomadaire de MDMA et de cocaïne en raves légales, bars musicaux et soirées privées électro (24 à 26 ans)

Elle sympathise avec d'autres élèves et s'aperçoit rapidement que nombre d'entre eux sont usagers de cannabis et, certains, de cocaïne ou d'ecstasy. Elle se lie d'amitié avec Ma., une jeune femme qui « *(lui) donne accès à une bande d'une vingtaine de copains* », qui sortent très souvent dans des *soirées électro**. Certains sont DJ's, ont « *accès beaucoup aux produits, et en (ont) toujours sur eux* ». Durant cette première année, elle sort donc régulièrement, parfois en semaine, avec ce groupe dans des bars, salles de concerts et soirées privées. Dans ces dernières « *un peu hype* », elle s'étonne du rapport décomplexé à l'usage de cocaïne chez des personnes qu'elle identifie comme étant de milieux aisés. Dans ces contextes, elle n'a pas le sentiment de ne pas être à sa place, y apprécie la musique « *un peu jazzy* » de ses copains DJ's, « *de la musique électro plus tranquille* » et « *beaucoup plus dansante* » qu'en free-party.

Dans ces soirées, outre l'alcool et le cannabis, elle prend du MDMA et/ou « *de la coke à tout va* ». Elle découvre que c'est le produit qu'elle « *préfère* » car, même à hautes doses, il perturbe peu sa capacité à « *pouvoir tenir une conversation* ». Sa disponibilité, le fait que « *c'est un produit qu'on se fait tourner* » et, probablement, le phénomène d'accoutumance font qu'elle en vient à en prendre de grandes quantités au cours d'une session, parfois jusqu'à l'écoeurement. A cette période elle expérimente le LSD, dans un appartement, avec trois personnes de sa formation. Elle trouve l'expérience trop éprouvante et pense qu'elle « *aurait été vachement plus drôle* » avec d'autres copains. « *Surtout* » le lendemain, elle a « *un peu honte* » lorsque encore en redescende*, elle visite son frère, sa belle-sœur et sa nièce née dans la nuit.

Dans ce groupe, elle « *tombe follement amoureuse* » d'un « *très beau garçon* », DJ et apprenant le tatouage, avec lequel elle va vivre une histoire pendant près de 4 ans. Revendeur de cocaïne et d'ecstasy, il a des consommations « *excessives tous les week-ends* » de ces deux produits (« *5g de cocaïne dans la soirée* »), d'alcool, de cannabis. A l'époque, elle est « *vraiment fascinée (par lui)* », car c'est « *quelqu'un de très intelligent avec beaucoup de charisme* », mais aussi car, comme ses amis lors des free parties, il a une histoire douloureuse, ayant « *perdu son père* », ce qui le rend « *à fleur de peau* » et « *très excessif* ». Lorsqu'elle se met en couple avec lui, au début de la deuxième année, sa propre consommation augmente et elle fréquente le « *milieu* » du tatouage « *énormément* ».

Au cours de la deuxième année de formation (2008-2009)²⁵², elle fait son stage dans un CSST* rattaché à un hôpital psychiatrique. Elle est particulièrement touchée par l'état de détresse physique et psychique des patients, découvrant un versant de l'usage de produits illicites qu'elle ignorait. Durant l'été, elle s'installe avec son compagnon dans un village situé à une trentaine de kilomètres de Marseille. N'ayant pas le permis de conduire, Jeanne préférerait rester à Marseille le temps de faire sa 3^e année, puis s'est pliée à son avis. Disposant d'un jardin et plus isolés, ils sortent moins et consomment souvent chez eux, de la cocaïne ou du MDMA, plus rarement des champignons hallucinogènes, avec des amis ou en tête à tête, parfois en semaine. Ils font également pousser du cannabis puisqu'ils sont « *de gros fumeurs et à un moment donné c'était couillon de pas le faire pour des questions financières, pratiques* » ; ils en revendent un peu à leurs amis. Cette accessibilité accrue met Jeanne en difficulté pour gérer sa consommation de cannabis, qui effectivement augmente.

- Période significative 4. Élévation de l'usage quotidien de cannabis et passage à l'usage quasi quotidien, parfois solitaire, de MDMA et de cocaïne (quelques mois, 26 ans)

Arrive la rentrée et pour se rendre à son école, Jeanne « *(part) à 6h à pied pour aller prendre (son) train, pour avoir le cours à 9h, puis le soir repartir prendre le bus, le train, rentrer chez (elle) à 9h du soir, avoir un semblant de vie, faire à manger, le ménage, (se) coucher à 2h, repartir* ». Dans ce contexte, elle trouve ses « *seuls moments de détente* » dans la consommation de cannabis : elle fume « *énormément* » durant la journée et surtout le soir. Au fil des mois, elle a la sensation de ne « *jamais avoir de sas* » et s'épuise. En outre, elle est « *malheureuse* » dans son couple, c'est « *compliqué* » avec son compagnon. Elle qualifie leur relation de « *fusionnelle* » : elle peine à s'affirmer face à lui, « *issu de la pub donc avec une capacité à manipuler les mots, la parole, l'argumentaire* ». Elle « *(commence) à plonger, à ne plus être souriante, agréable, et à (ne plus) avoir envie* ». Le mal être et le sentiment d'emprise sont d'autant plus grands qu'elle voit peu ses amis et que ceux de son compagnon et ses clients sont souvent présents le soir, moment de consommation des stimulants.

A un moment, « *la consommation (étant) le seul moment où (elle peut se) détendre vraiment* », elle se met à prendre du MDMA avec son compagnon certains soirs de semaine. Ceci semble lui permettre de retrouver des moments agréables, bien qu'« *éphémères* » avec lui (« *tu t'aimes le soir, tu te détestes le lendemain* »). Elle est de plus en plus fatiguée, devient anxieuse, agressive et maigrit beaucoup (elle perd 14kg en un an et demi). Bientôt elle manque les cours. Au bout de six mois, elle arrête sa formation car « *c'est du n'importe quoi* », sa consommation de joints augmente à trente par jour. Son usage de cocaïne devient

252 La chronologie est imprécise mais certaines indications de temps et l'utilisation du terme « CSST* », devenus « CSAPA* » en 2010, font penser que ce stage a eu lieu lors de sa première ou deuxième année de formation.

quasi quotidien et s'élève parfois à 5g : il lui arrive d'en prendre seule dans l'après-midi, de faire deux traces au lieu d'une. Sa relation de couple devient « *explosive* ». Elle est « *triste tout le temps, (n'a) absolument plus confiance en rien, surtout pas en (elle)* » et, si depuis petite, elle a « *toujours cassé (ses) affaires* » dans des moments de colère, elle devient capable de « *casser les portes à la maison, (de) foutre des coups de tronche* ». Entre « *la relation toxique* » avec son compagnon, ses consommations élevées et le désinvestissement de sa scolarité, le changement de sa personnalité et de son corps, elle a le sentiment de « *(se) perdre* ».

Ainsi, peu à peu elle remet en question la place que prennent la consommation, les amis et les clients de son compagnon dans leur vie de couple. De plus, à cette période elle s'aperçoit qu'elle ressent le *craving** et une anxiété lorsqu'en fin de soirée il n'y a plus de cocaïne, puis dès que les quantités diminuent. Cette évolution du regard sur son couple et sur l'usage génère de nouveaux conflits avec son compagnon. Durant cette période, elle cache son niveau d'usage à ses amis qu'elle voit peu, car ils n'apprécient pas son compagnon. Il lui semble absurde de leur demander de l'aide, de « *demander à des gens qui tapent de la cocaïne, même (ses) amis, de venir (lui) dire « fais attention... »* ». D'autant qu'ils n'auraient pas intérêt à ce qu'elle cesse de faire pousser du cannabis.

- Période significative 5. Arrêt de tout usage de produits (quelques mois, 26 ans)

Elle souligne que c'est de son propre chef qu'au printemps 2010, elle demande une « *mise à l'abri* » dans une clinique spécialisée, auprès d'amis de ses parents qui y travaillent. Elle veut « *se reposer* » et il n'est « *pas possible pour (elle) d'arrêter de fumer alors qu'(elle a) un kilo d'herbe qui pousse tous les mois à la maison* ». Elle a « *envie de retrouver la possibilité de dire « non, pas maintenant »* » lorsqu'on lui propose un produit, comme il lui arrivait de le faire en free-party. Elle investit aussi cette prise en charge comme une stratégie de « *(sortie) de cet environnement-là, de cette relation toxique* » avec son compagnon, l'aidant à le quitter. Ce n'est qu'« *une fois à l'intérieur* » qu'elle accepte que les amis de ses parents les avertissent, elle a « *besoin qu'ils (la) lâchent un peu* » et aspire à se retrouver avec elle-même. C'est aussi une manière de signifier à ses parents « *très inquiets, très protecteurs, très présents* », qu'elle est « *pas complètement à la ramasse* ».

Au bout de dix jours, elle demande à cesser son traitement au Tersian® car elle « *n'arrive plus à parler* ». Elle est « *sage* », ne touche pas aux produits que lui offrent d'autres patients. Cette cure lui fait « *du bien* » et, à la sortie, elle a le sentiment que l'abstinence, le repos, la réflexion l'ont « *rendue plus forte par rapport à la consommation* ». Mais elle en évoque aussi les aspects douloureux : les effets du médicament qui altèrent sa lucidité et ses capacités de communication, « *le regard des gens (qui n'est pas facile)* », le fait de n'être qu'une patiente anonyme, confondue avec d'autres patients bien plus abîmés qu'elle par

l'usage, « *(faisant) la queue pour prendre son médicament avant de retourner dans (sa) chambre* ». L'expérience a été suffisamment honteuse pour constituer « *un garde-fou* », quelque chose qu'elle « *ne veut pas revivre* ». Elle lui a permis de bifurquer dans sa trajectoire d'usage: « *pour pas aller plus loin, il a fallu qu'(elle) passe par ça* ».

- Période significative 6. Usage quotidien de cannabis et usage occasionnel de stimulants en soirées privées et concerts (27 à 29 ans)

Jeanne retourne vivre chez elle et, peu après, recommence à fumer du cannabis. Bientôt, la situation « *explose* » avec son compagnon: elle réussit à se faire quitter en étant odieuse avec lui. La séparation est « *hyper violente* ». Pour se changer les idées, elle part travailler les deux mois d'été au Maroc dans un riyad que possède un couple d'amis à ses parents. Elle part sans cannabis et sans l'idée d'en acheter sur place au vu des risques, mais aussi parce que c'est « *pas plus mal* » de faire une autre pause dans sa consommation. Elle « *déguste* » un seul joint avec un collègue de travail et retrouve « *le plaisir rituel du pétard* », qu'elle avait perdu dans son usage compulsif.

En septembre 2011, elle prend une colocation à Marseille, se réinscrit en 3^e année d'assistante sociale et recommence à sortir avec ses amis dans des soirées électro. Durant la période des cours, il lui arrive de rentrer chez elle entre midi et deux pour fumer un pétard, mais durant son stage elle ne fume que le soir. Elle rencontre un nouveau compagnon, médecin, très sportif. Celui-ci ne prend pas de produits psychoactifs illicites et tient un discours « *un peu rabat joie* » sur les personnes qui en consomment. Lors de week-ends passés avec lui, Jeanne s'aperçoit bientôt qu'elle ne fume pas de cannabis, pour ne pas être dans un état de conscience trop différent. De fait, les quelques mois passés avec lui l'aident à mieux gérer son niveau de consommation selon les circonstances.

Jeanne s'occupe pendant plusieurs mois de sa tante, en soins palliatifs à domicile. Un soir, où « *épuisée* » après quatre jours « *passés à son chevet* », elle sort avec son compagnon et ses amis dans un concert, elle boit un « *verre de trop* » et se retrouve dans un état d'ivresse tel qu'elle ne s'en rappelle pas. Si elle est totalement euphorique, elle reste convenable avec son entourage. En revanche, lorsqu'elle se retrouve seule avec son compagnon, elle « *déraille complètement* » : elle n'est « *carrément pas cool* » et l'insulte, « *un truc qui ne (lui) arrive jamais parce que (elle est) une pâte, (elle est) une fille hyper gentille* ». Elle explique ce brusque changement de conduite par son désir que son compagnon reconnaisse « *ce qu'(elle) est* ». Ils se séparent après cet épisode.

Depuis deux ans, ses prises de cocaïne et de MDMA ont nettement diminué en quantités et en fréquence : au jour de l'entretien, sa dernière prise de cocaïne date de trois mois en arrière. Elle est capable d'en garder plusieurs semaines chez elle sans en prendre, ni avoir envie d'en prendre « *chose qui (lui) serait jamais arrivé auparavant* ». Elle n'a « *plus envie de*

(consommer) dans des soirées enfermées dans les appartements avec des gens, dans des trucs électro qui (l')emmerdent » et veut en faire quelque chose de ponctuel « où les conditions soient réunies ».

Elle fume quotidiennement trois à six joints, surtout le soir, et, pendant les vacances ou le week-end, parfois l'après-midi, plus rarement, le matin. « *De toutes les dépendances, c'est quand même celle à la fumette qui est la plus difficile pour (elle) et celle qui (lui) a le plus fait de mal* ». Même si elle sait s'abstenir de fumer, notamment lors de week-ends chez ses parents, ne pas avoir la possibilité immédiate de le faire est encore source d'anxiété. Elle vit ce besoin d'avoir sans cesse du cannabis à disposition comme une « *aliénation, très désagréable parce que du coup (elle) est vulnérable* » au surgissement d'un mal être que susciterait la frustration. Ainsi, elle souhaite passer à un usage occasionnel, quotidien seulement pendant les vacances, de crainte « *un jour de décompenser* » et parce que « *c'est quand même assez violent d'être saisi par quelque chose en permanence* ».

Une semaine avant l'entretien (juillet 2012), Jeanne a obtenu son diplôme.

G) Mickaël

Mickaël, 27 ans, est étudiant moniteur éducateur. Il a été initié en 2002 à la free-party et il définit son expérience comme « *néfaste* ».

Mickaël ne parle pas d'«*état d'esprit*», mais il a tendance dans son récit à insister sur les trois épisodes d'usage revente qu'il a vécu et les deux périodes de sorties en free parties, et à sous-évoquer les périodes intermédiaires qui apparaissent pourtant comme des étapes à part entière.

Mickaël est initié à 12 ans au cannabis par sa cousine, le beau-frère de celle-ci et sa petite amie. Il « *se sent bien* » et ne craint pas que ses parents s'en aperçoivent car « *dans la famille (l'usage de produits illicites) c'est pas trop tabou non plus* ». En effet, ses parents en discutent souvent avec leurs quatre enfants dans une démarche de « *prévention* », en évoquant les expériences toxicomaniaques de certains membres de la famille. La même année, il expérimente sa première ivresse alcoolique. De ses 12 ans à ses 15 ans, le week-end il consomme du cannabis et, souvent abusivement, de l'alcool, avec sa cousine, ses cousins, ou avec T., son meilleur ami, et des amis du collège. Comme il veut entrer en internat au Lycée agricole de Valabre (Bouches-du-Rhône), il redouble sa 3^e car il n'a pas le niveau suffisant. Au cours de cette année, il fume parfois du cannabis entre les cours avec ses amis.

- Période significative 1. Usage quotidien de cannabis et d'alcool (16-17 ans)

Lorsqu'il arrive à Valabre, il se réjouit de se retrouver enfin avec des personnes qui partagent ses goûts culturels. Sa consommation de cannabis, en joints et bientôt aussi en bongs, avec

deux garçons dont il est devenu inséparable, devient quotidienne, du matin jusque tard dans la nuit. Les effets du cannabis lui permettent de ne plus penser à son léger surpoids et de ne plus en être « *très complexé* » notamment dans ses relations aux filles. Il boit de l'alcool « *quasiment tous les soirs* », notamment de la vodka. Sa consommation de cannabis qu'il définit comme abusive et la possibilité de se faire un peu d'argent, le décide à en revendre. Avec ces consommations et ces veilles répétées, il redouble son année.

Ses parents finissent par lui dire que sa consommation quotidienne de cannabis est problématique. Malgré leurs doutes, ils lui parlent de son activité de revente et des risques inhérents spécifiques seulement lorsqu'ils trouvent « *400g de shit* » sous son lit. Mickaël maintient que c'est seulement pour sa consommation personnelle et celle de ses amis. Ses parents ne le croient pas et inventent un stratagème qui le contraint à cesser la revente. Il arrête aussi car il a « *déçu* » sa mère et que « *là c'est quand même un gros clash* » avec ses parents.

Au cours des quatre derniers mois de sa deuxième seconde et du premier semestre de première (il a 16 ans), il sort parfois en free-party avec certains amis 'teufers' du lycée ; il y consomme uniquement de l'alcool et du cannabis. En effet, suite aux discussions avec ses parents, il a « *quand même pas mal d'appréhension* » par rapport aux « *drogues dures* ». En revanche, un cousin plus âgé, ancien raver, l'a familiarisé avec la possibilité d'un usage festif et peu préjudiciable, et, pour Mickaël, la free-party ressemble aux happenings psychédéliques qu'il aurait aimé vivre.

Au milieu de l'année de première, un mercredi soir, il expérimente la « *métamphétamine* » avec des amis teufers, car celui qui l'amène suggère que c'est un produit rare aux effets spécifiques. Se définissant comme un « *gros dormeur* », il est « *impressionné* » par sa volubilité toute la nuit et par son insomnie pendant deux nuits d'affilée²⁵³. Lorsque quelques semaines plus tard, il expérimente la cocaïne pendant un cours, il est surtout déçu des effets.

- Période significative 2. Usage quotidien de cannabis et usage de stimulants et de LSD en free-party et discothèque (17-20 ans)

Dans les derniers mois de première, il sort très irrégulièrement en free-party où il consomme « *beaucoup de LSD, pas mal de MDMA* », ou en discothèque avec son ami T., où il prend des ecstasys. Sa consommation de cocaïne devient fréquente le week-end car il s'aperçoit qu'elle lui permet de perdre du poids, et donc d'avoir « *confiance en lui* » et de « *(commencer) à avoir des copines* ». Il évoque un rapport ambivalent à la free-party : il en apprécie « *la*

253 Cette durée des effets peut laisser penser qu'il s'agit vraiment de métamphétamine, pourtant rare dans le milieu festif techno (COSTES J.-M. (dir., 2010). Ou bien il s'agit simplement d'amphétamines, mais comme c'est une première fois, le produit est particulièrement agissant.

liberté », « *la convivialité* », son contexte « *en forêt* » mais n'en aime pas la musique – sauf lorsqu'il a consommé.

Avec ses deux amis du lycée, il cesse la consommation de cannabis en bong car ils s'inquiètent des conséquences pour la santé. Leur consommation de joints augmente d'autant. De nouveau, le redoublement lui est proposé ; Mickaël préfère arrêter le lycée. Par la suite, il cesse de sortir en free-party et jamais sur son initiative ; il continue à sortir en discothèque. Durant l'été, il travaille comme animateur dans les centres aérés ; l'argent gagné lui évite de reprendre la revente de cannabis.

Quelques mois plus tard, à 19 ans, il débute une formation pour adultes pour devenir paysagiste. Il poursuit une consommation quotidienne de cannabis, y compris dans les entre-cours, et débute une consommation régulière de cocaïne lors des apéritifs de fin de journée avec d'autres élèves. Il rencontre alors sa « *première vraie relation amoureuse* ». « *(Devenant) hyper jaloux avec elle dès qu'(il a) bu* » de l'alcool, pendant six mois, il arrête d'en boire. Déçu du métier de paysagiste, il cesse la formation ; s'ensuit une période de désœuvrement de six mois, durant laquelle il fume beaucoup de cannabis, notamment avec l'ex-compagnon de sa cousine.

- Période significative 3. Usage quotidien de cannabis et reprise de sa revente, puis revente et usage quotidien de cocaïne (20-22 ans)

Bientôt il accepte la proposition de celui-ci de vendre du cannabis avec lui, cette fois par kilo – et non par centaines de grammes comme lors de la première période. Quelques semaines avant l'été, il accepte sa seconde proposition de revendre de la cocaïne, que lui fournit son oncle. Trouvant que « *sa coke c'était un truc de fou* » en terme de qualité, Mickaël accepte, moins par appât du gain, que pour « *(en) avoir gratuitement* ». Dans les premiers mois, cette consommation reste circonscrite aux soirées du week-end, dans les bars, les restaurants et les boîtes de nuit. Mickaël découvre le free-base*, mais ne l'expérimente pas car il craint d'entrer dans un usage de dépendance. Durant l'été, il retravaille comme animateur; à la rentrée, il continue les mercredis et pendant les vacances scolaires. Il réduit sa consommation de cannabis du soir car elle n'est pas compatible avec son travail.

Pendant presque deux ans, il cumule cette pratique d'usage-revente de cocaïne et son travail d'animateur. Au fil du temps, sa consommation de cocaïne passe de 15g à deux par semaine la première année, à « *3-4 grammes dans la nuit* » par personne et quotidiennement au cours du second été. Mais les bénéfices financiers, physiques et psychosociaux qu'il retire de cette pratique lui donnent le sentiment « *de contrôler tout* », d'autant que l'usage compulsif de cocaïne ne fait pas partie des savoirs sur les produits acquis via sa famille. Mais au cours du second été, il commence aussi à en voir les préjudices physiques et psychiques. Après la rentrée, son absentéisme régulier de son nouveau poste d'assistant de vie scolaire (AVS) finit

par lui poser un problème déontologique, puisque l'enfant qu'il suit "*(fait) bordel* » dans la classe lorsqu'il n'est pas là. C'est un épisode d'épuisement total qui déclenche la décision d'arrêter, « *plus par rapport aux conséquences sur les autres* » puisqu'il ne s'est « *jamais beaucoup aimé* ». Ils finissent par ne plus se voir avec son associé : cette baisse d'accessibilité du produit aide Mickaël à réduire sa consommation.

- Période significative 3. Polyusage en free-parties et soirées privées, usage revente de MDMA (23-25 ans)

Quelques mois plus tard (au printemps ?), Mickaël a 23 ans, lorsque son meilleur ami T. lui propose une colocation. Expliquant la période précédente, il confie alors à ses parents sa crainte que l'activité de revente de cocaïne de T. ne l'entraîne de nouveau dans un usage abusif. Ceux-ci l'assurant de leur soutien en cas de « *souci* », il accepte la colocation. Effectivement, il reprend un usage de cocaïne avec son ami T. « *tous les week-ends* », consommant 5g à deux par semaine. Mais, il ne reprend pas la revente et s'il lui arrive de consommer en semaine, il évite pour pouvoir travailler le lendemain. Sa consommation de cannabis diminue à deux joints le soir.

Quelques temps après l'aménagement, il alterne de nouveau les sorties, moins fréquentes que dans la première période, en discothèques avec T. et en free parties avec Ma., sa nouvelle voisine et les amis de Ma.. En free-party, s'il privilégie le LSD, pour ses effets perceptifs et sur le ressenti de la musique, il consomme d'autres produits « *en fonction de ce qu'on (lui) proposait* », sauf l'héroïne car « *sur (sa) famille ça a fait beaucoup de dégâts* ». Il sort de moins en moins en discothèque et consomme parfois des stimulants lors de soirées chez sa voisine Ma. et avec d'autres amis. Comme il leur dit ne pas aimer la musique de free-party, ceux-ci lui reprochent de n'y venir que « *parce qu'(il) aime consommer* ». Pour lui, ces récriminations s'inspirent aussi de sa tendance à l'usage compulsif que ses amis s'efforcent de réguler. Lors d'une soirée chez Ma., il expérimente la kétamine, qu'il n'apprécie pas car « *ça (l')épuise* » et, sans doute, car il a été « *impressionné* » par la chute brutale d'un ami, marin pompier, fort physiquement, qui venait d'en consommer. Une autre soirée, il expérimente le free base avec celui-ci : n'ayant pas ressenti de « *flash* », il relativise le risque d'usage compulsif et depuis il en prend en espaçant les prises de plusieurs mois.

Lors du deuxième été de colocation, il cesse de travailler dans l'animation et s'inscrit à la préparation de la formation de moniteur-éducateur. Son ami T. se lance dans la revente de MDMA, aidé de Mickaël. Pendant plus de deux mois, ils en ont une consommation quasiment quotidienne puisque « *c'est la fête tous les jours* » dans leur appartement. Comme si c'était une évidence, voire comme si ceci avait été anticipé, cette consommation cesse brutalement à la rentrée. Son colocataire partant en Australie, Mickaël retourne habiter chez ses parents, où pendant quelques mois, il lui arrive de « *(passer) la nuit dans (sa) chambre à taper (un gramme de) coke et à finir le vin à (son) père* ».

Au cours de l'année scolaire 2010-2011, Mickaël suit sa préparation à la formation, où il rencontre une nouvelle petite amie qui ne consomme alors pas de produits illicites. Il restreint sa consommation de cannabis aux soirées et aux week-ends, et celle de cocaïne et de MDMA aux moments festifs. Il entre en formation en septembre 2011 et aménage avec sa petite amie. Si elle tolère qu'il prenne d'autres produits illicites que le cannabis, il craint qu'elle le perçoive comme « *un toxicomane, (...) (qui ne peut) rien faire d'autre de la journée* ». Cette préoccupation s'alimente, à la fois, de sa prise de conscience d'une envie compulsive de consommer de la cocaïne dès qu'il a bu de l'alcool, et d'un souci de réciprocité de l'engagement dans son couple et de satisfaire les attentes de son amoureuse à prendre soin de lui. Au fil des mois, il diminue donc sa fréquence de consommation.

Au jour de l'entretien, il fume un joint chaque soir, parfois seulement la moitié. Il ne veut pas cesser cette consommation puisqu'il n'en constate pas de dommages et parce qu'il la définit comme un trait de son identité (« *je me suis toujours considéré comme fumeur* »). Par contre, sa consommation quotidienne d'alcool le dérange, tant par sa régularité que par le nombre d'unités ingérées ; il explique cette habitude par la socialisation familiale à l'alcoolisation et par la diminution de sa consommation de cannabis. Il prend de la cocaïne une à deux fois par mois lors de soirées en appartement avec son ami T. ou lors de fêtes, ou encore du MDMA dans des fêtes entre amis.

H) Coralie

Coralie, 26 ans, est étudiante infirmière. Elle a découvert la free-party en 2004 et définit son expérience comme « bénéfique ». Depuis 4 ans, elle est bénévole au sein d'une association de réduction des risques qui intervient dans ces fêtes.

Coralie grandit à Gap avec ses parents et sa petite sœur. Elle commence à boire de l'alcool le week-end avec ses amis à l'âge de 14 ans dans une recherche d'ivresse (« *l'alcool coulait à flots* »). Elle fume sa première cigarette à 15 ans, puis son premier joint à 16 ans. A partir de la seconde, elle fume du cannabis quotidiennement, dès le matin et pendant la journée de cours. Elle redouble et veut arrêter le lycée pour faire une école de cirque (elle s'initie à la jonglerie et au craché de feu) ; mes ses parents s'y opposent. Durant sa deuxième seconde, elle fume cinq à six bonges* par jour pendant six mois, jusqu'à ce qu'une pneumonie la contraigne à cesser de fumer pendant deux mois ; elle reprendra ensuite la consommation de cannabis en joints uniquement.

En première, elle revend pendant quelques mois du cannabis à ses amis pour financer sa consommation onéreuse. Lorsque ses parents trouvent et lui confisquent le cannabis et l'argent et qu'ensuite son fournisseur la menace, elle décide d'arrêter cette activité. Elle la

reprend en terminale, s'approvisionnant à Marseille ; elle cesse de nouveau au regard des risques de repérage par la police et car le nouveau revendeur marseillais n'a que 13 ans.

- Période significative 1. Une polyconsommation hebdomadaire voire plurihebdomadaire (17-21 ans)

En première, alors qu'elle a commencé à écouter de la musique électronique et du hardcore, elle est initiée au LSD par sa meilleure amie lors d'une rave légale où est diffusée de la musique de free-party, puis à la cocaïne par des amis du lycée lors d'une soirée en appartement. Ces expérimentations sont motivées par une curiosité née de l'usage du cannabis et alimentée par le visionnage de films traitant de l'usage de substances illicites.

Durant les années de première et de terminale, elle sort régulièrement en free-party, en stop avec sa meilleure amie ou en voiture avec ses amis du lycée. Mais elle consomme le plus souvent dans des soirées en appartement, puisqu'ils n'ont pas toujours de véhicule. Elle traîne aussi avec des « zonards », âgés de 25 à 50 ans, avec lesquels elle consomme essentiellement de l'alcool et du cannabis. Elle estime aujourd'hui qu'elle prenait beaucoup (« *se mettait la race* ») de LSD, de cocaïne et d'amphétamines, notamment parce qu'il lui arrivait d'en prendre en semaine.

Dans cette période de la seconde à la terminale, elle est « *déprimée* » et dans une logique de « *destruction* » - même si elle a « *foi dans le bonheur* ». En effet, depuis ses 14 ans, les relations avec ses parents sont « *très conflictuelles* » car ils ne « *reconnaissent* » pas ses désirs et ses choix identitaires, à commencer par le projet de faire une école de cirque. Ce manque de reconnaissance alimente un manque de confiance en elle et en ses amis et une faible affirmation de soi dans ses relations, qui se traduisent souvent par des bad trips et des états dépressifs, d'anxiété et de paranoïa lorsqu'elle prend du LSD ou des amphétamines. Elle connaît cependant de « *bonnes défonces* », notamment avec « *un carton [de LSD] en particulier* », dont elle est « *revenue de (l') expérience (en ayant) compris trop de trucs sur (elle), sur (ses) parents, sur la relation qu'(ils) avait, sur (sa) vie* ». Alors que l'expérience virait en bad trip, l'aide de son amie a permis qu'elle lui fasse « *du bien* ».

A 19 ans, elle rate son baccalauréat. Elle part avec « les zonards », dont l'un est son petit ami, au teknival du 15 août en Italie, avant une convention européenne de jonglage en Slovénie. Au teknival, une prise de LSD vire au bad trip*, dont elle met « *une semaine à redescendre* ». De retour en France, elle ressort quelques fois en free parties, mais « *ne savoure pas les prods* », car elle n'arrive pas à faire confiance à son entourage et parce qu'avec ces mauvais délires répétés avec les produits, elle est « *arrivée à un stade où c'était (dégoûtée) bahhh !* ». Elle part faire la saison d'hiver dans une station de ski (comme plongeuse), où elle cesse donc toute consommation de produits illicites pendant plusieurs mois, y compris de

cannabis « *parce que ça commençait à (la) rendre parano* ». Depuis, elle ne « *tire (qu') une latte* » occasionnellement en soirée.

Après cette première saison, elle passe son BAFA et sort pendant un an et demi avec un garçon qui faisait partie de la bande du lycée. Celui-ci cesse une consommation abusive de produits car Coralie ne consomme plus. Mais possessif et jaloux, il devient tyrannique ; lorsqu'il la frappe pour la deuxième fois, elle le quitte. Elle décide alors de « *vivre pour (elle), ni pour (ses) parents, ni pour un petit ami, ni pour une pote, ni pour un pote* ». Elle re-consomme « *très rarement* » des amphétamines ou de la cocaïne en soirées privées. A cette période apparemment (sans doute après cette relation puisqu'elle évoque "des rencontres entre temps"), elle vit des « *choses plus inacceptables* » que la jalousie et les coups de son ex petit ami, auxquelles elle fait référence en parlant d'un procès qui oppose une jeune femme et un homme et dans lequel elle est citée comme témoin.

Elle repart en saison d'hiver, où elle se fait « *de super potes* », avec lesquels « *ça a été un régal de consommer la coke* » parce qu'elle était « *dans une bonne ambiance en fait, (qu'elle) venait de larguer (son compagnon), (qu'elle) commençait à reconstruire un petit peu (sa) vie, à prendre confiance en (elle) aussi* ». De retour de cette seconde saison, elle sort avec un ancien copain du lycée pendant deux mois et discute beaucoup avec la mère de celui-ci. Cette « *maman qui cherchait à (l')écouter et à (la) comprendre* », bouddhiste, lui donne des clefs pour donner sens à ses expériences et transformer les plus douloureuses en ressources pour étayer son désir de vivre pour elle et éviter de refaire de « *mauvaises rencontres* ».

- Période significative 2 : usage de stimulants en free parties (22-26 ans)

A 22 ans, elle s'installe à Marseille pour passer le Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU). Elle sort tous les week-ends en free-party avec sa meilleure amie et ses amis, consommant principalement des amphétamines et « *très occasionnellement* » de la MD, et « *là (elle s'est) vraiment fait plaisir* ». Elle privilégie ces produits car ils lui permettent de « *profiter de la teuf* », de « *danser* », « *de pas être fatiguée* », « *de parler* ». Elle « *savoure plus (+)* » la consommation et son contexte par rapport à la première période. A deux reprises, elle tente de « *renouer avec le LSD* » ; mais les événements négatifs, non liés à l'usage, qui surviennent pendant la redescente, lui font conclure que ce n'est « *pas un produit pour (elle)* ». Elle s'engage comme bénévole dans une association de réduction des risques intervenant en free parties afin de devenir « *actrice* » de la fête et « *faire passer (son) expérience* ».

A 23 ans, elle rencontre un nouveau petit ami qui ne sort pas en free-party, mais a déjà fait quelques expériences avec la cocaïne et les champignons hallucinogènes. Elle craint qu'il « *la prenne un peu pour une arrachée* » et trouve « *toujours désagréable de se taper une redescente avec quelqu'un à côté qui est complètement clair* » le dimanche après-midi. En

outre, elle veut limiter les effets secondaires négatifs des amphétamines (mauvaise humeur, baisse de moral, agressivité en redescende*). Aussi, elle diminue fortement les quantités de MDMA et d'amphétamines consommées en free-party.

Quelques mois après leur rencontre, « *(s)on passé (lui) est revenu* » : elle est confrontée à un homme, à Gap, dans le cadre d'un procès qu'elle attend depuis quatre ans. Son témoignage, à propos d'un événement qu'elle ne détaille pas, vise à le punir de ce qu'il a fait à une jeune femme. L'évocation de « *choses plus inacceptables* » que la jalousie tyrannique et les coups de son ex-petit ami laissent penser que cet homme a été l'auteur de violences sexuelles sur cette femme et sur elle-même. La confrontation est très difficile pour elle. De plus, le lendemain, elle apprend que l'amie d'enfance atteinte d'une leucémie qu'elle venait également visiter, est décédée. Ces deux événements sont « *un choc émotionnel* » qu'elle relie aux épisodes d'alcoolisation excessive qu'elle a dans les mois suivants.

Un an plus tard le procès est annulé. Son niveau d'alcoolisation, bien que circonscrite aux temps festifs (le week-end, toujours entre amis), augmente alors beaucoup. En outre, son compagnon part à Dijon pendant plusieurs mois pour une formation, alors que, selon elle, celui-ci l'aide à gérer ses états d'âme. A cela s'ajoute le fait qu'elle se sent en difficulté pour préparer le concours d'entrée à l'école d'infirmières. Sa consommation devient quotidienne et ses états d'ivresse systématiques le week-end, et parfois en semaine. Alcoolisée, elle cherche souvent à se battre avec des hommes qui manquent de respect à ses copines ou à sa sœur. Elle se brouille avec des amis du fait d'« *un excès d'agressivité* ». Son compagnon finit par lui dire qu'il va la quitter si elle ne réduit pas sa consommation. Pour sauver sa relation amoureuse et parce qu'elle veut entrer à l'école d'infirmière, elle diminue petit à petit. Elle réussit le concours d'entrée et sa consommation diminue d'autant car la fête n'est conciliable ni avec les cours, ni avec la boxe dont elle vient de commencer la pratique.

Aujourd'hui, elle inscrit cet épisode d'alcoolisation abusive dans la continuité, à la fois, de la socialisation à l'usage de ce produit au sein de sa famille (repas quotidiens, usages festifs, culture de la vigne) et de ses propres épisodes d'alcoolisation importante à l'adolescence. Elle est toujours avec son petit ami, et en première année d'école d'infirmière. Elle continue à sortir occasionnellement en free-party, prenant modérément du MDMA, des amphétamines ou de la cocaïne, et intervient toujours comme bénévole de réduction des risques.

III. Transition. Une même attention aux aspects négatifs et délétères de l'usage

L'identification par les personnes d'*événements marquants* et de *périodes significatives* qui jalonnent leurs trajectoires d'usage permet de catégoriser quatre modes de structuration du récit de l'expérience, selon « la problématisation » (SOULET M.H., 2002) comme abusifs de certains épisodes d'usage. Vingt-trois personnes décrivent un ou des épisodes, plus ou moins durable(s) (quelques semaines, mois ou années) comme une « perte de contrôle du niveau d'usage » et les dommages sanitaires et/ou sociaux qu'elle a pu induire. D'autres épisodes relèvent d'une « perte de contrôle des effets » expliquée généralement par un niveau d'usage* trop élevé pour que ces effets soient supportables. Les deux personnes qui n'évoquent aucun épisode d'usage abusif (définition « nulle ») et les cinq qui décrivent uniquement un épisode de type « perte de contrôle des effets » décrivent, en revanche, ceux de type « perte de contrôle du niveau d'usage » qu'elles ont pu observer chez leurs pairs (cf. chapitre 3).

L'hétérogénéité des modalités d'usage auxquelles renvoient ces épisodes révèle des degrés d'acceptation individuels différents de l'éventualité que surviennent certains dommages et certains risques. En l'occurrence, l'inégalité des niveaux d'usage et, le cas échéant, de la gravité des dommages, à partir desquels elles décident de réduire les quantités et fréquences de consommation, voire à cesser celle d'un produit particulier, illustrent la diversité des manières de définir la place *acceptable donc envisageable pour soi* que prend et qu'est susceptible de prendre l'usage dans son existence. Les synthèses cliniques de cinq récits qui construisent une interprétation « bénéfique » de l'expérience, et de trois autres qui en construisent une interprétation « néfaste » confirment, à la fois, cette hétérogénéité des modalités d'usage et des dommages problématisés comme inacceptables, et une mise en exergue systématique par les personnes du fait que cette problématisation s'est en-suivie, à plus ou moins long terme, d'une diminution du niveau d'usage.

Or, en « organisant leur expérience » (JOSEPH I., 1998) autour de la problématisation d'un ou de plusieurs épisodes d'usage comme étant abusifs, plus « coûteux » (SOULET M.-H., 2002) que bénéfiques, et/ou en évoquant ceux vécus par d'autres, de l'évocation souvent spontanée des dommages qu'elles ont vécus – ayant moi-même rarement posé la question -, et de la mise en exergue des épisodes qui se sont suivis d'une diminution du niveau d'usage, les personnes suggèrent qu'elles tiennent particulièrement compte, dans leur interprétation de l'expérience, de la dimension délétère de l'usage et de ses possibles préjudices sur leurs relations affectives et l'accomplissement de leurs activités sociales. C'est également ce que l'on peut déduire du contraste entre, d'une part, l'évocation systématique des apprentissages sociaux de la régulation (cf. chapitre 3) et le souci des personnes de verbaliser la réflexivité

qui a motivé leurs choix et leurs changements de modalités d'usage, et, d'autre part, leur silence quant au rôle qu'ont pu jouer des professionnels de prévention, de réduction des risques ou de soin dans ces choix et ces changements. En effet, une seule personne interviewée (Jules) a évoqué spontanément ces acteurs, illustrant que les ravers parlent surtout du rôle de leurs pairs (HOAREAU E., 2005).

En d'autres termes, cette comparaison de la structuration des récits et des réactions aux épisodes d'usage abusif vérifie que les trois interprétations de l'expérience s'élaborent sur un rapport au stigmaté d'autant plus ambivalent (cf. transition 3) qu'il intègre systématiquement les préjudices avérés ou potentiels de l'usage de produits illicites. Ce faisant, toutes les personnes signifient implicitement au sociologue et aux éventuels lecteurs et auditeurs de son travail (CASTEL R., 1998), que l'analyse qu'elles font de ses incidences sur leur entrée dans l'âge adulte est irréductible à une opinion, à un positionnement normatif, mais résulte d'une distance critique vis-à-vis de leur pratique et d'un examen lucide de son ambivalence. Les différences dans l'interprétation de l'expérience ne s'expliquent donc pas par une attention inégale au potentiel délétère de l'usage et au risque qu'il perturbe ses relations sociales et l'accomplissement de ses rôles sociaux.

Reste que cette sensibilité partagée aux coûts de l'usage et l'engagement commun dans des catégories de pensée ambivalentes de l'expérience révèlent que les définitions « bénéfique » et « nulle » témoignent d'une relecture rétrospective de l'expérience accordant aujourd'hui plus de valeur aux faits qui ont suscité des affects joyeux, tandis que celle qui sous-tend la définition « néfaste » considère plus significatifs ceux qui ont suscité des affects tristes. Ainsi, le chapitre suivant analyse les variations des récits sur le plan de la mise en exergue des versants positif et négatif de l'expérience, afin de vérifier si les différentes interprétations s'élaborent sur des nuances dans le rapport ambivalent au stigmaté.

Chapitre 5. Variations dans l'expression du rapport au stigmaté

*« De toute évidence, les choses de la vie quotidienne ont des poids divers,
qui ne s'équilibrent que dans le souvenir. »*

E. JÜNGER

Les affects que suscite ou a suscité l'expérience sont exprimés par des éléments de langage oral (les champs sémantiques, les faits et les opinions), gestuel (les mouvements du visage et du corps) et musical (tonalité de la voix) (AMEISEN J.-C., 2016). Ces éléments de langage procèdent, à la fois, de l'activité sélective de la mémoire selon la nature des faits vécus et la manière dont ils ont été vécus (AMEISEN J.-C., 2011), et des « cadres » ou « schèmes interprétatifs » qui inspirent le récit de leur expérience (GOFFMAN E., 1991). En ce sens, les affects « joyeux » et « tristes » (ROCHE P., 2009) exprimés témoignent aussi de ce que la personne éprouve relativement au fait de posséder un attribut discréditable²⁵⁴.

Ce chapitre compare donc vingt-huit récits sur le plan des variations dans l'expression du rapport au stigmaté. Dans une première partie, l'analyse des « anecdotes significatives » choisies pour construire le récit (JOSEPH I., 1998) et les sensations verbalisées permet de saisir les affects éprouvés à son endroit. Dans un second temps, parce que l'épisode d'usage abusif peut être perçu et vécu comme une expérience d'aliénation à la pratique, ces affects sont appréhendés *via* l'analyse plus spécifique de son récit et de la façon dont sont évoquées ses modalités d'usage actuelles.

Les récits qui construisent une définition « nulle » ont été écartés de l'analyse. En effet, l'expression des affects étant plus radicale dans ceux construisant la définition « bénéfique » ou « néfaste », il est plus facile de saisir le rapport au stigmaté. Cependant, il convient de souligner que l'expression des affects joyeux dans les récits construisant l'interprétation « nulle » est aussi prégnante que dans ceux de l'interprétation « bénéfique ». C'est essentiellement la manière d'interpréter l'expérience et le fait de n'identifier *aucun* épisode d'usage abusif dans sa trajectoire qui les distingue.

254 La socialisation de l'individu participe de la manière dont l'expérience est vécue et racontée (DUBET F., 1994 ; DE GAULEJAC V., HANIQUE F., ROCHE P., 2009). Aussi, les affects qu'elle suscite naissent en partie des cadres de l'expérience qui inspirent son récit – l'histoire psychoaffective et la personnalité de l'individu y contribuant également.

I. Une expression différente des affects suscités par la possession du stigmaté

Les anecdotes significatives à partir desquelles les personnes construisent leur récit peuvent renvoyer aux premiers usages de produits illicites et à la ou aux première(s) sortie(s) en rave, à des événements marquants relatifs au vécu des effets des produits ou aux pratiques d'autres usagers de produits illicites, enfin, bien que cela soit moins du registre de l'anecdote, à l'évocation du rôle des pairs dans sa propre trajectoire d'usage et dans son entrée dans l'âge adulte. En effet, la sortie en rave s'inscrivant dans un « groupe de pratique » (XIBERRAS M., 1984), dans des liens affectifs et des interactions, ce qui en est dit n'exprime pas seulement ce qui a été vécu en lien avec ses caractéristiques matérielles et symboliques, mais les affects éprouvés à l'égard des ravers et, plus globalement, des usagers de produits illicites.

Enfin, l'analyse du type positif ou négatif des anecdotes évoquées et de leur occurrence respective est complétée par une attention particulière à la verbalisation de sensations éprouvées indépendamment d'un fait particulier.

L'exhaustivité étant impossible, tant chaque personne cite plusieurs anecdotes et verbalise à plusieurs reprises des sensations, l'exposé privilégie les récits des huit récits dont une synthèse a été présentée dans le chapitre précédent. Mais l'analyse de ces anecdotes a été effectuée pour les trente entretiens. L'annexe n°7 présente d'autres extraits d'entretiens où s'expriment les affects suscités par l'expérience.

A) La prégnance des affects joyeux dans les récits qui construisent une interprétation « bénéfique »

Dans ces récits, l'évocation d'anecdotes positives, l'évocation du plaisir, la description de sensations agréables, nouvelles, ludiques, le recours au ton humoristique, parfois à l'autodérision, les éclats de rire sont plus fréquents. En outre, chaque personne en évoque plusieurs, au point qu'il a fallu restreindre le nombre de leurs citations dans un souci de concision du texte. Cette prégnance d'affects joyeux, le ressenti non de honte mais du contentement, voire une certaine fierté peut être lue comme le signe d'une assomption de la possession d'un attribut discréditable.

1. Les premières fois

L'évocation des premières consommations de cannabis²⁵⁵ souligne souvent que la première expérimentation a été anticipée, faisant l'objet au cours des mois ou années précédents d'un 'calcul' approximatif de ses coûts et avantages. Elle met également en exergue que cette expérimentation ne s'est pas suivie tout de suite d'une entrée dans un usage régulier. Les personnes mettent aussi en avant le désir de découvrir cette expérience singulière avec des proches, rehaussant sa valeur en lui donnant une finalité sociale, tout autant que la curiosité pour les effets et l'attractivité de la dimension transgressive de l'expérience, ou au contraire l'indifférence à son endroit.

« C'est une adulte qui m'a fait l'initiation au cannabis (...) c'était la mère d'un copain et quand je venais chez le copain je voyais le cannabis, je voyais que ça fumait et tout, et je lui ai demandé qu'elle m'explique. Et pendant une semaine elle m'a expliqué ce que c'était, comment c'était fait, dans quelles conditions on le prenait, bon elle m'a fait une leçon. Et au bout d'une semaine j'ai fumé un joint. (...) J'étais dans le contexte, on était une bande, on a été très vite DJ, très vite on a commencé à bidouiller la musique, à avoir des disques, à aller traîner dans des discothèques, dans le monde de la nuit, très jeunes, adolescents (...) J'avais des potes qui avaient de l'avance, par rapport à leurs parents qui étaient des anciens hippies (...) c'est eux qui m'ont fait découvrir tout ça, la musique, la drogue » [César, 41 ans, jardinier et artiste sculpteur, 1992, I1]

« J'ai fumé mon premier pet', j'avais 15 ans j'étais en seconde en pensionnat à Orléans (...) De temps en temps, on se retrouvait le soir dans les chambres des uns des autres et on picolait, on se mettait carton, c'était utilisé déjà comme psychotrope, et de temps en temps y'avait des pétards (...) très vite on m'a proposé de fumer un pet' et j'ai fumé. Ça m'a mis carton parce que j'avais picolé avant, les étoiles, et j'ai continué après à picoler et à fumer, ça a été une grosse charge, et je me suis endormi. Le lendemain j'arrivais pas à me lever pour aller au lycée, j'avais dégueulé, j'étais pourri, ça puait, bon [*Et ça t'avait pas refroidi sur l'expérience ?*] Non. Non, je trouvais ça plutôt sympa (il rit) [*Même les côtés négatifs*] non, ça m'a pas dérangé plus que ça. » [Clément, 41 ans, médecin, 1992, I1]

« Ma première prise de drogues c'est le cannabis à l'âge de 13-14 ans (...) Au quartier, avec des potes. J'ai commencé à fumer, à tirer des bongs jusqu'à mes 16 ans » [Christophe, 32 ans, marin mécanicien, 1995, I1]

« on était en 6e, c'est avec lui, V. que j'ai fumé mes premiers beuz, lui il était kepon et moi j'écoutais plutôt du funk (...) Et le lien qui a fait c'est la zik, moi j'étais grateur²⁵⁶, j'ai fait le conservatoire pendant 3 ans, et je grattais avec lui entre midi et deux, on était de deux milieux différents mais on s'entendait trop bien, et c'est de là que les joints, vas-y. Il avait une année de plus [*C'est lui qui fumait avant toi*] Ouais, le joint, j'entendais déjà autour de moi, donc avec lui je me suis lâché, c'était mon pote, tu le fais avec quelqu'un avec qui t'es

255 Chez les personnes interviewées, après une expérimentation de l'alcool et de tabac, l'engagement dans l'usage de substances illicites se fait le plus souvent en deux temps : d'abord, le cannabis, généralement entre 14 et 16 ans, ensuite, l'héroïne et/ou le LSD et/ou l'ecstasy entre 16 et 20 ans le plus souvent.

256 Thomas jouait de la guitare.

proche quand même, avec lui, on faisait que des conneries au collège, ouah ! Les yeux comme ça, morts de rire. » [Thomas, 32 ans, conducteur d'engins, 1996, I1]

« Mon premier pétard je l'ai fumé aux scouts, catholiques en plus, je n'ai rien ressenti. Et tu vois c'était plutôt parce que le pétard c'est un peu un rituel de passage, c'était les plus grands, moi j'ai toujours traîné avec des gens plus âgés que moi de trois-quatre ans (...) Ma vraie consommation a commencé au lycée, donc à 14 ans (...) A Milan chaque samedi il y a un marché alternatif, où les milieux alternatifs, punk... et tout ça, se retrouvait, c'est quelque chose historique, des années 80, et donc j'ai commencé à traîner avec ces gens-là » [Michele, 28 ans, étudiant anthropologie, 1998, I1]

« J'ai commencé à fumer des joints quand j'étais en internat au lycée agricole à Gardanne, en seconde, avec deux potes avec qui je trainais, c'était très épisodique. (...) J'ai pas de souvenir de copains fumeurs, donc le week end je fumais pas » [Suzie, 37 ans, chargée de projets en santé, 2000, I1]

« Cannabis en premier, c'est l'adolescence, c'est le côté on se rebelle, voilà, t'as le style grunge, je sais pas quoi, t'as les cheveux longs, les jeans troués, tu fumes des joints, Ah ! 14-15 ans, fin de collège, début lycée. Puis tu sniffes de l'eau écarlate parce que y'a un qui t'a dit que c'est rigolo, après t'as mal à la tête et tu te dis que c'est vraiment très con (elle rit), mais c'est pas grave. (...) Au lycée j'ai commencé à fumer régulièrement » [Mylène, 30 ans, horticultrice, 2000, I1]

« Les premières expériences de cannabis vers 13-14 ans. (...) c'était avec les copines, normal, avec la petite boulette qui a été volée dans la chambre d'un grand frère (...) C'était de la curiosité et après vraiment au niveau des effets c'était rechercher barre de rire, à rigoler, parce qu'à l'époque - qu'est-ce qu'on est con quand on est jeune - on s'amusait à faire le jeu du foulard (...) on n'a rien à faire, on est à Orange, semi campagne, t'es toujours dehors avec tes potes, donc qu'est ce tu fais ? Tu découvres... (...) c'est arrivé rapidement à ce que ce soit entre midi et deux, ou tu finis plus tôt, tu as une pause de deux heures, tu vas fumer un pétard » [Audrey, 28 ans, chargée d'étude aménagement du territoire, 2001, I1]

« Dès la 3e avec le haschisch, A fumer dès le matin, avec les copains-copines, à fumer derrière la barrière » [Chloé, 28 ans, étudiante en communication, 2004, I1]

« le cannabis j'ai commencé, de façon très normale, j'étais au lycée, je suis sorti avec des copains de classe, et on a essayé de faire des joints, comme ça (il rit), on y arrivait pas (...) on avait 16 ans » [Alessandro, 26 ans, étudiant anthropologie, 2006, I1]

« première cuite à 14 ans et premier pétard l'année d'après à 15 ans, classique, avec des collègues (...) En fait je suis allé en Camargue avec cette idée en tête de commencer mon parcours personnel, initiatique à ce niveau-là et je voulais voir ce que c'était, mais je voulais arrêter d'avoir peur et de fantasmer sur quelque chose, et donc j'en ai parlé à mon collègue (...) [*Le fait que ce soit illégal c'était pas une barrière ?*] Ah non, pas du tout, ça a rajouté à la carte au trésor parce que c'était trouver une barrette de shit dans un endroit sombre parce que c'est un petit village donc il faut pas qu'on se fasse voir, avec une bande de collègues on s'est calé sous un pont, dans un champs et puis après s'éclairer aux lucioles (je ris) et au briquet, et essayer de rouler un truc [*Ah oui, il y avait personne d'entre vous qui avait fumé*] Mais personne ! J'en garde un trop bon souvenir parce que, c'était un truc qui était infumable, qui était horrible mais c'était juste le fait d'être en

groupe, ensemble, mais on a bien rigolé ” [Julien, 24 ans, étudiant en psychosociologie, 2007, I1]

L'évocation de la première rave, notamment chez les *activistes* (cf. chapitre 3), présente souvent les caractéristiques d'un récit de « la première fois », c'est à dire ces « instants de basculement, de ces instants décisifs qui (ont) pu changer (la) vie, parce qu'après rien (n'a) plus été comme avant » (GUENO J.-P., 2003). Les premières fois distinguent un avant et un après, se vivent comme une rupture avec « ce que (les personnes étaient) à l'origine, dans la mesure où chaque étape décisive d'un parcours de vie se situe forcément par rapport à la source et par rapport à l'embouchure de ce parcours » (GUENO J.-P., 2003).

L'intensité émotionnelle de ce moment est lisible dans la précision des souvenirs : le nom de la rave ou du sound-system*, son lieu et sa date approximative, les circonstances et les personnes avec lesquelles on s'y rend, le nom du premier ecstasy ou buvard de LSD absorbé – alors que ces détails ne sont plus cités pour les autres raves et bien souvent oubliés. Il s'exprime également dans la fascination qu'exercent cette fête et ses organisateurs et dans l'expression d'un « vouloir faire » comme eux, voire de s'inspirer de leur mode de vie nomade et inscrit dans un rapport détaché, instrumental au travail.

« Première free, je m'en rappelle, on allait voir un copain à nous, pour lui c'était la première fois qu'il allait jouer dans une free-party et nous, c'était notre pote, qui allait jouer sur un son de free-party, « wahhaa ! » et c'était LSDF²⁵⁷, Le Son du Sud De la France, dans des hangars, à la sortie de Toulon, que des camions à l'intérieur, putain de son, putain de sound-system, mais putain de musique ! (...) Ma première free-party, ça a été un choc, j'ai adoré ça [Au niveau du cadre et des gens] Au niveau de tout, tout... l'énergie que ça dégageait, la musique qu'on aimait, mais vraiment la crème de la crème [La musique tu l'écoutais déjà, mais c'était la première fois que tu la voyais en vrai] Ouais, ouais. Premiers lives, mais des lives sur du gros son, les mecs ils te travaillaient ça, t'écoutais « waahh ! Putain ça tue ! (...) et aussi cette vie qu'on découvrait : les camions, ça aussi ça a été quelque chose, le nomadisme, les gens qui sont sur la route, et leur spécialité c'est la fête, ils organisent des fêtes... moi je voulais faire ça » [César, 41 ans, jardinier et artiste sculpteur, 1990, I1]

« J'étais sortie avec un mec à la fac qui m'en avait déjà parlé et qui m'avait dit " ah tiens, on va aller à une rave-party " et bon, on était allé à cette soirée, mais y'avait pas énormément de choses, y'avait pas énormément de son, c'était un peu le truc raté, donc ça m'avait pas marquée. Par contre, eux, ils avaient super organisé, et bon, les homos en général quand ils font la fête, ils la font pas qu'à moitié, donc on était arrivé dans des champs et là vraiment beaucoup de monde, et encore si on peut le dire parce qu'à l'époque cinquante personnes, c'était déjà beaucoup de monde, et là, tout de suite, ça a été l'éclairage, " wouah ! c'est ça que je veux faire " » [Samantha, 38 ans, guide conférencière, 1992, I1]

257 Un sound-system

« J'y suis allé c'était une *Molécule*²⁵⁸, c'était au lac de Comon, à Avignon et j'ai halluciné ! (il rit) c'était trop bon (il rit), c'était trop bon ! Vu que j'étais déjà à fond de rap, platines et tout, de voir comme ça, un gros mur de son avec des DJ's et tout, j'ai vraiment aimé. En plus, les gens ils étaient tous habillés en fluo, c'était la fête, tout le monde le sourire, (...) A la suite de cette soirée, quelques jours après, j'étais dans les magasins de disques techno de Marseille » [Christophe, 32 ans, marin mécanicien, 1995, I1]

« Imagine deux gamins de 15 ans, c'était 98, et on arrive dans la 23e Bordel²⁵⁹, comme ça. Et on arrive, tu vois, y'avait des gens qui faisaient la vente à la criée*, je me rappelle mon pote " Michele ! Michele ! Oh y'a pas de flics ici !!" (Rires) "Oh ! Oh ! Regarde, regarde ! ; - quoi ? ; - mais ils sont en train de taper des traces là ! ; - Comme ça ?!". En plus, on rentre, on voit des sound-system, des vidéo projections, un truc de ouf ! On était comme ça (les yeux écarquillés) " mais... mais nous on savait pas qu'il y avait des trucs comme ça ?! (...) On se choppe un trip à deux, on fait la fête, et à 8h-9h du matin, on se casse. Je me rappelle on sort de là, mon pote il me regarde, il fait " mais on faisait quoi avant d'arriver ici ? » ; « je sais pas, mais samedi prochain on va en chercher une autre " » [Michele, 28 ans, étudiant anthropologie, 1998, I1]

« j'ai pris mon truc (moitié de buvard de LSD) et j'ai dansé, j'ai été en transe toute (la nuit)... j'ai pas quitté le son, ou je m'en rappelle pas... j'ai quelques souvenirs assez précis de cette première fois, mais après dans le déroulé de la soirée, non... mais je me rappelle qu'à un moment donné j'ai fermé les yeux devant le son, et à un autre moment je les ai ré ouverts et il faisait jour. Entre temps, j'avais vu un spectacle de feu de fous furieux qui m'a donné envie d'en faire. (...) Première free-party, premier spectacle comme ça, *fire show*, déjanté, où j'adore, je me dis " je veux faire ça ", donc plus ou moins je me mets à faire ça (jongler avec des objets enflammés) » [Caroline, 30 ans, intermittente du spectacle, 1999, I1]

« je suis allée en teuf la première fois c'était fin première, donc j'avais 17 ans et j'ai tout de suite accroché en fait, j'aimais l'ambiance en fait, j'ai aimé le fait que... déjà que ce soit illégal, l'idée que ce soit un rassemblement de personnes qui étaient plus ou moins dans le même cas de figure que moi, j'ai aimé le son, j'ai aimé le fait que ça soit pas payant, que les gens se retrouvent autour de quelque chose qu'ils aiment, qu'ils partagent, que ce soit en pleine nature, juste de profiter du moment, c'était kiffant... ça a été, pas une révélation, mais j'avais envie de continuer dans cette recherche d'expériences là (...) Ce qui m'avait marquée c'était le fait que d'un coup le jour se levait, de voir les têtes des gens et ma tête au passage d'ailleurs, et le fait de sentir la chaleur sur toi, le soleil, la lumière, de voir vraiment le lieu dans lequel tu es, (...) le truc vraiment de se retrouver dans la nature et « ouah !! C'est juste normal, c'est juste naturel, je profite » c'est juste cette sensation-là, qui m'a vraiment marquée, plus que les prods en soi » [Line, 23 ans, vendeuse en magasin de design, 2006, I1]

Les autres personnes, plutôt des *danseurs*, expriment plutôt le plaisir lié aux sensations induites par la musique, parfois articulées à celles que procurent le ou les produits qui y sont expérimentés, ainsi qu'une adhésion immédiate, teintée de surprise, aux caractéristiques

258 Nom d'une série de raves

259 La 23^e Bordel était une free-party annuelle, organisée par les Spiral Tribe.

matérielles de la rave et à son ambiance. L'attachement à la rave est exprimé avec moins de virulence que chez les personnes du groupe précédent, et plutôt dans une tonalité hédoniste.

« La première où je suis allé, je suis arrivé dedans, j'avais pris du Dinatel® et je parlais à tout le monde, blabla, j'étais plein d'amphétamines, et en fait, j'ai trouvé ça trop bien (il rit), j'ai dansé comme un fou toute la nuit jusqu'à 6h du matin, « whaaa ! c'est génial, c'est trop bien ». Et en plus dans cette teuf, c'était 92, y'avait vraiment de tout là-dedans : t'avais des gens homo-teufers, club, le Queen, le Rex, machin, qui étaient déguisés avec des perruques, super extravertis, t'avais des mecs qui étaient plus... beh les Spiral : tee shirt noir, treillis, crâne rasé. (...) c'était trop bien, c'était vraiment la découverte, en plus, pour moi on était vraiment à la fin du rock alternatif et j'étais persuadé qu'il se passerait plus jamais rien en termes de nouveauté musicale, quand t'as l'electro qui a débarqué ça a fait « ouhaaa ! » une ouverture énorme » [Clément, 41 ans, médecin, 1992, I1]

« Ce soir-là j'ai pas pris de drogues donc j'ai eu beaucoup de mal à rentrer dans la musique, ça m'a fait des effets physiquement pfou ! (exprime l'intensité) c'était fort, mais c'était étrange. J'étais pas dans les codes vestimentaires en plus, j'étais un peu sur mes gardes. Par contre c'était très sympa comme ambiance, c'était vraiment la petite free-party sympathique » [Jules, 40 ans, sociologue, 1995, I1]

« Je l'avais pris en entier (un ecstasy), de là je me souviens plus de rien sauf que j'ai dansé comme une folle. (...) je me souviens que je dansais avec les bras (bouge les bras comme une danseuse indienne) dans tous les sens, vraiment j'étais dans mon truc, une fois je suis sortie du son, je suis même pas aller pisser de toute la nuit, c'était C. (son petit ami) (...) qui m'avait emmenée sur le bord pour fumer un bambou²⁶⁰, et là, je me suis rendue compte que j'étais dans un monde complètement parallèle, j'étais loin de tout, j'avais découvert la teuf, j'avais découvert des gens en kaki, des locks, des piercings, y'avait pas ça au lycée où j'étais, donc c'était la découverte totale. Je connaissais pas la techno, je connaissais pas le hardcore, moi j'écoutais du métal donc la découverte totale, totale ! Et là image encore très distincte, on était sous le pont de l'autoroute et j'ai passé tout le bambou à regarder l'autoroute, et je voyais les camions qui passaient de nuit, j'halluciniais, je me disais " mais les gens ils se rendent compte qu'il y a un monde parallèle ?! " D'ailleurs, figures toi que toujours, quand je passe par ce pont, au panneau " Bouches du Rhône ", parce que c'est comme ça que j'avais repéré à l'époque, je klaxonne (Rires) Quand je vais à Toulouse avec mes parents, j'ai même plus besoin de leur dire, ils klaxonnent parce qu'ils savent que c'était là ma première teuf » [Aline, 30 ans, assistante sociale, 2000, I1]

« La première, moi, ce qui m'a marquée c'est l'ecstasy (je ris), parce que l'environnement ça faisait peut être un peu festival libre (...) J'étais avec mon mec de l'époque, il m'a donné un demi ecstasy, j'étais avec lui, y'avait d'autres copains, le milieu... (...) [*Ce qui t'a plût c'était quoi dans les effets.. ?*] D'être super bien (...) je suis pas restée dans le son, c'était pas le son au début, c'était vraiment d'être super bien avec ce mec là parce qu'en plus avec les ecstasy (mimant l'amoureuse) " ahaaa ! Trop bien ! On est amoureux pour la vie ! C'est sûr !!! " (...) Après, non, c'est pas du tout lié à la musique, c'est pas du tout lié à l'ambiance teuf » [Armelle, 32 ans, conseillère conjugale, 2001, I1]

260 Le « bambou » : un des multiples noms du « joint » de cannabis.

« (Première free-party) à danser, à être dans les basses, à faire tourner le rhum dans la bouteille, et là je me laisse envahir par le son, y'a plus rien qui existe autour, même moi j'existe plus, je pssshhh... je suis là mais je suis pas là et j'aime bien (souriant) c'est fou de dire qu'on existe plus mais on aime bien quand même (...) Je rencontre du monde, et après je redescends*, et le lendemain j'ai de bonnes vibrations, (...) on était juste là pour vivre le moment présent et on était juste là pour vivre avec la musique et puis on laissait parler notre corps, ce que je faisais jamais » [Chloé, 28 ans, étudiante en communication, 2004, I1]

« à un moment donné, elle me dit « on fête l'anniversaire de l'un d'entre eux, on fait un petit calage très intime, c'est la famille, c'est nous, si tu veux, viens » et donc c'était quelque chose de très intime dans un petit coin, (émerveillé) champêtre, plein de charme, tout un coin de verdure agréable, c'est frais, y'avait du soleil, c'était génial, une toute petite scène y'avait, mais franchement on était pas énorme (nombreux), et là, j'ai repris un cachet d'ecstasy (...) [*Qu'est ce qui t'a plû là ?*] Un petit peu tout. Les gens étaient sympa, j'ai pas mal discuté avec plein de monde, c'est pas mal de gens que je connaissais, là j'ai pu discuter un peu plus avec ma copine Line, avec qui j'avais passé pas mal de temps, que j'avais retrouvée, ça faisait pas mal de temps que je la voyais plus, la perche c'était sympa » [Julien, 24 ans, étudiant en psychosociologie, 2007, I1]

« fin 2011. D'ailleurs, on s'est pelé le cul, c'était au mois de novembre. Première free-party parce que j'y étais jamais allée et que j'ai dit, comme mes potes ils y vont, j'ai dit " pourquoi pas ? " et je me suis éclatée, mais vraiment » [Maud, 21 ans, étudiante monitrice éducatrice, 2011, I1]

2. Les événements marquants

Chaque personne évoque *plusieurs* souvenirs positifs relatifs à l'usage des autres produits illicites. Ils renvoient en effet à des moments partagés avec des pairs qui ont été agréables, cocasses, associés à des ressentis de plaisir, d'épanouissement, d'amusement, d'émotions esthétiques, de sensations de partager quelque chose d'unique, ou du sentiment d'une meilleure compréhension des choses. Et si ces moments contiennent des aspects négatifs, leur souvenir est recouvert par l'attention portée à ses aspects positifs.

« On était morts de rire, les premières expériences de LSD, t'étais pété de rire pendant des heures, avec des hallucinations de partout, c'était un truc très, très surprenant » [Clément, 41 ans, médecin, 1992, I1]

« grosse teuf en Suisse, ça se passait dans un gymnase, un truc gigantesque, et en Suisse, y'a pas mal de gamins et j'avais une phrase qui tournait en boucle dans la tête (riant) " bon les 6e D, vous avez encore mis le bordel dans le gymnase, je commence à en avoir marre de vos conneries " (rires) et ça me revenait en boucle en fait parce que je voyais tous les minots autour faire n'importe quoi, et ça me faisait mourir de rire, je rigolais tout seul (...) c'était la cour de récré. Des trucs comme ça à la con. Avec mon pote en Roumanie on s'est retrouvé à bouffer des chips au cornichon (rires) en train de se geler dans la voiture, il pleuvait à torrents, nous on était là avec notre paquet de chips sous acide à raconter des conneries, on a bien rigolé quand même » [Daniel, 46 ans, designer industriel, 1992, I1]

« J'ai capté ça au bahut, oh putain ! (il se met à rire) le ski, la dernière année de CAP, mon pote J. il monte 50 ecsta pour 15 jours (il éclate de rire), tous les après-midis sur les skis, comme ça AHHh ! T'as toujours un cave dans la classe, qu'est-ce qu'il a morflé ! Oh tous les matins, cours, et tous les après-midi, déchirés, deux heures et demie de montée* (des effets), c'était des bons, je me rappelle on avait tous les yeux comme ça (yeux écarquillés). Et l'oral de mon examen, je l'ai passé à fond de LSD et 16 de moyenne à la fin de l'année. (...) on a dit « LSD à l'aller et LSD au retour mais dans le train », on (l'examen) était à Royan, donc prend le train à Montpellier jusqu'à Royan, pah ! 7h, défoncés au trip, des sauvages dans le train, y'a un type qui est rentré avec nous, il est resté 5h, il nous a pris pour des fous ! Il parlait tout seul... des délires de jeunes, mais bien, c'était rigolo. Expérience ! » [Thomas, 32 ans, conducteur d'engins, 1996, I1]

« c'est un peu con ce que je vais dire, mais l'ouverture des portes, machin, l'air de rien je crois que c'est... les premiers gros sentiments de bien-être c'était sous l'effet des stupéfiants quand même, c'est un peu grave de dire ça, mais bon, de se retrouver dans un milieu où on se sent bien aussi » [Armelle, 35 ans, conseillère conjugale, 2001, I1]²⁶¹

« j'ai eu quelques expériences où je me suis bien fait plaisir avec la coke en fait, j'en ai pas consommé beaucoup sur la saison mais à chaque fois que j'en ai consommée, je me suis vraiment fait plaisir [*Parce que...*] parce que j'étais dans une bonne ambiance en fait, je venais de le larguer, je commençais à reconstruire un petit peu ma vie, à prendre confiance en moi aussi, puis j'avais rencontré de super potes là-bas, donc ça a été un régal de consommer (riant) la coke avec eux. » [Coralie, 26 ans, étudiante infirmière, 2004, I1]

Néanmoins, chaque récit évoque, également à plusieurs reprises, les aspects négatifs et délétères de l'usage. En l'occurrence, les personnes ont été confrontées à des événements malheureux souvent parfois plus graves et plus douloureux que les personnes qui interprètent négativement leur expérience.

« Et on se retrouve chez le copain, on était que deux à en avoir pris (un buvard de LSD particulièrement dosé selon son vendeur) au milieu de quinze personnes. Là, le truc commence à monter, et je dis à F., « ouh, là, là, je sens le truc, ça pousse au portillon », et là, (...) il me dit « prends toi un bain, tu vas voir, ça va être cool ». Donc je me prends un bain à mousse, avec les *Pink Floyd*... et y'avait les murs qui dégoulaient par terre, c'était vraiment des hallucinations hyper fortes mais ça allait. Après je suis sorti du bain, je me suis regardé dans la glace, j'aurais pas dû déjà [*Pourquoi ?*] Parce que je voyais mon visage qui se décomposait, qui coulait par terre, le truc un peu flippant. (...) Donc je suis remonté et je suis arrivé là où il y avait les gens, j'ai vu tout d'un coup les têtes qui shac !! se retournaient vers moi et là, grosse montée de parano (...). Et là j'ai vraiment passé la nuit entière à faire un énorme mauvais délire, mais vraiment un truc où... pfou !... c'est des modèles de fonctionnement paranoïaque, moi je suis médecin, je sais à quoi ça correspond maintenant, ça a un nom d'ailleurs, c'est une forme particulière où tu as l'impression que t'as une responsabilité sur les épaules et de ce que va être ton comportement va dépendre l'avenir de l'humanité, tu vas être responsable de plein de choses qui vont se passer, mais tu sais pas où sont les clés, tu sais pas ce qu'il faut faire pour que ça se passe bien [*Ah oui. Ça, ça fait partie de la parano ?*] Ouais, c'est une

261 Il s'agit là du récit d'une première fois propice à la verbalisation de ressentis positifs avec les produits. Mais cette verbalisation de la première fois n'est pas systématique dans les récits.

forme de paranoïa, c'est un peu un délire un peu schizo. Donc j'ai passé toute la nuit à flipper comme un malade et à interpréter tout ce qu'on me disait, et j'essayais de faire des trucs pour revenir en arrière, d'avoir des actes qui étaient complètement hors propos, donc je me mettais à hurler tout d'un coup [*Ça tu t'en rappelles où on te l'a raconté ?*] Ah non, je m'en rappelle. Je me suis retrouvé à courir dehors, à moitié à poil en plein hiver, je hurlais ahaaa ! sur le chien qui m'aboyait dessus [*Et les gens autour de toi ?*] Ah beh, ils ont essayé de me calmer, mais ils y arrivaient pas, c'était impossible. Après je croyais que tout le monde me racontait des conneries, après je croyais que j'étais mort, après je savais plus si j'étais vivant, si j'étais mort, si j'étais en train de partir en enfer. Et si ma vie n'avait jamais existé et j'étais seulement la pensée de quelqu'un (...). Et à tel point, pendant presque deux ans, j'ai continué à avoir des doutes sur la réalité, j'étais pas sûr d'être dans la réalité »²⁶² [Clément, 41 ans, médecin, 1992, I1]

« une moitié d'Hoffman²⁶³ pour moi qui en avait quasiment jamais pris, ça commençait à faire pas mal et on remonte sur le dance floor*, et là l'autre arrive avec ses gouttes* et paf ! il me met une goutte (sur sa main) et alors là, ça a été Halloween (rires) ah putain ! là, je me suis pris une perche [*Et un bon souvenir ou... ?*] pfff, ça va que le contexte était génial, ça aurait pas pu être mieux parce qu'on était perdu dans la montagne, y'avait les arbres au petit jour qui se mettaient en fractale, les petites fleurs qui se mettaient en rangées, comme si elles étaient en 2D, question visu c'était génial. Mais la nuit, je me souviens de rien, les gens ils se déformaient, genre Halloween, avec des têtes... Heureusement j'avais un pote il avait pris la même chose que moi, lui il était mort de rire parce qu'il connaissait bien, donc ça me rassurait de voir qu'il était dans le même état. Mais par moment j'avais besoin de me concentrer, de souffler, à un moment j'ai vu passer les mecs de la Protection Civile avec leur combinaison orange (riant) j'ai failli aller les voir pour leur demander si ils avaient pas un truc pour que ça s'arrête, parce que j'en avais marre, c'était trop. (...) j'avais l'impression que j'allais me perdre dans un magma de personnes, de trucs, l'impression était dark, quand je dis Halloween, train fantôme, c'était pas très fun [*Mais t'es pas arrivé au bad trip*] Pas bad trip mais c'était limite. (...) j'avais l'impression d'avoir passé la nuit dans un rêve-cauchemar » [Daniel, 46 ans, designer industriel, 1992, I1]

« ça a été l'époque aussi où ils ont touché à la datura, alors ça a été quand même costaud le truc, parce que mon meilleur pote est parti en hôpital psychiatrique pendant deux mois, il est ressorti après comme un légume, et encore aujourd'hui, je veux dire, il est pas très net (elle rit). Même si il est normal, tu sens que ça aussi ça a été une expérience qui restera, je pense, gravée dans sa tête, même si il s'en souvient pas, parce que ça a eu beaucoup, beaucoup de répercussions. Quand tu pars en HP, tu prends 20 kilo, tu reviens, tu passes un an à être un légume, on te pose une question et tu mets une minute à répondre, tout ça il s'en souvient, il se souvient pas de la soirée même, mais il se souvient très bien de l'année qui a suivi » [Samantha, 38 ans, guide conférencière, 1992, I1]

« je consommait beaucoup (de cocaïne) parce que je me faisais chier justement (dans les boîtes de nuit du 8e arrdt à Paris). Et je buvais. Donc en alternance, c'était vraiment

262 Le récit de ce bad trip est raccourci : Clément raconte d'autres moments effrayants.

263 Albert HOFFMAN est le chimiste qui a synthétisé le LSD pour la première fois. Ici, il désigne le nom d'un buvard de LSD, où est représenté le moment du retour à vélo chez lui après qu'il en ait absorbé accidentellement, moment qu'il raconte dans *LSD, mon enfant terrible*, que nombre de ravers ont lu.

formidable (...) parallèlement je continuais à fumer (du cannabis) tous les jours. Là, je venais de changer de boulot, donc un job où j'avais encore plus de responsabilités et j'ai fait une fausse couche, c'était pas du tout prévu, et en l'espace d'une semaine, je me suis retrouvée en hôpital psychiatrique, au fond du trou, j'ai perdu mon job, mon bébé, et tout s'est effondré. Donc un mois de clinique psychiatrique et j'ai mis un an pour ressortir de cette dépression [En fait, tu as eu un gros épisode dépressif et c'est là que tu es rentrée en hôpital psychiatrique] Non, en fait, du jour au lendemain, je suis devenue complètement folle à me taper la tête contre les murs parce que... [Mhmm. Décompensation] Ouais, voilà, une décompensation. Donc un de mes psychiatres m'a expliqué que ma consommation de drogues y était pour quelque chose donc j'ai décidé d'arrêter l'ecstasy, et la cocaïne aussi. (...) En revanche, je m'enfumais d'autant plus. J'habitais en banlieue parisienne, je suis restée un an à pas pouvoir prendre le métro, à me demander ce que j'allais faire de ma vie. J'ai fini par quitter ce garçon, persuadée qu'il y était aussi pour quelque chose dans mon malheur. Je suis revenue à Paris centre et là je me suis remise à travailler, je me suis surtout remise à sortir » [Pétula, 38 ans, chargée de communication sans emploi, 1995, I1]

« Vraiment ce que ça m'a apporté en bien, c'est de bons souvenirs parce qu'on a fait des fêtes très bonnes grâce à ça, mais j'ai toujours l'image de mes trois amis qui s'en vont en psychiatrie. Tout le bien, toutes les choses trop bien que j'ai vécues, sans me faire de bad trip ni rien, beh, je pense à mes trois amis proches (...) Tu te dis à cause d'un week end, les gens ils ont tué leur vie parce que même aujourd'hui ils ont pas leur cerveau d'avant. Il faudrait s'en foutre de tout, pour voir que le côté positif » [Christophe, 32 ans, marin mécanicien, 1995, I1]²⁶⁴

« Moi j'ai vu des mecs morts dans leur voiture, comme ça (couché, la bouche ouverte), toi t'arrives, tu crois qu'il est garé et en fait le mec il est canné (mort), y'a le coronaire qui arrive, la police, ils te fouillent la voiture avec le chien et tout, parce que le mec il est mort d'une OD sur la teuf ! » [Mylène, 30 ans, horticultrice, 2000, I1]

« Y'a eu des potes qui sont morts, pas mal. Pas mal de pertes, d'OD, ou de suicide, bon y'a eu mon pote qui s'est pendu, des années d'héro en injection, hépatite c, 42 ans, quand il s'est séparé de sa meuf (...) Une semaine après son enterrement, on va à un barbeuc, y'avait une meuf qui tapait pas mal de kéta à l'époque (...) le truc avec la kéta, c'est que autant, si t'es deuss, tu peux te noyer dans une flaque d'eau, c'est arrivé dans certaines teufs. Mais aussi ton corps, il y a moins de thermo-régulation, donc tu peux avoir des chocs thermiques, chose que je savais pas. Et effectivement c'est ce qu'il s'est passé, elle était en plein cagnard, y'a des copains qui l'ont fichue dans la flotte, ça a été direct, choc thermique, bam ! Et c'est comme ça qu'elle s'est noyée (...) Et bon, moi j'ai appelé le SAMU, massage cardiaque, bouche à bouche, ça a duré 50 minutes avant que les pompiers arrivent, c'était horrible, horrible. Y'avait tout le monde qui hurlait, moi c'était pas une amie, donc si tu veux j'ai eu la tête froide pour gérer les trucs et tout, mais je me suis dit " heureusement que c'était pas une amie parce que deux en une semaine ça fait quand même beaucoup " » [Armelle, 33 ans, conseillère conjugale, 2001, I1]

« je trainais vachement avec les zonards de Gap et je suis partie avec eux en Italie au tekos* du 15 août. Je sortais avec l'un d'eux, en fait il m'a fait un gros coup de pute en

264 Christophe donne ainsi une dimension éthique à la reconnaissance de l'ambivalence de l'usage et de ses incidences sur l'existence d'une personne.

pleine montée (de LSD), et du coup je suis partie en bad trip, j'ai mis une semaine à redescendre et de là, le LSD j'ai plus pu du tout. (...) j'ai pris le carton entier et ça s'est mal passé pendant la montée*. En fait on devait aller ensemble jusqu'en Slovénie et puis il m'a fait croire qu'il avait perdu ses papiers. Pas du tout, il m'a laissée en plan, et je suis partie toute seule en pleine redescente (serre des mâchoires, rageuse) rhââ ! J'ai serré grave. En Slovénie, j'étais dans une convention de jonglage européenne, j'ai retrouvé une copine en fait et vu que j'étais dans mon milieu, j'ai pu un peu plus pfoouh (expiration de soulagement) [*Redescendre*] Redescendre, mais il m'a fallu une semaine, pendant une semaine j'étais parano complet ! Ah c'était pas cool (...) J'ai eu vraiment une sale expérience avec la drogue. Comme elle a débuté c'est vrai que c'était trop violent, et avec les mauvaises personnes, au mauvais endroit (...) [*là tu me dis que ça a pas été ça, mais avant ?*] même avant en fait, quand on consommait avec notre petite bande de potes là, y'a eu des moments où c'était cool et des moments où ça l'a pas fait du tout et y'avait vraiment personne pour me sauver de mes bads (...) y'a des moments où j'ai vraiment kiffé avec la drogue, mais y'a des moments où c'était mais pfff... c'était vraiment très dur, même avec le speed. Faire des bad trips au speed c'est un truc de dingue ! en pleine montée se retrouver à cran dans une forêt, comme ça (se recroqueville en guettant autour d'elle), t'as l'impression qu'il y a des petits lutins qui sortent de partout, des petits monstres « rhaaa ! Il faut que ça s'arrête ! » (Elle rit)²⁶⁵ » [Coralie, 26 ans, étudiante infirmière, 2004, I1]

« Y'a un pote à moi qui est mort dans mes bras d'une overdose²⁶⁶ et j'étais vraiment mal parce que je pouvais pas en parler, je savais pas à qui en parler parce que la seule personne à qui j'aurais pu en parler c'était ma mère, mais vu qu'elle savait pas tout ça, je voulais pas lui en parler. Je me suis retrouvée seule face à ça, sans rien dire à personne et deux jours après y'a un pote qui a voulu faire une tentative de suicide devant moi donc j'ai pété les plombs et de là je me suis fracassé la main contre un mur et j'ai fini à l'hôpital » [Maud, 21 ans, étudiante monitrice éducatrice, 2011, I1]

Cependant, dans ces récits, l'évocation des aspects délétères de l'usage coexiste avec une distinction entre l'usage « festif » – sans pour autant que soient précisément définies les modalités d'usage qui le caractériseraient - et d'autre part, « l'abus » et la dépendance – souvent désignés par le terme de « toxicomanie ». L'usage de produits illicites est pensé comme une pratique hédoniste, récréative, cathartique par rapport aux obligations et soucis du quotidien, voire aidant à vivre avec certains aspects de son histoire, et sa dimension mortifère s'expliquerait d'abord par un niveau d'usage* supérieur aux capacités de la personne à supporter, physiquement ou psychologiquement, les effets ou à gérer son envie de consommer.

« pour moi ça a toujours été un truc vraiment lié à la teuf, j'ai jamais pris de drogue chez moi, ou même dans des appartements ça me fait chier, j'ai jamais trop aimé tout ce qui est after*, le truc qu'on fait durer justement artificiellement avec les drogues jusqu'à ce que ça finisse en n'importe quoi parce que tout le monde est éclaté et tout le monde est sur les

265 Il semble qu'elle ait vécu cet état paroxystique une seule fois, ayant consommé plus que d'habitude.

266 Son ami meurt suite à une injection d'héroïne.

nerfs. (...) Particulièrement les taz, ça a toujours été un support, c'était pour mieux profiter du moment et puis le faire durer le plus longtemps possible (...) il y a une drogue par type de personnalité, on a vraiment l'impression qu'il y a un truc qu'on cherche à compenser par une drogue. Et depuis dix ans, je suis convaincu que le problème c'est pas la drogue. C'est le problème qui est à la base, que les gens essaient de soigner, ou de contourner, ou d'évacuer comme ils peuvent avec des drogues, c'est pas les drogues qui font que les gens pètent les plombs (...). Quelqu'un qui va bien, il va pas..., si, il prend une perche de temps en temps » [Daniel, 46 ans, designer industriel, 1992, I1A]

« j'ai quelque fois vu des gens se fixer dans des recoins, machin, et ça me faisait vraiment mal au cœur, pour moi ils étaient vraiment très loin, c'était deux mondes différents (par rapport aux personnes qui gobent ou sniffent des produits en rave ou en club) (...) On sait que c'est pas bon, donc c'est de la destruction mais l'être humain il aime bien ça en général, même chez des gens qui vont pas si mal que ça, c'est assez humain sauf que dans le cas de la toxicomanie c'est poussé à une espèce d'extrême. Ce qui est humain c'est de pas toujours se faire que du bien, de manger bio, ne pas boire, pas fumer et faire du sport... ça c'est la théorie. En fait, l'être humain il est pas du tout comme ça, il aime bien se mettre minable de temps en temps, il aime bien dépasser les limites, 'fin pour moi être humain c'est se détruire aussi, l'être humain il est pas parfait donc il a forcément des fragilités, des instincts de mort, de destruction, des instincts de vie, de se reproduire, et tout ça, ça se mélange et en fait, je pense qu'il y a des gens qui ont des fragilités plus importantes que d'autres et qui vont se détruire plus que d'autres, et qui vont aller beaucoup plus loin. Ou pas. » [Pétula, 38 ans, chargée de communication sans emploi, 1995, I1]

« C'était un repère de drogués chez B. Toute façons, y'avait le fournisseur à côté, chez qui tout le monde allait, chez qui je suis allée une fois pour accompagner B. C'était plus glauque que glauque l'appartement, parce que c'était tout fermé, avec tout le monde qui tapait de la c²⁶⁷ tout le temps, c'était vraiment le genre d'ambiance qui me plaît pas du tout. Pour moi, c'était le côté toxicomane dans le sens où déjà y'a plus de fun, et que moi la drogue... mis à part des fois où j'ai pris par habitude, mais quand même la plupart du temps, c'était fun et même si je consommait parce que j'étais en squat ou machin, c'était pas consommer pour consommer. » [Aline, 30 ans, assistante sociale, 2000, I1]

« [Y'a des moments où tu t'es sentie gênée par rapport à ta conso ?] Ouais, effectivement à ma grande période coke, c'était pas du quotidien et tout ça²⁶⁸, mais bon. Là je disais " non je tape occasionnellement " et non, en fait l'occasion elle est plus fréquente que ça. Par rapport à des gens qui ont pas l'habitude de taper des trucs, je disais pas toute la vérité. J'avais pas envie qu'ils me calent dans l'étiquette " toxico ", et je l'étais pas en plus à mon sens, et toujours pas d'ailleurs. Autant je pouvais en parler avec des gens qui connaissaient, mais aux gens qui connaissaient pas... (...) Une fois, (ma mère) a vu que j'étais toute rouge là (au creux des avant-bras) parce que je portais des cartons et elle s'est mise à pleurer " arrête ! Je me suis jamais piquée, je tape pas ", il était pas question de lui expliquer " ah de temps en temps... ", c'était pas possible, elle aurait pas compris, puis ça sert à rien de l'inquiéter pour rien [Dans la mesure où toi tu étais pas en danger] Ouais. Donc y'a eu cette gêne là mais pas tant parce que j'étais pas dépendante finalement, vu que c'était

267 « la c » : la cocaïne

268 Il semble qu'à l'époque Armelle en prend essentiellement le week-end (vendredi et/ou samedi et/ou dimanche) (cf. chapitre 4).

récréatif, devant certaines personnes je l'assumais totalement, puis devant d'autres je les protégeais juste et je me protégeais juste » [Armelle, 33 ans, conseillère conjugale, 2001, I1]

« Pendant la période où on se mettait la race, on s'amusait, vraiment on s'amusait, c'était vraiment un jeu. Tu sais, il y a des gens qui consomment qui voient un peu la conso comme une thérapie " je me drogue parce que ça va pas, pour oublier mes soucis ", nous c'était vraiment festif, c'était vraiment funky. Comme tu dirais quelqu'un qui bouffe du chocolat pour le plaisir, c'était vraiment un plaisir festif, on faisait ça pour s'amuser, pour triper, pour délirer » [Aurélien, 30 ans, petits boulots en intérim, 2003, I1]

En l'occurrence, les affects joyeux s'expriment également dans le récit de situations où les personnes se sont senties exposées à la disqualification sociale²⁶⁹ et, plus encore, dans l'argumentaire de justification de la pratique qui a pu être développé à ce moment-là et/ou que la personne développe lors de l'entretien pour expliquer sa réaction. Elles soulignent que la désignation par des membres de l'entourage, des professionnels de santé ou de l'application de la loi comme usager et/ ou revendeur de produits illicites, a pu les peiner, les agacer et alimenter leur problématisation de l'usage ; mais elle n'a pas conduit à une remise en question de son engagement dans la pratique²⁷⁰.

« [Tu t'es déjà senti gêné par rapport à ta consommation ? Ou au fait que tu ailles dans tes teufs qui soient vues comme des espaces de conso ?] (...) gêné, ouais, bien sûr parce qu'il y a toujours cette image par rapport à des gens qui connaissent rien aux rave et aux musiques électroniques, ils voyaient que cette image où on fait que se défoncer, cette image de chéper [Mais pour toi c'est pas que ça] Bah non, mais bon, moi, je sais que c'est pas que ça mais il faut l'expliquer aux gens, il faut toujours se justifier, ça, ça m'a gavé par rapport au boulot. Maintenant c'est moins gênant parce qu'on est toute une génération à avoir vécu ce truc-là, donc ça arrive régulièrement que quelqu'un que tu pensais pas, tu te rends compte qu'il prend aussi. » [Daniel, 46 ans, designer industriel, 1992, I1]

« Ça c'est un truc que j'oublierai jamais, on est parti dans un teknival en Bretagne, on est parti plein de Lyonnais et y'avait what million de chiens, personne avait de billet

269 Dans la plupart des cas, cette exposition relève des cadres de l'interaction : un tribunal (Christophe, Thomas), une consultation médicale (Pétula, Michele), un service de soins spécialisés pour personnes dépendantes aux substances (Clément, Jeanne, Alessandro, Rémi), un contrôle policier (Michele, Mylène), un repas ou une discussion entre collègues de travail (César, Daniel, Samantha, Caroline). Cependant, un niveau d'usage quotidien ou pluri-hebdomadaire d'alcool (Clément), de cannabis (Jeanne) ou d'autres produits illicites (César, Samantha, Samuel, Michele, Suzie, Jeanne, Mylène, Alessandro, Mickaël, Guillaume, Rémi, Maud) et ses conséquences sur la santé et/ou son implication dans les études, le travail ou ses rôles parentaux exposent aussi à la disqualification sociale.

270 Cette attitude est décrite essentiellement vis-à-vis de personnes qui ne sont pas usagères de ces produits, sauf peut-être de cannabis, et n'en auraient que des représentations extrêmement négatives de l'ordre de la dépendance, de l'irresponsabilité et de l'altération de ses facultés cognitives et de ses capacités à respecter les valeurs et les règles collectives. En revanche, lorsque le sentiment de se discréditer s'accompagne d'une analyse de sa pratique comme préjudiciable pour ses proches, elle est effectivement remise en question.

évidemment, y'avait encore des compartiments à huit, et on investissait tout. Même les contrôleurs ils venaient pas nous contrôler, c'était pas la peine, ils voyaient nos dégaines. Aujourd'hui tu peux plus le faire, donc c'était l'âge d'or ! Complètement ravagés, on était sept, plus une femme qui regardait dehors. On sort une espèce de machin de pizza et (riant) on commence à se faire des traces, les uns après les autres, et le dernier il tape sa trace et la bonne femme elle nous regarde et elle fait " mais vous avez pas honte ?! " On la regarde comme ça (interloquée), et d'un coup elle sort une carte de police, elle nous sort son speech, on s'est regardé, y'a eu un blanc d'au moins deux, trois secondes et " ahhaaa !! ", on est parti en fou rire ! Mais à rire ! Puis vu qu'on était complètement défoncés, on est parti à rire ! Et la femme elle s'est trouvée trop bête en fait. Tellement vexée de se retrouver dans cette situation, on arrive à la gare, elle ouvre la fenêtre, elle appelle le contrôleur " Contrôleur ! " et (riant) on s'est tous mis à la fenêtre et on criait " contrôleur ! " (...) Après on a commencé à se calmer, à discuter, et là, elle a commencé à nous dire " mais vous vous rendez pas compte de ce que vous faites ? C'est pas bien, vous vous mettez en danger ", le truc était parti, " mais madame, on fait bien ce qu'on veut, c'est pas vous avec votre petite carte de police qui allez nous arrêter, on est au moins cinquante dans le train ". Mais c'est deux mondes qui se comprennent pas de toute façon, on a essayé de lui montrer que nous on fait rien de mal, on fait pas de mal aux gens, on l'a pas agressée, si on avait voulu lui faire du mal à cette flic, on lui tombait à sept dessus, avec je sais pas combien de chiens. On a voulu lui montrer que " oui, on fait ça, mais pourtant on n'est pas dangereux, on rigole ». (...) il faut que la société comprenne que y'a de plus en plus de façons de s'amuser, la société produit elle-même tout ça, c'est-à-dire y'a des gens qui ont envie de se jeter des falaises pour faire du base jump, y'en a qui ont envie de faire de la moto à fond la caisse, y'en a qui ont envie de faire des soirées, c'est malheureusement comme ça. (...) [*Et ça vous a pas gêné, ou y'a pas eu un moment de peur qu'elle appelle ses collègues*] Pas du tout ! Quand elle a appelé les contrôleurs, c'est là que ça devient rigolo, on disait " on y va à fond, on n'a plus rien dans les poches ", on avait tout tapé. Elle a fait appeler les contrôleurs pour que les flics viennent contrôler à Paris, les flics sont arrivés et on rigolait " faites, faites ". C'est pas défier la police, c'est que, encore une fois, il faut qu'ils comprennent que tu n'arrêteras pas les gens là-dessus, (...) ça a toujours existé, c'est quelque chose qu'il faut prendre en compte, point. » [Samantha, 38 ans, guide conférencière, 1992, I1]

« Par rapport au milieu de la recherche, vraiment quand tu travailles sur ce genre de sujet, on te renvoie une image..., à toutes les soutenances on me l'a sorti, maîtrise, DEA, " alors on va donc prendre des ecstasys, ah ah ah !! " [*Ah ! une blague ?*] Ouais, t'as quand même l'image du mec qui prend potentiellement de la drogue, si tu bosses sur la techno [*Et pourtant tu as bossé sur la musique*] Oui, tout à fait, mais vraiment y'a le stigmaté, t'échappes pas à la question " alors t'en as pris ? " (...) Je me rappelle un séminaire à Paris au début des années 2000, c'était beaucoup des musicologues, qui bossaient (ton précieux) sur la musique classique, notamment un qui bossait sur le rap qui m'a dit "Alors t'as pris des drogues ?, - Ah ouais, j'ai pris toutes les drogues, j'ai bien essayé... " En fait je retournais le stigmaté en disant (ton de vétéran) " ah ouais, j'ai pris plein de drogues ", le mec il pouvait plus rien dire, du coup. On cherche à te titiller, à te mettre mal à l'aise et si tu réponds " ah ouais, j'en ai pris plein ", ça devient vachement intéressant et le mec qui essayait de te déstabiliser a l'air con parce que c'est lui qui devient un peu *square*. J'assumais, je sur-assumais le truc en disant " ouais, ouais, ça me traumatise pas, j'ai pas honte de le dire, on est dans le milieu de la recherche, y'a un problème ? ". Et dans ma thèse c'est ce que j'ai fait puisque dans les premiers chapitres je parle de mon expérience avec la drogue » [Jules, 40 ans, sociologue, 1995, I1]

« En Allemagne, on fait le teknival, beaucoup de problèmes parce que j'ai passé mon 18e anniversaire en garde à vue, parce qu'on avait cambriolé un supermarché, vraiment plein de choses, et au final ils nous ont arrêtés. La caissière chope six saucissons dans le sac à dos d'une copine, moi, j'avais deux bouteilles de rhum, comme ça (sous son sweat-shirt), on lui dit " Madame, on avait faim, on va le payer, vas-y... ", elle appelle les flics, il arrive énormément de flics. Le flic " Papiers ! ; - Ils sont dans le camion ; - Et bien montez dans le camion et allez les chercher ", les cons ils nous font monter tous ensemble et ils ferment les portes derrière nous, pendant cinq secondes il y avait les bouteilles de rhum qui volaient, les boîtes à sardines... ourr ! Ourr ! (comme s'il les balançait). ça a été vachement amusant parce que c'était mon 18e anniversaire (...) le condé qui regardait mes papiers, il me dit " Ah c'est ton anniversaire ? ; - Oui ; - Combien d'années ? ; - 18 ; - Ah, bonne façon de commencer ; - Danke schön " (il rit). Après ils nous avaient emmenés dans le camping-car au poste de police, donc on était en train de faire du pain avec du Nutella® qu'on avait volés, et moi j'étais là à l'offrir aux condés (riant) " vas-y c'est mon anniversaire ! » [Michele, 28 ans, étudiant anthropologie, 1998, I1]

« une connaissance qui a su que je prenais du Sub(utex®) (ton de reproche) " c'est pas bien, c'est un truc de toxico ", je lui ai dit " mais tu sais, si je prends du Sub c'est parce que justement ça m'aide à arrêter la came, et depuis que je prends du Sub j'ai pas pris de came. Et même le médecin il me disait tu prends 8 (mg) par jour et moi je prends 2 (mg) tous les deux jours donc t'as rien à me dire là-dessus, puis tu connais pas ma vie" (...) [*Ça t'a gêné qu'on te dise ça ?*] Non, j'ai de la répartie comme toujours (il rit), on peut me dire ce qu'on veut moi ça m'empêche pas de vivre. Ma vie, déjà, je la vis pour moi, je me fous même, mais je me contrefous de ce que mes meilleurs amis peuvent penser de moi, je sais... [*Tu sais toi où tu en es dans ta conso*] Ouais, je sais où j'en suis, je sais où je vais, et je sais pourquoi j'ai fait des choses, je sais pourquoi je les fais plus » [Guillaume, 20 ans, emploi non déclaré dans le bâtiment, 2002, I1]

3. Les pairs

Les moments vécus avec les pairs dans la rave peuvent être décrits en termes d'expérimentation de soi et d'étayage de l'autonomisation. La description des sensations éprouvées et le caractère ludique ou rocambolesque des anecdotes illustrent combien elles sont associées à la possibilité d'éprouver ses capacités d'autonomie et de s'expérimenter physiquement, sensuellement, intellectuellement, et dans la relation aux autres. La transgression des normes, la clandestinité, la temporalité de la nuit, l'éloignement de la vieillesse nécessitent initiative, prise de décision, élaboration de stratégies et de techniques pour trouver le moyen de se rendre à la rave et passer la nuit dans la rave. Entre débrouille et apprentissage, il s'agit d'atteindre la fête et de s'approvisionner en produits illicites, mais aussi de gérer sa fatigue, sa faim, son hydratation, de se protéger des intempéries et d'éventuelles agressions ou accidents, de faire la fête tout en prévenant la survenue d'un problème majeur.

« (avoir un mode de vie traveller*) Moi ça me plaisait parce que déjà... la liberté, d'aller à droite à gauche, de vivre des choses. En camion ce qu'il se passe en une semaine, peut être en appart il te faut un an pour vivre tout ça. Tu vois un peu le... BROOUu ! (comme si des choses lui arrivaient en pleine face) BABAh ! BABAM ! Tu fais des centaines de

kilomètres wiiiiing ! « Tiens j'ai un plan » BING ! [*C'est la vie à fond en fait*] Ouais, ouais [*C'est intense*] Super intense. Voilà, la facilité du travail, à un moment donné il fallait travailler, bam, tu vas travailler, tu trouves du travail partout dans les champs, j'ai fait le tabac, j'ai fait les noix, j'ai fait les cerises, j'ai fait les vendanges, j'ai fait la taille, j'ai fait... pfff ! J'étais bien, « Retourner à X ? (sa ville natale) t'es fou ou quoi ?! », j'étais trop bien » [César, 41 ans, jardinier et artiste sculpteur, 1992, I1]

« je bossais déjà, j'étais plus étudiant, donc il fallait assurer quand même le reste de la semaine, donc il y avait le down* du mardi, le fameux (il rit), donc ça il fallait le gérer, surtout qu'à cette époque là, je ressortais du *Rex Club*²⁷¹, donc il fallait rentrer pas trop tard pour se reposer et puis pour bosser sans faire trop de conneries. Donc ça c'est vraiment le cliché des années raves parties, se mettre le compte tout le week-end, t'es éclaté le lundi et surtout le mardi, parce que le lundi on est encore dans l'ambiance de la teuf » [Daniel, 46 ans, designer industriel, 1992, I1]

« [*Le cannabis, le fait que ce soit illégal est-ce que c'était particulier par rapport à l'alcool ? Et pareil pour l'ecstasy*] Dans l'ecstasy, oui, il y avait une excitation qui était liée à ça, comme avec l'ambiance de la rave-party en général. Disons que je m'encanaillais un petit peu, je sortais du cocon des soirées étudiantes, qui étaient une belle beuverie cela dit, pour aller dans le monde des grands, là où il y avait des drogues dures on va dire, donc je m'encanaillais consciemment et j'étais très contente de le faire » [Pétula, 38 ans, chargée de communication sans emploi, 1995, I1]

« On était toute une équipe, on avait tous un passé chargé, on faisait du skate la semaine et tout, et le week-end, on bougeait en teuf en stop (rit), on partait, on faisait des convois par trois, allez hop, mortel délire, dormir dans les caniveaux, à se geler les couilles avec les potes et tout, c'était le feu. Super expérience, ouais ! » [Thomas, 32 ans, conducteur d'engins, 1996, I1]

« On part pour une teuf en Toscane, mais on arrive très tard, il fallait prendre le train jusqu'à Florence, puis prendre un autre train pour arriver dans un village proche de la teuf et de là, promener jusqu'à la teuf. Donc nous on a perdu le deuxième train, donc on est resté cinquante personnes devant la gare, jusqu'au lendemain, et le lendemain on prend le train, on arrive au village et il fallait faire 12 km à pied, cinquante teufers (j'éclate de rire) imagine [*Colonie de vacances*] Oui, colonie de vacances. En plus, trop nickel, je les vois rentrer tous les trois (amis) dans une boulangerie, (il se met à rire) je vois lui qui sort avec deux trucs de croissants, je vois la boulangère derrière, elle arrive en courant, (rit) elle voit tous les gens, elle nous regarde comme ça (dépité) " bon, cadeau " (rires). Ce jour là encore, on est arrivé à dérouter le bus, parce qu'on est tous monté dans le bus (riant), on lui a dit " bon, tu nous amène un morceau de route, on doit faire 12 km, vas-y mec ! On est dimanche, il n'y a personne ! On est au milieu de rien là ! ", il nous amenés » [Michele, 28 ans, étudiant anthropologie, 1998, I1A]

« Les drogués, c'est nous, c'est la révolution dansante, c'est ouvrir l'esprit, c'est expérimenter, c'est aller plus loin (...) C'est différent dans la façon qu'on utilise la drogue, moi quand j'ai commencé à faire la teuf, il y avait de grosses différences entre la consommation en teuf et la consommation en boîte, en teuf on consommait plus de drogue avec moins de problèmes, en boîte moins de drogues avec plus de problèmes [*Les*

271 Une discothèque parisienne, parmi les premières en France à avoir diffusé de la Techno.

problèmes ? Les bagarres, les accidents] De tout. Parce qu'en teuf, tu sais que tu n'as pas de sécurité, il n'y a pas d'ambulance, il faut que toi et tes potes ils se débrouillent seuls. En boîte, il y a la sécurité... *[Tu te reportes un peu sur les professionnels]* Exactement » [Michele, 28 ans, étudiant anthropologie, 1998, I1]

« La possibilité de venir avec ta bouffe, ta boisson et personne te disait rien, d'ailleurs, des fois des fêtes où il y avait pas du tout à acheter à boire et à manger donc il fallait venir avec (...) tu le sentais que ça pouvait être un support, un vivier pour présenter... (...) c'était un moteur, je savais pourquoi j'y allais, c'était pas juste pour me mettre devant un mur de son et prendre des drogues » [Caroline, 30 ans, intermittente du spectacle, 1999, I1]

« (Lorsqu'elle commence à fréquenter un groupe d'usagers de cannabis de son lycée) pas tout le monde était allé en teuf, c'était le début, donc c'était bien présent, ceux qui y étaient allés, ils avaient vraiment aimé ça. Au début on parlait pas encore de drogue comme quand on était dedans et qu'on parlait vraiment que de ça *[Il y avait un tabou, un secret]* Peut être de l'ordre du tabou, du secret, de l'initiation » [Aline, 30 ans, assistante sociale, 2000, I1]

« La découverte de la teuf ça a été intense, je me rappelle une fois, on s'est fait un aller retour avec l'Ax de mon pote, je sais pas si tu vois la taille que ça a ? *[Oui, je vois]* Ridicule. On a transformé l'Ax en camping car, c'est-à-dire on (...) a enlevé les sièges de l'arrière, on a mis un espèce de pseudo matelas pour avoir..., on a ouvert le coffre, on a tendu une bâche, un petit coin à l'ombre à côté du son mais assez loin pour pouvoir s'entendre parler, en plein mois de mai ou juin, avec un soleil qui déchirait, tout le monde en short, torse nu, comme à la plage et putain de trip !²⁷² barbeuc devant la caisse, on s'était pris les merguez, les côtelettes, le pain, le pastaga pour l'apéro, trop bon, sauf que au retour la petite Ax, elle nous a fait un petit coup de vache, on a cassé une bielle, donc on est rentré à 30 à l'heure sur l'autoroute, l'enfer, on a mis deux heures et demie pour faire Fos – Marseille (25 km) (il rit) (...) mais ça reste des bons souvenirs, quand j'y repense des fois, j'en ris (...) même sur le coup on n'en pleurait pas, au contraire, ça nous faisait marrer, c'était que du bon » [Aurélien, 30 ans, petits boulots en intérim, 2003, I1]

« J'ai aimé le fait déjà que ce (la free-party) soit illégal (...) j'avais pas vraiment de limites, donc j'avais besoin de me poser des limites et je savais que l'illégalité était une limite, mais hormis le fait qu'on me le disait, concrètement j'avais pas..., donc ça m'a attirée dans le sens où je me sentais libre, le fait que ce soit illégal, forcément tu passes derrière une certaine barrière psychologique. Savoir aussi qui j'étais parce que j'avais 16 ans mais j'étais libre au final de faire ce que je faisais, personne me contredisait ou personne me disait « non, n'y va pas », ou « vas-y, c'est bien », donc j'avais besoin de créer moi-même mes limites et de voir ce qui était bien et ce qui était pas bien, et l'illégalité était pour moi obligatoire, fallait que je passe par là parce que c'était logique, ça allait avec la recherche de soi même, si tu sais où est la légalité et que tu comprends ce que ça signifie, tu sais un peu plus te maîtriser » [Line, 23 ans, vendeuse en magasin de design, 2006, I1]

Les personnes suggèrent aussi que la sortie en rave les a aidées à s'affirmer en tant qu'individu et à mettre en scène l'autonomisation de leurs goûts culturels et de leurs positionnements normatifs, notamment à l'égard de ceux des parents ou des pratiques

272 Ici le « trip » ne désigne pas le buvard de LSD mais la dimension extra ordinaire de l'amusement, du plaisir, de l'ambiance du moment.

culturelles et des styles de vie les plus répandus. Les valeurs de liberté, d'égalité, de zone d'autonomie temporaire et de subversion relèvent des significations données à la sortie en rave, mais elles témoignent aussi de son expérience comme autorisant et favorisant l'expression de sa personnalité, de ses goûts, de ses choix de vie.

L'affirmation de soi passe par l'intégration dans un groupe de pratique, dans la mesure où elle implique la construction ou le renforcement du rôle que l'on y occupe, et par la « logique d'imitation » de l'usage des pairs (VERCHERE C., 2005) ou, à l'inverse, le refus d'adopter leurs modalités d'usage. En tant que contexte de désinhibition induite par la temporalité de la fête, de la nuit et des produits, la rave aide à sortir du cadre éducatif de l'enfance et de l'adolescence et des attentes de rôle ordinaires, notamment au sein de la famille ou à l'école, parfois vécues comme contenant, bridant l'expression de soi. Sortir en rave peut être une façon de se singulariser par rapport aux goûts, aux pratiques et au style de vie de ses parents, de ses frères et sœurs, ou des membres de sa classe d'âge.

« Pour en revenir au fait que je fumais pas (de cannabis), ça, ça m'a protégé pendant longtemps parce que par extension " Daniel, c'est celui qui fume pas, donc Daniel c'est celui qui se drogue pas ", tous mes potes savaient que je fumais pas, donc ils allaient pas me proposer autre chose (...) [*prendre de l'ecstasy du coup ça te permettait de plus être dans cette position-là*] Ah beh oui, je me retrouvais au milieu de. Surtout avec le MDMA, à cause du côté entactogène, on a l'impression d'être en communion avec tout le monde, du coup, là je sortais de ma position de vilain petit canard pour me retrouver au milieu de tous ces gens, avec tout le monde souriant [*En même temps, pour sortir de cette position de vilain petit canard, tu aurais pu, au lieu de consommer avec eux, sortir de ce milieu et aller dans un autre milieu où il y a pas de consommation*] Mhmm ouais, mais j'ai toujours aimé la nuit (il rit) et j'ai toujours aimé la musique [*Puis c'était tes potes aussi*] C'est ça. J'ai jamais été sportif, j'ai jamais... j'aime la technologie donc quand il y a eu les lasers, les roboscan, ça me parlait aussi, les visu... c'était une musique qui correspondait à son époque, y compris avec la chimie qui allait avec [*C'était tout un monde technologique*] Ouais, et technologique, et chimique, et synthétique au niveau des sons et des produits » [Daniel, 46 ans, designer industriel, 1992, I1]

« Je pense qu'il y a beaucoup de gens qui sont dans ces soirées, c'est aussi une façon de se rebeller contre ce qu'on a appris, contre ce qu'on nous a imposé, (...) j'ai très mal pris le fait qu'on m'impose certains trucs et je pense, comme tu disais, quand tu rentres dans ce monde la première fois, t'as vraiment l'impression d'un monde de liberté totale. Même si tu sais, comme tu dis, que ce monde-là, il reste inclus dans un autre monde, malgré tout ça reste une petite bulle où tu peux faire ce que tu as envie de faire et personne te dit " fais pas ci, fais pas ça ", d'ailleurs tu le vois bien quand en teuf quelqu'un te dit " fais pas ci ", tout de suite, tu le prends pas très bien parce que " t'es qui pour me dire ça ? " (...) En fait dans la teuf, (...) tous les gens autour de moi, ils avaient l'habitude de dire " tu me casses les couilles " et moi au début j'avais du mal, parce que j'avais pas cette habitude sociale de dire ce que je pensais, quelqu'un qui me remballait, au début ça me choquait, (...) je me disais " mais ces gens-là, ils sont plus libres que ce que je peux l'être " et il y avait aussi cette attirance-là, que dans ce monde-là tu dis franco les choses, tu fais les choses, ce qu'on m'avait empêché de faire pendant longtemps » [Samantha, 38 ans, guide conférencière, 1992, I1]

« En fait j'ai attaqué les prods aussi parce qu'avant je faisais du sport mais en sélection, en Provence, avec mon équipe j'aurais pu faire les France, machin, Sport études. Mais je me suis fracturé quatre fois la clavicule, je me suis fait une entorse au cou, une entorse au genou, je me suis niqué complet. Je tapais deux matches par week-end, de longue le sport, sportif à fond. Et c'est mon père qui m'a arrêté et je crois que ça a été une grosse cassure aussi, tu vois. C'était un gros bout de ma vie, sélections minimales, cadet, junior... match samedi, dimanche, je me suis démonté, je me suis mis en l'air, et quand mon père m'a retiré de là c'est là que j'ai commencé à faire la guendaï. (...) tu sais la carrière de sportif, des fois les mecs ils savent pas gérer le... [*Le changement, parce que t'as toute ta vie qui est centrée sur...*] Sur ça, d'un coup tu fais plus rien (...) on est allé voir un médecin du sport et il m'a dit " t'as un trou là (au niveau de la clavicule) c'est normal que tu te casses la clavicule à chaque fois au même endroit. Il faut que t'arrêtes, on peut pas t'opérer " (...) Et alors là, j'ai serré, mon père il m'arrête " pardon ? C'est toi qui m'y a mis et c'est toi qui m'arrête ?! Où tu vas toi ?! Ah ouais ? Sport fiesta ! Feu (il rit), les trips et tout, (comme si il y était) alleez ! La teuf des Spiral, en avant Guingamp ! La teuf des Spiral ça a été une grosse... [*C'était une révélation là, c'est de ça que tu me parlais tout à l'heure ?*] Ah ouais, révélation, complet. » [Thomas, 32 ans, conducteur d'engins, 1996, I1]

« je les vois arriver tous les deux, défoncés à mort, rigolant et comme ça (mime un état de bien être), " les gars qu'est ce que vous avez pris ?! ; - Y'a un mec qui nous a donné des taz ", alors moi j'ai rigolé parce que " putain, mais on avait dit qu'on prendrait jamais de taz ! C'est une drogue de cons, c'est pour aller à la discothèque, c'est pas pour nous ". Au final, j'ai dit " bon, c'est bon, amenez moi " et le mec il était défoncé dur, et je me suis fait offrir un premier taz, moi aussi [*C'était par curiosité*] Oui, par curiosité et aussi parce que mes potes en avaient pris et moi non [(*Plaisantant*) *t'étais jaloux ?*] Oui, j'étais jaloux. Je voulais pas que eux ils aient fait une expérience que moi j'avais pas fait, je voulais garder le pas, vous dites ça en français, rester au même niveau [*Oui, garder la cadence*] La cadence, garder la cadence, exactement » [Michele, 28 ans, étudiant anthropologie, 1998, I1]

« En Sicile, je me rappelle, j'étais rentré, putain, j'étais riche ! J'avais des millions sur moi²⁷³ [*C'était une motivation ça, l'argent ?*] Non, parce que pour moi, franchement, c'était pas l'argent en soi, c'était l'indépendance. Parce que ma famille, on n'est pas riche, mais je n'ai jamais manqué, j'ai toujours eu tout ce que je voulais. Je sais qu'avec mes parents, ça suffit que je demande " j'ai besoin de sous pour ...", ça c'est une demande que je voulais pas faire, parce que moi j'étais adulte, " moi je me gère, j'ai pas besoin de mes parents ", j'étais dans un rapport très conflictuel avec eux (...) ils étaient trop bien mes parents, de toutes façons moi j'étais un peu une exception dans mon groupe, ils avaient tous des histoires, peut-être ils étaient riches mais les parents étaient séparés, séparés mal, jamais connu le père, la mère alcoolique... Moi non, mes parents étaient bien, ils me tapaient pas, je pouvais faire presque ce que je voulais, y'avait pas de problème, et en plus ça suffisait que je demandais des sous pour..., ça me gênait quoi ! [*Qu'est-ce que c'est qui te gênait ?*] D'être autant bien et de pas avoir de problèmes, et de ne pas être dans le stéréotype de ce que je voulais être, je savais que moi j'étais pas comme ça, je te parle de ça parce que j'ai beaucoup réfléchi à ça. Je joue pas d'instrument, je fais pas de sport, la seule chose dans laquelle je me suis engagé dans la vie, c'est con à dire, c'est la teuf et la drogue [*C'est une façon de se distinguer*] Moi, je trouve que c'est la seule chose pour laquelle j'ai dû me battre avec mes parents. » [Michele, 28 ans, étudiant anthropologie, 1998, I1]

« ce genre d'expérience²⁷⁴, avec mes copines de boulot quand on parle de mes teufs et qu'elles ont envie de savoir, et que je leur parle de ça, je me rends compte que c'est des trucs que très peu de gens ont vécu et que vu que ça s'est quand même bien terminé, ou alors c'est de mon tempérament, j'aime bien positiver, (...) Oui, je savais même pas que c'était possible d'avoir des hallucinations comme ça, moi, en teuf, j'en ai jamais eu des hallucinations comme ça, et là c'est... « Ouah ! J'ai une hallu ». C'est vrai que sur le moment c'était pas cool mais bon, j'en ai réchappée, (...) qui peut se vanter d'avoir eu vraiment de grosses hallu dans sa vie ? Y'a pas énormément de gens [*Mhmm. C'est sûr*] Cela dit je n'ai jamais renouvelé l'expérience de la datura non plus, tu vois (...) mais par contre je m'en rends compte quand j'en parle à des gens tout public, type mes collègues de bureau qui n'ont jamais essayé la drogue, quelle qu'elle soit, à part le shit, je sens qu'elles ont un côté... pas admiratif, mais... ça fait beaucoup pour elles, et que moi j'ai l'impression d'avoir vécu toute une vie avec ces années » [Aline, 30 ans, assistante sociale, 2000, I1]

« Mon père a treize frères et sœurs dont quatre sont morts d'overdose et la moitié des autres sont encore accro (...) ça a toujours été utilisé comme une espèce de pare-feu, en disant « avec la famille que tu as, tu devrais être vacciné contre la drogue, ça devrait avoir un impact fort, non, tu veux pas finir comme ton oncle, comme ta tante, tu veux pas finir comme ça, d'accord Julien ? Tu prendras pas de drogues ? », « oui, oui ». Mais le premier travail d'un être humain c'est de déconstruire ce qu'on a essayé de t'inculquer pendant les quinze premières années de ta vie au marteau et au burin, et puis faire tes propres choix, à ce moment-là tu peux dire « voilà, je choisis les éléments de ma vie » et la drogue en est un illustre exemple » [Julien, 24 ans, étudiant en psychosociologie, 2007, I1]

La découverte de la rave est souvent vécue comme venant conforter certains positionnements identitaires élaborés au cours de l'adolescence. Elle s'inscrit dans la continuité de goûts musicaux (New Ave, Rock, Punk, Rap, Gothique, Métal) et vestimentaires et de pratiques récréatives (consommation d'alcool et de cannabis lors de soirées ou d'après-midi entre amis) élaborés à cette période, s'opposant souvent (mais pas systématiquement) à ceux des parents. Ces positionnements sont donc parfois antérieurs à sa découverte, mais les caractéristiques matérielles et symboliques de la rave et les discours que tiennent les pairs sur sa clandestinité et son illégalité, sur la musique techno, sur les usages de produits illicites, sur le rapport à l'État et aux forces de l'ordre, sur les discours d'entrepreneurs de morale, aide à les penser, à les exprimer, à les argumenter.

« On arrive dans un endroit, c'est la campagne, c'est plus la discothèque, y'a plus ce phénomène de fric, de qu'est ce tu représentes, le star system, nous on était en plein dedans en plus à X²⁷⁵ : star system, si t'es pas habillé en *Façonnable*, *Levi's*, machin, t'es de la merde. (...) Ah le *St Hilaire*²⁷⁶, putain ! Je me sentais mal là-dedans, c'était tout le

274 Aline parle de son expérimentation de la datura, « (sa) seule mauvaise expérience » avec les produits.

275 Ville très touristique et riche de la Côte d'Azur, César a souhaité que je l'anonymise pour réduire le risque qu'il soit reconnu.

276 Discothèque sur la Côte d'Azur

contraire de ce que je venais de découvrir, c'était bien habillé, nana, les cakes, les belles voitures, tout ce truc de consommation, de pouvoir d'achat... Parce que d'un coup avec la free, on montrait d'autres valeurs, pas la valeur de ce que tu possèdes, de ce que tu gagnes, des valeurs culturelles, artistiques finalement : la musique, la fête.... » [César, 41 ans, jardinier et artiste sculpteur, 1992, I1]

« avant de commencer les teufs, j'étais déjà attirée par ce genre de trucs, quand j'étais gamine je disais déjà à mes parents que je voulais faire le tour du monde dans mon camion, dans mon combi (elle rit), à chaque fois que je disais ça à mes parents, ils me disaient " oui, c'est ça, c'est ça "... j'étais déjà à fond sur les chiens, je faisais déjà des concerts en extérieur, j'allais pas m'enfermer dans une boîte de nuit,... donc c'était logique, c'était une suite logique » [Samantha, 38 ans, guide conférencière, 1992, I1]

« Limite quand je suis arrivé dans le milieu transe, je me suis dit " ah ouf ! Je tombe sur des gens comme moi " [*Ça t'a pas fait ça avec le hardcore ?*] Non (...) J'avais même pas mis les pieds dans une teuf que déjà j'avais des gens proches qui s'étaient tués en voiture à cause du LSD, donc je suis resté très méfiant et puis pour moi ça avait aussi un peu une image aussi de hippy et bon [*C'était contraire au rock*] C'était contraire au rock et puis, dans ma famille y'avait mon frère qui a 7 ans de plus que moi qui écoutait des trucs de hippy, qui écoutait Neil Young, Pink Floyd.. Ma sœur qui a un an de moins que lui, qui écoutait « *Let's me on fire* », du disco à fond, donc moi il fallait que je trouve ma place là-dedans (il rit), donc j'ai écouté Nina Hagen d'abord, puis après ça a dégénéré » [Daniel, 46 ans, designer industriel, 1992, I1]

« ce qui m'a toujours attirée, intriguée c'est cette notion de traveller, de nomadisme. Alors il y en a pas beaucoup qui sont réellement dans cette veine-là, c'est drôle parce que ça fait penser un petit peu au cirque aussi [*Oui, c'est vrai, tu aimes bien aussi le cirque*] Avec une piste aux étoiles, bon là c'était le dance floor, le cirque c'est le chapiteau. Ça, ça m'a toujours fascinée, donc ça c'est dans le mouvement techno, je suis bien d'accord, mais ces notions-là, comme ça, de vivre un petit peu au jour le jour, d'avancer d'un endroit à un autre, de poser son univers pour un temps dans un certain espace, de le remballer, de repartir ailleurs, voilà ça m'a toujours intriguée. » [Caroline, 30 ans, intermittente du spectacle, 1999, I1]

« Je suis partie à la fac à Aix et là j'ai commencé à fréquenter le milieu underground, goth-métal, toujours un peu marginal mais pas forcément techno, moi j'aimais bien en fait les milieux comme ça, j'aimais pas être comme tout le monde (...) J'ai fini par rencontrer des gens un peu sur les deux milieux, à cheval entre le côté rock marginal et le côté bab, bab un peu plus trash parce que c'est le milieu techno où y'a de la défonce et tout. A force, j'ai rebasculé vers le milieu free, à 22 ans, (riant) j'avais des locks, la moitié du crâne tondu, j'étais épaisse comme ça (elle montre son petit doigt), tous les week ends j'étais en free, je pouvais faire des milliards de kilomètres pour aller en free... (...) Moi j'ai grandi dans le Cantal, au milieu de la cambrousse, où y'avait rien, tu vois (je ris), moi j'ai découvert la vie à la ville quand j'avais 20 ans que je suis arrivée à Aix, j'arrivais plus à dormir, ça a été un drame dans ma vie (...) [*Quand tu as rencontré ces gens qui faisaient des soirées dans la nature...*] Ah mais carrément ! Ça a été un échappatoire, déjà on avait commencé avec nos soirées gratte, percu²⁷⁷, squattage dans la nature, mais là (avec la free-party) tous les week-

277 « Gratte » et « percu » : guitares et percussions.

ends, je pouvais fuir dans la nature la ville que je détestais, j'ai 20 ans d'équitation dans les pattes, je pêche... » [Mylène, 30 ans, horticultrice, 2000, I1]

« je suis arrivée sur Marseille et j'ai essayé de reprendre une terminale, moi à cette époque-là j'étais grunge, j'étais déjà percée, j'avais un look un petit peu à la sbab (baba cool) et arrivée au lycée Perrier au Prado, j'ai fait " waouw ! " [*C'est plus conformiste*] Ouais ! Là je suis allée dans un foyer de jeunes travailleurs. (...) Je me trouvais pas du tout bien dans cet environnement-là, et je faisais peur à tout le monde (elle rit) [*Y'avait personne qui avait le même look, les mêmes goûts*] Voilà, c'est ça. (...) Là, j'ai repris la fumette parce que j'arrivais pas à assumer ma marge en fait, à aller vers les autres. A la réflexion après, je me suis donnée un élément " beh ouais, là je suis en marge, je suis comme je suis, me cassez pas les couilles ". Mais pour assumer ça je me suis remise à fumer, (souriant) ce qui est complètement con [*Pas forcément, ça rentre dans ta logique*] Oui [*ça voulait dire que tu fumais devant tout le monde ?*] Ouais (...) (Première free-party) j'ai passé un moment où il y avait pas de réflexion, y'avait pas de jugement, on était juste là pour vivre le moment présent (...) [*Quand tu me dis pas de jugement, c'est pas par rapport à la conso ?*] Ah non, non [*C'est par rapport à plein de choses*] Ah oui, par rapport à tout. Parce que à Perrier, je me suis vachement affrontée avec les autres aussi, avec tous ces regards, se justifier, ou pas. Trop lourd, j'avais pas les épaules assez larges pour endosser ça, à l'époque en tous cas » [Chloé, 28 ans, étudiante en communication, 2004]

Ainsi, parce qu'ils les partagent peu ou prou et véhiculent des catégories de pensée qui leur donnent sens, les pairs sont perçus comme ayant contribué à la « socialisation secondaire » (DUBAR C., 2014) et à la reconnaissance sociale de choix et de positionnements culturels, normatifs, voire idéologiques, amorcés en amont de la rave. En ce sens, ici les récits attribuent à l'usage, du fait de son inscription dans les réseaux de sociabilité de la rave – c'est-à-dire dans son espace même mais aussi dans les soirées privées, les concerts, ou les festivals où les ravers peuvent aussi se retrouver - une « vertu de socialisation » (TRILLES T., THIANDOUM B., 2003)

« Les gothiques ils me soulaient, ça me gonflait un peu de les voir sortir leur croix parce que nous on avait envie de rigoler, on avait envie de s'éclater, (...) j'avais envie de faire des soirées où je m'amuse. (...) Il fallait que j'aille à la soirée (rave), et je savais que là-bas je rencontrerais des gens, je discuterais avec des gens, puis à force de faire ça, forcément tu rencontres quand même du monde » [Samantha, 38 ans, guide conférencière, 1992, I1]

« [*Et les Spiral ça t'a marqué ?*] Ouais, musicalement, ouais. Super, j'adorais [*Et le côté minimaliste aussi*] Ouais, le côté minimaliste, tribal, tu danses autour du feu, comme ça (fait des cercles avec sa main), (il rit) comme les indiens, c'était chouette [*est ce que toi tu as ressentis des points communs sur les idées ou les valeurs des Spiral tribe ?*] Ah c'est des punks (il rit), pour moi c'était vraiment des punks ces mecs-là, justement ça a été assez fascinant ce truc-là, moi je voyais ça de loin avant de rentrer dedans, pour moi, la techno c'était le *Queen*²⁷⁸, milieu homo, super extraverti machin, maniéré, tout propre, voilà, ça m'attirait pas trop, mais après les Spiral avec le camion, le crâne rasé, le tee shirt noir, le treillis, les mecs brut de décoffrage qui t'expliquent que, voilà, c'est leur vie, c'est comme ça, qu'ils habitent dans leurs camions » [Clément, 41 ans, médecin, 1992, I1]

278 Le Queen est une discothèque parisienne, une des premières en France à diffuser de la techno.

« premier ecstasy, une moitié, on regarde l'heure : une demi-heure, on se faisait toujours autant chier, et puis on commence à déconner (il rit) avec la musique qui nous gavait et puis on commence vraiment à déconner, on faisait les cons sur la musique, je regarde l'heure : il était 7h du mat' ! (il rit) toute la nuit était passée comme ça, (riant) " ah ouais, quand même, c'est pas si mal que ça l'ecstasy, même un demi ça marche quand même pas mal" » [Daniel, 46 ans, designer industriel, 1992, I1]

« Avec l'ecstasy, bien sûr, tout est love, tu te pends au cou de tout le monde, c'est merveilleux, donc t'es forcément tournée vers les autres. Autant il m'est arrivé de prendre de la cocaïne toute seule, même chez moi, souvent devant mon ordinateur, autant ça me serait pas venu de prendre de l'ecstasy chez moi toute seule. Y'a un truc vraiment presque (s'esclaffe) socialisant » [Pétula, 38 ans, chargée de communication sans emploi, 1995, I1]

« [Est-ce que les free-party, qui est pas le style des boîtes, ça a joué aussi dans...] Le côté liberté, oui, complètement. La découverte de la teuf ça a été grandiose (rit), on était curieux de ça en fait (...) Ça a été la libération, on est arrivé " putain ! Oh les gars, c'est là qu'on devrait être depuis toujours, c'est ici qu'on se sent le mieux !" (...) c'est un son qu'on aime, c'est des gens qu'on aime rencontrer parce que les personnalités et les milieux sociaux sont autant divers que varié en free, c'est justement la richesse d'apprendre de l'autre qui y fait beaucoup » [Aurélien, 30 ans, petits boulots en intérim, 2003, I1]

« aller à la rencontre de gens comme les voyageurs qui sont à l'exact opposé de mon mode de vie et le fait que c'est un choix complètement opposé me rassure. La diversité des modes de vie que la société peut produire, elle est extrêmement rassurante, me dit que on peut s'épanouir dans un mode de vie qui nous est propre, on n'est pas obligé de correspondre à la notion de carrière, la notion de... un CDI, un appart, un enfant, un mariage, « c'est bon, je suis dans les clous », on n'est pas obligé, c'est un modèle que je rejette et avec ces gens j'ai eu ces confirmations-là. Et ce qu'il y a de bien c'est que j'ai eu aussi mes premières confrontations au fait que dans ce milieu-là, la drogue c'est un objet assumé et revendiqué, c'est-à-dire que on peut parler ouvertement de drogue sachant qu'ailleurs on en parle pas des masses » [Julien, 24 ans, étudiant en psychosociologie, 2007, I1]

B) La prégnance des affects tristes dans les récits qui construisent l'interprétation « néfaste »

Ces récits évoquent plus souvent les aspects négatifs et délétères de l'usage que ses aspects positifs, au point que les anecdotes positives chez ces personnes ont généralement été évoquées sur ma demande. Cette prégnance des affects tristes dans le récit peut être analysée comme le signe d'une difficulté à assumer le stigmata, se traduisant par une culpabilité et une contrition à l'égard de ses propres prises de produits illicites et une difficulté ou un refus d'en reconnaître les aspects positifs.

1. Les premières fois

Dans ces récits, l'évocation des premières expériences de substances psychoactives illicites souligne moins la recherche active d'expérimentation du produit et de la transgression ou les

sensations positives ressenties, que l'influence de l'entourage. L'expérimentation est plutôt racontée comme le résultat, non pas d'un choix et d'une attitude active, mais de l'influence des pairs et de l'adaptation à une situation d'interaction visant à éviter de passer pour un novice ou un peureux et d'occuper une place à part dans le groupe.

« J'ai commencé à fumer [du cannabis] à 13 ans et demi avec L., un bon copain à moi et ma sœur, en fait ça se transmet beaucoup par les sœurs et par les frères. (...) on est arrivé dans ce village près d'Avignon, où il y avait beaucoup de drogues et puis, voilà, c'est normal, ma sœur a cinq ans de plus que moi, donc elle avait ses copains ado et c'est vrai que tout de suite t'avais des plaques [pains de résine de cannabis] chez toi facilement. Et puis moi je traînais avec des potes, un couple I. et J. (un couple), à l'époque ça se faisait beaucoup²⁷⁹, eux ils avaient 22 ans et nous on avait 14 ans, on allait chez eux tous les jours en fait, et on fumait avec eux des joints » [Samuel, 36 ans, agent technique en maison de retraite et brocante, 1995, I2]

« On était en 3e quand on a commencé à fumer, (...) c'était vraiment des délires presque de pré-ados, vraiment on s'en amusait et on jouait un rôle plus ou moins, on était encore novices. Ça accompagnait pas mal la musique, moi j'étais musicien donc, j'avais tout le temps une guitare avec moi, donc je fumais, je jouais, pour moi ça allait bien avec le délire artiste. » [Paul, 33 ans, cariste, 1995, I2]

« C'est quelque chose qui est arrivé assez tard, au lycée en fait où pour la première fois on m'a proposé de partager un joint en me demandant si j'avais déjà fumé et comme on fait souvent à cet âge-là, j'ai dit oui (...) [*Et pourquoi tu as dit que tu avais déjà fumé ?*] Beh (s'esclaffant) c'est la gêne justement à ce moment-là, face à des gens qui ont déjà fumé et de vouloir faire comme les autres et de pas passer pour une imbécile à ce moment-là. C'était pas quelque chose qui me faisait peur ou qui m'angoissait, même si je connaissais pas, c'était pas un truc qui me faisait peur dans le sens « je vais perdre le contrôle de ci, de ça », j'ai fumé le premier pétard j'en ai pas fait une catastrophe, ni un grand... après ça m'a pas déplût » [Jeanne, 29 ans, jeune diplômée Assistante sociale, 2000, I2]

« La première fois que j'ai fumé, ça remonte hein, j'avais 12 ans, c'était au Vigan (Gard) (il rit), donc on était avec nos parents et tout. On était avec ma cousine qui avait 14 ans, son beau-frère avait la vingtaine et sa copine aussi. On est parti chercher les marrons, qu'on est jamais allé chercher (rires), on s'est calé dans la forêt et on a fumé 3-4 joints et ah ! J'étais défoncé (il rit), du coup galère pour retourner voir les parents, normal, on a bien rigolé, j'étais le plus fracass donc « ah rentre pas de suite, t'as les yeux rouges », on a attendu un petit peu que ça passe » [Mickaël, 27 ans, étudiant moniteur éducateur, 2002, I2]

« J'ai essayé (le cannabis) la première fois je pense que j'avais 13 ans, j'ai passé quelques bons moments, ça me faisait un petit peu sourire, autour du collège, en 3e mais vraiment je fumais très, très peu. J'ai un bon souvenir d'une soirée pétard à 17 ans où je me suis vraiment éclaté, mais sinon ça a toujours été un petit peu pour moi un truc qui me renfermait sur moi-même, je psychotais sur des mots, j'étais gêné de pas pouvoir faire deux choses en même temps, j'avais l'impression d'être mal. Et du coup ça m'a un peu laissé un mauvais souvenir » [Rémi, 21 ans, sans emploi, 2006, I2]

279 Samuel veut dire « ça se faisait beaucoup les relations entre adolescents et jeunes adultes ».

En l'occurrence, le recours plus fréquent au « on » ou au « nous » plutôt qu'au « je » pour parler de ces premières consommations à l'adolescence tend à les inscrire dans une dynamique de groupe pernicieuse, qui participe notamment du désinvestissement de la scolarité, voire de l'implication dans de petits actes de délinquance.

« On était un petit groupe de potes (...), on était pas méchants mais on faisait quand même des conneries, style on allait la nuit dans les écoles cambrioler, dans les stades voler. (...) on faisait des soirées où on buvait, on fumait, ou alors on allait à pied la nuit pour voler [*Mais pour vous occuper plus que pour...*] Pour nous occuper, oui, (...) on s'en est jamais pris aux particuliers, à part une ou deux voitures qu'on a volées. Ce qu'il faut dire aussi c'est que les bandes de jeunes ça communiquait pas mal avec d'autres bandes, et parfois tu te retrouvais dans des conneries. Mais le but c'était de s'amuser et pas forcément de faire des sous (...) Mes parents étaient très permissifs donc on pouvait sortir même la semaine et moi je fumais déjà dans ma chambre. » [Samuel, agent technique en maison de retraite et brocante, 1995, I2]

« On était dans la même classe et tout, c'était à celui qui faisait la plus grosse connerie, on était dans une espèce de compétition bête, puis même on avait des conflits intellectuels, on était en compétition aussi à ce niveau là... (...) Quand ça allait bien, c'était l'apogée de notre clan, c'était le succès sur tous les plans, j'étais bien dans ma tête, c'était les copines, la fête, la musique. (...) ça a commencé à partir en couilles quand F., ça l'a rendu un peu malade, il est devenu un peu fou, un peu schizophrène, donc là, y'a eu une espèce de cassure du groupe, puis scolairement on était en situation d'échec chacun, plus ou moins (...) On a eu quand même une bonne période, l'époque 3^e, première seconde, c'était une époque où on était les maîtres du monde, rien nous arrêtait, et moi j'ai eu une descente* fin seconde en fait, le jour où j'ai été viré d'Artaud (le lycée), où J.-L. est parti à St Joseph (internat à Avignon), cette époque où on fréquentait plus les filles » [Paul, 33 ans, cariste, 1995, I2]

« j'ai commencé à fumer des joints comme ça, occasionnellement, quand j'étais au lycée en fait, avec un côté un peu, voilà de jeunes un peu reggae, à 16 ans-17 ans (...) Après je suis rentrée dans une consommation, en effet, assez... lycéenne, où on fumait des joints tous les jours avant d'aller en cours. Après moi je picolais pas trop à cette époque-là, donc j'étais pas comme mes copains qui des fois fumaient beaucoup de pétards et buvaient beaucoup d'alcool toute la journée et en cours, moi je fumais des joints pendant les perm, et après j'allais en cours, mais comme j'étais une élève qui était pas mauvaise, voilà, c'était pas plus dérangeant que ça dans mon comportement de l'époque, ou dans ma façon d'être. Après j'ai grandi à la campagne, c'était des environnements assez cool, j'avais des copains qui habitaient vraiment en campagne, je passais des week-ends là-bas, j'ai fait une transhumance, on fumait des joints, tu vois c'était encore une période assez cool, j'étais pas du genre à sortir en boîte, ce genre de trucs, c'était assez campagne, assez copains » [Jeanne, 29 ans, jeune diplômée Assistante sociale, 2000, I2]

« Ma deuxième seconde j'avais des potes qui partaient en teuf, à partir de la fin de la deuxième seconde j'ai commencé à y aller avec eux mais sans prendre de drogues, je fumais, je buvais, parce que vu que dans la famille y'avait pas mal eu de gros problèmes avec les drogues, j'avais quand même pas mal d'appréhension. Jusqu'à fin première où là j'ai commencé avec la coke, puis après en teuf, beaucoup de LSD surtout, un petit peu de kéta, pas mal de MD aussi (...) J'ai fait deux seconde, ma première, parce que du coup les études j'ai lâché complètement (il rit) [*Pourquoi tu as lâché, tu mets en relation avec la*

conso quand tu dis « du coup » ?] Avec la fumette, ouais, parce que les autres drogues je consommait pas beaucoup, c'était quand même assez rare, c'était peut-être une fois par mois. Par contre, la fumette oui, je fumais du soir au matin, puis c'était l'époque où on frappait des bongs au réveil, puis après le petit déjeuner, on frappait chacun vingt bongs par jour donc du coup, en classe je dormais toute la journée. » [Mickaël, 27 ans, étudiant moniteur éducateur, 2002, I2]

D'autre part, dans ces récits, l'expression d'affects joyeux éprouvés lors de la découverte de la rave, à propos de la musique, de l'ambiance, des personnes présentes, est quasi inexistante ou ambiguë, mêlée d'affects tristes. Ils accordent également une attention plus grande à la visibilité de l'usage et de la vente des produits illicites, ou aux gains symboliques relatifs au fait de contribuer à l'organisation de la rave qu'à ses caractéristiques sociales ou esthétiques.

« La première teuf où je suis allé c'est celle-là (il montre un flyer), la Space People. C'était chez JC, il habitait dans le village, c'était une connaissance de ma sœur, et lui, il prenait de l'héroïne (...) Là il nous (son ami L. et lui) a demandé si on voulait faire le pass* et il nous a même expliqué ce que c'était parce qu'on savait pas. (...) (Faire le pass) c'était déjà pas mal à notre âge, parce que t'étais payé si eux ils se faisaient des tunes, donc là on a été payé je sais plus combien et en plus, pour toi, la dope c'est gratuit, t'as JC qui arrive, il te sort du MDMA, « tiens ! Éclate-toi bien ». (...) Y'a eu deux cent personnes à cette soirée, y'avait une grande piscine vide et les gens dansaient dedans, c'était Défoncé Land et ils avaient fait un *positive bar*, (...) y'avait un gros punch aux trips, des jus de fruits avec des trips. (...) [*Et tu gardes quel souvenir de cette teuf ?*] C'était bien [*Et du MDMA ?*] Alors là je m'en rappelle plus. En plus j'avais bu du punch, et on avait bu au pass, JC nous avait filé un pack de bières chacun gratuit, ça c'était prévu. Et moi j'ai toujours été dans les sentiments, c'est le petit geste qui fait plaisir. Tous ces petits trucs te font aimer les teufs (...) [*Mais à cette époque vous aviez déjà l'habitude de boire de l'alcool*] Ah oui, on faisait des soirées avec mon pote L., on achetait 20 Pelforth® et on les buvait à deux » [Samuel, 1995, agent technique en maison de retraite, brocante, I2]

« Les teufs c'est arrivé fin seconde [*Ah c'est arrivé au moment où tu allais mal*] Ouais. Après je sais pas si c'est un hasard ou... [*Là y'a quelqu'un qui a proposé, vous avez trouvé une info ?*] Après je sais pas qui a proposé à qui, on y est allé mais je sais plus comment, pourquoi [*Tu as aucun souvenir*] Tu sais, c'est un peu... ça me fait bizarre d'en parler parce que c'est un peu une époque que j'ai.. (de son bras, il fait comme s'il mettait quelque chose derrière lui) [*Refoulé*] Refoulé, que j'ai mis de côté, (...) Moi c'est vraiment une époque que j'ai écartée de mes souvenirs » [Paul, 33 ans, cariste, 1995, I2]

« Ce devait pas être très loin de Cavaillon, quelque part, perdu dans un bout de forêt, (...) quand on est arrivé, je m'en rappelle, c'était assez impressionnant, beaucoup de monde, des gens avec des looks pas possibles, complètement défoncés, moi je les appelais vraiment (riant) « les keupons », les treillis, la boue, les chiens, le bordel, oh putain ! Et le son, c'est pas la musique que j'aime beaucoup en fait, tout ce qui est très... [*Hardcore ?*] Ouais, ça c'est pas du tout mon truc en général, ça me fait vraiment désapprécier le produit parce qu'en général ça me tend énormément... mais bon, c'était pour découvrir. (...) J'étais assez bien, c'était pas forcément mon élément, j'étais Alice perdue un peu là-dedans, mais bon, c'était assez rigolo (...) c'était rigolo parce que c'est là où tu voyais tous les produits, en effet c'est le supermarché "taz ! trip !", à l'ancienne (riant) moi j'halluciniais, c'était

improbable, ça vendait de l'herbe, des kilos de shit de partout, c'était assez impressionnant » [Jeanne, 29 ans, jeune diplômée Assistante sociale, 2000]

« (au lycée) tous mes potes étaient teufers donc au début, sur ma première seconde j'allais en teuf mais sans prendre de drogues [Pourquoi ?] Parce que dans ma famille, même si c'était beaucoup par rapport à l'héro, j'ai un oncle et une tante... - d'ailleurs mon oncle est mort y'a pas longtemps - ils se fixaient, j'ai deux cousins du côté de ma mère qui sont morts, un d'overdose, l'autre du SIDA, j'ai un autre cousin qui a le SIDA qui est en fin de vie donc... [Tous liés à l'injection] Tous ils se fixaient ouais. Du coup, c'est vrai que ça, ça a jamais été tabou dans la famille, mes parents en ont toujours parlé, et c'est vrai que c'est ce qui m'a fait me tâter vachement avant de prendre des drogues dures et je voulais voir ce que ça faisait, voir le milieu, avant de moi, m'y mettre » [Mickaël, 27 ans, étudiant moniteur éducateur, 2002, I2]

« La première fois où je suis allé en free-party c'était le teknival de Chavannes en 2006 (...) Trois jours, et c'était pas confortable du tout, j'avais pas pu monter ma tente, j'avais dormi dehors, je m'étais réveillé tout trempé, dégouiné, je me sentais pas très bien. J'ai eu de bonnes perches, tant que j'étais prodé ça allait bien mais après (s'esclaffe) c'était un peu la dèche, je mangeais des sardines et des raviolis froids (s'esclaffe), y'avait une partie de l'ambiance que j'avais pas trop aimée, on entendait des histoires comme quoi y'avait une nana qui se serait fait violée²⁸⁰, y'avait des histoires glauques qui tournaient, (...) y'avait des cagettes pour faire du feu, je voulais absolument en avoir, et y'en avait plein qui avaient des tas de cagettes, et je suis allé plusieurs fois demander pour en avoir une, à plusieurs personnes différentes, on m'a envoyé chier... j'étais un peu déçu (s'esclaffe) (...) Je m'attendais à quelque chose d'un peu plus familial, un peu plus fraternel [Et en même temps, dans les reportages télé c'est pas forcément ça qu'on montre] Si, moi, j'avais vu ça (...) Le bilan du tekos humainement pour moi ça a pas été positif mais j'ai quand même passé des moments de folie avec le son, j'ai eu ma première grosse, grosse défonce, avec de la MDMA, j'étais en train de discuter, vlan ! (...) à part mes potes, les gens étaient pas très sympa, prtt ! (désabusé). Je me suis dit que le tekos ça me plaisait pas plus que ça mais je voulais quand même retourner en teuf, voir ce que c'était une teuf, parce que le tekos c'est quand même spécial » [Rémi, 21 ans, sans emploi, 2006]

2. Les événements marquants

Si ces récits expriment aussi l'appréciation des dimensions hédonistes, ludiques, socialisantes, sensuelles et esthétiques de l'usage, cette expression est plus rare et plus laconique, se restreignant souvent à la définition des effets recherchés et appréciés. Ces souvenirs positifs apparaissent même parfois ambigus, mêlant description des aspects agréables ou risibles et suggestion de la dangerosité de l'usage.

280 Les rumeurs, quant au fait qu'une jeune fille se serait faite violée ou qu'un jeune homme aurait reçu des coups de couteau, symptomatiques d'une classification genrée de la prise de risques, sont particulièrement répandues en free-party et en teknival, parfois dès le début de la soirée (23h-1h du matin). Le plus souvent, dans les jours et semaines suivants, l'information ne ressort ni dans les réseaux de sociabilités ni dans les médias. Ici, l'usage du « on » et du « je crois » et l'imprécision de la source (« entendu ») rendent l'information d'autant plus incertaine.

« Moi j'ai des souvenirs dans l'herbe, t'as la rosée du matin, tu sais c'est comme dans (la publicité pour) la carte bleue, « les souvenirs de l'enfance ça s'achète pas », je crois que c'est pareil »²⁸¹ [Samuel, 36 ans, agent technique en maison de retraite et brocante, 1995, I2]

« C'est vrai que si tu as jamais pris de trips dans ta vie, je pense que tu rates quelque chose... (...) Les autres produits, non, mais c'est vrai que le LSD, c'était quoi la marque ? C'est un révélateur de conscience etc. à la limite c'est même plus de la drogue. (...) c'est indescriptible, toute façon. (...) pour moi le LSD c'est l'expérience qui justifie tout à la limite » [Samuel, 36 ans, agent technique en maison de retraite et brocante, 1995, I2]

« Première expérience acide c'était fin seconde (...) en fait on était allé (avec trois amis) dans la colline, avec les sacs à dos et tout ça, on s'était installé. Donc on avait de l'alcool, des cigarettes, du shit et donc des acides, c'était des Bart Simpson double face²⁸², je m'en souviens, très, très bons, donc super bon délire jusqu'au matin » [Paul, 33 ans, cariste, 1995, I2]

« sur les premières teufs, y'en a une que je me souviens où c'était les Metek²⁸³, j'étais sous acide dans la voiture, donc j'ai rien compris de ce qu'il se passait et on est arrivé au petit jour en fait, et c'était une époque où les teufs étaient plus underground que maintenant, (...) on était dans une vieille maison abandonnée au fin fond d'une forêt, je crois qu'on était vers St Maximin, et donc je me souviens de cette teuf où y'avait pas mal de punks à l'époque, ça mixait, c'était assez familial, y'avait des merguez, donc je me souviens de cette teuf, bonne expérience » [Paul, 33 ans, cariste, 1995, I2]

« [Et sniffée la coke, ou basée ?] Ouais, on l'a basée, putain ! Ça c'est hardcore (il rit). Je me souviens on était chez Fr., deux jours de free base, pas dormi pendant deux jours, ouais, ça c'est une pure expérience, pff ! Une expérience de fou, ça c'est pur junkie, expérience de junkie, limite l'overdose. Là tu sens vraiment la drogue, tu captas vraiment la dépendance qui commence à venir, le junky qui fume sa pipe de crack, tu es vraiment dans la décadence (...) t'as une grosse montée qui vient et après t'es perché, mais l'intérêt c'est de tirer la latte : c'est ça qui te procure la montée, donc en fait t'enchaînes, t'enchaînes tant qu'il y en a, ouais, t'as vraiment cet effet de junkie. » [Paul, 33 ans, cariste, 1995, I2]

« Prendre la drogue pour moi c'est un truc qui va changer tes perceptions et qui peut être quelque chose drôle ou sympathique, au départ la drogue c'est quand même ça, je le vis pas comme un truc où c'est quelque chose qui me fait du mal et me rend plus mal que ce que je suis en fait » [Jeanne, 29 ans, jeune diplômée Assistante sociale, 2000, I2]

« Moi j'aime bien la drogue qui speede, qui va te faire faire des choses ou qui va t'emmener, te faire voyager, d'un coup tu vas générer un comportement un peu plus cool, tu peux parler, tu peux être en relation » [Jeanne, 29 ans, jeune diplômée Assistante sociale, 2000, I2]

281 Samuel évoque les matinées en redescente* d'ecstasy et de LSD.

282 Les buvards « double face » sont ceux dont les deux côtés seraient imprégnés d'une goutte de LSD.

283 Un sound-system de la région aixoise-marseillaise.

« j'ai passé une soirée (techno) dans un squat²⁸⁴, on faisait beaucoup de soirées là-bas, j'ai passé la soirée avec un pote à moi, pendant 4h, à faire des gâteaux à un nounours de un mètre, on disait « oh il est beau », t'imagines ?!! [Tu te sens ridicule, fin tu te sentais ridicule ?] Non (il rit), du tout. C'était bête, mais c'était trop bien, sur le coup on était trop bien, et ce gros nounours il était trop beau (rires) » [Mickaël, 27 ans, étudiant moniteur éducateur, 2002, I1]

« Pendant tout l'été, pendant deux mois et demi, on était 24h sur 24h sous MDMA, donc à la fin on comprenait même plus ce qu'on disait, on comprenait plus les gens, c'était dans un autre pays, c'était un truc de fou ! [Ah ouais ?] Ah ouais c'était assez dur (...) C'était l'appartement à ses parents à mon pote, donc quand sa mère elle venait, on comprenait pas ce qu'elle disait, on disait « ouais, ouais, d'accord », c'était... J'ai un souvenir de ça, on avait attrapé un fou rire parce que du coup impossible à comprendre ce qu'elle disait, elle nous regardait comme ça (avec des gros yeux) parce qu'elle comprenait pas ce qu'on avait, normal (il rit) » [Mickaël, 27 ans, étudiant moniteur éducateur, 2002, I1]

« [Et quand tu as commencé l'ecstasy et le MDMA c'était aussi, dans ta tête, dans l'idée de te mettre en danger²⁸⁵ ?] Non. Ah non, là c'était pour le délire, c'était vraiment... [Le côté positif] Ouais, sentir les effets, faire la fête, d'ailleurs mes meilleurs souvenirs de drogue c'était les premiers effets en soirée, c'était génial, j'étais amoureux de tout le monde, je trouvais tout le monde trop beau, c'était trop bien, vraiment une plénitude... mais ça revient jamais ça » [Rémi, 21 ans, sans emploi, 2006]

« (Premier teknival) le bilan du tekos humainement pour moi ça a pas été positif mais j'ai quand même passé des moments de folie avec le son. J'ai eu ma première grosse, grosse défonce, c'était avec de la MDMA, j'étais en train de discuter, on était un petit groupe de trois, vlan ! D'un coup, j'ai eu une chaleur qui m'est monté dans le ventre ! Je comprenais rien " ouah c'est trop génial ! " et je suis allé me mettre devant un son, il était 13h-14h, et je me rappelle je dansais sur la pointe des pieds, et à un moment je me suis mis sur mes talons, je suis tombé parce qu'en fait j'ai regardé ma montre et il était 6h et demie, et de 1h jusqu'à 6h et demie j'étais sur la pointe des pieds devant le son. (...) J'ai mis plusieurs jours à m'en remettre, j'étais pas bien du tout au niveau cérébral pendant trois quatre jours, en fait à chaque fois que je marchais, chaque fois que mon talon il touchait le sol ça faisait bzrrr ! (mime une décharge électrique en montrant ça tête), tu vois ? ça me faisait comme un cours jus et je me souvenait plus de ce que j'étais en train de dire ou de ce que j'étais en train de penser » [Rémi, 21 ans, sans emploi, 2006, I2]

En l'occurrence, ces personnes évoquent plus souvent des événements malheureux, vécus personnellement ou par des pairs, ou des moments où elles se sont senties en danger, que des souvenirs agréables, cocasses ou bienheureux. D'ailleurs, cette fois, ce sont les citations de ces événements malheureux qui ont été restreintes.

« Il vendait en teuf avec des jumeaux, des arabes, je les aimais beaucoup et y'avait une fille avec eux, j'étais amoureux d'elle d'ailleurs, Praline, elle était très, très belle mais....

284 Un squat à Marseille où de nombreuses fêtes techno, notamment *transe*, ont eu lieu dans les années 2000.

285 Rémi vient d'utiliser cette expression à propos des fugues qu'il faisait à 12-13 ans.

Et si tu veux ils vendaient en groupe, lui Nono il devait avoir 50 ans, Praline elle devait avoir 22 ans et les jumeaux pareil. Et eux... pff ça me fait de la peine, ils ont très très mal fini, héroïne. Ils sont tous morts » [Samuel, 36 ans, agent technique en maison de retraite et brocante, 1995, I2]

« Elle était cool, en soirée elle était super gentille avec nous, elle était plus âgée mais elle s'inquiétait pour nous alors qu'elle prenait de la drogue beaucoup plus que nous « ça va les jeunes ? ». En fait elle, elle a pris cher, c'est incroyable !! Ça fait un moment que je l'ai pas vue, j'espère qu'elle est encore vivante, mais c'était un sac d'os, complètement légumisée. Alors qu'au tout début, (...) c'est elle qui nous a raconté en partie les premières teufs, elle nous racontait qu'au début elle se droguait pas et elle écoutait pas de techno, elle y allait pour le délire artisan. » [Samuel, 36 ans, agent technique en maison de retraite et brocante, 1995, I2]

« moi j'ai pris une seule fois (du speed), j'ai vécu une soirée horrible, en étant pas bien, agressive, avec des gens qui te proposent des trucs après hyper chelou. Tu te dis « mon dieu, qu'est-ce que c'est ces plans foireux un peu bizarres qui essaient de profiter de la jeune fille, comme si t'étais débile parce que tu as pris une drogue. Donc ça peut aussi générer chez les gens, je trouve, ce qu'il y a de plus mauvais et pervers parfois. Parce que je trouve aussi que dans la drogue il ya aussi la notion de pouvoir, le pouvoir du produit, le pouvoir qu'on a avec le produit, les gens qui ont le pouvoir parce qu'ils vendent la drogue » [Jeanne, 29 ans, jeune diplômée Assistante sociale, 2000]

« (mon cousin) était devenu complètement parano, violent, il s'est fait un stage de trois semaines en HP. C'était un gros, gros vendeur et il bouffait de tout, il tapait plus de coke que le reste mais il prenait aussi beaucoup de LSD, beaucoup de... et puis à un moment il a vrillé complètement, bon c'est au moment où il se séparait de la mère de sa fille. Donc lui il s'est ouvert les veines, il a voulu lui ouvrir les veines à elle... du coup, je crois que c'est son beau-père qui est arrivé, qui l'a choppé avec un bon pote à lui, ils l'ont mené de force en HP, il a failli tuer tout le monde à l'HP, les psychiatres et tout, il voulait les tuer, bref, il s'est échappé de l'HP » [Mickaël, 27 ans, étudiant moniteur éducateur, 2002, I2]

« j'ai rencontré un mec qui était à la coke et il avait arrêté pour aller en cure parce qu'à la fin il partait en couilles complet, il allait sucer pour... bon bref » [Mickaël, 27 ans, étudiant moniteur éducateur, 2002, I2]

« Je consommait beaucoup de cocaïne, surtout à partir du moment où j'ai été mis sous traitement méthadone, et j'ai commencé à faire des crises d'angoisse très, très violentes, notamment quand je rentrais dans le métro. ça m'est arrivé une fois d'être intimement persuadé que j'allais mourir, je me suis assis sur un escalier et j'ai attendu de mourir, je me disais « c'est plus la peine de paniquer, ça sert à rien, c'est terminé », c'était la première fois que j'étais vraiment résigné, je me disais « de toute façon je vais mourir dans quelques minutes parce que pour moi mon cœur il va pas tenir » (...) et au bout de quelques heures c'est passé. Et j'ai eu plusieurs crises de ce type, pendant deux mois j'ai eu l'impression d'être enfermé dans ma tête, pendant deux mois je me suis dit « je vais aller à l'hôpital demander un internement » parce que je sortais, c'est une crise perpétuelle de deux mois (...) La période c'est juste après le décès de mon ami²⁸⁶ et juste avant le

286 Celui-ci est mort deux – trois mois auparavant d'une overdose d'héroïne.

décès de la jeune fille donc je pense que c'est lié au décès de mon pote » [Rémi, 21 ans, sans emploi, 2006, I2]

« À ce moment-là, j'ai rencontré une nana, je l'ai trouvée à moitié (ivre) morte sur (s'esclaffe) une terrasse de café, (...) Au bout de dix minutes y'a les pompiers qui arrivent, en fait y'a le patron du bar qui les avait appelés, du coup je me suis lié un peu d'amitié avec elle, je suis allé la chercher à l'hôpital et tout. Ses parents venaient de mourir, (il s'esclaffe) la nana encore plus dans la merde que moi. On s'est vu pendant plusieurs semaines et un soir elle a dormi chez moi, et on avait acheté un demi gramme de coke. Elle, elle était sous anti dépresseurs, anxiolytiques, tout ce que tu veux, elle avait bu plein pot, bref, le matin je me suis réveillé, elle était morte. Et elle a dormi à côté de moi, je me suis réveillé, elle était bleue à côté de moi [*Beh dis donc !*] Donc c'était fin mai, début juin 2008 et... [*Quelques mois après le décès de ton copain*] Ouais, donc reçà dans la tronche et... pfff, là, le cauchemar (...) Je suis allé chez les flics, on a fait ce qu'il fallait pour la nana, moi, je connaissais personne donc il fallait que je me barre au plus vite. Je pouvais pas rester là, je pouvais plus retourner dans l'appart, c'était même pas la peine, j'ai même pas voulu récupérer mes affaires » [Rémi, 21 ans, sans emploi, 2006, I2]

D'autre part, non seulement, elles peuvent exprimer un sentiment de discrédit, notamment à propos de situations d'interaction où elles se sont senties disqualifiées, mais à aucun moment elles ne développent un argumentaire d'inversion du stigmatisme ni n'évoquent d'interactions où elles l'ont assumé – alors même que celles-ci ont vraisemblablement existé. Ainsi, elles peuvent distinguer usage récréatif et abus ou dépendance, mais, à l'exception de Mickaël²⁸⁷, elles ne réfèrent pas leur pratique à la sanction d'un usage festif qui aiderait à la justifier. En outre, elles semblent appréhender l'engagement dans l'usage ou son renforcement (élévation du niveau d'usage) plutôt en termes de mal être, de défaillance personnelle et de déchéance, ou de fascination pour la prise de risques.

« Après en teuf, moi je connaissais tout le monde, je les ai toutes faites les raves *Dragon Ball*, y'en a six, 'fin c'est horrible [*(M'esclaffant) pourquoi c'est horrible ? d'avoir fait tant de teuf ?*] Ouais, à un moment j'étais... ouais, 'fin bon. [*Mais c'est quoi qui est horrible ?*] Eh beh c'est la dégrada... tu prends la drogue le vendredi, le samedi, au bout d'un moment ta vie elle change... bon à l'époque on aimait bien (il rallume son joint, silence). On continue (l'album²⁸⁸) ? [*Ouais*] Là t'as la soirée *Baygon* » [Samuel, 36 ans, agent technique en maison de retraite et brocante, 1995, I2]

« là, (l'implication dans la revente de cocaïne) c'était après le lycée, on avait 20 ans, (...) nous on était plus dans ce délire là (= sortir en teuf), 'fin moi je sais que j'étais plus dans ce délire-là, c'était vraiment une époque où j'étais pas bien j'avais un psoriasis, je l'ai eu je

287 D'ailleurs, chez celui-ci l'ambivalence des affects est tellement marquée, les affects positifs tellement prégnants, que je m'attendais durant l'entretien à ce qu'il interprète positivement son expérience.

288 Samuel a sorti son classeur de collection de *flyers* de rave, classés chronologiquement, et il s'appuie dessus pour me raconter son expérience. A ce moment de l'entretien, il semble lui permettre d'éviter de répondre à ma question. Il y répond plus tard : c'est l'extrait qui suit immédiatement.

devais avoir 18 ans²⁸⁹. Bon, c'est une parenthèse mais quelque part c'est lié parce que ça a quand même joué sur ma décadence, c'est-à-dire que je me suis renfermé sur moi-même, j'avais plus envie de... et tous mes échecs, tout ça, je les reportais là-dessus, je sais pas si c'était un prétexte ou pas, mais je sais que les gens qui ont ce genre de maladie souvent sont dépressifs. » [Paul, 33 ans, cariste, 1995, I2]

« Je pense pas qu'on prend de la drogue parce qu'on est super bien et que c'est un bonheur ultime, moi je pense qu'on consomme des drogues à un moment donné pour des raisons qui sont pas très drôles et qui sont pas joyeuses en nous. Je pense pas que ce soit qu'une sensation de bien-être. Moi quand je prends trois grammes de coke dans la soirée, j'ai consommé un gramme de MDMA, je pense que, au-delà de ce moment juste de détente, c'est beaucoup de souffrance qu'il y a derrière. Moi j'assimile la drogue à la souffrance (...) Après j'ai pu faire des soirées super cool et vraiment rire et passer des super moments par contre, mais ça n'empêche qu'au fond de moi, mon premier sentiment là c'est que je pense qu'il y a un souci (...) Moi je pense qu'on prend de la drogue ou qu'on consomme des drogues à un moment donné pour des raisons qui sont pas très drôles et qui sont pas joyeuses en nous (...) [*Parce qu'au moment où tu commences ta première free tu étais pas trop bien ?*] C'est même pas ça, (...) j'étais pas malheureuse à ce moment-là dans ma vie ou dans ce que j'étais, mais je n'assimile cependant pas la consommation de drogue à de la joie ou à ce genre de choses (silence) je sais pas si je me fais comprendre [*Beh si, si (rires)*] » [Jeanne, 29 ans, jeune diplômée Assistante sociale, 2000, I2]

« Je suis parti en couilles, c'est un fait, mais je pense que j'aurais pu dépasser beaucoup plus mes limites si j'avais pas pu parler ouvertement de ça à mes parents [*Et dans quel sens t'es parti en couilles alors ?*] Dans le sens où j'ai vendu, où je tapais de la coke tous les jours, pour moi c'est partir en couilles, c'est pas une consommation entre guillemets normale [*Tu risques beaucoup plus*] Beh oui tu risques beaucoup plus, c'est plus du festif donc à partir de là c'est dépasser les limites, normalement la drogue il faut que ça reste festif » [Mickaël, 27 ans, étudiant moniteur éducateur, 2002, I1]

« [*Quand toi au tout début tu faisais pas attention aux risques, tu te disais « c'est forcément... »*] Moi, ça me fascinait en fait [*Ah ouais*] Ouais, dès gamin (...) mais vraiment jusqu'au bout, jusqu'à l'injection, l'injection ça me fascinait, j'ai toujours su que j'allais consommer et que j'allais injecter. (...) ça a un côté un peu glauque, faut dire les choses, mais c'est vrai que ça me fascinait... peut être que le fait que ce soit un peu de l'autodestruction, machin et tout. J'étais vachement comme ça ado, c'est pour ça que j'ai été placé, j'essayais pas de nuire aux autres, mais à moi, je faisais plein de fugues, je me rendais pas compte des risques que je prenais, je faisais du stop à des heures pas possibles sur l'autoroute. Je me mettais en danger tout le temps et je pense que c'était le truc ultime de mise en danger [*Et quand tu as commencé l'ecstasy et le MDMA c'était aussi dans l'idée de te mettre en danger ?*] Non. Ah non, là c'était pour le délire » [Rémi, 21 ans, sans emploi, 2006, I2]

289 A l'époque, Paul est en première ou en seconde, ayant redoublé sa seconde ainsi qu'une fois à l'école primaire. Il fume quotidiennement du cannabis, et sort régulièrement en free-party ou dans des établissements de nuit, où il prend du LSD et/ou de la cocaïne. Sorti du contexte de l'entretien, l'extrait n'est pas très illustratif des affects suscités par la pratique.

En l'occurrence, elles verbalisent ou expriment indirectement des sentiments de honte, de mésestime de soi et de culpabilité. Ces affects ne sont pas tout à fait absents de *certain*s récits liés à la définition « bénéfique » des incidences de l'usage, mais leur expression y est, à la fois, plus rare et compensée par l'expression beaucoup plus fréquente d'affects joyeux.

« Je me suis cramé tout l'été 95, ainsi que l'hiver... beh jusqu'en 97 [*Tous les week ends quasiment*] Le vendredi et le samedi bien sûr. Je peux même te dire, maintenant j'y pense, souvent le mercredi, parce que les ecsta ça me faisait beaucoup de mal quand même [*En descente ?*] Ouais, donc ce que je faisais le mercredi²⁹⁰ je prenais un ecsta au bong. Très intelligent, très très bien (jugement moral), ouh là ! [*En 95 déjà ?*] Ouais, ouais, mais si tu veux J'ai jamais pris de drogue la semaine, à part ça. Et là (1997), là c'était l'hiver... j'ai cru que j'allais aller à l'asile ou... je pleurais la semaine j'étais vraiment pas bien (...) [*Mais toi quand t'étais si mal en Irlande, ou après en Suisse, t'as parlé avec des gens de ça ?*] Non. Avec un psy tu veux dire ? [*Pas forcément, avec des amis, avec ta sœur*] Ma sœur, la pauvre, elle a pas eu trop le choix. Bon après je culpabilise pas, ça a duré une semaine, on fait tous des erreurs, mais c'est vrai que je m'en veux un peu. Non. Pour dire quoi ? [*« Je suis mal, j'ai trop consommé »*] Non, tu le dis pas, t'as honte, t'as pas vraiment honte, mais tu le dis pas [*D'avoir perdu le contrôle*] Ah ouais. En plus, si tu veux à l'époque, j'ai pas honte de le dire, j'avais une certaine aura si tu veux, moi j'ai toujours eu une certaine tchatche donc bon, si même moi je perds le contrôle, qui va... ? Et toi ton monde s'écroule [*Tu perds toute l'image que t'as auprès des autres*] Voilà, c'est ça. Le signal que tu montres, t'as peur de rien, bla bla, je t'en passe et des meilleures, c'est un personnage dont je t'ai parlé tout à l'heure, que j'avais créé, j'aurais pu aussi le détruire et il me restait quoi derrière ? Il me restait plus rien » [Samuel, 36 ans, agent technique en maison de retraite et brocante, 1995, I2]

« Ça me met mal à l'aise parce que j'en suis pas fier de cette époque-là [*Ah*] J'en suis pas fier, puis tu vois c'est une époque d'échec, donc ça me remet dans ce contexte-là [*Ça remue*] Ça remue un peu ouais, donc ça me remet dans un contexte d'échec total, que ce soit sentimental, avec les femmes, avec mes parents, c'était un échec total, c'était vraiment une époque... si je pouvais à la limite recommencer, je recommencerais pas, je le referais pas, je le referais pas. Ou je le ferais différemment, moins... » [Paul, 33 ans, cariste, 1995, I2]

« [*Est ce qu'il y a des moments où on s'est senti gêné par rapport à sa conso*²⁹¹] Ok. Y'en a beaucoup en général, (souriant) ça va souvent avec ce genre de ressenti quand même (...) Y'a quand même des soirées où t'as pris des produits, d'un coup tu bouges et tu vas rencontrer des gens qui ont pas pris des produits, y'a des fois t'es un peu gênée, ouais, tu te dis « putain, je suis comment ? », t'en envie de te regarder... » [Jeanne, 29 ans, jeune diplômée Assistante sociale, 2000, I2]

« si j'avais pris la goutte* avec d'autres copains je pense que ça aurait été vachement plus drôle, mais à ce moment-là, c'est que c'était super long, super fort... et surtout mon frère

290 Généralement, trois-quatre jours après une prise d'ecstasy, les personnes ressentent une baisse de moral.

291 C'est sa première prise de parole suite au lancement de l'entretien, le sous thème de la « gêne » ayant été le dernier évoqué. Le deuxième extrait qui suit immédiatement a lieu aux trois quarts de l'entretien.

m'a appelée à 5h du mat' pour me dire que ma nièce était née et moi j'étais complètement quillée* et (plaisantant) c'était un peu emmerdant, du coup, qu'elle naisse cette nuit-là (je ris), j'avais un peu honte, et je suis arrivée le lendemain j'étais minable, je me suis dit « super tu vois tata pour la première fois, elle est plein d'acide, c'est vachement bien » (je ris), symboliquement c'était rigolo » [Jeanne, 29 ans, jeune diplômée Assistante sociale, 2000, I2]²⁹²

« y'a des moments, où dire que j'ai pris du MDMA ça a rien de glorieux non plus. Et quand t'es consommateur aussi, à la fois c'est un produit qui m'attire et qui m'énerve, donc après y'a mon ambivalence aussi à moi par rapport à la chose, qui se manifeste comme ça aussi. Du coup, le fait de gérer me fait moins culpabiliser sur le fait de consommer, parce que je me dis « bon ça va t'es pas débiloche, je suis pas en train de ramper, ou d'être désagréable avec les gens, ou de foutre le bordel dans un restaurant » [Jeanne, 29 ans, jeune diplômée Assistante sociale, 2000, I2]²⁹³

« comme ces soirées, où en fait j'ai halluciné sur le nombre de personnes qui consomment de manière hyper décontracté, hein, j'arrivais dans des soirées organisées dans des grands apparts, un peu hype, avec des dj's, t'as toujours des salles où t'as des gens mais ils tapent comme ça, pouf, tranquille, quoi ! » [Jeanne, 29 ans, jeune diplômée Assistante sociale, 2000, I2]²⁹⁴

« [Et il y a des moments, peut être ta chérie, où ça t'a gêné d'être vu comme consommateur de produits illicites ?] Non (...) Après quelque part c'est vrai qu'au début, même si elle me disait « je m'en fous, quand tu tapes, tu peux taper devant moi », je voulais pas taper devant elle parce que je voulais pas qu'elle ait cette image de moi, du mec qui a une paille dans le nez et qui sniffé, donc c'est vrai que quelque part j'assumais pas tellement cette image-là [Et pourquoi ça te plaisait pas qu'elle ait cette image ?] Parce que vu que elle, à la base, les pétards c'était quelque chose... (...) avant moi, elle avait jamais vu de coke et du coup pour elle c'était un petit peu le stéréotype, quelqu'un qui tapait de la coke c'était quelqu'un qui était obligatoirement toxicomane (...) donc moi, je voulais pas qu'elle me voit comme ça non plus. Même si depuis le début qu'on est ensemble, on est toujours 24h sur 24h quasiment ensemble, elle voyait que j'étais pas comme ça, mais je voulais pas... ouais, ça me gênait » [Mickaël, 27 ans, étudiant moniteur éducateur, 2002, I1]

« si j'avais pas pu parler ouvertement de ça à mes parents (de l'usage revente de cocaïne) (...) je pense que j'aurais pu tomber plus bas » [Mickaël, 27 ans, étudiant moniteur éducateur, 2002, I2]

292 Dans le cas de Jeanne c'est surtout dans le récit du séjour en clinique spécialisée que s'exprime la honte (cf. chapitre précédent).

293 Cet extrait n'est pas réductible à l'expression d'une difficulté à assumer le stigmaté. Comme chez d'autres personnes, s'exprime aussi le sentiment que l'usage de produits illicites renvoie à l'intimité, dans la mesure où la pratique de modification de l'état de conscience suggère des aspects de sa personnalité, de son histoire personnelle et de son rapport aux normes. Cette dimension est décrite par V. NAHOUM GRAPPE (2010) à propos de l'ivresse alcoolique.

294 On ne comprend pas bien si Jeanne a été choquée par la désinvolture de certaines personnes à l'égard de l'usage de cocaïne, ou si celle-ci l'a rassurée sur sa propre pratique et l'a aidée à l'assumer .

« en arrivant chez moi, y'avait un contrôle de flics et comme un crétin je me suis barré, et bon, je savais à peine conduire, donc le premier poteau j'ai planté la caisse, donc j'ai essayé de me barrer en courant et j'avais oublié mes deux semaines de métha(done) sur le siège donc (éclate de rire) je suis redescendu comme ça (lève les mains en l'air) (...), bref... l'horreur, je suis revenu à la maison comme ça, ma mère, ma grand-mère, (s'esclaffe) le retour de l'enfant prodige (il rit), génial ! » [Rémi, 21 ans, sans emploi, 2006, I2]

« Ce que je regrette j'ai l'impression que ça me grignote de l'intelligence, des fois j'ai l'impression de dire des trucs un peu bêtes ou de pas trouver mes mots ou d'avoir des blancs, des trucs comme ça. Ça, ça me gêne [*Tu penses que si tu avais pas continué les produits*] Ah j'en suis sûr que ça me ferait pas ça. Ça, ça me gêne, pendant les conversations, j'ai des trous, je m'arrête, je m'aperçois (rit) que la personne se dit " non mais qu'est ce qu'il lui arrive ? ". A Médecins du monde ou quoi, tout le monde sait, toi t'es habituée, y'a des gens qui savent pas du tout, ils doivent se dire " il est débile celui-là ! " (il rit) ou " il a un problème " (il rit). (...) ça m'est déjà arrivé que de par ces blancs et ces trucs comme ça, on me pose la question de si je consomme [*Ah toi tu es sûr que la personne qui t'a posé la question elle pensait à ça*] Ouais, ouais [*Et c'est des médecins, c'est des amis ?*] des connaissances [*Qui consomment des drogues*] Non. Dans le milieu professionnel aussi, des travailleurs sociaux, des assistantes sociales » [Rémi, 21 ans, sans emploi, 2006, I2]

3. Les pairs

Ces récits peuvent, certes, exprimer à plusieurs reprises les mêmes sensations agréables à l'égard de la rave et des pairs que les personnes définissant positivement les incidences de l'usage sur leur entrée dans l'âge adulte. Les personnes peuvent suggérer que leurs pairs ont aussi été pour elles un support d'expérimentation et d'autonomisation, de socialisation et d'affirmation de sa personnalité, de ses goûts culturels et de positionnements normatifs. Samuel ne souligne pas la dimension socialisante de ses sorties en rave, mais l'évoque implicitement en décrivant plusieurs rencontres et relations avec des personnes issues de milieux aisés, contrairement au sien (cf. annexe 4), et/ou liées au grand banditisme.

« on avait un mec notamment, X. qui a créé l'organisation *After Bomb*, c'est comme *Dragon Ball* et ce mec comme ses parents étaient très très riches, il organisait des soirées, c'est culture aisée » ; « moi la première fois j'y croyais pas ! On allait chercher des ecsta en gros (chez lui), (...) il était jeune, il avait mon âge (...) 17-18 ans, mais lui je pense qu'il le faisait par rapport à son frère ils habitaient dans une grande villa, à Villeneuve lés Avignon [*Donc là c'était un bourge pour le coup*] Ah, c'était un bourge de bourge ! » ;

« les mecs qui faisaient ces soirées ils en avait déjà fait, moi je connaissais Y. et eux. Eux, ils avaient du fric. Je le sais parce qu'on était allé chez Y., ses parents ils étaient millionnaires, Nice, ils prenaient de la coke » ;

« on a monté la soirée avec eux et tout, et y'avait G., c'était lui l'organisateur et en fait on a appris par la suite qu'il était trafiquant de coke et il a fait 4-5 ans de prison et en fait son père c'était un notable, et une fois il a fait un casting pour la télévision, donc W. c'est une émission connue²⁹⁵ » ;

295 L'émission est anonymisée car elle contient le nom de la personne.

« N. fluo, alors lui c'était un mec de Marseille, craignos, (...) lui il était fou, il était ravagé ! Lui c'était un gars des quartiers nord (de Marseille) par contre, craignos de chez craignos (...) Un ancien du grand banditisme, il nous racontait des trucs genre « quand je braquais machin », et lui, c'était le seul à assumer, il vendait de l'héro (en rave) » ;
« F. G. alors lui c'est un personnage important, c'est le fils d'un avocat qui est lié au grand banditisme, son père et lui, on l'a appris après parce qu'ils nous ont braqué 200 000 Frs » [Samuel, 36 ans, agent technique en maison de retraite et brocante, 1995, I2]

« J'avais besoin de musique, j'étais musicien donc j'avais besoin de m'évader et de trouver des sensations qui me permettait d'encore plus m'imprégner de la musique, de plus rentrer dedans, de plus ressentir les vibrations de la musique, j'avais l'impression que la musique c'est un univers et que la drogue et la transe permettait d'accéder plus facilement à cet univers là (...) Nous on écoutait plutôt des musiques des années 70, cette période un peu hippy donc tout Jimmy Hendrix, les *Doors*, *Pink Floyd*... (...) Oui, j'aime bien ce mouvement, finalement nous on s'est complètement marginalisé et c'était un mouvement qui était marginal, donc quand on y allait, c'était un peu des gens comme nous, c'était un peu une manière de rejoindre un microcosmos où tu pouvais plus t'identifier aux gens, où t'as l'impression peut être d'avoir des gens qui sont dans le même délire, un peu révolté, rebelle et underground (...) « y'a un petit côté qui me plaît, un petit retour aux sources avec des machines, c'est tribal mais c'est des machines qui font le son, y'a une petite dualité, il y a le futur qui est symbolisé par les machines et puis en même temps ce petit côté retour aux racines, ces rythmes tribaux, on se transcende, on sort de notre corps donc c'est intéressant aussi, y'a des côtés positifs aussi » [Paul, 33 ans, cariste, 1995, I2]

« J'ai été dans un cocon vraiment fermé, c'est-à-dire que jeune, j'avais pas le droit de sortir, j'étais très accompagnée, partout, tout le temps, et jusqu'à mes 18 ans, on va dire que j'ai eu une marge de manœuvre très réduite. Du coup, forcément quand je me suis retrouvée seule à 18 ans, avec mon premier appart, un peu plus de liberté, attirée par des gens qui étaient un peu plus border line, qui étaient plus différents, c'est comme si j'avais besoin de connaître... de souffrir parce que j'estimais que j'avais pas souffert et de voir tous ces gens qui consommaient des drogues, qui étaient un peu... en plus, 18 ans, c'est là où t'es écorché vif... t'es pas encore un adulte, donc voilà (découvrir la rave) c'était un peu... [*Te mettre à l'épreuve*] Ouais [*L'aventure*] Voilà. Ouais, carrément, c'est s'endurcir un peu, moi qui avais toujours été un peu (mime la candeur) bouhou » [Jeanne, 29 ans, jeune diplômée Assistante sociale, 2000, I2]

« [*C'est (tes amis du lycée) qui t'ont rendu plus curieux par rapport à la teuf ? parce que la free-party c'est quand même vu comme un lieu de dispo et de conso de drogues autres que le cannabis*] Ouais, ouais [*Du coup tu avais pas un peu des réticences pour y aller ?*] Non, non, mais en fait j'ai toujours été plutôt dans le style entre baba cool, skateur, moitié teufer parce que j'avais pas trouvé mieux, et donc étant ici sur Allauch²⁹⁶, j'ai jamais eu des potes qui me correspondaient vraiment à ce niveau là, j'ai toujours eu des potes genre entre guillemets « racailles » ou... [*Boîte*] Ou boîtes, voilà, et c'est vrai que quand je suis arrivé à ce lycée où c'était que des baba cool, des skateur et des teufers (...), ça a fait « ouaouh ! trop bien ! ce que je veux (...) et du coup ça (la découverte de la free-party) c'est fait plutôt naturellement, j'avais pas d'appréhension [*Au contraire tu t'es retrouvé avec des gens avec qui tu partageais quelque chose*] Voilà, carrément [*Et du coup, ça favorise le fait de nouvelles expériences avec eux*] Bien sûr, parce que du coup je

296 Allauch est un village de la périphérie marseillaise.

découvrais ce milieu que je voulais découvrir depuis longtemps, même si j'avais quand même de l'appréhension par rapport à la drogue » [Mickaël, 27 ans, étudiant moniteur éducateur, 2002, I2]

« [Déjà le (premier) teknival tu as réalisé que si t'étais pas bien c'était aussi la façon dont tu avais consommé] Ouais et puis les conditions aussi, se mettre à l'aise, il faut quand même un minimum de confort, pas de confort au sens propre mais... avoir à manger, avoir un endroit pour se mettre à l'abri, où s'allonger, où... [Avoir chaud] Voilà, avoir chaud ou avoir frais, avoir un maximum de chose pour se sentir bien. Le premier tekos, j'y suis allé, j'avais rien, j'étais complètement à l'arrach, c'était pas agréable du tout, à aucun moment j'ai pu me poser, me mettre au chaud, boire un coup [Tes potes ils t'avaient pas préparé justement à tout ça ?] Non. Non. Beh ils étaient quatre, ils étaient à deux par tente, puis on s'est pas vu tout le temps... non (...) Si, j'avais porté quelques trucs, mais pas assez, j'avais pas pris... parce que pour moi je me disais « je vais faire la fête tout le temps », à aucun moment je vais être fatigué, voilà, je partais trois jours mais j'allais comme si je partais à une soirée, je rentrais le lendemain... J'ai pris cher ! (il s'esclaffe) mais voilà au moins après... maintenant à chaque fois, de tous mes potes c'est moi le plus prévoyant, c'est moi qui fait le plus gaffe à tout prendre... après en plus, comme j'avais le camion, c'était la patate, j'avais tout le temps tout ce qu'il fallait, c'est trop génial » [Rémi, 21 ans, sans emploi, 2006, I2]

Mais, à l'opposé de celles qui définissent leur expérience comme bénéfique, et comme l'illustrent les caractéristiques de leur récit de leur première rave, elles expriment un rapport distancié à la rave. En effet, elles privilégient sa définition péjorative comme un « supermarché de drogues » et suggèrent plutôt des affects de l'ordre du dédain et de la désillusion du fait des usages de produits qui s'y déroulent. Ainsi, elles tendent à réduire leurs propres motivations à découvrir et à sortir en rave à la volonté d'expérimenter puis de prendre d'autres produits illicites que le cannabis. Leur récit tend à mettre au second plan, voire à dénier, le rôle de l'appréciation de sa musique et/ou de son dispositif matériel et symbolique et/ou de sa dimension socialisante dans l'envie de poursuivre l'expérience après la première rave.

« [Et avant ta première teuf (...) Est-ce que tu avais déjà écouté du son ?] Ah le son, alors ça c'est drôle aussi, nous il faut savoir qu'on a découvert le son techno en allant en teuf. Parce que nous on allait en teuf, sincèrement, très franchement, sûrement pour avoir accès aux drogues, on s'en foutait de la techno, on connaissait pas la techno. D'ailleurs, dans notre petit groupe, à part L. qui écoutait du funk, on était inculte, on n'écoutait pas la musique (...) C'est quoi une rave ? C'est une soirée techno et une soirée drogue, c'est les deux gros axes de la soirée, éventuellement dans un beau paysage, mais c'est surtout la musique et la drogue, faut dire ce qui est » [Samuel, 1995, agent technique en maison de retraite, brocante, I2]

« Mais je pense que c'est la drogue qui m'a amené là-bas (...) d'ailleurs, sobre je voyais pas l'intérêt d'aller en teuf. (...) Moi j'étais pas spécialement attiré par les teufs, 'fin oui et non, c'était plus tout l'autre côté de la teuf en fait, c'est-à-dire tout ce rituel de se réunir, de se murger la gueule, et puis ensuite de partir à l'aventure et de rejoindre une teuf, donc c'était plus la démarche d'y aller et tout, une fois qu'on y était, bon, c'était bien, on était sous drogue et il y avait du son, du coup, on était en transe. (...) ce monde de teuf là,

c'était pas vraiment mon monde finalement, moi j'étais plus musique, je peignais à l'époque, et je composais donc je voulais vraiment sortir quelque chose de moi, j'étais plus (+) là-dedans (...) Je pense que si j'étais pas tombé dans la drogue²⁹⁷, je me serais jamais intéressé aux teufs » [Paul, 33 ans, cariste, 1995, I2]

« j'ai rencontré une fille qui a exercé beaucoup de fascination sur moi et à un moment donné je pense que j'ai eu besoin aussi d'être un peu comme elle, elle avait un peu ce côté qu'ont les gens qui ont déjà beaucoup consommé, tu sais, même si elle avait, je pense, un an ou deux ans de plus que moi, mais elle était déjà marquée, elle, par les produits, t'sais, les visages un peu plus marqués, un peu plus durs, des gens qui consomment des produits et qui ont une certaine façon de vivre là-dedans, (...) une voix à la Janis Joplin, qui était complètement défoncée, elle se prenait des fois des ecsta avant d'aller à la fac (...) c'était quelqu'un qui était à fleur de peau, vraiment écorchée vive, comme beaucoup de gens sont souvent dans ce genre... » [Jeanne, 29 ans, jeune diplômée Assistante sociale, 2000]

« J'ai une deuxième période où je vais en teuf, mais beaucoup moins que la première et puis voilà, c'est plus pour me droguer toujours pareil (...) en teuf, j'y allais pour consommer du LSD (...) Sous drogues j'aimais bien les teufs quand même, parce que j'aime bien la convivialité qu'il y a » [Mickaël, 27 ans, étudiant moniteur éducateur, 2002, I2]

« [*L'histoire de ta conso de produits en lien avec la free-party, donc partir de la première fois où tu es allé en free-party, jusqu'à aujourd'hui*] A savoir que, moi, en ce qui me concerne, c'est la drogue qui m'a amené aux free-parties c'est pas les free-parties qui m'ont amené... [*Mhmm*] Les drogues j'ai commencé plus dans le milieu festif parisien, je vivais sur Paris à ce moment-là, donc voilà les soirées cocaïne, MDMA, ecstasy, c'est comme ça que j'ai commencé. Ensuite, je suis retourné vivre dans le nord-ouest, Strasbourg... Et c'est là que j'ai recherché un peu le même style de produit et c'est comme ça que au final j'ai été amené à rencontrer des travellers, des ravers ect... et j'ai commencé à aller en free » [Rémi, 21 ans, sans emploi, 2006, I2]

En outre, elles peuvent exprimer le sentiment de ne pas être vraiment à leur place dans les raves, de ne pas éprouver les mêmes sensations ou de ne pas adhérer tout à fait aux mêmes valeurs que les autres ravers – et de ne pas faire partie de ce qui est perçu par d'autres comme une communauté d'expérience. Elles tendent à se distinguer des autres ravers en soulignant la différence de leur point de vue sur l'usage, les échanges ou la musique. Ainsi, elles peuvent exprimer un malaise, une gêne, parfois teintée de répulsion, quant aux modifications des visages induites par les effets des produits – alors qu'elles ne les expriment pas à propos d'autres contextes. Cette expression peut être présente dans les récits de personnes qui définissent positivement les incidences de leur expérience (notamment Daniel, Pétula, Audrey, Joseph) ; mais elle ne concerne pas la rave en soi et *cible* des ravers qui privilégient un autre courant musical (notamment le *hardcore* et le *speedcore*) ou

297 Deux ans auparavant, en 4^e Paul a commencé à fumer du cannabis et quelques mois avant sa première free-party il a expérimenté le LSD une ou deux fois.

d'autres produits que les siens, qui abusent des produits et/ou adoptent des attitudes ou des conduites perçues comme peu acceptables.

« Ce mouvement-là, y'a un côté politique aussi quelque part, un mouvement anarchiste, altermondialiste, comment dire ? Dans les teufs y'a un état d'esprit, après je sais pas si tout le monde correspond à cet état d'esprit là mais... c'est quand même un mouvement important, je pense, dans cette société, c'est pas né de rien, c'est lié à la vie d'aujourd'hui, au système. Mais bon, moi, non, j'ai vécu ça pas vraiment dans le délire, j'avais aucun engagement politique, pas d'idéaux non plus, j'étais même plutôt le contraire, j'étais un peu no future (...) C'était pas vraiment mon monde finalement (...) ce délire de teuf c'était plus un... [*Un contexte de conso en fait*] Voilà, un contexte, exactement. Tu sais, y'en a ils vont en teuf comme il y en a qui vont en boîte de nuit, moi ça a jamais été ce délire là, ni boîte de nuit, ni teuf » [Paul, 33 ans, cariste, 1995, I2]

« (En free-party) comme je restais avec (ma copine teufeuse) et qu'elle consomme plus, tu as plus accès, et tu consommes plus aussi, pour être dans le même état, pour essayer d'être avec eux, pour essayer d'être dans le groupe, pour essayer de faire partie de quelque chose (...) Mais la free j'en ai pas une expérience très sympathique, après c'est peut être aussi ce que je suis qui fait que j'étais pas adaptée moi pour être... (...) Je prends du MDMA, j'écoute du disco, des trucs funky ou d'autres musiques alors là je m'éclate. Mais la musique en tant que telle, dans les free en particulier, comme c'est souvent hard, transe ou tek, c'est pas du tout mon truc. En plus associé à un produit, du coup ça me donne moins de plaisir parce que la musique ça me (se crispant) hiii ! Ça me stresse (...) En free, c'est aussi se lâcher, c'est la catharsis, (...) mais moi c'est pas un truc que j'ai ressenti quand j'étais en free et c'est pour ça du coup que j'ai pas continué, et j'ai pas fait de la free très longtemps, ça m'a pas... plutôt en tant que tel » [Jeanne, 29 ans, jeune diplômée Assistante sociale, 2000, I2]

« (la free-party) C'est la cour des miracles. après y'a peut-être des gens qui auront pas du tout cette vision (...) De ce que j'en ai vécu, ce que je pense de ce que je suis, de ma sensibilité propre, de l'éducation que j'ai reçue, à un moment donné, ce que je vois me dérange aussi. La transformation du visage en tant que tel de 400 personnes en free, qui sont complètement défonçées et qui sont plus ce qu'ils sont » [Jeanne, 29 ans, jeune diplômée Assistante sociale, 2000]

« mes potes, certains étaient de vrais teufeurs, y'en avait même qui faisaient de la musique, qui ont eu des camions plus tard, et c'est vrai que eux me disaient « mais du coup t'es pas un vrai teufer si t'aimes pas la musique » et je leur disais « ouais, c'est vrai », j'aime l'association la musique et la drogue mais sinon... j'écouterais pas tout seul à la maison du son de teuf, j'écouterais du reggae, du Janis Joplin ou des Doors, mais voilà, pas du son de teuf (...) [*Et au niveau de la musique tu écoutais quoi à ce moment-là (première free-party) ?*] Du reggae, après moi, la musique de teuf j'apprécie pas particulièrement » [Mickaël, 27 ans, étudiant moniteur éducateur, 2002, I2]

« Et les tekos du coup, j'ai fait celui avec mon cousin, j'en ai fait un avec mon pote mais pareil moi je restais pas les trois jours parce que si tu veux moi en teuf j'ai beaucoup de mal..., j'aime bien la nuit mais dès que le jour se lève, j'aime pas voir les visages des gens qui sont sous drogues parce que t'es tout défait (...) j'aime pas les voir parce que c'est glauque (...), tu as plein de merdes de partout, les gens sont fracassés, j'ai l'impression que c'est tout gris, moi j'aime pas (...) Ah la galère de partir à minuit, moi, tu me fais commencer à 8h de fumer et de boire, à minuit je dors, 'fin j'ai pas envie de bouger, puis

faire je sais pas combien d'heures de route pour aller voir des gens qui sont fracassés, parce que c'est en teuf, les gens ils ont des têtes pas possibles... j'en ai plus forcément envie. Alors qu'en appartement, c'est cool » [Mickaël, 27 ans, étudiant moniteur éducateur, 2002, I2]

« il y a pas mal d'échanges verbaux que je trouve complètement inutiles en fait, sur ce que untel pense de tel produit ou sur la façon de le consommer [*Du jugement*] Ouais,. Je peux pas dire parce que je connais la teuf depuis quelques années, mais ça me semble pas être l'esprit de départ. Pour moi, y'a quand même une notion de partage, ça part quand même un peu du mouvement hippy, quelque part. Dans mon esprit c'était un peu ça et finalement je me rends compte que c'est quand même pas ça, ou plus trop. En fait, il y a énormément de mouvances au sein de la free-party, y'a les treubeux qui sont très hardcore, qui sont un peu dans le trip dark, qui sont un peu bastonneurs, ils aiment le son bien violent, (...) t'as ceux qui sont dans un délire *peace and love*, (...) t'as ceux qui savent qu'ils reviendront pas souvent, qui sont là juste pour profiter un moment, et ça coexiste pas très bien, je trouve, cette masse. (...) Je pense que chacun vient avec son idée (de la free-party), mais moi le premier hein, et du coup ça fait un joyeux bordel » [Rémi, 21 ans, sans emploi, 2006, I2]

D'autre part, comme dans l'évocation des premières expériences de produits illicites, l'expression d'affects tristes se manifeste dans une insistante particulière, bien plus présente que chez les autres personnes, sur le fait que les pairs peuvent inciter à l'usage et contribuer au renforcement de l'engagement dans la pratique, notamment en favorisant la découverte de la rave. Ils évoquent également beaucoup plus souvent la menace qu'ils peuvent représenter du fait de la désinhibition des comportements agressifs, voire violents. Leurs récits suggèrent ainsi que les pairs peuvent ou ont pu potentialiser leur vulnérabilité physique et psychologique aux effets des produits et à l'usage compulsif ou de dépendance, et leur vulnérabilité sociale au décrochage scolaire ou de la formation professionnelle. En outre, ils peuvent également souligner l'absence ou les limites de relations d'entraide entre pairs lorsqu'un ami est en difficulté avec les produits.

« ce mec comme ses parents étaient très très riches, il organisait des soirées. C'est culture aisée, il crame les autres mais lui ça va, c'est comme les Spiral, c'est tous des fils de riches, tu le sais ça ? [*Je l'ai entendu*] Ouiiiiii !!! Mais moi je te le confirme ! [*Mais parents riches ça veut dire quoi ?*] Classe moyenne, des parents profs [*Voilà, classe moyenne, c'est pas la grande bourgeoisie non plus*] Non, mais c'est quand même amusant de voir que l'outil crameur, j'appelle ça les agents crameurs... Franchement les Spiral, partout où ils sont passés y'a eu des gens perchés²⁹⁸, moi j'en connais des dizaines, ça veut dire que ces agents qui contribuent à percher, la musique, la drogue, eux ça va bien, ils ont des parents... par contre, ceux qui sont perchés, tu vois les CSP [classes socioprofessionnelles] y'a un peu de tout, je sais pas si je me fais bien comprendre [*Ceux qui se font cramer c'est plutôt ceux qui sont de milieu populaire*] Voilà, ceux qui sont de milieu populaire. Moi j'ai

298 C'est une idée que l'on rencontre souvent chez les personnes qui sortent en free party. S'il n'est pas possible de la vérifier, elle participe d'une mystification de ce sound system, qui articule reconnaissance pour avoir proposé les premières rave gratuites (ce qui reste aussi à vérifier) et leur critique car l'absence de sécurisation par des professionnels met en danger les plus fragiles.

toujours dit que eux ils savent pas très bien où ils vont rentrer, alors que les Spiral ils savent très bien où ils rentrent... » [Samuel, 36 ans, agent technique en maison de retraite et brocante, 1995, I2]²⁹⁹

« Cette soirée, c'était *Summer of Love*, on était avec L. (un ami) et sa sœur, c'était dans les Cévennes, on arrive, c'était trois heures du matin et y'avait pas de son, des fois y'a un problème de son, y'avait pas de lumière, on n'y voyait rien, c'était craignos, c'était incroyable, on avait jamais vu ça. C'était des mines et tout, c'était des Parisiens qui faisaient ça, et à l'époque je me rappelle on nous avait dit « attention, c'est des Parisiens » et, on l'a su après, t'avais un gang qui venait de Paris pour braquer de la dope, braquer du son, c'était des fous (...) je sais pas si t'as déjà vu ça, en fait tu restes dans la voiture, tu fumes, machin, L., elle avait des ecsta, donc on prend des ecsta, on était mort de rire. Puis là on entend des coups de feu, on entend des rumeurs comme quoi y'avait un mec qui butait les gens, que c'était hyper dangereux. Donc on reste dans la voiture, toujours pas de son, à 6h on se casse, dès qu'il fait jour. Et on voit dans les journaux « un mec retrouvé mort », c'était à cette soirée, y'avait eu enquête et tout, le mec ils l'avaient tué avec un tesson de bouteille. Ambiance. Ça c'est le début où je commence à entendre de sales histoires sur les teufs (...). Genre aux *Dragon Ball* y'a un mec qui était mort noyé, mais bon y'avait dix mille personnes, au bord d'une plage... (...) Mais c'était un noyé, c'est malheureux mais [C'est plus un accident que...] Voilà, disons que t'as moins peur pour toi » [Samuel, 36 ans, agent technique en maison de retraite et brocante, 1995, I2]

« Donc l'échec scolaire est un peu lié à mes consommations de drogue, et tout, et cet échec scolaire m'a quand même entraîné une certaine exclusion sociale, une marginalisation sociale par rapport au plus grand nombre de l'époque. » [Paul, 33 ans, cariste, 1995, I2]

« B., à une époque, il s'en est sorti plus rapidement que nous, je sais pas si je lui en ai voulu, mais il nous a fui, il nous fréquentait plus parce que nous on était trop dans un sale délire (...) Après tu sais, c'est pas forcément aux amis de... si, mais c'est peut-être pas son rôle. (...) F., au début qu'il est parti en couilles³⁰⁰, on faisait tout pour l'aider, à la fin " c'est bon, il est perché " on pouvait plus rien pour lui. Et puis à un moment aussi il faut se sauver toi, tu peux pas t'enfoncer pour sauver les autres (...) y'a des moments on n'a pas les épaules pour aider quelqu'un, pour se tirer vers le haut. » [Paul, 33 ans, cariste, 1995, I2]

« Jeune en tous cas j'étais vraiment juste pétards, assez sportive, théâtre, assez bonne élève, ça allait, et c'est quand j'ai eu mon bac et que je suis allée à la fac en fait, à Aix, où j'ai rencontré des gens différents, qui justement étaient issus de la free, (...) en fait j'ai rencontré une fille avec qui j'étais très proche, une amitié un peu fusionnelle, on était à l'opposé l'une de l'autre (...) Elle allait souvent en free et comme on était très amies, un jour elle m'a proposé d'aller avec elle, et moi j'ai dit oui parce que voilà, moi j'étais assez sage j'avais envie de découvrir, en plus j'aimais beaucoup cette fille, elle avait plein de

299 En fait, les origines et les appartenances socioprofessionnelles du public et des organisateurs de rave semblent similaires et dominées par les classes moyennes, même s'il est effectivement plus facile pour les enfants de familles aisées de s'acheter des platines, du matériel de sonorisation et un camion.

300 F. était un de ses amis proches avec lesquels Paul fumait du cannabis ; il a été diagnostiqué schizophrène.

copains qui étaient pour moi assez différents. (...) je suis allée dans mes premières teufs parce que je trainais avec elle, après peut être que si je l'avais pas rencontrée, si j'avais pas rencontré à un moment donné quelqu'un de ce milieu-là je serais jamais allée en free de ma vie. » [Jeanne, 29 ans, jeune diplômée Assistante sociale, 2000]

« Je me rappellerai toujours d'une scène hyper violente, y'avait un mec qui était avec son chien, un pitbull, il était complètement défoncé, mais après, tu sais, quand ils commencent à serrer, des fois ils prennent du speed aussi, des trucs qui sont hyper agressifs, tendus. (...) Une fois, on avait entendu, y'avait une free qui était pas très loin, y'avait une fille qui s'était fait violée et qui s'était fait assassiner aussi au milieu des bois, alors qu'il y avait des centaines et des centaines de gens autour et que personne a rien capté et que ça a été un truc *horribilis*, qui s'est passé par ici je crois, et ça c'est des histoires qui marquent parce que tu te dis que ça peut tellement arriver aussi c'est la cour des miracles » [Jeanne, 29 ans, jeune diplômée Assistante sociale, 2000]

« je pense que partout où il y a de la drogue, que ce soit en intérieur ou en free, ça génère des emmerdes, parce que la drogue génère l'envie... voilà, y'a souvent des embrouilles entre des potes qui consomment, c'est souvent « je t'ai prêté », « tu me donnes pas assez », « tu me dois des ronds », « va le chercher », « mais pourquoi tu vas pas le chercher toi ? », c'est générateur d'emmerdes, « j'ai envie d'en prendre ce soir, tu as pas envie d'en prendre, tu m'emmerdes ». L'autre soir j'ai fêté mon diplôme, j'ai passé l'une des pires soirées de ma vie, parce que j'étais fatiguée, j'avais pas envie de prendre de drogues, et que ma meilleure amie m'a emmerdée toute la soirée pour que je prenne de la drogue, et là je l'ai mal pris (...) « Si moi je me suis calmée, je fais mon chemin par rapport à ça, ne vient pas non plus me générer des choses dont j'en ai pas envie ». Quand elle vient aujourd'hui me dire « viens, prends en, prends en », alors qu'elle sait à un moment donné que je suis allée en clinique et que là je ralentis, là je le prends mal et je lui en veux » [Jeanne, 29 ans, jeune diplômée Assistante sociale, 2000]

« La musique de teuf j'apprécie pas particulièrement, sauf quand je suis sous drogue, évidemment, (...) si j'étais avec des potes qui me disaient « allez on va en teuf », « ok on y va », mais je me disais pas de moi-même, « je vais essayer de trouver quelqu'un qui va aller » [Mickaël, 27 ans, étudiant moniteur éducateur, 2002, I2]

« C'est le côté que j'aime pas en teuf, y'a quand même pas mal de violence, alors moi j'étais toujours de l'autre côté de la violence, comme disait ma pote M., mon ancienne voisine, « t'as une bonne étoile parce qu'à chaque fois, tu te perds tout seul et t'as jamais eu de souci ». Mais c'est vrai que je voyais quand même la violence qu'il y avait et y'en avait qui pétaient un câble et qui devenaient très, très violents, notamment ce mec qui se faisait courir après par vingt mecs, je sais pas ce qu'il a fait mais...³⁰¹ (...) ils avaient les bâtons... ah c'était une image assez choquante celle-là par contre, mais choquant dans le mauvais sens. Une autre fois aussi, quand j'étais parti avec mon cousin sur un tekos, généralement, y'a toujours une allée où tu as plein de cramés qui viennent pour vendre plein de produits et là c'était parti en couilles, y'en a deux qui se sont fait planter, donc ils (les organisateurs) avaient fait une annonce « oh calmez-vous, nanana, y'en a deux qui se

301 Ce type de scène, assez rare mais très choquante pour ceux qui l'observent, est souvent lié au fait que la personne en question a été repéré comme vendant des produits-arnaques (produit détergeant ou médicaments à la place de cocaïne, d'amphétamines ou d'ecstasy) et/ou comme ayant participé à de la casse de véhicule, gratuite ou pour voler ce qu'il y avait à l'intérieur.

sont fait planter, nous on veut pas ça ici » » [Mickaël, 27 ans, étudiant moniteur éducateur, 2002, I2]

« En fait, il y a énormément de mouvances au sein de la free-party, ... y'a les treubeux qui sont très hardcore, qui sont un peu dans le trip dark, tu vois ce que je veux dire ? qui sont un peu bastonneurs, 'fin ils aiment le son bien violent. (...) Eux je sais pas ce qu'ils cherchent, j'ai l'impression qu'ils sont tout le temps en train de chercher à se battre si il y a quelque chose qui se passe mal... je trouve qu'ils ont un peu un état d'esprit un peu dark, ils font pas de sourire, tu les regardes ils te glacent le sang, limite, ils te donnent pas envie de leur parler » [Rémi, 21 ans, sans emploi, 2006, I2]

« J'ai eu mon appart vachement tôt, j'ai pris des drogues vachement tôt, j'ai fugué vachement tôt, (...) j'ai toujours eu des fréquentations plus âgées que moi donc je voulais vivre les choses au même moment qu'eux, donc eux ils avaient à peu près l'âge mais pas moi [*Même les gens avec qui t'es allé en teknival et avec qui t'allais en soirée à Paris, ils faisaient pas attention à... ils te considéraient pas un peu autrement qu'eux, vu que tu étais le petit justement ?*] Non. Si, plus jeune quand une fois j'ai fugué, je me suis retrouvé dans un groupe de punk anarchistes qui étaient dans la rue par choix, ils étaient cinq et je suis resté deux-trois mois avec eux près de Nancy, et eux c'était vraiment ça, ils me prenaient vraiment pour leur petit frère, ils faisaient vraiment attention. Après mes autres potes, non, y'avait pas ce... [*Y'a pas eu ce côté à te parler des produits, à te parler des risques*] Bon, en même temps, ils avaient juste 3-4 ans de plus que moi et moi j'essayais que ça se voit pas » [Rémi, 21 ans, sans emploi, 2006, I2]

Réciproquement, cela se traduit dans le sentiment d'être en partie responsable des expériences malheureuses qu'ont vécues certains de ses amis ou connaissances et dans l'expression, au-delà de la peine, du repentir ou de la culpabilité quant à ce qui leur est arrivé et/ ou au fait de ne pas les avoir aidés. Implicitement, elles se définissent ainsi comme ayant occupé un rôle dans la rave et les réseaux de sociabilité autour de la rave qui a contribué aux malheurs de leurs pairs.

« j'ai toujours eu cette théorie, quand les Spiral ou une teuf comme la nôtre s'installe quelque part, tu sais qu'il y aura toujours une victime. Moi j'ai honte, je sais que dans une teuf qu'on a organisée, il y a un mec qui a fini à l'asile [*Pourquoi tu te sens responsable ?*] C'est quand même nous qui avons organisé la soirée. (...) le gars il a fini dans la forêt, il est à l'asile pour toute sa vie (...) on aurait pu ne rien faire [*De rendre les conditions possibles pour qu'il pète un boulon, c'est ça ?*] voilà. Bon après, c'est comme la nana qui s'est tuée en sortant de discothèque, la discothèque est responsable. En même temps, on peut penser que si la boîte avait été fermée, la nana elle serait allée ailleurs ou elle aurait fini comme une épave dans sa voiture, n'empêche tu préfères quand c'est pas toi qui... (...) Le produit il est tellement puissant que tu peux penser que s'il avait pas eu accès à ça, à mon avis il aurait moins pété les plombs. Puis t'as la musique. 20 kilos de son, ça te rend fou. Mais bon je me flagelle pas non plus, des fois j'y ai pensé en me disant « franchement c'est pas ce qu'on a fait de mieux ». [Samuel, 36 ans, agent technique en maison de retraite et brocante, 1995, I2]

« Pour moi, qui suis allé (en rave) avec plein de gens, malheureusement je dirais que j'en ai quand même amenés pas mal, ça c'est pas forcément une gloire ». [Samuel, 36 ans, sans emploi, 1995, I2]

« J. L. quand il s'est perché, il a pris un acide qui était surdosé, et c'est ça qui l'a fait... [C'est ce que tu penses ou...] c'est ce qui se dit, après je sais pas si ça a été vérifié, mais c'est A., tu vois qui c'est celui là ? [Oh punaise, oui³⁰²] Donc moi j'ai toujours entendu parler que c'est lui qui lui avait filé un acide qui était surdosé. (...) quand on est revenu à la maison, qu'il a commencé à partir en couilles, à dire des trucs qui tenaient pas la route, il parlait tout seul, et tout. On était pas partis, il avait fait sa teuf en solo, avec d'autres personnes, notamment A. [Ça a du être un choc pour vous de vous apercevoir de ça.] Ouais, beh au début on n'y croyait pas, c'est bizarre parce qu'on avait eu F. comme premier exemple, (...) on pensait pas à la folie à ce moment-là, et J. L. en fait... pfff, je me rappelle, on était à la maison, et mon frère : " Attends, il est fou ! Qu'est ce qu'il fait ?! " Et puis je le voyais, effectivement il était complètement barré, il parlait tout seul, il venait me voir, il me regardait comme ça, et c'était un petit garçon, on l'aidait comme on aide un minot " fais pas ça ! ". On l'emmenait en teuf, on préférerait l'emmener en teuf plutôt qu'il y aille tout seul, et on surveillait sa consommation. Des fois, il venait chez nous, il puait, on lui disait " va te prendre une douche ", donc on était ... [Ses éduc] Ouais, on le rééduquait, même si tu peux pas le rééduquer, je veux dire, la seule solution c'était ses cachetons, le psy et son traitement³⁰³. (...) [Vous vous en êtes voulu ou... ?] Oui. Oui, moi je m'en suis voulu, oui, moi ça m'est arrivé de pleurer... ah oui, mais moi je l'ai beaucoup aidé, 'fin j'ai eu l'impression que je l'ai beaucoup aidé, même si je pense pas que je pouvais l'aider mais j'étais là... c'est vrai que ça a été des moments durs ça, je pense à sa famille, à son frère, j'ai culpabilisé, moi, je me sentais coupable, je me disais " quelque part c'est ma faute " » [Paul, 33 ans, cariste, 1995, I2]

« là, on est tous sous le choc parce qu'un de nos meilleurs amis vient de prendre trois ans de prison pour trafic, et pour de l'héroïne en plus, qui était accro à l'héroïne, qui a fait le con, qui s'était fait arrêté en 2008 parce qu'il avait à cette période-là de la cocaïne, il est jugé trois ans après. Et là, magnifique, tu te dis que c'est hallucinant, il a continué à consommer, à faire ses conneries, il lui est jamais rien arrivé, à 15 jours du procès il se fait ré-arrêter en rentrant d'Espagne avec de l'héroïne et il prend trois ans fermes. Ça calme un peu ce genre d'histoire parce qu'on l'a pas vu venir, parce qu'on le savait aussi, tu vois, tu te sens toujours un peu con et responsable de pas... (...) c'est un copain qui vendait du MDMA aussi, qui vendait de l'herbe, moi je lui en ai acheté, et je suis responsable à un moment donné de... bon après c'est lui qui est responsable d'avoir fait la connerie d'aller chercher de l'héroïne en Espagne, c'est pas non plus de mon propre fait, ou... [Tu te dis « j'aurais pu lui dire.. »] Ouais, on aurait pu voir, on aurait pu être là... il aurait pu se passer des tas de choses différentes ». [Jeanne, 29 ans, jeune diplômée Assistante sociale, 2000, I2]

302 A. était un usager revendeur qui avait très mauvaise réputation dans le milieu de la free-party.

303 Comme F. (cf. supra), J.-L. a été diagnostiqué schizophrène.

II. Similitudes et différences dans l'évocation de l'épisode d'usage « abusif »

*« Parfois les révélations proviennent du fond de soi.
Il ne s'agit plus d'un tressaillement devant les signaux du monde
mais d'un élan intérieur, du jaillissement d'une idée, d'un fulgurant désir.
L'homme se sent alors un terrain habité où luttent dieux et démons »,*

S. TESSON

Comme l'explicitait le chapitre précédent, les récits d'un épisode d'usage abusif, chez des personnes qui interprètent différemment leur expérience, présentent des points communs en ce qui concerne le type d'événement ponctuel ou de période plus ou moins durable auxquels il renvoie, et sa fonction structurante dans la description de la trajectoire d'usage. Cependant, si la verbalisation de son vécu est également similaire, apparaissent des différences dans l'évocation de la dimension cognitive de son expérience et dans son articulation avec les modalités d'usage actuelles.

A) Une expérience d'éloignement avec « l'identité pour soi »

La sensation d'avoir « perdu le contrôle » des effets ou du niveau d'usage est donc éprouvée par des personnes aux trajectoires et aux niveaux d'usage hétérogènes (cf. Annexe n°5. Tableau synthétique des étapes des trajectoires d'usage). De plus, un niveau d'usage analysé comme abusif par les uns au point d'induire un changement dans la problématisation et les modalités de sa pratique, ne l'est pas nécessairement par les autres. En effet, si de nombreux récits s'organisent autour d'un avant et un après un épisode unique d'usage abusif, qui s'est ensuivi d'un net changement dans ses modalités d'usage ; d'autres en mentionnent plusieurs et leur caractère répétitif dessine finalement une longue période d'usage abusif, qui débute avec les premières consommations et qui, au jour de l'entretien, s'est achevée quelques années auparavant avec la réduction progressive du niveau d'usage.

Ainsi, quelles qu'en soient ses « caractéristiques objectives » (ZINBERG N. E., 1984), quels qu'en soit les dommages sur sa santé, ses rôles sociaux ou sa crédibilité, la qualification d'un épisode d'usage comme « abusif » ou « perte de contrôle » résulte d'abord d'une sensation de malaise et de perte de cohérence avec celui ou celle que l'on estime être. La dimension commune aux deux formes d'expérience de la perte de contrôle renvoie d'abord au vécu de

changements péjoratifs dans « l'identité pour soi » (GOFFMAN E., 1963), c'est-à-dire dans certains traits par lesquels la personne se définit. Il s'exprime dans des propos tels que « savoir/ ne plus savoir qui je suis », « se perdre », « être faux à soi-même », « partir en live », mais aussi dans l'explicitation de changements négatifs dans sa personnalité, son apparence corporelle, sa façon d'accomplir ses activités sociales, ou encore dans l'épreuve d'une entorse à ses valeurs, ses principes, ses centres d'intérêt, et d'une compromission de ses projets.

« et puis moi à un moment donné ça a pris tellement de place³⁰⁴, j'en parlais tous les jours en fait, y'avait pas un jour où on parlait pas de ça : la drogue, la drogue, la drogue. Et ça me gonflait aussi parce que j'avais autre chose, j'avais la musique, j'avais ce côté artistique et à un moment ça m'a gonflé parce que ça, dans ma vie ça prenait trop de place, presque je faisais plus que de parler de ça dans la journée, presque tout revenait à ça [*Et là tu as l'impression que tu étais plus en cohérence avec toi*] Non, non, j'étais plus en cohérence avec moi, ça me gonflait, ça me gonflait, je jouais moins (de musique), je prenais plus mes platines... parce que j'avais toujours un truc à faire par rapport à ça (...) ça me travaillait, je me sentais pas complètement dans mon élément par rapport à certains trucs (dans les pratiques de certains travellers qu'il côtoie), mais bon. Ça m'a vite gonflé, mais bon pendant des années ça... pendant des années... [*Ça t'a gonflé mais tu as continué*] Voilà. Et là je sentais que j'étais pas en accord, j'étais pas en accord avec moi-même » [César, 41 ans, jardinier et artiste sculpteur, 1992, II]

« Moi j'en ai pas tellement vendu personnellement (de l'ecstasy), mais quand tu vends tu peux pas être complètement déquerre, sinon tu te fais..., tu fais tout tomber. Et avec G. A.³⁰⁵ c'était différent parce que il les vendait vraiment pas cher et en plus il fallait payer comptant, donc en fait t'étais moins tenu, donc t'avais plus tendance à en bouffer deux et tant pis, c'était payé. (...). Et là, là c'était l'hiver, j'ai cru que j'allais aller à l'asile ou... je pleurais la semaine, j'étais vraiment pas bien (...) Voilà, et après c'est vrai que pfff... après j'essaie de... pfff [*Tu te rendais compte que tu allais de plus en plus mal en fait*] Ah non mais là j'ai... (Silence) en fait si tu veux moi je suis allé en Irlande avec ma sœur, bon c'était prévu, en vacances et là... pfff... là je suis parti un peu en live [*C'est-à-dire ?*] 'fin en live, j'étais gentil... je pars en Irlande avec la dope, là c'est un extrême, et bon, ma sœur, la pauvre, dur pour elle... Bon, bref, après on est allé à Dublin, je crois, en fait sur la route, j'étais tellement dans le délire, je lui dis..., on a loué une voiture et moi j'avais pas le permis bien sûr, « écoute, on a tout payé à deux, moi je m'en fous je veux conduire » et... je regrette, hein, mais bon à l'époque c'était comme ça, et ma sœur, elle avait raison, elle m'a dit « non, non », et en fait je suis parti tout seul, « ok, ciao ! Dans ce cas là... »,

304 César ne précise pas ses modalités d'usage durant les quinze années où il a vécu en camion, de façon nomade. Cependant, il évoque sa prédilection pour le LSD et, dans une moindre mesure, pour la cocaïne et les amphétamines ; il élude la question de leur usage revente, par une mimique et un geste signifiant à la fois qu'il s'y est impliqué et qu'il ne veut pas en parler. D'autre part, chez les travellers, il semble courant (mais pas systématique) que la consommation d'autres produits que le cannabis et l'alcool déborde fréquemment du week-end. Aussi, on peut en déduire qu'il évoque ici une consommation qui, au moins par périodes de quelques semaines, a pu être pluri-hebdomadaire.

305 G. A. est le semi grossiste auprès duquel son ami fournit.

elle s'est un peu inquiétée pour moi » [Samuel, 36 ans, agent technique en maison de retraite et brocante, 1995, I2]

« Vraiment les années les plus hardcore on va dire, ça a été 98, 99, 2000, là ça a été les années, pfff, ça a été les années du n'importe quoi là. Moi j'avais fini mes études, je me suis réservée deux ans à rien foutre, donc ça a été deux ans à faire que des teufs, deux années avec des gens qui faisaient rien de plus, qui vivaient en camion donc forcément... [*Hardcore dans quel sens ?*] Dans le sens consommation, bouger tout le temps, dans tous les sens du terme (...) moi c'était donc taz, beaucoup de coke, héro, on commençait à taper de la kéta aussi. C'était beaucoup coke, coke, et je dis hardcore aussi parce que ça jouait beaucoup évidemment sur nos personnalités (...) j'ai posé un ultimatum à Y. " bon, moi je veux quitter tout ça, parce que je sais plus qui je suis " t'sais on partait tellement dans des situations, dans des contextes durs, à constamment s'engueuler, à... j'avais l'impression de plus savoir qui j'étais sans drogue, donc j'avais envie de partir loin » [Samantha, 38 ans, guide conférencière, 1992, I1]

« ce que la cocaïne m'a engendré, c'est que, bon, à 17 ans et demi, j'ai vu énormément de gens autour de moi qui en consommaient, moi, je connaissais quelqu'un qui en vendait, donc, inconsciemment, j'ai voulu rendre service à des amis. Au fur et à mesure, ça a été des quantités euh... [*De plus en plus grandes*] Voilà. C'est pour ça que d'ailleurs j'ai eu des problèmes de justice [*A cet âge-là ?*] Ouais. Donc je faisais partie d'un gros réseau, on peut dire, (...) en 98, on est tombé, on est passé en procès en 2000, le 27 juin 2000. Et moi, franchement à la suite de ça, quand je me suis retrouvé au milieu de vingt-cinq personnes, moi, dans ma tête, c'était « j'ai rien à faire là. J'ai rien à faire sur ce banc à cause d'avoir vendu un peu de drogues », à la suite de ça, y'a eu un meurtre. (...) j'ai été inconscient et il a fallu que je touche le mauvais pour me rendre compte au final que... [*C'était pas là que tu voulais aller*] Ah non ! C'est clair. » [Christophe, 32 ans, marin mécanicien, 1995, I1]

« Et un jour, je devais avoir 26 ans, j'ai été traité (pour un psoriasis) et j'ai plus rien eu, délivrance, ça allait bien, j'ai passé mon permis, j'ai commencé à bosser, j'ai arrêté d'avoir des conflits avec mes parents, avec mon frère ça allait mieux (...) donc j'ai rattrapé un retard énorme, tu vois, rien que le fait d'avoir 25 ans de toucher le RMI, d'habiter chez mes parents et pas avoir de voitures, déjà c'était un retard monstre. Puis j'ai rencontré M.³⁰⁶, donc ma copine actuelle, et de là... c'est marrant parce que c'était mon but « ok, ça va mieux, il faut que je travaille, il faut que je trouve une voiture, il faut que je trouve une femme », et je tombe sur M. J'avais un côté voyou, j'avais un côté mauvais en moi, que j'avais cultivé, je sais qu'il y a une époque où il y a des gens qui ont dû me trouver con, qui ont dû me trouver... et c'était une carapace pour moi, voilà, je jouais un peu les bad boys. Et ça m'a fait changer, M. m'a fait changer, m'a appris à devenir moi-même » [Paul, 33 ans, cariste, 1995, I2]

« Moi je veux pas que ma consommation devienne une habitude, je veux pas que ma consommation devienne quelque chose que je dois faire. (...) Ce que je veux dire c'est que si mes consommations devient chronique, si une consommation devient... [*Par besoin*] Oui, par besoin, si il n'y a pas un côté de recherche, on devient faux à soi-même. Si je prends de la drogue, je veux faire un certain type de soirée. » [Michele, 28 ans, étudiant master 2 histoire, 1998, I1]

306 En fait, il côtoyait déjà M. à l'époque du lycée et de ses premières sorties en rave.

« [Tu avais l'impression que...] Moi de me perdre, déjà. En plus ça me faisait pas du bien toute façon, fumer 20 joints par jour et prendre de la coke toute la semaine, j'avais commencé à maigrir, j'allais plus à l'école, j'étais fatiguée, j'ai arrêté ma formation » [Jeanne, 29 ans, jeune diplômée Assistante sociale, 2000, I2]

« La fumette je me suis jamais dit « j'arrête, ça craint parce que je fume trop », la coke, oui, parce que je savais que si je dépassais ces limites, je pouvais... déjà que j'étais quand même just, just, je savais que je pouvais basculer dans le côté obscur, dans le côté de plus pouvoir m'en débarrasser, de plus voir que ça. Le problème, j'avais peur de ça, de vivre que pour ça, et ça je voulais pas. Je tapais tous les jours donc je me suis rendu compte que j'étais cocaïnomane, donc à partir de là, je me suis dit « il faut que je fasse un choix, là c'est le début du vrai partage en couilles entre guillemets, donc il faut que je fasse le choix maintenant », soit je vais vers une voie... vers une vie, pas saine, c'est pas vrai, mais vers une vie où je reste plus ou moins en accord les principes que j'ai aussi à la base, c'est-à-dire je veux pas vivre pour un produit, je veux vivre pour moi. Et puis je veux faire la fête quand je veux faire la fête mais de l'autre côté, avoir une vie sociale normale, avoir une vie amoureuse normale, avoir une vie familiale normale. Ou alors je bascule complètement et je fais que ça [*Ça c'est le moment où tu te rends compte que dans ton boulot ça va pas, c'est ça ?*] Ouais, quasiment une fois par semaine je plante le boulot parce que j'ai tapé toute la nuit... » [Mickaël, 27 ans, étudiant moniteur éducateur, 2002, I2]

« il y a un moment où tu te rends compte que des problèmes sont arrivés, et ces problèmes tu les avais pas vus. (...) c'est une question de voir les choses, de voir quels sont les problèmes de ta vie, les choses qui vont pas et les choses qui vont bien (...) l'opium c'était une chose qui était présente dans toutes les choses de ma vie, dans toutes les actions de ma vie, chaque action c'était un peu (il mêle les doigts de ses mains) [*Les deux mêlés*] Oui, et donc quand j'ai commencé à voir les choses de l'extérieur alors j'ai commencé à voir que ça pouvait pas aller comme ça... Oui, une chose aussi qui m'a fait réfléchir c'est que j'ai commencé à voir que je travaillais seulement quand j'avais fumé l'opium, puisque si je fumais pas, je travaillais mais je travaillais plus lentement et.. [*Distrain*] Oui, distrait et avec moins d'intérêt, et ça, ça m'a changé complètement ma vision de la chose, qui m'a fait apercevoir du problème. Je me suis dit " c'est vrai qu'il y avait Baudelaire, Flaubert qui fumaient de l'opium... (...) Je me suis dit " non, on peut le faire pendant une période, on peut pas le faire pendant... sinon tu arrives plus à vivre ", moi je sais pas franchement comment ça s'est passé pour Baudelaire et pour Flaubert (...) j'ai commencé à l'utiliser pour travailler parce que je me rendais compte que... comment dire ? Je sais pas si ça c'était une réalité ou une conviction personnelle mais je pensais avoir plus de créativité, plus d'intérêt, plus de familiarité... et ça vraiment je l'ai utilisé pendant beaucoup de temps pour étudier, tout ça. » [Alessandro, 26 ans, étudiant master 2 anthropologie, 2006, I1]

Ce malaise dans le rapport à soi s'explique en partie par la qualification de l'usage de substances psychoactives illicites comme une pratique relevant de l'intimité : la perte de contrôle est l'expérience d'un usage contenant le risque de se dévoiler à autrui au-delà de ce que l'on désire. Les personnes interviewées suggèrent que parler de sa pratique, ce n'est pas seulement mettre en scène ses choix de style de vie, ses valeurs, et ses positionnements normatifs et idéologiques. Évoquer les sensations, les affects, les réflexions qu'elle a pu suscitées, c'est toujours aussi parler de soi, prendre le risque de révéler des pans de son histoire, suggérer les raisons intimes de son engagement dans la pratique, les fonctions

psychosociales qu'il a pu assurer ou qu'il assure encore, les choix et les contradictions identitaires auxquels il a confrontés. Parler de sa pratique, notamment à des personnes qui n'usent pas de produits illicites et, plus encore, afficher que l'on ne gère pas son niveau d'usage ou les effets sur sa conduite et sa pensée, c'est publiciser sa vie intérieure, émotionnelle et psychique.

En l'occurrence, perdre le contrôle des effets ou du niveau d'usage et rendre visible ses conséquences négatives sur ses activités sociales et sur sa conduite envers l'entourage c'est exhiber des aspects de sa personnalité, de son rapport au plaisir, de ses souffrances et de ses complexes, de son rapport aux normes sociales, de son rapport à l'autre. Ces épisodes exposent d'autant plus à la compréhension bienveillante de l'autre, ou à son jugement réprobateur, des fragilités et des faiblesses, des traits de personnalité contenus ou dissimulés d'ordinaire, que la personne n'a pas envie de révéler.

« *[Qu'est-ce que tu crains d'être reconnu dans l'entretien ? Ça impliquerait quoi ?]* Je veux pas étaler ma vie comme ça... je veux bien faire profiter de mon expérience, mais j'ai quand même mon jardin secret, tu vois, ça c'est ma vie, c'est... *[Ton intimité]* Mon intimité » [César, 41 ans, jardinier et artiste sculpteur, 1992, I1]

« par exemple, dans un festival transe au Portugal en 2005, (...) y'avait une ambiance de merde dans le campement des potes parce que il y en avait un qui avait trop chargé et qui avait fait le con, justement se retrouver en calbut à faire n'importe quoi, (riant) du coup il avait mis la honte à toute la bande, qui avait fait genre « il est pas avec nous, on n'en veut plus » *[Parce qu'en fait tu as une responsabilité de quelqu'un, c'est ça qui est emmerdant]* Bah responsabilité euh... *[Pour pas qu'il se fasse mal, pour pas qu'il fasse mal à quelqu'un, c'est ça ? (silence) ou est-ce que c'est l'image qu'il donne de ce que peut être quelqu'un qui a pris des produits qui est gênant ?]* Bin, ouais, c'est plus ça, quand je parlais de savoir vivre dans le milieu des transeux³⁰⁷, les gens ils se prennent des prods mais ils savent se tenir. Mais il savait plus se tenir, il faisait chier tout le monde avec ses conneries, donc il s'était fait remonter les bretelles, il s'était tenu un peu après » [Daniel, 46 ans, designer industriel, 1992, I1]

« Déjà un principe, quand j'ai trop bu, je me drogue jamais, parce que je sais que sinon... on peut dire, ouais, une trace de speed, ou de MD, pour me remettre un peu d'aplomb mais sinon faire de gros mélanges, alcool et drogues, non, j'ai jamais fait ça. Parce que j'ai vu des gens qui ont fini à poil (il rit), enfin, c'est vrai, qui ont fini à poil en train de faire n'importe quoi, ça non, non (rires), ça me branche pas trop, non » [Christophe, 32 ans, marin mécanicien, 1995, I1]

« La drogue aussi quand t'en prends dans des doses raisonnables, t'es quand même toi-même même si t'es plus fun, t'es plus énergique (...) Si t'es timide, ta timidité peut s'estomper, mais ça reste quand même toi. Moi, je prends pas de la drogue pour pas être moi, tu vois ? (...) y'a certains côtés de toi qui sont plus accentués. Les transeux ils ont un côté de complètement se lâcher, ce qui est sympa et ce qui, du coup, sur plusieurs jours, peut me faire une impression bizarre, parce que trop de lâchage à la drogue et trop de

307 « Les transeux » : ceux qui privilégient les raves où est diffusée de la transe.

laisser aller, je suis pas complètement à l'aise avec ça non plus (...) Moi j'aime bien le côté teuf (free-party), un peu chacun dans son truc, un peu plus sage, d'un côté, plus introverti, plus carré. (...) ça dépend quel lâchage, parce que danser, machin et tout, oui. Mais en venir à un point où tu sais que tu serais pas comme ça en temps normal, non (...) Quand, imaginons, je suis bourrée et je tiens à peine droite et que machin, pour moi, je suis encore maître de moi-même, donc vraiment je la mets loin la limite où je suis plus maître de moi-même mais... mais pour moi, l'amusement et même le côté sain d'esprit de la chose, (c'est) tant que tu es conscient de ce que tu fais. Si tu n'as plus conscience de ce que tu es, de ce que tu fais, là franchement ça me dérange, ça me dérange pour moi-même [*Ça te dérange pour ce que tu montres*] De ce que tu montres, de ce que tu fais, de ce que tu es, de te réveiller le matin sans te rappeler la veille, ça m'est arrivé une fois, ça m'arrivera pas deux. Le côté vulnérable aussi, le côté t'es plus toi-même... non, ça c'est pas moi » [Aline, 30 ans, assistante sociale, 2000, I1]

« Mes parents ils savent pas un milliardième de ce que j'ai fait, de ce que j'ai pu consommer et... [*Ah parce qu'après le cannabis tu en as plus parlé*] Jamais. J'ai jamais parlé [*Comment ça se fait ?*] Ah... parce que je pense que j'en ai eu honte de ma consommation... Je pense qu'ils savent des trucs, si y'a des gens qui me posent des questions, qu'il y a mes parents à côté, « toi t'as déjà pris de la coke ? Je réponds oui, ça me dérange pas et ça me dérange pas que mes parents l'entendent. Par contre, d'avouer que j'ai passé un an et demi à prendre du speed... « ça non, je vais pas le faire » [*Les excès, ça non*] Non. (...) en famille, je fais attention à ce que je bois. Après je dis pas (à ma mère) toutes les choses, j'ai pas envie [*Quand tu dis que tu as eu honte ou que tu as « avoué », c'est par rapport à quoi ?*] Je pense que c'est plus par rapport à la violence qu'il y avait autour de ces consommations quand je consommait du speed, et puis les personnes avec qui je passais du temps autour de ça étaient pas des plus intéressantes et c'était une vie un peu creuse dans ce cercle-là, après heureusement j'avais d'autres amis (...) c'est vrai que c'était quelque chose dont je parlais très peu, même avec mes autres amis, qui étaient pas dupes, qui voyaient très bien ce qu'il se passait [*Parce que c'est pas à la hauteur des attentes de tes parents, c'est pas valorisant*] Non, mais c'était pas mes attentes non plus, je pense que c'était plutôt moi qui me disais de temps en temps « qu'est ce que je fous là-dedans ? » » [Suzie, 37 ans, chargée de projets en santé, 2000, I1]

« moi je considère qu'à un moment donné y'a un peu de pudeur à avoir quand même, que prendre de la drogue c'est pas forcément bien pour tout le monde, que c'est dangereux aussi et que j'ai pas envie de mettre ça sous le nez d'autres gens et dire... tu vois ? [*Mhmm*] J'ai besoin que ça reste quelque chose... c'est un peu pudique aussi, c'est un peu intime aussi, c'est pas quelque chose que tu balances tout le temps à la face du monde et aux gens. C'est peut-être pour ça aussi que j'ai dit dissimuler, c'est-à-dire que des fois t'as pas envie tout le temps de tout dire, de tout ci, de tout mi, et que ça fait partie des choses qui appartiennent à soi, tu vois ce que je veux dire ? (...) et c'est pas parce que je vais prendre de la drogue que je vais avoir moins d'intimité et c'est pas parce que j'ai un tatoo que je vais le montrer et qu'on va me lever le tee-shirt pour voir mon tatouage, c'est ma pudeur, ça m'appartient » [Jeanne, 29 ans, jeune diplômée Assistante sociale, 2000, I2]

« j'ai envie de garder ça pour moi par rapport à ma famille, tu vois, j'ai pas envie de les décevoir parce qu'ils voient la drogue avec un œil de tyran, genre " la drogue c'est mal", machin. J'ai pas envie de mélanger ces deux choses, c'est mon petit jardin secret vis-à-vis de ma famille, et c'est très bien comme ça, puis ma mère elle serait complètement déçue de moi si elle savait... après on n'a pas la même vision des choses sur ce sujet, donc je conçois

complètement que ça puisse lui faire du mal de savoir que son gosse, son dernier en plus, a passé une partie de sa vie à se droguer comme un chacal, (...) j'ai pas forcément envie qu'on me colle l'image " mon fils se drogue ", j'ai pas envie que les personnes que j'aime et qui m'aiment se fassent du mal inutilement, parce que voilà, je connais leur perception, je sais ce qu'ils pensent de ces choses (...) je gère mon truc depuis presque toujours. Je sais que pour eux c'est trop loin, je préfère le garder pour moi, préserver tout le monde... c'est pas dans un truc d'hypocrisie, c'est plus dans un truc de bien être, et puis, j'aime pas dire ça (il s'esclaffe), de rangement, tu vois, chaque chose est à sa place et là c'est très bien comme ça, pas besoin de mélanger ces deux domaines, parce que c'est pas des domaines qui s'entendent » [Aurélien, 30 ans, petits boulots en intérim, 2003, I1]

« je reste de toute manière dans l'observation, même si je suis perché, je reste très attentif à mes réactions, et à celles des autres, c'est pour ça que je prends pas n'importe quoi dans n'importe quelle condition parce que je sais que je suis ultra sensible à ça, (...) je reste ultra attentif à mon environnement, je suis pas là en train de dire « ouh ! Je suis perché », je reste attentif, toujours dans le contrôle, c'est maladif (...) je rends safe mon environnement, si je vois que les gens sont plus attentifs à leurs effets mais pas attentifs à moi, c'est bon, je peux me lâcher. En fait je fais partie de cette génération i-phone, parce que t'es dans une soirée, où les gens sont bourrés, où les gens semblent déconner, dès que toi tu déconnes un peu plus, y'en a toujours un pour sortir son i-phone pour te filmer et alors là vraiment je le vis comme un viol, on me viole là ! On fait quoi là ?! On attend qu'il y en ait un qui délire pour le filmer et demain on dira « regardez-le » ? C'est ce qui me gêne avec la drogue, c'est qu'il faut être attentif à ça parce que les gens se sentent désinhibés mais ils le sont pas vraiment, ils sont aussi attentifs à « qui est ce qui est plus perché que moi ? » » [Julien, 24 ans, étudiant en psychosociologie, 2007, I1]

Pour les personnes, ne plus être en accord avec son identité pour soi menace, à terme, « la place » (DE GAULEJAC V., 2009) qu'elles occupent ou désirent occuper dans les rapports affectifs et sociaux et compromet leurs aspirations à la reconnaissance sociale. Elles expriment ainsi un désir de conformité aux attentes de l'entourage et aux normes qui définissent ses rôles sociaux, dans une logique de préservation de sa crédibilité sociale (SOULET M.-H., 2002). Cependant, la décision de sortir d'un épisode abusif ou d'éviter de le répéter est toujours reliée au désir de conserver l'affection, l'estime, la confiance et l'attention bienveillante de ses parents, son compagnon ou sa compagne, ses enfants, ses amis, ou ses collègues de travail.

La remise en question et le changement de ses modalités d'usage sont ainsi également motivés par le souci de faire preuve de loyauté et de réciprocité envers ses proches, en contribuant à leur bien-être, à leur bonheur, à la qualité de leur avenir et donc en leur évitant de subir des conséquences néfastes de sa pratique. Ils sont aussi expliqués par un sentiment d'obligation morale envers la société (ou « autrui généralisé » selon C. DUBAR (2014)), impliquant de s'inscrire dans des rapports sociaux de production et d'échanges de biens et de services pour rendre ce que soi même l'on a reçu et assurer à son tour ses rôles de production et de transmission. Cette définition éthique et existentielle des enjeux de la

régulation de l'usage illustre que la sortie de l'épisode d'usage abusif vise à restaurer un sentiment de cohérence avec l'identité pour soi.

« Le juge il avait fait un droit de visite et puis c'est tout, pas le droit d'hébergement pour les filles, j'essayais de les voir un week-end sur deux, j'ai jamais lâché là-dessus. Bon, je me bourrais pas la gueule quand j'étais avec les filles, j'ai toujours fait attention à ça [*Pour elles*] Ah ouais, pour elles. Pas pour moi, parce que dès qu'elles étaient parties, j'allais boire, je pouvais pas faire autrement. Mais avec elles, je buvais pas et je faisais des trucs pour elles [*C'était pour pas leur donner une mauvaise image ou... ?*] Parce que j'avais envie, j'avais besoin, j'avais envie d'être avec elles et je voulais pas leur donner une image, toute façons les gamins ils sentent, c'est évident » [Clément, 41 ans, médecin, 1992, I1]

« j'ai fait mes études, bon je faisais pas grand-chose mais vu que j'avais quelques facilités, ça arrivait quand même à passer. (...) j'ai fait deux années de maîtrise, et puis je me suis dit « merde, si je veux garder mon appart, il faut quand même que je bosse un peu », donc j'ai fait mon mémoire de DEA, j'ai fait mon mémoire de DESS, après le DESS je me suis dit « bon, allez stop, c'est plus compatible » (avec les sorties en rave et la prise de produits). (...) J'ai pas fait des études parce que ça me plaisait de faire des études, j'ai fait des études parce que mes parents m'ont permis d'en faire [*Mais ça t'a plût quand même*] Ah oui, oui, je dis pas, j'ai toujours eu une nature curieuse, j'ai toujours aimé étudier, mais faire des études ça te met la pression. Puis après quand tes parents te disent « oui, mais tu te rends pas compte, on s'est saigné aux quatre veines pour... », beh ouais y'a toujours une part de toi qui te dit « je suis ingrate » » [Samantha, 38 ans, guide conférencière, 1992, I1]

« Tu te dis « mon frère il est clean, ma sœur elle est clean, moi je vais faire quoi ? ça va durer combien de temps de prendre des ecstas ? » (...) T'as des sœurs ? Un frère ? Bon je devrais pas te poser de question [*Riant*] tu peux, j'ai deux frères] T'as deux frères ? Bon voilà y'a une compétition implicite quand t'es jeune, et même par la suite également. Et t'arrives à te dire « là je suis vraiment une merde », t'es un peu un poids, puis bon ma mère ça lui a quand même fait de la peine. Même si... puis je me suis jamais piqué... mais bon, à notre niveau familial c'était quand même du jamais vu. Puis bon il faut dire que ma mère elle était un peu échaudée par ma sœur qui était que dans des classes où y'avait que des... J.-C.³⁰⁸, que des gens qui ont très mal fini... [*Tous par rapport à la drogue ?*] Oui (...) ma sœur dans sa classe elle avait des braqueurs, des... c'est incroyable, ils l'ont appelée « la génération perdue » dans le village, ils sont tous morts, c'est horrible, ils se sont fait buter, ou ils se sont fait broyer, accident de moto et tout, du coup tu te dis « il faudrait peut-être que ce soit pas moi qui perpétue... » [Samuel, 36 ans, sans emploi, 1995, I2]

« Ça t'amène vers pas mal de serrage aussi quand même, grave, il faut savoir tirer le frein à main et faire des pauses parce que d'un coup, en deux-deux, tu te retrouves sur le fil du rasoir (...). Puis aussi peut être de pas décevoir mes parents qui m'ont donné une seconde chance dans la vie, ça s'appelle aussi la reconnaissance du ventre [*Quand c'est que tu as pas voulu les décevoir ?*] A partir du moment où tu pars trop loin, tu t'en rends compte, et

308 J.-C. injectait l'héroïne à l'époque évoquée par Samuel – il est toujours vivant.

puis moi il m'est arrivé des couilles aussi au niveau judiciaire, je me suis fait empêgué³⁰⁹ à Marseille. Un truc de malade, un demi kilo de coke, 900 bonbons* au milieu, moi j'étais chauffeur, (...) Les prods ça tend, t'en prends un peu le week end et tout, t'es irritable, donc à un moment il a fallu que... l'autre elle grandit trop vite ! Je suis obligé, sinon je me mens à moi-même [*Qu'est ce t'es obligé ?*] A me serrer les boulons, parce que si je commence à me mentir à moi-même, après je vais recracher des trucs à ma fille qu'en fait, moi, je suis pas en phase avec, tu vois. (...) franchement d'avoir des enfants, ça rend humain, tu sais ce côté free, balec'(ouilles), no system, no soucy, fuck tout, d'avoir des minots ça te... [*Ça t'amène à faire attention à toi*] Beh vaut mieux d'abord que tu fasses attention à toi pour faire attention à eux, parce que dans l'ordre chronologique des choses, si tu veux que ton gamin il soit heureux, il faut que toi tu sois heureux, si toi t'es pas heureux, ton gamin, il repêche le... » [Thomas, 32 ans, conducteur d'engins, 1996, I1]

« Moi et mon frère, c'était un chemin où on s'enfonçait plus dans le deal et tout ça [*C'était le chemin de la délinquance*] Voilà, en fait on basculait un peu trop dans la délinquance et ça devenait dangereux. Et puis par rapport à cette base familiale qu'on avait qui était assez solide, il y avait aussi cette injustice que j'avais l'impression de faire vivre à mes parents, c'est-à-dire que je m'enfonçais tout seul et je voulais pas que eux, ils culpabilisent. Elle est peut-être là aussi la base solide c'est-à-dire que y'a peut-être un moment où mes parents que je voyais souffrir, peut-être qu'ils m'ont fait réaliser que c'était pas ce chemin que je voulais prendre pour mes parents, mais finalement pour moi-même aussi [*C'est une sorte de dette aussi (il hésite), ça fait un peu penser à ça, je te dis ça parce que tu n'es pas la première personne à l'aborder comme ça*] Oui, c'est une forme de dette, peut être ouais, je veux dire tes parents tu leur dois, j'allais dire, la vie, et tu peux pas te permettre de bousiller la vie de tes parents en bousillant la tienne, parce que c'est quand même lié. Moi, aujourd'hui qui ai des enfants, je me rends compte de ça » [Paul, 33 ans, cariste, 1995, I2]

« Le centre aéré c'est aussi par rapport à ça que j'ai arrêté de consommer (de la cocaïne tous les soirs) parce que du coup y'a des jours où j'allais pas travailler, ça craignait vachement. Je faisais centre aéré et AVS. Donc AVS, je suivais une enfant qui avait de gros problèmes caractériels, tu es avec un enfant dans la classe, tu es à côté de lui, tu bosses qu'avec cet enfant-là, et les jours où j'y allais pas, elle faisait bordel, donc ça me faisait chier aussi quand je manquais. C'est un tout, j'ai pris conscience de ma responsabilité aussi quelque part (autodérision) quand même, hein, il était temps ! [*C'est les implications de ta consommation qui t'ont fait réfléchir, qui t'ont fait calmer en tous cas*] Eh oui, j'ai vu les conséquences que ça a fait, mais pas par rapport à moi. C'est vrai que bon, en même temps... je me suis jamais beaucoup aimé, donc après que je me détruisse, ça me fait rien, tu vois, c'est plus par rapport aux conséquences sur les autres, donc là, notamment sur la petite et sur la classe » [Mickaël, 27 ans, étudiant moniteur éducateur, 2002, I1]

« [Usage quotidien d'opium] j'ai commencé à voir que les choses marchaient plus, par exemple mon rapport avec mes amis, par exemple mon rapport avec la famille, par exemple mon rapport avec la copine, alors c'est devenu vraiment un problème. (...) quand c'est devenu une chose principale de ma vie, là, j'ai commencé à m'éloigner des choses plus importantes (...) j'avais pas le même plaisir à sortir, à voir des gens, avec ma copine j'avais pas le plaisir que j'avais avant, ok ? Alors que si je fumais, j'avais ce plaisir, je

309 « Arrêté » par la police alors que dans sa voiture se trouvait une connaissance qui venait d'acheter plusieurs dizaines d'ecstasy à un ami de Thomas. Lui-même vendait de l'ecstasy ou des buvards de LSD à l'époque, mais ce jour-là, il s'y était rendu pour acheter des disques vinyles.

retrouvais ce plaisir à sortir, à étudier, à être avec ma copine. Quand je fumais pas, les choses perdaient du sens. (...) Le dernier été en juillet, je suis allé en République Tchèque avec des amis, j'ai passé deux semaines là-bas et on a pris de l'opium dans un champ. On a ramené un peu d'opium en Italie, et en fait, après je me suis cassé³¹⁰ parce que quand cet opium est fini, je me suis dit " bon, arrête toi, tu as des choses à faire plus importantes " (...) Le ramener en Italie, c'est le risque le plus important, parce que si tu rentres en Italie avec 5g d'opium, tu risques de rester en prison pendant des mois, c'est tout un processus... c'est pour ça que je me suis rendu compte que c'était un truc de fou (...) je me suis dit " vraiment si j'arrive à risquer toute ma vie, tout mon futur pour des choses comme ça... on peut pas continuer comme ça, il faut changer tout de suite " [*Tu avais pas envie de ça*] Non. Je me suis rendu compte que j'avais pas envie de vivre une vie comme ça, parce que c'est une vie précaire si tu bases ta vie sur la drogue, où tu vas dans l'illégalité, rentrer et sortir de prison. C'est pas mon destin, c'est pas mon futur, c'est pas ce que j'ai appris de ma vie, de ma famille, c'est pas ce que j'ai appris de mes copains. J'avais d'autres projets dans ma tête, tu vois [*Une thèse d'anthropologie*] Oui, ça aussi. » [Alessandro, 26 ans, étudiant anthropologie, 2006, I1]

B) Une mise en exergue des vertus réflexive et cognitive de l'épisode

Cette expérience désagréable, déstabilisante, voire honteuse, d'une perte de cohérence et d'harmonie avec soi-même explique que les personnes mettent particulièrement en exergue la réflexivité sur soi et sur sa pratique qu'elle a engendrée. Elles soulignent ainsi que cet épisode leur a permis de mieux comprendre et connaître leur rapport singulier aux substances, leurs forces et leurs faiblesses dans la régulation de leurs prises, mais aussi la manière dont elles désirent s'inscrire dans les rapports sociaux et affectifs, synonyme d'exigence d'autant plus grande dans cette régulation.

« c'est fort la drogue, faut pas croire que ça a pas de conséquences, que t'en prends, puis tu vas dormir quinze jours et au bout de quinze jours, c'est bon, ton cerveau il a tout oublié, il garde rien, pfuit ! C'est bon. Non, y'a des choses qui se passent, y'a des cases qui disparaissent, y'en a d'autres qui sont plus titillées que d'autres, y'a tout un tas de phénomènes psychologiques qui font que tu en ressors pas inchangé, y'a quelque chose qui a été modifié par rapport à ça, c'est clair et net (...) [*C'est un plus, c'est un moins, c'est... ?*] C'est les deux. Ça peut avoir des avantages, moi je sais que par rapport à ça, au niveau de la perception, je suis assez... [*Perception visuelle ?*] Non, compréhension des choses. Voilà. Et ça, je pense que ça m'a aidé à prendre une hauteur des choses ... au niveau du LSD, je pense que c'est vraiment ça (...) Mais je regrette rien, ça serait à refaire je dirais avec moins, moins de consommation [*Pourquoi ?*] Parce que ça m'a fait souffrir, voilà. Tant j'ai été super au top, mais tant... ouais, quand j'ai failli me suicider, je le dis avec beaucoup de facilité parce que c'est comme ça, tant mieux parce que je l'ai pas fait, tant mieux parce que je peux en parler, je mets pas de tabou là-dessus, c'est comme ça, c'est mon parcours, après on peut l'analyser comme on veut... la fragilité, pas la fragilité,

310 « Se casser de (quelque chose) » est une expression italienne. Michele et Alessandro l'utilisent pour parler de l'arrêt ou de la forte diminution de l'usage d'un produit.

y'en a qui sont plus forts, qui se mettent pas dans des états pareils... mais c'est comme ça, c'est mon parcours » [César, 41 ans, jardinier et artiste sculpteur, 1992, I1]

« [Et cette période de dépendance à l'alcool ?] Ouais. Boh ça c'était un cauchemar. (...) J'ai été obligé de passer par des trucs où j'ai été obligé de complètement transformer ma vie et ma manière d'appréhender les choses, et la manière dont je voulais construire mon quotidien, « quelles sont les priorités dans ma vie ? Qu'est-ce que je veux ? Qu'est ce qui est important ? ». (...) Ça m'a emmené en face de ce questionnement-là, (...) Je pense qu'il a fallu que je passe par ça, après tu peux toujours avoir des supputations, des conjectures sur comment fonctionne la vie, moi je pense que tout ça a été un chemin nécessaire pour détruire des schémas et des modes de fonctionnement pour arriver à autre chose. J'aurais pas pu être bien et confortable dans ma vie si j'avais pas traversé tout ce bordel, si j'avais pas tout explosé. J'étais dans un mode de fonctionnement, notamment quand j'étais à Marseille, j'étais à fond de boulot, à vouloir m'occuper des gamins en même temps, me défoncer la gueule, c'est pas possible. Tu peux pas vivre comme ça. C'est trop. Donc il a fallu que je détruise tout, 'fin j'ai pas trouvé d'autres moyens de passer à autre chose que de tout détruire, c'est passé par ça. Puis après de construire autre chose et de voir qu'il y avait d'autres choses importantes » [Clément, 41 ans, médecin, 1992, I1]

« Quand j'avais 15 ans, je picolais tout et n'importe quoi, (faisant le geste de boire à une bouteille) bah ! Bah ! Bah ! maintenant, je gère vachement bien l'alcool, si je vais dehors, je bois du bon vin et je bois aussi d'une certaine façon, j'aime bien avoir une bouteille de vieux rhum à la maison, ou une bouteille de whisky single malt à boire après manger, ou j'aime bien produire mes liqueurs, faire ma bière, voilà, et d'un autre côté, certaines soirées, je me dis " bon, là, je me défonce à l'alcool, je prends une bouteille à 40° et je la tombe seul " mais c'est moi qui décide. J'utilise la substance en fonction de ce que je veux de la soirée et de tout ça, ok ? Je peux aussi faire des dîners sans boire. De même il faudrait que les gens voient pas (la drogue) comme quelque chose de rattaché aux soirées, mais comme le résultat d'un projet de la soirée, " cette soirée-là, je veux être comme ça, donc je prends ça, ça et ça, donc je le prends de cette façon, avec cet ordre ", c'est pas une habitude de se défoncer, je sais pas comment te dire [*C'est pas systématique*] Voilà, systématique [*Sortir sans consommer, ou sans consommer tout ce qui est disponible ce soir-là*] Voilà, voilà. Dire " ce soir je me défonce à la kétamine ", il n'y pas de kétamine, c'est pas " je me défonce alors au speed ". Et ça j'ai beaucoup connu. Mais pour faire ça, il faut connaître les produits, il faut connaître les risques, il faut connaître ce qui est bien, il faut connaître ce qui est mal » [Michele, 28 ans, étudiant master 2 histoire, 1998, I1]

« J'ai l'impression que les drogues ça fait connaître l'excès et que l'excès comme toujours ça permet aussi d'avoir une capacité d'adaptation aux choses un peu plus développée, quand tu es défoncé aussi, le fait de se gérer, de gérer le produit, de gérer les autres aussi, j'ai l'impression aussi que ça t'apporte aussi » [Jeanne, 29 ans, jeune diplômée Assistante sociale, 2000, I2]

« [La confrontation avec les produits, alors les côtés positifs comme les côtés négatifs, hein, mais la confrontation avec les produits ça joue aussi sur, voilà, " je passe à autre chose " ?] Beh ouais. Je pense que je suis arrivée à certaines limites à chaque fois, c'est ça qui m'a fait rebondir. 'Fin j'en sais rien, j'ai l'impression (Silence) (...) parce que ça laisse entrevoir certaines choses [*Ça laisse imaginer la...*] Ça laisse imaginer la suite, parce que tu rencontres certains gens et tu te dis " beh moi je vais finir pareil, et j'ai pas envie ", ou

par tes propres expériences, quand je me suis chéperisée³¹¹, où je me suis dit " putain je suis restée combien de temps ? "... il faut avoir mal pour se sentir vivant mais jusqu'à quel point ? [Mhmm] Donc je pense que les produits ça a servi à ça aussi, à prendre conscience que nous aussi on est mortel et qu'il faut en profiter tant qu'on est vivant » [Armelle, 35 ans, conseillère conjugale, 2001, I1]

« Ça m'a fait réaliser que je tenais plus à moi que ce je pensais, parce que y'a des choses que je veux pas faire. Par rapport à l'héro, si je m'aimais autant pas que ce je le dis, du coup je serais dedans aussi, donc prendre conscience de moi aussi, quelque part, de ce que je suis, de ce que je peux apporter aux autres. Peut-être aussi - alors est ce que c'est ça qui m'a fait prendre conscience ou est-ce que c'est justement quand j'ai dérapé que... ? - des responsabilités que j'ai aussi en tant qu'adulte, en tant que travailleur » [Mickaël, 27 ans, étudiant moniteur éducateur, 2002, I1]

« je suis en train de me rendre compte de beaucoup de chose que j'avais pas pensé, peut être que j'avais pas donné d'importance, et du coup, ça m'a changé la vie, je dirais pas forcément que c'est à cause de l'opium parce qu'il m'a donné beaucoup d'opportunités pour réfléchir sur les choses, sur la vie, sur ce qu'il faut faire pour faire du bien aux autres. (...) Dans certaines périodes, beaucoup plus que la moitié de mon ego, c'était vraiment coupé par ça, je mettais de côté toutes les autres choses, toutes les autres personnes, surtout les personnes qui étaient plus proches comme ma femme, comme ma famille (...) maintenant je me rends compte que c'était un temps d'égoïsme parce que je vivais en fonction de mon plaisir, de mon désir, et non pas en fonction de faire aussi du bien pour les autres personnes. (...) On est être humain, on peut pas vivre la vie seulement pour nous même, (...) je dois rendre des comptes à des personnes et je dois aussi donner quelque chose à toutes ces personnes. » [Alessandro, 26 ans, étudiant master 2 anthropologie, 2006, I1]

L'évocation de la dimension réflexive et cognitive de l'épisode d'usage abusif s'inscrit plus largement dans la verbalisation de la réflexivité suscitée par ses prises de produits et l'explicitation de connaissances qu'elles ont permis d'acquérir sur soi, auxquelles les personnes procèdent tout au long de leur entretien. En effet, les personnes expliquent qu'au fil de leurs expériences, elles ont appris à connaître, non seulement, les effets et les dommages spécifiques liés à l'usage de tel(s) ou tel(s) produit(s), mais également la manière dont leur constitution physiologique et leur organisation psychologique y réagissent³¹². L'observation constante de ces réactions particulières ont été source d'élaboration de nouveaux savoirs sur leur corps et leur psychologie et sur leur vulnérabilité particulière à certains dommages et risques induits par l'usage³¹³.

311 Armelle fait référence à un matin où, suite à une session d'inhalations d'air sec en des quantités plus élevées que d'habitude, elle est incapable de savoir si elle a rêvé dans son sommeil ou a fait des rêves éveillés toute la nuit (cf. Chapitre 4).

312 Certains propos se rapportent à l'usage de cannabis dans d'autres contextes que la rave, non exposés ici.

313 S'il y a peu de tabou sur la sensibilité physique à certains produits, notamment sur une vulnérabilité perçue à une overdose létale, il semble plus difficile pour les personnes de verbaliser le fait qu'un ou des

Ainsi, avec le temps, elles « définissent » empiriquement et approximativement ce qui pourrait s'appeler *un seuil de digestibilité personnelle des effets* des produits, en deçà duquel n'apparaîtraient pas certains effets désagréables et, surtout, certains dommages et certains risques plus ou moins graves. L'identification de ce seuil propre à soi implique d'adapter en conséquence les fréquences et les quantités prises au cours d'une session d'usage, et de mettre en œuvre des techniques visant à éviter ou limiter la survenue de certains aspects négatifs de la prise de produits. Cette idée de seuil est particulièrement évoquée à propos du vieillissement du corps. Avec l'avancée en âge, les personnes ont le sentiment d'avoir à déployer plus d'efforts pour ne pas se sentir dépassées par les effets des produits (notamment les plus modificateurs du fonctionnement psychologique et cognitif : MDMA, LSD) et d'un temps de récupération plus long, qui gêne les obligations sociales qu'elles n'avaient pas (enfants, relation de couple, activité professionnelle) ou investissaient moins (études, travail) au début de la pratique.

« Après toute la période (alcool + benzodiazépines au lycée) ça a eu un effet, tout ce que je t'ai expliqué sur le plan psychologique, ça a été très, très déstabilisant pendant trois ans. En tous cas, ça a déclenché des trucs qui ont été par la suite, pour moi, très très compliqués à gérer, mais qui m'ont permis d'entrevoir certaines failles dans mon fonctionnement et puis finalement, beh il fallait passer par là pour me connaître moi-même » [Clément, 41 ans, médecin, 1992, I1]³¹⁴

« le LSD me faisait peur parce que c'était beaucoup trop long. Ça me faisait peur... parce que j'ai eu une expérience avec des champignons hallucinogènes très désagréable, voilà. C'était plus jeune et c'était lors d'un week-end entre potes, y'en avait un qui revenait d'Amsterdam, évidemment, et ça s'est très, très mal passé [*Bad trip*] Des angoisses, des insectes partout, des couleurs qui bougent et qui essaient de me grimper dessus, non c'était abominable. Donc du coup, tout ce qui était hallucinogène... » [Pétula, 38 ans, chargée de communication sans emploi, 1995, I1]

« En fait je suis assez sensible aux produits, longtemps un demi taz ça me suffisait, en quantité je prends à peu près la moitié de ce que consomment les gens. La coke il m'en faut pas beaucoup, la fois où j'en ai fumée (dans une cigarette) ça m'a foutu la gerbe, alors que je fumais des cigarettes à cette époque-là » [Daniel, 46 ans, designer industriel, 1992, I1]

« J'ai repris du MD dix ans après (il rit), je crois, et je me suis dit " j'ai plus la force (il rit) d'encaisser ces grosses montées" et tout. Les drogues fortes comme ça j'ai tiré une croix

*bad trip** répétés avec le LSD, les champignons hallucinogènes, la kétamine ou le cannabis, révèle peut être leur prédisposition à certains états ou troubles psychopathologiques. Cependant, il reste délicat, sur la base des seuls témoignages des personnes, hors d'un diagnostic médical, de savoir dans quelle mesure ces réactions (déréalisation, anxiété, paranoïa, pensées suicidaires...) peuvent n'être que les signes temporaires de la manifestation des effets des produits ou sont susceptibles d'évoluer vers des 'troubles' psychiques durables.

314 Cf. synthèse de l'entretien, Chapitre 3.

dessus et je sais qu'aujourd'hui j'ai plus la force d'encaisser comme quand j'avais 16 ans ou 20 ans [Au niveau physique] Ouais, même mental » [Christophe, 32 ans, marin mécanicien, 1995, I1]

« (la cocaïne) Moi, je sais que wahhh ! Au bout de trois, quatre traces t'es mal, tellement elle est forte le palpitant... Je te disais d'analyser ton corps, machin. Un truc que je peux plus faire depuis 6 ou 7 ans, un truc de fou : je bois un café, je fume un joint, nickel. Je rebois un café par-dessus, ça va pas. J'ai le palpitant d'un coup, il fait (très vite) tac ! Tac ! Tac ! Il s'emballe ! » » [Thomas, 32 ans, conducteur d'engins, 1996, I1]

« (MDMA) j'arrive plus à gérer les redescentes, c'est devenu trop dur, c'est une soirée plaisir pour une semaine de déprime, à un moment donné dans la balance ça tient plus le coup. Avant j'en avais rien à foutre, en plus j'étais plus jeune mais aujourd'hui je suis plus horripilée par la semaine de déprime que envieuse de la soirée de défonce (elle rit) » [Jeanne, 29 ans, jeune diplômée Assistante sociale, 2000, I2]

« "le speed, maintenant c'est niet, j'en prends plus", parce que ça me mettait physiquement dans un état où j'étais pas bien, de suite ça me tendait trop, ça me travaillait trop la tête... donc je me limitais à de la coke et au LSD, mes joints, des trucs comme ça » [Mylène, 30 ans, horticultrice, 2000, I1]

« En soirée, je vais pas fumer un seul joint. Après c'est aussi parce que je tombe très facilement dans les pommes. J'ai jamais fait de crise d'angoisse, par contre quand je fume du bon produit et que moi je suis faible, fatiguée, dû à mes insomnies³¹⁵, ça va vraiment me casser, et plusieurs fois en soirée je suis tombée dans les pommes. (...) [*C'est pas lié au fait que tu manges pas assez ?*] Non (...) Après c'est les situations un petit peu dangereuses, là je m'étais effondrée au milieu d'une foule, une autre fois je m'étais effondrée mais y'avait un escalier à côté (...) [*Ça, ça influence ta façon de consommer ?*] Ah ça, ouais. À savoir comment je vais physiquement, fatiguée, pas fatiguée, psychologiquement si je suis faible ou pas ...» [Audrey, 28 ans, chargée d'étude aménagement du territoire, 2001, I1]

« (Kétamine) Pour moi c'était psychédélique c'est pour ça que je l'aimais pas, puisque y'avait aussi cette question que la tête (la pensée) me bougeait trop vite, j'ai trouvé un peu intéressant la chose mais c'était pas un produit pour moi, je l'ai compris tout de suite » [Alessandro, 26 ans, étudiant anthropologie, 2006, I1]

« (Au début de ses consommations) je faisais vraiment n'importe quoi, puis je me rendais pas compte du danger à ce moment-là, c'est seulement après plusieurs mois, en étant passé par plusieurs moments difficiles ect. que j'ai quand même compris qu'on pouvait pas faire tout ce qu'on voulait et que ça peut être trop dangereux. Pas que j'en avais pas conscience mais j'y pensais pas plus que ça, il a fallu que je vive des situations un peu difficiles pour me responsabiliser face à la drogue (...) Je croyais qu'il fallait vraiment arriver à une extrémité pas possible pour que ce soit dangereux [*Ah oui, tu savais pas où se situait la limite*] Voilà. Et après, j'ai commencé à prendre conscience que un rien pouvait être grave et qu'il fallait écouter son corps, je me suis renseigné pour me protéger au maximum et d'ailleurs c'est à ce moment-là que j'ai eu de plus en plus de bons délires parce que justement je mangeais bien, donc j'avais pas faim... Au final, quand on prend le risque en

315 Audrey est sujette à des insomnies régulières depuis son enfance ou son adolescence.

compte et qu'on fait attention, on passe de meilleurs moments, je trouve, c'est pas un truc chiant (...) au contraire ça aide à passer un bon moment justement parce que t'es rassuré, et ton corps il appelle pas, il a ce qu'il lui faut. Bon évidemment, je dis pas que ça va devenir sain de consommer (...) Donc maintenant j'écoute vachement mon corps, je bois beaucoup d'eau, je mange beaucoup, je prends toujours des fruits secs, (...) et j'essaie de pas trop mélanger, j'attends un certain temps avant de prendre autre chose. Je fais attention à plein de trucs que je faisais pas avant » [Rémi, 21 ans, sans emploi, 2006, I2]

De même, les personnes découvrent aussi progressivement leurs « forces et (leurs) faiblesses » (XIBERRAS M., 1989) dans la régulation des prises de produits. Elles analysent les fréquences, les quantités et les temporalités de leurs consommations (par exemple le débordement de l'usage hors du contexte festif du week-end), l'intensité de la frustration qu'elles peuvent ressentir lorsqu'elles ne peuvent pas prendre les produits recherchés (parce que la rave est annulée, parce qu'il n'y a plus de contact avec un revendeur ou qu'il a épuisé ses stocks), leur capacité à résister à la tentation de consommer dans certains contextes, fréquences, quantités ou périodes de la vie, ou lorsque ce n'est pas compatibles avec les activités qui suivent (prendre la route, se rendre à un repas de famille, aller travailler ou suivre des cours...). Cette connaissance se nourrit plus particulièrement d'épisodes d'usage malheureux, définis comme 'abusif' : une mauvaise réaction aux effets ou un emballement du rythme et des quantités de consommation sur plusieurs jours, semaines ou mois. Ainsi, elles apprennent à connaître leur « rapport au plaisir et aux déplaisirs » (LALANDE A., 2000), à évaluer leur appétence pour une substance en particulier, et à estimer leurs difficultés à s'empêcher de la prendre ou d'en répéter les prises et à anticiper les risques d'abus et de dépendance auxquels elles s'exposent, mais aussi à renforcer leur régulation de l'usage par l'exclusion de certains produits ou la restriction plus rigoureuse des fréquences, quantités et contextes d'usage.

« J'ai ça en moi de toute façon, j'ai une espèce d'instinct de survie qui fait qu'à un moment donné... je me suis lâché, bien comme il faut, j'aurais pu y rester, plusieurs fois, mais je me suis toujours mis la limite » [César, 41 ans, jardinier et artiste sculpteur, 1992, I1]

« J'ai essayé le GHB aussi, il fallait pas du tout consommer d'alcool et ça c'était difficile pour moi. Parce que même avec l'ecstasy, après, je consommais de l'alcool, donc je gérais » [Pétula, 38 ans, chargée de communication sans emploi, 1995, I1]

« (L'héroïne) je garde ça comme un petit plaisir quand je rentre en Italie, parce que j'ai mes potes, j'aime bien me faire des petites soirées moi et une copine, parce qu'on se voit jamais (...) C'est exactement comme avec la cocaïne basée. Moi je tape pas la cocaïne, j'aime pas, je base mais deux, trois fois par an, parce que c'est pas le produit en soi, c'est la situation. J'ai trois-quatre potes, on s'organise pour la soirée, on achète trois-quatre-cinq grammes chacun et de la rabla* pour la redescente, une bouteille de whisky, plein de cigarettes, deux pipes, on rentre dans la maison, on ferme la porte, on reste 24h et on reste à fumer (comme s'il aspirait dans la pipe) tchou ! Tchou ! [C'est votre rituel ?] Ouais, ça c'est totalement un rituel, c'est le crack de Noël (...)[Et le fait que ce soit très cadré

justement est ce que ça a un rapport avec le risque que tu te mettes en en consommer tous les jours ou ça a en a pas ?] Oui, oui. Parce que je trouve que la ritualisation du moment ça permet un contrôle plus fort sur les produits qui donnent un *craving** comme la cocaïne, le crack, l'héroïne. Tout ça c'est compliqué de gérer, ton cerveau te fait des blagues, parce que c'est toujours facile à te justifier « c'est le bon moment pour... », tu sais bien quand tu te dis « bon, là il faut pas que je fume trois jours l'un après l'autre ». Mais tu fumes le premier jour, le lendemain tu te dis « bon, j'ai encore des sous, demain je le ferai pas », après le lendemain tu te dis « putain, si tu étais arrivé hier on a fait une magnifique soirée ! Bon, on peut la refaire » » [Michele, 28 ans, étudiant master 2 histoire, 1998, I1]

« Quand j'étais avec mon compagnon, le tatoué, je prenais énormément de cocaïne, et je pouvais en taper énormément dans la même soirée, je suis un petit gabarit en plus mais je pense que je peux engranger beaucoup sans être non plus... ratatinée du bulbe [*C'est à dire tu arrives à en prendre beaucoup sans arriver dans un état où tu dis n'importe quoi*] Exactement. Après des conneries j'en dis sûrement, je pense que si on nous enregistre et qu'on nous écoute le lendemain, ce sera jamais très fin, ni très subtil, ça c'est sûr. (...) ce produit, de tous, c'est celui que je préfère moi. Celui qui me plaît le plus, que j'aime le plus et d'ailleurs celui que j'avais le plus de mal quand j'ai commencé à en prendre, quand la soirée commence à se terminer, c'est-à-dire quand il commençait à plus y en avoir, ça commençait à me faire stresser, serrer comme on dit » [Jeanne, 29 ans, jeune diplômée Assistante sociale, 2000, I2]

« Je voulais pas baser tout le temps dans des teufs parce que je savais que j'aimais la coke, ça me faisait peur. J'avais peur de perdre le contrôle de ma consommation (...) baser la coke pour moi c'était un autre niveau, " j'aime bien la coke, je le sais, si je commence à baser la coke, je vais basculer (riant) du côté obscur ", vraiment le côté obscur, et du coup je me méfiais vachement de ça. » [Armelle, 33 ans, conseillère conjugale, 2001, I1]

« j'ai pas aimé les fois où j'ai passé un coup de fil, à dire " ouais t'aurais quelque chose, toi, ou pas ? " [*Même si c'est occasionnel ça te plaît pas d'être dans cette démarche ?*] Non, parce que c'est commencer à ressentir le besoin, l'envie à ce qu'il y en ait [*Pour toi, c'est un peu problématique parce que c'est juste...*] Ouais, c'est juste savoir que je suis comme ça, j'aime trop me déchirer la gueule, j'aime trop faire la fête et je sais tout à fait que si on me disait y'a rien qui est dangereux pour la santé, je serais la première à surconsommer tous genres de produits, ça c'est sûr » [Audrey, 28 ans, chargée d'étude aménagement du territoire, 2001, I1]

« l'héro, c'est une des rares drogues que j'ai jamais consommée (...) C'est ce que j'ai entendu où ça pouvait amener et aussi par rapport au fait que je me connais, quand j'aime quelque chose, je suis très rapidement dans l'excès et ça, ça me fait vachement peur par rapport à l'héro, comme le crack aussi, j'ai peur du coup de me mettre directement dedans parce que j'aimerais trop ça et je vais plus pouvoir me contrôler après. (...) Toujours un peu de MDMA quand j'ai l'occasion, mais je fais attention parce que j'aime beaucoup ça et j'ai pas trop de limites avec ça, donc je prends rarement et pas beaucoup » [Mickaël, 27 ans, étudiant moniteur éducateur, 2002, I2]

« le speed et la cocaïne, (...) comme je suis pas grand fan de ses effets et que hormis le fait que ça me maintient réveillée, et que si je suis en concert je vais en prendre, sinon ça me fait pas peur, je peux l'avoir sur moi que je le consommerai pas, j'attendrai une soirée pour le faire. Par contre, la MD, j'aime tellement les effets que ça fait, que je me dis que si un jour j'ai un plan juste à côté de chez moi, ça peut être dangereux. Donc du coup, je me

maîtrise et j'essaie de pas avoir trop de soirées dans l'année » [Line, 23 ans, vendeuse en magasin de design, 2006, I1]

En l'occurrence, les personnes conçoivent l'usage des substances psychoactives illicites comme ayant permis d'acquérir une meilleure connaissance de soi, au-delà de la connaissance de leurs réactions à leurs propriétés pharmacologiques et de celle de leur rapport à l'usage. Selon A. FONTAINE et C. FONTANA (1996) faisant référence aux travaux de G. LAPASSADE, le « déconditionnement social et culturel de la pensée » qu'induisent ces substances s'accompagne d'un « dédoublement du je », propice à l'observation et à l'analyse de soi en état de conscience modifié, mais aussi à la rupture avec des habitudes de raisonnement et d'appréhension de soi et des autres³¹⁶.

Aussi, les différents états de modification de l'état de conscience, notamment ceux induits par le dépassement d'un seuil personnel de digestibilité des effets, et les différents environnements matériels, situations d'interactions et périodes de la vie dans lesquels ils ont été vécus, sont décrits en termes de sensations agréables ou désagréables, de moments heureux ou malheureux, mais aussi d'introspection et de meilleure compréhension de sa personnalité, de sa manière d'être en relation aux autres, de son histoire et de la façon dont on s'est construit à travers elle³¹⁷. Néanmoins, ces bénéfiques cognitifs sont relativisés par les

316 cf chapitre 2, partie 2, « Permanence des fonctions psychosociales de la sortie en rave ». Joseph décrit ainsi ce phénomène : « avec le cannabis par exemple, t'as des effets assez particuliers justement sur le fait de se questionner et de briser des frontières de raisonnement pour parfois partir dans tous les sens, mais à chaque fois c'est des questionnements autour de la vie, autour de la prise de recul sur ton être dans son monde. Ça stimule pas mal ça, ce qui amène de la parano chez certains. [*Parce que c'est par association d'idées en fait*] Voilà, qui sont pas forcément valides logiquement parlant, mais qui parfois le sont, et qui font sauter des œillères que tu peux te mettre dans certains types de raisonnement ou d'observation. Tu fais des associations d'idées qui te permettent de plaquer un raisonnement qui n'a rien à voir sur une situation, plutôt que de faire des plaquages de raisonnements logiques ou d'associations d'idées logiques. C'est vrai que le cannabis a cet effet-là, pour moi. Je l'avais utilisé de cette manière mais avec méthode. [En prépa Math sup] On faisait beaucoup de mathématiques et on avait régulièrement des problèmes à faire à la maison sur une théorie donnée, donc t'y passes souvent plusieurs dizaines d'heures à réfléchir là-dessus. Et souvent moi je faisais du travail, mettons toute la soirée jusqu'à deux heures du matin, au moment où tu termines, tu fumes un joint. Ça fait plusieurs heures que t'es dessus donc le temps que la machine s'arrête là-haut, tu sais que tu vas pas dormir tout de suite (...) par contre, là je gardais mon crayon et une autre feuille de papier, et je notais ce qu'il me venait à l'esprit, et ensuite c'était un truc que je réutilisais le lendemain, la plupart du temps y'avait plein de choses qui étaient pas intéressantes, mais parfois ça débloquent des trucs d'une journée sur l'autre. Alors après peut être qu'une nuit de sommeil, ça aurait fait exactement le même effet, j'en sais rien (il rit) » [Joseph, 30 ans, chargé de projet milieu festif dans un CAARUD, 2003, I3]

317 Si l'on « étire » la définition de cette dimension cognitive, peuvent être inclus les bénéfiques esthétiques évoqués par certaines personnes, au sens où ils dépassent le seul registre des perceptions en modifiant le rapport à soi et au monde. « (LSD) une sorte de bénéfice pas dans le sens que ça me rapporte quelque chose, mais au plan de l'être, une expérience. Comme bien danser, il m'est arrivé quelque fois où tu danses

risques d'altération de ses facultés intellectuelles, de concentration, de mémorisation et de créativité, voire de « finir perché* », de « devenir un légume », c'est-à-dire d'évoluer vers une appréhension pathologique de la réalité.

« Le LSD ce qui était bien c'est que bam ! Y'a pas de faux semblants, on fait pas semblant avec le LSD, moi j'aimais bien ça. C'est pointu, tu vas au fond de toi, même si des fois ça fait pas plaisir, moi, le LSD des fois ça m'a mis des claques, ça m'a fait découvrir des choses en moi, qui me plaisaient pas. Quand ça plaît, ça va, quand ça commence à pas te plaire... (...) Maintenant avec les expériences qu'ils ont fait depuis le début des années 70, même l'armée l'a utilisé parce que y'a vraiment des capacités là-dessus, la perception des choses... Après il faut savoir gérer, l'armée ils ont arrêté parce que les soldats géraient pas du tout, ils s'entretuaient à la fin, donc bon. Mais y'a un réel pouvoir. Mais tu payes le prix, je pense. (...) Le LSD il faut que ça soit déjà rangé dans ta tête, parce que il y a tellement de questions qui vont t'arriver, si toi t'as pas répondu à quelques questions essentielles, c'est mort. T'es perturbé » [César, 41 ans, jardinier et artiste sculpteur, 1992, I1]

« plus on prend de la drogue tard, au moins il y a de risques, parce que quand on est gamin, ça perturbe quand même la perception de tout, des relations avec les gens, particulièrement avec le MDMA, je trouve, et pour un gamin qui a le cerveau à peine formé, qui est déjà dans son adolescence, à galérer, en pleine transformation, en remettre une couche avec un truc qui mélange encore plus... c'est clair que quand on prend du MDMA ou du LSD encore jeune, 18 ans, voire même 20 ans, ça dépend l'état de développement de la personnalité, mais ça doit vraiment perturber, je pense » [Daniel, 46 ans, designer industriel, 1992, I1]

« La drogue c'est... comment dire ? Ça te donne des ailes, sur plein de choses ça te permet de voir, je pense, de voir un peu de choses peut être, d'avoir un peu plus de réflexion. La coke je pense c'est une dope intellectuelle, peut être y'a un moment ça se retourne contre soi, mais c'est une dope intellectuelle, ça te réveille, t'es vif... puis ça vient peut-être d'une faiblesse aussi, parce que tu te sens plus fort avec la drogue. Après les gens par rapport à leur personnalité ou par rapport à ce qu'ils font, peut être que... moi je sais que dès que je vais fumer un joint, je vais prendre ma guitare et je vais pas m'arrêter de jouer, tu vois. La coke, c'est pareil, j'écris, je suis dedans... alors que le jour où j'ai arrêté de fumer, j'ai posé ma guitare » [Paul, 33 ans, cariste, 1995, I2]

« je sais pas si c'est vrai ou pas, mais enfin pour moi, ça m'a fait mûrir. Tout ce qui est LSD, quand j'avais pris ça le week-end, beh la semaine d'après, tu vois, j'avais mûri un peu plus et puis j'avais peut être l'esprit un moins adolescent. Bon je parle vraiment des acides, parce que vraiment ça m'a fait... comme on dit, ça t'ouvre des trucs dans ta tête (rit), bon après savoir si c'est vrai, si c'est faux, je sais pas, mais c'est vrai que ça m'a fait mûrir » [Christophe, 32 ans, marin mécanicien, 1995, I1]

« Une autre perception des choses, voir les choses autrement... des fois, dans nos vies, de voir le bout de notre nez.. ça m'a permis de voir autre chose, des bons trucs et des mauvais, hein, et c'est ce qu'il y a de bien, au moins t'en tires une bonne... (...) En prenant la

tu as vraiment une expérience esthétique forte, avec ton corps, avec ton esprit tu vis un truc hyper fort, vachement intégré, abouti, c'est une expérience esthétique. » [Jules, 40 ans, sociologue, 1995, I1]

défonce t'as pas les idées claires après pour réfléchir à un sujet calmement. Il faut pas que j'ai consommé des drogues pendant deux mois, pour arriver à quelque chose de calé, pour arriver à voir des idées sensées sur le sujet. Quand t'es encore dans ta redescende d'il y a 15 jours, ça interfère sur tes pensées, c'est le psychique, " je me suis mis des piles et tout, beh là je réfléchis même pas pendant 3 mois. J'avance, j'avance et je fais le point dans trois mois, je fais le point sur ce sujet-là quand j'ai les idées claires " » [Thomas, 32 ans, conducteur d'engins, 1996, I1]

«La question consommation m'a fait beaucoup réfléchir sur moi-même. La kétamine ça m'a fait comprendre des choses psychanalytiques. En Italien, le K-hole* on les appelle des bulles de savon, qui grandissent, grandissent, pah ! (comme une bulle qui éclate), à un certain moment (comme s'il se réveillait puis soulagé) « ah putain, c'était pas vrai ! Le monde s'est pas terminé ! (serein) cool » (rises). Par exemple, j'ai découvert que l'une de mes peurs c'est la solitude parce que beaucoup de fois, quand j'étais en K-hole, je suis terrifié parce que je suis seul, « ça va ne jamais terminer ça, j'ai pas les potes autour de moi »... C'est pas que ça suffit de prendre de la drogue, il faut prendre de la drogue et après réfléchir sur ce que tu es en train de faire [*Sur ce que tu as ressenti*] oui, le problème c'est toujours la façon dont tu prends certaines choses, comment tu interprètes, le sens que tu donnes aux choses ça change le sens des choses. » [Michele, 28 ans, étudiant anthropologie, 1998, I1]

« [*Tu crois que ça peut poser souci le décalage entre ce que tu vis dans une free et la vie ordinaire ?*] Oui, je pense qu'il y a des gens qui peuvent se perdre [*Qui arrivent pas à reconnecter*] Qui arrivent pas à reconnecter ou peut être qui ont trop pris les choses à cœur et qui ont pas réussi à rationaliser ou à remettre les choses dans le bon ordre... ça peut rendre fou de se rendre compte de certaines choses... Moi ça m'a rendu folle³¹⁸ de me rendre compte qu'il fallait que je déconstruise pour reconstruire, de me rendre compte que si je déconstruisais j'avais l'impression d'assassiner certaines personnes autour de moi et que t'es mis devant le truc à choisir soit tu les assassines, soit tu te suicides, ça rend fou » [Caroline, 30 ans, intermittente du spectacle, 1999, I1]

« Les descentes, c'est bien aussi pour cogiter, et les montées pour apprécier de choses que tu captais pas avant, mais les descentes aussi. Par exemple, tu fais des teufs tous les week-ends et tout, et puis tu te tapes une bonne descente où tu te dis " mais qu'est-ce que je fais de ma vie ? ", les remises en question que ça peut favoriser, bon je dis pas que c'est agréable, mais il peut y avoir comme ça des prises de conscience sous produit ou parce que t'es en descente de produit » [Armelle, 33 ans, conseillère conjugale, 2001, I1]

« si t'arrives à la prendre avec tout ce recul, elle peut être hyper enrichissante parce que ça t'ouvre des perceptions, ça t'ouvre un peu une autre manière de voir les choses, de voir la vie. (...) c'est pas enrichissant de vivre que de ça, c'est sûr, je m'en suis rendu compte, c'est quelque chose qui peut être positif sur le coup, parce que tu t'amuses, tu rigoles, c'est à balle de sensations, mais c'est pas vraiment bénéfique dans le sens où tu t'ouvres pas au reste, le reste est hyper important aussi pour l'équilibre. La découverte de l'autre, la découverte de l'environnement, quand je parle environnement je parle pas des Verts, mais de l'environnement dans lequel on se trouve, que ce soit la culture... et donc du coup, vivre

318 « Folle » est un abus de langage : Caroline fait ici référence à une grande déstabilisation de ses repères et de ses manières de projeter sa future vie d'adulte, mais pas à des troubles psychopathologiques.

comme un geek dans le monde de la drogue c'est pas forcément positif, je m'en rends compte maintenant » [Aurélien, 30 ans, intérimaire 'multiposte', 2003, I1]

« j'ai appris plein de choses, j'ai vécu plein de trucs, peut être un peu trop tôt mais... (...) [*Ça t'a appris beaucoup de choses... sur toi, sur...*] Sur moi, sur les autres. » [Rémi, 21 ans, sans emploi, 2006, I2]

« Je sais que même sous drogue, même sous carton³¹⁹, sous l'emprise d'une drogue puissante, tout de même tu restes en veille, et ça m'a appris que moi si je dois travailler sur quelque chose me concernant, c'est cette notion de veille et de contrôle, qu'est-ce que ça révèle chez moi ? C'est-à-dire si je prends une drogue et que je me détruis la tête, pourquoi, dans un environnement où tout le monde est mort³²⁰, je persiste de toute manière à garder en tête une bouée de sauvetage ? Pourquoi ? Ça m'interroge sur mes propres mécanismes de défense : qu'est ce qui fait qu'à ce moment-là je réfléchis quand même à ma condition d'être humain alors que tout est fait pour que je le fasse pas ? Ça pose beaucoup de questions sur ma relation avec l'autre. Pourquoi quand je prends une drogue, pourquoi je me sens mal à l'aise quand je la prends dans cette condition-là ? Pourquoi je me lâche pas ? » [Julien, 24 ans, étudiant en psychosociologie, 2007, I1]

« tu découvres des choses en toi parce que tu as des inhibitions qui font que tu t'interdis ces choses-là par rapport à x et x raison alors que tu sais le faire au fond de toi. Tu sais que tu sais le faire mais tu t'en rends pas compte parce que on te l'a toujours interdit, et l'emprise du produit va faire que tu vas passer au-dessus de ça parce que t'es déchiré ou pour x et x raison. Le produit t'a aidé à découvrir ça, mais t'es comme ça déjà à la base, donc t'en as pas besoin mais accroche toi avant de le comprendre. (...) L'homosexualité ça a été un truc que j'ai enfoui en moi parce que j'entendais le discours de « c'est pas bien, c'est pas normal » (...) j'ai assumé j'allais sur mes 18 ans [*cette période où tu étais dans la rue, où tu prenais des produits c'était une période où tu te détachais de ta famille, de tout ce que tu entendais sur les produits, ou les piercings ou l'homosexualité*] parce que ça a suscité des questions en moi de rencontrer des personnes qui sont tout l'inverse de ce que mes parents... [*Incarnaient*] Ouais (...) Je pense que si j'avais pas consommé des produits à cette période-là y'a peut-être beaucoup de points qui seraient pas réglés dans ma tête aujourd'hui, ça m'a amenée à me poser des questions, parce que ça te rend très philosophe la drogue des fois » [Maud, 21 ans, étudiante monitrice éducatrice, 2011, I1]

C) L'épisode d'usage abusif comme opportunité dans l'apprentissage de la régulation de l'usage... ou pas

Tous les récits, c'est-à-dire indépendamment de la manière dont les personnes définissent les incidences de l'usage sur leur entrée dans l'âge adulte, soulignent le « caractère autocontrôlé de la sortie » (CASTEL R., 1998) de l'épisode d'usage abusif³²¹. Seules cinq personnes, qui

319 Le « carton » désigne le buvard de LSD.

320 « Mort » au sens de grande fatigue, induite en partie par les effets des produits.

321 Chez les personnes interviewées, cette sortie peut passer par la diminution des fréquences de session d'usage et/ou de fréquences des prises – donc de la quantité absorbée - au cours d'une session (César,

peuvent interpréter positivement (Clément, Guillaume, Alessandro) ou négativement leur expérience (Jeanne, Rémi) ont demandé de l'aide à des professionnels spécialisés, notamment parce qu'elles étaient confrontées au manque physique ou psychologique (*craving*). Mais, comme celles qui n'ont pas sollicité ce soutien, elles insistent essentiellement sur le caractère autonome du processus de remise en question de leur pratique et de la décision de modérer leur niveau d'usage ou de passer à l'abstinence, passant sous silence le soutien et l'aide qu'ont pu leur apporter ces professionnels.

Or, la manière dont sont reliées les modalités d'usage actuelles au fait d'être passé par ce type d'événement marquant révèle une divergence dans la façon de considérer ses bénéfices cognitifs. Certes, tous les récits de l'épisode de « perte de contrôle du niveau d'usage » soulignent qu'il a représenté une mise en abîme de ses forces et de ses faiblesses dans la régulation des prises de produits. Mais l'évocation du processus de sortie de l'épisode et celle des modalités d'usage actuelles, décrites comme une étape de la trajectoire fort distincte ou semblable à cet épisode du point de vue du rapport aux produits, révèle une considération différente de ces bénéfices en termes de meilleure connaissance de ses ressources et de ses difficultés dans la sélection des modalités d'usage et la limitation du niveau d'usage.

En effet, chez les personnes qui définissent les incidences de leur usage comme ayant été « bénéfique », la description de ses modalités d'usage actuelles de produits illicites témoigne d'un « rapport serein » (SOULET M.-H., 2002) à la pratique. Elles en sont contentes car son niveau est nettement inférieur à celui qu'il a pu être à une ou des périodes antérieures et qu'il n'induit pas d'incidences majeures sur leur santé, leurs relations affectives ou leurs activités sociales. Une partie des propos concerne le cannabis, dont la majorité des personnes interviewées a ou a eu un usage quotidien : aujourd'hui, elles en ont un usage plus occasionnel, ou l'ont restreint au soir, et ont diminué la quantité fumée. Ainsi, à l'exception d'une personne qui a cessé tout usage de produits illicites (Pétula), elles disent leur envie de le poursuivre à une fréquence occasionnelle et dans des quantités modérées.

Christophe, Caroline, Jeanne, Aurélien, Line), voire la diminution des sorties en raves, ou leur cessation, temporaire ou définitive (Christophe, Armelle, Coralie, Aurélien, Line). Elle peut résider dans l'arrêt de la modalité d'usage à l'origine de la perte de contrôle : soit le produit, soit l'usage en contexte solitaire, privé ou professionnel, soit la voie d'administration (free base et injection) (Clément, Samantha, Michele, Armelle, Coralie, Rémi), ou plus rarement, dans l'arrêt temporaire ou définitif de tout usage de produits illicites hors cannabis (Pétula, Paul, Samuel, Maud). Dans certains cas, le changement des modalités d'usage peut s'étayer sur la décision de se séparer de son conjoint dont le niveau d'usage est plus élevé ou aussi élevé – ceci concerne plutôt les femmes (Suzie, Jeanne, Mylène) -, ou sur la prise en compte de la demande ou du conseil de son conjoint de réduire le niveau d'usage ou de cesser une modalité d'usage – ceci concerne plutôt les hommes (Michele, Thomas, Mickaël, Alessandro).

D'autre part, elles soulignent que la diminution du niveau d'usage par rapport à une période d'abus est le fruit d'une démarche active de leur part qui ne leur a pas demandé d'efforts particuliers. Elle s'est faite selon un processus évident, « naturel », lié à leur maturation psychologique et sociale, car elles ont trouvé en elles-mêmes les ressources nécessaires à la sortie de l'épisode d'usage abusif. Autrement dit, elles inscrivent cet épisode comme un phénomène normal – et non pathologique - dans l'apprentissage de la régulation de ses prises de produits. Ainsi, leur sérénité à l'égard de leur pratique actuelle et son articulation à une qualification « bénéfique » des incidences de l'usage sur son entrée dans l'âge adulte tendent à valoriser l'épisode d'usage abusif comme ayant été une opportunité pour mieux connaître son rapport aux produits et pour découvrir et déployer des ressources personnelles dans la régulation de l'usage, qu'elles ignoraient et n'utilisaient pas jusque-là.

« De temps en temps, hop ! Petite trace de cocaïne, je suis content, je la sens bien, j'en profite bien [*Le LSD, plus ?*] Ça fait un moment là, ça fait un moment, donc je suis plus trop dans... puis j'ai fait le tour, j'ai fait le tour. Simplement de temps en temps la cocaïne, c'est un peu ma friandise, ou des fois, un peu d'amphétamines mais... pff ! Je peux te dire, la dernière fois c'était l'année dernière, j'ai pris un peu de speed » [César, 41 ans, jardinier et artiste sculpteur, 1992, I1]

« La dernière fois que j'ai bu c'était en décembre 2009... ça fait deux ans et demie, et puis... j'ai arrêté de fumer (du tabac) aussi, je prends de la MD, j'ai pas envie de boire ou de fumer quand je prends de la MD et j'ai pas non plus ce truc de compulsion, j'en prends et puis le lendemain, c'est fini, voilà [*Et aujourd'hui c'est des consommations occasionnelles de MDMA*] Ouais, ouais, là c'est des trucs occasionnels et... écoute la dernière fois que j'en ai pris c'était y'a un mois. Et la fois d'avant c'était trois mois avant, tu vois, donc c'est vraiment... quelques fois dans l'année [*Et là c'est pas forcément dans un contexte festif*] Non, beh la dernière fois, c'était à la maison, avec mon amoureuse, voilà, avec des potes des fois » [Clément, 41 ans, médecin, 1992, I1]

« j'ai eu des nouvelles de ma famille alors que j'en avais pas eues depuis quinze ans et ça m'a un petit peu bouleversée etc et là, je sais pas ce qu'il s'est passé, je me suis retrouvée une nouvelle fois en hôpital psychiatrique... ça c'était il y a un an et demi, en mai 2010, bon il faut dire qu'avec ça j'étais un petit peu déprimée à Marseille parce que je faisais que fumer [du cannabis] toute la journée et je trouvais pas de travail ici donc ça aidait pas, plus cette histoire familiale qui est ressortie et tac tac, et voilà, je me suis sentie vraiment très mal, et je me suis retrouvée à la clinique psychiatrique parce que j'ai mangé beaucoup de cachets (...) et en ressortant, donc encore pleine de médicaments, j'ai vu un psychiatre assez formidable qui m'a expliqué que c'était la deuxième décompensation et qu'il serait peut-être temps que j'arrête de fumer, clairement, et que... étant donnée ma fragilité, elle était persuadée que de fumer autant me faisait pas de bien du tout. Et tu le crois si tu veux, mais l'idée a fait son chemin, et je ne sais pas, ça s'est presque imposée à moi, je me suis écœurée, je crois que j'ai pris tellement de cachets cet après-midi là, je m'en rappelle plus du tout mais... que je me suis écœurée de toute substance psychoactive. C'est-à-dire que quand je suis sortie de la clinique, forcément j'étais bien dopée, mon idée fixe c'était d'arrêter de prendre des cachets, d'arrêter de m'abrutir et donc, du coup, spontanément j'avais plus du tout envie de fumer. J'ai re-tiré sur des joints avec des potes par habitude, et

j'ai détesté l'effet que ça m'a fait, et depuis j'ai complètement arrêté » [Pétula, 38 ans, chargée de communication sans emploi, 1995, I1]

« [*Ça peut t'arriver aujourd'hui d'écouter de la musique et d'y associer...*] Si, mais je fais pas que ça, en plus je fume plus de cigarette, 'fin je fume des micro pet' je mets à peine... je fais un grand filtre comme ça, juste une latte, tu vois [*Ah c'est le micro*] Ouais, ça fait juste un petit effet que j'aime bien parce que ça me met un petit peu... un peu comme quand tu bois un verre de vin, ça fait un petit effet que j'aime bien mais je suis aussi capable de faire d'autres choses à côté » [Jules, 40 ans, sociologue, 1995, I1]

« là dernièrement les drogues qui m'ont le plus intéressée, donc je te dis la méta amphet au tekos en Espagne en 2010, ça, ça a été super rigolo, pendant cinq jours c'est sûr que ça a été super rigolo. L'héroïne, ça c'est clair, parce que je sais que j'ai pas ce genre de problème mental, de réflexion, ou alors t'as ce problème physique où si t'en as un peu trop pris t'es pas très bien, mais j'ai jamais eu vraiment envie d'aller gerber ou..., donc ça me traumatise pas. Et la MD (...) Maintenant je peux très bien m'en passer, à la limite je pourrais très bien, oui, faire ma vie sans aucune drogue mais... (riant) c'est sûr si on m'en présente sous le nez, je vais rarement dit non (...) parce qu'il y a toujours un moment donné où c'est rigolo. C'est sûr que je penserais pas forcément à ouvrir une bouteille de vin seule chez moi mais c'est sûr que si on va me présenter une bouteille devant le nez, je vais picoler, jusqu'à ramper à moitié par terre (elle rit), je peux pas m'en empêcher, une fois que c'est parti, c'est parti. » [Samantha, 38 ans, guide conférencière, 1992, I1]

« Moi, maintenant, je consomme de temps en temps, de l'opium, de l'héroïne, comme je te disais, de temps en temps, mais vraiment de temps en temps de la cocaïne, c'est-à-dire en 2011, j'ai fumé qu'une fois³²². Après kétamine de temps en temps, mais là aussi j'ai vachement diminué. On a fait une soirée samedi, mais grave. Parce qu'il y avait un pote à nous qui l'a ramenée de Londres (...) [*Et tu as diminué pour des raisons précises ou ça s'est fait... ?*] y'a eu une bonne période mais il faut grandir, j'ai une autre façon d'utiliser le truc, j'ai un autre état d'esprit, je sais que c'est dangereux et qu'il faut faire gaffe, j'ai plus de connaissances et j'ai plus de conscience de moi, j'ai pas décidé " ok. J'arrête ". C'est arrivé. Oui, là, je me rends compte que si je pars en teuf, je fais une trace de kétamine, je la fais bien, ou... oui, il y a des fois j'ai envie de prendre du LSD, je le fais, j'ai pas de problème avec ça, mais [ce n'est] plus chaque samedi je me défonce la gueule. (...) Là dans les derniers mois, j'ai pris deux fois de la rabla*, une fois au jour de l'an parce que c'était un cadeau et c'était un pote qui avait ramené de la thaïlandaise " bon, il faut que tu goûtes ", voilà. Et l'autre fois, parce que aussi là, cette fois (le dernier week end) je suis allé voir une copine, elle m'a dit " je savais que tu rentrais, on a pris ça, on va se faire une soirée ", voilà. Et une fois, la kétamine. Ça c'est mes consommations des deux derniers mois, donc pas grand-chose » [Michele, 28 ans, étudiant master 2 histoire, 1998, I1]

« Ma consommation elle est là, c'est mon pétard le soir, parce que c'est vraiment mon plaisir de fumer mon pétard le soir. Mais ça m'empêche pas de me dire que j'aimerais bien qu'à un moment donné, j'aurais pas forcément cette envie là tous les soirs. Puis là je pars un mois (en voyage) donc j'aurais rien, je sais qu'à certains moments il va me manquer mon pétard le soir. Ah il va me manquer, mhmm. Donc même ça, ça soulève question, ça, ça soulève question. Moi, ce que je me suis toujours dit en tous cas c'est que j'avais pas envie de me retrouver accro à quelque chose, voilà, dépendante de quelque chose. Ça ne

322 Michele parle de l'usage de free base.

m'est jamais arrivée, sauf le cannabis, et encore quand je dis " dépendante ", ça m'est arrivé de pas fumer pendant plusieurs semaines et j'étais pas là à taper partout et à taper des crises phénoménales. (...) J'adorerais avoir besoin de rien pour me détendre, mais bon (rit), voilà » [Caroline, 30 ans, intermittente du spectacle, 1999, I1]

« les gens avec qui j'habite, des fois ils prennent de temps en temps des trucs... Quand je suis partie en Colombie, deux fois j'ai tapé de la coke, une fois quand y'a mon mec actuel qui est venu parce qu'il connaissait pas et c'était pour essayer, et une autre fois c'est parce que j'étais avec des punks qui en tapaient, ils m'ont proposé, j'en ai pris. (...) j'ai plus envie de ça en fait, mais alors vraiment, plus du tout envie de ça. Maintenant je fais d'autres trucs, je trouve que c'est un anesthésiant mental, qui fait qu'il y a pas la révolution sociale (...) Au final il m'a fallu pas mal de temps avant d'arrêter une soirée sans stup, sans produit. J'avais commencé par les concerts, alors effectivement j'étais vite bourrée, parce que tant que tu tapes t'es pas bourré, parce que t'as du speed, t'as de la coke dans le pif... Putain ! Quand j'ai arrêté, sans me dire " je vais arrêter ", c'est juste que j'ai pas cherché, j'étais pas entourée de gens qui en prenaient régulièrement, du coup ça s'est fait naturellement et du coup je me prenais de sacrées claques à l'alcool (...) bon maintenant je me prends des petites claques à l'alcool, mais... tranquille (...) [*Depuis 2009 Tu consommes trois-quatre fois par an ?*] Ouais, pfff et encore, trois...» [Armelle, 35 ans, conseillère conjugale, 2001, I1]

« ça m'arrive encore des fois, d'arriver au boulot, d'avoir fait une grosse soirée, d'avoir dormi deux heures et... et d'être un peu vaseuses et vouihvouihvouih (vue et mobilité brouillées), mais ça reste occasionnel. Quand je fais trop d'excès toute manière, je sais que pendant deux semaines je fais que de dormir, je sers à rien,... c'est trop grande fatigue physique aussi maintenant » [Mylène, 30 ans, hortultrice, 2000, I1]

« mais avec l'âge que j'ai, je suis quand même en place dans ma vie, je suis pas du tout dépendante, j'ai une gélule de MDMA dans mon frigo depuis six mois que j'ai pas consommée, donc je suis vraiment pas à fond dessus » [Aline, 30 ans, assistante sociale, 2000, I1]

« je commence à me poser un peu plus de questions sur ma consommation d'alcool... je bois beaucoup, c'est ce que je te dis, d'un autre côté c'est pour ça que moi je me limite au niveau des drogues dures, parce que voilà, j'ai une énorme consommation de cannabis et puis au niveau picole... beh j'adore ça aussi, donc en semaine, en dehors des week ends, c'est facile à ce que j'ai deux, trois apéros, tu vois [*Mhmm. Mais deux, trois apéros, c'est une bière, deux bières...*] Non, c'est cinq, c'est de gros apéros, c'est rare que ça soit limité à deux verres, mais vraiment archi rare, c'est plus généralement... [*Six bières*] Ah mais quand je rentre, je suis complètement soul (...) ce que j'aimerais c'est arrêter la cigarette, fumer des joints je pense que j'en fumerai toute ma vie... puis après l'alcool... je me sens pas non plus alcoolique, ça me dérange pas si je passe une semaine entière, deux semaines sans picoler, je m'en fiche complètement, c'est ça qui est rigolo parce que j'adore picoler à d'autres moments... (...) comparé à la fumette, où là " je veux ! Je veux fumer ! " Boire, non, boire je refuse, ou je vais prendre un Ice Tea® à la place » [Audrey, 28 ans, chargée d'étude aménagement du territoire, 2001, I1]

En revanche, celles qui définissent les incidences de l'usage sur leur entrée dans l'âge adulte comme « néfastes » disent leur désir de diminuer encore leur niveau d'usage de produits illicites jusqu'à atteindre une temporalité occasionnelle (quelques fois dans l'année), voire

celui - tout à fait absent des récits construisant une interprétation « bénéfique » - d'en devenir abstinente. Certes, elles soulignent également qu'elles ont aujourd'hui un niveau de polyusage beaucoup plus modéré et bien moins préjudiciable que ce qu'il a pu être à une époque antérieure. Mais elles ne relient pas ce changement à la réflexivité suscitée par l'épisode sur son rapport au produit et elles expriment de l'insatisfaction, de l'inconfort et de la contrition à l'égard de leurs modalités d'usage actuelles.

En outre, elles tendent à dévaloriser leurs capacités de régulation de l'usage en présentant cette diminution comme un changement qui s'est imposé à elles, dans lequel elles n'ont eu qu'un rôle passif, et/ou en insinuant qu'elles ne sont pas réellement capables de réguler leurs prises de produits. Enfin, contrairement aux autres personnes, au moment de définir les incidences de l'ensemble de leur prise de produits sur leur entrée dans l'âge adulte, elles tendent à faire référence, plus ou moins explicitement, à cet épisode alors même qu'il a bien souvent duré moins longtemps chez elles. Ainsi, d'une part, elles tendent à évoquer l'épisode d'usage abusif comme un accident, un événement isolé dans leur trajectoire d'usage, ne s'inscrivant donc pas dans un processus d'apprentissage continu de la régulation de ses prises de produits. D'autre part, en suggérant le caractère peu acceptable, à leurs yeux, de leur pratique actuelle et en définissant ces incidences comme « néfastes », elles mettent au contraire en exergue qu'il n'a pas permis de mieux réguler ses prises de produits (y compris en devenant abstinente).

« [Et toi, toute cette expérience sur les produits] Je fais que fumer maintenant, et ça me manque pas du tout (...) moi, si j'avais fait des études, j'aurais été en teuf, c'est sûr, mais je pense que j'aurais eu plus de limites. Je fume des joints en te disant ça mais je pense que c'est pas neutre. T'as l'addiction, regarde, on est là, je fume des joints, machin, x + y, à la fin c'est comme une équation la vie, t'as plusieurs facteurs etc. Si tu mets les teufs, plus le fait de commencer ton boulot à 15 ans + ... + ... à la fin t'obtiens moi. Après... on parle de nous-même, je parle de moi, y' a toujours pire que moi... après c'est vrai que, non, je remercie pas les teufs » [Samuel, 36 ans, sans emploi, 1995, I2]

« Moi, j'ai tout arrêté aujourd'hui, sauf l'alcool, mais bon, je bois le week-end, donc je suis pas alcoolique un brin. Cigarette, bon, là je fume un petit peu clope sur clope parce que je suis un peu stressé³²³, mais sinon je fume quand même relativement... pas plus de 15 cigarettes par jour, le week-end un peu plus peut être. Sinon, le shit j'ai tout arrêté, par contre j'ai rien contre fumer un petit joint quand je pars faire de la musique ou quoi, j'aime bien, ça me met dedans et tout. Mais j'ai pas de dépendance par rapport à ça (...) J'ai tout arrêté les conneries. Par contre, c'est vrai que j'aime les drogues. Aujourd'hui, je pourrais pas retomber dedans parce que j'ai une famille, j'ai des enfants, puis je suis plus dans ce contexte-là donc y'a pas de raison, tu vois, que j'aille me procurer un gramme de coke, mais tu me proposes un trait là, je le prends [Ah oui ?] Ouais. 'fin peut être pas là, tu vois mais [En soirée] En soirée ou quoi, donc c'est vraiment aussi le contexte qui fait que je

323 Paul fume cinq-six cigarettes durant les deux heures d'entretien ; c'est cette situation qui le stresse.

suis plus dedans mais j'ai eu cette volonté de changer de contexte [*De changer de vie*] De changer de vie. Mais c'est sûr que j'aime la drogue » [Paul, 33 ans, cariste, 1995, I2]

« J'ai commencé à faire des soirées où..., mon dernier jour de l'an tous les copains avaient consommé, moi j'avais pas envie, parce que maintenant j'ai un peu arrêté. Là j'ai des produits avec moi mais je les ai pas consommés depuis deux mois, chose qui me serait jamais arrivé auparavant, on les aurait déjà plus, tu vois ? (...) Si demain je vais à une soirée, je vais taper trois grammes [de cocaïne], les habitudes reviennent très vite aussi, hein, quand il y en aura plus, je vais commencer à me dire (anxieuse) " ah merde... " [*Ah ouais, tu as gardé...*] Un peu. Ou alors c'est assez rare de pouvoir me dire " non là j'en peux plus " (...) [*Tu commences à arrêter dans quel sens ?*] Beh j'en prends beaucoup moins qu'avant [*C'est de temps en temps*] Ouais, putain, avant c'était une fois par semaine, plusieurs fois par mois, maintenant... là, putain ça doit faire trois mois que j'ai pas pris un trait de coke, ce qui pour moi est super long si tu veux. Si, j'ai pris une trace de MDMA comme une débile, la veille de mes résultats [*Pourquoi comme une débile ?*] Beh parce que du coup, le matin (mimant le sentiment dépressif) j'étais pas bien, la veille de mes résultats, putain, la mauvaise idée ! (...) Voilà, je me suis défoncée pendant dix ans foux... j'avoue que c'est pas mal (elle rit). Ceci dit, comparé à avant, ça n'a plus rien à voir. Plus rien à voir. Comme là, passer le jour de l'an sans rien prendre... ah si, j'ai quand même tapé deux traces de MD, mais bon » [Jeanne, 29 ans, jeune diplômée Assistante sociale, 2000, I2]

« (elle s'esclaffe), pour moi sortir avec un docteur qui était assez rigide là-dessus, moi qui fumais des joints..., alors là je le rendais fou, le pauvre (...) il fumait pas donc je me suis aperçue que quand je passais des week-ends avec lui, j'avais de l'herbe mais je fumais pas (...) A fumer j'en ai toujours, ça doit faire des années que ça m'est pas arrivé de ne plus avoir à fumer, même si je vais pas forcément fumer, mais le fait de ne plus avoir à fumer, ça c'est pour moi, c'est encore impossible, je vais commencer à y être, là pour moi ce sera bientôt fini, mais là si je n'ai rien à fumer c'est hyper dur (...) moi, de toutes les dépendances, c'est quand même celle à la fumette qui est la plus difficile pour moi et celle qui m'a le plus fait de mal. (...) M'arrêter de fumer c'est difficile, arrêter la coke et tout le reste ça l'est beaucoup moins (...) Et quand tu vois, que moi, mon souci il est que j'ai toujours de quoi fumer, je suis quand même aliénée, je suis pas libre de tout façon (...) J'aimerais bien pouvoir arriver à me dire " tiens cette semaine, je fume pas ". Après ceci dit, quand je pars chez mes parents, je fume pas là bas, bizarrement et je vais rien prendre, et ça m'angoisse pas, et c'est le contexte, je vais même pas penser à fumer en fait, je crois » [Jeanne, 29 ans, jeune diplômée Assistante sociale, 2000, I2]

« [*Mais du coup avec cette expérience tu as pas appris à te modérer aussi ?*] Je crois que je saurais jamais me modérer, c'est quelque chose que je suis incapable et que je pense pas être capable, non je sais pas... en tous cas, j'ai jamais appris, peut être que j'ai jamais eu l'envie vraiment aussi [*En même temps avec le cannabis et la coke, c'est ce que tu as fait*] Beh je me suis pas modéré parce que...oui, pour la coke, oui, c'est vrai, pour le cannabis je me suis pas dit « il faut que je me modère » [*C'est par la force des choses*] Après pour la coke, oui, c'est parce que j'ai vu que je partais en couilles, que je me suis dit « il faut que je me calme » mais mis à part ça... pour me calmer j'ai pas eu d'autre choix que de plus voir les gens, les amis avec qui j'étais, parce que par contre, dès que j'étais avec eux, c'était reparti (...) pour moi, apprendre à se modérer c'est se dire « là je modère » et tu modères, c'est parce que tu en as envie, pas parce que tu es obligé, 'fin moi je le vois comme ça, pour moi j'ai modéré parce que j'étais obligé à chaque fois, mais si j'avais le

choix, même maintenant, si tu me disais « tu peux taper tous les jours, y'a pas de souci », ok. Du coup, oui, je l'ai quand même fait, mais parce que vraiment c'était plus possible, il fallait que je fasse des choix » [Mickaël, 27 ans, étudiant moniteur éducateur, 2002, I2]

III. Transition. Emprise versus neutralisation des affects tristes suscités par la possession du stigmaté

L'évocation des premières fois, d'événements marquants et d'interactions avec les pairs dans les vingt-huit récits qui construisent une interprétation positive ou négative de l'expérience révèle une expression différente du rapport ambivalent au stigmaté. Tous évoquent des sensations et des anecdotes heureuses et malheureuses. Mais ceux qui construisent une définition « bénéfique » se caractérisent par une expression plus fréquente d'affects joyeux : plaisir, amusement, émotions esthétiques, joie, sérénité ; ceux qui construisent une définition « néfaste » se distinguent par celle d'affects tristes : honte, culpabilité, peine, souffrance.

De plus, si lors de l'entrée dans l'âge adulte, les pairs, partageant le même « statut liminaire » (TURNER V. T., 1990) assurent un rôle de socialisation aux rôles d'adulte et d'étayage de l'autonomisation (GALLAND O., 2011), les personnes parlent différemment de leurs relations ou interactions avec ceux qui usent de produits illicites. Celles qui interprètent leur expérience comme « bénéfique » sous-entendent qu'être usager de substances illicites n'a pas empêché leurs amis, leurs connaissances, voire la foule anonyme de la rave, de contribuer à leur maturation psychologique et intellectuelle, à leur socialisation, à leur autonomisation, à l'affirmation de leur personnalité, de leurs goûts, de leurs positionnements normatifs, de leurs désirs d'orientation professionnelle et de style de vie. Celles qui l'interprètent comme « néfaste » ne soulignent pas ces bénéfices psychosociaux et tendent à définir le rôle des pairs en termes de potentialisation de leur vulnérabilité aux méfaits et aux risques induits par l'usage, notamment celui de désinvestir la scolarité et la formation professionnelle.

D'autre part, quelles que soient les modalités d'usage en cause, les épisodes d'usage considérés comme abusifs par les personnes sont toujours verbalisés comme une expérience intime de trouble et de malaise dans le rapport à soi, d'incohérence avec « l'identité pour soi » (GOFFMAN E., 1963). Ainsi assimilé à une expérience d'aliénation aux substances, il est toujours problématisé comme contenant le risque, à terme, de perdre « la place » (DE GAULEJAC V., 2009) occupée ou que l'on désire occuper dans les relations avec ses proches et dans la société, c'est-à-dire de ne pas accéder à la reconnaissance sociale à laquelle on aspire. Ainsi, toutes les personnes soulignent que cet épisode a contribué à une meilleure compréhension de la manière dont elles désiraient s'inscrire dans les rapports affectifs et sociaux et dans quelle mesure leur pratique pouvait compromettre cette inscription.

Cependant, les affects exprimés dans la description de ses modalités d'usage actuelles révèlent une considération inégale de cette dimension cognitive. La définition « bénéfique »

s'élabore sur une conception active de la sortie de l'épisode d'usage abusif et sur le sentiment que ses usages actuels de produits illicites sont suffisamment régulés pour être sans incidences majeures. Tandis que la définition « néfaste » se construit sur une conception passive de cette sortie et sur le sentiment de ne pas assez réguler ses prises de produits, voire d'en être incapable. Si la sérénité des premiers révèle une appréhension de cet épisode comme un phénomène normal dans un processus continu d'apprentissage de la régulation des prises de produits au cours de la trajectoire d'usage ; la contrition des seconds renvoie à son analyse comme n'ayant pas permis de mieux maîtriser son niveau d'usage et à une conception de sa régulation comme une capacité dont ils seraient dépourvus.

Or, évoquer *plusieurs* souvenirs heureux relatifs à la pratique, distinguer l'usage « festif » de « l'abus » et de la dépendance, valoriser le rôle positif de ses pairs usagers de produits illicites dans son entrée dans l'âge adulte ainsi que sa propre capacité à apprendre à réguler son niveau d'usage, c'est « inverser le stigmat » (OGIEN A., 1995) de l'usager aliéné à la recherche et à l'appréciation des effets des produits. *A contrario*, raconter surtout des souvenirs malheureux, réduire ses motivations à sortir en rave à la prise de produits illicites, assimiler les relations aux pairs à un renforcement de l'engagement dans l'usage, dénigrer ses capacités de régulation de l'usage, c'est « accepter le stigmat » (GOFFMAN E., 1963) de l'usager aliéné, ne retirant de sa pratique que des sensations et des dommages, pas grand-chose qui soit de l'ordre de la construction de sa personnalité et de ses rôles d'adulte.

Ainsi, les récits construisant les définitions « bénéfique » et « nulle » de l'expérience expriment une « neutralisation des affects tristes » (ROCHE P., 2007) suscités par la possession d'un attribut discréditable, alors que ceux qui construisent sa définition « néfaste » expriment leur « emprise ». Ceci vérifie donc doublement la dernière variable de l'hypothèse de recherche. La subjectivation de l'expérience comme « bénéfique » procède bien d'une mise en travail des affects tristes induits par la possession du stigmat ; tandis que sa subjectivation comme « néfaste » procède de l'absence de cette mise en travail. Ceci révèle que la socialisation par les pairs à des « sanctions » (ZINBERG N. E., 1984) et à des catégories de pensées positives de l'usage de produits illicites (BECKER H. S., 1985) favorise l'engagement dans une définition (en partie) positive de son expérience (cf. chapitre 3.III), mais n'autorise pas nécessairement la neutralisation des affects tristes.

Dés lors, il s'agit de comprendre ce qui rend possible cette mise en travail chez certaines personnes et l'empêche chez d'autres. Or, les différences dans l'expression du rapport au stigmat s'apparentent à des « mises en intrigue » (P. RICOEUR dans O. TAÏEB, 2011) divergentes de son expérience. Comprendre ces mises en intrigue selon une approche clinique implique de les analyser à l'aune du présent, c'est-à-dire de la définition de la situation dans le cadre de l'interaction avec le chercheur.

Chapitre 6. Deux mises en intrigue de l'expérience

« Le récit est une construction qui permet (...) d'opérer une alchimie entre l'histoire passée, au plus près des événements réels, et l'histoire racontée en fonction des exigences du présent. » (DE GAULEJAC V., 2009). Il se construit sur des souvenirs dont l'une des propriétés est « d'avoir été modifiés par ce qui est survenu par la suite » dans son existence (AMEISEN J.-C., 2012). La « définition de la situation » (VERCHERE C., 2005) témoigne de l'analyse critique que les personnes font de leur situation sociale actuelle et de la façon dont elle les affecte, à l'aune desquelles elles construisent leur récit et leur interprétation de l'expérience.

En l'occurrence, à partir de cette définition de la situation, il est possible de reconstituer de « médiations symboliques » (DE GAULEJAC V., 2009), élaborées pendant le récit, dont procèdent l'interprétation « bénéfique » et l'interprétation « néfaste ». Or, d'une part, la situation est définie relativement à ses cadres, d'autre part, la requête du sociologue de raconter son expérience « assigne l'individu à une identité spécifique » (P. RICOEUR, cité par TAÏEB O., 2011) - celle d'usager de substances psychoactives illicites. Ainsi, ces logiques narratives peuvent être analysées comme des réponses différentes à cette assignation identitaire, en référence à la manière dont le sociologue se présente (le rôle que j'ai construit), à l'injonction contemporaine à l'autonomisation (DE GAULEJAC V., 2009), et à la stigmatisation de l'usager de produits illicites.

Là encore, les récits construisant l'interprétation « nulle » sont écartés de l'analyse. Si leur logique narrative est très similaire à celle de l'interprétation « bénéfique », il est plus délicat de la reconstituer et d'expliquer le paradoxe qui les caractérise : l'expression d'affects joyeux à l'égard de leur situation sociale et de leur expérience ne s'accompagne pas de l'attribution à l'usage d'une responsabilité dans cette situation.

I. Deux définitions de la situation

La définition de la situation renvoie ici à l'analyse et à l'appréciation par les personnes des caractéristiques de leur situation sociale actuelle. Celles-ci renvoient au niveau de qualification et à l'activité professionnelle, aux conditions de vie socio-économiques et au style de vie, et plus rarement, à la situation familiale (célibat, vie conjugale ou fondation d'une famille). Si la définition « bénéfique » des incidences de l'usage s'élabore sur une définition « heureuse » de la situation, exprimant des affects joyeux éprouvés à l'égard de sa

situation sociale, la définition « néfaste » renvoie à une définition « malheureuse » de cette situation et à des affects tristes.

A) Une définition « heureuse »

Dans les récits qui construisent une définition « bénéfique » des incidences de l'usage sur son entrée dans l'âge adulte, la définition de la situation exprime des « affects joyeux » (ROCHE P., 2007) à l'endroit des caractéristiques de sa situation sociale actuelle : satisfaction, joie, plaisir, fierté, sérénité, contentement de soi.

Ces affects, qui témoignent d'un sentiment d'épanouissement personnel, peuvent s'exprimer au regard de la continuité de certains aspects de sa situation par rapport au niveau de diplôme, au métier et/ou au parcours professionnel de l'un ou des deux parents et, parfois, de leurs goûts culturels, de leur style de vie, de leurs valeurs, et de leurs aspirations quant au parcours professionnel de leurs enfants. Ainsi, la situation actuelle peut être implicitement définie comme étant dans la continuité, la rupture, ou, plus rarement, les deux, avec l'identité héritée.

Chez César, l'expression de ces affects joyeux est notamment expliquée par le fait qu'il a « *tout pris de (son) père* » sur le plan artistique : ce dernier a lui aussi été DJ lorsque César était enfant, et il est également sculpteur.

« ça faisait des années que j'étais pas en appart, c'était pas ma façon de vivre, sauf que je suis tellement descendu bas qu'à un moment donné je me suis posé cette question « mais il faut que tu changes de vie là, c'est fini³²⁴. (...) [*Et en même temps il fallait que tu te résolves à faire un choix que tu avais pas envie de faire non plus*] Et oui. « Tu fais quoi, là ? Tu arrêtes le camion et tu fais quoi ? Tu vas faire métro-boulot-dodo avec tout ce que tu viens de vivre là ? Mais tu vas jamais supporter ! » et c'est ça, la sculpture, qui m'a sauvé. J'ai un CDI, je travaille tous les jours, je suis jardinier mais je peux supporter parce que je sais que j'ai la sculpture, j'ai quelque chose qui me garde dans l'artistique surtout. (...) travailler pour travailler, gagner de l'argent pour gagner de l'argent c'était pas concevable. Surtout que je savais que je suis pas allé à l'école, moi c'était quoi ? C'était manœuvre, moi c'est des boulots comme ça que je peux espérer. Et quand il y a eu la sculpture, j'ai pu dégager du camion, (...) c'est ma vie, c'est fou ! Je l'avais, mais ça a pris une ampleur, un truc que je kiffe tellement... C'est un héritage familial. J'ai ça dans le sang (...) (Il sort un book de ses sculptures d'un tiroir) je peux te montrer mon book si tu veux (...) Quand j'ai fini ma convalescence (après un épisode dépressif sévère), je me suis posé à Marseille, j'ai loué un atelier, ça c'est le 3e atelier, ça fait trois ans que je suis posé. Je t'ai raconté ma vie. [*Mhmm. mais pour revenir quand même aux produits, pour conclure sur ça (...)*] Y'a rien à comparer, mais j'aurais pas pu vivre ça, ça m'a amené à tout ce déroulement, magique (jusqu'à devenir sculpteur) (...) [*Tu as toujours gardé ça en*

324 César a vécu 15 ans selon un mode de vie traveller*. Il traverse alors un épisode dépressif très difficile, où il est tenté par le suicide. La « convalescence » dont il parle ensuite fait également référence à cet épisode.

fait, ta colonne vertébrale ça a toujours été la musique³²⁵ et la sculpture] La musique a été beaucoup... moins maintenant (...) Maintenant j'ai mes nouvelles priorités, je sais où je vais, je pense que maintenant la sculpture c'est trop fort pour que je puisse changer d'avis. Tout est basé là-dessus. (...) Dans la sculpture en fait, j'aimerais bien avoir la reconnaissance de mon travail par mes pairs (il sourit) » [César, 41 ans, jardinier et artiste sculpteur, 1992, I1]

De même, Samantha inscrit ses études universitaires et sa situation dans la continuité de la formation autodidacte de son père, c'est-à-dire dans une logique d'ascension sociale par les études – même si dans son cas, c'est moins la quête de la réussite sociale, que sa « curiosité » et le désir d'autonomisation vis-à-vis de ses parents qui ont motivé ses études.

« *[Comment tu définirais le milieu social d'où tu viens, y'a la profession des parents, mais peut être plus largement]* Alors mon milieu social, moi, on va dire aisé mais sans luxe, mes parents ont jamais eu à souffrir..., mais parce que c'est des gens très organisés, c'est des gens qui prennent jamais de risques, quand ils font un crédit c'est hyper calculé, c'est pour ça qu'ils se sont jamais endettés *[Ils avaient aussi des ressources par ailleurs]* Non, pas spécialement. Par contre si tu remontes du côté de mes grands-parents, j'ai un grand père qui était militaire de carrière, et mes trois autres grands parents étaient ouvriers. Mon père c'est celui qui a été le plus loin dans les études après moi, mais mes grands-parents ils ont été ouvriers dans les usines parisiennes, (...) c'était un milieu très pauvre et ouvrier. Mes autres grands parents c'est pareil. Par contre mon père s'est dit « je vais faire plus d'étude », il avait bac +2 et après il a bossé comme un dingue pour gravir les échelons, donc il a fini directeur parmi plein de directeurs chez Lafarge, le ciment, donc ouais..., à la fin de sa vie, ça va, il est dans une position assez aisée sans pouvoir claquer d'argent. On avait toujours de l'argent à la fin du mois pour manger mais j'ai jamais vu mes parents faire des grands voyages, aller au restaurant, aller au cinéma, tout l'argent était consacré à l'éducation de leurs enfants et au bien-être du cocon familial, oui, ça dilapidait pas, c'est clair. Ils ont toujours dit « on se sacrifiera pour que vous fassiez des études », donc on en revient à la même histoire, quand tes parents se sacrifient aux quatre veines pour te payer un appart parce que.. ça a été un compromis. C'était tellement tendu avec ma mère à l'époque qu'il y a eu un compromis. A 17 ans j'ai dit « bon, je me casse » (elle rit), déjà, tu vois, « je me casse, je vais faire le tour du monde », donc mes parents l'ont très mal pris « c'est du n'importe quoi, tu vas faire des études », « non j'en ai rien à foutre de faire des études, ça m'intéresse pas, j'ai pas envie d'avoir un beau métier, d'avoir des responsabilités », (...) si tu réussis tes études, ton appart tu l'auras », ils m'ont achetée très clairement (elle rit) et ça a marché, je suis partie à Lyon, j'ai fait mes études » [Samantha, 38 ans, guide conférencière, 1992, I1]

Si Thomas explique que s'il a évité à un moment donné (à 20 ans environ) de s'inscrire, comme certains de ses amis d'enfance, dans une trajectoire de délinquance autour de l'usage revente de produits illicites c'est par souci de loyauté envers ses parents adoptifs ; il analyse également sa situation sociale actuelle comme le fruit de l'éducation qu'ils lui ont

325 César a été DJ d'abord dans des discothèques, puis en free-party pendant des années ; il a également appris à jouer du deejeroo et a accompagné des DJ's avec cet instrument, dont il joue toujours.

donnée, les valeurs et les principes qu'ils lui ont transmis, lui permettant de se construire autrement qu'en s'investissant uniquement dans la fête, l'usage et la revente de produits.

« [Ta première teuf, t'avais quel âge ? 16 ans ?] 16 ans, ouais, j'étais jeune [Mais les gens qui étaient plus âgés ils t'ont un peu encadré...] Alors mes parents, perdus... non, mon père pas du tout perdu parce que mon père il est BEES2, donc Brevet d'État d'Éducateur Sportif second degré, donc il passe dans les écoles, (...) Et donc mon père, lui, tous les lascars qu'il y a à Cavaillon, il les connaît tous, vu qu'il les a eu tous jeunes, et moi je baignais dans le milieu des lascars, je faisais du rugby avec eux. Pourtant moi j'habitais X., je faisais du rugby à K. avec que des potes du quartier H., tous mes amis d'enfance ils sont du quartier... Après c'est des couches sociales, mes parents ils avaient quand même pas mal de moyens mais ils ont toujours voulu rester dans la classe moyenne, jamais à frimer, après c'est l'éducation qui fait ça. J'ai eu des grands parents assez rudes, qui ont bouffé la guerre, machin, et ça, ça reste, tu vois, mes parents adoptifs en fait, ma mère elle a 75 et mon père il a eu 71 hier [Ils sont un peu âgés par rapport à toi] Agés, puis donc après l'éducation qui en découle, qu'ils m'ont filée, tout ce que je viens de raconter, le coup de savoir se serrer. Puis aussi peut être de pas décevoir mes parents qui m'ont donné une seconde chance dans la vie, ça s'appelle aussi la reconnaissance du ventre » [Thomas, 32 ans, conducteur d'engins, 1996, I1]

Audrey n'articule pas sa situation sociale actuelle à l'éducation qu'elle a reçue de ses parents. En outre, elle distingue son parcours de celui de sa mère (« zéro formation », « même pas le BEPC ») et son niveau de qualification de celui de son père (« juste un bac »). Cependant, sa propre activité professionnelle et son niveau de diplôme, ainsi que le métier d'ingénieur de son frère aîné et le fait que son père soit devenu cadre, laissent penser qu'ils s'inscrivent dans des aspirations parentales à l'ascension sociale.

« [Tes parents ils ont quel métier ?] Alors ma mère, elle a zéro formation, elle a même pas son BEPC de toute façon, elle est partie avant de l'école et voilà, et elle est caissière. Et mon père, lui il a juste un bac, et il est cadre et il travaille dans une entreprise de travaux publics à faire des études » [Audrey, 28 ans, chargée d'étude aménagement du territoire, 2001, I1]

L'attachement de Julien au côté « hors norme », plus précisément au caractère illicite de son usage des produits, peut être relié au fait qu'il a « *grandi dans les quartiers nord, et (son) père, comme tout jeune qui ne vont pas à l'école, se débrouille pour avoir de l'argent d'une manière ou d'une autre, et donc (son) père s'est dérouillé et de toute manière à trempé dans des histoires de drogue, des histoires un peu...* » et que plusieurs de ses oncles et tantes (frères et sœur de son père) ont été « *toxicomanes* ». Il semble ainsi apprécier que sa situation actuelle lui permette de concilier l'inscription, via son usage de produits illicites, dans une histoire familiale marquée par cette pratique et par la délinquance, et l'inscription dans une voie professionnelle qu'il vit comme une vocation.

« La vie quotidienne est pas du tout pesante pour moi, c'est juste que sors et c'est un endroit où je fais la fête, c'est un endroit où tu peux crier, tu peux danser comme tu veux, et tu peux être torse nu avec une bouteille à la main, et ça c'est énorme, ça me... [C'est une liberté] Voilà, c'est une liberté, je me donne l'illusion pendant l'espace de 6 ou 7

heures, je me dis « voilà, chute libre, c'est pas grave, il fait noir donc je m'en fous. Je suis torse nu et là je suis pas psychologue, je suis pas en thèse, je suis pas en master, je suis juste moi et je me défonce. Point. Sans autre forme de procès » [*C'est un moment où tu es avec toi*] Mhmm (affirmatif) [*Tu n'es pas dans un costume ou...*] C'est ça. En fait, c'est une autre partie de moi. Dans la vie de tous les jours, je suis psychologue et je le suis entièrement, je joue pas un rôle, seulement là, c'est aussi une autre partie de moi. Et ça me plaît ce côté-là un peu hors normes, voilà un psychologue qui va taper des lignes dans une free, ce côté-là ça me plaît (...) En soi, je suis parfaitement en équilibre, en harmonie avec ma vie, j'ai trouvé la psycho qui est... une révélation, voilà » [Julien, 24 ans, étudiant en psychosociologie, 2007, 11]

Ainsi, les affects exprimés dans la définition de la situation peuvent également relever de la satisfaction d'avoir trouvé un métier ou un secteur d'activité professionnelle qui soit le plus proche de leurs goûts, de leurs centres d'intérêt, de leur personnalité, du style de vie qu'elles veulent avoir. Certaines personnes, les plus âgées notamment, étaient déjà bien engagées dans leur trajectoire de formation professionnelle, voire occupaient déjà un poste lorsqu'elles ont découvert les raves. Dans ce cas, les personnes peuvent suggérer qu'elles ont réussi à concilier leur trajectoire d'insertion professionnelle et leur investissement dans la rave et les activités et sociabilités relatives à l'usage de produits.

Samantha évoque ainsi une « schizophrénie identitaire » (CAIATA ZUFFEREY M., 2002) entre son goût pour la connaissance, ses deux diplômes de DESS en Archéologie et de DEA en Histoire de l'art, ainsi que son métier, qui lui ont permis de satisfaire les désirs de ses parents à ce qu'elle – et sa sœur – fasse des études après le baccalauréat, et sa propre aspiration, qu'elle date de l'enfance, à voyager, voire à vivre de façon nomade. Si elle n'a jamais « *franchi le pas* » (devenir travelleuse à temps plein), c'est aussi car elle a « *toujours eu une nature curieuse* » et elle a « *toujours aimé étudier* ». La satisfaction qu'elle retire de sa situation actuelle s'explique notamment par la conciliation de ces deux styles de vie qu'elle oppose : six mois par an, elle est guide conférencière sur ses propres centres d'intérêt, et le reste de l'année, n'étant pas titulaire du poste, elle peut sillonner les routes européennes avec son compagnon, de free parties en teknival.

« on travaille toute l'année, moi, arrive l'été, je suis une autre personne, c'est le jour et la nuit, voilà. J'ai toujours eu l'impression d'être un peu schizophrène, de vivre deux vies en une, donc dès qu'arrive l'été je reprends mon ancien rôle, quand j'avais 20 ans ou 25 ans, mon rôle de teufeuse, où je pensais qu'à ça, je faisais que ça. Maintenant j'arrive à me dire " bon, beh c'est derrière, si j'en fais plus, ça me gêne pas ", mais c'est vrai que l'été ça reste encore une obligation pour moi [*Ça te gêne ça ?*] Non..., non ça me gêne pas mais ça me conditionne aussi dans ma vie, parce que pour endosser ce rôle-là, c'est-à-dire si tu veux vraiment reprendre une partie de cette vie-là, il faut que tu aies le temps, il faut pour moi partir loin (...) c'est pour ça que je veux pas être embauchée non plus, je veux pouvoir faire ce que je fais et d'être vacataire ça me permet d'avoir un gros break dans l'année et voilà, et tac ! D'un coup ça bascule dans l'autre vie, et après, tac ! Je redeviens sérieuse (elle rit) c'est bizarre, c'est bizarre. J'ai toujours une petite part de moi qui me dit " merde, j'ai jamais franchi le pas ", 'fin on l'a fait, quand j'ai fini mes études, je me suis foutue au

RMI, voilà, on partait dans notre camion... mais je l'ai pas fait assez longtemps, de tout lâcher et de vivre vraiment... et y'a toujours une part de moi qui me dit " bon et si on lâchait tout ? Si on continuait à faire les cons ? " Tu vois ? Je suis toujours dans cette... [*Il y a quelque chose qui est pas satisfait*] Ouais, voilà, voilà. Et en même temps, je me dis je suis bien dans la vie qu'on a aujourd'hui, on a notre petit appart, on a notre petite vie, c'est toujours... schizophrène, c'est toujours paradoxal (...) donc, non, c'est pas facile (elle rit) » [Samantha, 38 ans, guide conférencière, 1992, I1]

Daniel a fini ses études et travaille déjà lorsqu'il découvre les raves (cf. Chapitre 4). Il n'exprime pas de dissonance entre son investissement dans le travail et celui dans les raves, à la fois en tant que danseur et VJ*. Bien au contraire, il suggère que c'est justement sa capacité à se tenir à distance des codes dans chacun de ces espaces qui lui permettent de se distinguer, d'y construire une place singulière, et de s'affirmer et de se voir reconnu dans sa singularité.

« J'ai toujours eu le cul entre deux chaises, j'ai toujours été le plus chéper des gens normaux, ou le plus normal des chéper, un peu ce rôle ambigu, j'ai toujours été capable d'assurer... 'fin je suis toujours le plus sérieux, le plus technicien, toujours capable d'assurer pour réparer un truc, en tant que DJay je faisais souvent partie de l'organisation, je suis technicien de formation donc même chéper, si y'a un truc qui s'éteint, un groupe électrogène qui a plus d'essence, je vais remettre de l'essence, je vais m'occuper d'un truc qui déconne, ou d'une copine qui déconne (...) ça me gênait parce que j'avais l'impression de devoir me justifier dans un sens ou dans l'autre. Ça me plaisait aussi parce que du côté des normaux ça me donnait un côté excentrique et du côté des chéper ça me donnait un côté utile, fin efficace, ça me donnait un rôle [*Quelque part ça contrebalance la timidité*] Ça donne une raison d'être dans l'endroit où je suis » [Daniel, 46 ans, designer industriel, 1992, I1]

Jules explicite que l'un des enjeux de la régulation des prises de produits et, corrélativement, des sorties en rave pour limiter les opportunités de consommation, peuvent justement être relatifs au secteur d'activité professionnelle qui est espéré au moment du lycée ou du début des études. C'est ce désir qui lui a justement permis de concilier les deux engagements.

« j'avais un pote de lycée, lui il était gravos, parce qu'il s'achetait des gros bouts [de résine de cannabis], il fumait, il fumait, il fumait jusqu'à ce qu'il en ait plus.(...) Il allait pas en cours, c'est toujours le truc que j'ai fui, je voulais absolument pas tomber là-dedans, j'essayais de limiter les dégâts, je fumais le soir, je fumais le week-end, moi je sais que j'ai toujours maintenu... j'allais en cours tout le temps, je prenais des notes, j'ai eu mes années et puis c'est facile, la fac, franchement [*Tu me parles des cours parce que c'est une chose que tu t'étais dit ça « si je fume, il faut quand même que je préserve un minimum... »*] Ouais, c'est ça j'étais pas un... mmmm, parce qu'il y a toujours le cliché... j'avais sûrement des problèmes à régler mais je fumais pas pour fuir la réalité, ou pour... ça me faisait du bien. Mais bon j'avais pas envie de décrocher de ma vie sociale, je suis pas un grand carriériste mais bon, je sais que j'avais envie d'avancer, bon, je gérais les deux quand même (...) [*Quand tu me disais « ça me protégeait par rapport aux produits de pas y aller trop souvent" (en rave), il y a des choses que tu craignais particulièrement quand t'as eu cette période où tu as consommé un peu plus souvent*] Beh euh... pfff... [*Soit d'un point de vue de la santé...*] Ouais euh... [*Soit d'un point de vue social*] Non pas

social, parce que justement je maîtrisais quand même pas mal donc je me sentais pas dans une pente... Mais j'avais des peurs par rapport à mon cerveau, parce que moi, quand même, je voulais bien faire de la socio, faire de la recherche, c'était pas très clair peut être mais j'avais pas envie d'avoir des séquelles cognitives, je sais pas comment dire, j'avais pas envie d'être un légume, de trop prendre de trucs et du coup de... d'être pas très rigoureux, de planer » [Jules, 40 ans, sociologue, 1995, I1]

Christophe n'exprime à aucun moment un désir particulier de devenir marin. Mais le fait qu'il souligne que ses usages de produits et de sorties en rave n'aient pas été préjudiciables pour sa formation et son activité professionnelle suggère qu'*a minima* il désirait un style de vie qui reste organisé autour du travail plutôt que de l'usage de produits et de l'organisation de free parties. L'interruption de ces pratiques est également motivée par le désir d'assurer convenablement son nouveau statut de père.

« en 2003, j'ai eu mon fils, donc là, encore plus, on va dire que ça m'a encore plus écarté de tout ce qui est drogue, sauf le shit, qu'on va dire que ça fait depuis l'âge de 13 ans que je fume [Tous les jours ?] Ouais (...) là (En 2003) j'ai fait un break sur les soirées, pendant bien 3-4 ans. Break en plein. En plein. J'ai vendu les platines. Parce que j'en avais marre, le fait d'être papa, je me disais que il fallait que je calme, que j'avais assez donné dans le milieu, j'avais plus un objectif de famille et de... 'fin par contre, moi, la drogue dans ma vie, depuis l'âge de mes 16 ans, j'ai fait mon apprentissage, j'ai eu mon BEP, j'ai toujours bossé, ça m'a jamais empêché de faire quoi que ce soit dans ma vie professionnelle, ni de me lever le matin. Mais bon c'était un petit coup de « j'en ai marre ». Puis les sound-systems, à force, ça m'a énervé un peu. Et puis, 3 ou 4 ans après, j'ai revu des anciens potes, qui, eux, posaient toujours, et je suis retourné en soirée (...) ça fait neuf ans [que] j'ai mon fils, bon, je suis plus avec ma copine, mais j'ai toujours payé ma pension alimentaire, mon fils je lui ai toujours acheté des fringues, même si moi je me serre un peu la ceinture chaque mois » [Christophe, 32 ans, marin mécanicien, 1995, I1]

Aline n'explique pas non plus comment elle a choisi de devenir assistante sociale. Or, il s'agit d'une toute autre orientation que la première investie (histoire de l'art), cette réorientation a lieu alors que depuis deux ans elle sort en free parties, et elle réussit sa formation dans le temps imparti. Ceci suggère qu'elle tenait suffisamment à ce choix pour réguler ses sorties en rave et ses prises de produits de telle sorte qu'ils ne compromettent pas son insertion professionnelle dans ce secteur.

« j'ai fait le lycée, jamais redoublé, passé mon bac avec mention, j'ai fait deux premières années d'histoire de l'art à la fac, j'enchaîne sur une prépa d'assistante sociale, que je réussis, trois ans d'assistante sociale, j'ai mon diplôme et j'enchaîne sur six ans de N. (association dans laquelle elle travaille) et là je suis en train de passer mon diplôme de tutrice, que j'ai obtenu (je l'applaudis silencieusement), je te remercie, il vaut mieux parce qu'après six ans de métier, si je le rate, j'ai l'air con quand même, mais je l'ai eu. Pareil j'ai toujours eu d'excellentes relations avec mes parents et plus je vieilliss, plus c'est fantastique, j'ai jamais été désocialisée, j'ai jamais consommé au point que ça m'a empêchée de travailler, empêchée de vivre, ou trop repliée sur moi. Des dépresses comme tout le monde, mais j'ai jamais eu l'impression d'avoir eu des problèmes psychologiques, psychiatriques qui soient liés à la drogue » [Aline, 30 ans, assistante sociale, 2000, I1]

Dans d'autres cas, cette activité professionnelle dans laquelle les personnes ont le sentiment de s'épanouir, a été découverte à la faveur d'un « cheminement » et n'a pas été projeté durant l'adolescence au moment du choix de la formation professionnelle ou des études. Le choix d'orientation professionnelle s'est élaboré progressivement, d'abord en des termes vagues, avant ou au moment de l'engagement dans les sorties en rave, et s'est affermi au fil des années, et des expériences de vie, notamment professionnelles. Certaines personnes relient cette découverte progressive au(x) rôle(s) occupé(s) dans la rave, notamment les « activistes » qui se sont impliqués dans sa dimension artistique ou dans la santé communautaire (cf. Chapitre 3). En l'occurrence, quelques-uns semblent définir leur situation autant par leur activité professionnelle, que par le rôle occupé dans la rave.

« je sculpte, je vais plus dans les fêtes, je consomme plus, je bois presque pas, j'ai une vie saine, relativement saine, tout pour l'art. Je mets tout pour l'art. *[Mais tu es revenu à ton point de départ en tous cas, puisque tu étais ébéniste³²⁶]* Ouais, même sculpteur, parce que mon père était ébéniste mais il était sculpteur aussi. Ma première sculpture je l'ai faite j'avais 8 ans (...) Donc c'était là, et je me disais toujours dans mon parcours, parce que je voyais bien que j'accumulais pas de fiches de paye trop, mais je travaillais quand même, hein, en camion c'était beaucoup dans les champs (...) et je me disais toujours « bon, ma retraite, la sculpture, un jour un atelier, et puis je vendrais bien toujours au marché », parce que dans le camion je sculptais mais au cutter, je faisais des petites pièces au cutter, c'était là et bon *[D'accord, tu as jamais perdu de vue..]* Non, non, non, le côté artistique je suis né avec *[Oui, la musique ou...]* Tout. J'ai baigné dans un milieu artistique (...) j'ai vraiment pris ça de mon père et... le spectacle avec le Cercle des jeunes, quand j'étais jeune on montait les spectacles, on faisait les décors, avec les potes on jouait des rôles et tout, c'était artistique, la musique, les platines, au village de vacances c'était les spectacles... j'étais fait pour ça. Mais au début c'était pas flagrant, j'essayais et puis je revenais à des trucs à la con. C'est après avec le temps que ça se dessine « ah d'accord, ok » et la vie, la magie de la vie, hein, moi c'est la vie, elle m'a dit « tu sculptes », elle m'a pris la main (il s'approche de l'enregistreur, j'en ris) « voilà, c'est ici que tu dois être et c'est ça que tu dois faire », « ah ouais ? ». Et voilà, ça, ça a été magique ». [César, 41 ans, jardinier et artiste sculpteur, 1992, I1]

Thomas se définit plus par son activité de musicien, en l'occurrence de DJ, que par son métier ; ainsi, à la fin de l'entretien, il insiste pour me montrer ses platines et sa collection de vinyles. En outre, son premier diplôme est un CAP d'ostréiculteur – il ne précise pas s'il a travaillé avec ; et c'est avec les autres élèves du CAP qu'il découvre le DJ'ing, puis les raves. Ixy et Crystal Distorsion sont les pseudonymes respectifs d'une DJette et d'un DJ membres des Spiral Tribe. Alan Blinkhorn (cf. Chapitre 2) est membre fondateur d'un des plus anciens sound-systems anglais, UFO. La citation de ces trois personnages historiques de la free-party ainsi que l'évocation d'une intégration de plus en plus grande (« à force de jouer ») dans les réseaux constitués autour d'eux expriment le sentiment d'une reconnaissance progressive de ses compétences de DJ.

326 César avait commencé un CAP d'ébéniste à 14 ans, qu'il n'a pas terminé.

« J'ai une vie bien pleine, ça va, je suis carré, j'ai mon boulot, ma petite je m'en occupe. J'ai tiré les bons côtés, j'ai tiré what de vinyls, je collectionne le funk, (...) Et j'en ai tiré les bonnes expériences, j'ai goûté à tout et regarde : je suis pas dedans, je peux en tirer que du bon, j'ai une belle petite, ça va, je fais de la zik, j'ai un bon boulot, je vois que en ayant pris... (...) Et à force de jouer tu fais des rencontres, nani nana, jusqu'à fêter les 5 ans de ta petite avec les 9 ans de la petite à Ixy, avec mes parents, avec le crew Spiral et mes parents, j'ai halluciné. D'ailleurs là je fais les 11 ans de ma petite avec Alan de UFO et Crystal Distorsion à Salon de Provence, je t'invite. Bref, Spiral ça a été une grosse révélation au niveau musique, au niveau délire, c'est clair... c'est des mecs, comme Suburbass, qui sont tombés au bon moment pour la musique, donc il a pu en vivre, il a pu vivre de son délire, c'est pas tout le monde qui a pu le faire... pour le faire, il fallait zoner en camtar et travailler, tu m'excuseras mais les ronds ils tombent pas comme ça, si tu veux vivre » [Thomas, 32 ans, conducteur d'engins, 1996, I1]

Alors qu'après le bac elle a interrompu ses études pendant deux ans, Armelle évoque ici sa motivation à réussir sa formation de conseillère conjugale et familiale et, surtout, semble-t-il par une vigilance aux problématiques socio-économiques et de discriminations et un activisme politique d'inspiration anarchiste et libertaire³²⁷. Celui-ci se traduit à la fois dans une conception particulière du travail social (qu'elle ne détaille pas) et dans une critique de l'usage de substances psychoactives, quelles qu'elles soient, qu'elle assimile, lorsqu'il sort de l'occasionnel, à une forme d'aliénation et d'autodestruction.

« [2001-2003] Conso hebdomadaire, rien la semaine, ça c'était un truc important pour moi, je bossais la semaine à l'usine pour me payer le voyage, ça a duré deux ans, je bossais nana et je tapais rien en semaine, par contre le week end c'était banzaï !, mais banzaï de chez banzaï ! là y'a tout qui y passait (...) [en 2003] j'avais repris mes études, (...) on allait en teuf quand moi j'étais en vacances, j'avais beaucoup de boulot, il fallait que je fasse de la bio, de la physique, des trucs que j'avais jamais fait, bref, il fallait que je taffe, moi j'avais 40h de cours par semaine, plus mon travail en dehors, je bossais comme une malade (...) Donc en 2004, je faisais un peu moins de teufs, mais j'en faisais quand même, parce que j'avais pas envie de planter mes études (...) en première année j'étais super sérieuse, la deuxième pareil, la troisième pareil, c'est pas pour dire que..., mais bon, je me remets dans le contexte.(...) Je suis au chômage et je suis très bien comme ça (rires) [Tu as arrêté volontairement le boulot ?] ouais, bon, après c'était prévu que j'arrête, c'était un CDD, et je me suis fait virer deux fois aussi parce que j'étais en conflit avec mon patron la première fois, et la deuxième fois... en fait je correspond pas vraiment à l'étiquette travailleur social, je suis en pleine rébellion contre la société, ça a toujours été comme ça (...) avant oui, effectivement tout me faisait gerber mais c'était plutôt dans la destruction que dans la construction, là j'essaie de faire des choses collectives, soit dans la construction, soit « profite », y'a autre chose à faire que s'en mettre plein la tête, j'essaie de construire quelque chose et puis d'analyser les choses (...) j'ai plus envie de ça en fait, mais alors plus du tout envie de ça. Maintenant je fais d'autres trucs, je trouve que c'est un anesthésiant mental, qui fait qu'il y a pas la révolution sociale. C'est pas pour rien qu'ils

327 Au moment du lycée, Armelle faisait partie d'un groupe de redskins se confrontant à des « facho » ; puis à l'époque de concerts punk, elle a commencé à mener des actions, vraisemblablement en lien avec les idées qui circulent dans ce milieu ; enfin, aujourd'hui, elle s'inscrit dans les réseaux de sociabilités des squats et du milieu festif punk rock.

ont investi le crack aux Etats Unis dans la communauté black, c'est pas pour rien qu'il y a autant de came en France, voilà, « dormez citoyen ». (Inaudible) du coup je suis devenue beaucoup plus critique par rapport à ça. [A propos d'une période d'usage hebdomadaire en rave ou concerts] politiquement je faisais pas grand-chose, bon, là non plus, mais j'ai l'impression d'avoir plus conscience de ce qu'il se passe, j'essaie de me bouger quand même, de faire des trucs » [Armelle, 35 ans, conseillère conjugale, 2001, I1]

Coralie n'explique pas quand elle a changé d'avis quant à faire carrière dans le cirque, même si elle précise qu'elle a arrêté des activités s'y rapportant lorsqu'elle commence à travailler comme saisonnière dans les stations de ski, juste après le lycée. Par contre la fin de l'extrait explicite que ce n'est pas un choix par défaut mais réellement désiré. Ainsi, sa décision de devenir bénévole de Réduction des risques en rave pour « *faire passer son expérience* » (cf. chapitre 4. partie 3), et la citation comme événement marquant d'un moment où elle a aidé une jeune femme à prendre soin d'une autre, suggèrent que la décision de devenir infirmière a pu être inspirée ou renforcée par cet engagement bénévole.

« moi j'avais qu'une envie, toute façon après ma seconde je voulais arrêter et partir en école de cirque, parce que j'avais beaucoup de potes qui partaient là-dedans et j'avais envie de les suivre en fait, et j'étais à fond dedans [*Ça te plaisait*] Ouais, d'ailleurs j'ai complètement arrêté quand j'ai commencé à travailler, bon, bref, j'aurais fait une petite carrière au moins, au lieu de faire de la plonge, j'aurais fait du cirque, puis après peut être que j'aurais fait infirmière, mais (mes parents) voulaient pas ! (elle rit) (...) [*Y'a des moments qui t'ont particulièrement marquée dans la teuf autour de la conso, pas forcément toi, mais aussi ta copine, ou d'autres potes ?*] Ah si, y'a un moment que j'avais trouvé marrant, on était parti avec Médecins du Monde en Italie (en free-party) (...). Au matin y'a une italienne qui fait partie de l'association là-bas (une association de RdR festive), qui était venue me trouver en disant « vite, vite, y'a une meuf qui est en train de faire un bad trip ! », alors j'y suis allée avec elle. Elle était vraiment en train de bad triper, elle avait peur de tout, du coup je lui dis « tu vas loin avec elle dans les champs, il faut l'isoler », du coup elle était partie, avec une autre pote, et elle faisait la navette entre elle et moi, parce que vu que je parlais français, ça la rassurait pas du tout en fait (Rires) je m'étais planquée trois mètres plus loin et dès qu'il se passait quelque chose elle venait (riant) « aahh ! Elle fait ça, comment il faut que je m'y prenne ? », « Oui, bon, en fait, là y'a des mecs qui sont en train de passer, du coup elle te refait une crise mais bon, t'inquiète pas, rassure la, dis-lui que ça va passer, machin » (elle rit), c'était marrant, ça c'était marrant » (...) L'alcool ça a mis du temps à réduire³²⁸, mais après vu que j'ai voulu passer le concours infirmières... [*Tu avais un but*] Ouais, voilà, j'avais ce but (...) Puis de rentrer à l'école parce que les cours c'est balèze, putain ! j'ai eu du mal à m'y mettre, et au début, deux fois j'ai fait la fête en semaine, j'ai plus jamais recommencé, parce que j'arrivais avec la tête dans le cul, j'arrivais rien à suivre sur les cours, du coup vu que j'y tiens, c'est vrai que ça, ça m'a fixé beaucoup des limites aussi, maintenant c'est rare que je boive en semaine comme ça » [Coralie, 26 ans, étudiante infirmière, 2004, I1]

328 Coralie évoque alors une période d'usage abusif, c'est-à-dire quasi quotidien et en des quantités qui visent à atteindre l'ivresse (cf. chapitre 3).

Enfin, la compréhension progressive du métier ou du secteur d'activité professionnelle dans lequel les personnes désirent travailler peut se faire en rupture avec les métiers des parents et leurs propres aspirations quant à la formation et à l'activité professionnelle de leurs enfants. Dans ce cas, elle relève souvent d'une professionnalisation de centres d'intérêt anciens, nés durant l'enfance ou l'adolescence, et peut être reliée, là aussi, à l'expérience de la rave.

Caroline évoque ici l'injonction parentale à faire des études ; son père est professeur de collège et sa mère professeure des écoles. Lorsqu'elle découvre les raves, elle vient de s'inscrire en première année de sociologie à Aix-en-provence ; elle aura son DEUG, mais s'arrêtera en cours de licence.

« *La Tête dans les étoiles*³²⁹ c'était en même temps que le Tipi³³⁰. Après j'ai arrêté le Tipi et pendant toutes ces années, j'avais développé certaines pratiques artistiques que j'avais envie de diffuser dans des milieux festifs et aussi dans des lieux publics, tout ce qui était festival de quartier, y'a aussi un côté alternatif parce que tous ces petits festivals indépendants c'est des chemins de croix pour arriver à faire quelque chose, et c'était important de pouvoir faire des choses pour ces événements-là. Voilà, je me suis mise aux arts du cirque et puis j'ai toujours plus ou moins développé dans le milieu festif, bon après je suis sortie un peu du milieu festif parce que j'avais envie de me professionnaliser et c'est pas forcément possible de se professionnaliser dans ce milieu-là (...) Et je suis arrivée en 2009 à réussir à poser un statut (d'intermittente du spectacle). En gros pour résumer c'est ce milieu-là et le fait d'avoir pris des drogues psychoactives qui m'ont activé certains raisonnements, qui ont fait ce que je fais aujourd'hui (...) Parce que dans d'autres contextes tu vas peut être prendre des produits mais tu vas peut être pas réussir à épanouir certaines idées (...) Tu te demandes ce que tu veux faire dans ta vie, tu te poses plein de questions, j'avais suivi un cursus classique, je me retrouvais en fac, parce que voilà j'ai passé le bac, après le bac qu'est ce tu fais ? (ton professoral et autodérision) « tu vas en fac ». Cette période-là, je m'en rappelle très clairement, j'arrivais des fois en teuf et je me disais « bon je vais prendre un acide et puis la question où trouver une réponse c'est celle-là » et c'est marrant parce que il y avait des étapes de raisonnement dans ma tête à ce moment-là qui faisait que bien souvent j'y voyais plus clair (...) La teuf, elle était porteuse de certaines valeurs qui moi m'ont parlé, donc même en dehors du week-end, c'était des choses que j'essayais d'appliquer dans ma vie au quotidien. Et entre autres " vis ta vie, vis pas tes rêves ", donc ça, ça m'a permis de développer ce que j'ai fait après et de faire ce que je fais aujourd'hui » [Caroline, 30 ans, intermittente du spectacle, 1999, II]-

Après deux années de faculté d'histoire au cours desquelles elle étudie peu (voire pas du tout), Mylène s'inscrit dans un BTS Tourisme qui semble moins l'intéresser que correspondre à un secteur d'activité qu'elle connaît puisque ses parents y travaillent. Après l'arrêt du BTS

329 *La Tête dans les étoiles* était une petite association qui proposait de la décoration, des performances artistiques et un stand de réduction des risques pour des free-parties ou des soirées légales.

330 Caroline a été bénévole au Tipi (association de réduction des risques et de santé communautaire) pendant un an et demi environ, avant d'y être salariée pendant deux ans.

et deux ans de petits boulots, elle décide de faire une formation en horticulture, suite à l'élimination progressive de tous les secteurs d'activité et métiers dans lesquels elle ne désirait pas travailler (tous ceux ne se rapportant pas aux plantes ou aux animaux) ou qui requéraient un niveau de diplôme trop élevé.

« Je suis partie sur Marseille avec mon copain et là je suis rentrée dans un BTS tourisme (...) vu que mes parents ont un hôtel, je me suis dit « tu vas t'inscrire en BTS comme ça tu travailleras avec tes parents », et donc on a passé deux années à Marseille à faire toutes les fêtes possibles et imaginables, marseillaises et pas marseillaises, donc pareil, à bien se découenner la tête et à bien se détruire la vie en fait, au final. (...) je m'étais réinscrite en BTS pour refaire l'année, pour la valider et puis en fait j'ai dit « mais c'est n'importe quoi ce que tu fais, tu vas refaire la même chose, tu vas t'inscrire pour rien » [*C'était pas un choix qui t'intéressait particulièrement ?*] Non, ça m'a pas plût, j'étais pas à l'aise dans ce milieu-là, donc je me suis dit « à quoi ça sert ? ça te plaît pas, t'as pas envie d'y aller donc arrête les frais, va travailler » (...) J'ai fait plein de petits boulots de merde, quand j'étais à Mallemort, je travaillais pour ONET, donc ils font tout ce qui est grandes surfaces, banques, entreprises... donc voilà ça m'a servi à laver la merde d'avoir mon bac [*Mais ça t'a donné envie de reprendre tes études aussi*] De faire autre chose que de glander, c'est sûr, donc du coup j'ai cherché (...) Si tu suis le modèle de tes parents... j'aurais peut-être pas fait grand-chose au final dans ma vie alors que là... [*Tu serais partie sur un truc d'hôtelière*] Ouais, le truc tout basique, « vas-y tu reprends la suite de tes parents, tu te fais chier, tu restes à Maussane, tu fais rien, tu vois rien... (...) [*Je fais un raccourci mais ça t'a quand même amenée à faire un métier qui te correspond plus que celui de tes parents*] Ah oui, oui ! Ça c'est sûr aussi. A un moment donné, oui, quand j'ai fait le choix de tout calmer et de prendre les choses en main (...) [*je me dis que si le BTS t'avait plu, la conso tu l'aurais calmée*] Oui, à un moment oui, si vraiment ça m'avait plût, à un moment je me serais détachée de ça pour faire des études, mais jusqu'à ce moment-là j'avais pas envie parce que ça m'intéressait pas plus que ça. Y'a que quand je suis arrivée à la formation [*de pépiniériste*] que... (...) je suis arrivée chez un horticulteur, je connaissais rien au métier, il m'a foutue dans un endroit " tiens, tu rempotes ", " ok, d'accord ". Mais en fait je me suis sentie à l'aise en l'espace d'un mois et je me suis vite intégrée dans l'entreprise, j'étais bien tu vois et ça l'a fait de suite, j'aime bien mon boulot » [Mylène, 30 ans, horticultrice, 2000, 11]

Le premier choix de Chloé de devenir éducatrice spécialisée semblait s'inspirer en partie du métier de psychologue de son père et de celui d'assistante sociale de sa mère : dans les deux cas, il s'agit d'aider l'autre, de prendre soin de lui. La réflexion de sa sœur qui clôt l'extrait laisse penser que celle-ci a compris que ni elle, ni Chloé n'avaient les qualités requises pour travailler dans ce secteur. En revanche, en évoquant un retour à « (ses) premières aspirations », elle suggère que la formation qu'elle suit actuellement correspond à un métier ou à un secteur d'activité dans lequel elle désire travailler. La parenthèse des sorties en free parties – elle n'y va plus depuis trois ans environ – ne l'a pas empêchée de renouer avec ses aspirations.

« [*Je reviens sur ton parcours professionnel, comment tu as fait pour passer d'éduc spé à infographie ?*] Alors j'étais en arts plastiques au lycée et en fait c'était dans la période où

j'allais pas bien³³¹ et du coup je faisais des trucs (dessins) super strange et j'étais dans un lycée catho, même si je suis pas du tout... mais il se trouvait que c'était le seul lycée qui avait une option arts plastiques à côté de chez moi. En fait ma prof, Mme D., elle aimait pas du tout ce que je faisais (elle rit) et du coup elle disait que c'était trop conceptuel (elle rit) [*Oh là là*] Et du coup elle m'a fait désaimer ce que j'aimais beaucoup jusqu'à ne plus prendre un crayon, ne plus dessiner, elle m'a fait détester ça en fait, c'était aussi mon moyen d'expression. Mais j'avais envie depuis longtemps de faire éducatrice spécialisée. Après j'ai enchaîné avec des animations avec des personnes handicapées mentales, et tout ça en période de vacances, à partir avec eux, et ça me plaisait beaucoup. Ça me plaisait, ça me plaisait pas. Tous les deux soirs j'étais avec mon père au téléphone (...). [*C'était quand ça ?*] C'était les étés où j'allais bien, depuis que j'avais dix huit ans, je partais tous les étés avec l'UFCV³³². Après j'ai eu mon DAEU et j'ai passé mon concours d'éduc spé (...) et je sais pas ce qui me prend, en plein examen, je me sens pas à la hauteur, et puis je pose mon crayon et je m'en vais, donc j'ai pas eu mon concours. Et après je trouve un job, en parlant avec des amis, avec une personne handicapée motrice et je suis restée trois ans, à domicile. (...) c'est épuisant et t'as plus de vie, et avec les transferts je me suis cassée le dos : lumbago, hernie discale... voilà. Donc du coup, je pouvais plus travailler dans ça, les transferts c'est plein de positions où si tu travailles trop, ton corps te dit « merde », donc là il m'a dit merde et là je me suis dit « tu vas reprendre tes premières aspirations qui sont le dessin », voilà, et c'est comme ça que j'en suis arrivée à Axe sud, école de design graphique (...) le jour où j'ai dit à ma sœur S. « j'ai arrêté l'éducation spécialisée », elle m'a dit « enfin, tu te réveilles ! On n'a plus les épaules assez larges pour ça, Chloé, on n'est pas faites pour ça » [Chloé, 28 ans, étudiante en communication, 2004, I1]

Enfin, certaines personnes suggèrent que l'usage, parce que justement il s'est inscrit dans des interactions entre pairs, dans ou en dehors de la rave (soirées privées ou autres styles de fêtes, tels que les concerts ou les festivals) n'a pas empêché – même s'il a parfois pu parfois le compromettre – d'avoir aujourd'hui une situation à travers laquelle elles ont le sentiment de voir reconnus leur personnalité, leurs qualités, leurs compétences et leurs centres d'intérêt singuliers. Elles tendent à considérer que ces rencontres et ces relations les ont aidées à élaborer une connaissance plus complexe et plus étendue du monde social, et à renforcer, améliorer leurs compétences psychosociales. Ou bien qu'elle les ont encouragées à s'investir dans des centres d'intérêts antérieurs, nés durant l'enfance ou l'adolescence, mais qu'elles avaient, jusqu'ici, peu affirmés auprès de leur entourage – notamment des parents -, et/ou à choisir une orientation professionnelle plus cohérente avec ceux-ci.

« Et puis voilà, les copains qui avaient le sound-system aussi, j'étais dedans, c'est ça qui me plaisait, j'étais dans mon univers. Après j'ai ramené le deedjeridoo du Portugal, j'ai un peu voyagé aussi, au milieu de tout ça. J'ai ramené ça du Portugal et j'ai commencé à... j'étais le seul d'ailleurs, à jouer sur les sound-systems avec le micro sur le deedjeridoo, j'ai

331 Chloé traverse alors une période de dépression sévère, avec des pratiques d'automutilation et du mésusage d'antidépresseurs.

332 Union Française des Colonies de Vacances

joué sur les plus gros sons³³³, voilà, je m'amusais » [César, 41 ans, jardinier et artiste sculpteur, 1992, I1]

« j'ai jamais été dépassé par du MDMA, à part pendant la montée éventuellement, mais t'as tellement ce phénomène d'osmose avec le MDMA avec les gens que je suis sûr que les plus beaux visu³³⁴ que j'ai fait c'était sous MD (...) Comme on faisait nos visu, on pouvait prendre du MD mais pas trop parce qu'on voulait réussir à faire ce qu'on avait à faire. C'était super bien, on se sentait participer au truc, c'est ça aussi qui m'a plût par rapport au milieu rock où on était juste passifs à payer nos billets, à voir nos stars et puis à rentrer chez nous après (...) dans le milieu techno au début c'était nous qui créions le truc, ça c'était génial, le mec qui savait dessiner, il faisait de la déco, le mec qui savait filmer, il filmait puis il faisait des visu, le mec qui aimait le son, il faisait DJay ou des *lives* (...) Pouvoir créer notre propre univers, à défaut de notre propre société, notre propre truc délirant, l'espace d'un week end ou d'une semaine de festival, c'était quand même génial » [Daniel, 46 ans, designer industriel, 1992, I1]

« l'été 2000, moi, ça a été l'été dont je garde le meilleur souvenir, on est parti faire la tournée des teknivals d'été avec la même clique, on partait en vacances plus cinq, donc on passait d'un tekos à un autre, et vu qu'on était les mêmes personnes, on était vraiment une grosse bande à être vraiment dans le même délire, à se défoncer de la même façon, à être tous hardcore pratiquement, les filles un peu moins que les mecs, les mecs vont beaucoup plus loin que les nana. C'est vraiment l'été que je garde comme le meilleur été de ma vie, donc (elle rit) c'est finalement l'été où on s'est le plus ravagé le cerveau et c'est l'été que tu gardes comme celui qui t'a marquée le plus, c'est quand même... [*Et qu'est ce que c'est qui t'a marquée alors ? tu en parles c'est contradictoire*] Ouais, beh le fait aussi qu'on soit très liés, qu'on soit vraiment une bande de potes qui se déplace, parce que moi le voyage ça fait partie de moi, j'aime bien avoir des copains qui vont aller de villes en villes comme on pouvait faire, tu vois, le truc de faire partie d'un tout, parce que tu as des gens qui sont comme toi, qui te comprennent, qui prennent des drogues comme toi mais qui voyagent tout autant, qui vivent en camion comme on pouvait vivre à l'époque, donc il y avait comme une unité, une unité qui fait que " wah ! C'est cool " » [Samantha, 38 ans, guide conférencière, 1992, I1]

« c'était aussi une période où je commençais à traîner avec des gens qui faisaient des teufs, qui vendaient [*Tu étais plus impliqué*] Voilà, plus impliqué, plus mûr, tout le monde à Milan me connaissait, je faisais mes trucs et aussi tu commence à avoir des potes qui arrivent de toute l'Italie, et tu te sens grand [*Plein de gens qui te reconnaissent*] Oui, la teuf c'est à toi parce que y'a des teufs tu arrives même pas à danser, parce qu'il y a celui qui te paie une trace, parce que la dernière fois c'était toi, y'a celui qui " et toi, putain ! Qu'est ce qu'il t'est arrivé à toi ?! ; - ah, les flics ; - j'étais pas là, je suis revenu ". T'as ton milieu, c'est à toi, je me sentais vraiment le roi de la teuf (...) J'allais traîner avec les sound-system, je connaissais les gens des camions, et c'était vraiment jet set, et je faisais plein de sous, plein de sous, c'est cool à 16 ans, 17 ans, tu ne dois rien demander à personne, tu peux sortir, t'as les filles parce qu'elles voient que t'as les sous, t'as la drogue, t'es cool, t'es bien habillé et tu gères, quand t'arrives en teuf il y a tout le monde qui arrive " hé santé !

333 « Les plus gros sons » ce sont les murs d'enceintes des sounds systems les plus renommés, au matériel de sonorisation les plus importants.

334 Les « visu » sont les « visuels », les projections vidéos que crée Daniel pendant les raves.

Ça va ?" (...) je m'amusais énormément, à un certain moment on avait notre groupe, on faisait nous-même la teuf, on avait le sound-system, on avait notre bar, on était impliqué » [Michele, 28 ans, étudiant anthropologie, 1998, I1]

« Au cours de ces années-là, c'est ça qui est intéressant quand tu rencontres des gens qui sont vraiment dans la démarche d'organiser, dans une démarche artistique. Avec le Tipi, il y avait aussi des pionniers qui vont te parler de l'évolution au fur et à mesure des années. Voilà, c'est des gens... ce qu'ils m'ont dit ça m'est resté gravé, ça m'a marquée. Moi une fois que je suis passée par là, ça m'a ouvert des portes, ça m'en a fermées mais y'a un avant et y'a un après, voilà. Et j'ai pas pu retourner en arrière, vous pouvez plus retourner en arrière³³⁵. Mais c'est pour ça que j'y suis allée, parce que j'avais envie qu'il y ait un après et que je voyais que j'y arrivais pas. Donc... outil, le fameux outil du début c'était ça, " là je stagne sur place, je suis étudiante, je m'emmerde, je fais rien, je sais pas trop vers quoi et où aller. Je vois bien que je suis retenue et ligotée par plein de concepts et d'a priori et j'ai besoin qu'il y ait un après » [Caroline, 30 ans, intermittente du spectacle, 1999, I1]-

« je suis contente de toutes ces rencontres qui m'ont pas plus donné envie de me mettre dans ce milieu, mais ça me fait super plaisir de pouvoir rencontrer ces gens, de pouvoir voir tous ces univers, que je vais pas forcément vivre ou côtoyer (...) c'est pas l'illégalité qui me fait frétiler, non c'est même plutôt chiant des fois, non c'est plutôt de rencontrer des gens que j'aurais jamais pu rencontrer si je fumais pas, si je me droguais pas. (...) La dernière fois que j'y suis allée, je me suis dit " wouah ! mais les gars ça fait combien d'années que vous y êtes dans les teufs ? À un moment donné vous faites pas autre chose de votre vie ? ! " (...) La teuf, ouais, mais occasionnellement, « vous les vrais teufeurs qui vivez que de ça, c'est pas du tout le style de vie que j'ai envie d'avoir ", non j'ai pas envie d'être marginale, parce que cette marginalité je la trouve vraiment pourrie, je préfère beaucoup mieux la marginalité du mec qui avait le SIDA à faire sa propre production de cannabis et à se gérer lui-même financièrement et en automédication ou la marginalité qu'a pu avoir l'oncle de mon ex, qui a dû travailler trois mois en tant que salarié dans toute sa vie³³⁶, ok, c'était une autre génération, mais avec ses propres choix de vie. (...) [*Le côté, vie en camion, vie nomade, c'est ça ?*] Alors non, c'est pas le côté vie en camion, vie nomade, parce que ça, ça me fait bien délirer, j'ai des potes qui vivent comme ça, mais c'est pas des teufers, c'est des mecs qui vont se déplacer pour aller en teuf, mais après ils vivent pas en fonction de ça » [Audrey, 28 ans, chargée d'étude aménagement du territoire, 2001, I1]

« J'ai décidé de devenir bénévole à Médecins du Monde, au Bus* et maintenant au Tipi, parce que j'avais envie de m'investir différemment en teuf, en fait, j'avais envie d'être actrice et j'avais envie aussi de faire passer mon expérience à ce niveau-là. (...) ça m'a apporté une expérience, ça m'a apporté un savoir sur les drogues, 'fin une expérience personnelle surtout, et ça c'est cool parce que je vois que rien que dans ma formation c'est un plus (inaudible), même sur la manière de faire des soins relationnels, je sais que j'ai un plus sur les autres, grâce à mon expérience en fait [*L'expérience du mal être*] Ouais, du mal être et puis des situations aussi [*Des situations compliquées*] Ouais, des situations

335 Caroline est une connaissance personnelle. Le « vous » qu'elle utilise s'adresse donc aux auditeurs ou aux lecteurs de mon travail.

336 Le premier est quelqu'un qu'elle a rencontré chez lui, auquel elle a acheté de l'herbe. Le second est un « hippy » et, à une époque, cultivait de très grandes quantités de cannabis afin d'en vendre.

compliquées, avec les autres, des situations vraiment tordues » [Coralie, 26 ans, étudiante infirmière, 2004, I1]

« J'ai toujours été un peu fouineur, mais disons qu'arrivé un certain moment, je me serais cantonné à certaines choses, et j'aurais geeké sur un domaine de compétences, on va dire, un boulot, un mode de vie, une passion comme on dit. Alors que là, j'ai 30 ans dans quinze jours, et plus la vie elle se déroule, et plus je me découvre des passions et plus je m'éclate à aller fouiner au fond de ces sensations et je me rends compte que ça fait grave de bien » [Aurélien, 30 ans, petits boulots en intérim, 2003, I1]

« (sortir en calage*) c'est logique dans ma personnalité parce que j'ai toujours ce côté d'expérience et cette volonté de faire des expériences, de rencontrer des gens différents, d'avoir des échanges avec des gens que t'as pas forcément au quotidien parce que t'as pas forcément l'occasion de rencontrer des gens dans la rue et de leur dire « ah tiens ! Écoute, on parle de politique aujourd'hui ? ». Donc ouais, ça m'apporte, à chaque fois que ça arrive, je me sens plus enrichie à chaque fois. C'est cohérent parce que c'est comme ça que je fonctionne, parce que j'aime parler avec les gens et partir dans des délires complètement absurdes, c'est rigolo » [Line, 23 ans, vendeuse en magasin de design, 2006, I1]

B) Une définition « malheureuse »

Chez les personnes qui définissent comme « néfastes » les incidences de leurs usages de produits sur leur entrée dans l'âge adulte, la définition de la situation est *malheureuse*. Les propos mais plus encore les mimiques et les postures du corps expriment l'insatisfaction, l'amertume, la déception, le regret, la peine, la mésestime de soi, voire la honte.

En exprimant de la frustration, voire le sentiment de s'être discrédité, ces personnes peuvent suggérer que leurs usages de produits, notamment les épisodes d'usage abusif, les ont conduites à s'inscrire dans des trajectoires socioprofessionnelles en rupture avec les valeurs et les principes auxquels les ont éduqués leurs parents, voire avec les aspirations de ces derniers quant au métier et au niveau de qualification qu'ils auraient pu atteindre s'ils n'avaient pas usé de ces substances, ou en avaient usé en des quantités et des fréquences moindres. Contrairement à celles qui donnent un sens positif au rôle de leur usage de substances dans leur parcours, elles n'expriment pas du contentement à l'égard de cette rupture, mais plutôt du remords.

Samuel évoque une continuité entre sa jeunesse et celle de ses parents, notamment le fait d'avoir expérimenté un style de vie alternatif - dans lequel les usages de produits illicites n'étaient pas très loin - mais également une trajectoire socioprofessionnelle en décalage avec ses capacités et son niveau de qualification. Plus exactement, il semble exprimer le regret - très ambivalent - de n'avoir su ni s'investir pleinement dans un style de vie centré sur la rave de telle sorte de s'y professionnaliser, de transformer en compétences et en revenus

ce qu'il y a appris, ni d'avoir su concilier ses sorties en rave et son implication dans leur organisation avec une trajectoire professionnelle brillante et dont il retire de la satisfaction.

« Ma mère elle a fumé deux-trois fois de l'herbe, elle était défoncée, bon elle voyait pas [le mal]... [Avec vous ?] Non, non, avec ses potes hippies de l'époque. Mes parents ils ont habité dans des troglodytes, avec des cheveux longs, habillés en Moyen âge (je ris), ils sont vraiment allés dans l'expérience, mais par contre, eux c'était pas des « vrais », leur but c'était pas de se défoncer, c'était de refaire le monde (...) Tu vois un peu les néo-Indiens [New age ?] Ouais, ouais, New age. Genre mes parents mais eux ils sont pas allés loin. Ils sont allés à Bordeaux avec leur Deux chevaux, mais leurs collègues, Katmandou, no retour, ils sont jamais revenus (...) Mes parents sont pas trop ça (valeurs et idées du mouvement New age), du coup peut être que j'ai recherché à savoir comment c'était [Les années 70 ?] Ouais, en allant en teuf, le New Age actuel [Parce que c'est une façon de s'inscrire dans une histoire collective] Ouais, encore plus horrible : inconsciemment de perpétuer l'histoire familiale que t'a retenue, ou même que tu regrettes que tes parents aient abandonnée (...) Parce que mes parents, je comprends bien, mon père avait la barbe, vivre dans des grottes, machin, après t'as deux gosses, fonctionnaires machin, bon entre guillemets ils ont été corrompus, mais je le comprends. Beh nous les suiveurs, la deuxième génération, on a plus de mal. Bon je parle pas d'emploi, j'ai un boulot, j'ai une entreprise, c'est pas le problème, mais moi j'ai pas fait ma place dans ma vie comme mon père parce qu'à l'époque tout était possible. Mon père était fonctionnaire avec la barbasse comme ça, il était secrétaire général de mairie avec un niveau d'étude Bac+2, moi j'ai Bac+5 mais bon... C'est pas du tout pour le dénigrer, mon père il parle grec ancien et latin, il est beaucoup plus instruit que moi, mais si c'était maintenant, avec la dégaine qu'il a, tout le monde serait mort de rire, je veux dire, petit à petit il est venu dans le chemin normal, 'fin en tous cas dans la normalisation de la famille nucléaire et tout le bordel. Et nous, je pense à ceux qui me ressemblent, beh nous on est là et après la teuf, y'a rien en fait » [Samuel, 36 ans, agent technique en maison de retraite et brocante, 1995, I2]

Jeanne caractérise l'éducation reçue de ses parents par la quête de « l'excellence », l'apprentissage d'un « savoir boire » visant à éviter « la perte de contrôle » et l'injonction à s'abstenir d'user de produits illicites (cf. chapitre 3). En articulant négativement son engagement dans l'usage et sa situation actuelle, parce qu'il a été abusif et a compromis ses possibilités d'avoir un niveau de qualification plus élevée (cf. ci-après), elle suggère que cette situation n'honore pas cette éducation. En outre, cette rupture semble nourrir une culpabilité vis-à-vis de ses parents, qui pourrait ne pas être induite uniquement par son séjour en clinique pour un usage abusif de stimulants, mais par le sentiment de n'avoir pas su satisfaire leurs aspirations à l'ascension sociale.

« Quand je suis partie à la clinique, ils l'ont appris j'y étais déjà, donc ça a été très violent pour eux parce qu'ils étaient très inquiets, parce que ce sont des parents inquiets de toute façon et qu'ils sont très proches de nous, donc ça a été très violent pour eux, ils ont été très, très malheureux, surtout en plus que je leur en parle pas et qu'ils aient pas pu m'aider à un moment donné. (...) [Plusieurs années auparavant] Le directeur du lycée avait écrit à mon père en disant qu'il soupçonnait mon frère de vendre du shit, et il y avait eu un grand rassemblement à la maison, (...) mon père avait dit à mon frère « t'es sûr que tu fumes pas ? », il faisait le mariole « non, je fume pas », « ok, pisse dans le bocal » et il était allé à l'hosto, il était revenu une demie heure après et il s'était pris sa roustes parce qu'il l'avait

pris pour un con [*Ton père était médecin*] Il était manip radio à l'hôpital, mais du coup avec 20 ans d'hôpital tous ses meilleurs potes c'est des médecins (...) [*Pour finir, comment tu définirais le milieu social dont tu viens ?*] C'est modeste plus, c'est pas des gens riches, c'est pas des gens pauvres, c'est des gens de la classe moyenne avec beaucoup de culture, j'ai toujours fait beaucoup de choses... Mon père est bulgare, ma mère est catalane, (...) comme dans certains modèles d'intégration, ce sont des gens qui se sont intégrés mais qui devaient être aussi dans l'excellence au niveau de la pensée et de la réflexion, qui avaient besoin du coup de lire, d'écouter, de faire des tas de choses parce que c'était important pour eux. Par exemple, moi je sais pas parler bulgare, parce que mon père estimait qu'on n'avait pas à apprendre le bulgare, et on avait à être français (...) du coup on partait en vacances, on allait au cinéma, on faisait du sport, du piano, de la musique, du théâtre, plein de trucs. Ma mère était très casse couille au niveau scolaire, très chiantissime, il fallait toujours que ce soit excellent, très bon, alors que j'étais très bien dans ce que je voulais et des trucs où j'étais très nase (elle rit) (...) Mon père en Bulgarie, son père était directeur de l'hôpital de l'Etat, donc c'est-à-dire c'était le médecin du roi et des ministres, et ils étaient plus que dans la grande classe pour l'époque en Bulgarie, ils étaient plus que chanceux, quoi, ils avaient tout : l'éducation, l'argent, tout ce qu'il fallait... il venait pas du tout d'un milieu modeste » [Jeanne, 29 ans, jeune diplômée Assistante sociale, 2000]

A aucun moment des deux entretiens réalisés à deux mois d'intervalle, Mickaël n'explique la formation professionnelle qu'il est en train de suivre dans la perspective du métier d'éducateur spécialisé de ses parents et de ses deux sœurs aînées – son frère aîné est musicien. En revanche, à plusieurs reprises, il situe le choix et le changement de ses modalités d'usage par rapport aux pratiques d'usage et aux discours de ses parents, d'un de ses oncles, d'une de ses tantes, de trois de ses cousins et de l'un de ses grand-père. Il évoque également la posture éducative de ses parents sur ce sujet, à savoir ni une promotion de l'abstinence, ni une promotion de l'usage, mais une distinction entre l'usage occasionnel et l'usage quotidien – quel que soit le produit -, ainsi qu'une différenciation des risques entre l'usage et l'usage-revente* de produits illicites. Dans le contexte du récit de sa trajectoire d'usage, Mickaël définit l'identité héritée de ses parents par le fait de concilier un usage festif de produits, qu'ils soient licites ou illicites, et l'accomplissement de ses « responsabilités d'adulte », dans lequel il s'est montré défaillant (cf. chapitre 4).

[Premier entretien] « [*Depuis le début que t'en parle, y'en a quand même pas mal de consommateurs entre les oncles, les cousins, les cousines*] Oui, même mes parents, bon ma mère fume pas [de cannabis], mais mon père fume, oui, la drogue ça a jamais été tabou. ça par rapport à ma consommation, comme je te disais tout à l'heure, je pense que je suis pas tombé dans le piège trop vite. Comme ils m'ont dit ce que c'était et ce que ça faisait réellement et pas juste « tu fumes un pétard ou tu tapes une trace de coke d'entrée t'es accro », ils m'ont dit « non c'est beaucoup plus vicieux que ça » et ils m'ont expliqué, et du coup je pense que c'est à cause de ça que j'ai vachement attendu, 'fin tout est relatif parce que j'ai commencé tôt notamment par rapport aux drogues dures. Aller en teuf sans prendre de drogues, tout ça, je pense que c'était aussi par rapport à ça et donc je pense que ça m'a aidé à pas partir plus en couilles que ce que je suis parti, parce que je suis parti en couilles, c'est un fait » [Mickaël, 27 ans, étudiant moniteur éducateur, 2002, I2]

[Second entretien] « J'ai toujours été dans les fêtes avec mes parents, j'ai toujours vu mes parents complètement saouls, (...) et depuis que j'ai 8-9 ans, je finissais les verres, donc ça a été le prétexte en gros de mon amour pour la défonce, je peux pas dire ça comme ça mais... » [Mickaël, 27 ans, étudiant moniteur éducateur, 2002, I2]

Rémi ne donne aucun élément quant au style de vie et au métier qu'il aimerait avoir ou qu'il a pu espérer à une époque, et il regrette l'absence de conformité de sa situation aux attentes sociales qui définissent les rôles de l'adulte : qualification et activité professionnelle, autonomie financière et de logement. Il évoque un apprentissage à 15 ans, dont il ne précise pas le secteur professionnel – il est possible que ce soit dans la restauration au vu des emplois qu'il évoque -, ainsi qu'une formation au Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien de la Jeunesse et des sports, mais ne semble avoir terminé aucun des deux, puisqu'il dit n'avoir « aucun diplôme ».

« J'habite dans ma voiture, j'ai quasiment aucune possession matérielle, j'ai plus du boulot, j'ai rien envie de faire, le bilan est pas positif » [Rémi, 21 ans, sans emploi, 2006]

Cependant, ce qui est plus manifeste et évident dans la définition de la situation chez ces personnes c'est l'expression du sentiment qu'elle ne correspond pas aux qualités personnelles, aux centres d'intérêt, aux compétences par lesquels elles se définissent et auraient aimé être ou aimeraient être reconnues socialement, une incohérence qui est source de souffrance et de mésestime de soi.

« c'est vrai qu'on a pas trop été encouragés à faire des études, et mon frère [jumeau] finalement c'est celui qui devait faire des études, et moi j'étais un peu l'artiste, ça paraît dingue mais... J'avais des bons résultats scolaires mais j'étais un peu dissipé ce qui fait que moi à 14 ans et demi mon père m'a mis à l'école hôtelière donc je suis pas allé au lycée [*il t'a pas demandé ton avis ?*] je leur en veux énormément, en même temps j'ai un bon ami qui était là, donc un peu impartial, qui m'a toujours dit « non c'est toi qui voulais y aller ». Bon moi, avec le recul je vois que j'ai eu un bac +5 vingt ans après donc c'est que je devais avoir des possibilités, et bien sûr si j'avais eu des parents entre guillemets, normaux, je serais pas là où j'en suis. J'aurais une femme, des gosses... ils m'ont niqué ma vie, c'est mon avis. (...) [En 2001] J'avais un boulot mais j'avais plus de maison (...) j'ai réussi à retrouver une maison, après je me suis dit « là si tu fais pas d'études, à part aller en teuf, squatter, tu sais faire quoi ? [*Tu voulais pas travailler en cuisine*] c'est pas ça, c'est que c'est vachement dur quand tu te dis que t'as du potentiel, même si t'en as pas, de te dire « je vais faire cuisinier toute ma vie ? » pfff... bon pourquoi pas, tu vas me dire, mais moi j'ai commencé très très jeune, et presque j'avais l'impression que ma vie était finie parce que j'ai fait 6 ans de Suisse, des employeurs j'en ai quand même pas mal, l'hôtellerie restauration je connais par cœur... après tu me diras j'aurais pu devenir un chef ou autre [*non, non, si ça te convient pas, ça te convient pas*] c'est juste pour dire que c'était possible, mais moi ça m'intéressait pas. Et voilà, donc je suis allé au DAEU, je l'ai eu (...) Et après je suis sorti avec une fille qui était très très instruite, qui était en socio (...) j'ai toujours été cultivé, mais la sociologie j'en avais jamais entendu parler, elle m'a expliqué (...) En fait je suis allé à la fac, ça m'a tout de suite plût. Donc voilà, pendant les trois premières années, j'avais (il s'esclaffe) c'est pas pour me vanter mais j'avais 14 et demi de moyenne, mention bien tout le long, j'étais le meilleur de la classe (...) [Au

master 2] Il (le jury) m'avait mis dix, il m'avait brisé mon rêve parce que moi aussi je voulais être doctorant, c'était mon plan, je m'en rappelle je te l'avais dit au tout début de l'entretien³³⁷ (...) [*Et pourquoi tu voulais faire le doctorat toi ?*] mon but c'était d'être le plus instruit de ma famille, je voulais être instruit avec des savoirs objectivés, ce que je voulais c'était des diplômes reconnus par la société etc., c'est trop laid mais ça vaut ce que ça vaut (...) « Mes frère et soeur ils ont un bac +3 et 4 et moi j'ai un BEP, je vais où ?! ». Je me disais même « si j'ai des enfants plus tard, je leur dis quoi ? Papa il a un BEP, un CAP. Il est intelligent, il est pas capable de... ? » » [Samuel, 36 ans, sans emploi, vente de livres récupérés, 1995, I2]

« [A l'époque de ses sorties en free parties] j'étais musicien (...) je peignais à l'époque et tout, et je composais donc je voulais vraiment sortir quelque chose de moi, que ce soit en peinture ou... j'ai l'impression, après c'est peut être prétentieux, mais c'est vrai que le monde de l'art j'ai une facilité à rentrer dedans et j'ai l'impression que ces expériences-là m'ont permis d'ouvrir et de comprendre des choses, mais là où... c'est ce que je te disais, c'est que ma vie d'aujourd'hui je suis plus là-dedans, donc finalement ces expériences-là m'apportent rien aujourd'hui, c'est-à-dire que si j'étais intermittent du spectacle, si je faisais de la musique, c'est sûr, si je me remettais à peindre et tout, peut être que ces expériences-là m'auraient aidé et même mes expériences passées, ma vie, mes souffrances, je pense que la souffrance est source d'inspiration, le bonheur se vit, la souffrance elle s'exprime autrement (...) Non, aujourd'hui je suis plus, je suis pas dans cette direction donc je vois pas de point positif pour l'instant. Vu que je suis rentré dans un moule, dans une vie classique, je pense que, donc par rapport à ma vie actuelle, ça aurait été plus bénéfique pour moi que je passe pas par ce chemin (...) je suis rentré dans une espèce de moule, même si je reste quelque part l'enfant fou que j'ai toujours été, je sais qu'à l'intérieur de moi j'ai toujours cette flamme mais bon, maintenant c'est mes enfants. Donc par rapport à ça, ça m'a rien apporté, c'est sûr » [Paul, 33 ans, cariste, 1995, I2]

« je pense que c'est beaucoup d'énergie donnée quand tu fumes [du cannabis] parce qu'il faut faire des trucs alors que t'es ensuquée, nana, mais du coup, si j'avais pas eu ces consommations à fumer, j'aurais fait beaucoup plus de choses, ça c'est clair [*Des études plus longues tu veux dire ?*] Ouais, j'aurais été un peu plus couillue pour essayer de faire des choses, peut-être. » [Jeanne, 29 ans, jeune diplômée Assistante sociale, 2000]

« je voulais bosser avec les animaux, avec les plantes, enfin bosser... et le mec qui m'a fait fumer mon premier pétard, donc le beau-frère à ma cousine, il m'avait dit « moi j'ai fait ma formation à Valabre, c'est trop bien, tu pourras faire ce que tu veux, puis en plus l'ambiance elle est terrible, tu vas te régaler, et tout, et tout », donc « ok je vais faire ça ». Et c'est aussi pour faire cet internat que j'ai redoublé ma troisième, si j'allais au lycée comme tout le monde, ils me faisaient passer (...) [*D'accord, tu as pas redoublé à cause de la fumette*] Non, la troisième, non. La seconde, oui, par contre, mais c'est là où j'ai vachement plus fumé, c'est là où j'ai plongé à 6 de moyenne, je faisais rien (...) Valabre je suis allé jusqu'en fin première, et en première, ils te valident ou pas mais c'est toi qui décide et ils m'ont dit « ça serait bien que tu redoubles » et là, vu que mes parents ils payaient un peu cher l'internat et tout, j'ai dit « c'est bon, on va arrêter les frais, là ». C'est comme ça que je me suis dirigé vers la formation pour adultes pour faire paysagiste, du coup ça restait quand même dans la branche. Finalement ça m'a pas plût pour diverses

337 Tout cet extrait est tiré d'un second entretien en janvier 2016 ; Samuel évoque le début du premier entretien réalisé en décembre 2012

raisons, et parce que mon patron c'était un gros con, puis parce que je le faisais à la presque île de Cassis en plus, donc c'est des gens qui sont assez huppés et qui me demandaient de faire des jardins très... du gravier et de la pelouse bien rasée, des arbres bien ronds ou bien carrés, et tu vois le jardin (de chez ses parents), moi j'aime bien le jardin comme ça, tu vois, j'aime pas quand c'est... (libre) Les gens étaient contents en plus, ils disaient à mon patron que je bossais bien et tout, mais moi le soir quand je rentrais chez moi, j'étais pas content de mon boulot, du coup j'arrivais pas à me réaliser, donc ça a vachement joué sur le fait que j'arrête (...) [(Riant) *Y'a des choses que tu as perdues, j'ai compris, pas que des kilos*³³⁸, *mais aussi des centres d'intérêt*] Ah putain, ça, ça me fait toujours marronner. (...) [*C'était quoi tes centres d'intérêt ?*] Beh j'avais plein de choses, j'étais collectionneur de tout et de rien, je faisais la collection de fossiles, j'allais dans la colline pour en trouver, je faisais beaucoup de tir à l'arc, je faisais... plein de choses. Puis voilà, du jour au lendemain, y'avait plus qu'un seul truc qui comptait c'était la fumette. Je pense que c'était lié à l'adolescence, c'était le seul truc que j'avais pas le droit donc... Mais au début, je faisais des recherches sur les plantes, beh après je faisais plus que des recherches sur la ganja, sur comment la cultiver, comment la consommer de toutes les façons possibles (...) moi j'ai toujours adoré ce qui était plantes et tout, à un moment donné j'étais à fond sur les bonsaï, j'en avais plein, puis après j'ai laissé tomber pour la ganja [*Ça c'est quelque chose de négatif dans ton expérience*] Complètement. » [Mickaël, 27 ans, étudiant moniteur éducateur, 2002, I2]

Ainsi, contrairement à celles qui interprètent positivement leur expérience, ces personnes tendent à définir la rave comme une micro-société repliée sur elle-même, sans communication avec la société globale, les ayant détournées de centres d'intérêts et de capacités qui auraient contribué à une trajectoire professionnelle plus cohérente avec l'identité espérée.

« 80% des teufers présents ils partaient dans la nuit ou le samedi ou le dimanche vers 10-11h, et là t'avais une fraction de nous qui restions jusqu'au lundi « oh mais attends, t'as rien à faire de ta vie ? » (...) et les organisateurs, eux, ils avaient fait une soirée. (...) moi je suis pas un artiste, je dessine un peu mais j'ai rien produit, si tu veux. Eux, même si c'est minable, on s'en fout, ils avaient quand même mixé ou même réglé le son, mais toi t'as fait quoi pendant ce temps-là ? tu t'es drogué, t'as rien fait, alors on s'en fout, on parle pas de la vie en terme de capitalisation, mais au bout d'un moment l'édifice s'écroule (...) mon pote G. il s'est acheté des platines, il allait bosser à l'usine mais il a continué à mixer, il a développé quelque chose. Après des gens comme moi qui vont en soirée pour se dévarier... Finalement tu te dis « ouais je me suis bien amusé », toute façon je regrette pas, c'est vrai je peux pas dire que je regrette mais... [*Ça t'a pas construit*] Beh la preuve, j'en parle avec toi mais avec qui j'en parle ? Personne [*Tu as pas l'impression que ça te sert dans ta vie, dans ta réflexion, que ça t'as enrichi*] Si, ça m'a enrichi, si. C'est comme la Suisse³³⁹, c'est un peu des choses entre guillemets, si j'ose dire, un peu « extraordinaires », un peu comme si tu dirais « j'ai habité sur un bateau pendant un an », c'est vrai qu'un mec

338 Mickaël qui se définit comme ayant toujours été un peu en surpoids, a apprécié que l'usage de cocaïne lui ait fait perdre du poids, dès les premiers mois il a commencé à en prendre quelques fois dans le mois, et plus encore dans la période où il en prenait tous les jours.

339 Samuel a travaillé six ans dans l'hôtellerie et la restauration en Suisse.

qui dit ça, ouais, c'est intéressant. Bon voilà, C'est vrai j'ai organisé des teufs, c'est sympa, c'est bien, maintenant on peut pas dire, je pense, que ça a participé de ma construction, ni même la nôtre parce que voilà nous des soirées on n'en fait plus, on n'a pas été au bout du truc » [Samuel, 36 ans, 1995, sans emploi, I2]

« Pour revenir à la teuf, je trouve que c'est un milieu de drogué (il rit), c'est un bon milieu de junkies, tu peux apprécier le contexte, la teuf, cet univers là, mais c'est un univers qui est lié directement à la drogue, au trafic, à la délinquance, voilà. Je parle pas de la musique, la musique elle est ce qu'elle est... mais c'est un monde violent la teuf, on n'est pas chez les bisounours en teuf, même si quand on y est des fois, on a l'impression... même si on voit des éléphants roses partout, on est quand même dans un univers dur, bon, y'a des gens qui viennent s'amuser là-bas, mais y'a beaucoup de junkie, beaucoup de gens en détresse... Je pense que c'est aussi une gangrène de la teuf, c'est le côté sombre, après t'as aussi le bon côté, c'est le côté traveller, les Spiral et tout ça, je trouve qu'il y a bon état d'esprit. (...) C'est un monde artificiel, c'est un microcosmos, c'est pas réel. Y'a un moment aussi où il faut vivre dans ce monde-là, concret, c'est important aussi de ne pas fuir, je pense que ce monde aussi c'est un monde de fuite [*En tous cas, tu l'as pris comme ça*] Oui. Je l'ai pris comme ça et c'est comme ça que je le vois, c'est comme ça qu'il est ce monde, sauf si tu as des intérêts à aller en teuf, à dealer, à se droguer, ok, là t'es dans un autre contexte, mais... aussi il faut s'engager au minimum dans ce monde, tu peux pas t'isoler dans un système quel qu'il soit, que ce soit le monde des raves, de l'électro et tout ça, peut être que derrière il y a un état d'esprit mais... ça propose rien, y'a rien de concret, c'est vraiment un univers d'adolescent en fin de cycle qui bientôt va devenir un homme. Après j'allais dire que toute expérience est bonne à prendre, une expérience c'est une expérience, c'est-à-dire que c'est quand même une expérience en plus que tu apprends (...) mais par contre... je pense que rester dans ce monde-là, je pense que c'est une régression » [Paul, 33 ans, cariste, 1995, I2]

« Les gens qui font que prendre de la drogue, c'est très éphémère, tout est éphémère, les rapports sont éphémères, les discussions sont éphémères, tu t'aimes le soir, tu te parles plus le lendemain, tu te racontes des choses extraordinaires pendant des heures quand tu es défoncé et puis après le lendemain y'a plus personne. Et en fait au bout d'un moment j'ai commencé à trouver ça chiant et à ce moment-là j'ai commencé à être malheureuse parce que j'ai trouvé que, sortis de ça, les gens étaient pas intéressants et que au final y'avait rien du tout derrière » [Jeanne, 29 ans, jeune diplômée Assistante sociale, 2000]

« J'ai toujours aimé être dans des milieux différents, je me suis pas enfermée..., en plus la fac c'était un moment particulier, quand je redescendais à Draguignan c'était un moment particulier avec mes parents, après c'était un autre moment avec mes frères, après j'avais d'autres amis que je m'étais fait ailleurs. J'ai toujours mélangé les genres, je suis jamais restée dans un monde fermé, comme là celui de la free ou..., je faisais de tas de choses en dehors qui me permettaient de voir des gens qui ne consommaient pas du tout, trouvaient ça dingue, scandaleux » [Jeanne, 29 ans, jeune diplômée Assistante sociale, 2000]

« [L'usage] ça génère une angoisse, une recherche (du produit). C'est pourri quelque part et je vois pas ce qui peut... alors quelques soirées funky, des fous rires, des grands moments peut être mais ça restera que ça. Et après je pense que ça génère que des emmerdes de la souffrance, de l'accoutumance... tout plein de choses qui sont pas terribles. » [Jeanne, 29 ans, jeune diplômée Assistante sociale, 2000]

« Par contre dans la consommation en elle-même ça m'a rien apporté de bon, toute façon à la base, ça peut rien t'apporter de bon, ça m'a pas ouvert l'esprit plus que ça... (riant) quand on dit « les fenêtres de l'esprit qui s'ouvrent », j'ai pas vu de grands changements, ça m'a pas apporté de grande connaissance parce que je te dis, les trois quarts des gens c'était des potes de défoncé (...) ça a pas été trop négatif, mais ça m'a pas apporté des choses... [Et sur le côté relations avec les gens, tu étais plus à l'aise] C'était que au moment des effets. Dans une soirée je parle pas si j'ai pas bu, si j'ai bu je vais parler à tout le monde, je vais faire des gâteaux à tout le monde, je vais aimer tout le monde... Si j'ai pas bu, je vais aimer tout le monde mais sauf que je vais pas oser parler, je vais pas oser aller vers les gens. ça m'a peut-être même renfermé quand je suis clair, je pense que j'ose encore moins aller vers les gens qu'avant, avant de consommer de la drogue, j'osais pas trop aller vers les gens mais j'y allais un petit peu. Maintenant j'y vais encore moins quand je suis pas défoncé » [Mickaël, 27 ans, étudiant moniteur éducateur, 2002, I2]

II. L'élaboration de trois types de médiations symboliques

« il faut savoir faire les bons choix. Parce que la vie a une durée limitée.

Nous changeons tout le temps, de même que nos ambitions, nos désirs et nos objectifs...

l'important, c'est de trouver quelque chose d'immuable en soi. »

F. OBATA

Selon V. DE GAULEJAC (2009), « L'identité est composée de caractéristiques objectives à partir d'indicateurs précis et d'éléments subjectifs qui renvoient aux représentations que l'individu a de lui-même confronté au regard des autres. Certaines de ces caractéristiques sont stables, d'autres peuvent changer. (...) Chaque individu se transforme en permanence tout en restant le même. Il éprouve un sentiment de continuité alors que la vie est discontinue et que des éléments biographiques peuvent intervenir à tout moment pour en modifier le cours ». Aussi, « Dans les différentes versions de son histoire, le sujet cherche une issue aux conflits identitaires qu'il peut rencontrer dans sa vie. (...) L'identité narrative est une façon d'être au monde à travers laquelle le sujet invente des médiations face aux contradictions qui traversent son existence ».

Dans cette perspective, les définitions « bénéfique » et « néfaste » des incidences de l'usage sur son entrée dans l'âge adulte procèdent de « mise en intrigue » différentes des mêmes « événements narratifs » (P. RICOEUR, cité par TAÏEB O., 2011). Ces événements narratifs renvoient ici aux caractéristiques de sa situation sociale et à ses modalités d'usage actuelles, à l'épisode d'usage abusif, et l'inscription de l'usage dans des relations et des interactions

avec des pairs. La mise au jour du fait que les interprétations « bénéfique » et « néfaste » de l'expérience s'élaborent sur des définitions différentes de la situation permet d'identifier les « médiations symboliques » que les personnes élaborent *durant et par le récit*. Ces médiations relèvent d'une mise en intrigue de l'expérience qui permet de « donner sens à la coexistence en soi d'éléments identitaires contradictoires » (DE GAULEJAC V., 2009), en l'occurrence à la possession d'un attribut discréditable.

Ces médiations symboliques et la spécificité de leurs articulations pour chaque interprétation de l'expérience doivent être lues comme des *propositions de reconstruction de la logique des récits*, à partir des éléments que le guide d'entretien a permis de mettre au jour ou qui ont émergé indépendamment de ce guide. Leur identification et leur articulation visent avant tout à rendre compte de la cohérence interne des récits, impliquant un certain lissage des contradictions qui peuvent y apparaître et un emboîtement quasi mécanique des différents thèmes de discussion. Il s'agit donc de propositions au sens également où elles n'épuisent pas la complexité de l'élaboration psychique individuelle du sens de l'expérience, et sont sans doute susceptibles d'être peu ou prou amodiées dans un autre contexte d'interaction.

A) Harmonie ou disharmonie de sa situation sociale avec l'identité espérée et/ou l'identité héritée

V. DE GAULEJAC (2009) distingue « l'identité acquise », de l'« identité espérée » et de l'« identité héritée » en considérant l'évolution des « processus de construction identitaire » dans les sociétés occidentales. A l'époque médiévale, « chacun était assigné à une place dans un monde social interprété comme un ordre naturel qui fixait l'existence de chacun. La personne pouvait s'identifier au rôle qu'elle jouait dans la société ; elle était paysan, artisan, chevalier, mais non pas un individu au sens où nous l'entendons aujourd'hui (...) C'est aujourd'hui à l'individu lui-même de construire sa cohérence dans un monde éclaté ; c'est à lui donner un sens à son existence ». En effet, « à partir du moment où la place de chacun n'est plus assignée *a priori*, chaque individu a certes la possibilité d'en changer, mais également le risque de la perdre. En conséquence, les tensions augmentent entre *l'identité héritée*, celle qui nous vient de la naissance et des origines sociales, *l'identité acquise*, liée fortement à la position socioprofessionnelle, et *l'identité espérée*, celle à laquelle on aspire pour être reconnu ».

Ainsi, ce que les personnes ont développé dans leur récit se rapportant à leur histoire familiale et à leurs relations avec leurs parents peut être classé comme relevant de « l'identité héritée ». Il s'agit souvent du niveau de qualification, du métier, du secteur d'activité professionnelle et/ou du parcours professionnel de l'un ou des deux parents, et de leurs aspirations quant au métier de leur(s) enfant(s). Mais il peut aussi s'agir de leurs goûts

culturels et du style de vie qu'ils ont ou ont pu avoir à un moment de leur vie, ou de certaines des valeurs et des principes sur lesquels s'est fondée leur éducation, ou encore de leur parcours migratoire. D'autre part, les personnes expliquent rarement leur parcours de formation et d'activité professionnelles, sinon en ce qui concerne des moments précis. Aussi, ce qu'elles ont abordé se rapportant à leurs centres d'intérêt, leurs goûts culturels, le style de vie auquel elles aspiraient, et les affects qu'elles ont exprimées relativement à ce parcours, à leur niveau de qualification, à leur activité professionnelle actuelle, à son décalage ou à sa continuité avec celle de ses parents, ou plus rarement, à la fondation d'une famille et au fait d'avoir des revenus permettant d'avoir un style de vie confortable a été analysé en termes d'identité espérée.

Dès lors, la définition de la situation peut être lue comme un témoignage de la manière dont l'individu envisage le rapport entre identité acquise / identité espérée et entre identité acquise / identité héritée. Cette définition procède, à la fois, d'une comparaison critique entre celui qu'il est devenu et celui qu'il souhaitait ou souhaiterait devenir, et d'une analyse de la cohérence entre celui qu'il est devenu et celui qu'il était avant de s'engager dans l'usage.

En d'autres termes, si pour un grand nombre de personnes, les données sont insuffisantes pour confirmer l'analyse, il semble que la définition heureuse de la situation, à laquelle renvoie l'interprétation positive de l'expérience de l'usage, témoigne essentiellement d'un sentiment d'harmonie entre son identité acquise et son identité espérée, voire avec son identité héritée. En l'occurrence, sa situation actuelle peut être implicitement définie comme étant dans la continuité ou la rupture avec son identité héritée, mais ce rapport suscite toujours des affects joyeux d'épanouissement personnel : dans le premier cas, la personne apprécie de s'inscrire ainsi dans son histoire familiale ; dans le second, elle est plutôt satisfaite de s'en émanciper. *A contrario*, il semble que la définition malheureuse de la situation, à laquelle s'articule l'interprétation négative de l'expérience, exprime essentiellement un sentiment d'incohérence entre son identité acquise et son identité espérée, voire avec son identité héritée.

Reste que cet implicite de la définition de la situation (le rapport entre identité acquise, identité héritée et identité espérée) est un résultat induit de la recherche à partir de données nécessairement parcellaires puisque certains thèmes n'ont pas été intégrés dès le début du recueil de données, mais explorés en fonction de ceux que les personnes amenaient d'elles-mêmes durant l'entretien. Ceux de l'héritage familial et de l'aspiration à faire certain métier n'ont pas été interrogés, ce sont les personnes qui les ont amenés spontanément, en racontant des anecdotes, en situant leur conception de l'usage et la définition de ses incidences relativement à leur histoire familiale et en explicitant les enjeux qu'elles ont donné à leur régulation de l'usage ou à leur désengagement progressif de sa pratique.

Aussi, la plupart des entretiens évoquent seulement l'identité héritée ou l'identité espérée, quand d'autres n'évoquent aucune des deux. L'évocation de l'identité héritée est de fait fragmentaire : les personnes développent des aspects de leur histoire familiale qui leurs paraissent significatifs du point de vue de l'histoire de leurs usages de produits ou des incidences sur leur entrée dans l'âge adulte qu'elles lui attribuent. De même, l'identité espérée n'est jamais développée en tant que telle, sinon par Jules qui se projette, dès le lycée, dans un métier en science sociales, et à l'exception de César et de Caroline, rares sont les personnes à verbaliser le fait que leur situation professionnelle et socio-économique actuelle corresponde à un métier ou à un secteur d'activité professionnelle dans lequel elles s'étaient projetées auparavant. Par conséquent, l'analyse de ce rapport relève plus d'une approche déductive des propos et des affects à l'égard de sa situation sociale qu'ils expriment, et aurait sans doute demandé à être vérifiée auprès des personnes.

B) Deux conceptions de l'épisode d'usage abusif

Le détour par la conception de la santé chez CANGUILHEM et NIETZSCHE permet d'expliquer les variations dans la manière d'intégrer la dimension cognitive de l'épisode d'usage abusif dans le récit de l'évolution de ses prises de produits jusqu'à ses modalités d'usage actuelles, et d'articuler la description de cet épisode à la définition des incidences de l'usage sur son entrée dans l'âge adulte.

Selon B. STIEGLER (2011) « Pour l'un comme pour l'autre, le critère ultime de la santé est à chercher dans l'aptitude à s'ouvrir au surgissement des possibles, et non dans le pouvoir de stabiliser les objets en vue de leur maîtrise ». Tous deux conçoivent « la maladie » comme « une *allure* de vie » parmi d'autres, plutôt *qu'étrangère* à la vie, et comme « constitutive de la santé », tout en relevant d'une « altérité radicale » à la santé. Pour NIETZSCHE, « celui qui fait l'épreuve de l'altérité que la vie porte en elle, en faisant la double expérience de la maladie et de la santé, peut (...) se rendre apte au renouvellement de soi » (STIEGLER B., 2011). Pour CANGUILHEM, « la maladie n'est pas l'absence de normes : le malade, parce qu'il est tout aussi vivant qu'un autre vivant, institue des normes. Mais tandis que le malade est incapable de renouveler ses normes et de devenir normatif, créateur de normes nouvelles, la santé se confond avec la normativité. (...) La santé est une autre manière d'aborder l'existence en se sentant non seulement possesseur ou porteur mais aussi au besoin créateur de valeur, instaurateur de normes vitales » (STIEGLER B., 2011).

Ainsi, la maladie a une « fonction heuristique [de dévoilement] des possibilités physiologiques non visibles », mais elle est surtout, plus largement, « l'innovation première qui va conduire la santé à ses innovations propres » (STIEGLER B., 2011). Par conséquent, selon CANGUILHEM, « Être en bonne santé, c'est pouvoir tomber malade et s'en relever », et

il définit « la grande santé » nietzschéenne « comme le pouvoir d'absorber et de vaincre les tendances morbides » » (STIEGLER B., 2011). L'épisode d'usage abusif relèverait de la maladie, par opposition à une pratique d'usage, non pas « saine », mais sans incidences autres que les effets secondaires des produits (fatigue, irritabilité...) et collatéraux de l'usage (investissement au détriment d'autres activités sociales, physiques ou intellectuelles).

En définissant positivement les incidences de leurs usages de substances psychoactives illicites sur leur entrée dans l'âge adulte, la majorité des personnes suggèrent que l'épisode (ou les épisodes) d'usage abusif fait/ font pleinement partie d'un cheminement heureux – ou « *magique* » dirait César – en ce qu'il a conduit à une situation vécue comme étant en harmonie avec l'identité espérée. Elles envisagent la connaissance sur sa personnalité physique et psychologique, et sur la manière dont elles désirent s'inscrire dans les rapports affectifs et sociaux qu'elles ont retirée de cette (ou ces) période(s) significative(s) malheureuse(s) et des préjudices de l'usage vécus comme les ayant obligées à découvrir et déployer des ressources (intérieures) de régulation de la place que prenait l'usage dans leur existence. Ainsi, elles analysent aussi cette période comme étant à l'origine d'un « dépassement de soi » (NIETZSCHE, cité par STIEGLER B., 2011) ou d'une « capacité au renouvellement », c'est-à-dire à « l'invention de nouvelles normes » (CANGUILHEM, cité par STIEGLER B., 2011), qui leur a permis, sur le moment, de modifier leurs modalités d'usage, de restaurer l'état de santé et le sentiment d'harmonie avec l'identité pour soi, et, à long terme, de parvenir à une situation grâce à laquelle elles s'estiment être reconnues socialement.

A contrario, la manière dont les personnes qui interprètent négativement leur expérience pensent rétrospectivement l'épisode de perte de contrôle du niveau d'usage peut être analysée à l'aune d'une autre conception de la santé - chez Claude BERNARD et Auguste COMTE – selon laquelle « la différence entre la santé et la maladie est purement quantitative » (STIEGLER B., 2011). « La maladie [serait] une variation sur un même thème, [et] la santé n'est pas l'autre de la maladie. (...) D'après CANGUILHEM, ce dogme s'inscrit dans le projet de transformer la vie en un objet homogène, identique à soi, purgé de l'instabilité et de l'altérité qu'introduirait la maladie, si elle était conçue comme une allure nouvelle et inédite du vivant » (STIEGLER B., 2011).

En ayant tendance à occulter que leur niveau de polyusage actuel est bien moins élevé et préjudiciable que ce qu'il a pu être à une époque et à dénigrer les bénéfices cognitifs de l'épisode d'usage abusif, ces personnes le racontent comme la principale cause du fait que leur situation actuelle ne leur permet pas d'être reconnues socialement comme elles espéraient ou espéreraient l'être³⁴⁰. En effet, comme certaines de celles qui interprètent leur

340 En effet, seul Samuel donne, en plus de l'usage, une autre explication : le fait que ses parents ne l'aient pas incité à faire de longues études et qu'ils aient été trop « *permissifs* » quant à son usage de cannabis et à ses sorties en rave. Néanmoins, il considère que l'épisode d'usage abusif d'ecstasy et de LSD qui a débuté et

expérience comme « bénéfique », aucune de ces personnes ne regrettent cette expérience, mais soulignent que « si c'était à refaire », elles s'efforceraient d'avoir un niveau d'usage moins élevé et moins préjudiciable sur leur santé, leur scolarité et leur trajectoire professionnelle. Ainsi, elles suggèrent que c'est moins l'ensemble de leurs prises de produits, que l'épisode ou les épisodes d'usage abusifs qui est plus particulièrement à l'origine de leur identité acquise actuelle.

D'autre part, elles ne soulignent pas et ne semblent donc pas considérer que la perte de contrôle du niveau d'usage a aussi été une opportunité pour modifier leurs modalités d'usage et éviter ainsi de s'inscrire dans une trajectoire d'usage qui aurait pu être beaucoup plus problématique, caractérisée par des problèmes de santé de plus en plus graves, par le désinvestissement de toute activité professionnelle, voire par l'implication progressive dans des activités délinquantes, et par une situation de désaffiliation³⁴¹. Ainsi, elles tendent à concevoir la régulation de l'usage sous l'angle de la stabilité, de l'immuabilité, qui ne souffrirait pas de perturbations, de relâchements, d'ajustements nécessaires, corrélatifs de l'évolution de ses modalités d'usage, autrement dit sous l'angle d'une qualité personnelle plutôt qu'en terme d'apprentissage. Or, cette conception a pour effet de réduire l'épisode de perte de contrôle du niveau d'usage à un phénomène anémique et délétère, au lieu d'en faire le creuset de l'apprentissage d'une meilleure régulation des prises de produits.

C) La définition des pairs et de la rave comme un « autrui généralisé »... ou pas

Selon V. DE GAULEJAC (2009), dans la société contemporaine, l'individu est « le produit d'une histoire, d'un milieu, d'un contexte, d'une éducation, d'une société. [Mais] l'injonction à l'individualisation, issue de la modernité, le confronte à une exigence d'autonomie, à des contradictions, des choix vécus comme nécessaires, des événements biographiques qui le conduisent à être autre chose que ce qu'il est au départ, à devenir pour une part producteur de son existence, à développer une réflexivité, à poser des actes d'affirmation de soi même ». Or, « Si ces évolutions sont sans doute porteuses de liberté, dans la mesure où l'individu n'est plus enfermé dans une identité héritée, elles sont également facteurs d'insécurité. L'individu n'est jamais assuré d'être lui-même tout en étant invité à se soumettre à des

s'est terminé quasi simultanément avec ses sorties en rave est aussi en partie responsable de sa situation.
« C'est comme une équation la vie, t'as plusieurs facteurs etc. Si tu mets les teufs, plus le fait de commencer ton boulot à 15 ans + ... +... à la fin t'obtiens moi. ».

341 Ce n'est même pas le cas de Rémi, puisqu'il a commencé à vivre à la rue et en squat avant d'initier ses usages de produits illicites et de sortir en soirées techno, lors de fugues à l'adolescence. En outre, son usage actuel est moins élevé que ce qu'il a pu être entre 16 et 18 ans.

normes identitaires qui changent au gré de ses multiples appartenances. Dans ces conditions, la quête de reconnaissance, qu'elle soit sociale, symbolique ou affective, devient un élément central ».

Ainsi, parce qu'elle procède d'un point de vue quant au rapport entre identité acquise et identité espérée et/ou héritée, la définition de la situation peut également être envisagée comme exprimant en partie la manière dont la personne s'estime reconnue socialement et estime les incidences qu'a eu son implication dans des sociabilités d'utilisateurs de produits illicites dans cette reconnaissance. La manière dont sont racontées ces relations et ces interactions avec les pairs, notamment dans le contexte de la rave, peuvent être appréhendées à travers les concepts d'« autres significatifs » et « d'autrui généralisé » évoqués par C. DUBAR (2014).

Le concept d'« autrui généralisé » s'inscrit dans une théorie de la socialisation proposée par G. MEAD. Selon C. DUBAR (2014), celui-ci définit la socialisation « comme construction du soi », ou « construction progressive de la communication du soi comme membre de la société, participant activement à son existence et donc à son changement ». Pour être reconnu socialement, « l'individu ne (doit) pas seulement (être) un membre passif du groupe ayant intériorisé « ses valeurs générales », mais (y être) un acteur y remplissant un « rôle utile et reconnu » »³⁴². Trois étapes sont donc à distinguer dans le processus de socialisation. La première se caractérise par « la prise en charge par l'enfant des rôles joués par ses proches » - ces « autres significatifs ». Ceux-ci socialisent à « un ensemble de gestes fonctionnant comme symboles signifiants et associés pour former un 'personnage socialement' reconnu ».

La seconde relève d'« un double mouvement dans lequel les individus s'approprient subjectivement un « monde social » (...) et, en même temps s'identifient à des rôles en apprenant à les jouer de manière personnelle et efficace ». Cet « autrui » est « généralisé », au sens où il ne s'agit plus d'un « partenaire singulier », mais de « l'organisation des attitudes de ceux qui ont engagés dans le même processus social ».

Enfin, « la dernière étape de la socialisation consiste à être reconnu membre de ces communautés auxquelles l'enfant s'est progressivement identifié ». Ainsi, cette phase est « dialectique », caractérisée par une tension « entre le « moi » identifié par autrui et reconnu par lui comme « membre du groupe » (...) et le « je » s'appropriant un rôle actif et spécifique au sein du (groupe) ». Et « c'est de l'équilibre et de l'union de ces deux faces du soi » (...) que dépendent la consolidation de l'identité sociale ». En résumé, « plus on est soi-même, mieux on est intégré dans le groupe » (DUBAR C., 2014).

342

C. DUBAR (2014) définit la reconnaissance sociale par « l'estime manifestée par des gratifications sociales qui fondent l'existence sociale de chaque individu, son appartenance à un groupe, son identité sociale, son utilité pour une communauté donnée ». Le sentiment de « reconnaissance de son utilité sociale » est ainsi lié aux normes qui valorisent, dévalorisent, voire stigmatisent, son niveau de qualification professionnelle, sa situation socio-économique (autonomie de logement, type des revenus, régularité de l'activité professionnelle), ses relations sociales (leur étendue, leur diversité, leur qualité), notamment le fait d'être en couple ou d'avoir fondé une famille, ou encore son style de vie (les activités de loisir, d'engagements associatifs ou politiques).

En reconnaissant à leurs pairs, un rôle d'étayage de leur entrée dans l'âge adulte (Cf chapitre 4), les personnes qui définissent comme "bénéfiques" les incidences de leurs usage sur cette période attribuent aux autres ravers le rôle d'« autrui significatifs ». Non seulement, les relations dans lesquelles il s'est inscrit et les interactions qu'il a occasionnées sont analysées comme n'ayant pas empêché d'accéder à une situation sociale qui les satisfasse, dans laquelle elles ont le sentiment de s'épanouir. Mais, elles laissent sous-entendre que la sortie en rave leur a permis d'acquérir, de développer et de voir validées par les pairs des qualités personnelles et des compétences psychosociales ou techniques susceptibles d'être « transférées dans le champ licite » (ROCHE P., 2005), c'est à dire dans d'autres contextes sociaux que celles de la rave, notamment professionnels. En l'occurrence, certaines suggèrent que leur engagement dans l'usage de produits illicites et la sortie en rave a participé d'un parcours professionnel plus cohérent avec ses centres d'intérêt, ses goûts culturels et le style de vie souhaité, que si elles avaient suivi l'orientation professionnelle initiale. Ainsi, la rave et les réseaux de relations qui se construisent à partir d'elle sont implicitement définis comme « un microcosme », certes organisé autour de ses propres codes, valeurs et pratiques, mais inclus dans « l'autrui généralisé » et contribuant de fait à la reconnaissance sociale.

En revanche, en occultant dans leur récit les bénéfices psychosociaux relatifs à l'inscription de leur usage de produits dans des relations et des interactions entre pairs, et en suggérant que celles-ci ont plutôt contribué à leur désinvestissement de la scolarité et de la formation professionnelle (cf. chapitre 4), les personnes qui définissent les incidences de leur usage comme « néfastes » dénie à leurs pairs le rôle d'autrui significatif. En outre, soit elles disent ne pas y avoir acquis ou amélioré des qualités personnelles et des compétences, notamment psychosociales, transférables dans le champ licite de leurs rôles sociaux d'adulte, soit elles disent y en avoir acquis mais leur parcours et leur secteur d'activité professionnels ne permettent pas aujourd'hui de les utiliser, de les faire fructifier. De fait, elles définissent la rave et leurs relations avec d'autres usagers de produits illicites en opposition à l'autrui

généralisé, estimant que leur investissement dans ce microcosme a plutôt court-circuité leurs chances de voir satisfaites leurs aspirations à la reconnaissance sociale.

En d'autres termes, la définition de la situation peut aussi être envisagée comme l'expression d'un sentiment d'une cohérence ou, au contraire, d'un hiatus entre celui ou celle que la personne s'estime être - son « identité pour soi » (GOFFMAN E., 1963) - et celui ou celle qu'elle pense incarner aux yeux d'autrui – son « identité sociale » (GOFFMAN E., 1963). Ainsi, la définition « bénéfique » des incidences de l'usage s'élabore sur la joie éprouvée à l'égard d'une situation décrite comme étant synonyme d'une reconnaissance de son « utilité sociale » (DUBAR C., 2014) et de ce par quoi l'on se définit en tant qu'individu (sa personnalité, ses compétences, ses centres d'intérêt, ses goûts culturels et ses positionnements normatifs).

A l'inverse, leur définition « néfaste » exprime plutôt le sentiment frustrant que sa situation est synonyme d'une « contradiction identitaire », qu'elle relève d'une « position objective radicalement différente de la position espérée » (DE GAULEJAC V., 2009). Le caractère subjectif de cette articulation entre l'interprétation de l'expérience et la définition de la situation est parfois explicité par les personnes elles-mêmes, quelle que soit leur interprétation de l'expérience : elles supposent que si leur situation avait été autre, si leurs usages avaient été moins ou plus préjudiciables, elles auraient sans doute défini différemment ses incidences sur leur entrée dans l'âge adulte.

III. Interaction avec le chercheur et construction d'une identité narrative

*« Souvent, à mon passage, les gens chuchotaient entre eux, se tapaient du coude :
« Pauvre garçon ! Pauvre petit ! ». Ils arrivaient presque à me déstabiliser ces foudres de guerre.
Néanmoins, en mon for intérieur, j'étais convaincu d'avoir beaucoup de chance :
Parents formidables, amis véritables, camarades de jeu plaisants...
Pourtant, à force de l'entendre mise en doute, la certitude
que je n'étais pas plus malheureux qu'un autre risquait de s'étioler »
Alexandre Jollien*

Les différences dans les médiations symboliques que les personnes élaborent au cours de leur récit pour donner sens à la possession d'un attribut discréditable sont en partie relatives au cadre de l'interaction avec le chercheur et à la manière dont elles s'approprient cette interaction en construisant un rôle d'usager de produits illicites. Certes, cette interaction ne détermine pas le récit et l'interprétation de l'expérience, puisque ceux-ci relèvent d'une « pré-figuration » (P. RICOEUR dans O. TAÏEB, 2011)³⁴³ sur laquelle le sociologue n'a pas prise ; mais elle contribue à la construction d'une « identité narrative » (P. RICOEUR, dans O. TAÏEB, 2011) d'usager de produits psychoactifs illicites.

A) Des réactions différentes à l'assignation à la place d'usager de produits illicites

Selon P. RICOEUR (TAÏEB O., 2011), « À la question : *qui* a fait telle action ? (...) la réponse ne peut être que narrative. (...) L'histoire racontée dit le *qui* de l'action ». Le philosophe explique la fonction du récit à partir des deux sens du mot identité en latin et en anglais - distinction qui n'existe pas en français : « l'identité comme *mêmeté* (*idem*) et l'identité comme *ipséité* (*ipse*) ». « *Idem*, 'identique' est synonyme de 'extrêmement semblable', 'analogue'. Le même, ou bien encore l'égalité, implique une forme quelconque d'immutabilité dans le temps. Le contraire serait 'différent', 'changeant'. Avec la seconde signification, 'identique' est lié au concept d'ipséité, d'un *soi-même*. Un individu est identique à soi-même. Le contraire serait ici 'autre', 'étranger' ». Ainsi, selon O. TAÏEB (2011), « Les deux termes du paradoxe de l'identité sont « d'un côté, l'identité-*idem*, *malgré* le temps, substantielle ou structurale, de l'autre, l'identité-*ipse*, à *travers* le temps, mémorielle et promissive ».

L'expérience vécue peut donc être envisagée comme une « discordance » venant perturber la continuité de l'identité dans le temps, et son récit permet de la rendre intelligible, pour soi et pour autrui (P. RICOEUR, cité par TAÏEB O., 2011). Parce qu'elle permet « d'intégrer le changement à la permanence dans le temps », « La configuration narrative fait, en effet, toujours médiation entre une exigence de concordance et la survenue de discordance » (TAÏEB O., 2011). Cette configuration de l'expérience vécue consiste en une « mise en intrigue », c'est-à-dire en l'invention de « connexions » entre différents « événements narratifs » (RICOEUR cité par TAÏEB O., 2011). L'identification de ces événements narratifs

343 P. RICOEUR distingue trois temps dans la « configuration poétique » : « la pré-figuration », « la configuration » et « la re-figuration ». La préfiguration renvoie à « l'enchaînement d'épisodes de notre vie » qui sont « des histoires non (encore) racontées ». La configuration est « la création poétique proprement dite » - le récit lui-même. Enfin, la refiguration de l'expérience vécue s'opère à la faveur de la littérature : celle-ci permet au lecteur de « découvrir les dimensions cachées de l'expérience humaine et de transformer notre vision du monde » (P. RICOEUR, cité par TAÏEB O., 2011).

relèvent du fait que les individus « tentent de repérer, dans l'enchaînement des épisodes de leur vie (...) des éléments pré-narratifs, c'est-à-dire « (...) des histoires qui offrent des points d'ancrage au récit ».

Enfin, dans la mesure où, pour P. RICOEUR, le récit de l'expérience vécue se construit en référence au « monde du texte », à la littérature (TAÏEB O., 2011), la mise en intrigue de celle de l'usage peut être saisie en référence à ses cadres. En effet, « c'est bien le récit de son histoire qui permettra au sujet de configurer son expérience en lui donnant une signification adressée à autrui. L'important ici n'est pas le sens intrinsèque de l'histoire, mais le rapport à une référence externe afin d'attester de l'intelligibilité du récit » (NIEWIADOMSKI C., 2000). Ici, le récit et l'interprétation de l'expérience se construisent en référence, d'une part, à « l'appréhension culturelle de l'usage de produits illicites comme une conduite pathologique » (ZINBERG N. E., 1984) et à une stigmatisation de l'utilisateur de ces substances comme aliéné à sa pratique (OGIEN A., in A. FONTAINE, 2006 ; PERETTI WATTEL P., 2005), et, par conséquent, aux normes contemporaines qui prescrivent l'autonomisation dans ses choix amoureux, professionnels, culturels, vis-à-vis de ses appartenances familiales, géographiques, sociales, culturelles (DE GAULEJAC V., 2009).

En d'autres termes, en toute fin d'analyse, lors de la rédaction des derniers résultats, il est apparu évident que l'orientation thématique de la recherche assignait les personnes à l'identité d'utilisateur de produits illicites. En l'occurrence, évoquer les thèmes de « l'expérience des produits et de la rave-party » et de « la place » ou du « rôle » qu'elle a eu « dans leur passage à l'âge adulte, dans ce qu'(elles) sont aujourd'hui », c'est proposer une construction du récit qui mettent en exergue dans quelle mesure l'expérience a induit une discordance dans la permanence de son identité dans le temps. En outre, les récits se construisent en référence à mon insinuation selon laquelle ma propre découverte de la rave a suscité suffisamment d'étonnement, voire de déstabilisation, pour me conduire, d'abord, à quitter le champ de recherche dans lequel je m'inscrivais alors – l'implication des citoyens dans les processus de décisions politiques – et à réorienter mon sujet de maîtrise de sociologie vers celui des usages de substances psychoactives illicites, puis, dans un second temps, à m'engager comme bénévole de réduction des risques dans ces fêtes pendant des années.

Ainsi, les trois définitions des incidences de l'usage sur son entrée dans l'âge adulte peuvent être envisagées comme des réactions différentes des personnes à une assignation à la place de l'utilisateur de produits illicites. Les deux personnes qui considèrent que l'usage n'a eu aucune incidence sur leur entrée dans l'âge adulte ont donc rejeté cette assignation à la place de celle ou de celle dont l'existence a été peu ou prou modifiée par cette expérience – même si elles supposent qu'elle a eu, nécessairement, des impacts cognitifs qui participent de leur manière de se penser et de penser leurs relations aux autres aujourd'hui. En revanche, la majorité des personnes (28/30) qui privilégient une définition « bénéfique » ou

« néfaste » des incidences de l'usage sur son entrée dans l'âge adulte ont accepté de considérer qu'il a été synonyme de discordance dans la permanence de leur identité.

En attribuant à l'usage une quelconque responsabilité dans l'évolution de leur personnalité, leur socialisation aux rôles d'adulte, leur autonomisation et leur individuation, ces dernières configurent leur expérience de l'usage de telle sorte de mettre en exergue ses incidences sur leur entrée dans l'âge adulte. Leur récit distingue un avant et un après, compare implicitement ou explicitement celui ou celle qu'il/elle était avant de s'engager dans l'usage de produits illicites avec celui ou celle que l'on est devenu(e) à l'issue de plusieurs années de cet engagement, et avec celui ou celle que l'on aurait pu devenir si cet engagement avait été autre – si le niveau d'usage avait été plus élevé ou plus modéré, les incidences de la pratique plus dramatiques ou plus anecdotiques. Ainsi, afin de donner sens à la discordance que serait l'usage tout en soulignant la permanence de soi dans le temps, les personnes construisent deux identité narratives : celle de l'usager de produits illicites dont l'expérience a provisoirement (définition « bénéfique ») ou pas du tout (définition « nulle ») relevé d'une aliénation lors d'épisodes d'usage abusif ; celle de l'usager dont l'expérience reste synonyme d'aliénation dans la mesure où son existence sociale reste aujourd'hui gâchée par l'épisode d'usage abusif (définition « néfaste »).

Or, ces deux identités narratives se construisent dans le cadre de l'interaction avec le rôle que le chercheur lui-même construit lorsqu'il se présente au début de la rencontre et lors du lancement de l'entretien, et qu'il continue de construire durant son déroulement, à travers ses propos, ses prises de position, ses réactions émotionnelles et ses attitudes. La façon dont je me suis présentée était mûrement réfléchi et visait à éviter les identifications trop radicales comme paire ou comme entrepreneuse de morale. Mais s'efforcer de limiter les effets de ma présentation ce n'était pas les faire disparaître, et ne sachant quelle méthode utiliser, ils n'ont pas été explorés lors des entretiens eux-mêmes. Néanmoins, à partir de ma propre présentation lors de la prise de contact avec les personnes et lors de l'entretien et de quelques répliques des personnes interviewées signifiant leur estime pour mon parcours, voire de l'admiration, il peut être fait l'hypothèse que cette présentation participe de la définition, heureuse ou malheureuse, de la situation et de celle des incidences de l'usage sur son entrée dans l'âge adulte.

En l'occurrence, je me suis présentée à l'aune de trois rapports à la rave. Outre un *rapport professionnel*, explicité à travers mon sujet d'étude de maîtrise et de DEA de sociologie et les travaux auxquels j'ai contribué (enquêtes sur les usages de produits illicites et projets de réduction des risques), jusqu'à obtenir une bourse doctorale pour conduire cette recherche ; j'ai évoqué un *rapport d'entrepreneur de morale*, à travers mon engagement bénévole dans des interventions de réduction des risques en rave parties, ainsi qu'un *rapport affectif*, suggéré, à la fois, par le changement de mon champ d'étude à la suite de la découverte de la

rave (une free-party en l'occurrence) et par la durée de mon implication dans ce champ d'étude et dans les actions de réduction des risques (La première rave a été observée en 1999 et, en 2012, je sous entends que j'y intervins toujours en tant que bénévole de réduction des risques).

D'autre part, je me suis efforcée, à travers mes relances, mes réactions émotionnelles ou mes opinions, d'éviter d'être réduite à une identification comme sociologue ou comme intervenante de réduction des risques, afin de ne pas être perçue comme entrepreneuse de morale et de susciter des réactions défensives qui auraient trop corrompu (biaisé) les récits et l'expression du point de vue des personnes (cf. Considérations méthodologiques). Ainsi, certaines de mes opinions, de mes choix sémantiques et de mes réactions visaient à montrer que je connais bien, non seulement les pratiques d'usage de produits, mais les codes, les valeurs et les acteurs de cet espace - tandis que d'autres paroles, mots et émotions l'illustraient involontairement. Cependant, dans aucun entretien, je n'ai évoqué le fait d'user ou d'avoir usé de produits illicites, ni n'ai affirmé que je n'en prends pas ou n'en ai jamais pris – je n'ai pas non plus mentionné mes usages éventuels de produits licites (tabac, alcool, médicaments psychotropes).

Ainsi, en combinant et en me situant à la croisée de ces trois présentations, j'ai vraisemblablement été identifiée par les personnes interviewées plutôt comme *une paire* qui est parvenue à concilier sorties en rave, en tant que raveuse ou bénévole de réduction des risques, et, d'autre part, études universitaires et activité professionnelle, qu'une entrepreneuse de morale tout à fait étrangère à leur expérience. En outre, ma trajectoire professionnelle est relativement valorisée par le niveau de qualification (un bac + 5), le secteur d'activité (« intellectuel » par opposition à « manuel ») et la reconnaissance institutionnelle de mes compétences (*via* l'obtention de la bourse doctorale sur sélection parmi d'autres candidats, que j'évoquais dans ma présentation). Par contre, involontairement (?), je n'ai jamais mentionné que cette trajectoire était également très marquée par la précarité de l'emploi, qu'elle était déconnectée de l'université et d'une reconnaissance par les pairs de la recherche, et plutôt inscrite dans le secteur associatif, impliquant des revenus souvent inférieurs à mon investissement dans le travail.

Autrement dit, en suggérant à la fois, une proximité et une distance critique à l'égard de la rave et des usages de produits illicites, j'ai construit le rôle de « normal » (GOFFMAN E., 1963) tout en assignant les personnes, par l'orientation de la recherche, au rôle de « stigmatisé ». En ayant sous-entendu que j'ai réussi à concilier sorties en rave et formation puis insertion professionnelle et en taisant le fait que je pusse avoir usé ou user encore de produits illicites ou licites, je me suis présentée comme capable de me conformer à l'injonction contemporaine à l'autonomisation en m'abstenant de prendre des produits illicites, tout en les côtoyant, ou en en ayant un usage modéré. En effet, ce rôle de normal

offre deux déclinaisons quant à la représentation que les personnes peuvent en avoir : soit quelqu'un qui s'est rendu en rave pour diverses raisons mais n'a jamais usé de produits illicites de telle sorte de préserver ses possibilités d'insertion professionnelle ; soit quelqu'un qui s'y est rendu pour diverses raisons et y a pris des produits illicites mais en régulant cet usage de telle manière de ne pas compromettre son insertion professionnelle.

Cette situation d'interaction rendrait possible pour les personnes interviewées la construction d'un rôle idoine de « normal ». Elle donne une assise et une légitimité à leur propre construction du rôle de l'usager de substances illicites lucide, capable de réflexivité et d'analyse critique quant aux incidences sociales et sanitaires, avérées ou possibles, de sa pratique, et capable d'apprendre à réguler ses prises de produits par opposition au rôle « stigmatisé » de l'usager aliéné. En d'autres termes, la définition « bénéfique » des incidences de l'usage peut aussi être appréhendée comme relevant d'une logique d'« identification à » ce rôle, soit l'« (intégration de) certains aspects d'une autre personne à la formation de sa propre identité pour soi » (GOFFMAN E., 1963)³⁴⁴. Cette identification est rendue possible par une définition « heureuse » de la situation et les affects joyeux qu'elle suscite : l'usage de produits n'a pas empêché que sa situation sociale, professionnelle, économique, voire familiale, actuelle corresponde ou soit très proche de l'identité espérée, même s'il a pu le compromettre notamment lors de l'épisode ou des épisodes d'usage abusif.

A contrario, celles qui définissent comme « néfastes » les incidences de leur usage ne s'autorisent pas à s'identifier à ce rôle. Elles s'en distinguent puisque la disharmonie entre leur situation sociale et leur identité espérée, voire également leur identité héritée, empêche de se présenter dans un rôle de « normal ». Elle laisse plutôt comme possibilité de construire un rôle de « stigmatisé », d'usager de produits illicites dont l'aliénation à la pratique, notamment lors de l'épisode d'usage abusif, a dévié la trajectoire scolaire et de formation professionnelle d'une voie qui aurait permis d'accéder à une situation sociale qui soit source de joie, de satisfaction personnelle, d'épanouissement et de reconnaissance sociale de celui ou celle que l'on estime être.

344 Selon E. GOFFMAN (1996) la seconde signification de l'expression « s'identifier à » est « prendre part par procuration à la situation de quelqu'un dont le sort a éveillé notre sympathie ».

B) La définition « bénéfique » : une dé-assignation du stigmaté

« la honte porta une attaque contre la carapace encore tendre de sa fierté, de sa lucidité, mais il sentit que les assauts mêmes de la honte procédaient d'une habitude et qu'il était de son devoir, à lui Rudy, de ne pas s'abandonner à en souffrir, de ne pas se laisser au confort paradoxal de cette sensation familière »

M. NDIAYE

Les personnes qui donnent une définition « heureuse » de la situation suggèrent que leurs usages de produits n'ont finalement pas empêché que leur identité acquise soit harmonieuse avec leur identité espérée, voire avec leur identité héritée. En l'occurrence, elles expriment un sentiment de cohérence et « d'unité » (DUBAR C., 2014) entre « l'identité pour soi » (GOFFMAN E., 1963) - la manière dont elles définissent leurs aspirations professionnelles, leurs centres d'intérêt, leurs goûts culturels, leur positionnements normatifs – et leur « identité sociale » (GOFFMAN E., 1963) – les caractéristiques sociales, économiques, professionnelles, socio-affectives à l'aune desquelles elles s'estiment reconnues socialement. Cette définition pourrait également relever, en partie, de l'intégration de ma (supposée) capacité à avoir su maintenir une autonomie vis-à-vis des substances psychoactives illicites de telle sorte que ne soient pas obérées mes possibilités d'insertion professionnelle. Dans cette hypothèse, l'identité narrative dont procède l'interprétation « bénéfique » serait aussi une manière de signifier sa capacité à avoir su également se conformer à l'injonction contemporaine à l'autonomisation.

D'autre part, ces personnes ne réduisent pas leur expérience au ressenti des effets pharmacologiques des substances et ne distinguent pas leur vécu de celui des incidences de son contexte social - les interactions avec les pairs - du point de vue de leur entrée dans l'âge adulte. ces personnes attribuent à l'usage des bénéfices psychosociaux qui relèvent de son inscription dans des relations entre pairs au moment même de l'entrée dans l'âge adulte : maturation psychologique et individuelle, autonomisation et affirmation de soi, socialisation. En l'occurrence, ce rôle des pairs dans sa construction d'adulte est implicitement associé à une fonction d'étayage de la problématisation de sa pratique en regard de la place que l'on désire prendre dans les rapports affectifs et sociaux, et compense, d'une certaine manière, l'ambiguïté des apprentissages sociaux de la régulation. En outre, la rave et les relations entre pairs auxquelles elle donne lieu, dans son espace même ou dans d'autres moments de sociabilité, sont pensées comme un « l'autrui généralisé » (DUBAR C., 2014), source de reconnaissance et/ou de socialisation de qualités et de compétences singulières, notamment

relationnelles, transférables dans d'autres contextes d'interactions et contribuent à sa reconnaissance sociale.

Enfin, elles reconnaissent que l'épisode (ou les épisodes) d'usage abusif qu'elles ont vécu(s) s'apparente à une expérience d'aliénation puisqu'il les a conduites à s'éloigner, à transgresser, à ne plus sentir en cohérence avec certains aspects de leur identité pour soi, à l'aune desquels elles aspirent à être reconnues socialement. S'esquisse ainsi *une conception dialectique de l'épisode d'usage abusif comme participant d'un apprentissage de la régulation des prises de produits qui permet de s'émanciper dans sa relation aux substances psychoactives illicites*. C'est justement dans cette expérience de trouble et de malaise dans le rapport à soi, que s'acquiert une connaissance plus fine de son rapport aux plaisirs et aux effets induits par les substances, de ses difficultés à réguler leur prise, que l'on comprend/ connaît mieux la manière dont on désire être reconnu socialement.

L'épisode induit une réflexivité sur soi, sur ses modalités d'usage, et « la place » (DE GAULEJAC V., 2009) que l'on désire occuper en tant qu'adulte dans les rapports affectifs et sociaux qui permet de découvrir et de déployer des ressources personnelles de régulation latentes, jusque-là ignorées, et inusitées. En l'occurrence, les périodes d'usage abusif sont considérées comme des événements ou des périodes aussi significatifs que ceux où les niveaux d'usage ont été moindres et pas ou peu dommageable : les uns et les autres relèvent du même apprentissage relatifs à l'usage, avec ses aspects sombres et ses aspects lumineux, qui a conduit à sa situation vécue comme heureuse.

Ainsi, la définition heureuse de la situation, la conception des relations et des interactions avec d'autres usagers de produits illicites comme un autrui généralisé et la conception dialectique de l'épisode de « perte de contrôle du niveau d'usage » expriment des affects joyeux. Ils naissent du sentiment d'avoir réussi à concilier engagement dans l'usage de produits illicites et les activités et les relations sociales qu'il suppose avec le fait d'être d'avoir aujourd'hui une situation sociale qui corresponde à ses centres d'intérêts, ses goûts culturels, ses aspirations en termes de style de vie, ses valeurs, ses principes, ses idées. En outre, la conception dialectique de l'épisode d'usage abusif exprime le sentiment d'être un usager qui a su transformer sa « faiblesse » (JOLLIEN A., 2011) dans la régulation du niveau d'usage en ressource dans l'apprentissage de cette régulation. Elle procède ainsi d'une double intégration de catégories de pensées et de normes contradictoires (l'usager susceptible d'être aliéné à sa pratique, l'injonction à l'autonomisation³⁴⁵) qui aide à résorber « le conflit

345 Cette référence apparaît explicitement dans les entretiens de trois des plus jeunes personnes interrogées (Line, Julien et Maud). Ceci peut s'expliquer en partie par la proximité temporelle de leurs premiers usages de produits : il leur est plus facile de se remémorer les enjeux d'expérimentation et d'autonomisation relatifs à la transgression et à l'expérience des effets des produits. On peut ajouter à cela

de normes engendré par la coexistence de l'univers de la drogue et de l'univers de la conformité » (CAIATA ZUFFEREY M., 2002).

Ainsi, la définition « bénéfique » des incidences de l'usage sur son entrée dans l'âge adulte témoigne d'une subjectivation de la possession d'un attribut discréditable qui relève moins d'un « renversement du stigmat » (GOFFMAN E., 1963), que d'une « dé-assignation » (ROCHE P., 2007) de la place de l'usager qui ne gère pas sa relation aux substances. Dans la mesure où les personnes accordent la même attention aux aspects positifs et délétères de l'usage et aux épisodes de perte de contrôle des effets ou du niveau d'usage qu'elles ont vécus, elles construisent moins une identité narrative d'usager de substances illicites capable d'éviter que sa pratique évolue vers une aliénation, que celle de l'usager susceptible de perdre son autonomie dans sa relation aux substances mais surtout capable de la restaurer. Cette dé-assignation relève surtout de l'inscription des épisodes d'usage abusif dans un apprentissage progressif, par à-coups, de la régulation des prises de produits, qui a permis aujourd'hui d'avoir une pratique dont le niveau d'usage est plus modéré et moins préjudiciable qu'à une époque antérieure, et de s'inscrire dans une trajectoire socioprofessionnelle dont l'issue est une situation sociale définie comme heureuse.

C) La définition « néfaste » : une acceptation du stigmat

*« Jacopo Belbo n'avait pas compris qu'il avait eu son moment,
qui aurait du lui suffire pour toute sa vie.
Il ne l'avait pas reconnu,
il avait passé le reste de ses jours à chercher autre chose, jusqu'à se damner.
Ou peut-être en avait-il eu le soupçon,
autrement il ne serait pas revenu aussi souvent sur le souvenir de la trompette.
Mais il se la rappelait comme perdue, en revanche il l'avait eue. »*

U. Ecco

En donnant une définition malheureuse de la situation, ces personnes expriment un sentiment de « contradiction identitaire » (DE GAULEJAC V., 2009), essentiellement entre leurs aspirations en termes de niveau de qualification et/ou de secteur d'activité

que ces premières expériences ayant eu cours au milieu des années 2000, ils sont d'autant plus imprégnés de la tonalité néo-libérale de la valorisation de l'*empowerment* (QUIRION B., BELLEROSSE C., 2007).

professionnelle, parfois de fondation d'une famille (Samuel) ou de style de vie (Rémi). La définition « néfaste » des incidences de l'usage naît d'abord d'un sentiment de décalage de sa situation sociale avec l'identité espérée, voire avec l'identité héritée, et d'absence « d'unité » (DUBAR C., 2014) entre les caractéristiques de cette situation, et les compétences, les qualités et les centres d'intérêt à l'aune desquels les personnes aspirent à être reconnues socialement. V. DE GAULEJAC (2009) souligne qu'une telle contradiction est d'autant plus douloureuse à vivre lorsque l'une des appartenances qui compose son identité et fait obstacle à sa reconnaissance sociale est stigmatisée. Le caractère malheureux de la définition de la situation s'alimente ainsi du sentiment d'un sentiment de s'être discrédité en usant de produits illicites au détriment de l'investissement dans la scolarité et la formation professionnelle.

En outre, s'ils évoquent l'effet d'étayage de la maturation psychologique, de la socialisation aux rôles d'adulte, de l'autonomisation et de l'individuation relatif à l'inscription de la pratique dans des relations et des interactions entre pairs (cf. Chapitre 5), ces récits développent bien moins ce thème, ayant plutôt tendance à réduire l'expérience des substances psychoactives illicites à une simple pratique et à l'appréciation de leurs propriétés pharmacologiques. En l'occurrence, ils tendent à construire une représentation de la trajectoire d'usage comme le résultat d'une dynamique de groupe pernicieuse car structurée autour de l'achat et de la prise de produits.

Ainsi, le rôle des autres usagers de produits illicites dans son entrée dans l'âge adulte est plutôt réduit au renforcement du choix personnel de s'engager dans l'usage de cannabis puis d'expérimenter d'autres produits, et, par conséquent, à une potentialisation de sa vulnérabilité singulière à l'évolution de sa pratique vers un usage abusif et à un désinvestissement de la scolarité et de la formation professionnelle. De même, les relations et les interactions dans l'espace de la rave ne sont pas envisagées comme un autrui généralisé puisque l'écart de sa situation sociale avec l'identité espérée illustre qu'elles n'ont pas été source d'acquisition, de renforcement et de validation de qualités personnelles et de compétences, ou bien que celles-ci n'ont pu être transférables dans les contextes d'activités licites – notamment professionnelles.

Enfin, ces récits tendent à dévaloriser l'apprentissage de la régulation de l'usage dont est synonyme l'épisode d'usage abusif, puisque celui-ci n'a finalement pas permis de s'inscrire dans un parcours qui se solderait aujourd'hui par une relative cohérence entre sa situation sociale et l'identité espérée. Au regard de ce décalage, elles ne peuvent que considérer que cet épisode et ses incidences néfastes sur leur trajectoire scolaire et professionnelle sont plus significatifs que les connaissances retirées quant à leur rapport aux substances psychoactives, et la découverte et le déploiement de ressources personnelles de régulation qu'a exigé sa (leur) sortie. Or, en accordant ainsi plus d'attention à ce type de période et à ses

conséquences, qu'aux périodes où leur niveau d'usage a été plus modéré et peu voire pas du tout préjudiciable, et en exprimant peu ou pas de contentement à l'endroit de leur niveau d'usage actuel pourtant bien moindre que ce qu'il a pu être par le passé, ces personnes « (renoncent) à faire passer (leurs) écarts de conduite » (OGIEN A., 1995).

Bien plus, *cette problématisation de sa relation aux substances qui insiste plus sur ses faiblesses que sur ses ressources dans la régulation de l'usage empêche de penser l'aliénation aux substances psychoactives en termes dialectiques, comme condition de l'émancipation vis-à-vis d'elles*. Certes, ces personnes ne manquent pas de souligner qu'elles sont sorties d'un épisode d'usage abusif et que leur interprétation de l'expérience aurait été différente si leur trajectoire scolaire et professionnelle et leur situation sociale actuelle avaient été autres. De même, comme les autres, elles reconnaissent la possibilité d'une régulation de l'usage de produits illicites évitant qu'il ne perturbe trop sa trajectoire scolaire et professionnelle. Mais, du fait de la situation d'interaction dans laquelle elle se construit, cette double référence à la représentation de l'usager aliéné à sa pratique et aux normes contemporaines qui promeuvent l'autonomie ne se traduit pas dans une conception dialectique de l'aliénation.

En effet, si la présentation du sociologue suggère « qu'il a réussi à concilier sorties en rave, voire usage de substances illicites, et insertion professionnelle », il est difficile, pour des personnes qui éprouvent de l'insatisfaction à l'endroit de leur situation sociale et de la mésestime de soi du fait de leur trajectoire scolaire et professionnelle de « s'identifier à » (GOFFMAN E., 1963) ce parcours supposé, d'autant plus qu'il est socialement plus valorisé que le sien. Ainsi, la définition malheureuse de la situation implique la suggestion d'une incohérence entre son identité acquise et son identité espérée, voire avec son identité héritée, l'absence de reconnaissance des interactions dans la rave comme un autrui généralisé et une problématisation de l'épisode d'usage abusif insistant plus sur ses faiblesses que sur ses ressources dans la régulation de l'usage.

Ainsi, ces médiations symboliques relèveraient d'une logique de différenciation du rôle de « normal » construit par le chercheur. Pour une personne usagère de substances illicites qui est affectée joyeusement par sa situation sociale actuelle, être sollicitée dans le cadre d'une étude sur cette pratique représente l'opportunité d'inverser le stigmat, d'exprimer un point de vue contradictoire par rapport à son appréhension culturelle dominante en valorisant le fait qu'il n'a finalement pas empêché d'avoir aujourd'hui une existence sociale peu endommagée par l'usage. Mais pour celle dont la situation actuelle n'est pas source de joie, car elle a le sentiment qu'elle ne lui permet pas d'être reconnue socialement pour celui ou celle qu'elle est, une telle sollicitation peut être vécue comme une forme de disqualification.

Non seulement, le thème de la recherche a pour effet de réduire son identité sociale au stigmat - de la stigmatiser – d'une incapacité à se conformer aux normes contemporaines de l'autonomie puisque sa situation sociale actuelle ne satisfait pas ses aspirations à la

reconnaissance sociale. Mais l'interaction avec le chercheur peut elle-même, sinon susciter, du moins exacerber le ressenti de honte, d'amertume, de remords, et de culpabilité à l'égard de sa pratique et de sa situation sociale - des affects tristes que le seul récit de l'expérience a déjà pour effet de raviver³⁴⁶. *La définition « néfaste » des incidences de l'usage sur son entrée dans l'âge adulte exprimerait donc aussi un sentiment de disqualification sociale induit ou favorisé par l'interaction avec un sociologue construisant un rôle de « normal »*³⁴⁷. Dans ce cas, le récit de l'expérience procède à la construction d'un rôle de « stigmatisé », de l'usager qui n'a pas su réguler ses prises de produits illicites de telle sorte que ses aspirations à la reconnaissance sociale puissent aujourd'hui être satisfaites.

De surcroît, ces récits configurent la discordance sous la forme d'un paradoxe qui alimente un rapport au stigmaté tourmenté, honteux et amer. Ils mettent en exergue que la sortie de l'épisode d'usage et la résorption du décalage avec l'identité pour soi dont elle a été synonyme n'ont pas empêché d'avoir aujourd'hui une situation synonyme de contradiction identitaire entre celui ou celle que l'on estime être et la manière dont on est reconnu socialement. Ils problématisent cet épisode en insistant moins sur son versant lumineux (réflexif et émancipateur) que sur son versant sombre (ses dommages et leur faiblesse dans la régulation de l'usage). Ainsi, *l'exigence de concordance (l'intégration du changement dans la permanence) se traduit ici dans l'idée que cette expérience d'emprise par les substances illicites qu'a ou qu'ont été l'épisode ou les épisodes d'usage abusif produit encore des effets aujourd'hui*. Ces récits construisent une identité narrative d'usager aliéné à sa pratique, en attribuant à l'usage la responsabilité principale dans le fait de n'avoir pas aujourd'hui une situation qui satisfasse ses aspirations à la reconnaissance sociale – alors même que d'autres facteurs, relatifs à l'histoire familiale et personnelle, sont très probablement en jeu.

346 Paul le verbalise ainsi « ça me fait bizarre d'en parler parce que c'est un peu une époque que j'ai.. (de son bras, il fait comme s'il mettait quelque chose derrière lui) [*Refoulé*] Refoulé, que j'ai mis de côté, c'est un peu une époque vraiment... du coup... (...) Moi c'est vraiment une époque que... pttt, une époque que j'ai écarté de mes souvenirs ». Plusieurs personnes ont ainsi exprimé que raconter leur expérience ravivait des émotions, bonnes ou mauvaises, éprouvées au cours de leurs prises de produits.

347 Ceci est d'autant plus vrai dans le cas de Samuel : si son niveau de qualification est similaire au mien, le fait qu'il n'ait jamais pu travailler en tant que sociologue tend à redoubler l'ampleur du décalage avec ma propre trajectoire scolaire et professionnelle.

IV. Transition. Mise en travail des affects et manquement du stigmaté

La mise au jour d'une définition « heureuse » et d'une définition « malheureuse » de la situation, selon que l'interprétation de l'expérience soit « bénéfique » ou « néfaste », permet de discriminer plus sûrement les récits, que les caractéristiques et les catégories de pensée de l'expérience, et de lire leurs variations comme procédant de réactions différentes à l'assignation, par le chercheur, à la place de l'usager de produits illicites. Tentatives de donner sens à l'inscription de l'usage de produits illicites dans son histoire personnelle, ces définitions de la situation expriment aussi la façon dont les personnes sont affectées par leur situation sociale relativement à l'interaction avec le sociologue.

Or, les affects éprouvés à l'endroit de sa situation sociale qui s'expriment dans ces définitions autorisent, ou pas, la mise en travail des affects tristes induits par « la conscience de posséder un attribut discréditable » (GOFFMAN E., 1963). L'interprétation « bénéfique » s'élabore sur des affects joyeux (satisfaction, sérénité, contentement de soi) qui permettent de neutraliser et de transformer les affects tristes suscités par la possession du stigmaté. L'interprétation « néfaste » naît des affects tristes que suscite sa situation sociale (frustration, culpabilité, mésestime de soi) et du fait qu'ils empêchent, non seulement, de neutraliser ceux induits par la conscience d'être discréditable, mais tendent à les renforcer. Cette mise en travail des affects chez les uns et son absence chez les autres expliquent l'élaboration, au cours du récit, de « médiations symboliques » (DE GAULEJAC V., 2009) différentes pour donner sens à « la discordance » (P. RICOEUR) à laquelle l'orientation de la recherche assimile l'usage de produits illicites.

Les personnes qui interprètent leur expérience comme « bénéfique » suggèrent que leur situation sociale actuelle est en harmonie avec leur « identité espérée », voire avec leur « identité héritée » (DE GAULEJAC V., 2009). Ceci permet une évocation de l'épisode d'usage abusif renvoyant à une conception de « la santé comme capacité d'incorporer les maladies et de les surmonter » (LEBLANC G., 2011) : il représente une épreuve dialectique d'aliénation aux substances psychoactives ayant permis d'apprendre à mieux réguler ses prises de produits. La définition heureuse de sa situation explique également une description de la rave et des interactions avec des usagers de produits illicites comme un « autrui généralisé » (DUBAR C., 2014), ayant participé de sa socialisation aux rôles d'adulte et au renforcement de qualités et de compétences transférables dans des contextes sociaux licites. En revanche, celles qui interprètent leur expérience comme « néfaste » suggèrent une disharmonie entre leur situation sociale et leur identité espérée, voire avec leur identité héritée. Elle n'autorise donc pas, à moins de rendre incohérent le récit, à concevoir l'épisode de « perte de contrôle du niveau d'usage » comme une opportunité pour apprendre à mieux le réguler et à définir

la rave comme un autrui généralisé. Au contraire, elle favorise une lecture de cet épisode à l'aune d'une conception de la santé exclusive de la maladie, comme la sanction d'un rapport d'emprise aux produits. Et le sentiment d'incapacité à avoir su concilier l'usage avec une trajectoire scolaire et professionnelle qui eut aboutit à une situation plus heureuse implique d'envisager les pairs comme ayant contribué au caractère insatisfaisant de cette trajectoire.

Ainsi, les premières expriment un sentiment d'« unité » (DUBAR C., 2014) entre la personne qu'elles estiment être – leur « identité pour soi » (GOFFMAN E., 1963) – et la situation sociale à l'aune de laquelle elles sont reconnues – et qui constitue en partie leur « identité sociale » (GOFFMAN E., 1963). Leurs récits intègrent la discordance en soulignant que, s'il a pu les en éloigner à certains moments, l'usage, notamment l'épisode d'abus en tant qu'il a permis de mieux comprendre ses aspirations à la reconnaissance sociale, fait pleinement partie du cheminement qui a conduit à la situation sociale actuelle. Ainsi, leur subjectivation de la possession d'un attribut discréditable s'apparente à ce qui peut se nommer une *dialectisation du stigmaté* : c'est dans l'épreuve de l'aliénation que l'on s'autonomise à l'égard des substances psychoactives. Les secondes éprouvent une « contradiction identitaire » (DE GAULEJAC V., 2009) entre leur identité pour soi et leur identité sociale et une insatisfaction de leurs aspirations à la reconnaissance sociale. Dans leurs récits, l'exigence de concordance réside dans l'idée que la sortie de l'épisode d'usage abusif n'empêche pas qu'il soit en partie responsable aujourd'hui de cette contradiction identitaire.

Ces logiques narratives révèlent deux formes de « maniement du stigmaté » (GOFFMAN E., 1963) face à une sociologue qui construit un « rôle de normal » en suggérant, à la fois, une proximité aux raves suffisamment grande pour en connaître les pratiques, les acteurs, les valeurs et les codes, et une distance à cet univers qui lui a permis de ne pas compromettre ses études et son insertion professionnelle. En effet, l'interprétation « bénéfique » procède d'une subjectivation au sens de « dé-assignation » (ROCHE P., 2007) de la place de l'usager aliéné à sa pratique. Construisant l'identité narrative *d'un usager de produits illicites susceptible de perdre le contrôle de son niveau d'usage, mais aussi de restaurer une autonomie dans sa relation aux substances*, elle peut être envisagée comme relevant d'une logique d'« identification » (GOFFMAN E., 1963) au rôle de normal du chercheur, qui autorise l'inversion du stigmaté. *A contrario*, l'interprétation « néfaste » témoigne du sentiment de disqualification sociale qu'accompagne, certes, le sentiment de contradiction identitaire, mais que renforce l'assignation à la place de l'individu discréditable par quelqu'un se présentant dans le rôle de « normal ». Elle procède donc plutôt d'une logique de distinction vis-à-vis du chercheur et d'une « acceptation du stigmaté » (GOFFMAN E., 1963) de l'usager de produits illicites aliéné à sa pratique.

Conclusion



L'interprétation de l'expérience : une improvisation entre maniement du stigmatisme et savoir d'expérience

Cette recherche montre que la définition des incidences de son usage des substances psychoactives illicites sur son entrée dans l'âge adulte, chez les personnes qui sont sorties en rave entre 1990 et 2010, est le fruit d'une « improvisation » (DE GAULEJAC V., 2009), au sens où des personnes aux expériences de l'usage similaires leur inventent des significations différentes, et où des personnes aux expériences différentes leur donnent le même sens.

« Improviser » vient de « l'italien *improvvisare*, de *improvviso*, qui vient de *in* négatif, et *provviso*, prévu, du latin *provisus*, de *pro*, en avant, et *visus*, vu, de *videre*, voir » (www.littre.org). En français, il signifie « faire quelque chose sans préparation et sur le champ ». Il exprime l'idée d'invention, d'imagination, de création. Comme le musicien de jazz sur sa partition, comme le comédien à partir d'une consigne donnée par le metteur en scène, on improvise *sur* quelque chose, à sa façon mais à partir d'une matière commune sur laquelle d'autres improviseront différemment. En l'occurrence, l'analyse comparative des récits de l'expérience révèle l'absence de lien déterminant entre chacun des trois types d'interprétation de l'expérience et, d'autre part, les caractéristiques de l'expérience individuelle et les catégories de pensée des personnes qui les 'investissent'.

Cette invalidation partielle de l'hypothèse de recherche a conduit, en cours d'analyse, à passer à une méthode se rapprochant de « l'induction analytique » (BECKER H. S., 2002), afin de vérifier si des variations dans le rapport au stigmatisme pouvaient apporter des éléments de réponse. En effet, on improvise aussi *sur le champ*, soumis à des contraintes de temps, d'espace, de thème, en fonction des personnes présentes et de ce que l'on veut leur signifier. Si le thème de « l'expérience de l'usage de drogues » était explicité aux personnes dès la prise de contact, elles ont élaboré ses significations en référence aux cadres dans lequel elles la racontent et lui donnent sens. Autrement dit, leur « définition de la situation » (VERCHERE C., 2005) permet de saisir l'incidence possible de ma propre présentation sur l'analyse critique qu'elles font de leur situation sociale actuelle et la façon dont elle les affecte.

Pour autant, la situation d'interaction avec le chercheur ne détermine pas un récit et une interprétation qui s'enracinent aussi, surtout, dans ce qui a été vécu et dans un « savoir d'expérience » (RHEAUME J., 2007). Ainsi, la réorientation inductive de la méthode d'analyse vers la compréhension des affects induits par la conscience d'être discréditable a permis d'éclairer les variations dans les contenus des récits et les différents types d'interprétation

comme relevant, à la fois, de formes différentes de « subjectivation » de l'expérience (DE GAULEJAC V., 2009) et de modalités divergentes de « maniement du stigmaté » (GOFFMAN E., 1963).

Cette hétérogénéité des logiques narratives de l'expérience de l'usage de produits illicites met en exergue les difficultés d'une objectivation des pratiques individuelles, tant pour le sociologue que pour l'intervenant de santé. Or, pour ce dernier, comprendre « le rôle » (JOSEPH I., 1998) que la personne usagère construit durant l'interaction permet sans doute de mieux saisir ses forces et ses faiblesses dans la gestion des effets des produits et la régulation de leurs prises, et d'adapter en conséquence les informations et les conseils qu'il lui délivre, voire l'orientation qu'il lui propose.

I. Une réorientation heuristique de l'analyse : l'attention aux affects

Trois définitions des incidences de l'usage sur son entrée dans l'âge adulte ont été co-construites avec les trente personnes interviewées, en catégorisant le vocabulaire utilisé pour qualifier ces incidences, le caractère positif ou négatif de cette qualification, et les « affects joyeux » ou « tristes » (ROCHE P., 2007) qui s'y expriment par les mots et par le corps. Leur représentation numérique est très inégale.

La plupart des personnes (vingt-trois) donnent une définition « bénéfique » de leur expérience, comme ayant participé de leur maturation psychologique, de leur socialisation aux rôles d'adulte et de leur « individuation » (ROCHE P., 2007 ; DE GAULEJAC V., 2009). Cinq autres en donnent une définition « néfaste ». De leur point de vue, si l'expérience a probablement participé de leur maturation psychologique et intellectuelle et de leur socialisation, elles estiment que leur situation sociale actuelle aurait été meilleure si elles n'avaient pas, ou moins, pris de produits illicites. Enfin, deux personnes donnent une définition « nulle » des incidences de leur usage : elles se montrent plus circonspectes quant à la réalité de bénéfices psychosociaux pouvant lui être attribués et considèrent qu'il n'est nullement en cause dans les caractéristiques de leur situation sociale actuelle.

Cependant, l'expression systématique, dans les récits et les postures corporelles, d'un rapport ambivalent au stigmaté et, parallèlement, les contrastes dans l'expression des affects, lors de l'évocation des premières fois, des événements marquants et des pairs, et dans la définition de la situation, impliquent d'appréhender ces trois interprétations comme inscrites sur un *continuum*.

A) Les similitudes entre les récits : un rapport ambivalent au stigmat

Les similitudes entre des récits qui construisent, pourtant, différentes définitions des incidences de l'usage sur son entrée dans l'âge adulte empêchent de les expliquer par les caractéristiques de l'expérience individuelle et les catégories de pensée de l'expérience.

En premier lieu, chaque type d'interprétation est investi par des personnes dont la période de socialisation à la rave est différente (1990-1995 ; 1996-2000 ; 2001-2010). De plus, elles peuvent avoir eu des trajectoires similaires de sortie en rave, du point de vue de la durée, de la fréquence de sortie et des « modes d'engagement » (GICQUEL C., 2007) : *danseur*, *activiste* ou *opportuniste*. De surcroît, les catégories de pensée de l'usage de produits illicites, de la rave et des apprentissages sociaux de la régulation sont communes à des personnes qui ont commencé à sortir en rave à des époques différentes de son « arrondissement législatif » (SEVIN J.-C., 2010) et médico-social.

D'autre part, la durée de la trajectoire d'usage, l'étendue du panel de produits illicites consommés au cours de la trajectoire, le vécu de périodes d'usage pluri-hebdomadaire (hors du week-end), l'occurrence et la gravité des dommages sanitaires et sociaux vécus, l'implication dans une pratique d'usage-revente de produits illicites, l'arrêt de l'usage de certains produits, ou encore, la situation socio-économique et le niveau d'usage actuels ne permettent pas de distinguer les personnes interprétant différemment leur expérience. La comparaison fait d'ailleurs apparaître qu'un moindre degré d'engagement dans l'usage et une plus faible confrontation à ses dommages n'implique pas une interprétation positive de l'expérience. Ainsi, celles qui pensent qu'elle a été « bénéfique » ont des trajectoires d'usage de produits illicites plus longues, ont pu prendre un panel de produits illicites plus étendu et à des niveaux d'usage plus élevés, être confrontées à des dommages somatiques, psychiatriques ou sur leur activité professionnelle et leurs relations affectives et sociales plus graves et plus souvent, que celles qui l'interprètent comme « néfaste ». De plus, ces dernières ne se distinguent ni par un niveau de qualification plus faible ou une activité professionnelle moins régulière, ni par une situation de logement ou des revenus plus précaires.

Ces similitudes apparaissent également dans l'expression systématique d'un rapport ambivalent au stigmat *via* les catégories de pensée privilégiées pour parler de l'usage de substances psychoactives illicites, des raves parties et des apprentissages sociaux de la régulation de l'usage chez les ravers. Quelle que soit leur interprétation de l'expérience, toutes les personnes interviewées problématisent l'usage comme une pratique ambivalente, source de sensations agréables et de bénéfices psychosociaux comme de dommages sanitaires, sociaux et psychosociaux. De même, toutes donnent une définition contrastée de

la rave, entre convivialité, rencontres, et tensions, voire violences entre pairs, et évoquent l'ambiguïté des sanctions et rituels de l'usage, entre sécurisation et étayage de la régulation des prises de produits individuelles et renforcement de l'engagement dans la pratique et de l'exposition à ses dommages et à ses risques.

Ce rapport ambivalent se manifeste également par l'évocation, chez toutes les personnes, du potentiel délétère de l'usage ; quand bien même elle renvoie surtout, chez celles qui donnent une définition « nulle » des incidences de l'usage, aux pratiques de pairs. Quelle que soit l'interprétation, les récits se structurent toujours autour de *périodes significatives* et d'*événements marquants*, permettant aux personnes « d'organiser leur expérience et de lui donner sens » (JOSEPH I., 1998). Une partie de ces périodes et de ces événements sont relatifs à un épisode d'usage perçu comme abusif, relevant d'une « perte de contrôle des effets des produits » ou d'une « perte de contrôle du niveau d'usage ». Ces épisodes renvoient parfois à des modalités d'usage très différentes d'une personne à l'autre, illustrant la diversité des manières de définir la place *acceptable donc envisageable pour soi* que prend et qu'est susceptible de prendre l'usage dans son existence.

Or, les dommages qu'ils ont induits ou auxquels ils les ont exposés sont toujours évoqués spontanément par les personnes, alors qu'elles pourraient les passer sous silence dans une stratégie d'échappement à la disqualification par l'interlocuteur, et ce, quelle que soit leur interprétation de l'expérience. En outre, quatre modes de structuration du récit, permettant aux personnes de configurer l'évolution de leurs modalités d'usage au cours de leur trajectoire ont été identifiés. Trois d'entre eux s'organisent autour de la problématisation d'un ou de plusieurs épisodes comme « une perte de contrôle du niveau d'usage » ; ils rassemblant vingt-trois personnes, qui interprètent leur expérience comme « bénéfique » ou « néfaste ».

De surcroît, la synthèse clinique de huit récits construisant une définition « bénéfique » ou une définition « néfaste » des incidences de l'usage sur son entrée dans l'âge adulte révèle une verbalisation similaire des affects et de la réflexivité critique sur sa pratique qu'ont induit ces épisodes, qu'elles qu'en soient les modalités, et une mise en exergue systématique de la diminution (brusque, progressive ou par à-coups) du niveau d'usage qui s'en est suivie. Autrement dit, la différence d'interprétation de l'expérience ne peut pas non plus s'expliquer par une prise en compte inégale, dans le récit, des dommages et des risques effectivement vécus ou seulement encourus. En l'occurrence, si leur seuil d'acceptabilité et d'« envisageabilité » diffère d'une personne à l'autre, l'interprétation « bénéfique » ne se construit pas sur un déni ou une euphémisation du potentiel délétère de l'usage – bien au contraire, puisqu'elle s'articule à l'évocation de dommages plus graves que dans les récits construisant l'interprétation « néfaste ».

Cependant, le net déséquilibre entre le nombre de personnes interprétant positivement leur expérience et celles qui l'interprètent négativement ne peut être considéré comme fortuit : il suggère des nuances dans le rapport au stigmaté. De même, l'évocation de pratiques de pairs et de référents culturels pour situer sa propre pratique et la modération systématique de la première réponse donnée à la question du « rôle » de l'usage dans son entrée dans l'âge adulte ne sont pas anodins. Ces aspects discursifs révèlent des variations dans la manière dont les personnes construisent l'interaction avec le chercheur, c'est-à-dire dans la façon d'être affecté par la possession d'un attribut discréditable dans ce face-à-face et, par conséquent, d'estimer ce qui est plus significatif dans leur expérience.

En d'autres termes, l'absence de détermination de l'interprétation par les caractéristiques de l'expérience individuelle, l'engagement systématique dans des catégories de pensée ambivalentes, les similitudes dans la verbalisation des affects et de la réflexivité suscités par les épisodes d'abus et les dommages vécus révèlent une relecture rétrospective de l'expérience, adressée au chercheur, qui, dans les définitions « bénéfique » et « nulle » des incidences de l'usage accorde aujourd'hui plus de valeur aux faits qui ont suscité des affects joyeux, et, dans la définition « néfaste », considère plus significatifs ceux qui ont suscité des affects tristes.

B) Les contrastes entre les récits : la neutralisation ou l'emprise des affects tristes

La troisième étape de l'analyse a donc consisté à vérifier l'existence de nuances dans le rapport au stigmaté en s'intéressant aux affects exprimés dans le type d'anecdote significatives racontée, les choix sémantiques et à travers la tonalité de la voix, les expressions du visage, les attitudes et les postures du corps. L'examen de l'évocation d'anecdotes significatives, relatives aux premières fois (première(s) prise(s) de produits illicites, première(s) sortie(s) en rave), à des événements marquants ne relevant pas d'un épisode d'usage abusif, et à des interactions et des relations avec les autres usagers de produits illicites a ainsi permis de mettre au jour une expression différentes des affects à l'endroit de son usage des produits illicites et de ses sorties en rave.

Les récits qui construisent la définition « bénéfique » des incidences de l'usage évoquent plus fréquemment des sensations agréables, des anecdotes cocasses ou relatives à des émotions esthétiques, et verbalisent plus souvent du plaisir, de la joie, de l'amusement, du bien être et de la sérénité. En outre, les pairs, c'est-à-dire les autres usagers de produits illicites côtoyés dans la rave et partageant le même statut liminaire, y sont évoqués comme ayant joué un rôle dans son autonomisation, sa socialisation et son individuation en tant que jeune adulte. *A contrario*, les récits qui construisent la définition « néfaste » privilégient, non seulement,

l'évocation de sensations désagréables et d'anecdotes malheureuses, mais verbalisent plus souvent de la peine, de la culpabilité, de l'aversion. De plus, ils définissent plutôt le rôle des pairs en termes de potentialisation de sa propre vulnérabilité à s'engager dans un usage abusif des substances psychoactives illicites et à désinvestir la scolarité et la formation professionnelle.

D'autre part, si la verbalisation du vécu de l'épisode d'usage abusif est toujours celle d'une expérience de l'aliénation, elle ne fait pas l'objet de la même analyse en termes d'apprentissage de la régulation des prises de produits. Quelle que soit leur interprétation de l'expérience, les personnes associent à cet épisode un ressenti de malaise, de trouble et d'incohérence dans l'identité pour soi, mais également l'acquisition ou l'amélioration de la connaissance personnelle de ses forces et de ses faiblesses dans la régulation de ses prises de produits et, le cas échéant, dans la capacité à supporter les effets de certains d'entre eux. En fait, si les personnes soulignent la dimension cognitive de l'expérience de l'usage de produits illicites considérée dans sa globalité, elles parlent de l'épisode de « perte de contrôle du niveau d'usage » comme ayant plus particulièrement permis de mieux comprendre « la place » (DE GAULEJAC V., 2009) qu'elles désiraient prendre dans les rapports affectifs et sociaux, et qu'elles ne voulaient pas être reconnues socialement à travers le prisme de leurs usages – abusifs – de produits.

Or, celles qui définissent les incidences de l'usage sur leur entrée dans l'âge adulte comme « bénéfiques » mettent en exergue leur rôle actif dans la sortie de cet épisode et expriment un rapport serein à leur pratique d'usage actuelle. Ainsi, elles tendent à appréhender cet épisode comme un phénomène normal dans un processus d'apprentissage de la régulation de ses prises de produits, et la régulation de ses prises de produits comme une *compétence* qui s'acquiert et se renforce au fil du temps. En effet, elles soulignent que c'est en vertu notamment de la réflexivité critique que l'épisode a suscitée et de la meilleure connaissance de ses forces et de ses faiblesses, notamment psychologiques, dans la capacité à supporter les effets des différents produits et dans la régulation de leurs prises, qu'il a permis d'acquérir que leur pratique d'usage est aujourd'hui suffisamment régulée pour être peu incidente sur leur santé et leur vie quotidienne.

A contrario, celles qui définissent ces incidences comme « néfastes » soulignent plutôt leur passivité dans la sortie de l'épisode et parlent de leur pratique actuelle avec contrition, suggérant ou affirmant leur incapacité à réguler ou mieux réguler leurs usages de produits. En soulignant surtout ses conséquences sociales et sur leur santé, et en mettant au second plan le fait d'en être sorties et de mieux réguler aujourd'hui leurs prises de produits qu'auparavant, elles mettent en exergue sa dimension entropique et sous entendent que la régulation de l'usage serait une qualité individuelle dont elles-mêmes seraient dépourvues.

Par ailleurs, dans la mesure où ces contrastes dans l'expression des affects procèdent, en partie, de la nature sélective et affective de la mémoire et de ce qui est vécu *aujourd'hui*, les définitions de la situation, soit les affects et la réflexivité sur soi et sur sa pratique que suscite sa situation sociale actuelle permettent de discriminer plus sûrement les récits que les variables initiales de l'hypothèse de recherche. En effet, l'interprétation « bénéfique » de l'expérience s'articule systématiquement à une définition « heureuse » de la situation, lisible dans l'expression d'affects joyeux (satisfaction, joie, plaisir, sérénité, contentement de soi, voire fierté) à l'endroit de son niveau de qualification et/ou de son secteur d'activité professionnelle, de ses conditions de vie économique, de son style de vie, voire de sa situation amoureuse ou familiale. En revanche, l'interprétation « néfaste » est toujours liée à une définition « malheureuse » de la situation, lisible dans l'expression d'un jugement négatif et d'affects tristes (frustration, amertume, déception, regret, peine, mésestime de soi, voire honte).

Ainsi, alors que chez ces dernières la mise en exergue, dans leurs récits, des dimensions dramatiques de l'expérience signe une emprise des affects tristes suscités par la conscience d'être discréditable, celle de ses dimensions positives et cognitives chez les premières témoignent de leur neutralisation. Ceci permet de mieux expliquer le choix des termes « bénéfique » et « néfaste » pour qualifier l'interprétation chez vingt huit personnes. Le premier vise à rendre compte de la conception selon laquelle l'expérience de l'usage a été *constitutive* de son entrée dans l'âge adulte – et non une expérience adventice, sans interférence sur l'évolution de sa personnalité et sur ses autres lignes biographiques – qui a favorablement participé des caractéristiques de sa situation sociale actuelle. Le second illustre l'idée selon laquelle, quand bien même d'autres facteurs relatifs à l'histoire familiale et aux relations aux parents notamment ont pu intervenir, l'usage de produits illicites, en favorisant le désinvestissement de la scolarité et de la formation professionnelle est la principale cause d'une situation actuelle professionnelle, socio-économique, socio-affective qui ne rend pas heureux.

S'il s'agit là de logiques discursives visant à souligner la responsabilité de l'usage dans l'adulte que l'on est devenu, ces logiques naissent aussi, au delà de la situation d'interaction, de la façon dont les personnes sont affectées par les caractéristiques de leur situation sociale actuelle. Autrement dit, ce sont ces affects qui autorisent (ou pas) la mise en travail des affects tristes suscités par la conscience d'être discréditable : la joie, le plaisir, la satisfaction et la fierté étayent leur neutralisation et une transformation en affects joyeux qui se traduit dans une interprétation positive de l'expérience. Tandis que l'amertume, la frustration, la mésestime de soi éprouvés du fait de sa situation sociale contribuent à leur emprise, tendent à les renforcer et expliquent une interprétation négative. C'est donc cette mise en travail des affects tristes suscités par la possession d'un attribut discréditable (ou son absence), plus que

les faits réellement vécus, qui explique l'insistance des récits sur les aspects positifs ou, au contraire, sur les aspects négatifs de l'expérience – l'expression plus fréquente d'affects joyeux ou tristes –, et l'absence de détermination de l'interprétation par les caractéristiques de l'expérience individuelle et ses catégories de pensée.

L'expression du rapport au stigmaté apparaît ainsi dépendre de la possibilité qu'a la personne de penser l'attribut discréditable comme une ressource dans son entrée dans l'âge adulte. Éprouver des affects joyeux à l'égard de sa situation sociale aujourd'hui et de la sérénité à l'égard de sa pratique d'usage actuelle est à la fois le signe et la condition d'une subjectivation de son expérience comme n'ayant finalement pas empêché que son identité sociale (définie en partie par sa situation sociale) soit aujourd'hui source de joie et de contentement car cohérente, harmonieuse, congruente avec son identité pour soi – c'est-à-dire les traits de personnalité, les qualités, les compétences, les savoir être, les centres d'intérêt à l'aune desquels on se définit.

Mais lorsque cette situation sociale est source d'insatisfaction personnelle, de frustration, de culpabilité et de mésestime de soi, elle incline à penser son engagement dans l'usage dans l'antagonisme avec ses autres lignes biographiques, comme quelque chose qui a court-circuité son engagement dans d'autres activités et sociabilités, notamment celles relatives à la scolarité et à la formation professionnelle, qui aurait permis que cette situation soit plus appréciable. La subjectivation de l'expérience comme responsable du caractère malheureux de cette situation naît d'abord d'un sentiment de contradiction identitaire entre son identité sociale et son identité pour soi.

In fine, si les affects joyeux que suscite cette situation autorisent donc à attribuer à l'expérience des produits illicites des vertus qui relèvent en fait de ce qu'il se passe plus généralement lors de l'entrée dans l'âge adulte ; les affects tristes ressentis du fait de sa situation sociale rendent difficile l'affirmation selon laquelle il a été retiré de l'expérience quelque chose qui soit de l'ordre de l'étayage de la maturation intellectuelle et psychologique, de l'autonomisation, de la socialisation et de l'individuation. Reste que la mise en perspective anthropologique laisse penser que l'interprétation « bénéfique » ne ressort pas d'une « mystification » des substances psychoactives illicites (PERETTI WATTEL P., 2005), tandis que l'interprétation « néfaste » relèverait d'abord d'une logique narrative consistant à dissocier l'usage de produits illicites de ce qu'il se passe à cette période de la vie.

C) Dimension cognitive de l'expérience et sentiment de reconnaissance sociale

Selon L. POURTAU (2009), « si tous ceux qui ont vécu cette pratique [i.e. La sortie en free-party] reconnaissent le rôle des produits, la très grande majorité estime que la consommation de produits en fête techno n'a rien à voir avec la prise chez soi, devant sa télé ou seul. Si le produit était la seule source unique de l'effet, le teuffeur ne reviendrait plus en rave une fois qu'il aurait obtenu un contact avec un dealer susceptible de pouvoir le fournir de façon plus simple »³⁴⁸. Le sociologue souligne ainsi que ce que les jeunes adultes cherchent et trouvent dans l'expérience de la rave est irréductible à ce qui est vécu avec les produits du fait de leurs propriétés pharmacologiques – les sensations et modifications des perceptions, de l'activité motrice et du cours de la pensée.

Autrement dit, l'attribution à l'usage de vertus socialisantes et cognitives intrinsèques, étayant la construction de sa personnalité et de ses rôles sociaux d'adulte, dans les récits qui construisent l'interprétation « bénéfique » de l'expérience, de même que leur évocation suggestive dans ceux construisant l'interprétation « néfaste » sont d'abord le témoignage de ce qu'il se passe durant cette période de la vie. En l'occurrence, attribuer à l'usage, notamment aux épisodes de « perte de contrôle des effets » ou de « perte de contrôle du niveau d'usage », l'acquisition de connaissances sur ses réactions aux produits, et plus largement sur sa constitution physiologique, son organisation psychologique, sa personnalité, relève des modifications dans la représentation de soi et de l'évolution de ses goûts et de ses aspirations qui s'opèrent durant cette période. D'ailleurs, d'autres expériences lors de l'entrée dans l'âge adulte, telles que la pratique des sports dits « extrêmes » (saut en parachute, parapente, *base jump*...), sont susceptibles de se voir attribuer les mêmes bénéfices cognitifs en termes de maturation, de socialisation et d'individuation (PENIN N., 2012).

En l'occurrence, cette attribution d'une vertu cognitive à l'usage de substances psychoactives illicites relève de la dimension cognitive de toute expérience. Elle n'est pas liée à une approche « néo-mystique » (FONTAINE A., FONTANA C., 1996 ; PERREAULT M., 2009) de la pratique - selon laquelle elle permettrait d'accéder à des facultés différentes, voire supérieures, de perception et de compréhension de l'autre et du monde. De plus, les personnes la relativisent au regard des risques d'altération des facultés intellectuelles et cognitives, pendant la manifestation des effets des produits et à long terme, hors de toute prise : cette relativisation rend compte de l'absence d'idéalisation mystique de la pratique,

348 L. POURTAU évoque ici l'induction d'un état de transe recherché par une partie des ravers. Mais ce qu'il met en exergue fait écho à ce qu'ils vivent dans le contexte de la rave à cette période de la vie.

en lien avec une appropriation des connaissances en neurosciences. L'attribution de cette vertu découle plutôt de la réflexivité que l'usage a pu susciter quant à qui l'on est et quelle place l'on désire occuper dans la société, du fait de la dissonance technique et normative dont il est synonyme, du trouble qu'il peut susciter dans l'identité pour soi et des questionnements relatifs au risque de compromettre la satisfaction de ses aspirations à la reconnaissance sociale.

Il est ainsi possible que l'expérience des substances psychoactives illicites, par la radicalité de la prise de risque dont elle relève, en impliquant un engagement du corps et de la psyché, une transgression des normes et des lois, une rupture avec les codes cognitifs ordinaires, ayant peu d'équivalents, et l'acuité des débats et enjeux existentiels auxquels elle confronte l'individu soit d'autant plus susceptible de se voir attribuer des effets bénéfiques quant à son entrée dans l'âge adulte... ou pas. De plus, « le dédoublement du je » qu'induisent ces substances (FONTAINE A., FONTANA C., 1996), c'est-à-dire l'observation de sa personnalité, de ses réactions, de ses attitudes, de sa conduite envers autrui, telles qu'elles sont peu ou prou modifiées par leurs effets, et leur comparaison avec ce qu'elles sont d'ordinaire (hors prise de produits), explique, en partie, la conception de l'expérience comme ayant permis spécifiquement d'acquérir et d'élaborer de nouvelles connaissances sur soi et sur le monde.

Cette dimension cognitive de l'usage des substances psychoactives illicites rapproche l'expérience des ravers de celle des candidats aux rites initiatiques utilisant cet inducteur de modification de l'état de conscience (LAPASSADE G., 1990). Dans les deux cas, l'expérience étant vécue dans un cadre liminaire, distinct de celui de la vie quotidienne, et au sein d'un groupe de pairs, partageant le même statut liminaire entre adolescence et âge adulte, elle ne se réduit pas au ressenti des propriétés pharmacologiques des substances. Elle est plus largement une mise à l'épreuve physique et psychologique qui réside, au-delà de la confrontation aux effets mêmes des substances, dans la réalisation de ses rôles sociaux malgré la modification de son état de conscience. Dans les rites initiatiques, l'épreuve consiste à rencontrer et s'affronter aux divinités ou aux ancêtres qui protègent ou menacent la communauté et à accomplir des tâche(s) habituellement réservée(s) à ceux auxquels est reconnu le statut d'adulte (TURNEUR T. V., 1990).

Chez les ravers, la coexistence d'une « norme de consommation » (BENSO V., 2006) et d'une norme d'« usage festif » (HOAREAU E., 2005) suggèrent que l'épreuve réside dans la conciliation de la prise de substances psychoactives avec le maintien de sa capacité à interagir avec autrui, à éviter les dommages et les risques sanitaires induits par l'usage, et assure la reprise de ses activités sociales après la prise de telle sorte de préserver sa place dans les rapports affectifs et sociaux. En ce sens, la mise à l'épreuve à laquelle procède l'usage de produits illicites au sein d'un groupe de pairs contient, pour les ravers et les candidats aux rites initiatiques, les mêmes enjeux existentiels et dialectiques, relatifs à

l'entrée dans l'âge adulte : s'éprouver, s'explorer / préserver son intégrité physique et psychique ; s'intégrer dans un groupe de pairs / s'inscrire dans une communauté et une histoire collective au-delà de l'appartenance générationnelle ; s'autonomiser et s'affirmer comme un individu singulier / s'inscrire dans le système de réciprocités (don / contre don) et d'obligations (rôles sociaux) de la société d'appartenance.

Pour les candidats des rites initiatiques, l'acquisition de connaissances sur l'organisation sociale passe par une « seconde socialisation » aux mythes, aux valeurs et aux règles sur lesquelles elle se fonde (TURNER T. V., 1990), et cette acquisition est sanctionnée par le statut d'initié conféré à l'adolescent ou au jeune adulte à l'issue de l'épreuve. Les cadres permettant de donner un sens positif à l'expérience ne sont pas uniquement reconnus par les pairs mais partagés avec l'ensemble des membres de la société. Aussi, l'initié peut être l'objet d'une admiration plus ou moins grande de sa communauté, selon sa bravoure, son endurance, sa force ou son talent durant l'épreuve ; mais quelles que soient ses qualités, elles ne mettront pas en question sa reconnaissance sociale comme membre de la communauté ayant acquis les savoirs et aptitudes nécessaires à l'accomplissement de ses rôles d'adulte, ni ne fragiliseront son sentiment que sa communauté le reconnaît comme tel.

Les ravers ont le sentiment que l'expérience de l'usage et de la rave leur a permis de mieux se connaître et que leurs interactions avec les pairs usagers de produits illicites ont participé de leur socialisation aux rôles d'adulte, de l'acquisition de compétences et de connaissances sur soi et sur la société dans laquelle ils vivent, à travers la découverte de la diversité des personnalités, des histoires de vie, des métiers et des styles de vie de leurs pairs. Mais la maturité et les savoirs être et savoirs faire qu'ils en ont retirés ne sont pas reconnus comme tels hors du 'cercle' de leurs pairs. En l'occurrence, l'absence d'organisation sociale et symbolique de l'expérience et l'exposition à la disqualification sociale n'exige pas seulement, de la part de l'individu, une analyse de ses réactions aux produits et une compréhension de son rapport à leur usage de sorte d'élaborer, en conséquence, des techniques de gestion de leurs effets et de régulation de leur usage et des stratégies de préservation de sa crédibilité sociale (SOULET M.-H., 2002). Elle l'oblige également à une réflexion quant « aux tensions et aux contradictions qui le traversent » (DE GAULEJAC V., 2009) du fait de cet engagement, et à l'élaboration de médiations symboliques lui permettant de penser que son usage de produits illicites, qu'il soit révolu ou se poursuive, n'a pas compromis la satisfaction de ses aspirations à la reconnaissance sociale.

De plus, dans la société contemporaine, le sentiment de reconnaissance de son utilité sociale est indissociable du sentiment d'être reconnu.e pour celui ou celle que l'on estime être (DUBAR C., 2014). Ainsi, la limite des approches ordaliques ou initiatiques (au sens de socialisation par les pairs) de l'usage de produits illicites réside aussi dans l'impossibilité de rendre compte du fait que seuls les individus dont la situation sociale acquise après plusieurs

années d'usage est source d'affects joyeux peuvent penser qu'il n'a pas fragilisé leurs chances de reconnaissance de leur utilité sociale et de leur singularité. Pour les autres, l'insatisfaction et l'amertume que procure cette situation nourrissent d'autant plus un sentiment de disqualification sociale et de ne pas être reconnu pour celui ou celle qu'ils estiment être qu'ils éprouvent de la culpabilité, de la honte et de la mésestime de soi du fait de leur parcours scolaire et professionnel. Enfin, on peut également s'interroger quant à l'éventualité que ces affects puissent évoluer en « passions tristes » (ROCHE P., 2007) inhibant la prise de décision et l'action nécessaires à l'avènement de changements dans son existence sociale et une meilleure satisfaction de ses aspirations à la reconnaissance sociale.

II. Trois réactions à l'assignation

Prendre en compte dans l'analyse le cadre d'interaction dans lequel sont recueillis le récit et l'interprétation de l'expérience l'entretien de recherche implique de considérer leurs similitudes et leurs contrastes comme relevant aussi de modalités différentes de maniement du stigmaté, relatives à la manière dont le sociologue se présente. Il ne s'agit pas de simplement juxtaposer une analyse clinique des récits à une analyse interactionniste de leurs logiques narratives ; mais d'en proposer une articulation. La construction d'un « rôle de normal » ou d'un « rôle de stigmatisé » (GOFFMAN E., 1963) par les personnes interviewées naît aussi, en partie, de la façon dont elles sont affectées par leur situation sociale et, de fait, par la possession d'un attribut discréditable.

A) Dé-assignation versus acceptation du stigmaté

Questionner les effets éventuels de la relation intersubjective avec le chercheur sur ce que les personnes disent de leur expérience de l'usage de produits illicites implique, ici, de considérer que la sollicitation du sociologue assigne les personnes interviewées à la place de l'individu discréditable. En effet, Le thème de la recherche, d'abord, les sollicite au motif de leur possession d'un stigmaté – user ou avoir usé de produits illicites -, puisqu'elles ne sont sollicitées ni sur une autre thématique, ni pour un récit de vie dans lequel l'usage ne serait pas *plus* développé que d'autres expériences sociales.

De plus, l'orientation de la recherche telle qu'elle leur a été présentée (« la place » ou « le rôle qu'a eu l'usage dans (son) passage à l'âge adulte ») assimile son expérience à une « discordance » dans la permanence de soi dans le temps (P. RICOEUR dans O. TAÏEB, 2011). Autrement dit, elle leur suggère qu'à son issue elles ne sont plus celui ou celle qu'elles étaient auparavant, et que leur situation sociale actuelle aurait été différente, meilleure ou pire, si elles ne s'étaient pas engagées dans cette pratique. Enfin, l'assignation procède aussi

de la construction par le chercheur d'un rôle de normal : je me suis présentée comme sociologue, « entrepreneuse de morale » (BECKER H. S., 1985) puisque bénévole de réduction des risques en raves et free-parties, et qui connaît bien (voire affectionne) l'univers des raves, tout en taisant le fait que j'use ou que je n'ai jamais usé de produits illicites.

Dans cette perspective, la définition « nulle » des incidences de l'usage sur son entrée dans l'âge adulte peut être envisagée comme l'expression d'un refus d'assignation à l'identité d'usager de produits illicites et à la place de l'individu discréditable. C'est ce que tend à confirmer la place centrale qu'elles accordent, dans leur récit et *contrairement aux autres*, à une autre ligne biographique que celle de l'usage pour se définir en tant qu'individus (la croyance et la pratique religieuses pour l'une, la pratique de la musique et la quête esthétique pour l'autre). Reste que l'une des limites de cette recherche réside dans l'absence d'analyse de leur logique narrative spécifique, qui aurait permis de comprendre cette interprétation. En fait, non seulement, il était difficile de la distinguer de celle des récits construisant l'interprétation « bénéfique », tant l'expression des affects joyeux y est identique, mais il manquait également des données permettant de la reconstituer (brièveté de l'entretien dans un cas, caractère elliptique et impersonnel des propos dans l'autre cas).

Considérer l'assignation, par la présentation du sociologue, à la place de l'individu discréditable permet de lire les variations dans les récits construisant l'interprétation « bénéfique » et « néfaste » de l'expérience comme relevant de la construction de deux identités narratives d'usager de produits illicites. Ces identités narratives procèdent de l'élaboration, pendant et par le récit, de médiations symboliques permettant aux individus de donner sens à la coexistence en soi d'éléments identitaires contradictoires et de ne pas être en proie au conflit, au malaise et au doute. Elles permettent de donner sens à la possession d'un attribut « en désaccord avec les normes d'identité » (GOFFMAN E., 1963), et en contradiction avec un certain nombre de valeurs, de principes, de croyances, d'idéaux, de pratiques et d'activités sociales, auxquels la personne a été socialisée dans d'autres univers socio-normatifs que ceux relatifs à l'usage de substances prohibées, et par lesquels elle se définit en tant qu'individu.

1. L'élaboration de médiations symboliques différentes

Les définitions « bénéfique » et « néfaste » des incidences de l'usage sur son entrée dans l'âge adulte peuvent s'analyser comme procédant de l'élaboration de trois types de médiations symboliques, que l'on peut présenter sous la forme d'un système d'oppositions. Ces médiations doivent être envisagées comme ressortissant du *souci des personnes de rendre cohérents leurs récits* : selon la façon dont elles sont affectées par leur situation sociale actuelle, elles *ne peuvent pas* dire certaines choses de cette situation et de leur

trajectoire scolaire et professionnelle, de l'épisode d'usage abusif, et de leurs interactions et relations avec les pairs.

Dans les récits construisant une interprétation « bénéfique » de l'expérience, la définition « heureuse » de la situation relève de l'affirmation selon laquelle sa situation sociale, c'est à dire son niveau de qualification, son secteur d'activité professionnelle, son style de vie, sa situation amoureuse ou familiale, ses ressources économiques, est cohérente avec son « identité espérée » et, plus rarement, avec son « identité héritée » (DE GAULEJAC V., 2009). En l'occurrence, les personnes expriment un sentiment d' « unité » (DUBAR C., 2014) entre la personne qu'elles estiment être, c'est-à-dire leur personnalité, leurs qualités, leurs compétences, leurs centres d'intérêt, et leur héritage familial, et la situation sociale à l'aune de laquelle elles sont reconnues socialement. *A contrario*, la définition « malheureuse » de la situation dans les récits relatifs à la définition « néfaste » suggère l'existence d'un sentiment de « contradiction identitaire » (DE GAULEJAC V., 2009) entre les caractéristiques de cette situation et son identité espérée, voire son identité héritée. Surtout, l'amertume, la frustration, voire la honte exprimées à propos de cette situation témoignent du sentiment d'une disharmonie, d'un hiatus entre la personne que l'on estime être et la façon dont on est reconnu socialement.

Ensuite, la définition heureuse ou malheureuse de la situation explique une évocation différente de l'épisode (ou des épisodes) analysé à l'époque de sa survenue et/ou aujourd'hui comme une « perte de contrôle du niveau d'usage » ou une « perte de contrôle des effets ». Quelles soient les modalités d'usage en cause et les dommages induits, cet événement est toujours décrit comme une expérience intime d'aliénation, au sens de trouble et d'incohérence dans l'identité pour soi », qui a permis de mieux connaître son rapport aux produits et de mieux comprendre « la place » (DE GAULEJAC V., 2009) que l'on désire occuper dans les rapports affectifs et sociaux - la manière dont on désire être reconnu socialement. Cependant, les propos tenus sur la sortie de l'épisode abusif et les affects exprimés à propos de sa pratique d'usage actuelle témoignent d'une considération inégale de ces bénéfices cognitifs. En effet, si l'interprétation « bénéfique » de l'expérience mobilise une conception dialectique de la santé, telle que développée par CANGUILHEM et NIETZSCHE, pour penser cet épisode, l'interprétation « néfaste » conçoit plutôt la santé comme exclusive de la maladie.

Dans les récits relatifs à la première interprétation, la définition « heureuse » de la situation s'articule donc à la valorisation de ses capacités de régulation de l'usage (mise en exergue d'une démarche active et évidente dans la sortie de l'épisode) et à l'expression d'un rapport serein à son usage actuel des produits illicites. Les personnes insinuent que l'épisode d'usage abusif a été une opportunité particulière pour découvrir, renforcer et déployer ses ressources intimes (psychologiques) et techniques (les stratégies) de régulation de l'usage. Ainsi,

l'interprétation « bénéfique » procède d'une analyse dialectique de cet épisode comme étant à l'origine d'un « dépassement de soi » (NIETZSCHE, cité par STIEGLER B., 2011), qui a rendu possible un cheminement se soldant aujourd'hui par une situation sociale satisfaisant ses aspirations à la reconnaissance sociale (harmonie avec l'identité espérée et sentiment d'unité entre la personne que l'on estime être et sa situation sociale).

En revanche, dans les récits relatifs à l'interprétation « néfaste », la définition « malheureuse » de la situation s'articule à l'expression d'un sentiment d'insuffisance ou d'incapacité dans la régulation de l'usage (mise en exergue d'une passivité dans la sortie de l'épisode d'usage abusif) et d'une contrition à l'endroit de son niveau d'usage actuel – pourtant généralement plus bas que celui des premières. Autrement dit, la sortie de l'épisode d'usage abusif n'ayant pas suffi à ce qu'aujourd'hui leur situation sociale satisfasse leurs aspirations à la reconnaissance sociale, ces personnes décrivent cet épisode comme un moment de basculement dans leur histoire où leur trajectoire scolaire et professionnelle a « fourché », qu'elles n'ont jamais pu réparer et dont elles subissent encore les conséquences aujourd'hui.

La troisième médiation procède de la conception de la rave et des interactions et relations entre pairs auxquelles elle donne lieu, dans son espace même ou dans d'autres lieux et temporalités (soirées privées), et de la façon dont ils ont contribué à son entrée dans l'âge adulte. Pour les personnes qui interprètent leur expérience comme « bénéfique », l'affirmation d'une harmonie avec l'identité espérée et le sentiment d'unité entre la personne que l'on estime être et sa situation sociale permettent de décrire les autres usagers de produits illicites comme des autrui significatifs qui ont participé de sa socialisation et de son individuation. En outre, les personnes suggèrent que la sortie en rave leur a permis d'acquérir, de développer et de voir validées par les pairs des qualités personnelles et des compétences psychosociales ou techniques susceptibles d'être « transférées dans le champ licite » (ROCHE P., 2005) de leurs rôles sociaux d'adulte, notamment en contexte professionnel.

En revanche, le sentiment d'une contradiction identitaire et d'un hiatus entre celui ou celle que l'on estime être et la manière dont on estime être reconnu-e socialement empêche d'évoquer le rôle d'étayage de l'autonomisation, de la socialisation et de l'individuation que jouent les pairs lors de l'entrée dans l'âge adulte. Il explique également l'affirmation selon laquelle la sortie en rave et les interactions entre pairs n'ont pas permis d'acquérir ou d'améliorer des qualités personnelles et des compétences, notamment psychosociales, transférables dans le champ licite, ou ne peuvent pas y être transférées. Ainsi, alors que l'interprétation « bénéfique » renvoie à une conception des interactions au sein de la rave comme un « autrui généralisé » (ou une « communauté » incluse dans cet autrui généralisé qu'est la société dans sa totalité) (DUBAR C., 2014) qui participe de la satisfaction de ses

aspirations à reconnaissance sociale ; les récits relatifs à l'interprétation « néfaste » les décrivent comme un « microcosme » extérieur à l'autrui généralisé, un isolat replié sur lui-même : s'y être engagé n'a donc pu que contrarier ses chances de reconnaissance sociale.

2. Deux modalités de maniement du stigmaté

Le caractère « heureux » ou « malheureux » de la définition de la situation se construit, en partie, relativement au rôle de normal construit par le chercheur. Aussi, l'attribution à l'usage de produits illicites d'une responsabilité (positive ou négative) dans les caractéristiques de sa situation sociale actuelle, alors même que d'autres facteurs relatifs à l'histoire familiale et personnelle sont en jeu, les variations des contenus des récits sur le plan de l'expression des affects, enfin, les types et l'articulation des médiations symboliques qu'ils élaborent peuvent être lus comme des modalités différentes de maniement du stigmaté.

En me présentant comme sociologue, bénévole de réduction des risques, et comme quelqu'un qui connaît bien les raves, leurs acteurs, leurs us et leurs coutumes, sans évoquer la précarité de mon activité professionnelle, ni le fait que je puisse ou que j'ai pu, un jour, user de produits illicites, je suggère que j'ai réussi à maintenir une distance suffisante à l'égard de ses pratiques (la sortie en rave et l'usage de produits illicites) pour qu'aujourd'hui ma situation professionnelle soit stable et relativement valorisée (métier « intellectuel », niveau de qualification Bac+5, reconnaissance institutionnelle de mes compétences par l'attribution d'une bourse doctorale). Face à ce rôle, la majorité des personnes construisent un rôle de normal en interprétant leur expérience comme « bénéfique », une minorité construisent un rôle de stigmatisé en l'interprétant comme « néfaste ».

La première interprétation peut se formuler ainsi « je suis usager de produits illicites, j'ai pu connaître des périodes d'abus, mais j'ai appris à réguler mon usage de telle sorte qu'aujourd'hui ma situation sociale me permet d'être reconnu socialement pour celui ou celle que je suis ». Elle procède de la construction d'une identité narrative *de l'usager de substances psychoactives illicites susceptible de vivre un rapport d'aliénation aux substances, en perdant le contrôle de son niveau d'usage, mais également capable de restaurer son autonomie vis-à-vis d'elles, en réduisant fortement ou en cessant (ponctuellement ou définitivement) leur consommation.*

Cette identité s'élabore d'abord sur *l'absence de distinction entre la dimension pharmacologique de l'usage et ses dimensions sociale et psychosociale.* Parce qu'il s'inscrit dans des relations et des interactions avec des pairs, stimulées, modifiées, désinhibées par les effets des produits, l'usage est synonyme d'autonomisation, de socialisation, d'individuation. S'esquisse ainsi une définition de l'usager recherchant et éprouvant dans l'usage, au-delà des seuls effets des produits, des bénéfices psychosociaux, et capable de réflexivité critique sur sa pratique et de la faire évoluer pour préserver sa santé, honorer ses

obligations sociales et être reconnu socialement pour celui ou celle que l'on est. Cette mise en exergue de la dimension cognitive de l'usage déconstruit ainsi les catégories de pensée dominantes de l'usager aliéné aux propriétés pharmacologiques des substances et à la quête du plaisir qu'elles procurent.

La construction de cette identité narrative relève également d'une problématisation de sa pratique qui valorise ses capacités de régulation à travers *une conception dialectique de l'épisode d'usage abusif*. Or, cette *double référence à la représentation de l'usage de produits illicites comme une aliénation et à l'injonction contemporaine à l'autonomisation* permet de résorber « le conflit de normes » qu'implique l'engagement dans l'usage de produits illicites (CAIATA ZUFFEREY M., 2002). C'est notamment à travers elle que s'opère la subjectivation de l'attribut discréditable comme une ressource dans son entrée dans l'âge adulte : la définition « heureuse » de la situation permet de signifier que l'on a réussi à concilier engagement dans l'usage et parcours aboutissant, aujourd'hui, à la satisfaction de ses aspirations à la reconnaissance sociale.

D'autre part, cette double référence à des cadres de l'expérience contradictoires (aliénation de l'usager, injonction à l'autonomisation) témoigne d'une logique d'« identification à » (GOFFMAN E., 1963), une identification au rôle de normal que j'ai construit. Elle procède de *l'intégration, dans la formation de son identité narrative, de capacités à se conformer aux normes contemporaines de l'identité qui prescrivent l'autonomie*. Cette capacité d'autonomisation s'affirme dans la définition « heureuse » de la situation et la mise en exergue d'un processus d'apprentissage de la régulation de ses prises de produits, à la faveur notamment des épisodes d'abus. Ainsi, l'interprétation « bénéfique » repose sur une *dialectisation du stigmaté* : c'est justement dans l'épreuve de la perte de son autonomie de pensée et d'action que la personne usagère apprend à s'émanciper de l'emprise des substances psychoactives.

Il ne s'agit pas là d'un simple renversement du stigmaté mais de l'affirmation selon laquelle l'expérience de l'aliénation signe, certes, « une faiblesse » dans la régulation de l'usage mais qui est susceptible d'être transformée en support d'apprentissage et d'autonomisation (JOLLIEN A., 2011). Ainsi, *la définition « bénéfique » des incidences de l'usage, notamment chez les personnes qui évoquent un épisode de « perte de contrôle du niveau d'usage », procède d'une subjectivation au sens de « dé-assignation » (ROCHE P., 2007) de la place à laquelle l'usager de produits illicites est socialement assigné* : celle de l'individu dont les capacités à agir et à penser sont aliénées par sa pratique. Il est au contraire capable d'apprendre à réguler les quantités, fréquences, temporalités, lieux et périodes de ses prises de produits, en fonction de ses réactions physiques et psychologiques à leurs effets, de son appétence pour ce qu'ils procurent, voire de sa propension à l'usage compulsif, et de ce qu'il

vit selon les moments de sa vie, du point de vue de sa santé, de ses relations affectives, de ses obligations sociales et morales.

En revanche, la définition « néfaste » des incidences de l'usage peut se formuler ainsi : « c'est parce que j'use ou j'ai usé de produits illicites, et surtout parce que j'en ai abusé, que ma situation sociale actuelle ne me permet pas d'être reconnu socialement pour celui ou celle que je suis ». Elle renvoie à la construction de l'identité narrative *d'un usager de produits illicites aliéné à sa pratique, puisque l'expérience se solde par une situation sociale synonyme de contradiction identitaire et d'absence d'unité entre la personne que l'on estime être et la manière dont on est reconnu socialement*. Cette acceptation du stigmaté repose sur une réduction de l'expérience de l'usage au ressenti des propriétés pharmacologiques des substances et sur la mise en exergue d'une défaillance de l'autonomie de sa volonté dans la régulation de l'usage. En effet, le rôle des pairs dans l'entrée dans l'âge adulte est occulté et la trajectoire d'usage est décrite comme le résultat d'une dynamique du groupe de pairs corruptrice et pernicieuse, qui a favorisé le désinvestissement de la scolarité et de la formation professionnelle.

Elle passe aussi par une problématisation de sa pratique d'usage qui insiste plus sur ses faiblesses que sur ses ressources dans la régulation des prises de produits, en soulignant sa passivité dans la sortie de l'épisode d'usage abusif mais pas le fait que son niveau d'usage prises de produits est bien moindre que ce qu'il a été auparavant. Le caractère « malheureux » de la définition de la situation empêche de proposer une conception dialectique de l'épisode d'usage abusif et de le penser comme un phénomène *normal* – et non pathologique – dans une société qui ne socialise pas les individus à des apprentissages de la régulation de l'usage de substances illicites – et pour cause. Ainsi, la *référence à la représentation de l'usager aliéné à sa pratique est renforcée par l'affirmation de ne pas avoir su se conformer à l'injonction contemporaine à l'autonomisation*.

Cette identité narrative relève donc d'une *logique de distinction du rôle de normal* construit par le chercheur. Parce que leur situation sociale suscite des affects tristes, ces personnes sont d'autant plus enclines à construire *un rôle de stigmatisé* que la sollicitation même du chercheur et la façon dont il se présente peuvent être vécus comme une forme de disqualification sociale.

Finalement, les notions de rôle de normal et de rôle de stigmatisé permettent de proposer une explication à l'écart entre le nombre de personnes qui interprètent leur expérience comme « bénéfique » (vingt-deux) et celles qui l'interprètent comme « néfaste » (six) et aux différences dans l'évocation de l'ambivalence de l'usage. La majorité construit un récit d'inversion du stigmaté parce qu'elles éprouvent des affects joyeux du fait de leur situation sociale et parce que l'évocation d'anecdotes significatives ayant suscité des affects joyeux et des bénéfices cognitifs de l'expérience s'étaye sur l'interaction avec une personne

construisant un rôle de normal tout en suggérant une proximité aux raves. *A contrario*, une minorité construit un récit d'acceptation du stigmaté parce que leur situation sociale suscite des affects tristes et parce que l'évocation de dommages et de faits dramatiques personnellement vécus ou observés chez autrui, s'étaye sur une situation d'interaction synonyme de disqualification sociale lorsque sa situation sociale est source de frustration et de mésestime de soi.

Enfin, il nous faut situer la construction de ces rôles relativement au contexte d'usage et aux histoires de vie. Si la majorité des personnes construisent leur récit et leur interprétation dans une logique d'inversion du stigmaté, c'est aussi, sans doute, parce que « la subjectivation de l'expérience » au sens où l'entend F. DUBET (1994) est plus aisée pour des ravers que pour des personnes usagères qui cumulent les attributs discréditables. Il est difficile de s'engager dans une définition culturelle de l'usager capable d'autonomie vis-à-vis de sa pratique lorsque ses conditions de vie sont misérables, lorsque l'on a une pratique d'injection ou d'inhalation de crack qui structure la journée et l'enchaînement des jours, lorsque l'on porte les stigmates de l'usage ou ceux d'une origine culturelle dévalorisée (Maghrébin, Antillais ou Polonais, plutôt qu'Anglais ou Suédois), lorsque la socialisation à des sanctions et des référents culturels positifs de l'usage ne suffisent pas à neutraliser et transformer des affects tristes qui s'étaient sur la possession d'autres attributs discréditables. Les ravers interviewés sont aussi nombreux à interpréter positivement leur expérience parce que - à l'exception de Guillaume et de Rémi, qui interprètent différemment leur expérience -, leur style de vie les expose très peu à la disqualification sociale en tant qu'usager de produits illicites.

D'autre part, l'histoire de la rave-party est marquée par une quête de reconnaissance de son esthétique et de ses modalités organisationnelles par l'État et les acteurs de la fête³⁴⁹, alors même que ses défenseurs la savaient socialement définie comme un espace de vente et d'usage de produits illicites. De fait, la rave est porteuse, surtout lorsqu'elle est « free-party » et promeut les valeurs d'autogestion et d'autonomie, d'un discours collectif, bien qu'implicite, saisissable dans les conversations entre teuffers, de revendication du droit de chacun à disposer de son corps et de son état de conscience comme il l'entend, à la condition de ne pas nuire à autrui. Or, la socialisation à ce discours est d'autant plus propice à la mise en travail des affects tristes suscités par la possession du stigmaté qu'elle s'inscrit souvent, comme en témoignent nombre des personnes interviewées, dans la continuité d'une socialisation familiale reposant sur l'acceptation de l'usage récréatif de substances psychoactives illicites, plutôt que sur la condamnation de tout usage qui puisse en être fait.

349 Cette demande est toujours d'actualité en ce qui concerne les acteurs de la free-party : en mars 2017, une série de manifestations en musique ont eu lieu dans quelques grandes villes pour demander l'arrêt des saisies de matériel de sonorisation.

B) L'irréductibilité de la construction des récits à des logiques narratives

*« Tout ceci n'est peut-être qu'une illusion,
mais je ne peux mettre en doute ce que j'ai ressenti.*

Le souvenir aussi est une expérience »

Shohei Ooka

L'une des limites de la recherche relève de l'hypothèse selon laquelle j'ai généralement été identifiée comme « quelqu'un qui connaît bien les raves et les pratiques qui s'y déroulent mais qui a(urait) su maintenir suffisamment de distance avec ces fêtes et les substances psychoactives illicites pour ne pas compromettre sa trajectoire scolaire et professionnelle ». Cette hypothèse reste du registre de ma propre projection quant à la représentation que les personnes ont pu avoir de mon parcours professionnel et de mon rapport à la rave et à l'usage. Si cette projection se fonde sur certaines de leurs remarques et questions, l'analyse des effets de l'interaction sur le récit et l'interprétation de l'expérience aurait demandée à être explorée par le recours à des questions spécifiques lors des entretiens, et à être vérifiée par une analyse systématique des propos laissant filtrer les représentations à mon endroit. Ou bien, en retournant voir les personnes bien après l'entretien afin de leur demander ce qu'elles ont pensé de ma présentation à l'époque, ce qu'elles en avaient déduit de mon parcours.

Par ailleurs, à trois reprises, j'ai réalisé un second entretien pour recueillir de nouvelles données et, dans deux cas, parce que ma posture lors du premier me semblait trop directive et trop susceptible de brider les propos de la personne. Chaque fois, les personnes ont apporté des détails et nuances dans leur propos par rapport à la première rencontre, mais le fond restait le même : elles interprétaient leur expérience comme « néfaste »³⁵⁰. Il eut fallu répéter ces seconds entretiens avec d'autres personnes pour vérifier cette intangibilité de l'interprétation. Mais ceci laisse supposer que si le récit et l'interprétation peuvent être alors quelque peu nuancés, développant ou minimisant certains des aspects de l'expérience, face au même interlocuteur, la personne privilégiera toujours la même tonalité (positive ou négative) de l'interprétation. En revanche, comme certaines des personnes interviewées en

350 Alors que j'ai ressenti cette insatisfaction et ce manque d'information dans d'autres entretiens, le fait qu'il s'agisse de trois personnes qui définissent négativement les incidences de l'usage sur leur entrée dans l'âge n'est sans doute pas une coïncidence. Mais plutôt le signe de la déstabilisation de mes *a priori* quant à la manière dont les personnes peuvent donner sens à cette expérience relativement à cette période de la vie.

font l'hypothèse, *cette interprétation pourrait muter s'il se produisait un changement, vécu comme radical, dans leur situation* – des problèmes de santé consécutifs à l'usage de produits, une détérioration ou amélioration de sa situation professionnelle, socio-économique ou affective.

Ainsi, la question d'une possible 'stimulation' du maniement du stigmaté par la manière dont le sociologue se présente peut se poser autrement qu'elle ne l'a été au début de la recherche. Si je m'étais présentée uniquement dans un rôle de chercheur, si j'avais tu mon bénévolat de réduction des risques, si je n'avais rien dit de la surprise éprouvée lors de la découverte de la free-party et n'avais pas mis en scène la connaissance que j'ai des raves, des ravers et de leurs pratiques, aurais-je recueilli des récits plus nuancés ? Les récits auraient-ils proposé une représentation beaucoup plus ambivalente de l'expérience, moins positive dans certains cas, moins négatives dans d'autres ? Certaines personnes construisant le rôle de stigmatisé auraient-elles pu construire celui de normal – et inversement ?

Reste que le choix d'une approche clinique de l'usage de substances psychoactives illicites implique que l'on ne saurait réduire ces logiques narratives à la construction d'un rôle dans l'interaction. Leurs différences témoignent de manières divergentes d'intégrer « la discordance » (RICOEUR cité par O. TAÏEB, 2011), à laquelle l'usage de produits illicites est assimilé par l'orientation thématique de la recherche. Satisfaire à l'exigence de concordance du récit, en donnant place et sens à l'usage de produits illicites dans son histoire personnelle, dépend aussi de ce que la personne sait d'elle-même et de la place qu'elle aurait pu occuper dans les rapports affectifs et sociaux si elle n'avait pas vécu cette expérience ou si cette expérience avait été autre. Ces logiques narratives doivent aussi être envisagées comme la verbalisation d'un « savoir d'expérience » - en distinction du « savoir académique et scientifique des chercheurs universitaires » et du « savoir pratiqué des professionnels de l'intervention ou des gestionnaires » (RHEAUME J., 2009).

En effet, le récit et l'interprétation de l'expérience sont aussi les fruits de la « mémoire autobiographique » que décrit J.-C. AMEISEN (2012)³⁵¹. « Toutes les formes de mémoire ont en commun de faire revivre en nous le passé en nous donnant un sentiment intense de familiarité. Et c'est cette sensation de familiarité qui donne à nos souvenirs leur dimension d'authenticité – c'est à *nous* que c'est arrivé, c'est *nous* qui l'avons vécu, c'est de *nous* qu'il s'agit ». En fait, « Au moment même où nous commençons à inscrire dans notre mémoire une trace de ce que nous avons vécu, certains des réseaux de nos cellules nerveuses qui composent notre cerveau se transforment en inscrivant en nous ce souvenir. (...) Ce qui ne

351 Cette mémoire autobiographique « relie les faits entre eux et les relie à nous. (Elle) relie les événements à ce que nous avons vécu, à l'expérience que nous en avons eue, en les inscrivant dans un récit où nous sommes présents, et qui leur donne sens » (AMEISEN J.-C., 2012).

nous transforme pas ne nous laisse pas de souvenir. Et pour cette raison, de manière apparemment étrange, si nous sommes capables de nous souvenir de ce que nous avons vécu, c'est parce que nous ne sommes plus les mêmes que lorsque nous l'avons vécu ».

Le récit et la définition des incidences de l'usage sur son entrée dans l'âge adulte sont irréductibles à une rhétorique sur la déviance, de l'ordre de sa rationalisation ou de sa condamnation, parce qu'ils sont les traces des changements produits par l'expérience dans la manière dont l'individu se perçoit et dans la définition de son identité pour soi. Si l'interprétation de l'expérience ne peut s'expliquer par ses caractéristiques ou par ses catégories de pensée, c'est aussi parce qu'elle est le fruit d'un savoir intime des individus quant à ce que l'expérience a produit en soi ou a contribué à produire en soi, du point de vue de l'évolution de sa personnalité, de sa socialisation et de son individuation, et quant à ses incidences sur sa trajectoire scolaire et professionnelle. La manière de raconter et de donner sens à son expérience est aussi le fruit d'une analyse critique, bien que conjecturale comme le soulignent les personnes elles-mêmes, de celui ou de celle que l'on serait devenu et de la place dans les rapports affectifs et sociaux que l'on aurait occupée si elle n'avait pas été vécue si l'on ne s'était pas engagé ou si l'on s'était engagé autrement dans l'usage de produits illicites.

Ainsi, la dialectisation du stigmaté dans les récits construisant l'interprétation « bénéfique » n'est pas uniquement un procédé narratif. Cette notion s'inspire mais se distingue de celle de « retournement » du stigmaté proposée par E. GOFFMAN (1996)³⁵², et conceptualise une autre de ses observations : l'individu stigmatisé peut « (voir) dans les épreuves qu'il a subies une bénédiction déguisée, pour cette raison en particulier que, estime-t-on, la souffrance est capable d'enseigner certaines choses sur la vie et les hommes ». Cette réaction du stigmatisé « (peut) s'étendre dans le temps et se produire en l'absence de tout contact entre (les normaux et les stigmatisés ».

Cette notion de dialectisation du stigmaté rejoint l'approche dialectique de l'expérience de la maladie chez G. CANGUILHEM et F. NIEZSTCHE, comme condition de découverte, de déploiement et de renforcement de ressources intérieures et de stratégies de recouvrement de « la bonne santé ». Elle propose de relier, plutôt que d'opposer, l'expérience de la disqualification sociale ou de l'exposition à la disqualification sociale à l'élaboration ou à la découverte de stratégies et de ressources intimes permettant d'échapper à cette disqualification et de ne pas être sous l'emprise de « passions tristes » (ROCHE P., 2007). Elle

352 Le « retournement du stigmaté » décrit comment le stigmaté peut être « valorisé », dans certaines situations d'interaction, comme permettant de nouer des liens privilégiés avec d'autres stigmatisés, d'être reconnu comme membre d'un groupe, de recevoir la bienveillance et l'attention particulière d'individus « normaux », d'accéder à des « petits profits » - services ou prestations particuliers (GOFFMAN E., 1963).

suppose, à la fois, des stratégies d'invisibilisation et une mise en travail des affects tristes que suscite sa possession.

III. Saisir les affects pour objectiver la pratique

A) Les affects comme outil épistémologique

Selon J. RHEAUME (2009) « le savoir scientifique produit en sociologie clinique peut être défini comme un processus de construction du savoir avec d'autres dans une situation donnée ». Il est, avec le « savoir d'expérience » et le « savoir pratiqué » l'un des « trois points de vue nécessaires et complémentaires à une saisie complète de toutes situation sociale complexe ». Dans cette perspective, une autre limite de cette recherche, qui ambitionnait de proposer une sociologie clinique de l'usage de produits illicites, réside dans l'absence de « reprise interactive [avec les personnes interviewées] des interprétations, seul lieu de validation des savoirs produits », dans la solitude, par le chercheur (RHEAUME J., 2009). Autrement dit, il eût fallût rencontrer une nouvelle fois les personnes à l'issue de l'analyse et la leur soumettre.

Cependant, « la reconnaissance d'être tous sujets de connaissance » (RHEAUME J., 2009) a résidé dans un « déplacement subjectif » (ROCHE P., 2007) vis-à-vis de mes propres présupposés (positifs) et affects. J'ai commencé cette recherche avec l'idée que l'usage lors de l'entrée dans l'âge adulte *ne pouvait qu'être pensé comme une expérience ayant été bénéfique* sur les plans de la maturation psychologique, de l'individuation et de la socialisation, puisque justement il s'inscrit dans cette période et dans des relations de pairs. Si l'un des deux entretiens exploratoires (celui de Rémi) a immiscé le doute, ce déplacement s'est réellement amorcé, à la faveur d'une écoute respectueuse du point de vue de l'autre, avec le quatrième entretien (Paul), puis au fil de la découverte de nouveaux cas négatifs contredisant ce postulat. En l'occurrence, c'est par la posture adoptée durant l'entretien que mon analyse a été en partie validée. Malgré la surprise et la déstabilisation de mes *a priori* suscitées par l'insistance de certaines personnes sur les aspects négatifs et délétères de l'usage et leur interprétation négative de l'expérience, je n'ai ni tenté de les amener à nuancer leur récit, ni 'forcé' leur interprétation de telle sorte qu'elle 'entre' dans mes propres catégories analytiques – l'usage comme support de socialisation et d'individuation lors de l'entrée dans l'âge adulte.

Cette posture relevait de l'objectif de mettre en évidence l'intérêt épistémologique et heuristique à prendre en compte dans l'analyse les affects suscités par l'expérience sociale. Si cette attention à l'expression des affects joyeux et tristes à l'égard du stigmaté a permis de

discriminer plus sûrement les récits et les interprétations de l'expérience, elle a surtout permis de me déplacer vis-à-vis de mes propres catégories de pensée et affects à l'endroit de l'usage de produits illicites en rave. Elle a été la condition d'une compréhension de l'interprétation de l'expérience comme dépendant moins du vécu des dimensions pharmacologiques (sensations, modifications cognitives et sensorielles, dommages sanitaires), psychosociales (vécu des effets des produits sur sa personnalité et sa relation aux autres, étayage de la socialisation et de l'individuation) et sociales de l'usage (interactions et incidences sur ses activités auxquelles il a donné lieu), que du regard porté sur sa situation sociale actuelle et de la façon dont elle affecte la personne.

Cette compréhension a été rendue possible parce que j'ai accepté de me « faire affecter » (FAVRET SAADA J., 1985) par les affects qu'exprimaient les propos, les attitudes, les expressions du visage, les postures corporelles des personnes qui interprètent leur expérience comme « néfaste ». C'est en m'efforçant à une empathie, de fait, bien plus nécessaire qu'avec celles interprétant leur expérience comme « bénéfique », et en analysant comment je ressentais en moi ces affects³⁵³ – plutôt de la joie ? Plutôt de la tristesse ? -, qu'elles me sont apparues vivre leur expérience comme une *souillure* plutôt que quelque chose qui les a aidées à se construire en tant qu'adulte. Au regard du risque de projeter ses propres affects et représentations sur l'expérience de l'autre, il ne s'agit pas là de prétendre à la possibilité d'atteindre précisément ces affects pour chaque personne. Mais de souligner notre capacité à saisir *a minima* leur 'couleur', joyeuse ou tristes, et que l'engagement de sa propre subjectivité contribue à la sociologie de l'expérience dès lors que le sociologue se contente seulement de proposer un halo d'affects (honte, plaisir, culpabilité, fierté...) à l'échelle d'un groupe de personnes conférant des significations similaires à leur expérience.

D'autre part, cette recherche met en évidence que les affects suscités par sa situation sociale et par la conscience d'être discréditable modèlent, informent le récit de son expérience, à tel point qu'il peut être délicat pour le sociologue d'objectiver les modalités d'usage de la personne et les difficultés qu'elle rencontre ou a rencontré dans la gestion des effets des produits et la régulation de leurs prises. En effet, selon qu'ils construisent une interprétation « bénéfique » ou « néfaste » de l'expérience, les récits recueillis élaborent deux conceptions de la régulation de l'usage et deux conceptions de la « perte de contrôle du niveau d'usage ». Dans les premiers, la régulation serait le résultat précaire d'un apprentissage permanent, au gré de ses mauvaises expériences avec les produits, et la perte de contrôle, la condition d'une émancipation vis-à-vis des substances psychoactives illicites. Dans les seconds, la

353 J.C. AMEISEN définit l'empathie par la capacité à « ressentir en soi l'émotion de l'autre » (Émission « Les épaules de Darwin », *France Inter*, octobre 2013).

régulation serait une qualité personnelle innée, et la perte de contrôle, une sanction (confirmation) du fait que l'on en serait démuné.

Or, ces deux conceptions tendent, respectivement, à valoriser ou à dénigrer ses propres capacités de régulation, indépendamment du caractère « autocontrôlé » ou « hétérocontrôlé » (CASTEL R., COPPEL A., 1991) de la sortie de l'épisode d'usage abusif et du niveau d'usage actuel des produits illicites et des difficultés réelles à le réguler au jour de l'entretien. En l'occurrence, la valorisation de ses capacités à réguler l'usage laisse accroire à l'interlocuteur que ses quantités et fréquences de consommation sont relativement modérées (quelques fois par an, dans des quantités contrôlées et non dommageables), tandis que leur dénigrement laisse plutôt supposer un usage abusif. En outre, si la trajectoire d'usage et les dommages sanitaires et sociaux vécus n'avaient pas été reconstitués (assez) précisément, l'expression plus prégnante d'affects joyeux dans les récits construisant l'interprétation « bénéfique » aurait pu laisser penser que ces personnes ont été peu confrontées aux aspects désagréables, tristes et délétères de l'usage, et inversement en ce qui concerne les récits construisant l'interprétation « néfaste » - les personnes les auraient plus souvent vécus³⁵⁴. Enfin, plusieurs mois ou années après l'entretien, quelques-unes de celles qui interprètent leur expérience comme « bénéfique » ont repris un usage abusif des produits illicites. Leur rapport serein à la pratique et l'évocation implicite des périodes d'abus antérieures comme ayant permis d'apprendre à mieux réguler leur pratique pouvaient donc amener à minimiser les difficultés qu'elles rencontrent dans cette régulation.

Ainsi, les résultats de la recherche suggèrent que l'acceptation du stigmatisme de l'utilisateur aliéné à sa pratique, comme la dé-assignation de cette place, peuvent produire, si l'on accepte la métaphore sonore, des effets de distorsion dans la manière dont la personne décrit ses capacités ou ses difficultés à supporter, physiquement ou psychologiquement, les effets des produits et/ou à réguler leur niveau d'usage. Entre construction d'un rôle de normal ou de stigmatisé dans l'interaction avec le sociologue et savoir d'expérience sur ses forces et ses faiblesses dans son rapport aux substances psychoactives, il peut être difficile d'estimer dans quelle mesure la manière dont elle rend compte de ses modalités d'usage et des dommages vécus est biaisée par une logique, peu ou prou intentionnelle et consciente, d'exagération ou de minimisation de ses capacités de régulation. Mais, si l'on utilise les affects qu'elle exprime, par ses mots et son corps, comme des indices de la construction de l'un ou l'autre de ces rôles, il devient plus facile de comprendre si et comment elle caricature ses modalités d'usage et son rapport aux substances psychoactives illicites et, à la faveur de cette compréhension, de l'amener à mieux objectiver sa pratique.

354 C'était d'ailleurs le fondement du recours à la variable des caractéristiques de l'expérience dans l'hypothèse de recherche.

B) Maniement du stigmatisme et intervention

A l'instar du chercheur, comment l'acteur de réduction des risques, le professionnel de santé, le travailleur social, peut-il distinguer, dans le discours que tient la personne usagère sur sa pratique, ce qui relève de son rapport subjectif au stigmatisme de ce qu'elle *sait* de son rapport à l'usage et de ses prises de risques ? Il importe cependant d'envisager aussi que la construction d'un rôle de normal ou d'un rôle de stigmatisé, parce qu'elle se fonde sur un savoir d'expérience, ne fait qu'amplifier (au lieu de biaiser) la description de ses forces et de ses faiblesses dans la gestion des effets et la régulation de l'usage.

Ainsi, l'intervenant est confronté à un double questionnement s'il veut comprendre les besoins de la personne en termes de réduction des dommages et des risques. Dans quelle mesure, sa manière de problématiser son rapport à l'usage (ses capacités ou difficultés à supporter tels effets et à réguler son niveau d'usage) est-elle déformée par sa crainte d'être disqualifiée par son interlocuteur ? Dans quelle mesure, le rôle de normal ou de stigmatisé qu'elle construit témoigne-t-il de ses difficultés ou de ses capacités réelles de gestion des effets et de régulation de l'usage ? Répondre à ces questions exige d'accompagner la personne dans l'objectivation de son rapport à la pratique, de telle sorte qu'elle ne soit ni dans la honte et la culpabilité, ni dans la fanfaronnade et le déni.

Cela suppose, autant que les circonstances s'y prêtent, de reconstituer l'histoire de ses usages de produits, car cette reconstitution révélera différentes périodes du point de vue du niveau d'usage et, dans le passage de l'une à l'autre, se feront jour ses forces et ses faiblesses dans sa gestion des effets des produits et/ou la régulation de leurs prises. Dans le même temps, il s'agit de comprendre les effets que sa propre présentation (son âge, son sexe, son style vestimentaire, son vocabulaire, son cadre d'intervention) et sa posture professionnelle (sa capacité d'écoute, son vocabulaire, ses propos et ses réactions émotionnelles) semblent produire sur le discours de la personne. Ont-ils tendance à polariser (radicaliser) la problématisation de son rapport à l'usage vers la mise en exergue de ses forces, ou vers celle de ses faiblesses ? Ou bien la personne assume-t-elle suffisamment sa pratique et son rapport à l'usage pour ne pas les déguiser, les édulcorer ou en forcer les traits ? Il s'agit, enfin, de saisir ce qu'elle-même pense de ses capacités de gestion des effets et de régulation de l'usage et la tonalité, joyeuse ou triste, des affects qu'elle exprime, afin de mieux distinguer sa compréhension de son rapport à l'usage de ce qui relève d'une aisance ou d'une difficulté à assumer le stigmatisme.

D'autre part, R. MASSE (2012) souligne que l'une des limites des actions de santé publique et réside dans le fait que lorsque « les individus se voient attribuer une image négative de déviants, [ils] finissent par l'endosser jusqu'à adopter des comportements conformes à cette image ». Cette recherche n'explore pas les articulations possibles entre l'emprise d'affects

tristes, le dénigrement de ses capacités de régulation de l'usage, et, d'autre part, ses modalités d'usage effectives. Elle ne permet pas de comprendre dans quelle mesure ces affects tristes peuvent muter en passions tristes, inhibant effectivement le déploiement de ressources psychologiques de régulation de l'usage et la mise en œuvre de stratégies de 'contrôle' des quantités, fréquences, associations de produits et circonstances de consommations.

Mais elle met en exergue le rôle de maïeuticien que l'intervenant peut jouer, en aidant la personne à objectiver son rapport à la pratique et les techniques de régulation qu'elle utilise déjà, à se dé-assigner³⁵⁵ de la place de l'usager aliéné. Il peut l'aider à déconstruire les représentations de l'usager incapable d'autonomie à l'égard des substances et à réaliser qu'elle est capable, peu ou prou, de réguler ses prises de produits, en l'accompagnant dans la mise en travail des affects tristes suscités par la conscience d'être discréditable, condition de cette réalisation. Cette posture, qui accompagne la personne dans l'élaboration de stratégies lui permettant de faire face aux problèmes qu'elle rencontre, en s'appuyant sur « l'expertise » qu'elle a d'elle-même s'inspire du *counselling* de Carl Rogers. Elle articule « compréhension des vécus et enjeux pour la personne » appréhendée dans son contexte de vie, soutien à « l'expression réelle [d'elle-même] » et « confiance » en sa « capacité de gérer [sa] vie » et à évoluer en permanence (SCHNEIDER-HARRIS J., 2007).

Cette maïeutique suppose de rappeler l'ambivalence de l'usage, entre plaisirs et déplaisirs, bénéfiques psychosociaux et préjudices sanitaires et sociaux, et le caractère dialectique de la régulation, impliquant une « (dé)limitation des) limites de la consommation, limites maximales pour qu'elle ne devienne pas excès, limites minimales pour que l'objectif poursuivi par le maintien d'une consommation puisse être atteint » (SOULET M.-H., 2002). Ce rappel invite la personne à envisager ses modalités d'usage en termes de forces et de faiblesses, et pas uniquement dans un seul de ces registres, et à définir les limites dans l'usage à partir d'« un dispositif de savoirs » (LALANDE A., 2000) qui laisse toute sa place à l'observation de ses réactions aux produits et à l'analyse de sa propension à un usage compulsif et de ses ressources et difficultés dans la régulation des prises de produits.

Il ne s'agit pas là de céder à une idéologie de « l'empowerment » (QUIRION B., BELLEROSE C., 2007) faisant fi de l'inégalité des ressources psychologiques, sociales, économiques, culturelles des personnes dans l'épreuve de la confrontation au potentiel addictogène des substances psychoactives. Mais de souligner qu'une telle posture qui appréhende la régulation de l'usage, non comme une capacité individuelle innée, mais comme un apprentissage et un équilibre précaire, toujours susceptible d'être brisé *puis rétabli*,

355 La dé-assignation est un travail de l'individu sur lui-même, et non un processus qu'autrui pourrait enclencher.

encourage la personne usagère à faire l'examen de ses ressources dans cette régulation. Elle peut l'aider à neutraliser les affects tristes suscités par la possession du stigmaté pour s'envisager comme capable de réguler ses prises de produits, et étayer les affects joyeux, propices, encore faut-il le vérifier, à la mise en œuvre de techniques de préservation de soi et de son entourage.

*Ce n'est pas la recherche achevée
que nous éprouvons la joie,
mais pendant la recherche elle-même »*
Epicure

Bibliographie



- **Ouvrages et chapitres d'ouvrage**

ALLAIN P., *Hallucinogènes et société. Cannabis et peyolt*, Paris, Payot, 1973

AMEISEN J.-C., *Sur les épaules de Darwin. Les battements du temps*, France Inter / Les liens qui libèrent, Babel, 2012

AMEISEN J.-C., *Sur les épaules de Darwin. Retrouver l'aube*, France Inter / Les liens qui libèrent, Babel, 2016

ANDREWS G., VINKENOOG S., *Le livre du chanvre*, Fayard, 1970

AUBISSON S., « Etre mère et toxicomane, entre stigmatisation et espoir de changement », in *Grossesses avec drogues*, SIMMAT-DURAND (dir.) L'Harmattan, 2009, p.89-117

BACHMANN C. et COPPEL A., *La drogue dans le monde*, Albin Michel, 1989

BARA G., *La techno*, E.J.L., 2000

BECK F. (dir.), *Jeunes et addictions*, St Denis, OFDT, 2016

BECKER H. S., *Outsiders*, Paris, Métailié, 1985

BECKER H. S., *La confrérie fantastique. Autobiographie d'une droguée*, Paris, Denoël Gonthier, 1972

BECKER H. S., *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris, La découverte, 2002

BERGERON H., *Sociologie de la drogue*, Paris, La Découverte, 2009

BEY H., *Temporary Autonomous Zone*, Paris, Éditions de l'éclat, 1997

BOUDON R., BOURRICAUD F., *Dictionnaire critique de la sociologie*, Presses Universitaires de France, 1982, rééd. 1990

BOUSTANY A., *Drogues de paix, drogues de guerre*, Paris, Hachette Littératures, collection Pluriel, 1998

BOUYXOU J.-P., DELANNOY D., *L'aventure hippie*, Paris, 10/18, 2004

CAIATA ZUFFEREY M., « Le consommateur intégré : entre adaptation à la réalité et production de la réalité », in FAUGERON C. et KOKOREFF M. (dir.), *Société avec drogues. Enjeux et limites*, Erès, 2002, pp.63-77

CARTUYVELS Y. « L'ambivalence du risque, entre pratiques et représentations, valeur et menace » in CARTUYVELS Y. (dir.), *L'ambivalence du risque. Regards croisés en sciences sociales*, Bruxelles, Faculté universitaire de St Louis, 2008

- CASTEL R., COPPEL A., « Les contrôles de la toxicomanie », in EHRENBERG A. (dir.), *Individus sous influence. Drogues, alcools, médicaments psychotropes*, Esprit, 1991
- CASTEL R. (dir.), *Les sorties de la toxicomanie*, Fribourg, Presse Universitaire de Fribourg, 1998
- CASTELAIN J.-P., *Manières de vivre, manières de boire : alcool et sociabilité sur le port*, Paris, Imago, 1989
- CHOBEAUX F., *Les nomades du vide*, Paris, La découverte, 2011, (1996, Actes Sud)
- CLOTHES J. et LEWIS-WILLIAMS D., *Les chamanes de la préhistoire. Texte intégral, polémique et réponses*, La maison des roches, 2001
- COLOMBIE T., LALAM N., SCHIRAY M., *Drogue et techno*, Stock, 2000
- COPPEL A., *Peut-on civiliser les drogues ?*, Paris, La découverte, 2000
- COPPEL A., *Extases collectives : un messianisme démocratique*, in DUCOURNAU N., LACHANCE J., MATHIOT L., SELAMI M. (dir.), *La recherche d'extase chez les jeunes*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2010
- COSTES J.-M. (dir.), *Les usages de drogues illicites en France depuis 1999. Vus au travers du dispositif TREND*, St Denis, OFDT, 2010
- CROZIER M., FRIEDBERG, E., *L'Acteur et le système*, Editions du Seuil, 1981 (1977)
- DECORTE T., « Mécanismes d'autorégulation chez les consommateurs de drogues illégales. Etude ethnographique des consommateurs de cocaïne et de crack à Anvers (Belgique) », in *Société avec drogues. Enjeux et limites*, FAUGERON C. (dir.) et M. KOKOREFF (dir.), Erès, 2002, pp.35-62
- DE GAULEJAC V., *Qui est « je » ?*, Paris, Seuil, 2009
- DE GAULEJAC V., HANIQUE F., ROCHE P. (dir.), *La sociologie clinique. Enjeux théoriques et méthodologiques*, Ramonville St Agne, Erès, 2007
- DEMAZIERE D., DUBAR C., *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion*, Québec, Presses de l'université de Laval, 2007
- DE TAILLAC P., *Les paradis artificiels. L'imaginaire des drogues de l'opium à l'ecstasy*, Paris, Hugo & Cie, 2007
- DUBAR C., *La socialisation*, Paris, Armand Colin, 2014 (2010)
- DUBET F., « Les deux drogues », in *Drogues, politique et société*, EHRENBERG A. et MIGNON P. (dir.), Le Monde éditions, 1992
- DUBET F., *Sociologie de l'expérience*, Paris, Editions du Seuil, 1994

DUBOIS J., MITTERAND H., DAUZAT A., *Dictionnaire étymologique et historique du français*, Larousse, 1993

DUPREZ D., KOKOREFF M., *Les Mondes de la drogue*, Paris, Odile Jacob, 2000

EHRENBERG A. (dir.), *Individus sous influence. Drogues, alcools, médicaments psychotropes*, Paris, Esprit, 1991

EPSTEIN R., FONTAINE A., *Aller en rave. Voyage aux marges de la ville*, La Défense, PUCA, Recherches, 2006

FATELA J., « Drogues et ambivalences de la subjectivité » in EHRENBERG A. (dir.), *Individus sous influence. Drogues, alcools, médicaments psychotropes*, Esprit, 1991, pp.49-63

FAUGERON C. KOKOREFF M., (dir.), *Société avec drogues. Enjeux et limites*, Toulouse, Erès, 2002

FAVRET-SAADA J., *Les mots, la mort, les sorts*, Gallimard, 2011 (1977)

FREDIANI M., *Sur les routes. Le phénomène des new travellers*, Imago, 2009

FONTAINE A. et FONTANA C., *Raver*, Paris, Economica, 1996

FONTAINE A., *Double vie. Les drogues et le travail*, Paris, Les empêcheurs de penser en rond, 2006

FURST P. T. (dir.), *La chair des dieux*, Paris, Seuil, 1974

GAILLOT M., *La Techno, laboratoire artistique et politique du présent*, Paris, Dis-Voir, 1998

GALLAND O., *Sociologie de la jeunesse*, Paris, Armand Colin, 2011 (1991)

GOFFMAN E., *Stigmates. Les usages sociaux du handicap*, Paris, Éditions de Minuit, 1963, réed. 1996

GOFFMAN E., *Les cadres de l'expérience*, Paris, Éditions de Minuit, 1991

GRYNSZPAN E., *Bruyante techno. Le son de la free party*, Nantes, Mélanie Sèteun, 1999

GUENO J.-P. (dir.), *Premières fois. Le livre des instants qui ont changé nos vies*, Libro, 2003

HANIQUE F., « De la sociologie compréhensive à la sociologie clinique », in *La sociologie clinique. Enjeux théoriques et méthodologiques*, GAULEJAC V. De, HANIQUE F., ROCHE P. (dir.), Erès, 2007, pp.91-113

Harrap's compact. Dictionnaire, Harrap books Ltd., 1984, 1994

HOAREAU E., « Les dimensions féminines de l'usage de substances psychoactives », *Guide concernant l'usage de substances psychoactives pendant la grossesse*, RESPADD (dir.), 2013

HOFFMAN A., SCHULTES R. E., *Les plantes des Dieux. L'usage rituel des psychédéliques*, Paris, Editions du Lézard, 2000

- HOUDAYER H., *Le défi toxique*, L'Harmattan, 2000
- JACOBI B., *Cent mots pour l'entretien clinique*, Toulouse, Ramonville St Agne, Erès, 1995
- JAMOULLE P., *Drogues de Rue*, Bruxelles, De Boeck, 2000
- JAUFFRET-ROUSTIDE M. (dir.), *Les drogues. Approche sociologique, économique et politique*, Paris, La Documentation française, 2004
- JOLLIEN A., *Éloge de la faiblesse*, Les Éditions du cerf, 1999
- JOSEPH I., *La microsociologie d'Erwing Goffman*, Paris, PUF, 1998 (rééd. 2009)
- JOUBERT M., GILLAR-ARCELLA P., MOUGIN C. (dir.), *Villes et toxicomanies. De la connaissance à la prévention*, Ramonville St Agne, Erès, 2005
- KOKOREFF M., FAUGERON C. (dir.), *Société avec drogues. Enjeux et limites*, Toulouse, Erès, 2002
- KOKOREFF M., *La drogue est-elle un problème ? Usages, trafics et politiques publiques*, Paris, Payot et Rivages, 2010
- KOSMICKI G., *Free party. Une histoire, des histoires*, Gémenos, Le mot et le reste, 2010
- LAFARGUE DE GRANGENEUVE L., *L'Etat face aux raves parties. Les enjeux politiques du mouvement techno*, Presses Universitaires du Mirail, 2010
- LAPASSADE G., *La transe*, Paris, P.U.F. Que sais-je ?, 1990
- LEARY T., 1994, *Techniques du Chaos*, rééd. L'Esprit Frappeur 1999
- LEBLANC G. (Textes réunis par), *Lectures de Canguilhem. Le normal et le pathologique*, Lyon, ENS Editions, 2000
- LE BRETON D., *Passions du risque*, Paris, Métailié, 2000 (1991)
- LEVI STRAUSS C., « Les champignons dans la culture », *Anthropologie structurale deux*, Plon, 1997 (1973)
- LEWIN L., *Phantastica. Drogues psychédéliques*, Payot 1927, Paris, réédition Diméo, 1967
- MABILON-BONFILS B. et POUJILLY A., *La Musique techno, art du vide ou socialité alternative ?*, Paris, l'Harmattan, 2003
- Mc KENNA T., *La nourriture des dieux*, Genève, Terra Magna, 2000
- MEASHAM F., ALDRIGE J., PARKER H., *Dancing on drugs. Risk, health and hedonism in the british club scene*, Londres, Free Association Books, 2001
- MICHELET, *La sorcière*, Paris, GF-Flammarion, 1966

- MIGNON P., « Drogue, Jazz et Pop Music : la démocratisation de la bohème », in EHRENBURG A. (dir.), *Individus sous influence. Drogues, alcools, médicaments psychotropes*, Esprit, 1991, pp.103-122
- NAHOUM-GRAPPE V., *La culture de l'ivresse*, Paris, Quai Voltaire, 1991
- NAHOUM GRAPPE V., *Vertige de l'ivresse*, Descartes et Compagnie, 2010
- NARBY J., *Le serpent cosmique*, Georg, 1997
- NAUDIER D., SIMMONET M. (dir.), *Des sociologues sans qualités ? Pratiques de recherche et engagements*, Paris, La Découverte, 2011
- NIEWADOMSKI C., *Histoire de vie et alcoolisme*, Seli Arslan, 2000
- OGIEN A., « Courte bibliographie raisonnée », in EHRENBURG A. (dir.), *Individus sous influence. Drogues, alcools, médicaments psychotropes*, Esprit, 1991, pp. 345-354
- OGIEN A., *Sociologie de la déviance*, Paris, Armand Colin, 1995
- OGIEN A., *Sociologie de la déviance et usages de drogues. L'apport de la sociologie américaine*, Groupement de recherche 'Psychotropes, politique et société' du CNRS, 2000
- PELLERIN S., *Trips. Comment les hallucinogènes agissent dans votre cerveau*, Paris, Les éditions du lézard, 2000
- PENIN N., *Les sports à risque. Sociologie du risque, de l'engagement et du genre*, Arras, Artois presses université, 2012
- PERETTI WATEL P., *Cannabis, ecstasy : du stigmatisé au déni. Les deux morales de l'usage de drogues*, Paris, L'Harmattan, 2005
- PINÇON M., PINÇON CHARLOT M., *Voyage en grande bourgeoisie. Journal d'enquête*, PUF, 1997
- POURTAU L., *Techno. Voyage au cœur des nouvelles communautés festives*, Paris, CNRS éditions, 2009
- QUEUDRUS S., *Un maquis techno*, Nantes / Paris, Mélanie Sétun et IRMA editions, 2000
- RACINE E., *Le phénomène techno. Raves, clubs et free-parties*, St Estève, Imago, 2002
- REDHEAD S., « Ecstasy : entreprises de plaisir et panique morale en Angleterre », in EHRENBURG A., MIGNON M. (dir.), *Drogues, politique, société*, St Amand, Le Monde éditions, 1992, pp. 178-192
- RETAILLAUD BAJAC E., *Les paradis perdus. Drogues et usagers de drogues dans la France de l'entre deux guerre*, Presses universitaires de Rennes, 2009
- RHEAUME J., « L'enjeu d'une épistémologie pluraliste », in *La sociologie clinique. Enjeux théoriques et méthodologiques*, GAULEJAC V. De, HANIQUE F., ROCHE P. (dir.), Erès, 2007

- RICHARD D., SENON J.-L., VALLEUR M., *Dictionnaire des drogues, des toxicomanies et des dépendances*, Larousse, 1999, rééd. 2009
- ROCHE P., *Et si on poussait les murs... Une démarche de co-éducation dans des quartiers populaires de Marseille*, Dijon, Editions Raison et passions, 2010
- ROCHE P., « La subjectivation », in *La sociologie clinique. Enjeux théoriques et méthodologiques*, GAULEJAC V. De, HANIQUE F., ROCHE P. (dir.), Erès, 2007
- ROSENZWEIG M., *Les drogues dans l'histoire, entre remède et poison*, Bruxelles, De Boeck, 2000
- SANCHEZ M. (dir.), *Dans l'intimité des drogues*, Paris, Autrement, coll. Mutations n°218, 2003
- SCHULTES R. E., HOFFMAN A., *Les plantes des dieux*, Paris, Editions du Léopard, 2000 (1979)
- SCHOTT BILLMAN F., *Le besoin de danser*, Paris, Odile Jacob, 2000
- SISSA G., *Le plaisir et le mal*, Paris, Odile Jacob, 1997
- STIEGLER B., « De Canguilhem à Nietzsche. La normativité du vivant », in LEBLANC G. (Textes réunis par), *Lectures de Canguilhem. Le normal et le pathologique*, ENS Editions, 2000, pp.85-101
- SUDERIE G., HOAREAU E., MONZEL M., « Evolution de la scène techno et des usages en son sein », in COSTES J.-M. (dir.), *Les usages de drogues illicites en France depuis 1999. Vus au travers du dispositif TREND*, St Denis, OFDT, 2010
- TAÏËB O., *Les histoires des toxicomanes. Récits et identités dans les addictions*, Presse Universitaire de France, 2011
- TURNER V. T., *Le Phénomène Rituel. Structure et Contre-Structure*, P.U.F. 1990 (1969)
- VERCHERE C., « Significations et logiques de l'usage de psychotropes en lien avec le contexte festif techno : enjeux identitaires et sociaux », in JOUBERT M., GIRAUX-ARCELLA P., MOUGIN C. (dir.), *Villes et toxicomanies. De la connaissance à la prévention*, Erès, 2005, pp. 117-138
- WILLIAMS T., *Cocaïne Kids*, Gallimard, 1990
- XIBERRAS M., *La société intoxiquée*, Paris, Méridien-Klincksieck, 1989
- YVOREL J.-J., *Les poisons de l'esprit. Drogues et drogués au XIXe siècle*, Paris, Quai Voltaire, 1992
- ZINBERG N. E., *Drug, set and setting. The basis for controlled intoxicant use*, Binghamton, Yale University, 1984

- **Articles dans des revues scientifiques ou spécialisées**

- BARBERO C., BECK F., VISCHI R., « Fréquentation des fêtes techno et consommation de produits psychoactifs : l'apport d'une enquête ethnographique quantitative », *Psychotropes*, vol 9, 3-4, 2003, pp.106-133

- COLETTE T., « Une identité collective : les free parties », *Revue du MAUSS*, 2002/1 no 19, p. 349-356.
- COPPEL A., « Faire la fête : rite de passage, mode de vie ou échappatoire ? », in *Le Courrier des addictions*, n°3, juillet-août-septembre 2008, pp. 19-22
- COULMONT B., « Situation, définition de la », *Sociologie* [En ligne], Les 100 mots de la sociologie, mis en ligne le 01 septembre 2015, consulté le 12 juillet 2017. URL : <http://sociologie.revues.org/3194>
- DUCOURNAU N., « Usage de drogues en milieu festif. Rapport au risque et définition de la santé chez les jeunes consommateurs », *Agora Débats/Jeunesses*, n°54, année 2010 [1]
- EPSTEIN R., FONTAINE A., « De l'utilité des raves : consommation de psychotropes et action publique », *Mouvements*, n° 42, 2005/5
- FONTAINE A., RICHARD D., « Nouvelles drogues, nouveaux usages. Evolution de la consommation de substances psychoactives en France et en Europe, et particularités du milieu festif », *Revue Toxibase* n°4, déc. 2001
- GICQUEL C., « Free party : une aire de Je(u) dans l'air du temps », in *Espace, populations, sociétés*, 2007, 2-3, pp.345-356
- HOAREAU E., « Stigmatisation de l'utilisateur de substances illicites et enjeux de l'entretien individuel », *Nouvelle revue de psychosociologie* 2016/1 (N° 21), p. 33-48
- HOAREAU E., « L'impact de la réduction des risques dans les espaces festifs techno », *Psychotropes*, ed. De Boeck, vol.13, N°2, 2007, pp 27-48
- JAUFFRET-ROUSTIDE M. « Trajectoire de vie et prises de risques chez les femmes usagères de drogues », in *Medecine Science*, hors-série n°2, mars 2008
- JAUFFRET-ROUSTIDE M., « Un regard sociologique sur les drogues : décrire la complexité des usages et rendre compte des contextes sociaux », *La revue lacanienne*, 2009/3 n° 5, p. 109-118
- JOUBERT M., « La vie de Marlène : entre dépendance et autonomie », *Ethnologie française* 2002/1 (Vol. 32), p. 103-114.
- KEMPFER J., « L'Abbaye des anges déchus de la planète St Michel », *Swaps*, n°60, 3^e trimestre 2010
- LALANDE A., « Interroger les savoirs », *Vacarme* n°13, automne 2000
- LALANDE A., « Drogues : quels dommages ? », *Vacarme* n°40, été 2007
- MABIT J., « L'alternative des savoirs autochtones au « tout ou rien » thérapeutique », *Psychotropes*, 2001/1, vol.7, p.7-18
- Mc ELRATH K., Mc EVOY K., « Fact, fiction, and function : mythmaking and the social construction of ecstasy use », *Substance, use and misuse*, 36, 2001, p. 1-22

- MASSE R., « Stigmatisation sociale et santé publique : les enjeux éthiques », *La santé de L'homme*, n° 419, mai-juin 2012, 11
- MAUGER G., « L'apparition et la diffusion des drogues en France », in *Contradictions*, 40, Bruxelles, 1984
- MAUGER G., « Enquêter en milieu populaire », *Genèse* 6, décembre 1991, P. 125-143
- NENCINI P., « The Shaman and the rave party : social pharmacology of ecstasy », in *Substance, Use and misuse*, vol 37, n°8-10, 2002, pp.923-939
- NEVE J., « Le risque à deux faces », in *Prospective Jeunesse*, 54, 2010
- NICHOLSON T., DUNCAN D. F., WHITE J. B., «Is recreational drug use is normal? », *Journal of substance use*, 7, 2002, pp.116-123
- PERREAULT M., « Rites, marges et usages de drogues : représentations sociales et normativité contextuelle », *Drogues, santé et société*, vol. 8 n°1, juin 2009, pp.11-55
- PERRIN M., « Chez les indiens la drogue structure, chez nous elle détruit... », in *Le Temps stratégique* n°12, printemps 1985
- PERRIN M., « La drogue : véhicule, signe et catalyseur. Le regard éloigné de l'ethnologue », in *Autrement*, n°106, *L'esprit des drogues*, 1989
- PETIAU A., POURTAU L., GALAND C., « De la découverte des substances psychoactives en milieu techno à l'usage maîtrisé », *Drogues, santé et société*, vol.8, n°1, juin 2009
- POURTAU L., « Le risque comme adjuvant. L'exemple des raves parties », *Sociétés*, N°77, 2002/3
- POURTAU L., « Les interactions entre raves et législations censées les contrôler », *Déviante et Société*, vol.29, n°2, 2005, p.129
- POURTAU L., « Consommation de substances psychoactives et transe fonctionnelle dans les fêtes techno », *Psychotropes*, 2006/3 Vol. 12, p. 163-181.
- POURTAU L., « Déviant, délinquant, militant : parcours de vie dans la subculture technoïde », www.sociologos.org, n°2, 2007
- QUIRION B., BELLEROSE C., « Discours néolibéral d'émancipation dans le champ de l'usage des drogues : réduction des méfaits et empowerment », in *Sociologie et sociétés*, vol.39, n°1, 2007
- REYNAUD-MAURUPT, C. CADET-TAÏROU, A. and ZOLL, A. (2009) 'The Contemporary Uses of Hallucinogenic Plants and Mushrooms: A Qualitative Exploratory Study Carried Out in France', *Substance Use & Misuse*, 44:11,1519 — 1552
- RIVIERE C., « Pour une théorie du quotidien ritualisé », *Ethnologie Française*, n° « La Ritualisation du Quotidien », 1996

SCHNEIDER-HARRIS J., « Counselling centré sur la personne et non directif et la relation soignant-e / soigné-e », *Recherche en soins infirmiers* 2007/2, 89, 52-57, 2007

SHAPIRO H., « Danser avec les drogues : pop musique, drogues et jeunesse britannique », *Psychotropes*, n°3 vol. 11, 2005, p. 97-111

SIMMAT-DURAND L., « Femmes et addictions dans la littérature internationale: sexe, genre et risques », in *BEH INVS*, n°10-11, mars 2009, p.86-89

SOULET M.-H., « Enjeux de conventionalité et consommation gérée de drogues dures », in *Déviance et société*, 2003/3, 27, PP.321-351

SUEUR C., « Usages de drogues de synthèse et réduction des risques dans le milieu festif techno », in *Le Courrier des Addictions* (2), n°1, mars 2000

SUEUR C., BENEZECH A., DENIAU D., LEBEAU B., ZISKIND C., *Les substances hallucinogènes et leurs usages thérapeutiques. Revue de la littérature*, extrait de la revue Toxibase n°1, 2000, www.restim.org

TER BOGT T., ENGELS R., HIBBEL B., Van WEL F., VERHAGEN S., « « Dancestasy » : dance and MDMA use in Dutch youth culture », *Contemporary drugs problems* (29), spring 2002

TESSIER L., « Musiques et fêtes techno : l'exception franco-britannique des free parties », *Revue française de sociologie*, vol.44, n°1, janvier-mars 2003, pp.63-91

TRILLES T., THIANDOUM B., « La drogue dans la fête : un point d'interrogation aux politiques sanitaires », *Psychotropes*, vol.9, n°3-4, 2003

VALLEUR M., « Le credo de la mort », in *Autrement*, n°106, *L'esprit des drogues*, 1989

VERCHERE C., « Sens des consommations de substances psychoactives en milieu festif », in *Le Courrier des addictions* (4), n°1, janvier-février-mars 2002

WILLIAMS L., PARKER H., « Alcohol, cannabis, ecstasy and cocaïne : drugs of reasoned choice amongst young adult recreational drugs users in England », *International Journal of drug policy*, 12, 2001, pp. 397-413

• Rapports

AQUATIAS S., *Les consommations de produits psychoactifs en milieu festif rock*, RES, OFDT, 2001

BOUHNIC P., VALLETTE VIALARD C., et TOUZE S., *Sous le signe du « matos ». Contextes, trajectoires, risques et sensations liés à l'injection de produits psychoactifs*, St Denis, OFDT, RESSCOM, 2002

COSTES J.-M. et al., *Prévalence de l'usage problématique de drogues en France. Estimation 2006*, St Denis, OFDT, 2009

DUMONT J.-L., *Les grands rassemblements festifs techno. Rapport au premier ministre*, mai 2008

FONTAINE A., FONTANA C., VERCHERE C., VISHI R., *Pratiques et représentations émergentes dans le champ de l'usage de drogues en France*, OFDT, février 2001

HOAREAU E., *L'impact des interventions de réduction des risques dans l'espace festif techno de la région PACA en 2003-2005*, GRVS/ Ville de Marseille, rapport de recherche action, 2005

HOAREAU E., *Spécificités des stratégies de prévention et des modalités de prise en charge sanitaire des usagers du milieu festif en Région PACA en 2005*, Note thématique TREND, GRVS, AMPTA, OFDT, 2005 [2]

HOAREAU E., *Rapport TREND 2008. Site de Marseille*, AMPTA, OFDT, 2009

HOAREAU E., *Rapport TREND Marseille 2009*, AMPTA, OFDT, 2010

HOAREAU E., GONDARD E., *Les personnes usagères de substances psychoactives reçues dans les CAARUD et les CSAPA de Montpellier. État des lieux des caractéristiques sociodémographiques des personnes, de leurs pratiques d'usage et de leurs besoins en termes de réduction des risques et d'aide médico-sociale*, Groupe de Recherche sur la Vulnérabilité Sociale, 2015, grvs06.org

HOAREAU E., « L'héroïne dans les trajectoires de polyusage liées aux raves », in KOKOREFF M. (coord.) *L'héroïne en France. Une histoire sociale et culturelle de la diffusion des usages et des trafics (1968-2004)*, rapport pour l'Agence Nationale de la Recherche, IRIS, CADIS, ASUD, juin 2016

INSERM, *Ecstasy. Des données biologiques et cliniques aux contextes d'usage*, Expertise collective, Paris, Les Editions de l'Inserm, 1997

IREP, *Ecsta, trip, coke et speed ...*, st Denis, OFDT, 1999

KOKOREFF M. (coord.), *L'héroïne en France. Une histoire sociale et culturelle de la diffusion des usages et des trafics (1968-2004)*, rapport pour l'Agence Nationale de la Recherche, IRIS, CADIS, ASUD, juin 2016

MAFFESOLI M., PETIAU A., POURTAU L., CHRISTIAS P., *Les parcours juvéniles de consommation de substances psychoactives découvertes en contexte festif*, rapport de recherche vol.1, Université Paris V, CEAQ, 2007

OEDT, *Rapport européen sur les drogues. Tendances et évolutions*, Luxembourg, 2013

OEDT, *Etat du phénomène de la drogue en Europe. Rapport annuel 2012*, Luxembourg, 2012

OFDT, *Drogues, chiffres clés. 6^e édition*, St Denis, juin 2015

OFDT, *Drogues et addictions, données essentielles*, St Denis, 2013

PARQUET P.-J., « Pour une prévention de l'usage de substances psychoactives », *Dossiers techniques*, MILDT- INPES, 1998

REITOX, *Rapport national 2012 (données 2011) à l'OEDT*, OFDT, 2012

REYNAUD M. (dir.), *Les dommages liés aux addictions et les stratégies validées pour réduire ces dommages. Synthèse du rapport remis à Mme JOURDAIN MENINGER, présidente de la MILDT*, mai 2013

REYNAUD-MAURUPT C., VERCHERE C., *Les nouveaux usagers d'héroïne*, OFDT, 2002

REYNAUD-MAURUPT C., AKOKA S., *Usages détournés de la kétamine en France (2001-2003)*, OFDT-TREND, 2004

REYNAUD MAURUPT C., *Usages contemporains de plantes et champignons hallucinogènes. Une enquête qualitative exploratoire conduite en France*, OFDT, 2006

REYNAUD MAURUPT C., CHAKER S., MONZEL M., MOREAU C., *Les pratiques et opinions liées aux usages des substances psychoactives dans l'espace festif « Musiques électroniques »*, St Denis, OFDT, 2007

REYNAUD-MAURUPT C., *Les habitués du cannabis – une enquête qualitative auprès des usagers réguliers*, St Denis, OFDT, 2009

REYNAUD MAURUPT C., HOAREAU E., *Les carrières de consommation de cocaïne chez les usagers « cachés ». Dynamique de l'usage, conséquences de la pratique et stratégie de contrôle chez des consommateurs non connus du système de prise en charge sociale et sanitaire et des institutions répressives*, St Denis, OFDT, 2011

ROCHE, P. *La proximité à l'épreuve de l'économie de la débrouille. Situation de travail et postures professionnelles des travailleurs sociaux*, Association départementale de développement des actions de prévention (ADDAP 13), avec le soutien du Service Prévention de la Délinquance et de la Mission Sida Toxicomanies et Prévention des Conduites à Risques de la ville de Marseille, 2005

ROCHE P., HOAREAU E., *Le métier de référent animateur jeune*, rapport de recherche, CEREQ, AACM Martigues, 2009

ROQUES B., « Problèmes posés par la dangerosité des drogues », rapport au Secrétaire d'État à la Santé, 1998

SUEUR C. (dir.), *Usages de drogues de synthèse. Réduction des risques dans le milieu festif techno*, rapport de recherche-action de Médecins du Monde, pour la Direction Générale de la Santé, Paris, octobre 1999

Savoir plus, risquer moins, Mission Interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie et Comité français d'éducation pour la santé, Paris, 2000

- **Mémoires**

ARKAITZ AGUERRETXE C., *Rôle des missions raves de Médecins du monde : de l'analyse des drogues à la sensibilisation et à la responsabilisation du public*, D.E.S.S. de neuropsychopharmacologie et toxicomanies, université Victor SEGALEN, Bordeaux 2, 2003

BEAUCHET A., *Rave d'un soir*, Maîtrise d'ethnologie sous la direction de M. LAPLANTINE, Université Lyon Lumière, 2001

BENSO V., *Les usages de drogues en free party*, mémoire de master 1 de sociologie, dir. M. KOKOREFF et B. ORFALI, 2006, Université René Descartes, Paris V

BENSO V., *L'usage-revente de cocaïne en espace festif techno*, mémoire de Master 2 recherche (sociologie), dir. M. JOUBERT, Université Paris VIII, 2009, version 2011

GABE M., *A l'écoute de la toxicomanie au féminin*, Master 1 de sociologie, Bordeaux 2, 2008

HOAREAU E., « L'usage de psychotropes en free-party », maîtrise de sociologie sous la direction de Mr VUARIN R., Université Aix-Marseille I, sept 2001

HOAREAU E., *Le stigmatisme du perché chez les participants aux fêtes techno. La stigmatisation de l'utilisation abusive de substances psychoactives selon une représentation psychopathologique des états de conscience modifiés*, DEA de sociologie sous la direction de J.-S. BORDREUIL, Université Aix Marseille, 2004

SEVIN J.-C., « Les raves et la musique techno en effets. Contribution à une sociologie des formes culturelles », résumé de la thèse, 2010

• Romans, témoignages, essais

AGUEEV M., *Roman avec cocaïne*, 10/18, 1999

BURROUGHS W., *Junky*, Gallimard, 2008

CASTANEDA C., *Voir*, 1995

DE QUINCEY T., *Les confessions d'un mangeur d'opium*, Gallimard, 1990

DUCHAUSOIS C., *Flash*, Le livre de poche, 1971

DUFAUD M., *Les peaux transparentes*, Trouble fête, 2003

GNOLI A., VOLPI F., *L.S.D. Entretiens avec Albert Hoffman*, Paris, Payot, 2004

JÜNGER E., *Approches, drogues et ivresse*, 1970, réédition Folio, 1991

Mac GILL HUGHES H., CLARKE J., *La confrérie fantastique*, Denöel Gonthier, 1972

MICHAUX H., *Connaissance par les gouffres*, Gallimard, 1967

SAUNDERS N., *E comme ecstasy*, Paris, Éditions du Léopard, 1996

THOMSON H. S., *Las Vegas parano*, Gallimard, 2015

WOLFE T., *Acid test*, Le Seuil, 1975, Éditions Points, 1991

- **Films documentaires et émissions de radio**

DROUELLE F., *Affaires sensibles* « 2001, l'odyssée des raves-parties », France Inter, 29 juin 2017

« De la rave au camion nomade », France culture, 30 août 2002

Heretik system. We had a dream, (RACLOT-DAULIAC D., Heretik / Topplers, 2010)

Traveller tchèque, (TRICHET Y., 2005)

World traveller adventures (Uwe, 2004)

- **Articles de presse quotidienne**

Afin d'esquisser, *via* les titres, l'évolution du discours journalistique, les articles sont présentés par année - et non par journal.

L'Humanité, « La musique techno a ses rites, ses chefs et ses crois gammées », 15 juin 1993

Midi Libre, "La répression actuelle pourrait entraîner la disparition des 'raves'. Leurs adeptes s'insurgent. D'autres envisagent la suite.", 22 janvier 1995

Midi Libre, « La techno dans la tourmente », 22 janvier 1995

Libération, « La police prend les raves à partie. Le ministère de l'intérieur veut réprimer le trafic d'ecstasy », 10 avril 1995

La Voix du Nord, « les préjugés sont-ils solubles dans la house ? », 5 mai 1995

Libération, « Plongée dans l'état d'ecstasy. Raves interdites, boîtes fermées, la pilule d'amour fait des ravages », 25 juillet 1995

La Marseillaise, « L'effet cyber », 30 octobre 1995

Aujourd'hui, « Alerte à l'ecstasy », 20 novembre 1995

Le Progrès, « Les discothèques dénoncent les soirées rave. », 21 février 1996

Libération, « Rave universelle », 30 octobre 1997

Le Monde, « Pour une politique des arts de la scène », 21 novembre 1997

Libération, « Pluie acid en Seine et Marne. Délire transcore et pieds dans la boue pour la rave-tek'nival », 4 mai 1998

Var-Matin, "le 'bleu' ennemi du 'flyer', 8 février 1999

Libération, « la rave choisit son Caen », 3 mai 1999

Max, « Les teufers sont sympas. Alors pourquoi veut-on leur faire la peau ? », août 2000

Libération « OPA sur la schnouff. Le grand banditisme a pris le contrôle du marché des drogues dans les 'free-parties' » 2 août 2001

Le Monde, « Les milieux de la techno partagés entre professionnalisation et clandestinité », 16 septembre 2001

L'Humanité, "On sait vivre messieurs, alors laissez-nous raver", 17 septembre 2001

Var Matin, « Mission rave : les free-parties sous contrôle », 12 novembre 2001

Le Monde, « Prés de Blois, dernier teknival hors-la-loi et colère anti-Le Pen », 30 avril 2002

L'Express, « Raves : l'été sera chaud », 11 juillet 2002

Le Figaro, "Ils s'affichent tout à la fois rebelles et non-violents, disent ne rechercher que le plaisir. 'Plus besoin de réfléchir tu te laisses porter' », 2 août 2002

Le Figaro, « Quand la rave tourne au cauchemar », 2 août 2002

Le Parisien, « Première rave-party autorisée en France », 10 août 2002

France Soir, « Pas plus de drogue qu'ailleurs », 14 août 2002

La Marseillaise, « la teuf débute mal », 16 août 2002

Libération, « Teknival : une rave un ton en dessous », 20 août 2002

Le Monde, « Le teknival du Col de Larche qui a rassemblé 17 000 amateurs de techno, s'est achevé sans incident », 20 août 2002

L'Humanité hebdo, « Happy new rave ! » ; « "Alors c'est du bon ?" Testing et prévention pour Médecins du monde et Agoratek », 5 janvier 2003

Le Monde, « le teknival veut se déchaîner en toute légalité », 2 mai 2003

L'Union, « le teknival de Marigny explose les records », 4 août 2003

Libération, « Le Larzac ne veut pas des raves des autres. Les paysans soutenus par José Bové s'opposent à la tenue du teknival », 12 août 2003

Midi Libre, « Teknival sur le Larzac : vers un terrain d'entente ? Personne ne veut de la rave sur le site du rassemblement altermondialiste », 12 août 2003

Le Monde, « Teknival : Nicolas Sarkozy offre aux ravers une autoroute », 14 août 2003

Libération « Le teknival et après ? » par Etienne RACINE, 18 août 2003

Revue de presse de la M.I.L.D.T. sur le teknival du Larzac, du 14 au 18 août 2003,

Var matin, « Cabasse réquisitionné pour une rave-party », 7 novembre 2003

Var matin, « Rave-party d'Etat à Cabasse », 15 novembre 2003

Var matin, « Cabasse : permis de raver », 16 novembre 2003

Le Monde, « Dédramatisée par le milieu festif, l'héroïne revient en force », 18-19 avril 2004

Midi Libre, « Teknival. Autogestion et prévention mobilisent », 15 août 2016

- **Textes ministériels**

MILAD, « Les raves des situations à haut risques », décembre 1994

Le ministre de l'Intérieur, le ministre de la Défense, le ministre de la Culture et de la Communication, « Instruction du 28 décembre 1998 sur les manifestations techno »

Ministère de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales, Direction Générale de la Gendarmerie Nationale, Direction Générale de la Police Nationale, *Les 'raves' en 2002, 2003 (?)*

Ministère de l'intérieur, Décret no 2002-887 du 3 mai 2002 pris pour l'application de l'article 23-1 de la loi no 95-73 du 21 janvier 1995 et relatif à certains rassemblements festifs à caractère musical, mai 2002

Ministère des solidarités, de la santé et de la famille, Décret n° 2005-347 du 14 avril 2005 approuvant le référentiel national des actions de réduction des risques en direction des usagers de drogue et complétant le code de la santé publique

- **Index des illustrations**

page de couverture : free-party Freaky funky family, Anduze, août 2012

page d'introduction : teknival légal de Laon, mai 2011

page du cadre de la recherche : free-party KRS, Fos-sur-mer, stand et chill-out Mission rave de Médecin du monde et du Bus3132, mars 2011

page des résultats : free-party Cosmotek, Fos-sur-mer, juin 2012

page de la conclusion : free party KRMS, Fos-sur-mer, juin 2006

page de la bibliographie : free-party (nom ?), Gorges du Verdon, mai 2012

page des annexes : free-party Cosmotek, Castellane, mai 2011

Annexes



Annexe n°1. Thésaurus

AFFECTS, ÊTRE AFFECTÉ

La notion d'affects utilisée dans cette recherche se réfère à celle qu'utilise P. ROCHE (2007) en référence à SPINOZA³⁵⁶.

Les affects en psychanalyse rassemblent trois notions : les émotions, les sentiments et les passions. Les affects se distinguent des émotions en ce que ces dernières se caractérisent par une dimension physique et souvent temporaire. Elles sont des réactions à des circonstances particulières, dans une temporalité courte, et difficiles à élaborer, à penser. Le sentiment peut être défini a minima par ce qui est éprouvé à l'égard d'une autre personne ; il est ce qui anime l'individu vers autrui.

La notion d'affects est plus large que celle des émotions. Les affects renvoient à une tonalité plus générale et plus durable dans le temps que l'émotion. Ils peuvent être distingués entre affects joyeux et affects tristes, chacun se déclinant sous différentes 'couleurs' ou 'tonalités' : respectivement, le plaisir, la fierté, la satisfaction, la confiance, la sérénité, la gaieté..., et la honte, la culpabilité, l'amertume, la frustration, l'anxiété, la frustration...

D'autre part, il existe un double lien des affects avec, d'une part, l'idée, la pensée, l'élaboration de sens – ce qui les distingue de l'émotion – et d'autre part, avec l'action. En effet, la manière dont une assignation sociale affecte l'individu dépend en partie de la façon dont il la pense. Et les affects joyeux peuvent être des « passions gaies » lorsqu'ils stimulent, étayent l'action ; tandis que les affects tristes peuvent être des « passions tristes » lorsque, au contraire, ils l'inhibent. Si l'on parle « d'affects positifs » ou « négatifs », c'est qu'il n'y a pas d'affects neutre : il existe toujours un lien avec l'action.

Enfin, « tout affect fait système avec d'autres » au sens où chacun d'entre eux s'articule à des « contre affects » (ROCHE P., 2007), pouvant le contenir ou en modifier les effets. Si cette notion de système, distinguant idéalement les affects tristes et les affects joyeux, tend à appauvrir la complexité des affects et de leurs articulations, elle permet de mettre en exergue leurs variations selon « l'évolution des situations » et « la singularité des individus » (ROCHE P., 2007). En effet, selon ses ressources affectives, intellectuelles et sociales,

356

En l'occurrence, cette section a été rédigée suite à une conversation avec P. ROCHE.

l'individu peut « neutraliser » les affects tristes par la mobilisation de contre affects, voire les « transformer » en affects positifs, soutenant l'action.

DEFINITION DE LA SITUATION

Dans cette recherche, c'est la notion de « définition de la situation » proposée par C. VERCHERE (2005) : elle « renvoie, pour chaque individu interrogé, à la manière de se définir, de définir les autres, de se situer dans le temps et dans un environnement, en tenant compte de la dimension temporelle et sociale qui cimenter les interactions ».

C. VERCHERE (2005, p.121) s'inspire de la notion de « définition de la situation » chez W.I. THOMAS et F. ZNANIECKI. « La définition de la situation est selon (W.I. THOMAS) le moment préalable à l'action au cours duquel l'individu examine la situation à laquelle il fait face et réfléchit à ce qu'il souhaite faire. (...) l'action n'est pas la réponse automatique à un stimulus, mais (résulte) d'un point de vue particulier sur une situation donnée »³⁵⁷.

S'appuyant également sur W. I. THOMAS, E. GOFFMAN (1991) souligne que « toute définition de la situation est construite selon des principes d'organisation qui structurent les événements (sociaux) et notre propre engagement subjectif ». Les individus définissent la situation en mobilisant les schèmes interprétatifs qui leur permettent à la fois de comprendre et de construire la situation d'interaction.

Ici, la définition de la situation est analysée comme exprimant le point de vue des personnes sur leur situation sociale actuelle et la manière dont elles sont affectées, joyeusement ou tristement, par leur niveau de qualification professionnelle et leur métier ou secteur d'activité, par leur situation de logement (autonome ou sans logement) et leur type de revenus (issus du travail ou de l'aide sociale), par leur situation affective (le fait d'être en couple, voire d'avoir fondé une famille).

Mais ce point de vue est appréhendé aussi relativement à l'interaction avec le chercheur. Dans le cadre de l'entretien sociologique, la personne interviewée raconte et interprète son expérience des produits illicites relativement aussi à l'analyse qu'elle fait de l'interaction avec le sociologue, à la manière dont celui-ci se présente et dont elle peut réciproquement se

357 Le choix d'explicitier cette définition chez W. I. Thomas a été fait dans les derniers moments de la rédaction de la thèse. Stratégiquement au regard de « l'urgence » à achever cette rédaction, la recherche par internet semblait le plus commode. Or, parmi les différentes définitions qui en ont été trouvées (notamment celle de B. COULMONT, 2015), celle de wikipedia semblait la plus proche de l'originale, tout en étant sérieusement référencée. Ainsi, il est mentionné que cette notion apparaît dans W.I. THOMAS, *The Unadjusted Girl*, Montclair (NJ), Patterson Smith, [1923], 1969, p. 41. Il n'en reste pas moins que telle qu'elle est présentée par Wikipedia n'est pas nécessairement la plus fidèle à celle du sociologue américain.

présenter. Sa définition de la situation est donc aussi envisagée comme une manière de situer les caractéristiques de sa situation sociale par rapport à la présentation que celui-ci donne de lui-même et de ce que cette présentation suggère quant à sa trajectoire scolaire et professionnelle, à sa situation sociale actuelle, et à son propre rapport aux raves et aux usages de produits qui s'y déroulent.

Enfin, si cette définition s'élabore en référence aux pratiques d'usage et aux trajectoires professionnelles et sociales de ravers avec lesquels la personne a interagi, cette dimension n'est pas analysée dans cette recherche.

EXPERIENCE SOCIALE

Selon F. DUBET (1994), la « séparation entre la subjectivité de l'acteur et l'objectivité du système » et le « refus de l'idée d'une socialisation totale » de l'individu, implique de substituer la notion d'action sociale par celle d'« expérience ». L'expérience sociale est autant « une manière d'éprouver » certains événements qu'« une activité cognitive ». Elle renvoie au fait « d'être envahi par un état émotionnel suffisamment fort pour que l'acteur ne s'appartienne pas vraiment tout en découvrant une subjectivité personnelle », et elle apparaît « comme proprement individuelle (...) manifestation romantique de l'être unique et de son histoire particulière ».

L'expérience n'est pas réductible à « une manière d'incorporer le monde à travers des émotions et des sensations », car elle « appelle un code cognitif désignant les choses et les sentiments, identifiant des objets dans le stock culturel disponible ». Elle est aussi une « manière de construire le réel et surtout de le vérifier, de l'expérimenter (...) à partir des catégories sociales de l'entendement et de la raison ». Elle est donc « socialement construite », puisque « le discours des acteurs sur l'expérience emprunte aux catégories sociales de l'expérience » et qu'elle n'existe vraiment que dans la mesure où elle est reconnue par d'autres, éventuellement confirmée et partagée par d'autres ».

V. DE GAULEJAC, F. HANIQUE, P. ROCHE ((dir.), 2007) soulignent la nécessité de saisir « la dimension existentielle de l'expérience sociale » pour la comprendre. En effet, un individu est à la fois l'incarnation de « sa » société et un être totalement singulier, à nul autre pareil, à la fois semblable à tous ceux qui partagent sa condition et différent de tous les autres, à la fois pur produit d'un contexte socio-historique dans lequel il émerge et un être à part dont l'existence est incomparable, en création permanente ». Ceci implique de prendre en compte dans l'analyse du sens que l'individu confère à son expérience « le désir, les affects, les sentiments, les émotions, la sexualité, les fantasmes et la subjectivité » (GAULEJAC V., 2009).

Comprendre comment l'individu confère du sens à son expérience exige également de prendre en compte les « cadres de l'expérience » auxquels il se réfère. Selon E. GOFFMAN (1991), « Dans nos sociétés occidentales, identifier un événement (c'est) faire appel à un ou

plusieurs cadres ou schèmes interprétatifs que l'on dira primaires parce que, mis en pratique, ils ne sont pas rapportés à une interprétation préalable ou originaire ». Ces cadres peuvent être définis comme le « dispositif cognitif et pratique d'organisation de l'expérience sociale qui nous permet de comprendre ce qui nous arrive et d'y prendre part » (JOSEPH I., 1998).

En d'autres termes, l'expérience sociale de l'usage contient une *dimension pratique et factuelle* : les modalités d'usage et les événements ou périodes que la personne relie à l'usage, selon un lien de causalité ou de conséquence, qu'ils relèvent directement de la prise de produits, ou de ses autres « lignes biographiques » (OGIEN A., 1995).

Elle contient également une *dimension émotionnelle*, relative aux affects qu'ont suscités les faits qui jalonnent l'histoire individuelle des prises de produits et ceux qui ont été vécus comme exposant ou confrontant effectivement à la disqualification sociale. En l'occurrence, les propriétés sélective et affective de la mémoire (AMEISEN J.-C., 2012) exige de souligner la non exhaustivité du récit des faits vécus (RICOEUR P., cité par O. TAÏEB, 2011).

Au regard de sa *dimension cognitive*, le récit et l'interprétation de l'expérience s'élaborent sur la mémorisation de ce qui a été vécu et selon la réflexivité et les affects suscitées par ces faits, et en fonction des schèmes interprétatifs auxquels elle a été socialisée et de ceux que mobilise son interlocuteur lorsqu'elle fait le récit de son expérience.

IDENTITE

Selon V. DE GAULEJAC (2009), « Lorsque la société passe d'une structure hiérarchique stable à une structure réticulaire mobile, les identités vacillent, renvoyant à chaque individu le soin de construire la cohérence et la stabilité qu'elle ne lui assure plus. Chaque individu est renvoyé à lui-même pour « se faire une situation », donner du sens à sa vie, définir son identité, produire son existence ». Or, « dans une société constituée de mondes sociaux multiples et différenciés, les processus de socialisation ne sont pas homogènes et cohérents. Les individus sont confrontés à des injonctions différentes selon les contextes, les institutions, les milieux ».

Aussi, **l'identité** s'appréhende comme « constituée de multiples éléments à partir desquels (l'individu) construit une présentation de lui-même [qui] peut varier en fonction des circonstances et des moments ». De fait, « L'identité se construit et se transforme tout au long de l'existence sous l'influence d'autrui, à travers de multiples appartenances auxquelles l'individu peut se référer dans son histoire ». Ainsi, « L'identité a une existence 'objective', puisqu'elle est définie à partir de critères juridiques, sociaux et physiques qui s'imposent au sujet, et, simultanément, elle s'étaye sur des intentions, des perceptions, des sentiments, donc sur des processus de subjectivation ».

Soumis à des influences multiples, les individus sont confrontés à des « conflits liés à leur multi-appartenance, à l'hétérogénéité des univers sociaux qui les traversent, à la coexistence

de classes sociales opposées, de cultures et de religions multiples et différentes, de conflits de valeurs « qui divisent les acteurs entre eux et au fond d'eux-mêmes » (MALRIEU) ». « Dans la mesure où ces contradictions confrontent l'individu à des risques d'incohérence, des disjonctions, des coexistences d'éléments hétérogènes, des identifications conflictuelles, le sujet émerge pour tenter de donner du sens à ces discordances, pour inventer des formes de médiations entre les différentes formes du social auxquelles il est assujéti ».

Ces dimensions dynamique, subjective et multi-déterminée de la définition de son identité par l'individu conduit DE GAULEJAC (2009) à distinguer « l'identité acquise » de « l'identité héritée » et de « l'identité espérée ». En l'occurrence, « à partir du moment où la place de chacun n'est plus assignée *a priori*, chaque individu a certes la possibilité d'en changer, mais également le risque de la perdre ». En outre, « Dans ces conditions, la quête de reconnaissance, qu'elle soit sociale, symbolique ou affective, devient un élément central ». Ceci implique de distinguer « *l'identité héritée*, celle qui nous vient de la naissance et des origines sociales, *l'identité acquise*, liée fortement à la position socioprofessionnelle, et *l'identité espérée*, celle à laquelle on aspire pour être reconnu ». En l'occurrence, lorsque l'individu est confronté à une discordance entre l'identité acquise et l'identité espérée, il peut éprouver un sentiment de « contradiction identitaire ».

En ce sens, « la **définition de la situation** » telle que la conçoit C. VERCHERE (2005) permet de conceptualiser le point de vue de l'individu sur le rapport entre d'une part « identité héritée » et « identité acquise », en termes de continuité ou de rupture, et d'autre part « identité espérée » et « identité acquise », en termes d'harmonie ou de décalage. En effet, pour elle, la définition de la situation « renvoie « pour chaque individu interrogé, la manière de se définir, de définir les autres, de se situer dans le temps et dans un environnement ».

D'autre part, du fait de sa dimension illicite et qu'il est défini comme un stigmaté, un désaccord avec les normes d'identité, l'engagement dans l'usage de produits psychoactifs illicites expose également à des conflits et des tensions entre cette pratique et les autres composantes de son identité, si ce n'est chez l'ensemble des usagers, au moins chez ceux qui maintiennent leur implication dans des univers sociaux et normatifs conformes aux conventions sociales. Aussi, pour M. CAIATA ZUFFEREY (2002), les usagers de cocaïne et d'héroïne « intégrés », c'est-à-dire « dont le mode de vie ne se réduit pas à la recherche et à l'usage de produit », sont confrontés à une « **dissonance identitaire** » entre cette pratique et leurs autres engagements.

Pour ces personnes, l'usage de produits illicites implique une « tension technique des lignes biographiques », mais aussi, en étant « une conduite en contradiction normative avec la culture dominante », « une dissonance au niveau du système de valeurs et de représentations de l'individu » (CAIATA ZUFFEREY M., 2002). Cependant, une partie des

usagers intégrés parviennent à opérer une « **résolution de la dissonance identitaire** », un « travail de production symbolique autour de la consommation » qui permet de « (cultiver) un rapport paisible et dépourvu de sentiments de culpabilité avec le produit, en entretenant par ailleurs une série d'activités, de valeurs, de projets, d'intérêts indépendants de la consommation ». En effet, « toute une série de valeurs (justifient) l'usage, souvent très conforme à la culture dominante : soin de soi, bien être, divertissement, performance, convivialité, authenticité, recherche de l'événement, etc. comme la consommation renvoie à des significations collectives reconnues, la personne considère sa pratique comme sensée, mais aussi comme tout à fait normale ».

Ainsi, E. GOFFMAN (1996) souligne ainsi que « certes, l'individu se sert pour édifier son image de lui-même des mêmes matériaux que les autres ont déjà utilisés pour lui bâtir une identification sociale et personnelle. Il n'en exerce pas moins une grande liberté quant au style de la construction ». Pour aborder la question de la visibilité du stigmate, il distingue donc « l'identité sociale » de « l'identité pour soi » pour appréhender le rapport que l'individu entretient avec son attribut discréditable. « **L'identité sociale** « (ressortit) au souci qu'ont les autres de définir un individu ». Elle est « (ce que l'on peut) prévoir (de) la catégorie à laquelle il appartient et les attributs qu'il possède, (...) attributs personnels tels que 'l'honnêteté', tout autant que des attributs structuraux tels que 'la profession'. (...) (Elle) relève donc « d'anticipations que nous transformons en attentes normatives ». En revanche, **l'identité pour soi** est « une réalité subjective, réflexive nécessairement ressentie par l'individu en cause ». Il s'agit d'une « identité "sentie", c'est-à-dire le sentiment subjectif de sa situation et de la continuité de son personnage que l'individu en vient à acquérir par suite de ses diverses expériences sociales ».

INTERPRETATION (DE L'EXPERIENCE)

« Interpréter » une expérience c'est l' « expliquer » (DUBOIS et al., 1993). C'est rendre compte des faits et leur conférer un sens global par rapport à d'autres expériences, en référence à des cadres polysémiques. C'est, pour l'individu, en définir les dimensions spécifiques ou communes avec d'autres et lui attribuer une valeur (positive, négative ou mitigée) relativement aux bénéfices retirés et aux préjudices induits en puisant dans les catégories de pensées auxquelles il a été socialisées et qu'il s'est appropriées.

Ainsi, la définition des incidences de l'usage des substances psychoactives illicites sur son entrée dans l'âge adulte (ou « interprétation de leur expérience ») est envisagée comme une *manière singulière, selon ce que l'individu a vécu, pensé et connu, de donner sens à son expérience en puisant dans un stock culturel, diversifié et parfois contradictoire, de représentations des effets des substances illicites, de significations culturelles données à leur usage, et de définitions sociales de cette pratique.*

STIGMATE

E. GOFFMAN (1996) définit le **stigmaté** comme « un attribut différent des autres membres de la catégorie de personnes qui est ouverte (à un individu), et aussi moins attrayant, qui, à l'extrême, fait de lui quelqu'un d'intégralement mauvais ou dangereux, ou sans caractère. (...) surtout si le discrédit qu'il entraîne est très large ; parfois aussi, on parle de faiblesse, de déficit ou de handicap ».

Ainsi, le stigmaté relève d'« un désaccord particulier entre les identités sociales virtuelle et réelle » d'un individu. L'"identité sociale virtuelle" renvoie à l'ensemble des attributs associés à une catégorie sociale déterminée et qui sont attendus d'un membre de cette catégorie. Ces attributs peuvent être « personnels tels que 'l'honnêteté' » ou « structuraux comme la profession ». En revanche, « l'identité sociale réelle renvoie "à la catégorie et aux attributs dont on pourrait prouver qu'(un individu) les possède en fait" ; ils ne sont pas immédiatement visibles, mais peuvent se découvrir au cours de l'interaction.

E. GOFFMAN distingue trois types de stigmatés : « les monstruosité du corps », les « stigmatés tribaux que sont la race, la nationalité ou la religion » et « les tares du caractère ». L'usage de produits illicites relève de cette dernière catégorie. En effet, celui ou celle qui en use « serait réputé(e) avoir perdu les qualités essentielles qui font un sujet social digne et respectable » (BERGERON H., 2009). Si l'usage de produits illicites expose au discrédit celui ou celle qui s'y engage, c'est aussi parce qu'il constitue « une infraction aux normes sociales d'identité » (OGIEN A., 1995) qui promeuvent un sujet souverain de lui-même. De surcroît, l'injonction contemporaine à l'autonomisation (DE GAULEJAC V., 2009) tend à exacerber le « désaccord » entre cet attribut qu'est l'usage de produits illicites et les capacités à agir et penser de façon autonome dont devrait faire preuve les individus.

Cependant, E. GOFFMAN souligne que « Le normal et le stigmatisé ne sont pas des personnes mais des points de vue (...) socialement produits en vertu de normes insatisfaites qui influent sur la rencontre ». Ainsi, le « stigmatisé » et le « normal » relèvent d'une construction de rôle au cours de l'interaction. « Le **maniement du stigmaté** » (la construction de l'un ou l'autre rôle) s'explique par le fait que les deux participants d'une interaction partagent « les mêmes croyances relatives à l'identité » et que « celui qui sait jouer l'un de ses rôles a tout l'équipement requis pour jouer l'autre ».

Ainsi, la notion d'« **acceptation du stigmaté** » renvoie à ce phénomène dans lequel « ceux qui sont en rapport avec (l'individu stigmatisé) manquent à lui accorder le respect et la considération que les aspects non contaminés (par le stigmaté) de son identité sociale les avaient conduits à prévoir pour lui et l'avait conduit à prévoir pour lui-même ; et il fait écho à ce refus en admettant que certains de ses attributs le justifient » (GOFFMAN E., 1963). En revanche, la notion « d'**inversion du stigmaté** » décrit comment « l'individu se dévoile volontairement et modifie radicalement sa position, de l'obligation de manier une information délicate passant à la nécessité de contrôler une situation sociale gênante ». Ces

deux rôles que l'individu discréditable peut construire au cours d'une interaction rend compte de « l'ambivalence de (son) rapport au stigmaté », car s'il peut éprouver de « la honte » et de « la honte d'avoir honte », il peut aussi le « valoriser » comme quelque chose dont il en retire de « petits profits ». Cette ambivalence peut se formuler en terme d'affects ambivalents, d'un rapport au stigmaté où se mêlent des « affects joyeux » et des « affects tristes » (ROCHE P., 2007).

SUBJECTIVATION

La notion de subjectivation utilisée dans cette recherche procède de l'articulation de trois de ses définitions. Elle est entendue comme une production de sens permettant à l'individu de se défaire de ses assignations sociales, pour élaborer une définition de son identité à la fois moins conflictuelle, malgré l'hétérogénéité voire l'antinomie des éléments qui la composent, et plus cohérente, plus congruente avec la manière dont il se définit en tant qu'individu, avec une personnalité, des qualités (et des défauts), des compétences, et des centres d'intérêt singuliers.

Chez V. DE GAULEJAC (2009), le concept de *subjectivation* rend compte de ce phénomène d'« improvisation », d'« invention continue de médiations face aux contradictions, sociales, familiales et psychiques » qui traversent l'individu. Dans ce processus, l'individu « se déprend des façons d'être et des habitus qu'il a dû incorporer à un moment donné afin d'en acquérir d'autres qui lui semblent plus pertinents à un autre moment. Il doit alors remettre en question telle ou telle croyance, tel ou tel élément de son système de valeurs, telle ou telle façon de penser qui lui semble inadéquate ».

La notion de subjectivation développée par F. DUBET (1994) permet d'appréhender plus particulièrement le phénomène d'appropriation de catégories de pensée sous-jacent à la subjectivation telle que la définit DE GAULEJAC. En l'occurrence, elle permet d'appréhender celles qui sont mobilisées pour penser la possession d'un attribut discréditable et raconter et donner sens à son expérience. Pour F. DUBET, la « (logique de) subjectivation » renvoie à la construction et à la préservation d'un « quant à soi » à l'égard des institutions et des rapports sociaux susceptibles de l'aliéner de le « déposséder de son autonomie » en le réduisant à ses rôles sociaux et à un simple « agent » de rapports sociaux et d'intérêts qui s'imposent à lui. Elle est plus précisément un mouvement dialectique d'engagement et de dégageant de l'individu. C'est par son « engagement dans [l'identification à] une définition culturelle du sujet », capable de « créativité », que l'individu se dégage de rôles sociaux « imposés » et qu'il restaure sa « capacité d'être sujet », de faire des choix et des projets, de prendre des décisions, de s'approprier ou d'adhérer à certains principes, idées, valeurs, catégories de pensée.

Pour P. ROCHE (2007) la subjectivation procède d'une mise en travail des affects tristes suscités par l'assignation sociale à une certaine place dans les rapports sociaux. Elle est ce « processus (...) par lequel un individu (ou un groupe, ou encore une classe) parvient parfois à occuper d'autres places que celles qui lui ont été socialement, institutionnellement assignée ». Dans cette approche, le sujet n'est pas « donné, premier, autonome, transparent à lui-même, doué du libre arbitre, au principe de ses représentations et actions ». Il n'émerge « qu'à partir de ce mouvement par lequel il nie, détruit puis recompose sans cesse ce qui le présuppose, ce qui le détermine ». La subjectivation est donc irréductible à une production de sens purement intellectuelle. Elle n'est possible « qu'à condition d'être un peu moins sous l'emprise des passions tristes », d'être dans « le rejet des représentations dominantes, le déplacement subjectif [dans d'autres places], et (la) transformation des affects négatifs en affects positifs ».

Enfin, il convient de « ne pas confondre subjectivation et **individuation** » (ROCHE P., 2007). « L'individuation est un processus permanent par lequel la société, en se faisant, fait de l'individu, transforme le il y a en celui-ci ou celle-là. Sachant bien sûr que l'individu ainsi produit est aussi et dans le même mouvement producteur de la société et, donc, de lui-même » (ROCHE P., 2007).

V. DE GAULEJAC (2009) rappelle que « La question de l'individu est inséparable de la question du sens. Sens que les autres attribuent à ses positions, ses conduites, son existence. Sens que lui-même attribue à sa place, son comportement, ses idéaux, ses projets ou sa vie ». L'individuation est donc aussi ce processus par lequel un individu se définit comme un être singulier, relativement aux autres et à la façon dont les autres le perçoivent. « Chaque individu tente de se définir comme un soi-même à partir d'éléments disparates. D'un côté les désirs, les projections, les attentes, les aspirations de son entourage, de l'autre, les normes, les codes, les habitus, les modes de classement que chaque milieu produit pour désigner et reconnaître chacun des membres qui le composent. "Nous ressemblons tous à l'image qu'on se fait de nous", écrit Louis Borges, pour rendre compte de la dualité entre ce qui nous pousse à "être soi-même" et ce qui vient des autres dans la constitution de soi » (DE GAULEJAC V., 2009)³⁵⁸.

358 Pour V. DE GAULEJAC (2009), le processus d'individuation est exacerbée dans les sociétés modernes capitalistes : « Les modes de production des individus sont différents selon les époques et les structures sociales. Dans les sociétés pré-capitalistes, l'individu est peu singularisé, soumis à la tradition, inséré dans un groupe qui détermine ses conduites. (...) La société capitaliste (...) crée un marché des travailleurs, qui peuvent vendre leur force de travail au plus offrant. Ces « roulants » sont à la fois plus libres, puisqu'ils ne sont plus condamnés à l'identité assignée au départ, et plus contraints puisque soumis « aux lois du marché » qui s'imposent à eux ».

Ainsi, « **l'entrée dans l'âge adulte** » est irréductible à un processus de « socialisation aux rôles d'adulte », « d'autonomisation de ses goûts et de ses fréquentations », et « de maturation psychologique » (GALLAND O., 2011). Elle est aussi une période particulière du processus d'individuation, au cours de laquelle l'individu s'affirme afin d'être reconnu, notamment par ses parents et par ses pairs, pour la personne qu'il estime être, ayant une personnalité, des qualités, des centres d'intérêts, des goûts, des aspirations qui lui sont propres. Cette affirmation passe par des choix de relations amoureuses ou d'amitié, d'orientation professionnelle, de pratiques culturelles, de positionnements idéologiques et normatifs.

USAGE DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES

C'est la notion d'usage qui est privilégiée dans cette recherche, plutôt que celle de consommation ou de toxicomanie, qui tendent à présumer du rapport (consommériste ou de dépendance) de l'individu à sa pratique et à occulter la réflexivité qu'elle suscite chez lui.

L'« usage » évoque uniquement l'absorption de substances psychoactives dans le but de ressentir certains effets, sans préjuger du caractère pathologique ou mortifère que du lien que l'individu a avec les substances psychoactives. En effet, ce mot vient de l'ancien français *us*, participe passé substantif du latin *uti*, « se servir de » (DUBOIS J., MITTERAND H., DAUZAT A., 1993), exprimant l'idée de recours à un moyen pour parvenir à une fin. Il décrit donc le recours à des substances psychoactives dans le but de ressentir des effets recherchés, et au risque de ressentir des effets non recherchés et de subir des dommages sanitaires et sociaux. La prédilection pour ce terme renvoie à la considération de la pratique de modification de l'état de conscience avec ses substances comme un fait anthropologique, transcendant les sociétés et les époques historiques.

Dans un contexte historique et micro-sociologique – la rave – qui favorise le polyusage (WILLIAMS L., PARKER H., 2001), soit la prise, simultanée ou décalée, de différentes substances psychoactives licites et illicites, la **pratique d'usage individuelle** de substances psychoactives licites et illicites est appréhendée comme une combinatoire, à un temps *t* de la trajectoire, de différentes modalités d'usage, combinatoire susceptible d'évoluer dans le temps.

L'évolution de ces modalités d'usage au cours du temps, qui rend compte de changements dans la manière dont l'individu « problématise » (SOULET M.-H., 2002) sa pratique peut s'appréhender comme une **trajectoire d'usage**, en référence à la notion de « carrière » développée par H. S. BECKER (1985). Mais plutôt que s'intéresser aux différentes étapes de l'apprentissage sous-jacent à l'engagement dans l'usage de produits illicites (BECKER H. S., 1985), la notion de trajectoire utilisée dans cette recherche renvoie à différentes étapes de l'évolution des modalités d'usage. Chaque étape renvoie à une combinatoire de modalités

d'usage peu ou prou différente de celles de l'étape précédente et de l'étape ultérieure. C'est le point de vue des personnes qui a été privilégié pour distinguer ces étapes : à la fois, parce que cette distinction a du sens pour elles et assure une fonction de structuration du récit de l'expérience et parce que les modalités d'usage ne sont pas toujours très précisément décrites.

La notion de **modalités d'usage** s'inspire de celle de « caractéristiques objectives de la pratique » proposée par N. E. ZINBERG (1984). Mais au regard de l'évolution des pratiques d'usage individuelles au cours de la trajectoire d'usage (BECKER H. S., 1985 ; REYNAUD MAURUPT C., HOAREAU E., 2010) cette notion tend à figer la pratique dans le temps. En outre, N. E. ZINBERG (1984) n'aborde pas la question du polyusage au cours d'une session de consommation, ni celle des niveaux d'usage différents de chaque produit. Il ne prend donc pas en compte que d'une session d'usage à l'autre, la personne ne consomme pas toujours les produits exactement de la même manière. La notion, plus pragmatique, de modalités d'usage rend mieux compte du caractère relativement provisoire et plastique de cette combinatoire (ou configuration) individuelle, en fonction des moments, des lieux, de l'entourage, de la période de la vie, et des enjeux dont ils sont synonymes.

Sept types de **modalités d'usage** sont ici discriminées : le(s) produit(s) consommés, la ou les voies d'administration, la quantité de chaque produit consommé et les associations de produits au cours d'une *session d'usage*, la fréquence des sessions d'usage de chaque produit (quotidien, chaque week-end, occasionnellement dans le mois, ou dans l'année), le ou les contexte(s) sociaux (solitaire/ collectif, à domicile/ lieu festif/ lieu de travail/ espace public), le(s) contexte(s) matériel(s) (lieu physique et temporalité dans la journée et dans la semaine).

A cela s'ajoute le **niveau d'usage** d'un produit donné, soit la quantité au cours d'une session d'usage, la fréquence de cette session, pendant un *épisode d'usage* de quelques mois à plusieurs années. Ainsi, la *trajectoire de polyusage* s'apparente à une série de choix successifs de modalités d'usage, susceptible d'être marquée par des permanences et des changements.

Une **session d'usage** peut durer quelques heures ou plusieurs jours : elle commence et se termine avec la prise d'un produit autre que le cannabis ou l'alcool. Chez les ravers, une session dure souvent une soirée (notamment dans le cadre de soirées privées, au domicile, ou de concerts), ou une nuit, lorsqu'il s'agit d'une sortie en rave, soit du samedi début de soirée au lendemain matin, ou lendemain fin de journée du dimanche. Plus rarement, à l'occasion d'un teknival, elle peut durer deux-trois jours – du vendredi soir au dimanche soir.

Dans cette recherche, différentes **fréquences d'usage** (ou session d'usage) d'un produit sont considérées. L'usage se distingue de **l'expérimentation**, soit le fait d'avoir pris une fois

(ou deux) un produit au cours de sa vie. Dans la mesure où les ravers prennent des produits illicites essentiellement le week-end – à l'exception du cannabis –, sont distingués **l'usage hebdomadaire** – circonscrit au week-end – de **l'usage pluri-hebdomadaire** – s'inscrivant dans les journées et/ou les soirées de la semaine, mais sans être un **usage quotidien**.

D'autre part, P. PERETTI-WATTEL (2005) définit **l'usage récréatif** de substances psychoactives illicites par quatre caractéristiques. Il est « conventionnel », n'étant pas nécessairement lié à un mouvement de contestation sociale et culturelle, « festif », c'est-à-dire inscrit dans des temps et des lieux distincts des activités et rôles sociaux du quotidien, « sociable » car lié à une convivialité, soit privée (domicile), soit dans des lieux institutionnels dédiés à la fête (discothèques, salles de concerts) ou appropriés (espaces naturels, squats), enfin, « relativement maîtrisé », même s'il peut devenir régulier*, se distinguant de l'usage compulsif, quotidien et de dépendance.

La notion d'**ambivalence de l'usage** propose d'appréhender la prise de substances psychoactives comme un tout intégré d'aspects (ou versant) positifs et d'aspects négatifs. Les premiers renvoient aux effets recherchés en termes de sensations et de modifications des perceptions, du cours de la pensée et de l'activité physique et aux effets ressentis en termes de bénéfices psychosociaux, c'est à dire de modifications positives de sa personnalité et de sa manière d'interagir et d'être en relation avec l'autre. Les seconds renvoient aux effets secondaires des produits (fatigue, irritabilité, confusion..), aux effets non recherchés sur le plan des sensations et des modifications des perceptions, du cours de la pensée et de l'activité physique, aux préjudices psychosociaux, ainsi qu'aux dommages sanitaires et sociaux.

Confrontés à cette ambivalence dans une société qui ne les socialise pas à des sanctions et des rituels permettant de limiter la survenue des aspects négatifs, les individus sont contraints à une « **problématisation de la pratique d'usage** », « en termes de rapport coûts/avantages, autant symboliques que pratiques » (SOULET M.-H., 2002). Cette problématisation est dialectique, procédant de « la reconnaissance renouvelée du danger potentiel, social (dégradation de ses relations affectives et sociales, endettement, perte d'emploi et de logement, sortie/ exclusion de certains réseaux de sociabilité), sanitaire et légal, que fait encourir la consommation », tout en reconnaissant ce qui est vécu comme agréable, fonctionnel, plus-value par rapport à l'état de conscience, à l'activité physique et aux sensations ordinaires.

C'est sur la base de cette problématisation, qu'il mettent en œuvre une **régulation de l'usage**. Celle-ci consiste à choisir les quantités de produit consommé lors d'une session d'usage, les fréquences de ces sessions et leurs circonstances – lieux, temporalités, personnes présentes. Cette régulation se fait le plus souvent dans un objectif de réduction des dommages et des risques susceptibles d'être induits par l'usage ; elle vise aussi, plus

indirectement, la préservation de sa « crédibilité sociale » (SOULET M.-H., 2002). Enfin, cette régulation est plus ou moins 'haute' ou exigeante selon les individus : le postulat étant que tous les usagers ne consomment pas les produits illicites autant qu'ils le pourraient (ZINBERG N. E., 1984), mais ils ne le font pas à différents degrés.

En l'occurrence, si les *ravers* usent pour la plupart d'alcool et/ou de cannabis, ils sélectionnent et hiérarchisent les modalités d'usage comme étant privilégiées (les plus utilisées, voire les seules), opportunes (car moins appréciées que les premières, ou « à défaut de » ou selon les opportunités), ou exclues (avant toute expérimentation, ou après une expérimentation insatisfaisante, ou encore après un usage prolongé devenu inintéressant ou trop problématique) (HOAREAU E., 2005).

De plus, en l'absence de ritualisation, d'organisation sociale des temporalités, contextes et quantités de consommation de produits illicites à laquelle procèdent certaines sociétés (HOFFMAN A., SCHULTES R. E., 2000 ; FURST P. T., 1974), les personnes usagères élaborent et acquièrent via leurs pairs des « **apprentissages sociaux de la régulation** » (ZINBERG N. E., 1984), c'est à dire des « rituels » ou techniques et savoir faire, et des « sanctions » ou « maximes » (« un verre ça va, deux verres bonjour les dégâts »). Ces apprentissages se distinguent des « régulations formelles » de l'usage, c'est à dire les lois et les politiques de santé publique. Ils ont généralement³⁵⁹ pour fonction d'étayer la gestion individuelle des quantités et des fréquences des prises de produits de telle sorte d'en limiter les conséquences néfastes sur la santé ou sur ses relations affectives, ses activités et rôles sociaux.

La notion de « **période de socialisation à l'usage** » permet d'appréhender l'articulation entre les significations qu'une personne donne à son usage de substances et le « contexte d'engagement » dans la pratique (BOUHNİK et al., 2002). Ce contexte renvoie à « la manière dont les produits circulent et dont leur mode d'administration fonctionne », aux « représentations propres à certains milieux », aux « courants de pensée », et au « positionnement ambiant à l'égard des drogues », véhiculés dans les discours, les interactions non verbales et les œuvres culturelles (BOUHNİK et al., 2002).

La notion de **sociabilité d'usage** utilisée dans cette recherche renvoie à l'ensemble des relations (liens affectifs) et des interactions sociales (situations de coprésence physique avec des connaissances ou des inconnus, des personnes avec lesquels sont noués des liens affectifs ou pas) auxquelles la personne est susceptible de participer du fait de son usage de produits illicites. Ces sociabilités sont composées de personnes usagères ou ex usagères, ou qui participent de sa propre pratique (vente de produits, mise à disposition d'un lieu privé de

359 N. E. ZINBERG (1984) souligne que certains rituels et maximes n'ont pas d'efficacité en termes de réduction des dommages et des risques liés à l'usage de substances psychoactives.

consommation). Cette notion se rapproche de celle réseau, de chaînes et de croisement de relations que la personne noue au cours de sa trajectoire d'usage, et qui peuvent changer selon les périodes de sa vie.

Ces sociabilités peuvent être caractérisées par des pratiques d'usage dominantes (ex : fumeurs de cannabis, injecteurs, polyusage des ravers...), des « référents culturels » (BOUHNİK P. et al., 2002), notamment des courants musicaux, ou encore par des lieux de consommation et d'approvisionnement (rue, discothèques, raves, travail...). Une personne peut évoluer dans différentes socialités d'usage.

Sont donc exclus de cette définition les liens affectifs et les interactions avec des personnes de l'entourage familial, amical et professionnel, ainsi que les professionnels de l'aide sociale, du soin ou des institutions que la personne peut rencontrer, qui ne consomment pas et/ou avec lesquelles elle ne consomme pas de produits illicites.

Annexe n°2. Glossaire relatif au milieu festif techno

After

C'est l'après rave, c'est-à-dire généralement la matinée ou la journée du dimanche. Le lieu change, mais les prises de produits et la danse peuvent se poursuivre. Dans certains cas, le style de musique jouée est plus calme, afin d'accompagner la descente des effets des produits. Certains lieux (bars, discothèques) organisent ces afters. Par extension, le terme est utilisé pour décrire le moment où un groupe d'amis se retrouve au domicile de l'un ou de l'autre, pour « finir les restes » ou passer le moment de la descente ensemble et le rendre plus agréable.

Aquarium (faire un)

Fumer à plusieurs dans un espace clos, non aéré, un certain nombre de joints. L'objectif est celui d'une intensification des effets, par une absorption passive de la fumée qui se cumule avec celle inhalée.

Bad trip, bad triper, Serrer

Faire une mauvaise expérience avec le LSD ou toute autre substance psychodysleptique. Selon les contextes, les personnes concernées, l'expression peut désigner un état d'angoisse et de confusion profondes, ou bien, des bouffées délirantes, voire une décompensation psychiatrique. Par extension, ces termes décrivent des moments de stress, d'énervement, de mal être, de tristesse, qu'il y ait eu ou non prise de produits.

Before

C'est l'avant rave. Les personnes boivent un apéritif, grignotent, voire commencent à prendre d'autres produits que du cannabis et de l'alcool. Certains bars musicaux sont des lieux de before : la musique Techno y est de plus en plus dansante au fur et à mesure que la soirée avance. Comme l'after, le before a souvent lieu dans un domicile.

Bong

Pipe à eau artisanale, souvent fabriquée à partir d'un bambou assez large ou, d'un tuyau en PVC, et d'un foyer en métal. La montée des effets est plus rapide et plus intense.

Buvard, carton, trip, goutte, micropointe

Les trois premiers termes désignent le LSD sur support papier, le second sous forme liquide, le troisième sous forme solide (allure d'une mine de crayon).

Calage

Un calage est une mini free-party : sont présents les plus proches des membres le sound-system car l'information n'est pas diffusée hors de son réseau. Un calage rassemble entre 30 et 100 participants). Comme en free-party, les styles musicaux sont ceux du courant Hardcore, parfois du reggae, du ragga ou du hip hop.

Chasser le dragon

Inhaler un produit, généralement de l'héroïne, disposé sur une feuille d'aluminium et chauffé. L'expression n'est pas née dans le milieu techno.

Chill-out

C'est un espace de repos installé au cœur de la rave, mais éloigné des enceintes et du dance floor. Y sont installés des tapis, des coussins, des fauteuils, et y est souvent mis à disposition des boissons sans alcools et des aliments énergétiques (fruits secs, bonbons...). Il permet de décompresser, voire de réassurer des personnes angoissées. Il est généralement installé par les organisateurs de la rave ou une association de réduction des risques.

Club

Les clubs sont des discothèques qui se sont spécialisées dans la diffusion de musiques électroniques du courant House music et techno, parfois dès le début des années 1990. Cependant, le terme était utilisé avant l'émergence et le succès de la Techno. Cependant, nombre de discothèques qui diffusent de la musique techno peuvent ponctuellement diffuser d'autres styles musicaux. La capacité d'accueil varie entre 300 et 2000 personnes.

Craving

Le terme désigne une envie irrésistible de prendre un produit, parfois liée à un état de dépendance. Il est plutôt utilisé pour les stimulants, notamment la cocaïne. Il n'est pas né dans le milieu festif techno.

Down

Le troisième ou le quatrième jour suivant la prise d'ecstasy, les personnes ressentent fréquemment un état de grande fatigue physique et surtout psychique, voire un état dépressif.

K-hole

Il s'agit d'un état de conscience altérée, onirique et dans lequel la perception de l'environnement est, sinon inexistante, du moins hallucinée. Il est induit par la prise de kétamine, mais n'est pas recherché par tous les consommateurs de ce produit.

Dance-floor

C'est l'espace situé au pied du mur ou des colonnes d'enceintes et consacré à la danse et à la seule écoute de la musique. Généralement, il fait face à l'endroit où se trouve le DJ. Dans les raves légales cet espace est situé devant l'estrade où se trouve le DJ

Descente, Redescente

Période de décroissance des effets d'une substance. Les personnes peuvent la vivre plus ou moins mal car elle est souvent synonyme de fatigue physique et/ ou psychique, mais aussi de fièvre, de nervosité, d'anxiété, d'agacement voire d'un syndrome dépressif (mal être, confusion, doute...). Aussi, elles utilisent fréquemment d'autres substances, notamment du cannabis ou plus rarement, des opiacés pour en atténuer l'intensité.

Flyer

Tract annonçant l'organisation d'une rave ou d'une free party. Dans le premier cas, il est souvent imprimé sur du papier glacé, coloré, et précise le lieu, la date, la programmation des DJ's et les différentes prestations (bar, spectacle, décoration, stand de prévention). Dans le second cas, il s'agit souvent de la photocopie noir et blanc d'un dessin conçu à la main ou par ordinateur ; il précise uniquement le nom du sound-system organisateur et la date de la fête, le numéro de boîte vocale qu'il faudra appeler le soir même pour connaître le lieu, parfois une indication très approximative sur le lieu (ex : « sud-est »).

Free base, baser

Cuisiner la cocaïne avec de l'ammoniac ou du bicarbonate de soude, pour obtenir de la cocaïne base. Le produit obtenu et inhalé est ainsi du crack, recherché pour une intensité plus grande des effets qu'il procure par rapport à la cocaïne chlorhydrate. Si cette technique est souvent utilisée pour purifier le produit, elle ne permet d'éliminer qu'une partie des produits de coupe.

Free party

Les free-parties se déroulent dans des lieux appropriés illégalement : forêts, champs, friches industrielles ou agricoles, entrepôt... Elles sont organisées par un, voire deux sound-systems. L'entrée n'est pas soumise à un prix fixe, mais à une donation volontaire (un peu de monnaie, un peu d'alcool, ou de résine de cannabis, ou d'un autre produit). Il n'y a pas de service d'ordre et les personnes viennent et vont comme elles veulent. Le nombre de participants varie entre quelques centaines et quelques milliers de participants, et les styles musicaux diffusés sont ceux du courant Hardcore. L'information sur le lieu et la date passe essentiellement par le bouche-à-oreille, des flyers illégaux, ces événements sont toujours exposés à une interruption par les forces de l'ordre, à une saisie du matériel de sonorisation et à une évacuation du site. C'est souvent le sound-system organisateur qui donne encore son nom à la fête : « une (teuf) Spiral », « Metek », « Total Résistance », « Noname » etc. La décoration est sobre, souvent composée d'objets hétéroclites récupérés, marquée par le noir et blanc, en référence au punk et aux utopies pirates ; des affiches ou des tentures peuvent promouvoir les valeurs d'autogestion et de « fête libre ».

Montée

Le terme décrit la phase d'induction des effets des produits, avant qu'ils ne soient tout à fait manifeste et que la personne ne se soit adaptée aux modifications des perceptions, du cours de la pensée ou de l'activité physique.

Parades techno

Il s'agit de défilés de chars diffusant de la musique techno et de danseurs. Ils sont essentiellement composés de personnes qui sortent en rave ou en club et la musique diffusée est celle que l'on entend dans ces lieux. Ils réunissent généralement plusieurs milliers de personnes mais sont rares : en France, ils se résument à la « Love parade » annuelle de Paris et de quelques grandes villes.

Pass (faire le pass), passeur

Comme en Angleterre, l'accès aux premières raves clandestines se faisait d'abord par un lieu de rendez-vous à quelques dizaines de kilomètres de la rave où des *passeurs* donnaient les dernières indications. Cette pratique n'a jamais totalement disparue ; dans les années 2010, des organisateurs de free parties l'ont réutilisée.

Percher, être perché

Le terme désigne soit quelqu'un « qui a pris sa perche », c'est-à-dire qui s'est retrouvé dans un état de conscience modifié relativement intense mais recherché ; soit quelqu'un « qui en a trop pris » par rapport aux effets qu'il pouvait psychologiquement supporter, et chez lequel, des troubles psychiatriques sont apparus suite à une prise de produit particulière, ou à une série de prises. Par extension, il peut servir à désigner quelqu'un de fantasque, original, qui détonne par rapport aux conduites, attitudes ou discours ordinaires.

Rabla

Surnom de l'héroïne dans les free parties. Son apparition au début des années 2000 relève d'une stratégie marketing des vendeurs afin de favoriser l'achat d'un produit diabolisé dans les raves. Il viendrait du mot « poudre » en arabe.

Rave party

Si au début des années 90, un grand nombre de rave étaient organisées clandestinement dans des lieux appropriés illégalement (champs, forêts, entrepôts désaffectés, friches industrielles ou agricoles, domaines...), le terme a progressivement servi à désigner uniquement celles qui ont lieu légalement dans des lieux loués pour l'occasion : salles de fête, salles de concerts, Zénith, palais des sports... L'information sur l'événement passe par le bouche à oreille mais elle est également médiatisée par flyers, affichage, voire spot radio. Une rave interdite au dernier moment par les autorités administratives se réorganiser de façon illégale. Le nombre de participants se situe entre 1000 à plus de 10 000.

Jusqu'à la fin des années 1990, les organisateurs étaient souvent très attentifs à la décoration et celle-ci était généralement thématique : les projections, les tentures, les objets suspendus ou placés au sol, comme les performers (jongleurs, cracheurs de feu, échassiers, acrobates etc.) renvoyaient un thème spécifique donnant son nom à la rave. Ce souci visant à marquer la rupture avec le quotidien a conduit certains organisateurs à se singulariser autour d'une esthétique musicale et décorative particulière, exprimée dans un nom : on ne parlait alors pas de « rave », mais de « Dragon Ball », de « Gaïa », de « Molécule », de « Dolly party » etc. Aujourd'hui, ce concept s'est étioilé même lorsqu'un titre est donné à la soirée (« I love Techno », « Rave ») : bien souvent, la décoration est pauvre, réduite aux vidéos et aux lasers de lumière, et les performances artistiques sont absentes. Les seules raves qui évitent encore cette évolution sont celles du courant *Transe*, où le souci de la décoration reste très présent.

Space cake

Gâteau ou biscuit contenant du cannabis

Soirée électro, festival électro

Ces soirées ont lieu dans des salles de concert, des bars, plus rarement dans des appartements, qui peuvent finir vers 2h ou à la fin de la nuit. Les styles musicaux sont plus mélodieux et moins bruitistes, leur *tempi* sont moins marqués par la basse et plus lents que le *hardcore* ou le *hardtek* de free party. Ces styles sont d'ailleurs peu joués dans des clubs et des discothèques.

Sound-system

Un système de sonorisation mobile. Les premiers acteurs anglais de la rave ont emprunté ce concept aux Jamaïcains, confrontés aux mêmes difficultés dans la location de salles pour organiser des concerts reggae. Dans le milieu techno, la mobilité est assurée par des camions, ou plus rarement, des bus : tout le matériel y est entreposé.

Taz, Tata, ecsta, bonbons

Surnoms de l'ecstasy

Techno

La Techno est un terme générique désignant une grande diversité de courants de musique électronique de danse – toutes les musiques électroniques n'étant pas spécifiquement composées pour danser, comme l'ambient, l'expérimental, ou la techno minimal.

Le musicologue E. GRYNNSZPAN (2001) distingue les courants musicaux de la « tendance house » qui sont nés dans les clubs Anglais, Américains et d'Ibiza, s'inscrivant dans la lignée du Funk, de la Soul et du Disco, et ceux de la « tendance hardcore » qui sont plutôt apparus hors les murs des discothèques, dans les squats et les campagnes, et dont l'esthétique s'inspire du Punk, du Hip Hop, de la musique industrielle, et de la musique expérimentale. Ces esthétiques se traduisent notamment dans des rythmes ou BPM (beat per minut) différents : 120 BPM pour les premiers, 160 à 180 BPM pour les seconds.

Le tableau ci-dessous reprend cette bipartition, qui est d'abord une proposition de lecture de la diversité des musiques électroniques.

Si certains styles tels que la house, l'acid house, la tribe et le speedcore ont peu de chance d'être entendus dans les lieux de l'autre tendance, il est fréquent que les autres styles soient joués dans chacun de ces lieux. Sans compter que la disparition des frontières nettes entre publics et pratiques respectifs des raves légales et illégales dans les années 2000 – autrement dit, le retour à ce qui s'observait au début des années 90 où la tendance hardcore n'était pas « née » - favorise cette circulation des styles musicaux.

Enfin, la transe goa est un courant hybride : par son esthétique, elle est plus proche de la tendance House, mais elle est essentiellement jouée dans des raves semi légales, organisées sur des lieux privés avec l'accord du propriétaire mais, généralement, hors respect de la législation sur les événements festifs – sauf en ce qui concerne les festivals. Enfin, la psytranse et la full-on se rapprochent du hardcore.

Pour une description plus précise de la Techno, se reporter à E. GRYNNSZPAN (2001) et à G. BARA (2000).

Courants de la tendance House	Courants de la tendance Hardcore
House, acid house, techno, techno minimal, transe goa, garage, drum'n bass, full on....	Hardcore, hardtek, tribe, speedcore, breakcore....

Teuf, teufer, teufeuse

Verlan de « fête » utilisé pour désigner la rave et les ravers. Ceux qui privilégient les free-parties utilisent essentiellement ces termes et très rarement « rave » et « ravers ».

Teknival, tekos

Un teknival, contraction de « tekno » et de « festival », est une free party qui rassemble plusieurs sound-systems, généralement du vendredi soir au samedi soir, parfois plus longtemps. Il a donc souvent lieu lors de week-end accolés à un jour férié. Le nombre de participants varie entre un millier et dix mille participants. Avec la médiatisation et l'organisation de teknivals en accord avec les autorités, les teknivals de plusieurs dizaines de milliers de participants sont devenus plus fréquents. Les styles musicaux sont plus variés, selon les sound-systems et les moments de la journée ou de la nuit, qu'en free party.

Trace, trait, ligne, poutre, diagonale de skeud³⁶⁰

Termes désignant un produit sous forme poudre et exposé en ligne pour le consommer. Les deux derniers décrivent des *lignes* dont la longueur et la largeur sont particulièrement grandes. La diagonale de skeud est celle d'un disque de CD.

Traveller

A l'origine, le mot désigne des hippies ou des punks anglais qui, dans les années 1970, ont décidé de vivre de manière nomade dans des camions, des bus ou des roulottes ; depuis, de nouvelles générations sont apparues. La rave-party anglaise est née en partie de la rencontre de sound-systems techno chassés des squats urbains avec ces nomades. Dans le milieu techno, il décrit une frange de ravers qui vivent selon ce mode de vie, travaillant généralement comme saisonniers dans l'agriculture ou la restauration.

360 Skeud : disque en verlan

Annexe n°3. Lexique des produits et du dispositif d'accompagnement des personnes usagères de substances illicites

Ce lexique est extrait du rapport national 2006 de l'enquête Tendances Récentes et Émergentes et Nouvelles Drogues (TREND) de l'Observatoire Français des Drogues et Toxicomanie (OFDT, 2006).

Amphétamines, amphétaminiques

Chef de file d'une famille de molécules, les amphétaminiques, l'amphétamine est le plus souvent appelée « speed ». Celui-ci se présente généralement sous forme de poudre sniffée le plus souvent, ou ingérée. Les autres amphétaminiques sont, entre autres, la méthamphétamine (« ice », « crystal-meth », « yaba »...), la MDMA (méthylènedioxyméthamphétamine, ecstasy), etc. Produits stimulants, les amphétamines effacent la sensation de fatigue et entraînent une insomnie, donnent un sentiment de vigilance, d'euphorie et d'hyperconcentration, suppriment la sensation de faim et augmentent la confiance en soi. L'ecstasy à forte dose, peut en outre modifier les perceptions sensorielles. La consommation chronique entraîne une dépendance psychique et une tolérance. Utilisée de façon thérapeutique par le passé, l'amphétamine n'est plus prescrite que dans le syndrome d'hyperactivité de l'enfant (Ritaline®), uniquement par des spécialistes hospitaliers. La MDMA et la métamphétamine sont classés comme stupéfiants en France.

Ayahuasca

Boisson hallucinogène issue de l'infusion de plantes d'Amérique centrale : *Banisteriopsis caapi* (une liane) et *Psychotria viridis* (arbuste de la famille du caféier). La combinaison des deux permet la libération de diméthyltryptamine (DMT), molécule hallucinogène. La DMT est classée comme stupéfiante en France. L'ayahuasca est utilisée traditionnellement dans un cadre spirituel et/ou thérapeutique, selon un rituel très précis*.

Benzodiazépines (BZD)

Famille de molécules apparues dans les années 1960 en France. Produits sédatifs, les BZD sont prescrites essentiellement comme anxiolytiques (ex : Valium®), Lexomil®) et comme hypnotiques (ex : Rohypnol®, Halcion®) à plus forte dose. Elles favorisent en outre la relaxation musculaire et entraînent des troubles de la mémoire (voire amnésie de quelques heures). Les différentes BZD se caractérisent également par des durées de vie variable dans l'organisme, qui déterminent la durée des effets. Elles entraînent très rapidement une dépendance physique. La dépendance est plus problématique lorsqu'il s'agit d'une dépendance psychique, qu'elle survienne dans un cadre d'abus et/ou de mésusage et/ou de dépendance associée à d'autres produits (alcool en particulier). Ils peuvent induire une tolérance.

2C-B(4-bromo-2,5-diméthoxyphénéthylamine)

substance, appartenant à la famille des phénéthylamines, dont les effets seraient proches à la fois de ceux de la MDMA et du LSD, procurant à la fois énergie physique et hallucinations. Classé comme stupéfiant. (www.ofdt.fr, glossaire)

Buprénorphine haut dosage (BHD) / Subutex®

Molécule opiacée agoniste et antagoniste de la morphine disposant d'une Autorisation de mise sur le marché (AMM) dans les traitements substitutifs de pharmacodépendances majeures aux opiacés depuis 1995. La BHD est disponible sous le nom de marque Subutex® sous forme de comprimés destinés à un usage sublingual. La prescription du produit doit se faire sur ordonnance sécurisée pour un maximum de 28 jours avec des délivrances fractionnées par 7 jours. La BHD neutralise partiellement les effets de l'héroïne et calme le syndrome de manque. Elle n'expose pas à un risque de tolérance mais donne lieu à une dépendance physique. Son classement comme produit stupéfiant est actuellement en discussion.

Cannabis

Plante comprenant plusieurs espèces, le cannabis est surtout connu pour la production de marijuana (herbe), de résine (haschich) et d'huile de cannabis. La teneur en principe actif (Delta9-tétrahydrocannabinol ou Delta9-THC) est très variable selon les zones de production, les parties de la plante utilisée et le degré de « coupe ». Le plus souvent fumé sous forme de cigarette (joint), le cannabis peut être consommé sous forme de gâteau (« space cake ») ou d'infusion, ces modes de consommation restant rares. Souvent classés parmi les hallucinogènes, il possède des effets euphorisants, désinhibants, relaxants. La substance peut induire une dépendance psychique chez les consommateurs quotidiens.. Le Delta9-THC est classé comme produit stupéfiant en France.

Caarud

Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues.

Structures de réduction des risques, anciennement appelées structures de première ligne ou structures « bas seuil ».

Ces structures d'accueil pour les usagers de drogues appliquent des critères d'admission à faible niveau d'exigence. Elles offrent des prestations à des usagers de drogues qui ne souhaitent ou ne peuvent pas (ou pas encore*) suivre une prise en charge classique – ou estiment ne pas en avoir besoin*. Elles assurent également des activités liées à la promotion de la santé et à la réduction des dommages : par exemples des boutiques, des programmes d'échanges de seringues, des ateliers nutrition... En offrant un lieu de sociabilité et d'écoute par le biais des animateurs de prévention et en officiant comme passerelle vers le système de soins et d'insertion sociale – d'où leur nom de « première ligne », elles complètent le dispositif de prise en charge classique*.

Champignons hallucinogènes

Champignons contenant des substances hallucinogènes. Ils induisent des distorsions des perceptions sensorielles, voire des hallucinations. Il existe de nombreuses espèces, certaines proviennent de l'étranger (Hawaï, Colombie, Mexique...), d'autres poussent en France. Ils sont presque exclusivement utilisées par voie orale soit tel quel, soit au sein d'une préparation culinaire. Les champignons les plus consommés en France sont les psilocybes. Ils n'induisent pas de dépendance. Les genres stropharia, conocybe et psilocybe sont classés comme produits stupéfiants.

Cocaïne

Stimulant obtenu chimiquement à partir de la feuille de coca (chlorhydrate de cocaïne). Le chlorhydrate de cocaïne se présente sous forme de poudre blanche, généralement sniffée et parfois fumée ou injectée ; on peut également le trouver sous forme de crack. La consommation de cocaïne induit une stimulation importante de la vigilance, une sensation d'accélération de la pensée et

entraîne une dépendance psychique forte – en cas d’usager régulier sur du long terme*. La substance, quelle que soit sa forme, est un produit classé comme stupéfiant en France.

Codéine

Médicament opiacé, dérivé synthétique de la morphine et utilisé comme analgésique soit seul (Dicodin®, Codenfan®) soit combiné à d’autres molécules (exemple : Codoliprane®), ou contre la toux à doses très faibles (exemple : Néo-Codion®). Les comprimés sont avalés, parfois injectés. En cas d’injection, l’action pharmacologique de la codéine et ses effets sont comparables à ceux de la morphine ; administrée par voie orale, elle développe une action analgésique environ dix fois plus faible. L’accès possible à plusieurs de ces médicaments sans prescription a permis à certains héroïnomanes, surtout avant l’accès aux traitements de substitution, de les utiliser comme substitut à l’héroïne (mais cela nécessitait des quantités très importantes). Utilisée principalement par voie orale, elle permet aussi de suivre un traitement de substitution hors du cadre médical, jugé trop contraignant par certains usagers*. La codéine est classée comme stupéfiant en France.

Crack

Stimulant obtenu par adjonction de bicarbonate ou d’ammoniaque à du chlorhydrate de cocaïne. Le produit est également dénommé « free-base » ou « cocaïne base » par les usagers. Il est généralement fumé mais peut aussi être inhalé (pipe), plus rarement injecté (après avoir été dissous dans de l’eau additionnée à un milieu acide). Le crack se présente sous forme de « galette » aisément débitable en morceaux (dits « rochers » ou « cailloux »). Le produit provoque une sensation fulgurante de flash plus puissante que celle induite par la cocaïne. La dépendance psychique s’installe plus rapidement qu’avec la cocaïne. Cette forme dérivée de cocaïne est un produit classé comme stupéfiant.

CSAPA

Centre de Soins, d’Accompagnement et de Prévention des Addictions

Datura (*Datura stramonium*)

Plus connue en Europe sous l’appellation « herbe au diable » les feuilles de cette plante sont utilisées en infusion ou fumées pour leurs propriétés hallucinogènes. Les espèces de datura stramonium sont répandues sur tous les continents. Cette plante a longtemps été utilisée comme médicament, notamment contre l’asthme (sous forme de cigarettes) mais son utilisation pharmaceutique est interdite depuis 1992. C’est une plante rarement utilisée en dehors de certaines ethnies d’Amérique, du fait notamment du risque létal en cas de surdose*.

Ecstasy

Dénomination la plus fréquente pour des comprimés dont le principe actif est la MDMA. A l’heure actuelle cependant il semble que ces comprimés contiennent une plus grande proportion d’amphétamines que de méthylènedioxyamphétamine – ceci étant argumenté chez les usagers par des descentes plus difficiles se rapprochant de celle du speed*.

Hallucinogène (ou psychodisleptique)

Substance psychoactive induisant des distorsions des perceptions. Celles-ci peuvent être visuelles, auditives, spatiales, temporelles ou concerner la perception que l’individu a de son propre corps. La plupart des hallucinogènes sont des végétaux ou des alcaloïdes extraits de ceux-ci et, plus rarement,

des produits obtenus par synthèse chimique. On distingue : les phényléthylamines (mescaline, ecstasy à forte dose), les dérivés indoliques (DMT, psilocybine, ayahuasca, LSD) ou d'autres hallucinogènes à structures diverses : sauge divinatoire, cannabis, poppers, kétamine. L'alcool est souvent classé dans ce groupe. Les hallucinogènes n'entraînent ni dépendance, ni tolérance.

Héroïne

Molécule opiacée, synthétisée à partir de la morphine, elle-même produite à partir du pavot. Introduite en 1878 en thérapeutique humaine dans les traitements de la douleur, sous le nom de Héroïn®, mais également en tant que médicament de substitution de pharmacodépendance à la morphine, son usage médical a rapidement été interdit. L'héroïne peut se présenter sous forme de poudre blanche (sel acide) ou marron (sel basique). Elle peut être injectée en intraveineuse, fumée ou sniffée. Les propriétés pharmacologiques de l'héroïne, substance sédatrice, sont comparables à celles de la morphine mais elle agit plus vite, plus intensément et plus brièvement. Du fait de sa forte capacité à générer une dépendance psychique et physique ainsi qu'une tolérance, elle est devenue dans les années 1970 le principal produit illicite d'addiction en France. L'héroïne est un produit classé comme stupéfiant en France.

Iboga

L'iboga est une préparation à base de racines d'un arbuste des forêts équatoriales d'Afrique de l'ouest, Tabernanthe iboga. Elle est utilisée dans le rituel Bwiti par certaines tribus africaines*. Son principal principe actif est l'ibogaïne. Utilisée pour ses propriétés hallucinogènes, elle provoque des nausées, des vomissements intenses potentiellement graves, une hypotension et des troubles du rythme cardiaque pouvant conduire à l'arrêt cardiaque, une dépression respiratoire, une hyper ou une hypothermie. Psychostimulante, elle est à l'origine d'agitation, de tremblement, d'incoordination des mouvements parfois de convulsions. La notion du temps peut être perturbée ; un état de somnolence, une ébriété ainsi que des états comateux sont également rapportés. A dose plus élevée, des hallucinations visuelles et auditives peuvent survenir ainsi qu'un sentiment de dépersonnalisation. Son usage est très marginal en France. Il vise la réalisation de traitement psychothérapeutique « express » ou de sevrages radicaux chez les personnes dépendantes à un produit. L'iboga est classé comme stupéfiant en France depuis 2007.

Kétamine

Produit hallucinogène utilisé en France, en anesthésie vétérinaire et humaine (chlorhydrate). Les cauchemars ou hallucinations consécutifs aux anesthésies ont conduit à une forte réduction de son utilisation en médecine humaine. Ce sont en partie ces sensations d'hallucinations qui amènent certaines personnes à utiliser la kétamine de manière récréative. On la trouve le plus souvent sous forme de poudre, parfois sous forme liquide. Elle est principalement sniffée, mais peut être avalée et beaucoup plus rarement injectée ou fumée. Classée comme produit stupéfiant.

LSD (acide lysergique)

Hallucinogène synthétique, le LSD se présente le plus souvent sous forme de buvard destiné à être avalé. Plus rarement, on le trouve sous forme de micropointes ou de liquide (« gouttes »). Il a accompagné le mouvement psychédélique et la montée de la contre culture américaine des années 1960-1970. Ce produit n'entraîne ni dépendance, ni tolérance. Le LSD est classé comme stupéfiant en France.

MDMA Ou Méthylène-dioxy-3,4-méthamphétamine

Principe actif de l'ecstasy, il s'agit d'une molécule appartenant à la famille des amphétaminiques. Son usage s'est développé en Europe parallèlement à celui de la culture techno. Les dénominations sont variées, reprenant souvent le logo ou la couleur du comprimé. Si la forme dominante est le comprimé, un développement de poudres supposées contenir de la MDMA a récemment été observé. La MDMA est avalée dans 9 cas sur 10, rarement fumée ou injectée. Les effets recherchés sont un renforcement de la résistance physique pour pouvoir faire la fête plus longtemps, une amplification des sensations induites par la musique et un effet empathogène. La MDMA est un produit sédatif à doses modérées et hallucinogène à fortes doses. Elle est classée comme stupéfiant en France.

Médicaments psychotropes

Médicaments dont l'effet recherché est de modifier le psychisme. Les principales classes de médicaments psychotropes sont : les hypnotiques, les anxiolytiques, les antidépresseurs, les neuroleptiques et les thymorégulateurs (régulateurs de l'humeur). Les médicaments psychoactifs constituent une classe plus large que les psychotropes. Lorsque l'on ne parle pas des médicaments, les mots « psychotrope » et « psychoactif » ont la même signification.

Mescaline

Principe actif du peyotl (*echinocactus williamsii*) et d'autres plantes hallucinogènes, la mescaline provoque des distorsions de la perception visuelle, spatiale et temporelle. Ses effets sont qualitativement proches du LSD mais elle est moins puissantes, les quantités nécessaires à l'induction des effets étant bien plus élevées*. Comme avec d'autres hallucinogènes, sa consommation peut occasionner crises de panique, angoisse, paranoïa et autres troubles psychiatriques, de manière plus ou moins durable. Classée comme stupéfiant.

Méthadone

Molécule agoniste des récepteurs opiacés disposant d'une Autorisation de mise sur le marché pour le traitement substitutif des pharmacodépendances majeures aux opiacés. Elle est disponible en France sous forme de flacons de sirop de différents dosages. Sa prescription doit se faire sur ordonnance sécurisée pour un maximum de 14 jours avec des délivrances fractionnées par 7 jours. La prescription initiale doit être faite par un médecin exerçant en Centre de soins spécialisés aux toxicomanes (CSST) ou en hôpital. Médicament classé comme stupéfiant.

Méthamphétamine

Les dénominations les plus connues de cette molécule amphétaminique sont ice (cristal de méthamphétamine appelé encore crystal) et yaba (comprimés de méthamphétamine). Les effets stimulants de la méthamphétamine sont plus puissants et plus durables que ceux de l'amphétamine. La consommation chronique entraîne une dépendance psychique et une augmentation des doses consommées. La méthamphétamine est classée comme stupéfiant.

Méthylone

« Le methylone (imite) les effets de la MDMA. Il se présente sous la forme d'une poudre sous forme cristalline de couleur beige ocre. La durée des effets est présentée comme étant similaire à ceux de la MDMA : sentiment d'empathie exacerbé, envie de partager et d'échanger. Les seules différences annoncées relèvent de la subjectivité des usagers : « des effets plus philosophiques et moins sensuels

» (CMSEA, ORSAS Lorraine, *Phénomènes émergents liés aux drogues en 2008. Tendances récentes sur le site de Metz*, 2009, OFDT)

Morphine (sulfate de)

Molécule agoniste opiacée disposant d'une Autorisation de mise sur le marché pour le traitement des douleurs intenses et/ou rebelles aux autres produits analgésiques. Le traitement est disponible sous forme à action brève et sous forme à action prolongée (Moscontin LP® et Skenan LP®). Les présentations d'action prolongée sont parfois utilisées comme traitement substitutif des pharmacodépendances majeures aux opiacés. La morphine est un sédatif classé comme stupéfiant.

Opium

Suc épaissi obtenu par incision, avant la maturité du fruit, des capsules d'un pavot. L'opium a donné lieu au XIXe siècle au développement d'une opiomanie. En France, avant la première guerre mondiale, il était moins coûteux de recourir à l'opium qu'aux alcools forts. La loi du 12 juillet 1916 a mis un terme à la consommation du produit dans les fumeries. En pratique, l'opium est traditionnellement fumé ou inhalé sous forme de vapeurs, plus rarement ingéré (généralement pour une utilisation thérapeutique) ou prisé (pour la poudre d'opium). Il est rarement utilisé en France.

Polyconsommation

Conduite associant de façon simultanée ou séquentielle la consommation de plusieurs substances psychoactives. Ce comportement a des conséquences d'autant plus redoutables que les signes caractéristiques de l'usage d'un seul produit ne sont plus visibles. Le diagnostic clinique devient alors difficile à établir en cas d'intoxication aiguë. Le traitement de ces intoxications est également souvent délicat.

Programme d'échange de seringues (PES)

Mise à disposition de seringues à l'unité ou de trousse de prévention dans des lieux fixes (associations, pharmacies) ou mobiles (bus, équipes de rue) pour les utilisateurs concernés et généralement déjà connus des équipes de prévention et de soins*. Par extension, sont nommés PES les lieux où sont distribuées les seringues. Ces programmes ont été mis en place à la fin des années 1980.

Psychoactif (produit ou substance)

Qui agit sur le psychisme en modifiant le fonctionnement du cerveau, c'est-à-dire l'activité mentale, les sensations, les perceptions et le comportement. Au sens large, beaucoup de produits possèdent un effet psychoactif (chocolat à forte dose et café par exemple), mais tous ne posent pas problème. Dans un sens plus restreint, les substances psychoactives sont celles dont l'usage peut être problématique. On classe habituellement les substances psychoactives en trois catégories : les sédatifs, les stimulants et les hallucinogènes. En dehors du cas particulier des médicaments (voir médicaments psychotropes), les termes psychotropes et psychoactifs ont la même signification.

Rachacha

Résidu d'opium obtenu par transformation artisanale du pavot. Il se présente sous forme de pâte molle de couleur marron ou rouge qui peut être fumée (voie pulmonaire) ou ingérée (voie orale). Classé comme stupéfiant.

Stimulants (ou psychoanaleptiques)

Produit qui ont pour particularité d'augmenter l'activité psychique. Les principales substances addictogènes stimulantes sont la cocaïne (dont crack), les amphétamines (dont l'ecstasy à doses modérées). D'autres produits sont considérés comme des stimulants mineurs : caféine et nicotine par exemple.

Stupéfiants (produits ou substances)

Substance inscrite dans l'une des listes de stupéfiants telles qu'elles sont été définies par la Convention unique de 1971 sur les stupéfiants. Si ces derniers constituaient initialement un groupe de substances réunies par leur propriété commune à inhiber les centres nerveux et à induire une sédation de la douleur (opiacés essentiellement), ils rassemblent aujourd'hui, au sens juridique, un ensemble de produits, variables quant à leur structure, leurs propriétés pharmacologiques et leur capacité à induire une pharmacodépendance. Les critères de classement d'une substance comme stupéfiant reposent sur deux principes : son potentiel à induire une pharmacodépendance et les dangers qu'elle représente pour la santé publique.

Synthèse (drogue, ou produit ou substance)

Drogue produite artificiellement et non extraite de végétaux. Couramment, le terme de « drogues de synthèse » constitue l'appellation générique de diverses drogues spécifiquement conçues (synthétisées) pour leurs effets euphorisants, stimulants ou psychodysléptiques par exemple : LSD, ecstasy, kétamine, dérivés du fentanyl, GHB... Ces produits se présentent généralement sous la forme de comprimés ou de gélules.

Traitement de substitution aux opiacés (TSO)

Modalité de traitement médicamenteux d'une personne exprimant une pharmacodépendance, reposant sur l'administration d'une substance ayant une activité pharmacologique similaire à celle de la drogue addictive (l'héroïne ou un autre opiacé en l'occurrence). La substitution vise à stabiliser la consommation d'opiacés illicites ou, pour le moins, à la diminuer, à insérer le patient dans une logique de soins psychiques et physiques. En limitant ou en supprimant le manque psychique (besoin compulsif de consommer le produit illicite), elle permet d'échapper aux risques de cette consommation et offre surtout un répit qui facilite l'élaboration et la mise en oeuvre d'un projet de vie. Depuis 1995, les médecins disposent de deux médicaments : la méthadone et la buprénorphine haut dosage. Quelques rares patients sont également traités avec des sulfates de morphine, mais il n'existe pas pour ce dernier médicament d'Autorisation de mise sur le marché.

Annexe n°4. Tableau n°1 des caractéristiques démographiques et socio-économiques des personnes interviewées, présentées par ordre de passation des entretiens

Pseudo-nyme (et sexe)	Entretien N°	Age	Logement	Situation familiale	Dernier diplôme obtenu et Activité professionnelle	Activité professionnelle des parents ³⁶¹
Caroline (F)	1	30 ans	Logement personnel	Célibataire	DEUG de sociologie Animatrice socioculturelle et arts de la rue	Père : professeur des collèges en histoire géographique Mère : professeure des écoles
Rémi (H)	2	21 ans	Sa voiture et chez des amis	En couple	Aucun diplôme Pas d'activité professionnelle	Mère : infirmière
Pétula (F)	3	38 ans	Logement personnel	En couple	(Licence de communication ?) Chargée de communication ; En chômage indemnisé et recherche d'emploi	
Jules (H)	4	40 ans	Logement personnel	En couple Un enfant	Doctorat de sociologie ; Sociologue	
Christophe (H)	5	32 ans	Logement personnel	Célibataire Un enfant	BEP ; Marin mécanicien	
Aline (F)	6	30 ans	Logement personnel	En couple	diplôme d'assistante sociale ; assistante sociale	Père : cadre administratif Mère : cadre administrative aux impôts
Joseph (H)	7	30 ans	Logement personnel	Célibataire	Master 2 de médiation culturelle Chargé de projet festif dans un CAARUD	Père : ingénieur de recherche Mère : professeure des écoles
Aurélien (H)	8	30 ans	Chez sa mère	Célibataire	Aucun diplôme Petits boulots en intérim	

361 Lorsque la profession des parents n'est pas précisée, c'est qu'elle n'a pas été demandée aux personnes.

Paul (H)	9	30 ans	Logement personnel	En couple Deux enfants	Aucun diplôme ; Cariste (CDI)	Père et mère : cadres dans une entreprise de l'industrie chimique
Michele (H)	10	28 ans	Logement personnel	En couple	Master 1 d'anthropologie Étudiant master 2 d'anthropologie	Père : cadre dans une entreprise pharmaceutique Mère : pharmacologue
Thomas (H)	11	32 ans	Logement personnel	Célibataire Un enfant	CAP Conducteur d'engins	Père : éducateur sportif (retraité) Mère : inspectrice des impôts (retraîtée)
Guillaume (H)	12	24 ans	En squat	Célibataire Un enfant	Aucun diplôme Ouvrier dans le bâtiment (non déclaré)	
Clément (H)	13	41 ans	Logement personnel	En couple Deux enfants	Médecin ; Médecin hospitalier	Père : pharmacien Mère : sophrologue
Daniel (H)	14	42 ans	Logement personnel	Célibataire	BTS (?) Designer industriel	
Alessandro (H)	15	26 ans	Logement personnel	En couple	Master 1 d'anthropologie Étudiant en master 2 d'anthropologie	
Samantha (F)	16	38 ans	Logement personnel	En couple	DEA d'histoire de l'art et DESS d'archéologie ; Guide conférencière	Père : directeur d'entreprise
Mickaël (H)	17	27 ans	Logement personnel	En couple	Aucun diplôme Étudiant moniteur éducateur	Père et mère : éducateurs spécialisés (retraités)
Julien (H)	18	24 ans	Logement personnel	Célibataire	Licence de psychologie Étudiant en master 1 de psychosociale de la santé	Père : petits boulots (en invalidité) Mère : informaticienne
Coralie (F)	19	26 ans	Logement personnel	En couple	Diplôme d'accès aux études universitaires ³⁶² Étudiante infirmière	Père : professeur, cadre administratif en lycée Mère : sans profession, animatrice d'ateliers de peinture et couture
Suzie (F)	20	37 ans	Logement personnel	Célibataire Enceinte	Master 2 en santé publique	Père : architecte (retraité) Mère : couturière et artiste

362 Le diplôme d'accès aux études universitaires est un niveau baccalauréat.

					Chargée de projet en santé	sculpteur
--	--	--	--	--	----------------------------	-----------

Carla (F)	21	42 ans	Logement personnel	En couple Cinq enfants	Licence d'études théâtrales ; Sans activité professionnelle	Père : agent commercial dans une entreprise (décédé) ; Mère : agente commerciale dans une entreprise (retraîtée)
Line (F)	22	23 ans	Logement personnel	En couple	BTS en arts appliqués Vendeuse de meubles design	Père : retraité de l'armée Mère : secrétaire
Maud (F)	23	21 ans	Chez sa mère	En couple	Aucun diplôme Étudiante monitrice éducatrice	Père et mère : cadres dans de grandes entreprises
Armelle (F)	24	32 ans	En squat	En couple	Diplôme de conseillère conjugale et familiale En chômage indemnisé	Père : buraliste (décédé) Mère : représentante en commerce
Jeanne (F)	25	30 ans	Logement personnel	Célibataire	Diplôme d'assistante sociale (depuis 2 semaines) en recherche d'emploi	Père : manipulateur radio (retraité) Mère : secrétaire dans une mutuelle (retraîtée)
Chloé (F)	26	28 ans	Logement personnel	Célibataire	Diplôme d'Accès aux Études Universitaires Étudiante en communication visuelle	Père : psychologue Mère : assistante sociale
Audrey (F)	27	28 ans	Logement personnel	En couple	Master 2 d'économie Chargée d'étude en aménagement du territoire	Père : cadre dans une entreprise du bâtiment Mère : caissière
Mylène (F)	28	30 ans	Logement personnel	En couple	Bac professionnel Pépiniériste	Père : hôtelier Mère : infirmière, puis hôtelière
César (H)	29	41 ans	Logement personnel	En couple	Aucun diplôme ; Jardinier et artiste sculpteur	Père : artiste sculpteur
Samuel (H)	30	36 ans	Logement personnel	Célibataire	Master 2 de sociologie ; Agent technique en maison de retraite, brocante	Père : secrétaire général de mairie (retraité) Mère : assistante sociale (retraîtée)

Annexe n°5. Tableau n° 2 de présentation synthétique des étapes des trajectoires d'usage, exposées selon l'année d'initiation à la rave

Une explication détaillée de la manière dont est construite chaque étape de la trajectoire est présentée dans le chapitre 1, « Le traitement des entretiens ».

Abréviations et définitions :

« Aujourd'hui », c'est au jour de l'entretien : 2011 pour les quatre premiers, 2012 pour les autres.

Coke : cocaïne ;

Exp. : Expérimentation ;

Hallu : hallucinogènes ;

Hebdo. : Hebdomadaire (1-2 fois/ semaine) ;

Héro : héroïne ;

Mensuel : 2-3 fois/ mois ;

MésU. : mésusage de médicaments psychotropes

Occas : Occasionnel (2-3 fois /mois pour cannabis et alcool ; 3-4 fois/ an pour les autres SPI) ;

Pluri hebdo : hors week-end, plus de 2 fois/ semaine ;

Psychot. : psychotropes ; Quot. : quotidien ;

RdR : réduction des risques ;

Soirée privée : soirée entre amis, en appartement/ maison ;

Speed : amphétamines ;

SPI : substances psychoactives illicites ;

U. : usage

Xtc : ecstasy

L'usage d'alcool est mentionné uniquement lorsqu'il est quotidien et considéré comme abusif par la personne. De même les usages de médicaments psychotropes sont signalés lorsqu'ils sont pris hors prescription médicale et/ou lorsqu'il y a mésusage (dépassement des doses).

Pseudo Age	César 41 ans	Samantha 38 ans
Années 1e-dernière sortie en rave	1992 – 2010 18 années	1992- aujourd'hui 20 années
Durée sortie en rave		
Age 1e U. cannabis	14 ans (1988)	16 ans (1990)
Age début U. autres Spi	17 ans	16 ans
Durée trajectoire d'U.	27 années	22 années
1e étape	U. occas. puis quot. cannabis U. occas. xtc ou LSD en boîtes (14-20 ans)	U.occas. cannabis, héro, ou LSD, xtc, poppers en soirées privées, concerts (16-19 ans)
2e étape	U.quot. cannabis U. hebdo. LSD, coke, xtc en rave, free party ou boîtes Revente cannabis, xtc, coke (20-22 ans)	U. hebdo. LSD ou xtc en rave et free parties (19-23 ans)
Modalités d'usage		
3e étape	U.quot. cannabis U. pluri-hebdo. LSD et/ou coke et/ou speed Expé. Héro et kétamine <i>DJ, organisation free party, Traveller</i> (22-30 ans)	U.pluri hebdo., voire quot. xtc, speed, coke, héro, kétamine en free parties, teknival, soirées privées (23-28 ans)
Rôle occupé dans la rave (hors « danseur »)		
4e étape	U. quot. cannabis U. pluri-hebdo. LSD coke speed Exp. Héro et kétamine Revente SPI <i>DJ, organisation free party, traveller</i> (30-37 ans)	U. mensuel xtc, speed, coke, héro, kétamine en free parties, teknival soirées privées (29-31 ans)
Age approximatif de début et de fin d'étape		
5e étape	U.quot. cannabis U. occas. Coke, speed en contexte festif Abstinence dans les périodes dépression Arrêt progressif des sorties en free party (37-39 ans)	
6e étape		
7e étape		
Aujourd'hui	U.quot. cannabis U. occas. speed ou de LSD en soirée privée (39-41 ans)	U. mensuel Héroïne, speed, cocaïne, MDMA en teknival, free parties et soirée privée (32-38 ans)

Clément	Carla	Daniel
41 ans	42 ans	46 ans
1992 – 1999 7 années	1992-1996 4 années	1992-aujourd'hui 20 années
15 ans (1986) 17 ans 26 années	14 ans 18 ans 18 années	Exp. 16 ans (1983) 25 ans 21 années
U. quot. cannabis U. pluri-hebdo. d'alcool (15-16 ans)	U. occas. cannabis (14-18 ans)	U. occas. alcool en concerts rock hardcore et gothique (17-25 ans)
U. quot. Cannabis MésU. mensuel médicaments psychot. en appart. Puis U. occas. LSD Héro en extérieur ou appart. (17-18 ans)	U. mensuel de LSD et de cannabis en boîtes et soirées entre amis (18-20 ans)	U. mensuel xtc en rave VJ en rave transe (26-31 ans)
U. quot. cannabis (joints et bonges*) U. occas. Héro en appart. (19-20 ans)	U. hebdo. LSD, cannabis, xtc, coke en raves clandestines et en raves commerciales (20-23 ans)	U. quasi hebdo. xtc ou MDMA et/ou de coke en rave et <i>club</i> <i>exp. LSD</i> VJ en rave transe (31-33 ans)
U. mensuel cannabis U. occas., puis hebdo. xtc en free parties et teknival Puis diminution sorties en free parties et teknival (21-26 ans)		U. quasi hebdo. xtc ou MDMA et/ou coke en rave 3-4 prises de LSD, + exp.. GHB, speed, mescaline, DMT VJ en rave transe (33-43 ans)
U. mensuel cannabis U. hebdo. xtc et coke en soirées privées, fêtes en squats et sorties entre amis le dimanche Puis U. abusif d'alcool (27-32 ans)		
U. de dépendance à l'alcool Succession de tentatives de sevrage Episode U. quot. de coke + mésU. médicaments psychot., (33-38 ans)		
U. mensuel. MDMA, ou coke ou héroïne en soirées privées ou en couple Bénévole de RdR en free party (38-41 ans)	U. hebo. ou quot. Cannabis U. occas. coke en soirées privées (Sauf pdt les 5 grossesses et allaitements) (24-42 ans)	U. mensuel xtc en rave VJ en rave transe (43 ans-aujourd'hui)

Samuel	Jules	Pétula	Christophe
36 ans	40 ans	38 ans	32 ans
1995 – 1998	1995 – 2000	1995 – 2009	1995 - aujourd'hui
3 années	5 années	14 années	17 années
13 ans (1992)	17 ans (1987)	14 ans (1988)	13 ans (1993)
16 ans	24 ans	21 ans	16 ans
23 années	23 années	22 années	19 années
U. quot. cannabis (14-16 ans)	U. hebdo. cannabis (17-25 ans)	U. occas. puis quot. cannabis (14-21 ans)	U. occas. puis quot.de cannabis (13-15 ans)
U. quot. cannabis. U. hebdo. xtc et LSD en rave Exp speed (16-18 ans)	U. quot. cannabis U. occas. LSD en free party, rave et concerts (25-28 ans)	U. quot. cannabis U. occas. xtc en rave Puis pendant un an : U. coke dans des bars (arrêt xtc et raves) (21-23 ans)	U. quot. cannabis U. hebdo LSD et/ou xtc et/ou coke en free party Revente coke (16-21 ans)
U. quot. Cannabis U. pluri hebdo xtc , U. hebdo. LSD en rave U. occas coke Revente xtc Organisation de raves (18-19 ans)	U. quot. Cannabis U. occas. coke, ou LSD en raves et concerts expé. Speed et rachacha (28-32 ans)	U. quot. cannabis U. hebdo. coke en bars et boîtes épisodes MésU. Médicaments psychot. (25-27 ans)	U. quot. cannabis Arrêt U. LSD. Arrêt revente coke DJ (21-26 ans)
		U. quot. cannabis et plurihebdo. Alcool U. plurihebdo. xtc en clubs et raves + MésU. Médicaments psychot. Qq mois : U. hebdo coke en boîte (arrêt xtc en rave et club) (28-32 ans)	U. quot. cannabis Arrêt U. autres SPI et des sorties en free party (26-30 ans)
		U. quot. cannabis Traitement antidépresseurs (?) (Arrêt U. coke et xtc) (32-33 ans)	
		U. quot. cannabis U. pluri-hebdo. coke et xtc en clubs, rave et soirée privées (33-35 ans)	
		U. quot. Cannabis MésU. médicaments psychot. Arrêt progressif U. et sorties en raves et clubs (35-37 ans)	
U. quot. cannabis (19 ans-aujourd'hui)	U. reg. (quot. ?) cannabis (32 ans- auj.)	Aucun U. de Spi (Arrêt U. cannabis qq mois avant l'entretien) (38 ans - -aujourd'hui)	U. quot. cannabis U. occas. speed ou coke ou MDMA en free party DJ (30 ans –aujourd'hui)

Paul	Thomas	Michele	Caroline
30 ans	32 ans	28 ans	30 ans
1995 -2001 6 années	1996 – aujourd'hui 16 années	1998 – Aujourd'hui 14 années	1999 -2005 6 années
15 ans 16 ans 15 années	12 ans (1992) 17 ans 22 années	14 ans (1997) 15 ans 14 années	15 ans (1997) 18 ans 16 années
U. plurihebdo cannabis (14-16 ans)	U. occas. cannabis Expé. héro (13 ans), expé. xtc et LSD (12-17 ans)	U. quot. cannabis et alcool Puis U. occas. LSD et coke en extérieur et concerts en squat Revente cannabis LSD et coke (14-15 ans) <i>Italie</i>	U. occas puis quot cannabis (15-18 ans)
U. quot cannabis U. quasi hebdo. LSD et/ou xtc et/ou speed en free party ou raves (16-19 ans)	U. quot. cannabis U. hebdo LSD et/ou xtc et/ou coke en raves ou free party Revente xtc, LSD, coke (17-19 ans)	U. quot. cannabis U. hebdo. LSD et/ou xtc et/ou MDMA et/ou speed et/ou opium en free parties Revente de cannabis, LSD, xtc (15-18 ans) <i>Italie</i>	U. quot cannabis, U. mensuel LSD, xtc, champignons hallu., speed en free party, expé kétamine (18-20 ans)
U. quot. Cannabis U. hebdo coke et pluri-hebdo. en été en boîtes et bars Revente coke en boîtes et free party Exp. free base (19-23 ans)	U. quot. cannabis U. hebdo LSD, xtc et coke en raves ou free party. Inculpation pour revente xtc, Arrêt revente de SPIs (20- 23 ans)	U. quot. cannabis, alcool, U. pluri hebdo opium ou héroïne ou kétamine en free- party et soirées privées U. hebdo kétamine en injection, en free-party Revente de SPI (18-21 ans) <i>Italie</i>	U. quot. cannabis U. hebdo. LSD, coke, speed en free party ou soirée privée Bénévole puis salariée asso de RdR en free party (20-22 ans)
U. quot. cannabis (23-25 ans)	U. quot. Cannabis Arrêt sorties en free parties et raves et qq U. de SPI en couple (24-25 ans)	U. quot. cannabis et alcool U. plurihebdo kétamine, opium, free base en free party et soirées privée Exp. datura (arrêt U. héro et injection) (21-25 ans) <i>Italie</i>	U. quot. cannabis Qq. mois : forte baisse puis arrêt U. autres SPI Salariée asso de RdR en free party (22-24 ans)
	U. quot. cannabis U. hebdo LSD, xtc, speed, coke en free party, et soirée entre amis Héro 1 fois par an (26-32 ans)	U. quot. cannabis et alcool, U. hebdo ou pluri-hebdo kétamine, opium et héro en free party et soirées privée Qq. mois U. quot. opium (25-26 ans)	
U. occas. cannabis (arrêt autres SPI)	U. quot. cannabis U. mensuel LSD xtc, speed,	U. quot. cannabis U. occas. kétamine, opium,	U. quot. cannabis U. occas. LSD ou coke en

(25 ans-aup.)

coke en free party et soirées
privées (28-aup.)

héroïne, free base en free party
et soirées privées (27 ans-aup.)

concerts et soirées
privées (24 ans-aup.)

Mylène	Aline	Armelle	Audrey
30 ans	30 ans	32 ans	28 ans
2002 – aujourd'hui	2000 – 2004	2001 – 2005	2001 – aujourd'hui
10 années	4 années	4 années	11 années
14 ans (1996)	16 ans (1997)	11 ans (1991)	14 ans (1998)
17 ans	19 ans	20 ans	17 ans
16 années	14 années	21 années	14 années
U. hebdo cannabis en boîte et en calages	U. occas. puis quot. de cannabis	U. plurihebdo. puis quot. Cannabis	U. mensuel puis plurihebdo cannabis
Expé. speed et LSD en free party (14-17 ans)	(16-19 ans)	Puis U. hebdo. air sec (13 ans) et U. cannabis en joint + bong (14 ans) (11-15 ans)	Puis sorties en free party avec alcool et cannabis (14-16 ans)
U. quot. de cannabis	U. quot. de cannabis	U. hebdo d'alcool dans les bars et stades de foot	U. quot. cannabis
Arrêt sorties en free parties	U. mensuel xtc, puis SD en free party (19-21 ans)	(arrêt cannabis et air sec) (17-20 ans)	U. occas. de stimulants en free party
Puiq U. cannabis et alcool en free party (18-20 ans)			Qq. semaines U. opium en Inde (17-26 ans)
U. quot. Cannabis,	U. quot. cannabis	U. hebdo. MDMA et/ou coke et/ou speed et/ou LSD en free parties	Arrêt tout U. de SPI pendant 4 mois de voyage (26 ans)
U. occas. puis hebdo. LSD, xtc, speed et coke en free party et raves	U. hebdo LSD, coke, speed et xtc en free party et soirées privées	2 mois U. quot. Coke + exp. Ayahuasca en Bolivie (20-24 ans)	
Organisation de free party (21-24 ans)	Qq prises coke, speed ou xtc en semaine (21-22 ans)		
U. quot. Cannabis	U. quot. cannabis	U. hebdo. Coke ou speed en concerts punk et soirées privées	
Qq mois : U. quot. d'alcool + arrêt U. autres SPI et sorties en free party	U. mdma speed, coke en concerts en squat, rave et after en boîte	Qq. prises free base	
Puis U. hebdo. de coke (24 ans, 1 an)	Qq. U. mdma en couple (22-27 ans)	Qq. prise Héro en descente de coke ou speed (24-26 ans)	
U. quot. Cannabis		U. mensuel MDMA ou coke ou speed ou LSD (26-30 ans)	
U. hebdo. LSD, MDMA, coke en free party et soirée privées			
Qq mois : U. solitaire occas. coke, Revente mdma (25-29 ans)			
U. quot. cannabis	U. quot. cannabis	U. occas. Coke ou Speed ou MDMA ou LSD	U. quot. Cannabis
U. mensuel LSD, MDMA, coke en soirée entre amis	U. occas. de MDMA (27 ans- aujourd'hui)	exp. Ayahuasca en Colombie (30 ans-aujourd'hui)	U. plurihebdo alcool
U. solitaire occas. coke (29 ans-aujourd'hui)			U. occas. coke ou MDMA en free parties et concerts (26 ans-auj.)

Suzie	Jeanne	Coralie	Guillaume
37 ans	30 ans	26 ans	24 ans
2000 – 2009	2000 – 2002	2002 – aujourd'hui	2002 – 2011 (?)
9 années	1 année et demie	10 années	9 années
17 ans (1992)	16 ans (1998)	16 ans (1998)	10,5 ans (1998)
25 ans	19 ans	17 ans	12 ans
20 années	13 années	10 années	13 années
U. occas., puis quot. Cannabis	U. occas. puis quot. cannabis	U. hebdo alcool et usage hebdo cannabis, puis usage quot. de cannabis	U. occas. puis quot. de cannabis
Qq. mois épisode U. abusif (17-24 ans)	(16-18 ans)	(14-16 ans)	(10 -12 ans)
U. quot. cannabis	U. quot. cannabis	U. quot. Cannabis	U. quot. héro et/ou cannabis et alcool au domicile
U. occas. xtc puis LSD en free party (25-27 ans)	U. mensuel puis hebdo. xtc et/ou coke en free parties et soirées privées (19-23 ans)	U. pluri-hebdo. Alcool, LSD, coke, speed en free-parties et en soirées privées	(13-16 ans)
		Revente cannabis (17-19 ans)	
U. quot. cannabis	U. quot. cannabis	Arrêt U. de SPI et des sorties en free parties	U. quot. héro et/ou cannabis et d'alcool
U. pluri-hebdo. Xtc ou LSD et/ou coke, opium en free party et soirées électro (27-28 ans)	U. pluri-hebdo. xtc MDMA et/ou coke en soirées électro et soirées privées (23-24 ans)	(19-21 ans)	U. occas. speed en free party, Passage à l'injection d'héro et de speed (16- 21 ans)
U. quot. cannabis	U. quot. cannabis	U. mensuel puis hebdo. speed ou coke et U. occas. de MDMA en free party	
Arrêt des free parties et soirée électro	U. plurihebdo. xtc ou MDMA et/ou coke en soirées électro, soirées privées et en couple	<i>bénévolat de RdR en free party</i>	
U. occas. MDMA en soirées privées (28-29 ans, 1,5 an)	Revente cannabis (24-28 ans)	(21-23 ans)	
Arrêt U. cannabis	Séjour en clinique spécialisée (1 mois et demi) + arrêt tout U. de SPI pendant quatre mois		
Reprise U. MDMA ou xtc en free party	(27 ans)		
Episode U. plurihebdo speed (1,5 an) au domicile et soirées privées (30-34 ans)			
U. mensuel coke et U. occas. MDMA en soirées privées et concerts	U. quot. de cannabis, U. occas. de coke ou de MDMA	U. mensuel speed ou mdma en free party	Arrêt héro avec traitement Subutex®,
Qq. mois U. quot. et abusif alcool et de	(28-aujourd'hui)	Qq. mois U. quot. d'alcool	U. plurihebdo cannabis
		bénévolat de réduction des risques en free party	U. mensuel coke, free base ou speed - en injection

médicaments opiacés (35 ans- aujourd'hui)		(23 ans-aujourd'hui)	Trait. Subutex® (22 ans- auj.)
Aurélien 30 ans	Joseph 30 ans	Chloé 28 ans	Mickaël 27 ans
2003 - Aujourd'hui 11 années	3003- aujourd'hui 11 années	2004-2009 5 années	2004-2010 6 années
18 ans (2000) 17 ans 12 années	14 ans 16 ans (?) 16 années	15 ans (1999) 18 ans 13 années	12 ans (1998) 17 ans 15 années
U. mensuel xtc en boîtes ou en extérieur entre amis puis U. quot. Cannabis (17-20 ans)	U. hebdo cannabis parfois quot. qq. prises champi. Hallu. en soirées entre amis (14-19 ans)	U. quot. Cannabis Traitement antidépresseur + Qq MesU. (15-17 ans)	U. hebdo puis quot. cannabis Puis U. quot. Alcool Revente cannabis Exp. Speed 1 an sorties en free partie (12-17 ans)
U. quot. Cannabis U. hebdo. xtc et/ou LSD et/ou speed et/ou coke en free party Puis U. parfois en semaine en soirée privées (21-25 ans)		U. quot. cannabis U. hebdo. Xtc, speed, coke en free party (18 ans, qq mois)	U. quot. Cannabis U. mensuel LSD ou MDMA et/ou coke en free partie (17-18 ans)
U. quot. de cannabis Arrêt des sorties et U. de SPI en free parties Qq prises de MDMA en couple (25-27 ans)		Arrêt tout U. de SPI et des sorties en free parties, Qq mois U. quot. Alcool + MésU. traitement antidépresseur (18-19 ans)	U. quot. Cannabis U. plurihebdo puis quot. Coke en discothèques et en extérieur avec ami Revente coke (19-22 ans)
		U. quot. Cannabis U. hebdo coke, speed ou free base en free party Qq MésU. traitement antidépresseur (20-23 ans)	U. quot. Cannabis U. mensuel coke et/ou xtc en boîtes, free party et soirées privées Episode 2 mois d'été U. quot. MDMA Aide ami à revente MDMA (23-25 ans)
U. pluri-hebdo. (ou quot.?) cannabis U. mensuel speed ou MDMA ou coke en free party et soirée privée	U. mensuel cannabis, coke, LSD, champi hallu. en soirées privées (19-30 ans) <i>Salarié association de RdR</i>	U. quot. ou hebdo. (?) cannabis U. occas. de MDMA ou coke en soirées privées (Arrêt sorties en free	U. quot. Cannabis U. mensuel coke ou MDMA (25 ans aujourd'hui)

Bénévole RdR en free party
(28 ans – auj.)

intervenant en free-party
depuis 5 ans

party) (24 ans-auj.)

Rémi	Alessandro	Line
21 ans	26 ans	23 ans
2006 – aujourd'hui	2006-2008	2006 – aujourd'hui
6 années	2 années	6 années
13 ans (2003)	15 ans (2001)	16 ans (2004)
15 ans	20 ans	17 ans
8 années	11 années	7 années
U. occas. cannabis	U. mensuel puis quot. cannabis	U. plurihebdo. puis quot. de cannabis
Puis U. plurihebdo abusif alcool dans des bars (13-15 ans)	Puis culture et revente cannabis (15-20 ans) <i>Italie</i>	(15-17 ans)
U. mensuel xtc/MDMA ou speed ou coke en boites, clubs et soirées privées (15-16 ans)	U. quot. Cannabis	U. quot. cannabis
	U. hebdo MDMA ou speed ou cocaïne en free party	U. hebdo. MDMA ou speed ou coke en free party (6 mois, 17 ans)
	Puis U. opium en descente, à la maison avec des amis (20-22 ans) <i>Italie</i>	
U. hebdo. xtc/MDMA et/ou speed et/ou coke + héro en free party	U. quot. Cannabis	Arrêt U. cannabis et autres SPI
Puis U. quot. Héro (et poursuite U. autres SPI en free party)	U. hebdo opium, solitaire au domicile (23-24 ans) <i>Italie</i>	Arrêt sorties en free party (4 mois, 18 ans)
Passage à l'injection d'héro Subutex® en gestion du manque		
Qq semaines U. Quot. alcool pour gérer le manque (Stage BEATEP sans TSO) (16-17 ans)		
U. plurihebdo coke ou sulf. de morphine en injection, ou free base au domicile (squat)	U. quot. Cannabis	
Puis arrêt U. héro avec traitement méthadone	U. plurihebdo opium, solitaire au domicile	
Puis arrêt injection	Puis U. mensuel ou pluri hebdo Héro.	
Arrêt free parties (18 ans, qq mois)	Traitement méthadone et poursuite usage opium et héroïne – arrêt traitement (25-26 ans) <i>Italie</i>	
U. mensuel coke en soirées privées		
Traitement méthadone (18-19 ans, qq mois)		
U. plurihebdo. speed MDMA coke free-base kétamine en free parties, soirée privée et en solitaire au domicile	U. quot. Cannabis	U. hebdo. cannabis
Traitement méthadone (19 ans-aujourd'hui)	Arrêt usage opium et héroïne depuis 3 semaines.	U. mensuel MDMA et/ou coke et/ou speed en calages, festivals et soirées privées
	Suivi par une structure mais refuse de prendre un TSO (26 ans-aujourd'hui) France	Exp. Mescaline (19 ans- aujourd'hui)

Julien

24 ans

2007-auj.

5 années

15 ans (2003)

19 ans

9 années

U. occas. puis quot. cannabis
(15-19 ans)

U. quot. cannabis

U. mensuel xtc/MDMA, coke, speed en
free party et raves
exp. LSD
(19 ans-25 ans)

U. mensuel cannabis

U. mensuel xtc/MDMA, coke, speed
LSD en free party et raves
(25 ans-aujourd'hui)

Maud

21 ans

2011-Aujourd'hui

1 seule free party

15 ans (2006)

17 ans

6 années

U. plurihebdo. Puis quot. cannabis et
alcool

Puis après 1 an U. plurihebdo coke,
speed, xtc avec des amis dans la rue
(16-18 ans)

Arrêt tout U. de SPI
(18-20 ans)

U. hebdo. cannabis

U. mensuel coke, ou speed, ou MDMA
en boites et soirées privées
1e free party
(20 ans- auj.)

Annexe n°6. Distinction de quatre modes de structuration des récits à partir d'extraits d'entretien

Il est possible de catégoriser la construction des récits de la trajectoire d'usage en quatre modes de structuration, à partir du croisement de deux critères utilisés par les personnes pour évoquer l'évolution de leurs modalités d'usage et de leur « problématisation de l'usage » (SOULET M.-H., 2002) au cours de leur trajectoire. Afin de montrer comment s'est construite cette catégorisation, les caractéristiques des étapes des trajectoires sont ici présentées de manière qualitative à partir d'extraits d'entretien, complétant ainsi leur présentation systématique de l'annexe précédente.

Les trajectoires décrites ici sont celles des personnes dont il n'est pas présenté une synthèse du récit dans le chapitre 4. Une explication détaillée de la manière dont sont construites chaque étape de la trajectoire est présentée dans le chapitre 2, « Le traitement des entretiens ». La première étape rassemble l'ensemble des usages de produits illicites avant la socialisation à la rave, elle peut donc être plus ou moins longue et différente selon les personnes. Parce qu'il s'agit surtout de s'intéresser aux usages de produits chez les ravers ou ex-ravers, cette première étape est seulement résumée - ce qui présente également l'intérêt de réduire l'ampleur des données reproduites. Pour faciliter la lecture, bien souvent la fin d'une étape se termine par un propos qui amorce l'étape suivante.

1. Mode de structuration 1. Absence d'identification d'un épisode d'usage abusif

Cette structuration est présente dans des récits qui décrivent différents niveaux d'usage individuels, mais ils se caractérisent par l'absence commune d'identification d'un épisode d'usage abusif de type « perte de contrôle du niveau d'usage ». Outre ceux de Daniel et d'Audrey (cf. chapitre 4), il s'agit des récits de Carla, de Jules, d'Aline, de Joseph et de Julien.

CARLA, 42 ANS, SANS ACTIVITE PROFESSIONNELLE, 1992

- Étape 1. Consommation très occasionnelle de cannabis (14-18 ans)
- Étape 2. Consommation festive de LSD et de cannabis en discothèque et soirées entre amis (18-20 ans)

« les petites fêtes qu'on faisait à Nice ça n'avait pas grand-chose à voir..., c'était les prémisses des teufs techno, des grosses raves qu'il y a eu ensuite à Paris en 92 ect... »

- Étape 3. Consommation festive de LSD, cannabis, d'ecstasy, de cocaïne en raves clandestines et en raves commerciales (20-23 ans)

« c'est les premières Gaïa, donc je mets des piercing dans le nez, je me rase la tête et je vais à la campagne gober des trucs avec les copains pour rigoler (...) après on a rapidement connu un rythme un peu plus speed, là y'a eu... ah oui, là y'a eu de grosses teufs organisées à Paris, avec Liza'n Elias et Leny Dee (...) et là ça commençait à être une consommation un peu toute azimuth, dans le sens où les copains passaient « ouvre la bouche », tac ! (comme si elle mettait un produit dans la bouche de quelqu'un), « ouvre la bouche », tac ! et c'était la période où il y avait des gros trucs, c'était quoi déjà les trips ? (...) des trucs quand même très, très forts, qui me retournaient bien, (...) mais enfin toujours bien et toujours rigolo, pas de mauvaise expérience (...) Puis assez rapidement y'a eu les premières free, les Spiral..., moi j'ai habité en squat longtemps à Paris, donc euh... dans le milieu des squats, 'fin... [Artistiques] Oui... (...) donc à partir de là, on a fait un petit sound-system vraiment à nous, on avait un copain qui avait un camion, on avait du son, on avait plein d'amis DJ, et puis les Spiral qu'on a rencontrés, qui sont venus un peu habiter chez nous quand ils passaient à Paris (...) au squat, y'a eu des micropointes* (...) il m'arrivait de temps en temps dans une soirée, de prendre un demi (ecstasy) et de faire des petits traits (...) [Tu consommes plutôt dans les soirées ou tu consommes aussi au squat euh... ?] Non, ça, plus du tout, c'est vraiment dans le cadre de soirées et puis j'avais quand même une activité, à la fois à la fac et au théâtre, importante (...) à partir du moment où on s'est mis en contact avec les Spi, on a vraiment... on s'est mis beaucoup plus dans les free parties, illégales (...) quand les Spi étaient au squat et que... (riant) pour gagner un peu d'argent je leur ai vendu quelques micropointes (...) on a organisé une fête, ou deux, ou trois, ou quatre..., des petits trucs, on devait peut être 50 ou 100 (...) (Le teknival de Millau en 1995) « c'était pas un teknival qui était super et du point de vue de l'ambiance justement c'était moins mélangé que le teknival de Fontainebleau, ça commençait à être plus kaki, tout le monde était rasé, on était plus uniformes, (...) c'était moins festif, (...) ça a commencé à moins me plaire moi à ce moment-là, et y'avait cette défonce là (la kétamine) qui me plaisait pas du tout et... et puis y'a eu le débarquement des militaires, ça a été épouvantable, tout le monde a été contrôlé, y'a eu beaucoup d'arrestations (...) c'était dégueulasse (...) J'ai plus trop fréquenté les free après le teknival de Millau... (...) je me souviens de deux, trois teufs avec mon mari S., mais là c'était des teufs payantes (...) [Parce que ce teknival t'a dégoûtée ou ça s'est fait petit à petit ?] C'est vrai que ça a été la goutte d'eau. »

- Étape 5. Usage régulier de cannabis et usage occasionnel de stimulants dans des soirées entre amis (arrêt de toute consommation pendant les cinq grossesses et périodes d'allaitement) (24 ans-

« En 97 je me suis mariée, j'ai eu mon premier enfant. Je suis venue m'installer à Nice parce que S. finissait ses études de médecine (...) S. c'est un consommateur donc..., bon facilement j'ai arrêté pendant la grossesse et l'allaitement ect.. (...) (...) avant d'arriver à Nice, moi ça faisait longtemps que je prenais plus rien [Ou rarement] Beh en tous cas plus de LSD, plus du tout. (...) (après la première grossesse et l'allaitement) après rapidement je me suis remise à fumer du shit, on est fumeurs assez réguliers, et depuis 97, consommateurs (d'autres produits) euh.. Tout à fait modérés si on peut dire [C'est quoi la modération, en tous cas pour toi ?] C'est pour une fête incroyable, tous les trois mois, pour cette période là, hein, je te parle de 97-98, parce que ça a encore changé maintenant. (...) Donc des bons fêtards mais c'était plus champagne et picole que prendre des produits,

ce qui était vraiment assez rare (...) on allait pas en teuf, quand on faisait des soirées c'était plutôt entre potes et la plupart étaient pas des consommateurs donc... ça s'est fait comme ça. (...) on est venu habiter à Marseille en 99, donc jusque là c'est ce que je te disais, on... non, je me rappelle même pas avoir consommé à ce moment-là d'ecsta, ni de LSD, ni rien d'autre à part cannabis. (...) c'est plutôt S. et nos amis qui... bon, y'avait pas mal d'ecsta (...) ça me faisait tellement mal au nez que... ouais, j'ai arrêté et après ça s'est transformé en coke »

JULES, 40 ANS, SOCIOLOGUE, 1995

- Étape 1. Consommation occasionnelle de cannabis et récréative d'alcool (17-25 ans)
- Étape 2. Usage quotidien de cannabis et consommation très occasionnelle de LSD en free party, rave commerciale et concerts (25-28 ans)

« Ma première free party dans les bois, (...) je crois que c'était en novembre, décembre 95 (pas de prise de produits autres que le cannabis). (...) C'est en juillet (96) que j'ai pris quelque chose (à la Fuck Eurockéennes de Belfort, devant un sound-system anglais) (...) il y a eu cette première nuit où j'ai pris un ecsta, c'était sympa, et le lendemain j'ai voulu recommencer. (...) j'avais acheté un trip à un Anglais, ça m'a rien fait (...) et là, beh j'ai acheté un Hoffman (buvard de LSD ayant la réputation d'un dosage élevé) et tu sais, ils sont hyper forts. Donc il me dit " prends une moitié, ça suffira " et tout. Donc je commence par prendre une moitié et entre temps... (...) j'avais du manger un space cake*, (...) je commence à avoir la montée. (...) et je me suis dit " bon, beh c'est bon je prends l'autre moitié " (s'esclaffe) et je dansais. (Il finit par faire un bad trip lorsque brutalement la musique s'arrête et qu'il est tout seul).(...) Après, début août (96), y'avait le festival de Nyons (...) (Cite :) " Les pano de Nyons " (rigole) c'était ça ! A Nyons, on avait pris des Panoramix (buvards de LSD) avec des potes (...) Et c'était pas techno, on avait un concert, y'avait Galiano, Manu Dibango, je m'étais bien éclaté, on avait bien déliré (...) (Dans le mois qui suit), on a été en Ardèche, on avait rencontré des punks, on avait pris un quart ou un demi, dans un coin fabuleux, c'est le bois de Païolive. (...) (A l'automne) y'a une teuf à Nuit St George (une rave légale) j'ai pris un acide, ah c'était super bien aussi ! (rit) ah c'était vraiment bien, j'étais avec des potes (...) J'ai du faire le Fuck Eurockéennes en 97, 98, je sais plus, (...) j'ai bouffé un acide euh... c'était pas mal, (S'esclaffe) j'avais bien dansé (...) Un ou deux ans après je suis retourné à Nyons, (...) en 98 ou en 99, on était avec des potes, on avait pris un acide (...) [A chaque fois c'était LSD que tu prenais, t'as pas cherché à prendre autre chose ?] Non, le LSD parce que je savais que l'ecsta c'était souvent coupé, donc je me méfiais, j'aimais pas ça. Le LSD j'aimais bien, mais j'en prenais des demi ou des quarts »

- Étape 3. Usage quotidien de cannabis, quelques prises de cocaïne, une prise de LSD, une expérimentation des amphétamines et une expérimentation de rachacha en raves commerciales et en concerts (28-32 ans)

« [Passé cette période (cf. 1^e étape), juste pour revenir sur l'histoire, c'est revenu que sur le cannabis] Sur le cannabis (...) Après j'ai fait quelques petites teufs par ci par là sans prendre de truc (...) pas l'occasion... je pense qu'après je suis plus trop en contact avec le milieu de la techno (...) après j'ai de très bonnes expériences avec... des soirées payantes, drum'n bass [Avec du cannabis] Oui du cannabis (...) la cocaïne j'en ai pris deux-trois fois (en 2002 et 2006), j'ai pas du tout aimé... (...) les meilleures expériences que j'ai eues

c'était dans les clubs, pas les clubs de kéké, mais les vrai clubs techno, les petits clubs de Lausanne, en Suisse... j'ai vu Carl Craig et là j'ai pris musicalement la meilleure claqué de ma vie, (...) là j'avais pris de la drogue (rit), un demi LSD, (...) [*C'était à quelle époque ?*] 2001 - 2002 – 2003 (...) (Date non précisée :) j'avais pris du rachacha, j'avais bien aimé ce mix,»

- Étape 4. Usage régulier (quotidien ?) de cannabis et usage récréatif d'alcool (32-40 ans)

ALINE, 30 ANS, ASSISTANTE SOCIALE, 2000

- Étape 1. Usage occasionnel puis quotidien de cannabis (16-19 ans)
- Étape 2. Usage quotidien de cannabis et usage occasionnel d'ecstasy, puis de LSD en free party (19-21 ans)

« [*Tu me dis qu'il y a toute une période où tes seules conso c'est de l'ecsta*] Oui. Ça a été pendant peut être bien un an, quelque chose comme ça. (...) après ma phase taz, il y a eu une phase LSD (...) Après, il y a eu les champignons aussi qui m'ont laissé un souvenir, mais pas forcément trop bon ».

- Étape 3. Usage quotidien de cannabis et élévation du niveau d'usage de LSD, de cocaïne, d'amphétamines et d'ecstasy en free party et en soirées en appartement (21-22 ans)

« Là j'en suis à l'étape où je commence à consommer du LSD et que ça me plaît beaucoup et qu'en même temps..., (...) les B. (un DJ, membre d'un sound-system), la teuf, le son*, justement on a commencé à se rapprocher, moi je commençais à aller chez B. et tout. Du coup, ma consommation, là, elle a pris un autre tournant (...) des produits différents, peut être pas, mais plus par contre (rit), (...) au début, c'était un taz, peut être en teknival un peu plus, alors que là c'était plus des teufs où on restait jusqu'à très tard, où on consommait tous le temps, de toute façon même chez B. ça consommait de longue [*Même dans la semaine ?*] Dans la semaine, le soir, oui fin c'était un repère de drogué chez B. toute façons, y'avait le fournisseur à côté (...) Ça m'arrivait de taper (cocaïne ou speed) dans la semaine alors que le lendemain j'avais école (Formation d'assistante sociale) mais toujours j'étais dans cette idée de pourquoi pas taper, me laisser aller pendant deux heures, dans l'idée d'être bien dans le groupe. Tu vois, je dis pas forcément festif mais toujours dans une idée d'un peu collectif (...) J.-Ph. (son petit ami de cette période), par exemple, (...) il se levait à midi, bambou, il mixait tout l'après-midi, le soir y'avait du monde, il buvait des bières, bidule, et ça pendant un an et demi. (Par la suite, elle obtient son diplôme d'assistante sociale) »

- Étape 4. Usage quotidien de cannabis, quasi arrêt des sorties en free party, période d'usage élevé de MDMA, amphétamines, cocaïne en soirée en squat, en rave transe et en after légale, période d'usage de MDMA en couple (22-27 ans)

« après il y a eu une époque où j'ai pas mal consommé, c'est quand j'ai fréquenté un peu les squats ou là, pour le coup, mais là aussi c'est pareil... et encore tant mieux, c'est pas ce que je cherchais non plus, j'ai jamais été une des leurs. (...) Après quand j'ai fréquenté le Rockab (squat), effectivement j'ai vu qu'un squat pouvait fonctionner différemment, là

(squat du cours Ju) c'était un lieu où tout le monde se droguait tout le temps. Et bien là j'y allais assez régulièrement (...) je fréquentais plus trop les teufs parce que la musique, ça me fatiguait un peu le hardcore, il me fallait un peu du renouveau, même sur l'ambiance, il me fallait un peu du renouveau, je trouvais beh comme tout le monde, que les teufs c'était mieux avant et tout, donc du coup, c'est bien qu'on ait eu cette expérience là, sauf que la transe aime la drogue et la drogue aime la transe, c'est réciproque. (...) quand j'ai commencé à travailler, je fréquentais ce fameux ami et on passait tous nos week end à prendre du MD et à faire l'amour, pendant des mois et des mois (...) à un moment donné j'allais au Bar Live (...) moi j'avais mon taz parce que moi j'aimais pas trop chercher au Bar Live, j'avais peu de me faire carotter et au niveau des flics je trouvais que... parce que t'es exposé, quoi, t'es au milieu d'une zone industrielle, 'fin c'est pas la teuf »

- Étape 5. Usage quotidien de cannabis et usage occasionnel de MDMA (27-

« cette année, qu'est ce que j'ai consommé ? Putain, peut être... une fois, tous les deux, trois mois (du MDMA) (...) j'ai une gélule de MDMA dans mon frigo depuis six mois que j'ai pas consommée, donc euh... je suis vraiment pas à fond dessus »

JOSEPH, 30 ANS, CHARGE DE PROJET MILIEU FESTIF DANS UN CAARUD, 2003

C'est seulement durant l'entretien que je me suis aperçue que Joseph a très peu consommé dans le contexte des free-parties et qu'il ne les a pas vraiment fréquentées avant d'y aller dans le cadre de son travail.

- Étape 1. Usage régulier de cannabis, périodes d'usage quotidien, usage occasionnel de champignons hallucinogènes (16 – ans)
- Étape 2. Usage régulier de cannabis, périodes d'usage quotidien, puis usage très occasionnel de champignons hallucinogènes, ou de cocaïne, ou de LSD lors de soirées entre amis, deux-trois prises en free party.

« (Avant d'être embauché dans le CAARUD) J'avais un petit peu connaissance, vite fait, des free... j'étais allé deux fois, où j'avais pris des champignons. Puis une autre fois, où j'étais juste à fumer des joints et à boire du rhum, comme dans une autre soirée, plus en touriste. Les deux, en touriste du coup. Ensuite, non, j'ai découvert plus petit à petit par curiosité mais j'ai jamais été gros consommateur parce que ça m'int... je suis curieux mais bon, une fois que j'ai essayé, ça m'empêche pas d'en prendre une deuxième fois, mais de là à en faire une habitude, ça m'a jamais intéressé. De la même manière, le joint, ça fait très longtemps que je fume mais j'ai jamais fumé quotidiennement parce que la contrepartie était que je pouvais pas vraiment faire ce que je voulais faire, même si j'étais dans un milieu où les gens fumaient du matin jusqu'au soir, moi... de temps en temps. Ça m'empêche pas d'avoir des périodes de conso mais... [Ce que tu voulais faire c'était les études, le boulot...] Ouais, voilà [...Le sport] Non, moi j'étais musicien »

JULIEN, 24 ANS, ETUDIANT EN PSYCHOSOCIOLOGIE, 2007

- Étape 1. Usage occasionnel, puis quotidien de cannabis (15-19 ans)
- Étape 2. Usage quotidien, puis récréatif de cannabis et usage occasionnel de stimulants en free party et raves commerciales (19-24 ans)

« je commence mes premières sorties en teuf (...) donc les trips, je commence mon apprentissage (...) j'ai eu ma première rencontre avec la Fossette (site historique de free party proche de Marseille) (...) j'y ai passé de bonnes soirées, (...) aux teufs que j'ai fait, j'ai pris du speed et du MD alternativement, un peu de speed et un peu de MD (...) jusqu'à l'année dernière j'alterne les soirées comme ça, un petit peu de teufs, (...) [*deux-trois fois dans l'année ?*] Ouais, voilà, c'est ça, donc c'est très rare et je me rattrape de l'autre côté parce qu'il faut que je me dépense, je me rattrape dans les soirées payantes aux Docks (...) Maintenant je fume plus du tout (de cannabis), enfin si, en soirée, parce que j'ai du mal à dire non à une drogue mais je... mais vraiment je me force, je me dis que les effets sont plus du tout les mêmes et ça me tasse, ça n'a plus rien d'agréable, ça n'a plus rien de convivial et on ne partage plus rien (...) je suis comme ça en ce moment parce que je fume des produits de mauvaise qualité et qui me font des effets pas super agréables, qui me tassent et qui m'endorment [*Du shit*] Voilà, du shit, mais même j'ai eu une beuh qui était pas terrible (...) [*tu consommes toujours en contexte techno*] Oui (...) Un peu de cannabis, un peu d'alcool, un peu de MD »

- **Mode de structuration 2. Une pratique caractérisée par un niveau d'usage ou de polyusage rapidement élevé, s'épanchant souvent hors du contexte festif du week-end, puis une modération progressive**

Cette structuration est lisible dans neuf récits : outre ceux de Samantha, Mickaël, Clément, il s'agit de ceux de César, Pétula, Michele, Armelle, Suzie et Rémi.

CESAR, 41 ANS, JARDINIER ET ARTISTE SCULPTEUR, 1992

- Étape 1. Usage occasionnel puis quotidien de cannabis, usage occasionnel d'ecstasy ou de LSD en discothèque (14-20 ans)
- Étape 2 – usage quotidien de cannabis et récréatif d'alcool, usage occasionnel de LSD, cocaïne, ecstasy en rave, free party ou discothèque puis parfois en semaine (?), revente de cannabis, xtc, cocaïne (20-22 ans)

« (Janvier 91 : retour du service militaire) je réessaie le village de vacances et ça avait moins de... déjà Léo Lagrange ils avaient plus de tunes (...) 91-92, voilà, moi je tourne dans les discothèques (...) [*Donc tu as d'abord écouté ta première K7 techno, ensuite tu as rencontré les Spiral (1992) et c'est ensuite que tu as fait ta première free ? C'est ça ? Et du coup ça a été une série de chocs ?*] Ouais. (...) [*Et donc après cette première teuf, tu y es retourné rapidement ou longtemps après ?*] Beh non parce qu'il y en avait pas tant que ça (...) On allait un peu dans les grosses soirées, on appelait ça « les teufs à 100 balles » (...) de temps en temps on y allait quand même parce qu'il commençait à y avoir de gros plateaux : Manu le Malin, Torgull, Laurent Garnier, Carl Cox, Liza'n Eliaz mais dès qu'on

tombait sur un photocopié « putain ! », on faisait partie des initiés, on l'avait (rires) (...). Puis moi à un moment donné X pfff... (...) j'étais toujours en train de galérer, c'était... pfff... je voyais pas d'avenir, tu vois. C'est particulier là bas, pour faire sa place... (Tracassé) et les camions ! Les Spiral tribe ! (...) On savait qu'on était un peu coincés à X et qu'il fallait qu'on bouge, nous, parce que si on bougeait pas on finissait mal [*Vous finissiez comme les gens autour de vous ? mal c'est...?*] On a commencé à brasser, à faire des conneries... (...) J'étais parti aux Deux Alpes avec deux potes (travailler comme saisonnier), c'était le mondial du snowboard, et voilà, là, j'ai commencé à partir, revenir, partir, revenir, voilà, de plus en plus d'espace [*Et là au niveau de tes conso il se passe quoi ?*] Là, il se passe pas mal, là. Là, ça a été, ouais, là... (Ecstasy, LSD, cocaïne) je me suis fait des bad trips de malade ! (...) Un soir, les gars qui font la fermeture de la boîte, ils nous parlent du time-share (...) de là on est parti en Guadeloupe, et après le Portugal et là ! ba ba ba ! Là pareil, argent facile, fête, drogue (mime une implosion) brouwf ! (...) j'allais en free party là-bas, j'ai joué au Portugal, j'ai joué en Guadeloupe, ouais le bac (à disques) il me quittait pas, (...) si y'avait une opportunité de prendre les platines quelque part, je prenais les platines (...) [*Tu m'as parlé aussi d'une période où tu avais beaucoup consommé de cocaïne*] Ouais, c'était en Guadeloupe (...) je suis resté un hiver, je vendais des appartements dans des résidences de vacances dans tout ce qui était Carlton, Hilton... le cinq étoiles international. » ;

- Étape 3 – Usage pluri-hebdomadaire, voire quotidien, de LSD et/ou cocaïne et/ou amphétamines - Première période de 15 ans de mode de vie traveller (22-30 ans ?)

« je me rappelle de mon premier camion, je l'ai acheté au Portugal, (...) avec trois potes (...) on a fait Portugal, Espagne, France, Italie, Hollande, Belgique, Allemagne et Angleterre, [*Et là tu avais pris la décision de changer de vie ? De mode de vie ?*] Beh au début c'était par des épisodes, après ça a duré un moment, après j'ai réessayé de bosser un peu (...) (Le mode de vie nomade) Moi ça me plaisait parce que déjà... la liberté, d'aller à droite à gauche, de vivre des choses, en camion ce qu'il se passe en une semaine, peut être en appart il te faut un an pour vivre tout ça. (...) Tu fais des centaines de kilomètres wiiiing ! « tiens j'ai un plan » BING ! [*C'est la vie à fond en fait*] Ouais, ouais (...) Voilà, la facilité du travail, à un moment donné il fallait travailler, bam ! tu vas travailler, tu trouves du travail partout dans les champs, (...) La teuf, c'était dans l'organisation, j'aimais bien être dans l'organisation : la déco, jouer, transporter du matériel, se déplacer.. On a monté un son avec un pote, des potes, ça a été ma famille de voyage, on a beaucoup vécu ensemble sur la route dans le quotidien, si c'était pas la teuf, c'était dans les champs, (...) Et puis voilà, les copains qui avaient le sound-system aussi, j'étais dedans, c'est ça qui me plaisait, j'étais dans mon univers. (...) bon, j'ai un peu voyagé aussi, au milieu de tout ça. (...) J'étais le seul d'ailleurs à jouer sur les sounds systems avec le micro sur le deejeridoo, j'ai joué sur les plus gros sons, voilà, je m'amusais (...) je suis resté quand même quelques années avec ma tribu, (...) après même tout seul, c'était pour aller dans des tribus ou dans des squats, j'étais jamais tout seul sur la route toute façon, c'était toujours pour voir des gens qui vivaient comme ça aussi (...) beaucoup d'arts de rue, la musique euh... donc tu baignes ...festivals... donc la musique c'est pas forcément de la techno (...) donc t'es toujours plus ou moins dans un lieu de fête, la musique, danser, chanter, (...) des fois c'était le milieu punk, des fois c'était hippy, (...) des fois c'était cyberpunk (...) Moi je pensais finir ma vie en camion, c'était mon truc, j'étais bien » ;

- Étape 4 – Usage pluri-hebdomadaire, voire quotidien, de LSD et/ou cocaïne et/ou amphétamines, mais diminution progressive du niveau d’usage (?). Deuxième période de 15 ans de mode de vie traveller (30-38 ans ?)

« Après y’a eu des années difficiles dans le sound-system, (...) moi j’étais toujours le mec qui disait « non, mais, attendez les gars... » et les autres « ouais, César, c’est cool... », tu vois, parce que je trainais avec des gaillards, c’était les pires dans les sounds systems de France [*Les pires par rapport à quoi ?*] Par rapport à la violence, par rapport... au côté noir de l’underground, ça y est, ça existe, qui dit drogue, dit business, faut forcément des gens qui en vendent pour qu’il y en ait qui en achètent (...) Pendant plusieurs années j’ai été bénévole au Tipi, parce qu’il y a eu cette prise de conscience aussi, on a fait partie des précurseurs, vraiment au tout début, quoi, donc à un moment donné quand on a vu qu’il y avait des outils et qu’on pouvait essayer de se responsabiliser (...) au fur et à mesure des teufs... ça s’est multiplié, de plus en plus de monde, et là tu commences à voir de plus en plus de choses, des excès, des ci, des comportements... (...) Et puis moi à un moment donné ça a pris tellement de place, j’en parlais tous les jours en fait, y’avait pas un jour où on parlait pas de ça, quoi : la drogue, la drogue, la drogue, (...) et ça me gonflait aussi parce que j’avais autre chose, j’avais la musique, j’avais ce côté artistique (...) ça m’a vite gonflé, mais bon pendant des années ça (...) (Durant cette période (voire avant ? -, il vit des épisodes dépressifs récurrents, non datés) [*Et tous ces moments dépressifs, tu es jamais allé voir quelqu’un, pas forcément pour un traitement, mais pour parler, un psychothérapeute, un psychanalyste ?*] Non (...) Je faisais pas confiance en ça, pour moi c’était négatif. Même si des fois c’était dur, et qu’il y a des moments où il me fallait quelque chose pour me soulager parce que c’était à la limite du supportable » ;

- Étape 5 – Retour à un niveau d’usage occasionnel et festif des produits de synthèse, usage quotidien de cannabis (?), et abstinence dans les périodes d’épisode dépressif. Arrêt progressif des sorties en free party

« c’était un projet qu’on avait écrit à Marseille, avec des camions, chapiteaux... et faire un voyage jusqu’en Afrique, (...) je voulais faire une salle culturelle polyvalente itinérante, et dans le projet il fallait un chapiteau, donc on est parti au Maroc et j’ai acheté le chapiteau, une tente kaïdal, elle faisait 100 m2 (...) J’ai vendu mon camion pour avoir... ça a été le déclencheur ça, parce qu’on est parti au Maroc avec le camion de A., ma copine à l’époque (...) j’avais un beau camion à l’époque, (...) un appart ! Et en fait, elle m’a mis la pression pour que je vende mon camion et qu’on reste dans son camion, au début je voulais pas, je voulais pas, en plus j’avais pas le permis poids lourd (...) Ça l’a pas fait parce que j’ai commencé à délirer [*Délirer ?*] Dépression. La dépression qui commençait à m’attaquer... (...) le fait d’être à côté d’elle et de... et je sentais que je servais plus à rien. (...) Dégringolade, dégringolade, moi j’ai essayé de rester mais j’étais pas bien, j’étais pas bien, je suis parti une première fois, elle est revenue me chercher, on a fait une saison ensemble à l’Alpe d’Huez. (...) Je me tapais onze heures dans la plonge, je voyais pas le jour, et je me tapais 1 000 couverts tout seul. (...) Au bout de deux mois, internet, j’ai cherché un camion, j’ai acheté un 508 et pchuii ! Je me suis barré. (...) Bon j’ai essayé de monter le chapiteau trois fois, (à chaque fois, pour diverses raisons, c’est impossible). (...) Puis avec A. ça se passait mal, moi ça allait pas, à un moment donné, je me suis barré, (...) voilà, j’ai atterri à l’Estak crew (squat marseillais) avec le camion, mon dernier camion (...) et j’ai vendu le chapiteau, donc du coup pttt j’ai acheté le chapiteau pour rien, et là j’avais plus de direction, c’était fin mai, et c’est là que quelque part c’était la fin pour moi, je le savais pas, je le sentais, j’étais là, j’étais complètement perdu... (...) ça faisait des

années que j'étais pas en appart, c'était pas ma façon de vivre, sauf que je suis tellement descendu bas qu'à un moment donné je me suis posé cette question « mais il faut que tu changes de vie là, c'est fini, c'est la fin. Qu'est ce tu vas faire ? Tu vas continuer comme ça ? ». *[Tu étais tellement mal que tu avais plus envie, c'est ça ?]* C'est ça *[Et en même temps il fallait que tu te résolves à faire un choix que tu avais pas envie de faire non plus]* Et oui. « Tu fais quoi, là ? Tu arrêtes le camion et tu fais quoi ? Tu vas faire métro-boulot-dodo avec tout ce que tu viens de vivre là ?! Mais tu vas jamais supporter ! » et c'est ça : la sculpture qui m'a sauvé. (...) Je vivais à l'Estaque, et je l'ai appelé « papa, là il faut faire quelque chose parce que sinon je passe pas la nuit », j'étais vraiment... il m'a dit « va en psychiatrie », je lui ai dit « non, je vais pas en psychiatrie », il m'a dit « je viens te chercher », (...) J'ai laissé le camion, et je suis arrivé chez mon père (...) y'avait sept petits studios en location, donc il m'a mis dans un studio et il avait un atelier dans le parc, et je suis arrivé sur le pas de la porte et j'ai fait « p'pa, il faut que je sculpte », il m'a... « Sculpte ! » ;

- Étape 6 – usage quotidien de cannabis et usage d'amphétamines ou de LSD quelques fois dans l'année

« j'ai fait un an de sculpture, ça a été ma convalescence, pendant un an je me suis remis sur pied en faisant de la sculpture, j'ai fait de l'art thérapie en fait, tout seul... »

PETULA, 38 ANS, CHARGÉE DE COMMUNICATION SANS EMPLOI, 1995

- Étape 1. Usage occasionnel puis quotidien de cannabis (14-21 ans)
- Étape 2. Usage quotidien de cannabis et usage occasionnel d'ecstasy en rave clandestine, puis arrêt pendant un an (21-23 ans)

« j'ai pas du faire beaucoup de raves, j'ai du en faire, ouais, cinq dans mon souvenir (consommation d'ecstasy) (...) Ensuite je suis partie une année vivre à Nantes »

- Étape 3. Usage quotidien de cannabis et usage hebdomadaire de cocaïne en établissements de nuit, épisodes d'usage de médicaments psychotropes (25-27 ans)

« là, c'était en 2000, je me suis mariée, c'était un barman, donc là j'ai arrêté complètement de sortir dans ce genre de... (en rave), je sortais plus que dans les bars, parce que lui était barman, donc je me suis retrouvée à évoluer dans le milieu de la nuit. (...) j'ai trouvé ça un petit peu plus propre entre guillemets... ça correspondait à mon trip du moment, (...) c'était pas des teufers, c'était des commerçants euh... des gens, on va dire euh... (...) avec pignon sur rue euh... une jolie voiture et un petit chien. (...) c'était dans des bars plus chics, c'était pas tout à fait le même genre de musique non plus (...) moins techno dure et plus effectivement électro (...) Et j'ai continué à consommer de l'ecstasy dans ce cadre là, mais moins, avec un peu plus de cocaïne, forcément (...) Avec le recul je dirais que je consommais ce que consommaient les gens que je fréquentais en fait. Jusqu'à ce que (ton de conteuse, elle rit) je quitte mon mari pour aller m'installer à Paris »

- Étape 3. Usage quotidien de cannabis, usage pluri-hebdomadaire d'ecstasy en discothèque et raves commerciales, usage régulier de médicaments psychotropes (28-32 ans)

« là, ça a été le grand retour de l'ecstasy euh... mais alors là, ça a été tout mélangé, (...) j'ai fait beaucoup d'after en soirées électro, notamment les afters Kit Kat, des trucs comme ça, avec des gros DJ's (...) dans des grosses soirées, dans des hangars désaffectés mais... c'était des boîtes de nuit (...) On est en 2002 et je travaille dans la mode (...) j'étais attachée de presse, je faisais du blabla (...) toute la semaine je travaillais, le jeudi soir je sortais au Pulp qui était une boîte lesbienne, mais je pouvais pas consommer puisque je travaillais le vendredi, donc je buvais, et à partir du vendredi je sortais donc dans le milieu gay exclusivement à 99%. Donc le vendredi soir, le samedi soir et quelques fois ça dérapait le dimanche soir (...) [*Donc ça pouvait être trois soirs d'affilée ecstasy et...*] Oui, systématiquement. C'est-à-dire qu'il n'y avait pas de sortie sans consommation (...) tous les lundis à 17h je commençais à pleurer parce que tous les lundi soirs c'était... j'étais au fond du trou. Et donc du coup, je prenais des cachets pour dormir, et le mardi soir je me couchais hyper tôt pour récupérer de mon week-end et puis pour retrouver un semblant de joie de vivre. Donc mes semaines étaient exclusivement rythmées par ça bon, et le travail à fond (...) ça a duré trois ans et demi. Trois ans et demi. Après j'ai rencontré un garçon qui lui ne sortait pas dans le milieu gay (...) Parallèlement je continuais à fumais tous les jours »

- Étape 4. Usage quotidien de cannabis et récréatif d'alcool, usage pluri-hebdomadaire de cocaïne, usage régulier de médicaments psychotropes (arrêt de l'usage d'ecstasy et des sorties en raves, en club et en afters) (quelques mois, 32 ans)

« Après j'ai rencontré un garçon qui lui ne sortait pas dans le milieu gay (...) Lui, il sortait dans les boîtes du 8e arrdt., j'ai le don de rencontrer des garçons un peu... chics et euh... lui il consommait de la cocaïne essentiellement et ça le dérangeait que je consomme de l'ecstasy, (...) c'était chimique, il trouvait que c'était dangereux pour moi et voilà. Donc je me suis un petit peu adaptée à lui et puis les boîtes du 8e où on sortait avec ses copains, ça se prêtait pas à la consommation d'ecstasy, y'en avait pas. Donc on prenait de la cocaïne avec ces gens très chics et je ne m'amusais pas. En revanche, j'avais des palpitations, je consommais beaucoup parce que je me faisais chier justement (...). Et je buvais. (...) et puis quand on rentrait au petit matin, il fallait forcément fumer (pour réguler les effets stimulants). (...) Je venais de changer de boulot, donc un job où j'avais encore plus de responsabilités et ça... j'ai fait une fausse couche, c'était pas du tout prévu, et en l'espace d'une semaine, je me suis retrouvée en hôpital psychiatrique euh... au fond du trou, j'ai perdu mon job, mon bébé, et tout s'est effondré en l'espace d'une semaine. (...) Un mois de clinique psychiatrique (...) en fait, du jour au lendemain, je suis devenue complètement folle à me taper la tête contre les murs parce que... [*Mhmm. Décompensation*] Ouais, voilà, une décompensation. (...) Donc un de mes psychiatres m'a expliqué que ma consommation de drogues y était pour quelque chose donc j'ai décidé d'arrêter l'ecstasy, et la cocaïne aussi. (...) J'ai toujours consulté des psy parce que j'ai jamais été bien dans mes baskets, (...) ils m'ont toujours dis que mon symptôme dépressif était lié à cette consommation (...) Pour moi, mon mal être venait de mon enfance, venait de tout ça... et certainement pas de ma consommation de drogues. (...) Et je prenais de l'alcool avec des médicaments en plus, donc c'était super, je prenais des antidépresseurs, puis je m'arrêtais, ect, ou du Xanax(r) ou des choses comme ça »

- Étape 5. Élévation de l'usage quotidien de cannabis et usage très occasionnel de cocaïne (Arrêt de l'usage d'ecstasy) (32-33 ans, 1 an)

« j'ai décidé d'arrêter l'ecstasy, et la cocaïne aussi. (...) j'ai mis un an pour ressortir de cette dépression (...) La cocaïne je continuais à prendre de temps en temps, mais très rarement puisque de toute façon j'étais tellement dépressive qu'on sortait quasiment plus jamais. En revanche, je m'enfumais d'autant plus. Je suis restée un an, j'habitais en banlieue parisienne, à pas pouvoir prendre le métro, à me demander ce que j'allais faire de ma vie euh... voilà. J'ai fini par quitter ce garçon, persuadée, qu'il y était aussi pour mon malheur, (...). Je suis revenue à Paris centre et là je me suis remise à travailler, j'ai fait... je me suis surtout remise à sortir »

- Étape 6. Usage quotidien élevé de cannabis et usage quasi quotidien de cocaïne (deux ans et demi) (33-35 ans)

« je me suis remise à sortir, je me suis remise à consommer et à consommer de la cocaïne. J'ai retrouvé C., une vieille copine de Caen qui travaillait dans la mode. (...) on a habité sous le même toit. Et là c'était la fête quoi, on avait des platines, nos voisins étaient sourds, c'étaient des vieux, c'était la fête. Moi, je sortais de ma dépression, ça y est c'était derrière moi et donc là... comme je me suis mise à sortir beaucoup, j'ai rencontré un pote dealer K. qui... donc passait tous les deux jours à la maison, livrer de la cocaïne. Je prenais plus que ça parce que j'avais moi-même diabolisé la vilaine ecstasy qui m'avait fait décompenser, ça c'est ce dont j'étais persuadée. Donc je continuais à fumer et à prendre de la cocaïne [*Tous les jours*] Quasiment. En plus, je travaillais en production audiovisuelle avec des producteurs qui avaient le nez plein tout le temps. Donc dès le matin, les jours de tournage aussi, essentiellement le week-end mais souvent la semaine il en restait, avec K. qui passait tous les deux jours, parce que du coup (...) ça se passait chez moi (...) Comme je suis quelqu'un de nerveux à la base, ça me faisait pulser à fond (tachycardie) et du coup, je fumais pour arrêter (de pulser), puis je retapais une heure après, puis je refumais, je retapais... que des choses antagonistes. (...) [*Et tu consommais (du cannabis) le soir ou tu consommais aussi dans la journée ?*] Si je travaillais pas, dans la journée. Si je travaillais dès le matin, seulement le soir, mais beaucoup. Beaucoup jusqu'à m'abrutir, à être à peine capable d'aller jusqu'à mon lit et si je travaillais pas le matin, que je travaillais que l'après midi, je pouvais pas m'empêcher de fumer dès le matin parce que j'aimais beaucoup ça fumer le matin. (...) ça a duré euh... deux ans et demi. Et puis, moi, j'ai commencé à réaliser que c'était pas très sain parce que C. a fait une polynéphrite, (...) comme on était toutes les deux un petit peu " à la vie, à la mort ", sans famille toutes les deux, tout ça, on s'est dit " il faut qu'on arrête les conneries, regarde, là on est que toutes les deux à l'hôpital et tous nos copains on les connaît par quoi ? Parce qu'on consomme avec eux, c'est-à-dire que si demain y'a plus de champagne, y'a plus de cocaïne, on n'a rien à se dire " (...) 33-35 ans, je sais plus exactement. »

- Étape 7. Usage quotidien de cannabis, usage occasionnel de médicaments psychotropes, arrêt progressif de l'usage de cocaïne, puis arrêt du cannabis (35-38 ans)

« Donc on a arrêté de fréquenter tous ces gens, on a arrêté de consommer de la cocaïne, et on a commencé à se faire chier, c'est-à-dire à faire des soirées euh... télé, plutôt toutes les deux. On a re-consommé occasionnellement, mais on s'est rendu compte qu'on se mettait deux grammes dans le nez en une soirée, que c'était n'importe quoi en fait (...) donc vraiment petit à petit, on s'est dégoûté (...) J'ai commencé à réfléchir, à me dire que c'est stupide et puis j'ai recommencé à voir une psy à ce moment-là et qui m'a un petit peu aidée, qui m'a dit qu'il fallait un peu se calmer (...) et à cette période là, je travaillais en production audiovisuelle, je travaillais beaucoup avec une boîte de prod, qui s'appelle 75, à

Paris, et qui est composée exclusivement de gens de N. A.. En fait un des fondateurs est aux Narcotiques Anonymes (...) et moi j'ai bien accroché avec certains d'entre eux et j'ai eu une aventure suivie avec un d'entre eux, du coup, je me suis intéressée aussi au truc. (...) Donc je dirais que ça m'a un petit peu aidée de côtoyer ces gens qui arrivent à vivre sans boire sans consommer après s'en être mis plein la gueule et après avoir vu la mort de près et je dirais qu'ils m'ont fait un petit peu grandir.(...) Donc je me suis dit qu'il fallait que je quitte Paris, parce qu'en fait j'allais pas mieux. Je continuais à fumer, donc du coup beaucoup, mais psychologiquement j'allais pas mieux, c'était la crise, là on est en 2008 (...) je commençais à moins bien gagner ma vie, donc je me suis dit " il faut partir ". Donc je suis partie presque un coup de tête, je suis venue m'installer à Marseille, donc ça c'était en février 2009 (...) je ne consommait plus que du cannabis. Et je... j'ai rencontré quelques personnes rapidement pour acheter du cannabis (...) et en fait mon compagnon que j'ai rencontré un mois après être arrivée, lui c'est quelqu'un qui boit pas, qui fume pas et qui est un très gros sportif et qui vivait dans un village. Euh... Et à son contact, petit à petit... alors il y a plusieurs choses, d'abord il a essayé de me persuader d'arrêter de fumer et en me disant que c'était pas bien du tout, ect... j'ai eu des nouvelles de ma famille alors que j'en avais pas eu depuis quinze ans et ça m'a un petit peu bouleversée etc (...) bon il faut dire qu'avec ça j'étais un petit peu déprimée à Marseille parce que je faisais que fumer toute la journée et je trouvais pas de travail ici donc ça aidait pas, plus cette histoire familiale qui est ressortie et tac tac, et voilà, je me suis sentie vraiment très mal, et en mai 2010 je me suis retrouvée à la clinique psychiatrique parce que j'ai mangé beaucoup de cachets, voilà, et que je me suis retrouvée dans le coma (...) J'ai refait un mois de clinique et en ressortant, donc encore pleine de médicaments, j'ai vu une psychiatre assez formidable qui m'a expliqué que c'était la deuxième décompensation et qu'il serait peut être temps que j'arrête de fumer, clairement, (...) quand je suis sortie de la clinique, forcément j'étais bien dopée, mon idée fixe c'était d'arrêter de prendre des cachets, d'arrêter de m'abrutir et donc, du coup, spontanément j'avais plus du tout envie de fumer. J'ai retiré sur des joints avec des potes par habitude, et j'ai détesté l'effet que ça m'a fait, et depuis j'ai complètement arrêté [Et l'alcool aussi ?] L'alcool, je me rends compte que dès que je suis en société je suis celle qui se ressert le plus, mais (...) j'ai peu d'occasions de picole »

MICHELE, 28 ANS, ETUDIANT ANTHROPOLOGIE, 1998

- Étape 1. Usage quotidien de cannabis et d'alcool, puis usage récréatif de LSD
- Étape 2. Usage quotidien de cannabis et usage hebdomadaire de LSD et/ou d'ecstasy et/ou de MDMA et/ou d'amphétamines et/ou d'opium, implication dans la revente de LSD, de cannabis, d'ecstasy

« A partir de là [la première free party], on a commencé à vendre des trips, parce que comme on trouvait pas les teufs, on s'amusait, on bouffait un trip chacun et on promenait dans la ville, on avait tous nos jeux. (...) [après] on allait en teuf presque chaque week-end depuis la première, mais y'avait des fois, le vendredi soir ou... en plus à Milan c'était une période où y'avait pas mal de squats qui faisaient des soirées drum'n bass ou techno, tout ça, et nous on allait partout quoi, (...) de temps en temps on en prenait (de la cocaïne) mais pas en teuf, (...) on faisait des petites soirées, tu vois, chez des potes, on prenait du speed aussi (...) [Là tu vendais quoi ?] Des trips et du shit. Après c'est arrivé de vendre des taz (...) la kétamine est toujours restée un peu, tu vois, une trace de temps en temps, on aimait pas trop ça (...) On arrive au teknival et en fait, on part, on était douze dans le groupe, on avait plein de taz, plein de speed, des trips de labo, du shit, de l'opium et du MDMA en

cristaux (...) on avait l'habitude de faire ça, tu vois, tu prends un taz, du speed et de la kétamine et tu mets ensemble (...) la première nuit [du teknival], j'ai mangé un truc comme une dizaine de taz, je me souviens plus bien, speed »

- Étape 3. Usage quotidien de cannabis et d'alcool, élévation du niveau de polyusage hebdomadaire, période d'usage quotidien d'ecstasy puis arrêt, puis arrêt amphétamine et usage quotidien de kétamine, poursuite revente de produits

« Le MDMA en cristaux je l'ai goûté là, au jour de l'an, et là ça a été vraiment la... un autre moment de changement, parce que là ça a commencé vraiment à partir en couilles, exagération (...) sur les quantités, sur les produits, sur tout (...) après que je suis rentré de ce teknival à Aprilia, à Milan, j'ai eu trois mois où on bouffait énormément de taz (...) Dans la semaine, l'après midi, à l'école, oui, je bouffais un demi taz avant de rentrer à l'école, ou tu vois, on avait rien à faire l'après midi, on... (...) à la fin je me rappelle que je commençais à avoir des énormes problèmes au cerveau (...) et donc j'ai arrêté avec ça (à 16 ans) (...) après j'ai arrêté avec le speed aussi, (...) j'avais 17 ans (...) dans tout ça, on avait commencé à consommer des champignons, à ce moment-là, je prenais tout et n'importe quoi. Sauf que j'avais arrêté les taz et le speed (...) on commence à en taper (de la kétamine) tous les jours, moi je faisais pas une trace de moins un demi gramme parce que je savais que moins ça m'aurait rien fait (...) c'était aussi une période où je commençais à traîner avec des gens qui faisaient des teufs, qui vendaient, tu vois (...) tout le monde à Milan me connaissait (...) j'allais traîner avec les sound-system, tu vois, je... je connaissais les gens des camions, et c'était vraiment jet set, quoi, tu vois, et je faisais plein de sous (...) et dans tout ça, moi j'allais très bien à l'école. »

- Étape 4. Usage quotidien de cannabis et d'alcool, usage inhalé d'opiacés et usage quotidien de kétamine en injection, revente de différents produits, sorties hebdomadaires en free parties (arrêt de l'usage des stimulants et d'hallucinogènes)

« le 27 juillet (Le jour de ses 18 ans), j'ai une trace d'un gramme à Berlin de kétamine et ça ne me fait rien. (...) À l'Alexander Platz, à 4h du matin, j'ai fait ma première piqûre de kétamine (...) De là, le lendemain, j'avais appris à me piquer tout seul et j'avais augmenté la dose. (...) Et après quelque mois, je me suis mis à fumer l'héroïne on fumait dans la semaine mais ça me posait pas de problème franchement, je gérais bien, j'avais pas de manque. (...) A 18 ans, j'ai commencé à faire de gros bougements (trafics), je bougeais 3-4 litres de kétamine, j'avais toujours des produits sur moi [*Pour vendre*] Oui, oui, oui, pour vendre (...) On prenait beaucoup de risques à tous les niveaux, au niveau sexuel, au niveau... on faisait pas gaffe, en plus on prenait la même seringue pour... jusqu'à quand l'aiguille (il replie son index comme une pointe de seringue abîmée) devient comme ça (...) On arrive à 19 ans, c'était la période opium. (...) A cette période là, je consommais que héroïne, kétamine, opium, alcool, j'avais arrêté avec le reste, que ça, chaque teuf »

- Étape 5. Usage quotidien de cannabis et d'alcool, usage inhalé de kétamine et d'opium en free party et en soirées en appartement (arrêt de l'injection de kétamine et de l'usage d'héroïne) (4 ans)

« après, 21 ans, je me suis engagé, je suis tombé amoureux pour la première fois, et c'était une très jolie fille, folle, mais très jolie fille, et elle prenait MDMA, LSD, elle connaissait pas la kétamine, elle détestait l'héroïne. Donc moi, j'ai arrêté l'héroïne total [*Pour elle*] Ouais. (...) j'étais rentré de Rome à Milan pour rester à côté d'elle, et là, j'avais pas de

problème, je continuais à trainer avec mes potes qui fumaient plein d'héroïne, par contre je continuais à toucher beaucoup de kétamine mais j'avais arrêté les piqûres »

- Étape 6. Usage quotidien de cannabis et d'alcool, usage pluri-hebdomadaire voire quotidien inhalé de kétamine, d'opium et d'héroïne en free party et en soirées en appartement, puis épisode de dépendance à l'opium

« depuis qu'on s'est quitté (avec sa copine) j'ai recommencé à fumer l'héroïne et j'ai toujours bien géré. [*T'as pas eu de problème de dépendance*] Avec l'héroïne, non (...) (Installation en France) le problème de dépendance, et là, on va s'amuser un peu, et donc on a commencé à amener l'opium en teuf. Et donc après, il y avait la question que ici il y avait toujours 55g d'opium dans la maison et donc on fumait tous les jours, en plus je commençais à travailler et là à commencer à arriver les problèmes parce que j'ai eu le manque, parce que je pouvais pas aller en manque travailler [*Là c'était l'opium, on parle plus d'héroïne*] Non, c'est dégueulasse l'héroïne ici »

- Étape 7. Usage quotidien de cannabis et d'alcool, usage occasionnel inhalé de kétamine, d'opium, de free base et d'héroïne en free party et en soirées privées

« maintenant, je consomme de temps en temps, de l'opium, de l'héroïne, comme je te disais, de temps en temps mais vraiment de temps en temps de la cocaïne, c'est-à-dire en 2011, j'ai fumé qu'une fois (...) je garde ça (l'héroïne) comme un petit plaisir quand je rentre en Italie, parce que j'ai mes potes, j'aime bien me faire, tu vois, des petites soirées moi et une copine (...) après kétamine de temps en temps, mais là aussi j'ai vachement diminué. On a fait une soirée samedi, mais grave. Parce qu'il y avait un pote à nous qui la ramenait de Londres »

RÉMI, 21 ANS, SANS EMPLOI, 2006

- Étape 1. Usage occasionnel de cannabis et récréatif d'alcool (13-14 ans)
- Étape 2. Usage régulier et abusif d'alcool, usage régulier de stimulants en bars, discothèques, clubs et soirées entre amis (14-15 ans)

« à partir de 2005 euh... j'ai commencé à sortir beaucoup dans les bars, je buvais beaucoup les week end (...) avant que je consomme des drogues dures ou au tout début de ma conso, je faisais des soirées où je buvais énormément, à vomir, plusieurs fois par semaine (...) avec une amie, (...) on sortait dès qu'on pouvait, dès qu'on avait pas de boulot ou de cours le lendemain, et on se faisait des soirées vraiment, vraiment violentes en alcool, on pouvait boire peut être une bouteille et demie de vodka à deux et voilà, (...) mais je fumais pas, je buvais pas en dehors de ces moments-là (Après un séjour de rupture avec la PJJ pendant quelques mois) je vivais sur Paris à ce moment-là, donc voilà les soirées cocaïne, MDMA, ecstasy, donc voilà c'est comme ça que j'ai commencé. (...) c'était des soirées entre potes ou des soirées en boîtes machin, j'avais une quinzaine d'années (...) ça a duré quelques mois et je suis rentré dans ma famille, et j'ai dit que je voulais pas rentrer dans ma famille d'accueil, que je voulais travailler, et euh... et que je voulais vivre seul. Donc j'ai été émancipé, j'ai commencé un apprentissage et j'ai trouvé mon appartement et je me suis installé quoi. (...) chaque fois que j'avais ma paye en fait je me faisais un week end à Paris pour aller voir mes amis »

- Étape 3. Usage régulier d'alcool, usage régulier de stimulants et d'héroïne en free party et usage d'héroïne en solitaire à la maison ou au travail (16-17 ans)

« La première fois où je suis allé en free party c'était le teknival de Chavannes en mai 2006(...) j'ai eu ma première grosse, grosse défonce, c'était avec de la MDMA (...) Pareil j'ai pris du LSD (...) j'avais vraiment trop consommé sur le teknival, (...) j'avais pris plein de trucs en même temps, tout mélangé, je faisais pas du tout attention aux quantités que je prenais. (...) Ensuite, je suis retourné vivre dans le nord est, Strasbourg.... Et c'est là que j'ai recherché un peu le même style de produit et c'est comme ça que au final j'ai été amené à rencontrer des travellers, des ravers ect... et j'ai commencé à aller en free c'est comme ça que j'ai commencé à prendre de l'héro parce que c'est ce qui tourne le plus fréquemment dans la rue. (...) Dans les free parties, c'est comme dans le sud, on trouve de tout, mais ce que je veux dire c'est que en dehors (des free parties) euh... à part la fumette et l'héroïne (...) Mes premières teufs, je prenais surtout speed et MDMA (...) [*Là tu as commencé à sortir régulièrement en free party*] Ouais, une fois par mois, deux fois par mois. (...) (En mai 2007) je consommait déjà de l'héro, pas quotidiennement mais... mais au moins deux trois fois par semaine, je commençais à consommer pas mal et à ce moment-là quand je sortais en teuf (...) l'héro ça m'a jamais posé problème par rapport au boulot euh... je tapais une trace dans les toilettes de temps en temps. (...) Sans parler de prod et tout ça, j'ai déjà du mal à garder un boulot donc j'ai fini par plus avoir de boulot mais c'est pas la free qui en est responsable, c'est moi tout seul. Puis je buvais beaucoup à ce moment-là (...)

- Étape 4. Usage régulier d'alcool, usage régulier de stimulants en free party, usage quotidien d'héroïne, passage à l'injection d'héroïne, prise du Subutex® en gestion du manque (17 ans, quelques mois)

« en 2007 c'est là que j'ai commencé à consommer de l'héroïne beaucoup, beaucoup, tous les jours quoi, que j'ai commencé à faire les trajets en Hollande (...) (en free party) dès le lever du soleil j'envoyais un demi gramme d'héroïne en injection et j'allais devant le son, j'adorais cette sensation un peu de... de... ouais, de planer (...) j'ai réussi l'examen d'entrée pour une formation BAPAAT³⁶³ dans les Alpes, dans un trou perdu et j'ai dû arrêter subitement ma conso (d'héro) et j'avais pas géré euh... pour suivre un traitement et là je me suis mis à beaucoup, beaucoup boire la journée, le matin, pour essayer de palier... (...) deux ou trois fois dans la journée, je me buvais un pastis bien chargé ou un verre de rhum et le soir je buvais, quoi. Et ça a duré, quelques semaines, tout au plus deux mois, et après je suis rentré chez moi, et j'ai repris la came (...) Je l'ai consommée en trace pendant un an et un jour avec du speed j'ai eu un truc au nez, je me suis retrouvé avec le nez comme une patate, quoi, et euh... et je pouvais plus taper, quoi, et c'est là que j'ai injecté (...) Au bout de trois jours, j'en pouvais déjà plus, quoi [*t'étais en manque*] Ouais, et ouais, donc j'ai commencé à injecter à ce moment-là, et j'ai jamais arrêté jusqu'à ce que j'ai la méthadone.(...) C'est là (en 2007) que j'ai eu mon premier traitement, le Subutex®, (...) en fait, je m'en servais quand j'avais rien, je le mettais de côté (...) En 2007, quand j'ai eu ma chienne j'ai calmé sur la conso, j'étais gonflé à bloc, en fait j'avais rencontré un psy à Strasbourg, il fait de l'EMDR³⁶⁴ (...) Quand tu as un traumatisme (...) donc il te fait

363 Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant animateur Technicien de la Jeunesse et des sports

364 *Eyes Movement Desensitization and Reprocessing* est un type d'intervention à visée psychothérapeutique, utilisé notamment dans le traitement du syndrome de stress post traumatique, et qui

faire le mouvement des yeux, et il essaie de te faire revenir sur le traumatisme et d'un seul coup tac ! Mais c'est fou ! genre il te parle, il te fait ça (va et vient de la main devant les yeux) et d'un seul coup il dit un truc qui... qui résonne dans ta tête et... pfff moi je pleurais et tout... (...) Cette séance elle avait tellement bien marché que euh... j'avais jeté mon traitement (Subutex®) à la poubelle, je tenais super bien, le soir je me faisais des crises mais je me mettais dans un bouquin, je me disais « non, et tout... », et j'ai tenu comme ça, pendant trois mois, ça se passait super bien. Je sortais ma chienne pour me changer les idées et tout... (...) je travaillais. (...) Le (sevrage du) Subutex® c'est hyper dur, quoi, parce qu'à l'époque j'étais à 2,4 mg, donc vraiment pas grand-chose et j'avais souffert, mais vraiment, en fait, le moindre truc un peu triste ça me faisait fondre en larmes, et le moindre truc un peu joyeux ça me hérissait, c'était ingérable quoi, 'fin je me rappelle à l'époque, je devais passer mon permis et rien que l'idée de passer mon permis ça me... (Mime une suffocation liée à l'angoisse) (...) au bout de trois mois ça s'est calmé et j'ai recommencé (l'héroïne) comme un crétin (...) Fin 2007, j'ai mon pote qui est mort d'une overdose, donc là c'est devenu un peu plus concret, quoi, le risque, (...) ça a commencé à partir en vrille avec ma famille parce que je faisais n'importe quoi, j'ai volé des sous à mon beau père pour acheter de la came, 'fin j'ai fait des grosses conneries et... j'avais plus de boulot, j'avais plus rien, et là je me suis barré à Paris (...) mes parents ils pouvaient plus me voir »

- Étape 5. Usage régulier d'alcool et de cocaïne et crack au domicile et soirées techno légales, poursuite puis arrêt de l'héroïne avec la méthadone, passage à puis arrêt de l'injection de cocaïne (arrêt des sorties en free parties) (17 ans-18 ans, quelques mois)

« Je suis resté cinq mois (à Paris) à faire la manche dans le métro, j'étais dans des squats, j'habitais chez des potes, les potes que je voyais en 2006 (...) J'ai arrêté l'héro parce que j'ai commencé la métha, (...) j'allais acheter du Subutex à Barbès et à un moment, le Subutex® ça me convenait plus et j'ai.. et j'injectais du Skénan® mais pendant très peu de temps parce que je faisais des œdèmes, dont un facial qui a duré quelques heures, je me suis retrouvé devant la glace, le visage tout gris, l'impression d'avoir 40 ans, bref, horrible et... et ça m'a calmé et c'est très peu de temps après que je suis allé voir Médecins du monde pour qu'ils me mettent sous méthadone (...) Et on avait trouvé complètement par hasard un gars qui faisait de la coke super bonne, et voilà, il venait tous les jours là où je squattais, on l'appelait tous les jours, ou tous les deux jours, dès qu'on avait un peu de sous (...) Cocaïne en injection et... après j'ai découvert la fumée en crack quoi, mais au début en injection. (...) A ce moment-là, j'allais pas du tout en teuf parce que Paris centre ville euh... pour aller en teuf il faut bouger de Paris (...). Puis sinon, il y a des soirées hardcore, mais c'est pas la free. Et ouais, donc du coup pendant cette période là j'allais plus trop en teuf, j'y suis retourné pour le teknival du premier mai 2008 (...) J'y suis allé avec une pote que je venais de me faire (...) (après) moi je me suis retrouvé tout seul dans un patelin paumé (près de La Rochelle), dans un studio de 10 m2 (dont les trois derniers mois de location sont payés), sans télé, sans rien, sans tune, dans un tout petit village, où je connaissais personne (...) A ce moment-là, j'ai rencontré une nana euh... je l'ai trouvée à moitié morte (très alcoolisée) sur (s'esclaffe) une terrasse de café (...) je me suis lié un peu d'amitié avec elle, je suis allé la chercher à l'hôpital et tout. Ses parents venaient de mourir, 'fin (s'esclaffe) la nana encore plus dans la merde que moi, quoi, bref, on a

repose notamment sur la stimulation de mouvements oculaires bilatéraux. A aucun moment, Rémi ne fait allusion au fait qu'il lui-même vécu une expérience traumatique.

sympathisé, on s'est vu pendant plusieurs semaines et un soir elle a dormi chez moi, et on avait acheté un demi gramme de coke, 'fin voilà. Elle, elle était sous anti dépresseurs, anxiolytiques, tout ce que tu veux, elle avait bu plein pot, 'fin bref, le matin je me suis réveillé, elle était morte. Et euh... elle a dormi à côté de moi, je me suis réveillé, elle était bleue à côté de moi, quoi (...) c'était fin mai, début juin 2008 et... [*Quelques mois après le décès de ton copain*] Ouais, donc reça dans la tronche (...) l'histoire de cette fille qui est morte, c'est vachement important pour la suite parce qu'en fait ma conso... 'fin dès que je perdais un petit peu le contrôle, je croyais que j'allais mourir en fait [*Le contrôle de quoi ? Des effets ?*] Ouais, dès que je sentais un peu trop les effets, je croyais que j'allais mourir, parce que pour moi elle était morte de tellement rien (...) je faisais crise d'angoisse sur crise d'angoisse [*Là tu consommais quoi ?*] Euh... cocaïne, cocaïne (...) après La Rochelle je suis retourné dans les Vosges (...) je pouvais pas rester là, je pouvais plus retourner dans l'appart, c'était même pas la peine, quoi, et... j'ai même pas voulu récupérer mes affaires (...) après ça, je me suis un peu calmé, pendant deux mois, j'ai vécu chez ma grand-mère, elle me faisait à manger, elle me réveillait le matin, voilà j'ai retrouvé une vie de pacha et pour septembre je me suis préparé pour m'inscrire à des cours du soir pour passer le bac en candidat libre »

- Étape 6. Usage récréatif d'alcool, traitement méthadone, quelques prises de cocaïne en soirées entre amis (?) (18-19 ans, quelques mois)

« fin de l'année 2008 jusqu'à avril 2009, j'étais à Strasbourg et là par contre, je suis pas allé en teuf du tout, et... et ouais, j'étais avec un mec, un musicien, qui faisait le conservatoire à Strasbourg, et on était calé à la maison, moi j'allais à mes cours 'fin voilà, j'avais ma petite vie tranquille [*Là tu consommais pas ?*] Ma métha (la cocaïne) c'était assez rare, j'ai du en consommer trois fois à cette période et... et voilà, en avril, il m'annonce qu'il part faire le conservatoire de Berlin et là je pète un plomb et c'est là que je suis descendu dans le sud. Je suis arrivé dans le sud (à Marseille) en mai 2009 et donc à cette période là je bougeais pas en teuf non plus [*Tu avais pas envie d'y retourner*] Si, mais je connaissais personne »

- Étape 7. Usage récréatif d'alcool, traitement méthadone, reprise de l'usage de stimulants et usage de kétamine en free parties, en soirée en appartement et en solitaire au domicile, reprise de l'injection occasionnelle (19 ans-)

« en fait j'ai recommencé à bouger beaucoup il y a un an et demi, à partir de début 2010 [*Parce que là tu as rencontré de nouveau des gens qui sortaient en free*] Ouais, beh, B. (son nouveau petit ami) et tout son groupe de potes et euh... (...) en plus on travaillait pas, ni lui, ni moi, donc voilà. Pendant un an et demi on était en teuf en moyenne deux fois par mois (...) là par contre, grosse conso d'amphét, MDMA... (...) des fois champis parce que c'est les seuls hallucinogènes que je supporte, et coke. Coke, coke. C'est vraiment la coke que je préfère donc c'est ce que je prends le plus (...) Vraiment la métha c'est ce qui m'a fait arrêté l'héro, j'en ai plus jamais touché et je crois que j'y retoucherai pas (...) quand je dis que je consomme seul, c'est quand j'ai de la coke, quoi mais... à part l'héro et la coke, y'a rien que je me verrais consommer seul, quoi. Si, peut être la ké, la kétamine ça te pose un peu. Le speed, à la rigueur si j'ai du ménage à faire (rit) et que je suis trop fatigué ou quelque chose comme ça... (...) L'opium aussi, à ce moment-là (en redescence de stimulants) j'aime bien, donc là par contre si je prends de l'opium je prends pas mon traitement [*tu m'as dit que tu as repris l'injection ?*] Ouais [*C'était quand ?*] C'était là (au teknival 15 jours avant l'entretien) c'était juste là, parce que j'avais pas de matériel pour

baser, puis avant j'étais tombé sur de la coke qui se basait pas mais qui était très bonne en injection donc voilà [*Oui, c'est arrivé deux trois fois quoi*] un peu plus, mais la première fois ça a duré une semaine, et puis le week end euh... à la teuf, et puis, quelques jours avant chez un pote aussi. Enfin, bref, voilà, j'avais l'impression d'être reparti mais là je suis rentré (dans sa région), je me sens mieux, voilà, puis ici, j'ai un peu perdu tous mes contacts donc je vais pas consommer tout de suite »

➤ **Mode de structuration 3. Un niveau de polyusage croissant jusqu'à une remise en question de sa pratique, puis le retour à un polyusage occasionnel et modéré ou le passage à l'arrêt partiel ou total de l'usage de produits illicites**

Cette structuration est présente dans neuf récits : outre ceux de Samuel, Jeanne et Coralie, il s'agit de ceux de Thomas, Christophe, Paul, Caroline, Mylène, Aurélien, Alessandro et Line.

THOMAS, 32 ANS, CONDUCTEUR D'ENGINS, 1996

- Étape 1. Usage récréatif de cannabis et d'alcool, puis première expérimentation de l'ecstasy (12-17 ans)
- Étape 2. Usage quotidien de cannabis et usage festif de LSD et/ou d'ecstasy et/ou de cocaïne en raves commerciales ou en free party, puis revente d'ecstasy, de LSD, de cocaïne (17-19 ans)

« les commerciales, à l'ancienne avec Rikk's (un Dj), Cédrix (DJ), Alladin (DJ), toutes les Dragon Ball (un type de rave), Boréal, tout ça, tout ça je l'ai fait avec eux (...) et l'oral de mon examen [CAP ostréiculture], je l'ai passé à fond de LSD et 16 de moyenne à la fin de l'année (...) [à 17 ans] je me mets avec la mère à ma petite, je faisais la teuf, j'avais eu mon CAP, et je commençais à bosser à droite à gauche, les petits boulots (...) depuis l'âge de 17 ans j'achète des vinyles (...) heureusement qu'il y a eu la zik parce que mes potes, je partais en soirée en même temps que eux, exactement à la même soirée, moi je revenais avec des fringues, des disques, et des K7 pour pouvoir écouter, mes potes revenaient rien qu'avec des prods (...) quand je l'ai vraiment connue (la mère de sa fille), connue, je brassais de la C, (...) (jusqu'à 19 ans), t'as des prods dans les poches, nani nana, tu te dis " ouais, je m'amortis, comme ça je paye pas mes week-ends " [*Tu consommais pas dans la semaine*] Ça m'est arrivé, (...) très jeune, quand j'avais pas eu ma petite (...) Soirée, soirée, soirée, jusqu'à ce que ce que... là je me fais serrer, c'était en 99 ou 2000, (...) j'étais là pour échanger des vinyles avec un type de Marseille, toute façon c'était tous mes potes, hein, ils me connaissaient tous mais j'étais pas là pour brasser* [*Pour ce plan là*] Pour ce plan (...) 19 ans, un demi kilo de coke, 900 bonbons. Mes amis ils avaient ça dans l'appartement où j'étais. J'étais carrément en plein dedans, impliqué dedans. (Le procès qui a lieu un an plus tard) ça m'a un peu posé le cul... ça, c'est un truc, toute ma vie... Le mec (= Policier) " oh Marseille ? Cinq ans (de sursis) ! Qu'est ce que t'as fait ? ", tous, hein, (...) Quand c'est cinq ans, c'est des trucs durs, tu passes en correctionnelle»

- Étape 3. Usage quotidien de cannabis et diminution niveau d'usage de LSD et/ou d'ecstasy et/ou de cocaïne en raves commerciales ou en free party, arrêt de la revente de produits

« la première année (après le procès) où j'étais encore avec la mère de ma fille (...) la grand-mère a ma petite c'est la meilleure amie à la femme d'un mafioso de mon village, mon beau père c'était un mafieux aussi (...) je me suis séparé (de la mère de sa fille), la drogue ça a interféré quand même dessus. Dans le sens où comme on était pas du même

milieu (...) Je tombais avec des gens qui étaient high, d'un coup je tombais avec ma nénette qui était... [*Clean*] Qui était clean (= aucune consommation de produits illicites) (...) Après ma fille, j'ai continué à sortir mais pas de la même façon, tout en zik... (Il arrête la revente de produits.) (...) j'ai recommencé les teufs mais avec une autre vision, je suis papa, j'ai ma petite, les choses changent, on grandit (...) heureusement que j'ai eu ma petite, heureusement. Sinon je partais avec les Anglais, les Kamikaze (sound-system), l'équipe... ouais, je partais, y'avait moyen, feu ! Et faire du son, ouais ! (il rit) »

- Étape 4. Usage quotidien de cannabis et récréatif d'alcool. Arrêt des sorties en free parties et raves et quelques prises de produits de synthèse en couple (1 an)

« Merci que je me sois séparé de la mère à ma petite ! que j'ai vécu plein de... plein de trucs, de remises en question... la meuf avec qui je suis tombé juste après c'était une criminologue, elle avait une maîtrise de criminologie [*T'es passé du grand banditisme à la criminologie (je ris)*] A une femme qui avait 9 ans de plus que moi, elle m'a attrapé comme un pantin, elle m'a dit " c'est pas ça, t'as vu, le bonheur c'est pas ça " (...) L'année que j'ai passé avec elle, j'ai arrêté la teuf pendant une année, juste fumer. On s'est tapé deux trois délires sous prods avec elle parce que c'était une Belge, elle avait pris grave (de produits) pendant sa jeunesse (...) c'est une meuf qui m'a... " tu sais quoi ? Arrête tout, et fais quelque chose pour toi. Tu vois pas que t'es malheureux, déjà ton enfance et tout (Thomas a été violé à quatre ans, puis adopté), les prods ça agit sur ton...", oui, ça agit t'sais sur le comportement tout ça (...) j'étais monté sur ressorts, j'étais nerveux »

- Étape 5. Usage quotidien de cannabis et récréatif d'alcool. Reprise de l'usage de LSD et de stimulants en free party et en calage, usage occasionnel de cocaïne en soirée entre amis

« les 4 années qui ont suivi après la mère de ma fille, même six années, y'a que 4 ans, que là, ça va fouh ! (...)Ça m'est arrivé de... rarement, de me taper un petit apéro à la coke, vite fait, j'ai mon pote qui a un gramme, " vas-y, hop ", autant on a même pas envie de le frapper, on le fume comme ça, ç redescend encore plus vite, le truc au bout d'une heure, t'as vraiment plus rien du tout, je rentre à la maison, je mange un bout. (...) La tise, c'est bon, ouais, je sais tirer le frein à main. Le shit, pareil, (...) ça veut dire faire des coupures de six mois où carrément je fume plus, puis, t'sais, je suis dans une soirée, j'ai envie de fumer, puis poum ! je refume, pas comme avant, mais hop je refume. Le seul truc vraiment, la seule dépendance que j'ai c'est la clope, ça c'est sûr, et ça pour l'arrêter, je crois que je l'ai dans le fion, (il rit) ou alors il va m'en falloir des patch, je te le garantis ! sur toute la gueule ! (...) c'est maintenant que j'ai ces envies là, être un peu plus terre à terre, kiffer toujours dans le milieu, être toujours dedans, mais faire les trucs autrement, (...) Et à force de... de jouer... tu fais des rencontres, nani nana, jusqu'à fêter les 5 ans de ta petite avec les 9 ans de la petite à Ixy³⁶⁵, avec mes parents (adoptifs), avec le crew Spiral et mes parents, ouais, j'ai halluciné.

- Étape 6. Usage quotidien de cannabis et récréatif d'alcool. Usage occasionnel de stimulants et de LSD en free party, calages et soirées entre amis. (Forte diminution du niveau d'usage et de la fréquence de sorties) (4 ans)

365 Ixy est une Dj'ette proche des Spiral Tribe, devenue très connue chez les participants aux free parties dans les années 2000.

« y'a que 4 ans, que là, ça va fouh ! Je commence à me poser (...) et là ça fait trois ans, avec J. et M., on a monté le Collect'If Electronique, en fait je collecte des livres et tout... je me suis renseigné, alors je suis un peu pataud là dedans, mais j'ai trop envie de le faire, ça me trotte depuis un moment... (...) on a envie de monter un truc humanitaire, dans le sens où à travers la zik...(...) la dernière fois, c'était avec Crystal Distorsion³⁶⁶, 300-400 personnes, en fait la soirée, c'est une petite elle s'est fait mordre par un chien, elle a besoin d'une chirurgie reconstructrice mais sa mère elle a pas les tunes et nous on fait la soirée pour récupérer un maximum de fonds (...). j'ai recommencé les teufs mais avec une autre vision, je suis papa, j'ai ma petite, les choses changent, on grandit, et donc opter... le son pour ça aussi. »

CHRISTOPHE, 32 ANS, MARIN, 1995

- Étape 1. Usage occasionnel puis quotidien de cannabis (13-15 ans)
- Étape 2. Usage quotidien de cannabis et consommation festive hebdomadaire de LSD, et/ou d'ecstasy et/ou cocaïne en free party, implication dans la revente de cocaïne (16-21 ans)

« à partir de là, j'ai commencé chaque week-end à sortir et... j'ai commencé à rester en premier sur l'ecstasy, après j'ai commencé à goûter au LSD (...) Après, j'ai consommé que ça pendant 3-4 ans, de 16 ans et demi jusqu'à bien... on va dire 21 ans euh(...) c'était un trip dans la soirée (...) entre temps, il s'est mêlé aussi la cocaïne. (...) 17 ans et demi, j'ai vu énormément de gens autour de moi qui en consommaient, moi, je connaissais quelqu'un qui en vendait, donc, inconsciemment, j'ai voulu rendre service à des amis en y allant. Au fur et à mesure, ça a été des quantités euh... [De plus en plus grandes]Voilà. C'est pour ça que d'ailleurs j'ai eu des problèmes de justice »

- Étape 3. Usage quotidien de cannabis et diminution du niveau d'usage, dont arrêt du LSD, et arrêt implication dans la revente de cocaïne (21-26 ans)

« En 98, bon, on est tombé, on est passé en procès en 2000, le 27 juin 2000. (...) à la suite de ces problèmes de justice j'ai mis un gros frein. J'ai continué à sortir, à mixer dans les soirées et tout, à me mettre euh... après dans plusieurs sound-systems, je suis toujours bien tombé, 'fin on va dire pas trop de gens à l'intérieur qui ont... trop consommé de drogues (...). Et du coup, j'ai continué moi de temps en temps à prendre de la drogue, c'était euh... genre ecstasy, ou cocaïne, ou MDMA (...) LSD ça fait vraiment depuis, allez, depuis 2002 ou 2001, j'en ai plus jamais repris. »

- Étape 4. Usage quotidien de cannabis et récréatif d'alcool, arrêt de l'usage de produits de synthèse et forte diminution de la fréquence de sortie en free party (26-30 ans)

« en 2003, j'ai eu mon fils, donc là, encore plus, on va dire que ça m'a encore plus écarté de tout ce qui est drogue, sauf le shit, qu'on va dire que ça fait depuis l'âge de 14 ans que je fume (tous les jours) (...) Mais par contre je tire plus de bongs, (...).un petit coup de, ouais, " j'en ai marre ", quoi. Puis j'ai eu... les sound-systems, à force, ouais, ça m'a énervé un peu, quoi. (...) Donc là j'ai fait un break sur les soirées, pendant... bien euh... bien 3-4 ans (...) En plein. J'ai vendu les platines. Parce que j'en avais marre, le fait d'être papa, je

366 Crystal Distorsion est un DJ, un des membres fondateurs des Spiral Tribe.

me disais que il fallait que je calme, que j'avais assez donné dans le milieu (...) En trois ans je suis sorti à blanc, donc à jeun, et franchement ça m'a jamais manqué, quoi, et j'ai tenu jusqu'à midi presque des fois, je me disais " je tiens mieux (rit) à jeun... " [*Qu'en prenant des trucs*] Qu'en prenant des trucs »

- Étape 5. Usage quotidien de cannabis et récréatif d'alcool, usage occasionnel d'amphétamines ou de MDMA en free party

« 3 ou 4 ans après, j'ai revu des anciens potes, qui, eux, posaient toujours, et je suis retourné en soirée. (...) bon là, j'ai refait un petit peu la fête parce qu'on va dire... voilà, notre sound-system a pris un peu d'ampleur, on faisait des grosses soirées, donc c'est vrai, le dimanche matin je voulais être un peu dans le même état que mes potes, on va dire... et j'ai repris (grimace) du MD dix ans après (il rit), je crois (...)ça fait deux ou trois ans que je sors à fond, bon, un week end sur deux, c'est parce que j'ai mon fils (...) au jour d'aujourd'hui, je fume très peu, je fume plutôt le soir »

PAUL, 33 ANS, CARISTE, 1995

- Étape 1. Usage quotidien de cannabis et/ou d'alcool (14-16 ans)
- Étape 2. Usage quotidien de cannabis et/ou d'alcool, et usage quasi hebdomadaire de LSD et/ou d'ecstasy et/ou d'amphétamines en free party ou raves commerciales (16-19 ans)

« souvent, les teufs elles commençaient à s'installer tard, plutôt après minuit, donc on partait assez tard, on était déjà pas mal fourni, c'est-à-dire on avait déjà pas mal bu, pas mal fumé (...) Après y'a eu les teufs avec tout ce qui s'ensuit : ecstasy, euh... puis tous les dérivés, (...) la kétamine, jamais trop testé. Speed, amphétamines...(...) donc cannabis quotidien, alcool aussi, pas mal, donc on séchait les cours »

- Étape 3. Usage quotidien de cannabis, usage pluri-hebdomadaire de cocaïne en établissements de nuit, puis implication dans sa revente, expérimentation du free base (arrêt des sorties en free party) (19-25 ans)

« là, c'était après le lycée, on avait 20 ans, (...) nous on était plus dans ce délire là (= sortir en teuf), 'fin moi je sais que j'étais plus dans ce délire là, c'était vraiment une époque où j'étais pas bien (...) j'avais un psoriasis, moi, (...) je l'ai eu je devais avoir 18 ans. (...) quelque part c'est lié parce que ça a quand même joué sur ma décadence, quoi, je me suis renfermé sur moi-même, j'avais plus envie de... et je... tous mes échecs, tout ça, je le reportais là-dessus, (...) mais je sais que les gens qui ont ce genre de maladie souvent sont dépressifs. (...) De 20 à 25 ans, (consommation et revente de cocaïne) (...) Allez on va dire deux ans, deux ans de grosse consommation [*Tous les jours ?*] C'était plus les vacances d'été tu vois [*Vous sortiez...*] Ouais. (...) On l'a basée (une fois), putain ! Ça c'est hardcore, ça (rit). Je me souviens c'était deux jours... on était chez Fr., deux jours de free base, pas dormi pendant deux jours, ouais, ça c'est une pure expérience, pff ! Une expérience de fou, ça c'est pur junkie, quoi, expérience de junkie, limite l'overdose (...) Le truc il a été aussi que la conso ça coûte cher, et qu'il y a un moment aussi où tu passes à... tu deales un peu, donc tu deales pour avoir de l'argent, pour avoir du produit aussi à l'œil, donc là, tu commences à rentrer dans un cercle vicieux, dans un cercle dangereux même. (...) Là c'était une époque où on (= son grand frère et lui) était plus ou moins sortis de la teuf, on était plus dans les bars et... glauques... et les soirées privées, donc là c'était un

autre univers encore (...) c'était une mentalité un peu mafieuse, bourgeoise, la night, quoi (...) le contexte là c'est le rock en fait, donc les drogues de teuf c'est pas les mêmes que les drogues de Marseille by night tu vois (...) Là c'était vraiment l'époque où on commençait à basculer dans la délinquance, à fréquenter des gens du milieu et là on commençait à rentrer dans un terrain assez dangereux (...) Prison, embrouilles, tu fréquentes des gens tu crois que c'est des amis, en fait c'est des vampires. (...) En fait j'ai l'impression de l'avoir suivi à cette époque pour sortir mon frère de là, parce que mon frère était bien dedans. C'était une époque, où moi, à la limite, j'étais dedans, mais c'était plus libre, m'amuser, les femmes, tout ça, mais mon frère, il avait quand même sérieusement... il commençait à fréquenter du monde, c'était un autre niveau, quoi. (...) c'est une époque où on allait en teuf pour dealer de la coke [D'accord. Là tu consommais plus ?] Si ! [De la coke, oui] Donc on allait là bas pour les pochons, pour vendre, c'est tout. Pas franchement de délire autour de ça, quoi. C'était voilà, écouler le stock et faire de la conso, donc on était vraiment rentré dans le business pour pouvoir consommer, quoi. Jamais eu, on n'a jamais été dealer pour s'enrichir, quoi, dealer pour consommer. »

- Étape 4. Usage récréatif d'alcool (arrêt de tout usage de produits illicites)

« Et un jour, j'ai été traité (pour son psoriasis) et j'ai plus rien eu, délivrance, ça allait bien, j'ai passé mon permis, j'ai commencé à bosser, j'ai arrêté d'avoir des conflits avec mes parents, avec mon frère ça allait mieux (...) donc j'ai rattrapé un retard énorme, tu vois, rien que le fait d'avoir 25 ans de toucher le RMI, d'habiter chez mes parents et pas avoir de voitures, déjà c'était un retard monstre (...) c'est marrant parce que c'était mon but, quoi, j'étais là " ok, ça va mieux, il faut que je travaille, il faut que je trouve une voiture, il faut que je trouve une femme ", et je tombe sur M. (une jeune femme qu'il a connue au lycée) et euh... et puis sa fille aussi, E., qui à l'époque avait pas un an quand je l'ai connue, c'était un petit bébé. Donc il y avait ça, de m'occuper d'un enfant, de... c'était, tu vois, j'avais un côté voyou, j'avais un côté mauvais, quoi, en moi, que j'avais cultivé, (...) je jouais un peu les bad boys. Et ça m'a fait changé, (...) Et du coup, j'ai tout arrêté les conneries. (...) le jour où j'ai rencontré M. (sa compagne), 'fin " le jour ", pas le jour même mais... et beh je ressentais plus le besoin de rouler un petit joint, je ressentais plus ce besoin là, j'avais une motivation qui était vraiment, j'avais changé radicalement de route »

CAROLINE, 30 ANS, INTERMITTENTE DU SPECTACLE, 1999

- Étape 1. Usage occasionnel puis quotidien de cannabis et festif d'alcool (15-18 ans)
- Étape 2. Usage quotidien de cannabis, usage festif occasionnel de LSD et expérimentation d'ecstasy, de champignons hallucinogènes, amphétamines, kétamine (18-20 ans)

« après quand je suis partie de chez mes parents, (le cannabis) ça a commencé à être du matin au soir (...) (En free party) j'ai consommé que (du LSD) pendant un an, puisque le reste des produits ça m'effrayait un peu, tout ce qui était poudre, dans le nez, beurk ! (...) j'étais plus jeune, tu te demandes ce que tu veux faire dans ta vie, tu te poses plein de questions (...) Cette période là, je m'en rappelle très clairement, j'arrivais des fois en teuf et je me disais " bon je vais prendre un acide et puis beh... la question où trouver une réponse c'est celle là " quoi (...) c'est aussi la période où je testais mes limites, où j'ai essayé plusieurs choses (ecstasy, amphétamines, champignons hallucinogènes, kétamine) (...) moi j'avais besoin de faire quelque chose, je me voyais pas continuer à aller dans ce genre de lieu sans apporter autre chose et très vite, quoi, parce que dès la première année

où j'y suis allée, j'ai commencé à faire du feu, et je me pointais en teuf avec des potes, on sortait de la bagnole, beh euh ils allaient chercher des dealers et moi j'allais avec mon bidon de kerdane quoi. Et bien souvent au petit matin, tu les retrouves, tu parles, " alors t'as pris quoi ? ", " rien ", voire même j'avais oublié, 'fin j'avais oublié... »

- Étape 3. Usage quotidien de cannabis et usage festif quasi hebdomadaire de LSD, de cocaïne, d'amphétamines (20-22 ans)

« Après avec d'autres personnes que j'avais rencontrées en free party ou dans des festivals de théâtre de rue, on a voulu monter une association qui s'appelle La Tête dans les étoiles (...) on en a organisées des soirées et l'important pour nous c'était de pouvoir rassembler dans ce type de soirées, un maximum de performances et de facettes artistiques, et puis ça nous tenait à cœur de l'amener dans la free, donc petit à petit, ce qu'on pouvait inclure dans les free party on le faisait. (...) Après j'ai rencontré le Tipi* (...) où j'ai été bénévole pendant un an et où... on est allé les voir avec la Tête dans les étoiles parce que justement on voulait pouvoir diffuser un peu ce genre d'informations (...) le Tipi, super expérience avec le chill out, une zone de repos où quand on pouvait on parfois mis des expos à l'intérieur, de la vidéo, des ateliers, de la cuisine à prix libre. »

- Étape 4. Usage quotidien de cannabis et forte diminution de l'usage des autres produits puis abstinence pendant quelques mois (22-24 ans)

« Et puis, au bout d'un an, ils (Le Tipi) m'ont proposé un contrat de travail, donc j'ai accepté, j'ai travaillé là pendant deux ans, deux ans et demi. Et là, c'était mon boulot, donc des teufs et des teknivals j'en ai fait pas mal. (...) (C'est) une période où j'en prenais moins (de produits) parce que ça me faisait pas forcément du bien (...) mon corps il réagissait plus comme il faut donc... j'étais un peu obligée parce que mon corps m'a dit " stop ". Parce que même si j'étais pas dans un délire d'abus et de... et vraiment de sabotage de mon corps, il y avait plein d'autres choses autour qui faisaient que je me sabotais (...) je pense que c'était le fait que j'étais tout le temps active, plus mon tempérament, qui ont fait que je m'alimentais mal, en plus, tu viens de partir du cocon familial, tu sors de l'œuf, tu sais pas t'occuper de toi correctement. Donc tous ces trucs ont fait que physiquement j'ai pris cher, nananana... (...) (Une période de mauvaises réactions aux produits, de malaises avec perte de conscience) « A arriver au souci de santé (= un dysfonctionnement de la thyroïde) où là c'était " soit tu te calmes, soit je pensais que j'allais y rester, quoi, soit j'allais en HP (hôpital psychiatrique), soit je pensais que j'allais crever, parce que je sentais mon corps s'éteindre, (...) il s'est trouvé que j'avais vraiment un problème et on m'a soignée, et je continue à me soigner et là ça va, quoi. »

- Étape 5. Usage quotidien de cannabis et reprise d'un usage occasionnel de produits de synthèse (24 ans-aujourd'hui)

« Et après ça, quand j'ai recommencé à prendre des produits, je me suis rendue compte que j'étais devenue hyper sensible. C'est-à-dire qu'avant je pouvais manger un carton (de LSD), aujourd'hui, j'en prends un quart, la moitié, ça me fait le même effet. Tant mieux ! c'est bien (moue appréciative), c'est plus économique. [*Aujourd'hui, c'est plus ludique*] Ouais, c'est beaucoup plus ludique, ouais. Et même quand j'ai des questionnements comme ça, où à l'époque j'allais utiliser ça, aujourd'hui beh pas forcément, j'ai pas forcément envie d'utiliser cet outil là pour répondre à mes questions. (...) Après j'ai arrêté le Tipi euh... et euh... pendant toutes ces années, j'avais développé certaines pratiques artistiques que

j'avais envie de diffuser dans des milieux festifs (...) voilà, je me suis mise aux arts du cirque (...) bon après je suis sortie un peu du milieu festif parce que j'avais envie de me professionnaliser et c'est pas forcément possible de se professionnaliser dans ce milieu là, justement (...) Et je suis arrivée en 2009 à réussir à poser un statut (d'intermittente du spectacle). (...) ça fait plusieurs années, au jour d'aujourd'hui, ma consommation elle est là, c'est mon pétard le soir, parce que c'est vraiment mon plaisir »

AURELIEN, 30 ANS, TRAVAILLEUR PRECAIRE, 2003

- Étape 1. Usage récréatif d'alcool, puis d'ecstasy, puis de cannabis en discothèque ou en extérieur entre amis (17-20 ans)
- étape 2. Usage hebdomadaire d'ecstasy et/ou LSD et/ou amphétamines et/ou cocaïne en free party, puis usage parfois en semaine (soirée entre amis) (21-25 ans)

« 21-22 (ans), ça a commencé la free euh... et là toujours avec la même équipe ça a été la débandade, quoi, 'fin j'ai toujours été observateur, tu vois, donc du coup, j'essayais de faire attention, même si je m'en mettais plein la gueule, à l'époque c'était du taz qui tournait, j'allais pas mélanger du taz, du LSD, de la kéta, machin, j'ai toujours marché un peu par périodes, tu vois. (...) Cette période là, elle a duré quatre-cinq ans (...) Les fréquences c'était tous les week-ends, des fois la semaine même euh... et les produits c'était taz, c'était speed, c'était MD, c'était C, c'était champignons, beaucoup, tous ces produits beaucoup, tu vois, en grosses quantités, assez régulières [*Associés dans la même soirée, pas tous mais...*] Ouais, pas tous mais des fois on en associait deux, ou trois, tranquillement (...) Au bout de quatre-cinq ans de teufs, y'a tout le monde qui est parti en couilles (...), il a commencé à y avoir des embrouilles de merde pas possibles, quoi, c'est... dislocation de la bande de potes, d'ailleurs, donc tout le monde est parti à droite à gauche, y'en a qui se sont engagés dans l'armée pour fuir, y'en a qui du jour au lendemain se sont achetés un camion et sont partis faire le tour du monde parce qu'ils en pouvaient plus euh... et puis, moi, à cette période là, donc ouais, c'était toujours la teuf, champi essentiellement parce que le LSD ça m'a jamais... 'fin j'ai goûté, j'ai goûté plein de fois mais (...), c'est pas quelque chose qui me plaît, quoi, en soi, ça me fait partir trop loin, j'ai trop d'imagination (il rit). »

- Étape 3. Usage quotidien de cannabis et usage récréatif d'alcool, Arrêt des sorties en free parties, quelques prises de MDMA en couple (25-27 ans)

« du coup, dés que l'équipe s'est disloquée, je me suis dit " il faut faire une pause, ça va plus, c'est quoi ce bordel ?! " (...) puis à ce moment-là, j'avais rencontré une petite meuf avec qui c'était cool, machin, et du coup, je me suis dit " allez c'est bon, y'en a marre, je remets plus les pieds là dedans, ça m'a gonflé ", tu vois, donc je continuais à sortir, à faire des concerts, des apéros, normal quoi, d'avoir une vie mais en ayant effacé ça de mon existence (...) ouais, la teuf et les prods. Et donc voilà, ces deux ans sont passés, donc ces deux ans m'ont fait grave de bien parce qu'ils m'ont permis de prendre du recul sur ce qu'il s'était passé avant et sur euh... le mal entre guillemets qu'on s'était infligés (...) Avec mon ex, au début, il nous est arrivé de nous faire des soirées MD à la maison, juste à écouter de la soul »

- Étape 4. Usage pluri-hebdomadaire de cannabis et/ou d'alcool, reprise des sorties en free party (28 ans)

« et un beau jour, donc au bout de deux ans, complètement au pif, je passe devant le Tipi (rit) et là je vois écrit " on cherche des bénévoles pour le festif " et je me suis dit beh " Tiens ! ", tu sais ça faisait deux ans que j'avais pris du recul sur moi et sur l'environnement de la teuf et je me suis dit " tiens, pourquoi ne pas tester en ayant un œil différent sur le milieu ", tu vois. De là, est reparti l'aventure, c'était début 2007 en mars, (...) donc pendant un an j'ai continué à faire des teufs sans me droguer, juste en buvant du rhum (rit), mon fameux rhum (...) des fois on enchaînait trois teufs par mois, tu vois, hallucinant [*Usant (je ris)*] Usant, ouais (il rit), mais passionnant, (...) puis on était une bonne équipe en plus, (...) donc voilà, avec un œil vraiment observateur et en essayant de rentrer dans la tête des gens, mais tout en douceur bien sûr, tout en gardant le côté convivial de notre action, tout en gardant la douceur et la délicatesse de notre action qui est importante, mais j'essayais d'observer au maximum les personnalités, les modes de conso et les influences que pouvaient avoir les gens par rapport à la consommation.

- Étape 5. Usage pluri-hebdomadaire de cannabis et/ou d'alcool, usage occasionnel et modéré d'amphétamines, de MDMA et de cocaïne en free party ou soirée entre amis (?) (28 ans-auj.)

« je suis allé en teuf pendant un an sans reprendre, et à partir du moment où j'ai repris, depuis, ça a été avec parcimonie, quoi, avec énormément de parcimonie, genre ce week-end, j'ai pris deux traits de speed et un trait de coke vit'euf (vite fait), tu vois, dans la soirée, parce qu'on me les a offerts, sinon j'avais pas pris quoi que ce soit pour en acheter, j'étais pas parti dans l'idée de consommer, voilà, tu croises des vieux potes que t'as pas vu depuis cinq ans, on te dit " bon vas-y pote, tape une trace " (...) mais avant ça, ça faisait quasiment six mois que j'avais rien goûté, quoi, et avant ces six mois, ça faisait plus d'un an que j'avais rien mangé, quoi, donc en soit c'est pas énorme. (...) Depuis cinq ans, c'est pépère, c'est vraiment occasionnellement et c'est très bien comme ça »

ALESSANDRO, 26 ANS, ETUDIANT ANTHROPOLOGIE, 2006 (SORTIES EN RAVE EN ITALIE)

- Étape 1. Usage quotidien de cannabis (15-20 ans)
- Étape 2. Usage quotidien de cannabis et usage hebdomadaire puis occasionnel de stimulants en free party, puis usage hebdomadaire d'opium (20-22 ans)

« j'ai commencé à aller en teuf, j'avais 20 ans, j'ai arrêté d'aller en teuf à 23 ans (...) j'allais tous les week-ends en teuf (...) après la première année j'ai commencé à aller moins, c'était très rare (...) J'ai essayé en premier le MD j'aime beaucoup (...) soit je prenais du MD, soit je prenais du speed, ou de la coke (...) j'ai essayé un peu les autres mais ça me plaisait pas (kétamine, LSD) (...) Après la MD, la chose que j'ai aimée le plus de toutes c'est l'opium (...) première fois que j'ai fumé de l'opium, c'est sûr que c'était après une teuf (...) au début c'est quelque chose que j'utilisais pour le week-end, par exemple, quand je voulais sortir ou sinon quand je voulais rester chez moi, mais une fois par semaine, comme ça, et ça c'est resté des mois comme ça, et y'avait aussi des périodes où je ne touchais pas (...) au début, c'était pour descendre (des autres produits) avec les copains (...) la première période, je fumais un peu et après je m'arrêtais, je fumais pas pendant deux mois (...) Après quand tu commences à le goûter dans un autre contexte que la fête, chez toi, aussi avec des copains, mais sans prendre d'autres drogues avant, alors tu commences à sentir physiquement et tu commences à voir la chose différemment, alors j'ai commencé à dire " putain ! Ça c'est la meilleure drogue du monde ", alors là, j'ai vraiment arrêté avec

les autres (...) les teufs, comme toutes les autres choses, devenaient moins importantes que l'opium, c'est ça, par exemple, ça existait pas d'aller en teuf si j'avais pas l'opium avec moi (il rit), mes copains " ah on prend ça, on prend ça ", " non, moi je veux pas, je m'en fous, je me bois une bière après je mange un peu d'opium, c'est tout ", je restais tranquille »»

- Étape 3. Usage quotidien de cannabis, culture et revente de cannabis, usage quotidien d'opium, puis usage occasionnel d'héroïne (arrêt de l'usage des autres produits et des sorties en free parties) (23– 25 ans)

(L'opium) « C'est quelque chose qui coûte cher, en plus ça me défonçait beaucoup donc je pouvais pas l'utiliser tous les jours, par contre j'ai commencé, quand j'étais à Rome, j'avais 22-23 ans, j'ai commencé à vendre du shit (...) J'utilisais cet argent pour aller au resto, ou j'allais danser, je m'achetais des vêtements, je m'amusais (...) Alors je me suis dit, " j'ai de l'argent, je peux m'acheter de l'opium " pas en gramme comme je faisais au début mais 10g, 20g et je garde l'opium chez moi. Bon, après, c'était quand je voulais, je vendais un peu, (s'esclaffe) sinon je fumais(...) j'ai commencé de manière assez quotidienne, fréquente, quand j'avais 23 ans, (...) et un an plus tard, il est venu à Rome mon copain de Palerme qui est un des meilleurs amis que j'ai, aussi lui il a commencé à fumer tous les jours, peut être que ça c'est la raison pour laquelle moi je voyais ça comme une chose normale (...) et j'ai commencé à aller une fois ou deux fois dans l'année en Espagne, (...) j'en ramenaient une grosse quantité d'opium comme ça, ça me restait un peu de temps, six mois (...) jusqu'à cette année en fait (...) A 24, 24 ans et demi, j'ai commencé à fumer de la came, mais c'était une chose très rare parce que je préférais l'opium. Mais après j'ai commencé à utiliser la came du coup la chose est devenue plus... tu vois, avec la came c'est devenu encore pire [*Parce que là tu commençais à ressentir le manque beaucoup plus fort et beaucoup plus souvent*] Oui, c'est ça (...) quand même au final c'est trois années plus ou moins consécutives, plus ou moins quotidiennes (...) parce que j'avais pas de problème financier, j'avais pas de problème avec d'autres, je pensais que je gérais la chose »

- Étape 4. Usage quotidien de cannabis, Traitement de substitution à la méthadone (cinq mois) et poursuite inhalation d'opium et d'héroïne, puis arrêt de la méthadone (25-26 ans),

« Après trois années, je me suis cassé, j'ai commencé à penser vraiment que je dois arrêter (...) (Après une cueillette clandestine dans un champ de pavot en Tchéquie), en été, je suis arrivé en Italie avec 5g d'opium (...). Après quand j'ai terminé l'opium, j'avais plus de sous, pour acheter, alors euh... alors j'ai commencé un traitement de substitution en Italie, j'ai passé quelques mois à prendre de la métha(done) (...) Avec la came (= héroïne) c'est devenu encore pire, c'est pour ça que j'ai commencé le traitement, parce qu'il y avait aussi cet autre problème de la came (...) Quand j'ai pris la méthadone je me suis rendu compte que ça me servait à rien parce que je continuais à fumer (...) je me suis rendu compte que c'était pas quelque chose de physique, c'était une chose mentale, psychologique, alors je me suis dit " je suis en train de faire une connerie, je prends de la méthadone mais je continue à fumer, pas tous les jours, mais je continue à fumer de la came ou de l'opium, ça n'a pas de sens " alors après quatre mois, cinq mois, j'ai arrêté avec la métha. mais j'ai continué à fumer beaucoup, beaucoup. (...) je me suis rendu compte que la méthode d'administration chez les fumeurs, fumer, pour moi c'était une chose... c'était ça la chose (...) j'aimais bien fumer, l'action de fumer (...) c'est pour ça peut être que la méthadone était pas efficace, c'est pour ça mais aussi pour le dosage (= à cause du sous dosage), mais... je pense que la chose qui m'a fait arrêter le plus c'était... que je voulais pas

m'accrocher à quelque chose comme la métha puisque j'ai vu la statistique des gens, en France, mais en Italie aussi, qui prennent de la métha, qui la prennent au moins pendant des années, et c'est un manque qui est beaucoup plus fort que le manque d'héroïne, que le manque de l'opium »

- Étape 5. Usage quotidien de cannabis, arrêt de l'usage d'opium et d'héroïne en France, usage régulier lors des retours en Italie (depuis deux semaines)

« j'ai pas arrêté encore, pour l'instant je fume pas (de l'opium), peut être quand je rentre en Italie, je peux recommencer, ça dépend, je sais pas comment ça va passer, quand même pour moi je me sens dans une période de sortie (...) mais la guerre est encore ouverte (...) j'ai passé la dépendance physique, parce que ça fait deux semaines que je fume plus, on a passé une semaine pratiquement d'enfer et maintenant physiquement je suis normal, mais psychologiquement je suis encore, comment dire ? L'envie de fumer. (...) quand je suis en France, je touche pas (à l'opium) parce que je n'ai pas, je connais personne où aller le prendre et je veux pas chercher une personne pour le prendre, mais quand je suis en Italie, souvent je fume, alors c'est... maintenant c'est un peu la transition (...) je me rends compte que je suis dans une limite où je peux encore tomber dedans ou je peux encore en sortir, mais ça a changé (...) c'est un bon moment pour réfléchir, parce qu'il s'est passé deux semaines mais j'ai l'impression qu'il s'est passé vraiment trois mois, je suis là depuis deux semaines, c'est un peu comme s'il y a eu une autre vie [*Comme si il y avait eu une autre vie avant*] Oui (...) j'aimerais fumer de l'opium de temps en temps mais je sais pas si j'arriverais ou si je devrais arrêter complètement »

LINE, 23 ANS, VENDEUSE EN MAGASIN DE DESIGN, 2006

- Étape 1. Usage occasionnel puis quotidien de cannabis (15-17 ans)
- Étape 2. Usage quotidien de cannabis et usage hebdomadaire de stimulants en free party (six mois, 17 ans)

« j'ai rencontré des personnes (= son petit ami et son ami) qui qui m'ont emmenée en free party, et je suis allée en teuf la première fois c'était fin première, donc j'avais 17 ans (...) en l'espace de six mois j'y suis allée assez fréquemment et à chaque fois, je prenais toujours la même chose, coke et speed (...) avec la MD, j'ai du en faire deux, trois avant le bac, après j'ai tout arrêté »

- Étape 3. Arrêt de l'usage quotidien de cannabis, arrêt des sorties en free parties et de l'usage de produits illicites (4 mois, 18 ans)

« je me suis rendue compte que le pétard m'aidait pas du tout et qu'il m'enfonçait dans... dans mon délire (= état dépressif) en fait, je me renfermais beaucoup plus que ce que je cherchais, j'allais à l'inverse de ce que je voulais, j'avais besoin de me sentir mieux (...) j'étais tellement défoncée que je faisais rien, et voilà, quoi. Donc j'en ai pris conscience et euh... j'ai arrêté du jour au lendemain parce que il y allait avoir le bac et qu'il fallait que je réussisse mon bac, quand même, c'était important. J'ai dû arrêter pendant une période, je pense, de trois-quatre mois (...) Au moment où j'ai décidé que j'allais passer mon bac, j'ai arrêté les teufs, ça allait avec, quoi (...) ça faisait pas longtemps que j'allais en teuf, ça faisait six mois donc j'adorais ça mais pour passer le bac c'était pas un drame que je n'y

aille plus (...) je l'ai eu juste (le bac) mais je l'ai eu. Je suis partie en Corse pendant trois mois pour le travail (où elle ne fume qu'une fois) »

- Étape 4. Usage occasionnel de cannabis et d'ecstasy/ MDMA, de cocaïne, d'amphétamines en soirées entre amis, en calages et en festivals, quelques expérimentations d'hallucinogènes et un épisode d'usage de cocaïne en semaine

« je suis rentrée de Corse vers le 25 août et j'ai fait des teufs jusqu'à après la rentrée (en BTS), le premier week-end après la rentrée j'en ai fait une, et après je me suis clairement calmée. (...) J'avais fait quand même des demandes pour aller dans un BTS d'arts appliqués, en l'occurrence de design de produits, et c'était contradictoire parce que j'avais envie de continuer mes études mais j'étais pas non plus persuadée que c'était ma voie. (...) J'ai revu tous mes potes donc j'ai recommencé à fumer (du cannabis) à titre occasionnel comme je le fais actuellement. (...) Par contre j'ai fait pas mal de soirées avec mes potes, qui eux ont du son, donc on allait en forêt, à Carry le Rouet (petite bourgade résidentielle sur la côte à 20km de Marseille), (...) [Des calages] Oui, voilà (...) de l'ordre de une fois par mois, quelque chose comme ça, sachant que l'hiver je n'aime pas aller en teuf (riant) parce qu'il fait trop froid (...) Et je prenais toujours la même chose, surtout la MD si j'en trouvais et de la c. (...) des ecstasy. (...) (Les calages) à chaque fois c'était à mon anniversaire, à l'anniversaire de mon copain, au jour de l'an, à l'anniversaire des potes, calage dans la nature ou dans une maison et les appartements, c'était toujours ça, c'est toujours ça, ouais. Et puis après je me suis mise aux festivals gratuits ou un peu payant (...) Je me souviens de la fête du Picodon, j'avais pris de la MD quand même, mais c'était plus le mode triper avec le fromage du Picodon, du vin rouge, et puis des amis qui planent, c'est mignon (...) y'avait des musiques styles fanfare, des trucs comme ça, festif, voilà, non c'était pas du tout... pas de mur de son. (...) C'est la deuxième année que je le fais (un festival avec du hip hop, de l'électro, du rap) et c'est toujours la même chose, c'est les mêmes prods que j'utilise, à savoir la MD. (...) [Tu redoubles ton année (de BTS), ça sert à quelque chose ? A y voir plus clair] Non. Absolument pas. (...) j'ai arrêté en plein milieu d'année, parce que là je me dis « non, là, il faut que je prenne une décision », je vais pas en cours, j'ai des notes qui sont pas minables parce que... quand je rends mes projets j'ai une bonne note mais bon (...) Mars 2010, c'était la fin du BTS. (...) J'ai travaillé au Mac do jusqu'au mois de juin (...) (En novembre) je retrouve un boulot à C., où je travaille actuellement, qui est une maison d'édition de mobilier design, il vend du mobilier design. (...) En un an et demi j'ai fait le festival l'année dernière de « y'en aura pour tout le monde » et j'ai fait, encore une fois, toute l'année, deux-trois calages [Et tu consommes pas dans des soirées en appart ?] Ça m'est arrivé, ouais [En prenant l'apéro] Ça m'est arrivé (...) ma copine V. venait pratiquement tous les soirs (ils jouaient à la contrée) et pratiquement tous les soirs pendant deux semaines, on a pris de la c, après c'était... (...) un ou deux grammes pour quatre dans la soirée, je crois que ça a duré deux mois, un truc comme ça, après ça m'a soulé (...) [En dehors de ces produits tu as pas expérimenté autre chose ?] Actuellement non, c'est vrai. J'ai arrêté à mesca, MD, coke, speed, ecstasy... la salvia, (...) c'est mignon, c'est gentil, c'est très euphorisant, voilà, c'est sympa, mais ça dure deux minutes, c'est pour ça que c'est pas vraiment une drogue »

- **Mode de structuration 4. L'alternance de périodes d'usage abusif et de périodes où le niveau d'usage est plus modéré**

Ce mode de structuration apparaît dans quatre récits : outre ceux d'Armelle et de Mickaël (cf. chapitre 4), il s'agit des récits de Suzie et de Chloé.

SUZIE, 37 ANS, CHARGÉE DE PROJETS EN SANTÉ, 2000

- Étape 1. Usage occasionnel, puis quotidien et épisode d'usage abusif de cannabis
- Étape 2. Usage quotidien de cannabis et usage récréatif d'ecstasy puis de LSD en free party (25-27 ans)

« (Avec son petit ami et d'autres amis) pendant une année, j'ai commencé à aller en free party, à consommer assez régulièrement (...) de 25 à 26-27 ans (...) beaucoup d'ecsta, beaucoup de coke »
- Étape 3. Usage quotidien de cannabis et usage pluri-hebdomadaire d'ecstasy, de cocaïne, d'opium en free party et en soirées électro (27-28 ans)

« j'étais séparée de celui qui m'avait initiée à la free party, et je sortais avec mon meilleur copain de l'époque et là on sortait tous les vendredi soir et tous les samedi soirs, on se faisait des fêtes dans Marseille, hors Marseille, on partait avec la voiture, le matelas à l'intérieur et on allait chercher des free parties, et on gobait des ecstas, dès qu'on sentait que les effets retombaient, on reprenait, on mettait la semaine pour s'en remettre ect... [Donc c'était plusieurs ecsta dans le week-end] Ouais, et puis après c'était de la coke en même temps pour être plus speed, ect... et puis les joints et puis de temps en temps un peu l'opium, ect... (...) jusqu'à ce que je sois très inquiète pour mon pote. Parce que lui il travaillait pas, parce que lui il commençait à consommer dans la semaine, parce que lui son rythme de vie commençait à tourner autour de ça (...) il commençait à s'éloigner du cercle d'amis qui commençaient à nous juger aussi parce que bon, on sortait trop, et c'était vrai, on était maigre comme ça (elle montre son petit doigt) (...) j'ai calmé parce que j'ai trouvé un chéri qui était pas du tout dans ce truc là »
- Étape 4. Usage quotidien de cannabis et récréatif d'alcool, arrêt des sorties en free parties et soirée électro, usage très occasionnel de l'usage de produits de synthèse (28-29 ans, un an et demi)

« j'ai calmé parce que j'ai trouvé un chéri qui était pas du tout dans ce truc là, il était toxico au sport, lui, c'est pas plus sain parfois et... et donc voilà, moi j'ai arrêté du jour au lendemain et... [Parce qu'il te l'a demandé ?] Non. Parce que j'avais envie de partager d'autres choses et je trouve ça vachement bien d'aller faire du vélo dans la nature, ou voilà, d'aller se balader et puis y'avait que les week-ends où c'était possible, puisque la semaine je travaillais et si j'allais en free party, je pouvais rien faire. (...) du coup j'ai fréquenté d'autres milieux, des gens qui fumaient beaucoup de beuh, donc je m'y suis remise [Des sportifs ?] Ouais, des gros sportifs, des gros fumeurs. (...) [Un joint, deux joints le soir] Même pas, même pas deux joints (...) toutes les consommations se sont calmées et... donc là j'ai quel âge ? (réfléchit) je devais avoir 28 ans, ouais, 28-29 ans. Et à côté de ça, mon meilleur ami, il rentre complètement dans le milieu techno euh... avec beaucoup d'abus, avec une personnalité fragile aussi donc... plus de gestion des consommations du tout, avec des comportements destructeurs... (grosses consommations, quelques prises en injection, bagarres, mutilations). (...) Je suis tout ça et j'accompagne tout ça au mieux que je peux (...) de toute façon il m'appelle moi, quand ça va pas, donc

je le récupère à maintes reprises chez moi où je l'enferme et où je le nourris de tisanes et de joints, d'ailleurs pour calmer les descentes (...) j'étais pas très bien placée aussi (pour analyser sa consommation), parce que il y a des fois où on s'est retrouvé dans des soirées où j'ai consommé aussi avec lui, j'étais pas là pour dire « il faut pas faire ça », c'était pour dire « y'a d'autres façons de faire, regarde là, on s'amuse » »

- Étape 5. Arrêt de l'usage quotidien de cannabis, usage récréatif d'alcool, reprise des sorties en free party et de l'usage de stimulants, épisode d'usage abusif d'amphétamines (1 an et demi) au domicile et soirées entre amis (30-34 ans)

« je me suis séparée de mon toxico au sport (...) Je dois avoir à peu près 30 ans... là je pars en voyage d'abord, et pendant le voyage j'arrête définitivement de fumer des joints et depuis je fume plus (...) (Pour ne pas laisser seul son meilleur ami) j'ai re-fréquenté le milieu festif, et là j'ai fréquenté un autre versant, qui est le versant du hardcore, avec un autre public, avec d'autres consommations aussi, avec des produits qui circulaient pas du tout dans notre environnement à nous : le speed, la kétamine (...) Et donc j'ai eu un compagnon pendant trois ans qui était issu du milieu hardcore, qui revenait de dix ans sur les routes, qui était non seulement toxicomane mais dealer [*Toxicomane ça veut dire quoi ?*] Euh... j'allais dire pas seulement qui consomme tous les jours, mais qui est menteur, toute sa vie tourne autour de ça, qui ne contrôle plus les choses, qui... 'fin une journée sans consommation n'existe pas, quoi. (...) Et donc on s'est retrouvé avec des quantités de drogues énormes à la maison, 'fin 7kg de speed, des trucs comme ça, avec mon métier, tu vois un peu, avec tout ce que ça entraînait de... pffou ! puis c'était la période où je travaillais à (plate forme téléphonique de prévention des usages de substances psychoactives) (...) Il avait besoin d'une aide beaucoup plus forte que ce que je pouvais lui apporter et même si je le stabilisais en lui donnant un chez soi, en l'aidant à refaire des papiers, en l'emmenant en vacances... 'fin on partait en vacances et il cachait la drogue et il consommait en vacances (...) Et là, j'ai beaucoup, beaucoup consommé de speed (...) en fait, à chaque fois mon copain il me disait « j'arrive » et évidemment à chaque fois il arrivait jamais parce qu'il était en train de faire ses deals, moi je tournais en rond comme un fauve chez moi et donc je me disais « ah ouais ! C'est comme ça ?! Tiens, moi aussi je vais m'amuser » je me faisais chauffer le speed, je le tapais (...) et lui il grossissait, jusqu'à 110kg et moi 49kg, il était violent donc ce qui rajoutait à notre histoire, c'était complètement délirant [*Mais violent physiquement ?*] Ouais, beh plein de speed, quoi.(...) et puis avec de gros, gros problème d'alcoolisme parce que lui il commençait le whisky au même moment que le café (...) Je picolais pas mal aussi à l'époque, mais du coup, tu sens rien, et puis je me faisais des sessions verdure « ah beh ce week end, je vais calmer, je vais partir à la campagne » et puis j'essayais d'avoir des points de fuite et... et puis mon meilleur ami un jour en a eu marre et il est venu chez moi, et il a acheté tout le speed qui restait à mon copain pour plus qu'on en est à la maison et... et du coup, lui il s'est bien défoncé la tronche, et il en a vendu un peu et voilà, pour nous débarrasser de ça (...) sur les trois années avec mon compagnon, y'a peut être une année et demie où c'est vraiment de la consommation très régulière (...) et là l'électrochoc ça a été que mon copain se fasse poignarder, donc c'est un bon électrochoc pour prendre conscience du milieu dans lequel tu es, et donc là j'ai viré mon copain, arrêté les produits... voilà, je me suis rendue compte que j'avais besoin de reprendre du poil de la bête »

- Étape 6. Usage récréatif d'alcool, usage régulier de cocaïne ou occasionnel de MDMA dans les soirées entre amis et en concerts, épisode d'usage quotidien et abusif d'alcool et de médicaments opiacés (32-

« Depuis cette période là, je suis dans une consommation euh... très espacée, très rare (de MDMA et d'amphétamines) (...) c'est peut être une fois par an, vraiment très rare. La coke beaucoup plus, ça s'est assez régulier (...) de temps en temps, quand c'est dans un bon contexte, que c'est sympa, que c'est festif, je' dis pas non, mais après les soirées où je sais qu'il va y avoir que ça, j'évite (...) je vois cet été (l'été précédent) où... ouais, pfff ça a dû m'arriver moins d'une dizaine de fois de toucher de la coke, j'ai bu par contre ! Comme un trou, quoi ! J'ai bu et je me suis mise la tronche quasiment tous les jours pendant deux mois et pour récupérer je prenais des cachetons aux opiacés pour m'éviter les gueules de bois que 'j'allais chercher à la pharmacie sans ordonnance, du Bupropionide (...) en teuf ça fait super longtemps que je suis pas allée, (...) après les concerts, ça peut arriver mais ça sera plus de la coke »

ARMELLE, 32 ANS, CONSEILLERE CONJUGALE, 2001

- Étape 1. Usage occasionnel puis quotidien et abusif de cannabis, usage d'air sec, puis prise de médicaments (11-16 ans)
- Étape 2. Usage hebdomadaire d'alcool dans les bars et les stades de foot (arrêt de l'usage de cannabis et de l'air sec) (16-20 ans)
- Étape 3. Usage hebdomadaire d'alcool, de MDMA, amphétamines, cocaïne, LSD en free party (20-23 ans)

« c'était ma deuxième teuf, dans un énorme teknival (...) on est restés une semaine (...) Après on a continué (à consommer du MDMA, amphétamines, cocaïne, LSD pendant plus d'un mois), on faisait du camping sauvage en camion. (...) Après, en revenant, toujours avec mon copain, mon frère aussi et ma belle sœur, (...) on allait en teuf et là par contre ça a suivi de fin 2001 à... 2004 on va dire. (...) ça a été teuf, teuf, teuf, tous les week-ends. (...) Conso hebdomadaire, rien la semaine, ça c'était un truc important pour moi, je bossais la semaine à l'usine pour me payer le voyage (au Pérou) (...) banzaï de tout (tous produits), mais beaucoup, beaucoup. (...) Une fois vraiment, j'ai réalisé que... avec un pote on achetait des bonbons, des taz, et je les goûte et (écœurée) " c'est vraiment de la merde ", et vas-y, on en prend quatre, on en prend cinq, on en prend six, et là ça commence à faire un effet. Parce qu'il y avait pas eu le mélange d'autres produits en fait, parce qu'à force de tout mélanger tu sais plus quoi fait quoi, on sent le mélange et puis basta, quoi. Bon, donc on fait ça, on s'en bouffe sept chacun et puis on en a vendu deux à deux mecs, qui reviennent une heure après, avec les yeux écartés, " ouais ! Ils sont trop bien ! ", là tu fais " putain, ils en ont bouffé un chacun, mais c'est pas les taz qui sont mauvais, c'est nous " et là ça m'a fait prendre conscience quand même que j'y allais peut être un peu fort, »

- Étape 4. Arrêt de tous produits en Amérique Latine, puis usage quotidien de cocaïne et expérimentation de l'ayahuasca (23 ans, cinq mois)

« on est parti (avec son petit ami) au Pérou et en Bolivie. En Bolivie y'a de la cocaïne, ça s'est sûr mais on était pas du tout partis pour ça (...) les trois premiers mois rien du tout et les deux derniers mois, on y est allé à fond les ballons quand même (elle rit), donc je suis rentrée (aspire ses joues) j'étais maigre pour la première fois de ma vie, " (...) et j'étais à 8 de tension (...) et là c'était pas la même (cocaïne), parce que c'était 5 francs le gramme quand tu achetais à l'unité (...) c'était pas des petits trayons parce qu'il faut faire attention, parce que ça coûte cher, non, non, vas-y des diagonales de skeud (disque), et beaucoup et

beaucoup et beaucoup (...) c'était pas tous les jours. Le dernier mois, si. (...) On était dans un petit patelin vers Taraputo et y'a un français qui nous a parlé, lui il avait arrêté la coke..., beh nous on n'y est pas allé pour arrêter quoi que ce soit, tu vois, mais c'était pour connaître (l'ayahuasca), quoi, pour connaître la plante (...) on a payé, bon après on savait très bien que ce serait pas forcément le truc des indiens. (...) Et moi j'ai entendu un truc que je voulais pas entendre, j'ai coupé l'effet (...) Je me suis levée " ah non, ça... " pffuit ! (...) [*En tous cas, ça a pas continué à...*] Non (...) Il paraît que des fois, les premières fois ça te fait rien du tout aussi. J'en sais rien. En tous cas, j'étais super déçue et en même temps, assez contente [*Mhmm les démons...*] Ouais. En plus j'avais pas du tout réglé ce que j'avais à régler (...) »

- Étape 5. Usage hebdomadaire d'ecstasy/ MDMA, d'amphétamines, de cocaïne en free parties, soirées techno en salle et concerts punk, mais en moindre quantités qu'auparavant, expérimentation de l'héroïne (23-24 ans)

« Après c'est 2003, je continue les teufs, machin, les week-ends, avec mon mec, mon frère, ma belle-sœur (...) (L'héroïne) la première fois où j'ai vraiment... plus qu'en fin de teuf, machin, en isolant le produit, c'était avec mon frère et ma belle sœur en dragon* (...) Au début, j'ai dégueulé, j'ai dégueulé, j'ai dégueulé, puis après on est rentré avec mon ex (...) et moi (sourire d'extase) j'étais trop bien, j'ai pensé à plein de trucs de oufs et tout, et c'était super bien, et vraiment là j'ai découvert le produit, plus que comme un truc qui te calme en fin de free party, et là j'ai trouvé ça channé. (...) et puis moi après j'ai repris mes études (de conseillère conjugale), j'ai quitté mon mec, et puis quand même j'ai boycotté la coke pendant un petit moment parce que je trouvais que c'était de la merde en France, que c'était beaucoup trop cher pour ce que c'était, et puis après bin... comment dirais je, j'ai planqué des pains de coke chez moi, des kilo quoi, pas 50 000 fois mais bon j'avais plein de coke gratuite (...) En 2004, je faisais un peu moins de teufs, mais j'en faisais quand même, tu vois, parce que j'avais pas envie de planter mes études. (...) Je faisais plus gaffe à espacer les prises en fait, tu vois, sur pas prendre une énorme trace et direct prendre une gélule, et direct prendre une ligne, et direct prendre machin, j'espacais, quoi. (...) En première année j'étais super sérieuse, la deuxième pareil, la troisième pareil, c'est pas pour dire que... (...). Par contre, y'a eu, y'avait eu la loi Mariani (...) on faisait plus des soirées euh... dans des endroits fermés, (...) mais c'était pas tous les week-ends, ça avait un peu changé de truc et puis c'était plus à donf, donf. Par contre c'était plus la coke parce que j'en planquais et j'en avais, par contre c'était "Yaha !" comme au Pérou, un gramme ça fait cinq traits, pas plus, bon. (...) J'ai rencontré aussi pas mal les scènes punk en rentrant du Pérou, pas mal de concerts, où là à part taper du speed et de l'alcool, y'a rien, y'a pas de taz, y'a pas... mine de rien ça pffuit (appuie sa main, mimant l'apaisement) [*Ça te pose*] Ouais, puis le concert ça commence à 9h du soir et ça finit pas à 6h du matin quoi, donc tu limites [*Ça régule, tu reprends pas quelque chose à 3h du matin pour tenir jusqu'à 6h*] Exactement »

- Étape 6. Usage récréatif d'alcool et de cocaïne, quelques prises de free base, puis usage compulsif de cocaïne en concerts et soirées en appartement (arrêt des sorties en free parties) (24-26 ans)

« puis après (riant) le gros morceau : j'ai rencontré mon ex. Mon ex qui était gros trafiquant, gros héroïnomanie gros trafiquant d'héro et de coke, un grossiste, (...) [*Tu l'as rencontré en quelle année lui ?*] fin 2004 (...) il pouvait avoir des quantités énormes à la maison, quoi, de coke, la meuh meuh toute façon je m'en foutais, (...) Indifférence totale.

Mais de moins en moins, sur le long terme, après... après je me suis aperçue que je passais pas... que je tapais beaucoup de coke quand même le week-end et j'ai dit à mon ex, le trafiquant, que j'allais finir par tomber dedans, quoi. Parce qu'arrive un moment tu finis tes études, tu as plus de temps, arrive un moment c'est tentant, et je sentais que je pourrais basculer par rapport à la coke (...). Avec lui j'ai jamais basé (...). Par contre, avec une copine, ouais, plusieurs fois mais pas beaucoup (...). moi j'aimais bien, hein (la cocaïne). Jusqu'à un certain point. Jusqu'au point où je me suis aperçue que je pouvais pas rigoler dans une soirée sans avoir tapé de la coke, où je me faisais chier, que... que ça me reprenait aussi toute l'assurance que j'avais acquise aussi (...) tous mes potes tapaient tout le temps et moi j'en avais marre aussi, c'est pour ça que je suis partie (habiter à Marseille) (...) j'avais bougé sur Marseille pour ma troisième année, donc je le voyais toutes les semaines ou tous les 15 jours, (...) et puis j'ai fini mon année, on a passé les vacances ensemble, il a pas bougé de la tente, il pensait qu'à se camer quoi et je le reconnaissais plus, je lui ai dit " écoute, moi ça le fait pas, quoi. Donc... c'est pas possible, là t'es arrivé trop loin "

- Étape 7. Usage récréatif d'alcool, usage très occasionnel de cocaïne en concert punk (arrêt des sorties en free parties), expérimentation de la métamphétamine, expérimentation du yagé/ ayahuasca en Colombie (26-32 ans)

« [quand tu es partie de St Etienne la première fois que tu me l'as dit, tu venais de me dire que tu étais entourée de gens qui tapaient de la coke] (...) ça me soulait un peu de... ces soirées teufs où finalement tu consommes, tu consommes, tu consommes, quoi, donc finalement, je suis plus allé dans les concerts, aussi, plus concerts punk, où à se défonce moins que les soirées technoïdes (...) au final il m'a fallu pas mal de temps avant d'arrêter une soirée sans stup, sans produit, (...) [depuis que tu t'es séparée avec ton mec, (...) Tu consommes trois-quatre fois par an ?] Ouais, pfff et encore, trois. (...) ça a été des années thématiques surtout, (...) c'est tout, pas MD, speed, coke... Ah tiens y'a une fois j'ai pris de la méta amphet' à l'insu de mon plein gré, je croyais que c'était du speed. (...) En Colombie, je suis restée trois semaines dans une famille, chez des indiens, (...) un des fils était un peu le... il avait pris la relève du grand oncle qui faisait office de sorcier pour la prise du yagé, et donc ils m'ont invitée à en prendre avec eux, (...) Ça c'était cette année, j'ai réglé des trucs depuis, donc, bon, autre maturité, autre chose, j'ai dit " bon allez " et là j'étais bien entourée aussi, parce que ça faisait déjà quinze jours que j'étais avec la famille, qu'ils me connaissaient, que je les connaissais, que j'avais confiance en eux, que j'étais bien et je me disais " après tout si tout le monde le prend comme un remède, bin moi aussi je peux ", après je me sentais pas particulièrement mal pour prendre un remède (...) à la base j'y étais pas allée pour ça, et puis, bon c'était plus faire un truc avec eux, un truc familial »

CHLOE, 28 ANS, ETUDIANTE EN COMMUNICATION, 2004

- Étape 1. Usage quotidien de cannabis, puis traitement médicamenteux psychotrope (antidépresseurs ?) prises abusives fréquentes (15-17 ans)
- Étape 2. Usage quotidien de cannabis, usage hebdomadaire de stimulants en free party (18 ans, quelques mois)

« [Entre octobre et mars/ avril] « je continue mon lycée, la classe et tout ça, et les week-ends c'est la teuf, quoi (...) après les premières, j'ai pris de l'ecsta, (soupir) de la coco, j'ai pris... beh en fait je faisais plus attention (...) [Et là tu fumes du cannabis tous les jours ?]

Ouais (...) Au début (aller en teuf) c'était pour me faire du bien, je ressentais ça, ça me faisait du bien, et par la suite, quand je sentais que je me laissais envahir par plein de choses dans la vie, le projet c'était de partir et de se défaire la gueule, et d'avoir une méchante descente pendant la semaine (...) j'avais téléphoné à ma mère, je lui avais dit que j'allais pas spécialement bien et c'est elle qui m'a dit " je te conseille d'aller voir un psy, d'aller en CMP " et donc du coup je vais au CMP et c'est une infirmière psy (...), et à un moment donné elle sait plus quoi faire de moi, et je me mets vraiment en danger à ce moment-là, où je me scarifie, je vais plus en cours...(...) elle me propose d'aller voir un psychiatre à l'hôpital nord (Le psychiatre l'interne à l'hôpital psychiatrique Edouard Toulouse contre sa volonté.) (...) je fais trois jours là bas et je leur fais entendre raison que ça va, quoi, que je vais pas si mal que ça, que j'attenterai pas à ma vie, et là à ce moment-là, y'a ma mère qui vient à Marseille et je m'en vais de Marseille »

- Étape 3. Arrêt des sorties en free parties et des prises de produits illicites, puis épisode d'usage quotidien d'alcool, abus du traitement psychotrope (18-19 ans)

« je revois mon psy de Toulouse et (s'esclaffant) il re-propose d'aller faire un petit tour à Aurfrérie³⁶⁷, à l'ancien HP (...) et là je me suis résolue " bon t'es à Toulouse maintenant, beh tu vas repasser par là, ça va pas, tu refais mal à... (ses parents, ses sœurs, ses amis) " (...) A ce moment-là je rencontre F., il est là pour l'alcool, je rencontre... je sais plus comment il s'appelle, il était là pour l'héro (...) ils me faisaient me poser des questions par rapport à moi, et c'est là où j'ai commencé vraiment le travail sur moi-même (...) (Après quelques semaines à Aurfrérie, puis les vacances d'été) Je vais sur l'Ile d'Oléron dans ce lycée alternatif (...) j'ai l'espoir de passer mon putain de bac pour enchaîner sur l'éducation spécialisée, être éducatrice spécialisée. Et là je suis avec des gens qui prennent (des produits), donc des petites teufs mais à l'intérieur des maisons et eux ils prennent, et moi non [*Pourquoi ?*] Parce que symboliquement je retombais dans quelque chose de...(...) j'ai dit " je prendrai pas " par contre j'ai bu. C'est complètement con, y'a eu plusieurs étapes, après y'a eu l'étape vinasse (...) [*Là tu buvais avant les cours ?*] Non pas avant les cours, le soir, sauf que le matin on n'est pas très frais (...) A un moment ils ont dit " stop " (Elle quitte le lycée et part vivre chez son père). »

- Étape 4. Reprise usage quotidien de cannabis, quelques prises abusives du traitement psychotrope, puis reprise de l'usage récréatif d'alcool et de l'usage occasionnel de cocaïne, amphétamines et free base en free party (20-23 ans)

« Donc je vais chez mon père, et du coup je fais des boulots à droite à gauche sans conviction, je me traîne, (...) je consomme plus, je suis une psychothérapie sur Cahors [*Et tu fumes du cannabis ?*] Voilà. Mais j'ai quand même un pied dans la réalité (...) Les produits de Mr le psychiatre, où je prenais, j'abusais des prises, (...) ca c'est depuis le début avec le psychiatre, depuis ma première période à Aufrérie, en fait, quand j'étais sous traitement (...) je savais que ça me ferait du bien entre guillemets à plus penser (...) Là je fais une rencontre amoureuse et je reviens sur Marseille, parce qu'elle, M., est sur Marseille, (...) ingénieure, elle est bien calée dans sa vie, elle y va (en teuf) mais une fois tous les 36 du mois et c'est pas quelqu'un qui prend trop de prods, très lège (léger), donc du coup je reviens en teuf (...) j'aimais le son, quoi, j'aimais... sans tout ce qui était perche, sans tout ce qui était tout ça, j'aimais être dans la basse. (...) Du coup, là j'en prends avec

367 Il s'agit d'un hôpital psychiatrique à Toulouse.

M. mais c'est pas de la défonce, c'est juste ce qu'il faut (...) ça devait être quatre traces de speed dans la nuit, de l'alcool, pas mal d'alcool quand même, pas d'ecsta et fumer de la cc, voilà c'était que du speed et de la cc [*Basée ?*] Ouais (...) [*C'est différent de ta première période en teuf ?*] Ouais, complètement. (...) Si y'avait pas la trace c'était pas grave, tandis qu'avant c'était vraiment à la recherche de, dans la soirée si y'a plus rien, ça va être regarder, aller à droite à gauche, demander. Tandis que là, non (...) c'est plus dans le même but, c'est juste d'être là, d'être présent et de tenir la nuit et d'être dans le son, et d'échanger, et de continuer... voilà, c'est dans ce sens là, plus que perchouille où j'existe plus moi. (...) et à l'extérieur ce sera juste un pétard le soir parce que M. fume beaucoup et moi, même, y'a des soirs où je fumais pas et à un moment donné, j'ai plus du tout fumé, parce que du coup ça me plaisait plus parce qu'on faisait plus rien. Après, je voulais revenir en teuf quand j'ai quitté M. avec Ma., une pote en qui j'avais vraiment confiance, et il lui est arrivé quelque chose de super hard, et du coup là je me suis dit " ouh là ! là ça commence à me faire très peur. ça m'a refroidie et du coup ça fait longtemps que je suis pas allée en teuf (...) Depuis que j'avais dix-huit ans, je partais tous les étés avec l'UFCV. Après j'ai eu mon DAEU et j'ai passé mon concours d'éduc spé (...) en plein examen, je me sens pas à la hauteur, et puis je pose mon crayon et je m'en vais, donc j'ai pas eu mon concours. Et après je trouve un job, en parlant avec des amis, avec une personne handicapée motrice et je suis restée trois ans, à domicile »

- Étape 5. Usage régulier de cannabis, arrêt des sorties en free party, usage très occasionnel de stimulants (24 ans-)

« Les transferts (porter et déplacer une personne) c'est épuisant et t'as plus de vie, quoi, et avec les transferts je me suis cassée le dos : lumbago, hernie discale... (...) là je me suis dit " tu vas reprendre tes premières aspirations qui sont le dessin ", voilà, et c'est comme ça que j'en suis arrivée à Axe sud, école de design graphique. (...) j'ai commencé à 24 ans l'école, donc j'ai arrêté avec M. J'ai rencontré E., je suis restée trois ans et demi avec elle (...) Soirée déguisée, princes et princesses, j'étais en catcheuse avec des talons, n'importe quoi, et là du coup ils prenaient tous des parachutes et tout ça (...) c'était y'a deux ans (...) Et du coup j'ai tiré des traces (d'ecstasy) ma sœur S. elle a 36 ans, je suis bien avec les amis de ma sœur, j'étais reconnue, je faisais mon stage chez F. en infographie, un pote à S., j'étais bien, j'étais bien entourée, et c'était cool, je me suis bien amusée, j'ai pas demandé mon reste, même si on m'a demandé à un moment donné si j'en revoulais et non, " non, non, S., ça va très bien là " (...) Aujourd'hui je suis contente parce que je fais de chouettes trucs, et des fois je fais des trucs nuls et je m'en veux, mais c'est raisonnable, je tombe pas dans l'extrême. Quand je vois que je vais tomber je me donne deux semaines pour boire tous les soirs, pour faire la fête, mais à partir d'un moment donné, je stoppe [*Et quand tu dis " je me donne deux semaines pour boire " c'est les moments où tu es pas bien ?*] (Affirmatif) mhmm, ça tourbillonne, j'ai besoin d'autre chose en fait [*D'évacuer*] Voilà. »

MAUD, 21 ANS, ETUDIANTE MONITRICE EDUCATRICE, 2011

- Étape 1. Usage quotidien de cannabis (un an), puis de stimulants avec des amis et des 'zonards' dans l'espace public (16-18 ans)

« Au début, je traînais comme ça, après les cours, ou entre midi et deux, quand on avait des pauses, et après j'ai commencé à sécher les cours, à traîner tout le temps (notamment dans un skate parc). Je restais dehors avec les mecs et puis on faisait n'importe quoi. Donc j'ai commencé à fumer et à boire à des moments... complètement cons, juste histoire de

boire et d'être bourrée. Je sais pas exactement pourquoi mais... voilà, c'tait le truc on buvait toute la journée, on fumait toute la journée.. (...) La première chose que j'ai pris c'était de la cocaïne, et de là, je suis partie sur de la MDMA, speed.. (...) ça a duré un an ou... deux, mais au début je consommait vraiment occasionnellement avec eux, comme ça, et au bout de peut être un mois ou deux, c'était toutes les semaines et puis après c'était quasiment tous les jours [*Alors quotidiennement c'était quoi ? c'était dans la journée, n'importe quel jour de la semaine ou...*] Ouais, j'étais fatiguée, si j'avais mon collègue qui était là et qu'il avait de la coke sur lui, il me filait une trace puis... jusqu'à quand on allait en soirée³⁶⁸ et on se défonce complètement la tête »

- Étape 2. Arrêt de tout usage de produits (18-20 ans)

« moi y'a eu un évènement assez dur qui s'est passé (le décès d'un de ses amis les plus proches, suite à une overdose d'héroïne), qui a fait que ma mère a compris que je fumais des pétards. Elle savait pas tout le reste, mais pour elle c'était tellement grave, on en parlait pas de tout ça, pour elle c'était quelque chose de... " ma fille c'est une droguée ". Donc elle m'a enfermée chez moi et de là, j'ai plus consommé jusqu'à y'a un an où j'ai commencé à re-consommer occasionnellement »

- Étape 3. Usage récréatif de cannabis et de stimulants en discothèques, bars musicaux, et soirées en appartement et découverte de la free party (20 ans-)

« depuis un an ça m'arrive de re-consommer mais vraiment occasionnellement (...) [*C'est un moment précis ?*] C'est reparti... c'était une fête chez moi avec des collègues qui en avaient et je me suis dit " ah beh pourquoi pas ? " [*De la cocaïne ?*] Mhmm. " pourquoi pas ? Pour passer la soirée " et de là, beh je suis partie en free party avec des collègues (...) Depuis novembre, j'en ai fait trois ou quatre et après j'y suis plus retournée parce que c'était trop justement supermarché des drogues et je me suis dit j'ai pas envie de retomber là-dedans et comme c'était une tentation trop grande, j'ai dit " si j'y vais (elle rit) ce sera une fois tous les six mois " (...) Là cette période j'ai recommencé à consommer, un peu trop régulièrement. En fait, je me suis rendue compte que je suis sortie le week-end, j'ai consommé tout le week-end, la semaine j'ai pas consommé, le week-end d'après j'ai re-consommé tout le week end, et puis le week-end d'après j'ai re-consommé tout le week end, et la semaine qui a suivi j'ai consommé toute la semaine [*Ah*] Et c'est là que je me suis dit " pff, peut être pas " [*Parce que tu as consommé tout le week end c'est du vendredi au dimanche soir ?*] non, du samedi à dimanche dans la nuit (...) [*Quand tu as consommé dans la semaine c'était en appart chez toi avec la personne ou.. ?*] En appart ou dehors [*Qu'est ce que c'est qui t'a motivée à consommer dans la semaine plutôt que le week-end ?*] La bonne ambiance, j'étais en vacances. On a fait des soirées toute la semaine, donc on était dans le trip d'être ensemble. (...) On a fait une soirée où les potes qui venaient, les copines voulaient de la MD donc comme je suis la seule à avoir des contacts, j'ai appelé des contacts et comme il me connaît bien, il m'a donné, pour le prix d'un gramme, deux grammes. On en a consommé qu'un sur la soirée, et comme il m'en restait, toute la semaine j'ai consommé. J'étais toujours au minimum avec une personne. Mais bon après c'était pas une conso où on en prenait énormément, on en prenait un para(chute) chacun et c'est tout

368 Je n'ai pas eu le réflexe de lui demander de quel type de soirée il s'agissait mais il semble qu'elle n'ait découvert les raves illégales seulement en 2011. Du coup, Maud ne détaille pas non plus ses consommations dans ce cadre-là.

(...) Je reprenais de la cocaïne et de la MD, et du speed c'est les seules drogues que je prends, que je prenais quand j'étais jeune. Quand y'en a, si j'ai envie j'en prends un peu. Et juste à une soirée (sortie d'une fête transe dans un bar musical à Marseille), j'ai essayé pour la première fois un psychotrope (produit présenté comme étant de la mescaline), c'était là, y'a six mois. (...) Je vais consommer que de la MD en extérieur quand y'a des occasions comme la Fête de la musique ou... des occasions comme ça où t'es dehors, où y'a du monde, où tu rigoles euh... ou dans des soirées aussi où on est avec quatre potes en appart, tranquilles, on se fait la soirée avec du son (...) [*c'est à quelle fréquence entre 18 ans et aujourd'hui ?*] Ça pouvait aller de un week end par mois à deux-trois week-ends par mois [*Ça dépend des périodes aussi ?*] Ouais. Quand j'étais à fond dans le stage, dans l'école, j'avais même pas le temps d'y penser, ouais c'était plus pendant les périodes de vacances [*D'accord. Et là c'est plus tous les deux-trois mois*] Ouais, là ça fait deux mois que j'ai plus consommé (...) Les pétards, je (ne) fume plus régulièrement, pareil : j'en achète pas. Je vais fumer avec mes collègues quand ils en ont si on passe un après midi ensemble ou une soirée ensemble où c'est bon délire, mais j'irais pas en acheter pour fumer seule chez moi devant la télé »

Annexe n°7. Les affects dans les récits d'expérience : anecdotes et verbalisation

➤ Les affects exprimés dans les récits construisant la définition « bénéfique » des incidences de l'usage

«je consommait beaucoup (de cocaïne) parce que je me faisais chier justement (dans les boîtes de nuit du 8e arrdt à Paris). Et je buvais. Donc en alternance, c'était vraiment formidable (...) parallèlement je continuais à fumer (du cannabis) tous les jours. Là, je venais de changer de boulot, donc un job où j'avais encore plus de responsabilités et j'ai fait une fausse couche, c'était pas du tout prévu, et en l'espace d'une semaine, je me suis retrouvée en hôpital psychiatrique, au fond du trou. J'ai perdu mon job, mon bébé, et tout s'est effondré en l'espace d'une semaine. Donc, un mois de clinique psychiatrique et j'ai mis un an pour ressortir de cette dépression [En fait, tu as eu un gros épisode dépressif et c'est là que tu es rentrée en hôpital psychiatrique] Non, en fait, du jour au lendemain, je suis devenue complètement folle à me taper la tête contre les murs parce que... [Mhmm. Décompensation] Ouais, voilà, une décompensation. Donc un de mes psychiatres m'a expliqué que ma consommation de drogues y était pour quelque chose donc j'ai décidé d'arrêter l'ecstasy, et la cocaïne aussi. (...) En revanche, je m'enfumais d'autant plus. J'habitais en banlieue parisienne, je suis restée un an, à pas pouvoir prendre le métro, à me demander ce que j'allais faire de ma vie. J'ai fini par quitter ce garçon, persuadée, qu'il y était aussi pour quelque chose dans mon malheur. Je suis revenue à Paris centre et là je me suis remise à travailler, je me suis surtout remise à sortir» [Pétula, 38 ans, chargée de communication sans emploi, 1995, I1]

« Vraiment ce que ça m'a apporté en bien, c'est de bons souvenirs parce qu'on a fait des fêtes très bonnes grâce à ça, mais j'ai toujours l'image de mes trois amis qui s'en vont en psychiatrie. Tout le bien, toutes les choses trop bien que j'ai vécues, sans me faire de bad trip ni rien, beh, je pense à mes trois amis proches (...) Tu te dis à cause d'un week end, les gens ils ont tué leur vie parce que même aujourd'hui ils ont pas leur cerveau d'avant. Il faudrait s'en foutre de tout, pour voir que le côté positif » [Christophe, 32 ans, marin mécanicien, 1995, I1]

« Là tout au long, autour de moi j'en ai vu quatre scotcher*. Y'en a un dans le truc qui est mort, peuchère, ces parents ils avaient une entreprise, il avait tout devant lui, tout, tout, même pas besoin de l'école, il passait en CAP au niveau des papiers pour l'entreprise de ses parents. Calé le jeune, blindé de sous, mais bon, à faire les cons... (S'esclaffe) quand on te pointe un calibre dessus, d'un coup les trucs ils te refroidissent, tu sais où tu fous les pieds, donc ça.. déjà ça, ça m'a tenu un petit peu parce que³⁶⁹...». [Thomas, 32 ans, conducteur d'engins, 1996, I1]

« Il se rapproche de (ma petite amie) et il lui dit " tu cherches de la rabla toi ? " et putain, je l'ai vue, elle avait pas assez de sous, elle a commencé à péter un câble, à chercher des

369 Comme l'illustre cet extrait, tout au long de son récit Thomas passe d'un fait ou d'une idée à l'autre. Mais l'association d'idée entre ces deux souvenirs qui ont du se passer à quelques années d'intervalles (il évoque le passage en CAP de son copain) montre que tous deux ont averti Thomas de la difficulté à éviter d'entrer dans un usage de produits qui ne devienne pas mortifère.

sous, à cotiser chez nous pour acheter l'héroïne, jusqu'au moment où elle a rencontré un mec qui lui aussi en utilisait et de ce moment-là, elle s'était cassée avec lui. Et moi, j'étais resté vachement mal " comment ça ? " [*Quelle te laisse tomber*] Ouais [*Et c'était ta petite amie ?*] Oui, j'ai dit " c'est quoi ce produit ? ", j'ai jamais laissé tomber une fille pour aller me faire une trace de speed ! (rit) Donc ça m'avait vachement choqué (...) [*et quand tu as appris son décès (par overdose) à cette fille, tu la voyais toujours*] Oui, on s'est quitté, pendant deux semaines on s'est pas vus, après on s'est revu, on a fait la paix, nana... je me rappelle je lui ai écrit une lettre, trois pages (...) [*Tu lui avais envoyé la lettre ?*] Non, jamais. Elle est morte (il allume une cigarette) [*Ah tu as pas eu le temps*] Non, j'ai même pas réussi à aller la voir pendant qu'elle était dans le coma et qu'on était pas la famille [*C'est quelque chose qui t'a marqué en tous cas*] (Triste) Oui. Parce que tu as 16 ans, tu perds ta copine, ex copine. Pour de la strychnine³⁷⁰. Ça marque. Ça marque beaucoup. En plus, j'ai su ça, on venait de prendre un taz, moi et une copine, au carnaval, j'ai pleuré, il y a peu de fois où j'ai pleuré dans ma vie. C'était grave. En plus, elle était jolie. Bon. » [Michele, 28 ans, étudiant anthropologie, 1998, I1]

« on a eu des trucs bien glauques parce qu'on a eu pas mal de morts autour de nous, des graves accidents, donc entre les chutes de je sais pas combien d'étages avec... handicapé à vie, sans pouvoir parler, rien du tout, ça c'est bon, on l'a fait. On a fait la noyade... la pendaison... les coups de poignard donc... » [Suzie, 37 ans, chargée de projets en santé, 2000, I1]

« ça a été une des seules fois de ma vie où j'ai eu de vraies hallucinations. On est allé danser devant le son, sous le chapiteau et du coup, le son il avait des couleurs un peu étranges, il avait les couleurs du chapiteau, et moi je me suis vue, pas imaginée, je me suis vue dans un chapiteau, sur la piste centrale avec des animaux bizarres, des cris méchants, et des gens qui passaient autour de moi, mais vraiment j'étais pas bien, pas bien et je cherchais mes amis, je les trouvais pas, ça a duré trois secondes, je pense, parce qu'après j'ai retrouvé mes esprits, tout le monde était autour de moi, mais vraiment ça a été une vraie hallu, ça a pas duré longtemps mais qui m'avait pas trop, trop plût » [Aline, 30 ans, assistante sociale, 2000, I1]

« Et il me dit " commande de l'ipoméé ", donc je commande des graines d'ipoméé et il me dit " tu prends dix grammes de graines, tu broies ça, et tu fais infuser dans une bouteille d'eau ou dans du vin blanc, et tu bois tout ". Mais moi, " tu bois tout ", on m'a pas expliqué moi ! J'ai pris la bouteille et j'ai tout bu, le broyat de graines et tout. La première fois, impossible, c'était impossible à tenir dans l'estomac, le machin c'est indigeste, c'est pas fait pour être bouffé (rires) et donc du coup, j'ai tout gerbé. Deuxième fois, je le refais chez un pote et là j'arrive à pas vomir, et alors là je me suis fait un voyage ! On m'a ramenée chez moi à Aix, j'ai continué à voyager, et le troisième jour y'a un pote qui m'appelle parce qu'il devait passer récupérer un truc. (...) Il arrive chez moi, tout fermé, tout noir, moi dans un état pas possible, " mais qu'est ce que t'as fait ?! ", donc là je lui explique que je me suis pris la perche du siècle, que je me suis bouffé dix grammes de graines d'ipoméé et voilà, et là il me regarde et il me fait " mais t'es complètement malade, toi !! Mais c'est pas ça les doses ! C'est 150 graines broyées dans l'infusion et tu bois que l'infusion, tu manges pas les graines ", " beh moi j'ai tout bu, j'ai tout mangé " (rires), il me dit " viens avec moi je vais te faire prendre l'air » et donc il m'a embarquée au Tholonet (village et forêt à la sortie d'Aix en Provence) : calage percu(ssions) et tout, sur la montagne, avec la vue sur la

370 Selon Michele, la jeune fille aurait injecté de l'héroïne coupée à la strychnine.

vallée, ça m'a fait trop du bien ! Il m'a dit " putain, t'étais méconnaissable, toi qui est toujours pleine de vie et tout ». Mais par contre pendant 24 heures c'est sûr j'ai eu des trips, la sensation... je touchais un truc avec mon doigt (le retire vite comme si elle se brûlait) " foh !! fusion ! ", un truc de malade ! la vision... J'ai passé douze heures sur le matelas de mon pote avec des bougies qu'il avait mis à chaque angle du matelas et il y avait les enceintes pareil, super bien calées, t'avais une acoustique de fou (je ris), j'ai passé douze heures dessus à me faire un délire de fou. ça a été peut être une des plus belle perche, de tous les trucs que j'ai pris c'est un des plus beaux voyages que j'ai fait. Par contre, je le referais jamais, parce que l'état où j'étais, puis comme j'ai subi aussi pour boire le truc (...) Comme quoi, tu peux être complètement débile quand tu as 22 ans ou 23 ans, tu te dis " mais des claques ! " [*Mais tu l'as pas mal vécu ?*] Ah non, sur le moment je l'ai pas mal vécu, mais c'est après tu vois, cette espèce de truc qu'on appelle la descente où t'es pas bien parce que tu reviens dans la réalité et que d'un coup la réalité c'est fade, c'est tout sauf trop bien. » [Mylène, 30 ans, hortultrice, 2000, I1]

« Moi j'ai vu des mecs morts dans leur voiture, comme ça (couché, la bouche ouverte), toi t'arrives, tu crois qu'il est garé et en fait le mec il est canné (mort), y'a le coronaire qui arrive, la police, ils te fouillent la voiture avec le chien et tout, parce que le mec il est mort d'une OD sur la teuf ! » [Mylène, 30 ans, hortultrice, 2000, I1]

« on était à une soirée (free party), on tapait du speed et puis moi je suis parti devant le son. Ils tapaient de la kéta, quand je suis revenu, ils ont pas calculé que moi j'étais parti, revenu, (enjoué) " ouais, tu veux une trace ", et je tape une trace et waouh ! " c'est quoi ça ? ! " ; " c'est de la kéta " ; " ah. Ok, bon beh les gars je vais dormir ", et voilà, ça m'a fait flipper et je suis allé dormir à 7h du matin. J'ai dit aux collègues " vous me réveillez vers 8h et demie », ils sont venus vers 8h et j'étais parti. Je travaillais à 9h du matin à 30 km de là, je suis parti en voiture, je suis rentré travailler, je m'occupais d'une mamie, d'une personne âgée à domicile. J'ai fait son déjeuner, tout ça, j'ai eu apparemment la mère de ma fille au téléphone. Moi, tout ce que je sais c'est que je me suis réveillé à midi dans mon lit avec le téléphone à la main encore ! Donc c'est pour ça que la kéta j'en ai jamais repris (rit) parce que je me souviens même pas d'être rentré chez moi, d'avoir fait 30 km et tout... (rit) je me rappelle même pas avoir parlé à la mère à ma fille. Ni avoir fait le petit déjeuner de la mamie, rien de ce que je fais le matin, qui était apparemment normal comme d'habitude vu qu'elle s'en est pas aperçue, elle est pas folle, elle s'est pas aperçue que j'étais bizarre. Super bizarre ! » [Guillaume, 20 ans, emploi non déclaré dans le bâtiment, 2002, I1]³⁷¹

« mon copain il a complètement vrillé, il est parti dans un délire, il était plus du tout maître de lui, pourtant le speed ça lui a jamais fait ça, et il est parti dans un délire, il était là sans être là, il avait les yeux complètement perdus... et ça a duré toute la nuit jusqu'au lendemain matin 11h (...) Je suis restée dormir avec lui, plus ou moins à la belle étoile, sur

371 Guillaume décrit une expérience amnésique de ce qu'il s'est passé dans les heures précédentes, qui peut survenir lors de prises importantes de différents produits, incluant ou pas la kétamine. Mais il la raconte moins en terme d'oubli que de dépossession de soi même, comme s'il avait agi indépendamment de sa conscience et de sa volonté. Sous son aspect anodin, cette anecdote s'avère en fait d'une forte intensité émotionnelle, lisible dans la décision immédiate d'exclure la kétamine de sa pratique. Si son récit ne relie pas ce vécu à son histoire personnelle, le choc qu'elle a provoqué semble avoir, entre autres, pour origine la situation d'aliénation qu'il a vécue lors du ou des viol(s) par son beau père. Cette supposition s'étaye de son propre discours quant à sa difficulté à « se laisser aller » aux effets du LSD.

une couverture cachée sous un arbre en fait, mes potes étaient dans le camion, il y avait pas assez de place. Lui il arrivait pas à dormir, moi du coup je suis restée toute la nuit avec lui, à le veiller parce qu'il me faisait peur, parce que c'était la première fois que je le voyais à l'opposé de ce que j'avais vu, il était incontrôlable, il était pas méchant, (...) il entendait, il parlait mais il était inconscient [*C'était incohérent*] Ouais il était complètement incohérent [*Tu as fait quoi pour l'accompagner ?*] Je suis juste restée avec lui, j'essayais de lui parler, et d'être tactile, je lui faisais des câlins... du coup, Au bout d'un moment il a réussi à se calmer, il s'est endormi, (riant d'autodérision) j'avais peur qu'il se réveille pas, donc je regardais son cœur, si tout allait bien, bon, c'était dur la nuit parce que j'ai quasiment pas dormi, mais du coup le lendemain ça allait mieux » [Line, 23 ans, vendeuse en magasin de design, 2006, I1]

« j'ai pris un ecsta à la Nuit Rouge (soirée techno aux Docks des Suds), alors ça s'est très, très mal passé, c'est-à-dire des vieilles sueurs froides, une vieille envie de gerber horrible. Tellement que je suis sorti du concert, je me suis dit « il faut que je rentre », je suis rentré chez moi et alors là il s'est passé quelque chose de bizarre, un délire psyché, une vieille parano, j'ai eu peur de mon ombre (il rit) là je me suis dit « ouh là là c'est dangereux là », je suis passé sous le lampadaire et à ce moment-là mon ombre a tourné, et là j'ai hurlé, hurlé ! J'étais à la Porte d'Aix, tout seul à 4h du matin et je me faisais des parano sur les pauvres blédars qui ramassaient... un truc horrible, je suis rentré chez moi j'avais l'impression que ça faisait deux jours que je marchais... une horreur ! » [Julien, 24 ans, étudiant en psychosociologie, 2007, I1]

« Y'a un pote à moi qui est mort dans mes bras d'une overdose³⁷² et j'étais vraiment mal parce que je pouvais pas en parler, je savais pas à qui en parler parce que la seule personne à qui j'aurais pu en parler c'était ma mère, mais vu qu'elle savait pas tout ça, je voulais pas lui en parler. Je me suis retrouvée seule face à ça, sans rien dire à personne et deux jours après y'a un pote qui a voulu faire une tentative de suicide devant moi donc j'ai pété les plombs et de là je me suis fracassé la main contre un mur et j'ai fini à l'hôpital » [Maud, 21 ans, étudiante monitrice éducatrice, 2011, I1]

« premier ecstasy, une moitié, on regarde l'heure : une demi heure, on se faisait toujours autant chier, et puis on commence à déconner (il rit), avec la musique qui nous gavait et puis on commence vraiment à déconner, on faisait les cons sur al musique, je regarde l'heure : il était 7h du mat' ! (il rit) toute la nuit était passée comme ça, (riant) " ah ouais, quand même, c'est pas si mal que ça l'ecstasy, même un demi ça marche quand même pas mal" » Daniel

« Moi j'ai apprécié de rencontrer des psy qui, la plupart du temps, ne m'ont pas diabolisée à l'extrême, ils ont essayé de m'expliquer en essayant d'être le plus précis possible sur la manière dont ça pouvait me faire du mal pour que je puisse l'intégrer. Et pas me dire " ça vous fait du mal, arrêtez ça ". Parce que je pense qu'ils avaient parfaitement conscience que ça servait à rien et que l'argument médico psychologique de " ça fait pas du bien " est pas suffisant. [*Parce que pour toi ça a eu des fonctions...*] C'est ça. (...) C'était lié à beaucoup, beaucoup de choses donc si on m'enlevait ça, j'avais pas envie, j'avais tout simplement pas envie » [Pétula, 38 ans, chargée de communication sans emploi, 1995, I1]

372 Il est décédé suite à une injection d'héroïne.

« En 98, on est tombé (pour trafic de cocaïne), on est passé en procès le 27 juin 2000. Et moi, franchement quand je me suis retrouvé au milieu de vingt cinq personnes, dans ma tête, c'était " j'ai rien à faire sur ce banc à cause d'avoir vendu un peu de drogues ". A la suite de ça, y'a eu un meurtre. Mais c'est que des trucs où, bon, j'ai ma part, mais où j'ai été inconscient et il a fallu que je touche le mauvais pour me rendre compte au final que... [C'était pas là que tu voulais aller] Ah non ! C'est clair. A la suite de ces problèmes de justice j'ai mis un gros frein. J'ai continué à sortir, à mixer dans les soirées et tout. Mais j'ai arrêté le trafic » [Christophe, 32 ans, marin mécanicien, 1995, I1]

« Quatre mois de sursis pendant 5 ans, avec une grosse, grosse amende (pour trafic d'ecstasy et de cocaïne (...)) [Là t'as réagi comment ?] Mes potes sont sortis du tribunal avec le sourire, moi intérieurement j'ai pété les plombs, moi, que mon cousin il était rentré pour braquage et tout. (...) Quand tu te fais empêguer c'est que t'es un con. Un mec qui fait des conneries, qui va en prison, c'est un con [C'est dévalorisant] (...) les trucs d'avant, Spagiari, c'est des mecs, avant ils réfléchissaient, des coups ça se faisait pas n'importe comment, maintenant c'est " on s'en bat les couilles "³⁷³. (...) (Mon ex compagne³⁷⁴) s'est permis de me dire des trucs pendant que je prenais de la défonce, maintenant c'est moi qui me permet d'ouvrir la gueule et de remettre les choses à leur place et elle a rien à dire, parce que niveau scolaire, je m'occupe plus de ma petite qu'elle. Elle l'a reconnue, putain, là j'étais content, on sortait du conseil de classe, elle a dit " c'est Thomas qui s'occupe de la petite à l'école ", putain ! Devant toute ma famille, elle reconnaît rien, alors là devant l'école... [Ça t'a fait plaisir] Ah ouais putain ! Parce que l'étiquette du tox, le petit mouton³⁷⁵, je l'ai vécu un peu comme ça, là les choses elles ont changé [Ça fait du bien là] Ecoute, je reprends un peu la revanche sur la vie, j'inverse un peu la vapeur » [Thomas, 32 ans, conducteur d'engins, 1996, I1]

« (17 ans) On était impliqué, on se sentait toujours avoir le pas devant les condés, ils ne te trouvent rien et tu les regardes, " putain t'as gaspillé ta vie, t'as 40 ans, t'es niqué toi ! ", tu te sens fort, tu te sens cool, t'as le monde dans la main » [Michele, 28 ans, étudiant anthropologie, 1998, I1]

« En Allemagne, on fait le teknival, moi beaucoup de problèmes parce que j'ai passé mon 18e anniversaire en garde à vue, parce qu'on avait cambriolé un supermarché, vraiment plein de choses, et au final ils nous ont arrêtés. La caissière chope six saucissons dans le sac à dos d'une copine, moi, j'avais deux bouteilles de rhum, comme ça (sous son sweat shirt), on lui dit " madame, on avait faim, on va le payer, vas-y... ", elle appelle les flics, il arrive énormément de flics, le flic " papiers ! ; - ils sont dans le camion ; - et bien montez dans le camion et allez les chercher ", les cons ils nous font monter tous ensemble et ils ferment les portes derrière nous, pendant cinq secondes il y avait les bouteilles de rhum qui volaient, les boîtes à sardines... ourr ! ourr ! ourr ! (comme s'il balançait différents objets dans le camion). ça a été vachement amusant parce que c'était mon 18 e

373 La référence au voleur Spagiari montre d'autant plus que ce qui a affecté Thomas, ce n'est pas tant la désignation comme déviant que le fait de ne pas avoir réussi à échapper à la disqualification de ses facultés intellectuelles et délinquantes.

374 Celle avec laquelle il était lors de son procès pour trafic.

375 Thomas étant métis antillais et frisé, il est possible que « petit mouton » soit une moquerie dont il ait souffert plus jeune.

anniversaire... d'abord j'étais le seul à parler un peu anglais, donc le condé qui regardait mes papiers, il me dit " ah c'est ton anniversaire ? ; _ oui ; - combien d'années ? ; - 18 ; - aahh, bonne façon de commencer ; - danke schön " (il rit), après ils nous avaient emmenés dans le camping car au poste de police, donc on était en train de faire du pain avec du Nutella® qu'on avait volés, et moi j'étais là à l'offrir aux condés, (riant) " vas-y c'est mon anniversaire ! ". Et là je me rappelle, le 27 juillet, j'ai fait une trace d'un gramme de kétamine à Berlin et ça ne me fait rien. Mon pote, pique 2 ml (seringue d'une contenance de 2 ml), et il arrivait pas à rester debout. Donc, une fois que ça lui ait monté, je lui dit " écoute (pause) tu me fais une pompe, une piqûre ? ; - beh.. ouais ". À l'Alexander Platz, à 4h du matin, j'ai fait ma première piqûre de kétamine, pendant une heure et demie, j'ai adoré. Je me rappelle, je me sentais comme si je promenais dans l'eau et je criais " Kartoffen", je ne sais pas pourquoi » [Michele, 28 ans, étudiant anthropologie, 1998, I1A]

« On avait une carte pour faire des cadeaux c'était un jeu et sous la lumière, si tu fais comme ça (comme s'il penchait la carte d'un côté puis de l'autre), avec la lumière ça fait des couleurs et on a passé des heures comme ça (le visage penché sur la 'carte', complètement fasciné). Et une fois y'a eu les flics, on était dé-fon-cé dur, et on était dans un square central à Milan, à 3h du matin, moi et lui, on sautait, tu vois les trucs en bitume pour ne pas faire garer les voitures ? [Ouais] On montait dessus et (bras levés) Ahhahh ! on sautait sur l'autre (rires), tu vois le truc, deux gamins (toujours riant) " vous faites quoi là ? " et pour pas mal de temps, on a continué comme ça" [Michele, 28 ans, étudiant anthropologie, 1998, I1A]

« y'a un moment que j'avais trouvé marrant, on était parti avec Médecins du Monde (...) au matin y'a une italienne qui parlait français, qui fait partie de l'association là bas (une association de RdR festive), qui était venue me trouver en disant « vite, vite, y'a une meuf qui est en train de faire un bad trip ! », alors du coup j'y suis allée avec elle. Elle était vraiment en train de bad triper, elle avait peur de tout, du coup je lui dis « tu vas loin avec elle dans les champs, il faut l'isoler », du coup elle était partie elle, avec une autre pote à elle, et elle faisait la navette entre elles et moi, parce que moi vu que je parlais français, ça la rassurait pas du tout en fait. (rires) Je m'étais planquée trois mètres plus loin et dès qu'il se passait quelque chose elle venait (riant) « aahh ! Elle fait ça, comment il faut que je m'y prenne ? », « oui, bon, en fait, là y'a des mecs qui sont en train de passer, du coup elle te refait une crise mais bon, t'inquiète pas, rassure la, dis lui que ça va passer » (elle rit), c'était marrant, ça c'était marrant. » Coralie

“des fois je me tape mon d élire sans avoir rien pris, je casse les couilles à tout le monde ! une fois, genre au mois d'août, j'avais choppé un pulvérisateur de jardin, t'sais un truc avec la poignée sur le côté, je l'avais rempli de flotte, à 2h de l'après midi, j'ai cassé les couilles à tout le monde, j'étais là pshhhh (comme s'il pulvérisait à la ronde), 'fin non les gens ils étaient contents » Guillaume

« Avant, parler de la teuf ou des drogues avec quelqu'un que tu assimilais avec le monde de la free party, c'était très simple, avec les autres, non. Et à l'heure d'aujourd'hui, je vais pas chercher à entamer ce genre de conversation, mais si à un moment donné, pour différentes raisons, on va me poser des questions à ce sujet là, je vais répondre sans m'en cacher, même avec des gens avec qui je travaille, bon ça reste quand même dans un milieu censé être ouvert parce que c'est le milieu du spectacle. (...) Petit à petit, on me pose des questions, mon parcours, " par quoi t'as commencé ?", alors au début, t'esquives un peu parce que ça fait pas très professionnel de dire que t'as commencé en faisant du feu dans les free parties, puis au bout d'un moment, c'est ça, donc tu le dis. Puis t'expliques où t'as

bossé, que tu faisais de l'autosupport, on te pose la question " c'est quoi l'autosupport ? ", " ah l'autosupport c'est quelqu'un qui est ou qui a été concerné par la problématique sur laquelle tu travailles "³⁷⁶, donc voilà ils comprennent. Et ça avant, c'était pas forcément évident à lâcher. Aujourd'hui j'ai plus de facilité à le lâcher parce qu'au moins je me dis le regard que la personne elle va poser sur toi, elle va peut-être avoir une remise en question, se dire " finalement cette nana que j'ai en face de moi, voilà, elle a une vie sociale, un métier, elle a pas l'air complètement folle, et pourtant elle a fait ça, elle est passée par là, et des fois elle y passe encore donc... " [" *Elle s'en est tirée, en tous cas ça l'a pas empêchée d'être là où elle est* "] Ça l'a pas empêchée d'être là où elle est » [Caroline, 30 ans, intermittente du spectacle, 1999, I1]

« une connaissance qui a su que je prenais du Sub(utex®) (ton de reproche) " c'est pas bien, c'est un truc de toxico ", je lui ai dit " mais tu sais, si je prends du Sub c'est parce que justement ça m'aide à arrêter la came, et depuis que je prends du Sub j'ai pas pris de came. Et même le médecin il me disait tu prends 8 (mg) par jour, et moi je prends 2 (mg) tous les deux jours, donc t'as rien à me dire là-dessus, puis tu connais pas ma vie". Les seules remarques qu'on m'a fait c'était plutôt là-dessus, sur l'image globale du truc [*Ça t'a gêné qu'on te dise ça ?*] Non, beh non, j'ai de la répartie comme toujours (il rit), on peut me dire ce qu'on veut moi ça m'empêche pas de vivre. Ma vie, déjà, je la vis pour moi, je me fous même de ce que mes meilleurs amis peuvent penser de moi, je sais... [*Tu sais toi où tu en es dans ta conso*] Ouais, je sais où j'en suis, je sais où je vais, et je sais pourquoi j'ai fait des choses, je sais pourquoi je les fais plus » [Guillaume, 20 ans, emploi non déclaré dans le bâtiment, 2002, I1]

« j'ai commencé, c'est vraiment récréatif, si on prenait ça c'était pour être dans un Luna Park, dans une fête foraine « waouh !! », mais jamais tout seul, jamais dans mon coin tout seul pour essayer d'oublier, là tu tombes dans la toxicomanie et c'est différent. La drogue, oui, mais festif, pour faire la fête, pour échanger, pour se rassembler (...) la curiosité, la musique, l'environnement, tous les éléments étaient là » [César, 41 ans, jardinier et artiste sculpteur, 1992, I1]

« j'ai quelque fois vu des gens se fixer dans des recoins, et ça me faisait vraiment mal au cœur, pour moi ils étaient vraiment très loin, c'était deux mondes différents (par rapport aux personnes qui gobent ou sniffent des produits en rave ou en club), ça n'avait rien à voir. (...) On sait que c'est pas bon, donc c'est de la destruction, mais l'être humain il aime bien ça en général, même chez des gens qui vont pas si mal que ça. Sauf que dans le cas de la toxicomanie c'est poussé à une espèce d'extrême. Ce qui est humain c'est de pas toujours se faire que du bien, de manger bio, ne pas boire, pas fumer et faire du sport... ça c'est la théorie. En fait, l'être humain il est pas du tout comme ça, il aime bien se mettre minable de temps en temps, il aime bien dépasser les limites, pour moi être humain c'est se détruire aussi. L'être humain il est pas parfait donc il a forcément des fragilités, des instincts de mort, de destruction, des instincts de vie, de se reproduire, et tout ça, ça se mélange et en fait, je pense qu'il y a des gens qui ont des fragilités plus importantes que d'autres et qui vont se détruire plus que d'autres, et qui vont aller beaucoup plus loin. Ou pas. » [Pétula, 38 ans, chargée de communication sans emploi, 1995, I3]

376 Caroline a travaillé pendant deux ans dans une association de réduction des risques intervenant en free party.

« Si tu veux comprendre justement pourquoi les gens prennent des drogues, c'est pas juste une misère sociale qui renvoie à une sorte de mal être, toutes les interprétations psychanalytiques, sociopathiques (il rit), non, y'a plein de gens normaux qui en prennent parce que c'est vraiment trop bon (il rit)... Puis, tu t'exprimes, tu dances, tu t'accomplis dans la danse, c'est vachement bien, c'est une vraie expérience artistique, esthétique. (En club) on prenait vodka-Redbull et deux trois pétards, quand même un support (...) C'est comme quand tu fais un bon gueuleton, si t'as pas une bouteille de rouge, c'est triste, il faut un support pour arriver à se mettre dedans, pour se réveiller un peu » [Jules, 40 ans, sociologue, 1995, I1]

« Mon plus beau concert, tripé*, c'était en 98 à Montpellier, le concert des *Floyd*, en plus ils nous avaient donné des lunettes 3D, donc c'était génial, génial ! Ça restera le plus beau concert de ma vie » [Christophe, 32 ans, marin mécanicien, 1995, I1]

« on a dit " LSD à l'aller et LSD au retour mais dans le train ", on (l'examen de CFA en ostréiculture) était à Royan, donc prend le train à Montpellier jusqu'à Royan, pah ! 7h de train, défoncés au trip, des sauvages dans le train, y'a un type qui est rentré avec nous, il est resté 5h, il nous a pris pour des fous ! Il parlait tout seul... des délires de jeunes, mais bien, c'était rigolo. Expérience ! Ah ouais, le contrôleur il est monté, on aurait dit un babs avec sa casquette de travers, son panneau carré, nous on était un peu en redescente, et " ouais, je rentre chez moi ", il avait l'air un peu pilo (ivre) et on l'a fait fumer (mort de rire), le contrôleur il était dézingué ! » thomas

« on était toute une équipe, on avait tous un passé chargé, on faisait du skate la semaine et tout, et le week-end, on bougeait en teuf en stop (rit), on partait, on faisait des convois par trois, allez hop, mortel délire, dormir dans les caniveaux, à se geler les couilles avec les potes et tout, c'était le feu. Super expérience, ouais ! » Thomas

« C'est un jeu sur les mots, il faut pas dire " il faut pas se droguer " mais il faut dire " tu veux te droguer ? Ok. Ça c'est les risques, ça c'est les trucs, amuse toi, parce que c'est ça, amuse toi, prends ça pour que ce soit bien, pour être bien, pour te connaître mieux. Ne prends pas ça pour oublier les problèmes, pour passer le temps parce que tu n'as rien d'autre à faire. Utilise-le comme un moyen ", Et ça c'est quelque chose que je n'ai pas fait pendant longtemps parce que jamais personne m'a expliqué ça, parce que pour moi la drogue c'était une fin en soi, c'était ça le but. Qu'est ce que c'est ça ? C'est mal, j'ai perdu plein de choses, je sais » [Michele, 28 ans, étudiant anthropologie, 1998, I1]

« Il peut y avoir une consommation festive. Que ce soit pas bénéfique à la santé, c'est clair (...) Etre festif c'est d'aller dans un contexte où toi la fête ça te parle, (...) Et si dans ce cadre y'a moyen d'avoir accès à certaines drogues, c'est de les consommer tout en restant festif, donc de pas franchir certaines limites, en tous cas quand tu sais, quand tu les as déjà testées. Alors au début, bon, quand tu sais pas, tu sais pas, mais au bout d'un moment tu sais. Et j'en ai vus pas mal qui les connaissaient et qui dépassaient quasiment à chaque fois leurs limites. Au début, il y a une envie de faire la fête avec les potes, mais tu sens que derrière il y a un mal être qui fait qu'à chaque fois, ils vont aller dans l'abus. » [Caroline, 30 ans, intermittente du spectacle, 1999, I1]

« une anecdote : un gars qui se fait poignarder devant moi, sous LSD, j'ai absolument pas bad tripé, je me suis contentée d'aller trouver les pompiers et de leur dire " voilà, là-bas, y'a un gars qui s'est fait poignarder, il faut aller voir ", alors que ça aurait pu me retourner le cerveau » [Caroline, 30 ans, intermittente du spectacle, 1999]

« C'était un repère de drogués chez B. toute façons, y'avait le fournisseur à côté, chez qui tout le monde allait, chez qui je suis allée une fois pour accompagner B. C'était plus glauque que glauque l'appartement, parce que c'était tout fermé, avec tout le monde qui tapait de la c tout le temps, c'était vraiment le genre d'ambiance qui me plaît pas du tout. Pour moi, c'était le côté toxicomane dans le sens où déjà y'a plus de fun, et que moi la drogue... mis à part des fois où j'ai pris par habitude, mais quand même la plupart du temps, c'était fun et même si je consommait parce que j'étais en squat ou machin, c'était pas consommer pour consommer. Parce que déjà ça coûte de l'argent, et que moi, je sais pas si c'est mon éducation, j'ai toujours gardé bien ancré en moi depuis toujours que c'est quand même de la drogue et que quand même il faut faire attention » [Aline, 30 ans, assistante sociale, 2000, I1]

« Pendant la période où on se mettait la race, on s'amusait, c'était vraiment un jeu. Tu sais, il y a des gens qui consomment qui voient un peu la conso comme une thérapie " je me drogue parce que ça va pas, pour oublier mes soucis ", nous c'était vraiment festif, c'était vraiment funky. Comme tu dirais quelqu'un qui bouffe du chocolat pour le plaisir, c'était vraiment un plaisir festif, on faisait ça pour s'amuser, pour triper, pour délirer » [Aurélien, 30 ans, petits boulots en intérim, 2003, I1]

« moi je vais aller faire ça de temps en temps, c'est un loisir, un plaisir de se retrouver. Quand c'est occasionnel tu le vis d'autant plus intensément, que quand tu le vis trop souvent, ça devient une habitude (...) La drogue n'est pas une échappatoire, n'est pas une solution à un problème, donc à partir du moment où j'ai pris ça en considération, où j'avais compris, je l'ai vécu bien plus différemment, je l'ai vécu vraiment comme une expérience plutôt qu'un remède (...) Je me drogue pour me faire des expériences, pour connaître la vie, pour avoir du vécu. (...) je me dis qu'à une époque tu vivais plus facilement, tu pouvais plus facilement voyager, tu pouvais plus facilement avoir des souvenirs plein la tête, avoir une culture. Là, je trouve qu'il y a beaucoup de choses qui te freinent, donc je vis la drogue vraiment comme une expérience » [Line, 23 ans, vendeuse en magasin de design, 2006, I1]

« Mes potes, on est un peu tous passés par cette période là, où quand on était ado on a consommé pas mal et on a fait un peu n'importe quoi avec ça et du coup on se dit " de temps en temps ça fait pas de mal " (se reprenant) oui, ça fait du mal mais je veux dire, " on est là pourquoi pas ? ", on connaît nos limites maintenant sur ça. (...) Finalement personne fera ma vie à ma place et au moins j'ai fait des expériences, et plus tard je me dirais pas " putain, j'aurais du essayer ça, ou j'aurais du faire ça ", j'essaye tout ce que je peux, comme ça au moins c'est fait, tant que je suis jeune » [Maud, 21 ans, étudiante monitrice éducatrice, 2011, I1]

« j'ai toujours dit " non, non ", on est sept enfants. (...) j'ai envie de garder ça pour moi par rapport à ma famille, j'ai pas envie de les décevoir parce qu'ils voient la drogue avec un œil de tyran, genre " la drogue c'est mal " (...) J'ai pas forcément envie qu'on me colle l'image " mon fils se drogue ", j'ai pas envie que les personnes que j'aime et qui m'aiment se fassent du mal inutilement [*Qu'ils s'inquiètent alors que ça correspond pas à la réalité de ta conso*] Voilà, alors qu'il y a aucune raison de s'inquiéter, je gère mon truc depuis presque toujours (...) Moi je sais ce que ça m'apporte de me droguer, je sais ce que ça m'a fait aussi, et je sais que ça me fait pas plus de mal que ça. Et je sais que si je leur en parle ils vont pas penser ça parce qu'ils sont pas à ma place, et du coup ça va clasher alors qu'il y a aucune raison de décevoir ma daron, elle est fière de moi, je suis jamais parti en couilles alors que j'ai grandi sans papa, j'ai jamais volé un sac, j'ai jamais volé une bagnole de ma

vie, j'ai toujours bossé à mort, je me suis toujours démerdé comme je pouvais, j'ai toujours été honnête avec le monde qui m'entourait, j'ai toujours tout donné pour qu'elle soit fière de moi » [Aurélien, 30 ans, petits boulots en intérim, 2003, I1]

« [Et toi tu en parlais de ta consommation avec (les autres élèves du BTS) ?] Non. Parce que les gens ont facilement des a priori sur toi quand tu parles de ce genre de trucs, y'a des gens qui te voient comme une droguée si tu dis que tu es déjà allée (en free party) et que tu as déjà testé [ça implique quoi que tu sois vue comme une droguée, c'est quoi les conséquences sur ta personne ?] c'est que moi je me considère absolument pas comme une droguée et que pour moi, un drogué, un vrai drogué c'est quelqu'un qui consomme constamment, qui se perd dedans, qui est accro à ça et je ne tolère pas qu'on dise de moi que je suis dépendante à quelque chose, ce qui n'est pas le cas [D'accord. Tu veux pas qu'on ait une fausse image de toi] Voilà c'est ça. Je me considère absolument pas dans cette... Les gens juste ils connaissent pas donc ils jugent, ils estiment que tu es comme ci ou comme ça, ils te rentrent dans des cases, alors que pas du tout » [Line, 23 ans, vendeuse en magasin de design, 2006, I1]

« Mon ex, quand elle a su que je consommais et qu'elle m'a vue dans un état complètement déchiré, elle m'a dit " t'es une sale droguée et une sale alcoolique ", et ça m'a fait mal. [Ça fait mal parce que c'est dévalorisant] C'est dévalorisant et puis je le voyais pas comme ça, moi. Je buvais de temps en temps, d'accord je pouvais boire beaucoup dans une soirée, ou consommer, du coup je pouvais être un peu... mais je me voyais pas comme une droguée et une alcoolique. Je te parle de ça, y'a un an et demi en arrière³⁷⁷. Pour moi c'était juste dans un cadre festif et oui, j'abusais, certes, mais en connaissant mes limites, j'étais pas complètement ivre, à dormir par terre et à gerber partout. Mais elle, elle le voyait comme ça [C'est-à-dire qu'elle te voit comme quelqu'un que tu es pas ?] Ouais. [C'est ça ?] Oui, parce que je peux ne pas boire d'alcool pendant six mois, j'en ai rien à foutre, après on va se faire une soirée, oui, je vais boire, comme tout le monde on va dire, tu vas au resto, tu bois une bouteille de vin, tu fais une soirée, tu vas boire un verre de whisky, ou plus qu'un verre, mais voilà, j'ai jamais été complètement déchirée au point de vomir partout ou de... » [Maud, 21 ans, étudiante monitrice éducatrice, 2011, I1]

Les affects exprimés dans les récits construisant la définition « néfaste » des incidences de l'usage

manque Michael et Jeanne

« la première teuf où je suis allé c'est celle là (il me montre un flyer), la Space People. On peut voir le fly il est fait à la main, c'était chez J.-C., il habitait dans le village, c'était une connaissance de ma sœur, et lui en fait, il prenait de l'héroïne... (...) Y'avait une grande piscine vide et les gens dansaient dedans, donc je te dis pas c'était Défonce Land et ils avaient fait un *positive bar*, (...) c'est spécial rock, « no alcool » et tu comprends bien que si t'as pas d'alcool... (...) y'avait un gros punch aux trips, des jus de fruits et des buvards » [Samuel, 1995, agent technique en maison de retraite, brocante, I2]

« moi je culpabilise, mon meilleur pote O. il avait des Doubles couronnes, qui sont des ecstasys doubles [Ah oui, c'est le nom d'un ecstasy] Je les trouvais super bons, moi j'en

377 Maud souligne qu'il ne s'agit pas de sa première période d'usage abusif de produits, à 16-17 ans.

prends plus du tout, mais il faut être objectif. On allait à Villeneuve lès Avignon, c'était chez un particulier, moi la première fois j'y croyais pas ! on allait chercher des ecsta en gros, y'en avait deux cent comprimés (...) et lui, il avait mon âge 17-18 ans, (...) donc il en prenait 100 mon pote et en fait ce qu'on faisait, (...) on était six ou sept, on les vendait 100 frcs et lui il les touchait 60, je crois » [Samuel, 1995, agent technique en maison de retraite, brocante, I2]

« nous on était dans un squat clean où ça se droguait pas du tout, mais on était en lien avec d'autres, comme L., c'est pareil ça me fait de la peine quand j'y pense, qui a très, très mal fini, et là, dans ma tête je me suis vu [*Le processus*] Non, pas le suicide [*Non, les différentes étapes, tu commences à squatter et au fur et à mesure...*] Ouais, le clodo crade... (...) mon pote F., lui, ni père, ni mère, beh à l'heure actuelle, au cimetière. (Silence) » [Samuel, 36 ans, agent technique en maison de retraite et brocante, 1995, I2]

« on organisait des soirées avec les filles de l'école, toujours dans... voilà, la musique, l'alcool, le shit, c'était pas méchant à cette époque-là encore... ça a commencé à partir en couilles... on peut parler comme ça ? [*Tout à fait*] Donc ça a commencé à partir en couilles quand ce mec³⁷⁸, F., ça l'a rendu un peu malade, il est devenu un peu fou, un peu schizophrène, donc là, déjà, y'a eu une espèce de cassure du groupe » [Paul, 33 ans, cariste, 1995, I2]

« J'avais besoin de musique, j'étais musicien donc j'avais besoin de m'évader et de trouver des sensations qui me permettait d'encore plus m'imprégner de la musique, de plus rentrer dedans, de plus ressentir les vibrations de la musique, j'avais l'impression que la musique c'est un univers et que la drogue et la transe permettait d'accéder plus facilement à cet univers là (...) Ce mouvement là, y'a un côté politique aussi quelque part, un mouvement anarchiste, altermondialiste, comment dire ? Dans les teufs y'a un état d'esprit, après je sais pas si tout le monde correspond à cet état d'esprit là mais... c'est quand même un mouvement important, je pense, dans cette société, c'est pas né de rien, c'est lié à la vie d'aujourd'hui, au système. Mais bon, moi, non, j'ai vécu ça pas vraiment dans le délire, j'avais aucun engagement politique, pas d'idéaux non plus, j'étais même plutôt le contraire, j'étais un peu no future » [Paul, 33 ans, cariste, 1995, I2]

« J. L. quand il s'est perché, on n'y était pas. Quand on est revenu à la maison, il a commencé à partir en couilles, à dire des trucs qui tenaient pas la route, il parlait tout seul, et tout. On était pas partis, il avait fait sa teuf en solo, avec d'autres personnes [*Ça, ça a du être un choc pour vous de vous apercevoir de ça.*] Ouais, beh au début on n'y croyait pas, c'est bizarre parce qu'on avait eu F. comme premier exemple, et c'est vrai qu'au début on était là " ça va, arrête tes conneries, et tout ", pour nous, il avait pas forcément besoin d'aide, on pensait pas à la folie à ce moment-là, et J. L. en fait... pfff, ouais, je me rappelle, on était à la maison, et mon frère, y'avait W. aussi " Attends, il est fou ! Qu'est ce qu'il fait ? Et tout ! " Et puis je le voyais, effectivement il était complètement barré, il parlait tout seul, il venait me voir, il me regardait comme ça, et c'était un petit garçon, on l'aidait comme on aide un minot " fais pas ça ! ". On préférait l'emmener en teuf plutôt qu'il y aille tout seul, et on surveillait sa consommation. Des fois, il venait chez nous, il puait, on lui disait " va te prendre une douche ", donc on était ... [*Ses éducs*] Ouais, on le rééduquait, même si tu peux pas le rééduquer, la seule solution c'était ses cachetons, le psy et son traitement. Même encore aujourd'hui, (...) dès qu'il prend plus ses médicaments, il repart.

378 F. est en fait un des trois amis avec lesquels, à l'époque, Paul passe ses soirées et ses week-ends.

Bon, il picole aussi... et puis quand il les reprend après ça va mieux, mais bon, il est alcoolique [*Vous vous en êtes voulu ou... ?*] Oui. Oui, moi je m'en suis voulu, oui, moi ça m'est arrivé de pleurer... ah oui, oui, mais moi je l'ai beaucoup aidé, 'fin j'ai eu l'impression que je l'ai beaucoup aidé, même si je pense pas que je pouvais l'aider mais j'étais là... c'est vrai que ça, ça a été des moments durs ça, je pense à sa famille, à son frère, j'ai culpabilisé, moi, je me sentais coupable, je me disais " quelque part c'est ma faute " » [Paul, 33 ans, cariste, 1995, I2]

« Ça me met mal à l'aise parce que j'en suis pas fier de cette époque là [*Ah*] J'en suis pas fier, puis tu vois c'est une époque d'échec, donc ça me remet dans ce contexte là [*Ça remue*] Ça remue un peu ouais, ça me remet dans un contexte d'échec total, que ce soit sentimental, avec les femmes, avec mes parents, c'était vraiment une époque... si je pouvais à la limite recommencer, je recommencerais pas, je le referais pas. Ou je le ferais différemment, moins... » [Paul, 33 ans, cariste, 1995, I2]

« Donc tu as le témoignage de quelqu'un qui, pour moi c'est pas une expérience positive la drogue, je conseillerais à personne de consommer de la drogue. Après la notion d'interdire, moi, je peux pas, je conçois pas la notion d'interdiction, parce que je pense que chacun doit faire ses expériences. Elle a été mauvaise pour moi, pour d'autres.. » [Paul, 33 ans, cariste, 1995, I2]

« c'est J. (mon grand frère) qui m'avait raconté qu'une fois il était avec ces deux potes hindous qui sont venus habiter en France, et ils sont allés enregistrer un morceau en Belgique et en fait, les mecs chez qui ils étaient allés, ils avaient fait une soupe à la ganja.. mais sauf qu'ils l'avaient pas dit aux deux hindous, donc du coup ils étaient trop mal, ils ont cru qu'ils allaient mourir... moi je trouve pas ça cool » [Mickaël, 27 ans, étudiant moniteur éducateur, 2002, I2]

« mes meilleurs souvenirs de drogue c'était les premiers effets en soirée³⁷⁹, c'était génial, j'étais amoureux de tout le monde, je trouvais tout le monde trop beau, c'était trop bien, vraiment c'était trop génial... vraiment une plénitude » [Rémi, 21 ans, sans emploi, 2006, I2]

« le bilan du tekos humainement pour moi ça a pas été positif mais j'ai quand même passé des moments de folie avec le son. J'ai eu ma première grosse, grosse défonce, c'était avec de la MDMA, j'étais en train de discuter, on était un petit groupe de trois, vlan ! D'un coup, j'ai eu une chaleur qui m'est monté dans le ventre ! je comprenais rien " ouah c'est trop génial ! " et je suis allé me mettre devant un son, il était 13h-14h, et je me rappelle devant le son j'étais sur la pointe des pieds, je dansais sur la pointe des pieds, et à un moment je me suis mis sur mes talons et je suis tombé parce qu'en fait j'ai regardé ma montre et il était 6h et demie, et de 1h jusqu'à 6h et demie j'étais sur la pointe des pieds devant le son en train de faire... » [Rémi, 21 ans, sans emploi, 2006, I2]

« à ce moment-là, j'ai rencontré une nana, je l'ai trouvée à moitié morte sur (il s'esclaffe) une terrasse de café, y'avait son sac à main qui était posé à un endroit, son portable sur un autre, elle qui titubait par terre, bref, l'horreur. Elle me saute dessus " ah comment tu t'appelles ? !", bref, je m'assois avec elle. Au bout de dix minutes y'a les pompiers qui

379 Rémi à commencer à prendre de l'ecstasy, de la cocaïne et des amphétamines dans des bars et des salles de concerts parisiennes, sur fond de musique techno.

arrivent, en fait y'a le patron du bar qui les avait appelés, du coup je me suis lié un peu d'amitié avec elle, je suis allé la chercher à l'hôpital et tout. Ses parents venaient de mourir, (il s'esclaffe) la nana encore plus dans la merde que moi. On s'est vu pendant plusieurs semaines et un soir elle a dormi chez moi, on avait acheté un demi gramme de coke. Elle était sous anti dépresseurs, anxiolytiques, tout ce que tu veux, elle avait bu plein pot, bref, le matin je me suis réveillé, elle était morte. Et elle a dormi à côté de moi, je me suis réveillé, elle était bleue à côté de moi [*Beh dis donc !*] Donc c'était début juin 2008 et... [*Quelques mois après le décès de ton copain (d'une overdose)*] Ouais, donc reça dans la tronche... pfff, là, le cauchemar (...) Je pouvais pas rester là, je pouvais plus retourner dans l'appart, c'était même pas la peine, j'ai même pas voulu récupérer mes affaires » [Rémi, 21 ans, sans emploi, 2006, I2]

« à cette époque, où j'étais à Paris, je consommais beaucoup de cocaïne, surtout à partir du moment où j'ai été mis sous traitement méthadone et j'ai commencé à faire des crises d'angoisse très, très violentes, notamment quand je rentrais dans le métro. Et ça m'est arrivé une fois d'être intimement persuadé que j'allais mourir. Je me suis assis sur un escalier et j'ai attendu de mourir, je me disais « c'est plus la peine de paniquer, ça sert à rien, c'est terminé », c'était la première fois que j'étais vraiment résigné. Je me disais « de toute façon je vais mourir dans quelques minutes parce que mon cœur il va pas tenir », je l'entendais battre dans mes oreilles, et au bout de quelques heures c'est passé. J'ai eu plusieurs crises de ce type pendant deux mois, j'ai eu l'impression d'être enfermé dans ma tête. Pendant deux mois je me suis dit « je vais aller à l'hôpital demander un internement » parce que je sortais, c'était une crise perpétuelle [*Tu le mets en relation avec ta conso ou pas forcément ?*] Je sais pas. La période c'est juste après le décès de mon ami et juste avant le décès de la jeune fille donc je pense que c'est lié au décès de mon pote et puis, oui, sûrement à cause de la consommation de cocaïne parce que je l'injectais plus ou moins » [Rémi, 21 ans, sans emploi, 2006, I2]

« Ce que je regrette j'ai l'impression que ça me grignote de l'intelligence, des fois j'ai l'impression de dire des trucs un peu bêtes ou de pas trouver mes mots ou d'avoir des blancs, des trucs comme ça. Ça, ça me gêne [*Tu penses que si tu avais pas continué les produits*] Ah j'en suis sûr que ça me ferait pas ça. Ça, ça me gêne, pendant les conversations, j'ai des trous, je m'arrête, je m'aperçois (rit) que la personne se dit " non mais qu'est ce qu'il lui arrive ? ". A Médecins du monde ou quoi, tout le monde sait, toi t'es habituée, y'a des gens qui savent pas du tout, ils doivent se dire " il est débile celui là ! " (il rit) ou " il a un problème " (il rit). Quand tu sais, quand tu t'y attends, ça va, mais... (...) ça m'est déjà arrivé que de par ces blancs et ces trucs comme ça, on me pose la question de si je consomme [*Ah toi tu es sûr que la personne qui t'a posé la question elle pensait à ça*] Ouais, ouais [*Et c'est des médecins, c'est des amis ?*] des connaissances [*Qui consomment des drogues*] Non. Dans le milieu professionnel aussi, des travailleurs sociaux, des assistantes sociales » [Rémi, 21 ans, sans emploi, 2006, I2]

Les affects exprimés dans les récits construisant la définition « nulle » des incidences de l'usage

« On se trouvait bien dans ces teufs (acidcore), en plein air ça prenait une autre dimension (...) surtout c'était une musique qui nous plaisait énormément, on avait vraiment trouvé le son qu'on aimait (...) quand les Spi sont arrivés, là c'était le bonheur, parce que c'était

moins hardcore et ce mélange avec le dub ect. (...) Les Spi³⁸⁰ on les connaissait pas encore personnellement, pour nous c'était encore (comme un fan) « ouahou » [*Ah déjà à l'époque...*] Ah oui ! Donc voilà, comment pouvoir rire au maximum et puis danser, danser, danser, c'était un bon boost » [Carla, 42 ans, sans activité professionnelle, 1992, I3]

« je me rappelle de fous rires, je me rappelle surtout après en fait, les temps de descente, à l'intérieur de la fête, moi je suis une grosse danseuse, donc je crois que je dansais non stop, du début jusqu'à la fin, jusqu'à ce qu'on me foute dehors et donc j'ai des souvenirs mais des moments où on rentre en groupe, en rigolant comme des baleines jusqu'à 2 heures de l'après midi. [*C'est un bon souvenir*] Ah très bon souvenir, j'ai quasiment que des bons souvenirs de LSD (...) Nous c'était vraiment que de la teuf, de la rigolade, de la grosse musique jusqu'au moment où on tombait de fatigue. Je me souviens les moments les plus drôles et d'avoir des courbatures pendant trois jours parce que j'ai trop ri ! (...) Et ça me revient en discutant avec toi, (riant) on avait été interviewé comme ça en rave par une télé (elle rit), c'est rigolo, avec des copains, on était comme ça (les yeux écarquillés et tout sourire) « alors les free parties ? », « oh c'est formidable ! Venez tous ! » (Rires) » [Carla, 42 ans, sans activité professionnelle, 1992, I3]

« si, j'ai eu des moments, si je me rappelle d'une fois, où on s'était tapé un délire sur une mobylette dans les champs, ça, ça été une partie, puis assez rapidement on est revenu à une phase toute posée, à se balader, sentir les choses, observer, écouter »

« là c'était des trucs d'Amérique du sud, je sais plus... avec grosse expérience sensorielle là pour le coup [*Ah*] Avec vraiment le sentiment à un moment donné de se réveiller, fin de se reconnecter avec le réel, tu vois, et se dire, de se dire à ce moment-là « ah oui, mais en fait, il fait jour, le jour est en train de se lever », c'est-à-dire qu'il a du se passer tout un moment, dont j'ai souvenir encore, qui est pas du tout un trou noir Mais vraiment un basculement de se dire « attends je suis là, on est en train de pousser une voiture dans un champ, ok, ça y est c'est redescendu plus ou moins », 'fin bon, après t'es dans le palier qui est après coup, t'es pas complètement redescendu mais t'es dans la phase de modification sensorielle extrême, quoi, de grosse modification du coup... je voyais tout... mon pote était toujours avec moi mais je le voyais tout dessiné au crayon, c'est la manière dont le voyais, et le reste autour je voyais des lumières, des formes, y'a que lui que je voyais mais dessiné [*C'est marrant*] C'est marrant »

380 Dans les années 1990, le sound-system Spiral Tribe avait un mode de vie semi nomade, alternant avec l'habitat dans des squats.

